U d'/of OTTAWA
39003001234458

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/lasaintebibleave07peti

LA

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS

DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES ANCIENS ET MODERNES

OUVRAGE DÉDIÉ

à Sa Grandeur Monseigneur DENNEL

Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

PAR

l'abbé J.-A. PETIT

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME VII

LES PSAUMES (IIe PARTIE) — LES PROVERBES

SUEUR-CHARRUEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

ARRAS
10, Rue des Balances

PARIS
Rue de Vaugirard, 41

LA

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES
ANCIENS ET MODERNES

IMPRIMATUR

Atrebati, die 21 *Julii* 1892.

C. LELEUX, vic. cap.

LA

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS

DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES ANCIENS ET MODERNES

OUVRAGE DÉDIÉ A

Sa Grandeur Monseigneur DENNEL

Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

PAR

l'abbé J.-A. PETIT

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME VII

LES PSAUMES (IIe PARTIE). — LES PROVERBES

ARRAS

SUEUR-CHARRUEY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

20 et 22, Petite-Place, 20 et 22

1892

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
UNIVERSITÉ
BIBLIOTHECA
Ottawa

BS
475
.P4
1889
v.1

LES PSAUMES

LIVRE TROISIÈME, D'APRÈS LES JUIFS

PSAUME LXXII

Prospérité des impies ; scandale des bons ; inconstance et revers du bonheur des méchants.

1. Psalmus Asaph.

1. Psaume d'Asaph.

Psalmus LXXIII. — 1. Psalmus ipsius Asaph.

ARGUMENT

Ici commence le troisième livre des psaumes. C'est une question assez peu importante, dit Théodoret, que celle qui partage les commentateurs sur l'auteur des psaumes, puisqu'ils conviennent, qu'ils ont été inspirés par le Saint-Esprit ; soit donc qu'on l'attribue à David, ou à Asaph ; soit que cet Asaph ait vécu du temps de David, de Josaphat, ou durant la captivité (1), il demeure toujours constant que l'ouvrage est saint et inspiré. Ceux qui soutiennent que tous les psaumes sont de David, se délivrent tout d'un coup de bien des recherches sur les différents auteurs de chaque psaume ; mais ils sont souvent obligés de recourir à des solutions un peu violentes, pour faire dire à David des choses qui ne conviennent qu'à un homme qui gémit, par exemple, dans la captivité de Babylone, ou qui rend grâces à Dieu de sa délivrance, au retour de cette captivité. Nous nous rangeons avec ceux qui croient qu'Asaph à composé ce psaume, et les autres qui portent son nom (2) ; et nous croyons que celui-ci, en particulier, fut composé pendant la captivité de Babylone (3). Jamais les Hébreux n'eurent plus besoin de l'instruction qu'on leur donne ici, que durant ce triste exil. Ils voyaient les plus impies et les plus méchants des hommes, comblés de biens et dans la prospérité, pendant que le peuple de Dieu, infiniment moins corrompu et moins coupable, gémissait dans l'oppression, dans la servitude, dans la misère. Combien de personnes, dans de telles circonstances, tombèrent-elles dans la défiance des promesses du Seigneur, et dans des doutes sur sa providence ? Asaph, qui était l'un de ces captifs, exprime ici les sentiments qui l'avaient frappé lui-même à la vue de ce triste spectacle, et il en conclut que, malgré toutes les apparences, les voies du Seigneur sont justes, et quelque impénétrables que soient les vues de sa providence, elles sont toujours dans la droiture. On a déjà vu quelques psaumes (4) composés sur le même sujet. Les prophètes (5) ont eu soin, en plus d'une circonstance, d'affermir les faibles contre les pensées qui naissent naturellement dans l'esprit, à la vue de la prospérité des méchants.

Quam bonus Israel Deus, his qui recto sunt corde !

Que Dieu est bon pour Israël, pour ceux qui ont le cœur droit.

Profecto bonus est Israeli Deus, *sed* mundis corde.

COMMENTAIRE

℣. 1. Quam bonus Israel Deus, his qui recto sunt corde ! Asaph composa ce psaume, après avoir longtemps combattu contre ses pensées, et après en avoir découvert la fausseté et l'erreur ;

---

(1) Voyez la préface sur le psaume XLIX.
(2) *Euseb. Hieron. Rabb. Genebr. Muis, Moler. Bossuet.*
(3) *Ita Theodoret. Theodor. Beda. Interp. Græc. apud Corder. Ferrand.*
(4) *Psal.* XIII ; LII ; XXXVI ; LXVIII.
(5) *Jerem.* XII. 1. - *Habac.* I. 13. 14.

2. Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei ;

3. Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns.

4. Quia non est respectus morti eorum, et firmamentum in plaga eorum.

2. Mais pour moi, mes pieds ont failli me manquer, et je suis presque tombé en marchant ;

3. Car j'ai porté envie aux méchants, en voyant la paix des pécheurs ;

4. Car ils ne sont point effrayés de leur mort ; et les plaies dont ils sont frappés, ne durent pas.

2. Et ego, pene declinaverunt pedes mei, fere nihil *abfuit quin* effusi sint gressus mei :

3. Quia zelavi in insanos, *quum* pacem impiorum viderem :

4. Quia non sunt ligamenta in morte eorum, et sana est fortitudo eorum.

COMMENTAIRE

ainsi il commence, comme un homme transporté et vivement convaincu de la droiture, de la bonté, de la miséricorde du Seigneur. Oui, malgré toutes les apparences, malgré ce dérangement qui paraît dans les choses du monde, je suis plus convaincu que jamais, semble-t-il dire, que le Seigneur est plein de bonté pour Israël et pour ceux qui ont le cœur droit. Toute la conduite qu'il tient envers nous, n'est rien moins que ce qu'elle paraît ; ce n'est pas un effet de son indifférence, ni de sa cruauté. Toutes ses voies ne sont que droiture et que clémence. Quelques exemplaires des Septante lisent au génitif (1) : *Qu'il est bon le Dieu d'Israël ;* mais la plupart sont conformes à l'hébreu : *Il est bon à Israël, etc.*

℣. 2. Mei autem pene moti sunt pedes. J'ai failli tomber dans le découragement et dans l'infidélité, en voyant le bonheur des méchants. Il m'est venu mille pensées de doute et de défiance.

℣. 3. Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns. On apprend ainsi du psalmiste, que de tout temps les justes ont éprouvé des tentations de jalousie et de dépit à la vue de la prospérité des méchants. Ces tentations sont la preuve d'une vertu encore peu exercée, et décèlent une âme qui ne s'est pas encore pleinement assujettie à la volonté de Dieu. Quand on est assailli de ces peines, il faut du moins profiter de l'exemple du prophète, s'arrêter comme lui, suspendre ses pensées, se préserver d'une chute totale. Il est ébranlé, il s'en faut peu qu'il ne succombe à la douleur, mais enfin il n'est pas renversé ; il s'adresse encore à Dieu, il convient de sa faiblesse, il combat contre lui-même, et l'aveu de son état le prépare à une glorieuse victoire. Quand les méchants sont jaloux les uns des autres, quand ils s'affligent de n'être pas aussi fortunés que ceux qu'ils voient dans un degré de faveur ou d'élévation supérieur au leur, ils ne se tournent point vers Dieu, ils ne se reprochent point leur jalousie, ils ne pensent qu'à former des projets pour franchir les obstacles qui s'opposent à leurs ambitieux desseins.

J'ai conçu de la jalousie contre les méchants, en voyant leur prospérité. Un ancien disait (2) : *C'est la honte des dieux, que le bonheur des impies.* Cela serait vrai, s'il n'y avait point une autre vie, où la justice de Dieu pût châtier les méchants.

℣. 4. Quia non est respectus morti eorum, et firmamentum in plaga eorum. Ils vivent dans la paix et meurent de même (3). Dieu semble n'avoir pour eux que des caresses. S'il les frappe, ce ne sont jamais des plaies profondes ; rien ne leur rappelle l'idée de la mort ; ils ne connaissent point les maux. Les Septante (4) : *Il n'y a point de refus dans leur mort, ni de fermeté dans leurs coups de fouet.* Ils ne refusent point la mort ; ils la reçoivent tranquillement ; ils meurent sans frayeur et sans inquiétude, et dans un âge si avancé, qu'ils sont rassasiés de vivre, et n'ont plus de regret à mourir, comme ces patriarches dont nous parle l'Écriture : *Obiit plenus dierum* (5). Si Dieu les châtie quelquefois, ce n'est que pour un moment ; il n'appuie pas fortement son bras sur eux ; il ne les frappe que légèrement.

Les impies ne pensent point à la mort ; ils savent que ce moment arrivera ; mais pour ne pas interrompre le cours de leurs plaisirs, ils écartent le souvenir de cette dernière heure. Dieu les avertit de temps en temps par les divers événements de la vie, ou par les fléaux dont il les frappe, mais ils se raidissent contre ces avis salutaires ; ils se ménagent des ressources contre la terreur des jugements de Dieu ; ressources à la vérité insuffisantes, et qui ne font qu'aggraver le poids des vengeances divines ; mais à l'extérieur et au juge-

(1) Les Septante : Ὡς ἀγαθὸς ὁ Θεὸς τῷ Ἰσραὴλ. *Ita Edit. Rom. et Complut. sed Theodoret,* Ὡς ἀγαθὸς ὁ Θεὸς τοῦ Ἰσραὴλ. *Ita Apollinar. Sym.* Πλὴν ὄντως ἀγαθὸς ὁ Θεὸς τῷ Ἰσραὴλ, τοῖς καθαροῖς τὴν καρδίαν.

(2) Θεοῦ ὄνειδος τοῦ κάκου εὐδαιμονεῖν.

(3) *Athanas. Euseb. Hieron.*

(4) Ὅτι οὐκ ἔστιν ἀνανεύσις ἐν τῷ θανάτῳ αὐτῶν, καὶ στερέωμα ἐν τῇ μάστιγι αὐτῶν. *Psalt. Rom. Carnut. Mediol.* Non est declinatio mortis eorum. *Psalt. Germ.* Non est requies morti eorum.

(5) *Genes.* XXVIII. 5 ; XXXV. 29.

5. In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur.

6. Ideo tenuit eos superbia ; operti sunt iniquitate et impietate sua.

7. Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum ; transierunt in affectum cordis.

5. Ils ne participent point aux peines des hommes, et n'éprouvent point les fléaux auxquels les hommes sont exposés.

6. C'est ce qui les rend superbes ; ils sont couverts de leurs crimes et de leurs impiétés.

7. Leur iniquité est comme née de leur *abondance et de leur* graisse ; ils se sont abandonnés à toutes les passions de leur cœur.

5. In labore hominis non sunt, et cum hominibus non flagellantur.

6. Ideo ut torques cingit eos superbia, induitur *quisque eorum* veste violentiæ.

7. Egressi sunt præ adipe oculi eorum, transgrediuntur cogitationes cordis.

COMMENTAIRE

ment de ceux qui ne consultent que les sens, ils semblent triompher de Dieu même par la fausse sécurité où ils s'établissent.

On voit des impies comblés de biens en ce monde ; ils paraissent ne dépendre de personne, ne rien craindre, n'être retenus par aucune loi, et ils parviennent jusqu'à une extrême vieillesse, sans éprouver aucune des disgrâces qui affligent tant d'hommes justes. Leur santé se conserve jusqu'à la dernière heure ; leurs forces se soutiennent malgré les années et l'abus qu'ils en font. On dirait que les attentions de la Providence sont pour eux seuls. C'est ce que le prophète appelle un état exempt de contrainte, d'infirmités et de traverses.

Saint Augustin, réunissant en quelque sorte tous les sens qu'on peut donner à ce verset, considère les impies comme des victimes qui s'engraissent en cette vie, pour l'immolation à laquelle la justice de Dieu les destine. Ce saint docteur rappelle à ce sujet le portrait que fait le Sage du jeune homme libertin et imprudent, qui se laisse séduire par l'amorce du plaisir. Il suit la volupté comme une victime qu'on conduit à l'autel ; on la laisse bondir quelque temps pour la lier ensuite et lui donner le coup de la mort.

Symmaque et saint Jérôme (1) : *Ils ne pensent point à la mort, car leurs parvis sont affermis.* Leurs demeures sont solides, leurs maisons sont bien fondées. Le chaldéen : *Ils ne sont point effrayés du jour de leur mort ; ils s'élèvent dans leurs pensées ; leur cœur est engraissé.* Le syriaque : *Il n'y a point de terme à leur mort, quoique leur malice soit extrême.* Il semble qu'ils ne doivent jamais mourir.

℣. 5-6. In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur. Ideo tenuit eos superbia. Ils vivent dans les richesses et dans l'abondance, sans être exposés aux travaux des autres hommes ; ils ne gagnent point leur vie à la sueur de leur front (2) ; et, lorsque Dieu envoie quelques fléaux aux hommes, il semble qu'il les en excepte et qu'il les épargne : c'est ce qui les rend d'un orgueil si insupportable, qui leur fait regarder les autres hommes, comme infiniment au-dessous d'eux et d'une nature différente. Cette manière de parler, *éprouver les fléaux des autres hommes,* marque les misères ordinaires de notre nature, qui sont inséparables de la condition de l'homme (3) : les maladies, la faim, les travaux, les fatigues. *Ideo tenuit eos superbia.*

℣. 6. Operti sunt iniquitate. Saint Augustin était frappé de cette expression du prophète : *Les méchants sont enveloppés de leur iniquité.* Ils n'en sont pas couverts, dit-il, ils en sont enveloppés, en sorte qu'ils ne se voient pas eux-mêmes et qu'ils ne sont point vus. Leur intérieur est caché à leurs yeux et aux yeux du public. Oh ! ajoute le saint docteur, vous croyez ces hommes heureux ! Si vous voyiez le trouble de leur conscience, les craintes dont ils sont agités, vous ne prononceriez pas si affirmativement sur leur prétendu bonheur. Ils ont beau s'envelopper, l'esprit de Dieu perce les ténèbres de leur âme, et c'est cet esprit divin qui doit nous diriger dans le jugement que nous portons de ces hommes impies ; c'est de lui que nous devons apprendre à ne point désirer les biens dont ils jouissent. Dieu leur réserve un avenir qui ne peut être l'objet de nos vœux. Ils sont destinés à un sacrifice terrible ; fuyons-les, si nous voulons ne pas être enveloppés dans le malheur qui les attend.

℣. 7. Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum, transierunt in affectum cordis. *La graisse,* marque ordinairement les richesses, l'abondance, l'indépendance : ils se sont engraissés, enrichis, remplis ; puis ils sont tombés dans le mépris de Dieu : ils ont contracté une mauvaise habitude, qui les a conduits à l'endurcissement. Au lieu de *transierunt in affectum cordis,* les Septante (4) et

(1) *Sym.* Ὅτι οὐκ ἐνεθυμοῦντο περὶ θανάτου, στερεὰ γὰρ ἦν τὰ πρόπυλα αὐτῶν. *Aquil.* Οὐκ εἰσὶ δυσπαθεῖαι τῷ θανατῷ αὐτῶν.

(2) *Euseb. Athanas.*

(3) *Vide* II. *Reg.* VII. 14. Arguam eum in virga virorum et in plagis filiorum hominum. *Job.* XXI. 9. Domus eorum securæ sunt et pacatæ, et non est virga Dei super illos.

(4) Les Septante : Διήλθον εἰς διάθεσιν καρδίας. *Aug. Ambros. Cassiod.* In dispositionem cordis. *Psall. Carnut. et sancti Germ.* In dispositione cordis, etc.

8. Cogitaverunt et locuti sunt nequitiam ; iniquitatem in excelso locuti sunt.

9. Posuerunt in cælum os suum, et lingua eorum transivit in terra.

10. Ideo convertetur populus meus hic, et dies pleni invenientur in eis.

11. Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso ?

8. Toutes leurs pensées et toutes leurs paroles ont été remplies de malice ; ils ont proféré hautement l'iniquité.

9. Ils ont ouvert leur bouche contre le ciel, et leur langue a répandu par toute la terre leurs calomnies.

10. C'est pourquoi mon peuple, tournant sa vue vers les impies, trouve en eux des jours pleins et heureux.

11. Il se laisse aller à dire : Comment est-il possible que Dieu connaisse ce qui se passe ; et le Très-Haut a-t-il véritablement la connaissance de toutes choses ?

8. Dissolvunt, et loquuntur malitiose calumniam, imo de Excelso loquuntur.

9. Ponunt in cælum os suum, et lingua eorum ambulat in terra.

10. Ideo revertitur populus ejus huc, et aquæ pleni *calicis* exprimuntur eis.

11. Et dicit : Quomodo novit Deus ? et *an est* scientia in Excelso ?

COMMENTAIRE

les anciens psautiers portent, *transierunt in dispositionem cordis.* Le crime est devenu, chez eux, comme une seconde nature. L'hébreu et Aquila (1) : *Leurs yeux leur sortent de la tête, à cause de la graisse ; ils passent les pensées de leur cœur :* Ils sont d'une graisse énorme et d'une grosseur monstrueuse ; les biens leur viennent au delà même de leur attente (2). Quand on est dans la tristesse, dans la disette, dans la maladie, les yeux s'enfoncent et perdent leur éclat ; c'est le contraire qui arrive dans la joie, dans l'abondance et dans la santé.

℣. 8. Cogitaverunt, et locuti sunt nequitiam. Ce texte est clair ; mais l'hébreu est différent (3) : Saint Jérôme le traduit : *Ils se sont moqués* des justes *et ils ont parlé dans leur malice.* Autrement : *Ils sèchent de dépit et ne parlent que de faire du mal :* ou bien, ils font sécher les justes de déplaisir, ils les font tomber dans le découragement par leur mauvais discours ; ou enfin, ils tournent les autres en ridicule, par leurs mauvaises plaisanteries.

Iniquitatem in excelso locuti sunt. *Ils ont proféré hautement l'iniquité qu'ils avaient conçue.* Ou suivant l'hébreu (4) : Ils ont publié comme d'un lieu élevé leur iniquité ; ils s'en sont vanté avec orgueil et insolence, ou ils ont parlé contre le Très-Haut (5) ; ce sens est marqué au verset suivant.

℣. 9. Posuerunt in cælum os suum, et lingua eorum transivit in terra. Ils attaquent Dieu par leurs blasphèmes, et les hommes par leurs calomnies et leurs médisances. Le chaldéen : *Ils ont parlé contre les saints qui sont dans le ciel et contre les justes qui sont sur la terre.* Eusèbe et saint Athanase : *Ils attaquent le ciel par leurs blasphèmes, quoique leur langue soit sur la terre,* et qu'eux-mêmes ne soient que terre et poussière (6).

On trouve dans ces deux versets 8 et 9 le caractère des incrédules qui dogmatisent ; ils commencent par *penser mal* des mystères de la religion ; ils répandent ensuite leurs pensées, de là ils se hasardent à élever hautement la voix contre les vérités révélées ; ils attaquent l'essence de Dieu et ses divins attributs : ils inondent la terre de leurs blasphèmes. Ils calomnient également le ciel et la vertu, le Très-Haut et les hommes de bien. Ce portrait si ressemblant avertit les justes de tenir une conduite toute contraire ; c'est l'humilité de la foi, la docilité des pensées, le silence, le respect pour les choses saintes, la douceur, la charité, la paix, la prière, qui doivent animer leurs sentiments et les distinguer des incrédules.

℣. 10. Ideo convertetur populus meus hic, et dies pleni invenientur in eis. A la vue de tant de désordres, mon peuple se convertira ; il retournera à son Dieu et méritera une prospérité durable. La malice des Babyloniens, leur cruauté, leur insolence, seront une leçon pour mon peuple. Accablés sous le poids de tant de maux, ils penseront sérieusement à se convertir, et alors je les comblerai de bonheur. Théodoret l'explique du retour de la captivité. Asaph voyant les crimes des Babyloniens, en conclut, que la captivité de son peuple ne sera pas longue, et que tant de malice de la part de leurs ennemis ne demeurera pas longtemps impunie (7). Ce verset peut aussi indiquer une sorte de lassitude et de désespoir.

℣. 11. Et dixerunt : Quomodo scit Deus ? Voilà ce que dit mon peuple, scandalisé de la prospérité des méchants. Dieu, juste comme il

(1) *Aquil.* Ἐξῆλθον ἐις ἀπὸ στεάτος ὀφθαλμοὶ αὐτῶν.
(2) *Rabb. Salom. et Kim'hi.*
(3) ימיקו וידברו ברע — (4) עשק מכרום ידברו
(5) *Sym.* Ἐλάλουν ἐν πολλῇ συκοφαντιᾳ, τοῦ ὕψους κατελάλουν.
(6) *Sym.* Ἔτασσον ἐις οὐρανὸν τὸ στόμα αὐτῶν, ἡ δὲ γλῶσσα αὐτῶν περὶ πατήματα ἐν τῇ γῇ. C'est-à-dire, selon Eusèbe, μεχρὶ τοῦ οὐρανοῦ ἐξέτεινον ἑαυτῶν τὸ στόμα, καὶ ταῦτα ταπεινοὶ ὄντες, τὴν γλῶσσαν ἐπὶ τῆς γῆς ἔχοντες.
(7) *Vide Hieron. hic. et Athanas.*

12. Ecce ipsi peccatores, et abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias.

13. Et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas;

14. Et fui flagellatus tota die, et castigatio mea in matutinis.

12. Voilà les pécheurs mêmes dans l'abondance de tous les biens de ce monde ; ils ont acquis de grandes richesses.

13. Et j'ai dit : C'est donc inutilement que j'ai travaillé à purifier mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans la compagnie des innocents,

14. Puisque j'ai été affligé durant tout le jour, et châtié dès le matin ;

12. Ecce, isti impii, et pacati seculi, multiplicant divitias.

13. Vere in vanum mundavi cor meum, et lavi in munditia manus meas.

14. Et fui flagellatus omni die, et fuit increpatio mea singulis matutinis.

COMMENTAIRE

est, peut-il ignorer ce qui se passe ? et s'il le sait, comment le souffre-t-il ? Quelques auteurs rapportent ces paroles aux méchants : Ils ont dit dans leur cœur : le Très-Haut s'informe-t-il de ce que nous faisons ? en prend-il connaissance ?

℣. 12. Abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias. Ces tranquilles du siècle, qui jouissent depuis si longtemps d'une constante prospérité, qui n'ont jamais goûté des maux du monde, Dieu les comble encore de biens, pendant que les justes périssent et sont dans l'opprobre.

Quelque imperfection qu'il y ait dans cette perplexité de l'homme trop occupé de ses peines comparées avec la prospérité des méchants, on y remarque toujours cependant, dit saint Augustin, un éloignement formel du vice. On est étonné de l'abondance dont jouissent les pécheurs, mais on ne voudrait pas la partager avec eux, en sacrifiant le service de Dieu. On n'est pas aguerri contre les disgrâces, on sent le poids des tribulations ; mais on tient encore à l'amour de la justice. Les impies ne se conduisent pas ainsi, quand la passion les presse. Ils consentent à perdre leur innocence pour posséder des richesses, des honneurs, des plaisirs ; ils ne se mettent point en peine du cri de la conscience, ils ne s'attachent qu'aux avantages temporels et ils embrassent tous les moyens qui se présentent de les acquérir. Ces hommes pervers ne sont point tentés, mais entraînés ; ils ne combattent point, ils cèdent tout d'un coup la victoire ; ils se laissent enchaîner sans résistance et immoler par leur cupidité, sans penser à ce que doit leur coûter, dans la suite, un sacrifice si honteux.

℣. 13. Sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas. En vain j'ai veillé à la garde de mon cœur, et j'ai eu soin de conserver mes mains pures de sang et de toute injustice (1). *Laver ses mains avec les innocents,* marque vivre dans leur compagnie, manger avec eux, prendre part à leurs sacrifices, à leurs prières. Voyez le psaume xxv, 6. *Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdado altare tuum Domine.*

℣. 14. Et fui flagellatus tota die, et castigatio mea in matutinis. Depuis le matin jusqu'au soir, Dieu me frappe par de nouveaux châtiments ; il ne me passe rien et ne laisse pas un moment mes moindres fautes impunies : ce sont tous les jours de nouvelles épreuves, malgré mon attention à me conserver dans l'innocence.

Ce discours, suggéré encore par le sentiment des maux qu'on éprouve, ressemble à celui qu'on trouve dans le prophète Malachie : *C'est donc en vain qu'on sert le Seigneur ; quel avantage en revient-il ? Nous avons gardé les commandements, nous avons marché dans la crainte et dans la tristesse en présence du Seigneur, et voilà que les rebelles ont passé leur vie dans la prospérité : ils ont tenté le Seigneur et ils n'en ont pas moins échappé à la mauvaise fortune* (2). Ces plaintes ne demeurent pas sans réponse. Le Seigneur daigne consoler ceux à qui la misère les arrache ; il leur dit d'attendre encore quelque temps, qu'ils verront la différence qui se trouve entre le juste et le pécheur, entre celui qui sert Dieu et celui qui l'offense. Cette réponse ne sera pas non plus oubliée dans le psaume. Ici le prophète expose toutes les peines d'une âme affligée de ses malheurs temporels, afin de relever ses espérances par le contraste du sort qui lui est destiné, avec celui des pécheurs endurcis. Ceux-ci ne doivent compter que sur les vengeances de Dieu, au lieu que les justes ont tout à espérer de ses miséricordes. Plus on réfléchit sur toutes les parties de ce beau cantique, plus on se persuade qu'il n'y a eu aucune différence entre les justes de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau, quant à l'ordre de providence que Dieu a tenu envers les uns et les autres. Toujours il a fallu que les saints fussent éprouvés, parce qu'il a fallu, dans tous les temps, qu'ils fussent conformes à Jésus-Christ, vrai modèle de justice. Si les justes du Nouveau Testament ont plus d'avantages, parce que les exemples de l'Homme-Dieu leur sont devenus plus sensibles et plus familiers, les justes de l'Ancien Testament eurent aussi des encouragements presque conti-

(1) *Sym.* Ἴσως οὖν καγὼ μάτην ἐκάθαρα τὴν ψυχήν μου, καὶ ἐνιπτόμην ἐν ἀναμαρτησίᾳ τὰς χεῖρας μου.

(2) *Malach.* III. 14.

15. Si dicebam : Narrabo sic ; ecce nationem filiorum tuorum reprobavi.

16. Existimabam ut cognoscerem hoc ; labor est ante me :

17. Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum.

15. Si je disais : Je parlerai de la sorte ; j'ai reconnu ne pouvoir le faire, sans condamner la sainte société de vos enfants.

16. Ainsi j'ai pensé à vouloir pénétrer ce secret ; mais un grand travail s'est présenté devant moi,

17. Jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu, et que j'y apprenne quelle doit être leur fin.

15. Si dicam : Narrabo sicut *hoc :* ecce generatio filiorum tuorum *dicent quod* prævaricatus sum.

16. Itaque cogitabam ut scirem hoc, *sed* labor fuit in oculis meis :

17. Donec ingrederer in sanctuaria Dei, et intelligerem novissimum eorum.

COMMENTAIRE

nuels, dans les exhortations des prophètes à qui Dieu se communiquait si souvent et si authentiquement. Ils eurent de plus sous les yeux les exemples de leurs pères et des plus grands hommes de la nation : c'est ce que le psalmiste va dire dans le verset suivant.

℣. 15. ECCE NATIONEM FILIORUM TUORUM REPROBAVI. J'ai bien compris, Seigneur, que mon raisonnement avait des conséquences fâcheuses, et qu'il n'allait à rien moins qu'à condamner tous vos enfants et vos serviteurs. Et en effet, n'est-ce pas les condamner, de dire que c'est en vain qu'ils travaillent à leur propre sanctification, et que, sans égard à leur justice et à leur innocence, vous les traitez comme les plus grands pécheurs ? n'est-ce pas là condamner, et votre conduite, ô mon Dieu, et celle de vos serviteurs ? *Reprobavi,* en cet endroit, peut signifier : j'ai déclaré qu'ils étaient réprouvés et abandonnés de vous ; si je dis que leurs bonnes œuvres leur sont inutiles devant vos yeux, je les range au rang des plus grands pécheurs.

Désirer des avantages temporels et se plaindre des tribulations qu'on éprouve, c'est faire injure à la société des saints, c'est se retirer de leur compagnie, c'est manquer de fidélité à leurs maximes et à leurs exemples. Nous ne savons s'il y a, dans tous les psaumes, rien de plus touchant que cette pensée : Si je continue à me plaindre de la Providence, quand elle m'afflige, je suis perfide à l'égard de toute la grande famille des enfants de Dieu. Ah ! dit saint Augustin, expliquant ce passage, si je murmure contre les fléaux dont Dieu me frappe, *je ne serai plus à l'unisson* avec les saints ; je parlerai autrement que n'a fait Abraham, que n'a fait Isaac, que n'a fait Jacob, que n'ont fait tous les prophètes ; tous ces saints ont dit qu'il y a une Providence, que Dieu gouverne toutes les choses humaines, que la volonté du Seigneur est la règle unique de nos actions. Oserai-je parler autrement ? Ai-je plus de sagesse et d'intelligence qu'eux ?

Dans la loi nouvelle, ce raisonnement est bien plus fort, parce que le Fils de Dieu même a donné l'exemple de la patience au milieu des épreuves et des tribulations, parce qu'il a préféré cette voie à celle des honneurs, des plaisirs et des richesses. Serais-je donc en discorde avec lui ? Réprouverais-je ce grand modèle de tous les saints ? Ce serait renoncer à ses promesses, à son amour, à son royaume.

Les Septante (1) : *Si j'ai dit : Je parlerai de cette sorte : j'ai violé l'alliance avec vos enfants.* Plusieurs anciens lisent (2) : *Ecce natio filiorum tuorum cui disposui,* ou *quibus disposui.* Eusèbe et saint Athanase : *Si je parle de la sorte, je suis un sujet de scandale pour vos serviteurs, et je les soulève en quelque sorte contre vous.*

℣. 16-17. LABOR EST ANTE ME ; DONEC INTREM IN SANCTUARIUM DEI, ET INTELLIGAM IN NOVISSIMIS EORUM. Asaph reconnaît que toutes les lumières de l'esprit humain sont trop faibles, pour pouvoir pénétrer les raisons d'une conduite si particulière, qu'un Dieu, tout bon et tout juste, afflige quelquefois les justes et comble de biens des méchants. Pour découvrir ce mystère, il s'est fatigué en vain, jusqu'à ce qu'étant entré dans le sanctuaire de son Dieu, et ayant considéré la fin, la récompense, l'état futur des bons et des méchants, il a vu tout d'un coup ses doutes se dissiper et ses peines se changer en consolation. Mais de quel sanctuaire veut-il parler, puisqu'alors il était à Babylone et que le temple de Jérusalem était détruit ? Ce sanctuaire n'est autre que le secret de Dieu, dont il parle au verset 24 : *Vous m'avez pris par la main et vous m'avez conduit dans le secret de votre conseil.* C'est là qu'Asaph trouva l'éclaircissement de tous ses doutes. D'autres croient que le sanctuaire marque les saintes Écritures (3) ; d'autres, les docteurs de la loi. Tout le monde sait qu'il n'y avait que le grand prêtre qui entrât dans le sanctuaire, et Asaph n'était que lévite : de plus, étant inspiré de Dieu, comme il l'était, il n'était pas nécessaire qu'il se transportât

(1) Εἰ ἔλεγον, Διηγήσομαι οὕτως, ἰδοὺ τῇ γενεᾷ τῶν υἱῶν σοῦ ἠσυνθέτηκα.-*Theodoret :* Πεσυνθέτηκας.

(2) *Ita Psalt. Mediol. sancti Germ. Rom. Ambros.* Ils lisaient dans les Septante : Τῇ γενεᾷ τῶν υἱῶν σοῦ ἣ συνθετεῖκα.

(3) *Vide Rabb. Sipporn. Lyr. Ferrand.*

18. Verumtamen propter dolos posuisti eis ; dejecisti eos dum allevarentur.

19. Quomodo facti sunt in desolationem ? Subito defecerunt ; perierunt propter iniquitatem suam.

20. Velut somnium surgentium, Domine, in civitate tua imaginem ipsorum ad nihilum rediges.

21. Quia inflammatum est cor meum, et renes mei commutati sunt ;

22. Et ego ad nihilum redactus sum, et nescivi ;

23. Ut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum.

18. Cependant cette prospérité où vous les avez établis, est comme un piège que vous leur avez tendu, puisque vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient.

19. Oh ! comment sont-ils tombés dans la dernière désolation ? Ils ont manqué tout d'un coup, et ils ont péri à cause de leur iniquité.

20. Vous réduirez au néant, dans votre cité, Seigneur, leur vaine félicité comme le songe de ceux qui s'éveillent.

21. Mais comme mon cœur a été tout enflammé, et mes reins tout altérés,

22. Et que je me suis vu comme réduit au néant et à une complète ignorance,

23. J'ai été devant vous comme une bête, et je me suis toujours tenu attaché à vous ;

18. Profecto in locis lubricis posuisti eos, corruere facis eos in desolationes.

19. Quomodo fuerunt in desolationem quam cito ! defecerunt, consumpti sunt a terroribus.

20. *Sunt* velut somnium expergefacto *homine :* Domine quum suscitabis *mortuos,* imaginem eorum spernes.

21. Profecto excandescebat cor meum, et lumbi mei acuebantur.

22. Ego autem insipiens eram, nec cognoscebam :

Ut jumenta eram apud te. 23. Tamen ego semper tecum *fui,*

COMMENTAIRE

au temple, ni qu'il y consultât les docteurs sur cela : il suffisait qu'il consultât Dieu, qu'il lui demandât l'entrée dans le secret de ses mystères, et qu'il réfléchît sur l'état futur des méchants et des bons. Les Septante (1) et plusieurs anciens exemplaires latins, coupent ce verset de cette manière : *Existimabam ut cognoscerem : hoc, labor est ante me.* Je me suis appliqué à rechercher ; mais cela. cette recherche m'a causé d'extrêmes embarras.

℣. 18. VERUMTAMEN PROPTER DOLOS POSUISTI EIS ; DEJECISTI EOS DUM ALLEVARENTUR. Aussitôt qu'ils se sont élevés, vous les avez abattus, et vous n'avez permis leur élévation que pour leur malheur et pour leur perte. Les Septante (2) et la plupart des anciens psautiers, lisent : *Verumtamen propter dolos eorum posuisti eis mala, etc.*, vous leur avez envoyé toutes sortes de malheurs pour les punir de leurs tromperies et de leur malice. D'après l'hébreu : Vous les avez comblés de biens et d'honneurs ; ils ont pris cela pour un effet de votre faveur ; c'était plutôt une marque de votre indignation. Ils n'ont pu se soutenir dans un pas si glissant et si périlleux ; ils se sont élevés par l'orgueil et ils sont tombés (3). Que cette leçon est remarquable pour ceux qui sont dans les dignités, dans les richesses, dans la prospérité ! que ne font-ils réflexion que tout cela n'est qu'un piège, qu'un pas glissant et dangereux, et qu'on tombe dès qu'on s'élève.

℣. 19. QUOMODO FACTI SUNT IN DESOLATIONEM ? Le malheur qui frappe les impies, même en ce monde, est d'autant plus accablant qu'ils ne le prévoient généralement pas, et que Dieu leur retire ses consolations. N'ayant compté jusque-là que sur eux-mêmes, ils tombent dans le désespoir à la vue de leur impuissance.

℣. 20. VELUT SOMNIUM SURGENTIUM. Tout l'éclat de leur fortune se dissipera comme un songe, dont on ne se souvient plus dès qu'on s'éveille. Il est bien vrai, l'Écriture nous le dit souvent (4), et nous le voyons encore mieux par l'expérience, que tout le bonheur, tout l'éclat, toute la fortune des hommes, n'est qu'un songe, une vaine fumée, qui se dissipe en un moment, un fantôme qui disparaît *dans la cité de Dieu, in civitate tua,* dans l'autre vie, dans le jugement de Dieu, dans le ciel.

℣. 22. AD NIHILUM REDACTUS SUM, ET NESCIVI. A la vue de la prospérité des méchants et de leur chute subite, j'ai été comme hors de moi-même ; mon cœur a été tout enflammé d'indignation et de frayeur, de colère et de trouble. J'ai été comme réduit au néant, et profondément humilié sous la puissante main de Dieu ; j'ai reconnu mon ignorance et l'erreur de mes jugements.

℣. 23. UT JUMENTUM FACTUS SUM APUD TE ; ET EGO SEMPER TECUM. Je me suis laissé aller stupidement et inconsidérément à mes propres pensées ; j'ai voulu, tout ignorant que j'étais, juger de votre conduite, et mesurer les lois de votre providence, à la règle de mon petit génie ; mais vous m'avez fait la grâce de ne me séparer jamais de vous (5) : j'ai toujours demeuré fermement atta-

---

(1) Les Septante : Καὶ ὑπέλαβον τοῦ γνῶναι, τοῦτο κόπος ἐστὶν ἐνώπιον μοῦ. *Ita August. Ambros. alii Sym.* Εἰ ἐλογίζομην ἐπιγνῶναι τοῦτο, μόχθος ἐφαίνετο μοί.

(2) Les Septante : Πλὴν διὰ τὰς δολιότητας αὐτῶν, ἔθου αὐτοῖς κακά. *Ambros.* Posuisti eis bona.

(3) *Sym.* Ὄντως ἐν ὀλισθῳ ἔταξας αὐτοὺς, κατέβαλες αὐτοὺς εἰς ἀφανισμούς.

(4) *Job.* xx. 8. - *Isai.* xxix 7. 8. - *Psalm.* lxxv. 6.

(5) *Vide Euseb. hic. Sym.* Κτηνωδῶς διετέλεσα παρὰ σοί, καὶ συνήμην σοὶ διαπαντός.

24. Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me, et cum gloria suscepisti me.

25. Quid enim mihi est in cælo? et a te quid volui super terram?

26. Defecit caro mea et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum.

24. Vous m'avez tenu par la main droite ; vous m'avez conduit, selon votre volonté, et vous m'avez comblé de gloire, en me recevant entre vos bras ;

25. Car qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désirai-je sur la terre, sinon vous ?

26. Ma chair et mon cœur ont été dans la défaillance, ô Dieu, qui êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage pour toute l'éternité ;

24. Tenuisti manum dexteram meam. Consilio tuo deduxisti me, et postea *cum* gloria excepisti me.

25. Quis mihi *est* in cælo? et tecum nolo *quemquam* in terra.

26. Defecerat caro mea et cor meum : rupes *autem* cordis mei, et pars mea est Deus in seculum.

COMMENTAIRE

ché à ce principe que, quoi qu'il arrivât, il fallait qu'il fût juste, puisque vous étiez vous-même sage et équitable. Autrement : Puisque je suis si peu capable de sonder la profondeur de vos jugements, je veux demeurer auprès de vous dans le même assujettissement, qu'un animal, qui se laisse conduire sans résistance. Je ferme les yeux, et je me rends ; faites, ordonnez de moi ce qu'il vous plaira, je suis entièrement entre vos mains.

℣. 24. Tenuisti manum dexteram meam... Au milieu de mes agitations d'esprit, et de ces noires pensées qui m'occupaient, vous m'avez soutenu par la main, et vous n'avez pas permis que je tombasse jusqu'au fond de l'abîme. Vous m'avez conduit à la connaissance des vérités que je viens d'annoncer, et, après tout cela, vous m'avez comblé de gloire et rempli de votre esprit. C'est ce qu'Asaph disait dans le transport de sa juste reconnaissance, après que Dieu lui eût ouvert les yeux, sur la conduite de sa providence envers les impies.

℣. 25. Quid enim mihi est in cælo, et a te quid volui super terram? Le bonheur de ces hommes qui m'ont autrefois fait envie, ô mon Dieu, tout l'éclat de leur fortune ne me touchent plus. Je suis maintenant convaincu de la vanité, du néant, du danger de ces choses que le monde estime. Je ne souhaite qu'une seule chose, c'est d'être à vous, et de vous posséder. Voilà à quoi je borne tous mes désirs et toute mon ambition. Il n'y a rien dans le ciel, rien sur la terre, qui puisse me contenter que vous seul : ni les anges ni les hommes ne pourront jamais me rendre heureux, si vous ne vous donnez vous-même à moi (1) ; mais si je puis vous avoir pour appui et pour protecteur, cela me suffit (2).

La doctrine si recommandée par les saints, *que Dieu seul est notre bien, et qu'il doit être l'objet de notre amour,* est contenue dans ce verset. Le prophète ne veut ni de la terre, ni du ciel même, si Dieu ne s'y trouve. Il renonce à tout ce qui n'est pas Dieu, il ne veut pas même désirer quelque chose avec Dieu. Dans le cours de son cantique, il a paru affligé des prospérités du pécheur; mais revenu à lui-même, et après l'aveu de son ignorance et de sa misère, il conçoit et il déclare que Dieu seul lui suffit ; il ne recherche plus pourquoi les méchants jouissent d'une félicité temporelle ; il les regarde désormais comme malheureux, parce qu'ils sont loin de Dieu. Il prend le contre-pied de ces fortunés du siècle ; il consent à être privé de tout, hors de Dieu, et il ne veut posséder rien de ce qui détourne de Dieu, en un mot, son cœur est tout concentré en Dieu. Qu'il est consolant de trouver ce grand principe de la plus haute perfection si clairement établi sous la loi même, tant de siècles avant que le grand mobile de l'amour, Jésus-Christ, se soit manifesté au monde !

℣. 26. Defecit caro mea et cor meum, Deus cordis mei. Je me meurs ; ô mon Dieu, vous êtes ma force et mon partage, ne m'abandonnez point.

Tel a été le langage des saints ; dans l'ardeur qui les pressait de s'unir à Dieu, ils témoignaient que leur âme et même leur corps ne pouvaient plus résister au feu divin qui les consumait. Ils s'écriaient : *O Dieu de mon cœur,* c'est vous seul qui pouvez guérir cette plaie profonde ; vous seul êtes tout mon *bien,* tout mon *héritage,* tout le fonds de mes espérances. Qu'il y a de force dans ces expressions, *rocher du cœur, héritage éternel* de justice ! Dieu seul est l'un et l'autre. Il affermit le cœur de l'homme contre tous les événements de la vie, contre tous les orages des passions ; il se donne lui-même à l'homme juste pour l'enrichir et pour combler ses désirs durant l'éternité. Ah ! mes frères, disait saint Augustin dans l'explication de ce psaume, nous avons trouvé les véritables richesses. Que les hommes esclaves des passions, partagent entre eux les biens de ce monde ; que les uns s'abandonnent à la profession des armes, les autres, à la jurisprudence, ceux-ci, au commerce, ceux-là, à l'agriculture ; voilà le peuple de Dieu qui s'écrie : *Mon Dieu est ma portion,* et il ne l'est pas pour un temps, il l'est

(1) *August. hic.*

(2) *Theodoret. Aqu.* Τὶς μοὶ ἐν τῷ οὐρανῷ; καὶ μετὰ σοῦ οὐκ ἐβουλήθην ἐν τῇ γῇ.

27. Quia ecce qui elongant se a te peribunt; perdidisti omnes qui fornicantur abs te.

28. Mihi autem adhærere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem meam; ut annuntiem omnes prædicationes tuas in portis filiæ Sion.

27. Car ceux qui s'éloignent de vous périront ; et vous avez résolu de perdre tous ceux qui vous deviennent infidèles.

28. Mais pour moi, c'est mon avantage de demeurer attaché à Dieu, et de mettre mon espérance dans le Seigneur Dieu, afin que je publie toutes vos louanges aux portes de la fille de Sion.

27. Quoniam ecce, qui se elongant a te, peribunt : succidis omnem fornicantem a te.

28. Et ego *novi quod* accessus ad Deum mihi est bonus, *ideo* posui in Domino Domino spem meam, ut enarrem omnia opera tua.

COMMENTAIRE

pour l'éternité. Mais pour posséder cet héritage, il faut que Dieu soit le *Dieu du cœur*, c'est-à-dire, qu'il soit aimé d'un amour chaste et pour lui-même. Qu'on ne lui demande point d'autre récompense que lui-même ! autrement on ferait plus de cas du bien qu'on en attend, que de Dieu lui-même.

℣. 27. Qui elongant se a te peribunt. Ces méchants qui vous oublient dans leurs prospérités, et qui abusent de vos faveurs pour vous offenser, périront sans ressource. C'est une prédiction du malheur de Babylone.

℣. 28. Ut annuntiem omnes prædicationes tuas in portis filiæ Sion. Ces derniers mots, *in portis filiæ Sion*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans les anciens interprètes grecs (1) : on les marquait d'une obèle, ou d'une broche, dans les exemplaires les plus corrects des Septante, pour dire qu'ils étaient superflus ; ils sont tirés du psaume IX, 15.

Les versets 27 et 28, nous présentent trois obligations d'un vrai fidèle. Il doit : 1° s'attacher à Dieu : *mihi autem adhærere Deo bonum est ;* 2° mettre sa confiance en Dieu : *ponere in Domino Deo spem meam ;* 3° annoncer les merveilles de Dieu : *ut annuntiem*, etc. Attachez-vous à Dieu, dit saint Augustin, par l'espérance, puisque vous ne pouvez pas encore vous attacher à lui par la vue béatifique. Quand il se révèlera à vous pleinement, l'espérance n'aura plus lieu ; mais tandis que vous êtes sur la terre, l'espérance est l'ancre qui doit vous affermir, vous préserver du naufrage. Attachez-vous à Dieu, et ne craignez pas de le partager en le possédant avec tous ceux qui l'aiment. Il suffit à tous, chacun de ceux à qui il se communique, jouit de lui pleinement, et tous en jouissent comme s'il ne se communiquait qu'à un seul. Souvenez-vous de le louer, de le bénir ; mais que ce soient les portes de la fille de Sion qui retentissent de vos cantiques ; c'est-à-dire, que ce soit dans l'église, dans l'union et dans l'unité que vos hommages soient rendus à Dieu.

L'hébreu porte : אדני יהוה *Adonaï Jéhovah*, comme au psaume LXVII, 21. Cette expression se trouve déjà dans l'*Exode*, XXIII, 17. On devrait la traduire régulièrement par *Dominus Jehovah ;* mais comme *Jéhovah* est lui-même constamment traduit par *Dominus*, il s'ensuit qu'il y a cette répétition, *Dominus Dominus*. On aurait pu l'éviter en traduisant *Adôn* par *Dominator*, on aurait eu alors : *Dominator Dominus*.

(1) *Euseb. hic.*

PSAUME LXXIII

Prière du peuple affligé; le temple brûlé et souillé par les ennemis ; nulle consolation de la part des prophètes ; récit des anciennes merveilles opérées par le Seigneur, en faveur de son peuple. On le prie de se souvenir de l'orgueil de ses ennemis et de l'humilier.

1. Intellectus Asaph.

1. Intelligence à Asaph.

Psalmus LXXIV. — 1. Intelligentia ipsius Asaph.

ARGUMENT

Intellectus Asaph. *Instruction d'Asaph,* ou psaume instructif composé par Asaph (1). Ce psaume parle clairement de la destruction du temple et de la ville de Jérusalem ; mais comme cette ville a été ruinée, et que le temple a été souillé plus d'une fois, les interprètes sont partagés sur la circonstance du temps auquel on doit rapporter ce psaume. Les uns (2) soutiennent qu'il regarde la prise de Jérusalem par Nabucodonosor ; d'autres (3), qu'il a pour objet la désolation de la ville et du temple, arrivée sous Antiochus Épiphane. D'autres (4) enfin l'expliquent de la dernière ruine de Jérusalem et du temple, par les Romains. La principale raison de ces derniers, est qu'il est dit ici au verset 9 : *Nous ne voyons plus ni de prophètes, ni de miracles, et le Seigneur semble nous avoir oubliés.* Plaintes qui ne conviennent pas au temps de Nabucodonosor, puisqu'il y avait alors à Jérusalem et dans la nation, un assez grand nombre de prophètes : ni au temps des Maccabées, puisque la désolation qui y est marquée ne fut pas longue, et que le temple ne fut pas brûlé. Mais on objecte aussi à ceux qui l'expliquent des Romains, que, dans cette hypothèse, les prières exprimées ici étaient fort inutiles, puisque cette dernière désolation doit durer éternellement ; et qu'il n'est nullement probable que le Saint-Esprit, parlant par la bouche d'Asaph, lui ait fait donner aux Juifs, meurtriers de Jésus-Christ et réprouvés de Dieu, les noms d'assemblée, d'héritage, de troupeau, de sceptre du Seigneur. Qu'il ne lui aurait pas fait dire : Élevez votre main contre l'orgueil et la malice des Romains, jugez notre cause et vengez nos injures, puisque c'était Dieu même qui les animait contre Jérusalem, et qu'ils étaient les instruments de sa vengeance et de sa colère.

Enfin on verra dans le commentaire, que ce qu'on dit contre l'opinion qui l'explique de Nabucodonosor, est très peu de chose, et qu'il n'y a rien dans le psaume qui ne s'explique aisément, suivant ce système. Ainsi nous le suivrons préférablement aux autres ; sans toutefois condamner les sentiments que nous ne suivons pas. L'opinion qui le rapporte à l'époque des Maccabées est la plus accréditée. Grotius veut qu'on l'entende de la désolation qui arriva à Silo, lorsque l'arche fut prise par les Philistins (5). Mais il est parlé ici, verset 2, du mont de Sion, trop clairement, pour l'entendre de Silo ; et le prophète décrit, versets 6 et 7, la ruine du temple en des termes, qui ne conviennent nullement au simple tabernacle de Silo. Asaph parle d'un malheur qui durait depuis longtemps, et il demandait vengeance contre des ennemis profanateurs du saint lieu : ce que l'on ne peut entendre des Philistins, dans la circonstance marquée par Grotius.

Ut quid, Deus, repulisti in finem, iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ ?

Pourquoi, ô Dieu, nous avez vous rejetés pour toujours ? et pourquoi votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis que vous nourrissez dans vos pâturages ?

Ut quid, Deus, repulisti nos in seculum, fumat furor tuus contra pecudes pascuæ tuæ ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Ut quid Deus repulisti in finem... Asaph, réduit en captivité à Babylone avec ses frères, déplore ici le malheur de sa nation. Est-ce donc, pour toujours, ô mon Dieu, que votre

(1) משכיל לאסף Les Septante : Συνέσεως τῷ Ἀσάφ.
(2) *Vide Hieron. Muis, Ferrard. Lyr. Cajet.*
(3) *Theodorus, Bellar. Bossuet, Sacy, alii apud Theodoret.*
(4) *Euseb. Athanas. Theodoret, Euthym. Aug. Syr. Rabb. Salom. Sipporn.*
(5) 1. *Reg.* IV.

2. Memor esto congregationis tuæ, quam possedisti ab initio. Redemisti virgam hereditatis tuæ, mons Sion, in quo habitasti in eo.

3. Leva manus tuas in superbias eorum in finem. Quanta malignatus est inimicus in sancto !

2. Souvenez-vous de votre assemblée que vous avez possédée dès le commencement ; vous avez racheté cette portion de votre héritage ; la montagne de Sion où vous avez établi votre demeure.

3. Levez vos mains, afin d'abattre pour jamais leur orgueil. Combien l'ennemi a-t-il commis de méchancetés dans le sanctuaire !

2. Recordare congregationis tuæ quam acquisivisti ab antiquo, *quod* redemisti virgam hereditatis tuæ, montem Sion istum, in quo habitas.

3. Leva pedes tuos ad desolationes in seculum, *super* omnem inimicum qui malefecit in sanctitate.

COMMENTAIRE

colère est allumée contre nous ? Ces maux ne finiront-ils jamais ? Avez-vous rejeté pour jamais ce peuple que vous avez choisi, et que vous avez autrefois gouverné comme votre troupeau ?

Il était facile aux Juifs de pénétrer les raisons de leur malheureuse situation sous Nabucodonosor. Ils avaient été idolâtres, et les prophètes leur avaient souvent reproché leurs égarements, ils les avaient avertis des fléaux qui les menaçaient ; mais enfin, après être rentrés en eux-mêmes, ils pouvaient demander au Seigneur s'il était donc déterminé à les *abandonner pour toujours,* à les frapper sans cesse, et à leur ôter tout espoir de retour dans leur patrie.

Les chrétiens, persécutés durant trois siècles, ont pu adresser la même prière au Seigneur. Il y a eu des moments où le christianisme paraissait être sur le penchant de sa ruine, tant était violente la rage des persécuteurs, et, dans tous les temps, un grand nombre de justes, soit en société, soit pris séparément, ont éprouvé des tribulations extrêmement amères. Il ne leur a point été défendu de se présenter devant le Seigneur, et de lui demander avec humilité ce qui a pu l'irriter contre eux. Si Dieu daigne leur découvrir les secrets de sa conduite, ils verront, ou qu'ils se sont écartés de ses voies, et qu'il les punit pour les y faire rentrer ; ou qu'il met leur patience à l'épreuve, pour les couronner avec plus de gloire ; ou qu'il veut les rendre plus conformes à Jésus-Christ son fils, qui parut aussi abandonné au jardin et sur la croix. Dans tous ces cas, la conformité au bon plaisir de Dieu est la route où il faut marcher. Si le Seigneur cache toujours ses desseins, et qu'il continue de frapper, c'est le moment de pratiquer les plus grandes vertus, en acquiesçant, au milieu des ténèbres les plus profondes, à ce jugement de rigueur. *O mon Père*, disait Jésus-Christ, *que votre volonté se fasse et non la mienne.*

℣. 2. MEMOR ESTO CONGREGATIONIS TUÆ QUAM POSSEDISTI AB INITIO. Souvenez-vous de ce peuple qui vous appartient depuis si longtemps, que vous avez formé vous-même, que vous avez protégé d'une façon si particulière. Quelques anciens psautiers lisent (1) : *Quam creasti ab initio.*

REDEMISTI VIRGAM HEREDITATIS TUÆ, MONS SION. Saint Augustin lit : MONTEM SION. Si nous avons mérité votre indignation par nos crimes, qu'a fait le mont de Sion, ce lieu si privilégié, si sacré, que vous avez choisi pour votre demeure, et où vous avez si souvent fait éclater votre puissance. Symmaque (2) : *Vous avez racheté le sceptre de votre héritage, et vous l'avez conduit à votre sainte montagne de Sion.* Saint Athanase lit : *Vous avez racheté votre héritage par votre verge ; vous l'avez tiré de l'Égypte par votre main puissante.*

℣. 3. LEVA MANUS TUAS IN SUPERBIAS EORUM IN FINEM. Levez-vous, haussez les bras, comme ceux qui veulent frapper un grand coup. Humiliez les Babyloniens, qui ont porté si loin leur insolence et la cruauté. C'est une prédiction de ce qui devait arriver aux Chaldéens. Les Hébreux ne virent pas la fin de leur captivité, sans voir aussi la destruction de l'empire des Chaldéens, qui les avaient si violemment opprimés. Saint Jérôme traduit : *L'élévation de vos pieds a été ravagée ;* le lieu qui vous servait de trône et de marche-pied, votre temple a été souillé et pillé (3).

QUANTA MALIGNATUS EST INIMICUS IN SANCTO ? Combien de profanations les Chaldéens n'ont-ils pas commises dans votre temple ? Combien de blasphèmes n'ont-ils pas prononcés ?

Il y a plusieurs considérations à faire sur ce verset. 1° Le prophète ne demande pas la destruction des ennemis d'Israël, mais seulement l'humiliation de leur *orgueil.* C'est dans le même sens que nous demandons à Dieu *qu'il daigne humilier les ennemis de son église.* L'humiliation conduit à la conversion, et Nabucodonosor lui-même en est la preuve. Il fut humilié selon la prophétie de Daniel, et il rendit hommage au souverain empire de Dieu.

2° Il y a une grande confiance dans la prière de ce prophète. Il n'expose les malheurs de son peuple, que parce qu'il sait qu'en Dieu la bonté et la puissance sont sans bornes. On ne se confie

(1) *Psalt. Rom. Mediol. Carnut.* Quam creasti ; ils lisaient dans les Septante : Ἣς ἐκτίσας, au lieu de ἧς ἐκτήσω.

(2) *Sym.* Ἐλύτρώσω σκῆπρον κληρουχίας σοῦ, καὶ ἤγαγες εἰς τὸ Σιὼν ὄρος τὸ ἅγιον σοῦ τοῦτο. *Aquil.* Σκῆπτρον κληρονομίας.

(3) *Sym.* Τὸ ὕψωμα τῶν ποδῶν σοῦ ἠφανισθη εἰς νίκος.

4. Et gloriati sunt qui oderunt te in medio solemnitatis tuæ ; posuerunt signa sua, signa ;

5. Et non cognoverunt sicut in exitu super summum. Quasi in silva, lignorum securibus,

6. Exciderunt januas ejus in idipsum ; in securi et ascia dejecerunt eam.

4. Ceux qui vous haïssent, ont fait éclater leur insolence au milieu de votre solennité. Ils ont placé leurs étendards *en forme* de trophées,

5. Au haut de votre temple comme aux portes, sans savoir ce qu'ils faisaient. Comme *des gens armés* de haches au milieu des forêts,

6. Ils ont mis en pièces ses portes ; ils ont, avec la cognée et la hache, renversé la ville sainte.

4. Rugierunt hostes tui in medio synagogarum tuarum : posuerunt signa sua signa.

5. Notus erat velut afferens superne *qui inferebat* in perplexitatem ligni secures.

6. Nunc autem cælaturas ejus pariter bipenni et malleis conterunt.

COMMENTAIRE

pas de même aux hommes ; on doute avec raison de leur bonne volonté, et tout autant de leur pouvoir. On sait qu'ils s'intéressent peu au sort des malheureux, et que, presque toujours, ils ne peuvent y remédier, quand même ils s'y intéresseraient.

3° C'est l'honneur de Dieu et le zèle de son culte qui excitent les regrets du prophète. Il gémit de la destruction du sanctuaire, et il envisage les funestes effets de cette désolation.

Tous ces points de vue sont d'une grande instruction pour nous. Chérissons nos ennemis, lors même que nous désirons qu'ils soient humiliés. Ayons en Dieu une confiance sans bornes. Ne mêlons point nos intérêts avec les siens ; n'ayons pour objet que la réparation ou la propagation de sa gloire.

℣. 4. Et gloriati sunt qui oderunt te, in medio solemnitatis tuæ. Ils vous ont insulté après la prise de votre temple ; ils se sont glorifiés de leur victoire, et s'en sont attribué la gloire sous vos yeux, dans votre temple même, au milieu de votre solennité ; dans le temps et le lieu où l'on devait publier vos louanges, et où votre peuple autrefois s'assemblait pour vous glorifier, ils ont poussé des rugissements de joie (1).

Posuerunt signa sua, signa, (5) et non cognoverunt, sicut in exitu super summum. Les Chaldéens, après avoir pris la ville, placèrent leurs étendards sur les portes, comme des trophées de leur victoire ; ils en firent autant sur les portes du temple, lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres. On sait par l'histoire (2), qu'on fut quelques jours à piller la ville et le temple, avant que Nabuzardan y fit mettre le feu. C'est dans cet intervalle que le soldat commit toutes les profanations qui lui sont reprochées ici ; et qu'on vit dans le temple et dans la ville, les étendards profanes arborés, et les fausses divinités dont ces drapeaux étaient chargés, placées comme en trophée dans les lieux les plus saints et les plus inviolables. Souvenez-vous, Seigneur, de tant d'abominations et de blasphèmes, et tournez votre colère contre ceux qui les ont commis. L'hébreu pourrait recevoir ce sens : *Ils ont placé leurs étendards* sur votre temple, *comme ces signaux* qu'on élève sur les hauteurs, et dont il est parlé si souvent dans les prophètes (3). C'étaient des signaux qu'on mettait au haut d'une espèce de mât planté sur une montagne, pour avertir les peuples de la campagne de la venue de l'ennemi. Ce sens paraît le meilleur. Vatable, et plusieurs interprètes (4), après les rabbins, l'entendent ainsi.

℣. 5. Quasi in silva lignorum..... Le temple était orné d'une infinité d'ornements faits de bois de cèdre ; ses portes étaient d'une grandeur et d'une magnificence étonnante ; les poutres, les plafonds étaient de cèdre ; on avait même mêlé de ce bois entre les couches, et les rangs de pierres de taille qui composaient les grands murs ; c'est ce qui rendait cet édifice d'ailleurs si solide, très facile à embraser. Les Chaldéens y mirent le feu et abattirent ses portes à coups de cognées.

Tout ce qui est écrit, dit l'Apôtre (5), *est écrit pour notre instruction.* Le tableau que fait ici le prophète de la désolation de Jérusalem et de son temple, est la figure de ce qui se passe dans une âme qui abandonne Dieu, et que Dieu abandonne. Saint Jean Chrysostôme dit que Jérémie n'aurait jamais eu assez de larmes, pour déplorer la malheureuse situation d'une âme livrée à la tyrannie du démon. Cet ennemi de Dieu commence par s'emparer de cette âme comme un lion rugissant, et à se glorifier de sa victoire. Il établit son empire dans le lieu que le Seigneur avait destiné à son culte, dans un cœur consacré par la grâce sanctifiante, dans le sanctuaire où avait habité le Saint-Esprit. Il y érige l'étendard de la révolte contre Dieu, et il rassemble autour de ce signe d'horreur toutes les passions ; elles dominent sur toutes les puissances les plus nobles de l'âme, et sur les sens qui sont comme les dehors de la place. Ces

(1) *Aqu.* Ἐβρυχήσαντο οἱ πολέμιοι σοῦ ἐν μέσῳ τῆς συναγῆς σοῦ.

(2) iv. *Reg.* xxv. 8. 9. *et Jerem.* lii. 12. 13.

(3) *Isai.* xi. 12 ; xiii. 2 ; v. 26 ; xviii. 3 ; xxxiii. 23. - *Jerem.* vi. 1. *etc.*

(4) *Vide Muis, Rab. Salom. Vide August. hic.*

(5) *Rom.* xv.

7. Incenderunt igni sanctuarium tuum ; in terra polluerunt tabernaculum nominis tui.

8. Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra.

9. Signa nostra non vidimus ; jam non est propheta ; et nos non cognoscet amplius.

7. Ils ont mis le feu à votre sanctuaire ; ils ont souillé le tabernacle de votre nom, en le renversant par terre.

8. Ils ont conspiré tous ensemble, et dit au fond de leur cœur : Bannissons de la terre tous les jours de fête consacrés à Dieu.

9. Nous ne voyons plus nos signes ; il n'y a plus de prophète ; et nul ne nous reconnaîtra plus.

7. Miserunt ignem in sanctuaria tua, in terram *deturbantes* polluerunt tabernaculum nominis tui.

8. Dixerunt in corde suo : Depopulabimur eos pariter : incenderunt omnia tabernacula Dei in terra.

9. Signa nostra non videmus, non est ultra propheta, nec est nobiscum qui cognoscat usquequo.

COMMENTAIRE

ennemis victorieux ne connaissent et ne respectent aucune des traces de sainteté que Dieu avait imprimées dans l'homme, soit par le caractère du baptême, soit par le don de son corps et de son sang précieux, soit par les impressions de sa grâce. Les puissances de l'enfer, secondées par les passions, détruisent sans distinction tout ce qui servait à la défense et à l'ornement de l'intérieur. La cognée du bûcheron ne fait point autant de ravages dans un lieu planté d'arbres, que l'amorce du plaisir, la soif des richesses, le feu de l'ambition, les tempêtes de la jalousie et de la vengeance, la mollesse et l'intempérance, en font dans celui que l'amour de Dieu ne défend plus. Tout est renversé dans l'édifice spirituel, tout est en proie au ravage du démon, de la cupidité, du monde ; tout tombe, jusqu'à la foi même, sous les coups de ces tyrans. Terrible catastrophe dont nos yeux ne sont pas témoins, mais qui n'échappe point aux regards de l'Être éternel. Elle aura pour terme, un jour, le feu qui ne s'éteint point, le ver rongeur qui ne meurt point, les ténèbres extérieures qui ne se dissipent point ; les grincements de dents qui ne diminuent point ; les chaînes d'airain qui ne se brisent point.

℣. 7. Incenderunt igni sanctuarium tuum, in terra polluerunt tabernaculum. Quand l'amour de Dieu n'est plus dans un cœur, le feu de la cupidité y domine et détruit toutes les vertus, trop souvent même la foi. Hélas ! nous n'en voyons que trop d'exemples dans ce siècle d'incrédulité ; on a tâché, pendant un temps, d'allier le christianisme avec l'amour du monde, et l'Évangile avec les passions. Cet accord est impossible, et il en coûte toujours des soins et des travaux à ceux qui le tentent. Pour se délivrer de cette contrainte, on en est venu jusqu'à ébranler les fondements de la foi. On n'a pas entrepris d'abolir le culte public, de renverser les temples du Dieu vivant, de ravager le sanctuaire ; mais on a semé dans les discours et dans les livres toutes sortes de principes d'irréligion. Ceux qui se sont faits les apôtres de l'impiété étaient des hommes, ou corrompus dans leurs mœurs, ou remplis d'orgueil. Il y avait longtemps que leur cœur était vide de Dieu, que leur intérieur était livré à des passions qui réclamaient contre l'Évangile. Ce feu domestique n'a pu se contenir dans leur âme, il s'est répandu au dehors, et l'abus des talents secondant le désir de faire des prosélytes, ils ont en effet réussi à éteindre la foi dans ceux qui en avaient peu, ou qui ne cherchaient que des prétextes pour l'abandonner tout à fait.

℣. 8. Cognatio eorum simul. Il s'agit ici de tous ces peuples qui composaient l'armée des Chaldéens, des troupes mésopotamiennes, et de celles des peuples voisins des Juifs, des Iduméens, des Ammonites, des Philistins, qui, par une fureur brutale excitaient les Babyloniens à ruiner et à brûler le temple. On voit les paroles des Iduméens dans le psaume cxxxvi (1). *Exinanite, exinanite, usque ad fundamentum in ea.* Ces peuples impies et barbares en voulaient autant à la religion, qu'à la nation des Juifs. Quelques auteurs (2) traduisent : *Ils ont dit dans leurs cœurs : Nous les ravagerons ; ils ont brûlé toutes les synagogues du Seigneur dans le pays.* On prétend que, même avant la captivité de Babylone, il y avait dans les villes et dans les bourgades des lieux destinés à lire et à expliquer la loi. La Sunamite, hôtesse d'Élisée, avait coutume d'aller tous les jours de sabbat, et au premier du mois, entendre la loi dans la maison de ce prophète (3). Saint Jacques, dans les Actes, dit que Moïse avait établi, dès les temps anciens, des lecteurs dans les synagogues (4). Ézéchiel (5) dit qu'on s'assemblait chez lui pour entendre la loi ; il est clairement parlé du lieu d'assemblée ou de la synagogue dans Judith (6) ; Esther parle aussi de ces lieux de prières qui étaient dans Suse (7).

℣. 9. Signa nostra non vidimus. Comment pouvaient-ils dire qu'ils ne voyaient plus de pro-

(1) *Psal.* cxxxvi. 7.

(2) *Munst. Tir. Jun. et Tremel. Pisc. Geier.* - *Vide et Muis et Becan. annal.* v. *et N. T. p.* 241. - *Tolet in Joan.* xvi. - *Torniel. ad an. M.* 2594. *n.* 14. - נינם *nînâm,* peut dériver de ינה *ânâh,* détruire, ou de נין *nîn,* enfant, descendant.

(3) iv. *Reg.* iv. 23. Excurram usque ad hominem Dei et revertar. Qui ait illi : Quam ob causam vadis ad eum? hodie non sunt calendæ, neque sabbatum.

(4) *Act.* xv. 21. — (5) *Ezech.* xxxiii. 31.

(6) *Judith.* vi. 21. — (7) *Esth.* iv. 16.

10. Usquequo, Deus, improperabit inimicus? irritat adversarius nomen tuum in finem?

11. Ut quid avertis manum tuam, et dexteram tuam de medio sinu tuo in finem?

12. Deus autem rex noster ante sæcula, operatus est salutem in medio terræ.

10. Jusques à quand, ô Dieu, l'ennemi nous insultera-t-il? Notre adversaire continuera-t-il toujours à irriter votre saint nom?

11. Pourquoi retirez-vous votre main? et pourquoi ne faites-vous pas sortir votre droite de votre sein?

12. Cependant Dieu, qui est notre roi depuis tant de siècles, a opéré notre salut au milieu de la terre.

10. Usquequo, Deus. probris afficiet *te* adversarius, spernet inimicus nomen tuum in seculum?

11. Ut quid reducis manum tuam, et dexteram tuam? e medio sinus tui absume *eos*.

12. Deus autem rex meus ab initio, operatur salutes in medio terræ.

COMMENTAIRE

diges, et qu'il n'y avait plus de prophètes parmi eux? N'avaient-ils pas Daniel à Babylone, et Ézéchiel sur le fleuve Chobar? N'avaient-ils pas été témoins de la délivrance miraculeuse de Daniel et de ses compagnons de la fournaise ardente (1), de celle de Daniel de la fosse aux lions (2), et de la justification miraculeuse de Susanne (3)? Comptaient-ils pour rien ce qui était arrivé à Balthasar, cette main qui écrivait sur la muraille *Mané, Thécel, Pharès* (4)? Enfin l'histoire de Tobie, qui vivait à Ninive, leur était-elle inconnue? Mais on peut répondre : 1° Que souvent, dans l'impatience, on profère des plaintes irréfléchies, et qu'on ne parle pas selon l'exacte vérité. 2° Que, quoique Daniel fut à Babylone, il y prophétisa peu. Les principales de ses prophéties lui furent révélées à Suse (5). Ézéchiel était bien loin de là dans la haute Mésopotamie. Les captifs auraient voulu trouver à Babylone, ce grand nombre de prophètes qu'ils voyaient autrefois à Jérusalem, leur annonçant chaque jour le commencement ou la fin de leurs maux, les exhortant ou les consolant dans leurs disgrâces. Ils auraient voulu de ces coups d'éclat, comme on en avait vu dans l'Égypte et dans le désert; mais ils n'en trouvaient pas à Babylone. Daniel n'était point un prophète populaire, qu'on allât consulter comme les autres prophètes de la Judée. 3° Enfin ils auraient voulu cette foule de charlatans et de faux prophètes qui les amusaient dans leur pays. Ceux qui parlaient à Babylone, à Suse, ou sur le Chobar, étaient trop sérieux et trop véridiques pour eux.

Dans le sens spirituel, une âme qui n'entend plus Dieu au-dedans d'elle-même, et qui n'a plus de conducteur dans les routes de la vertu, est comme abandonnée et court de très grands dangers pour son salut. Il y a, dans les hommes fervents, un goût de piété permanent et habituel, qui est comme un signe continuel de la protection divine. C'est ce qu'il faut conserver avec soin, et recouvrer promptement, quand on l'a perdu. Il est impossible que ce goût de piété subsiste sans l'oraison et sans l'exercice de la présence de Dieu; mais il n'est guère possible, non plus, que l'assiduité à l'oraison et l'habitude de la présence de Dieu se maintiennent sans le goût de piété; ces choses sont réciproques, et c'est la grâce qui les donne, en sorte que, sous sa direction, le goût de la piété commence par appliquer l'âme à l'oraison, et que l'oraison augmente, nourrit et perfectionne le goût de la piété.

Les conducteurs qu'on peut comparer aux prophètes, dont la disette alarmait le peuple de Dieu, sont d'une très grande utilité dans la vie spirituelle; mais ils ne sont pas aussi nécessaires que l'esprit et le goût de piété. Si Israël avait été constant dans le service de Dieu, il n'aurait pas eu besoin de cette longue succession de prophètes que Dieu lui envoya. Quand une âme, qui a le goût de la piété, manque de guides, c'est-à-dire de directeurs éclairés qui prennent à tâche de la bien conduire, Dieu supplée à ce défaut, soit par les lumières intérieures, soit par la lecture des livres saints. Il suffit alors d'être dans la disposition d'écouter ceux qu'il lui plaira d'envoyer; il faut exposer ses besoins à Dieu, et ne pas craindre qu'il en vienne jusqu'à *ne nous pas connaître,* comme Israël le craignait durant sa captivité.

℣. 10. USQUEQUO IRRITAT ADVERSARIUS NOMEN TUUM IN FINEM? Mes propres maux, ô mon Dieu, me sont moins sensibles, que les injures et les blasphèmes que nos ennemis vomissent contre vous. Jusqu'à quand les souffrirez-vous? Votre main ne s'armera-t-elle jamais pour les réprimer?

℣. 11. DEXTERAM TUAM DE MEDIO SINU TUO IN FINEM? Dieu est considéré comme un homme qui ne daigne pas tirer sa main de son sein, pour aider son voisin (6). Dégagez vos mains, armez-vous de zèle, et prenez la défense de votre peuple. Ou selon d'autres (7) : D'où vient que vous retirez votre main de votre sein, et que vous ne continuez plus à répandre sur nous, comme autrefois, vos faveurs et vos grâces.

℣. 12. OPERATUS EST SALUTEM IN MEDIO TERRÆ. Les pères (8) l'entendent ordinairement de la

(1) *Dan.* III. 20. 21. 49.
(2) *Dan.* XIV. 30. 31.
(3) *Dan.* XIII. 60. 61.
(4) *Dan.* V. 5. 6. — (5) *Dan.* VIII. IX. X. XI.
(6) *Drus. Muis. Genebr. Flamin.*
(7) *Euseb. Athan. Theodoret. Euthym. Heracleot. Geier.*
(8) *Hieron. hic, et in Ezech* V. 5. - *Hilar. in Psal.* CXXXIV. 9.

13. Tu confirmasti in virtute tua mare ; contribulasti capita draconum in aquis.

14. Tu confregisti capita draconis ; dedisti eum escam populis Æthiopum.

15. Tu dirupisti fontes et torrentes ; ut siccasti fluvios Ethan.

13. C'est vous qui avez affermi la mer par votre puissance ; vous avez brisé les têtes des dragons, dans le fond des eaux.

14. C'est vous qui avez écrasé les têtes du grand dragon ; vous l'avez donné pour nourriture aux peuples d'Éthiopie.

15. Vous avez fait sortir des fontaines et des torrents du sein de la pierre ; vous avez séché les grands fleuves.

13. Tu confregisti fortitudine tua mare, confregisti capita cetorum in aquis.

14. Tu contrivisti capita Leviathan, dedisti eum escam populo deserta *incolenti.*

15. Tu excidisti fontem et torrentem : tu siccasti fluvios fortes.

COMMENTAIRE

rédemption du genre humain, opérée par Jésus-Christ, notre Dieu et notre roi, à Jérusalem, au milieu de la Judée et même au centre de tout le monde, suivant plusieurs interprètes. Mais au milieu de nos disgrâces et des maux dont nous sommes accablés, ce qui nous console et nous soutient, c'est que notre roi, notre Dieu, notre rédempteur, notre Messie, doit un jour racheter tout le genre humain au milieu du monde, dans la Judée, à la vue de tous les peuples. Il est indubitable que les anciens Juifs et les auteurs chrétiens ont cru que Jérusalem était réellement au centre du monde. Josèphe (1) dit qu'elle est comme le nombril du pays. Ézéchiel lui donne le même nom (2). Ailleurs (3) il dit que Jérusalem est bâtie au milieu des nations. *Ista est Jerusalem, in medio gentium posui eam et in circuitu ejus terras.* Les rabbins et saint Jérôme ont pris ces manières de parler à la rigueur. Kim'hi sur le psaume LXXXVI, 3, dit que la terre est divisée en sept climats, et que Jérusalem tient le milieu de tout cet espace, au centre de la terre habitée, etc. Rêveries. La terre étant un globe, le milieu est partout.

℣. 13. TU CONFIRMASTI IN VIRTUTE TUA MARE. Vous avez ouvert les eaux de la mer Rouge, pour donner passage à votre peuple, et vous les avez suspendues, comme si elles eussent été glacées et solides. Vous avez brisé la tête des généraux égyptiens sous les flots de cette mer, qui les engloutit. C'est ainsi que l'entendent presque tous les commentateurs (4). On peut aussi, ce semble, l'expliquer comme un effet général de la puissance de Dieu : Vous écartez, ou, *Vous faites bouillonner la mer dans votre force et vous brisez la tête des grands poissons dans les eaux.* Asaph rapporte ici différentes preuves du souverain pouvoir de Dieu sur les créatures, pour l'engager à secourir son peuple. Isaïe (5) met au nombre des preuves de la toute-puissance du Seigneur, qu'il tue les grands poissons dans la mer. Mais, dans les endroits qu'on cite, il parle du roi d'Égypte sous le nom d'un grand poisson ou d'un crocodile ; ainsi cette explication revient à la première qu'on a donnée.

℣. 14. TU CONFREGISTI CAPITA DRACONIS ; DEDISTI EUM ESCAM POPULIS ÆTHIOPUM. Il continue dans son allégorie d'un grand poisson tué dans la mer, et amené au bord par la puissance du Créateur, pour servir de nourriture aux peuples qui demeurent sur les côtes. Les Ichtyophages, qui habitaient sur le bord occidental de la mer Rouge, ne se nourrissaient que du poisson que leur apportait le flux de la mer (6) L'armée du Pharaon ayant été noyée dans la mer, fut rejetée sur les côtes, partie sur le bord oriental, où étaient les Israélites et partie sur le bord occidental, où les Ichtyophages les dépouillèrent. Quelques auteurs (7) veulent même qu'ils se soient nourris de leur chair; mais on ne dit pas que ces peuplades eussent aimé cette nourriture. Les Éthiopiens, quoiqu'on puisse dire, au moins ceux qu'on accuse de manger de la chair humaine, demeuraient trop loin de là, puisqu'ils appartenaient aux tribus sauvages du milieu l'Afrique. L'hébreu porte : *Vous avez brisé la tête du Léviathan, vous l'avez donné à manger à ce peuple des Tsiim* (8). On a montré sur Job et ailleurs, que Léviathan signifie un crocodile (9) et que les écrivains sacrés désignent quelquefois sous ce nom emprunté, le roi d'Égypte. Les *Tsiim,* signifient proprement des peuples du désert.

℣. 15. TU DIRUPISTI FONTES ET TORRENTES, TU SICCASTI FLUVIOS ETHAN. Vous avez frappé les rochers dans le désert (10) par la main de Moïse votre serviteur et vous en avez fait sortir des sources si abondantes, qu'elles formaient des

---

(1) *Joseph. de bello. l.* II. *c.* 2. *in lat.* Κεφ. Δ. *in græco,* Μεσαιτάτη δὲ αὐτῆς πόλις τὰ Ἱεροσόλυμα κεῖται, παρὸ καὶ τίνες οὐκ ἀσκόπως ὀμφαλὸν τὸ ἄστυ τῆς χώρας ἐκάλεσαν.

(2) *Ezech.* XXXVIII. 12. Super populum qui possidere cœpit et esse habitator umbilici terræ.

(3) *Ezech.* V. 5.

(4) *Euseb. Athan. Chald. Rabb. Genèb. Muis. alii passim.*

(5) *Isai.* XXVII. 1 ; LI. 9. *Vide si lubet Job.* XL. 20.

(6) *Diodor. Sicul. l.* III. *pag.* 106. 107. *seu* 152. *et* 153.

(7) *Ferrand. hic.* — (8) *Vide Psalm.* LXXI. 9.

(9) *Job.* III. 8 ; XL. 20. - *Isai.* XXVII. 1.

(10) *Exod.* XVII. 7. *et Num.* XX. 8.

16. Tuus est dies, et tua est nox: tu fabricatus es auroram et solem.

17. Tu fecisti omnes terminos terræ; æstatem et ver tu plasmasti ea.

18. Memor esto hujus, inimicus improperavit Domino, et populus insipiens incitavit nomen tuum.

19. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi, et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem.

16. Le jour vous appartient, et la nuit est à vous ; c'est vous qui avez créé l'aurore et le soleil.

17. Vous avez formé toute l'étendue de la terre ; vous avez créé l'été et le printemps.

18. Souvenez-vous de ceci : que l'ennemi a outragé le Seigneur, et qu'un peuple extravagant a irrité votre nom.

19. Ne livrez pas à ces bêtes, les âmes ; et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres.

16. Tuus est dies, etiam tua est nox, tu præparasti lumen et solem.

17. Tu statuisti omnes terminos terræ : æstatem et hyemem tu plasmasti.

18. Memento hujus, *quod* inimicus probris affecit Dominum, et *quod* populus stultus sprevit nomen tuum.

19. Ne tradas congregationi *inimicorum* animam turturis tuæ : congregationis pauperum tuorum ne obliviscaris in æternum.

COMMENTAIRE

torrents capables de désaltérer un peuple innombrable, dans un lieu sec et brûlé du soleil, et cela pendant plusieurs années et en divers endroits. Vous avez de plus desséché les torrents d'Arnon et de Jabok, et le fleuve du Jourdain. La division des eaux du Jourdain par Josué, est connue par l'histoire (1), mais celles des torrents d'Arnon, n'est pas si certaine ; elle est pourtant insinuée dans le texte de la Vulgate au livre des Nombres (2) : *Comme il a fait à la mer Rouge, il fera au torrent d'Arnon.* Habacuc (3) parle aussi au pluriel des fleuves, que le Seigneur a desséchés. Le chaldéen marque expressément les eaux, rivières ou torrents, en cet endroit, et il est suivi par quelques interprètes (4) ; mais ces autorités ne peuvent pas rendre cet événement certain. Quelques auteurs entendent par les fleuves d'*Éthan*, la mer Rouge, voisine du désert d'*Éthan*, ou *Etham* (5), ou certains ruisseaux au voisinage de Jérusalem, dans un lieu délicieux, où Salomon fit dans la suite sa maison de campagne, et où il allait passer une partie des beaux jours d'été. Josèphe nous apprend que cet endroit s'appelait Éthan (6), et saint Isidore de Péluse (7) veut que ce soit celui dont le Seigneur dessécha les fleuves. Mais il est plus naturel de prendre le nom *Éthan*, dans un sens générique, pour rapide, rude, fort. On l'emploie en parlant d'un rocher escarpé (8), d'un torrent rapide (9), des os robustes et forts (10), d'un chemin raboteux (11), d'une mer dans sa force, etc. (12). Ici il peut marquer simplement le Jourdain. En poésie, on met souvent le pluriel pour le singulier.

℣. 16. Tu fabricatus es auroram et solem. Plusieurs exemplaires des Septante (13) et plusieurs anciens psautiers latins (14), le chaldéen et la huitième colonne dans les Hexaples, lisent : Vous êtes le créateur *du soleil et de la lune.* Saint Jérôme, Aquila et Théodotion (15) : *Vous avez créé le corps lumineux et le soleil ;* ce qui revient au même, ce corps lumineux ne pouvant s'entendre en cet endroit que de la lune.

℣. 17. Æstatem et ver tu plasmasti ea. Les Hébreux n'avaient que l'hiver et l'été, comme on l'a montré sur la Genèse (16). Les Juifs modernes comptent jusqu'à six saisons de l'année (17). 1° Le temps des semailles, qui répond aux lunes de septembre et d'octobre. 2° L'hiver, qui comprend novembre et décembre. 3° Janvier et février, qu'ils appellent *qor*, le froid. 4° Le temps de la moisson, qui sont les mois de mars et d'avril. 5° L'été : mai et juin. 6° Les grandes chaleurs : juillet et août. Théodoret remarque fort bien ici, que, sous le nom de l'hiver et de l'été, Asaph a voulu désigner toutes les saisons.

℣. 18. Memor esto hujus. Ces paroles, *souvenez-vous de ceci,* peuvent recevoir divers sens. Par exemple, souvenez-vous, Seigneur, de tout ce que je viens de vous exposer, que vous êtes le créateur, le protecteur, le libérateur de votre peuple. N'oubliez point que nous sommes à vous, et que votre honneur est intéressé à nous secourir. Autrement : Souvenez-vous de ce que je viens de vous dire, ô mon Dieu, rappelez dans votre mémoire les outrages et les insultes que vos ennemis et les nôtres ont fait à votre nom.

℣. 19. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi. Ne livrez point à ces nations barbares, à ces

(1) *Josue* III. 15. 16.
(2) *Num.* XXI. 13. 14. 15.
(3) *Habac.* III. 9. — (4) *Ainsv. Hamm. Bossuet.*
(5) *Exod.* XIII. 20. - *Num.* XXXIII. 6.
(6) *Joseph. Antiq. l.* VIII. *c.* 2. *p.* 272. Ἔν δὲ χώριον ἀπὸ δύο γοίνων Ἱεροσολύμων, ὁ καλεῖται μὲν Ἔτταν, παραδείσοις δὲ, καὶ ναμάτων ἐπερρόαις ἐπιτερπὲς ὄμοῦ, καὶ πλούσιον.
(7) *Isidor. Pelus. l.* II. *epist.* LXVI.
(8) *Num.* XXIV. 21.
(9) *Deut.* XXI. 4. *et Amos.* V. 24.
(10) *Job.* XXXIII. 19.
(11) *Prov.* XIII. 15.
(12) *Exod.* XIV. 27.
(13) *Sept. Edit. Rom.* Σὺ κατηρτίσω ἥλιον, καὶ σελήνην. *Ita Arab. Æthiop. Apollinar.*
(14) *Aqu.* Φωστῆρα καὶ ἥλιον.
(15) *Aug. Cassiod. Psalt. Rom. Gall. German. Mediol.*
(16) *Genes.* VIII. 22.
(17) Voyez Genebr. sur cet endroit.

20. Respice in testamentum tuum, quia repleti sunt qui obscurati sunt terræ domibus iniquitatum.

21. Ne avertatur humilis factus confusus ; pauper et inops laudabunt nomen tuum.

20. Jetez les yeux sur votre alliance, parce que les hommes les plus méprisables de la terre se sont enrichis de toutes les maisons dont ils se sont emparés injustement.

21. Que celui qui est dans l'humiliation ne soit pas renvoyé couvert de confusion ; le pauvre et celui qui est sans secours loueront votre nom.

20. Respice ad pactum *tuum* : quia repleta sunt loca tenebrosa terræ habitationibus iniquitatis.

21. Ne redeat attritus affectus pudore : *sed* pauper et mendicus laudent nomen tuum.

COMMENTAIRE

peuples brutaux et inhumains, ceux qui vous connaissent, qui vous louent ; en un mot, ne permettez point que les Chaldéens, plus féroces et plus violents que des animaux sauvages, écrasent plus longtemps vos serviteurs et vos enfants. L'hébreu autrement : *Ne donnez point à la bête féroce l'âme de votre tourterelle.* Ne livrez point votre peuple faible, pauvre, gémissant, *votre tourterelle,* à la fureur des Chaldéens. חיה *'haiâh* signifie *bête* et *assemblée.* Les Septante (1) et les anciens interprètes grecs, saint Jérôme et apparemment le chaldéen ont lu *Thôdéka,* au lieu de *Thoréka.*

℣. 20. Respice in testamentum tuum... Ces hommes méprisables sont, ou les Chaldéens, ou les Iduméens, les Samaritains et les autres peuples qui étaient demeurés dans la Palestine, et qui s'étaient mis en possession des biens, des villes et des maisons des Hébreux pendant leur captivité. Symmaque (2) : *Parce que les lieux les plus secrets de la terre, sont remplis des fruits d'iniquité.* Les trésors des Babyloniens ne sont remplis que de biens injustement acquis.

De quelque manière qu'on interprète ce verset, il s'ensuit deux choses ; la première, que le *testament de Dieu* est ce qui nous console, nous rassure, nous donne la confiance de solliciter le secours de ses grâces. Sous la loi, le testament fut l'alliance que Dieu avait contractée avec son peuple et qui fut expliquée par Moïse. Sous l'Évangile, c'est l'adoption divine méritée par Jésus-Christ et accordée à tous ceux qui entrent dans l'Église : adoption à laquelle la mort, dans la justice, met le dernier sceau.

La seconde chose indiquée dans ce verset, est que ceux qui perdent de vue le testament, vivent dans les ténèbres et se *remplissent* d'iniquité. Ils ont beau être comblés d'avantages temporels, leur sort est des plus funestes. Le Sage, parlant de la femme qui s'écarte de ses devoirs, dit qu'elle *a oublié l'alliance de son Dieu et que sa maison tend à la mort* (3), c'est-à-dire, que ses affections et ses œuvres la perdront.

Saint Augustin a une pensée profonde sur ce verset : Ceux, dit-il, qui sont aveuglés de la terre (ou de la poussière qui s'élève de leurs maisons d'iniquité, c'est-à-dire, de leurs cœurs immondes et impurs), ne sont plus remplis que de la terre, ils ne pensent plus qu'à la terre, ils abandonnent le testament de Dieu ; ils sont exclus de son alliance. C'est pourquoi le prophète demande au Seigneur d'*avoir égard à son testament,* de ne pas permettre que la poussière des désirs terrestres offusque l'âme de ses enfants. Cette explication est pleine de sentiment et d'instruction. Ah ! demandons tous à Dieu qu'il ne laisse pas nos yeux dans l'obscurité par rapport à la connaissance des vrais biens ; demandons qu'il ne s'élève pas de nos cœurs ce tourbillon funeste de poussière qui nous déroberait la vue de notre éternel bonheur.

℣. 21. Ne avertatur humilis factus confusus. Ne leur refusez point votre assistance ; ne chargez point de confusion, par un refus, le pauvre qui s'adresse à vous.

Écoutons encore ici saint Augustin : Voyez, mes frères, dit-il, combien la pauvreté est précieuse. Voyez les pauvres admis aux faveurs de Dieu. Mais qui sont les pauvres dont parle le prophète ? ce sont les humbles, les cœurs remplis de la crainte de Dieu, les âmes touchées de leurs péchés et convaincues de leur misère. Voilà ceux qui louent le nom du Seigneur ; ils ne désirent que les promesses portées dans son testament ; ils ne sont ni touchés des biens temporels, ni fiers de leurs propres mérites. Comment pourraient-ils éprouver de la confusion en présence du Seigneur ?

Quand on pense à cette expression : *Que celui qui est devenu humble, ne soit point confus,* on sent le travail qu'il en coûte pour mériter le titre d'*homme devenu humble.* Ce n'est point la nature qui donne ce titre ; c'est la grâce soutenue d'une oraison fréquente : il est ordinaire et très facile de demander l'humilité, mais très rare de l'obte-

(1) Les Septante : Μὴ παραδῶς τοῖς θηρίοις ψυχὴν ἐξομολογουμένην σοί. Ils ont lu, תורך au lieu de תורך. *Hieron.* Ne tradas bestiis animam eruditam in lege tua.

(2) *Sym.* Ὅτι ἐμπλήθησαν ἐσκοτισμένα γῆς ὠραιοτήτων ἀδικίας.

(3) *Prov.* III. 18.

22. Exurge, Deus, judica causam tuam ; memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt tota die.

22. Levez-vous, ô Dieu ; jugez votre cause ; souvenez-vous des reproches injurieux qu'on vous fait, de ces reproches que l'insensé vous fait tout le jour.

22. Surge, Deus, discepta causam tuam : memento probri tui *quo afficeris* a stulto omni die.

COMMENTAIRE

nir, si l'on n'est homme d'oraison. Ce n'est que dans l'oraison que l'homme connaît sa misère, ce n'est que dans l'oraison qu'il apprend à estimer les humiliations si authentiquement consacrées par l'exemple de Jésus-Christ ; ce n'est que dans l'oraison, que la vue des perfections ineffables de Dieu établit la créature dans son néant. Or, quand elle est concentrée dans cet abîme de son rien comparé avec le tout de Dieu, c'est alors que la vraie humilité commence et que l'homme peut espérer qu'il ne sera point confondu en la présence de Dieu. Car il est écrit que le Seigneur regardera avec complaisance celui qui est humble, contrit de cœur et pénétré de la crainte de ses jugements (1).

℣. 22. Judica causam tuam. Votre honneur est intéressé à défendre votre peuple, et à venger les outrages et les blasphèmes que vos ennemis profèrent contre vous. Saint Augustin lisait : *Jugez ma cause.* Apollinaire : *Jugez notre cause.* Symmaque (2) : *Comballez votre combat*, prenez votre propre défense.

Ce mot du prophète, *jugez, Seigneur, votre cause,* est une expression dont se servent souvent les auteurs sacrés, pour annoncer aux hommes le jugement de Dieu et pour leur apprendre à le redouter. Tout ce qui se passe sur la terre, est la *cause de Dieu ;* parce que le bon ou le mauvais usage de la liberté honore ou blesse la majesté divine, qui ne peut être indifférente à la fidélité, ou aux écarts des hommes. Quand les prophètes disent : *Seigneur, jugez votre cause,* ils témoignent le zèle dont ils sont animés pour la gloire de ce souverain être. Ils savent que ce jugement arrivera, mais il leur tarde en quelque sorte d'en voir l'accomplissement.

Il y a deux choses qui doivent nous toucher, si nous avons de la foi ; la première, est que toutes nos actions sont la *cause de Dieu ;* la seconde, que cette cause sera jugée un jour. Saint Augustin faisait, sur ce second article, un raisonnement fort court et fort concluant contre ceux qui doutent du jugement de Dieu, ou qui ne font rien pour en prévenir les suites. Tout ce que Dieu avait prédit, a été accompli ; il a prédit son jugement futur, il s'accomplira donc aussi très exactement. La première proposition est prouvée très au long par le saint docteur ; il rassemble les oracles touchant la venue du Messie, ses qualités, ses travaux, sa résurrection ; touchant la vocation des gentils, la réprobation des Juifs, l'établissement de l'Église, la destruction de l'idolâtrie, etc. Si toutes ces prédictions ont eu leur effet, douterons-nous que celle du jugement de Dieu ne doive l'avoir un jour ? Mais, continue le même saint, le démon en use encore par rapport à nous, comme il en usa à l'égard d'Adam. Dieu avait dit à ce chef du genre humain, qu'il mourrait, s'il mangeait du fruit de l'arbre de vie ; et le serpent dit au contraire : *Vous ne mourrez point.* Qu'est-il arrivé ? tout le monde le sait. La mort a suivi la transgression du précepte. Le démon nous dit de même, de ne point redouter le jugement futur, et il vient à bout de nous persuader qu'il n'aura pas lieu ; il nous dit que personne n'est revenu de cette région des morts ; qu'on n'a jamais vu Dieu exerçant cette rigoureuse justice : artifice grossier du prince des ténèbres ; il n'attaque pas la prédiction, elle est évidente ; il jette des nuages sur l'événement ; mais il n'attaquait pas non plus la menace faite à notre premier père, il n'eût pas réussi à vouloir persuader que Dieu n'avait pas dit ce qu'en effet il avait dit : sa ressource fut de répandre des doutes sur l'événement, ou plutôt de le nier tout à fait, et il séduisit Adam par Ève. Il en sera de même du jugement de Dieu : ceux qui le voient prédit si clairement et si souvent dans les livres saints, mais qui ne croient pas que l'accomplissement doive suivre la prédiction, seront trompés comme le furent nos premiers parents, et il ne sera plus temps de remédier aux suites funestes de leur incrédulité. Cette instruction de saint Augustin a tous les caractères d'une démonstration. Il n'y a rien de prédit plus souvent et plus clairement que le jugement de Dieu, que le compte qu'il nous demandera de nos actions. Les impies eux-mêmes ne disputent point contre le sens et l'énergie des textes où cette prédiction est contenue. Ils inventent plutôt des systèmes contre l'immortalité de l'âme et contre l'éternité ; mais la prédiction renferme aussi ces deux points. Il ne leur reste donc plus qu'à infirmer la vérité et l'autorité des livres saints, qu'à les accuser tous de supposition, qu'à les traiter tous de fables ; mais on sait à quelles absurdités ils se livrent, pour soutenir leurs prétentions, et c'est dans cette

(1) *Isai.* LXVI. 2.

(2) *Sym.* Προμάχησον τῆς μαχῆς σοῦ.

23. Ne obliviscaris voces inimicorum tuorum : superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.

23. N'oubliez pas ce que disent vos ennemis ; l'orgueil de ceux qui vous haïssent augmente toujours.

23. Ne obliviscaris vocis hostium tuorum, *neque* sonitus insurgentium in te : *nam* ascendit semper.

COMMENTAIRE

controverse surtout que triomphe la doctrine du christianisme.

A l'heure connue de Dieu seul, le Tout-Puissant se lèvera et vengera sa cause.

℣. 23. NE OBLIVISCARIS VOCES INIMICORUM TUORUM. Les Septante de Complute (1) : *N'oubliez point la voix de vos serviteurs.* Ceux de l'édition romaine (2), saint Augustin et le psautier de Saint-Germain : *N'oubliez point la voix de ceux qui vous prient.* D'autres (3): *La voix de ceux qui vous cherchent.* Mais l'hébreu, Symmaque (4), le chaldéen, le syriaque lisent : *La voix de vos ennemis.*

Il ne faut qu'un coup d'œil sur l'état du monde, pour reconnaître que l'orgueil et la hardiesse de ceux qui s'élèvent contre Dieu, croissent toujours. L'impiété n'a pas de bornes dans ses fureurs. Il semble que l'homme, dont les affections se ralentissent peu à peu dans tous les autres objets, soit comme infini dans ses révoltes contre Dieu et contre son culte. Il n'y a point de systèmes qu'on n'ait inventés, point de raisonnements qu'on n'ait hasardés, pour détruire la religion de Jésus-Christ. Elle subsistera néanmoins, selon ses promesses, jusqu'au moment où Dieu jugera pleinement sa cause. En attendant, soyons fermes sur ce principe que l'Apôtre recommandait à son disciple : *O Timothée, conservez le dépôt, fuyez toutes les nouveautés profanes, et toutes les contradictions que renferme une fausse science* (5).

SUPERBIA EORUM QUI TE ODERUNT, ASCENDIT SEMPER. Les Chaldéens deviennent tous les jours plus insolents contre vous, ô mon Dieu, et plus fiers, plus cruels envers nous. Symmaque (6) : *Jusqu'à quand* ce bruit *s'élèvera-t-il sans cesse ?*

---

(1) Μὴ ἐπιλάθῃ τῆς φωνῆς τῶν οἰκετῶν σοῦ.
(2) Μὴ ἐπιλάθῃ τῆς φωνῆς τῶν ἱκετῶν σοῦ *Psalt. Medio'.* supplicum tuorum.
(3) *Psalt. Rom. et Carnu'.*
(4) *Sym.* Η"χοῦ τῶν ἀντεστηκότων σοί.
(5) I. *Timo.* VI. 20.
(6) *Sym.* Μέχρις οὗ ἀναβαίνοντος ἀδιαλείπτως.

PSAUME LXXIV

Les justes loueront le Seigneur. Dieu jugera les superbes. Il leur fera boire jusqu'aux lies du calice de sa colère. Il brisera leur orgueil.

1. In finem, ne corrumpas, Psalmus cantici Asaph.

1. Pour la fin : Ne détruisez pas; psaume et cantique à Asaph.

PSALMUS LXXV. — 1. Victori, ne disperdas : psalmus ipsi Asaph *et* canticum.

ARGUMENT

IN FINEM, NE DISPERDAS, PSALMUS CANTICI ASAPH. Symmaque (1) : *Cantique de victoire composé par Asaph, sur l'immortalité.* Ces derniers termes ont fait dire à quelques auteurs (2), que ce cantique regardait la résurrection et l'immortalité qui nous est promise dans l'autre vie ; ou le jugement universel (3). Le chaldéen le rapporte à cette circonstance du règne de David, où ce prince, voyant son peuple attaqué de la peste, pria le Seigneur de l'épargner, et de ne pas le perdre (4), *ne disperdas.* D'autres (5) veulent que le psalmiste fasse allusion à ce que dit David, lorsqu'étant entré pendant la nuit dans la tente de Saül, et l'ayant trouvé endormi, il dit à Abisaï (6) : *Gardez-vous bien de le tuer, car qui mettra la main sur l'oint du Seigneur et sera innocent ?* En un mot, chacun devine en sa manière. Aben Ezra soutient que *ne perdez point,* est le commencement d'une chanson, sur l'air de laquelle on chantait ce psaume, et c'est le sentiment universellement adopté aujourd'hui. Génébrard conjecture que les termes qu'on lit à la tête des psaumes, et qui causent tant d'embarras aux interprètes, étaient dans l'ancienne musique du temple, ce que sont les antiennes dans notre chant ecclésiastique ; ils n'ont aucune signification distincte et particulière ; ils ne servaient qu'à montrer quel était le chant du psaume. On peut voir ce qui a été dit sur le titre du psaume LVI. Bède et quelques commentateurs le rapportent à la défaite de Sennachérib ; mais Théodoret, Théodore d'Héraclée et les commentateurs modernes (7), croient qu'il fut composé durant la captivité de Babylone, et qu'Asaph y représente le peuple, demandant à Dieu la liberté, et promettant des actions de grâces après son retour dans la terre d'Israël ; le Seigneur parle ensuite et promet de tirer une vengeance éclatante de ses ennemis. On peut fort bien joindre ce psaume au précédent, il est du même temps et regarde le même sujet.

2. Confitebimur tibi, Deus, confitebimur, et invocabimus nomen tuum ; narrabimus mirabilia tua.

2. Nous vous louerons, ô Dieu ; nous vous louerons, et nous invoquerons votre nom ; nous raconterons vos merveilles.

2. Celebrabimus te, Deus, celebrabimus : etenim propinquum *est* nomen tuum : *liberati a te* narrabunt mirabilia tua.

COMMENTAIRE

℣. 2. CONFITEBIMUR TIBI, DEUS. Après que vous aurez exaucé nos prières, et mis fin à notre captivité, nous vous chanterons des cantiques de louanges, et nous vous donnerons des marques de notre reconnaissance sincère et de notre joie. Ce sera alors que nous invoquerons votre nom, que nous prendrons hautement la qualité de peuple du Seigneur (8), et que, racontant vos anciennes merveilles, nous y joindrons le récit de vos nouvelles miséricordes. On peut paraphraser l'hébreu de cette manière : Nous vous célébrerons, ô mon Dieu, et nous vous louerons, lorsque vous vous serez rapproché de nous, et que nous serons assurés de vos bonnes grâces ; alors votre peuple publiera hautement vos merveilles.

NARRABIMUS MIRABILIA TUA. Il y a, selon la force même de la lettre, comme trois degrés dans la prière du psalmiste, *confession, invocation,*

---

(1) *Sym.* Ἐπινίκιο; περὶ ἀφθαρσίας, ψαλμος Ἀσάφ.
(2) *Eusebius.*
(3) *Athan. Euthym.*
(4) II. *Reg.* XXIV. 17. Ego sum qui peccavi ; isti qui oves sunt qui fecerunt ? etc.
(5) *Hieron. hic.*
(6) I. *Reg.* XXVI. 9.
(7) *Muis, Ferrand. alii.*
(8) *Theodoret.* Τὸ γὰρ ἐπικαλεσόμεθά τὸ ὄνομα σοῦ, τοῦτο θηλοῖ ὅτι πάλιν τῷ σῷ ὀνόματι προσαγορευθήσομεθα, καὶ λαὸς χρηματίσομεν σός.

3. Cum accepero tempus, ego justitias judicabo.
4. Liquefacta est terra et omnes qui habitant in ea ; ego confirmavi columnas ejus.
5. Dixi iniquis : Nolite inique agere; et delinquentibus : Nolite exaltare cornu.
6. Nolite extollere in altum cornu vestrum ; nolite loqui adversus Deum iniquitatem.

3. Lorsque j'aurai pris mon temps, je jugerai, et rendrai justice.
4. La terre s'est comme fondue avec tous ses habitants, mais j'ai affermi ses colonnes.
5. J'ai dit aux méchants : Ne commettez plus d'iniquité ; et aux pécheurs: Cessez de vous élever avec orgueil ;
6. Cessez d'élever vos têtes avec insolence ; cessez de parler contre Dieu, et de proférer des blasphèmes ;

3. Quum accepero statutum tempus, ego recte judicabo.
4. Liquefiebant terra et habitatores ejus : ego *vero* stabiliam columnas ejus. Selah.
5. Dixi insanis : Ne insaniatis : et impiis : Ne exaltetis cornu.
6. Ne extollatis in excelsum cornu vestrum, *neque* loquamini collo pingui :

COMMENTAIRE

publication des merveilles de Dieu. La *confession* doit regarder les péchés, et c'est une préparation essentielle à la prière pour qu'elle soit agréable à Dieu. *Pourquoi entreprends-tu de me louer?* dit Dieu par son prophète au pécheur. Aussi l'Église répète-t-elle souvent la confession des péchés dans ses offices et dans sa liturgie. Après la *confession,* on invoque le nom de Dieu, on implore le secours de sa grâce, on reconnaît que, sans lui, toute œuvre surnaturelle et méritoire est impossible. Enfin, on s'occupe des *merveilles* de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté. Telle est la marche, tel est l'ordre de toute oraison faite avec foi et avec méthode.

℣. 3. Cum accepero tempus, ego justitias judicabo. C'est la réponse du Seigneur à la longue prière qu'Asaph lui a faite dans le psaume précédent, et dont le premier verset de celui-ci n'est que la conclusion. Oui, je vengerai mon honneur outragé par les Chaldéens ; je n'ai point oublié leur insolence, leur cruauté envers mon peuple, et leurs blasphèmes contre moi. Lorsque le temps sera venu, et qu'ils auront mis le comble à leurs crimes, je les frapperai dans ma vengeance, et je leur rendrai selon leurs œuvres (1). Dieu est le maître des temps et des circonstances ; s'il use d'indulgence et de patience envers le pécheur, s'il paraît oublier ses crimes et les dissimuler, c'est alors qu'il est plus résolu d'exercer ses jugements dans toute leur rigueur. Malheur à ceux dont Dieu se réserve le châtiment dans l'éternité ! Ici, il semble dire : J'attends pour châtier Babylone, que mon peuple en soit sorti (2).

℣. 4. Ego confirmavi columnas ejus. C'est moi qui ébranle, et qui affermis la terre. Je fais fondre les montagnes et je les fortifie. Si la Judée a été désolée, et si je lui ai fait ressentir la pesanteur de ma main, je puis la rétablir, et la rendre plus florissante que jamais. J'ai abattu des rois superbes et impies, j'en établirai d'autres plus religieux et plus sages. Autrement : Lorsque je paraîtrai pour juger le monde, toute la terre se fondra en ma présence, comme la cire se fond au feu (3), et quand je voudrai, je l'affermirai et la soutiendrai. La vie et la mort, l'élévation ou la dégradation des potentats, sont entre mes mains. Je fonde et je détruis les empires ; je les donne et je les ôte lorsqu'il me plaît ; ainsi ne doutez point que je ne puisse vous tirer des mains des Chaldéens et renverser leur orgueil, lorsque leur temps sera venu. Symmaque (4) : *La terre sera affermie avec ses habitants ; j'ai posé ses colonnes.*

℣. 5. Dixi iniquis : Nolite inique agere. C'est Dieu qui continue à parler. J'ai averti les Chaldéens de renoncer à leurs désordres. J'ai humilié Nabucodonosor, jusqu'à le réduire à l'état d'une bête ; j'ai découvert la vanité de l'idolâtrie, et les supercheries des prêtres, par mon serviteur Daniel. Tout cela n'a servi absolument à rien : ils n'ont point écouté mes avertissements. Je les ai appelés, et ils ne m'ont point obéi ; le jour de ma colère viendra, ils crieront à leur tour, et je ne les écouterai pas. L'hébreu : *J'ai dit aux insensés : Ne faites point de folie.* La folie est mise pour le péché, dans un grand nombre d'endroits de l'Écriture. Symmaque (5) : *J'ai dit aux séditieux : Ne vous révoltez point ; et aux méchants : N'élevez point la corne.*

℣. 6. Nolite exaltare cornu... C'est la continuation des avertissements que Dieu donne aux Babyloniens. Il leur dit deux fois de ne pas *lever la corne,* de ne pas s'élever avec insolence. Ils avaient besoin de cet avis au milieu de leur bonne fortune. De tous les crimes, celui que Dieu pardonne moins, celui qui l'offense davantage, c'est l'orgueil et la présomption. Les Septante lisaient (6):

---

(1) Voyez saint Augustin et saint Jérôme sur cet endroit.

(2) *Aqu.* Ο"τ' ἀν λάβω συνταγὰς. *Sym.* Ο"τ' ἀν λάβω τὴν συναγωγὴν. C'est-à-dire, selon Théodoret, Ο"τ' ἂν ἐπανέλθωμεν, καὶ ἐς τὸν ἱερὸν σοῦ συναθροισθῶμεν νεῶνι, *etc.*

(3) II. *Petri.* III. 10. Elementa calore solventur : terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur.

(4) *Sym.* Συσταθήσεται ἡ γῆ σὺν τοῖς κατοικοῦσιν αὐτὴν, ἐγὼ ἤδρασο τοὺς στύλους αὐτῆς.

(5) *Sym.* Εἶπα τοῖς σταστιάζουσι, μὴ στασιάζετε, καὶ τοῖς παρανόμοις, μὴ ἐπαίρετε κέρας.

(6) Μὴ λαλεῖτε κατὰ τοῦ Θεοῦ ἀδικίαν. Ils lisaient, צור un rocher, qui est une épithète de Dieu, au lieu de צואר le col.

7. Quia neque ab oriente, neque ab occidente, neque a desertis montibus.

8. Quoniam Deus judex est ; hunc humiliat, et hunc exaltat :

9. Quia calix in manu Domini vini meri plenus misto.

Et inclinavit ex hoc in hoc, verumtamen fæx ejus non est exinanita ; bibent omnes peccatores terræ.

7. Parce que le secours ne nous viendra ni de l'orient, ni de l'occident, ni du côté des déserts des montagnes ;

8. Car c'est Dieu même qui est juge ; il abaisse l'un, et élève l'autre ;

9. Parce que le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pur plein d'amertume ;

Et il en verse tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Cependant la lie n'en est point encore épuisée ; tous les pécheurs de la terre en boiront.

7. Quia nec ab exortu *solis*, nec ab occidente, neque a deserto *venit* exaltatio :

8. Quoniam Deus judex est : hunc humiliat, et illum exaltat.

9. Quia calix in manu Domini ; et vinum *quod in eo*, rubet : et plenus est misto, et effundit ex hoc : utique fæces ejus sugent, et bibent omnes impii terræ.

COMMENTAIRE

Ne parlez point injustement (1), fièrement, insolemment *contre le rocher,* contre Dieu, contre le Tout-Puissant ; ce qui fait un bien plus beau sens, que l'hébreu d'aujourd'hui.

℣. 7. Quia neque ab oriente... Nul homme, nulle puissance, ne vous tirera de mes mains ; vous n'échapperez point à ma vengeance. De quelque côté que vous jetiez les yeux, je vous fermerai toutes les avenues : vous ne recevrez du secours de personne.

℣. 9. Quia calix in manu Domini... Le calice marque ordinairement la vengeance et la colère (2), dans le style des prophètes. Asaph nous représente ici le Seigneur qui tient en main une coupe, qu'il présente tour à tour à tous les pécheurs de la terre, tantôt à celui-ci et tantôt à celui-là. La coupe est si grande, la boisson si amère, que, quoiqu'il y ait tant de gens qui en goûtent, il en reste encore assez pour d'autres. La lie est au fond ; et les derniers ne seront pas les plus privilégiés. Ils boiront le plus amer du calice.

Les Septante, la Vulgate, le syriaque, l'arabe semblent reconnaître ici deux calices ; et plusieurs interprètes (3) expliquent le passage en ce sens : L'un de ces calices est plein d'un vin clair, net, déchargé de ses impuretés ; l'autre est un vin épais, trouble et avec sa lie. Il mêle l'un avec l'autre, et tempère le vin pur par un mélange du vin amer et trouble, suivant la qualité des fautes des coupables. Les Juifs ont bu du calice, des premiers ; mais ils l'ont bu doux et pur, en comparaison de ce qui est réservé aux autres pécheurs. Dieu leur réserve la lie ; ils la boiront jusqu'au fond. C'est ainsi, dit-on, qu'Homère (4) nous représente aux deux côtés du trône de Jupiter, deux tonneaux pleins, l'un de maux et l'autre de biens.

Mais la plupart des interprètes attachés à l'hébreu, ne reconnaissent qu'un seul calice. Symmaque (5) : *Le Seigneur tient en sa main un calice, qu'il remplit d'un vin pur, en sorte qu'il répand par-dessus, afin qu'on en boive* et qu'on en tire. Le terme hébreu que nous avons traduit par *du vin troublé,* et Symmaque par *du vin pur,* signifie épais, rouge, tirant sur le noir, comme sont les vins rouges d'Espagne. Le vin de *'hâmar,* ou vin rouge et noir, est opposé au vin de *Sorek,* ou jaune, dont il est encore souvent parlé dans l'Écriture. Il ajoute *mêlé,* c'est-à-dire, tout préparé, et où l'on a mêlé une certaine quantité d'eau pour pouvoir le boire, car, dans les pays chauds, on ne buvait point purs ces vins épais et forts ; on disait généralement, *mêler du vin,* pour dire servir du vin, en donner à boire. Ces sortes de vins troubles et épais, avaient toujours quelque espèce de lie au fond de la coupe ; on jetait ce sédiment, ou cette lie, et on ne la buvait pas. Dieu dit que tous les pécheurs boiront de son calice et qu'ils avalleront jusqu'à la lie (6). Symmaque traduit (7) : *Mais les pécheurs passeront goutte à goutte en buvant la lie* de ce vin. Il n'en restera pas une goutte dans la coupe ; les pécheurs passeront même, ou suceront les lies, en sorte qu'il n'en restera point du tout. Asaph ajoute qu'on leur présentera la coupe et qu'ils boiront, en quelque sorte malgré eux, suivant l'usage ancien de contraindre les convives à boire un certain nombre de coups, tel qu'il plaisait au maître du festin. On s'estimait heureux d'être affranchi de ces folles lois : *Solutus insanis legibus,* comme les appelle Horace (8). Assuérus en avait affranchi ceux de son festin (9) : *Nec erat qui cogeret ad bibendum.* Les pères (10) expliquent ce mélange du vin et de

---

(1) עתק se prend pour dur, fier, insolent. I. *Reg.* II. 3. יצא עתיק מפיכם Voyez aussi ps. XXX. 19 ; XCIII. 4.

(2) *Jerem.* LI. 7 ; XLIX. 19 ; XXV. 15. - *Isai.* LI. 17. 21. 22. - *Thren.* IV. 21.-*Ezech.* XXIII. 31.-*Habac.* II. 16.-*Matt.* XX. 22.

(3) *Vide Aug. Genebr. et Grot.*

(4) *Homer. Iliad.* XXIV.
Δοιοὶ γὰρ τε πίθοι κατακείαται ἐν Διὸν οὔδει.
Κηρῶν ἔμπλειοι, ὁ μὲν ἐσθλῶν, αὐτὰρ ὁ δειλῶν.

(5) *Sym.* Ποτήριον γὰρ ἐν χειρὶ Κυρίου, καὶ οἶνος ἄκρατος πλερῶν ἐκχυθεὶς, ὥστε ἕλκειν ἀπ' αὐτοῦ.

(6) Voyez aussi *Isai.* LI. 17. - *Ezech.* XXIII. 34.

(7) *Sym.* Πλὴν τὰς τρυγίας αὐτοῦ ἐκστραγγιοῦσι πίνοντες οἱ φαῦλοι τῆς γῆς.

(8) *Horat. lib.* II. *Sat.* 6.

(9) *Esth.* I. 8.

(10) *Origen. Homil.* VIII. *in Num.* - *Euseb. Athan. hic.*

10. Ego autem annuntiabo in sæculum ; cantabo Deo Jacob.

11. Et omnia cornua peccatorum confringam ; et exaltabuntur cornua justi.

10. Mais pour moi, j'annoncerai ses louanges dans toute l'éternité ; je chanterai des cantiques à la gloire du Dieu de Jacob.

11. Et je briserai toute la force des pécheurs ; et le juste sera élevé en gloire et en puissance.

10. Ego autem annuntiabo in seculum, *et* psallam Deo Jacob :

11. Et omnia cornua impiorum confringam, exaltabuntur *vero* cornua justi.

COMMENTAIRE

la lie, de nos bonnes et de nos mauvaises actions, que Dieu mêle et tempère de telle sorte, que chacun y trouve, selon ses mérites ou démérites, de quoi satisfaire à la justice du Tout-Puissant.

℣. 10. EGO AUTEM ANNUNTIABO IN SÆCULUM, CANTABO DEO JACOB. Les Septante (1), saint Augustin, et les anciens psautiers lisent : *Pour moi, je me réjouirai dans tous les siècles, je chanterai, etc.* L'hébreu est conforme à la Vulgate ; Je publierai éternellement vos miséricordes, ô mon Dieu, dans la juste reconnaissance des bonnes promesses que vous nous faites.

℣. 11. OMNIA CORNUA PECCATORUM CONFRINGAM. Il dit qu'il brisera, parce qu'il annonce de la part de Dieu, que la force du méchant, que sa corne sera brisée. C'est ainsi que les prophètes s'expriment. Ils disent qu'ils souillent, qu'ils élèvent, qu'ils rabaissent, qu'ils font périr, lorsqu'ils prédisent ces choses. Ils marquent ainsi la certitude de leurs prédictions. Les Babyloniens et les autres ennemis des Juifs devaient être humiliés en leurs temps, et leur châtiment ne fut pas différé. Asaph en put voir l'exécution. Le juste, le peuple juif, fut délivré par Cyrus, et renvoyé en liberté dans la Judée. Ce juste peut marquer Zorobabel en particulier (2), qui était la figure de Jésus-Christ, vrai libérateur d'Israël, juste par excellence et auteur de toute justice.

---

(1) Les Septante : Ἐγὼ δὲ ἀγαλλιάσομαι εἰς τὸν αἰῶνα. *Aug. Psalt. Rom. Arab. et Mediol.* Ego autem in sæcula gaudebo. *S. Germ.* In Domino gaudebo.

(2) *Theodoret. hic.* Κέρας δὲ δικαίου τὸ Εὐσεβὲς ἐκάλεσε φρόνημα. Εἰ δέ τις τὸν Ζοροβαβὲλ νοῇται βουληθείη, τὸν ἐνθαυθὰ καλούμενον δικαιον, . . . τῆς ἀληθείας οὐχ ἁμαρτήσεται.

PSAUME LXXV

Actions de grâces à Dieu pour la défaite de l'armée des Assyriens. Dieu terrible, juste juge, arbitre de la vie et de la mort des princes.

1. In finem, in laudibus, Psalmus Asaph, canticum ad Assyrios.

1. Pour la fin, sur les cantiques, psaume à Asaph ; cantique qui regarde les Assyriens.

PSALMUS LXXVI. — 1. Victori in Neginoth psalmus ipsi Asaph, *et* canticum.

ARGUMENT

CANTICUM AD ASSYRIOS. *Cantique à l'occasion des Assyriens.* Ces dernières paroles ont déterminé la plupart des interprètes (1), anciens et modernes, à prendre ce psaume comme un cantique de victoire, pour la défaite de Sennachérib et de son armée (2) ; le texte du psaume revient très bien à ce système ; on ne voit qu'une chose qui y soit contraire, c'est qu'il est attribué à Asaph, qui, comme tout le monde le sait, était un musicien du temps de David. Or, si le cantique est une action de grâces de la défaite de Sennachérib sous Ézéchias, il ne peut avoir été composé que depuis l'événement qui en fait le sujet, et par conséquent il ne peut avoir Asaph pour auteur ; mais on a déjà remarqué sur les psaumes XLIX et LXXII qu'il y a eu plus d'un homme du nom d'Asaph, et probablement la bande d'Asaph conserva son nom jusqu'après la captivité ; en sorte qu'on intitula toujours les psaumes donnés à cette bande de musiciens ou composés par quelqu'un d'entre eux, du nom de leur père, quoiqu'il fut mort depuis longtemps. Grotius veut lever cette difficulté, en disant qu'après avoir été chanté par David, pour rendre grâces à Dieu des victoires qu'il remporta sur les Ammonites et les autres peuples qu'il avait attaqués, Ézéchias s'en servit pour remercier Dieu, après la défaite de Sennachérib.

D'autres auteurs (3), sans se mettre en peine des paroles du titre, qui porte, *ad Assyrios,* l'expliquent uniquement de David délivré de ses ennemis ; ils remarquent que ces termes : *A l'occasion des Assyriens,* sont une glose ajoutée au texte ; on ne la lit ni dans l'hébreu, ni dans les anciens interprètes grecs, comme le remarque saint Basile. Théodoret assure qu'il ne l'a point trouvée dans les Hexaples, et qu'on ne la voyait que dans certains exemplaires des Septante. Eusèbe de Césarée ne l'a point lue.

Saint Augustin, et quelques autres écrivains, l'entendent de l'église de Jésus-Christ, victorieuse de ses ennemis. Nous suivons l'hypothèse qui l'explique de la défaite de Sennachérib. Le verset premier marque distinctement la séparation de Juda et d'Israël, qui est postérieure au temps de David. Voici comment nous traduisons le texte hébreu : *Psaume adressé au coryphée, pour les instruments à cordes, cantique à Asaph;* ou à la bande d'Asaph. Voyez le psaume XLIX.

2. Notus in Judæa Deus ; in Israel magnum nomen ejus.

2. Dieu est connu dans la Judée ; son nom est grand dans Israël.

2. Notus in Jehudah Deus, in Israel magnum nomen ejus :

COMMENTAIRE

℣. 2. NOTUS IN JUDÆA DEUS, IN ISRAEL MAGNUM NOMEN EJUS. La distinction qu'on fait ici de Juda et d'Israël, est une preuve que ce psaume a été composé depuis la séparation des dix tributs. A la défaite de Sennachérib, toutes les nations comprirent qu'il y avait un Dieu dans Israël, tous les peuples reconnurent la grandeur de sa puissance, et de sa majesté (4). Avant l'incarnation du Verbe, le nom du Seigneur était connu dans Israël et dans Juda ; mais depuis l'avènement du christianisme, il est adoré dans toutes les parties du monde (5).

---

(1) *Theodor. Theodoret. Euthym. Heracleot. Rab. Sal. Muis, Flamin.*

(2) *Vide* IV. *Reg.* XIX. 35. *et Isai.* XXXVII. 36.

(3) *Vide si lubet Syr. Bossuet. alios.*

(4) *Theodoret.*

(5) *Hieron. Aug. Euseb. Athan. Ambr.*

3. Et factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion.

4. Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium, et bellum.

5. Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis ;

6. Turbati sunt omnes insipientes corde. Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.

3. Il a établi sa demeure dans la ville de paix ; et dans Sion, sa résidence.

4. C'est là qu'il a brisé toute la force des arcs, les boucliers et les épées, et la guerre.

5. Vous avez, ô Dieu, fait éclater votre secours d'une manière admirable du haut des montagnes éternelles.

6. Tous ceux dont le cœur était insensé ont été remplis de trouble ; ils se sont endormis de leur sommeil ; et tous ces hommes n'ont rien trouvé de leurs richesses dans leurs mains.

3. Et est in Salem tabernaculum ejus, et habitatio ejus in Sion.

4. Illic confregit sagittas ignitas arcus, scutum, et gladium, ac bellum. Selah.

5. Splendidus es, *et* fortis præ montibus prædæ.

6. Spoliati fuerunt fortes corde : dormierunt somnum suum, nec invenerunt omnes viri fortes manus suas.

COMMENTAIRE

℣. 3. Et factus est in pace locus ejus, et habitatio ejus in Sion. Le Seigneur a fait voir par le secours miraculeux et inespéré qu'il a procuré à Jérusalem et à Sion, dans la défaite de Sennachérib, quelle distinction il faisait de Jérusalem, qu'il a choisie pour sa demeure.

Jérusalem et Sion étaient la figure de l'Église et du séjour céleste. Par l'opiniâtreté et l'aveuglement des Juifs, cette figure a été réprouvée ; Jérusalem et Sion sont devenues la proie des infidèles, et le vrai peuple de Dieu est toute nation qui croit en Jésus-Christ. C'est parmi ce peuple que Dieu a établi sa demeure ici-bas, jusqu'à ce que la céleste patrie réunisse tous les membres de cette sainte et immense famille. La paix fait le caractère de cette demeure du Très-Haut. Paix dans l'ancien Israël, tant qu'il sut estimer l'avantage d'appartenir à Dieu ; paix dans l'âme des chrétiens, tant qu'ils se tiennent unis à Jésus-Christ ; enfin paix éternelle et inaltérable dans les habitants du ciel, parce qu'ils sont établis dans le séjour où il n'y a ni crainte, ni deuil, ni douleur.

La Jérusalem terrestre était la figure de l'église de Jésus-Christ.

℣. 4. Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium, et bellum. C'est dans la Judée, dans les terres de Juda, qu'il a brisé la force des boucliers, des arcs, des épées. L'armée de Sennachérib fut mise à mort par l'ange exterminateur, non devant la ville de Jérusalem, comme plusieurs l'ont écrit ; mais dans la marche de Sennachérib contre Tharaca (1), entre Lebna et Péluse. Ces flammes, ou ces étincelles, ces charbons de l'arc, dont parle l'hébreu sont des flèches aussi promptes, aussi perçantes, aussi dangereuses que la flamme ; ou qui causent des blessures aussi cuisantes que si elles étaient de feu ; ou, plus simplement, des flèches enflammées, dont l'usage était autrefois commun dans la guerre.

Puisque Dieu habite le séjour de la paix, il n'est pas extraordinaire qu'il brise toutes les armes de ceux qui voudraient troubler cette tranquillité. Ce qu'il a fait tant de fois en faveur de son peuple, il le fait d'une manière invisible, mais non moins certaine et efficace dans l'âme des justes. La protection qu'il accordait à Jérusalem, n'était que la figure des secours qu'il donne à ses amis. Ils éprouvent des guerres intérieures et étrangères ; ils sont tourmentés par l'enfer, par le monde et par eux-mêmes ; mais Jésus-Christ est leur défenseur. Les armes ennemies dont parle ici le prophète, ne peuvent résister à l'armure spirituelle dont Jésus-Christ couvre les siens : Saint Paul a eu soin de les détailler. Si l'ennemi a un glaive, le fidèle a la parole de Dieu, qui est, selon l'Apôtre, le glaive du Saint-Esprit. Si l'ennemi a un bouclier, le fidèle a celui de la foi, et c'est avec cette arme défensive qu'il peut repousser tous les traits enflammés de l'enfer : Non pas, dit saint Augustin, qu'il faille espérer en cette vie une paix parfaite ; elle ne nous sera donnée que dans le lieu que le Seigneur a établi pour sa demeure ; mais, en ne présumant point de soi-même, et en comptant sur la protection divine, on combattra avec succès, et les combats rendront la victoire plus glorieuse et la couronne plus éclatante.

℣. 5. Illuminans (2) tu mirabiliter a montibus æternis. La lumière de Dieu en cet endroit, marque le secours, la faveur, la puissance qu'il fit éclater dans la défaite de l'armée de Sennachérib ; il fit paraître cette lumière du haut des montagnes de la Judée ; c'est de là qu'il lança ses foudres contre les impies, et qu'il leur ôta la vie. On donne assez souvent, dans l'Écriture, l'épithète *d'éternelles* (3) aux montagnes, à cause de leur fermeté et de leur antiquité. Cette armée fut frappée de mort dans le pays méridional, dans les montagnes de Juda, sur la route de Lebna à Péluse, comme on l'a déjà dit.

℣. 6. Turbati sunt omnes insipientes corde. Les Assyriens, ces peuples superbes et insolents,

(1) Voyez IV. *Reg.* XIX. *et Isai.* XXXVII.
(2) *Græc.* Φωτίζεις. Illuminas.
(3) *Deut.* XXXIII. 15. - *Habacuc.* III. 6. *et Baruc.* V. 7.

7. Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt qui ascenderunt equos.

7. A votre voix menaçante, ô Dieu de Jacob, ceux qui étaient montés sur des chevaux, se sont endormis.

7. Propter increpationem tuam, Deus Jacob, consopitus est currus et equus.

COMMENTAIRE

Sennachérib, ce prince impérieux ; le rabsacès, cet impie et ce blasphémateur, ont été dans la consternation, en voyant tout d'un coup en une seule nuit, une armée de cent quatre-vingt-cinq mille hommes, frappée et mise à mort par une main invisible.

DORMIERUNT SOMNUM SUUM, ET NIHIL INVENERUNT. Les Assyriens se sont endormis d'un sommeil éternel, et ils se sont trouvés tout d'un coup transportés dans une autre vie, où les richesses qu'ils avaient amassées en celle-ci, ne les ont point suivis. Ils s'y sont vus dans la nudité et dans l'indigence. La vie est souvent comparée à un songe (1) et la mort à un sommeil. La manière prompte et miraculeuse dont l'armée de Sennachérib fut mise à mort, soutient fort bien cette idée d'un sommeil. Le psalmiste appelle ces gens, *des hommes de richesses,* comme pour marquer qu'ils étaient plus aux richesses que les richesses n'étaient à eux ; qu'ils en étaient plus possédés, qu'ils ne les possédaient. C'est par abus qu'on dit qu'un avare a du bien, dit Senèque (2), de même qu'on dit qu'un malade a la fièvre : c'est plutôt la fièvre qui a l'homme, que le malade qui a la fièvre. *Sic divitias habent, quomodo habere dicimur febrim, cum illa nos habeat. E contrario dicere debemus, febris illum tenet. Eodem modo dicendum est, divitiæ illum tenent.* Nous possédons les richesses, comme ceux qui rêvent qu'ils boivent ; ils s'imaginent boire en dormant, mais leur soif n'en est pas moindre à leur réveil (3). *Sicut somniat sitiens, et bibit, et postquam fuerit expergefactus lassus, adhuc sitit, et anima ejus vacua est,* dit Isaïe. Voilà la peinture d'un avare.

Saint Augustin a des vues admirables sur ces deux versets 4 et 5 ; il considère Jésus-Christ, qui éclaire le monde, par le ministère des apôtres et des autres prédicateurs de l'Évangile. Ces envoyés de Jésus-Christ sont des *montagnes* par l'élévation de leurs pensées et par la sublimité de leur doctrine : ce sont des *montagnes éternelles,* parce que ce qu'ils annoncent est le royaume de Dieu et la bienheureuse immortalité. La lumière qui vient de ces montagnes est une lumière réfléchie ; il faut s'attacher à la lumière primitive, à celui qui a éclairé ces *montagnes ;* et c'est ce que l'Apôtre enseignait aux Corinthiens, quand il leur disait : *Est-ce que Paul a été crucifié pour vous ? est-ce que vous avez été baptisés au nom de Paul* (4)? Voilà une *montagne* qui ne s'attribue point la lumière, et qui renvoie ses disciples à la lumière essentielle et primordiale ; voilà une *montagne* d'autant plus élevée en Dieu, qu'elle est plus humble en elle-même.

Mais qu'est-il arrivé quand les apôtres ont commencé à répandre la lumière qu'ils avaient reçue? Tous les *insensés* ont été *saisis de trouble ;* ils ont entendu qu'il y avait une autre vie, une vie éternelle ; ils ont vu qu'on leur annonçait un Sauveur qui était mort pour eux et qui était ressuscité ; ces vérités les ont étonnés : les Athéniens, par exemple, crurent que Paul ne leur racontait que des fables, et ils ne profitèrent point de son instruction. Ce furent les *insensés* dont parle le prophète, et il leur arriva ce que nous lisons dans le verset suivant : *Ils ont dormi d'un profond sommeil, et ces hommes opulents n'ont rien trouvé dans leurs mains.* Ils ont aimé les objets présents, ils se sont endormis dans la possession de ces choses passagères, elles leur ont paru charmantes et délicieuses, à peu près comme les songes séduisent celui qui rêve à des richesses : il n'est riche que durant son sommeil, et il se trouve pauvre en se réveillant. De même ceux qui s'attachent aux biens de cette vie, s'endorment sur ces objets de leurs passions ; le temps de la vie s'écoule, la mort vient, et à ce moment ils se trouvent dépouillés de tout.

Si l'on ne considère pas cet endroit du psalmiste dans le point de vue où s'est placé saint Augustin, cette sainte parole de Dieu sera peu utile, et l'Église retirera peu de fruits du soin qu'elle a pris de nous en recommander la lecture. Mais en adoptant les pensées du saint docteur, tout est riche et précieux dans ce texte du prophète. Il nous fait envisager la vie future comme la seule digne de notre attention ; il apprécie au juste les biens frivoles de cette vie. Il nous en détache comme d'un songe que nous méprisons à notre réveil.

℣. 7. AB INCREPATIONE TUA DORMITAVERUNT QUI ASCENDERUNT EQUOS. Ils sont tombés dans le sommeil de la mort. Les troupes de Sennachérib se confiaient dans leurs chariots et dans leurs chevaux. Le rabsacès disait insolemment à Ézé-

(1) *Job.* XXVII. 19. - *Isai.* XXIX. 7. 8.
(2) *Senec. ep.* CXIX.
(3) *Isai.* XXIX. 8.
(4) I. *Cor.* I. 23.

8. Tu terribilis es ; et quis resistet tibi ? ex tunc ira tua.

9. De cælo auditum fecisti judicium : terra tremuit, et quievit ;

10. Cum exurgeret in judicium Deus, ut salvos faceret omnes mansuetos terræ.

11. Quoniam cogitatio hominis confitebitur tibi ; et reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi.

8. Vous êtes terrible ; et qui pourra vous résister au moment de votre colère ?

9. Vous avez fait entendre du ciel ce jugement ; la terre a tremblé, et elle est demeurée en paix.

10. Lorsque Dieu s'est levé pour rendre justice, afin de sauver tous ceux qui sont doux et paisibles sur la terre.

11. La pensée de l'homme sera occupée à vous louer ; et le souvenir qui lui restera de cette pensée le tiendra devant vous comme dans une fête perpétuelle.

8. Tu terribilis es, tu *inquam,* et quis stabit coram te simulatque *exarserit* ira tua.

9. Et cælis audire fecisti judicium, terra timuit et quievit.

10. Quum exurgeres ad judicium, Deus, ut servares omnes humiles terræ. Selah.

11. Profecto ira hominis confitebitur tibi, residuum irarum accinges.

COMMENTAIRE

chias (1) : *Venez dans le camp du roi des Assyriens mon maître, et je vous donnerai deux mille chevaux : voyez si vous aurez seulement du monde pour les monter ?* Mais ces fanfaronnades ne servirent qu'à la confusion du roi et de son armée. A la seule parole du Seigneur, aussitôt qu'il menaça et qu'il frémit (2), ces cavaliers si fiers et si braves, s'endormirent d'un sommeil éternel.

℣. 8. TU TERRIBILIS ES, ET QUIS RESISTET TIBI ? EX TUNC IRA TUA. Si toute une armée, si tant de chariots et de cavaliers n'ont pu vous résister, ô mon Dieu, qui pourra tenir contre vous ? La seule appréhension de votre colère et de vos menaces, leur a ôté la vie ; et que serait-ce si vous eussiez déployé la grandeur de votre bras tout-puissant ? On pourrait traduire ces mots : *Ex tunc ira tua*, par : *Dès ce moment, vous fîtes éclater votre colère.* Dès que Sennachérib eût commencé à attaquer votre héritage, et que le rabsacès, son envoyé, eût proféré des blasphèmes contre vous (3), vous résolûtes sa perte et bientôt vous la mîtes en exécution.

Saint Paul dit la même chose que le prophète : *Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* (4). Nulle puissance, nulle force créée ne peut nous donner l'idée de la colère de Dieu et des effets qu'elle opère. Le même mot qui a fait sortir l'univers du néant, brise tout ce qui est l'objet de ses vengeances. Le spectacle de la colère de Dieu, s'exerçant sur son propre Fils au calvaire, est le plus grand moyen que nous ayons d'apprécier la rigueur des jugements de l'Être infini. Oui, pouvons-nous dire aux pieds de cette croix, vous êtes terrible, Seigneur, et votre propre Fils, égal en tout à votre dignité et à votre puissance, ne vous résiste pas. Que sera-ce donc des coupables, des réprouvés, des démons ?

℣. 9. DE CÆLO AUDITUM FECISTI JUDICIUM : TERRA TREMUIT, ET QUIEVIT. Vous n'avez pas plutôt déclaré que vous veniez exercer vos jugements et vos vengeances sur la terre, que tous les hommes, tous les pays, ont été saisis de trouble et de frayeur. Ils sont demeurés dans un silence d'étonnement et de crainte : *Terra tremuit et quievit.* Sennachérib lui-même, qui faisait auparavant l'effroi des mortels et qui portait la désolation partout, est demeuré dans un morne silence, il s'est sauvé sans bruit dans son pays, trop heureux que vous l'ayez épargné, lorsque vous avez fait périr les cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée.

℣. 10. CUM EXURGERET IN JUDICIUM DEUS, UT SALVOS FACERET OMNES MANSUETOS TERRÆ. Ce verset dépend du précédent. Toute la terre a été saisie de frayeur, lorsque le Seigneur a fait éclater sa vengeance sur les Assyriens, et qu'il a détourné les derniers malheurs dont Ézéchias et son peuple étaient menacés. Les Israélites sont justement appelés *doux* ou les *paisibles de la terre,* parce qu'ils ne cherchaient qu'à vivre en paix, lorsque Sennachérib vint les attaquer. Ézéchias avait même acheté la paix par une très grande somme d'argent (5), après que l'ennemi eut commencé à exercer des hostilités.

℣. 11. COGITATIO HOMINIS CONFITEBITUR TIBI, ET RELIQUIÆ COGITATIONIS.... Nous n'aurons l'esprit et le cœur occupés que de vos merveilles, nous en conserverons toujours le souvenir dans la joie de notre cœur. C'est Ézéchias et son peuple qui parlent : Nous n'oublierons jamais la faveur que vous nous avez faite, en nous délivrant du redoutable Sennachérib. *La pensée et les restes de la pensée,* ne marquent autre chose que le souvenir, les sentiments de joie et de reconnaissance, qui demeurent dans l'âme après un bienfait insigne.

L'hébreu est différent : *La colère de l'homme vous louera et vous serez ceint et environné des restes de la colère.* La fureur de Sennachérib ne servira qu'à faire éclater votre gloire et votre puissance ;

(1) IV. *Reg.* XVIII. 23.
(2) *Theodoret. Muis.*
(3) *Theodoret.*
(4) *Hebr.* X. 31. — (5) IV. *Reg.* XVIII. 14. 15. 16.

12. Vovete, et reddite Domino Deo vestro, omnes qui in circuitu ejus affertis munera. Terribili,

13. Et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ.

12. Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et acquittez-les, vous tous qui environnez son autel pour lui offrir des présents, à ce Dieu terrible,

13. Qui ôte la vie aux princes, qui est terrible aux rois de la terre.

12. Vovete, et reddite Domino Deo vestro omnes qui estis in circuitu ejus : afferant munus terribili.

13. *Qui* succidit spiritum principum, terribilis est regibus terræ.

COMMENTAIRE

les effets de sa colère, les ravages qu'il a faits dans ce pays, ne feront qu'augmenter le zèle de ceux qui vous louent ; l'ennemi vous prépare une plus belle victoire et un triomphe plus glorieux, par tout ce qu'il fait de violent, de cruel.

Quelque sens qu'on donne à ce verset, il contient une excellente instruction, fondée sur la lettre.

Quand l'homme s'occupe des jugements de Dieu, la première pensée qui lui vient, c'est de repasser dans l'amertume de son cœur les égarements de sa vie, de les confesser en la présence du Seigneur et d'implorer sa miséricorde. Cette *pensée,* quoiqu'effrayante, l'établit dans la paix, et il en vient à bénir le souverain juge, à se consacrer entièrement à son service et à passer ce qui lui reste de jours dans l'exercice des bonnes œuvres. Cette vie pénitente est alors comme un *jour de fête* continuel, en attendant le jour bienheureux de l'éternité.

Un des grands secrets de la vie spirituelle, est de conserver, après l'oraison, les lumières et les affections qu'on a puisées dans ce saint exercice. Le souvenir de ces impressions intérieures, est comme le *reste* de l'oraison, ou plutôt, c'est l'oraison même continuée. Ce souvenir est un hommage perpétuel que l'homme rend à Dieu. C'est comme un jour de fête subsistant et non interrompu.

Au jugement de Dieu, les fureurs de l'impie ne serviront qu'à relever la gloire du souverain juge. Si, durant sa vie, cet impie, ce blasphémateur, a causé des scandales, a ravagé le troupeau du Seigneur, a persécuté les saints, tous ces attentats et toutes les suites qu'ils auront eues, seront réparés, et le Seigneur paraîtra seul grand, invincible, triomphant de l'impiété et de tous les forfaits de l'impie.

℣. 12. Vovete et reddite Domino Deo vestro. Il parle aux Hébreux délivrés de la crainte de leurs ennemis ; vouez au Seigneur des victimes solennelles d'actions de grâces, et vous les lui offrirez fidèlement dans son saint temple (1). C'était la coutume, dans les grands dangers, et, après des faveurs signalées reçues de Dieu, de lui vouer et de lui offrir des hosties salutaires et pacifiques. On en voit la pratique par toute l'Écriture, et les psaumes y font souvent allusion (2).

Saint Augustin remarque très bien deux choses : la première, que le prophète ne sépare point ces deux objets, *faire des vœux et les accomplir.* La seconde, qu'il y a des engagements ou des vœux communs à tous les hommes, tels que ceux de ne point commettre de meurtre, de n'être point adultère, de ne point usurper le bien des autres ; et qu'il y a des vœux particuliers auxquels quelques personnes s'engagent, comme de garder la virginité, de renoncer à ses biens, de consacrer sa maison à la réception des pauvres, etc. Le saint docteur observe qu'à l'égard de ces derniers, quoique libres dans leur origine, l'obligation néanmoins est étroite, lorsqu'on les a faits, et la doctrine qu'il expose à ce sujet est conforme à ce qu'enseigne l'église catholique. Il ne faudrait que ce morceau si précis dans le commentaire de ce saint père, pour réfuter les hérétiques ennemis des vœux de religion, s'ils conservaient le respect convenable pour la primitive église et pour les docteurs témoins de ces usages.

Omnes qui in circuitu ejus affertis munera, terribili, (13) et ei qui aufert spiritum. Quelques commentateurs (3) croient que l'auteur du psaume s'adresse ici aux Israélites, ou aux prêtres, qui demeuraient dans le temple et dans la ville de Jérusalem ; il les exhorte à offrir leurs présents au Seigneur et à venir reconnaître sa puissance infinie. Mais il vaut mieux l'entendre (4) des peuples étrangers, qui devaient être témoins de ces merveilles, ou du moins qui devaient en être informés par la voix de la renommée. On les invite à venir rendre leurs hommages à ce Dieu tout puissant, arbitre souverain de la vie et de la mort des hommes. Ce sens est confirmé par ce qu'on lit dans les Paralipomènes (5) ; que le Seigneur garantit Ézéchias de la main de Sennachérib et de tous ses ennemis et qu'il lui donna la paix de tous côtés ; que *plusieurs aussi apportaient des hosties et offraient des sacrifices au Seigneur à Jérusalem, et faisaient des présents,* ou payaient tribut *à Ézéchias, roi de Juda.*

---

(1) *Theodoret. Muis, Geier.*
(2) *Psal.* XXI. 26 ; XLIX. 14 ; LV. 12 ; LX. 9 ; LXV. 13 ; CXV. 14. - *Prov.* VII. 14.
(3) *Pisc. Ainsv. Geier. Ferrand. Chald.*
(4) *Kim'hi. Muis.*
(5) II. *Par.* XXXII. 22. 23.

Cette manière de parler, *qui aufert spiritum principum,* peut désigner que Dieu est le maître de la vie et de la mort des princes, et peut-être que ce cantique ne fut composé qu'après la mort de Sennachérib, arrivée peu après son retour dans sa capitale (1). Symmaque (2) : *Rendez vos vœux à ce législateur, qui ôte l'esprit des princes et qui est terrible aux rois.* Ou bien, elle marque que Dieu ôte l'esprit, la prudence, l'intelligence aux princes. Il permet qu'ils s'engagent dans de mauvaises entreprises, ou qu'ils suivent de pernicieux conseils. Il leur ferme les yeux sur leurs véritables intérêts ; c'est ainsi qu'Homère dit que Jupiter ôte l'esprit à ceux qu'il veut perdre ; et Isaïe (3) dit : *Le Seigneur a donné aux rois et aux princes d'Égypte une boisson enivrante, et il leur a inspiré un esprit de vertige ; en sorte qu'ils sont comme des gens ivres, qui ne savent ce qu'ils font. Miscuit in medio ejus spiritum vertiginis et errare fecerunt Ægyptum in omne opere suo, sicut erat ebrius et vomens.* Mais le premier sens paraît meilleur, car l'hébreu porte à la lettre (4), que Dieu *vendange les esprits des princes ;* ce qui signifie plutôt la mort qu'un simple défaut de prudence et de sagesse.

---

(1) IV. *Reg.* XIX. 37. - *Tob.* I. 24.
(2) *Sym.* Ἀφαιροῦντι μὲν πνεῦμα ἡγεμόνικον, φοβερῷ δὲ τοῖς βασιλεῦσι τῆς γῆς.
(3) *Isai.* XIX. 13. 14.
(4) יבצר רוח נגידים

PSAUME LXXVI

Prière ardente dans le temps de l'affliction. L'auteur rappelle les anciennes miséricordes du Seigneur. Il s'étonne de la conduite si pleine de rigueur, que le Seigneur observe à présent envers son peuple.

1. In finem, pro Idithun, Psalmus Asaph.

1. Pour la fin, pour Idithun, psaume à Asaph.

Psalmus LXXVII. — 1. Victori pro Jeduthun, ipsi Asaph psalmus.

ARGUMENT

In finem, pro Idithun, psalmus Asaph. *Psaume d'Asaph, pour la fin, sur Idithun;* ou selon l'hébreu : *Psaume adressé à Asaph, chef de la musique, sur Idithun.* La manière dont le texte est construit, semblerait dire qu'*Idithun* est le sujet, ou le motif de ce cantique. La plupart des commentateurs (1) croient qu'il fut composé par Asaph, et adressé à Idithun pour le méditer ou pour le chanter. Aben Ezra et de Muis ont cru, contre toute apparence, qu'en cet endroit *Idithun,* était l'air sur lequel le psaume devait se chanter. Cajétan et Bellarmin conjecturent que c'est le nom de l'instrument sur lequel il se jouait. L'abbé Bertrand traduit: *Au coryphée : sur les instruments d'Iedithun. Pour Asaph. Psaume.* Saint Jérôme dit qu'on ne trouvait point le nom d'Idithun en cet endroit, dans les anciens livres ; mais aujourd'hui il paraît dans tous nos textes. Tout le monde sait qu'Asaph et Idithun sont deux musiciens fameux, qui vécurent sous David, et dont le nom demeura apparemment aux bandes de musiciens, auxquels ils avaient autrefois présidé ; car leur nom se trouve à la tête de certains psaumes qui ont été composés, ou pendant, ou même après la captivité de Babylone. Celui-ci est de ce nombre, suivant les meilleurs interprètes (2). Nous ne pouvons guère douter, après ce qui a été dit sur les psaumes LXXII et XLIX qu'il n'y ait eu un Asaph captif à Babylone. L'auteur exprime ici sa douleur et se plaint de la longueur de cette captivité ; il se flatte d'un heureux changement, par la considération des merveilles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple.

2. Voce mea ad Dominum clamavi; voce mea ad Deum, et intendit mihi.

2. J'ai élevé ma voix, et j'ai crié vers le Seigneur ; j'ai poussé ma voix vers Dieu, et il y a été attentif.

2. Vox mea ad Deum, et vociferatus sum : vox mea ad Deum, et auscultavit mihi :

COMMENTAIRE

℣. 2. Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Deum, et intendit mihi. L'auteur de ce psaume, par ces répétitions et ces instances, marque l'ardeur de son empressement et la vivacité de sa douleur. Quand on souffre beaucoup, il n'est pas naturel de demander faiblement et indifféremment. Si nous sentions bien nos besoins, lorsque nous nous adressons à Dieu, on ne verrait point tant de froideur dans nos prières.

La voix de celui qui prie par intérêt et sans un véritable retour vers Dieu, a pour terme les biens qu'il souhaite, non le bon plaisir de Dieu : c'est pour cela que sa prière est inutile ou même condamnable. *Ils ont crié,* dit le prophète dans un autre endroit (3), *et personne ne les a sauvés; ils ont invoqué le Seigneur, et il ne les a point exaucés.* Le matelot fait des vœux dans la tempête; le plaideur, à la veille de la décision de son procès; la mère, dans la maladie de son enfant; le marchand, dans une entreprise où il hasarde son bien; le ministre même de la parole, dans le moment qu'il va la distribuer à ses auditeurs : sondez le cœur de ces personnes, ou bien suivez le cours de leurs actions, et vous verrez que, souvent, le motif de leurs prières n'est pas le désir d'honorer Dieu, mais l'empressement de réussir dans ce qu'ils projettent : leur voix est vers l'objet qui touche leur âme, elle n'est point vers Dieu, ou si elle est vers Dieu, ce serait pour le faire entrer dans leurs désirs terrestres. Ils méritent de n'être point exaucés ; s'ils le sont, ce sera dans la colère du Seigneur, qui les livrera à leurs pen-

---

(1) *Chald. Hieron. Euseb. Athan. Bossuet, alii.*

(2) *Theodorus, Theodoret, Beda, Lyr. Muis, Ferrand. Bossuet alii.*

(3) *Psalm.* XVII. 44.

3. In die tribulationis meæ Deum exquisivi; manibus meis nocte contra eum, et non sum deceptus. Renuit consolari anima mea;

4. Memor fui Dei, et delectatus sum; et exercitatus sum, et defecit spiritus meus.

5. Anticipaverunt vigilias oculi mei; turbatus sum, et non sum locutus.

3. J'ai cherché Dieu au jour de mon affliction ; j'ai tendu mes mains vers lui durant la nuit ; et je n'ai pas été trompé. Mon âme a refusé toute consolation ;

4. Mais je me suis souvenu de Dieu, et j'ai trouvé ma joie ; je me suis exercé dans la méditation, et mon esprit est tombé dans la défaillance.

5. Mes yeux devançaient les heures des veilles ; j'étais plein de trouble, et je ne pouvais parler.

3. In die angustiæ meæ Dominum quæsivi : plaga mea noctu defluebat, nec quiescebat : renuebat consolari anima mea.

4. Recordabar Dei, et tumultuabar: loquebar, et angustiis afficiebatur spiritus meus. Selah.

5. Tenuisti vigilias oculorum meorum : contritus sum, nec loqui potui.

COMMENTAIRE

chants déréglés, à leur ambition, à leur avarice, à leur vanité, à leurs jalousies. Prions donc dans des vues de salut ; prions pour croître dans la connaissance et dans l'amour de Dieu ; prions avec un cœur dégagé de toutes les affections terrestres.

℣. 3. Deum exquisivi, manibus meis nocte contra eum, et non sum deceptus. Dans la calamité générale de ma nation, je me suis adressé au Seigneur ; j'ai étendu mes mains vers le ciel durant le silence de la nuit, et mon espérance n'a pas été vaine. J'ai confiance qu'il aura reçu ma prière. L'hébreu signifierait plutôt : Je suis tombé dans le découragement, et je n'ai pu me remettre et me soutenir. Le syriaque : *J'ai recours à Dieu dans ma douleur, il m'a frappé durant la nuit et je n'ai point eu de repos.* Symmaque (1) et saint Jérôme : *Ma main a été continuellement étendue vers Dieu durant la nuit.* Ce sens revient assez à la Vulgate, et c'est celui qui paraît le plus naturel. Il pourrait bien y avoir quelqu'altération dans le texte hébreu. Quand il nous arrive quelque disgrâce, nous mettons tout en usage pour nous tirer d'embarras; on recourt à ses amis, au secours des grands ; mais presque personne ne s'adresse au Seigneur, dit saint Jérôme. Le psalmiste, dans son affliction, n'a recours qu'à Dieu, persuadé qu'en le trouvant, il trouve tout : *Non quæro illud quod perdidi, sed Dominum quæro; si enim istum invenero, in isto invenio omnia.* Ce n'est point encore assez de le chercher, il faut le chercher avec ses mains, par ses œuvres ; nos bonnes actions sont une bonne prière, une forte recommandation auprès de Dieu : *Opera nostra nobis tacentibus clamant ad Dominum.*

Renuit consolari anima mea; memor fui Dei. Au milieu de ma captivité, accablé de douleur et de travaux, abîmé dans une espèce de défaillance, je n'ai pu trouver de consolation et de soulagement qu'en vous ; tout le reste n'a fait qu'augmenter mes douleurs ; je trouvais partout mes péchés et un Dieu irrité ; mais ayant jeté les yeux sur votre miséricorde, ô mon Dieu, je me suis senti tout consolé (2). *Je me suis exercé dans la prière et je suis tombé dans la défaillance.* J'ai été comme hors de moi-même, ravi en admiration, rempli de joie et de douceur. C'est ce qui a succédé à mes larmes et qui m'a fait oublier ma douleur.

℣. 5. Anticipaverunt vigilias oculi mei. La nuit, je ne prenais aucun repos ; mes yeux prévenaient toutes les veilles de la nuit ; je me levais, ou je demeurais dans mon lit sans dormir et sans pouvoir seulement parler. La douleur, la frayeur étouffaient ma parole dans ma gorge. L'hébreu est traduit par Symmaque et par saint Jérôme (3) : *Je réprimais les regards de mes yeux,* et j'étais dans une espèce d'étourdissement, sans pouvoir parler. Aquila (4) et Théodotion (5) : *Vous tenez les regards de mes yeux.* Vous y avez mis en quelque sorte des sentinelles pour empêcher qu'ils ne se fermassent.

Il n'est point étonnant que la considération des misères de cette vie trouble le repos d'un homme sensible, et le réduise à un morne silence. Mais ce qui étonne, c'est que cette vie, si féconde en traverses et en douleurs, fasse illusion à tant d'hommes, à tant de chrétiens même, qui auraient toutes sortes de raisons pour la mépriser et pour s'en détacher. L'amour de cette vie fait les voluptueux, les ambitieux et surtout les incrédules. Plongés dans les objets sensibles, ils veulent se persuader et persuader aux autres qu'ils n'ont point d'autre espoir ; que tout ce qu'on leur raconte d'une autre vie, est un tissu de fables et l'effet unique des préjugés ou de la superstition. Cette idée conduirait bientôt à l'athéisme ; car on ne pourrait concilier la croyance d'un père infiniment bon et infiniment sage, avec tant de maux qui font le supplice des habitants de la terre. Si cet Être existe et si les hommes, même

(1) *Sym.* Ἡ χείρ μου νύκτος ἐκτετάμενη διηνεκῶς. *Hieron.* Manus mea nocte extenditur et non quiescit.

(2) *Hieron. hic.* Quantum in peccatis meis fuit, nullam invenire potui consolationem, rursum cogitavi de Deo, in misericordia ipsius delectatus sum.

(3) *Sym.* Ἐκώλυον τὰς ἀναβλέψεις τῶν ὀφθαλμῶν μου.

(4) *Aquil.* Κατέστρες φυλακὰς ὀφθαλμῶν.

(5) *Theodot.* Ἐκράτησας φυλακὰς ὀφθαλμῶν μου.

6. Cogitavi dies antiquos ; et annos æternos in mente habui.

7. Et meditatus sum nocte cum corde meo, et exercitabar, et scopebam spiritum meum.

6. Je songeais aux jours anciens ; et j'avais les années éternelles dans l'esprit.

7. Je méditais pendant la nuit au fond de mon cœur ; et, m'entretenant en moi-même, j'agitais et je roulais dans mon esprit plusieurs pensées.

6. *Tunc* supputavi dies *qui fuerunt* a principio, annos seculorum.

7. Recordabar cantici mei : noctu corde meo meditabar, et scrutabatur spiritus meus.

COMMENTAIRE

les plus sages, sont malheureux ici-bas, il doit y avoir une autre vie qui dédommage ces hommes de ce qu'ils souffrent durant les jours de leur mortalité. Nous croyons ce raisonnement invincible : prétendre l'infirmer par l'athéisme, c'est se jeter dans les ténèbres de l'aveuglement ; c'est renoncer totalement à la raison. Tout parle de l'existence d'un Dieu infini dans ses perfections, et tout parle en conséquence d'une vie meilleure que celle-ci. Celui qui la nie, ajoute à ses malheurs le désespoir de ne pouvoir se rendre heureux, pendant sa vie, et de ne pouvoir attendre, à la fin de sa carrière, un meilleur sort. Il sera malheureux dans tous les temps, et il ne sera plaint de personne.

℣. 6. COGITAVI DIES ANTIQUOS, ET ANNOS ÆTERNOS IN MENTE HABUI. J'ai repassé dans mon esprit ces temps heureux, où vous donniez à nos ancêtres de si fréquents témoignages de votre protection (1) ; les siècles qui se sont écoulés depuis que nos pères sortirent d'Égypte, jusqu'aujourd'hui, cette longue suite d'années, *annos æternos* (2). Saint Augustin et plusieurs autres, l'entendent de l'éternité, que l'auteur de ce psaume avait dans l'esprit.

J'ai pensé aux années éternelles. Voilà une grande occupation (3) : elle demande un profond recueillement, une abnégation entière de tout le tumulte des affaires de la vie. Quelles sont ces années éternelles ? ce ne sont ni nos années, ni celles de nos ancêtres ; car que reste-t-il des années de nos pères ? que possédons-nous de nos propres années ; nous n'avons que le moment présent, il s'enfuit et il nous échappe ; d'un mot que nous prononçons, les premières syllabes dont il est composé, ne sont déjà plus, quand nous prononçons les dernières. C'est des années éternelles qu'il s'agit ici ; de ces années qui subsistent, de ces années qui ne sont point sujettes aux révolutions, de ces années de Dieu, dont l'Écriture dit qu'il est toujours le même et que ses années ne s'altèrent point. Telles sont les années dont s'occupe le prophète.

℣. 7. ET MEDITATUS SUM NOCTE CUM CORDE MEO... Je rêvais profondément à tout ce que vous fîtes autrefois en faveur de votre peuple choisi, et, comparant la conduite si opposée que vous tenez aujourd'hui envers nous, mille pensées diverses passaient dans mon esprit ; tantôt accablé par le découragement, tantôt relevant mes espérances, je passais la nuit dans des inquiétudes continuelles (4). Le mot *scopebam,* que la Vulgate a employé en cet endroit, est un terme étranger à la pure latinité. Certains commentateurs croient qu'il est mis pour (5), *je balayais ;* je nettoyais mon âme, j'en examinais tous les replis. Ce qui revient à peu près à Symmaque (6) et à Théodotion, qui traduisent : *J'examinais avec soin.* D'autres le dérivent de *scopus,* un but. Je conduisais mon esprit à son but, je visais, je considérais attentivement ces grands objets qui m'avaient frappé. Cela a assez de rapport au verbe grec, σκοπέω, considérer, regarder attentivement. Les Septante (7) et Aquila : *Je sarclais,* je retranchais les mauvaises herbes de mon esprit ; je cultivais le champ de mon cœur, je le labourais pour y jeter les semences de la doctrine du Seigneur, dit saint Jérôme (8) ; ou comme il dit ailleurs (9) : *Je sarclais,* je recherchais les mauvaises plantes pour les couper. Quelques exemplaires des Septante (10) lisent : *Mon esprit sarclait ;* il retranchait les pensées mauvaises et superflues ; mais c'est toujours le même sens. Saint Augustin lisait dans le latin, *perscrutabar ;* je recherchais, je furetais. Les anciens psautiers (11) : *Ventilabam ;* je vannais, je jetais au vent mes pensées, je les épurais et j'en séparais le mauvais et le superflu.

---

(1) *Chald. Euseb Theodoret. Athan. Muis, alii.*

(2) *Sym.* Ἀνελογίζομην τὰς ἡμέρας πρώτας, τὰ ἔτη τὰ ἀπ' αἰῶνος ἀνεμιμνησκόμην.

(3) *Aug. in psal.* LXXVI.

(4) *Theodoret. Vide Euseb.*

(5) Scopebam, quasi scopis mundabam. *Hugo et alii quidam legunt* scopabam. *Vulg. Isai.* XIV. 23. Scopabo eam in scopa terens.

(6) *Sym.* Ἀνηρεύνον.

(7) Les Septante : Ἐσκάλλον τὸ πνευμά μοῦ. *Aquil.* Ἐσκαλεύσε, *etc.*

(8) *Hieron. hic.* Scopebam spiritum meum, id est fodiebam quasi agrum, ut ibi mitterem semen doctrinarum Domini.

(9) *Idem ad Suniam et Fretell.* Proprie σκαλισμός, in agricultura dicitur in sarriendo, id est sarculando et quomodo ibi quæruntur herbæ sarculo, quæ secentur, sic et iste retractatum cogitationum suarum μεταφορικῶς a sarculo demonstravit.

(10) *Edit. Complut.* Ἐσκάλλε τὸ πνεῦμα μοῦ.

(11) *Psalt. Rom. Germ. Mediol. Carnut.*

8. Numquid in æternum projiciet Deus? aut non apponet ut complacitior sit adhuc?

9. Aut in finem misericordiam suam abscindet, a generatione in generationem?

10. Aut obliviscetur misereri Deus? aut continebit in ira sua misericordias suas?

11. Et dixi : Nunc cœpi ; hæc mutatio dexteræ Excelsi.

12. Memor fui operum Domini, quia memor ero ab initio mirabilium tuorum ;

8. Dieu rejettera-t-il pour toujours? ou ne redeviendra-t-il plus favorable?

9. Nous privera-t-il éternellement, et dans toute la suite des races, de sa miséricorde?

10. Dieu oubliera-t-il d'avoir compassion? ou sa colère arrêtera-t-elle le cours de sa miséricorde?

11. Et j'ai dit : C'est maintenant que je commence ; ce changement est l'ouvrage de la droite du Très-Haut.

12. Je me suis souvenu des œuvres du Seigneur ; parce que je me souviendrai de toutes les merveilles que vous avez faites, depuis le commencement.

8. Numquid in secula repellet Dominus, nec addet ut bene velit adhuc?

9. Numquid defecit in seculum misericordia ejus? defecit verbum in generationem et generationem?

10. Numquid oblitus est misereri Deus? num conclusit in ira misericordias suas? Selah.

11. Et cogitavi : Infirmitas ex me est : *tunc recordatus sum* annorum dexteræ Excelsi :

12. Recordabor operum Jah : nam recordabor a principio mirabilium tuorum :

COMMENTAIRE

D'après l'hébreu, je pensais à ces cantiques que nous chantions autrefois dans votre saint temple ; (c'est un lévite qui parle) ; j'en étais tout occupé, et je rêvais profondément sur les merveilles qui faisaient le sujet de nos chants et de nos louanges. Symmaque (1) : *J'ai repassé dans mon cœur mes cantiques durant la nuit, et mon esprit est* comme *un homme qui pense,* un homme prudent, attentif, rêveur.

℣. 8. Aut non apponet ut complacitior sit adhuc? Dieu n'est-il donc plus ce qu'il était autrefois à notre égard? a-t-il oublié que nous sommes son peuple? nous a-t-il abandonnés pour toujours? est-il tellement irrité, qu'il n'y ait plus d'espérance de le fléchir? Ce langage est un peu hardi, si l'on n'envisage que les paroles et la personne de ceux qui parlent ; mais Dieu ne désapprouve point cette sorte de hardiesse ; il aime qu'on espère en sa miséricorde ; il n'est point offensé de ces saillies d'une âme transportée de douleur.

℣. 9. Aut in finem misericordiam suam abscindet? N'y a-t-il plus de grâce à espérer pour nous? Dieu a-t-il cessé d'être miséricordieux? Les Septante (2) de l'édition de Complute, Théodoret et le psautier de Milan, lisent : *Ou le Seigneur a-t-il retranché pour toujours sa miséricorde? a-t-il résolu d'exécuter ses menaces dans tous les siècles?* Ou, est-il résolu de mettre à exécution ses jugements terribles, de race en race?

℣. 10. Aut continebit in ira sua misericordias suas? Fermera-t-elle la source de ses bontés, comme quand on ferme la source d'une fontaine et qu'on force l'eau de prendre son cours ailleurs (3)? Ou bien, Dieu sera-t-il maître de tenir sa résolution de ne plus faire miséricorde? Aura-t-il assez de dureté pour cela? pourra-t-il tenir contre son penchant? *Quamvis se teneat ut non misereatur, tamen vincit illum misericordia sua,* dit saint Jérôme (4). Le premier sens est plus conforme à l'hébreu.

℣. 11. Et dixi : Nunc cœpi ; hæc mutatio dexteræ Excelsi. Après avoir ainsi déchargé mon cœur en présence du Seigneur, je me suis senti consolé ; j'ai commencé à respirer et à espérer quelque changement pour l'état de nos affaires (5). J'ai compris que le Seigneur, après nous avoir humiliés et châtiés, reviendrait à nous et nous montrerait la sérénité de son visage. Après la nuit, la lumière, et après la tempête viendra le beau temps. Ou bien : J'ai dit dans moi-même : Je commence à comprendre la cause de nos maux ; et ce qui a obligé le Seigneur à changer ses miséricordes en rigueur à notre égard, c'est que nous sommes pécheurs (6) ; car naturellement le Seigneur est plein de bonté.

℣. 12. Memor ero ab initio mirabilium tuorum. Pour me soutenir dans l'accablement où je suis, je repasse continuellement dans mon esprit ce que vous avez fait autrefois en faveur de nos pères. Ils se sont vus comme nous dans d'extrêmes dangers, dans l'oppression, dans la captivité, et vous les en avez tirés, lorsqu'ils ont eu recours à vous. Pourquoi ne nous feriez-vous pas la même grâce qu'à eux? Voilà ce que je me suis dit à moi-même, pour me consoler. Symmaque (7) : *Je me souvenais de la providence du Seigneur,* ou *des pensées* (8) *du Seigneur, repassant dans mon esprit vos anciens prodiges.* (12) *Je méditais vos actions.*

---

(1) *Sym.* Ἀλλὰ ψαλμοὺς μοῦ νυκτὰς πρὸς τὴν καρδίαν μοῦ διελάλουν, καὶ ἀνὴρ συνιὼν τὸ πνεῦμα μοῦ.

(2) Ἢ ἐς τέλος τὸ ἔλεος αὐτοῦ ἀποκόψει, συνετέλεσε ῥῆμα ἀπὸ γενεᾶς ἐς γενεάν. *Ita Symmach. apud Theodoret.*

(3) *Theodoret. Muis.*

(4) *Hieron. in Comment. hic.* Sed in versione legit : aut complebit in furore misericordias suas?

(5) *Geneb. Tir. Ferrand.*

(6) *Theodoret. Athan. Hieron.* Quod patior non de crudelitate Dei, sed de peccatis meis.

(7) *Sym.* Ἀνεμιμνήσκομην τὰς προνοίας Κυρίου, ἀναπολῶν ἀρχαῖα τερώστια σοῦ, καὶ διεμελέτων πάσας πράξεις σοῦ.

(8) *Alii lib.* Περινοίας.

13. Et meditabor in omnibus operibus tuis, et in adinventionibus tuis exercebor.

14. Deus, in sancto via tua : quis Deus magnus sicut Deus noster?

15. Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam.

16. Redemisti in brachio tuo populum tuum, filios Jacob et Joseph.

17. Viderunt te aquæ, Deus ; viderunt te aquæ, et timuerunt; et turbatæ sunt abyssi.

13. Je méditerai sur toutes vos œuvres; et je m'exercerai sur les conseils de votre sagesse.

14. O Dieu, vos voies sont dans la sainteté ; quel est le Dieu aussi grand que notre Dieu?

15. Vous êtes le Dieu qui opérez des merveilles; vous avez fait connaître parmi les peuples votre puissance ;

16. Vous avez racheté par la force de votre bras votre peuple, les enfants de Jacob et de Joseph.

17. Les eaux vous ont vu, ô Dieu; les eaux vous ont vu, et elles ont eu peur ; et les abîmes ont été troublés.

13. Et meditabor in omnibus operibus tuis, et de operibus tuis loquar, dicens :

14. Deus, in sanctitate via tua : quis Deus magnus sicut Deus ?

15. Tu es Deus qui facis mirabile : notam fecisti in populis fortitudinem tuam.

16. Redemisti in brachio populum tuum, filios Jacob et Joseph. Selah.

17. Viderunt te aquæ, Deus, viderunt te aquæ et timuerunt, etiam commotæ sunt voragines.

COMMENTAIRE

℣. 13. In adinventionibus tuis exercebor. *Je considèrerai tous les secrets de votre conduite,* de votre providence, tous les mystères de votre sagesse dans le gouvernement du monde, dans le châtiment des pécheurs, dans la récompense des justes.

Saint Augustin prend ici les *affections* de Dieu (car c'est le terme dont il se sert) dans un sens très spirituel et en même temps très vrai : c'est, selon lui, l'intérêt que font naître dans notre esprit les œuvres de Dieu. Croyez-vous, dit-il, que ceux qui craignent et qui aiment Dieu, qui contemplent et se développent à eux-mêmes les prodiges de la puissance et de la bonté divine, ne prennent aucun intérêt à cet exercice ? Quoi ! vous trouvez de l'intérêt dans les spectacles, dans la chasse, dans la pêche, et vous pensez qu'il n'y en a point dans les opérations de Dieu, que l'esprit ne peut s'en occuper avec satisfaction, qu'il doit être indifférent à la beauté qui brille dans ces chefs-d'œuvre ?

Les saints ont senti combien les œuvres de Dieu sont intéressantes ; et pourquoi l'ont-ils senti ? c'est parce que la beauté, l'ordre, la majesté de ces œuvres répondent, si j'ose parler ainsi, à l'amour dont ils étaient pénétrés. On a écrit de l'intérêt dans les ouvrages de l'esprit, dans les ouvrages de l'art, dans les physionomies des hommes, et l'on a fait voir que cet intérêt était fondé sur nos goûts, ou sur nos connaissances ; il en est de même dans le rapport de ces œuvres avec les inclinations, avec les connaissances, avec l'amour que les saints ont pour Dieu. Un savant peut contempler les merveilles de la création, de la rédemption, de la sanctification des hommes ; s'il n'est pas saint, il ne s'intéressera qu'à l'écorce de ces choses, et il ne s'en occupera que par vanité, mais l'homme de Dieu les considèrera dans le rapport qu'ont ces opérations divines au goût de piété et d'amour dont il est pénétré ; il s'attachera à l'essence de ces œuvres, et elles l'intéresseront au point de ne pouvoir prendre plaisir aux autres objets ; il en viendra même jusqu'à régler sa vie et sa conduite, d'après les grandes idées qu'il aura conçues de ses œuvres.

℣. 14. Deus, in sancto via tua. Quelques auteurs (1) entendent par *in sancto,* le ciel. Dieu, qui habitez au haut du ciel, vos actions, vos voies, vos desseins, sont dans le ciel ; qui pourra s'élever jusqu'à eux ? qui pourra pénétrer la grandeur de vos vues, de vos desseins ? D'autres (2) entendent par *in sancto,* le sanctuaire, le temple. Les secrets de votre conduite sont cachés au fond de votre sanctuaire, où nul mortel n'a droit de porter ses regards. Vos vues, vos desseins sont incompréhensibles. Mais la plupart (3) entendent la sainteté morale. Vos voies, Seigneur, sont toutes saintes, justes, équitables. De quelque manière que vous nous traitiez, nous devons toujours adorer la justice (4), la sainteté de votre conduite ; vous ne tendez qu'à notre sanctification, qu'à notre bonheur, dans les différentes épreuves que vous nous envoyez. Ou bien : Vos voies sont avec les saints ; quiconque donc n'est pas saint, ne vous a pas dans sa compagnie, dit saint Jérôme : *Deus, in sancto via tua : quicumque ergo sanctus non est, via Dei in eo non est.*

℣. 16. Redemisti in brachio tuo populum tuum. Vous l'avez tiré de l'Égypte avec une main forte et un bras étendu, comme parle Moïse (5), *in manu forti, et in brachio extento.* Cette délivrance d'Égypte était une figure de celle que Jésus-Christ nous a procurée ; le Seigneur nous a délivrés par son bras, c'est-à-dire par son Fils, dit saint Jérôme.

℣. 17. Viderunt te aquæ. Les eaux de la mer Rouge vous ont vu à la tête de votre peuple, elles vous ont aperçu dans la colonne de nuée, où vous

(1) *Muis, Kim'hi, Aben Ezra.*
(2) *Vide Vat. Pisc. Ainsv.*
(3) *Chald. Syr. Sym. Aqu. Hieron. Theodoret, etc.*
(4) *Geneb. Vat. Ter. Mari. Munst. etc.*— (5) *Deut.* v. 15.

18. Multitudo sonitus aquarum ; vocem dederunt nubes. Etenim sagittæ tuæ transeunt ;

19. Vox tonitrui tui in rota. Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ ; commota est, et contremuit terra.

20. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis, et vestigia tua non cognoscentur.

21. Deduxisti sicut oves populum tuum, in manu Moysi et Aaron.

18. La multitude des eaux a fait un grand bruit ; les nuées ont fait retentir leur voix. Vos flèches ont été aussi lancées ;

19. La voix de votre tonnerre a éclaté en roulant. Vos éclairs ont brillé dans toute la terre ; elle en a été émue, et elle en a tremblé.

20. Vous vous êtes ouvert un chemin dans la mer ; vos sentiers sont au milieu des eaux nombreuses ; et les traces de vos pieds n'y ont point été reconnues.

21. Vous avez conduit votre peuple, comme des brebis, par les mains de Moïse et d'Aaron.

18. Inundare fecerunt aquas nubes, tonitruum dederunt cæli : etiam fulgura tua discurrerunt.

19. Sonitus tonitrui tui in rotunditate, illustraverunt fulgura orbem : commota est et contremuit terra.

20. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis : et semitæ tuæ non sunt agnitæ.

21. Deduxisti sicut pecudes populum tuum, per manum Moseh et Aharon.

COMMENTAIRE

faisiez éclater votre présence, elles ont été frappées de terreur en votre présence. Les abîmes de cette mer ont senti votre puissance, et ont été émus et troublés. La même expression se remarque dans le psaume CXIII, 3, 5. *Mare vidit et fugit, Jordanis conversus est retrorsum. Quid est tibi mare quod fugisti ? etc.* La mer vous a vu, et elle s'est enfuie ; le Jourdain vous a aperçu, et il s'est retiré en arrière. Le psalmiste, à la manière des poètes, donne du sentiment et de la vie aux choses inanimées. Sous sa main, tout parle, tout remue, tout est en action.

℣. 18. VOCEM DEDERUNT NUBES. Il veut marquer une tempête qui s'éleva au passage de la mer Rouge. Moïse n'en parle pas expressément, mais il l'insinue dans son cantique (1) ; Eusèbe la mentionne après Artapane (2) ; Josèphe assure que la foudre, le tonnerre, les éclairs, la pluie et toutes les marques de la colère de Dieu éclatèrent contre les Égyptiens en cette occasion (3).

ETENIM SAGITTÆ TUÆ TRANSEUNT, (19) VOX TONITRUI TUI IN ROTA. Il continue à nous décrire la tempête qui s'éleva, lorsque les Égyptiens furent entrés dans la mer Rouge. Il appelle la foudre et les éclairs, *les flèches*, ou les traits du Seigneur, suivant l'usage ordinaire de l'Écriture (4); et sous le nom *de voix des nues*, il entend le tonnerre.

℣. 20. IN MARI VIA TUA. Vous avez ouvert les eaux de la mer, et vous y avez marché à la tête de votre peuple, comme sur une terre ferme ; et ensuite vous l'avez refermée, sans qu'on ait pu découvrir le lieu de votre passage, *et vestigia tua non cognoscentur*. Voyez Habac. III, 15 : *Viam fecisti in mari equis tuis, in luto aquarum multarum.*

℣. 21. IN MANU MOYSI ET AARON. Sous leur conduite ; Moïse et Aaron ont été revêtus de votre autorité, et soutenus de votre force dans le désert, pour conduire votre peuple.

---

(1) *Exod.* XV. 8. 10.
(2) *Artapan. apud Euseb. præp.* IX. 27.
(3) *Joseph. Antiq.* II. 7. Ὄμβροι τὲ ἀπ' ουρανοῦ κατέβαινον, καὶ βρονταὶ σκληραὶ προεξαπτομένης ἀστραπῆς, καὶ κεραυνοὶ δε κατενέγθησαν.
(4) *Psal.* XVII. 15 ; CXLIII. 6. - *Habacuc.* III. 11.

PSAUME LXXVII

Récit des principaux effets de la bonté de Dieu envers son peuple, depuis la sortie de l'Égypte, jusqu'au règne de David. Dieu choisit la tribu de Juda préférablement à celle d'Éphraïm.

1. Intellectus Asaph.

1. Intelligence à Asaph.

Psalmus LXXVIII. — 1. Intelligentia ipsi Asaph.

ARGUMENT

Psaume instructif donné à Asaph, ou à la troupe de musiciens, auxquels il présidait, pour être chanté dans le temple ; ou composé par Asaph lui-même, selon plusieurs anciens (1). D'autres (2) l'attribuent à David ; ils veulent que ce prince l'ait composé, dans le dessein de montrer le droit qu'avait sa famille à la royauté, à l'exclusion des autres familles de Juda, et en particulier à l'exclusion de la tribu d'Éphraïm, qui était, après Juda, la plus nombreuse et la plus puissante et qui, depuis Josué, avait toujours été en possession du Tabernacle et de l'arche du Seigneur. Mais Dieu ayant choisi David pour gouverner son peuple et ayant déclaré que Sion était le lieu de sa demeure, Éphraïm était déchu de toutes ses prétentions. Quelques auteurs (3) rapportent ce psaume au temps d'Ézéchias et d'Isaïe. Les pères (4) le prennent dans un sens moral, comme une instruction de Jésus-Christ à son église ; ou de Dieu le Père à la synagogue (5). Ferrand croit qu'il fut composé dans la solennité du transport de l'arche de Silo à Jérusalem.

Il y a deux choses qui persuadent qu'il n'est point du temps de David, mais qu'il fut composé depuis la séparation d'Éphraïm d'avec Juda. La première, c'est qu'il y est parlé au verset 69, du temple comme subsistant, et la seconde, qu'on y affecte de relever l'idolâtrie d'Éphraïm et son exclusion du gouvernement, en des termes odieux, comme étant arrivée à cause de ses crimes et de sa lâcheté ; ce qu'on n'aurait pas fait sans doute, avant la séparation de cette tribu. Nous n'oserions l'éloigner beaucoup du règne de Roboam, ou de son successeur, parce que, dans le dénombrement des bienfaits de Dieu envers son peuple, l'auteur ne va pas au delà de David et de la fondation du temple ; ainsi nous le rapportons au règne d'Asa, qui remporta une victoire signalée contre les Israélites des dix tribus (6). Voyez le commentaire sur le verset 9 de ce psaume. Ce prince réunit beaucoup de familles d'Éphraïm et des autres tribus à son empire (7), et Josaphat, son successeur, conserva sur elles l'autorité qu'Asa lui avait acquise (8).

Attendite, popule meus, legem meam ; inclinate aurem vestram in verba oris mei.

Écoutez ma loi, ô mon peuple, et rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche.

Ausculta, popule mi, legem meam, inclinate aurem vestram ad verba oris mei.

COMMENTAIRE

℣. 1. Attendite, popule meus, legem meam. Écoutez ma doctrine, mes paroles, mes instructions ; c'est le préambule de l'auteur du psaume, qui parle à l'assemblée du peuple dans le temple ; écoutez, mon peuple, mes frères, mes compatriotes ; les pères prennent ces paroles comme étant adressées de la part de Dieu, ou de Jésus-Christ à la Synagogue ou à l'Église ; mais leur explication est plutôt morale que littérale ; car, bien que Jésus-Christ (9) fasse l'application de ces paroles du verset 2 : *Je vous parlerai en paraboles et je m'expliquerai en énigmes,* à sa manière d'enseigner le peuple juif, il ne s'ensuit pas qu'il s'attribue tout le psaume à la lettre.

---

(1) *Chald. Euseb. Cæsar. Athan. Tertull. contra Prax. Hieron. hic. Bossuet alii.*
(2) *Lyran.*
(3) *Jun. et Tremel.*
(4) *Vide Athanas. Euseb. Hieron. Bedam.*
(5) *Aug. Beda.*
(6) II. *Par.* XVI. 4. 5. 6.
(7) II. *Par.* XV. 8. 9. 10.
(8) II. *Par.* XIX. 4.
(9) *Matth.* XIII. 33.

2. Aperiam in parabolis os meum ; loquar propositiones ab initio ;

3. Quanta audivimus et cognovimus ea, et patres nostri narraverunt nobis.

4. Non sunt occultata a filiis eorum in generatione altera. Narrantes laudes Domini et virtutes ejus, et mirabilia ejus quæ fecit.

2. J'ouvrirai ma bouche en paraboles ; je vous parlerai en énigmes de ce qui s'est fait dès le commencement ;

3. De ce que nous avons entendu et connu, et de ce que nos pères nous ont raconté.

4. Ils ne l'ont point caché à leurs enfants, ni à leur postérité. Ils ont publié les louanges du Seigneur, les effets de sa puissance, et les merveilles qu'il a faites.

2. Aperiam in parabola os meum, loquar ænigmata a principio.

3. Quæ audivimus et cognovimus ea, et patres nostri narraverunt nobis.

4. Non abscondemus ea a filii eorum, qui generationi posteræ narrabunt laudes Domini, et fortitudinem ejus, et mirabilia ejus quæ fecit.

COMMENTAIRE

La liaison du discours prouve clairement que c'est l'auteur du psaume, qui parle ici en sa propre personne.

℣. 2. Aperiam in parabolis os meum. On ne voit pas comment l'auteur de ce psaume parle ici en énigmes ou en paraboles ; son discours est un récit très naturel et très clair. Mais les Juifs appellent *Mâschâl* et *'hîdôth* (1), que nous traduisons par *paraboles* et *énigmes,* les pièces de poésies et les discours d'un style sententieux, coupé, élevé, différent de celui qu'on emploie dans le discours historique, simple et ordinaire. En ce sens, tous les discours de Job et de ses amis (2), sont en style parabolique. Les sentences morales de Salomon (3), sont aussi nommées paraboles, de même que ce que Balaam disait à Balac (4), roi de Moab : ainsi, dans la rigueur, ce n'est ici ni énigmes, ni paraboles ; mais c'est le style dont on se servait ordinairement, lorsqu'on avait à en proposer quelqu'une. C'était la manière dont s'exprimaient les orateurs, les poètes, les prophètes. On ne nie pas qu'il n'y ait ici quelque figure, à qui l'on peut attribuer le nom de paraboles et, si l'on veut, d'énigmes ; mais il n'est pas croyable que l'auteur ait voulu donner à sa pièce cette dénomination, pour un petit nombre d'expressions de cette nature.

℣. 3. Quanta audivimus... Je vais vous dire en style figuré, ce que nos ancêtres nous ont dit : je vous raconterai en poésie, l'histoire de notre nation, etc. *Quanta audivimus,* n'est pas interrogatif ni ici, ni au verset 5.

La première et la plus ancienne voie par laquelle les faits de la religion nous sont parvenus, est la tradition. Les premiers hommes, qui vécurent très longtemps, transmirent aisément jusqu'à Moïse l'histoire de la création, celle du déluge, celle de la vocation d'Abraham et des promesses qui lui furent faites. Si les hommes fussent toujours demeurés unis comme dans une seule famille, jamais la vraie religion ne se fût perdue. Les pères eussent toujours appris à leurs enfants ce qu'ils tenaient de leurs ancêtres, et si quelqu'un d'entre eux eût voulu innover, le reste de la famille s'y fût opposé. C'est la division des branches qui a introduit les fausses religions. L'église romaine a toujours eu l'avantage de composer, malgré son étendue, un seul corps présidé par un seul chef qui a été le centre d'unité. Dans les schismes et dans les hérésies, il s'est formé autant de différents corps qu'il y a eu de sectes, et l'ancienne église les a rejetés de son sein, parce qu'ils voulaient altérer sa tradition. Ce ne sont pas les livres saints qui maintiennent l'unité de l'enseignement, chaque secte a prétendu les expliquer à sa façon ; c'est la continuité du même enseignement qui a conservé la vraie foi et qui a déterminé le vrai sens des Écritures. Il faut donc dire comme le psalmiste, ou plutôt, comme Jésus-Christ même: *Je parlerai conformément à ce que j'ai entendu de mes pères,* en remontant jusqu'à l'origine du monde.

℣. 4. Narrantes laudes Domini. *Ils ont publié les louanges du Seigneur.* Ou bien, nous les publierons et nous ferons le récit des grâces qu'il nous a faites.

Pour que la vérité se conserve par tradition, il faut ou qu'il y ait peu de générations, ou que, s'il y en a beaucoup, toutes se regardent comme liées ensemble, et que nulle ne puisse innover, sans que les autres réclament. C'est ce qui n'est arrivé que dans la religion mosaïque et dans la religion de Jésus-Christ. Les idolâtres ne se sont jamais regardés comme liés ensemble pour les intérêts de la religion. Chaque peuple admettait les dieux qu'il jugeait à propos, personne ne réclamait, et, par cette conduite, ils témoignaient assez qu'ils n'avaient point de vérités fixes, et qu'au fond, tel ou tel culte leur était assez indifférent ; ils ne s'accordaient que dans l'obligation d'en avoir un, et cela même était une vérité que le temps et les passions n'avaient point altérée.

(1) חידות משל
(2) *Job.* xxvii. 1 ; xxix. 1.
(3) *Proverb.* i. 1. 6 ; xxv. 1.
(4) *Num.* xxiii. 7. 18 ; xxiv. 3. 15. 20. 21. 23.

5. Et suscitavit testimonium in Jacob, et legem posuit in Israel. Quanta mandavit patribus nostris nota facere ea filiis suis :

6. Ut cognoscat generatio altera ; filii qui nascentur et exurgent, et narrabunt filiis suis,

5. Il a fait une ordonnance dans Jacob, et il a établi une loi dans Israël ; qu'il a ordonné à nos pères de faire connaître à leurs enfants,

6. Afin que les autres races en aient aussi la connaissance ; et que les enfants qui naîtront et qui s'élèveront après eux, les racontent aussi à leurs enfants ;

5. Et suscitavit testimonium in Jacob, legem posuit in Israel quæ præcepit patribus nostris, ut nota facerent ea filiis suis :

6. Ut cognosceret generatio postera, *et ut* filii qui nascerentur, exsurgerent, et narrarent filiis suis :

COMMENTAIRE

Dans la religion *mosaïque,* les temps qui précédèrent ce législateur, furent longs, mais il y eut peu de générations ; Moïse n'était éloigné d'Adam que de cinq ou six chefs de famille, c'est-à-dire, qu'entre Adam et lui il n'y avait que cinq ou six têtes ; c'était néanmoins une durée de plus de trente siècles : aujourd'hui, dans le même espace de temps . il y aurait plus de soixante générations, parce que la vie humaine est extrêmement courte en comparaison de celle des premiers hommes. Il n'est donc pas surprenant que le dépôt de la vérité se soit conservé jusqu'à Moïse. Les pères l'ont transmis aisément à leurs enfants, et Moïse, dans ce qu'il a écrit, n'aurait pu innover, sans être contredit par tous ses contemporains, qui ne comptaient pas plus de générations que lui entre eux et le premier homme. Dans nos générations multipliées, il n'en serait pas de même, et la vérité pourrait s'être perdue, si ces générations n'eussent pas formé un corps depuis Jésus-Christ. Insensiblement ces parties séparées eussent pris des façons de penser différentes, et c'est ce qui est arrivé dans les sectes qui ont voulu se séparer. Chacune a formé sa méthode d'enseignement, selon ses idées ou ses passions. L'église ancienne est demeurée toujours ferme, parce qu'elle est toujours demeurée unie ; elle a essuyé des orages sans nombre, elle a fait des pertes considérables ; elle a vu naître des scandales horribles, mais elle a persévéré dans la tradition de son enseignement ; elle n'a rien relâché de sa doctrine et elle n'a jamais adhéré aux changements, aux modifications, aux tempéraments capables de l'altérer. C'est parce qu'elle est demeurée inflexible, que l'on reconnaît la force de sa tradition, et, dans cette force, la vérité pure et sans tâche. Voilà ce qui fait bénir et adorer la protection divine : ce qui fait *raconter,* pour user des termes du psaume, *les louanges, la force et les merveilles du Seigneur.*

℣. 5. Suscitavit testimonium in Jacob ; et legem posuit in Israel. *Testimonium* et *lex,* en cet endroit, signifient la même chose. La loi de Dieu est nommée *testimonium,* à cause des preuves et des témoignages qu'elle contient, et parce qu'elle atteste, qu'elle conjure, qu'elle menace ceux à qui elle est donnée ; elle porte aussi le nom de *Thôrâh,* ou loi, parce qu'elle instruit. Eusèbe et Théodoret, par *testimonium,* entendent le tabernacle érigé par Moïse dans le désert.

℣. 6. Et narrabunt filiis suis. Il est évident, par ces versets, qu'outre la loi écrite, il y avait une tradition chez les Hébreux. Cette tradition, qui consistait dans l'enseignement des pères, transmis aux enfants de génération en génération, aurait suffi à conserver la loi, quand les livres, où elle était contenue, se seraient perdus. Quand Jésus-Christ reprocha aux Juifs leurs traditions, ce n'était pas de celle-ci qu'il prétendait parler ; c'était de celles qu'ils avaient surajoutées aux lois divines, celles dont l'origine ne remontait point jusqu'aux temps où la révélation avait été faite à leurs pères. Ils transgressaient, par exemple, le précepte d'honorer leur père et leur mère, et ils substituaient à cette obligation si essentielle des subtilités qu'ils qualifiaient de traditions anciennes ; c'est contre ces prétendues traditions que Jésus-Christ s'élevait. Il ne blâmait point celles qui s'accordaient avec la loi, encore moins l'enseignement verbal de la loi même, ou écrite, ou perpétuée dans la Synagogue de génération en génération, sans être consignée dans les livres de Moïse : car ce peuple croyait, par exemple, le péché originel, l'immortalité de l'âme, le jugement particulier, l'éternité des peines, la nécessité de la grâce pour chaque action surnaturelle, et plusieurs autres points qui ne sont pas énoncés positivement dans la loi écrite. Ils tenaient de la tradition ces dogmes si intimement liés avec le salut.

Dans l'église chrétienne, il y a, outre la loi écrite, une double tradition : 1° celle de la loi même, laquelle se fait par l'enseignement des pasteurs et même des chefs de famille subordonnés à l'Église ; car il est nécessaire que ceux qui ne peuvent lire les livres saints, soient instruits verbalement de leurs devoirs ; 2° celle des articles qui ne sont pas contenus dans la loi, et qui font néanmoins partie de la doctrine publique ; tels sont le baptême des enfants, la validité du baptême des hérétiques, la virginité perpétuelle de la Vierge, l'autorité même des livres du Nouveau Testament : car, sans la tradition, nous ne pourrions savoir si ces livres sont des auteurs dont ils portent le nom, et s'ils doivent être distingués de tant d'autres livres qu'on a attribués aux écrivains

7. Ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei, et mandata ejus exquirant ;

8. Ne fiant, sicut patres eorum, generatio prava et exasperans ; generatio quæ non direxit cor suum, et non est creditus cum Deo spiritus ejus.

9. Filii Ephrem, intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli.

7. Afin qu'ils mettent en Dieu leur espérance ; qu'ils n'oublient jamais les œuvres de Dieu, et qu'ils cherchent ses commandements ;

8. De peur qu'ils ne deviennent, comme leurs pères, une race corrompue qui irrite Dieu continuellement ; une race qui n'a point eu soin de conserver son cœur droit, et dont l'esprit n'est point demeuré fidèle à Dieu.

9. Les enfants d'Éphraïm, habiles à tendre l'arc et à en tirer, ont tourné le dos le jour du combat ;

7. Ut ponerent in Deo spem suam, nec obliviscerentur operum Dei, et mandata ejus custodirent.

8. Nec essent sicut patres sui, generatio deficiens *a Deo* et rebellis : generatio quæ non direxit cor suum, nec fuit fidelis cum Deo spiritus ejus.

9. Filii Ephraim armati, jacientes arcu, verterunt *terga* in die belli.

COMMENTAIRE

sacrés. Saint Paul disait aux Thessaloniciens de conserver les traditions qu'ils avaient apprises, *soit par ses discours, soit par les livres* (1). Il y avait donc des points de religion qui n'avaient point été écrits par l'Apôtre, et qu'il fallait tenir avec autant de zèle et de fidélité que ceux qui étaient consignés dans ses lettres ; telles sont les traditions que reconnaît, qu'embrasse et que conserve l'Église, comme faisant partie de la parole de Dieu. Ce que les hérétiques des derniers temps ont écrit contre ces traditions, est contre eux-mêmes, car le premier pas qu'ils ont fait pour attaquer l'Église, a été de ne vouloir reconnaître et suivre que les livres de l'Écriture ; mais il n'y a que la tradition seule qui leur garantisse la vérité et la divinité de ces livres. Depuis que ces livres sont écrits, il n'a été révélé ni à eux, ni à personne, qu'ils sont vrais et divins. C'est la tradition de l'Église qui montre ces deux points, et, sans elle, cette vérité et cette divinité seraient des articles sur lesquels on ne pourrait compter.

℣. 7. Ut ponant in Deo spem suam. Voilà la fin de ce cantique et le but de la loi, qui veut que les Israélites aient grand soin d'informer leurs enfants des œuvres de Dieu, de ses miséricordes envers leurs pères (2) ; c'est à quoi tendent les fêtes établies dans Israël, et l'érection des monuments pour conserver la mémoire des grandes choses arrivées dans la nation ; afin que les races futures connaissent et craignent le Seigneur, qu'elles mettent en lui leurs espérances, qu'elles soient fidèles à exécuter ses commandements.

℣. 8. Generatio prava et exasperans... Tels ont été vos pères ; gardez-vous bien de les imiter. Vos pères ont toujours été rebelles au Seigneur ; jamais ils ne furent fermes dans son service, ni constants et fidèles à sa loi ; toujours volages et inconstants dans leurs résolutions et dans leur conduite, ils ne se sont point conduits comme des enfants de Dieu.

℣. 9. Filii Ephrem intendentes et mittentes arcum conversi sunt in die belli. Quelques interprètes (3) soupçonnent que ce reproche de lâcheté contre les membres de la tribu d'Éphraïm, regarde quelque événement arrivé avant la sortie d'Égypte, parce que le psalmiste n'a point encore rapporté ni cette sortie, ni ce qui l'a suivi. Outre cela, nous lisons dans les Paralipomènes (4), que les guerriers de cette tribu ayant attaqué les Géthéens, furent repoussés avec perte, ce qui causa un grand deuil à leur père Éphraïm, qui vivait encore. Mais la principale raison sur laquelle est fondée cette conjecture, n'est pas solide ; l'auteur de ce psaume néglige presque partout l'ordre des temps, et on ne peut pas inférer que ceci soit arrivé avant la sortie d'Égypte, de ce qu'il le raconte avant cette sortie.

D'autres (5) veulent que ce détail ait rapport à la bataille où l'arche du Seigneur fut prise par les Philistins. A la vérité, tout Israël était à cette guerre (6), mais les Éphraïmites y jouaient le rôle principal, et ils étaient les plus intéressés à la conservation de l'arche d'alliance, puisqu'elle avait été amenée de Silo, ville de leur tribu, dans le camp ; ils devaient combattre jusqu'au dernier soupir pour défendre un monument si sacré et si inviolable, qui était en dépôt dans leur tribu depuis si longtemps. La suite du discours est assez favorable à cette explication ; on y remarque (7) que l'Arche fut ôtée de Silo, qui était dans Éphraïm, et mise dans Sion, où elle doit demeurer pour toujours, c'est-à-dire pendant plusieurs siècles. On joint à cela un autre reproche contre Éphraïm, c'est d'avoir abandonné la loi du Seigneur, et de n'avoir pas voulu marcher dans ses commandements ; allusion qui flétrit la révolte d'Éphraïm et sa séparation de Juda, après la mort de Salomon, l'érection des veaux d'or à Béthel et à Dan, par Jéroboam. L'auteur du psaume, dont le dessein était de prouver le droit de la maison

(1) II. *Thess.* II. 14.
(2) *Deut.* IV. 9. 10 ; XI. 19.
(3) *Chald. Rabb. Genebr. Kim'hi. Geier.*
(4) I. *Par.* VII. 21.
(5) *Aben Ezra, Ferrand.*
(6) I. *Reg.* IV. — (7) ℣. 60. 61. 67.

10. Non custodierunt testamentum Dei, et in lege ejus noluerunt ambulare.
11. Et obliti sunt benefactorum ejus, et mirabilium ejus quæ ostendit eis.

10. Ils n'ont point gardé l'alliance faite avec Dieu, et n'ont point voulu marcher dans sa loi.
11. Et ils ont oublié ses bienfaits, et les merveilles qu'il a faites devant eux ;

10. Non custodierunt pactum Dei, et in lege ejus noluerunt ambulare :
11. Sed obliti sunt operum ejus, et mirabilium ejus quæ ostenderat eis.

COMMENTAIRE

de David à la royauté, et la succession de la vraie religion dans Juda, a ramassé ici, sans s'attacher à l'ordre des temps, toutes les raisons de l'exclusion et de la réprobation d'Éphraïm. La première était leur lâcheté à conserver l'arche d'alliance, qu'ils avaient laissée prendre par les Philistins ; la seconde, leur infidélité à Dieu, qu'ils avaient abandonné pour adorer les veaux d'or de Jéroboam.

Ce qui affaiblit le plus cette explication, qui d'ailleurs est assez plausible, c'est la distance de ces deux choses, l'abandon de l'Arche entre les mains des Philistins, et la révolte des dix tribus et leur idolâtrie. Il n'est pas naturel de joindre deux événements si éloignés, et qui ont si peu de liaison ensemble. Outre que la prise de l'Arche par les Philistins, se trouve mentionnée aux versets 60, 61, 62. 63, 64, 65, et qu'elle ne passa pas de Silo à Sion, mais à Cariathiarim. Enfin on ne voit pas pourquoi on imputerait en cet endroit à Éphraïm seul, ce qui est commun à tout Israël. Il conviendrait donc d'attribuer ce psaume à la victoire d'Abia contre Jéroboam. L'histoire nous dit (1) qu'après la mort de Roboam, roi de Juda, Abia, son successeur, déclara la guerre à Jéroboam, roi d'Israël, dans le but de rappeler, s'il était possible, à l'obéissance les dix tribus, séparées depuis environ dix-huit ou vingt ans de la maison de David. Les armées étaient en présence, Abia avait quatre cent mille hommes choisis, et Jéroboam huit cent mille. Abia étant monté sur la montagne de Séméron, où l'on bâtit depuis Samarie, commença à haranguer le peuple d'Israël, qui composait l'armée de son ennemi, et à lui représenter la faute qu'il avait faite en quittant le Seigneur et en secouant le joug de la maison de David. Pendant cet intervalle, Jéroboam faisait filer des troupes par derrière, pour envelopper l'armée d'Abia. Alors les prêtres ayant commencé à sonner de la trompette, et Juda ayant crié vers le Seigneur, une terreur panique saisit l'armée de Jéroboam; en même temps, Abia se jeta sur les fuyards, et il en resta cinq cent mille sur place. C'est apparemment dans cette rencontre, ou peu de temps après, que ce psaume fut chanté. On y reproche aux Éphraïmites d'avoir lâchement pris la fuite, et d'avoir indignement abandonné le Seigneur et son culte. On leur reproche leur opiniâtreté dans le mauvais parti qu'ils avaient pris : *In lege Domini noluerunt ambulare.*

On a ici une image des âmes inconstantes dans le service de Dieu. Comme elles n'ont au fond ni droiture de cœur, ni confiance en Celui seul qui peut les prévenir et les soutenir de sa grâce, elles font des résolutions qu'elles ne gardent pas. Elles commencent quelquefois, et, dès la première tempête, elles cèdent à l'orage, elles fuient devant l'ennemi du salut. Il y a, dans le christianisme, peut-être plus d'inconstants que de pécheurs scandaleux. Cette inconstance attaque ceux même qui ont quelques vertus, elle se glisse dans les professions les plus saintes. On pourrait dire que la vie de l'homme, si courte en elle-même, est encore trop longue pour la plupart des chrétiens. Plusieurs d'entre eux soutiendraient mieux les épreuves du martyre, que celles d'une manière de vivre uniforme et bornée aux exercices d'une piété régulière. Cependant la couronne n'est accordée qu'à ceux qui combattent jusqu'à la fin. Paul commença très mal et Judas très bien. Quelle différence entre le sort de ces deux apôtres !

℣. 11. Et obliti sunt. Rien n'est plus surprenant dans l'histoire du peuple de Dieu, que la promptitude avec laquelle les Hébreux, dans le désert, oubliaient les bienfaits du Seigneur et les prodiges de sa puissance. A peine avaient-ils reçu une faveur de sa main, à peine avaient-ils vu un miracle éclatant, qu'ils murmuraient. On leur expliquait, on leur répétait la loi, et ils la transgressaient aussitôt. Cependant tant d'ingratitudes et de traits indignes furent consignés alors dans un livre, que ce même peuple a toujours conservé avec soin. Si ce livre avait dit des faussetés, ce peuple aurait dû le détruire ; si ce livre n'avait pas été écrit dans le temps même des événements, ce peuple ne l'aurait jamais reçu dans un temps postérieur. C'est un monument de la honte de la nation, et cette nation l'a toujours révéré et le révère encore. Preuve manifeste qu'elle l'a toujours reconnu comme vrai et divin. Elle a mieux aimé voir l'histoire de ses infidélités et de ses crimes se perpétuer et se répandre partout, que d'abolir cet ouvrage, ou de s'inscrire en faux contre ce qu'il raconte. C'est une démonstration

(1) II. *Par.* XIII.

12. Coram patribus eorum fecit mirabilia in terra Ægypti, in campo Taneos.

13. Interrupit mare, et perduxit eos ; et statuit aquas quasi in utre.

14. Et deduxit eos in nube diei, et tota nocte in illuminatione ignis.

12. Car il a fait devant les yeux de leurs pères des œuvres merveilleuses dans la terre de l'Égypte, dans la plaine de Tanis.

13. Il divisa la mer, et il les y fit passer; et il resserra ses eaux, comme dans un vase.

14. Il les conduisit durant le jour, avec la nuée ; et durant toute la nuit, avec un feu qui les éclairait.

12. Coram patribus eorum fecerat mirabilia, in terra Ægypti, in agro Soan.

13. Secuit mare, et transire fecit eos, et stare fecit aquas velut acervum.

14. Et deduxit eos in nube per diem, et tota nocte in lumine ignis.

COMMENTAIRE

de l'existence primitive et de l'antiquité de ce livre ; c'est un argument invincible en faveur de sa vérité et de son authenticité.

℣. 12. In campo Taneos. Tanis était une des principales villes du pharaon, sous lequel Moïse fit tant de prodiges. Cette ville était dans le Delta, sur un des bras les plus orientaux du Nil.

Ce verset marque les deux caractères essentiels des vrais miracles. Dieu en est l'auteur, et ils sont faits publiquement. Quand Dieu en serait l'auteur, s'ils ne sont pas faits publiquement, ils n'auront pas la force de prouver, du moins à l'égard de tout le monde. Ceux à qui on les annoncera diront : Qui les a vus, qui a été témoin de ces merveilles ? Mahomet se porta pour faire des miracles, mais ces prétendus prodiges étaient secrets ; il avait fait, disait-il, un long voyage en l'air ; il avait eu des révélations dans un puits : où étaient les spectateurs de pareils prodiges ? Les miracles faits en Égypte furent publics, et Moïse ne pouvait les raconter, s'ils n'étaient pas arrivés ; il aurait été démenti par les Égyptiens et par toute sa nation. Apollonius de Thyane fit, dit-on, des choses extraordinaires en présence de beaucoup de témoins ; mais, 1° au nom de qui les fit-il ? Invoqua-t-il le vrai Dieu ? Et s'il ne l'invoqua pas, ne put-il pas y intervenir quelque opération des esprits inférieurs à Dieu, des démons ? 2° Qui a rapporté ces merveilles ? Philostrate, plus de cent ans après la mort d'Apollonius, lorsqu'il n'y avait plus de témoins capables de le démentir. Les miracles rapportés dans le livre de l'Exode ont été faits au nom de Dieu, en présence de tous les Hébreux, et dans les campagnes de Tanis, à la vue des Égyptiens : ils ont été écrits par celui-là même dont Dieu s'est servi pour opérer ces merveilles ; depuis qu'il les a écrits, un grand peuple les a toujours crus, et tous ceux qui ont écrit après lui en ont parlé et les ont reconnus ; ils sont donc vrais. Cette preuve est encore plus forte pour les miracles de Jésus-Christ, parce que ceux qui les ont vus, qui les ont écrits, ont fait aussi des miracles, et qu'ils sont morts pour attester les miracles de Jésus-Christ. Voilà donc deux religions vraies, mais la première abolie par la seconde, parce que cette première ne devait pas toujours durer, et que la seconde était l'accomplissement de la première.

℣. 13. Statuit aquas quasi in utre. Comme dans une outre, où l'on resserre les liqueurs. Il les retint, sans qu'elles s'écoulassent sur les Hébreux, qui passaient au milieu d'elles.

℣. 14. In nube diei, et tota nocte in illuminatione ignis. La même colonne qui, pendant le jour, les conduisait sous la forme d'un nuage, et qui les mettait à couvert de l'ardeur du soleil, les guidait la nuit sous la figure d'une colonne lumineuse et éclatante.

Saint Paul rappelait aux Corinthiens (1) cette nuée, cette mer, pour leur apprendre que les Israélites, sous la conduite de Moïse, avaient reçu une sorte de baptême, figure du baptême institué par Jésus-Christ. Son intention était de prémunir les nouveaux fidèles contre les égarements où s'étaient livrés les Hébreux, après leur délivrance. Ils furent indociles, opiniâtres, murmurateurs ; ils regrettèrent les viandes de l'Égypte ; ils oublièrent les grandes miséricordes du Seigneur, les traits de sa bonté et de sa puissance. Instruction très convenable à l'état des chrétiens sortis de l'esclavage du péché. Le Saint-Esprit, figuré par la nuée, les a protégés, dirigés et éclairés. La mer entr'ouverte sous les pas des Hébreux, est l'image des eaux salutaires qui ont lavé nos iniquités dans le baptême. Moïse, conducteur de ce peuple, représente Jésus-Christ, vrai libérateur et sauveur du genre humain. Les Égyptiens, séparés par la nuée de cette multitude traversant la mer Rouge, marquent les ennemis du salut, désormais éloignés de nous et devenus incapables de nous nuire, si nous savons nous tenir sur nos gardes. Les amas d'eau suspendus autour du peuple de Dieu, signifient nos passions retenues et comme captivées par la grâce de l'adoption divine. Tout parle dans cet admirable événement, et tout est pour nous le tableau d'une nouvelle vie. C'est là une de ces paraboles que promet Jésus-Christ, à qui s'appliquent plusieurs passages de ce cantique.

(1) I. *Cor.* x. 1. 2.

15. Interrupit petram in eremo, et adaquavit eos velut in abysso multa.

16. Et eduxit aquam de petra, et deduxit tanquam flumina aquas.

17. Et apposuerunt adhuc peccare ei; in iram excitaverunt Excelsum in inaquoso.

15. Il fendit la pierre dans le désert, et leur donna à boire, comme s'il y avait eu là des abîmes d'eaux;

16. Et il fit sortir l'eau de la pierre, et la fit couler comme des fleuves.

17. Et cependant ils ne laissèrent pas de pécher encore contre lui; ils excitèrent la colère du Très-Haut, dans un lieu qui était sans eau.

15. Rupit petras in deserto, et potum dedit eis e voraginibus magnis.

16. Et eduxit fluenta de petra, et descendere fecit tanquam flumina aquas.

17. Et addiderunt adhuc peccare ei, ut provocarent Excelsum in solitudine.

COMMENTAIRE

℣. 15. Adaquavit eos velut in abysso multa. Il les abreuva avec autant d'abondance, que s'ils avaient eu des amas d'eaux douces en quantité, pareils à ceux de la mer. Manière de parler hyperbolique, pour exprimer la quantité des eaux qui sortirent du rocher. Saint Paul nous assure que ces eaux de la pierre les suivaient partout (1); soit qu'elles formassent des ruisseaux permanents, sur lesquels le peuple demeura campé pendant plusieurs années; soit qu'elles leur fournissent pendant leur voyage, des eaux qu'on allait puiser à cette source, ou dans ces ruisseaux, et que l'on portait dans les marches.

℣. 16. Eduxit aquam de petra. L'apôtre saint Paul, continuant à rappeler aux nouveaux fidèles les bienfaits dont Dieu avait comblé son peuple dans le désert, dit deux choses très remarquables: la première, que ces Israélites burent tous *de la pierre spirituelle qui les suivait;* la seconde, que *cette pierre était Jésus-Christ.* Ce passage, qui a fait naître tant d'explications, est assez clair, si l'on s'en tient au sens que présentent ces mots: 1° Ce n'est assurément pas le rocher d'Horeb qui suivait les Israélites dans le désert: on n'a nulle preuve de ce prodige. 2° Il ne paraît pas que ce soit non plus l'eau sortie de ce rocher, qui ait accompagné ce peuple durant son voyage. Outre qu'ils purent trouver d'autres sources dans ce désert, on voit, par le livre des Nombres (2), qu'ils creusèrent des puits dans leur marche; et d'ailleurs, si l'eau d'Horeb les avait suivis partout, ils n'eussent pas manqué d'eau à Cadès; il est néanmoins certain que Moïse, dans la disette d'eau où l'on se trouva en ce lieu, frappa encore un rocher, et que, par la puissance divine dont il était le ministre, une grande quantité d'eau en sortit. 3° L'Apôtre dit que le rocher qui *suivait* les Israélites était un *rocher spirituel.* Il ne dit pas un *rocher typique, figuratif, mystérieux,* mais *spirituel,* c'est-à-dire, qui agissait à la manière des esprits, et dont la vertu était au-dessus des sens. 4° Il dit enfin que ce *rocher* spirituel *était Jésus-Christ.* De là il s'ensuit bien clairement, ce semble, que, selon l'Apôtre, les Hébreux burent réellement et furent désaltérés physiquement de l'eau sortie du rocher, mais que cette eau leur vint d'une puissance spirituelle et invisible, qui les accompagnait, et que cette puissance était Jésus-Christ. Cette puissance, au reste, est appelée *rocher,* parce qu'elle soutenait ce peuple dans le désert, et d'ailleurs il est ordinaire dans l'Écriture de nommer *rocher,* Dieu lui-même, pour marquer sa force, sa constance, son éternité. Cette puissance, appelée *rocher,* soutenait donc les Hébreux durant leur voyage. L'eau matérielle sortie de la pierre n'aurait pas suffi pour cela, non plus que la manne pour les nourrir. Il fallait que la protection de Dieu donnât à cet aliment et à cette boisson une force particulière. En ce sens, les Hébreux étaient nourris et abreuvés de cette force toute spirituelle en elle-même, quoique l'effet qui en résultait pour ce peuple, fût purement physique et matériel, et l'Apôtre dit que cette force ou ce *rocher était Jésus-Christ,* c'est-à-dire, que le Fils de Dieu était le soutien de son peuple et qu'il le *suivait,* qu'il l'accompagnait partout.

Il n'y a donc point de figure dans ces mots, la *pierre était Jésus-Christ.* Ils ne signifient point que la *pierre était la figure de Jésus-Christ;* mais ils signifient que réellement cette *pierre,* ce *rocher était Jésus-Christ,* c'est-à-dire, que le soutien des Hébreux était le Fils même de Dieu. De cette manière, l'eau sortie de la pierre d'Horeb pouvait bien être une figure du sang de Jésus-Christ qui est notre boisson dans l'Eucharistie; mais la *pierre spirituelle,* le *rocher spirituel* qui accompagnait les Israélites et qui *était Jésus-Christ,* ne pouvait être une figure de notre boisson eucharistique, puisque ce rocher spirituel *était Jésus-Christ même,* et notre boisson eucharistique est également Jésus-Christ; la différence est que le *rocher spirituel,* par sa vertu, ne soutenait que la vie corporelle des Hébreux, et que notre boisson eucharistique soutient la vie de nos âmes. Des deux côtés, Jésus-Christ est présent, mais du côté des Hébreux, présence de Jésus-Christ soutenant et fortifiant ce peuple pour qu'il parvienne à la terre Promise; et du côté des chrétiens, présence de Jésus-Christ soutenant et fortifiant ce peuple pour qu'il parvienne à la céleste patrie.

---

(1) 1. *Cor.* x. 4.

(2) *Num.* xxi. 18.

18. Et tentaverunt Deum in cordibus suis, ut peterent escas animabus suis.

19. Et male locuti sunt de Deo; dixerunt : Numquid poterit Deus parare mensam in deserto?

20. Quoniam percussit petram, et fluxerunt aquæ, et torrentes inundaverunt.

Numquid et panem poterit dare, aut parare mensam populo suo?

18. Et ils tentèrent Dieu dans leurs cœurs, en lui demandant des viandes qui leur fussent agréables.

19. Ils parlèrent mal de Dieu, en disant : Dieu pourra-t-il bien préparer une table dans le désert ?

20. Parce qu'il a frappé la pierre, et que les eaux en ont coulé, et que des torrents ont inondé la terre,

Pourra-t-il de même nous donner du pain, ou préparer une table pour nourrir son peuple ?

18. Et tentaverunt Deum in corde suo, petendo cibum animæ suæ.

19. Et locuti sunt contra Deum : dixerunt : Numquid poterit Deus parare mensam in deserto?

20. Ecce percussit petram, et fluxerunt aquæ, et torrentes inundaverunt : numquid etiam panem poterit dare? num apparabit carnem populo suo ?

COMMENTAIRE

Cette explication du passage de l'Apôtre fait tomber une objection des Sacramentaires, qui disent que ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* doivent être prises dans un sens figuré, et qu'elles signifient : *ceci est la figure de mon corps, ceci est la figure de mon sang ;* de même que cette expression, la *pierre était Jésus-Christ,* signifie : la *pierre était la figure de Jésus-Christ.* Il faut nier cette dernière interprétation, comme on nie la première. Il est faux que ces paroles, la *pierre était Jésus-Christ,* signifient que le rocher d'Horeb était la figure de Jésus-Christ. Le rocher dont parle l'Apôtre, était un *rocher spirituel,* et ce rocher était véritablement et réellement Jésus-Christ, parce que c'était véritablement et réellement Jésus-Christ comme Dieu qui soutenait, appuyait et fortifiait les Hébreux. Le mot *rocher* est bien un mot figuré qui désigne cet appui et cette force, comme le mot *bouclier,* dont l'Écriture se sert si souvent, est un mot qui indique la protection que Dieu nous donne ; mais ces mots une fois reçus, énoncent par eux-mêmes Dieu fortifiant, Dieu protégeant. Dans la proposition de l'Apôtre, le *rocher spirituel* des Hébreux était véritablement et réellement Jésus-Christ, indépendamment du rocher d'Horeb. Celui-ci a pu donner occasion à l'Apôtre d'employer cette expression, mais elle signifie Jésus-Christ sans le rocher d'Horeb ; et ce rocher avec ses eaux n'étant point un rocher spirituel, tel que l'énonce l'Apôtre, il ne peut caractériser cette proposition : le *rocher spirituel était Jésus-Christ.* S'il n'était point parlé de *rocher spirituel,* on pourrait croire que cette proposition, le *rocher était Jésus-Christ,* signifie : le *rocher matériel d'Horeb était la figure de Jésus-Christ.* Mais, puisque le rocher dont parle l'Apôtre était *spirituel,* il serait absurde de dire : Le *rocher spirituel était la figure de Jésus-Christ.* Dans l'Eucharistie, il serait également absurde de dire : *Notre boisson spirituelle est la figure de Jésus-Christ.* Il faut dire : *Notre boisson spirituelle est Jésus-Christ,* ou le *vrai sang de Jésus-Christ.*

℣. 18. Ut peterent escas animabus suis. Étant sortis de l'Égypte avec peu de provisions, ils arrivèrent au désert de Sin et commencèrent à craindre la faim. Mais, au lieu de s'adresser à Dieu ou à Moïse, son serviteur, ils commencèrent à murmurer. Dieu leur envoya de la manne et des cailles (1). Dans le campement suivant, Moïse leur tira de l'eau du rocher (2). Mais ce n'est point cela que l'auteur de ce psaume veut marquer ici, puisqu'il suppose que le peuple avait déjà vu le miracle du rocher ouvert, qui lui avait donné des eaux. Il veut donc parler de la seconde fois qu'il demanda à manger et que, dégoûté de la manne (3), il se plaignit que cette nourriture était trop vile, et souhaita de la chair, du poisson, de l'ail, des concombes et autres choses, dont il mangeait en Égypte. Les Israélites demandèrent *de la nourriture à leurs âmes,* comme si, sans cela, ils eussent été prêts à rendre l'âme, comme s'ils eussent absolument manqué de tout ; ou bien, ils la demandèrent *pour leurs âmes,* pour contenter leur appétit, leur désir déréglé ; ils voulaient une viande plus succulente, plus solide que la manne.

℣. 19. Male locuti sunt de Deo. Moïse dit expressément (4) qu'*ils murmurèrent contre le Seigneur.*

℣. 20. Numquid et panem poterit dare, aut parare mensam ? Il nous a donné la manne et a tiré l'eau du rocher ; mais qu'est-ce que la manne ? C'est une nourriture misérable et sans apparence, qui n'a ni le suc, ni la solidité des viandes et des fruits que nous mangions en Égypte. Il est vrai que nous avons de l'eau en abondance, mais c'est un présent qui ne lui coûte guère. Il a su ouvrir une veine et une source cachée dans une montagne, en fendant un rocher (5) ; mais pourra-t-il, dans une solitude comme celle-ci, nous donner du pain et de la viande, et nous dresser une table, comme dans une ville peuplée et au milieu du

(1) *Exod.* xvi. 3. 12. 13.
(2) *Exod.* xvi. 5. 6.
(3) *Num.* xi. 4. 5. *et sequ.*
(4) *Num.* xi. 1. Ortum est murmur populi contra Dominum.
(5) *Theodoret.*

21. Ideo audivit Dominus, et distulit; et ignis accensus est in Jacob, et ira ascendit in Israel;

22. Quia non crediderunt in Deo, nec speraverunt in salutari ejus.

23. Et mandavit nubibus desuper, et januas cæli aperuit.

24. Et pluit illis manna ad manducandum, et panem cæli dedit eis.

25. Panem angelorum manducavit homo; cibaria misit eis in abundantia.

26. Transtulit austrum de cælo, et induxit in virtute sua africum.

21. C'est pourquoi le Seigneur ayant ouï ces discours, différa; et un feu s'alluma contre Jacob, et la colère du Seigneur s'éleva contre Israël;

22. Parce qu'ils ne crurent point et n'espérèrent point en son assistance salutaire.

23. Et il commanda aux nuées qui étaient au-dessus d'eux, et il ouvrit en leur faveur les portes du ciel;

24. Il fit pleuvoir la manne sur eux, pour leur servir de nourriture; et il leur donna du pain du ciel;

25. L'homme mangea le pain des anges; et il leur envoya cette nourriture en abondance.

26. Il changea dans l'air le vent du midi, et substitua par sa puissance le vent du couchant.

21. Ideo audivit Dominus, et iratus est: ignisque accensus est in Jacob, et etiam furor ascendit contra Israel:

22. Quod non credidissent Deo, nec speravissent in salute ejus.

23. Nam mandaverat nubibus desuper, et januas cæli aperuerat.

24. Et pluerat super eos manna ad comedendum, et triticum cæli dederat eis.

25. Panem fortium comedit vir: cibum miserat eis ad saturitatem.

26 Excitavit *namque* Eurum in cælo, et induxit in fortitudine sua Austrum.

COMMENTAIRE

pays le plus fertile? Voilà ce qu'ils disaient dans leur cœur: *Tentaverunt Deum in cordibus suis.* Quelques auteurs, sous le nom *de pain,* entendent en cet endroit de la viande (1), ou toute sorte de nourriture.

℣. 21. Ignis accensus est in Jacob, et ira ascendit in Israel. Moïse remarque (2) que le Seigneur, irrité des murmures des Hébreux, alluma un feu dans leur camp, qui en consuma toute l'extrémité; ce qui fit donner à cet endroit le nom d'*Incendie.* Moïse cria vers le Seigneur, et le feu fut étouffé dans le moment. Saint Paul (3) attribue ces châtiments du feu à l'ange exterminateur. L'auteur du quatrième livre des Maccabées s'exprime de même.

℣. 23-24. Mandavit nubibus desuper, et januas cæli aperuit, et pluit illis manna... Il vaudrait mieux traduire par le plus-que-parfait; car on a montré que le murmure des Israélites était arrivé longtemps après le premier miracle de la manne. Dieu la leur avait donnée, avant même qu'ils fussent venus à la montagne du Sinaï; et ce qui est raconté ici, ne se fit que quelque temps après leur départ de cette montagne. *Il avait commandé auparavant à ses nuées et il avait ouvert les portes du ciel; il avait fait pleuvoir la manne, etc.* La manne tombait comme une pluie, ou comme une rosée pendant la nuit; et cette expression, *il avait ouvert les portes du ciel,* marque l'abondance de la manne; elle tomba comme d'un magasin, où elle était en réserve. Dieu ouvrit tous les jours son grenier pour nourrir son peuple dans le désert, de la même nourriture dont les anges sont nourris dans le ciel, verset 25. *Panem angelorum manducavit homo.*

℣. 24. Panem cæli. L'hébreu (4): *Le froment des cieux;* comme si c'était un grain qui crût dans le ciel et dont les habitants des cieux fissent leur nourriture ordinaire. Eusèbe dit qu'on peut entendre ici, par les anges, les nues d'où la manne descendait. Et saint Athanase crut que c'était une nourriture spirituelle, différente de la manne dont Dieu soutenait son peuple, et semblable à celle dont vivent les anges.

℣. 25. Panem angelorum. Un pain préparé, fourni, ou envoyé par les anges (5), ou le pain dont les anges se nourrissent. Expression figurée, qui ne se vérifie à la lettre que dans l'Eucharistie, qui est véritablement le pain du ciel et la nourriture des anges. *Joan.* vi. 49, 50.

℣. 26. Transtulit austrum de cælo, et induxit in virtute sua africum. Dans l'Arabie Pétrée, où étaient alors les Israélites, le vent du midi vient du côté de l'Océan, et le vent du couchant du côté de l'Égypte et de la Méditerranée. Pour amener des cailles dans le camp des Israélites, il fallait que le vent soufflât des côtes de la Méditerranée et de Rhinocorure, où ces oiseaux ont coutume de venir dans le temps de leur passage. Le vent qu'il nomme aussi vent du couchant, devait être entre le couchant et le nord. Ainsi ces cailles, qui tombèrent en si grande abondance dans le camp d'Israël, furent amenées du fond de l'Arabie heureuse, des bords de l'Océan ou de la mer Rouge. Josèphe assure qu'on en voit un grand nombre sur les bords de cette dernière

(1) *Kim'hi, Aben Ezra, Ferrand.*
(2) *Num.* xi. 1, 2. Et accensus in eos ignis Domini devoravit extremam castrorum partem.
(3) 1. *Cor.* x. 10.
(4) דגן שמים נתן לבו
(5) *Theodoret. Euseb.*

27. Et pluit super eos sicut pulverem carnes, et sicut arenam maris volatilia pennata.

28. Et ceciderunt in medio castrorum eorum, circa tabernacula eorum.

29. Et manducaverunt, et saturati sunt nimis ; et desiderium eorum attulit eis ;

30. Non sunt fraudati a desiderio suo.

Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum

31. Et ira Dei ascendit super eos ;

Et occidit pingues eorum, et electos Israel impedivit.

32. In omnibus his peccaverunt adhuc, et non crediderunt in mirabilibus ejus.

27. Et il fit pleuvoir sur eux des viandes, comme la poussière de la terre ; et des oiseaux, comme le sable de la mer.

28. Ces oiseaux tombèrent dans le milieu de leur camp, autour de leurs tentes.

29. Et ils en mangèrent, et en furent pleinement rassasiés ; Dieu leur accorda ainsi ce qu'ils désiraient ;

30. Et ils ne furent point frustrés de ce qu'ils avaient tant souhaité.

Ces viandes étaient encore dans leur bouche,

31. Lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux,

Et il tua les plus puissants d'entre eux ; et il enveloppa dans le châtiment les principaux d'Israël.

32. Après tout cela, ils ne laissèrent pas de pécher encore ; et ils refusèrent de croire à ses merveilles.

27. Et pluit super eos sicut pulverem, carnem, et sicut arenam marium volatile alatum :

28. Et cadere fecit *illud* in medium castrorum ejus, in circuitu tabernaculorum ejus.

29. Et comederunt, et saturati sunt valde, et desiderium illorum attulit eis.

30. Non erant alienati a desiderio suo : adhuc esca eorum in ore eorum erat ,

31. Quum furor Dei ascendit in eos, et occidit pingues eorum, et electos Israel incurvavit.

32. Cum omni hoc peccaverunt adhuc, et non crediderunt mirabilibus ejus.

COMMENTAIRE

mer (1). C'est la seconde fois que le Seigneur fit venir de ces oiseaux dans le camp d'Israël (2). Moïse sans remarquer expressément par quel vent les cailles furent amenées, dit qu'elles vinrent du côté de la mer, c'est-à-dire, ou de la mer Rouge ou de l'Océan, comme nous l'avons déjà marqué. Le psalmiste supplée ce que Moïse n'a pas exprimé.

℣. 27. Pluit super eos sicut pulverem carnes. Il y en eut une si grande quantité, dit Moïse (3), qu'ils en amassèrent pour vivre pendant plus d'un mois, et qu'il n'y eut personne qui n'en eût jusqu'à dix 'homers, c'est-à-dire, pour nourrir dix personnes pendant cent jours. Voyez notre commentaire sur Num. xi, 32. Le 'homer contenait 389 litres.

℣. 30. Non sunt fraudati a desiderio suo. Moïse, parlant aux Hébreux dans cette même occasion de la venue des cailles, leur dit (4) : Je vous donnerai de la viande tant qu'elle vous sorte par le nez, *et qu'elle vous soit comme étrangère*, que vous en ayez du dégoût, à ne plus pouvoir la souffrir. On pourrait traduire ici, verset 29 : *Ils en mangèrent, et ils s'en rassasièrent tant qu'ils voulurent ; il leur accorda ce qu'ils avaient tant désiré ;* (30) *ils n'avaient point encore entièrement satisfait leur gourmandise* (5), ils n'en avaient point pris jusqu'à s'en dégoûter, *la viande était encore dans leur bouche,* (31) *Et la colère de Dieu éclata sur eux.* C'est comme une explication de ce qu'avait dit Moïse. Le législateur leur avait dit qu'ils en mangeraient tant, qu'elle leur sortirait par les narines, et qu'ils en seraient dégoûtés. Dieu n'attendit point cela ; ils en mangeaient encore, et en avaient la bouche pleine, lorsqu'il les frappa. Eusèbe croit qu'il leur envoya des maux d'entrailles qui les firent mourir (6). Saint Jérôme fait une belle application de cet endroit, à ceux qui communient indignement. Quiconque mange la chair et boit le sang de Jésus-Christ, et s'abandonne après cela au désordre, doit attendre toute la rigueur des jugements de Dieu, selon l'Apôtre (7) ; *Celui qui reçoit indignement ce corps et ce sang, boit et mange son jugement et sa condamnation.* Les élus même d'Israël, c'est-à-dire, les prêtres de Jésus-Christ tombent dans le dernier malheur, s'ils ne le reçoivent point dans l'innocence et dans la charité.

℣. 31. Et occidit pingues eorum, et electos Israel impedivit. *Les gras,* marquent les riches, les puissants ; *les élus,* sont les soldats, les jeunes gens. Les Septante (8), et les anciens psautiers lisent (9) : *Il fit mourir le plus grand nombre d'entr'eux. Occidit plurimos eorum.* Mais l'hébreu et les traducteurs anciens (10), lisent : *Les gras d'entre eux,* ceux qui parmi eux étaient gras ou riches.

℣. 32. In omnibus his peccaverunt adhuc. Peu de temps après ce qu'on vient de voir, les Hébreux retombèrent dans le murmure ; et ce

(1) *Antiq. l.* III. *c.* I. Τρέφει δὲ τοῦτο τὸ ὄρνεον ὡς οὐδὲν ἕτερον ὁ Ἀράβιος κόλπος.

(2) *Num.* XI. 31. 32.

(3) *Num.* XI. 31.

(4) *Num.* XI. 20. Et vertatur in nauseam.

(5) *Sym. apud. Euseb.* Καὶ οὐκ ἀπέστησαν τῆς ἐπιθυμίας αὐτῶν.

(6) *Euseb. hic, ita Athan.* Γέγονε γὰρ αὐτοις εἰς χολέραν ἕξιν ἡ τροφή.

(7) I. *Cor.* XI. 29.

(8) Καὶ ἀπεκτείνεν ἐν τοῖς πλείοσιν αὐτῶν. *Aug.* Occidit in plurimis eorum.

(9) *Psalt. Rom. Mediol. S. Germ.*

(10) *Sym.* Τοὺς λιπαρωτέρους αὐτῶν. *Aqu.* Ἐν λίπαροις αὐτῶν. *Th.* Ἐν τοῖς πίοσιν αὐτῶν.

33. Et defecerunt in vanitate dies eorum; et anni eorum cum festinatione.

34. Cum occideret eos, quærebant eum et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum.

35. Et rememorati sunt quia Deus adjutor est eorum, et Deus excelsus redemptor eorum est.

36. Et dilexerunt eum in ore suo, et lingua sua mentiti sunt ei;

37. Cor autem eorum non erat rectum cum eo, nec fideles habiti sunt in testamento ejus.

38. Ipse autem est misericors, et propitius fiet peccatis eorum, et non disperdet eos.

Et abundavit ut averteret iram suam, et non accendit omnem iram suam.

39. Et recordatus est quia caro sunt, spiritus vadens et non rediens.

33. Et leurs jours passèrent comme une ombre ; et leurs années s'écoulèrent promptement.

34. Lorsqu'il les faisait mourir, ils le recherchaient et ils retournaient à lui, et ils se hâtaient de venir le trouver.

35. Ils se souvenaient alors que Dieu était leur défenseur, que le Dieu très-haut était leur sauveur.

36. Mais ils l'aimaient seulement de bouche ; et ils lui mentaient de la langue ;

37. Car leur cœur n'était point droit devant lui ; et ils ne furent point fidèles dans l'observation de son alliance.

38. Mais pour lui il usait de miséricorde à leur égard ; il leur pardonnait leurs péchés ; et il ne les perdait pas entièrement.

Il arrêtait beaucoup les effets de sa colère, et il n'allumait point contre eux toute sa fureur.

39. Il se souvenait qu'ils étaient de chair, que leur vie, semblable à une vapeur, passe et ne revient plus.

33. Ideo consumpsit in vanitate dies eorum, et annos eorum in conturbatione.

34. Si occidebat eos, quærebant eum, ac revertebantur, et diluculo quærebant Deum ;

35. Et recordabantur quod Deus rupes eorum *esset,* et Deus excelsus *esset* redemptor eorum.

36. Et blandiebantur ei ore suo, et lingua sua mentiebantur ei :

37. Cor autem eorum non erat rectum cum eo, nec fideles fuerunt in pacto ejus.

38. Ipse tamen misericors condonavit iniquitatem, neque disperdidit : et multiplicavit ut averteret iram suam, neque excitavit omnem iram suam.

39. Recordatusque est quod caro essent : spiritus vadens, et non revertens.

COMMENTAIRE

péché eut bien d'autres suites que celui dont on vient de parler. Moïse ayant envoyé des députés pour examiner la terre Promise, ces envoyés revinrent, et la dépeignirent comme un pays d'une fécondité admirable ; mais ils exagérèrent si fort la difficulté d'en faire la conquête, que le peuple mutiné s'abandonna aux plaintes et à l'impatience, jusqu'à vouloir lapider Moïse et Aaron (1), ainsi que Josué et Caleb, qui soutenaient que la conquête de ce pays n'était nullement difficile avec le secours du Seigneur. Ce fut à cette occasion que Dieu jura qu'aucun de ceux qui avaient murmuré contre lui, n'entrerait dans la terre qu'on venait de visiter. A peine cette sédition était-elle apaisée, qu'il s'en forma une autre contre Moïse et Aaron. Coré, Dathan et Abiron se mirent à la tête des séditieux (2). Les suites en furent terribles ; Dieu permit que la terre s'ouvrît et engloutît ces révoltés avec leurs adhérents, et que le feu consumât près de quinze mille hommes du peuple.

℣. 33. Et defecerunt in vanitate dies eorum, et anni eorum cum festinatione. Tous ceux qui s'étaient soulevés contre le Seigneur, périrent dans le désert en l'espace de trente-huit ans. Leurs jours se dissipèrent comme un nuage, comme une ombre, comme une vapeur, *in vanitate* (3) ; leurs années s'écoulèrent avec une rapidité incroyable, *cum festinatione.* L'hébreu : Elles passèrent *dans le trouble,* dans la terreur.

℣. 34. Diluculo veniebant ad eum. Ils revenaient à lui avant le jour. Voilà l'utilité des afflictions. Elles humilient, elles domptent l'orgueil, elles rappellent l'homme à lui-même, et le forcent à recourir à Dieu. Les Hébreux sont louables d'avoir eu recours au Seigneur dans leur affliction ; mais l'Écriture les blâme de n'avoir point été assez constants dans leur bonne résolution ; leur retour n'était ni sincère, ni désintéressé, ni persévérant.

℣. 36. Lingua sua mentiti sunt ei. Ils le louaient et l'honoraient seulement du bout des lèvres (4) ; ils lui faisaient des protestations de fidélité, d'amour et d'attachement ; mais, à la première occasion, ils lui manquaient de parole.

℣. 37. Nec fideles habiti sunt in testamento ejus. Au verset 36, ils pèchent par parole contre l'alliance divine ; ici, leur faute s'aggrave et se trahit par les actes.

℣. 39. Caro sunt, spiritus vadens et non rediens. Dieu n'exerça point toute la rigueur de sa colère contre son peuple, il ne voulut pas le perdre entièrement ; il reçut les Israélites aussi souvent qu'ils revinrent à lui ; il se souvint qu'ils sont composés d'une chair faible et fragile, que leur vie n'est qu'un souffle, un vent qui passe et

(1) *Num.* XIII. XIV.
(2) *Num.* XVI. XVII.
(3) *Aqu.* Συνετέλεσεν ὡς ἀτμὸν τὰς ἡμέρας αὐτῶν. Il dissipa leurs jours comme une vapeur.
(4) *Isai.* XXIX. 13. Labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me.

40. Quoties exacerbaverunt eum in deserto, in iram concitaverunt eum inaquoso?

41. Et conversi sunt, et tentaverunt Deum, et sanctum Israel exacerbaverunt.

42. Non sunt recordati manus ejus, die qua redemit eos de manu tribulantis;

43. Sicut posuit in Ægypto signa sua, et prodigia sua in campo Taneos;

44. Et convertit in sanguinem flumina eorum, et imbres eorum, ne biberent,

45. Misit in eos cœnomyiam, et comedit eos; et ranam, et disperdidit eos;

46. Et dedit ærugini fructus eorum, et labores eorum locustæ;

47. Et occidit in grandine vineas eorum, et moros eorum in pruina;

48. Et tradidit grandini jumenta eorum, et possessionem eorum igni;

40. Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert, et ont-ils excité sa colère dans les lieux secs et sans eau?

41. Ils recommençaient sans cesse à offenser Dieu, et à irriter le saint d'Israël.

42. Ils ne se souvenaient point de la puissance qu'il fit paraître, au jour où il les délivra des mains de celui qui les affligeait;

43. De quelle sorte il fit éclater dans l'Égypte ses signes, et ses prodiges dans la plaine de Tanis;

44. Lorsqu'il changea en sang leurs fleuves et leurs eaux, afin qu'ils ne pussent en boire;

45. Qu'il leur envoya une infinité des mouches différentes qui les dévoraient, et des grenouilles qui les désolaient;

46. Qu'il fit consumer leurs fruits par des vers, et leurs travaux, par des sauterelles;

47. Qu'il fit mourir leurs vignes par la grêle, et leurs mûriers, par la gelée;

48. Qu'il livra leurs bêtes à la grêle, et au feu tout ce qu'ils possédaient;

40. Quoties exacerbaverunt eum in deserto, irritaverunt eum in solitudine?

41. Et reversi sunt, et tentaverunt Deum, et sanctum Israel limitaverunt.

42. Non sunt recordati manus ejus, diei qua redemit eos de angustia:

43. *Neque ejus* qui posuerat in Ægypto signa sua, et mirabilia sua, in regione Soan:

44. Et convertit in sanguinem flumina eorum, et fluenta eorum, ne biberent.

45. Misit in eis omne genus muscarum, et comedit eos: ranam quoque, et corrupit eos.

46. Et dedit brucho fructum eorum, et laborem eorum locustæ.

47. Perdidit grandine vites eorum, et sycomoros eorum majuscula grandine.

48. Et tradidit grandini jumenta eorum, et possessiones eorum carbonibus ignitis.

COMMENTAIRE

ne revient plus. Le psalmiste ne veut pas dire par-là que les hommes ne ressuscitent pas, et que leur âme, une fois séparée du corps, n'y revient jamais; il parle simplement de la vie animale, et de ce que nous voyons arriver dans la mort ordinaire des hommes, qui vont au tombeau, sont réduits en poussière, et ne retournent plus à la vie (1). L'Écriture s'exprime souvent de cette manière (2), sans préjudice de la vérité de la résurrection future, qu'elle nous enseigne en plusieurs autres endroits.

La chair est mise ici, comme en plusieurs autres passages de l'Écriture, pour la partie inférieure de nous-mêmes, qui combat contre la partie supérieure; ainsi Jésus-Christ dit dans l'Évangile (3): *L'esprit est prompt, mais la chair est faible:* et saint Paul (4): *Ego ipse mente servio legi Dei, carne autem legi peccati;* et ailleurs (5): La chair et l'esprit sont toujours opposés l'un à l'autre. La chair combat contre l'esprit et l'esprit forme des désirs contraires à ceux de la chair. Dans la Genèse (6), le Seigneur dit que *son Esprit ne demeurera pas davantage dans l'homme, parce qu'il est chair;* et ailleurs (7), il promet de ne plus châtier tous les hommes par des peines générales, *parce que leurs sens et leurs pensées ont un violent penchant au mal dès leur jeunesse.*

℣. 41. Tentaverunt Deum, et sanctum Israel exacerbaverunt. A peine lit-on une page des livres de l'Écriture, sans y voir, dans tous les temps, les emportements des Israélites et leur ingratitude envers Dieu. D'après l'hébreu, ils l'ont en quelque sorte exposé à l'opprobre, en le marquant d'un signe honteux, comme ces flétrissures dont on marque certains criminels. Saint Paul (8), parlant de ceux qui tombent dans le crime après leur baptême, se sert d'un terme qui signifie à peu près la même chose, que celui que nous expliquons. Il dit que ces pécheurs *crucifient de nouveau* Jésus-Christ *et l'exposent à l'ignominie;* ils s'en font en quelque sorte un jouet, et le couvrent d'opprobre. C'est apparemment ce que le psalmiste veut dire en cet endroit: Ils ont traité Dieu avec le dernier mépris, ils ont insulté à sa sainteté, à sa puissance.

℣. 44. Convertit in sanguinem flumina eorum. Nous avons expliqué ces faits dont parle ici le psalmiste, en traitant de plaies d'Égypte. *Exode* VII, et suiv.

---

(1) *Vide Hieron. Euseb. Muis, Geier, alios.*
(2) *Vide Psal.* XXXVI. 2. - *Job.* VII. 7. - *Eccle.* XII. 7. - *Ps.* CII. 14. - *Prov.* XIX. 1.
(3) *Matth.* XXVI. 41.
(4) *Rom.* VII. 25.
(5) *Gal.* V. 17.
(6) *Genes.* VI. 3.
(7) *Genes.* VIII. 21.
(8) *Hebr.* VI. 6. Ἀνασταυροῦντας ἑαυτοῖς τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, καὶ παραδειγματίζοντας.

49. Misit in eos iram indignationis suæ ; indignationem, et iram, et tribulationem, immissiones per angelos malos ;

50. Viam fecit semitæ iræ suæ, non pepercit a morte animabus eorum, et jumenta eorum in morte conclusit ;

51. Et percussit omne primogenitum in terra Ægypti, primitias omnis laboris eorum in tabernaculis Cham ;

52. Et abstulit sicut oves populum suum, et perduxit eos tanquam gregem in deserto ;

53. Et deduxit eos in spe, et non timuerunt, et inimicos eorum operuit mare.

49. Qu'il leur fit sentir les effets de sa colère et de son indignation ; qu'il les accabla par le poids de sa fureur, et les affligea par différents fléaux qu'il leur envoya par le ministère des mauvais anges ;

50. Qu'il ouvrit un chemin spacieux à sa colère, pour ne plus épargner leur vie, et pour envelopper dans cette mort leurs bestiaux ;

51. Qu'il frappa tous les premiers-nés dans la terre de l'Égypte, et les prémices de tous leurs travaux dans la terre de Cham ;

52. Et qu'il enleva son peuple comme des brebis, et les conduisit comme un troupeau dans le désert ;

53. Qu'il les mena pleins d'espérance, et leur ôta toute crainte, leurs ennemis ayant été couverts par la mer.

49. Misit in eos furorem indignationis suæ : iram et indignationem et angustiam, immissionem angelorum malorum.

50. Ponderavit semitam furori suo : non prohibuit a morte animam eorum : et bestiam eorum pesti tradidit.

51. Et percussit omne primogenitum in Ægypto, primitias fortitudinum in tabernaculis Cham.

52. Et proficisci fecit velut pecudes populum suum, et deduxit eos tanquam gregem, in deserto :

53. Et deduxit eos tuto, nec timuerunt : et inimicos eorum operuit mare.

COMMENTAIRE

℣. 49. Immissiones per angelos malos. Les pères sont partagés sur le sens de cet endroit ; les uns, comme Origène (1) et saint Jérôme (2), croient que le Seigneur ne se sert que des démons, dans les maux qu'il envoie aux hommes ; mais le même saint Jérôme dit ailleurs (3) que les bons anges sont souvent les ministres de la justice, comme de la miséricorde du Seigneur. Saint Ambroise (4) est dans les mêmes principes ; il dit que les bons anges gémissent lorsque Dieu les emploie à nous affliger. *An non ingemiscere credimus, cum adhibentur pœnarum et excidiorum ministri?* Théodoret (5) dit ici que, si l'Écriture appelle ces anges *mauvais,* ce n'est pas qu'ils soient tels par leur nature, mais parce qu'ils sont employés à causer des maux aux hommes. Il dit la même chose sur Jérémie (6).

L'auteur du livre de la Sagesse (7) semble attribuer au Verbe de Dieu, la mort des premiers-nés de l'Égypte ; et le quatrième livre des Rois (8) en parlant de la défaite de l'armée de Sennachérib, dit simplement que l'ange du Seigneur descendit, et mit à mort toutes ces troupes. Dans Daniel (9), l'ange saint Michel va combattre contre le roi de Perse. Quelques interprètes traduisent l'hébreu, par : *Immissionem angelorum mala inferentium.* Il envoya contre eux des anges nuisibles. D'autres: Il leur envoya des députés pour leur annoncer des maux. Dieu leur députa Moïse et Aaron, pour les menacer de sa part, et pour les frapper de diverses plaies.

℣. 50. Viam fecit semitæ iræ suæ. Il l'abandonna pour ainsi dire, et la laissa aller naturellement contre eux.

℣. 51. Percussit primitias omnis laboris eorum in tabernaculis Cham. Il fit périr toutes les prémices des travaux des Égyptiens dans leurs maisons, dans leur pays. *Les tentes de Cham,* sont les villes de l'Égypte. Cham, fils de Noé, fut père de Mesraïm, patriarche des Égyptiens. *Les prémices des travaux* peuvent marquer tout ce qu'ils avaient amassé par leurs travaux et leur industrie. Saint Jérôme (10), et la plupart des interprètes (11), l'entendent *des premiers-nés des Égyptiens.*

℣. 52. Abstulit sicut oves populum suum. Il le tira de ces tentes de Cham, comme l'on tire par force un troupeau de la bergerie d'un voleur ; il le tira de l'Égypte, et le mena paître dans le désert ; il lui donna pour pasteurs Moïse et Aaron.

℣. 53. Deduxit eos in spe, et non timuerunt. Il les fit parquer dans des lieux sûrs, où ils ne craignirent rien. C'est toujours la comparaison d'un pasteur, qui conduit son troupeau dans des lieux éloignés de tout danger, tant de la part des voleurs que des bêtes féroces.

---

(1) *Origen. contra Celsum. l.* VIII. - *Euseb. hic. ad* ℣. 25.

(2) *Hieron. hic.* Ut qui divinis plagis non arguebantur, diabolicis insidiis tunderentur, etc.

(3) *Hieron. in Dan. cap.* VII.

(4) *Ambros. in ep.* XXXIV. *ad Horontiam.*

(5) *Theodoret. hic.* Ἄγγελους δὲ πονηροὺς, τῆς τιμωρίας τοὺς ὑπουργοὺς, οὔτε φύσεως, οὔτε προαιρέσεως μοχθηρίαν, τὴν πονηρίαν καλῶν, ἀλλὰ τὴν τῆς κολάσεως τιμωρίαν.

(6) *Idem. in Jerem.* XLIX. 14.

(7) *Sap.* XVIII. 14. 15. 16.

(8) IV. *Reg.* XIX. 35. — (9) *Dan.* X. 13. 20.

(10) *Hieron.* Principium partus in tabernaculis Cham.

(11) *Sym.* Πρωτεῖον δυνάμεων. *Syr. Euseb. Geneb. Muis. Mar. Jun. Munst. alii.*

54. Et induxit eos in montem sanctificationis suæ, montem quem acquisivit dextera ejus ;

Et ejecit a facie eorum gentes, et sorte divisit eis terram in funiculo distributionis ;

55. Et habitare fecit in tabernaculis eorum tribus Israel.

56. Et tentaverunt, et exacerbaverunt Deum excelsum, et testimonia ejus non custodierunt.

54. Il les emmena ensuite sur la montagne, qu'il s'était consacrée ; sur la montagne que sa droite a acquise ;

Et il chassa les nations de devant leur face ; et il leur distribua au sort la terre, après l'avoir partagée avec le cordeau ;

55. Et il établit les tribus d'Israël dans les demeures de ces nations ;

56. Mais ils tentèrent et irritèrent de nouveau le Dieu très-haut, et ils ne gardèrent point ses préceptes.

54. Introduxit eos ad terminos sanctitatis suæ : in montem istum quem acquisivit dextera ejus : ejecitque a facie eorum gentes, et cadere fecit eas in funiculo hereditatis :

55. Et habitare fecit in tabernaculis eorum tribus Israel.

56. Attamen tentaverunt et exacerbaverunt Deum excelsum : et testimonia ejus non custodierunt.

COMMENTAIRE

℣. 54. Induxit eos in montem sanctificationis suæ. Il conduisit son troupeau dans la terre de Canaan, qu'il avait choisie préférablement à tous les pays du monde, et qu'il avait promise aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Il se l'était sanctifiée, cette terre, par la destination qu'il en avait faite dès le commencement, pour être le siège de sa religion ; il avait commencé à y faire éclater ses merveilles en faveur des patriarches que l'on vient de nommer ; il y était apparu en plusieurs occasions. Elle est appelée *une montagne,* parce que c'était un pays montueux, et fort différent de l'Égypte, qui n'était qu'une plaine continuelle. Moïse, demandant au Seigneur qu'il lui plût le laisser entrer dans ce pays, lui disait (1) : *Que je puisse voir cet excellent pays, cette admirable montagne, et ce Liban.* Ailleurs (2) il l'appelle *la montagne de l'héritage du Seigneur ;* et dans le Deutéronome (3), la terre élevée, *constituit eum super excelsam terram ;* et Ézéchiel (4), *les hauteurs éternelles.* Enfin la montagne de sainteté, *mons sanctificationis,* peut aussi désigner en particulier le mont Sion, sur lequel le temple était bâti.

Et ejecit a facie eorum gentes. Le Seigneur chassa les Cananéens avant l'arrivée même des Hébreux ; il envoya contre ces peuples des armées de mouches dangereuses ; il répandit dans leur âme une terreur panique, et en obligea plusieurs à aller chercher des retraites au delà des mers. Quant à la distribution du pays aux Israélites par le sort, on en voit distinctement l'exécution dans Josué. Le texte à la lettre, dit qu'on le leur distribua avec *la corde du partage,* parce qu'en Égypte (5), et chez les Hébreux (6), on se servait de cordes pour mesurer les longueurs et pour toiser les champs.

℣. 55. Et habitare fecit. Voilà les Israélites au terme de leur voyage ; ils sont établis dans une terre sanctifiée par la protection divine, et destinée à faire leur bonheur. En seront-ils plus fidèles ? La suite du psaume fait voir le contraire. On ne peut pas dire aux chrétiens : Vous êtes au terme de vos travaux ; car ils n'ont pour terme que la céleste patrie, dont la terre de Canaan était simplement la figure. Mais on peut leur dire : Vous êtes dans une route qui mène sûrement au terme, et où vous trouvez tous les moyens d'y parvenir, si vous êtes fidèles à en user. Ces moyens peuvent, dès cette vie, faire votre bonheur ; car il n'en est pas du chrétien qui marche dans le désert de cette vie, comme de l'Israélite durant les quarante années de son pèlerinage. Les secours temporels que Dieu lui accordait, ne le rendaient pas heureux. Il avait besoin, comme le chrétien, de s'unir à Dieu par les sentiments du cœur ; et telle fut encore sa position dans la terre de Canaan. En un mot, il devait, selon la mesure de ses lumières, pratiquer les vertus du chrétien, mais il n'avait pas autant de motifs que le chrétien : Il n'avait pas sous les yeux l'exemple de Jésus-Christ. Le chrétien a cet avantage, et c'est pour cela qu'il lui est bien plus aisé de jouir, dès cette vie, de la paix de l'âme qui fait le bonheur de l'homme sur la terre.

Le chrétien, même en ce monde, est donc arrivé à une sorte de terme plus estimable et plus satisfaisant que celui de l'Israélite ; il n'est plus de figures à expliquer, d'ombres à développer, de prophéties à interpréter, de Messie à désirer ; tout est consommé, quant aux instructions et aux promesses. Comment se conduit-il dans cette région, qui est déjà appelée dans les livres saints, *le royaume des cieux ?* Quel est son emploi ? Quel est l'usage de son temps dans cette terre et sur cette montagne, qui est véritablement la monta-

(1) *Deut.* III. 25.
(2) *Exod.* XV. 17. — (3) *Deut.* XXXII. 13.
(4) *Ezech.* XXXVI. 2. Altitudines sempiternæ in hæreditatem datæ sunt nobis.
(5) *Herodot. l.* II. *c.* 6. Ὁ δὲ σχοῖνος ἕκαστος μέτρον ἐὸν αἰγύπτιον, ἑξήκοντα στάδια.
(6) *Psal.* XV. 6. - *Josue,* XVII. 5. 14 *et passim.*

57. Et averterunt se, et non servaverunt pactum; quemadmodum patres eorum, conversi sunt in arcum pravum.

58. In iram concitaverunt eum in collibus suis; et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt.

59. Audivit Deus, et sprevit, et ad nihilum redegit valde Israel.

60. Et repulit tabernaculum Silo, tabernaculum suum, ubi habitavit in hominibus.

57. Ils se détournèrent de lui, et n'observèrent point son alliance; et à l'exemple de leurs pères, ils devinrent comme un arc faussé.

58. Ils irritèrent sa colère; et ils le piquèrent d'une jalousie d'indignation, par les idoles qu'ils se fabriquèrent.

59. Dieu entendit leurs blasphèmes; et il n'eut plus que du mépris pour Israël, qu'il réduisit à la dernière humiliation.

60. Et il rejeta le tabernacle qui était à Silo, son propre tabernacle, où il avait demeuré parmi les hommes.

57. Et averterunt se, et prævaricati sunt sicut patres eorum : conversi sunt ut arcus dolosus.

58. Et irritaverunt eum in excelsis suis : et sculptilibus suis ad æmulationem provocaverunt eum.

59. Audivit Deus, et commotus est : et sprevit valde Israelem.

60. Propterea dereliquit tabernaculum Siloh, tentorium, *in quo* habitavit inter homines.

COMMENTAIRE

gne que Dieu a sanctifiée ? Les reproches qui vont suivre, ne tombent-ils pas sur lui encore plus que sur l'Israélite ? Sujet profond de méditation, et sujet pour tout le monde. Il en résultera, même pour les plus saints, un accroissement de ferveur, un renouvellement d'attention et de vigilance, une leçon très vive d'humilité, et un motif de prier sans cesse, de craindre toujours, et d'aimer Dieu sans mesure.

℣. 57. Et averterunt se, et non servaverunt pactum. Les Septante ne sont point uniformes, ni les anciens psautiers latins traduits sur leur texte. Dès le temps de saint Jérôme (1), il y avait déjà de la difficulté. Il avoue que ni le texte hébreu, ni celui des Septante, ne portent point *pactum,* l'alliance ; mais seulement (2), *ils ont méprisé,* ou ils sont tombés dans la prévarication ; les autres interprètes lisaient (3) : *Ils ont manqué à l'alliance,* ou aux conventions ; ils ont contrevenu à leur parole. Les exemplaires des Septante de l'édition romaine suivent cette dernière leçon ; la plupart des autres sont pour la première. Quelques anciens psautiers latins lisent simplement : *Averterunt se, et non observaverunt,* sans mettre *pactum.*

Conversi sunt in arcum pravum. Osée, reprochant aux Israélites leur infidélité envers Dieu (4), dit qu'ils sont *comme un arc trompeur;* et Jérémie (5) dit que les Juifs se sont servis de leur langue pour tromper, *comme d'un arc menteur.* Qu'ils ont séduit leur prochain, faisant semblant de voir une chose, pendant qu'ils en cherchaient une autre; disant d'une manière, et faisant d'une autre. L'arc trompeur veut marquer celui dont les flèches rejaillissent contre l'archer qui le tire. L'arc de Jonathas n'était pas de ceux-là (6); *sa flèche ne retourna jamais en arrière,* elle porta coup toutes les fois qu'il la tira; elle frappa l'ennemi. Ceux d'Éphraïm, tout bons guerriers qu'ils étaient, avaient mal combattu, verset 9; ils avaient pris la fuite, leurs flèches n'avaient point atteint l'ennemi, leur arc était faux. Tout cela veut dire d'une manière figurée, que cette tribu manqua à ce qu'elle devait au Seigneur, qu'elle le quitta pour suivre des idoles; c'est l'expression d'Eusèbe sur le verset 9.

℣. 58. In collibus suis. Ils irritèrent Dieu par les autels profanés qu'ils érigèrent sur leurs hauteurs. Ces hauts lieux furent connus dès le temps des Juges, et c'est à ce temps que l'auteur du psaume se reporte. Ils devinrent beaucoup plus fréquents dans Israël, depuis la séparation des dix tribus; l'histoire des rois et les écrits des prophètes, sont pleins d'invectives contre ces hauteurs et contre ceux qui les fréquentaient.

℣. 59. Audivit Dominus, et sprevit, et ad nihilum redegit valde Israel. Il apprit l'infidélité et les désordres de son peuple, et il ne daigna plus le regarder comme auparavant avec complaisance ; il le traita avec mépris, comme il aurait fait d'un peuple étranger ; il le livra à divers ennemis, qui l'humilièrent et l'opprimèrent. Tantôt ils furent assujettis aux Cananéens, tantôt aux Philistins, tantôt aux Madianites. Tout cela, sous le gouvernement des Juges.

℣. 60. Et repulit tabernaculum Silo. Le Seigneur, irrité contre Israël, et principalement contre ses prêtres, qui profanaient son culte et donnaient occasion au peuple de blasphémer, livra son arche entre les mains des Philistins. Depuis le renvoi de l'arche par les Philistins, on ne la remit plus à Silo, mais à Cariathiarim, d'où David

(1) *Hieron. ad Suniam et Fretel.*
(2) Les Septante : Η'θέτησαν.
(3) Η'συνθετήσαν.
(4) *Osée* VII. 6.
(5) *Jerem.* IX. 3.
(6) II. *Reg.* I. 22.

61. Et tradidit in captivitatem virtutem eorum, et pulchritudinem eorum in manus inimici.
62. Et conclusit in gladio populum suum, et hereditatem suam sprevit.
63. Juvenes eorum comedit ignis, et virgines eorum non sunt lamentatæ.
64. Sacerdotes eorum in gladio ceciderunt, et viduæ eorum non plorabantur.

61. Il livra l'arche, leur force et leur gloire, entre les mains de l'ennemi, la rendant captive.
62. Et il environna son peuple de l'épée de ses ennemis ; et il regarda son héritage avec mépris.
63. Le feu dévora leurs jeunes hommes, et leurs filles ne se lamentèrent point.
64. Leurs prêtres furent mis à mort par l'épée ; et nul ne versait des larmes sur leurs veuves.

61. Et tradidit in captivitatem fortitudinem suam, et gloriam suam in manum hostis.
62. Tradidit item gladio populum suum, et in hereditatem suam iratus est.
63. Juvenes ejus voravit ignis, et virgines ejus non fuerunt laudatæ.
64. Sacerdotes ejus gladio ceciderunt, et viduæ ejus non fleverunt.

COMMENTAIRE

la tira pour la placer à Jérusalem, sur le mont Sion. Le tabernacle que Moïse avait construit dans le désert, demeura à Silo, même après que l'arche fut prise par les Philistins, et ensuite envoyée et placée à Cariathiarim. De Silo, on transporta ce tabernacle à Nobé, puis à Gabaon, probablement sous le règne de Saül ; et il y était encore au commencement du règne de Salomon, puisque ce prince alla y offrir des sacrifices (1). Depuis que le temple fut construit, on ne sait ce que devint le tabernacle de Moïse ; apparemment qu'on le mit dans le trésor du temple de Salomon.

℣. 61. Et tradidit in captivitatem pulchritudinem eorum. L'arche est nommée *la beauté, la gloire, la force d'Israël ;* parce qu'en effet, elle était le gage le plus sensible de la protection du Seigneur sur son peuple, et que le Seigneur fait tout le bonheur, la joie, la force, la gloire d'Israël (2). Lorsque l'on annonça cette terrible nouvelle à Silo, l'épouse du prêtre Phinéès fut surprise tout à coup des douleurs de l'enfantement, et en mourant, elle appela le fils qu'elle venait de mettre au monde : *Ichabod, parce que,* dit-elle, *la gloire a été ôtée d'Israël* (3) : *Translata est gloria de Israel.*

℣. 62. Conclusit in gladio populum suum. Il le livra aux Philistins, qui l'enveloppèrent de toutes parts et le traitèrent sans miséricorde, comme un homme qui est pris de tous côtés, à qui l'on ôte les moyens de se sauver et de se défendre (4) : *Conclusit in gladio.*

Hereditatem suam sprevit. C'est le même terme (5) qui est traduit dans saint Jérôme, aux versets 21 et 59, par *distulit.* Il signifie proprement, *il se mit en colère,* il se fâcha contre son peuple.

℣. 63. Juvenes eorum comedit ignis. Il ne faut point entendre ceci du feu matériel ; on n'a aucune preuve par l'histoire, que les soldats des Hébreux aient été consumés par le feu durant la guerre contre les Philistins, dont il s'agit en cet endroit ; mais dans l'Écriture, le nom de feu marque souvent la guerre (6), ou la colère de Dieu ; ainsi, l'on peut dire que, durant cette guerre, l'élite des jeunes hommes d'Israël fut consumée par le feu du combat, et que les jeunes filles furent enveloppées dans le même malheur, ou emmenées captives, et que le mal fut si général, la consternation si universelle, que l'on n'eût ni le temps, ni la liberté de pleurer, ni les uns, ni les autres.

En disant que les jeunes filles n'ont point été louées, l'hébreu fait entendre qu'elles n'ont point été mariées ; on n'a pas chanté pour elles les cantiques ordinaires aux noces des filles. Ce sens est suivi par le chaldéen, par les rabbins, par Aquila (7), Symmaque (8), Théodotion, la septième colonne des Hexaples et par la plupart des interprètes modernes (9). D'autres (10) traduisent : *Leurs jeunes hommes ont été consumés par le feu, et leurs jeunes filles n'ont point fait leur deuil;* elles n'ont point fait les lamentations ordinaires pour honorer leurs funérailles. En un mot, ces jeunes hommes sont morts et ont été privés de l'honneur de la sépulture et des funérailles solennelles. Ce deuil regardait plutôt les jeunes filles que d'autres, parce que la mort de ces jeunes hommes leur ôtait l'espérance de les avoir jamais pour époux.

℣. 64. Sacerdotes eorum in gladio ceciderunt. Ophni et Phinéès, fils du prêtre Héli, furent mis à mort dans la funeste bataille contre les Philistins, où l'arche du Seigneur fut prise (11).

Viduæ eorum non plorabuntur. Chacun était si fort occupé de ses propres maux, qu'on ne

---

(1) III. *Reg.* III. 4. — (2) *Vide Psal.* XXV. 8 ; XLVII. 2.
(3) I. *Reg.* IV. 21. 22.
(4) *Vide sup.* ℣. 48. *et Psal.* XXXIV. 3. Effunde frameam et conclude.
(5) ובנחלתו התעבר
(6) *Vide Exod.* XV. 7. - *Deut.* IV. 24 ; XXXII. 22. - *Num.* XXI. 28. - *Jerem.* XI. 16 ; XV. 14. *et alibi passim.*
(7) *Aquil.* Οὐκ ὑμνήθησαν. Non sunt laudatæ, *aut* ὑπεμνήσθησαν. Non sunt desponsatæ.
(8) *Sym. et Theod.* Οὐκ ὑπηνέθησαν. *Ita et* v. *edit.*
(9) *Pagn. Jun. Pisc. Muis. Geier. Mont. Vat. alii. Vide Jerem.* VII. 34 ; XVI. 9 ; XXV. 10.
(10) *Ita Sept. Arab. Æth. Geneb. Muis.*
(11) I. *Reg.* IV. 11.

65. Et excitatus est tanquam dormiens Dominus, tanquam potens crapulatus a vino.

66. Et percussit inimicos suos in posteriora, opprobrium sempiternum dedit illis.

67. Et repulit tabernaculum Joseph, et tribum Ephraim non elegit.

68. Sed elegit tribum Juda, montem Sion, quem dilexit.

65. Mais enfin le Seigneur se réveilla, comme s'il avait dormi, et comme un homme puissant abattu par l'ivresse.

66. Et il frappa ses ennemis par derrière; et il les couvrit d'une confusion éternelle.

67. Et il rejeta le tabernacle de Joseph ; et il ne choisit point la tribu d'Éphraïm.

68. Mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il a aimée.

65. Excitatus est autem tanquam dormiens Dominus, tanquam potens clamans a vino :

67. Et percussit hostes suos retrorsum, opprobrium perpetuum dedit eis.

67. Sprevitque tentorium Joseph, et tribum Ephraim non elegit :

68. Elegit autem tribum Jehudah, montem Sion quem dilexit.

COMMENTAIRE

pensait à pleurer ni la mort de ceux qui étaient tombés dans le combat, ni la disgrâce de leurs veuves et de leurs enfants. La veuve de Phinées, ayant appris la mort de son époux et la perte de l'arche du Seigneur, fut surprise avant terme des douleurs de l'enfantement et mourut en couche (1); mais l'on ne pensa pas même à la pleurer, tant les malheurs publics étaient grands. L'hébreu (2) : *Et leurs veuves ne pleurèrent point* (3); elles n'eurent ni le loisir, ni le moyen, ni la liberté de rendre à leurs époux les derniers devoirs, parce que l'une d'elles, comme on vient de le voir, mourut aussitôt qu'elle eut appris la mort de son mari. Eusèbe et saint Athanase semblent croire que la veuve d'Ophni mourut aussi de douleur.

℣. 65. Et excitatus est... Il se leva plein de vigueur, plein de joie, plein de feu, vigilant, prompt, intrépide, prêt à tirer vengeance de ses ennemis. Cette figure d'un héros qui se lève après avoir dissipé par le sommeil les fumées de son vin (4), *tanquam potens crapulatus a vino,* est un peu rude dans notre langue; le texte hébreu est moins grossier. Il ne compare pas le Seigneur à un homme qui aurait bu, mais à un héros qui jette des cris de joie, comme s'il avait bu; ce qui est bien différent.

℣. 66. Et percussit inimicos suos in posteriora. Il frappa les Philistins d'une plaie honteuse au fondement (5), et il les chargea d'une confusion éternelle.

Dieu se sert des ennemis de son nom pour punir ses enfants indociles; mais ces ministres de la justice sont toujours ses ennemis, et ils sont tôt ou tard l'objet de ses vengeances. Les enfants sont punis dans des vues de miséricorde, mais les ennemis obstinés dans leur haine contre Dieu, n'ont à attendre que des châtiments de rigueur. Ne nous alarmons ni des succès de la méchanceté, ni de l'oppression des justes. Le terme de toutes choses n'est point arrivé, et l'oracle du Saint-Esprit, qui déclare que les ennemis de Jésus-Christ seront *l'escabeau de ses pieds*, doit être un jour accompli. Les Philistins, ennemis d'Israël, triomphèrent d'abord et portèrent ensuite la peine de leurs entreprises violentes; le démon, qui est l'ennemi de Dieu et des hommes, désole le champ du père de famille, mais ses ravages font son malheur, et ce champ précieux ne cessera point de produire de bons fruits, malgré les efforts de l'enfer. Ne perdons point de vue *l'opprobre éternel* destiné aux ennemis de Dieu et de la vertu. Ce que les justes souffrent est passager, mais ce qui est réservé aux pécheurs, porte le caractère de la justice immuable du Très-Haut.

℣. 67. Et repulit tabernaculum Joseph, et tribum Ephraim non elegit. Joseph et Éphraïm, en cet endroit, marquent la même chose. Joseph était père d'Éphraïm et de Manassé. Éphraïm était le chef de la famille de Joseph et la plus forte des tribus, après celle de Juda. Depuis la prise de l'arche et la perte de la bataille contre les Philistins, le tabernacle du Seigneur demeura encore quelque temps à Silo, dans la tribu d'Éphraïm ; de là il fut transporté à Nobé, dans la tribu de Dan, puis à Gabaon, dans la tribu de Benjamin. Mais ce tabernacle qui subsista encore quelque temps à Silo, n'était point honoré de la présence de l'arche, elle n'y retourna plus depuis sa prise : elle fut mise à Cariathiarim, dans la tribu de Juda. Ce fut la marque la plus sensible de la colère de Dieu contre la tribu d'Éphraïm, de l'avoir dépouillée de ce qui la rendait la plus glorieuse et la plus privilégiée des tribus d'Israël.

℣. 68. Sed elegit tribum Juda, montem Sion quem dilexit. Il préféra la tribu de Juda à celle d'Éphraïm, en permettant que son arche fut placée à Cariathiarim et de là transportée par David sur la montagne de Sion, qu'il choisit préférablement à toute autre, pour y établir sa demeure fixe. Jusqu'alors l'Arche et le Tabernacle n'avaient été

(1) 1. *Reg.* IV. 19. 20. 21.
(2) ואלמנתיו לא תכינה
(3) *Ita Syrm.* Καὶ οἱ χηρευθεῖσαι αὐτῶν οὐκ ἔκλαυσαν.
(4) *Ita Chald. Hieron. Muis. Munst. Geier. Aquil.* Ὡς δυνατὸς κεκραιπαληκὼς ἐξ οἴνου.
(5) 1. *Reg.* V. 10. 12.

69. Et ædificavit sicut unicornium sanctificium suum, in terra quam fundavit in sæcula.

70. Et elegit David, servum suum, et sustulit eum de gregibus ovium; de post fætantes accepit eum :

71. Pascere Jacob, servum suum, et Israel, hereditatem suam.

72. Et pavit eos in innocentia cordis sui, et in intellectibus manuum suarum deduxit eos.

69. Et il bâtit dans la terre qu'il avait affermie pour tous les siècles son sanctuaire, qu'il a rendu fort comme la corne de la licorne.

70. Il a choisi David son serviteur; et il l'a tiré de la garde des troupeaux de brebis. Il l'a pris, lorsqu'il suivait celles qui étaient pleines,

71. Pour être le pasteur de son serviteur Jacob, et d'Israël son héritage.

72. Aussi il les a nourris avec un cœur plein d'innocence; et il les a conduits dans la sagesse de ses mains.

69. Et ædificavit sicut *palatia* excelsa sanctuarium suum; velut terram quam fundavit in seculum.

70. Et elegit David servum suum, et tulit eum de septis pecudum :

71. *Euntemque* post lactantes adduxit eum, ut pasceret Jacob populum suum, et Israel hæreditatem suam.

72. Pavit igitur eos in simplicitate cordis sui, et prudentiis manuum suarum deduxit eos.

COMMENTAIRE

fixés à aucun lieu particulier. Dieu déclara, sans doute, sa volonté par la bouche des prophètes, au commencement du règne de David, sur le choix qu'il avait fait du mont Sion ; auparavant la question était vague, on parlait indéfiniment du lieu que le Seigneur devait choisir sans rien préjuger. Mais depuis le règne de David, il demeura toujours constant que Sion était le lieu déterminé pour la demeure du Seigneur.

Saint Augustin remarque avec raison que Juda n'avait pas plus mérité que Joseph les prédilections du Seigneur; puisque la conduite de Joseph fut bien plus irréprochable que celle de Juda. Mais, comme l'observe ce saint docteur, Dieu est le maître de ses dons. Il voulut que le Messie, le Désiré des nations, sortît de Juda, et c'est le principe de la distinction éminente que cette tribu eut au-dessus des autres tribus. Il en est de même de Jérusalem et de ses environs. Il y avait peut-être, dans les autres tribus, des contrées plus belles et plus fertiles; mais ce n'était point là que le Messie devait naître : c'était dans le voisinage de Jérusalem. La montagne de Sion était peut-être moins remarquable par sa hauteur que le mont Sinaï ou le mont Liban; mais le temple de Dieu devait y être bâti, et ce temple, qui fut le centre de la religion des Juifs, était la figure de l'Église à laquelle tous les hommes devaient être appelés. Tout se rapportait à Jésus-Christ, le roi éternel des anges et des hommes. C'est lui que tous les prophètes ont vu et annoncé; c'est même lui qui parle dans ce psaume, puisqu'il s'est appliqué les paroles du second verset. Le Juif pense encore à sa montagne de Sion, à son temple détruit depuis tant de siècles; mais le chrétien s'élève à des idées bien plus sublimes ; il pense à un sanctuaire bien plus digne de ses espérances : il aspire à contempler le trône même de Dieu qui vit et règne dans les siècles des siècles.

℣. 69. Et ædificavit sicut unicornium. Il bâtit son temple sur le mont Sion, dans la terre de Juda, qu'il avait prédestinée dans tous les siècles. Il éleva ce temple *comme la corne d'une licorne;* il était le seul temple au milieu du pays; il était bâti sur une haute montagne, comme la corne du monocéros est unique sur le front de l'animal qui la porte. La corne en général marque la gloire, la force, l'empire, l'élévation. La corne du monocéros passait pour la plus belle et la plus solide que l'on connaît. Le temple était un édifice des plus grands et des plus magnifiques du monde.

℣. 70. Et elegit David servum suum; de post fætantes accepit eum. Tout le monde connaît l'histoire de l'élection de David et sait comment Samuel le sacra roi d'Israël, après l'avoir fait venir de la campagne, où il paissait habituellement les brebis de son père (1).

℣. 72. Et pavit eos. L'auteur du psaume parle d'un temps passé; David était mort. Il rappelle sa droiture et sa sagesse, pour convaincre de plus en plus Éphraïm d'ingratitude, d'avoir abandonné la maison de ce prince si juste, si sage, si religieux et si manifestement choisi de Dieu.

Jésus-Christ est notre véritable David; il a été choisi de Dieu dans son humanité unie au Verbe de Dieu, pour être le pasteur des Juifs et des gentils. C'est la qualité qu'il prend lui-même, en disant qu'il est le bon pasteur, qu'il connaît ses brebis et qu'il est connu d'elles. Sa conduite est pleine d'innocence, puisqu'il était la sainteté même, et qu'il a défié ses ennemis les plus cruels de pouvoir lui reprocher le moindre péché. Cette même conduite est pleine de sagesse et d'intelligence. En lui résident tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Mais comme David éprouva les fureurs de Saül, les révoltes d'Absalom, les invectives de Séméi, aussi Jésus-Christ fut persécuté pendant sa vie mortelle, et il l'est encore dans ses membres après sa résurrec-

(1) I. *Reg.* XVI. 12. 13.

tion glorieuse. Cependant le trône de ce fils de David subsiste et ses ennemis seront un jour confondus en présence de tous les anges et de tous les hommes.

Ce psaume, bien médité dans toutes ses parties, est consolant et terrible ; consolant pour les vrais Israélites de tous les temps ; terrible pour les incrédules, les opiniâtres et les rebelles. Jésus-Christ dont le prophète rend les pensées, a voulu qu'il fût très détaillé, afin de nous faire connaître ses deux grands attributs, qui sont la miséricorde et la justice, la clémence et la sévérité. C'est comme un grand tableau où l'Évangile est peint en symboles. Nous en découvrons mieux que le peuple juif, les rapports et les convenances. En profitons-nous mieux que cette nation indocile ? Ce doit être le sujet de nos réflexions, tandis qu'il est encore temps d'entendre Celui qui dit : *O mon peuple, écoutez ma voix, rendez-vous attentif à ma loi, ne perdez rien des paroles qui sortent de ma bouche.*

PSAUME LXXVIII

Plaintes du psalmiste contre la cruauté des Babyloniens, qui ont ruiné la ville et le temple de Jérusalem. Prières pour le peuple captif à Babylone.

1. Psalmus Asaph.

1. Psaume à Asaph.

Psalmus LXXIX. — 1. Psalmus ipsi Asaph.

ARGUMENT

Théodoret pense que ce psaume est de David ; Eusèbe et saint Athanase l'attribuent à Asaph. Nous croyons qu'il fut composé après la ruine de Jérusalem (1) par Jérémie (2), ou par quelqu'autre prophète, et donné à la famille d'Asaph ; à moins qu'on ne veuille reconnaître un prophète du nom d'Asaph, qui vivait durant la captivité de Babylone. L'auteur déplore un malheur présent, il demande pardon pour des péchés passés, il prie pour la délivrance du peuple, il invective contre les ennemis d'Israël ; il parle du temple souillé, de la ville de Jérusalem renversée et réduite en un monceau de pierres, des saints mis à mort et laissés sans sépulture (3). Tout cela convient tellement au malheur de Jérusalem sous Nabucodonosor, qu'on ne peut pas le rapporter à une autre époque, si ce n'est dans un sens détourné, comme a fait l'auteur du premier livre des Maccabées (4), qui l'applique aux maux qu'Antiochus Épiphane fit souffrir à la Judée (5). Les circonstances étaient identiques. C'est pour la même raison qu'on en fait aussi l'application, à la dernière ruine de Jérusalem et du temple par Titus (6), à l'église de Jésus-Christ persécutée par les païens. Ces sortes d'applications sont arbitraires, mais elles n'excluent point le premier sens historique et littéral que l'auteur a eu principalement en vue en le composant.

Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam ; polluerunt templum sanctum tuum ; posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam.

O Dieu, les nations sont entrées dans votre héritage ; elles ont souillé votre saint temple ; elles ont réduit Jérusalem à l'état d'une cabane de gardien des fruits des champs.

Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam ; polluerunt templum sanctitatis tuæ ; posuerunt Jerusalem in acervos *lapidum*.

COMMENTAIRE

℣. 1. Posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam. Isaïe (7) avait menacé Jérusalem d'être réduite à l'état *d'une loge de garde-vigne, ou d'une cabane, dans un champ de concombres.* C'est la même idée qu'émet le psalmiste. Les Babyloniens, dit-il à Dieu, sont venus dans la Judée, votre héritage choisi, cette terre si souvent promise à nos pères ; ils l'ont désolée, ravagée ; ils ont profané, souillé, brûlé votre temple ; ils ont réduit Jérusalem en un monceau de ruines (8) : selon l'hébreu, Michée (9) menace Samarie de la rendre comme un monceau de pierres dans un champ : *Ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro, cum plantatur vinea.* Voilà en effet ce que fut Jérusalem depuis sa ruine sous Nabucodonosor, jusqu'à son rétablissement sous Cyrus.

C'est une grande affliction pour les âmes fidèles d'être privés du droit de prier Dieu dans son temple, d'assister aux offices, d'entendre la parole divine, de participer au corps et au sang de Jésus-Christ. Cette sorte d'épreuve n'est point rare, puisque la vieillesse, la maladie, l'exil, la distance des lieux et cent autres circonstances peuvent la faire naître. Alors il faut se ressouvenir du principe de l'Apôtre, que l'âme chrétienne *est le trône de Dieu et que le Saint-Esprit y habite* (10). C'est là qu'il faut offrir au Seigneur le sacrifice de louanges, et suppléer par

(1) *Ita Hieron. Chald. Syr. Muis. Ferr. Dupin.*
(2) Les versets 6 et 7 de ce psaume sont parallèles à Jérémie x. 25.
(3) ℣. 1. 2. 3. — (4) I. *Macc.* VII. 17.
(5) *Sic exponunt Euseb. Athan. Theodoret. Theodor. Heracleota. Basil. Euthym. Cassiod. Beda, etc.*
(6) *Socrat. hist. Eccles. l.* I. *c.* 17. - *Justin. Mart.*
(7) *Isai.* I. 8. Derelinquetur filia Sion, ut umbraculum in vinea, et sicut tugurium in cucumerario.
(8) *Mich.* I. 6.
(9) II. *Par.* XXXVI. 17.
(10) I. *Cor.* III. 10.

2. Posuerunt morticina servorum tuorum escas volatilibus cæli, carnes sanctorum tuorum bestiis terræ.

3. Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem, et non erat qui sepeliret.

4. Facti sumus opprobrium vicinis nostris, subsannatio et illusio his qui in circuitu nostro sunt.

2. Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs, en pâture aux oiseaux du ciel, et les chairs de vos saints, aux bêtes de la terre.

3. Elles ont répandu leur sang comme l'eau autour de Jérusalem ; et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture.

4. Nous sommes devenus un sujet d'opprobre à nos voisins ; ceux qui sont autour de nous se moquent de nous, et nous insultent.

2. Dederunt cadavera servorum tuorum escam volatilibus cæli, carnem misericordium tuorum bestiis terræ.

3. Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitibus Jerusalem : nec erat qui sepeliret.

4. Fuimus probro vicinis nostris : subsannatio et derisio iis qui sunt in circuitibus nostris.

COMMENTAIRE

le culte intérieur aux devoirs de religion, qu'on ne peut remplir dans l'assemblée des saints.

Mais si l'on profane soi-même par le péché ce temple intérieur ; si l'on en chasse l'Esprit saint en se livrant à des désirs corrompus, n'imite-t-on pas la fureur sacrilège des idolâtres qui souillèrent la demeure du Dieu vivant au temps de la loi ancienne, et qui l'ont ravagée tant de fois depuis la naissance du christianisme ? *Celui,* dit l'Apôtre, *qui violera la sainteté du temple de Dieu, sera détruit par le Seigneur* (1). Il entend que le chrétien qui oubliera la sainteté de son état, sera en butte aux vengeances divines. Qu'il y a d'instructions dans ces courtes paroles : *Nous sommes le temple de Dieu!* Nous devons donc nous traiter nous-mêmes, comme étant sans cesse en la présence du Très-Haut, comme recevant les impressions de sa majesté suprême, comme écoutant le Saint-Esprit qui *prie dans nous avec des gémissements ineffables.* Si nous ne respectons pas cette demeure et Celui qui daigne y habiter, le *Seigneur nous perdra.* Nous aurons le sort d'Antiochus, qui fut frappé de la main de Dieu. Ce châtiment pourra être différé jusque dans la vie future, mais *il est terrible,* dit encore l'Apôtre, *de tomber entre les mains du Dieu vivant :* et qui pourra nous soustraire à ses vengeances ?

℣. 2. Carnes sanctorum tuorum bestiis terræ. Quelque grande que fût la corruption de Jérusalem, il y avait toujours au milieu d'elle un certain nombre de bons Israélites ; ceux mêmes qui étaient les plus corrompus, l'étaient moins que les Chaldéens, qui les faisaient mourir ; ils étaient innocents, au moins à l'égard de ces ennemis, qu'ils n'avaient jamais offensés ; enfin ils étaient saints par leur état, par leur qualité de peuple du Seigneur : ç'en est assez pour justifier l'expression de l'auteur de ce psaume. Les Babyloniens exercèrent une cruauté inouïe envers les Juifs, en leur refusant la sépulture, que les peuples civilisés n'ont jamais refusée à leurs ennemis après leur mort. Les livres des Rois et les Paralipomènes ne nous apprennent point cette circonstance : ils nous disent seulement (2), que les Chaldéens firent mourir tout ce qui leur tomba sous la main, sans considération ni d'âge ni de sexe, et qu'ils mirent même à mort ceux qui s'étaient sauvés dans le temple.

℣. 4. Facti sumus opprobrium vicinis nostris. Les Iduméens, les Philistins, les Phéniciens, les Ammonites, les Moabites insultèrent au malheur des Juifs, sous Nabucodonosor, comme il paraît par les reproches que leur en ont fait les prophètes contemporains (3).

Il était de la gloire de Dieu que la seule nation qui pratiquât dans le monde la vraie religion, ne devînt pas l'objet du mépris et de la raillerie de ses voisins ; mais la gloire de Dieu n'était pas intéressée à ce que tel ou tel de cette nation jouît d'une grande considération parmi ses concitoyens. L'humiliation a été de tout temps, pour les amis de Dieu, la sauvegarde de la sainteté et la route du salut. Dans le christianisme, cette vérité est bien plus manifeste. Jésus-Christ a donné l'exemple de toute abnégation, et de celle surtout qui foule aux pieds l'estime du monde. Il est évident que, depuis ses disciples jusqu'à nous, nul n'est entré dans la gloire que par la porte des ignominies de la croix. Les martyrs y entrèrent les premiers après leur divin Maître. Quand Étienne était accablé sous une grêle de pierres, tous ses juges et ses bourreaux le regardaient comme un malfaiteur, et le chargeaient encore plus d'injures que de coups. Saul, qui prenait tant de part à cette sanglante exécution, n'imaginait pas qu'Étienne pût être autre chose qu'un vil personnage, digne de l'exécration publique. Et quand Saul, devenu un vase d'élection, fut chargé des fonctions de l'apostolat, il se vit en butte à des opprobres sans nombre. Quand saint Ignace fut transporté d'Antioche à Rome, environné de douze gardes inhumains et féroces, il essuya de leur part des traitements qui étaient le prélude des railleries

(1) I. *Corinth.* III. 17.
(2) II. *Par.* XXXVI. 17.
(3) *Ezech.* XXV. 12. *et* XXVI. 2. - *Abdias.* 10. - *Psal.* CXXXVII. 7. *etc.*

5. Usquequo, Domine, irasceris in finem? accendetur velut ignis zelus tuus?

6. Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt, et in regna quæ nomen tuum non invocaverunt;

5. Jusques à quand, Seigneur, votre colère sera-t-elle implacable? Jusques à quand votre fureur s'allumera-t-elle comme un feu?

6. Répandez votre colère, sur les nations qui ne vous connaissent pas, et sur les royaumes qui n'invoquent point votre nom;

5. Usquequo, Domine, irasceris in seculum? ardebit velut ignis zelus tuus?

6. Effunde iram tuam super gentes quæ non noverunt te : et super regna quæ nomen tuum non invocant :

COMMENTAIRE

qu'on lui prodigua dans l'amphithéâtre de Rome. Les lions qui le dévorèrent, n'étaient poussés que par leur fureur naturelle, et le peuple qui assistait au spectacle, insultait avec complaisance aux douleurs du saint martyr. Pendant ce temps-là, il s'applaudissait d'être incorporé à Jésus-Christ, de partager son calice, et de devenir ainsi le vrai pain, digne d'être présenté au festin du divin Époux. Demandons à Dieu que sa sainte Église ne soit pas l'objet de la risée et des insultes de l'idolâtre et de l'hérétique, parce que ce serait une marque qu'elle ne répand plus la bonne odeur de Jésus-Christ; mais ne nous affligeons point, quand nous serons, en particulier, exposés au mépris de ceux qui nous environnent. Si nous avons mérité ce mépris, nous devons être bien aises qu'on nous rende justice; et en nous la rendant, on nous fournira le moyen le plus sûr et le plus court de satisfaire pour nos iniquités. Si ce mépris ne nous est pas dû, nous ferons à Jésus-Christ le sacrifice de l'honneur du monde, et quel sacrifice plus agréable à ses yeux!

℣. 5. ACCENDETUR VELUT IGNIS ZELUS TUUS? La colère de Dieu est souvent comparée au feu (1); le terme latin *zelus,* aussi bien que l'hébreu (2), signifient proprement *la jalousie;* c'est le terme ordinaire dont Dieu se sert pour exprimer sa colère contre Israël, parce qu'il se représente comme un époux qui aime éperduement son épouse; de là vient aussi que l'Écriture exprime si souvent les désordres des Hébreux sous le nom de fornication et d'adultère.

Il y a trois instructions renfermées dans ce verset du psaume. La première est d'exposer à Dieu nos tribulations, sans chercher à connaître quel en sera le terme. On peut lui dire : Seigneur, *serez-vous toujours en colère contre nous?* Mais ce serait prendre sur les droits de sa sagesse, que de fixer le temps du retour de ses miséricordes, que de lui demander des connaissances particulières sur la fin de nos épreuves. L'oubli de cette règle a fait naître des enthousiastes qui ont annoncé aux malheureux des jours plus sereins, et qui ont abusé de la confiance imbécile qu'on avait en eux. Il y a toujours eu peu de prophètes, et, dans le christianisme, on n'en a pas besoin, parce qu'on a, dans l'Évangile, tous les moyens de consolation qui peuvent adoucir les peines qu'on éprouve. Quand Dieu se révèle à des âmes de choix, il parle avec tant de clarté, qu'on ne peut se méprendre à sa voix, et il ménage les événements de manière que l'erreur ne peut avoir lieu. Hors de ces occasions très rares, on n'a pour se guider qu'une conformité entière à ses saintes volontés, et cette lumière suffit.

La seconde instruction renfermée dans les paroles du psalmiste, est de ne point affecter, dans les tribulations, une insensibilité stoïque, qui est bien plus une preuve de vanité que de force d'esprit, ou de grandeur d'âme. *Vous les avez frappés,* Seigneur, disait un prophète (3), *et ils n'ont point été affligés; vous les avez brisés, et ils n'ont point reçu la correction : ils se sont endurcis, et ils n'ont point voulu retourner à vous.* Des philosophes orgueilleux disaient que le sage ne sent point les maux qu'on lui fait; c'était une fausseté, mais elle avait le mauvais effet de rendre les hommes téméraires, opiniâtres, impudents, ennemis de toute société. L'Évangile nous laisse notre sensibilité, afin de nous persuader notre misère, et de nous apprendre à recourir au souverain Consolateur. L'épreuve que nous faisons des maux de la vie, nous rend compatissants à ce que souffrent nos frères; elle nous détache de l'amour des biens créés, et nous fait soupirer après le séjour du repos immuable.

Enfin la troisième instruction du prophète tempère notre sensibilité, et nous inspire le courage et la patience, parce que, si Dieu nous éprouve, nous savons que c'est dans des vues de miséricorde. Nous ne pouvons douter ni de sa puissance, ni de sa bonté; nous avons appris que les souffrances sont des témoignages de sa prédilection pour nous; et si l'exemple de Jésus-Christ qui n'ouvrait pas la bouche pour se plaindre de ses persécuteurs, ne nous ôte pas le sentiment de nos douleurs, il y répand une onction qui nous les rend même précieuses et désirables.

℣. 6. EFFUNDE IRAM TUAM IN GENTES, QUÆ TE NON NOVERUNT. Si votre colère est allumée, et

(1) *Psal.* XVI. 3; XVII. 9; XX. 10; XLIX. 3; LXXXVIII. 47. (2) תבער כמו אש קנאתך — (3) *Jerem.* III. 3.

7. Quia comederunt Jacob, et locum ejus desolaverunt.
8. Ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum ; cito anticipent nos misericordiæ tuæ, quia pauperes facti sumus nimis.

9. Adjuva nos, Deus, salutaris noster ; et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos, et propitius esto peccatis nostris, propter nomen tuum.

7. Parce qu'ils ont dévoré Jacob, et rempli de désolation sa demeure.
8. Ne vous souvenez point de nos anciennes iniquités ; que vos miséricordes nous préviennent promptement, parce que nous sommes réduits à une grande misère.
9. Aidez-nous, ô Dieu, qui êtes notre sauveur ; délivrez-nous, Seigneur, pour la gloire de votre nom. Et pardonnez-nous nos péchés, à cause de votre nom, qui vous est propre ;

7. Quia vorarunt Jacob et habitaculum ejus desolaverunt.
8. Ne memineris nobis iniquitatem priorum : festina, præveniant nos misericordiæ tuæ, quia attenuati sumus valde.

9. Adjuva nos, Deus, salutis nostræ, propter gloriam nominis tui : et erue nos, et propitiare peccatis nostris propter nomen tuum.

COMMENTAIRE

qu'il lui faille une victime pour l'apaiser, immolez-lui quelques-unes de ces nations qui ne vous connaissent point. Tous les hommes sont à vous, et pourquoi épargner tant d'infidèles, pendant que vous traitez votre peuple avec une si grande rigueur ? Quelque impies que nous soyons, nous sommes toutefois à vous, nous avons l'avantage de vous connaître et d'invoquer votre nom, de vous adorer comme notre Dieu ; et en nous perdant, Seigneur, quelque inutiles que nous soyons à votre gloire, vous perdez pourtant votre peuple et votre héritage, vous diminuez d'autant le nombre de ceux qui proclament votre nom.

℣. 7. Locum ejus desolaverunt. Le chaldéen l'entend du temple de Jérusalem ; Aquila, Symmaque, saint Jérôme, et quelques autres traduisent l'hébreu par : *sa beauté*. On a déjà vu ailleurs (1) le temple et l'arche d'alliance, désignés sous le nom de beauté, ou de gloire d'Israël.

℣. 8. Ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum. Oubliez, Seigneur, nos iniquités et celles de nos pères. Nous ne méritons que trop les maux que nous souffrons ; il y a très longtemps que votre patience nous attend et nous invite à nous convertir. Oubliez le passé, Seigneur, et faites attention à notre douleur et à notre humiliation présente. Les Hébreux, dans leurs prières, ne manquaient point de demander pardon pour leurs propres péchés et pour ceux de leurs pères. Jérémie (2) : *Nos pères ont péché et ne sont plus, et nous autres nous portons la peine de leurs crimes.* Baruch (3) et Daniel (4), qui vivaient dans le même temps que Jérémie et que l'auteur de ce psaume, font la même confession.

Quia pauperes facti sumus nimis. La meilleure disposition pour toucher le cœur de Dieu, est de se reconnaître pécheur : on l'est toujours ; ainsi, cet aveu n'est jamais contre la vérité. Quand nous serions actuellement aussi saints que l'Apôtre, nous devrions nous ressouvenir, comme lui, de nos anciens égarements. Si l'enfant, qui vient de recevoir le baptême, avait de la connaissance, il devrait s'humilier encore d'avoir été sous l'empire du démon par le péché originel.

Cette prière du prophète contient l'aveu des péchés passés, le sentiment qu'a le pécheur de sa misère, le besoin qu'il éprouve d'être prévenu par la grâce, enfin la nécessité où il se trouve d'être promptement secouru. Tout cela doit accompagner nos prières. Par là elles seront humbles, ferventes, constantes et animées de confiance. Si elles n'ont pas ces qualités, nous n'obtiendrons rien. Il est beau de voir l'ancienne église d'Israël remplir, tant de siècles avant l'Évangile, les conditions que Jésus-Christ a prescrites pour la prière. Cela nous prouve, comme une multitude d'autres raisons, que le Juif vraiment instruit ne différait pas du chrétien, quoiqu'il vécût encore sous les ombres des grands mystères de Jésus-Christ.

℣. 9. Propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos. Ils n'ont garde de parler de leur mérite, ni de leur vertu, dit Théodoret ; ils ne font mention que de ce qui peut intéresser la gloire et toucher la miséricorde du Seigneur ; leur disgrâce, leur accablement, leur humiliation le touchent ; sa propre gloire, l'honneur de son saint nom, l'intéressent.

Il n'y a pas de mot dans cette prière qui ne soit expressif. L'objet de la prière, c'est d'obtenir le secours de Dieu ; le motif de la prière, c'est la gloire du saint nom de Dieu ; celui à qui s'adresse la prière, c'est Dieu, auteur de toutes grâces et du salut ; les dispositions de la prière, c'est le cœur pénétré du souvenir de ses péchés ; le désir principal énoncé par la prière, c'est d'être rétabli dans la faveur de Dieu.

L'Église, dans les calamités publiques, répète ces deux derniers versets du psalmiste, parce qu'ils comprennent tout ce que de vrais chrétiens

(1) *Psal.* lxxvii. 61 ; xxv. 8 ; xlvii. 2. *in Hebr. Vide et* i. *Reg.* iv. 21.
(2) *Jerem. Thren.* v. 7.
(3) *Baruc.* iii. 5. — (4) *Dan.* ix. 5. 6. 7. *et sequ.*

10. Ne forte dicant in gentibus : Ubi est Deus eorum ? Et innotescat in nationibus coram oculis nostris ultio sanguinis servorum tuorum qui effusus est.

11. Introeat in conspectu tuo gemitus compeditorum ; secundum magnitudinem brachii tui possiide filios mortificatorum ;

12. Et redde vicinis nostris septuplum in sinu eorum ; improperium ipsorum quod exprobraverunt tibi, Domine.

13. Nos autem populus tuus, et oves pascuæ tuæ, confitebimur tibi in sæculum ; in generationem et generationem annuntiabimus laudem tuam.

10. De peur qu'on ne dise parmi les peuples : Où est leur Dieu ? Faites éclater contre les nations, devant nos yeux, la vengeance du sang de vos serviteurs qui a été répandu.

11. Que les gémissements de ceux qui sont captifs, s'élèvent jusqu'à vous ; possédez par la force toute-puissante de votre bras, les enfants de ceux qu'on a fait mourir.

12. Et rendez dans le sein de nos voisins sept fois autant qu'ils nous ont fait souffrir ; faites retomber sur eux sept fois plus d'opprobre qu'ils ne vous en ont fait, Seigneur.

13. Mais pour nous, qui sommes votre peuple et les brebis de vos pâturages, nous vous louerons éternellement, et nous publierons vos louanges dans la suite de toutes les races.

10. Utquid dicerent gentes : Ubi est Deus eorum ? nota fiat in gentibus in oculis nostris ultio sanguinis servorum tuorum qui effusus est.

11. Introeat coram te gemitus vinctorum : secundum magnitudinem brachii tui relinque *in vita* filios mortis.

12. Et redde vicinis nostris septuplum in sinum eorum, probrum ipsorum quo probris affecerunt te, Domine.

13. Nos autem populus tuus et oves pascuæ tuæ, celebrabimus te in seculum, in generationem et generationem narrabimus laudem tuam.

COMMENTAIRE

affligés et pénitents peuvent demander à Dieu, avec la manière de le bien demander, laquelle consiste à ne vouloir que la gloire de Dieu.

℣. 10. Ne forte dicant in gentibus : Ubi est Deus eorum ? L'hébreu et les anciens interprètes grecs (1) : *D'où vient que les nations disent : Où est leur Dieu ?* Ce ne sont point nos maux qui nous affligent, c'est la douleur d'entendre qu'on insulte impunément à votre puissance. Jusqu'à quand, Seigneur, les nations diront-elles : Où est donc leur Dieu ? Qu'il les défende et qu'il les tire de nos mains. Cicéron, en parlant des Juifs (2) : Les dieux font bien voir, disait-il, combien cette nation leur est chère, en permettant qu'elle soit vaincue, réduite aux plus vils ministères, réservée pour être captive : *Quam cara diis immortalibus esset, docuit quod est victa, quod elocata, quod servata.* C'est de la même sorte que les païens insultaient aux martyrs de Jésus-Christ.

Et innotescat... ultio sanguinis servorum tuorum. L'auteur sacré ne demande pas la punition de ses ennemis par un esprit de vengeance ; il prie Dieu de leur faire connaître leur faute, de leur en inspirer une confusion salutaire, de leur faire la grâce de se convertir (3).

℣. 11. Introeat in conspectu tuo gemitus compeditorum. Que les cris de tant de captifs emmenés à Babylone par les Chaldéens, et qui gémissent dans la servitude, pénètrent jusqu'à vous.

Possiide filios mortificatorum. Conservez ce petit reste d'un peuple qui a été immolé à la fureur de ses ennemis ; protégez ces orphelins emmenés captifs à Babylone.

℣. 12. Redde vicinis nostris septuplum in sinu eorum. Punissez-les rigoureusement en ce monde, afin de les épargner dans votre jugement, dit saint Jérome : *Ut non judicii pœna damnentur, sed in hoc sæculo septuplam compositionem pœnitendo dissolvant.* Le nombre de sept fois est mis pour un nombre indéfini (4). On voit par les prophètes Jérémie (5), Ézéchiel (6) et Abdias (7), de quelle manière Dieu châtia les peuples qui avaient insulté au malheur des Juifs. La vengeance ne fut pas beaucoup différée. Le même Nabucodonosor, qui avait ruiné Jérusalem et emmené les Juifs en captivité, fit subir le même traitement à la plupart des peuples voisins, cinq ans après, comme nous l'apprend Josèphe (8).

℣. 13. Oves pascuæ tuæ. *Les brebis que vous nourrissez,* dont vous êtes le pasteur.

Annuntiabimus laudem tuam. C'est dans les temps et dans les pays où la religion est le plus violemment attaquée, que la ferveur des vrais fidèles se ranime. Saint Cyprien regardait les persécutions comme nécessaires à l'Église, pour réveiller la foi et la vigilance de ses enfants. Dans les temps de paix, on se relâche, on tombe dans l'indifférence ; mais quand l'ennemi est proche, on se prépare au combat. Les tempêtes

---

(1) למה יאמרו הגוים E'ις τί λέγει τὰ ἔθνη · ποῦ ἔστιν ὁ Θεὸς αὐτῶν.

(2) *Cicero Oral. pro L. Flacco.*

(3) *Euseb. ad* ℣. 12. Ἀλλ' ἐκείνοις μὲν ἀπόδος τὴν ἀξίαν τιμωρίαν πρὸς ὠφελίας αὐτῶν γενησομένην, ἐπιστρεφομένων, καὶ σωφρονιζομένων δι' αὐτῆς.

(4) *Vide Genes.* iv. 24. - *Ruth.* iv. 15. - i. *Reg.* ii. 5. - *Isai.* vi. 1. *et passim.*

(5) *Jerem.* xlix. 7.

(6) *Ezech.* xxv. xxvi.

(7) *Abdias per totum.*

(8) *Joseph. Antiq. l.* x. *c.* ii. *p.* 345.

excitées contre la religion ont fait naître les savants ouvrages des saints docteurs, et les institutions des sociétés monastiques : les uns défendirent la saine doctrine par leurs écrits, et les autres réparèrent par les exercices de la solitude les ravages que l'erreur et les passions faisaient dans le monde. Tous dirent, comme de concert, au Seigneur : *Nous sommes votre peuple, nous nous regardons comme les brebis de votre bercail. Notre occupation sera de bénir votre saint nom, et d'âge en âge nous perpétuerons les hommages qui vous sont dus.*

PSAUME LXXIX

Prière des captifs de Babylone pour leur liberté. Comparaison de la nation juive à une vigne. Dieu l'a livrée à ses ennemis ; on le conjure de la regarder avec compassion et d'envoyer l'Homme de sa droite, c'est-à-dire, son Messie.

1. In finem pro iis qui commutabuntur, testimonium Asaph, Psalmus.

1. Pour la fin ; pour ceux qui seront changés ; témoignage à Asaph, psaume.

Psalmus LXXX. — 1. Victori super Sosannim, testimonium, ipsi Asaph Psalmus.

ARGUMENT

Le titre hébreu peut se traduire : *Au Coryphée sur l'air : Les lis du témoignage. Pour Asaph. Psaume*. Plusieurs anciens exemplaires grecs (1) et latins, ajoutent à la fin de ce titre : *Pro Assyrio,* ou *pro Assyriis,* pour l'Assyrien, ou pour les Assyriens, ou même contre les Assyriens. C'est ce qui a donné lieu à quelques commentateurs de l'expliquer de la captivité des tribus d'Israël, dont une partie furent emmenées par Téglathphalasar et les autres par Salmanasar. Ce sentiment est fondé sur ce qui est dit ici d'Éphraïm et de Manassé, qui étaient les principales des dix tribus qui furent conduites en Assyrie. Mais le nom de Benjamin, au milieu de ces deux tribus, renverse tout ce système. Car on sait que Benjamin ne fut jamais uni à Éphraïm dans sa séparation et ne fut réduit en captivité qu'assez longtemps après, sous les Chaldéens, par Nabucodonosor.

D'autres (2) le rapportent à la persécution d'Antiochus Épiphane ; d'autres appliquent la première partie du psaume, au temps où David était roi seulement à Hébron, après la funeste bataille de Gelboé ; et la seconde partie à la désolation de Jérusalem par Nabucodonosor (3). Grotius l'applique au temps qui suivit la prise de l'arche par les Philistins. Nous sommes persuadé avec la plupart des commentateurs anciens et modernes (4), que c'est une prière des Juifs réduits en captivité à Babylone, après la ruine de la ville et du temple de Jérusalem par les Chaldéens. On peut très bien le prendre comme une continuation du psaume précédent, auquel il est assez naturellement lié par la matière et par la suite du discours. Les pères l'expliquent des persécutions de l'église de Jésus-Christ, ou des vœux de la Synagogue pour la venue du Messie, qui est désigné aux versets 2, 4, 8, 10, 18, sous les noms de pasteur d'Israël, de face du Seigneur, de Fils de l'homme, d'Homme de la droite.

2. Qui regis Israel, intende ; qui deducis velut ovem Joseph. Qui sedes super cherubim, manifestare

2. Vous qui gouvernez Israël, et qui conduisez Joseph comme une brebis, écoutez-nous. Vous qui êtes assis sur les chérubins, manifestez-vous

2. O pastor Israelis ausculta, qui ducis tanquam pecudes, Joseph : qui sedes inter cherubim, irradia.

COMMENTAIRE

℣. 2. Qui regis Israel, intende, qui deducis velut ovem Joseph. Israël et Joseph marquent ici toutes les tribus, tout le peuple d'Israël. Non seulement Éphraïm, Manassé et Benjamin, dont il est parlé au verset suivant, mais aussi Juda et toutes les autres tribus, étaient alors en captivité au delà de l'Euphrate. Le sort et la misère communes les avaient toutes réunies, et les prophètes, durant et depuis la captivité, ne distinguent plus, comme auparavant, Juda d'Israël. Pour l'ordinaire, ils les considèrent comme réunies, et adressent à Dieu leurs prières en commun pour les restes de leur nation. L'auteur semble rappeler exprès les noms d'Israël et de Joseph, comme des personnes chéries de Dieu, et il évite les distinctions odieuses de Juda et d'Israël, pour attirer

---

(1) *Ita Edit. Rom. Theodoret. Athanas. Euthym. Aug. alii non pauci.*

(2) *Theodorus, Beda, alii.*

(3) *Bossuet. hic.*

(4) *Euseb. Theodoret, Athanas. Euthym. Heracleot. Muis. Ferrand. alii.*

3. Coram Ephraim, Benjamin, et Manasse. Excita potentiam tuam, et veni, ut salvos facias nos.

4. Deus, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

5. Domine, Deus virtutum, quousque irasceris super orationem servi tui?

6. Cibabis nos pane lacrymarum, et potum dabis nobis in lacrymis in mensura?

3. Devant Éphraïm, Benjamin et Manassé. Excitez votre puissance, et venez pour nous sauver.

4. O Dieu, convertissez-nous, et montrez-nous votre visage favorable ; et nous serons sauvés.

5. Seigneur Dieu des armées, jusques à quand serez-vous en colère, sans vouloir écouter la prière de votre serviteur ?

6. Jusques à quand nous nourrirez-vous d'un pain de larmes, et nous ferez-vous boire l'eau de nos pleurs avec abondance ?

3. Coram Ephraim, et Benjamin, et Manasse suscita fortitudinem tuam, et veni in salutem nobis.

4. Deus, converte nos, et lucere fac faciem tuam, et servabimur.

5. Domine, Deus exercituum, usquequo fumabis in orationem populi tui?

6. Cibasti eos pane lacrymarum, et propinasti eis lacrymas in mensura.

COMMENTAIRE

plus aisément la miséricorde de Dieu et pour obtenir l'effet de ses prières (1).

℣. 3. Coram Ephraim, Benjamin et Manasse. Ces trois tribus étaient campées dans le désert, derrière et à l'occident du Tabernacle (2) ; de manière que, dans les marches de l'armée, elles avaient toujours en face, devant elles, l'Arche et le Tabernacle, qu'on portait au centre de l'armée. L'auteur du psaume prie le Seigneur de rassembler son peuple et de marcher comme autrefois au milieu d'eux, devant les tribus d'Éphraïm, de Benjamin et de Manassé (3). Faites cesser cette ancienne division, semble-t-il dire, tirez-nous de la captivité, et que, réunis sous un même chef, nous vous suivions tous de concert, comme autrefois sous Moïse.

Les Hébreux concevaient le Seigneur dans son tabernacle, assis sur les ailes des chérubins comme sur un trône, et ayant le couvercle de l'arche de l'alliance pour marche-pied. Les ailes des chérubins s'étendaient en avant et se rejoignaient par-dessus le propitiatoire, pour former une espèce de siège. Lorsque Dieu apparut à Ézéchiel (4), il se proportionna à ce goût et à ce préjugé des Juifs, et se montra sur un char porté par des chérubins, quoique fort différent de l'arche d'alliance.

Excita potentiam tuam, et veni. L'Église applique ces paroles à la venue du Messie, en les répétant dans ses offices de l'Avent.

℣. 4. Deus, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus. Nous comprenons bien, ô mon Dieu, que c'est la dépravation de notre cœur, que ce sont nos crimes, qui nous ont réduits en l'état où nous nous trouvons ; ainsi, Seigneur, convertissez-nous, forcez nos cœurs rebelles à vous obéir ; après nous avoir terrassés par l'affliction, répandez dans nos cœurs la douceur de votre grâce et de votre amour, afin que nous courions dans la voie de vos commandements : *Convertissez-nous et nous serons convertis* (5) ; sans vous, nous ne pouvons rien faire (6). Ce verset est comme un refrain qui se lit quatre fois dans ce psaume, presque dans les mêmes termes, savoir aux versets 4, 8, 15 et 20.

℣. 5. Quousque irasceris super orationem servi tui ? Saint Augustin observe très bien que, par la pénitence, on rentre dans les droits d'enfant de Dieu, mais qu'on n'en est pas moins soumis aux châtiments que Dieu ordonne. Un père reçoit son fils dans sa maison, mais il ne laisse pas de le punir, afin qu'il soit dans la suite plus docile et plus soumis. Il n'en est pas des châtiments temporels, comme de la tache du péché. Dieu efface celle-ci quand on est vraiment pénitent. La voie du retour à Dieu est toujours ouverte, et jamais il ne s'arme de colère contre le pécheur qui demande sincèrement à être rétabli dans l'état de la grâce ; mais Dieu exige des satisfactions, et, s'il envoie des disgrâces, des traverses en punition du péché, il ne reçoit pas toujours la prière de celui qui demande à être délivré de ses peines. Jésus-Christ, qui était la sainteté même, pria son père de détourner de lui le calice d'amertume qui lui était présenté, et la prière ne fut point exaucée. Il ne reste donc qu'à suivre le grand exemple qu'il nous a donné, qu'à dire au Seigneur : *Que votre volonté s'accomplisse.*

℣. 6. Cibabis nos pane lacrymarum ; et potum... Le pain de larmes et la boisson de pleurs, désignent le deuil et la douleur (7). On lit ailleurs (8) : *Mes larmes m'ont servi de nourriture jour et nuit, pendant qu'on me dit tous les jours : Où est votre Dieu ?* Osée parle aussi du pain de deuil, *panis lugentium* (9).

---

(1) *Euseb. Theodoret.*
(2) *Num.* II. 18. 19. 20. 21. 22.
(3) *Athanas. Muis. Tir. Ham.*
(4) *Ezech.* I. *et* X.
(5) *Jerem.* XXXI. 18. *et Thren.* V. 21. Converte nos, Domine, ad te, et convertemur.
(6) *Joan.* XV. 5. - *Vide Muis. hic. et Hieron.*
(7) *Theodoret hic.* Λέγει δὲ ὅτι, καὶ τὴν τροφὴν ἡμῶν, καὶ τὸ πόμα δάκρυσι συγκέρασας; ὀδυρόμενοι γὰρ καὶ στένοντες μεταλαγχάνομεν τῆς ἀναγκαίας τροφῆς.
(8) *Psal.* XLI. 4.
(9) *Osee.* IX. 4. Sacrificium eorum, quasi panis lugentium.

7. Posuisti nos in contradictionem vicinis nostris, et inimici nostri subsannaverunt nos.

8. Deus virtutum, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

9. Vineam de Ægypto transtulisti, et ejecisti gentes, et plantasti eam.

10. Dux itineris fuisti in conspectu ejus ; plantasti radices ejus, et implevit terram.

11. Operuit montes umbra ejus, et arbusta ejus cedros Dei.

7. Vous nous avez mis en butte à nos voisins, et nos ennemis se sont moqués de nous avec insulte.

8. Dieu des armées, convertissez-nous ; montrez-nous votre visage favorable, et nous serons sauvés.

9. Vous avez transporté de l'Égypte votre vigne ; et après avoir chassé les nations, vous l'avez plantée à leur place.

10. Vous lui avez servi de guide dans le chemin en marchant devant elle ; vous avez affermi ses racines, et elle a rempli la terre où vous l'avez établie.

11. Son ombre a couvert les montagnes ; et ses branches ont surmonté les cèdres les plus hauts.

7. Posuisti nos litem vicinis nostris, et inimici nostri subsannaverunt *nos* sibi.

8. Deus exercituum, converte nos : et lucere fac faciem tuam, et servabimur.

9. Vitem ex Ægypto traduxisti : ejecisti gentes, et plantasti eam.

10. Repurgasti *locum* ante eam, et radicari fecisti radices ejus, et implevit terram.

11. Operti sunt montes umbra ejus, et rami ejus *ut* cedri Dei.

COMMENTAIRE

Quant à ces paroles du texte, *in mensura,* on les explique assez différemment. Nous avons suivi dans la traduction française ceux qui l'expliquent par (1) *abondamment ;* et c'est le sens qui paraît le plus conforme à l'hébreu qui porte un *schâlîsch* שליש que l'on croit être le tiers d'un *éphah.*

Saint Jérôme l'explique autrement dans son commentaire. *In mensura,* signifie, selon ce saint docteur, que ceux qui étaient dans les larmes de la pénitence, ne devaient user du boire et du manger, que fort modérément, et avec mesure. Eusèbe dit que ceux qui pleurent, doivent pleurer avec mesure, et tempérer leur douleur par l'espérance. Les anciens interprètes grecs avaient traduit comme les Septante, *avec mesure,* ne sachant pas quelle mesure c'était que le *Schâlîsch.* Saint Jérôme dans sa traduction, lit : *Tripliciter ;* d'autres, *triente,* ou *trientali.* Le mot hébreu pris dans le sens commun signifie *un tiers.*

℣. 7. Posuisti nos in contradictionem vicinis nostris. Tous nos voisins se croient permis de nous insulter, de nous ravir nos biens, de nous outrager. Ou bien, suivant l'hébreu : *Vous nous avez mis comme* un sujet *de dispute,* de querelle, de procès *avec nos voisins.* Tous ceux qui nous environnent, nous contredisent, nous combattent. C'est dans ce sens que Jérémie (2) disait qu'il était un homme de querelle et de discorde au milieu de son peuple : *Quare genuisti me virum rixæ, virum discordiæ in universa terra ?* Haï, persécuté, contredit de tout le monde, et obligé pour soutenir les intérêts de son Dieu, de se compromettre, d'invectiver, de reprendre, de s'opposer à tous ses concitoyens.

℣.8. Converte nos. *Convertissez-nous,* ou plutôt rappelez-nous de notre exil (3). Voyez le verset 4, c'est un refrain qui se répète quatre fois dans ce psaume.

℣. 9. Vineam de Ægypto transtulisti. Il reprend les choses de plus haut, et rappelle ce que le Seigneur a fait en faveur de son peuple, depuis la sortie de l'Égypte jusqu'à la captivité ; il représente Israël sous la figure d'une vigne que Dieu transplanta d'Égypte dans la Judée. L'Écriture, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, emploie souvent cette comparaison d'une vigne (4) en parlant de la Synagogue.

Ejecisti gentes et plantasti eam. Vous avez arraché les Cananéens de leur pays, comme un mauvais plant, et vous avez mis en leur place un plant nouveau, les Israélites, votre peuple.

℣. 10. Dux itineris fuisti in conspectu ejus. Le chaldéen : *Vous avez balayé devant elle.*

℣. 11. Operuit montes umbra ejus, et arbusta ejus cedros Dei. Cette vigne une fois plantée dans les montagnes de la Palestine, dans cet excellent terrain, bien préparé, y prit rapidement de profondes racines, et s'éleva jusque sur les plus grands cèdres ; ses branches chargées de fruits et de feuillages, donnèrent de l'ombre à toutes les montagnes. Ce pays fut une terre de bénédiction et d'abondance ; chacun buvait et mangeait tranquillement à l'ombre de son figuier et de sa vigne (5). Cela se vérifia principalement sous les règnes de David et de Salomon. C'est dans le même temps que la puissance des Hébreux s'étendit sur les nations voisines, désignées ici sous le nom de *cèdres de Dieu,* ou de cèdres extrêmement élevés. David assujettit toute la Syrie, les Iduméens, les Philistins, les Moabites, les Ammonites (6), etc.

---

(1) *Theodoret. hic. Munst. Mont. Mart. Castel. Vat. Chald. alii.*

(2) *Jerem.* xv. 10. — (3) *Theodoret.*

(4) *Deut.* xxxii. 32. - *Isai.* v. 1. *et seq.* - *Osee* x. 1. - *Jerem.* ii. 21. - *Ezech.* xvii. 6. - *Joel.* i. 7. - *Matt.* xx. 2 ; xxi. 33. - *Marc.* xii. 1. *etc.*

(5) *Mich.* iv. 4. - iii. *Reg.* iv. 25. - i. *Macc.* xiv. 12.

(6) *Theodoret et alii.*

12. Extendit palmites suos usque ad mare, et usque ad flumen propagines ejus.
13. Ut quid destruxisti maceriam ejus, et vindemiant eam omnes qui prætergrediuntur viam ?
14. Exterminavit eam aper de silva ; et singularis ferus depastus est eam.
15. Deus virtutum, convertere, respice de cælo, et vide, et visita vineam istam ;
16. Et perfice eam quam plantavit dextera tua, et super filium hominis quem confirmasti tibi.

12. Elle a étendu ses branches jusqu'à la mer, et ses rejetons jusqu'au fleuve.
13. Pourquoi avez-vous détruit la muraille qui l'environnait, et pourquoi souffrez-vous que tous ceux qui passent dans le chemin la pillent ?
14. Le sanglier de la forêt l'a toute ruinée ; et la bête sauvage l'a dévorée.
15. Dieu des armées, tournez-vous vers nous, regardez du haut du ciel, et voyez ; et visitez cette vigne.
16. Donnez la perfection à celle que votre droite a plantée ; et jetez les yeux sur le fils de l'homme, que vous avez affermi pour être à vous.

12. Misit ramos suos usque ad mare, et usque ad flumen propagines suas.
13. Utquid *igitur* dirupisti macerias ejus, et collegerunt eam omnes transeuntes per viam ?
14. Consumpsit eam aper silvestris, et fera agrestis depasta est eam.
15. Deus exercituum, revertere, obsecro : respice e cælo et vide, et visita vitem istam.
16. Et vitiarium quod plantavit dextera tua, et super plantationem quam roborasti tibi.

COMMENTAIRE

℣. 12. Usque ad mare ; et usque ad flumen. La domination de David et de Salomon s'étendait depuis l'Euphrate à l'orient, jusqu'à la mer Méditerranée au couchant (1), suivant les promesses que Dieu en avait faites à leurs pères (2).

℣. 13. Ut quid destruxisti maceriam ejus ? Il continue dans sa métaphore d'une vigne. Elle était fermée de murailles. Votre temple, votre protection, vos bons anges (3), la mettaient à couvert de toute insulte ; aujourd'hui elle est ouverte de toutes parts, et exposée à tous les passants : *Vindemiant eam omnes qui prætergrediuntur viam.* Les Chaldéens ont rompu ses murs, ont ruiné Jérusalem, ont brûlé son temple ; à présent les Philistins, les Iduméens, les Arabes, les Phéniciens, la pillent impunément, et s'attribuent cet héritage que vous vous étiez réservé. D'où vient tout cela, Seigneur, sinon de ce que votre vigne s'est trouvée une vigne bâtarde qui, au lieu de donner de bons raisins, ne vous a produit que des épines ou des raisins sauvages ? *Expectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas* (4).

℣. 14. Singularis ferus depastus est eam. *Singularis ferus,* est la même chose qu'*aper de silva.* Le sanglier de la forêt. Cet animal n'est pas sociable, de là lui vient le nom de *singularis, sanglier,* seul, qui fait bande à part. Le grec, μονίος ἄγριος, est aussi synonyme de *sanglier.* Les commentateurs entendent sous ce nom, les uns le démon, les autres Nabucodonosor, d'autres Sennachérib, ou Salmanasar, ou Antiochus Épiphane, ou en général tous les princes ennemis des Hébreux. Suivant notre hypothèse, ce doit être principalement Nabucodonosor, puisque ce psaume regarde la destruction de Jérusalem et du temple par ce prince.

On a, dans ces versets, une image aussi effrayante que naturelle de l'état d'une âme que le péché d'habitude a plongée dans l'endurcissement. Le Seigneur la laisse en quelque sorte sans défense, sans rempart : Tous les objets sensibles y portent le ravage ; ceux qui flattent la passion dominante, y causent des désordres qui se multiplient sans cesse. Les fougues de cette passion précipitent l'homme dans des excès scandaleux. Il arrive souvent que ces excès entraînent la perte de l'honneur, des biens temporels, de la santé, de la vie même.

La tiédeur dans le service de Dieu, peut se reconnaître aussi dans les traits du prophète. Cet état diffère peu de celui d'une vigne qui n'a plus d'enceinte, et qui est exposée au pillage de tous les passants. Si l'on conserve encore quelques bons fruits, il est rare qu'ils viennent à une pleine maturité. On les cultive jusqu'à un certain point, puis on les abandonne, et le monde, qui a trop d'accès dans un cœur lâche et inconstant, trouble toutes les opérations d'une culture exacte et suivie. Le prophète dit que *Dieu lui-même détruit la muraille :* c'est qu'il cesse de veiller à sa conservation, c'est qu'il permet des événements qui l'ébranlent d'abord, et qui la renversent bientôt après. En réfléchissant sur soi-même, il faut examiner s'il ne se trouve point dans l'intérieur quelque penchant malheureux qui, semblable à une bête féroce, dévaste l'héritage du père de famille, qui empêche les branches de la vigne d'être toujours fortement unies au cep principal qui est Jésus-Christ.

℣. 15. Deus virtutum, convertere. C'est la troisième répétition de ce refrain ; Dieu tout puissant, regardez-nous favorablement, rappelez-nous de notre captivité.

℣. 16. Super filium hominis quem confirmasti tibi. Jetez seulement les yeux sur cette vigne, voyez en quel état l'ennemi l'a réduite et

(1) *Vide Psal.* LXXI. 8.
(2) *Exod.* XXIII. 31. - *Deut.* XI. 24.
(3) *Euseb. Athanas.*
(4) *Isai.* V. 4. 5. *et sequ.* - *Jerem.* II. 21.

17. Incensa igni et suffossa, ab increpatione vultus tui peribunt.

18. Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ, et super filium hominis quem confirmasti tibi.

17. Elle a été brûlée par le feu, et arrachée ; et ses habitants vont périr, par la sévérité menaçante de votre visage.

18. Étendez votre main sur l'homme de votre droite, et sur le fils de l'homme que vous avez affermi pour être à vous ;

17. Incensa est igni, succisa est : ab increpatione iræ tuæ pereunt.

18. Sit manus tua super virum dexteræ tuæ, et super filium hominis quem roborasti tibi.

COMMENTAIRE

cette seule vue sera capable d'attirer votre compassion ; achevez l'ouvrage que vous avez commencé, et rétablissez cette vigne que vous avez autrefois regardée avec tant de complaisance.

Jetez les yeux *sur le Fils que vous vous êtes établi.* Ce Fils, de l'aveu du paraphraste chaldéen (1) et des anciens rabbins, c'est le Messie, qu'ils attendent ; selon les pères et la plupart des interprètes chrétiens, c'est Jésus-Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, vrai Dieu et vrai homme, qui s'est comparé à une vigne dans l'Évangile (2). C'est lui qui, dans la parabole de la vigne, est le Fils du père de famille, que les vignerons chassèrent de sa vigne et mirent à mort, croyant se rendre par là maître de l'héritage (3). Quelqu'autre sens qu'on donne à ce passage, soit par exemple, qu'on l'explique du peuple juif en général (4), ou de Zorobabel en particulier, il faut toujours revenir au Messie, lorsqu'on voudra quitter la figure pour la réalité. Le verset 18 contient les mêmes paroles, à la réserve qu'il porte : *Que votre main soit sur le Fils de votre droite et sur le Fils de l'homme, que vous vous êtes affermi;* au lieu qu'ici on lit simplement : *Sur le Fils que vous vous êtes affermi.*

℣. 17. INCENSA IGNI ET SUFFOSSA ; AB INCREPATIONE VULTUS TUI PERIBUNT. Saint Augustin s'est déterminé pour l'interprétation qui lui a paru la plus propre au sens moral qu'il voulait tirer de ce verset. Il entend que Dieu, s'armant de colère contre les ennemis de notre salut, fait cesser les ravages qu'ils causent dans notre âme, figurée par la vigne dont parle le prophète. Mais quels sont-ils ces ravages ? ceux que le psalmiste indique par les mots d'*incendier* et de *déraciner.* Tous nos péchés, dit le saint docteur, viennent de la cupidité ou de la crainte. On se révolte contre Dieu, ou parce qu'on se laisse enflammer d'amour pour les objets créés, ou parce qu'on se laisse intimider par le danger de perdre des biens temporels, tels que les richesses, la réputation, la liberté, la vie. Que fait le Seigneur quand il nous prévient d'une grâce puissante ? Il éteint en nous ce faux amour et cette fausse crainte. Il établit à leur place l'amour de son saint nom et la crainte de ses jugements. Au lieu de l'incendie profane qui ravage notre cœur, il allume en nous le feu sacré de son amour, et, au lieu de la pusillanimité basse et servile qui nous dégrade, il nous fait redouter ses terribles vengeances. Il brûle tout à la fois notre cœur et il extirpe les racines funestes que le péché y avait fait naître : par là se vérifie le mot du prophète, qui conjure le Seigneur d'arrêter le progrès de l'incendie et du ravage qui désolait son peuple. Le Seigneur ne détruit point le mal sans lui substituer le bien ; en éteignant l'amour impur, il allume le feu du saint amour, et, en déracinant la crainte des esclaves, il inspire l'humilité et la vigilance : deux effets de la crainte surnaturelle. Le Seigneur n'opère point ce changement, sans paraître armé de colère contre le péché. Mais cette colère est celle d'un père qui veut être aimé, et qui renverse les obstacles que le péché oppose à cet amour.

Cette instruction ne doit pas être considérée comme purement mystique. Elle porte sur le sens littéral du psaume, supposé qu'on doive entendre ce verset de la cessation des ravages dont se plaint si amèrement le prophète.

℣. 18. SUPER VIRUM DEXTERÆ TUÆ ; ET SUPER FILIUM HOMINIS, QUEM CONFIRMASTI TIBI. On a déjà remarqué sur le verset 16, où se trouve la seconde partie de celui-ci, que les pères et le commun des commentateurs expliquent ce passage du Messie. Rien ne lui convient mieux que les dénominations de *Fils de la droite* du Père, puisqu'il y est assis, suivant l'expression de l'Écriture (5), et que celle *de Fils de l'Homme,* puisque c'est la qualité qu'il prend si souvent dans l'Évangile (6). Quel autre libérateur pouvaient attendre les captifs de Babylone, que celui qui était l'espérance de tout Israël et qui avait été si souvent promis à leurs pères ? Quel autre pouvait rétablir leur nation et les tirer des maux où ils gémissaient ?

(1) ועל מלכא משיחא דהילתא לך *Vide Aben Ezra. Rab. Obad.*
(2) *Joan.* XV. 1. 4. 5.
(3) *Matt.* XXI. 33. 39. - *Marc.* XII. 1. 2. *etc.* - *Luc.* XX. 9. 10. *et seq.*
(4) *Muis. du Pin.*
(5) *Psal.* CIX. 1. - *Matt.* XXVI. 64. - *Marc.* XVI. 19. - *Luc.* XXII. 69. - *Act.* VII. 55. - *Rom.* VIII. 34. - *Coloss.* III. 1. *etc.*
(6) *Matt.* XII. 32. 40 ; XIII. 37. *et passim.*

19. Et non discedimus a te ; vivificabis nos, et nomen tuum invocabimus.

20. Domine, Deus virtutum, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

19. Et nous ne nous éloignerons plus de vous ; vous nous rendrez la vie, et nous invoquerons votre nom.

20. Seigneur Dieu des armées, convertissez-nous, et montrez-nous votre visage favorable, et nous serons sauvés.

19. Et non retrocedemus a te : vivifica nos, et nomen tuum invocabimus.

20. Domine, Deus exercituum, converte nos : lucere fac faciem tuam, et servabimur.

COMMENTAIRE

℣. 19. VIVIFICABIS NOS. Malgré les maux dont nous sommes accablés, nous espérons, Seigneur, que vous nous délivrerez. *Vous nous rendrez la vie ;* vous nous tirerez de la captivité, de l'esclavage, qui est une espèce de mort (1), et nous continuerons à vous honorer.

(1) *Ps.* LXXX. 7. - *Isai.* LVII. 15. - *Osee.* VI. 3. - *Ezech.* XXXVII. 2. 3. 4. *et sequ.*

PSAUME LXXX

Le psalmiste invite le peuple à louer le Seigneur au premier jour de l'année, ou à la fête des Trompettes. Il rapporte l'origine et la cause de l'établissement de cette solennité; ingratitude des Israélites: promesses du Seigneur.

1. In finem, pro torcularibus, Psalmus ipsi Asaph.

1. Pour la fin, pour les pressoirs, psaume qui est pour Asaph.

PSALMUS LXXXI. — 1. Victori super Gitthith ipsi Asaph.

ARGUMENT

On peut traduire ainsi l'hébreu de ce titre : *Au Coryphée; sur la viole. Pour Asaph.* Plusieurs anciens exemplaires latins (1) ajoutent à cette inscription : *Quinta sabbati;* le cinquième jour de la semaine, ou le jeudi ; ce qui a fait dire à quelques auteurs, qu'on chantait ce psaume ce jour-là dans le temple. Génébrard croit que ces additions que l'on trouve de temps en temps à la tête des psaumes, nous viennent de la tradition des Juifs. Ce n'est pas là donner une fort haute idée de leur autorité. Cette addition ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans les Bibles grecques, ni même dans les meilleurs exemplaires latins.

On a beaucoup discuté sur ce qui a donné occasion à ce psaume, et sur le temps auquel on le chantait. Plusieurs auteurs (2) ont cru qu'on le récitait au commencement de chaque mois, parce qu'il y est dit au verset 4 : *Sonnez de la trompette au premier jour du mois.* Il est clair, par le texte de Moïse, que l'on annonçait les néoménies au son des trompettes (3), de même que l'année du Jubilé (4) et le commencement de l'année civile (5), ou du mois Tischri dont le premier jour est souvent appelé pour cette raison, *la fête des Trompettes;* c'est à cette dernière fête que nous rapportons ce psaume avec la plupart des interprètes (6).

Quelques auteurs le rapportent aussi à la fête des Tabernacles ; mais pourquoi lui donner ces deux objets? C'est, dit-on, qu'au même endroit il est encore parlé du jour solennel, *In insigni die solemnitatis vestræ;* ce titre désignerait la fête des Tabernacles, qui se célébrait immédiatement après celle de l'Expiation solennelle. Le titre des pressoirs a fait croire qu'on chantait ce psaume à l'époque des vendanges.

Théodore, Théodoret, l'ancien traducteur grec publié par Cordier, le vénérable Bède, croient qu'il regarde les captifs délivrés de Babylone. Junius et Trémellius veulent qu'il ait été composé à l'occasion du transport de l'Arche à Jérusalem du temps de David. Eusèbe et saint Athanase l'expliquent de la vocation des gentils et de la réprobation des Juifs. Nous ne l'attachons à aucune circonstance particulière de temps ; nous croyons qu'on le chantait ordinairement à la fête des Trompettes, ou au commencement de l'année civile et à la fête des Tabernacles. On y invite d'abord les prêtres à louer le Seigneur, puis on raconte en abrégé les bienfaits de Dieu envers son peuple depuis la sortie d'Égypte, et enfin on confesse les péchés et l'ingratitude des Israélites.

2. Exultate Deo adjutori nostro, jubilate Deo Jacob.

2. Réjouissez-vous, en louant Dieu notre protecteur ; chantez dans de saints transports les louanges du Dieu de Jacob.

2. Exultate Deo fortitudini nostræ, jubilate Deo Jacob.

COMMENTAIRE

℣. 2. EXULTATE. Ceci s'adresse aux prêtres et aux lévites, qui étaient chargés de chanter solennellement dans le temple les louanges du Seigneur.

---

(1) *Aug. Psalter. Rom. Gallic. Codex reg.* 138. - *Cassiodor. alii.*

(2) *Quidam in Muis.*

(3) *Num.* x. 10.

(4) *Levit.* xxv. 9. 10.

(5) *Levit.* xxiii. 24. - *Num.* xxix. 1.

(6) *Hieron. Euseb. ad* ℣. 24. - *Chald. Kim'hi. Muis. Bossuet. du Pin. Henry and Scott.*

3. Sumite psalmum, et date tympanum ; psalterium jucundum, cum cithara.

4. Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ;

5. Quia præceptum in Israel est, et judicium Deo Jacob.

6. Testimonium in Joseph posuit illud, cum exiret de terra Ægypti ; linguam quam non noverat audivit.

7. Divertit ab oneribus dorsum ejus; manus ejus in cophino servierunt.

3. Entonnez le cantique ; et faites entendre le tambour, l'instrument harmonieux, avec la harpe.

4. Sonnez de la trompette en ce premier jour de la lune, en ce jour célèbre de votre solennité ;

5. Car c'est un commandement en Israël, et une ordonnance à l'honneur du Dieu de Jacob.

6. Le Seigneur l'a instituée, pour être à Joseph un monument lorsqu'il sortit de l'Égypte, où il entendit une langue qui lui était inconnue.

7. Alors il déchargea leur dos des fardeaux, et il délivra leurs mains asservies à porter des corbeilles.

3. Sumite canticum, et date tympanum, citharam jucundam cum nebel.

4. Clangite in neomenia tuba, in tempore constituto, in die festivitatis nostræ :

5. Quia statutum Israeli est, judicium Deo Jacob :

6. Testimonium in Joseph posuit illud : quum exiret ipse super terram Ægypti, *ubi* linguam *quam* non noveram, audiebam.

7. Subduxi ab onere humerum ejus : manus ejus ab aheno recesserunt.

COMMENTAIRE

℣. 3. Date tympanum, psalterium jucundum cum cithara. Voyez ce qui a été dit dans la préface, sur les instruments de musique.

L'invitation que fait ici le prophète, est fondée sur une très grande vérité, c'est que Dieu est notre soutien, ou, comme porte le texte, *notre force*. Quand saint Paul exhorte les Philippiens à se réjouir (1), il ajoute toujours que ce doit être *dans le Seigneur ;* c'est-à-dire, qu'ils ne perdent point de vue le Seigneur, qui est leur *soutien,* leur *force,* leur consolateur. Sans cet appui, il eût été difficile d'inspirer de la joie à des gens qui étaient entourés d'ennemis. Ce même Apôtre invite (2), comme le prophète, les fidèles à chanter des psaumes, des hymnes, des cantiques ; mais il exige que ces saints exercices soient animés de la prière du cœur. La musique et le son des instruments se perdent dans l'air, si l'esprit intérieur ne les dirige vers l'Éternel. La plupart des chrétiens ne savent ni se *réjouir* ni *chanter,* comme l'Apôtre le voulait. Leurs plaisirs sont profanes, et leurs chants, même spirituels, sortent de leur bouche, sans que le cœur y prenne part. De là le trouble de leur vie et l'inutilité de leur culte.

℣. 4. Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ. On a déjà vu que l'on publiait au son des trompettes tous les commencements du mois ; mais on le faisait avec une solennité extraordinaire au premier jour de Tischri, qui était le premier mois de l'année civile. C'est de ce jour qu'il est dit dans le Lévitique (3), *le septième mois* de l'année sainte, qui est le premier de l'année civile, *le premier jour du mois, sera pour vous un jour de repos solennel, que vous célèbrerez au son des trompettes ; vous l'appellerez saint, et vous n'y ferez aucune œuvre servile, etc.* C'est ce même jour qui est nommé ici : *In insigni die solemnitatis vestræ.*

℣. 5. Quia præceptum in Israel est, et judicium Deo Jacob. Cette fête des trompettes au premier de Tischri, et celle des Tabernacles ou des tentes au quinze du même mois, sont des solennités ordonnées à Israël par le Seigneur, pour être observées dans la suite de toutes les générations.

℣. 6. Testimonium... Les fêtes dont on vient de parler, furent instituées dans le désert, pour servir de monument dans Israël de deux faits importants et mémorables. Le premier de ces faits, marqué par la fête des Trompettes, qui se célébrait au commencement de l'année civile, était la création du monde, arrivée dans cette même saison, si l'on en croit les commentateurs juifs et chrétiens. La seconde fête, qui est celle des Tabernacles, renouvelait tous les ans la mémoire du voyage que les Hébreux firent dans le désert, où ils vécurent pendant quarante ans sous des tentes.

Le nom de Joseph est mis ici pour tout Israël, de même qu'au psaume LXXIX, 2, et cela n'est pas mis ainsi sans raison, puisque cette fête fut établie en mémoire du voyage des Hébreux à la sortie de l'Égypte, où Joseph avait été comme leur second père et leur nourricier. Enfin le psalmiste dit que Joseph entendit alors une langue qu'il n'avait point apprise ; c'est-à-dire, selon la plupart des pères (4) et des interprètes, que les Israélites entendirent la voix du Seigneur, qui leur parlait du haut du Sinaï, par l'entremise de Moïse, et qui leur faisait connaître une loi et des vérités qui leur avaient été jusqu'alors inconnues.

D'autres (5) rapportent tout ceci à la personne du patriarche Joseph, lequel, étant entré en Égypte, entendit une langue qui lui était inconnue; c'est-à-dire, qu'il y fut en qualité d'étranger.

℣. 7. Divertit ab oneribus dorsum ejus... Dieu a tiré les Hébreux du rude esclavage qu'ils enduraient en Égypte.

---

(1) *Phil.* III. 1 ; IV. 4.
(2) *Ephes.* V. 19. - *Coloss.* III. 16.
(3) *Levit.* XXIII. 24.
(4) *Euseb. Athan. Euthym.* Théodoret et saint Jérôme supposent ce même sentiment. *Cajet. Coc. Ferrand.*
(5) *Vide Mais. Bossuet. du Pin. Chald. etc.*

8. In tribulatione invocasti me, et liberavi te. Exaudivi te in abscondito tempestatis ; probavi te apud aquam contradictionis.

9. Audi, populus meus, et contestabor te. Israel, si audieris me,

10. Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum.

8. Vous m'avez invoqué dans votre affliction, et je vous ai délivré ; je vous ai exaucé, caché au milieu de la tempête. Après cela, je vous ai éprouvé auprès des Eaux de contradiction.

9. Écoutez, mon peuple, et je vous déclarerai ma volonté : Israël, si vous voulez m'écouter,

10. Vous n'aurez point parmi vous un dieu nouveau, et vous n'adorerez point un dieu étranger ;

8. In angustia invocasti *me*. et erui te, exaudivi te in abscondito tonitrui : probavi te apud aquas Meriba. Selah.

9. *Tunc dixi :* Audi, popule mi, et testabor tibi : Israel, si audieris me :

10. Non erit in te deus alienus, nec incurvabis te deo extraneo ;

COMMENTAIRE

℣. 8. Exaudivi te in abscondito tempestatis. Je vous ai exaucé au passage de la mer Rouge, où je fis entendre le tonnerre et briller les éclairs, contre le pharaon (1) ; ou dans l'Égypte même, où je vous ai mis à couvert de la foudre, de la grêle, des tempêtes, des fléaux, dont j'ai effrayé les Égyptiens (2). Enfin je vous ai écouté au Sinaï, lorsque j'y ai apparu sur la montagne, au milieu des tonnerres et des éclairs, lorsque vous me conjuriez de ne point vous parler moi-même ; mais de vous faire savoir mes ordres par Moïse (3).

Probavi te apud aquam contradictionis. Plusieurs auteurs l'entendent des eaux de *Mara,* où Moïse jeta du bois pour leur ôter leur amertume (4). En effet, il est dit qu'en cet endroit, Dieu éprouva son peuple : *Constituit ei præcepta atque judicia et ibi tentavit eum.* Mais les eaux de contradiction proprement dites (5) sont celles de Cadès, où Moïse, ayant témoigné quelque défiance du pouvoir de Dieu, fut privé de la consolation d'entrer dans la terre Promise.

Il est remarquable que Dieu mette ici au nombre de ses bienfaits l'épreuve qu'il avait faite de son peuple *aux eaux de contradiction.* C'est une instruction qui nous apprend tout ce qu'il y a de plus parfait dans la voie du salut, savoir : l'importance et l'utilité des épreuves, des souffrances, des humiliations, en un mot, de tout ce qui contredit la nature. S'il ne s'agissait que de recevoir le baptême figuré par le passage de la mer Rouge, Dieu n'aurait aucune preuve de notre fidélité. Quelle ressemblance, d'ailleurs, aurions-nous avec Jésus-Christ notre grand modèle, si nous n'étions éprouvés par les tribulations !

Considérons ces deux choses, disait saint Augustin, le *secret de la tempête* et l'*épreuve aux eaux de contradiction.* Il s'élève des tempêtes dans le secret de notre cœur, lorsque notre foi est ébranlée : recourons à Dieu, il nous exaucera et nous accomplirons ce qui est écrit, qu'*on croit dans le cœur pour être justifié.* Il s'élève ensuite contre nous des contradictions de la part du monde et des événements de la vie ; on ne nous laissera pas tranquilles dans la route du salut, on tendra des pièges à notre constance, c'est une épreuve qui se présente, afin que nous remplissions encore ce qui est écrit, que *la profession de la foi se fait de bouche, pour obtenir le salut.* Le résultat de cette morale est que nous devons nous maintenir dans la droiture du cœur, et nous armer de force pour vaincre les ennemis du dehors : deux qualités qui excluent l'hypocrisie et le respect humain.

℣. 9. Audi, populus meus. Il y a ici une grosse faute latine. Pour l'excuser certains commentateurs sous entendent, *tu qui es populus meus.* Cette tournure justifie le nominatif au lieu du vocatif ; mais on trouve d'autres exemples de cette incorrection. Voici ce que le Seigneur dit à son peuple dans le désert de Sinaï. Ce sont presque les mêmes paroles que celles du Décalogue (6) : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré de l'Égypte, vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence.* Les dieux étrangers sont nommés *des dieux nouveaux,* des dieux de près, des dieux de deux jours. *Suis-je un Dieu du voisinage, de près d'ici, de peu de jours,* disait le Seigneur dans Jérémie (7) : *Putas ne Deus e vicino ego sum et non Deus de longe ?* Le Seigneur dit à son peuple : *Écoutez et je vous attesterai ;* c'est-à-dire, je vous instruirai et je vous engagerai à me promettre par serment de me demeurer fidèles et de n'admettre aucun autre dieu que moi. Je prendrai à témoin le ciel et la terre, de l'alliance que vous avez faite avec moi.

℣. 10. Deus recens. Un Dieu *récent,* dit saint Augustin sur cet endroit, est un Dieu fait dans le temps : or notre Dieu n'est point fait dans le temps, il est éternel. Un Dieu récent est un Dieu de pierre, de métal, ou bien c'est un fantôme. Des dieux qui ne sont pas éternels, sont des dieux récents et ce ne sont pas des dieux. Jésus-Christ est un homme récent, mais il est en même temps

(1) Voyez le psaume LXXVI. 19. 20. - *Flamin. du Pin.*
(2) *Exod.* IX. 23. - *Sap.* XVI ; XIX. 19.
(3) *Exod.* XIX. 16 ; XX. 18. - *Deut.* V. 5. 28.
(4) *Exod.* 24. 25. 26.
(5) *Num.* XX. 12. *et seq.* מי מריבה
(6) *Exod.* XX. 2. *etc.* — (7) *Jerem.* XXIII. 23.

11. Ego enim sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypti. Dilata os tuum, et implebo illud.

12. Et non audivit populus meus vocem meam ; et Israel non intendit mihi.

11. Car je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai fait sortir de la terre d'Égypte ; élargissez votre bouche, et je la remplirai ;

12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël ne s'est point appliqué à m'entendre.

11. *Nam* ego sum Dominus Deus tuus, qui ascendere feci te e terra Ægypti : dilata os tuum, et implebo illud.

12. At non paruit populus meus voci meæ, et Israel noluit mihi *obtemperare*.

COMMENTAIRE

Dieu éternel : car au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu,et ce Verbe s'est fait chair pour habiter parmi nous. Les hérétiques qui ont voulu faire de Jésus-Christ une créature, l'ont appelé *fils de Dieu* et ont nié tout à la fois qu'il fût *fils de Dieu*. Car s'il est fils unique de Dieu, il est égal à son Père et il lui est égal de toute éternité. Ces hérétiques se sont donc fabriqué un Dieu *récent*, et ils sont condamnés par le prophète.

Je suis touché, ajoutait ce saint docteur, de cette expression : *Il n'y aura point en toi de Dieu récent*. Le prophète ne dit pas : Il n'y aura point *chez toi*, ou *pour toi*, mais il n'y aura point *dans toi de Dieu récent*, c'est-à-dire, dans ta pensée et dans ton cœur, et c'est ce qu'expliquent ces paroles : *Tu n'adoreras point de Dieu étranger ;* car, si ce Dieu n'est point *en toi*, tu ne l'adoreras point ; si tu n'as point dans la pensée un Dieu faux et factice, tu ne rendras point de culte à ce Dieu.

Le mot du prophète et les réflexions de saint Augustin font naître, dans un esprit qui pense, de grandes idées de la divinité. Tous les hommes aiment la nouveauté, et c'est en partie ce qui a produit, parmi les nations, tant de fausses divinités et tant de cultes, parmi les chrétiens tant d'erreurs et d'hérésies. Le caractère de la vérité est d'être ancienne, comme le caractère de la divinité est d'être éternelle. Les philosophes ou les incrédules qui ont supposé l'éternité du monde, ne s'entendaient pas eux-mêmes ; l'idée d'éternité se rendait présente à leur esprit et ils en abusaient, puisque le monde n'a pu se faire lui-même et qu'il a dû être produit par une cause intelligente ; il n'y a que cette cause qui puisse être éternelle. Qu'on recule son origine à des millions de siècles, si elle a eu un commencement, elle aura eu besoin d'une autre cause et, par rapport à cette cause, elle aura été nouvelle : ce ne peut être le Dieu que nous adorons. Cause unique, il n'a point de cause ; maître de tous les temps, il n'est point dans le temps ; il est dans l'éternité, et l'éternité en lui.

℣. 11. Dilata os tuum. Demandez-moi les choses qui vous sont nécessaires et je fournirai à tous vos besoins ; invoquez-moi seulement, ouvrez la bouche, vous n'avez qu'à parler et je vous exaucerai ; j'accomplirai vos justes demandes ; mais à condition que vous observiez mes lois (1). Voilà à quoi je m'engage, pourvu que, de votre part, vous ne manquiez point à vos promesses. *Demandez et vous recevrez*, dit Notre Seigneur ; *frappez et l'on vous ouvrira*.

℣. 12. Et non audivit populus meus. Les livres saints sont remplis de reproches contre la désobéissance et l'indocilité des Israélites aux volontés de Dieu. *Je vous ai appelés*, dit Salomon dans les Proverbes (2) *et vous avez refusé de m'entendre : je vous ai tendu la main et personne n'a daigné la regarder. Vous avez méprisé tous mes conseils et vous avez négligé toutes mes menaces*. Ces plaintes sont-elles étrangères aux chrétiens, qui sont le peuple de Dieu et l'héritage de Jésus-Christ ? Combien parmi eux n'écoutent point Dieu, ne veulent point de Dieu, ne tiennent aucun compte de Dieu ! Veut-on en savoir la raison ? c'est que chacun de ces ingrats a *dans son cœur un Dieu nouveau et adore une divinité étrangère*. Tantôt c'est son propre esprit, ses prétendues lumières, sa fausse science, et c'est ce qui fait les incrédules et les impies : tantôt c'est l'objet d'un plaisir honteux, aveugle, insensé, et c'est ce qui fait les voluptueux et les libertins : tantôt c'est un trésor qu'on veut accroître par quelques moyens que ce soit, et c'est ce qui fait les avares, les cœurs insensibles à la misère des autres : tantôt c'est une fumée d'honneur, une distinction chimérique un rang où l'on aspire pour voir ramper sous soi tous les autres hommes, et c'est ce qui fait les ambitieux, les âmes insatiables de dignités et de pouvoir, toujours occupées de projets et de prétentions. Lequel est le plus condamnable, ou de l'Israélite qui se prosternait devant les idoles des nations, ou du chrétien qui abandonne Jésus-Christ pour se livrer à tous ses désirs corrompus ? L'un adorait des dieux *nouveaux*, puisque l'idolâtrie n'est née que de l'oubli du vrai culte,et l'autre se fait aussi de ses passions des divinités *nouvelles*, puisque les passions n'ont leur source que dans le péché, dans la révolte du premier homme contre Dieu. Pour être exempt de tout reproche, il faut toujours remon-

(1) *Euseb. Athanas. Theodoret. Muis. alii.*

(2) *Prov.* I. 24. 25.

13. Et dimisi eos secundum desideria cordis eorum ; ibunt in adinventionibus suis.

14. Si populus meus audisset me, Israel si in viis meis ambulasset,

15. Pro nihilo forsitan inimicos eorum humiliassem, et super tribulantes eos misissem manum meam.

16. Inimici Domini mentiti sunt ei, et erit tempus eorum in sæcula.

17. Et cibavit eos ex adipe frumenti, et de petra melle saturavit eos.

13. C'est pourquoi, je les ai abandonnés au désir de leur cœur ; ils marcheront dans la voie de leurs caprices.

14. Si mon peuple m'avait écouté, si Israël avait marché dans mes voies,

15. J'aurais pu facilement humilier leurs ennemis, et j'aurais appesanti ma main sur ceux qui les affligeaient.

16. Mais ces ennemis du Seigneur lui ont manqué de parole ; et le temps de leur misère durera autant que les siècles,

17. Eux qu'il a nourris du plus pur froment, et il les a rassasiés du miel de la pierre.

13. Permisi igitur eos fortitudini cordis eorum, et ambularunt in consiliis suis.

14. Utinam populus meus obtemperasset mihi, Israel viis meis ambulasset !

15. Brevi tempore inimicos eorum humiliassem, et contra hostes eorum vertissem manum meam.

16. Odio habentes Dominum mentiti fuissent ei, et fuisset tempus eorum in seculum :

17. Et cibasset eum Deus *adipe* frumenti, et de petra melle saturassem te.

COMMENTAIRE

ter à Celui qu'un prophète appelle l'*ancien des jours,* à l'Éternel qui est avant tous les temps et devant qui tous les temps ne sont rien.

℣. 13. Et dimisi eos secundum desideria cordis eorum. Comme un père irrité, qui abandonne à lui-même un fils rebelle et incorrigible. C'est le comble de tous les malheurs et la plus grande preuve de la colère de Dieu sur nous, lorsqu'il nous abandonne aux désirs de notre cœur et aux dérèglements de nos pensées ; c'est le chemin de l'enfer et de la perdition. Ce n'est pas que Dieu veuille la perte de ceux qu'il laisse en cet état ; souvent il les abandonne à eux-mêmes, afin que, lassés dans les voies de l'iniquité et dégoûtés de l'erreur, ils pensent au moins à revenir à lui, lorsqu'ils auront expérimenté que le monde n'est que vanité et ne leur offre que de fades plaisirs, de folles espérances, des biens incapables de remplir la capacité d'un cœur qui est fait pour Dieu. *Ut saturati vitiis suis, vel sic agant pœnitentiam,* dit saint Jérôme sur cet endroit. Symmaque (1) : *Je les ai abandonnés à la volonté de leur cœur, afin qu'ils marchent suivant leurs desseins.*

℣. 15. Pro nihilo forsitan inimicos eorum humiliassem. Il ne m'aurait rien coûté de les humilier et de les assujettir. Si donc je ne l'ai pas fait, c'est que mon peuple m'a irrité par ses mauvaises actions.

℣. 16. Inimici Domini mentiti sunt ei, et erit tempus eorum in sæcula. Israël a manqué de fidélité à son Seigneur ; il s'est conduit envers lui comme un ennemi et comme aurait fait un peuple étranger ; aussi le Seigneur irrité contre lui, l'a abandonné à des maux infinis : *son temps* (2), son châtiment, ses peines, dureront dans tous les siècles. Israël sera malheureux, tant qu'il sera infidèle ; *mentir au Seigneur,* signifie, être infidèle à ses promesses, se révolter contre lui, désobéir à ses ordres. Voyez le psaume XVII, 46. Symmaque (3) : *Les ennemis du Seigneur sont ceux qui lui manquent de parole, etc.* Aquila (4) : *Ceux qui haïssent le Seigneur, le renient, etc.*

Plusieurs savants interprètes (5) joignent ainsi les versets 14, 15, 16 et 17. *Si mon peuple m'eût voulu écouter, j'aurais bientôt humilié ses ennemis ; ceux qui me haïssent, auraient été obligés de demeurer dans le silence, sans oser se déclarer* (ils lui auraient menti) ; *mon peuple aurait toujours subsisté,* (son temps aurait été dans tous les siècles) ; *et je l'aurais nourri de la moelle du froment et du miel qui coule des rochers.* Mais nous préférons le premier sens, que présente la Vulgate. *Les ennemis du Seigneur,* ne sont autres, en cet endroit, que les Israélites infidèles à leur dieu ; le peuple du Seigneur lui a manqué de parole, il s'est soulevé contre lui. Mais le Seigneur ne l'a point abandonné pour cela ; il l'a comblé de biens dans tous les siècles (6) ; il l'a nourri de la graisse de froment et du miel qui coule des rochers. *Le temps,* peut également marquer le malheur ou le bonheur, la prospérité ou l'adversité ; il se prend en l'un et en l'autre sens, dans l'Écriture. Il n'y a que la suite du discours qui en détermine et qui en fixe la signification.

℣. 17. Cibavit eos ex adipe frumenti. Il leur a donné une terre où coulent des torrents de lait et de miel ; une terre de froment, d'huile, de lait,

---

(1) Ἀφῆκα οὖν αὐτοὺς τῇ ἀρεσκείᾳ τῆς καρδίας αὐτῶν, ὁδεύειν ταῖς βουλαῖς αὐτῶν.

(2) *Theodoret hic.* Ἔσται ὁ καιρὸς αὐτῶν εἰς τὸν αἰῶνα. Καιρὸν δὲ καλεῖ τὰς συμφοράς, οὕτω γὰρ καὶ οἱ Σύροι, καὶ οἱ Ἑβραῖοι ὀνομάζειν εἰώθασι. *Vide et Euseb. et Athanas.*

(3) *Sym.* Μισοποιοὶ Κυρίου οἱ ψευσάμενοι αὐτῷ, καὶ ἔσται ὁ καιρὸς αὐτῶν εἰς τὸν αἰῶνα.

(4) *Aqu.* Μισοποιοῦντες Κύριον ἀρνήσονται αὐτόν. *Hebr.* משנאי יהוה יכחשו לו

(5) *Pagn. Munst. Vat. Muis. Geier. Boss. Jun. Pisc. Tig. alii.*

(6) *Vide Geier. Kim'hi. Vat. Muis. Pisc. Drus.*

abondante en toute sorte de fruits ; un pays dont les campagnes produisent d'excellents blés, et dont les montagnes produisent du vin, de l'huile, des fruits et du miel, que l'on trouve dans les rochers (1). Théodoret : Il leur a donné dans le désert une eau douce et abondante, qu'il a tirée comme du miel d'un rocher ; et dans la terre Promise, il les a comblés de biens, de froment et de toutes sortes de fruits. Tout cela s'explique allégoriquement et des grâces spirituelles dont Dieu favorise ses amis ; et de la sainte Eucharistie, qui est véritablement la moelle de froment et le miel du rocher, c'est-à-dire Jésus-Christ. *Petra autem erat Christus,* dit saint Paul (2).

---

(1) *Genebr. Geier. Muis. Confer. Deut.* XXXII. 13.

(2) I. *Cor.* X. 4.

PSAUME LXXXI

Invective contre les mauvais juges. Exhortation à exercer la justice sans acception des personnes et dans la crainte du jugement du Seigneur.

1. Psalmus Asaph.

1. Psaume à Asaph.

PSALMUS LXXXII. — 1. Psalmus ipsi Asaph.

ARGUMENT

Grotius rapporte ce psaume au temps de la révolte d'Absalom ; il prétend que c'est à ce jeune prince que s'adressent les invectives contre les mauvais juges. Ferrand conjecture que le psalmiste rapporte ici une des causes de la captivité de Babylone, qui est l'injustice des juges ; et que ce psaume fut écrit sur la fin de la captivité, pour l'instruction de ceux qui devaient juger le peuple après leur retour. Kim'hi le rapporte au temps du roi Josaphat, qui rétablit l'ordre des jugements dans ses états, et qui disait aux juges à peu près les mêmes paroles, que l'auteur de ce psaume (1) : *Vous n'exercez point le jugement des hommes, mais celui de Dieu.* Comparez aussi le psaume XLIX. Théodoret et saint Athanase le regardent comme une suite du psaume précédent. Dans le LXXX, l'auteur a marqué la réprobation des Juifs ; dans celui-ci, il en marque les causes. L'opinion qui le fixe au temps de Josaphat, nous paraît la plus probable. Le prophète Jahaziel (2), autrement Asaph, donne ici des instructions aux juges injustes.

Deus stetit in synagoga deorum ; in medio autem deos dijudicat.

2. Usquequo judicatis iniquitatem, et facies peccatorum sumitis ?

Dieu s'est trouvé dans l'assemblée des dieux ; et il juge les dieux, étant au milieu d'eux.

2. Jusques à quand jugerez-vous injustement, et aurez-vous égard aux personnes des pécheurs ?

Deus astat in congregatione Dei, in medio deorum judicat.

2. Usquequo judicabitis iniquitatem, et facies impiorum suscipietis ? Selah.

COMMENTAIRE

℣. 1. IN SYNAGOGA DEORUM, IN MEDIO AUTEM DEOS DIJUDICAT. Sous le nom de *dieux,* l'Écriture entend assez souvent les juges ; c'est en ce sens qu'il est dit dans la loi (3) : *Vous ne parlerez point mal des dieux et vous ne prononcerez point de malédictions contre le prince de votre peuple ;* et le Seigneur, envoyant Moïse au roi d'Égypte, lui dit (4) : *Je vous ai établi le dieu du pharaon.* Enfin Josaphat avertit les juges de prendre garde à ce qu'ils font ; car, dit-il, *vous n'exercez point le jugement d'un homme, mais de Dieu* (5). Sachez que vous devez imiter le Seigneur, en qui il ne se trouve ni injustice, ni acception de personne, ni avidité de recevoir des présents. L'auteur de ce psaume nous représente donc ici le Seigneur au milieu des juges, il assiste et préside à leur jugement, il est témoin de leur injustice ou de leur droiture. L'hébreu porte *Dei* אל *êl* au lieu de *Deorum,* mais toutes les versions anciennes sont au pluriel (6).

℣. 2. USQUEQUO JUDICATIS INIQUITATEM. Jusqu'à quand violerez-vous les lois de la justice, par votre conduite pleine d'iniquité ? Vous condamnez l'innocent et vous renvoyez absous celui qui est coupable, lorsqu'il est riche ou puissant, ou ami. Vous faites moins d'attention au mérite de la cause, qu'à la qualité de la personne, contre la défense expresse du Seigneur, qui vous dit dans sa loi (7) : *Vous ne ferez nulle distinction de personnes, vous écouterez le petit comme le grand et vous ne préférerez point l'un à l'autre, parce que le jugement est au Seigneur :* c'est lui qui est le juge et l'arbitre souverain, c'est en son nom que vous jugez. Et ailleurs (8) : *Vous ne jugerez point injustement ; vous ne considèrerez point le visage du pauvre et vous n'honorerez point le visage du riche ; jugez votre prochain dans la justice.*

On a représenté la justice un bandeau sur les yeux, pour marquer que ceux qui la rendent, ne doivent considérer que la raison, l'équité, et compter pour rien la faveur, la puissance, les

(1) II. *Par.* XIX. 6. *hic.* ℣. 3. 4. — (2) *Ibid.*, XX. 14.
(3) *Exod.* XXII. 28. Diis non detrahes et principi populi tui non maledices.
(4) *Exod.* VII. 1. Ecce constitui te Deum Pharaonis.
(5) II. *Par.* XIX. 6. — (6) Septante : Ἐν συναγωγῇ θεῶν.
(7) *Deut.* I. 17. — (8) *Levit.* XIX. 15.

3. Judicate egeno et pupillo ; humilem et pauperem justificate.

4. Eripite pauperem, et egenum de manu peccatoris liberate.

3. Jugez la cause du pauvre et de l'orphelin ; rendez justice aux petits et aux pauvres.

4. Délivrez le pauvre ; et arrachez l'indigent des mains du pécheur.

5. Judicate pauperi et pupillo ; pauperem et egenum justificate.

4. Eripite pauperem et egenum : de manu impiorum eruite.

COMMENTAIRE

richesses, les inclinations de ceux qui se trouvent engagés dans les discussions d'intérêt, ou qui sont recherchés comme rebelles aux lois. Si la pensée que Dieu est présent à tous les jugements des hommes, ne s'effaçait jamais de la mémoire, toute considération humaine disparaîtrait ; on se regarderait comme responsable vis à vis de Dieu même de la décision qu'on prononce, et l'on craindrait de se voir traduit comme coupable à ce tribunal terrible où les passions n'ont point d'accès.

Jusqu'à quand, dit le psalmiste, *serez-vous injustes et pleins de partialité dans vos jugements?* Cette question est humiliante pour l'humanité : elle fait voir non seulement que la dépravation de la justice est ancienne, mais que c'était déjà un mal invétéré du temps de ce prophète. Elle montre que la vraie religion n'avait pas arrêté les progrès de l'injustice. S'en fera-t-on un titre pour dire, comme les impies, que la religion ne remédie à rien, qu'elle est inutile pour la réforme ou la conservation des mœurs ; que, sans religion quelconque, les états seraient bien gouvernés, et qu'il n'y aurait pas plus d'injustices dans une grande société toute d'athées ou d'épicuriens, que chez les peuples où l'on adore une divinité ? Ces prétentions tant rebattues par les incrédules modernes, sont destituées de tout fondement. Toute religion est réprimante, et la religion révélée de Dieu l'est plus que toutes les autres. Toutes choses étant supposées égales, entre des hommes qui n'auraient aucune religion et entre des hommes qui en auraient une, surtout celle qui a les caractères de la révélation divine, c'est-à-dire, si l'on suppose, de part et d'autre, les mêmes passions et les mêmes intérêts, il est évident qu'il y aura plus d'injustices à craindre de ceux qui n'auront point le frein de la religion, que de ceux qui l'auront, ou qui pourront l'avoir. Dans un état où il y aura de la religion, je pourrai espérer que toute injustice n'en sera pas bannie ; que, parmi ceux qui seront chargés de la rendre, il se trouvera des hommes qui se conduiront selon les mouvements de leur conscience ; au lieu que, dans un état où il n'y aura aucune religion, rien ne pourra me rassurer contre la partialité ou la dépravation des juges. Quand on se piquerait, dans un état, de conserver les idées de vertu et de justice, n'aurai-je pas à craindre que, dans la concurrence des passions, ces idées métaphysiques ne s'éclipsent ? Si la religion même n'arrête pas toujours ceux qui font profession de la révérer, pourrai-je croire que des principes abstraits sur la vertu retiendront ceux qui se porteront pour en être instruits, mais qui devront avouer, en même temps, qu'il n'y a point de vengeur de ces principes et qu'on peut s'en écarter sans conséquence ?

℣. 3. JUDICATE EGENO ET PUPILLO. Ne négligez point les affaires du pauvre et de l'orphelin ; n'opprimez point les faibles et les pauvres. Les prophètes ont souvent reproché aux juges les mêmes fautes dont parle ici le psalmiste. Isaïe (1) : *Vos princes sont infidèles et compagnons des voleurs ; ils aiment les présents et le gain ; ils ne jugent point la cause de l'orphelin et ne prennent point connaissance des affaires de la veuve.* Et Jérémie (2) : *Ils se sont engraissés et enrichis, ils ont indignement violé mes lois, ils n'ont point jugé la cause de la veuve et n'ont point rendu la justice au pupille ; la cause du pauvre n'a point paru devant eux.* Voilà les maux dont se rendent coupables les juges d'iniquité. On ne leur reproche point absolument d'avoir condamné le pauvre, mais de l'avoir condamné injustement. Moïse ne veut pas qu'on ait une fausse compassion du misérable, lorsque le pauvre est injuste et coupable (3) : *Pauperis non misereberis in judicio.* Mais il veut qu'on appuie son bon droit, qu'on ne néglige point sa cause, qu'on prenne la défense de sa faiblesse.

℣. 4. ERIPITE PAUPEREM ET EGENUM. Cette exhortation du prophète est si sensée et si belle, qu'il n'y a point de juge, quelque inique qu'il soit dans la pratique, qui ne l'approuve dans la spéculation. Les bons juges embrassent par prédilection la cause des pauvres, des petits, des malheureux. Ils se font les défenseurs des veuves et des orphelins, l'appui de ceux qui sont opprimés par la puissance et par l'inhumanité des grands. Il y a eu et il y aura toujours des magistrats de ce mérite ; mais souvent la difficulté est de percer jusqu'à eux, de vaincre les obstacles qu'oppose le dédale des lois, de se dégager des préliminaires d'un jugement qui suppose des instructions dont le juge n'est pas l'arbitre. On a introduit les formalités pour la défense de ceux qui ont le bon droit de leur côté : on a voulu éclairer toutes les parties d'une cause que les passions ont souvent obscurcie.

(1) *Isai.* I. 23.

(2) *Jerem.* V. 28. — (3) *Deut.* I. 17.

5. Nescierunt, neque intellexerunt; in tenebris ambulant; movebuntur omnia fundamenta terræ.

6. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes.

7. Vos autem sicut homines moriemini, et sicut unus de principibus cadetis.

5. Mais ils sont dans l'ignorance et ils ne comprennent point ; ils marchent dans les ténèbres. C'est pourquoi tous les fondements de la terre seront ébranlés.

6. J'ai dit : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut.

7. Cependant vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme l'un des princes.

5. Nihil norunt nec intelligunt : in tenebris ambulant : nutant omnia fundamenta terræ.

6. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes vos.

7. Verumtamen sicut homines moriemini : et sicut unus e principibus cadetis.

COMMENTAIRE

Mais, pour parvenir à mettre la vérité dans tout son jour, il faut un temps, une dépense, une habileté, une patience, qui sont d'ordinaire au-dessus des forces du pauvre sans ressource et du misérable sans protection. C'est ce qui donne communément tant d'avantages aux plus riches, aux plus forts, aux plus hardis. Ils usurpent le fond par la manière de procéder, et ils oppriment l'indigent par les moyens mêmes qui étaient établis pour sa défense.

℣. 5. Nescierunt... Voici d'autres défauts qu'il reproche aux justes. C'est l'ignorance, la passion, le préjugé ; de là viennent la perte des familles et la ruine des états. Les lois sont sans vigueur, la justice sans appui, l'innocence opprimée, le crime impuni. C'est ce qu'il appelle *l'ébranlement des fondements de la terre.* Il ne suffit pas à un juge d'être homme de bien et d'aimer la justice, il faut qu'il soit ferme et éclairé. Ses lumières ne lui serviront de rien, s'il est inappliqué, ou s'il laisse offusquer son esprit par les ténèbres des passions, de la haine, de l'avarice, des préjugés. Saint Jérôme (1), dit que les mauvais juges sont cause que les fondements de la terre sont ébranlés. Les malheurs et la chute des états ne viennent que de la part des mauvais juges, qui autorisent le mal et ne soutiennent pas le bien. Dieu, irrité de leurs crimes et de leurs injustices, répand ses malédictions sur un pays. Et s'il est vrai, comme le dit Salomon, que rien ne contribue plus à rendre un royaume florissant que la justice (2): *Justitia elevat gentem ;* rien aussi ne contribue davantage à sa perte, que l'injustice.

℣. 6. Ego dixi : Dii estis. Quand le prophète, ou Dieu, au nom de qui il parle, dit aux juges de la terre : *Vous êtes tous les enfants du Très-Haut,* il les exclut bien positivement de la divinité essentielle et proprement dite ; car leur multitude était la preuve qu'ils ne pouvaient entrer en part de la nature divine, qui est unique, comme les Écritures le répètent si souvent. Il est remarquable que, dans l'Ancien Testament, le titre de *Fils de Dieu* n'est donné qu'au pluriel ou à un peuple entier, à moins qu'il ne s'agisse d'une prophétie relative à Jésus-Christ. Ainsi, les descendants de Seth sont appelés *fils de Dieu,* ou *enfants de Dieu* (3) : dans le livre de Job, les anges sont appelés *fils de Dieu* (5) : dans le psaume XXVIII, les Israélites et surtout les prêtres et les lévites sont appelés *fils de Dieu* (4) : dans la Sagesse, il est dit que les justes sont mis au nombre des *enfants de Dieu* (6) : dans Osée, tout le peuple d'Israël est appelé *fils de Dieu.* Enfin, dans le psaume que nous expliquons les juges de la terre sont appelés *enfants du Très Haut :* nul homme pris en particulier, n'a jamais le nom de *fils de Dieu* dans les Écritures. Jésus-Christ seul porte ce nom, et ce nom montre qu'il est vrai Dieu. Les Juifs sentaient la force de ce nom, quand ils en concluaient que Jésus-Christ *se faisait Dieu;* car tel était sans doute leur raisonnement : Le fils d'un homme est un homme; donc, si celui-ci est *fils de Dieu,* il doit être *Dieu ;* or, c'est ce qu'ils ne voulaient pas reconnaître, et, par cette raison, ils niaient que Jésus-Christ fût *fils de Dieu.* Pourquoi s'est-il donc trouvé des hérétiques qui voulaient bien reconnaître que Jésus-Christ est *fils de Dieu,* et qui niaient cependant qu'il fût vrai Dieu ? Ces gens-là raisonnaient moins bien que les Juifs, quoiqu'ils prétendissent à la qualité de chrétiens. L'Église a pris tout l'ensemble du raisonnement des Juifs et ses conséquences. Elle dit : Jésus-Christ est fils de Dieu, donc il est vrai Dieu, et il faut le révérer comme vrai Dieu.

℣. 7. Vos autem sicut homines moriemini. L'autorité dont vous êtes revêtus, ne vous garantira pas de la mort ; vous descendrez au tombeau comme tous les autres hommes, et comme tant d'autres princes qui vous ont précédés dans l'emploi que vous exercez. Plusieurs pères (7) l'entendent ainsi : *Vous mourrez comme Adam, et vous tomberez comme a fait l'un des princes ;*

(1) *Vide Hieron. et Athanas. hic.*
(2) *Prov.* XIV. 34.
(3) *Gen.* VI. 2. 4.
(4) *Job.* I. 6. *et* XXXVIII. 7.
(5) *Psal.* XXVIII. 1. — (6) *Sap.* V. 5.
(7) *Hieron.* Ergo quasi Adam moriemini, et quasi unus de principibus cadetis. *Euseb. Justin. Dialog. cum Tryphone, Aug. Theodoret. Euthym. alii.*

8. Surge, Deus, judica terram, quoniam tu hereditabis in omnibus gentibus.

8. Levez-vous, ô Dieu, jugez la terre ; puisque toutes les nations sont votre héritage.

8. Surge, Deus, judica terram : quoniam tu hæreditabis omnes gentes.

COMMENTAIRE

c'est-à-dire, comme Lucifer le premier des anges rebelles. *Unus de principibus ;* c'est-à-dire, *primus de principibus.*

Il y a ici deux choses très remarquables : 1° que dans le même psaume dont Jésus-Christ cite un verset, pour reconnaître que les juges de la terre sont appelés *dieux et enfants du Très-Haut,* ces mêmes juges entendent la sentence de mort prononcée contre eux ; 2° que, dans le même chapitre de l'Évangile où Jésus-Christ cite ce verset, pour montrer qu'on ne doit pas le traiter de blasphémateur, parce qu'il se dit *fils de Dieu,* ce même Sauveur du monde déclare *qu'il est le maître de quitter la vie et de la reprendre ; qu'il a le pouvoir de donner la vie éternelle à ses brebis, et qu'elles ne périront jamais* (1). Voilà un contraste qui fait bien voir que Jésus-Christ est tout autrement *Dieu et fils de Dieu,* que les juges de la terre. Ceux-ci meurent comme des hommes, et Jésus-Christ peut quitter et reprendre la vie, selon sa volonté ; il donne la vie et même la vie éternelle à ceux qui le suivent. Les Juifs, qui n'ignoraient point ce qui était contenu dans le psaume, aperçurent infailliblement ce contraste, et c'est pour cela qu'ils demeurèrent plus persuadés que jamais que Jésus-Christ se disait *fils de Dieu et Dieu* dans le sens le plus précis ; aussi s'obstinèrent-ils à vouloir le lapider.

De cette comparaison du psaume et du chapitre x de saint Jean, il résulte donc une preuve très forte de la divinité de Jésus-Christ, bien loin que la réponse du Sauveur aux Juifs donne le plus léger prétexte d'infirmer ce dogme essentiel. Un Socinien, qu'on supposerait de bonne foi, et qui lirait le psaume entier en le comparant avec le chapitre entier de saint Jean, ne pourrait se refuser à la lumière que répand cette comparaison. Mais, parmi ces sectaires, plus que parmi tous les autres, l'esprit de chicane et l'art des fausses subtilités obscurcissent les vérités les plus sensibles. Ils veulent pénétrer le mystère de la Trinité, et, parce que la raison de l'homme ne peut atteindre jusque-là, ils nient ce mystère, la divinité, l'incarnation et les satisfactions de Jésus-Christ, sans compter le péché originel, l'éternité des peines, et généralement tous les dogmes qui sont au-dessus de la raison. Ils s'aveuglent à force de vouloir contempler le soleil, et ils demeurent dans les ténèbres, parce qu'ils veulent prévenir le moment de la lumière parfaite, qui n'est pas le jour de cette vie, mais celui de l'éternité.

℣. 8. Surge, Deus, judica terram. Puisque les mauvais juges abusent de votre autorité, ô mon Dieu, et qu'ils oppriment ceux qu'ils devraient protéger, venez vous-même exercer la justice parmi nous ; commencez par punir ceux qui ont violé vos lois les plus saintes, et qui ont opprimé la veuve et l'orphelin ; souvenez-vous, Seigneur, que toutes les nations sont votre héritage ; vous êtes le roi, le juge de tous les peuples (2) ; vous nous devez la justice, et nous avons droit de vous la demander, puisque ceux que vous avez mis sur nos têtes pour la rendre, s'en acquittent si mal. Le commencement du psaume xlix, a quelque rapport à la fin de celui-ci. *Le Dieu des dieux a parlé, et il a appelé la terre au jugement... Il a paru, et ne s'est point tu ; le feu marche devant lui, et la tempête l'accompagne. Il a appelé le ciel pour juger son peuple, etc.* Voilà l'appareil du souverain juge, qui a toute la terre sous son empire. Voilà comment il paraîtra au dernier jour, pour juger les juges eux-mêmes, et pour discerner la justice de l'injustice. Les pères et la plupart des interprètes trouvent ici une prophétie assez claire de la vocation des gentils : *Tu hæreditabis in omnibus gentibus.* Vous les possèderez comme votre peuple et votre héritage. Lorsqu'ils seront entrés dans l'église chrétienne, et qu'ils seront devenus les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ, votre Fils, ils feront partie de cet héritage que vous lui avez promis en disant (3) : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, etc.*

---

(1) *Joan.* x. 17. 18. 28.

(2) *Genes.* xviii. 25. Absit a te ut rem hanc facias, et occidas justum cum impio. Non est hoc tuum, qui judicas omnem terram. *Vide Muis. Euseb. Grot. hic.*

(3) *Psal.* i. 7.

PSAUME LXXXII

Asaph demande instamment le secours du Seigneur, contre un grand nombre d'ennemis qui s'étaient élevés contre Juda. Il prie Dieu de les disperser et de leur faire connaître la force de son bras.

1. Canticum Psalmi Asaph.

1. Cantique du psaume d'Asaph.

PSALMUS LXXXIII. — 1. Canticum et Psalmus ipsi Asaph.

ARGUMENT

Il est parlé ici d'une guerre contre Juda, dans laquelle presque tous les peuples des environs de la Judée avaient conspiré contre l'héritage du Seigneur. Les Ammonites et les Moabites étaient les chefs de l'entreprise. Les Assyriens, les Phéniciens, les Iduméens, les Philistins, les Arabes, les Amalécites, s'étaient joints à eux, comme troupes auxiliaires. La difficulté de ce psaume consiste à fixer l'époque de cette guerre, car il n'est nullement probable qu'un événement aussi célèbre ait été omis dans les livres des Rois et des Paralipomènes.

Les commentateurs anciens et modernes se sont partagés sur ce sujet. Les uns (1) ont cru que cette guerre était la même que celle de David contre les Ammonites, après l'outrage fait à ses ambassadeurs (2). Il y a plusieurs circonstances qui favorisent cette opinion. 1° Les Ammonites désignés ici au verset 9, sous le nom d'*enfants de Loth*, étaient les agresseurs et les chefs de la ligue. 2° Ils avaient appelé à leurs secours un très grand nombre de peuples étrangers. 3° Les Iduméens devaient être du nombre, puisqu'au retour de cette guerre, l'armée de David entra dans leur pays, les défit, et les ruina entièrement (3). 4° Les Assyriens marqués ici au verset 9, sont, selon les apparences, les peuples de la Mésopotamie (4), qui vinrent au secours des Ammonites. 5°. Enfin dans cette guerre, les Moabites sont mis comme troupes auxiliaires au verset 7.

Mais on peut lui opposer plusieurs choses. 1° Les Syriens de Damas, et autres peuples connus sous le nom d'*Araméens*, faisaient la principale force des Ammonites, et il n'en est pas dit un mot ici. 2° Les Philistins n'étaient point alors en état de secourir les Ammonites, puisqu'ils étaient assujettis à David (5), et trop éloignés des Ammonites pour leur envoyer du secours. Les Moabites mêmes ne paraissent pas dans la guerre d'Ammon contre David dans les livres des Rois ; ils étaient tributaires à David (6), au lieu qu'ici ils sont joints avec les autres peuples aux Ammonites verset 7. 3° Les Phéniciens, surtout ceux de Tyr, étaient amis et alliés de David (7), et cependant on les trouve dans cette entreprise. 4° Les peuples riverains de l'Euphrate, qui vinrent au secours des Ammonites, sont des *Araméens* (8), et non pas des Assyriens. On ne peut donc pas voir ici la guerre des Ammonites contre David.

D'autres la rapportent au temps de Joram, roi de Juda, qui eut une guerre contre les Iduméens (9). D'autres (10) à la guerre de Sennachérib contre Ézéchias (11). Eusèbe à la désolation de la Judée et de Jérusalem par Nabucodonosor. Théodore, Théodoret et Euthyme, au temps qui suivit le retour de la captivité de Babylone, sous Zorobabel ; c'est, dit Théodoret, la même guerre qui est prédite dans Joël, dans Michée, dans Zacharie, et surtout dans Ézéchiel, sous le nom de guerre de Gog et de Magog (12), c'est-à-dire, selon lui, la conspiration des peuples voisins des Juifs, pour les exterminer entièrement, avant qu'ils pussent se fortifier dans leur pays. Bède, suivi par Bellarmin, l'explique des

---

(1) *Grot. Bossuet. du Pin.*
(2) II. *Reg.* VIII. 12. 13. *et* X. 6. 7. *et seq.*
(3) II. *Reg.* VIII. 14. *et* III. *Reg.* XI. 15. 16. *et Psal.* LIX. 1.
(4) II. *Reg.* X. 16.
(5) II. *Reg.* V. 18. 25 ; VIII. 1.
(6) II. *Reg.* VIII. 2.
(7) II. *Reg.* V. 11. *et* III. *Reg.* V. 1.
(8) II. *Reg.* X. 16.
(9) IV. *Reg.* VIII. 28.
(10) *Lyr. Jun.*
(11) IV. *Reg.* XVIII.
(12) *Ezech.* XXXVIII. *et* XXXIX.

guerres des Maccabées contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens (1), et autres. Enfin plusieurs (2) la rapportent au temps de Josaphat, lorsque les Ammonites et les Moabites, ligués avec les Iduméens et divers autres peuples, attaquèrent le royaume de Juda (3), et furent miraculeusement défaits par leurs propres armes (4). C'est le sentiment que nous suivons dans le commentaire, et voici sur quoi il est fondé.

1° Les enfants d'Ammon, c'est-à-dire, les Ammonites et les Moabites, étaient les premiers moteurs de cette guerre. 2° Les Iduméens étaient venus à leur secours (5), avec certains Ammonites, ou *Méoniens,* marqués ici au verset 8, et aux Paralipomènes, dans le récit de la guerre contre Josaphat (6). 3° Il y avait aussi beaucoup d'étrangers de la Syrie, et d'outre-mer (7), c'est-à-dire, apparemment, venus de la côte orientale de la mer Morte ; ce qui peut marquer les Assyriens, les Agaréniens et les Ismaélites désignés expressément ici aux versets 7 et 8. 4° Enfin, dans cette rencontre, il se trouva un prophète de la race d'Asaph, nommé Jahaziel, qui prédit à Josaphat que Dieu lui livrerait ses ennemis (8). Nous croyons que ce Jahaziel est le même qu'Asaph auteur de ce psaume. On verra dans la suite du commentaire les autres circonstances de la guerre des fils de Loth contre Josaphat, assez heureusement appliquées à ce cantique, ce qui sera la dernière et la meilleure preuve de notre hypothèse.

2. Deus, quis similis erit tibi? Ne taceas, neque compescaris, Deus :

3. Quoniam ecce inimici tui sonuerunt, et qui oderunt te extulerunt caput.

2. O Dieu, qui sera semblable à vous? Ne vous taisez pas, ô Dieu, et n'arrêtez pas plus longtemps les effets de votre puissance ;

3. Parce que vous voyez que vos ennemis ont excité un grand bruit, et que ceux qui vous haïssent ont élevé orgueilleusement leur tête.

2. Deus, ne *sit* silentium tibi, ne taceas, neve quiescas, Deus.

3. Quoniam ecce inimici tui tumultuantur, et odio habentes te extulerunt caput.

COMMENTAIRE

℣. 2. Deus, quis similis erit tibi? Quelle autre puissance est comparable à la vôtre, mon Dieu? Qu'y a-t-il, au ciel ou sur la terre, capable de vous résister? Jusqu'à quand donc, Seigneur, demeurerez-vous dans le silence et dans l'inaction? Jusqu'à quand votre clémence tiendra-t-elle comme enchaînée votre juste colère? Ne voyez-vous pas les entreprises de nos ennemis, leur orgueil, leur insolence? Ils menacent de nous exterminer, et de ruiner votre temple et votre culte. ℣. 4, 5, 6. C'est aujourd'hui votre cause que nous défendons ; vous êtes intéressé à notre défense, autant et plus que nous-mêmes.

Saint Augustin a, sur ce premier verset, une pensée qui n'est pas purement mystique, et qui renferme en même temps un grand fonds d'instruction. Il croit que le prophète parle au Messie, à Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme ; qu'il l'invite à faire justice des ennemis de son nom et de son église. Il considère, dit ce saint docteur, Jésus-Christ au moment où il exercera la fonction de juge. C'est pourquoi il lui dit : *O Dieu, qui sera semblable à vous?* Vous aurez paru sur la terre semblable aux autres hommes, et même le plus humilié, le plus dégradé de tous les hommes ; mais quand vous jugerez la terre, qui d'entre les hommes sera semblable à vous? Si le prophète, continue ce saint père, ne considérait Jésus-Christ que comme Dieu, il lui dirait avec raison : *Qui est semblable à vous?* Mais puisqu'il dit : *Qui sera semblable à vous?* il le considère dans l'état de son humanité, non seulement glorifiée, mais revêtue du pouvoir suprême de juge, et cet état est futur par rapport à l'état où il a paru dans les jours de sa vie mortelle. Parmi les hommes il s'est tu ; il s'est dépouillé des rayons de sa splendeur divine, il a retenu les effets de sa puissance ; mais en jugeant le monde, il ne gardera plus le silence, et il déploiera toute l'étendue de son pouvoir. De là quel fonds de confiance pour les justes et de terreur pour les impies !

℣. 3. Ecce inimici tui sonuerunt. Josaphat avait fort bien rétabli les affaires de Juda, et, ayant reçu le royaume dans un état assez florissant, il en augmenta encore la grandeur et l'éclat, et devint très puissant. Les peuples des environs lui étaient assujettis ; les Philistins et les Arabes lui payaient tribut (9) ; le nombre et la valeur de ses

(1) I. *Macc.* v. 6. 2. - *Macc.* x. 16.
(2) *Kim'ni. Mais. Ferrand. Hamm. Pisc.*
(3) II. *Par.* xx. 1. *et seq.*
(4) *Ibid.* 22. 23. 24.
(5) *Ibidem.* ℣. 22.
(6) II. *Par.* xx. 1.
(7) *Ibidem.* ℣. 1.
(8) II. *Par.* xx. 14. — (9) II. *Par.* xvii. 11.

4. Super populum tuum malignaverunt consilium, et cogitaverunt adversus sanctos tuos.
5. Dixerunt : Venite, et disperdamus eos de gente, et non memoretur nomen Israel ultra.

4. Ils ont formé un dessein plein de malice contre votre peuple ; et ils ont conspiré contre vos saints.
5. Ils ont dit : Venez, et exterminons-les du milieu des peuples ; et qu'il ne soit plus question du nom d'Israël.

4. Super populum tuum callide inierunt consilium, et consultaverunt adversus absconditos tuos.
5. Dixerunt : Venite, et succidamus eos de gente, et ne memoretur nomen Israel ultra.

COMMENTAIRE

troupes le rendaient redoutable à ses voisins. Les Ammonites et les Moabites, qui avaient depuis peu secoué le joug des rois d'Israël (1), indignés du secours que Josaphat avait autrefois donné contre eux à Joram, roi d'Israël (2), et jaloux des richesses et des forces de Josaphat, sollicitèrent les ennemis de ce prince ; et, ayant amassé une très grande armée, ils firent irruption dans les terres de Juda, et vinrent camper à Engaddi sur la mer Morte (3). La nouvelle en fut aussitôt portée à Josaphat, et Asaph composa ce psaume en cette occasion, pour demander les secours du Seigneur, et pour rassurer le peuple contre la frayeur que cette nouvelle avait causée.

℣. 4. SUPER POPULUM TUUM MALIGNAVERUNT CONSILIUM. Leur résolution est d'exterminer le nom d'Israël, en sorte qu'il n'en soit plus parlé ; cela paraît dans le verset suivant. *Malignaverunt :* En effet, il fallut bien de l'adresse et du secret pour conduire, sans qu'on le sût, une intrigue pareille à celle des Ammonites et des Moabites contre Josaphat ; pour rassembler une armée composée de huit ou dix nations diverses, et les amener jusque dans les terres de Juda, à Engaddi, à huit ou dix lieues de Jérusalem, sans que personne s'aperçut de leur mouvement, de leur marche, de leur dessein. Le premier dessein de ces peuples était d'opprimer Juda, après quoi il leur aurait été aisé de détruire le royaume d'Israël. Ils se promettaient de partager les riches dépouilles du temple de Jérusalem, et les grandes richesses de Josaphat ; voilà ce que le psalmiste appelle ici, en hébreu, *les trésors cachés*. Ceux qui traduisent : *Ils ont conspiré contre ceux que vous couvrez de votre ombre,* que vous cachez comme sous vos ailes, et dans votre demeure, l'entendent du peuple juif (4) ; et c'est peut-être ce que les Septante ont en vue, en traduisant (5) : *Contre vos saints.* Les anciens interprètes grecs (6), qui traduisent : *Contre votre secret,* ou contre ce que vous avez de caché, l'entendaient apparemment du sanctuaire, ou du temple, et les Septante peuvent aussi se rapporter au même sens ; *Sancta,* est souvent mis pour le temple. Théodoret l'explique de Jésus-Christ, qui était alors caché, et qui ne laissait pas de faire toute l'espérance des Juifs.

Tous les caractères de la méchanceté sont désignés dans ces deux versets ; frémissement ou jalousie secrète, complots artificieux et malins, pensées réfléchies sur les moyens de nuire, hardiesse à entreprendre, et tout ceci est imaginé contre ceux qui servent le Seigneur en secret, qui sont *cachés* aux yeux du monde, et qui passent leur vie dans le silence de la retraite.

Le peuple juif était l'image des saints de tous les temps, de ceux qui devaient former l'église de Jésus-Christ. Si ce peuple avait toujours été fidèle, il aurait possédé paisiblement et sans éclat au dehors, la terre que Dieu lui avait donnée. Sa loi le séparait des autres peuples, son temple et ses cérémonies le réunissaient pour resserrer de plus en plus les nœuds de la confiance et de l'amitié. Le pays qu'il possédait, était trop borné pour exciter la jalousie des grandes nations ; et d'ailleurs, la protection de son Dieu le rendait assez fort pour résister à toutes les attaques de ses voisins, ou même de tous les peuples, quand ils auraient conjuré sa perte. Image de la vie que mènent les saints sur la terre. Ils n'aspirent ni à la puissance, ni à l'éclat, ni aux richesses ; ils se tiennent cachés dans le sein de Dieu, et la confiance qu'ils ont en lui, les rassure contre toutes les tempêtes qui frémissent autour d'eux. Qu'il est touchant de comparer ces *hommes cachés,* dont parle le prophète, avec ceux à qui l'Apôtre disait que *leur vie était cachée avec Jésus-Christ en Dieu !*

℣. 5. DISPERDAMUS EOS DE GENTE. *Exterminons-les, en sorte qu'ils ne soient plus une nation.* Qu'on ne les compte plus parmi les peuples ; qu'il n'en soit plus parlé.

Nos passions font, à notre égard, ce que les ennemis d'Israël méditaient contre ce peuple chéri de Dieu ; elles font des efforts continuels pour rompre les relations qui doivent exister entre Dieu et nous, pour nous faire perdre la qualité d'enfants de Dieu, pour effacer de notre esprit le souvenir des promesses que nous tenons de la

(1) IV. *Reg.* I. 1.
(2) IV. *Reg.* III. 9.
(3) II. *Par.* XX. 1. 2.
(4) *Confer. Psal.* XXVI. 5 ; XXX. 21.
(5) Les Septante : Ἐπὶ τὸν λαόν σου, κατεπανουργεύσαντο γνώμην καὶ ἐβουλεύσαντο κατὰ τῶν ἁγίων σου.
(6) *Aqu. et Theod.* Κατὰ τοῦ συγκεκρυμμένου σου. *Sym.* Κατὰ τοῦ ἀποκρύφου σου.

6. Quoniam cogitaverunt unanimiter, simul adversum te testamentum disposuerunt :
7. Tabernacula Idumæorum et Ismaelitæ, Moab et Agareni,
8. Gebal et Ammon, et Amalec ; alienigenæ cum habitantibus Tyrum.

6. On a vu conspirer ensemble, et faire alliance contre vous,
7. Les tentes des Iduméens et les Ismaélites, Moab, et les Agaréniens ;
8. Gébal, Ammon, et Amalec, les étrangers, et les habitants de Tyr.

6. Quoniam consilium inierunt ex corde pariter, contra te fœdus pepigerunt,
7. Tabernacula Edom et Ismaelitarum, Moab, et Hagareni,
8. Gebal, et Ammon, et Amalec, Peleseth, cum habitatoribus Sor.

COMMENTAIRE

miséricorde divine. Il importe peu à un chrétien qu'il appartienne à une nation plutôt qu'à une autre ; qu'il habite tel ou tel pays ; qu'il jouisse de quelque considération dans le monde, ou qu'il n'y soit tout à fait oublié ; ce qui l'intéresse uniquement, c'est qu'il conserve les rapports d'amour et de confiance que la religion établit entre Dieu et lui. Tout, autour de lui, tend à rompre ces nœuds sacrés ; et, sans la lumière de la grâce, sans l'étude continuelle de l'Évangile, sans le recours perpétuel à Jésus-Christ, il est impossible de n'être pas vaincu par tant d'ennemis qui séduisent l'esprit, qui corrompent le cœur, qui affaiblissent tous les principes de la vérité. Le prophète donne l'exemple de la prière et de la confiance en Celui qui est le maître des peuples et des rois. Le prophète compte pour rien les ressources de sa nation, et il n'attend que de Dieu la victoire et la paix. Cette leçon est pour tous les hommes et pour tous les temps. Celui qui disait par la bouche d'Isaïe : *Dans peu Éphraim ne sera plus un peuple* (1), disait en même temps au roi de Juda de ne rien craindre ; et celui qui avait prédit à Jérusalem sa dernière catastrophe, disait à Paul que sa *grâce lui suffisait.*

℣. 7. Tabernacula Idumæorum et Ismaelitæ. Le nom de *tentes,* en cet endroit, peut marquer simplement la réunion de tous ces peuples dans une seule armée. Ils ont mis leurs tentes ensemble, ils se sont campés dans un même endroit, ils ont conspiré dans un même dessein ; ou, en l'expliquant de leurs demeures : les tentes, les villages, les diverses tribus, les républiques des Iduméens, des Ismaélites, des Agaréniens, des Amalécites et des autres, ont donné les mains aux enfants de Loth, et se sont engagés avec eux par une ligue offensive et défensive, contre Juda et Israël. Ces peuples, pour la plupart, n'habitaient que sous des tentes et n'avaient point de demeures fixes. Les Iduméens avaient depuis longtemps une haine secrète contre Josaphat. Ce prince les tenait dans l'assujettissement. L'Écriture remarque qu'ils n'avaient point de roi indépendant sous son règne (2) ; ce ne fut que sous Joram, son successeur, qu'ils secouèrent le joug et qu'ils se donnèrent un roi (3). Les Ismaélites, ou les Arabes, payaient aussi un gros tribut à Josaphat (4). Il ne fut pas difficile aux Moabites et aux Ammonites de les engager dans la révolte.

Les *Moabites* étaient frères des Ammonites, et presque toujours unis d'intérêts. Les *Agaréniens,* ou *Agréens,* ne sont point inconnus des anciens. Pline les met dans l'Arabie heureuse (5) ; Strabon (6) les joint aux Nabathéens et aux Chaulotéens. On voit dans les Paralipomènes (7), que les enfants de Ruben firent la guerre contre les Agréens, et qu'ils se rendirent maîtres de leur pays, à l'orient des montagnes de Galaad. C'étaient les descendants d'Agar.

℣. 8. Gebal. Les Gébaléniens étaient voisins des Iduméens et des Amalécites, comme Théodoret (8), Eusèbe et saint Jérôme (9) nous l'apprennent. Josèphe parle de leur pays sous le nom de *Gabalites ;* il dit qu'ils sont Amalécites et qu'ils occupent la ville de Pétra. Après l'extinction des Amalécites, les Iduméens se répandirent dans la Gabalène, et elle fit dans la suite partie de l'Idumée (10). *Gabal* en arabe, signifie une montagne ; la Gabalène était un pays de montagne, au midi de la terre de Canaan. Brocard assure que Bersabée s'appelait Giblin ; elle était dans la Gabalène, ou à son voisinage.

Ammon. Les Ammonites sont connus ; ils étaient les premiers auteurs de cette guerre. Mais pourquoi dit-on ici que Moab et Ammon vinrent au secours des fils de Loth ? Qui sont les fils de Loth, sinon Moab et Ammon ? Dom Calmet ne doute pas que les fils de Loth (11) ne marquent particulièrement les Ammonites ; les Moabites, leurs frères, vinrent à leur secours avec les Ammoniens, ou Méoniens, peuples voisins des Amalécites et des Iduméens. Ils sont marqués expressément au nombre de ceux qui s'étaient ligués avec les Ammonites contre Josaphat, et ils sont clairement distingués des premiers dans divers endroits du texte hébreu (12). On peut voir II. Par. XX, 1, et XXVI, 6, 8.

---

(1) *Isai.* VII. 8.
(2) IV. *Reg.* III. 9. - III. *Reg.* XXII. 48.
(3) IV. *Reg.* VIII. 20.
(4) II. *Par.* XVII. 11.
(5) *Plin. l.* VI. *c.* 22.
(6) *Strabo l.* XVII. *p.* 528. — (7) I *Par.* V. 10.
(8) *Theodoret hic.*
(9) *Euseb. et Hieron. de locis.*
(10) *Joseph. Antiq. l.* III. *c.* 2.
(11) Voyez les versets 7 et 8.
(12) Ammonitæ עמון, Meonitæ מעונים, II. *Par.* XXVI. 6. 8. *etc.*

9. Etenim Assur venit cum illis, facti sunt in adjutorium filiis Lot.

10. Fac illis sicut Madian et Sisaræ, sicut Jabin in torrente Cisson.

11. Disperierunt in Endor, facti sunt ut stercus terræ.

12. Pone principes eorum sicut Oreb, et Zeb, et Zebee, et Salmana; omnes principes eorum

13. Qui dixerunt : Hereditate possideamus sanctuarium Dei.

9. Les Assyriens sont aussi venus avec eux, et se sont joints aux enfants de Lot, pour les assister.

10. Traitez-les comme les Madianites, comme vous avez traité Sisara et Jabin proche le torrent de Cison.

11. Ils périrent à Endor ; ils devinrent comme le fumier de la terre.

12. Traitez leurs princes comme Oreb et Zeb, Zébée et Salmana ; traitez ainsi tous leurs princes,

13. Qui ont dit : Mettons-nous en possession du sanctuaire de Dieu, comme de notre héritage.

9. Etiam Assur conjunctus est eis : fuerunt brachium filiis Lot. Selah.

10. Fac illis sicut Midian, sicut Sisara, sicut Jabin in torrente Cison :

11. *Qui* perierunt in Endor, fuerunt stercus terræ.

12. Pone eos, *nempe* duces eorum, sicut Oreb, et sicut Zeeb, et sicut Zebah, et sicut Salmunna, omnes principes eorum.

13. Qui dixerunt : Possideamus nobis habitacula Dei.

COMMENTAIRE

Amalec. Les Amalécites étaient voisins des *Méoniens*, des Iduméens, des Gébaléniens. Leurs limites ne sont pas bien fixées : mais on sait que tous ces peuples étaient belliqueux, ennemis des Juifs, et toujours prêts à marcher quand il s'agissait de butiner et de ravager.

Alienigenæ. *Les étrangers,* ou plutôt *les Philistins ;* car dans les Septante on leur donne toujours le nom d'*étrangers.* L'hébreu (1) : *La Palestine.* Les Philistins étaient tributaires de Josaphat (2). Ils profitèrent de cette conjoncture pour tâcher de secouer le joug, et pour se tirer de la dépendance des Hébreux.

Cum habitantibus Tyrum. Les Tyriens et les Phéniciens avaient été engagés par les Ammonites comme troupes auxiliaires, ou comme alliés des Philistins ; ou ils s'étaient portés à prendre les armes contre Josaphat, dans l'espérance de profiter des dépouilles de la Judée.

℣. 9. Etenim Assur venit cum illis. Les Ammonites purent faire venir des troupes assyriennes contre Josaphat, comme autrefois ils avaient fait venir à leur secours contre David, des troupes de Mésopotamie (3). On connaît aussi un *Assur,* qui demeurait au voisinage des Ammonites, et dont il est parlé dans la Genèse (4), comme de l'un des descendants de Dedan. Eupolème dans Eusèbe (5) les marque assez clairement. Théodoret, Théodore d'Héraclée et Bellarmin, ont cru que les Assyriens, en cet endroit, marquaient les Samaritains, peuples envoyés d'Assyrie ou d'Arménie, dans le pays d'Israël (6). Mais ces auteurs supposent que l'événement qui a donné occasion à ce psaume, est arrivé longtemps après le transport des dix tribus au delà de l'Euphrate ; ce qui est bien différent de notre hypothèse ; et certes, dans leur sentiment même, il serait bien extraordinaire de désigner les Samaritains sous le nom d'Assyriens. On n'a aucune preuve qu'aucun des peuples envoyés à Samarie, fussent Assyriens d'origine, quoiqu'ils fussent sujets des rois d'Assyrie.

Filiis Lot ; aux Ammonites principaux auteurs de cette guerre. Lot eut deux fils de ses deux filles, qui furent Moab et Ammon (7).

℣. 10. Fac illis sicut Madian et Sisaræ, sicut Jabin in torrente Cisson. Les Madianites furent battus et défaits par Gédéon (8) ; Sisara, général de l'armée de Jabin, roi des Cananéens, fut mis en fuite par Débora et Barac, au pied du mont Thabor (9), près le torrent de Cison. Et Sisara ayant pris la fuite, fut mis à mort par Jahel, épouse d'Héber le Cinéen (10).

℣. 11. Disperierunt in Endor, facti sunt ut stercus terræ. Il parle du lieu de la défaite des Madianites. Ils étaient campés dans la vallée de Jezraël, au pied des monts de Gelboé, et près du Thabor (11), par conséquent aux environs d'Endor. Ce fut là que Gédéon les attaqua et les défit ; ils furent abandonnés sans sépulture, comme du fumier sur la terre ; ou ils furent foulés aux pieds du vainqueur comme du fumier.

℣. 12. Sicut Oreb et Zeb, et Zebee et Salmana. Oreb et Zeb étaient les deux principaux chefs de Madian (12). Zébée et Salmana étaient deux rois Madianites (13). Les deux premiers furent mis à mort les Éphraïmites, qui leur coupèrent la tête (14). Zébée et Salmana furent percés de l'épée de Gédéon même (15).

℣. 13. Hæreditate possideamus sanctuarium Dei. Josaphat, dans la prière qu'il fit à Dieu, à la

(1) פלשת *Aqu. Sym.* Φυλισταία Les Septante : Ἀλλόφυλοι.
(2) II. *Par.* XVII. 11.
(3) II. *Reg.* X. 16.
(4) *Genes.* XXV. 3. *et* I. *Par.* I. 32.
(5) *Euseb. Præp. l.* IX. *c.* 29.
(6) IV. *Reg.* XVII. 24.
(7) *Genes.* XIX. 37. 38.
(8) *Judic.* VII. 21. 22.
(9) *Judic.* IV. 15.
(10) *Judic.* IV. 18. 19.
(11) *Judic.* VI. 33 ; VII. 1 ; VII. 18.
(12) *Judic.* VII. 25.
(13) *Judic.* VIII. 5.
(14) *Judic.* VII. 25.
(15) *Judic.* VIII. 21.

14. Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti.

15. Sicut ignis qui comburit silvam, et sicut flamma comburens montes ;

16. Ita persequeris illos in tempestate tua, et in ira tua turbabis eos.

17. Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum, Domine.

18. Erubescant, et conturbentur in sæculum sæculi, et confundantur, et pereant.

19. Et cognoscant quia nomen tibi Dominus ; tu solus Altissimus in omni terra.

14. Rendez-les, ô mon Dieu, comme une roue, et comme la paille qui est emportée par le vent.

15. De même qu'un feu brûle une forêt, et qu'une flamme consume les montagnes ;

16. Vous les poursuivrez de même par votre tempête, et vous les troublerez entièrement dans votre colère.

17. Couvrez leurs visages de confusion ; et alors ils chercheront votre nom, Seigneur.

18. Qu'ils rougissent et soient troublés pour toujours ; qu'ils soient confondus, et qu'ils périssent ;

19. Et qu'ils connaissent enfin, que le Seigneur est le nom qui vous est propre, et que vous seul êtes le Très-Haut dans toute la terre.

14. Deus mi, pone eos velut rotam, sicut stipulam coram vento.

15. Velut ignis qui comburit silvam, et sicut flamma quæ succendit montes :

16. Ita persequeris eos tempestate tua, et turbine tuo terrebis eos.

17. Imple facies eorum ignominia, et quærant nomen tuum, Domine.

18. Pudore afficiantur, et terreantur in seculum seculi, et opprobrio afficiantur, et pereant.

19. Et agnoscant quod tu, cujus nomen *est* Dominus, solus tu altissimus super omnem terram.

COMMENTAIRE

tête de son peuple, disait (1) : *Nos ennemis, Seigneur, veulent nous chasser de l'héritage que vous nous avez donné ; Seigneur Dieu, ne les jugerez-vous point ?*

℣. 14. PONE ILLOS UT ROTAM, ET SICUT STIPULAM ANTE FACIEM VENTI. Renversez-les, faites-les tourner comme une roue ; qu'ils soient dans une agitation, et un bouleversement semblable à celui d'une roue ou d'un tourbillon, ou en général de tout ce qui tourne avec rapidité ; car l'hébreu *Galgal* (2), se prend pour tout ce qui tourne et qui roule avec violence. *Notre vie court comme la roue d'un chariot,* dit Anacréon (3), *et nous serons un jour réduits comme une légère poussière, quand nos os seront consumés.*

Les prières, ou si l'on veut les prédictions d'Asaph contre les princes ligués, ne furent pas vaines. Josaphat marcha contre ses ennemis, Dieu répandit dans leur esprit une terreur panique, qui porta d'abord les Ammonites et les Moabites à se jeter sur les Iduméens et à les égorger, puis ils tournèrent leurs propres armes contre eux-mêmes ; en sorte que, quand Josaphat vint près de leur camp, il ne vit que des cadavres de tous côtés, et des dépouilles qu'ils avaient laissées sur la place (4).

℣. 15. SICUT IGNIS QUI COMBURIT SILVAM. *Comme un feu qui brûle une forêt,* et qui va toujours en s'élevant et se fortifiant ; ainsi, Seigneur, répandez parmi eux la division, et qu'ils se détruisent par leurs propres forces. Ou bien, de même que les branches des arbres frottant violemment l'une contre l'autre, s'allument et mettent le feu dans une forêt (5), ainsi répandez parmi eux le feu de la division qui les consume et les réduise en cendres.

℣. 16. ITA PERSEQUERIS ILLOS IN TEMPESTATE TUA. Ceci insinue qu'il arriva, la nuit, quelque tempête, qui mit le trouble dans le camp des peuples ligués ; en sorte qu'au milieu de l'obscurité, ils ne se connaissaient plus l'un l'autre ; et, se prenant réciproquement pour des Juifs, ils se tuaient comme ennemis. La chose était aisée dans une confusion de tant de peuples divers, peu liés ensemble, peu disciplinés, et qui savaient l'ennemi à portée de les attaquer à tout moment.

℣. 17. IMPLE FACIES EORUM IGNOMINIA, ET QUÆRENT NOMEN TUUM, DOMINE. Rendez leurs desseins inutiles et renversez leurs projets ; qu'ils aient la honte de se voir vaincus et terrassés par la force de votre bras ; qu'ils apprennent à adorer votre puissance et à ne pas s'attaquer au Très-Haut. Asaph ne souhaite point leur malheur absolument et sans limite, il prie seulement Dieu de les humilier, afin qu'ils apprennent à le connaître ; leur perte, par là, leur deviendra plus avantageuse que la plus glorieuse victoire (6). *Videtis quia non contra eos, sed pro salute ipsorum deprecatur.... Confundantur et pereant ; pereant secundum hoc quod mali sunt, et salvetur quod bonum est,* dit saint Jérôme.

---

(1) II. *Par.* XX. 11.
(2) גלגל *Vide Isai.* XVII. 13 ; XXVIII. 29.
(3) *Anacreon.*
Τροχὸς ἅρματος γὰρ ὁια.
Βίοτος τρέχει κυλίσθεις.
Ὀλίγη δὲ κεισόμεθα
Κόνις ὀστεῶν λυθέντων.
(4) II. *Par.* XX. 22. 23. 24.
(5) *Vide Theodoret hic.*
(6) *Theodoret. Hieron. hic.*

PSAUME LXXXIII

Désir de revoir le tabernacle du Seigneur. Bonheur de ceux qui passent leur vie dans ses parvis. Il vaut mieux être le dernier dans la maison de Dieu, que de demeurer dans les tentes des pécheurs.

1. In finem, pro torcularibus filiis Core, Psalmus.

1. Pour la fin, pour les pressoirs, psaume pour les enfants de Coré.

Psalmus LXXXIV. — 1. Victori super Gitthith, filiis Corah Psalmus.

ARGUMENT

Le titre hébreu peut se traduire : *Au Coryphée, sur la viole, pour les enfants de Coré, psaume.* Coré s'étant soulevé contre Moïse dans le désert, Dieu fit éclater sa vengeance ; la terre s'ouvrit et l'engloutit, avec Dathan et Abiron ; mais, par une disposition particulière de la Providence, les enfants de Coré furent préservés (1), au lieu que ceux de Dathan et d'Abiron, ses complices, furent enveloppés dans le malheur de leurs pères. La famille de Coré subsista donc et se perpétua dans Israël par ces enfants ; leur principale occupation dans le temple, était de garder les portes (2). Ils ne laissaient pas aussi de faire leur partie dans la musique du temple (3) ; c'est à eux que ce psaume est adressé, ou ce sont eux-mêmes qui en sont les auteurs.

Quelques exégètes croient qu'il fut composé par David dans sa fuite sous Saül (4), ou pendant la révolte d'Absalom (5), lorsqu'éloigné du tabernacle du Seigneur, il soupirait après ces heureux jours qu'il avait passés au pied des autels de son Dieu, tout occupé à célébrer ses louanges. Les Juifs modernes pensent que ce psaume était un chant de pèlerins se rendant à Jérusalem (6). Nous l'expliquons avec Théodoret et plusieurs autres (7), des captifs de Babylone, surtout des lévites et des fils de Coré, qui font des vœux pour leur retour, et qui expriment la joie dont ils étaient autrefois transportés dans les assemblées solennelles au temple. Leur langage convient à des gens qui ont vu ces fêtes et qui en sont éloignés depuis assez longtemps, non pas toutefois sans espérance d'y retourner. Ils expriment, au verset 11, leurs fonctions de lévites et de portiers d'une manière assez expresse : *Je préfère un jour passé dans vos parvis, à mille jours passés ailleurs. Je préfère demeurer sur le seuil de la maison du Seigneur,* de garder la porte de son temple, *au séjour dans les tentes des méchants.*

Théodoret (8) dit que les captifs de Babylone apprenaient ce cantique, pour s'exciter à demander à Dieu leur retour et pour s'animer à l'observance de leurs lois. On dit (9) qu'encore à présent, les Juifs le récitent tous les soirs dans leurs synagogues, avant tout autre psaume, dans l'espérance de revoir un jour Jérusalem et le temple rétablis dans leur splendeur. Ce cantique représente admirablement les désirs d'une âme fidèle, qui soupire après le bonheur du ciel et après les tabernacles éternels. On l'explique aussi comme une expression des vœux du peuple, qui se rendait à Jérusalem de tous les endroits de la Palestine, aux trois grandes solennités de l'année.

2. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum !

2. Seigneur des armées, que vos tabernacles sont aimables !

2. Quam amabilia tabernacula tua, Domine exercituum !

COMMENTAIRE

℣. 2. Quam dilecta tabernacula tua. Que je souhaite ardemment de revoir votre temple, ô mon Dieu ! Quand serai-je assez heureux pour retourner dans ma patrie et pour remplir de nouveau,

---

(1) *Num.* xxvi. 11.
(2) 1. *Par.* xxvii. 1... 19. *et* ii. *Par.* xxxi. 14.
(3) ii. *Par.* xx. 19. Porro levitæ de filiis Caath et de filiis Core laudabant Dominum Deum Israel voce magna in excelsum.
(4) *Kimhi. Grot.* — (5) *Ferrand du Pin. Geier. Pisc.*
(6) *Rev. des Études juives*, 1883. *n°* 12, *p.* 161-166.
(7) *Heracleot. Basil. Beda. Athanas. ad* ℣. 11.
(8) *Theodoret.* Ταῦτα καὶ ὁι ἐν Βαβυλῶνι διάγοντες ἐδιδάχθησαν λέγειν, ἵνα ποθήσωσι τὴν ἐπάνοδον, καὶ τῆς κατὰ νόμον ὀρεχθῶσι λατρείας.
(9) *Geier hic. ex Buxtorf.*

3. Concupiscit, et deficit anima mea in atria Domini; cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.

4. Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. Altaria tua, Domine virtutum, rex meus, et Deus meus.

5. Beati qui habitant in domo tua, Domine; in sæcula sæculorum laudabunt te.

3. Mon âme brûle et languit après la maison du Seigneur; mon cœur et ma chair brûlent d'une ardeur pleine de joie pour le Dieu vivant;

4. Car, comme le passereau trouve une maison pour s'y retirer, et la tourterelle un nid pour y placer ses petits, je désire *que* vos autels, Seigneur des armées, mon roi et mon Dieu, *soient ma retraite.*

5. Heureux ceux qui demeurent dans votre maison, Seigneur; ils vous loueront dans tous les siècles.

3. Concupiscit, et etiam deficit anima mea ad atria Domini: cor meum, et caro mea exultant ad Deum vivum.

4. Etiam passer invenit domum, et hirundo nidum sibi in quo ponat pullos suos, *sic* altaria tua, Domine exercituum, rex mi, et Deus mi.

5. Beati habitatores domus tuæ, in seculum laudant te. Selah.

COMMENTAIRE

comme autrefois, mes fonctions dans votre saint temple? C'est un lévite de la race de Coré, captif à Babylone, qui parle.

℣. 3. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. L'on donne ici à la chair des sentiments de joie, de même qu'au cœur, parce que la joie et le plaisir du cœur se répandent sur la chair et se font remarquer par l'éclat du visage et des yeux, et par le tressaillement du corps (1). Il appelle son Dieu, *un Dieu vivant,* pour l'opposer aux faux dieux, aux idoles, aux dieux des Babyloniens, qui sont des dieux morts et muets (2).

Il n'y a point de terme dans ces versets, qui ne soit comme un trait de flamme. Jamais l'amour le plus ardent n'employa des expressions plus vives. Le prophète se récrie d'abord, non précisément sur la magnificence, mais sur les charmes de la maison de Dieu. *Que vos tabernacles sont aimables! Dieu des armées.* Il dit ensuite que son âme désire passionnément la vue et la jouissance de ce divin séjour; mais ce désir l'enflamme au point d'opérer une sorte de défaillance dans tout son intérieur. C'est ce que les saints exprimaient par les termes d'embrasement, de blessure et d'ivresse; trois effets qu'ils attribuaient à l'amour divin. Quand l'âme en est pénétrée dans toutes ses puissances, elle perd en quelque sorte son activité, elle s'écoule dans le sein de Dieu, elle se perd dans cet océan de toutes les beautés et de toutes les perfections. Mais, comme elle se trouve à la source de la vie, bientôt elle reprend une vigueur tout extraordinaire; elle éprouve une joie intérieure qui s'exhale en actions de grâces, en cantiques d'amour; et c'est ce que le prophète exprime par ces mots: *Mon cœur et ma chair ont tressailli de joie* à la présence ou au souvenir du *Dieu vivant.*

℣. 4. Etenim passer... Comme le passereau et la tourterelle volent avec rapidité à leur nid, lorsqu'ils y sentent leurs petits qui attendent d'eux leur nourriture; ainsi, Seigneur, je volerais à votre temple; j'y fondrais avec impétuosité, comme au lieu de mon repos, de ma retraite, de ma défense, si vous vouliez rompre mes liens et me tirer de cette triste captivité. Théodoret et saint Jérôme: Comme les oiseaux du ciel, après avoir volé longtemps dans l'air, trouvent enfin un nid, qui leur sert de demeure; ainsi je cherche à me reposer auprès de vos autels: et si je puis y parvenir, Seigneur, je goûterai une paix solide et un repos permanent. Quel charme dans les versets 3, 4 et 5!

Si le Père céleste, selon la parole de Jésus-Christ (3) nourrit les oiseaux du ciel; s'il ne tombe pas un seul passereau sur la terre sans la volonté de Dieu; si la Providence fournit à ces créatures qui nous paraissent si peu estimables, des lieux de retraite pour elles et pour leurs petits, ne devons-nous pas compter sur ses soins paternels; mais qu'en attendait le prophète? un asile, un séjour paisible, une situation exempte d'inquiétudes et de traverses. Et où espérait-il trouver ce repos? dans le tabernacle du Seigneur, près de ses autels. Durant cette vie, ce ne pouvait être encore qu'une retraite sujette à des vicissitudes, et elle ne pouvait le satisfaire que dans l'espérance de passer enfin dans la maison éternelle du Seigneur. Ce tabernacle, ces autels établis pour le culte divin, ne pouvaient être que l'image et l'annonce des délices de la céleste Jérusalem.

Le chrétien peut se réfugier aussi près du tabernacle et des autels de Dieu. Nos temples sont bien plus la maison du Très-Haut que ne le fut l'arche d'alliance, le tabernacle de la loi ou le temple construit par Salomon. Dieu réside parmi nous d'une manière bien plus spéciale et plus immédiate que parmi les Juifs. Aussi les âmes touchées de Dieu, soupirent sans cesse après les moments qui les rappellent dans la maison de Dieu, où se fait l'assemblée des saints. Mais si cette sainte demeure les comble de joie, il leur reste toujours à attendre le séjour de la *cité du*

(1) Voyez de pareilles expressions, psaumes LXII. 2; LXXII. 25; CXVIII. 123.

(2) *Theodoret hic. Athan. Euseb.*

(3) *Matth.* X. 29.

6. Beatus vir cujus est auxilium abs te, ascensiones in corde suo disposuit,
7. In valle lacrymarum, in loco quem posuit.

6. Heureux est l'homme qui reçoit de vous son secours ;
7. Et qui dans cette vallée de larmes, médite dans son cœur les moyens de s'élever jusqu'au lieu que le Seigneur a établi ;

6. Beatus homo cujus fortitudo est in te : et viæ in corde eorum.
7. Transeuntes per vallem lacrymarum, fontem ponunt eam :

COMMENTAIRE

Dieu vivant. Elles disent, comme le prophète : Ah ! si le Seigneur assure par sa Providence des asiles aux plus petits oiseaux, que ne fera-t-il pas pour nous ? Sur la terre, rien de fixe, rien d'invariable, rien de tranquille ; il nous réserve donc, dans son propre sein, et après les révolutions de cette vie, un état qui ne sera plus sujet au changement. Dans ces pensées, elles récitent avec transport le cantique du prophète ; comme lui elles donnent au Très-Haut tous les titres qui appuient leur confiance ; elles disent : *O éternel !* dont les tabernacles sont aussi durables que vous-même ; *ô Dieu des armées !* qui commandez à toutes les légions des intelligences célestes ; *ô notre roi !* dont l'empire n'a point de bornes ; *ô notre Dieu !* qui méritez tous nos hommages et tout notre amour, ouvrez-nous donc cette sainte Jérusalem, d'où la crainte, la douleur, les larmes, le deuil et les traverses sont bannies pour jamais. Saint Augustin observe que, pour être heureux, il faut posséder quelque chose et faire quelque chose. Il remarque que, dans ce monde même, ceux que nous regardons comme heureux, ont des possessions et des occupations ; s'ils ne possédaient rien, ils seraient dans l'indigence ; s'ils ne faisaient rien, ils seraient consumés d'ennui. Ce qu'on possède et ce qu'on fait en cette vie étant sujet aux variations, et ne pouvant d'ailleurs satisfaire le cœur humain, il s'ensuit que le vrai bonheur n'est point le partage des habitants de cet univers. Mais, dans la céleste patrie, on possède le bien essentiel et infini, qui est Dieu même ; et l'on y est occupé du cantique qui ne produit ni anxiété ni dégoût. Pourquoi ? continue le saint docteur. Parce que l'amour sera sans bornes et sans interruption. Quand l'amour s'éteint, la louange cesse ; mais si l'amour est éternel, il n'est pas à craindre qu'on cesse de louer celui qu'on ne peut cesser d'aimer. C'est pour cela que le prophète dit : *Ils vous loueront dans les siècles des siècles.*

℣. 6. ASCENSIONES IN CORDE SUO DISPOSUIT, IN VALLE LACRYMARUM. Celui qui met en Dieu toute sa confiance et qui travaille sérieusement à s'avancer vers le ciel par le chemin de la vertu, doit espérer que le divin législateur le comblera de bénédictions dans cette vallée de larmes, et, pourvu qu'il ne se relâche pas et qu'il aille toujours de vertu en vertu, il peut s'assurer de voir un jour le Dieu des Dieux dans le Ciel. Le monde est nommé une vallée de larmes, à cause des dangers qu'on y court et des maux auxquels on est exposé. C'est une règle certaine de la morale de Jésus-Christ, que, dans le chemin du salut, il n'est pas permis de regarder en arrière, ni de s'arrêter ; mais qu'il faut toujours s'avancer de vertu en vertu, si l'on veut parvenir à la fin (1). Voilà le sens qu'on peut donner à ce passage, en l'expliquant moralement.

Mais on lui donne divers autres sens selon la lettre ; les uns croient que les fils de Coré représentent ici un Israélite plein de ferveur, qui veut aller rendre ses adorations au Seigneur dans le temple de Jérusalem, et qui a résolu de monter à la montagne sainte : *Ascensiones in corde suo disposuit.* Il passe pour y aller, *dans la vallée des larmes,* assez près de Jérusalem, nommée en hébreu la vallée *de Bokim* et dont il est parlé en quelqu'endroit de l'Écriture (2). *Le Législateur,* Dieu même *lui donnera sa bénédiction,* en cet endroit ; il y trouvera de l'eau, quoique le lieu soit d'une stérilité, d'une sécheresse affreuse ; la troupe de pèlerins se grossissant à mesure qu'ils approchent de la ville, *ils iront de vertu en vertu,* se renforceront de plus en plus ; ou suivant l'hébreu : *Ils passeront de bande en bande* et arriveront ainsi à Sion.

La vallée de *Boka* ou *Bokim,* était apparemment passée en proverbe, pour marquer un lieu stérile, sec, désert, impraticable aux voyageurs. Les prophètes qui promettent le retour de Babylone (3), assurent aussi que le Seigneur donnera aux Israélites des fontaines abondantes, au milieu des plus affreuses solitudes. *Aperiam in supinis collibus flumina et in medio camporum fontes ; ponam desertum in stagna aquarum et terram inviam in rivos aquarum,* dit Isaïe (4).

(1) Voyez saint Jérôme. Qui sanctus est, quotidie in priora extenditur et præteritorum obliviscitur... Sanctus in corde suo ascensiones ponit, peccator descensiones. Quomodo qui sanctus est, quotidie proficit, ita qui peccator est, quotidie decrescit.

(2) *Judic.* II. 5. Vocatum est nomen loci illius locus flentium, sive lacrymarum ; *et* I. *Reg.* V. 23. Ex adverso pyrorum. *Heb. Bokim.*

(3) *Isai.* XXXV. 5. 7 ; XLIX. 10 ; LVIII. 11. 12.

(4) *Isai.* XLI. 18.

8. Etenim benedictionem dabit legislator ; ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.

9. Domine, Deus virtutum, exaudi orationem meam ; auribus percipe, Deus Jacob.

10. Protector noster, aspice, Deus, et respice in faciem christi tui.

11. Quia melior est dies una in atriis tuis super millia ; elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.

12. Quia misericordiam et veritatem diligit Deus, gratiam et gloriam dabit Dominus.

8. Car le divin législateur leur donnera sa bénédiction ; ils s'avanceront de vertu en vertu ; le Dieu des dieux se fera voir à eux dans Sion.

9. Seigneur Dieu des armées, exaucez ma prière ; rendez-y votre oreille attentive, ô Dieu de Jacob.

10. Regardez-nous, ô Dieu, notre protecteur ; et jetez vos yeux sur le visage de votre christ ;

11. Car un seul jour de demeure dans vos tabernacles vaut mieux que mille autres jours ; c'est pourquoi j'ai choisi d'être des derniers dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs.

12. Parce que Dieu aime la miséricorde et la vérité ; le Seigneur donnera la grâce et la gloire ;

8. Etiam piscinas operit pluvia. Eunt de turma ad turmam, donec conspiciatur *quisque eorum* ante Deum in Sion.

9. Domine Deus exercituum, exaudi orationem meam, ausculta Deus Jacob. Selah.

10. Clypeus noster vide, Deus, aspice faciem Uncti tui :

11. Quia melior est dies in atriis tuis, quam *alibi* mille : elegi esse in limine in domo Dei mei, potius quam habitare in tabernaculis impietatis.

12. Quia sol et scutum *nobis* Dominus Deus : gratiam et gloriam dat Dominus.

COMMENTAIRE

℣. 8. Etenim benedictionem. On a, dans ces deux versets 7 et 8, toute la vie spirituelle. Dieu est la force et l'appui de ceux qui aspirent à le posséder dans la bienheureuse éternité ; dans leur cœur, il se forme des routes qui s'élèvent toujours de plus en plus vers la céleste patrie. Ils marchent à la vérité dans ce monde, qui est une vallée de larmes ; mais ils ont toujours en vue le terme de leurs désirs. Dieu les console dans cette marche, et Jésus-Christ, le divin législateur dont ils suivent les leçons et les exemples, les comble de bénédictions. Ils avancent ainsi toujours dans le chemin de la vertu et se préparent l'entrée de la sainte Sion.

Un beau mot de saint Augustin sur ces versets : *Où sont,* dit-il, *les degrés que le prophète appelle des ascensions ? Dans le cœur. Concluez donc que plus vous aimerez, plus vous monterez.*

℣. 10. Protector noster, aspice, Deus, et respice in faciem Christi tui. On l'explique du Messie, de David, de Zorobabel (1), ou du peuple de Dieu ; chacun raisonne suivant son hypothèse. Nous ne fondons point notre espérance sur nos mérites, ô mon Dieu ; nous ne vous adressons nos prières que dans la confiance en votre Christ, notre libérateur et notre Sauveur. Vous nous l'avez promis et nous savons que vos promesses ne sont pas vaines.

Théodoret, saint Athanase et saint Jérôme croient qu'on peut l'expliquer du peuple du Seigneur lui-même, qui est appelé *la face du Seigneur,* suivant l'expression de l'Apôtre en parlant aux fidèles (2) : *Vous êtes le corps de Jésus-Christ, les membres de ses membres.*

℣. 11. Melior est dies una in atriis tuis super millia. Rien n'est capable de nous consoler, ni de nous faire trouver de l'agrément dans cet exil. Un jour dans votre temple, vaut mieux qu'un siècle dans tout autre endroit. Que ce zèle, que ces empressements des fils de Coré, sont beaux ! que Dieu est honoré par de tels ministres !

Combien passent des milliers de jours dans leurs sociétés frivoles et murmurent quand il faut passer quelques moments dans la maison de Dieu ; ils rampent en esclaves à la porte des grands, et ils affectent de l'importance dans le temple du Seigneur. Voilà des pratiques bien opposées aux sentiments du prophète. Aussi la foi de ces hommes de Dieu était tout autre que celle des partisans du monde. Quand ceux-ci se trouvent au moment de la mort et qu'on leur parle de la maison éternelle de Dieu, qu'on tâche de ranimer leurs désirs pour elle, c'est un langage qu'ils n'entendent point. Si on leur offrait encore mille jours à passer sur la terre, ils les accepteraient très volontiers, et si l'on pouvait leur promettre de ne jamais quitter cette terre, toute couverte qu'elle est de larmes et de misères, ils renonceraient de grand cœur à toutes les beautés de la maison de Dieu. Les sentiments du prophète ne sont donc que pour les vrais fidèles, pour ces âmes pleines de foi, qui soupirent après le jour unique de l'éternité.

Elegi abjectus esse in domo Dei mei. Toute la magnificence et la grandeur de Babylone ne me touchent point ; quand je pourrais y fixer ma demeure et y goûter tous les plaisirs qu'elle peut offrir, je préfèrerais le dernier emploi de votre maison.

℣. 12. Quia misericordiam... Dans les tentes des pécheurs, je ne trouve qu'infidélité, qu'injustice ; je n'y vois que des crimes honteux, des actions infâmes ; je les hais et je les méprise. Mais

(1) *Ita Diodor. Vide et Muis.*

(2) 1. *Cor.* XII. 27.

13. Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia. Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te.

13. Il ne privera point de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence. Seigneur des armées, qu'heureux est l'homme qui espère en vous !

Nec prohibet bonum ambulantibus perfecte.

13. Domine exercituum, beatus homo qui sperat in te.

COMMENTAIRE

en vous, ô mon Dieu, je vois *la miséricorde et la vérité,* une bonté compatissante, prévenante, et une vérité inaltérable et toujours la même; une fidélité dans vos promesses, que rien n'est capable de changer. C'est vous, Seigneur, qui me comblez de gloire et de faveur; vous me faites trouver grâce aux yeux mêmes de mes ennemis, et vous me couronnerez de gloire et de consolation, après m'avoir humilié et affligé.

Non dixit, gloriam et gratiam dabit; sed dixit, gratiam et gloriam dabit Dominus. Primum donat peccata, et postea coronat, dit saint Jérôme (1). Il donne le pardon, mais il rend la couronne; il donne l'un gratuitement, il doit l'autre, dit saint Augustin (2); *Indulgentiam donavit, coronam reddet; donator est indulgentiæ, debitor coronæ.... debitorem Dominus ipse fecit se, non accipiendo, sed promittendo.*

(1) *Hieron. in hunc Psalm.*

(2) *Aug. Enarr. in hunc Psalm.*

PSAUME LXXXIV

Actions de grâces pour le retour de la captivité de Babylone. Prédiction de la rédemption du genre humain par Jésus-Christ.

1. In finem, filiis Core, Psalmus.

1. Pour la fin, psaume pour les enfants de Coré.

Psalmus LXXXV. — 1. Victori filiis Corah Psalmus.

ARGUMENT

Quelques commentateurs voient dans la première partie de ce psaume la délivrance des Hébreux de l'Égypte (1); d'autres, le retour de David à Jérusalem après la guerre d'Absalom ; d'autres, l'affranchissement des Maccabées, après la persécution d'Antiochus Épiphane. Mais la plupart (2) soutiennent qu'il regarde le peuple juif délivré de la captivité de Babylone, et, dans un sens plus relevé, le peuple chrétien racheté du péché par la mort de Jésus-Christ (3). C'est ce système que nous suivrons dans l'explication de ce psaume. Il est à peu près de même genre que le LXVI. Il paraît avoir été chanté dans le temps qu'on apportait les prémices au temple. Voyez les versets 2 et 13..

2. Benedixisti, Domine, terram tuam : avertisti captivitatem Jacob.

3. Remisisti iniquitatem plebis tuæ ; operuisti omnia peccata eorum.

4. Mitigasti omnem iram tuam, avertisti ab ira indignationis tuæ.

2. Vou savez, Seigneur, béni votre terre ; vous avez délivré Jacob de sa captivité.

3. Vous avez remis l'iniquité de votre peuple ; vous avez couvert tous ses péchés.

4. Vous avez adouci toute votre colère ; et vous avez arrêté les effets rigoureux de votre indignation.

2. Complacuisti, Domine, terræ tuæ, reduxisti captivitatem Jacob.

3. Remisisti iniquitatem populi tui, operuisti omne peccatum eorum. Selah.

4. Abstulisti omnem iram tuam, revocasti ab excandescendo furorem tuum.

COMMENTAIRE

℣. 2. Avertisti captivitatem Jacob. Enfin, Seigneur, vous avez eu compassion de votre peuple et vous avez exaucé ses vœux. La Judée, pour qui vous aviez eu autrefois tant de bonté, et que vous aviez depuis rejetée avec horreur comme une terre souillée par les crimes de ses habitants, a de nouveau trouvé grâce à vos yeux. Le terme hébreu (4) que nous traduisons avec la Vulgate par *vous avez béni,* signifie proprement *regarder avec complaisance, donner la fécondité ;* la terre de Juda est enfin cultivée, belle et fertile comme auparavant.

℣. 3. Remisisti iniquitatem plebis tuæ. Nos péchés seuls nous avaient précipités dans tous ces malheurs ; vous avez commencé par nous les faire expier, puis vous nous rendez vos bonnes grâces et la liberté.

℣. 4. Mitigasti omnem iram tuam. Vous nous avez épargnés, et vous ne nous avez point traités dans la rigueur comme le méritaient nos crimes. Vous nous avez traités en père et non en juge sévère.

Quand on contemple Jésus-Christ satisfaisant pour tous les hommes, on reconnaît que c'est en lui que Dieu a béni le monde, qu'il l'a délivré de la captivité, qu'il a pardonné tous ses péchés, qu'il a cessé de le haïr, de le juger digne de ses vengeances. Ce bienfait est consommé, et il ne reste plus de murs de séparation entre Dieu et le genre humain. Mais si nous jetons les yeux sur nous-mêmes, nous pouvons nous trouver encore les esclaves du démon et les ennemis de Dieu. Notre rançon est payée, mais nous avons peut-être encore été assez malheureux pour la négliger, pour la dissiper, pour la regarder comme un bien dont nous ne devions faire aucun usage. Le sang de Jésus-Christ a coulé, mais quelle application en avons-nous faite aux besoins de notre salut ?

Un chrétien qui réfléchirait sur ces sentiments du prophète, se dirait à lui-même : Je suis une

---

(1) *Grotius hic.*

(2) *Theodoret. Athanas. Heracleot. Muis. Moll Bossuet. du Pin. D'Allioli. Vigouroux. alii.*

(3) *Vide Euseb. August. Hieron. Athanas. confer. Isai.* LXI. 1. *et Luc.* IV. 18.

(4) רצית יהוה ארצך *Vide Hieron. ad suni et Fretell.*

5. Converte nos, Deus salutaris noster, et averte iram tuam a nobis.

6. Numquid in æternum irasceris nobis? aut extendes iram tuam a generatione in generationem?

7. Deus, tu conversus vivificabis nos; et plebs tua lætabitur in te.

5. Convertissez-nous, ô Dieu notre Sauveur, et détournez votre colère de dessus nous.

6. Serez-vous éternellement en colère contre nous? ou étendrez-vous votre colère sur toutes les races?

7. O Dieu, vous vous tournerez vers nous, et vous nous donnerez la vie; et votre peuple se réjouira en vous.

5. Converte nos, Deus salutis nostræ, et cessare fac iram tuam erga nos.

6. Num in seculum irasceris contra nos? extendes iram tuam in generationem et generationem?

7. Annon tu converteris, vivificabis nos, et populus tuus lætabitur in te?

COMMENTAIRE

terre bénie de Dieu par le saint baptême; cependant elle ne produit que de mauvais fruits; je suis établi dans la liberté des enfants de Dieu, cependant je suis encore dominé par mes passions; je suis lavé dans le sang de l'agneau sans tache, cependant mon âme est couverte de souillures; je ne suis plus l'objet de la colère de Dieu, cependant je mérite encore les châtiments éternels. Quel contraste entre les bienfaits de Dieu et mes ingratitudes! Voilà le point de vue sous lequel on peut considérer le cantique du prophète, et nous devons entrer dans les sentiments de componction qu'il suggère dans la suite de sa prière. Nous devons implorer la miséricorde de Dieu. L'état où Israel se trouvait, n'est que la figure de notre situation présente. Nous sommes plus avantageusement partagé que ce peuple, puisque tous les trésors de la rédemption nous sont ouverts. Nous serons aussi plus coupables que lui, si nous abusons du temps qui nous est donné pour y puiser les secours dont notre âme a un si pressant besoin.

℣. 5. Converte nos, Deus salutaris noster. Après la grâce que vous nous avez faite, ô mon Dieu, en nous tirant de la captivité de Babylone, que nous reste-t-il à vous demander, sinon que toute notre nation se rassemble et que tant d'Israélites répandus dans les divers pays du monde, reviennent dans cette terre? *Converte nos,* ramenez-nous. Ce peu qui est aujourd'hui n'est pas la centième partie de votre peuple; achevez, mon Dieu, votre ouvrage, ramenez toutes vos ouailles à votre troupeau; notre joie ne sera parfaite que quand nous nous verrons tous réunis comme autrefois, sous un seul chef et dans le même culte. On sait par l'histoire que sous Cyrus, il ne revint en Judée avec Zorobabel, qu'un assez petit nombre de Juifs. Esdras et Néhémie en ramenèrent encore quelques-uns; mais il en restait un nombre sans comparaison plus grand dans la Babylonie, la Médie, l'Assyrie, l'Égypte et les autres pays du monde.

Les vœux des enfants de Coré, qui demandent à Dieu le retour complet de toute leur nation, s'accomplit petit à petit, principalement sous Darius, fils d'Hystaspe, et sous Alexandre le Grand. Le retour de la captivité de Babylone n'était qu'une figure de la rédemption du genre humain. Jésus-Christ seul a pleinement vérifié cette prophétie, par la conversion parfaite de toutes les nations à son culte, par leur retour à leur patrie véritable et par la vraie liberté qu'il leur a procurée. Saint Jérôme traduit ici : *Converte nos, Deus Jesu noster.* Convertissez-nous, ou rappelez-nous de notre captivité, Jésus notre Dieu. Il a voulu conserver l'hébreu *Ischeʻênou* (1), qui signifie notre Sauveur. Saint Augustin lit : *Deus sanitatum nostrarum.* Dieu qui nous rendez la santé. Ce qui est conforme aux Septante (2).

℣. 6. Numquid in æternum irasceris nobis? Tant que nous ne verrons pas l'accomplissement parfait de vos promesses, nous aurons lieu de croire que votre colère n'est point entièrement apaisée. Ainsi, Seigneur, rendez-nous tous nos frères, et réprimez la mauvaise volonté de nos voisins, des Samaritains, des Ammonites et autres, qui nous traversent dans le rétablissement de votre temple. En un mot, Seigneur, envoyez-nous ce divin libérateur, après lequel nous soupirons depuis si longtemps. Les anciens psautiers (3) lisent simplement sans interrogation : *Ne conservez pas éternellement votre colère contre nous:* mais l'hébreu marque une interrogation.

℣. 7. Deus, tu conversus vivificabis nos. Les prophètes expliquent souvent la captivité, la servitude, l'exil, la maladie, sous le nom de mort; et la délivrance de ces maux, sous le nom de vie. Vous nous rendrez une entière liberté, ô mon Dieu, et vous nous tirerez en quelque sorte de l'état de mort où nous étions, pour nous établir dans une vie heureuse. Ceci n'a eu son parfait accomplissement que par Jésus-Christ; c'est lui qui nous a donné la véritable vie, étant lui-même le vainqueur de la mort, l'auteur de la vie et de l'immortalité.

---

(1) שובנו אלהי ישענו

(2) Ἐπίστρεψον ἡμᾶς, ὁ Θεὸς σωτηρίων ἡμῶν.

(3) *Aug. Psalt. Rom. S. Germ. Mediol. etc.* Non in æternum irascaris nobis.

8. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam, et salutare tuum da nobis.

9. Audiam quid loquatur in me Dominus Deus, quoniam loquetur pacem in plebem suam, et super sanctos suos, et in eos qui convertuntur ad cor.

8. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde ; et accordez-nous votre assistance salutaire.

9. J'écouterai ce que le Seigneur Dieu me dira au-dedans de moi, parce qu'il annoncera la paix pour son peuple, pour ses saints, et pour ceux qui se convertissent en rentrant au fond de leur cœur.

8. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam, et salutem tuam da nobis.

9. Audiam quid loquatur Deus Dominus : quoniam loquetur pacem ad populum suum, et ad misericordes suos ; et non convertentur ad stultitiam.

COMMENTAIRE

℣. 8. Salutare tuum da nobis. Accordez-nous votre secours, envoyez-nous votre Christ, notre Sauveur, notre libérateur. Quelques auteurs (1) l'entendent de Cyrus, qui devait tirer les Juifs de la captivité. Mais nous supposons qu'ils en étaient déjà affranchis ; ainsi, ils n'attendaient plus que le Messie, dont ils ne doutaient pas que le temps n'approchât ; ils ne demandaient que la continuation des miséricordes de Dieu sur eux.

℣. 9. Audiam quid loquatur in me Dominus Deus... Mais pourquoi ces prières et ces vœux empressés ? Ai-je lieu de douter de la miséricorde de Dieu sur son peuple, ou de sa protection sur nos personnes, ou de sa puissance à exécuter ses promesses ? Que n'écoutai-je tranquillement la voix intérieure, qui ne me dit que des paroles de paix et de consolation ? L'auteur du psaume se reprend en quelque sorte, et blâme son impatience et sa vivacité ; que n'attendons-nous en paix l'accomplissement des paroles du Seigneur, pourquoi voulons-nous prévenir les moments marqués dans ses décrets éternels ?

C'est un grand art, dans la vie spirituelle, que de savoir écouter Dieu en soi-même. Cette voix est plus près de nous que nous ne pensons ; mais elle ne se fait entendre ni dans le tumulte du monde, ni dans l'agitation des passions, ni dans les anxiétés inséparables des affaires, ni dans les travaux d'une étude suivie et compliquée, ni dans les soucis d'une conscience scrupuleuse. Dieu se fait entendre à ceux qui marchent en sa présence, qui se recueillent souvent, qui entretiennent, dans leur intérieur, le goût de la piété, et l'habitude de l'oraison.

Mais que dit le Seigneur dans une âme qui l'écoute avec docilité, et qui le cherche avec sincérité ? Ce que le prophète nous annonce comme le plus grand bien qui puisse être donné aux hommes. Le Seigneur parle de paix, non encore de celle qui exclut toutes les traverses et toutes les épreuves de la vie : cette paix n'est l'apanage que des habitants du ciel ; mais la paix que Dieu donne en ce monde, est l'image de celle qui nous est réservée dans le siècle futur. Le prophète exige pour cette paix une condition essentielle, c'est que le cœur soit sincèrement tourné vers Dieu : *Il n'y a point de paix pour les méchants,* dit le Seigneur (2), et quand Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix,* il ajoute que ce n'était pas une paix telle que le monde la donne. *Le monde est tout dans la malice,* dit l'apôtre bien-aimé (3) ; comment donnerait-il la paix ? C'est au peuple de Dieu, c'est aux saints que le prophète annonce la paix, et l'Apôtre dit aux nouveaux fidèles : *Faites ce que je vous ai appris, ce que vous avez vu dans moi, et le Dieu de la paix sera avec vous* (4). *Ah, mes frères,* disait saint Augustin, *il n'y a que Dieu qui soit notre joie, notre paix, notre repos ; mais pour jouir de ce bien inestimable, ne tournez vos cœurs ni vers moi, ni vers qui que ce soit d'entre les mortels. L'homme qui voudra s'attirer les cœurs et les posséder, se perdra et les perdra avec lui-même* (5).

Quid loquatur in me. *Ce qu'il dit au dedans de moi ;* ou tout simplement, *ce qu'il me dit* (6). J'écouterai ce que le Seigneur dit, parce qu'il annoncera la paix. Il nous promet une paix profonde de la part de nos ennemis, une prospérité et un bonheur constant ; il promet cela à son peuple, aux saints, à ceux qui se convertissent sincèrement : *Et super sanctos suos, et in eos qui convertuntur ad cor.*

Lorsque Jésus-Christ vint au monde, il fit annoncer la paix par ses anges ; il l'annonça à son peuple, à ses fidèles, aux hommes de bonne volonté, à ceux qui sont aimés de Dieu, qui ont le cœur droit (7). Ce n'est pas qu'il ne soit venu pour tous, et qu'il n'ait apporté la paix à tous, qu'il ne l'ait offerte à tous ; mais tous ne l'ont pas reçue ; la lumière luit dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont point comprise (8). Jésus-Christ est cette lumière, qui éclaire tout homme qui est dans le monde ; il est notre paix (9), l'auteur de la réconciliation du monde avec son Père (10), le

(1) *Theodoret. Athan.*
(2) *Isai.* XVIII. 22.
(3) I. *Joan.* V. 19.
(4) *Phil.* IV. 9.
(5) *In Psal.* LXXXIV.
(6) Comparez *Zach.* I. 9. 13. 14. 19. Angelus qui loquebatur in me. *Item Cap.* II. 3 ; IV. 1. 4. 5 ; V. 10 ; VI. 4.
(7) *Luc.* II. 14. — (8) *Joan.* I. 5.
(9) *Ephes.* II. 14. Ipse enim est pax nostra.
(10) *Rom.* V. 10. 11. *et* II. *Cor.* V. 18. 19.

10. Verumtamen prope timentes eum salutare ipsius, ut inhabitet gloria in terra nostra.

11. Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; justitia et pax osculatæ sunt.

12. Veritas de terra orta est, et justitia de cælo prospexit.

10. Certes son salut est proche de ceux qui le craignent, afin que la gloire habite dans notre terre.

11. La miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; la justice et la paix se sont donné le baiser.

12. La vérité est sortie de la terre ; et la justice s'est fait voir du haut du ciel ;

10. Profecto propinqua est timentibus eum salus ejus, ut inhabitet gloria in terra nostra.

11. Misericordia et veritas obviabunt *sibi*, justitia et pax *se mutuo* osculabuntur.

12. Veritas e terra germinabit, et justitia e cælo prospiciet.

COMMENTAIRE

Dieu de paix et de charité (1). Quoique la grâce que Cyrus accorda aux Juifs de s'en retourner dans leur pays, fût générale, il n'y eut pourtant que peu de personnes qui en profitèrent d'abord ; les bons Israélites, ceux qui étaient demeurés purs au milieu de la corruption des Babyloniens, qui avaient conservé le dépôt de la doctrine (2) ; les bons prêtres et les lévites, les âmes fidèles embrassèrent avec ardeur l'occasion de ce retour, qu'ils souhaitaient depuis si longtemps.

Mais ceux qui avaient lâchement apostasié, qui s'étaient livrés aux abominations et aux superstitions des Chaldéens, qui s'étaient fixés dans ces terres étrangères, se souciant peu de leur patrie, de leurs lois et de leur religion, ne voulurent pas profiter de la liberté que Cyrus leur donnait. La paix dont parle ici le prophète, n'est point pour eux.

℣. 10. Ut inhabitet gloria in terra nostra. Le Seigneur sauvera ses serviteurs et ses amis, il les garantira des dangers, et les protègera contre leurs ennemis ; il les comblera de gloire et de bonheur. Notre pays sera dans l'état heureux et florissant où il était autrefois. On vit se réaliser ces souhaits après le retour de Babylone. Mais ce qui fit la principale gloire de la Judée, c'est le bonheur qu'elle eut de voir Jésus-Christ, et d'être témoin de sa gloire, de sa doctrine et de ses miracles. Le prophète Aggée (3) parlant du second temple, bâti depuis le retour de Babylone, dit qu'il sera plus magnifique et plus glorieux que celui de Salomon. Mais en quoi consistait cette gloire si particulière ? C'est sans doute en ce qu'il fut honoré de la présence de Jésus-Christ, qui est nommé la gloire du Père, et le désiré des nations (4).

On a dans ce verset trois choses qu'il ne faudrait jamais perdre de vue : La première, que Dieu seul est l'auteur du salut ; la seconde, que la vraie gloire consiste dans l'acquisition du salut ; la troisième, que la crainte du Seigneur est la première condition que Dieu exige pour nous conduire au salut. Dieu est toujours près de ceux qui le craignent, non comme des esclaves, non comme le Juif charnel, qui ne rentrait dans la voie des commandements que quand Dieu le menaçait de ses vengeances. La crainte du Seigneur est un sentiment fondé sur une haute idée de la grandeur de Dieu, et accompagné d'une confiance que rien n'altère. C'est le propre de ceux qui craignent le Seigneur, d'agir toujours en sa présence, de se regarder comme investis de cette majesté suprême devant qui les puissances célestes sont dans le silence, adorant sans cesse et reconnaissant qu'à elle seule appartiennent l'honneur, la gloire, la bénédiction, la sagesse, la force, la puissance dans les siècles des siècles (5).

℣. 11. Misericordia et veritas. Voilà quel sera le bonheur de notre pays, quand il plaira au Seigneur d'y verser ses bénédictions. On y verra régner la vérité, la fidélité, la bonne foi, l'équité, la droiture ; elles seront accompagnées de la miséricorde, d'une bonté compatissante et sincère des uns envers les autres ; le peuple cultivera la justice, et jouira de la paix ; il vivra dans l'innocence, et Dieu le comblera de faveurs (6).

C'est principalement dans l'église de Jésus-Christ, que l'on a vu le parfait accomplissement de ce que nous venons de dire. C'est dans elle qu'on a vu régner la vérité, l'équité, la miséricorde, la justice et la paix ; les Juifs et les gentils convertis ont pratiqué ces vertus, et ont ressenti les plus sensibles effets de la miséricorde, de la bonté, de la justice, et de la vérité de Dieu sur eux.

℣. 12. Veritas de terra orta est, et justitia de cælo prospexit. La vérité et la justice règneront dans le monde ; elles domineront dans notre pays ; l'une sortira de la terre et l'autre descendra du Ciel. La justice y tombera comme la pluie, et la vérité y germera comme l'herbe de la terre. Rien ne sera plus commun, que de voir des gens véridiques dans leurs paroles, et justes dans leur conduite. Lorsque Jésus-Christ a paru dans le monde, il est sorti comme un germe du sein de la terre, et comme un pur don du ciel ; il

(1) *Rom.* xv. 33 ; xvi. 20. - 1. *Cor.* xiv. 33. - *Philip.* iv. 9. *et passim.*

(2) 1. *Esdr.* vi. 21. — (3) *Agg.* ii. 8. 10.

(4) *Joan.* i. 14.

(5) *Apoc.* vii. 12.

(6) Comparez *Isai.* lvi. 1 ; lviii. 7. 8. - *Zach.* viii. 12. 16.

13. Etenim Dominus dabit benignitatem, et terra nostra dabit fructum suum.
14. Justitia ante eum ambulabit, et ponet in via gressus suos.

13. Car le Seigneur répandra sa bénédiction ; et notre terre portera son fruit.
14. La justice marchera devant lui ; et il imprimera ses pas sur la voie.

13. Etiam Dominus dabit bonum, et terra nostra dabit fructum suum.
14. Justitiam ante se ambulare faciet, et ponet in via gressus suos.

COMMENTAIRE

est sorti du sein de son Père, et il est né du sein virginal de Marie. Marie est comme une terre vierge qui produit son fruit, sans aucun commerce honteux avec l'homme (1).

℣. 13. Dominus dabit benignitatem. Le Seigneur versera sa bénédiction sur la Judée, et ce pays sera fertile, comme autrefois, suivant les promesses des prophètes. On peut traduire l'hébreu par le passé, et le regarder comme une action de grâces des fruits que le Seigneur avait donnés. Vous nous avez remplis de vos bénédictions, notre terre a produit des fruits en abondance. Comparez le verset 2 et le psaume lxvi, 7. On pouvait chanter ce psaume à Pâque, ou à la Pentecôte, lorsqu'on offrait les prémices ; ou à la fête des Tabernacles, après la moisson et la vendange.

Si Marie a été comme un fond fécond, et toutefois pur et vierge, qui a produit le Sauveur ; notre terre, notre cœur, nous-mêmes nous devons aussi, en un certain sens, produire Jésus-Christ dans nos âmes ; nous devons le retracer dans nos mœurs et dans notre conduite (2) ; nous devons le concevoir par l'amour, et le produire par l'imitation.

℣. 14. Justitia ante eum ambulabit. Lorsque le Seigneur paraîtra dans le monde et qu'il viendra dans notre pays, il fera marcher devant lui la justice, comme son avant-coureur. Il n'y paraîtra que lorsqu'il y aura envoyé un peuple juste et fidèle ; il en exterminera les méchants et les impies, avant d'y fixer sa demeure. Quelques commentateurs (3) entendent ici, sous le nom de justice, saint Jean-Baptiste, cet homme si juste et si parfait, qui vint préparer les voies du Seigneur et qui marcha devant lui. Symmaque et les autres interprètes, traduisent (4) : *Chacun sera précédé et conduit par sa justice*. Les prophètes nous parlent du temps qui suivit la captivité, comme d'un temps où la justice et la religion dominaient. Si nous voulons arriver au ciel, il faut que la justice soit notre avant-coureur et notre guide.

---

(1) *Vide Hieron. hic. Lyran et alios passim.*
(2) *Hieron. hic.* Quod semel natum est ex Maria, quotidie et in nobis nascitur... et nos possumus parere Christum, si volumus.
(3) *Lyr. Muis.*
(4) Δικαιοσύνη ἑκάστου προελεύσεται αὐτόν, καὶ θήσει εἰς ὁδὸν τοὺς πόδας αὐτοῦ.

PSAUME LXXXV

Prière d'un juste affligé. Dieu seul vraiment grand. Toutes les nations reconnaîtront sa grandeur.

Oratio ipsi David. — Prière de David. — Psalmus LXXXVI. — 1. Oratio ipsi David.

ARGUMENT

Ceux qui s'attachent au titre de ce psaume, croient qu'il fut composé par David, dans le temps de la persécution de Saül (1), ou de la révolte d'Absalom (2). D'autres veulent qu'il regarde le temps d'Ézéchias (3) et la guerre injuste que lui fit Sennachérib. Voici les raisons qui appuient le plus ce sentiment. La première est que le prince affligé demande à Dieu un signe favorable de son secours, verset 17, ce qui revient à la promesse qu'Isaïe fit à Ézéchias, de lui donner un signe de sa prochaine délivrance (4). La seconde est qu'il dit à Dieu que toutes les nations viendront confesser son nom, s'il lui fait la faveur de l'exaucer et de le délivrer, verset 10, ce qui est conforme à ce que nous lisons dans le quatrième livre des Rois, où Ézéchias dit au Seigneur (5) : *Garantissez-nous de leur main, ô mon Dieu, afin que toutes les nations sachent que vous êtes le seul Dieu.*

Mais en le comparant aux psaumes précédents et aux suivants qui portent le nom des enfants de Coré, nous ne croyons pas devoir l'attribuer à d'autres. On y voit le même esprit, le même style, les mêmes plaintes et les mêmes empressements d'être délivrés de la captivité, et de retourner dans la ville Sainte. L'auteur y demande au Seigneur de nouvelles preuves de sa protection et de nouvelles assurances de la certitude de ses promesses ; il dit à Dieu que les peuples étrangers viendront en foule lui rendre leurs actions de grâces dans son temple. Ce vœu prophétique s'accomplit dans la vocation des gentils à la foi de Jésus-Christ ; cet événement est souvent prédit dans les psaumes et dans les prophètes, comme devant arriver après le retour de la captivité (6).

Saint Augustin l'explique de Jésus-Christ, qui demande à Dieu son assistance en allant à la Passion, et qui prédit sa résurrection et la vocation des gentils.

1. Inclina, Domine, aurem tuam et exaudi me, quoniam inops et pauper sum ego.
2. Custodi animam meam, quoniam sanctus sum ; salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te.

1. Inclinez, Seigneur, votre oreille, et exaucez-moi, parce que je suis pauvre et dans l'indigence.
2. Gardez mon âme, parce que je suis saint ; sauvez, mon Dieu, votre serviteur qui espère en vous.

Inclina, Domine, aurem tuam, exaudi me : quoniam pauper et egenus sum.
2. Custodi animam meam, quoniam misericors sum, serva servum tuum, tu, Deus mi, sperantem in te.

COMMENTAIRE

℣. 1. Exaudi me, quoniam inops. La meilleure disposition pour la prière est de sentir sa pauvreté et son besoin. Ce sentiment inspire la ferveur et l'humilité. Celui qui ne croit pas avoir besoin et qui ne sent pas sa pauvreté, ou ne demande point, ou demande négligemment. L'auteur du psaume se regarde devant Dieu comme un pauvre dépouillé de tout. Il n'ose élever sa voix, il ne peut même se tenir debout en sa présence ; mais il prie le Seigneur d'abaisser son oreille vers lui. C'est un malade accablé de maux et de besoins, et tellement affaibli qu'il ne peut plus se faire entendre qu'avec peine.

℣. 2. Custodi animam meam, quoniam sanctus sum. Conservez-moi la vie, délivrez-moi du milieu de mes ennemis, puisque j'ai l'honneur d'être à

(1) *Kimhi. Muis. Bossuet. Moller. Ferrand.* - (2) *Vigouroux.*
(3) *Theodor. Theodoret. Heracleot. Græc. Interp. apud Corder. Beda.*
(4) IV. *Reg.* XIX. 29. Tibi autem, Ezechia, hoc erit signum ; comede hoc anno quæ repereris, etc.
(5) IV. *Reg.* XIX. 19. Nunc igitur, Domine Deus noster, salvos nos fac de manu ejus, ut sciant omnia regna terræ, quia tu es Dominus Deus solus.
(6) *Psal.* XLVI. 2. 3. *et sequ.* XVII. 2 ; XCV. 3. 7. 10 ; CI. 16 ; CIV. 1. *etc.*

3. Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die ;

4. Lætifica animam servi tui, quoniam ad te, Domine, animam meam levavi.

5. Quoniam tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te.

6. Auribus percipe, Domine, orationem meam, et intende voci deprecationis meæ.

3. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que j'ai crié vers vous durant tout le jour ;

4. Remplissez de joie l'âme de votre serviteur, parce que j'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur.

5. Parce que vous êtes, Seigneur, rempli de douceur et de bonté, et que vous répandez vos miséricordes avec abondance sur tous ceux qui vous invoquent.

6. Prêtez l'oreille, Seigneur, pour écouter ma prière ; rendez-vous attentif à la voix de ma supplication.

3. Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamo omni die :

4. Lætifica animam servi tui : quoniam ad te, Domine, animam meam attollo.

5. Quoniam tu, Domine, bonus, et parcens, et multus misericordia omnibus invocantibus te.

6. Ausculta, Domine, orationem meam, et intende voci deprecationum mearum :

COMMENTAIRE

vous par un titre particulier, comme lévite et ministre de votre temple. Je suis *saint,* c'est-à-dire *consacré* à votre service. Nous attribuons ce psaume aux enfants de Coré. Le syriaque, l'arabe et le psautier de Milan, portent : *Conservez-moi, parce que vous êtes bon* ou saint.

Cette expression, *conservez mon âme, parce que je suis saint,* est d'une grande étendue par rapport à une âme chrétienne : c'est véritablement elle qui peut dire qu'elle est *sainte,* parce qu'elle a été lavée dans le sang de Jésus-Christ ; parce qu'elle est nourrie de la chair de Jésus-Christ ; parce qu'elle a contracté une alliance très étroite avec Jésus-Christ, qui est le *saint de Dieu,* le *saint* par excellence. Si nous savons estimer notre *âme,* nous dirons avec un sentiment plein de foi et d'ardeur : *O mon Dieu, conservez mon âme ;* c'est le prix de votre sang ; c'est cette brebis que vous avez cherchée et rappelée de ses égarements. C'est un bien qui vous appartient, que vous avez soustrait à la domination de l'enfer. Ne permettez pas que cette âme si précieuse vous soit enlevée ; conservez-la, Seigneur, dans le secret de votre sanctuaire ; protégez-la contre tous les ennemis qui ont conjuré sa perte ; faites qu'elle passe du désert de cette vie dans le séjour où vous régnez éternellement avec vos saints.

℣. 3. Quoniam ad te clamavi tota die. Il n'y a point de jour que je ne crie vers vous, ô mon Dieu ; qu'au moins ma constance, ma persévérance, ou, si vous voulez, mon importunité, vous touchent et vous disposent à me faire miséricorde. On connaît la parabole de la veuve importune de l'Évangile (1). Dieu veut être prié avec assiduité, avec persévérance, avec une espèce d'importunité : il y a une sorte de violence qui lui est agréable, dit Tertullien (2), c'est celle qu'on lui fait dans la prière.

℣. 4. Ad te animam meam levavi. J'ai mis en vous toute mon espérance, je ne regarde que vous, vous êtes le seul objet de mes désirs et de mes vœux. *Lever son âme* vers quelque chose, signifie la désirer ardemment, y penser continuellement. Par exemple, Moïse veut qu'on rende au mercenaire le salaire qui lui est dû (3), le jour même qu'il l'a gagné ; *parce que,* dit-il, *il soutient son âme avec cela.* Son âme, sa vie en dépendent ; il n'a point d'autre ressource pour vivre que le travail de ses bras. Jérémie (4) dit que les Juifs ne retourneront point en leur pays, *dans cette terre où ils élèvent leurs âmes,* qu'ils désirent si ardemment. Le lévite dit qu'il désire son retour dans sa patrie et l'exercice du ministère sacré dans le temple de son Dieu, de toute la force de son âme.

℣. 5. Quoniam tu, Domine, suavis et mitis. *Rempli de douceur et de bonté,* vous ne rejetterez point les humbles prières des pauvres et des affligés.

Ces trois attributs que le prophète reconnaît et exalte dans le Seigneur, réveillent des idées différentes : Dieu est doux ou plein de suavité, parce que ceux qui le goûtent trouvent en lui des délices ineffables ; il est bon ou plein de clémence, parce qu'il a égard à nos faiblesses ; il est plein de miséricorde, parce qu'il nous pardonne nos égarements. De quelque côté qu'on se tourne sur la terre, on ne trouve qu'amertume ; et, pour nous attirer à lui, Dieu nous fait goûter sa douceur ; c'est par là que commence d'ordinaire notre conversion. Dégoûtés de tout ce qui nous environne dans le monde, nous nous tournons vers Dieu et notre cœur commence à se dilater, à se tranquilliser, à éprouver une sorte de joie intérieure qui lui avait été inconnue jusqu'alors. La bonté de Dieu est inexplicable ; elle se manifeste en tout. On peut en juger, en connaissant la manière toute imparfaite dont nous prions et la condescendance du Seigneur à nous supporter, lorsque nous sommes en sa présence ; souvent distraits, souvent occupés de nos désirs terrestres, souvent même

(1) *Luc.* XVIII. 2. - *Vide et Luc.* XI. 8.
(2) *Tertull. Apolog. c.* XXXIX. Hæc vis Deo grata est.
(3) *Deut.* XXIV. 15.
(4) *Jerem.* XXII. 27.

7. In die tribulationis meæ clamavi ad te, quia exaudisti me.

8. Non est similis tui in diis, Domine, et non est secundum opera tua.

9. Omnes gentes quascumque fecisti venient, et adorabunt coram te, Domine ; et glorificabunt nomen tuum.

10. Quoniam magnus es tu, et faciens mirabilia ; tu es Deus solus.

7. J'ai crié vers vous au jour de mon affliction, parce que vous m'avez exaucé.

8. Entre tous les dieux, il n'y en a point, Seigneur, qui vous soit semblable, ni qui puisse vous être comparé dans les œuvres que vous faites.

9. Toutes les nations que vous avez créées, viendront se prosterner devant vous, Seigneur, et vous adorer ; et elles rendront gloire à votre nom ;

10. Parce que vous êtes vraiment grand, que vous faites des prodiges, et que vous seul êtes Dieu.

7. In die angustiæ meæ invoco te, quia exaudis me.

8. Non est sicut tu inter deos, Domine, nec *sunt* secundum opera tua.

9. Omnes gentes quas fecisti venient, et genu flectent coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum :

10. Quoniam magnus es tu, et facis mirabilia, tu es Deus solus.

COMMENTAIRE

agités encore des tempêtes de nos passions. Il nous écoute cependant et il nous invite à prier de plus en plus, à élever nos cœurs vers lui. Enfin sa miséricorde est *au-dessus de ses œuvres,* comme dit ailleurs le prophète ; elle ne se lasse point de pardonner ; elle nous donne en Jésus-Christ l'asile universel contre nos iniquités. Ne perdons jamais de vue ces trois grands attributs qui sont le fondement de notre salut et la consolation de notre vie.

℣. 7. Clamavi ad te, quia exaudisti me. J'ai si souvent éprouvé l'effet de votre miséricorde, que je m'adresse à vous avec une entière confiance ; ou par le futur (1) : *Je vous invoquerai, parce que vous m'exaucerez.* Je suis dans la ferme persuasion, que vous ne rejetterez point mes humbles prières ; ou bien : Je crie hardiment, sachant que vous n'êtes point comme ces faux dieux, qui ont des oreilles et qui n'entendent point.

℣. 8. Non est similis tui in diis. Entre tous les prophètes (2), les anges, les princes, les astres (3), les fausses divinités ; en un mot, entre tout ce que les hommes ont appelé dieux, par erreur ou autrement, nul n'est semblable à vous ; rien n'est capable de produire les effets que vous produisez, ni de faire les merveilles que vous opérez ; ainsi, Seigneur, à qui irions-nous et à qui nous adresserions-nous dans des circonstances si fâcheuses ? Qui pourrait nous secourir et nous délivrer, si ce n'est vous ?

Non est secundum opera tua. Le prophète se forme une idée de Dieu et de ses œuvres, en ne les définissant point. Il se représente tout ce qu'il y a de plus grand, et il pense que Dieu et ses œuvres sont dans un degré bien supérieur, qu'il n'existe même rien qui puisse leur être comparé. Saint Augustin avait la même pensée. Dieu est ineffable, disait-il ; nous énonçons plutôt ce qu'il n'est pas que ce qu'il est. Vous voyez la terre, ce n'est pas Dieu ; la mer, ce n'est pas Dieu ; les hommes et les animaux, ce n'est pas Dieu ; les étoiles, le soleil et la lune, ce n'est pas Dieu ; les anges, les vertus, les puissances, les archanges, les trônes, les dominations, ce n'est pas Dieu. Qu'est-ce donc que Dieu ? je puis dire seulement ce qu'il n'est pas ; à l'égard de ce qu'il est, c'est ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu et ce qui n'est point entré dans le cœur de l'homme. Comment voulez-vous que la langue explique ce que le cœur n'atteint pas ?

Malgré notre incapacité cependant, nous apercevons que Dieu est l'infini en existence, en durée, en perfections ; car, en ajoutant toujours aux êtres dont nous avons l'idée, ou aux qualités dont ils peuvent être revêtus, nous jugeons que Dieu est encore au delà et que si, pendant tous les siècles, nous ajoutions des degrés à ces êtres finis, Dieu serait encore au delà ; en sorte que nous ne pourrions jamais atteindre le terme de son être et de ses perfections. Voilà donc l'infini dont nous sommes simplement avertis, mais que nous sommes bien éloignés de comprendre. Nous savons qu'il doit exister et qu'il existe, parce que, sans lui, rien n'existerait et que lui seul doit exister nécessairement et infiniment avec des attributs infinis. C'est l'être essentiel, c'est la perfection essentielle. Or l'être essentiel doit être infini, la perfection essentielle doit être infinie. Voilà tout ce que nous pouvons dire, et il ne nous reste plus qu'à adorer, qu'à nous soumettre, qu'à aimer.

℣. 9. Omnes gentes quascumque fecisti, venient, etc. Les pères et les interprètes remarquent ici une prophétie bien expresse de la vocation des gentils. Les nations infidèles commencèrent à connaître plus distinctement le Seigneur après la captivité de Babylone ; mais l'effet de ces promesses ne se vit dans sa perfection, qu'après la prédication de l'Évangile.

℣. 10. Tu es Deus solus. Les Septante (4), saint Augustin, l'éthiopien, l'arabe et quelques anciens psautiers : *Vous êtes le seul grand Dieu.*

---

(1) *Aqu. Apud. Euseb.* Ἐπικαλέομαι σε, ὅτι εἰσακούσεις μοῦ.

(2) *Theodoret. Athanas.* — (3) *Kim'hi.*

(4) *Sept. Edit. Rom.* Σὺ εἶ ὁ Θεὸς μόνος ὁ μέγας.

11. Deduc me, Domine, in via tua, et ingrediar in veritate tua ; lætetur cor meum, ut timeat nomen tuum.

12. Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum ;

13. Quia misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori.

11. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre voie, et faites que je marche dans votre vérité, que mon cœur se réjouisse en vous, afin qu'il craigne votre nom.

12. Je vous louerai, Seigneur mon Dieu, de tout mon cœur, et je glorifierai éternellement votre nom ;

13. Parce que votre miséricorde est grande envers moi, et que vous avez retiré mon âme du plus profond de l'enfer.

11. Doce me, Domine, viam tuam, *ut* ambulem in veritate tua : uni cor meum ut timeat nomen tuum.

12. Celebrabo te, Domine Deus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in seculum.

13. Quoniam misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex fovea inferiori.

COMMENTAIRE

Quand saint Paul parut dans l'Aréopage (1), il tint le même langage que le psalmiste. Il dit que Dieu avait produit tout le genre humain, que tous les hommes étaient obligés de le chercher et que lui seul méritait les hommages de toutes les créatures intelligentes. C'est toujours à cette origine des choses qu'il faut remonter, toujours vers cet Être suprême que toutes les pensées des hommes doivent converger. Tout est inconcevable dans cet univers, si l'on en exclut l'opération de Dieu ; mais il est presque aussi inconvenable que les hommes, qui sont toujours en la main de Dieu, *viennent* si peu à lui, l'adorent si peu et si mal, et le déshonorent au lieu de le glorifier. Il faut que le péché ait fait de terribles ravages dans l'esprit de l'homme. *Dieu seul est grand,* et l'homme place la grandeur dans une infinité de choses qui non-seulement ne sont pas grandes, mais qui décèlent leur petitesse par mille endroits ; *Dieu seul opère des merveilles,* et l'homme admire ses propres ouvrages, qui sont toujours défectueux par quelque endroit.

℣. 11. Deduc me, Domine, in via tua. Faites-moi connaître, ô mon Dieu, quelles sont vos voies et quelle est votre vérité ; découvrez-moi les mystères de votre sage et incompréhensible conduite, afin que, pénétré d'une crainte respectueuse, j'admire vos voies et que j'entre dans vos desseins. Les hommes les plus saints, ont souvent besoin de faire à Dieu cette prière, au milieu de tout ce qui se passe à leurs yeux dans le monde. Ils y voient le crime en honneur, pendant que l'impie est comblé de biens, dont il abuse. Que peut dire le sage dans ces occasions, sinon qu'il plaise à Dieu de le faire entrer dans son sanctuaire (2), de lui découvrir la rectitude de ses voies et la justice de sa conduite, afin qu'il ne prenne point de scandale de tout cela ?

Lætetur cor meum, ut timeat nomen tuum. Donnez-moi, Seigneur, une joie modérée qui n'exclue pas votre crainte. Remplissez-moi de cette joie intérieure, qui me console et qui me soutienne dans les traverses de cette vie ; mais ne permettez point que je me livre à ces folles joies, auxquelles s'abandonnent ceux qui ne vous craignent point. La joie que je vous demande, n'est point connue des pécheurs : *Non est pax impiis* (3) ; elle ne se trouve pas dans le monde et dans les plaisirs des sens ; elle est toute dans la paix du cœur, dans la pratique de vos saintes lois, dans la crainte filiale de votre nom.

℣. 14. Eruisti animam meam ex inferno inferiori. J'étais en quelque sorte déjà réduit au rang des morts, dans cette terre de ténèbres et dans ce triste exil ; vous m'avez ressuscité, vous m'avez arraché du milieu des bras de la mort, en me tirant de cet état si désagréable. Ces expressions fréquemment dans les livres saints, surtout dans les psaumes et dans les prophètes (4), désignent le retour de la captivité et la délivrance d'un grand danger. Le psalmiste parle comme déjà hors de captivité. Génébrard (5) remarque que les rabbins reconnaissent sept enfers ou résidences d'outre-tombe ; les théologiens en reconnaissent ordinairement quatre. 1° L'enfer des damnés. 2° Le sein d'Abraham, où étaient les patriarches, avant la venue de Jésus-Christ. 3° Le purgatoire, où sont les âmes de ceux à qui il reste quelques péchés véniels à expier. 4° Le limbe, où quelques auteurs mettent les enfants morts sans baptême. Saint Augustin et Cassiodore, sur cet endroit, n'en admettent que deux. L'enfer, où était le mauvais riche, et le sein d'Abraham, où était Lazare (6). On doit y joindre le purgatoire, dont saint Augustin a parlé en plus d'un endroit, d'une manière très expresse (7).

---

(1) *Act.* XVII. 24. 25. 26.

(2) *Psal.* LXXII. 17. Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum.

(3) *Isai.* XLVIII. 22.

(4) *Psal.* XXIX. 4 ; LXXVII. 4 ; XCIII. 17. - *Isai.* XXXVIII. 10. 18. *etc.*

(5) *Genebr. hic.* — (6) *Luc.* XVI. 22. *et seq.*

(7) *Vide Aug. de Genes. contra Manich. l.* II. *c.* 17. *et in Psal.* VI. *et* XXXVII. *et alibi.*

14. Deus, iniqui insurrexerunt super me, et synagoga potentium quæsierunt animam meam, et non proposuerunt te in conspectu suo.

15. Et tu, Domine Deus, miserator et misericors; patiens, et multæ misericordiæ, et verax.

14. Les méchants, ô Dieu, se sont élevés contre moi ; et une assemblée de puissants ont cherché à perdre mon âme, et ne vous ont point eu présent devant les yeux.

15. Mais vous, Seigneur, vous êtes un Dieu plein de compassion et de clémence ; vous êtes patient, rempli de miséricorde, et véritable dans vos promesses.

14. Deus, superbi insurrexerunt adversum me, et congregatio fortium quæsierunt animam meam, et non posuerunt te coram se.

15. Et tu, Domine, *es* Deus misericors, et clemens, longus ira, et multus misericordia et veritate.

COMMENTAIRE

Si un réprouvé était tiré du gouffre de l'enfer et rétabli dans la voie des bonnes œuvres et du mérite, avec quel sentiment s'occuperait-il de ce verset, où le prophète dit que la miséricorde du Seigneur est infinie à son égard, parce qu'il l'a tiré du fond des enfers. Nous ne pouvons dire ni même concevoir ce qu'il ferait, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance. Il est à présumer que sa vie ne serait qu'une suite d'actions de grâces, et que rien ne pourrait le distraire de ce saint exercice. Pourquoi ? parce qu'il aurait fait l'épreuve du plus grand des maux, qui est la réprobation, et qu'il se souviendrait perpétuellement des feux dévorants d'où il aurait été délivré. Quand l'homme a mérité l'enfer et que, par un effet de la miséricorde divine, il a été rétabli dans la grâce, ne devrait-il pas dire aussi comme le prophète : Seigneur, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces, parce que votre miséricorde m'a délivré de l'abîme où mes crimes m'avaient plongé ? Faut-il donc que notre foi ait moins d'empire sur notre esprit, que ne l'aurait l'épreuve de la damnation ? Sommes-nous moins sûrs de l'existence du lieu de tourments, que ne l'est le mauvais riche, ou le traître apôtre ? La parole de Jésus-Christ n'est-elle pas suffisante pour nous convaincre !

℣. 14. Deus, iniqui insurrexerunt super me, etc. Les Babyloniens m'ont opprimé le plus injustement du monde. Nous sommes ici exposés à tout ce que la malice, l'injustice, la violence des Chaldéens, peut inventer. Nous sommes sans appui et sans ressource, au milieu d'un peuple ennemi.

Il y a deux choses remarquables dans ce verset : la première, que le prophète, malgré les efforts de ses ennemis, malgré les persécutions, demeurait néanmoins inviolablement attaché au Seigneur. Sa constance était le motif principal qui animait ces hommes orgueilleux contre lui, mais sa foi le soutenait, et il tirait même parti des souffrances, pour s'unir plus intimement à Dieu ; ce n'est pas un grand effort de vertu, que de faire profession de la piété, quand elle est honorée, protégée et récompensée des hommes ; mais demeurer ferme dans l'observation exacte de sa foi au milieu des orages et des contradictions, c'est ce qui fait le vrai fidèle, ce qui touche le cœur de Dieu : c'est imiter les martyrs qui mouraient dans les supplices en confessant le nom de Jésus-Christ.

La seconde remarque que nous fournit ce verset, c'est que les ennemis du prophète perdaient de vue la présence du Seigneur et s'aveuglaient en quelque sorte eux-mêmes, pour ne pas voir les charbons du feu qu'ils accumulaient sur leur tête, en persécutant l'homme juste. Il n'est pas dit que ces adversaires passionnés niaient l'existence du premier Être ; c'est une impiété dont ne sont capables que des hommes stupides ou furieux. Il suffit aux méchants d'écarter la pensée de ce souverain maître, de laisser prévaloir en eux la passion qui leur commande, d'oublier les rapports qui lient la créature à son auteur. C'est ainsi que se conduisent les partisans du monde. Dieu n'est point présent à leurs yeux, et ils agissent comme s'il ne les voyait pas. Voici donc une très grande vérité : la pensée de la présence de Dieu fait les saints et l'oubli de la présence de Dieu fait les pécheurs et les réprouvés. Autant qu'il est impossible à l'homme de marcher dans les routes de la justice sans penser souvent à Dieu, autant lui est-il impossible de ne pas tomber dans de grands écarts, s'il oublie cet Être suprême.

℣. 15. Et tu, Domine... Le prophète (1) parle ici à Dieu comme Moïse lui avait parlé, lorsqu'il reçut les secondes tables de la loi. *Ah ! Seigneur,* s'écria le législateur, *vous êtes plein de compassion, de clémence, de patience, de miséricorde, de vérité.* Les prophètes se sont servis des mêmes expressions, quoique d'ailleurs ils fussent envoyés pour annoncer les vengeances du Très-Haut. Ces hommes, inspirés de Dieu, savaient que, dans cet être infini, la justice se concilie avec la miséricorde. Ils n'étaient pas tentés de penser qu'une justice infinie doit toujours punir, ni qu'une bonté infinie doit toujours pardonner. Ils regardaient la sagesse divine comme la règle des châtiments et des grâces. Cependant ils exaltaient encore plus

(1) *Exod.* xxxiv. 6.

16. Respice in me, et miserere mei ; da imperium tuum puero tuo, et salvum fac filium ancillæ tuæ.

17. Fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me, et confundantur, quoniam tu, Domine, adjuvisti me, et consolatus es me.

16. Regardez-moi, et ayez pitié de moi ; donnez votre force à votre serviteur, et sauvez le fils de votre servante.

17. Faites éclater un signe en ma faveur, afin que ceux qui me haïssent le voient, et en soient confondus, parce que vous m'avez, Seigneur, assisté, et que vous m'avez consolé.

16. Respice ad me, et miserere mei, da fortitudinem tuam servo tuo, et serva filium ancillæ tuæ.

17. Fac mecum signum in bonum, et videant odio habentes me, et pudore afficiantur, quod tu, Domine, adjuveris me, et consolatus fueris me.

COMMENTAIRE

la miséricorde de Dieu que sa justice ; ils trouvaient cette miséricorde partout et toujours plus prompte à s'exercer que la justice. Les saints de tous les temps ont pensé de même ; ils ont été plus étonnés des dons de sa miséricorde dans les élus, que des fléaux de sa justice dans les réprouvés. La vie de Jésus-Christ, ce qu'il a fait et ce qu'il a souffert, est le chef-d'œuvre de la miséricorde et tout à la fois celui de la justice ; de manière toutefois que la miséricorde est toute en notre faveur et que la justice n'a été sévère qu'à l'égard de Jésus-Christ.

Dieu est *véritable,* non seulement dans ses pensées, puisqu'il ne peut se tromper,mais encore dans ses paroles, puisqu'il ne peut tromper personne. La vérité est un attribut qui ne convient qu'à Dieu : aussi l'Apôtre dit-il que *Dieu est vrai et que tout homme est sujet au mensonge* (1). Cet attribut de *vérité* est reconnu pareillement en Jésus-Christ. Outre que ce Sauveur a dit qu'il était la vérité, il est appelé dans l'Apocalyse le *fidèle et le véritable.*

℣. 16. Da imperium tuum puero tuo. Rendez, Seigneur, à la maison de David, votre serviteur, le royaume que vous lui avez promis, à lui et à sa postérité. Ne permettez point que vos promesses soient sans effet. Autrement : Donnez vos ordres à votre serviteur ; commandez-moi ce qu'il vous plaira, je suis prêt à obéir à toutes vos volontés, et comme j'ai l'honneur de vous appartenir, je prends la confiance de vous demander ma délivrance et votre secours (2).

℣. 17. Ut videant qui oderunt me, et confundantur. Donnez-nous quelques marques évidentes et sensibles de votre bonté ; faites en notre faveur quelque prodige éclatant, afin que les Babyloniens sachent qu'il y a dans le ciel un Dieu, qui hait la violence et qui punit l'injustice. Nos ennemis nous croient absolument abandonnés de vous, ô mon Dieu ; c'est ce qui leur inspire ce mépris, cette hauteur qu'ils font paraître ; mais qu'ils apprennent enfin que nous sommes à vous et que vous ne nous avez point rejetés. Saint Athanase dit que le psalmiste demande à Dieu qu'il lui imprime un signe semblable à celui qu'il fit marquer aux portes des Hébreux, pour empêcher que l'ange exterminateur ne frappât leurs premiers-nés (3). On pourrait peut-être croire aussi, qu'il fait allusion à la coutume de marquer les esclaves, par certains caractères, qui montraient à qui ils appartenaient.

---

(1) *Rom.* III. 4. — (2) *Theodoret.*

(3) *Exod.* XII. 22. 23.

PSAUME LXXXVI

Éloge de la ville de Jérusalem, et sous son nom de la cité de Dieu, de l'église de Jésus-Christ, où tous les peuples du monde sont rassemblés en une même foi.

1. Filiis Core, Psalmus cantici.

1. Pour les enfants de Coré, psaume de cantique.

Psalmus LXXXVII. — 1. Filiis Corah Psalmus cantici.

ARGUMENT

Les rabbins, suivis de quelques interprètes (1), joignent le titre de ce psaume au premier verset de cette manière : Psaume des enfants de Coré, ou cantique dont le fondement est dans les montagnes saintes ; c'est-à-dire, dont le sujet regarde les montagnes de Moria et de Sion, sur lesquelles la ville de Jérusalem et le temple sont bâtis. Le pronom *ejus* est au masculin dans l'hébreu (2), et ainsi ne se rapporte point régulièrement à Sion, ni à Jérusalem. Mais d'autres interprètes (3) soutiennent que *fundamenta ejus in montibus sanctis,* n'ont aucune liaison avec le titre, et que *ejus* se rapporte, ou à Sion, qui suit immédiatement, ou à Jérusalem, ou au temple, qui sont sous-entendus. Ils ajoutent qu'à la vérité, les noms de ville se mettent ordinairement avec des pronoms ou affixes féminins, mais que cela n'est point général, et qu'on trouve divers exemples de ces constructions irrégulières dans l'hébreu. Il est certain que les anciens ne se sont pas avisés de cette subtilité rabbinique, et que *fundamentum* ne se trouve nulle part pour signifier le sujet d'un psaume ou d'un cantique.

Les interprètes chrétiens sont persuadés que ce psaume est une description de la Jérusalem mystique, c'est-à-dire de l'église de Jésus-Christ, et qu'il renferme une prophétie très évidente de la vocation des gentils. Eusèbe (4) va même jusqu'à dire qu'il y aurait de l'impiété de l'entendre à la lettre de la Jérusalem terrestre. Il ne s'agit que de savoir à quelle occasion et par qui il a été composé. Quelques anciens (5) ont cru qu'il était du temps d'Ézéchias, après la défaite de Sennachérib et des Assyriens. D'autres (6) veulent qu'il ait été composé par David, lorsque par le transport définitif de l'Arche à Jérusalem, cette ville devint comme le siège de la religion et du culte du Seigneur. Nous sommes persuadé qu'il regarde le retour de la captivité, et qu'il fut écrit par les enfants de Coré, ou un peu avant leur retour de Babylone, ou à leur arrivée à Jérusalem. Ils y font l'éloge de cette ville : 1° par le choix que Dieu en a fait ; 2° parce qu'il l'a fondée ; 3° par le grand nombre de ses habitants ; 4° par le nombre prodigieux d'étrangers qui devaient y venir ; et 5° enfin, par le bonheur, le plaisir, la joie de ceux qui l'habitent.

Les noms de Babylone et de Rahab mise pour l'Égypte, prouvent qu'il n'est pas du temps de David. Voir des étrangers égyptiens, babyloniens, philistins, tyriens, éthiopiens demeurant à Jérusalem, n'est point une prérogative dont cette ville se glorifiât avant la captivité. Alors elle mettait sa gloire à ne point recevoir d'étrangers et à se conserver sans mélange des autres nations. Mais depuis le retour de Babylone, les prophètes ne nous parlent d'autre chose que du nombre des peuples gentils, qui devaient accourir en foule pour révérer le Seigneur et pour l'adorer dans son temple. *Dans les derniers temps,* dit Isaïe (7), *la montagne sur laquelle est fondée la maison de Dieu, sera affermie sur le haut des montagnes : toutes les nations y viendront, et divers peuples s'y rendront, en disant : Venez, montons à la montagne du Seigneur et au temple du Dieu de Jacob.* Et Zacharie (8) : *En ce temps-là, il viendra plusieurs peuples qui peupleront vos villes et qui s'exhorteront l'un l'autre, en*

---

(1) *Muis. Moller. Ham. Mari. Genebr. alii.*
(2) יסודתו בהררי קדש Les Septante : Οἱ θεμέλιοι αὐτοῦ.
(3) *Munster. Geier. Pisc. Ainsport. Ham. Glass. Mariana.*
(4) *Euseb.* ℣. 1. Πόλιν δὲ τοῦ Θεοῦ νομίζειν τὴν κατὰ Παιλαστίνην τὸ πάλαι συνεστῶσαν Ἰουδαίων μητρόπολιν, οὐ μόνον ταπεινὸν, ἀλλὰ καὶ δυσσεβες.
(5) *Diodor. Interp. Gr. in Corderio. Heracleotas, Beda.*
(6) *Ferrand.*
(7) *Isai.* II. 2. 3. *etc.*
(8) *Zach.* VIII. 20. 21. 22. 23.

BIBLIOTHECA

disant : Allons prier la face du Seigneur et chercher le Seigneur des armées. Des peuples puissants et des maisons vaillantes viendront à Jérusalem. Alors, dix étrangers prendront un Juif par le pan de son habit, et lui diront : Nous irons au temple avec vous, parce que nous avons appris que le Seigneur est avec vous.

Les mêmes prophètes (1), en vingt endroits, nous dépeignent la nouvelle Jérusalem, qui devait être rebâtie après le retour de Babylone, comme la plus belle, la plus magnifique, la plus riche et la plus grande ville du monde ; ils n'ont point d'expressions assez pompeuses pour en décrire les ornements, et toujours ils y parlent des peuples étrangers qui devaient y accourir en foule. Si dans l'histoire on ne remarque pas l'accomplissement littéral et rigoureux de ces promesses, prises dans toute leur étendue, c'est que l'Esprit saint avait d'autres vues, et qu'il nous traçait une autre ville de Jérusalem, c'est-à-dire l'église de Jésus-Christ (2) et la vocation des gentils. Voilà le plan que nous suivrons dans l'explication de ce psaume, qui est fort difficile.

Le père Martianay (3) a cru que ce psaume n'était qu'un fragment d'un plus grand, et qu'on pourrait le joindre à la fin du XLVII : *Magnus Dominus, et laudabilis nimis, etc.* Mais le psaume XLVII paraît entièrement achevé ; le sens n'y est suspendu en aucun endroit ; il se soutient depuis le commencement jusqu'à la fin ; et si l'on veut y ajouter le psaume LXXXVI, il est à craindre qu'on ne trouve ce morceau ajouté, superflu et comme un hors-d'œuvre. De plus, quand on admettrait que ce psaume LXXXVI n'est qu'une partie d'un plus grand, on croirait plutôt que sa première partie est entièrement perdue, et que l'auteur du recueil des psaumes, n'a pas pu la retrouver ; car s'il l'eût eu en main, pourquoi la donner séparément ? combien de facilité n'avait-il pas alors de reconnaître à quel autre psaume ce fragment appartenait.

Enfin, il n'est pas nécessaire de recourir à ce dénouement. Ce psaume commence *ex abrupto,* comme quantité d'excellentes pièces des meilleurs écrivains.

Fundamenta ejus in montibus sanctis ;	Les fondements sont posés sur les saintes montagnes ;	Fundamentum ejus in montibus sanctis.
2. Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob.	2. Le Seigneur aime les portes de Sion, plus que toutes les tentes de Jacob.	2. Diligit Dominus portas Sion magis, quam omnia habitacula Jacob.

COMMENTAIRE

℣. 1. FUNDAMENTA EJUS IN MONTIBUS SANCTIS. Jérusalem était bâtie sur deux ou trois coteaux, savoir : la montagne où était l'ancienne Jébus, le mont de Sion et le mont de Moria. Dans la suite des siècles, la ville s'étant beaucoup augmentée, on renferma dans son enceinte quelques autres coteaux, principalement au nord de la ville. Ces montagnes saintes sont principalement *Sion* et *Moria,* sur lesquelles était bâti le temple de Jérusalem, dont la sainteté faisait donner à toute la ville, et même à tous ses environs, le nom de ville sainte, de terre sainte. Le Seigneur avait préféré Sion, par un choix de pure prédilection, à toutes les autres villes de Jacob, pour y placer son tabernacle et son temple. *Les portes de Sion* sont mises pour toute la ville de Jérusalem, par une manière de parler poétique et figurée, commune chez les Hébreux (4).

L'église chrétienne, figurée par Jérusalem, est fondée sur les apôtres et sur les prophètes, ayant pour pierre angulaire Jésus-Christ même, sur lequel est bâti le temple du Seigneur (5). *Superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu, in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino.* Le Seigneur chérit cette ville nouvelle plus que toutes les tentes de Jacob, puisqu'il réprouve la Synagogue, la Jérusalem terrestre et rebelle, pour honorer de sa présence et pour combler de ses richesses spirituelles, la nouvelle Jérusalem, dont il fait même son épouse, suivant l'expression de saint Jean dans l'Apocalypse (6).

---

(1) *Isai.* LII ; LXII ; LXVI. - *Jerem.* XXXI. 38. *et seq.* - *Ezech.* XXXVI. 33. 34. *et seq.* XLVIII. - *Mich.* IV. 2. *et Zach.* XIV. 10. *et seq.*

(2) *Vide Galat.* IX. 16. - *Ephes.* II. 20. - *Heb.* XII. 22. *et* XI. 10. *et Apocalyps.* XXI. 2. *et seq.*

(3) *Harmonie Analyt. p.* 166. §. 3.

(4) *Genes.* XXII. 19 ; XXIV. 60. - *Deut.* V. 14 ; XVI. 18. - *Psal.* IX. 15. - *Matt.* XVI. 18.

(5) *Ephes.* II. 20.

(6) *Apoc.* XXI. 9. 10. 11.

3. Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei!

4. Memor ero Rahab et Babylonis, scientium me; ecce alienigenæ, et Tyrus, et populus Æthiopum, hi fuerunt illic.

5. Numquid Sion dicet : Homo et homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus?

3. On a dit de vous des choses glorieuses, ô cité de Dieu !

4. Je me souviendrai de Rahab et de Babylone, qui me connaîtront; voici que les étrangers, ceux de Tyr, et le peuple d'Éthiopie, s'y sont trouvés réunis.

5. Ne dira-t-on pas à Sion : Un grand nombre d'hommes sont nés dans elle ; et le Très-Haut lui-même l'a fondée ?

3. Gloriosa dicuntur de te, civitas Dei. Selah.

4. Memorabo Ægyptum et Babel inter scientes me : ecce Palæstina, et Tyrus cum Æthiopia, iste natus est tibi.

5. Et de Sion dicitur : Vir et vir natus est in ea, et ipse confirmabit eam Altissimus.

COMMENTAIRE

℣. 3. Gloriosa dicta sunt de te. Il y eut assez d'éclat dans Jérusalem pour être la figure de l'église chrétienne, ou même de la Jérusalem céleste, qui est le terme où aspirent les enfants de l'Église ; mais il n'y en eut jamais assez pour répondre parfaitement aux grandes images sous lesquelles les prophètes l'ont représentée. Ces hommes, inspirés de Dieu, portaient leur vue bien au delà de ce qu'il y avait de plus brillant dans cette sainte cité, même aux plus beaux jours de sa gloire. Ils voyaient d'ailleurs en esprit les révolutions qu'elle éprouverait, et enfin la dernière catastrophe dont elle ne se relèverait jamais. Les Juifs prirent toujours au pied de la lettre les éloges qu'on lui donna : ils crurent que Jérusalem, rétablie après la captivité, deviendrait la maîtresse du monde, surtout quand le Messie serait venu, et ce préjugé les perdit; ils méconnurent le Messie, parce qu'ils ne virent point en lui ce qu'il était véritablement. Ils fermèrent leurs oreilles aux prédictions que ce Messie leur fit de la destruction totale de leur ville, et ils tombèrent dans l'abîme des malheurs où gémit encore leur nation.

C'est donc d'une Jérusalem toute spirituelle, c'est de l'Église qu'il faut entendre les grandes prophéties des écrivains sacrés ; comme c'est le Messie qu'il faut voir dans les portraits du règne de David, de ce trône qu'on annonce comme inébranlable, de cette génération immense qui doit sortir de Sion, de cette multitude de peuples qui doivent venir adorer à Jérusalem, etc. La montagne de Sion, tant de fois exaltée, n'est plus rien, et l'église de Jésus-Christ subsiste et subsistera jusqu'à la fin des siècles. C'est d'elle qu'on racontera toujours des merveilles, la plus grande surtout, qui est la perpétuité, au milieu des persécutions, des schismes, des hérésies, des tempêtes suscitées par les passions et par les puissances de l'enfer.

℣. 4. Memor ero Rahab, et Babylonis scientium me. C'est le Seigneur qui parle. Plusieurs anciens (1) ont pris ici *Rahab,* pour cette femme de Jéricho, qui reçut les espions envoyés par Josué (2). Mais les modernes (3) l'entendent *de l'Égypte,* et le nom de *Rahab* se trouve en ce sens dans le psaume lxxxviii, 11 ; dans Isaïe xxx, 7, et li, 9. On prétend qu'il signifie proprement le *Delta,* c'est-à-dire cette partie de l'Égypte qui est renfermée entre les bras du Nil, après le partage de ce fleuve. Ce terrain représente à peu près la figure d'une poire, et c'est ainsi qu'on l'appelle encore aujourd'hui *Rib,* ou *Rif,* qui vient de *Rahab.* Ce verset se rapporte évidemment à l'église chrétienne. On ne lui trouve aucune application dans le judaïsme.

Ecce alienigenæ... Ces divers peuples, auparavant ennemis des Juifs, se trouveront habitants de Jérusalem, unis avec les Israélites par les liens de l'intérêt, de la religion, de l'amitié. Les Juifs ne nous montreront jamais par l'histoire, l'accomplissement exact de ces prédictions dans leur ville de Jérusalem. Cela ne s'est vu que dans l'église de Jésus-Christ, dans la nouvelle Jérusalem.

Les étrangers (4), sont les Philistins, que les Septante traduisent ordinairement par *Allophyli,* ou étrangers. *Les Éthiopiens,* en hébreu *Kousch,* se prennent non seulement pour les Éthiopiens connus de tout le monde, au milieu de l'Égypte et vers les sources du Nil, mais aussi pour les peuples arabes, répandus sur le bord oriental de la mer Rouge, et qui occupaient même une partie de la basse Égypte, vers l'extrémité de la mer Rouge, à l'orient du Nil et de Péluse.

L'hébreu : *La Palestine,* ou le pays des Philistins, *Tsôr et Kousch, y sont nés.* Ils sont nés dans Jérusalem ; on verra de tous ces peuples demeurant à Jérusalem, y ayant leur famille et jouissant des mêmes privilèges que les Juifs naturels. Dans l'église chrétienne, il n'y a plus de distinction entre le Juif et le gentil, nous sommes tous un en Jésus-Christ (5).

℣. 5. Numquid Sion dicet... Sion se verra comme la mère d'une infinité de peuples divers.

---

(1) *Aug. et Hieron. et Theodoret. - Euthym. hic.*

(2) *Josue.* ii. 1. 2.

(3) *Rab. Sal. Aben Ezra, Kim'hi, Boch. Phaleg. l.* iv. *c.* 14. - *Jun. Pag. Munst. Muis. Chald. alii passim.*

(4) פלשת Les Septante : Ἀλλόφυλοι.

(5) *Rom.* x. 12. - *Gal.* iii. 28. - *Rom.* xii. 5. - *I. Cor.* vi. 16. - *Ephes.* ii. 15.

6. Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, horum qui fuerunt in ea.

7. Sicut lætantium omnium habitatio est in te.

6. Le Seigneur seul pourra, dans la description des peuples et des princes, dire le nombre de ceux qui auront été dans elle.

7. Ceux qui habitent en vous, ô Sion, sont tous dans la joie.

6. Dominus numerabit, quando scribet populos : Iste natus est ibi. Selah.

7. Et cantores ut tibicines : omnes fontes mei in te.

COMMENTAIRE

Levez les yeux de toutes parts, lui dit le Seigneur dans Isaïe (1), *toutes les nations que vous voyez rassemblées, viennent demeurer dans vous. Vos déserts, vos solitudes, vos masures, seront trop étroites pour contenir la grande quantité de vos habitants. Les enfants de votre stérilité,* ceux qui vous naîtront après avoir demeuré longtemps stérile, *viendront vous dire : Donnez-moi de la place; je n'ai point assez d'espace pour habiter. Et vous direz dans vous-même : Qui m'a produit tous ces enfants? Ne suis-je pas une femme stérile, captive et étrangère? Et qui m'a nourri tous ceux-là? Je suis seule, pauvre et dans l'indigence ; d'où viennent donc tous ceux-ci?* Voilà l'idée que les prophètes nous ont donnée de l'Église, composée des Juifs et des gentils convertis, sous le nom de Jérusalem repeuplée par divers peuples, après la captivité de Babylone.

Quelques anciens ont tiré de ce passage une preuve de la naissance de Jésus-Christ, et de la distinction de sa nature humaine et de sa nature divine (2). Jésus-Christ était homme et Fils de l'homme ; *Homo et homo,* en même temps. Il était le Dieu très haut : *Ipse fundavit eum altissimus.* Il était *le Fils de Sion,* parce qu'il était né dans la Judée ; mais il en était aussi le fondateur et le maître. Ces considérations sont trop recherchées. Le chaldéen, par *Homo et homo,* a entendu David et Salomon, qui ont régné dans Jérusalem.

℣. 6. DOMINUS NARRABIT IN SCRIPTURIS. Le Seigneur tiendra un rôle exact de tous ses serviteurs, de tous ses sujets ; et tous ceux qui naîtront à Jérusalem, de quelque origine qu'ils soient, Égyptiens, Babyloniens, Phéniciens ou autres, il les rangera avec les habitants naturels de cette ville, sans aucune distinction ; il les tiendra tous également pour siens. L'auteur fait allusion à la coutume des princes, de faire le dénombrement de tout leur peuple. On ne pouvait marquer d'une manière plus précise, la vocation de tous les peuples du monde à la foi de l'Évangile. On l'explique aussi comme si le nombre des habitants de Jérusalem devait être si prodigieux, que nul homme n'eût pu dire le nombre, et que Dieu seul en tînt un recensement exact et complet ; mais le premier sens est meilleur.

℣. 7. SICUT LÆTANTIUM OMNIUM HABITATIO EST IN TE. C'est la dernière des prérogatives qui distingue la ville de Jérusalem ; ce nombre infini d'habitants qui vous remplissent, sont tous dans l'abondance et dans la joie. Il n'y a ni pauvreté, ni affliction, ni douleur, ni deuil au milieu de vous. Tout cela est figuré, et ne s'accomplira dans sa perfection que dans l'autre vie, dans la Jérusalem céleste (3).

Les *fontaines,* dont parle le texte hébreu, peuvent marquer les peuples, qui sont comme autant de gouttes ou de ruisseaux sortis de Jérusalem, comme de leur source. Les enfants sont comme des ruisseaux sortis de leur père. L'Écriture emploie assez souvent cette figure. Par exemple (4) : *Buvez des eaux de votre citerne et de votre puits ; que vos fontaines s'écoulent au dehors, et que vos eaux se répandent dans la place.* La citerne marque l'épouse et les fontaines les enfants. Et dans le psaume LXVII (5) : *Vous qui êtes sortis des fontaines d'Israël, bénissez le Seigneur.* Et Isaïe (6) : *Écoutez, maison de Jacob, qui êtes sortie des eaux de Juda.* Enfin dans l'Écriture, il est ordinaire de désigner les multitudes de peuples, par de grandes eaux (7). Le Seigneur dit donc que tous ses enfants, tous ses peuples, qui sont dans Sion, sont comblés de joie, et tout occupés à chanter des cantiques d'allégresse.

---

(1) *Isai.* XLIX. 18. 19. 20.

(2) *Theodoret hic.* Οὗτος γὰρ ὁ ἐν αὐτῇ τεθεὶς ἄνθρωπος, καὶ ποιητής ἐστι, καὶ δημιουργός, ὕψιστος ὤν, καὶ Θεός. *Vide et Hieron. et Euseb. hic. et Concil. Hispal.* II. *et Tertull. advers. Prax. c.* 27. *sic legit :* Quoniam Deus homo natus est in illa et ædificavit eam voluntate patris. *Et Athanas. hic.*

(3) *Apoc.* XXI. 4. Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum ; et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, etc.

(4) *Prov.* V. 15.

(5) *Psal.* LXVII. 27.

(6) *Isai.* XLVIII. 1. — (7) *Apoc.* XVII. 15.

PSAUME LXXXVII

Instante prière d'un homme qui est dans l'affliction, abandonné de ses amis et de ses proches.

1. Canticum Psalmi, filiis Core, in finem, pro Maheleth ad respondendum, intellectus Eman Ezrahitæ.

1. Cantique de psaume, pour les enfants de Coré, jusqu'à la fin, sur le Mahéleth à chanter alternativement : intelligence à Héman Ezrahite.

PSALMUS LXXXVIII. — 1. Canticum psalmi filiis Corah : victori super Mahalath ad canendum, intelligentia ipsius Heman Ezrahitæ.

ARGUMENT

On peut traduire le titre suivant l'hébreu : *Psaume ou cantique des enfants de Coré, donné au chef de la musique. Sur le luth ; pour les afflictions. Hymne pour Héman Ezrahite.* Les Septante (1), et presque tous les anciens (2), lisent : *Héman Israélite,* au lieu d'*Héman Ezrahite ;* mais c'est une faute manifeste. *Héman Ezrahite,* est connu dans l'Écriture (3), et il est mis avec Asaph et Éthan, comme les principaux joueurs de cymbale du temple ; ailleurs (4) Héman est nommé, *le Voyant du roi;* il était fils immédiat de Johel, et il comptait parmi ses ancêtres un Azarias (5), qui pourrait bien lui avoir acquis le nom d'Ezrahite.

Quelques Juifs (6) ont prétendu qu'Héman et Éthan, l'un auteur de ce psaume, et l'autre du psaume suivant, étaient fils de Zara de la tribu de Juda (7), et qu'ils vivaient en Égypte du temps de la persécution du pharaon contre les Hébreux. Lightfoot a adopté ce sentiment ; ainsi ces deux psaumes seraient antérieurs à Moïse ; et Héman et Éthan seraient les premiers auteurs canoniques que nous connaissions ; ce qui n'est nullement croyable. L'Écriture nous dit que Salomon était plus sage que *Éthan Ezrahite, Héman, Chalcol, Dorda* (8), lesquels étaient apparemment poètes ou des docteurs contemporains. Mais Héman, auteur de ce psaume et descendant de ce prince, vivait bien plus tard, avant la captivité de Babylone.

Le sujet de ce psaume est extrêmement triste ; c'est la prière d'un homme accablé d'afflictions, et abandonné de tout le monde. Il est composé pour être chanté avec refrain, comme il se pratiquait dans les chants de deuil ; les hommes et les femmes, dans des chœurs séparés, chantaient les louanges du mort, ou déploraient leur malheur ; celui ou celle qui avait la meilleure voix, entonnait un verset, et ensuite tout le chœur le répétait.

La plupart des psaumes des fils de Coré, regardent la captivité de Babylone. Nous y rapportons aussi celui-ci, avec quelques anciens (9). L'auteur y déplore les malheurs de sa nation, réduite en servitude par les Chaldéens ; mais de telle sorte qu'il dépeint Jésus-Christ dans les tourments de sa Passion, et dans l'abandon où ses apôtres devaient le laisser (10). Il a beaucoup de rapport avec le psaume XXI, qui est tout entier de la Passion du Sauveur. Quelques auteurs l'ont expliqué comme concernant David persécuté par Absalom (11) ou (12) Jérémie jeté dans un cachot et abandonné des siens. Cette dernière opinion est loin d'être improbable, et nous nous y rattacherions volontiers.

2. Domine, Deus salutis meæ, in die clamavi et nocte coram te.

2. Seigneur, Dieu de mon salut, j'ai crié devant vous durant le jour et durant la nuit.

2. Domine, Deus salutis meæ, in die clamo, in nocte coram te.

COMMENTAIRE

℣. 2. IN DIE CLAMAVI, ET NOCTE CORAM TE. Vous savez, Seigneur, quelle est la grandeur de mes maux ; vous savez quelle est mon assiduité à vous prier ; vous n'ignorez pas enfin que je ne puis

---

(1) Α'ιμὰν τῷ Ι'σραηλίτῃ.

(2) *Ita Hieron. Aug. Cassiod. Psalt. Rom. Gallican. etc. Ita et Athan. Theodoret. alii, Græci et Latini codices mss. et Colbert.*

(3) I. *Par.* XV. 17. 19.

(4) I. *Par.* XXV. 5.

(5) I. *Par.* VI. 36.

(6) *Euseb. hic.* Τούτους ἔλεγεν ὁ Ε'βραῖος ἐν Α'ιγύπτῳ προφητεῦσαι, πρὸ Μωσέως γενομένους, αὐτῶν τε εἶναι τοὺς ψαλμοὺς τοὺς ἐπ' ὄνομα αὐτῶν προγεγραμμένους. *Vide et Græc. Interp. apud. Corder.*

(7) I. *Par.* II. 6.

(8) III. *Reg.* IV. 31.

(9) *Diodor. Theodoret. Græc. Corder. Interp. et Syrus.*

(10) *Ita Aug. Hieron. alii PP. plerique.*

(11) *Ferrand. hic.* — (12) *Bossuet.*

3. Intret in conspectu tuo oratio mea, inclina aurem tuam ad precem meam.

4. Quia repleta est malis anima mea; et vita mea inferno appropinquavit.

5. Æstimatus sum cum descendentibus in lacum, factus sum sicut homo sine adjutorio,

6. Inter mortuos liber; sicut vulnerati dormientes in sepulcris, quorum non est memor amplius, et ipsi de manu tua repulsi sunt.

3. Que ma prière pénètre jusqu'à vous; daignez prêter l'oreille à mon humble prière;

4. Parce que mon âme est remplie de maux, et que ma vie est proche de la mort.

5. J'ai été compté au nombre de ceux qui descendent dans la fosse; je suis devenu comme un homme sans secours,

6. Et qui est libre entre les morts. Comme ceux qui, ayant été frappés, dorment dans les sépulcres, dont vous ne vous souvenez plus, et qui ont été rejetés de votre main.

3. Intret coram te oratio mea: inclina aurem tuam ad clamorem meum:

4. Quia saturata est malis anima mea, et vita mea ad sepulcrum pervenit.

5. Reputatus sum cum descendentibus *in* sepulcrum: fui sicut vir *cui* non est fortitudo,

6. Et inter mortuos liber: sicut interfecti dormientes in sepulcro, quorum non recordaris amplius, et ipsi a manu tua excisi sunt.

COMMENTAIRE

espérer de salut, ni de secours, que de vous seul. C'est à peu près la même chose qu'au psaume XXI, 2: *Deus meus, clamabo per diem, et non exaudies; et nocte, et non ad insipientiam mihi.* Cela convient parfaitement et aux captifs de Babylone et à Jésus-Christ dans sa Passion.

℣. 3. Intret in conspectu tuo oratio mea. Les auteurs sacrés nous représentent souvent la prière, comme quelque chose de vivant et d'animé; ils disent qu'elle se prosterne devant Dieu, qu'elle monte en sa présence, qu'elle demande audience. Homère (1) dit à peu près de même, que les prières sont filles du Jupiter, qu'elles sont boiteuses, ridées, toujours rampantes, toujours humiliées, toujours les yeux baissés. Elles suivent l'injure qui les précède, et qui parcourt toute la terre pour offenser les mortels. Homère parle en païen; le psalmiste, en adorateur du vrai Dieu, et pour lui la prière n'a rien d'humiliant.

℣. 4. Repleta est malis... Mon âme, ma vie est rassasiée de maux, je suis presque réduit au tombeau. C'est ainsi qu'il appelle la captivité, suivant la coutume des prophètes, qui donnent le nom de mort, de tombeau, de corruption, de ténèbres, etc., aux grandes disgrâces, surtout à l'exil, à la captivité, à la servitude.

A l'exemple de Jésus-Christ, les saints sont sur la terre rassasiés de maux et leur vie est toujours près du tombeau. Outre les traverses qu'éprouve la sainteté, outre les orages qu'excitent les passions, ils sentent que leur séjour ici-bas est un exil et qu'ils ont toujours à craindre d'être exclus pour jamais de la bienheureuse patrie. Il ne faut point de preuves à un vrai chrétien, pour lui persuader que sa vie est une mort continuelle. *Eh!* disait saint Ambroise (2), *notre vie est toute couverte de pièges; j'en vois dans notre corps, dans nos devoirs, dans notre science, dans nos passions, dans ce que nous possédons, dans ce que nous croyons. Fuyons donc d'ici,* ajoutait-il (3), *pour passer des maux aux biens, des incertitudes à la pleine vérité, de la mort à la vie.*

℣. 5-6. Sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber. Ces dernières paroles nous portent naturellement à Jésus-Chtist, qui se réduisit volontairement au rang des morts et qui permit que son corps fût mis dans le tombeau; mais cependant toujours libre et toujours maître, comme il le dit lui-même (4), de vivre ou de mourir, de souffrir ou de se délivrer, de descendre dans le tombeau ou d'en sortir par la résurrection. *Je donne mon âme, pour la reprendre ensuite, personne ne me l'ôte malgré moi. Mais je la donne, parce que je veux bien la donner; j'ai le pouvoir de la reprendre quand je jugerai à propos.* C'est dans ce sens que les pères (5) ont expliqué cet endroit, et on ne peut s'empêcher d'en sentir l'évidence et le rapport merveilleux qu'il a avec l'état du Sauveur, après sa mort et avant sa résurrection.

Le terme hébreu חפשי *'hopeschî* qui est traduit par *libre,* ou *séparé,* signifie aussi abandonné à lui-même, maître de ses actions, dégagé, éloigné. Par exemple, il est dit que le roi Azarias étant frappé de lèpre (6), fut mis *dans une demeure libre,* séparée, éloignée de son palais, où il vivait seul et sans relations avec les autres hommes. Autrement: *J'ai été mis au rang de ceux qui descendent dans la prison,* au rang des esclaves; comme *ces héros,* ces braves *sans force,* qui sont couchés dans le tombeau; j'ai été regardé *comme ces morts à la liberté,* comme ces malheureux esclaves, déjà morts civilement et ensevelis tout vivants; comme ces guerriers, *qui dorment dans le sépulcre, morts de leurs blessures.* Le psalmiste désigne l'esclave par

(1) *Homer. Iliad.* IX.
Καὶ γάρτε λιταὶ εἰσι Διὸς κοῦραι μεγάλοιο
Χωλαίτε, ῥυσαίτε, παραβλωπὲς' ὀφθάλμῳ
Λ'ιράτε καὶ μετόπισθ' ἄτης ἀλέγουσι κιοῦσαι.

(2) *Ambros. l.* IV. *in Luc.*

(3) *Idem. de fuga sæculi. l.* IV.

(4) *Joan.* X. 18.

(5) *Euseb. Aug. Hieron. hic. alii passim.*

(6) IV. *Reg.* XV. 5. *et* II. *Par.* XXVI. 21. - *Confer. Levit.* XIII. 44.

7. Posuerunt me in lacu inferiori, in tenebrosis, et in umbra mortis.

8. Super me confirmatus est furor tuus, et omnes fluctus tuos induxisti super me.

9. Longe fecisti notos meos a me ; posuerunt me abominationem sibi. Traditus sum, et non egrediebar ;

10. Oculi mei languerunt præ inopia. Clamavi ad te, Domine, tota die ; expandi ad te manus meas.

7. On m'a mis dans une fosse profonde, dans des lieux ténébreux, et dans l'ombre de la mort.

8. Votre fureur s'est appesantie sur moi, et vous avez fait passer sur moi tous les flots de votre colère ;

9. Vous avez éloigné de moi tous ceux qui me connaissent ; ils m'ont eu en abomination ; j'ai été livré, et je ne pouvais m'échapper.

10. Mes yeux sont languissants par l'excès de mon affliction ; j'ai crié vers vous, Seigneur, durant tout le jour ; j'ai étendu mes mains vers vous.

7. Posuisti me in lacu inferiori, in tenebris, in profundis.

8. Super me sustentata est ira tua, et cunctis fluctibus tuis afflixisti. Selah.

9. Elongasti notos meos a me, posuisti me abominationes illis : conclusus sum, neque egrediar.

10. Oculus meus elanguit præ afflictione mea : invoco te, o Domine, omni die, expando ad te manus meas.

COMMENTAIRE

ces deux expressions, *les morts à la liberté et ceux qui descendent dans la fosse,* dans la prison, où l'on enchaînait les esclaves (1) et où l'on les enfermait tous les soirs, ainsi qu'il se pratiquait encore récemment dans l'Afrique et dans quelques autres endroits.

℣. 6. Quorum non es memor amplius. On nous représente souvent le Seigneur comme un puissant monarque, qui tient registre de ses troupes et de ses sujets. Ceux qui vivent, sont écrits dans le livre ou dans le catalogue des vivants ; dès qu'ils sont morts, on les raye du livre, et on n'y pense plus ; de là viennent ces expressions : *Être écrit dans le livre de vie, être rayé du livre de vie,* que l'on a très justement transportées, pour signifier la réprobation et la prédestination des hommes. Ces guerriers qui étaient autrefois en réputation, et écrits sur les rôles, en sont aujourd'hui effacés et, Seigneur, on ne voit plus leur nom entre vos mains : *De manu tua repulsi sunt.*

℣. 7. Posuerunt me in lacu inferiori. Tout ceci est une description de la captivité, et des maux qu'y enduraient les Hébreux (2). On peut aussi l'appliquer à Jésus-Christ placé dans le sépulcre.

℣. 8. Super me... Cela convient admirablement à Jésus-Christ qui, s'étant rendu notre garant, et ayant pris sur lui nos iniquités, a supporté tout le poids de la colère de Dieu, son Père, et s'est livré à toutes les rigueurs de sa justice. Les captifs de Babylone pouvaient à proportion dire la même chose. Ils expiaient leurs propres crimes et ceux de leurs pères, et gémissaient depuis longtemps sous les coups de la main du Seigneur. Symmaque (3) : *Votre colère s'est appesantie sur moi ; et vous m'avez affligé par vos tempêtes.*

℣. 9. Longe fecisti notos meos a me...On est d'abord frappé de la conformité de cette expression, avec ce qui arriva à la passion du Sauveur, où il se vit abandonné de tous ses disciples de ses amis, et renié par saint Pierre, qui était le premier de ses apôtres, et qui avait toujours paru le plus zélé et le plus attaché à sa personne. Ce qui suit, est encore plus ressemblant : *traditus sum, et non egrediebar.* J'ai été livré et trahi par un de mes disciples et je ne me tirerai point des mains de mes ennemis. Ils me donneront la mort et me chargeront d'outrages.

En l'expliquant des captifs de Babylone, la chose est beaucoup moins claire ; car comment peuvent-ils dire que leurs proches et leurs amis étaient éloignés d'eux et qu'ils en étaient regardés avec horreur, puisqu'on sait qu'ils étaient tous ensemble en captivité et que, leur malheur étant commun, ils ne pouvaient avoir réciproquement de l'horreur, ni du mépris les uns pour les autres ? Ce devait être, au contraire, une consolation de se voir et de gémir ensemble sur leur disgrâce commune. Cependant l'auteur du psaume se plaint encore au dernier verset, que ses amis et ses proches s'étaient éloignés de lui, à cause de la misère, où ils le voyaient. Et au psaume LXVIII, 9 : *J'ai été regardé comme un étranger par mes frères et comme un inconnu par les enfants de ma mère.* A cela on peut répondre que ces plaintes regardent uniquement l'auteur du psaume, lequel étant tombé dans quelque disgrâce particulière, s'était vu abandonné de tous ceux qui auraient dû lui être les plus attachés. On peut voir sur le psaume LXVIII, 11, quelques autres réponses à une difficulté pareille.

℣. 10. Oculi mei languerunt præ inopia. Symmaque (4) : *Mon œil a coulé* comme une source, *à cause de l'affliction.* J'ai répandu des torrents de larmes dans l'accablement de ma douleur.

Clamavi ad te tota die ; expandi ad te manus meas. Ceci nous représente encore Jésus-

(1) בור se prend en ce sens. *Exod.* XII. 29. - *Isai.* XXIV. 22. - *Jerem.* XXXVII. 16. *etc.*

(2) *Chald. et Theodoret.*

(3) Ἐμοὶ ἐπεβρίσεν ὁ θυμός σοῦ, καὶ ταῖς καταιγίσι σοῦ ἐκάκωσάς με

(4) *Sym.* Ὁ ὀφθαλμός μοῦ ἐξέρρευσεν ἀπὸ τῆς κακώσεως.

11. Numquid mortuis facies mirabilia? aut medici suscitabunt, et confitebuntur tibi?
12. Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam; et veritatem tuam in perditione?
13. Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua? et justitia tua in terra oblivionis?

11. Ferez-vous des miracles à l'égard des morts, ou les médecins les ressusciteront-ils, afin qu'ils vous louent?
12. Quelqu'un racontera-t-il dans le sépulcre votre miséricorde, et votre vérité dans le tombeau?
13. Vos merveilles seront-elles connues dans les ténèbres, et votre justice dans la terre de l'oubli?

11. Num mortuis facies miraculum? num mortui resurgent *ut* celebrent te? Selah.
12. Numquid narrabitur in sepulcro misericordia tua, et veritas tua in perditione?
13. Numquid cognoscetur in tenebris miraculum tuum, et justitia in terra oblivionis?

COMMENTAIRE

Christ, qui demeure attaché les bras étendus sur la croix, et qui demande à son Père le pardon de ses ennemis (1). Les captifs de Babylone criaient vers le Seigneur pendant tout le jour, ou même (2) *pendant tous les jours* de leur exil.

℣. 11. Numquid mortuis... Attendez-vous que nous soyons morts, pour nous ressusciter et pour faire éclater votre puissance sur nous? Lorsque ceux qui vous connaissent et qui vous invoquent seront dans le tombeau, qui louera votre nom et qui s'intéressera à votre gloire? Les médecins viendront-ils nous rendre la vie et nous susciter de nouveaux adorateurs? S'il ne reste que des païens dans le monde, que deviendront vos louanges et qui louera votre grandeur? Les auteurs sacrés emploient souvent ces motifs (3), pour engager Dieu à les secourir et à les délivrer dans les dangers. Ils n'avaient rien de plus propre pour toucher sa gloire et pour fléchir sa miséricorde; par là, ils promettaient tacitement d'employer tous les jours de leur vie à louer et à remercier le Seigneur.

Les Rephaïm dont parle l'hébreu sont des géants fameux dans l'antiquité; on en voyait encore quelques-uns du temps de David. Comme ils étaient morts depuis longtemps et que leur nom était très célèbre, les livres saints nous les représentent comme les plus distingués des habitants de l'enfer. *Les géants* (Rephaïm) *gémissent sous les eaux,* dit Job (4). *C'est dans l'enfer que sont les Rephaïm,* dit Salomon (5); c'est là qu'ils ont leur demeure. Ézéchiel (6) et Isaïe (7) nous représentent ces géants, comme ayant encore quelque espèce d'empire dans la région des morts, et comme faisant honneur aux géants et aux princes, qui y arrivent de ce monde. L'auteur du psaume demande si ces fameux héros, ces géants autrefois si renommés reviendront dans le monde pour célébrer son nom. Saint Jérôme et quelques auteurs traduisent: *Les géants ressusciteront-ils?* D'autres (8): *Les morts reviendront-ils pour vous louer?*

℣. 12-13. Misericordiam et veritatem tuam... Mirabilia tua et justitia tua. L'occupation des hommes, sur la terre, doit être de penser à la miséricorde, à la vérité, aux merveilles et à la justice de Dieu. Ce devrait être aussi la matière de leurs entretiens, et, ces quatre objets étant infinis, il ne serait pas à craindre que l'ennui s'emparât de leurs jours. Réfléchissons sur la miséricorde divine, qui nous a réconciliés par Jésus-Christ et en Jésus-Christ; sur sa vérité, qui a rempli toutes les promesses faites aux patriarches et aux prophètes; sur ses merveilles qui appuient si puissamment l'édifice de la révélation; sur sa justice qui ne laisse aucune vertu sans récompense et aucun crime sans châtiment. Si nous perdons de vue ces grands attributs de Dieu, notre vie est aussi stérile que le tombeau. *O mort* (9), disait saint Bernard, *je t'aimerais mieux que le mauvais emploi de la vie!*

℣. 13. In terra oblivionis. Les païens ont pensé à peu près de même, en mettant dans l'enfer le fleuve d'oubli, dont boivent les âmes des morts pour perdre le souvenir et l'envie de retourner dans le monde (10):

. . . . Animæ quibus altera fato
Corpora debentur, lethæi ad fluminis undam
Securos latices, et longa oblivia potant.

Il suffirait aux ambitieux, aux riches, aux voluptueux du monde, de penser quelquefois à la terre d'*oubli,* ou à la *terre oubliée* dont parle le prophète, pour trouver ridicules les désirs qui agitent leur âme. Il arrive à tous les mondains d'être oubliés après leur mort, et, quand on se souviendrait d'eux, même pour vanter leurs qualités naturelles ou leurs exploits, quelle satisfaction cela peut-il leur donner? L'homme juste qui meurt, doit compter aussi sur l'oubli de ceux qu'il laisse sur la terre; mais il va dans une région où il ne sera pas oublié. Il s'y trouvera personnellement, et le bien qu'on y dira de lui, qu'on récompensera dans lui, sera un bien qui lui deviendra propre. La *terre d'oubli* dont parle le

(1) *Confer. Psal.* XXI. 17. - *Isai.* LXV. 5.
(2) קראתיך יהוה כבל יום *Sym.* Ἐπεκαλεσάμην σέ καθ' ἑκάστην ἡμέραν.
(3) *Psal.* VI. 6. *et* XXIX. 10 *et* CXIII. 24. - *Isai.* XXXVIII. 18.
(4) *Job.* XXV. 5. Voyez aussi XXI. 32.
(5) *Prov.* IX. *ult. Vide et* II. 18; XXI. 16.
(6) *Ezech.* XXXI. 17. 18; XXXII. 19.
(7) *Isai.* XXV. 14. *et* 19; XIV. 9.
(8) *Mont. Munst. Castal. Pisc. Geier. Ham.*
(9) *Bern. in cant.* — (10) *Virgil. Æneid.* VI.

14. Et ego ad te, Domine, clamavi, et mane oratio mea præveniet te.

15. Ut quid, Domine, repellis orationem meam, avertis faciem tuam a me?

16. Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea; exaltatus autem, humiliatus sum et conturbatus.

14. J'ai crié vers vous, Seigneur, et je me suis hâté de vous offrir dès le matin ma prière.

15. Pourquoi, Seigneur, rejetez-vous ma prière? pourquoi détournez-vous votre face de moi?

16. Je suis pauvre, et dans les travaux dès ma jeunesse; et après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble;

14. Ego vero ad te, Domine, clamo et mane oratio mea præveniet te.

15. Utquid, Domine, repellis animam meam, abscondis faciem tuam a me?

16. Pauper sum ego et deficiens ab adolescentia: portavi terrores tuos, animi dubius sum:

COMMENTAIRE

prophète, n'est telle que par rapport au monde; elle ne l'est point par rapport à Dieu. C'est *pour cela,* disait encore saint Bernard, que la mort du juste a tous les degrés de bonté et de mérite; *elle est bonne à cause du repos où il entre, meilleure à cause du renouvellement qui se fait en lui, très bonne à cause de la sûreté qu'il acquiert.*

℣. 14. Mane oratio mea præveniet te. Je suis assidu et ponctuel à vous prier. Je sens vivement mes maux, ô mon Dieu! et je sais que je ne puis trouver de secours qu'en vous seul. C'est un excellent modèle pour tous ceux qui sont dans l'affliction.

℣. 15. Ut quid repellis orationem? L'hébreu, le chaldéen, les Septante de Complute (1) et plusieurs autres, les anciens traducteurs grecs, les psautiers de Milan et de Saint-Germain: *Pourquoi rejetez-vous mon âme?* Mais les Septante de l'édition romaine (2), l'arabe, l'éthiopien, Théodoret, sont semblables à la Vulgate; *Ut quid repellis orationem meam?* Comparez le psaume XXI, ℣. 2: *Deus, meus, clamabo per diem, et non exaudies; et nocte, et non ad insipientiam mihi.* On applique tout ceci à Jésus-Christ priant dans le jardin des Oliviers.

℣. 16. Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea. Tous les moments de ma vie se sont écoulés dans la douleur et dans les traverses continuelles; je n'ai jamais goûté un moment de plaisir. Cette expression marque bien un homme dans la captivité; mais elle convient encore beaucoup mieux à Jésus-Christ qui, dès le premier moment de sa vie mortelle jusqu'au dernier instant de sa Passion, n'a cessé de souffrir pour nous et de présenter à son Père le sacrifice de ses travaux, de ses peines, de ses humiliations, de ses privations.

Exaltatus autem, humiliatus sum, et conturbatus. Il a dit un peu auparavant que, depuis sa tendre jeunesse, il est dans les travaux; ici il dit que, depuis qu'il est parvenu à un âge plus parfait, il a toujours été dans l'humiliation, dans les inquiétudes continuelles; ou bien que, s'il a voulu s'élever, Dieu l'a chargé de confusion et rempli de troubles et de peines d'esprit.

On peut tirer toute sorte d'instructions de ce verset.

Nous naissons tous pauvres, dans la faiblesse, dans la misère, et il n'y a rien de plus touchant aux yeux de tout homme qui pense, que l'état d'un enfant au premier moment de sa naissance. Aux yeux de la foi, c'est encore quelque chose de plus déplorable, puisque cet enfant vient au monde chargé de l'iniquité d'un père rebelle. Il croît, cet homme né dans l'indigence et dans l'incapacité absolue de toutes fonctions; sa raison se développe, et déjà il reconnaît les ténèbres de son ignorance, les révoltes de ses passions, les penchants qui l'entraînent au mal. Il s'égare presque dès le premier pas qu'il fait dans le monde; il se trouble des moindres orages. S'il s'élève à quelque degré supérieur aux autres hommes, c'est une source d'humiliations qui s'ouvre pour lui, parce que ses égarements croîtront en raison des honneurs du monde qui s'accumuleront sur sa tête.

Celui qui sort des ténèbres du péché pour entrer dans la voie du salut, voit que toute sa vie passée n'a été qu'une enfance continuelle, ou plutôt un délire qui l'a plongé dans toutes sortes d'inepties. Il s'élève peu à peu vers le Seigneur, mais il ressent alors plus que jamais sa misère; plus il approche de cette lumière, plus il pénètre le fond de son néant. Combien de fois n'éprouve-t-il pas les troubles d'une conscience alarmée sur ses égarements passés, ou sur les mauvais penchants qui lui restent!

Le pécheur qui ne rentre point en lui-même, est malheureux dans toutes les périodes de la vie; et le comble de l'humiliation pour lui est l'instant de sa mort. Il se glorifiait peut-être des avantages que lui donnait la santé, le mérite des connaissances, la considération publique; mais quand sa dernière heure est arrivée, il est forcé de reconnaître qu'il n'est plus rien aux yeux du monde, et infiniment moins aux yeux de Dieu, qui le réprouve et qui ne le connaît pas.

---

(1) Les Septante: Ἵνα τί, Κύριε, ἀπωθῇς τὴν ψυχήν μου.

(2) Ἵνα τί ἀπωθεῖς τὴν προσευχήν μου. *Apollinar.* Εὐγωλήν.

17. In me transierunt iræ tuæ, et terrores tui conturbaverunt me.

18. Circumdederunt me sicut aqua tota die ; circumdederunt me simul.

19. Elongasti a me amicum et proximum, et notos meos a miseria.

17. Les flots de votre colère ont passé sur moi ; et les terreurs dont vous m'avez frappé m'ont jeté dans le trouble.

18. Elles m'ont environné durant tout le jour, comme des torrents ; elles m'ont enveloppé toutes ensemble.

19. Vous avez éloigné de moi tout ami et tout proche ; et ma misère a fait fuir ceux qui me connaissaient le plus.

17. Super me transierunt iræ tuæ. terrores tui succiderunt me.

18. Circumdederunt me sicut aqua, tota die : circumdederunt me pariter.

19. Elongasti a me amantem et socium, notos meos *in* tenebris.

COMMENTAIRE

℣. 17. In me transierunt... Cela nous décrit assez bien la frayeur et les peines d'esprit dont Jésus-Christ fut troublé à l'approche de sa Passion.

Quoique l'état que peint ici le prophète soit très douloureux, il s'y trouve une consolation: c'est qu'il n'y est parlé que d'une colère de Dieu qui *passe,* et non de celle dont il est écrit *qu'elle demeure* (1). Qu'est-ce donc que cette colère dont les flots sont passagers ? ce sont les maux de cette vie, c'est la révolte involontaire des passions, c'est l'obscurité qui s'élève de temps en temps dans l'âme de ceux qui veulent s'unir étroitement à Dieu. Au contraire, la colère de Dieu permanente est la réprobation finale : Malheur sans ressource, châtiment sans adoucissement, vengeance de Dieu sans miséricorde. Il était bien nécessaire que l'Écriture nous apprît ce qui pouvait attirer sur l'homme une tempête si désolante. *Celui,* dit-elle, *qui croit au Fils, a la vie éternelle, mais celui qui est incrédule à l'égard du Fils, ne verra jamais la vie, et la colère de Dieu demeure sur lui* (2). C'est l'oracle prononcé par le saint précurseur, ce témoin si fidèle à Jésus-Christ, ce guide si éclairé sur la voie qui conduit à la vie. La vie éternelle est promise à celui qui a la vraie foi, la foi active et pratique en Jésus-Christ ; mais celui qui n'a point cette foi, ne doit attendre que la mort. Jean-Baptiste ne dit pas que cet incrédule n'aura point la *vie éternelle,* il dit qu'il n'aura point la *vie,* qu'il sera privé de toute vie, non pas de l'existence (ce serait un bonheur pour lui), mais de toute jouissance de la vie, c'est-à-dire que son état sera une mort continuelle. *Le réprouvé,* dit saint Grégoire, *est tourmenté et non détruit, il meurt sans cesse, et la vie lui est conservée ; il tombe en défaillance et il subsiste ; il finit à tout instant et il est sans fin* (3).

℣. 19. Elongasti a me amicum... Vous avez permis cette perfidie de leur part, et vous l'avez causée en quelque sorte, en permettant que je tombasse entre leurs mains et que je fusse réduit à un état où mes meilleurs amis ont honte de me reconnaître. Ceci s'explique encore de Jésus-Christ abandonné de ses disciples.

---

(1) *Joan.* III. 36. — (2) *Joan.* III. 36.

(3) *Greg. in cant. Job. l.* XV. 20.

PSAUME LXXXVIII

Miséricorde du Seigneur envers la maison de David; sa fidélité à exécuter ses promesses. Plaintes d'Éthan sur les disgrâces et les malheurs arrivés au royaume de Juda et à la famille royale de David. Il prie le Seigneur d'avoir compassion de Juda et de la race de David.

1. Intellectus Ethan Ezrahitæ.

1. Intelligence, *ou* instruction à Éthan Ezrahite.

PSALMUS LXXXIX. — 1. Intelligentia ipsius Ethan Ezrahitæ.

ARGUMENT

Presque tous les anciens (1) lisent dans ce titre *Israelitæ* au lieu d'*Ezraïtæ*. C'est la même faute qu'on a déjà remarquée à la tête du psaume précédent. *Éthan l'Ezrahite* est célèbre dans les livres des Rois (2) et des Paralipomènes (3). Sa sagesse était reconnue, puisqu'il est dit que Salomon était plus sage qu'Héman et qu'Éthan. Il tenait un rang considérable parmi les musiciens du temple de Salomon. Voilà quel était Éthan du temps de David et de Salomon. Mais Éthan, l'auteur de ce psaume, vivait durant la captivité de Babylone. On lui donna apparemment le nom d'*Éthan l'Ezrahite,* à cause du fameux sage de ce nom, qui vivait du temps du Salomon, comme on a vu, dans les psaumes précédents, le nom d'Asaph et d'Héman, donné à des lévites qui vivaient sur la fin du royaume de Juda, ou même durant la captivité.

Le chaldéen (4) et quelques rabbins croient que sous le nom d'Éthan l'Ezrahite est caché celui d'Abraham, qui vint dans la Palestine, des pays d'orient; *Ezrah* en hébreu signifie *l'orient.* Plusieurs commentateurs (5), au contraire, crurent qu'Éthan a vécu du temps de la captivité et qu'il y parle de la chute du royaume de Juda sous Sédécias. La plupart des pères rapportent ce psaume à Jésus-Christ. Il a assez de rapport au psaume CXXXI, 11, 12, et à Jérémie XXXIII, 17 et suivants. On distingue deux parties dans ce psaume. La première va jusqu'au verset 39. Éthan y représente la miséricorde de Dieu envers la maison de David et les promesses qu'il lui a faites; il relève la fidélité de Dieu à exécuter ses paroles. Dans la seconde partie, depuis le verset 39 jusqu'à la fin, il se plaint que, malgré tant de promesses et de bontés, le royaume de Juda ait été renversé et la famille royale désolée; il conjure le Seigneur de se souvenir de ses promesses et de les exécuter.

2. Misericordias Domini in æternum cantabo; in generationem et generationem annuntiabo veritatem tuam in ore meo.

2. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur; et ma bouche annoncera votre vérité dans toutes les races;

2. Misericordias Domini in seculum cantabo: in generatione et generatione notam faciam veritatem tuam ore meo.

COMMENTAIRE

℣. 2. MISERICORDIAS DOMINI IN ÆTERNUM CANTABO. Quelque triste que soit l'état où nous nous voyons, ô mon Dieu, et quelque sévérité que vous exerciez à notre égard, nous ne cesserons point de publier vos miséricordes. On ne nous arrachera jamais du cœur, ni de l'esprit, la persuasion où nous sommes, que vous êtes un Dieu de bonté et d'amour. Les anciens psautiers, et la plupart des exemplaires des Septante (6), lisent: *Misericordias tuas, Domine, in æternum cantabo.*

IN GENERATIONEM ET GENERATIONEM, ANNUNTIABO. Malgré toutes ces fâcheuses apparences, qui semblent si contraires à vos anciennes promesses; malgré le sentiment d'une raison impatiente, et d'un cœur outré de douleurs, je ne laisserai pas de confesser jamais, que vous êtes un

(1) *Sept. Edit. Rom. et Complut. Aug. Hieron. Cassiod. Athanas. Theodoret. Codices latini non nulli et græci tam regii quam Colbert. apud Ferrand hic.*

(2) III. *Reg.* IV. 31. — (3) I. *Par.* VI.

(4) על יד אברהם דאתא ממדינחא

(5) *Heracleot. Diodor. Euthym. Theodoret. Beda. Muis. Ferrand. alii.*

(6) *Sept. Edit. Rom.et Compl. et Theodoret.* Τὰ ἐλεη σοῦ, Κύριε, εἰς τὸν αἰῶνα ἄσομαι. *Ita Athanas. Aug. Psalt. Rom. Mediol. S. Germ. Carnut.*

3. Quoniam dixisti : In æternum misericordia ædificabitur in cælis; præparabitur veritas tua in eis.

4. Disposui testamentum electis meis; juravi David, servo meo :

5. Usque in æternum præparabo semen tuum, et ædificabo in generationem et generationem sedem tuam.

6. Confitebuntur cæli mirabilia tua, Domine ; etenim veritatem tuam in ecclesia sanctorum.

7. Quoniam quis in nubibus æquabitur Domino, similis erit Deo in filiis Dei ?

3. Parce que vous avez dit : Que la miséricorde s'élèvera comme un édifice éternel dans les cieux ; votre vérité y sera établie d'une manière solide.

4. J'ai fait un pacte avec ceux que j'ai choisis, j'ai juré à David mon serviteur :

5. Je conserverai éternellement votre race, et j'affermirai votre trône dans toute la postérité.

6. Les cieux publieront, Seigneur, vos merveilles, et votre vérité sera célébrée dans l'assemblée des saints.

7. Car qui, dans les cieux, sera égal au Seigneur, et qui, parmi les enfants de Dieu, sera égal à Dieu ?

3. Quoniam dixi : In seculum misericordia ædificabitur : in cælis firmabis veritatem tuam.

4. Percussi fœdus cum electo meo, juravi Davidi servo meo.

5. Usque in seculum stabiliam semen tuum, et ædificabo in generationem et generationem thronum tuum. Selah.

6. Celebrant autem cæli miraculum tuum, Domine : etiam veritatem tuam in ecclesia sanctorum.

7. Quoniam quis in cælo æquabitur Domino, *quis inquam* similis est Domino in filiis deorum ?

COMMENTAIRE

Dieu fidèle, constant, infaillible dans vos promesses. J'aimerais bien mieux m'accuser d'ignorance ou d'impiété, que de former le moindre soupçon contre votre parole. Je sais que tout absolu et tout puissant que vous êtes, vous ne pouvez jamais manquer à votre parole. Vous cesseriez d'être Dieu, si vous cessiez d'être miséricordieux et véritable.

℣. 3. In æternum misericordia (1). Votre miséricorde et votre vérité ne sont point de la nature des choses changeantes, périssables, sujettes au temps et aux révolutions ; je sais, Seigneur, qu'elles subsistent, qu'elles sont fondées et établies dans le ciel. Si je prends la liberté de vous exposer vos anciennes promesses, et de vous représenter les malheurs où nous sommes tombés malgré tant d'assurances données à nos pères, je n'en concluerai jamais que vous soyez inconstant ou injuste, je n'en accuserai que les péchés de ma nation, ou je ne m'en prendrai qu'à mon ignorance, qui ne peut pénétrer la profondeur de vos conseils.

℣. 4. Disposui testamentum. Éthan fait ici parler le Seigneur. J'ai fait autrefois alliance avec Abraham, Isaac et Jacob ; je l'ai renouvelée avec Moïse et Josué, je leur ai fait des promesses générales pour tout le peuple d'Israël ; mais à l'égard de David, mon serviteur, j'ai juré avec lui une alliance particulière concernant sa maison, je lui ai promis avec serment que la royauté ne sortirait point de sa famille, que son trône ne serait point renversé, et que sa race serait affermie pour toujours : *Usque in æternum præparabo semen tuum.* Cette dernière promesse regardait principalement le Messie, et Éthan ne l'ignorait pas, puisqu'il se plaint au verset 52 que ses ennemis lui reprochaient le changement ou le retard de son Christ : *Exprobaverunt commutationem Christi tui ;* comme une contravention aux anciennes promesses.

℣. 5. Usque in æternum... Nous avons déjà dit que la première de ces promesses regarde principalement le Messie ; elles n'eurent jamais leur parfait accomplissement dans la race de David ; il y a plusieurs siècles qu'on ne connaît plus personne de cette famille, et il y a plus de deux mille ans qu'elle ne règne plus, et que son trône est renversé. La promesse subsiste, et subsistera éternellement dans Jésus-Christ et dans ses vrais enfants, dans les fidèles observateurs de sa loi, dans les héritiers de son alliance. Son règne est bien établi, et subsistera toujours dans son église ; c'est là que ses ministres, assis sur son tribunal, exercent encore aujourd'hui un empire tout spirituel, fondé dans la vérité et dans la justice. On peut voir II. Reg. VII, 9, 10, 12, et I. Par. XVII, 11, 12, 13, 14, et psaume CXXXI, 11, 12, sur les promesses que Dieu fit à David.

℣. 6. Confitebuntur cæli mirabilia tua. Vos promesses n'ont point été vaines, ô mon Dieu ! On en a vu des effets si surprenants, qu'il n'y a que le ciel qui soit capable de les annoncer ; il faudrait avoir la langue de vos saints et de vos anges, pour exprimer dignement votre fidélité dans vos promesses, et votre vérité toujours constante.

℣. 7. Quis similis erit Deo in filiis Dei ? Comparera-t-on à Dieu les astres ou les anges ? L'éclat, la beauté, la grandeur des premiers ; la sagesse, la pureté, la sainteté des seconds, ne sont rien auprès de lui. Dans l'Écriture (2), *les enfants de Dieu* marquent ordinairement les anges, surtout lorsqu'on parle des cieux. Les pères (3) appliquent ce verset au Fils de Dieu, à Jésus-Christ, qui est infiniment au-dessus, non seulement des

(1) Les derniers mots du verset *in eis,* ne sont ni dans les Septante, ni dans saint Augustin, ni dans les anciens psautiers latins.

(2) *Job.* I. 6, XXXVIII. 7. - *Vide Chald. Muis. Hamm.*

(3) *Vide Euseb. et Hieron. hic.*

8. Deus qui glorificatur in consilio sanctorum, magnus et terribilis super omnes qui in circuitu ejus sunt.

9. Domine Deus virtutum, quis similis tibi? Potens es, Domine, et veritas tua in circuitu tuo.

10. Tu dominaris potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas.

8. Dieu, qui est glorifié au milieu des saints, est plus grand et plus redoutable que tous ceux qui l'environnent.

9. Seigneur, Dieu des armées, qui est semblable à vous? Vous êtes, Seigneur, très-puissant; et votre vérité est autour de vous.

10. Vous dominez sur la puissance de la mer; et vous apaisez le mouvement de ses flots.

8. Deus terribilis in congregatione sanctorum multa, et terribilis super omnes qui sunt in circuitibus ejus.

9. Domine Deus exercituum, quis sicut tu, fortis Domine? et veritas tua in circuitibus tuis.

10. Tu dominaris elationi maris: quum elevant se fluctus ejus, tu compescis eos.

COMMENTAIRE

hommes, mais même des anges ou des enfants de Dieu. *Multi filii per adoptionem,* dit saint Jérôme, *sed nullus unigenito filio vero Deo potest assimilari.*

℣. 8. Deus qui glorificatur in consilio sanctorum. Éthan nous représente le Seigneur comme un grand roi au milieu de sa cour. Dieu est au milieu de ses anges, dans l'assemblée des saints, tout éclatant de gloire et de majesté, et obscurcissant tout ce qui l'environne par l'éclat de sa grandeur; il est entre les anges, comme le soleil au milieu des planètes.

Si Dieu est glorifié dans l'assemblée des saints, qui sont ce qu'il y a, au-dessous de Dieu, de plus éclairé et de plus intelligent, pourquoi l'est-il si peu dans les sociétés du monde? C'est que celles-ci sont aveuglées par les passions qui les dominent. *Dieu est terrible,* et il fera sentir son pouvoir à ces mondains ingrats. Ils ont voulu être loin de Dieu, et il leur fera connaître qu'il se tenait près d'eux et au-dedans d'eux, pour observer toutes leurs démarches, toutes leurs pensées et tous leurs égarements.

Si l'on entend de Jésus-Christ ce verset, comme les pères l'ont entendu, il est vrai à la lettre que, sur la terre même, Jésus-Christ est glorifié dans l'assemblée des saints, et qu'il est redoutable parmi ceux qui l'environnent. Ceci doit inspirer une frayeur religieuse aux ministres de la religion; ils environnent continuellement Jésus-Christ soit dans le sacrifice *grand et terrible* de l'autel, soit dans les divins offices, soit dans la distribution de la sainte parole. Jésus-Christ est toujours au milieu d'eux, et il exige d'eux un respect et une fidélité qui imitent les hommages que lui rendent les esprits célestes. *Quand le prêtre,* disait saint Jean Chrysostôme, *invoque le Saint-Esprit, qu'il consomme le sacrifice redoutable qu'il a entre ses mains, en quel rang le mettrons-nous? Quelle pureté, quelle piété lui demanderons-nous? Il faut qu'un prêtre,* dit-il ailleurs, *soit pur, comme s'il habitait parmi les puissances célestes* (1).

℣. 9. Quis similis tibi... Le prophète, ou le peuple au nom de qui il parle, répète, pour la troisième fois, que nul être n'est comparable à Dieu, et que sa vérité est infaillible. Cela est grand, consolant et terrible: grand, parce que nous apprenons par là quelle est l'excellence du maître à qui nous appartenons; consolant, parce que les promesses qu'il nous a faites de guérir nos maux, ne peuvent demeurer sans effet; terrible, parce que les menaces répétées tant de fois contre les prévaricateurs de sa loi, seront également accomplies.

C'est encore une source de réflexions pour nous que l'union de la vérité de Dieu avec son nom ineffable; car, dans son texte, le psalmiste joint le propre nom de cet Etre suprême avec sa vérité; comme s'il voulait nous dire, croyez-vous que Dieu est *celui qui est,* l'être éternel et par lui-même, l'être infini, sans principe et principe de tout? Croyez ce dogme essentiel, c'est lui-même qui le déclare, et sa vérité est irréfragable. Il est vérité dans tout son être; la vérité l'environne de toutes parts. Si nous doutions de la vérité de Dieu, nous n'aurions qu'à nous ressouvenir qu'il est l'être éternel et infini: car, comme cet être doit contenir toutes les perfections, il est nécessaire que la vérité, qui est une perfection, soit en lui, et que toute vérité dérive de lui.

℣. 10. Tu dominaris potestati maris. Jésus-Christ, durant sa vie mortelle, a aussi dominé sur la mer, et il a calmé ses flots. Mais il a fait plus en apportant la paix au monde, qui est une mer plus furieuse que l'élément dont la terre est environnée. Mais, dit saint Augustin, comment recevrons-nous cette paix; comment naviguerons-nous sur cette mer sans faire naufrage? *Prenons garde, le vent est violent, la tempête est terrible. Chacun éprouve la sienne, parce que chacun est agité de ses passions. Or voici ce qui vous préservera du danger: aimez Dieu, et vous marcherez sur les eaux, vous sentirez sous vos pieds tout l'orgueil du siècle, et vous n'enfoncerez point. Au contraire, si vous aimez le siècle, vous serez englouti; car le siècle ne fait qu'absorber ceux qui l'aiment, il ne sait pas les porter* (2).

Dieu ne calme pas les orages de nos passions,

(1) *Chrys. de sacerd. l.* III.

(2) *Aug. serm.* LXXVI.

11. Tu humiliasti, sicut vulneratum, superbum ; in brachio virtutis tuæ dispersisti inimicos tuos.

12. Tui sunt cæli, et tua est terra ; orbem terræ et plenitudinem ejus tu fundasti ;

13. Aquilonem et mare tu creasti. Thabor et Hermon in nomine tuo exaltabunt ;

14. Tuum brachium cum potentia. Firmetur manus tua, et exaltetur dextera tua.

15. Justitia et judicium præparatio sedis tuæ. Misericordia et veritas præcedent faciem tuam.

11. Vous avez humilié le superbe comme un blessé affaibli ; vous avez dispersé vos ennemis par la force de vos bras.

12. Les cieux sont à vous, et la terre vous appartient ; vous avez fondé l'univers, avec tout ce qu'il contient.

13. Vous avez créé l'aquilon et la mer; le Thabor et l'Hermon tressailleront de joie au bruit de votre nom.

14. Votre bras est accompagné d'une souveraine puissance. Que votre main s'affermisse : et que votre droite paraisse avec éclat.

15. La justice et l'équité sont l'appui de votre trône ; la miséricorde et la vérité marcheront devant votre face ;

11. Tu confregisti, tanquam vulneratum, Ægyptum : in brachio fortitudinis tuæ dispersisti inimicos tuos.

12. Tui sunt cæli, etiam tua est terra : orbem et plenitudinem ejus tu fundasti :

13. Aquilonem et meridiem tu creasti : Thabor et Hermon in nomine tuo exultant.

14. Tibi est brachium cum fortitudine : robusta est manus tua, exaltata est dextera tua.

15. Justitia et judicium basis solii tui : misericordia et veritas præcedunt faciem tuam.

COMMENTAIRE

comme il apaise les flots de la mer. Cet élément est en la main de Dieu comme tous les êtres privés de liberté. Dieu attend de nous un hommage libre, c'est ce qui nous distingue des créatures assujetties à des lois fixes et immuables. Mais, parce que Dieu dispose de nous avec les égards qu'il veut bien avoir pour notre libre arbitre, nous en ferons-nous un titre pour nous révolter contre ses volontés ? Cette bienfaisance ne doit-elle pas plutôt nous lier de plus en plus à un maître si digne d'être servi et obéi ? Ingrats, nous profanons les dons de Dieu, et nous le forçons à nous laisser périr sur cette mer dont il nous avait annoncé les dangers.

℣. 11. HUMILIASTI SICUT VULNERATUM SUPERBUM. Vous avez terrassé le pharaon (1). Ce prince superbe et endurci, vous l'avez abattu à vos pieds comme un homme blessé à mort et renversé aux pieds de son ennemi. Éthan fait allusion au passage de la mer Rouge. L'hébreu porte : *Vous avez froissé,* ou mis en pièces *l'Égypte,* ou l'Égyptien, *comme un homme percé de coups.* C'est le même terme *Rahab,* qu'on a déjà vu au psaume LXXXVI, 4, pour marquer l'Égypte. Isaïe (2), et Job (3) se servent de la même expression, pour exprimer la défaite du pharaon, et la destruction de son armée dans la mer Rouge.

℣. 13. AQUILONEM ET MARE TU CREASTI. Plusieurs auteurs croient que l'*aquilon,* et *la mer,* ou plutôt *la droite,* comme porte l'hébreu, marquent le nord et le midi ; et que le *Thabor,* du verset suivant, désigne l'occident, et l'*Hermon,* l'orient ; et que ces quatre mots sont mis pour toutes les parties de la terre (4). Tout le monde sait que, dans l'Écriture, *la droite* marque le midi, parce que les Hébreux parlent des quatre parties du monde, suivant la situation d'un homme qui aurait le visage à l'orient, et par conséquent le dos au couchant, la droite au midi, et la gauche au nord. Mais il est extraordinaire de mettre deux montagnes pour marquer les parties du monde, quoique en réalité le Thabor, montagne de Galilée, soit à l'occident du mont Hermon, qui est au delà du Jourdain, à l'orient des sources de ce fleuve.

℣. 14. TUUM BRACHIUM CUM POTENTIA. C'est à vous qu'appartient le bras avec la force. Les hommes ont des bras, mais, sans votre secours, ils ne peuvent rien. Le pharaon et son armée furent abattus à vos pieds, sans qu'ils aient pu faire la moindre résistance ; leurs armes, leurs chariots, leurs chevaux, leurs bras, leur valeur, ne leur servirent de rien contre la puissance de votre bras.

FIRMETUR MANUS TUA. Faites-nous ressentir les effets de votre puissante protection, contre les ennemis qui nous environnent de toute part. Symmaque (5) : *Votre main est invincible, votre droite est élevée.* Mais l'hébreu est plus conforme à la Vulgate.

℣. 15. MISERICORDIA ET VERITAS PRÆCEDENT FACIEM TUAM. Elles seront comme vos avant-coureurs ; elles seront comme les gardes qui marchent devant les princes. Dieu répand ses grâces et ses miséricordes partout où il va ; il exécute ses promesses envers tous ceux qui lui sont fidèles. Quelques auteurs traduisent : *La miséricorde et la vérité préviennent la face de Dieu.* L'exercice de ces vertus dispose le Seigneur à nous recevoir favorablement.

---

(1) *Ita Chald. Theodoret et alii plures.*
(2) *Isai.* LI. 9. — (3) *Job.* XXVI. 12.
(4) *Ita Chald. Athan. alii plerique.*
(5) *Sym.* Ἀήττητος ἡ χείρ σοῦ, ὑψηλὴ ἡ δεξία σοῦ.

16. Beatus populus qui scit jubilationem. Domine, in lumine vultus tui ambulabunt;

17. Et in nomine tuo exultabunt tota die; et in justitia tua exaltabuntur.

18. Quoniam gloria virtutis eorum tu es, et in beneplacito tuo exaltabitur cornu nostrum.

19. Quia Domini est assumptio nostra, et sancti Israel regis nostri.

20. Tunc locutus es in visione sanctis tuis, et dixisti : Posui adjutorium in potente; et exaltavi electum de plebe mea.

16. Heureux est le peuple qui sait se réjouir en vous, Seigneur, ils marcheront dans la lumière de votre visage.

17. Ils se réjouiront dans votre nom durant tout le jour ; et ils seront élevés par votre justice.

18. Car c'est à vous qu'est due la gloire de leur vertu ; et c'est sur votre bonté qu'est fondée toute notre force ;

19. Parce que c'est le Seigneur qui nous a pris pour son peuple ; lui qui est le Saint d'Israël et son roi.

20. Alors vous avez parlé dans une vision à vos saints, et leur avez dit : J'ai mis le secours dans un homme qui est puissant ; et j'ai élevé celui que j'ai choisi du milieu de mon peuple.

16. Beatus populus qui scit jubilationem : Domine, in lumine vultus tui ambulabunt.

17. In nomine tuo exultabunt omni die, et in justitia tua exultabunt se :

18. Quoniam gloria fortitudinis eorum es, et in voluntate tua exaltantur cornua nostra.

19. Quia Domini est clypeus noster, et sancti Israelis rex noster.

20. Tunc locutus es in visione misericordi tuo, et dixisti : Posui adjutorium super potentem, exaltavi electum de populo.

COMMENTAIRE

℣. 16. In lumine vultus tui ambulabunt. Vous regarderez favorablement les Israélites, et ils marcheront sûrement sous vos yeux, et sous votre protection. On croit qu'Éthan continue ici à décrire la marche du Seigneur, et qu'il fait allusion à l'emploi des prêtres et des lévites, et au rang qu'ils tenaient dans les pompes solennelles, toujours auprès de l'Arche, et, pour ainsi dire, sous ses yeux de Dieu. L'emploi des prêtres était de sonner de la trompette (1); ils marchaient ordinairement auprès de l'Arche, et ils la portaient eux-mêmes. Dans les temps heureux de la république juive, leur condition était très douce et très honorable ; Éthan rappelle ces idées dans cet endroit, comme pour faire souvenir le Seigneur de ses anciennes miséricordes envers son peuple, et principalement envers ses prêtres et ses lévites. Il était du nombre de ces derniers.

Ce qu'il y a de bien marqué dans ce verset, c'est qu'en toute situation temporelle ou spirituelle, les hommes dépendent de Dieu, qu'ils ne peuvent rien d'eux-mêmes, et que leur bonheur consiste à voir partout la lumière, le nom, la sainteté de Dieu. La lumière de Dieu les dirige, le nom de Dieu les remplit de confiance, la sainteté de Dieu les fait croître en vertus. Les philosophes, qui ignorèrent le vrai Dieu, marchèrent dans les ténèbres, ne conçurent aucunes espérances qui pussent les satisfaire, et n'acquirent que des vertus dont l'orgueil était la base et le principe. Les saints, au contraire, ont été les plus éclairés, les plus contents, les plus sages d'entre les hommes. Ils entreprirent des grandes choses, parce que Dieu les éclairait ; ils supportèrent avec joie les plus grandes épreuves, parce que le nom de Dieu les soutenait ; ils parvinrent au comble de la véritable sagesse, parce qu'ils avaient pour modèle la sainteté de Dieu : car, selon la belle pensée de saint Ambroise, *l'homme parfait est l'image et la gloire de Dieu* (2).

℣. 18. In beneplacito tuo exaltabitur cornu nostrum. L'auteur parle toujours comme un bon lévite. C'est vous seul, ô mon Dieu, qui faites notre bonheur, notre gloire, notre force, notre autorité, notre crédit, notre puissance, nos richesses. C'est vous *qui relevez la corne de vos ministres,* qui les environnez de gloire et qui les comblez de biens.

℣. 19. Domini est assumptio nostra. C'est vous, Seigneur, qui, par une faveur toute gratuite, avez choisi la famille de Lévi pour le ministère sacré de votre temple ; c'est vous, ô saint d'Israël, qui êtes notre roi, et nous sommes vos serviteurs et vos ministres. Le psalmiste dit en hébreu que Dieu est le bouclier de sa nation. Les anciens Hébreux (3) donnaient à leurs rois le nom de bouclier, parce que les princes doivent protéger et secourir leurs peuples contre leurs ennemis. On peut dire aussi que le Seigneur est le bouclier et le roi de son peuple, mais en particulier de ses ministres et de ses prêtres.

℣. 20. Tunc locutus es in visione sanctis tuis. Éthan avait commencé à parler de David aux versets 4 et 5, mais il a interrompu son discours par une élévation d'esprit vers Dieu, et par l'éloge de sa puissance, de sa miséricorde et de sa vérité, qui sert comme de préface à ce qu'il a à dire dans le reste du psaume. *Alors,* c'est-à-dire, après que vous eûtes choisi David, cet homme selon votre cœur, vous avez déclaré à *vos saints,*

(1) *Num.* x. 2... 8.
(2) *Ambros. de fug. sæculi, c.* iv.
(3) *Vide Rabb. Kim'hi. Aben Ezra Muis. Hamon. Vide Psal.* xlvi. 10.

21. Inveni David, servum meum, oleo sancto meo unxi eum.
22. Manus enim mea auxiliabitur ei, et brachium meum confortabit eum.
23. Nihil proficiet inimicus in eo, et filius iniquitatis non apponet nocere ei.
24. Et concidam a facie ipsius inimicos ejus, et odientes eum in fugam convertam.

21. J'ai trouvé David mon serviteur ; et je l'ai oint de mon huile sainte.
22. Car ma main l'assistera, et mon bras le fortifiera.
23. L'ennemi n'aura point d'avantage sur lui ; et le fils de l'iniquité ne pourra lui nuire.
24. Et je taillerai en pièces à sa vue ses ennemis ; et je mettrai en fuite ceux qui le haïssent.

21. Inveni David servum meum, oleo sanctitatis meæ unxi eum :
22. Cum quo manus mea firma erit, etiam brachium meum roborabit eum.
23. Non exiget inimicus ab eo, et filius iniquitatis non affliget eum.
24. Et conteram a facie ejus hostes ejus, et odio habentes eum percutiam.

COMMENTAIRE

aux prophètes Samuel, Nathan et Gad, quels étaient vos desseins sur la personne de ce prince ; vous leur avez dit : J'ai donné mon secours, ma protection, à un homme de valeur ; je lui ai mis en quelque sorte en main, mon pouvoir et ma force, pour secourir et pour protéger mon peuple (1) ; et je l'ai choisi du milieu de mon peuple, suivant ce que j'en avais ordonné autrefois à Moïse (2), en disant : *Lorsque vous voudrez vous donner un roi, vous établirez celui que le Seigneur aura choisi du milieu de vos frères, et vous n'en établirez point d'étrangers, qui ne soit point de vos frères.*

On applique ce verset à Jésus-Christ, qui fut prédit par tous les prophètes, rempli de l'esprit et de la force du Très-Haut, qui commanda avec autorité à la mort, aux maladies, aux éléments, qui protégea son peuple par sa puissance et le secourut par sa miséricorde, qui le racheta de la mort et de l'enfer ; enfin qui est devenu semblable à nous, pour nous rendre semblables à lui.

℣. 21. Inveni David servum meum. J'ai trouvé ce prince occupé à paître les brebis de son père ; je l'ai tiré de la campagne et de l'obscurité où il était, pour le mettre à la tête de mon peuple ; j'ai envoyé mon prophète Samuel pour lui donner l'onction royale. C'était une figure de ce qui devait arriver dans la personne de Jésus-Christ. Dieu, par un effet de sa miséricorde toute gratuite, a choisi la race de David. Il y a pris un corps humain et la forme de serviteur, dans laquelle il devait recevoir l'onction de la grâce et où devait habiter toute la plénitude de la divinité, pour racheter et pour sauver, non seulement toute la race d'Israël, mais aussi toutes les nations du monde.

℣. 22. Manus enim mea auxiliabitur ei. La main de Dieu fut avec David pour le défendre contre ses ennemis, mais elle parut avec plus d'évidence encore avec Jésus-Christ, par les miracles qu'il opéra.

℣. 23. Nihil proficiet inimicus in eo. David attaquera et vaincra tous les ennemis d'Israël, et nul ne pourra lui résister. En vain Saül le persécutera, en vain Absalom se révoltera, en vain Séba soulèvera une partie de son peuple contre lui, en vain le parti de Saül lui contestera la royauté ; les Philistins, les Ammonites, les Syriens, lui opposeront inutilement toutes leurs forces ; il les dissipera, les terrassera, les domptera.

Ce passage s'applique aussi au traître Juda et aux Juifs qui, sans y penser, contribuèrent malgré eux à la gloire de Jésus-Christ et au bonheur de tout le genre humain.

℣. 24. Odientes eum in fugam convertam. Cela s'accomplit dans les ennemis de David, mais d'une manière plus éclatante dans ceux qui avaient fait mourir Jésus-Christ. Dieu en tira une vengeance, qui fera la terreur de tous les siècles, et dont nous voyons encore aujourd'hui les effets dans les Juifs dispersés sur tous les points du monde.

Les ennemis de Jésus-Christ ont fait tous leurs efforts pour nuire à sa personne et pour détruire son ouvrage ; qu'est-il arrivé ? eux-mêmes ils ont été brisés, vaincus, mis en fuite. C'est par l'événement qu'il faut juger du plan de la religion, des travaux de Jésus-Christ et de ses apôtres. Durant sa vie, Jésus-Christ a été en butte à tous les orages de la méchanceté et de la haine ; il a terminé sa carrière par le supplice le plus honteux ; mais il est sorti triomphant du tombeau, et il est allé s'asseoir à la droite de son Père. Durant plus de trois siècles, le christianisme a été sur le penchant de sa ruine, et il a survécu à tous les persécuteurs, il a vu disparaître tous les complots formés contre lui. Jusqu'à la fin des siècles, les justes seront exposés à toutes les tempêtes du monde et de l'enfer ; mais tous les adversaires seront enfin dispersés et réduits au silence. Il faut que tout ce qui est arrivé à Jésus-Christ arrive à ses disciples et à ses amis ; qu'ils commencent par les tribulations et qu'ils finissent par la gloire. Le monde prend une route toute différente ; il commence par les délices et finit par la réprobation. Le démon, de même, commence par nous tenter, par nous inquiéter, et il finit par la honte de ne pouvoir nous perdre, si nous nous tenons fortement attachés à Jésus-Christ.

---

(1) *Vat. Muis. Geier. Mar. Belg. alii.*

(2) *Deut.* XVII. 15. 16.

25. Et veritas mea et misericordia mea cum ipso; et in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

26. Et ponam in mari manum ejus, et in fluminibus dexteram ejus.

25. Ma miséricorde et ma vérité seront toujours avec lui; et il sera élevé en puissance par la vertu de mon nom.

26. J'étendrai la puissance de sa main sur la mer, et de sa droite sur les fleuves.

25. Et veritas mea, et misericordia mea cum ipso : et in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

26. Et ponam in mari manum ejus, et in fluminibus dexteram ejus.

COMMENTAIRE

℣. 25. Veritas mea et misericordia mea. Nous n'avons besoin que de deux choses, de la *vérité* et de la *miséricorde* de Dieu ; de sa vérité, pour ne nous point égarer, et de sa miséricorde, s'il arrive que nous nous égarions. Nous sommes aveugles, et il n'y a que la vérité de Dieu qui puisse nous éclairer : nous sommes pécheurs, et il n'y a que sa miséricorde qui puisse nous justifier. Le monde n'a ni vérité, ni miséricorde ; il est faux et méchant, il cherche à tromper et il ne pardonne point. Jésus-Christ est venu apporter la vérité et la miséricorde, c'est en lui qu'elles se sont *rencontrées,* comme le dit ailleurs le psalmiste ; et toutes ses voies *sont vérité et miséricorde,* comme il s'exprime encore dans un autre endroit.

Si nous prenons la vérité de Dieu, pour sa fidélité à l'égard des promesses, elle se trouve encore au plus sublime degré dans Jésus-Christ. Soyons sûrs qu'il donnera tout ce qu'il a promis, de la même manière qu'il se vengera, comme il l'a déclaré.

Si la *miséricorde* est prise pour la *bonté,* il suffit de contempler Jésus-Christ pour reconnaître qu'il n'a voulu faire que du bien aux hommes, et qu'en lui tous les biens nous ont été donnés, comme le dit l'Apôtre.

In nomine meo exaltabitur cornu ejus. Je le comblerai de faveurs et j'exécuterai fidèlement tout ce que je lui ai promis ; il m'invoquera et je l'élèverai en gloire et en puissance ; *sa corne sera élevée en mon nom,* c'est-à-dire, lorsqu'il s'adressera à moi et qu'il invoquera mon nom, je le remplirai de force, ou je le comblerai de gloire. Ou bien, appuyé du secours de mon nom, il sera victorieux de tous ses ennemis. Tout cela se vérifie encore mieux de Jésus-Christ, qui est la vérité essentielle et le canal des miséricordes de Dieu sur nous. *Sa corne* peut marquer sa gloire, ou sa force, ou même sa croix, qui a été l'instrument de ses victoires.

℣. 26. Et ponam in mari manum ejus. David étendit sa main sur la mer, en subjuguant les Philistins et imposant sa domination sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'à Péluse : La mer Rouge, le golfe Persique, c'est-à-dire, les côtes de ces mers, lui étaient aussi soumises, ou tributaires, puisque les Iduméens, les Amalécites (1) et les peuples d'Arabie, lui payaient tribut. Eupolème nous apprend que David équipa des flottes sur la mer Rouge (2), et entreprit, avant Salomon, des voyages de long cours. Il est certain que ce dernier prince exerçait son empire sur ces mers (3), et il n'avait de ce côté que ce que son père David lui avait laissé. Enfin les rabbins (4) soutiennent que Dieu avait promis à leurs ancêtres l'empire de la mer, sur tout ce qui est compris entre les côtes de la Pénicie et de la Syrie, et une ligne que l'on tirerait depuis le promontoire du mont Amanus, jusqu'au détroit de Gibraltar ; ou, selon d'autres, depuis le mont Amanus, jusqu'à Péluse. Or on ne vit l'accomplissement de ces promesses que sous les règnes de David et de Salomon.

A l'égard des fleuves sur lesquels ce prince étendit sa main et où il porta ses conquêtes, on peut mettre en premier lieu l'Euphrate ; il y fit la guerre et assujettit toute la Syrie et même une partie de la Mésopotamie (5) ; il prit aussi Damas et les deux rivières qui l'arrosent de leurs eaux ; il se rendit maître de la Syrie entière et des fleuves qui y coulent ; les principaux sont l'Oronte et l'Éleuthère. Voilà pour ce qui regarde David. La chose ne souffre aucune difficulté pour Jésus-Christ ; les expressions du prophète, sont mêmes au-dessous de la réalité et de la vérité. Son empire est étendu dans toutes les terres et dans toutes les mers du monde (6). Partout son nom est connu et adoré, partout il a des serviteurs et des adorateurs.

Pour expliquer les prophéties qui ont deux sens, il faut se servir de celles qui n'en ont qu'un. Ces dernières présentent les événements dans toute leur étendue, au lieu que les premières sont renfermées, quant à la lettre, dans des bornes plus étroites, parce qu'elles énoncent une figure qui n'a pas tous les caractères de la chose figurée, ou qui ne les a que crayonnés, si nous pouvons

(1) II. *Reg.* VIII. 13. 14. *et* I. *Par.* XVIII. 11.
(2) *Eupolem. apud Euseb. Præp. l.* IX. *c.* 30.
(3) *Psal.* LXXI. 8. 15. - III. *Reg.* X. 11. 15.
(4) *Vide Num.* XXXIV. *et Seld.* Mare clausum. *l.* I. *c.* 6.
(5) II. *Reg.* VIII. 3. *et* I. *Par.* XVIII. 3. *et* II. *Reg.* X. 16. 19.
(6) *Zach.* IX. 9. Ecce Rex tuus veniet tibi justus et salvator. . . et potestas ejus a mari usque ad mare et a fluminibus usque ad fines terræ.

27. Ipse invocabit me : Pater meus es tu, Deus meus, et susceptor salutis meæ.

28. Et ego primogenitum ponam illum, excelsum præ regibus terræ.

29. In æternum servabo illi misericordiam meam ; et testamentum meum fidele ipsi.

27. Il m'invoquera, en disant : Vous êtes mon père, mon Dieu, et l'auteur de mon salut.

28. Et moi, je l'établirai mon premier-né, et je l'élèverai au-dessus des rois de la terre.

29. Je lui conserverai éternellement ma miséricorde ; et l'alliance que j'ai faite avec lui sera inviolable.

27. Ipse invocabit me : Pater meus es, Deus meus, et rupes salutis meæ.

28. Etiam ego primogenitum ponam eum, et excelsiorem regibus terræ.

29. In seculum custodiam ei misericordiam meam, et pactum meum firmum erit ipsi.

COMMENTAIRE

nous exprimer ainsi. Le prophète Zacharie parle évidemment du Messie, puisque celui dont il décrit l'empire comme devant s'étendre sur toute la terre, est le même qu'il représente *monté sur une ânesse :* événement qui ne regarde que le Messie et qui ne s'est accompli qu'en Jésus-Christ. Cet oracle n'a donc qu'un sens et l'on ne peut s'y méprendre. Dans ce psaume, Dieu annonce par la bouche de son prophète, que *David étendra sa puissance sur la mer et sur les fleuves.* Cela peut convenir à quelques égards à ce prince, mais non parfaitement et pleinement, si l'on s'en tient aux expressions de la lettre. Pour justifier toute l'étendue de cette lettre, il faut donc admettre un autre sens et voir en cet endroit un autre roi ; mais Zacharie en présente un qui doit *dominer d'une mer à l'autre, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre,* et ce roi est le Messie ; donc, dans ce psaume, on doit voir aussi le Messie outre David, et plus parfaitement que David. Voilà une manière très courte et très sûre de découvrir deux sens renfermés dans une prophétie. Il y en a d'autres encore, car ce sujet, si important pour la religion, abonde en preuves.

℣. 27. Pater meus es tu... Nouvelle manière de juger des prophéties qui ont deux sens. Dans leur ensemble, elles conviennent à l'un des événements et elles ne conviennent pas à l'autre. Ici, par exemple, ce verset du psaume convient en entier à Jésus-Christ, et il ne convient à David que dans deux de ses parties. Les Juifs qui ont lu ce psaume après la mort de David, ont dû dire : David n'a pas rempli toutes les parties de cet oracle, il faut donc attendre un autre personnage, ou plutôt un autre David qui dit à Dieu : *Vous êtes mon Père.* Personne de la race de David n'a usé de cette expression jusqu'à Jésus-Christ. Il faut donc que Jésus-Christ soit le David annoncé dans le psaume, et cet endroit du psaume avait donc deux sens, puisqu'il avait deux objets.

℣. 28. Primogenitum ponam illum, excelsum præ regibus terræ. David fut toujours traité par Dieu comme un fils bien-aimé. Dans toutes les rencontres, il le protégea d'une manière toute pleine de bonté. S'il l'a éprouvé par des afflictions et des peines, et s'il l'a châtié avec rigueur, lorsqu'il est tombé dans quelque faute ; c'est cela même qui prouve qu'il le traitait en bon père, puisqu'il le corrigeait comme son fils. Le nom *de premier-né* ne se prend pas toujours à la lettre ; souvent il signifie simplement, un fils bien-aimé, préféré aux autres par le choix du père, ou distingué par quelque glorieuse prérogative. C'est ainsi que le Seigneur dit qu'Israël est son fils aîné (1) : *Filius meus primogenitus Israel.* Et ailleurs (2), qu'Éphraïm est son premier-né.

Le même prince fut aussi élevé par-dessus tous les rois de son temps (3) et même des temps qui l'ont suivi ; il eut au-dessus d'eux tous une infinité d'avantages. Mais quelque idée qu'on se fasse de ce prince, elle ne servira qu'à relever celle que l'on doit se faire de Jésus-Christ, dont il n'était qu'une faible copie, et qu'il n'a pu représenter qu'avec une disproportion infinie. Jésus-Christ, dans toute la rigueur, est le premier-né du Père : Éternel comme lui, infiniment sage, infiniment parfait, infiniment puissant comme son Père ; autant élevé au-dessus des rois de la terre, que la Divinité l'est au-dessus de la créature et que la réalité l'est au-dessus de l'ombre et de la figure.

Jésus-Christ est *premier-né* par rapport à toutes les créatures (4) ; parce que, de toute éternité et avant qu'il ait existé aucune créature, il est engendré dans le sein de son père. Il est dit *premier-né* et non *premier créé,* comme l'Écriture s'exprimerait, si Jésus-Christ n'était pas consubstantiel à son Père.

Jésus-Christ est *premier-né entre plusieurs frères* (5), parce qu'avant lui nul n'a été le fils de Dieu et parce que, en lui et à cause de lui, nous sommes tous appelés à être les enfants de Dieu, si toutefois nous sommes conformes à ce divin modèle.

Jésus-Christ est *premier-né d'entre les morts* (6), parce qu'il est ressuscité le premier, pour ne plus mourir, et qu'il nous a donné droit à la résurrec-

(1) *Exod.* IV. 22. *et Eccli.* XXXVI. 14.
(2) *Jerem.* XXXI. 9.
(3) I. *Par.* XIV. 17. Divulgatum est nomen David in universis regionibus, et Dominus dedit pavorem ejus super omnes gentes.
(4) *Coloss.* I. 15. — (5) *Rom.* VIII. 29. — (6) *Apoc.* I. 5.

30. Et ponam in sæculum sæculi semen ejus, et thronum ejus sicut dies cæli.

31. Si autem dereliquerint filii ejus legem meam, et in judiciis meis non ambulaverint ;

32. Si justitias meas profanaverint, et mandata mea non custodierint :

33. Visitabo in virga iniquitates eorum, et in verberibus peccata eorum ;

34. Misericordiam autem meam non dispergam ab eo, neque nocebo in veritate mea.

30. Je ferais subsister sa race dans tous les siècles, et son trône durera autant que les cieux.

31. Si ses enfants abandonnent ma loi, et qu'ils ne marchent point dans mes préceptes ;

32. S'ils violent mes ordonnances, et qu'ils ne gardent point mes commandements,

33. Je visiterai leurs iniquités avec la verge, et leurs péchés par des plaies ;

34. Mais je ne lui retirerai point ma miséricorde, et je ne blesserai point la vérité de mes promesses ;

30. Et ponam in seculum semen ejus, et thronum ejus sicut dies cæli.

31. Si dereliquerint filii ejus legem meam, et in judiciis meis non ambulaverint :

32. Si statuta mea profanaverint, et præcepta mea non custodierint :

33. Tunc visitabo virga prævaricationem eorum, et plagis iniquitatem eorum.

34. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, neque mentiar in veritatem meam :

COMMENTAIRE

tion future. Il est remarquable que l'apôtre saint Jean fait comme le prophète dans le verset que nous expliquons, qu'il joint la qualité de *chef des rois de la terre* à celle de *premier-né*. Si, selon saint Jean, ces deux qualités ne se sont réunies qu'en Jésus-Christ, ne faut-il pas reconnaître que celui à qui le psalmiste donne le titre de *premier-né* et de *supérieur à tous les rois de la terre,* ne peut être aussi que Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est *premier-né* en tant que Dieu, parce qu'il est engendré de toute éternité et avant qu'aucune créature ait existé ; il est aussi *premier-né* en tant qu'homme, parce qu'à raison de son union hypostatique avec le Verbe, il est le plus élevé en dignité parmi les hommes, et que nul homme ne peut aspirer à un rang aussi sublime que le sien.

℣. 30. Ponam in sæculum sæculi semen ejus, et thronum ejus sicut dies cæli. Ces expressions, prises dans la rigueur, ne peuvent s'entendre de la race de David selon la chair. Son trône est renversé depuis Sédécias et Nabucodonosor ; il ne subsiste plus depuis plus de deux mille ans et il ne s'est point relevé. Quoique Zorobabel, au retour de la captivité, ait eu quelque autorité dans sa nation, personne n'osera dire qu'il ait régné, ni même qu'il ait gouverné avec une autorité absolue. Depuis le siècle de Jésus-Christ, ou peut-être un siècle après lui, on n'a plus distingué la famille de David, ou elle est absolument éteinte, ou elle est tellement confondue parmi le reste de la nation, qu'il n'est plus possible de la discerner.

Il faut donc recourir à Jésus-Christ, né incontestablement de la tribu de Juda et de la race de David, et en qui se trouvent accomplies toutes les plus magnifiques promesses faites à David et à sa race. Ce divin Sauveur subsiste éternellement ; nous ne parlons pas seulement de son règne et de la domination éternelle qu'il exerce, comme Dieu, dans le ciel sur toutes les créatures, mais de son règne sur le véritable Israël, sur le peuple choisi, sur son église, où il règne, où il exerce sa domination spirituelle par ses ministres, dépositaires de son pouvoir et exécuteurs de ses volontés.

℣. 33. Visitabo in virga iniquitates eorum. Si vos enfants manquent à leurs devoirs, je ne les laisserai point impunis, mais je les châtierai en père ; je ne les traiterai point en ennemis et avec la dernière rigueur, ni en étrangers qui me soient indifférents et dont je dissimule les fautes ; je les corrigerai avec la verge, pour les rendre meilleurs (1) et pour les garantir des supplices éternels.

℣. 34. Neque nocebo in veritate mea. Quant à David, je conserverai toujours pour lui un cœur plein de bonté, et il éprouvera la vérité de toutes les promesses que je lui ai faites.

Il y a dans l'Écriture des promesses conditionnelles et des promesses absolues: les premières sont sans effet, si la condition n'est point remplie; mais les secondes étant indépendantes de toute condition, ont toujours l'effet que le Seigneur a annoncé. Dieu promit à David que son trône ne serait jamais totalement détruit, que le Messie, sorti de David, l'occuperait un jour, et qu'il règnerait sur toutes les nations. Cela s'est vérifié à la lettre en la personne de Jésus-Christ, dont le royaume, c'est-à-dire, l'Église, répandue dans toute la terre, subsistera jusqu'à la fin des siècles. Dieu promit à David que ses enfants seraient toujours assis sur ce trône, mais nous voyons, par le psaume cxxxi, que la promesse était conditionnelle (2) : *S'ils gardent,* dit le texte, *mon testament et s'ils sont fidèles aux lois que je leur aurai données.* La plupart des descendants de David manquèrent à cette condition, et ils perdirent enfin ce trône plusieurs siècles avant la venue du Messie.

(1) Voyez II. *Reg.* VII. 14. 15. *et Psal.* CXXXI. 12.

(2) *Psal.* CXXXI. 12.

35. Neque profanabo testamentum meum, et quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita.

36. Semel juravi in sancto meo, si David mentiar :

37. Semen ejus in æternum manebit ;

38. Et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum, et testis in cælo fidelis.

35. Je ne violerai point mon alliance, et je ne rendrai point vaines les paroles qui sont sorties de mes lèvres,

36. J'ai fait à David un serment irrévocable par ma sainteté ; et je ne lui mentirai point ;

37. Sa race demeurera éternellement.

38. Et son trône sera éternel en ma présence, comme le soleil, comme la lune en son plein, et comme le témoin fidèle placé dans le ciel.

35. Non profanabo pactum meum, et quod egressum est de labiis meis, non mutabo.

36. Semel juravi per sanctitatem meam, si Davidi mentiar :

37. Semen ejus in seculum erit,

38. Et thronus ejus sicut sol coram me : Sicut luna stabilietur in seculum, et testis in cælo fidelis. Selah.

COMMENTAIRE

Il faut expliquer les deux psaumes l'un par l'autre et toutes les difficultés disparaissent.

On doit raisonner de même des promesses que Jésus-Christ a faites, et que ses apôtres ont développées en son nom. L'Église entière a des promesses absolues. Quels que soient les scandales, les schismes, les attentats des ennemis du nom chrétien ; quelque immense qu'on suppose le nombre des siècles ou des révolutions dans les empires, l'Église subsistera et sera toujours reconnue pour l'épouse de Jésus-Christ ; mais les promesses faites à chacun des fidèles par rapport au salut, sont conditionnelles. L'accomplissement dépend de leur soumission aux lois du Seigneur, de leur fidélité à la doctrine évangélique. *Si vous voulez parvenir à la vie,* dit Jésus-Christ, *gardez les commandements* (1). Dans ces promesses conditionnelles sont contenues des menaces : car, en ne remplissant pas la condition, on abandonne la promesse et l'on se prive des biens qu'elle renferme. Les derniers rois de Juda ne firent point ce retour sur eux-mêmes et ils furent détrônés. Les partisans du monde, les hommes qui vivent au gré de leurs passions, ne pensent point non plus à leurs engagements, et ils ne *parviennent point à la vie.* Dans cette doctrine si claire et si simple, sont renfermés tous les devoirs du chrétien et tout ce qui distingue les saints des pécheurs, c'est que les premiers sont toujours attentifs à remplir les conditions de l'alliance, et que les seconds ne daignent seulement pas se les rappeler.

℣. 36. SEMEL JURAVI IN SANCTO MEO, SI DAVID MENTIAR. *J'ai juré une fois,* irrévocablement ; j'ai fait un seul serment, qui est tel qu'il n'est pas besoin d'en faire un second ; un serment immuable ; *j'ai juré dans mon saint,* par ma sainteté, par moi-même, ou dans mon sanctuaire *et je ne lui mentirai point,* je ne manquerai point à ma parole. Dieu jure par sa sainteté et par lui-même (2), n'ayant personne plus grand, par qui il puisse jurer : *Quoniam neminem habuit per quem juraret majorem, juravit per semetipsum* (3).

℣. 38. ET SICUT LUNA PERFECTA IN ÆTERNUM : ET TESTIS IN CÆLO FIDELIS. C'est la même promesse qu'au verset 29. Subsister comme le soleil, ou autant que les cieux signifient la même chose. Le trône de mon serviteur David et de ses enfants, subsistera aussi longtemps que le soleil et que la lune. Ces deux astres seront des témoins de mon alliance avec lui. Tant qu'ils dureront et qu'ils éclaireront le monde, je me souviendrai de l'alliance que je lui ai promise. Quelques auteurs (4) croient que ce témoin fidèle, qui est dans le ciel, est le Verbe de Dieu, la Sagesse incréée, le Messie, nommé dans l'Écriture, *le témoin fidèle* (5). D'autres (6) croient que ce témoin fidèle, est Dieu même, qui fait le serment ; mais il vaut mieux l'entendre des astres, du soleil, de la lune (7).

Saint Augustin demande pourquoi le royaume du Messie est comparé, dans sa durée, au soleil et à la lune. Il suffisait, ce semble, dit-il, de le comparer au soleil qui subsistera tout autant que la lune. Le saint docteur donne une réponse qui est fondée sur les principes même de la foi. Le royaume de Jésus-Christ, vrai Messie de Dieu, est l'Église, et cette Église est composée d'hommes qui ont une âme et un corps. Du côté de l'âme, ils peuvent être comparés au soleil, qui n'est susceptible ni d'accroissement, ni de diminution, ni de changement ; du côté du corps, ils ressemblent à la lune : car comme cette planète est sujette à des variations de lumière et de mouvements, ainsi nos corps se trouvent dans diverses situations, selon les âges, les tempéraments, les événements ; enfin ils retournent en poussière, d'où ils ont été tirés et où ils séjournent jusqu'au moment de la résurrection. L'Église, qui n'est que la société des hommes fidèles, peut donc aussi être caractérisée par le soleil et par la lune. Elle

(1) *Matth.* XIX. 17.
(2) *Vide Amos.* IV. 2. Juravit Dominus in sancto suo. - *Genes.* XXII. 16. Per memetipsum juravi, dicit Dominus.
(3) *Hebr.* VI. 13. — (4) *Hieron. hic. alii.*
(5) *Isai.* LV. 4. Ecce testem populis dedi eum. - *Apoc.* I. 5. A Jesu Christo qui est testis fidelis.
(6) *Euseb. Theodoret. Cocc. Belgic. etc.*
(7) *Rab. Salom. Muis. Cast. Bossuet. Ainsv.*

39. Tu vero repulisti et despexisti ; distulisti christum tuum.

40. Evertisti testamentum servi tui ; profanasti in terra sanctuarium ejus.

41. Dextruxisti omnes sepes ejus ; posuisti firmamentum ejus formidinem.

39. Cependant vous avez rejeté et méprisé votre peuple ; vous avez éloigné votre christ.

40. Vous avez renversé l'alliance que vous avez faite avec votre serviteur ; vous avez jeté par terre, comme une chose profane, les marques de son sacre.

41. Vous avez détruit toutes les haies qui l'environnaient ; vous avez rempli de frayeur ses forteresses ;

39. Tu vero repulisti, et sprevisti, iratus es contra unctum tuum.

40. Abjecisti pactum servi tui : profanasti *projiciendo* in terram diadema ejus.

41. Rupisti omnes macerias ejus, posuisti munitiones ejus contritionem.

COMMENTAIRE

subsistera autant que le soleil, parce que, de génération en génération, elle fournira aux âmes le moyens du salut, qui les feront briller un jour comme autant de soleils dans le séjour des bienheureux, et elle subsistera autant que la lune, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles, mais avec des révolutions continuelles qui affectent les corps de ses enfants, jusqu'à ce qu'enfin elle les rende tous à Jésus-Christ, renouvelés et revêtus de gloire par la résurrection dont le Sauveur a donné le modèle. Alors cette Église, ce royaume du Messie sera comme une *lune parfaite*, toujours pleine, toujours lumineuse, et désormais il n'y aura plus de révolutions à craindre. Les philosophes, ajoute le saint docteur, ont touché d'assez près la doctrine de l'immortalité de l'âme, mais ils n'ont rien conçu à celle de la résurrection. Il a donc été à propos de comparer l'Église à deux astres, dont l'un peint l'état ou la destinée des âmes, et l'autre représente les affections propres des corps, c'est-à-dire, leurs diverses situations et néanmoins leur persévérance, leur conservation jusqu'au temps où ils participeront à la gloire des substances spirituelles qui les ont animés sur la terre.

S'il y a de la subtilité dans cette explication, au moins n'est-elle ni stérile, ni étrangère au sens bien approfondi de ce psaume, et elle représente en figure la constitution de l'église du Messie. Elle renferme aussi une grande instruction sur les rapports que nos âmes et nos corps ont avec Jésus-Christ notre chef et notre roi, sur l'espérance que nous avons d'être délivrés des révolutions qui agitent notre *mortalité*, comme parle le saint évêque, c'est-à-dire, ce corps terrestre qui n'est jamais ici-bas dans une situation tranquille ; enfin sur l'obligation de conserver nos âmes et nos corps dans une pureté dont les astres, auxquels on les compare, sont la figure.

℣. 39. Tu vero repulisti. Vous avez rejeté la postérité de David, vous avez renversé et méprisé son trône, et vous différez de nous envoyer votre Christ, notre Sauveur, notre libérateur. Éthan se plaint que le règne messianique tarde tant à venir ; il aurait voulu qu'il parût bientôt, pour tirer les Juifs de la captivité. L'ardent désir qu'ils avaient de le voir paraître, les rendaient impatients et inquiets.

C'est ici la seconde partie du psaume. L'auteur, après avoir exposé les promesses que le Seigneur a faites à David et à la postérité, prend la liberté de représenter à Dieu, que, malgré ses promesses et ses serments, le trône de David est renversé et sa race abattue et humiliée ; que Sédécias, le dernier de ses rois, est mort dans les fers, éloigné de sa patrie et privé de tout l'éclat de sa dignité : *Distulisti christum tuum.*

On peut l'entendre de Jésus-Christ en un certain sens. Dieu, son Père, ne considérant en lui que les crimes des hommes, dont il s'était chargé, le traita dans toute sa rigueur, avec une espèce de mépris et de colère ; il lui fit souffrir les plus affreux supplices, comme si véritablement il eût été l'objet de sa haine et de son horreur (1). Il oppose ceci à ce qu'il avait promis à David, de le traiter comme son fils bien-aimé, de conserver sa postérité et son trône pendant tous les siècles.

℣. 40. Evertisti... Le chaldéen, saint Jérôme et quelques autres auteurs (2), donnent à *sanctuarium ejus* le sens de *diadème*. Quelques anciens l'entendent du temple (3). Vous avez permis que le temple que David vous avait destiné et que Salomon vous avait bâti, ait été renversé par terre. Saint Augustin et les anciens psautiers, lisent (4) : *Profanasti sanctitatem ejus.*

℣. 41. Destruxisti... Vous avez renversé les murs de Jérusalem et de toutes les villes de Juda ; vous avez jeté la terreur dans ses armées ou dans ses forteresses.

Dieu est représenté comme l'auteur de tous les maux qui affligeaient Jérusalem et la nation sainte : *evertisti, destruxisti*, parce qu'il les avait permis pour punir ce peuple, et pour le faire rentrer en lui-même. Il y a deux occasions, fort différentes cependant l'une de l'autre, où Dieu semble

(1) *Hieron. Athanas. Euseb.*
(2) *Ita Jun. Pisc. Ferrand. Geier. etc. Hieron.* Diadema.
(3) *Theodoret. Athan.*
(4) *Psalt. Rom. Mediol. S. Germ. Carnut.*

42. Diripuerunt eum omnes transeuntes viam ; factus est opprobrium vicinis suis.

43. Exaltasti dexteram deprimentium eum ; lætificasti omnes inimicos ejus.

44. Avertisti adjutorium gladii ejus, et non est auxiliatus ei in bello.

42. Tous ceux qui passaient dans le chemin, l'ont pillé ; il est devenu en opprobre à ses voisins.

43. Vous avez relevé la main de ceux qui l'oppriment ; vous avez rempli de joie tous ses ennemis.

44. Vous avez retiré le secours que vous prêtiez à son épée ; et vous ne l'avez point aidé durant la guerre.

42. Diripuerunt eum omnes transeuntes per viam : opprobrium est vicinis suis.

43. Exaltasti dexteram hostium ejus, exhilarasti omnes inimicos ejus.

44. Etiam retudisti aciem gladii ejus, et non sublevasti eum in prælio.

COMMENTAIRE

frapper de la même manière ceux qui appartiennent, ou qui devraient appartenir à son Église. La première,est quand il éprouve une âme déterminée d'ailleurs à le servir. Il semble oublier l'alliance faite avec elle, la dégrader de sa dignité, la priver de tout ce qui lui servait d'appui et de consolation, la laisser sans défense, exposée aux insultes de tous les ennemis du salut. Cette âme affligée peut se plaindre amoureusement des rigueurs de son état, mais elle doit être persuadée en même temps que sa constance est infiniment agréable à Dieu, et que jamais elle ne peut faire de plus grands progrès dans la vertu que durant ces tempêtes, parce qu'elles lui servent à se connaître, à s'humilier, à s'immoler au bon plaisir de Dieu. La seconde occasion est quand le Seigneur, lassé des prévarications et de l'endurcissement d'un pécheur, l'abandonne tout à fait, et cette catastrophe arrive au moment de la mort, dans cet instant funeste où l'âme, chargée de crimes, quitte le séjour des vivants. Alors l'alliance qu'elle avait avec Dieu est tout à fait rompue ; les ressources qu'elle pouvait trouver dans le baptême et dans les sacrements de l'Église lui sont ôtées; tout ce qui lui servait de défense, les prières des saints, la parole de Dieu, les exemples de vertu, les attraits de la grâce, tout lui est enlevé ; elle passe dans l'éternité, désolée, ravagée, dépouillée, et il ne lui reste en partage que son existence, ses remords et son désespoir.

℣. 42. Diripuerunt eum omnes transeuntes viam. Comme un champ sans clôture, ou une vigne abandonnée, sans haies et sans murs, sont exposés à la rapacité des passants, ainsi la terre de Juda est à l'abandon ; y entre qui veut : ses villes sont ouvertes et sans habitants ; des étrangers s'y établissent et se les approprient : les Samaritains d'un côté, les Iduméens de l'autre. Les Chaldéens et les Assyriens sont ceux qui ont commencé le ravage ; ils ont abattu, renversé, saccagé, tout ce qu'ils ont trouvé debout.

℣. 43. Dexteram deprimentium eum. L'hébreu, les Septante, les anciens psautiers : *Vous avez élevé la main droite de ses ennemis.*

Si le Seigneur n'eût pas livré son peuple aux Babyloniens, il est plus que probable que cette nation indocile ne serait jamais rentrée en elle-même ; elle aurait continué de profaner l'alliance, de se livrer à l'idolâtrie et à toutes les abominations tant de fois reprochées par les prophètes. Les soixante-dix années de captivité furent un châtiment de miséricorde. Israël revint plus docile, plus fidèle. Il ne paraît pas que la nation soit tombée depuis dans l'idolâtrie ; Dieu la protégea contre les ennemis du dehors : L'histoire des Maccabées en est la preuve; mais quand les Romains l'assujettirent à leur domination, ce peuple s'imagina qu'il devait attendre un libérateur qui fût un roi puissant, un conquérant. Il ne reconnut point le vrai Messie promis de Dieu, parce qu'il le vit humble, patient, souffrant ; parce que cet héritier du trône de David ne parlait que des biens de la vie future. Cette ignorance affectée fut un crime plus grand que toutes les prévarications qui avaient précédé la captivité de Babylone. Israël se rendit coupable d'un déicide qui attira la ruine totale de son pays, et le long esclavage où il gémit encore.

Un chrétien ne doit craindre que de méconnaître Jésus-Christ dans les humiliations, dans les souffrances, dans la pauvreté, dans les persécutions. Ce sont là les titres que ce roi-Messie est venu honorer parmi les hommes, et qu'il nous a laissés comme la partie la plus précieuse de son testament. Quand il arrivera que toutes les disgrâces, peintes avec tant d'énergie par le psalmiste, viendront fondre sur nous ; que nous serons en butte aux insultes et au mépris de ceux qui nous environnent ; que nos ennemis réussiront dans toutes leurs entreprises contre nous ; que nous essuierons toutes les tempêtes du ciel et de la terre ; c'est alors que nous devrons nous regarder comme les plus intimes amis de Jésus-Christ, notre modèle et notre roi; que nous aurons lieu de surabonder de joie comme l'Apôtre ; que notre cœur, comme le sien, s'agrandira, se dilatera dans la même proportion que les calamités du dehors paraîtront nous presser et nous accabler. C'est la belle pensée de saint Augustin : *Détresse au-dehors, latitude au-dedans* (1). Ce mot ne peut jamais être assez médité.

℣. 44. Avertisti adjutorium gladii ejus. . . Vous avez rendu ses armes inutiles, et vous l'avez

(1) *Aug. in Psal.* XXXVI.

45. Destruxisti eum ab emundatione, et sedem ejus in terram collisisti.

46. Minorasti dies temporis ejus; perfudisti eum confusione.

47. Usquequo, Domine, avertis in finem? exardescet sicut ignis ira tua?

48. Memorare quæ mea substantia; numquid enim vane constituisti omnes filios hominum?

45. Vous l'avez dépouillé de son éclat; et vous avez brisé son trône contre la terre.

46. Vous avez abrégé les jours de son règne; vous l'avez couvert de confusion.

47. Jusques à quand, Seigneur, vous détournerez-vous de nous? sera-ce éternellement? jusques à quand votre colère s'embrasera-t-elle comme un feu?

48. Souvenez-vous de ce que c'est que ma vie; est-ce donc en vain que vous avez créé tous les enfants des hommes?

45. Cessare fecisti splendorem ejus, et solium ejus in terram dejecisti.

46. Abreviasti dies adolescentiæ ejus, operuisti eum pudore. Selah.

47. Usquequo, Domine, abscondes te in seculum, exardescet sicut ignis ira tua?

48. Memento ego quanti ævi: propter quid frustra creaveris omnes filios hominum?

COMMENTAIRE

laissé terrasser par ses ennemis, sans lui donner du secours.

℣. 45. Destruxisti eum ab emundatione... *Emundatio* peut marquer l'éclat, la beauté, la splendeur de sa dignité royale, ou les ornements de cette dignité. Au lieu d'habits propres, éclatants, riches et magnifiques, vous l'avez revêtu des marques du deuil, et des haillons de la captivité. Théodoret, Ferrand et d'autres commentateurs portent : Vous l'avez éloigné de son pays et de votre temple, où il ne peut plus se purifier comme autrefois, des souillures légales. Le chaldéen donne à peu près ce sens : Vous avez éloigné les prêtres qui répandaient le sang sur votre autel, et qui purifiaient votre peuple.

℣. 46. Minorasti dies temporis ejus. Les quatre derniers rois de Juda régnèrent peu de temps, et moururent dans la captivité ou par le fer. Joachaz ne régna que trois mois, et fut mené captif en Égypte, où il mourut; Joakim fut tributaire des Égyptiens puis des Chaldéens, qui le firent mourir, et jetèrent son corps à la voirie. Jéchonias régna trois mois et dix jours, et fut conduit captif à Babylone; il demeura dans les fers jusqu'au règne d'Évilmérodach, qui le tira de la prison. Sédécias, le dernier de tous, ne régna qu'onze ans; il fut pris, aveuglé, et chargé de chaînes à Babylone. Presque tous ces princes moururent d'une mort violente et prématurée.

℣. 47. Usquequo, Domine, avertis in finem? Ici commence la troisième partie du psaume : c'est une prière d'Éthan, pour fléchir la miséricorde de Dieu envers son peuple captif.

Dieu semble se détourner de nous, et *nous cacher son visage,* suivant l'expression du prophète, afin que nous le recherchions. Il n'appartient qu'aux saints couronnés de gloire dans le ciel, de ne plus perdre de vue cette beauté éternelle et essentielle. La terre est le séjour de l'obscurité et de la lumière; Dieu se fait apercevoir pour nous consoler, et il se cache pour nous retenir dans la soumission; il se rapproche de nous pour fortifier nos désirs, et il paraît s'éloigner pour éprouver notre foi.

Dieu jette dans la fournaise de la tribulation, dit saint Augustin, *non pour briser le vase, mais pour le former* (1); et cette image exprime, avec énergie, tous les avantages de la tribulation. En voyant la fournaise d'un potier, on croirait que les vases qu'on y jette, devraient s'y fondre et s'y détruire: c'est tout le contraire. L'activité du feu sert à consolider la terre molle qu'on expose à cet incendie, elle sert à faire évaporer l'eau dont cette terre est imbibée. Les vases, au sortir du fourneau, deviennent propres aux divers usages du service domestique. Il en est de même des tribulations qu'on éprouve dans le cours d'une vie chrétienne. Elles épuisent en nous le fonds des inclinations terrestres avec lequel nous sommes nés; elles substituent aux glaces de la nature la chaleur du saint amour de Dieu; elles affermissent la foi, elles animent l'espérance, elles fortifient la patience, elles détachent le cœur de tous les objets créés, elles donnent des ailes à la prière; elles nous rendent des victimes agréables à Dieu. La tribulation est le ciel des saints de la terre, comme la plénitude de gloire est le ciel des saints qui règnent avec Jésus-Christ.

℣. 48. Memorare. Vous savez, Seigneur, que ma vie, et celle de tous les hommes, n'est qu'un souffle; ne différez donc pas de nous secourir et de nous délivrer. Si vous portez la rigueur de votre colère jusqu'à notre entière destruction, qui publiera désormais vos grandeurs et vos miséricordes?

Si chacun de nous peut dire à Dieu avec le sentiment d'une humble confiance : *Souvenez-vous, Seigneur, de ma misère, de la brièveté de mes jours, de l'ordre providentiel que vous gardez à l'égard des enfants des hommes,* pourquoi n'userions-nous pas de ce même langage vis-à-vis de nous mêmes? Pensons à ce que nous sommes et à ce que c'est

(1) *In Psal.* XCIV.

49. Quis est homo qui vivet et non videbit mortem? eruet animam suam de manu inferi?

50. Ubi sunt misericordiæ tuæ antiquæ, Domine, sicut jurasti David in veritate tua?

51. Memor esto, Domine, opprobrii servorum tuorum, quod continui in sinu meo, multarum gentium;

52. Quod exprobraverunt inimici tui, Domine, quod exprobraverunt commutationem christi tui.

49. Qui est l'homme qui pourra vivre sans voir la mort? et qui pourra retirer son âme de la puissance de l'enfer?

50. Où sont, Seigneur, vos anciennes miséricordes que vous avez promises à David, en jurant par votre vérité?

51. Souvenez-vous, Seigneur, de l'opprobre que vos serviteurs ont souffert de la part de plusieurs nations, et que j'ai tenu comme renfermé dans mon sein;

52. Du reproche de vos ennemis, et de ce reproche qu'ils ont fait, Seigneur, que vous avez changé à l'égard de votre christ.

49. Quis vir vivet, et non videbit mortem, eruet animam suam de manu sepulcri? Selah.

50. Ubinam sunt misericordiæ tuæ antiquæ, Domine, *quas* jurasti Davidi in veritate tua?

51. Recordare, Domine, opprobrii servorum tuorum, *quod* fero in sinu meo, *auctoritate* omnium fortium populorum.

52. Quia probris affecerunt inimici tui, Domine, quia probris affecerunt vestigia christi tui.

COMMENTAIRE

que le temps; pensons aux desseins que la Providence a eus en nous mettant sur la terre. Ce sont là des vérités qui nous sont personnelles. *Qui suis-je? qu'est-ce que ma durée* dans ce monde; *qu'a prétendu le Créateur en m'y plaçant?* Il ne faut pas de grands efforts de génie pour approfondir ces vérités, et pour en tirer les conséquences; mais il faut du silence, de la bonne foi et une force de courage que la nature ne donne point. pour vivre conformément aux lumières qui résultent de cette méditation.

℣. 49. Quis est homo, qui vivet, et non videbit mortem? De toutes les vérités physiques qui concernent l'homme, la plus certaine est qu'il doit mourir, et la plus incertaine est quand et comment il mourra. La considération ou l'oubli de cette vérité, doit mettre une grande différence entre la conduite des hommes. Ceux qui s'en occupent doivent penser à ce qu'ils deviendront en mourant, et ceux qui ne s'en occupent pas, doivent vivre sans réfléchir sur ce qui leur arrivera au moment de la mort. Les premiers doivent rechercher, par tous les moyens possibles, s'il y a pour eux un état après la mort, et quel sera cet état : les seconds doivent être indifférents sur l'existence et sur les circonstances de cet état. Quand les premiers ne parviendraient, à force de réflexions, qu'à se persuader qu'il est très probable qu'un état de félicité est réservé aux hommes de bien, et qu'un état de souffrance est destiné aux méchants, ils ne balanceraient pas à embrasser le parti de la religion qui leur parle de ces deux états, et qui promet la félicité aux vrais chrétiens, et les souffrances aux partisans du monde. Quand il resterait aux derniers des doutes sur ce qui concerne ces deux états, ils seraient encore imprudents de ne pas se ranger du côté où la plus grande probabilité se trouve. Les premiers ne risqueraient rien quand, à la mort, il ne se trouverait ni état de félicité, ni état de souffrances. Ils n'existeraient plus, et tout serait consommé sans aucun désavantage pour eux. Mais les seconds risquent tout, si ces deux états existent, et si leur conduite ne les rend dignes que de l'état de souffrance. Dans toutes les affaires d'intérêt, on prend toujours le plus sûr; n'y aura-t-il que dans l'affaire de l'intérêt éternel, qu'on abandonnera cette règle si universelle et si reconnue de tous les sages?

℣. 50. Ubi sunt misericordiæ tuæ antiquæ? Avez-vous oublié les promesses que vous avez faites à David. Éthan ne parle que de David; il ne dit rien des autres rois; il ne parle pas même des promesses faites à Israël. Il éloigne tout ce qui peut irriter la colère de Dieu. Les autres rois et tout le pays s'étaient justement attiré les malheurs dont ils étaient accablés. Après avoir parlé de David, il se contente de marquer la faiblesse de la condition des hommes en général : c'est une excuse à leurs péchés, et un motif à la miséricorde du Seigneur. L'homme n'est rien, l'homme n'est que faiblesse, l'homme est mortel. Les effets de votre colère contre lui, ne finiront-ils jamais? David était un homme selon votre cœur; vous lui avez promis, et à sa postérité, un règne éternel; vos promesses sont absolues. Les crimes de ses successeurs rendront-ils vos miséricordes inutiles et sans effets? C'est le raisonnement d'Éthan.

℣. 51. Memor esto... Considérez, Seigneur, que nous sommes exposés aux insultes des nations, au milieu desquelles vous nous avez dispersés; ces insultes me percent le cœur, et je les conserve dans mon sein avec d'autant plus de douleur, que votre gloire y est blessée, et qu'ils font retomber sur vous les outrages dont ils nous accablent. Y serez-vous insensible, ô mon Dieu! et ne vengerez-vous jamais votre honneur attaqué par ces peuples insolents?

℣. 52. Quod exprobraverunt commutationem christi tui. Où est donc le règne éternel, disent-ils, que votre Dieu a promis à David et à ses successeurs? Voilà vos rois à bas, et votre nation dispersée; voilà le temple de votre Dieu renversé, et ses ministres captifs; venez nous dire, après cela, que votre Dieu est tout-puissant et

53. Benedictus Dominus in æternum. Fiat ! fiat !

53. Que le Seigneur soit béni éternellement. Que cela soit ainsi, que cela soit ainsi.

53. Benedictus Dominus in seculum. Amen, et amen.

COMMENTAIRE

infaillible dans ses promesses. C'est là, Seigneur, ce qui fait le sujet de ma douleur et de mes larmes. Ou, en l'expliquant de Jésus-Christ : *Ils nous reprochent le retard de votre Christ.* Ils nous demandent avec insulte, quand viendra donc ce libérateur que nous attendons ?

Quand l'Église voit ses enfants s'égarer hors de la voie du salut, quand elle les voit suivre la route du monde et de leurs passions, elle ressent vivement le déshonneur qui retombe sur elle, sur sa doctrine, sur son ministère ; elle entend les idolâtres et les hérétiques lui reprocher le triste *échange* qui s'est fait, en quelque sorte, dans toute l'étendue du royaume de Jésus-Christ. Ayant les promesses de la vie, les chrétiens se livrent aux espérances frivoles que leur présente l'ennemi du salut, et qui conduisent à la mort. Au lieu des vertus dont la sainte épouse de Jésus-Christ recommande sans cesse la pratique, ses enfants ne suivent que les maximes du monde. Cette vue afflige extrêmement l'Église; elle s'en plaint amèrement au pied de la croix, elle redouble ses prières pour le rétablissement des mœurs qui distinguèrent les disciples de Jésus-Christ de toutes les nations idolâtres ou schismatiques. Mais il en est des promesses faites à cette mère des fidèles, comme des engagements que Dieu avait pris avec David. La parole du Très-Haut est toujours infaillible : le Messie devait naître du sang de David, et l'Église doit subsister jusqu'à la fin des siècles. Le Messie est venu dans les temps marqués par les décrets de Dieu, et l'Église se conserve parmi les orages et les tempêtes. La race royale de David ne périt point jusqu'à l'avènement du Messie, et l'Église, malgré les scandales, est toujours la colonne de la vérité.

℣. 53. Fiat, fiat. L'hébreu : *Amen, amen.* Véritablement, véritablement. On croit que ces mots : *Amen, amen,* ne sont pas de l'auteur du psaume, mais de celui qui en a fait le recueil, ou de ceux qui ont partagé le psautier en cinq livres, et qui ont mis à la fin de chaque livre : *Amen, amen.* Ici finit le troisième livre des psaumes. Éthan termine son psaume par les louanges et les bénédictions de Dieu, comme il l'avait commencé. De quelque manière que le Seigneur nous traite, qu'il soit toujours loué et béni !

LES PSAUMES

LIVRE QUATRIÈME, D'APRÈS LES JUIFS

PSAUME LXXXIX

Dieu est le secours et la protection de son peuple. Il l'exhorte à se convertir. Brièveté de la vie de l'homme. État déplorable où Israël est réduit pour ses péchés. Le psalmiste prie le Seigneur de le visiter et de le consoler.

1. Oratio Moysi, hominis Dei.

1. Prière de Moïse, l'homme de Dieu.

PSALMUS XC. — 1. Oratio ipsius Moseh viri Dei.

ARGUMENT

Ces paroles : *Moïse, l'homme de Dieu,* désignent clairement le législateur des Hébreux (1), et renversent la prétention de ceux qui voudraient que le nom de Moïse marquât ici quelque lévite de ce nom (2) ; Saadias croit qu'il désigne les descendants de Moïse (3), qui étaient du nombre des lévites, et à qui ce psaume fut donné à chanter ; le nom de *Moïse, l'homme de Dieu,* doit vraisemblablement avoir été mis ici, comme les noms d'Asaph, d'Éthan et d'Héman, se trouvent ailleurs à la tête de certains psaumes composés pendant ou après la captivité, par quelques-uns des descendants de ces grands hommes, et chantés par la bande de musiciens, qui porta toujours depuis le nom de leurs premiers auteurs. La plupart des commentateurs, néanmoins (4), l'attribuent tout simplement à Moïse ; et saint Jérôme (5) veut même, avec les rabbins (6), que ce législateur ait encore composé les dix psaumes suivants. Mais saint Augustin, suivi d'un assez grand nombre d'autres interprètes (7) soutient qu'il n'est nullement de Moïse, par la raison que, s'il était de ce législateur, on n'aurait pas manqué de le placer dans le Pentateuque.

Cette raison n'est pas à dédaigner et on peut en ajouter d'autres (8). Par exemple, l'auteur fixe la durée de la vie des hommes à soixante-dix ans, ou au plus à quatre-vingts ans ; au lieu que, du temps de Moïse, il n'était pas rare de voir des hommes de cent ans et au delà. De plus, dans le psaume XCVIII, verset 6, que l'on attribue aussi à Moïse, il est fait mention expresse de Samuel, qui a vécu longtemps après le législateur des Hébreux. Saint Jérôme (9) et saint Hilaire répondent à cette raison, que Moïse a connu par révélation le nom de Samuel, de même que le prophète envoyé à Béthel, connut le nom de Josias (10), et Isaïe celui de Cyrus (11). Mais, dans ce psaume, il n'était point question de prophétie. Pourquoi Moïse y parlerait-il d'une chose future, comme si elle était passée depuis plusieurs siècles ? pourquoi s'en servirait-il dans sa prière, comme d'un motif pour fléchir la miséricorde de Dieu, ainsi qu'il le fait dans le psaume XCVIII ? Il ne faut point recourir au miracle sans nécessité, et c'en serait certainement un fort grand, que Moïse eût vu distinctement la

---

(1) *Deut.* XXXIII. 1 ; XXXIV. 5. - *Josue.* I. 2 ; XII. 6. - I. *Par.* XXIII. 14. - I. *Esdr.* III. 2. - *Psal.* CV. 28.

(2) *Quid. apud Emman. Sa.*

(3) *Vide* I. *Par.* XXIII. 15. 16 ; XXVI. 24. 25.

(4) *Origen. Athan. hic. et ep. ad Marcell. Euseb. hic. et ep. ad Cyprian. Hilar. Prologo in Psalmos. Ita Chald. et Rabb. plerique Muis. Moller. Bossuet. Jun. Pisc.- Vigouroux.*

(5) *Hieron. ad Cyprian.*

(6) *Rab. Sal. Jar'hi. Him'hi. alii.*

(7) *Aug. hic. Geneb. Bell. Euthym. Remig. Ludolf. Cajet. Grot. etc.*

(8) *Vide Bellarm. et Ferrand. hic.*

(9) *Hieron. ad Cyprian. Ita et Hilar. Prolog. in Psalmos.*

(10) III. *Reg.* XIII. 2. — (11) *Isai.* XLIV. 28 ; XLV. 1.

captivité de Babylone, qu'il eût composé des prières à l'usage des Juifs captifs, et qu'il y fût nommé avec Samuel, qui ne vécut que quelques siècles après lui.

Nous nous rangeons donc du parti de ceux qui les rapportent au temps de la captivité de Babylone (1). Les versets 13, 15, 16 et 17 nous y conduisent naturellement. Le nom de Moïse a été mis en tête, ou parce que quelqu'un des fils de Moïse le composa, ainsi qu'on l'a déjà dit, ou simplement parce qu'on a voulu attirer du respect à ce psaume, par un nom si illustre, comme le croit le vénérable Bède ; ou enfin à cause de certains rapports, que les paroles de ce psaume paraissent avoir avec quelques expressions de Moïse (2). Au reste, le style en est des plus obscurs ; la version des Septante et de la Vulgate s'éloignent beaucoup du texte hébreu, tel que nous l'avons aujourd'hui. L'auteur implore la miséricorde de Dieu sur son peuple affligé et pécheur ; il se sert principalement du motif de la faiblesse de l'homme et de la brièveté de sa vie.

Domine, refugium factus es nobis a generatione in generationem.
2. Priusquam montes fierent, aut formaretur terra et orbis, a sæculo et usque in sæculum tu es Deus.

Seigneur, vous avez été notre refuge dans la suite de toutes les races ;
2. Avant que les montagnes eussent été faites, ou que la terre eût été formée, et tout l'univers, vous êtes Dieu de tout éternité, et dans tous les siècles.

Domine, habitaculum tu fuisti nobis in generatione et generatione.
2. Priusquam montes nascerentur, et formares terram et orbem, et a seculo et usque in seculum tu es Deus.

COMMENTAIRE

℣. 1. Refugium factus es nobis. Nous avons si souvent éprouvé les effets de votre protection et de votre miséricorde, ô mon Dieu, depuis que vous avez choisi la race d'Abraham pour votre peuple, que, malgré nos péchés, nous osons encore nous adresser à vous dans notre disgrâce, pour en recevoir les faveurs ordinaires.

Il n'appartient qu'à l'Être éternel d'étendre sa protection sur toutes les générations des hommes ; il tient en sa main tous les temps, il dispose de tous les états, il prévoit tous les besoins. A mesure que les hommes viennent au monde, ils devraient reconnaître l'asile que Dieu leur offre, et se réfugier dans son sein comme dans le lieu de leur repos. Ce n'est pas ainsi que la plupart en usent ; ils sont charnels, livrés à l'empire des sens, et Celui qui contient tout, ne les intéresse point : aussi sont-ils toujours flottants durant la vie, et sans appui au moment de la mort. Quelle consolation pour l'homme juste, de pouvoir dire en mourant : Ah ! Seigneur, vous avez toujours été mon asile, je n'ai mis ma confiance qu'en vous, et vous ne m'avez jamais abandonné ! Il y a eu, dans la route que j'ai faite depuis le berceau jusqu'à ce lit de douleur, bien des tempêtes ; j'ai essuyé des orages sans nombre, j'ai été sur le point de périr mille fois ; mais votre bras m'a soutenu ; je ne me souviens de mes travaux que pour vous en offrir le mérite, qui est encore le fruit de votre grâce. Soyez donc désormais, Seigneur, mon asile pour toute l'éternité ; que votre demeure soit la mienne pour toujours, et que je ne sois exposé désormais, ni au danger de vous perdre, ni à la crainte de ne pas vous aimer autant qu'il m'est possible de vous aimer.

℣. 2. A sæculo, et usque in sæculum tu es Deus. L'auteur relève en Dieu l'éternité et l'immutabilité, pour l'opposer à la faiblesse et à la brièveté de la vie des hommes, dont il doit parler dans la suite. Pour vous, mon Dieu, vous subsistez de toute éternité. La terre et l'univers n'étaient point encore sorties du néant ; les montagnes n'étaient point formées, que vous subsistiez déjà comme vous êtes, Dieu éternel et immuable. Mais qu'est-ce que l'homme, quelle est sa vie, quelle est sa force ? mérite-t-il votre colère ? est-il un digne objet de votre vengeance ? ne jetterez-vous pas enfin sur votre peuple un regard favorable ? Comme il n'y a aucune puissance sur la terre qui puisse nous servir de refuge contre les accidents de la vie, il ne peut y avoir que Dieu qui nous ouvre son sein, et qui nous protège dans tous les cas possibles d'adversité ; et comme il n'y a rien de stable et de permanent sur la terre, puisque nous y sommes comme dans un lieu de passage, que nous y entrons pour en sortir bientôt, nous n'avons d'autre asile fixe et immuable que l'éternité de Dieu. Quand cet Être suprême possèderait tous les avantages de la force, de la sagesse, de la bonté, de la tendresse, s'il n'était pas éternel, il ne pourrait nous protéger que pour un temps, et il arriverait de deux choses l'une, ou que nous serions bornés à n'exister que dans cette vie, ou qu'au terme de cette vie, nous ne trouve-

(1) *Heracleot. Diodor. Theodorus, Theodoret. Beda, Græc. Interp. anonym. apud. Corder. Ferrand.*

(2) *Vide si lubet Aben Ezra hic.*

3. Ne avertas hominem in humilitatem; et dixisti : Convertimini, filii hominum.

4. Quoniam mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesterna quæ præteriit, et custodia in nocte ;

3. Ne réduisez pas l'homme dans le dernier abaissement, puisque vous avez dit : Convertissez-vous, ô enfants des hommes ;

4. Car devant vos yeux, mille ans sont comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille de la nuit ;

3. Convertis hominem usque ad contritionem,et dicis: Revertimini, filii hominum.

4. Quoniam mille anni in oculis tuis sicut dies hesterna quum transierit, et custodia in nocte.

COMMENTAIRE

rions en Dieu qu'un repos, qu'une félicité qui nous seraient enlevés tôt ou tard. L'éternité de Dieu est notre grande ressource ; et quand le prophète dit : *Vous êtes notre asile, Seigneur, ô vous qui existez de toute éternité,* il dit tout ce que nous devons espérer, et tout ce que nous devons être.

Quelques anciens, comme Origène (1), partageaient ainsi ces deux premiers versets : *Seigneur, vous êtes notre refuge dès avant les siècles, et avant que les montagnes fussent formées, et que la terre et l'univers fussent créés.* D'où ils inféraient que les âmes existaient avant la création de la matière, puisque dès lors Dieu était leur refuge et leur protection; or, il ne l'était pas sans doute avant leur existence. Les rabbins ne sont pas éloignés de ce sentiment, puisqu'ils enseignent que le repentir, ou la pénitence, est une des sept choses que Dieu créa avant le monde; c'est ce qu'insinue le paraphraste chaldéen, qui traduit ainsi : *Seigneur, dont la demeure est dans les cieux, vous avez été notre appui de race en race; et lorsque vous avez prévu que votre peuple pècherait,vous avez disposé la conversion, avant que les montagnes s'élevassent, etc., vous êtes Dieu.* Mais il faut s'en tenir à la division ordinaire, qui est toute naturelle : *Vous êtes Dieu avant que les montagnes fussent formées, et que la terre et l'univers fussent créés.*

℣. 3. Ne avertas. Puisque vous ne voulez point notre perte, ô mon Dieu ! et que vous ne demandez que notre conversion et notre retour, ne permettez point que nous périssions dans notre exil ; ne nous réduisez point dans le dernier accablement, ne nous abandonnez point entièrement (2).

℣. 4. Mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesterna. Qu'est-ce que l'homme comparé à vous, ô mon Dieu ! Qu'est-ce que sa vie comparée à votre éternité? Mérite-t-il que vous exerciez contre lui toute la rigueur de votre vengeance ? C'est un si petit objet pour vous ! Quand il vivrait mille ans, cet âge, à votre égard, ne serait que comme un jour qui est passé, et comme une des quatre veilles de la nuit (3). Ces veilles étaient de trois heures inégales, selon les saisons et selon la longueur ou la brièveté des nuits. La nuit était partagée en douze heures, ou quatre veilles,et chaque veille était de trois heures (4). Les auteurs sacrés (5) employaient souvent ce motif de la fragilité et de la brièveté de la vie de l'homme, pour exciter la compassion et la miséricorde du Seigneur.

De quelque manière qu'on considère les *mille ans* dont parle le prophète, ils seront toujours aux yeux de Dieu comme le jour qui n'est plus. Si ces mille ans sont passés, ils n'ont plus d'existence, ils ne sont rien, mais Dieu se souvient plus parfaitement de ce qui est arrivé durant cet espace de temps, que nous ne nous souvenons de ce qui s'est passé durant le jour qui vient de finir. Si ces mille ans sont futurs, Dieu les prévoit, et rien ne lui échappe de ce qui doit arriver; mais cette durée, qui nous paraît si longue, n'est encore rien par rapport à l'éternité de Dieu. Saint Augustin se formait une sorte d'idée de l'éternité divine en faisant abstraction de tout passé, de tout futur, et en ne considérant que ce qui est présent ; encore fallait-il qu'il retranchât de ce que nous appelons *présent* toute succession ; car notre présent n'est jamais réel ; comme c'est un point imperceptible dans la fuite du temps, il s'y trouve toujours un instant qui est passé, et un instant qui n'est pas encore mais qui va être, en chassant devant lui l'instant qui est. Ainsi, à proprement parler, nous n'avons point de *présent,* et c'est ce qui fait la différence entre le mode d'être de Dieu et le nôtre, entre la durée de Dieu et la nôtre. Tout est présent et toujours présent en Dieu, point de succession, point de révolution d'instants. En lui est un *aujourd'hui* continuel et éternel, et c'est pour cela que, quand il nous dit de son Fils qu'il l'*a engendré aujourd'hui,* nous devons concevoir qu'il l'a *engendré,* ou plutôt qu'il l'engendre de toute éternité, et que ce divin Fils est éternel comme son Père. Pour juger donc de l'éternité de Dieu, il faudrait être hors du temps ; mais toutes les créatures sont dans le temps, et il s'ensuit que le Créateur seul connaît son éternité.

---

(1) *Vide Hieron. hic. et ep. ad Cyprian.*
(2) *Euseb. Athan. Hieron. hic.*
(3) *Vide Exod.* xiv. 24. - 1. *Reg.* xi. 11. - *Matt.* xiv. 25. *Marc.* vi. 48. *confer.* ii. *Petri.* iii. 8. 9.
(4) *Hieron. hic. et ep. ad Cyprian.*
(5) Voyez le psaume précédent ℣. 48. 49. - *Job.* vii. 1. 6. 16 ; x. 5. *et sequ.* xiv. 5. *et sequ.* - *Psal.* xxxviii. 5. 6 ; cii. 15. *etc.*

5. Quæ pro nihilo habentur eorum anni erunt.
6. Mane sicut herba transeat ; mane floreat, et transeat ; vespere decidat, induret, et arescat.
7. Quia defecimus in ira tua, et in furore tuo turbati sumus.
8. Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, sæculum nostrum in illuminatione vultus tui.

5. Leurs années seront regardées comme un néant.
6. L'homme passe le matin comme l'herbe ; il fleurit le matin, et il passe ; il tombe le soir ; il s'endurcit, et il sèche.
7. Car, par un effet de votre colère, nous sommes tombés en défaillance ; et votre fureur nous a remplis de trouble ;
8. Vous avez mis nos iniquités en votre présence, et exposé toute notre vie à la lumière de votre visage.

5. Inundas eos, *ut* somnus sunt :
Mane sicut herba, mutabitur.
6. Mane floret, et vires accipit : vesperi exciditur, et siccatur.
7. Quia consumimur in furore tuo : et in ira tua terremur.
8. Posuisti iniquitates nostras coram te, absconditum nostrum in lumine vultus tui.

COMMENTAIRE

A l'égard de notre propre durée, nous ne la connaissons bien qu'en la comparant, comme font les prophètes, avec ce qu'il y a de plus mobile, de plus fugitif, de plus léger ; c'est une ombre, un songe, une fleur qui paraît et qui se fane aussitôt, un éclair qui s'évanouit ; ce qui est passé est englouti dans le néant, ce qui est futur n'est point en notre puissance ; ce que nous appelons *présent* nous échappe, et, au dernier moment de notre vie, il ne reste de cette carrière, quelque longue qu'on la suppose, que le souvenir consigné en partie dans notre âme, mais bien plus parfaitement gravé dans l'intelligence éternelle de Dieu. C'est ce souvenir seul qui doit nous intéresser, et d'après lequel nous devons régler toutes nos démarches. Pensons à ce que nous jugerons du cours de notre vie, quand elle finira ; mais pensons encore plus à ce que Dieu en jugera.

℣. 5. Quæ pro nihilo habentur eorum anni erunt. Si mille ans à vos yeux ne sont que comme une veille de la nuit, que sera-ce de la courte durée de la vie des hommes ? Ce sera comme un moment, un rien ; le temps comparé à l'éternité, ne mérite pas le nom de durée : *Æternitati comparata, brevis est omnium temporum longitudo* (1). L'hébreu s'éloigne beaucoup de la Vulgate : *Vous les frappez et ils sont comme un songe.* Ils meurent et leur vie passe comme un songe ; vous les éveillez à l'heure de la mort, comme un homme qui a dormi quelques heures et qui, pendant son sommeil, s'est entretenu par des rêves, dont il reconnaît la vanité à son réveil. D'autres traduisent : *Vous les inondez et ils sont comme un songe.* Leur vie passe comme un torrent, elle s'enlève avec une extrême rapidité ; aussitôt qu'ils sont passés, on les oublie comme un songe. Autrement : *Leur inondation,* le fracas qu'ils causent dans le monde, le mal qu'ils y souffrent ou le cours de leur vie, tout cela *est comme un songe.*

℣. 6. Mane floreat, et transeat. La vie de l'homme est comme une fleur, dont toute la beauté se passe dans un matin ou dans un jour ; car *le matin* se met quelquefois pour tout le jour, jusqu'au déclin du soleil (2). Le matin, cette fleur paraît, elle s'épanouit, la grande chaleur la fane et la fait passer ; le soir, elle est désséchée et on l'arrache. Cela était vrai et sensible surtout dans un pays où les chaleurs de l'été sont très grandes. La jeunesse est comme le matin, la vieillesse comme le soir. Ces deux extrémités se touchent, et on passe insensiblement de l'une à l'autre. Isaïe se sert de la même comparaison (3) : *Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus, quasi flos agri. Exsiccatum est fœnum et cecidit flos.*

℣. 7. Quia defecimus in ira tua. La particule *quia,* au commencement de ce verset, de même que *quoniam* au verset 4, ne signifient pas *parce que,* mais *certes, ainsi.* La vie de l'homme est comme une fleur qui ne dure qu'un jour, et certes nous ne durons pas davantage, lorsque votre colère s'allume contre nous. Nous succombons, nous tombons en défaillance, nous sommes dans le trouble et dans la douleur, lorsque vous nous regardez dans votre fureur.

℣. 8. Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo. L'auteur vient à la cause de tous les malheurs de son peuple. Vous avez visité nos iniquités, vous êtes entré en jugement avec nous ; vous nous avez trouvés coupables ; c'est ce qui a attiré sur nous les effets de votre colère ; c'est ce qui nous a réduits en l'état où nous sommes.

Il n'y a personne qui ne doive être persuadé que toutes les iniquités sont présentes à l'œil de Dieu, et que la splendeur de cette majesté éternelle éclaire jusqu'aux plus sombres replis de la conscience. Chacun de nous, au moment de la mort, peut dire : *Voilà mon siècle fini ;* et avec ce siècle, quelle qu'en soit la longueur ou la brièveté,

(1) *Hieron. ad Cyprian.*
(2) *Vide Genes.* I. 5. Factum est mane et vespere, dies unus. *Et* ℣. 8. *et* 13. *etc.*
(3) *Isai.* XL. 6.

9. Quoniam omnes dies nostri defecerunt; et in ira tua defecimus. Anni nostri sicut aranea meditabuntur;

10. Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. Si autem in potentatibus octoginta anni, et amplius eorum labor et dolor; quoniam supervenit mansuetudo, et corripiemur.

9. C'est pour cela que tous nos jours se sont évanouis; et nous avons été consumés par le feu de votre colère; car nos années se passent en de vaines inquiétudes, comme celles de l'araignée.

10. Les jours de nos ans ne vont ordinairement que soixante-dix années; si les plus forts vivent jusqu'à quatre-vingts ans, le surplus n'est que peine et douleur; et c'est même par un effet de votre douceur que vous traitez de cette sorte.

9. Quoniam omnes dies nostri declinaverunt propter iram tuam, consumpsimus annos nostros tanquam sermonem.

10. Dies annorum nostrorum quibus *vivimus*, septuaginta anni: et si in fortitudinibus *sit*, octoginta anni: et fortitudo eorum perversitas et iniquitas; quoniam secatur cito, et avolamus.

COMMENTAIRE

tous les siècles du monde sont également absorbés et anéantis. Il ne reste plus de lumière que celle de Dieu et elle s'étend sur tous les moments de la vie. On aura perdu de vue les égarements de l'enfance, les fougues de la jeunesse, les intrigues de l'âge mûr, les faiblesses de la caducité; on ne se souviendra ni des pensées volages, ni des désirs cachés, ni des paroles inconsidérées, ni des actions momentanées, beaucoup moins encore des circonstances qui ont changé ou aggravé l'espèce des péchés. Mais rien n'échappe à la connaissance de Dieu; et, comme il tient compte de la moindre action faite pour lui plaire, il rassemble tous les détails de la vie du pécheur, pour les lui reprocher. Quand le psalmiste dit ailleurs: *Seigneur, ne vous ressouvenez pas des péchés de ma jeunesse et de mes ignorances,* il ne prétend pas que Dieu puisse oublier ce tissu d'actions coupables; il demande seulement que sa miséricorde les pardonne, qu'à son jugement, la mémoire de ces iniquités soit comme abolie, parce que la grâce de la pénitence les aura effacés. Cette prière convient à tous les hommes, à tous les âges, à toutes les conditions, à toutes les situations de la vie. Différer jusqu'à la mort pour la faire, c'est s'exposer ou à ne la point faire du tout, ou à la faire d'une manière infructueuse.

℣. 9. Anni nostri sicut aranea meditabuntur. Nos années sont aussi fragiles, aussi vaines, que les toiles de l'araignée; nos occupations, nos travaux, nos inquiétudes, ne sont pas plus solides que le travail de l'araignée; et lorsque votre colère, irritée par nos crimes, se déclare contre nous, vous nous détruisez, vous nous consumez, vous tranchez le fil de nos vies, comme on rompt une toile d'araignée. Rien n'est plus vrai, ni plus humiliant que cette pensée.

Ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni saint Jérôme, ni beaucoup d'autres exégètes, ne lisent point le nom *d'araignée;* il est pourtant certain que les anciens l'ont lu dans leurs textes, puisque les Septante, les autres interprètes grecs, le syriaque, l'arabe, et tous les anciens l'ont lu; et il est très probable que ce terme est perdu dans l'hébreu, de même que quelqu'autres, et même des versets entiers, qui y étaient autrefois et qui ne s'y trouvent plus aujourd'hui.

℣. 10. Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. La vie des hommes du temps de Moïse, était encore assez longue. Ce législateur vécut cent vingt ans; Marie, sa sœur, environ cent trente, et Aaron cent vingt-trois (1). Josué mourut âgé de cent dix ans. Caleb, âgé de quatre-vingt-cinq ans (2), disait à Josué qu'il se portait aussi bien, et était aussi vigoureux qu'à l'âge de quarante ans. Jusqu'au temps de David, il n'est pas rare de voir des gens vivre jusqu'à quatre-vingt-dix et cent ans. C'est une des raisons qui nous persuadent que Moïse n'est pas auteur de ce psaume, mais quelqu'un de ses descendants, qui vivait du temps de la captivité. Alors c'était l'âge ordinaire des hommes. Les Sages de la Grèce et de l'Asie, s'exprimaient comme l'auteur de ce psaume. Solon, parlant à Crésus de la vanité des choses du monde, lui disait que la vie des hommes était bornée à soixante-dix ans (3). Hippocrate la bornait à peu près de même (4). Pythagore lui donnait quatre-vingts ans (5). L'auteur de l'Ecclésiastique, qui vivait après la captivité, met la vie de l'homme à cent ans pour le plus (6).

Ces paroles, *in ipsis,* sont diversement interprétées; les uns les rapportent aux années; les jours de nos années sont *dans elles* de soixante-dix ans. Le chaldéen: Les jours de notre vie *dans le monde, etc.* Le syriaque: *De notre temps,* la vie des hommes est bornée à soixante-dix ans. Symmaque (7): *Toutes nos années prises ensemble,* ne vont qu'à soixante-dix ans.

---

(1) *Josue* XXIV. 19. — (2) *Josue* XIV. 10.
(3) *Herodot. l.* I. *c.* 32. - *Vide et Solon. in Laert.*
(4) *Hippocrat. apud Censorin.*
(5) *Pythagor. apud Laert. l.* VIII.
(6) *Eccli.* XVIII. 8.
(7) *Sym.* Ὁλοκλήροι.

11. Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam

11. Qui peut connaître la grandeur de votre colère, et en comprendre toute l'étendue,

11. Quis cognoscit fortitudinem iræ tuæ? et ut timor tuus, ira tua.

COMMENTAIRE

Amplius eorum labor et dolor. La vieillesse est une maladie : quelle satisfaction peut goûter dans le monde, un homme qui passe quatre-vingts ans ? Tous les sens sont affaiblis, émoussés et usés, les yeux, les oreilles, l'odorat, le goût. L'esprit et la mémoire se ressentent de l'épuisement du corps : enfin il ne reste plus pour l'ordinaire, que faiblesses et infirmités. La vie de l'homme, toute courte qu'elle est, se trouve encore traversée d'une infinité de maux et de faiblesses. C'est ce que disait si naïvement et si sagement le patriarche Jacob, au pharaon (1) : *Les jours de mon pèlerinage sont de cent trente ans, espace bien court, et rempli de maux. Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali.*

Quoniam supervenit mansuetudo, et corripiemur. Il n'y a rien à perdre de ces quatre versets 9-12 pour une âme fidèle qui les médite en la présence de Dieu.

Nos jours s'épuisent peu à peu, et c'est une suite de l'arrêt porté contre le chef du genre humain. La mort exécute toujours ce jugement de rigueur ; elle n'a pas épargné les patriarches, les prophètes, les saints de tous les temps, et le Fils de Dieu lui-même qui était le Saint des saints. Ce châtiment nous apprend ce que c'est que le péché. La mort, comme suite du péché, est horrible ; mais ne nous arrêtons pas là, considérons la mort en Jésus-Christ, victime pour le péché. Sous ce point de vue, la mort est aimable, parce qu'elle nous ouvre le sein de Dieu.

Nos jours se filent dans les travaux, comme ces toiles que l'araignée produit de sa substance, et qui l'épuisent. Il y a beaucoup d'art dans le travail de cet insecte, il semblerait que celle qui en est l'ouvrière réfléchit pour former un tissu si fin et si bien ordonné. C'est pour cela que le psalmiste se sert du terme de *méditer*. Que faisons-nous durant toute notre vie ? des réflexions pour dresser des ouvrages aussi frivoles que ceux de l'araignée, pour former des trames que mille accidents rompent et détruisent. Le texte compare ces œuvres et même les années qu'on y emploie, à la parole, au son de la voix qui frappe l'air et se dissipe.

Le prophète avait considéré l'éternité de Dieu, et il y oppose ici notre durée, notre vie qui est de soixante-dix, ou tout au plus de quatre-vingts ans. Encore peint-il en beau nos vies humaines ; car, près de la moitié du genre humain périt avant d'atteindre la jeunesse, et il n'y a pas la dixième partie des hommes faits, qui parviennent à soixante-dix ans. Ceux qui atteignent ce terme, ou qui vont un peu plus loin, sont malheureux pour bien des raisons. Ils éprouvent dans leur corps et dans leur esprit des faiblesses qui ressemblent fort à celles de l'enfance. Ils ont contracté des habitudes qui les dominent et qui les tourmentent, ils sont chargés de dettes aux yeux de Dieu, et très peu en état de les acquitter. Ils veulent encore tout ce qui les flatte, et ils le veulent avec opiniâtreté ; mais tout se refuse à l'accomplissement de leurs désirs. Ils voient la mort s'approcher, et ils tiennent intimement à la vie. Ils ont mille défauts, et ils ne sont susceptibles ni de correction, ni de réforme. Ils n'apprennent rien, ils oublient le peu qu'ils ont su ; et ils prétendent encore avoir le droit d'instruire les autres. Les vérités de la religion font peu d'impression sur eux ; ils n'ont de bien décidé dans leurs sentiments que le fonds d'amour-propre qui s'est fortifié par les années. Voilà ce *travail*, cette *douleur* que nous représente le prophète.

Il ajoute un mot qui devrait être l'apologie des vieillards ; c'est que la vue de leurs misères les rend plus doux, plus dociles, plus soumis aux volontés de Dieu. Cela arrive quelquefois, mais on en a peu d'exemples. L'histoire des saints présente des conversions sans nombre, mais y trouve-t-on des septuagénaires qui se soient convertis et qui aient mérité le culte public de l'Église ? Il est bien plus ordinaire de finir comme on a commencé, et de *s'envoler* comme dit le texte, avant que d'avoir appris à diriger son *vol* vers le centre de tous les biens, qui est Dieu seul et son royaume éternel.

℣. 11. Quis novit... O mon Dieu ! comment pouvons-nous tenir contre votre colère ! Nous ne sommes que comme une vapeur, comme une feuille que le vent agite, comme la poussière qu'il dissipe, dont il se joue et qu'il fait disparaître dans un moment. L'hébreu se traduit assez différemment ; voici les versets 11 et 12 : *Qui connaît la force de votre colère et la crainte que vous nous imprimez dans votre indignation ?* (12) *Enseignez-nous aussi à compter nos jours et nous deviendrons sages,* nous aurons la sagesse dans le cœur. Si nous étions bien pénétrés de votre crainte, ô Sei-

(1) *Genes.* XLVII. 9.

12. Dinumerare? dexteram tuam sic notam fac, et eruditos corde in sapientia.

13. Convertere, Domine; usquequo? et deprecabilis esto super servos tuos.

14. Repleti sumus mane misericordia tua; et exultavimus, et delectati sumus omnibus diebus nostris.

15. Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti, annis quibus vidimus mala.

16. Respice in servos tuos et in opera tua, et dirige filios eorum.

12. Autant qu'elle est redoutable? Faites ainsi éclater la puissance de votre droite; et instruisez notre cœur dans la sagesse.

13. Revenez vers nous, Seigneur; jusqu'à quand nous rejetterez-vous? Laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs.

14. Nous avons été comblés de votre miséricorde dès le matin; nous avons tressailli de joie, et nous avons été remplis de consolation tous les jours de notre vie.

15. Nous nous sommes réjouis à proportion des jours où vous nous avez humiliés, et des années où nous avons éprouvé les maux.

16. Jetez les yeux sur vos serviteurs et sur vos ouvrages, et dirigez leurs enfants.

12. Ut numeremus dies nostros, sic scire fac *nos* et adducemus *in* cor sapientiam.

13. Convertere, Domine, usquequo? et placare super servos tuos.

14. Satura nos mane misericordia tua, et exultabimus, et lætabimur omnibus diebus nostris.

15. Exhilara nos secundum dies *quibus* afflixisti nos, *secundum* annos *quibus* vidimus malum.

16. Conspiciatur in servis tuis opus tuum, et gloria tua super filios eorum.

COMMENTAIRE

gneur? et si nous savions quelle est la force de votre colère; si vous nous faisiez connaître distinctement la brièveté de notre vie et l'inconstance des choses de ce monde, nous serions bientôt sages et nous retournerions à vous avec un cœur parfait. Remplissez-nous donc de cette crainte salutaire et éclairez nos esprits, pour connaître notre faiblesse, notre dépendance, notre misère.

℣. 12. DEXTERAM TUAM SIC NOTAM FAC. Faites-nous voir ces effets miraculeux de votre droite, que vous fîtes autrefois éclater en faveur de nos pères. Tirez-nous de cette captivité par la force de votre bras, et faites nous connaître les voies que nous devons suivre désormais pour vous plaire. Mettez en nous un cœur simple, droit et docile, afin que nous réparions nos fautes passées et que nous évitions les terribles effets de votre colère. Quelques auteurs (1), par *dexteram tuam,* entendent Jésus-Christ. Faites-nous connaître votre droite, votre Fils, votre Messie; envoyez-nous ce libérateur si longtemps désiré. Au lieu de *eruditos,* quelques anciens exemplaires latins lisaient autrefois *compeditos,* ceux qui sont dans les liens. Mais c'est une erreur du traducteur, fondée sur une faute de copiste (2).

Saint Jérôme traduit ainsi l'hébreu : *Faites-nous connaître le nombre de nos jours, et nous viendrons à vous avec un cœur plein de sagesse.* Aquila, Symmaque et la septième colonne des Hexaples (3) : *Faites-nous connaître nos jours, afin que nous allions à vous d'un cœur sage.* Ici commence la dernière partie du psaume. L'auteur y demande à Dieu qu'il daigne éclairer les Israélites, les visiter, les instruire, les conduire et, en particulier, leur bien faire connaître la brièveté de leur vie, afin que cela les porte à retourner à lui. Rien n'est plus propre à tromper les hommes, que la fausse assurance où ils s'entretiennent de vivre longtemps. Celui qui regarde chaque jour comme le dernier de sa vie, méprise aisément les choses présentes et s'élève aux pensées éternelles (4) : *Souvenez-vous de votre mort et vous ne pècherez jamais,* dit le Sage (5).

℣. 13. CONVERTERE, DOMINE; USQUEQUO? ET DEPRECABILIS ESTO... Jusqu'à quand serons-nous exposés à la rigueur de votre justice? Souvenez-vous, Seigneur, de notre faiblesse et de la brièveté de nos jours. Nos maux ne finiront-ils point? Notre captivité sera-t-elle éternelle?

℣. 14. REPLETI SUMUS MANE MISERICORDIA TUA. Il faut traduire ce verset et le suivant, par l'impératif ou par l'optatif : Que nous soyons remplis dès le matin des effets de votre miséricorde; ne différez pas plus longtemps, hâtez-vous de nous envoyer votre secours, et de nous prévenir par votre grâce.

℣. 15. LÆTATI SUMUS PRO DIEBUS QUIBUS NOS HUMILIASTI. Suivant les meilleurs interprètes : *Réjouissez-nous à proportion des jours de notre affliction et des années où nous avons été exposés aux malheurs,* et aux terribles effets de votre colère. Que le bonheur futur égale nos maux présents.

℣. 16. RESPICE... Regardez favorablement vos serviteurs, votre peuple captif, et leurs enfants.

---

(1) *Euseb. Athan. Hieron. Aug.*

(2) Les Septante : Καὶ τοὺς πεπαιδευμένους τῇ καρδίᾳ ἐν σοφίᾳ. On a lu : Πεπηδημένους τῇ καρδίᾳ. *Ita apud Didym. Aug. Hieron.* compeditos.

(3) *Apud Hieron. ad Cyprian.*

(4) *Hieron. ad Cyprian.* Qui enim se recordatur quotidie esse moriturum, contemnit præsentia, et ad futura festinat.

(5) *Eccli.* VII. 40. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

17. Et sit splendor Domini Dei nostri super nos; et opera manuum nostrarum dirige super nos, et opus manuum nostrarum dirige.

17. Que la lumière du Seigneur notre Dieu se répande sur nous ; conduisez d'en haut les ouvrages de nos mains ; et que l'œuvre de nos mains soit dirigée par vous-même.

17. Et sit decor Domini Dei nostri super nos, et opus manuum nostrarum dirige super nos, et opus, *inquam,* manuum nostrarum dirige.

COMMENTAIRE

Considérez qu'ils sont à vous, qu'ils sont votre ouvrage et votre héritage ; ils sont vos créatures, votre peuple choisi.

℣. 17. Et sit splendor Domini... Plusieurs anciens psautiers retranchent ces dernières paroles, *et opus manuum nostrarum dirige.* Elles manquent dans plusieurs exemplaires des Septante, comme dans l'édition romaine ; et saint Augustin remarque que, dans les exemplaires les plus corrects, on les marquait d'une petite étoile, pour dire qu'elles étaient dans l'hébreu, mais qu'elles manquaient dans les Septante. En effet, elles sont dans l'hébreu et dans les anciens traducteurs, dans l'édition de Complute, et dans la plupart des mss. Saint Jérôme, Eusèbe, Théodoret, saint Athanase, les ont lus dans les Septante ; mais les psautiers de Rome, de Saint-Germain, de Chartres, l'éthiopien, Apollinaire, ne les lisent point. Quant au sens du verset, l'auteur prie Dieu de répandre *la splendeur de son visage* sur les Israélites, c'est-à-dire de les regarder favorablement (1) ; il le prie *de conduire d'en-haut l'ouvrage de leurs mains ;* ou plutôt, de les diriger *pour eux-mêmes* (2), de leur donner un heureux succès, de favoriser leurs entreprises, de bénir leurs travaux.

---

(1) *Vide Num.* VI. 29. - *Job.* XXIX. 24. - *Psal.* III. 7; XXX. 17; XLIII. 4; LXVI; LXXIX. 4. 8. 20; CXVIII. 135. - *Prov.* XVI. 15. - *Dan.* IX. 17.

(2) *Sym.* Καὶ τὰ ἔργα τῶν χειρῶν ἡμῶν ἔοραῖα ποίησον ὑπὲρ ἡμῶν.

PSAUME XC

Bonheur de ceux qui espèrent dans le Seigneur. Ils éviteront par son secours les plus grands dangers; nul ennemi ne pourra leur nuire; Dieu les exaucera, leur donnera une longue vie et toute sorte de biens.

1. Laus cantici David.

1. Louange du cantique de David.

ARGUMENT

Ce psaume est sans titre dans le texte original; les Septante même (1), et ceux des pères qui ont lu ce titre, ont averti que l'hébreu n'en portait point ; Eusèbe, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme, saint Hilaire (2), n'en ont point lu ; les rabbins, saint Jérôme (3), et saint Hilaire (4), suivis de quelques modernes, croient que Moïse en est l'auteur. Leur principale raison est qu'en l'absence du titre particulier, on doit le rapporter au précédent, qui est inscrit du nom de Moïse. Ce principe n'est pas généralement certain. Aussi plusieurs interprètes l'attribuent à David ; et ceux qui y ont mis l'inscription qu'on y voit, n'ont point douté qu'il ne fût de lui.

Les commentateurs qui l'attribuent au législateur des Hébreux, le rapportent au temps de la sortie de l'Égypte, ou à celui du séjour au désert ; il convient assez à l'une et à l'autre de ces deux conjonctures. Les Israélites avaient besoin de toute leur résolution et de toute leur espérance en Dieu. Ceux qui l'attribuent à David, sont partagés ; les uns (5) croient qu'il regarde la peste, qui désola la Judée, et qui y fit mourir soixante-dix mille hommes (6) ; d'autres (7) veulent qu'il ait été composé à l'occasion de deux dangers que David courut ; le premier, lorsque Saül voulut le percer d'une lance (8) ; c'est ce qu'il appelle *le dard qui vole pendant le jour,* verset 6. Et le second, lorsque ce prince voulut le faire enlever de sa maison, et qu'il fut trompé par l'adresse de Michol, qui descendit David par la fenêtre (9). C'est ce danger qu'il exprime par *la frayeur nocturne,* verset 5.

D'autres (10) enfin conjecturent que David avait en vue ce qui devait arriver à Ézéchias, de la part de Sennachérib, roi d'Assyrie. Le prophète rend ici grâces à Dieu de la protection qu'il donna alors à Ézéchias, en le délivrant de ce cruel ennemi. Le démon se servit de quelques versets de ce psaume (11), pour tenter le Sauveur du monde dans le désert ; c'est ce qui a déterminé plusieurs pères (12) à l'expliquer de Jésus-Christ, de sa tentation, de sa passion et de sa résurrection. Sans nous engager dans aucun de ces systèmes en particulier, nous l'expliquerons simplement comme un cantique moral, qui relève le bonheur de ceux qui mettent en Dieu toute leur confiance.

Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cæli commorabitur.

Celui qui demeure ferme sous l'assistance du Très-Haut, se reposera sous la protection du Dieu du ciel.

PSALMUS XCI. — 1. Qui habitat in abscondito Altissimi, et in umbra omnipotentis commoratur :

COMMENTAIRE

℣. 1. IN ADJUTORIO ALTISSIMI, IN PROTECTIONE DEI CÆLI. L'homme qui a mis en Dieu son espérance et qui s'est retiré sous l'ombre de sa protection, trouvera dans lui une retraite assurée contre tous les dangers. Ce verset renferme deux titres peu usités chez les Juifs pour désigner Dieu

---

(1) Les Septante : Αἶνος ᾠδῆς τῷ Δαυὶδ ἀνεπίγραφος παρ' Ἑβδομήκοντα.
(2) *Hilar. Prolog. in Psalmos.*
(3) *Hieron. ad Cyprian.*
(4) *Hilar. Prolog. in Psalmos.* II. 2. 3. 4.
(5) *Muis. Moller.* — (6) I. *Par.* XXI. 14.
(7) *Ferrand. hic.*
(8) I. *Reg.* XVIII. 11.
(9) I. *Reg.* XIX. 12.
(10) *Heracleot. Theodoret. Beda.*
(11) ℣. 11. 12. - *Matt.* IV. 6.
(12) *Vide Euseb. Hieron. Athan. Aug.*

2. Dicet Domino : Susceptor meus es tu et refugium meum ; Deus meus, sperabo in eum.

3. Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium, et a verbo aspero.

4. Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.

2. Il dira au Seigneur : Vous êtes mon défenseur et mon refuge. Il est mon Dieu, et j'espèrerai en lui ;

3. Car il m'a délivré lui-même du piège des chasseurs, et de la parole âpre et piquante.

4. Il vous mettra comme à l'ombre sous ses épaules ; et à couvert sous ses ailes, vous espèrerez ;

2. *Illi* dicam de Domino spe mea, et arce mea : Deo meo in quo spero :

3. Certe ipse eruet te de laqueo venatoris, et a peste pravitatum.

4. Alis suis teget te, et sub alis ejus securus eris :

COMMENTAIRE

Eliôn et *Schaddaï*. Le premier terme signifie le *Très-Haut*, le second le *Tout-Puissant*. Éliôn est emprunté à la religion cananéenne.

℣. 2. Dicet Domino : Susceptor meus es tu, et refugium meum. Celui qui a mis sa confiance au Seigneur, lui dira avec liberté : Mon Dieu, mon refuge, mon protecteur, mon espérance.

℣. 3. Liberavit me de laqueo venantium, et a verbo aspero. L'hébreu, les Septante (1), les pères grecs, saint Jérôme, saint Augustin et quelques anciens psautiers, lisent au futur : *Il vous délivrera du piège des chasseurs;* ce qui fait un meilleur sens. Au lieu de cette *parole âpre,* ou plutôt *cette parole de trouble* qu'ont mis les Septante (2), Symmaque traduit l'hébreu par (3) : *Une parole de calomnie,* ou un discours irritant, outrageant, choquant, etc. Les exégètes modernes traduisent (4) : *Il vous délivrera d'une mort inévitable,* ou des embûches mortelles *d'une peste très dangereuse.* Les mêmes lettres hébraïques qui signifient *le discours* ou la parole, se prennent aussi, suivant une autre prononciation, pour *la mort* ou pour *la peste.*

Saint Augustin insiste beaucoup sur cette délivrance des *pièges du chasseur* et des *langues meurtrières.* Il y voit, avec beaucoup de raison, deux des plus grands ennemis du salut, le *démon* comparé au chasseur qui tend des filets, et le *respect humain* qui fait que nous omettons le bien à cause des discours du monde. Que fait le chasseur, dit ce saint père, pour faire tomber l'oiseau dans ses filets ? il lance des pierres dans les haies ou dans les arbrisseaux qui servent de retraite aux oiseaux; ces pierres ne tuent pas le gibier, mais elles l'intimident ; il sort de son asile et va se précipiter dans les pièges qu'on lui a tendus. Le démon en use de même pour nous attirer dans ses embûches; il arme contre nous la langue des mondains ; par des reproches ou par des railleries, il nous intimide, nous sortons de l'asile que Dieu nous avait préparé, nous quittons la voie de ses commandements et nous devenons la proie des puissances de ténèbres. Voilà, selon le saint docteur, ce langage d'iniquité, et l'on pourrait dire aussi, selon le texte, cette *peste de scandale* qui perd tant de chrétiens. Celui qui a mis toute sa confiance en Dieu, oppose deux choses à cette tentation. Premièrement, il ne sort point de la voie que lui a tracé Jésus-Christ ; car le démon n'a garde de tendre des pièges dans cette route qui lui est interdite ; il se tient à l'écart ; mais, dès qu'on abandonne ce sentier qui mène à la vie, on est déjà en très grand danger de devenir l'esclave du démon. En second lieu, le vrai disciple de Jésus-Christ ne s'étonne point des discours du monde ; il sait que son maître et son modèle a essuyé cette sorte de tempête, qu'il a entendu de la bouche des Juifs, ses persécuteurs, les imputations les plus atroces et les plus injustes. Cet exemple rend inutiles toutes les tentatives des mondains. Leurs langues sont réduites au silence, et le serviteur de Dieu marche d'un pas ferme dans la route que lui a frayée Jésus-Christ.

℣. 4. Obumbrabit tibi... Il vous couvrira en quelque sorte de son corps ; comme les soldats du premier rang dans une armée, couvrent ceux qui sont derrière eux (5) ; il vous mettra à couvert sous ses ailes, comme une poule qui couvre ses petits, et qui expose tout son corps à la grêle ou à l'oiseau de proie, pour les conserver. Saint Augustin et quelques anciens psautiers, lisent d'une manière plus expressive et plus conforme aux Septante (6) : *Inter scapulas suas obumbrabit tibi.* Il vous mettra à l'ombre entre ses épaules, comme un père qui porte son enfant sur son dos. C'est ainsi que Dieu dit qu'il a porté son peuple dans le désert (7) : *Assumpsit eum, atque portavit in humeris suis.*

---

(1) Les Septante : Ὅτι αὐτὸς ῥύσεταί σέ ἐκ παγίδος θηρευτῶν. *Aug.* Eruet te. *Psalter. Mediol.* Liberabit te. *Ita edit. Compl.*

(2) Ἀπὸ λόγου ταραχώδους.

(3) *Sym.* Ἀπὸ λόγου ἐπηρείας. *Ambr. Offic. l.* 1. *c.* 4. — *Sym.* Irritationis verbum dixit ; alii perturbationis.

(4) מדבר הוות *Hieron.* De morte insidiarum.

(5) *Vide Theodoret.*

(6) Ἐν τοῖς μεταφρένοις αὐτοῦ ἐπισκιάσει σοί.

(7) *Deut.* XXXII. 11.

5. Scuto circumdabit te veritas ejus; non timebis a timore nocturno;

6. A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu, et dæmonio meridiano.

5. Sa vérité vous environnera comme un bouclier. Vous ne craindrez rien de tout ce qui effraye durant la nuit;

6. Ni la flèche qui vole durant le jour, ni les maux que l'on prépare dans les ténèbres, ni les attaques du démon du midi.

5. Scutum et clypeus veritas ejus. Non timebis a timore noctis, a sagitta quæ volaverit per diem.

6. A peste *quæ* in caligine ambulat, ab excidio *quod* vastat meridie.

COMMENTAIRE

℣. 5. SCUTO CIRCUMDABIT TE VERITAS EJUS. Dieu vous promet sa protection, si vous mettez en lui votre confiance, et si vous avez recours à sa bonté; la vérité de ses promesses sera pour vous comme un bouclier, qui vous garantira des traits de vos ennemis. La vérité marque ici la fidélité à exécuter ses promesses; la certitude et la véracité dans ses paroles. Le Sage a dit à peu près de même (1): *La parole du Seigneur est enflammée, c'est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui.*

NON TIMEBIS A TIMORE NOCTURNO. Vous ne craindrez pas les démons, les voleurs, les assassins, et tout ce qui donne de la frayeur dans les heures de ténèbres. Le lit de Salomon était environné de soixante gardes, contre les terreurs de la nuit (2). On entend sous ce nom les ennemis invisibles de nos âmes (3), et les pièges qu'ils nous tendent pendant la nuit; comme aussi les trahisons, les calomnies, les médisances, les pratiques secrètes de nos ennemis.

℣. 6. A SAGITTA VOLANTE IN DIE. Vous ne craindrez point les flèches, les traits de vos ennemis, qui vous attaquent pendant le jour et à force ouverte; vous leur résisterez, et vous les réprimerez. Quelques auteurs (4) entendent, par cette flèche qui vole pendant le jour, la peste; d'autres (5), les discours des hérétiques, des impies, des libertins; d'autres les malheurs imprévus, qui frappent sans qu'on ait pu les prévenir, comme les flèches frappent sans qu'on les voie partir. Le chaldéen: *La flèche de l'ange de mort, qui tire pendant le jour.*

A NEGOTIO PERAMBULANTE IN TENEBRIS. Les affaires, les inquiétudes, les embarras de la nuit: soit qu'on prenne la nuit au sens propre, pour le temps le plus propice à former des noirs complots, soit qu'on l'entende de la nuit de l'adversité, de la douleur, de l'ignorance. Le Seigneur protège les siens dans tous les temps. On peut traduire l'hébreu par (6): Il vous garantira *de la mort*, ou de la peste ou des *discours, qui vont pendant les ténèbres*. Le mot hébreu דבר selon qu'on le prononce *dâbâr* ou *déber* a diverses acceptions. Le chaldéen l'entend de la mort qui attaque pendant la nuit; d'autres, des médisances secrètes. Les Juifs donnent l'empire de la mort à deux anges, dont l'un domine pendant la nuit, et l'autre pendant le jour.

AB INCURSU, ET DÆMONIO MERIDIANO. Le chaldéen l'entend d'une troupe de démons, qui attaque les hommes en plein midi. C'est une tradition ancienne chez les Juifs (7), que קטב *qéleb*, qui est ici dans le texte, signifie un démon violent, qui ose attaquer les hommes en plein jour et à force ouverte; au lieu que les autres démons ne nous attaquent que la nuit et par surprise. Saint Jérôme et Théodoret croient que le psalmiste a parlé ici suivant l'opinion vulgaire, qui croit qu'il y a certains démons dangereux, surtout à midi. Cette opinion se voit dans les anciens poètes. Théocrite (8): *Il ne nous est pas permis de jouer de la flûte à midi, nous craignons Pan, qui se repose à cette heure-là, après les travaux de la chasse; c'est alors qu'il est dangereux, et que sa colère s'allume aisément.* Lucain (9) parle d'un bois que les peuples n'osent plus fréquenter, mais qu'ils avaient cédé aux dieux, qui s'y manifestaient souvent; ils se contentaient de lui rendre un culte religieux et de le regarder avec une frayeur superstitieuse. Le prêtre lui-même ne se hasardait jamais d'y entrer à midi, de peur d'y trouver la Divinité, qui y faisait sa demeure. Telle était la vaine opinion des peuples.

. . . . . Medio cum Phæbus in axe est,
Aut nos atra tenet, pavet ipse sacerdos
Accessus; Dominumque timet deprendere luci.

Il y a beaucoup d'apparence que les Septante, dont nous suivons la traduction dans la Vulgate, étaient prévenus de ce même sentiment, ou du moins qu'ils croyaient que l'auteur du psaume avait parlé ici, suivant les préjugés du peuple. Quelques auteurs veulent que ces deux démons, l'un de la

(1) *Prov.* XXX. 5.
(2) *Cant.* III. 7. 8.
(3) *Theodoret.*
(4) *Mais. Ham. Kim'hi. Pisc. confer. Deut.* XXXII. 23.
(5) *Hieron. hic.*
(6) מדבר באפל יהלך *Aquil.* Λ'πὸ ῥήματος ἐν σκοτομήνῃ περιπατοῦντος *Sym.* Οὐδὲ λοιμὸν ζόφῳ ὁδεύοντα.
(7) *Thalmudici. Rab. Sal. in Genebr.*
(8) *Theocrit. Idil.* I.
Ο υ θέμις, ὦ ποιμὰν, τὸ μεσαμβρινὸν, οὐ θέμις ἄμμιν.
Συρίσδεν, τὸν Πᾶνα δεδοίκαμες. Η᾽γὰρ ἀπ᾽ ἄγρας
Τανύκα κεκμακὼς ἀμπαύεται, ἐ᾽ντίγε πικρὸς
Καὶ ὀι ἀεὶ δριμειᾶ χολὰ ποτ᾽ ῥινὶ κάθηται.
(9) *Lucan. l.* III.

7. Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis ; ad te autem non appropinquabit.

8. Verumtamen oculis tuis considerabis, et retributionem peccatorum videbis.

9. Quoniam tu es, Domine, spes mea ; Altissimum posuisti refugium tuum.

10. Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.

7. Mille tomberont à votre côté, et dix mille à voire droite ; mais la mort n'approchera point de vous.

8. Et même vous contemplerez, et vous verrez de vos yeux le châtiment des pécheurs.

9. Parce que vous avez dit : Seigneur, vous êtes mon espérance ; et que vous avez choisi le Très-Haut pour votre refuge ;

10. Le mal ne viendra point jusqu'à vous ; et les fléaux n'approcheront point de votre tente ;

7. Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextera tua : tibi *tamen* non appropinquabit.

8. Tantum oculis tuis aspicies, et retributionem impiorum videbis.

9. Quoniam tu *dixisti :* Domine, spes mea : Excelsum posuisti habitaculum tuum.

10. Non accidet tibi malum : neque plaga appropinquabit tabernaculo tuo:

COMMENTAIRE

nuit, l'autre du jour, sont ceux qui causent des illusions durant le sommeil de la nuit, et durant celui qu'on prend à midi, dans les pays chauds. Saint Athanase, par le démon de midi, entend le démon de paresse ; Théodoret semble l'entendre du démon de l'incontinence qui est plus dangereux lorsque l'on a bu et mangé ; Eusèbe croit que le psalmiste veut marquer ici le démon, qui tenta notre Sauveur dans le désert, au milieu du jour, et qui lui apparut, selon ce père, sous les diverses formes d'animaux marqués ici ; l'aspic, le basilic, le lion et le dragon. Saint Augustin l'explique des grandes persécutions, qui font quelquefois succomber les plus forts.

℣. 7. Cadent a latere... Si vous vous trouvez dans un combat, vous verrez des milliers d'hommes tomber à vos côtés, sans que les coups de vos ennemis arrivent jusqu'à vous ; vous serez à couvert sous une main invisible ; une puissance supérieure vous garantira. On peut traduire aussi : *Mille ennemis tomberont sur vous,* mais nul ne vous touchera, ne vous frappera, ne vous blessera. Vous serez en sûreté au milieu de vos plus cruels ennemis.

℣. 8. Oculis tuis considerabis. Non seulement vous ne succomberez point à la fureur de vos ennemis, vous les verrez même abattus à vos pieds ; vous serez témoin de la vengeance que Dieu exercera contre eux. Vous n'aurez qu'à demeurer en repos ; le Seigneur combattra pour vous et les exterminera ; il vengera, non le mal qu'ils vous auront fait, mais celui qu'ils avaient eu dessein de vous faire.

Il n'y a que la foi à une vie future qui puisse expliquer les événements de la vie présente, justifier les Écritures, consoler les justes, les soutenir dans les traverses qu'ils éprouvent. Indépendamment des lumières de la révélation surnaturelle, il y a beaucoup d'ordre dans le monde physique, et c'est ce qui rend inexcusables ceux qui ne veulent pas en reconnaître l'auteur. Indépendamment encore de la même révélation, il y a dans la loi naturelle un enchaînement de principes, qui conduit aussi un esprit attentif à la connaissance d'un législateur suprême. Mais le spectacle du monde moral présente beaucoup de confusion ; la tyrannie des passions s'y manifeste partout ; la vertu y est presque toujours persécutée, le vice souvent honoré, la force domine sur la justice, l'artifice sur la bonne foi, la fourberie sur la simplicité ; le bonheur n'est point le partage des hommes de bien, et le succès couronne souvent les attentats des méchants. C'est ici que la révélation divine est nécessaire pour résoudre toutes les questions. C'est que ce monde n'est que le préliminaire du véritable état des hommes : c'est qu'il y a un ordre de choses où tout doit être mis à sa place, où il doit régner encore plus d'harmonie que nous n'en remarquons dans le monde physique. Tant que les hommes ne seront pas intimement persuadés de cet avenir, la meilleure législation humaine sera toujours faible contre les passions. On ne concevra même rien aux sublimes instructions consignées dans les livres saints.

℣. 9. Quoniam tu es spes mea ; Altissimum posuisti refugium tuum. C'est le même sens que celui des versets 1 et 2 : car, en disant à Dieu que vous le regardez comme votre unique espérance, vous vous êtes fait un protecteur et un défenseur invincible. Aquila, Symmaque et quelques autres le prennent autrement (1) : *Car pour vous, ô Seigneur Dieu, mon espérance, vous avez mis votre demeure dans un lieu très élevé.* Le mal n'approchera point de vous, etc. Le chaldéen, le syriaque et d'autres encore, l'entendent de même ; mais c'est à tort. Le mot hébreu *Éliôn*, le Très-Haut, est un nom propre de Dieu, qui ne se donne point aux demeures, ni aux endroits élevés. Nous en avons parlé au chapitre XIV, verset 18, de la Genèse. Il faut donc s'en tenir au sens proposé en premier lieu.

℣. 10. Non accedet ad te malum. Puisque vous avez mis votre confiance dans le Seigneur, vous n'avez rien à craindre en ce monde ; aucun

(1) *Sym.* Σὺ γὰρ, Θεὲ ἀφοβία μοῦ, ὑψίστην ἔθου τὴν κατοίκησιν σοῦ. *Aquil.* Ὅτι σύ, Κύριε ἐλπὶς μοῦ, ὕψιστον ἔθηκας οἰκητήριον σοῦ. *Euseb. bis legit,* Ἔθηκα Posui.

11. Quoniam angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

12. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

13. Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.

11. Car il a donné à ses anges des ordres qui vous concernent, afin qu'ils vous gardent dans toutes vos voies.

12. Ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre.

13. Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic ; et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon,

11. Quoniam angelis suis mandabit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

12. In manibus portabunt te, ne forte impingat ad lapidem pes tuus.

13. Super leonem et basiliscum calcabis, conculcabis catulum leonis, et draconem.

COMMENTAIRE

mal n'approchera de votre tente. Vous vivrez en paix, comblé de toute sorte de biens. Cette plaie, ce fléau, peut marquer la peste, la mort, la maladie, la lèpre (1), toute sorte de maux. Mais comment peut-on dire que les malheurs, les calamités, n'approchent point de la tente de celui qui espère en Dieu ? Moïse n'a-t-il point été affligé ? Isaïe, Jérémie, Zacharie et presque tous les prophètes ne sont-ils pas morts dans la misère, et souvent dans les tourments ? Job, Tobie, les patriarches n'ont-ils jamais été tourmentés durant leur vie ? Les apôtres, les martyrs, les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, ont-ils été exempts des malheurs communs à leurs nations et des misères ordinaires de la vie ? peut-on dire qu'ils aient manqué de confiance en Dieu ? On ne peut sans doute avancer ni l'un ni l'autre.

Il faut donc ou que les maux auxquels ils ont été exposés, ne soient pas de vrais maux ; ou que ceux dont le psalmiste leur promet ici qu'ils seront exempts, soient d'une autre nature, que les maux de ce monde : ou enfin que Dieu, en permettant qu'ils soient affligés en cette vie, leur donne d'autres biens et d'autres récompenses, qui les dédommagent de ce qu'ils n'ont pas en celle-ci. C'est en effet ce que la religion et la raison nous obligent de dire ; car les promesses de Dieu ne sont pas vaines ; et il n'y a aucun juste qui se plaigne, même au milieu des plus affreuses persécutions, que Dieu ne lui tient pas sa parole. Il porte ses vues plus loin que le siècle présent ; il est assuré que son protecteur est toujours avec lui, au milieu de ses plus rigoureuses épreuves.

℣. 11. Angelis suis mandavit de te. Les anciens Juifs, aussi bien que les païens (2), ont cru que chaque homme avait un ou plusieurs anges pour le conduire. Quelques auteurs (3) ont voulu borner ce privilège aux seuls justes ; mais d'autres en donnent à tous les hommes indifféremment, et c'est l'opinion la plus reçue : on donne même des anges à chaque État, à chaque province, à chaque église, aux autels et aux lieux saints. L'auteur de ce psaume semble dire que les justes, qui ont mis en Dieu toute leur espérance, en ont ordinairement plusieurs pour les conduire et pour les protéger.

℣. 12. Ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Ils vous épargneront la peine de marcher, de peur que vous ne vous blessiez en vous heurtant ; ou si vous marchez, ils vous soutiendront, de peur que vous ne trébuchiez et que vous ne tombiez. Il semble faire allusion à la coutume des nourrices, qui portent leurs nourrissons dans les endroits dangereux, et qui les laissent marcher, en les soutenant, dans les lieux plus unis.

℣. 13. Aspidem et basiliscum... Dûssiez-vous vous rencontrer au milieu des serpents et des bêtes les plus dangereuses, vous les foulerez aux pieds, vous les écraserez ; rien ne vous nuira, si vous êtes protégé de Dieu. Les animaux désignés ici ont été pris, en général, par les commentateurs comme représentant les espèces plutôt que les individus. L'aspic est un petit serpent très venimeux ; le basilic, se rattachant à la famille des reptiles, est ainsi nommé à cause d'une petite aigrette qui forme une sorte de diadème. Le lion figure ici les carnassiers et les bêtes féroces en général ; le dragon, d'après l'hébreu, serait le crocodile ou quelque monstre marin.

Saint Augustin dit que le démon attaque l'Église de deux manières ; comme un lion, en la persécutant à force ouverte, et comme un serpent, en lui faisant la guerre secrètement. Durant les tempêtes excitées contre les martyrs, c'était l'enfer déchaîné qui ravageait le troupeau du Seigneur ; depuis le calme rendu à l'Église, ce sont les hérésies que Satan tâche de semer parmi les fidèles ; il se glisse comme un serpent tortueux, et, sous divers prétextes, il s'efforce de corrompre la foi des simples. L'Église, au milieu de ces orages, demeure tranquille et toujours ferme dans ses principes. Elle foule aux pieds tous ses ennemis,

---

(1) *Aquil.* Οὐ μεταχθήσεταί πρὸς σέ κάκα, καὶ ἁφὴ οὐκ ἐγγιεῖ ἐν σκέπῃ σοῦ. *Sym. Similiter.* Ἁφὴ *passim pro* lepra. *Vide Drus. hic.*

(2) *Plato apud Porphyr. de abstin. l.* II. Ἐν δὲ τούτοις ἀριθμητέον, καὶ τοὺς πορθμεύοντας, ὡς φησὶ Πλάτων, καὶ διαγγέλλοντας τὰ παρ' ἀνθρωπῶν θεοῖς, καὶ τὰ παρὰ θεῶν ἀνθρώποις. *Vide et apud Clem. Alex. Strom. et alios apud Ferrand. hic.*

(3) *Hilar. Can.* 18. *in Matt.* - *Basil. ad Psal.* XXXIII. *et* XLVIII. - *Chrysost. homil.* III. *in ep. ad Coloss. etc.*

14. Quoniam in me speravit, liberabo eum ; protegam eum, quoniam cognovit nomen meum.

15. Clamabit ad me, et ego exaudiam eum; cum ipso sum in tribulatione ; eripiam eum, et glorificabo eum.

16. Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum.

14. Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai ; je serai son protecteur, parce qu'il a connu mon nom.

15. Il criera vers moi, et je l'exaucerai ; je suis avec lui dans l'affliction ; je le sauverai, et je le couvrirai de gloire.

16. Je le comblerai de jours, et je lui ferai voir le salut que je lui destine.

14. Quoniam me valde amat, propterea eruam eum : exaltabo eum, quoniam agnoscit nomen meum.

15. Invocabit me, et exaudiam eum, cum ipso ero in angustia, eruam, et glorificabo eum :

16. Longitudine dierum saturabo eum, et videre faciam eum salutem meam.

COMMENTAIRE

parce qu'elle est soutenue de la protection divine. Chaque fidèle ne peut avoir part aux promesses du psalmiste, qu'en se tenant inviolablement attaché à l'Église, sa mère. Il n'est en sûreté que dans son sein, et il n'est fort qu'en marchant sous ses enseignes. Pour tenir toujours à l'Église, pour ne jamais courir le risque d'adhérer à une société qui ne soit pas la vraie église de Jésus-Christ, saint Grégoire donne une règle aussi simple qu'infaillible. *Voyez,* dit-il, *quelles sont les sectes les plus jeunes ; elles sont sorties de l'Église, et l'Église n'est point sortie d'elles* (1). La conséquence est aisée à tirer. Comme il faut appartenir à l'ancienne église, il faut fuir les nouvelles sectes, et toute la controverse est finie sans autre discussion.

℣. 14. Quoniam cognovit nomen meum. Parce qu'il m'a connu, aimé, honoré, servi ; qu'il m'a rendu l'honneur qui m'est dû. Il ne s'agit point ici d'une connaissance spéculative, mais d'une connaissance pratique.

℣. 15. Cum ipso sum in tribulatione. Je ne l'abandonnerai point dans le temps de l'affliction ; je l'en garantirai, et je l'élèverai en gloire. Il ne dit point absolument que le juste, et celui qui espère en Dieu, n'aura jamais de souffrances ni de tribulations ; mais qu'il sera avec lui dans l'épreuve qu'il le soutiendra, qu'il le fortifiera, qu'il le fera sortir triomphant de ses afflictions.

Dieu est toujours avec les saints durant la tribulation. Il fut, dit saint Augustin, avec trois jeunes gens jetés dans la fournaise ; toute la cour de Babylone reconnut cette protection, parce qu'ils sortirent sains et saufs du milieu des flammes ; mais, ajoute le saint docteur, ne fut-il pas avec les Maccabées qui périrent sous le fer des persécuteurs ? Assurément ils ne les abandonna pas : la différence ne fut que dans la manière de les protéger. Les jeunes gens de la fournaise furent délivrés des flammes, et restèrent encore exposés aux tempêtes du monde. Les Maccabées furent immolés à la fureur des gentils, mais ils reçurent la couronne dans le ciel ; et tel fut aussi le sort de tous les martyrs. Ils furent d'autant plus protégés, qu'ils finirent leurs combats dans les souffrances ; ils furent non seulement délivrés, mais *glorifiés,* suivant l'expression du psalmiste.

Si Dieu *est* toujours avec les justes *dans la tribulation,* il faut donc préférer les *tribulations* aux plaisirs, aux honneurs, aux richesses ; en un mot, à tout ce qu'on estime utile et agréable aux hommes. Cette vérité est très simple, puisqu'il n'y a point d'avantage qu'on puisse comparer à celui d'être avec Dieu, d'avoir Dieu pour appui et pour protecteur. Mais cette vérité est d'un éclat bien plus sensible depuis que le Verbe de Dieu a daigné se faire semblable à nous. Il a passé par toutes les tribulations, et il a déclaré, soit par lui-même, soit par ses disciples, que les tribulations étaient la route où l'on devait marcher avec lui. Il s'est engagé à ne donner son royaume qu'à ceux qui le suivraient dans cette carrière de douleurs et d'afflictions ; il n'a destiné le bonheur qu'à ceux qui pleurent et qui sont persécutés. Tout l'Évangile n'est, en quelque sorte, que le commentaire de ce beau mot du prophète : *Dieu est avec nous dans la tribulation.* Nous ne croyons pas que le prophète en ait connu toute la force et mesuré toute l'étendue, sans avoir de grandes lumières sur Jésus-Christ et sur la divine législation qu'il devait établir parmi les hommes.

℣. 16. Longitudine dierum. Quelques pères appliquent ceci à la résurrection de Jésus-Christ ; d'autres, au bonheur éternel des justes, et à l'avantage qu'ils ont eu de voir le Sauveur ; les uns de loin et en esprit, comme Abraham (2) ; les autres de près, et en personne, comme le vieillard Siméon (3). On peut l'expliquer tout simplement des justes, à qui Dieu promet une longue vie dans ce monde, et la vie éternelle dans l'autre.

Dieu promet de combler de gloire l'homme juste et plein de confiance ; c'est ce qu'énonce le verset précédent. Mais quelle est donc cette gloire, et comment s'accomplira sa promesse ? C'est ce que déclare le Seigneur dans ce dernier

(1) *Lib. in Job.* xx. *c.* 29.

(2) *Joan.* viii. 56. Exultavit ut videret diem meum : vidit et gavisus est.

(3) *Luc.* ii. 30. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace ; Quia viderunt oculi mei, salutare tuum.

verset. La gloire réservée au juste consiste dans une durée sans bornes, et dans la vision du Sauveur. Le premier de ces biens est tout opposé à la vie dont nous jouissons sur la terre ; le second est le complément et la possession pleine et entière de ce qui a été aperçu par les hommes ; car le Sauveur s'est montré à eux, il a conversé avec eux ; mais ce Sauveur lui-même réservait à ses apôtres qui le voyaient, qui l'entendaient, une manifestation tout autre de sa grandeur et de ses richesses. *Celui qui m'aime,* leur disait-il, *sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me manifesterai à lui* (1). Concevons-nous bien les deux promesses comprises dans ce verset ? Ce n'est rien de moins que l'éternité et la vue de Jésus-Christ. L'un sans l'autre ne rassasierait pas l'homme juste ; l'éternité sans Jésus-Christ ne pourrait être que l'enfer, et la vue de Jésus-Christ sans l'éternité, ne pourrait être qu'une béatitude passagère, par conséquent sujette à la crainte de la perdre, et au regret de l'avoir perdue. Jésus-Christ comprenait tout dans cette parole : *Mon père et moi nous viendrons en lui, et nous ferons en lui notre demeure* (2). Voilà la *longueur des jours,* qui n'est autre que la durée même du Père et du Fils, puisque l'un et l'autre doivent fixer leur demeure dans l'homme juste. Voilà pareillement la *vue du salut et du Sauveur,* puisqu'il est impossible que le Père et le Fils *viennent* dans l'homme juste, et *demeurent* en lui, sans se faire *voir* à lui. Mais le Père est l'auteur du salut, puisqu'il l'a donné au monde en lui donnant son Fils ; le Fils est le Sauveur, puisque le salut s'est opéré par lui. Voilà donc le plus haut degré de gloire où puisse parvenir l'homme juste et plein de confiance en Dieu. C'est par là que commence et que finit ce psaume. Dès l'entrée, le prophète dit que celui qui s'établit sous la protection du Seigneur, *demeure à l'ombre du Très-Haut ;* et en finissant il dit, au nom même de Dieu, que ce même homme plein de confiance jouira de la vue de son Sauveur, qui est le Verbe de Dieu. En attendant que ces promesses s'accomplissent, Jésus-Christ, dit saint Augustin (3), *nous en a donné deux gages* aussi précieux que lui-même ; savoir, *son propre sang et son Saint-Esprit. Croirons-nous,* ajoute ce père, *qu'il abandonne ces gages ? S'il ne nous aimait pas, nous les aurait-il donnés ? Oui, il nous aime ; oh, si nous pouvions l'aimer de la même manière !*

---

(1) *Joan.* XIV. 21. — (2) *Ibid.* 25.

(3) *In Psal.* XC.

PSAUME XCI

Louange de la miséricorde et de la vérité du Seigneur. Grandeur admirable de ses ouvrages. Chute des impies. Bonheur des justes. Sagesse de la conduite de Dieu.

1. Psalmus cantici, in die sabbati.

1. Psaume de cantique au jour du sabbat.

Psalmus XCII. — 1. Psalmus cantici in diem sabbati.

ARGUMENT

Le chaldéen et les rabbins veulent que le psaume ait été composé par Adam au moment de sa création ; mais alors connaissait-il le péché, et en voyait-il les suites, comme il les dépeint ici (1) ? D'autres Juifs l'attribuent à David, et l'expliquent du règne du Messie, marqué ici par le nom de *Sabbat,* et qui doit, disent-ils, durer mille ans après la consommation du siècle présent (2). Ferrand l'explique comme une action de grâces de David, pour la défaite d'Absalom. Théodore d'Héraclée et Bède le rapportent au temps d'Ézéchias, après la défaite de Sennachérib.

Plusieurs pères entendent ici, sous le nom de *Sabbat,* la vie future, où nous louerons le Seigneur dans un parfait repos. Il n'y a dans ce psaume aucun caractère certain, qui puisse sûrement faire juger du temps, ni de l'occasion où il fut composé, ni de l'auteur qui l'a écrit. Il est tout moral, et ressemble assez aux psaumes I et XXXVI, où l'on nous dépeint le bonheur et les avantages du juste, sous la comparaison d'un arbre planté sur les eaux ; et la décadence du méchant, sous la figure d'une herbe qui se sèche, et qui se flétrit très promptement.

En comparant les versets 2, 3, 4, 14, avec les 3, 5 et 11 du psaume LXXXIII, on serait assez disposé à croire qu'il a été composé par les prêtres ou les lévites qui étaient en captivité à Babylone, et qui se promettent de retourner bientôt à Jérusalem, pour y remplir leurs fonctions ordinaires, et chanter les louanges du Seigneur. Aussi des exégètes attribuent-ils ce psaume, aussi bien que les deux précédents, et quelques-uns des suivants, aux lévites, enfants de Moïse.

2. Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime.

2. Il est bon de louer le Seigneur, et de chanter à la gloire de votre nom, ô Très-Haut.

2. Bonum est celebrare Dominum, et psallere nomini tuo, Altissime :

3. Ad annuntiandum mane misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctem ;

3. Pour annoncer le matin votre miséricorde, et votre vérité durant la nuit,

3. Annuntiare mane misericordiam tuam, et veritatem tuam in noctibus.

COMMENTAIRE

℣. 2. Bonum est confiteri Domino. Que c'est une occupation douce et agréable, ô mon Dieu, de passer sa vie à publier vos grandeurs ! Quand donc aurons-nous la consolation de reprendre ces saints et pieux exercices dans votre temple ? L'ordre des paroles du prophète est remarquable, selon Eusèbe et saint Jérôme (3). Il faut confesser ses fautes, puis louer le Seigneur ; il faut lui confesser nos péchés, afin de nous mettre en état de lui donner des louanges dignes de lui. Mais ce sens est purement moral. *Confesser,* en cet endroit, signifie *louer.*

℣. 3. Ad annuntiandum... Il est bon d'annoncer votre miséricorde et votre vérité, la nuit et le jour. La miséricorde et la vérité se joignent ordinairement dans l'Écriture. La première marque la bonté prévenante du Seigneur ; la seconde, son exactitude et sa fidélité à remplir ses promesses. *Le matin et le soir,* signifient tout le jour et la nuit, de même que dans la Genèse (4) : *Du soir et du matin se fit le premier jour.* L'occupation des prêtres et des lévites dans le temple, était de louer le Seigneur, et de publier jour et nuit sa miséricorde, sa justice et sa vérité. Qu'il

(1) ℣. 7. 8. 9. 10. 12.

(2) *Vide si placet Kim'hi. Rab. Salom. Athan.*

(3) *Euseb. hic. Hieron.* Non dixit : Bonum est psallere, et postea confiteri ; sed vide ordinem : Bonum est confiteri et bonum est psallere. Primum age pœnitentiam et lacrymis dele peccata, et postea canta Domino.

(4) *Genes.* I. 5. 8. 13. - *Vide et Psal.* LXXXIX. 6.

4. In decachordo psalterio, cum cantico, in cithara.
5. Quia delectasti me, Domine, in factura tua; et in operibus manuum tuarum exaltabo.
6. Quam magnificata sunt opera tua, Domine! nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ.
7. Vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelliget hæc.

4. Sur l'instrument à dix cordes, avec des cantiques sur la harpe.
5. Car vous m'avez, Seigneur, ravi dans la vue de vos créatures; et je serai dans l'allégresse, en louant les ouvrages de vos mains.
6. Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et magnifiques! que vos pensées sont profondes et inpénétrables!
7. L'homme insensé ne pourra les connaître; et le fou n'en aura point l'intelligence.

4. Super decachordo, et super nebel, cum cantico in cithara:
5. Quia lætificasti me, Domine, in operibus tuis, in operibus manuum tuarum exulto.
6. Quam magna sunt opera tua, Domine? valde profundæ sunt cogitationes tuæ.
7. Vir insipiens non cognoscit, neque stultus intelligit istud:

COMMENTAIRE

est doux de n'avoir d'autre soin que celui-là, ô mon Dieu! La privation de ces exercices devait être très sensible aux lévites captifs à Babylone.

℣. 4. In decachordo psalterio; cum cantico, in cithara. On peut voir ce que nous avons dit dans la préface, sur les instruments de musique des Hébreux. Il paraît par ce que dit Eusèbe sur cet endroit, que, de son temps, l'usage des instruments n'était point encore introduit dans l'Église.

℣. 5. Quia delectasti me, Domine, in factura tua. Que la vue de vos merveilles, de votre providence, de votre conduite envers les hommes, me remplit d'admiration et de joie! En ne regardant que la malice des hommes, et le dérèglement des méchants, l'élévation des impies et l'humiliation fréquente des justes, je gémis et je suis dans le trouble; mais aussitôt que je jette les yeux sur votre sagesse infinie, mes troubles, mes peines et mes inquiétudes se dissipent. Tout est réglé et conduit à ses fins par des ressorts cachés, impénétrables à nos faibles lumières.

℣. 6. Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ! Que votre sagesse, vos voies sont éloignées des nôtres! quelles sont au-dessus de notre portée! Il parle principalement de la conduite de Dieu envers les hommes, en élevant les uns, et en abaissant les autres. Il fait allusion en particulier à l'état d'affliction où étaient alors les Juifs à Babylone.

L'apôtre saint Paul (1) s'écriait, comme le prophète: *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies impénétrables!* Cette exclamation a pour objet non seulement les œuvres de Dieu, comme créateur, mais principalement ses desseins par rapport aux divers états où les hommes se trouvent. Saint Augustin l'a bien compris, puisqu'expliquant ce psaume, il ramène toujours les fidèles à l'éternité de Dieu, centre de tous les décrets divins, dans laquelle se développent les raisons de tout ce qui arrive.

Il y a, dans cette considération de la profondeur des conseils de Dieu, une preuve de l'immortalité, soit des anges, soit de nos âmes, soit d'autres intelligences quelconques, s'il en existe dans cet univers. Dieu n'a pas eu besoin, pour sa gloire, de produire des créatures capables de le connaître; mais s'il s'est déterminé à en produire, il n'a pu avoir d'autre fin que sa gloire, parce que Dieu ne peut agir que pour lui-même, il ne peut être que lui-même sa fin et le terme de ses desseins. Comme il a produit des créatures intelligentes (vérité que nous pouvons assurer en nous considérant nous-mêmes), et comme ces créatures, dans l'état où nous sommes, ne peuvent presque rien connaître des secrets de Dieu, de ses conseils, de ses vues, ce serait en quelque sorte en pure perte qu'il aurait formé ces intelligences, si leur état devait se borner à celui où nous nous trouvons sur la terre. Dieu serait à peu près inconnu, et il ne tirerait presqu'aucune gloire de notre existence. Il doit donc y avoir un état tout différent de celui-ci, un état où ses conseils, ses *pensées*, comme parle le prophète, nous soient manifestées, autant que peut le comporter l'étendue de nos facultés; et cet état doit égaler la durée de Dieu même, car s'il avait des bornes, outre que ces intelligences cesseraient d'être heureuses, Dieu cesserait aussi d'en tirer sa gloire, et sa fin ne serait pas remplie. C'est donc dans une autre vie, que ces pensées si profondes de Dieu nous seront dévoilées dans la proportion que Dieu aura déterminée, selon les degrés de nos mérites, et selon les desseins que cet Être infiniment sage aura eus sur nous. De quelle importance est-il donc d'attendre cette autre vie et de nous y préparer? Cette sorte de démonstration ne l'emporte peut-être pas sur bien d'autres dont on se sert pour prouver la permanence de nos âmes; mais elle nous touche plus que les autres. Nous disons avec le prophète et avec l'Apôtre: *Seigneur, que vos conseils sont profonds!* Nous sentons qu'un jour nous connaîtrons quelque chose de ces secrets, et nous concevons qu'il nous est impossible de parvenir à cette connaissance, si nous ne sommes ici-bas les serviteurs fidèles de ce Dieu tout-puissant.

℣. 7. Vir insipiens non cognoscet. Il faut une sagesse profonde, pour ne pas être scandalisé à la

(1) *Rom.* xi. 33.

8. Cum exorti fuerint peccatores sicut fœnum, et apparuerint omnes qui operantur iniquitatem, ut intereant in sæculum sæculi ;

9. Tu autem altissimus in æternum, Domine.

10. Quoniam ecce inimici tui, Domine, quoniam ecce inimici tui peribunt ; et dispergentur omnes qui operantur iniquitatem.

8. Lorsque les pécheurs se seront produits au dehors comme l'herbe, et que tous ceux qui commettent l'iniquité auront paru avec éclat, ils périront pour tous les siècles.

9. Mais pour vous, Seigneur, vous êtes éternellement le Très-Haut ;

10. Car voici que vos ennemis, Seigneur, voici que vos ennemis vont périr ; et tous ceux qui commettent l'iniquité seront dissipés.

8. Quod floreant impii sicut herba, et flores emittant omnes operarii iniquitatis, ut dissipentur ipsi in æternum.

9. Tu autem excelsus es in seculum, Domine.

10. Quoniam ecce inimici tui, Domine, quoniam ecce inimici tui peribunt, dissipabuntur omnes operarii iniquitatis.

COMMENTAIRE

vue de ce qui se passe souvent dans le monde. Les insensés, les méchants, les hommes charnels, qui ne suivent que les fausses lumières de leur esprit et le mauvais penchant de leur cœur, prennent occasion de blasphémer contre Dieu et de blâmer sa providence, en voyant les méchants dans la prospérité, la justice persécutée, la religion, la vérité méprisées ; mais le sage s'élève au-dessus de tout cela (1) ; il voit partout la sagesse et la justice du Seigneur ; tout ce qui se passe dans le monde, l'édifie et le console. S'il voit un juste dans l'oppression, cela le confirme dans la foi en une vie future ; s'il considère l'impie dans la joie et dans le bonheur temporel, il dit : Malheur à l'impie ! sa chute en sera d'autant plus grande qu'il est plus élevé !

℣. 8. Sicut fœnum. Voici une leçon de sagesse que nous donne l'auteur du psaume. Que la prospérité du méchant ne vous donne point de jalousie ; il fleurit, il brille, il paraît avec éclat ; mais c'est une fleur qui ne durera qu'un moment ; le soleil la fera flétrir (2). Tout ce qui n'est point éternel, n'est rien ; tout ce qui est périssable, ne mérite point notre estime. Remarquez la différence qu'il fait entre le juste et l'impie ; celui-ci est comparé à l'herbe de la campagne, et l'autre au palmier et au cèdre. L'herbe ne dure qu'un jour ; ces arbres durent plusieurs années.

Ut intereant in sæculum sæculi. Voilà un des grands secrets de Dieu révélé aux hommes pour leur instruction. C'est que les pécheurs ne brillent que pendant un temps fort court, qu'ils périssent ensuite pour toujours et que Dieu demeure éternellement en possession de sa gloire. Ne vous étonnez point, disait saint Augustin, de voir les pécheurs florissants durant leur vie. Dieu les tolère, parce qu'il est éternel. Vous voudriez voir la consommation de tout en ce monde : ce n'est pas connaître Dieu et son éternité. Tout passe et Dieu subsiste, et Dieu juge tout dans les temps marqués par sa providence. La profondeur de ses pensées consiste en ce que nous ne pouvons assigner les moments où sa justice s'exerce.

Il y a deux choses, ajoute le saint docteur, que Jésus-Christ a consommées dans cette vie : ses *souffrances* et sa *résurrection ;* ses *souffrances,* afin de nous animer à souffrir par son exemple ; sa *résurrection,* afin de fortifier notre espérance. Si Jésus-Christ n'était ressuscité qu'avec les autres hommes, nous aurions peut-être douté de notre résurrection future, quoique d'ailleurs il eût pu nous la promettre. Il n'a pas voulu nous laisser dans cette perplexité ; il s'est fait voir triomphant du tombeau, voilà le gage certain de notre résurrection ; et comme Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, voilà aussi le gage de notre immortalité. Dans tout le reste, adorons la profondeur des conseils de Dieu ; ne nous alarmons d'aucun événement, et laissons à l'Éternel le soin de faire servir tout à sa gloire et à notre salut.

℣. 10. Inimici tui peribunt, et dispergentur. Les Babyloniens, ces peuples insolents, qui ont abusé avec tant d'orgueil de leurs victoires et des avantages que vous leur avez donnés ; qui ont paru depuis quelque temps avec tant d'éclat et de bonheur, ces peuples périront et seront dissipés. Ils fleurissent ; mais c'est une fleur qui passe en un jour.

S'il n'y avait point de vie future, tout ce que les prophètes disent des châtiments qui menacent les impies, n'aurait qu'une vérité fort peu sensible, ou même très équivoque, puisque les justes ont encore plus de tribulations que les méchants et qu'ils périssent aussi tôt ou tard. Si l'empire de Babylone a été détruit, celui des Perses, celui des Grecs, celui des Romains, ont eu le même sort, et la monarchie des Juifs, qui étaient le peuple de Dieu, ne subsiste plus depuis bien des siècles. Les Écritures annonçaient la ruine de ces différents peuples : c'étaient autant de prophéties dont l'accomplissement donnait un grand poids à la parole de Dieu et appuyait les oracles qui concernaient la venue du Messie, et tout l'ordre de providence que Dieu voulait établir pour le salut du monde. D'ailleurs les châtiments temporels exercés contre les impies, étaient des figures

(1) *Vide Euseb. in hunc loc.*

(2) *Vide sup.* LXXXIX, 6. Mane sicut herba transeat, etc.

11. Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum, et senectus mea in misericordia uberi.

12. Et despexit oculus meus inimicos meos, et in insurgentibus in me malignantibus audiet auris mea.

13. Justus ut palma florebit ; sicut cedrus Libani multiplicabitur.

11. Et ma force s'élèvera comme la corne de la licorne, et ma vieillesse sera fortifiée par votre abondante miséricorde.

12. Mon œil a regardé mes ennemis avec mépris ; car mon oreille entend la punition des méchants qui s'élèvent contre moi.

13. Le juste fleurira comme le palmier, et il se multipliera comme le cèdre du Liban ;

11. Et exaltabis sicut unicornis cornu meum, conspergar oleo viridi.

12. Et videbit oculus meus *quod volo* in hostibus meis : de consurgentibus adversum me, de malignantibus audient *grata* aures meæ.

13. Justus ut palma florebit, sicut cedrus in Lebanon multiplicabitur.

COMMENTAIRE

du jugement sévère que Dieu réserve dans l'autre vie aux ennemis de son nom. Tous les méchants n'ont pas été punis en ce monde, et la plupart d'entre eux ont même joui d'un grand bonheur sur la terre, témoin tant de rois de Juda, d'Israël, de Perse, d'Égypte, sans compter tant de Grecs et de Romains, qui se sont rendus coupables d'une infinité de crimes, et sur qui le bras vengeur du Tout-Puissant ne s'est point étendu dans cette vie. Mais les méchants ont dû craindre un avenir où tous les forfaits seraient jugés. Ceux qui ont eu la connaissance du vrai Dieu et des Écritures, ont été avertis par les châtiments temporels exercés de temps en temps contre les impies, et ceux qui ont été ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie, ont dû entendre les cris de leur conscience et entrevoir qu'il devait se trouver tôt ou tard un vengeur de leurs crimes. Les hommes ont donc toujours eu pour guide et pour moniteur, l'idée d'une vie future ; malheur à ceux qui ont éteint en eux-mêmes ce flambeau, ou qui ont refusé de suivre cette lumière !

℣. 11. Et exaltabitur. Mon peuple, ou plutôt le vôtre, ô mon Dieu, reprendra une nouvelle force, une nouvelle vigueur ; il rentrera dans sa liberté et retournera dans son pays ; il sera de nouveau comblé de vos miséricordes. Le texte hébreu souffre quelque difficulté (1) ; les uns traduisent : *Ma corne s'élèvera comme* celle de *la licorne, et je serai parfumé d'une huile verte.* Je me frotterai d'une excellente huile. On sait qu'anciennement c'était un usage fréquent de se frotter d'huile. D'autres : Ma gloire, ma force, ma beauté, *ma corne s'élèvera comme la corne de la licorne, et ma vieillesse* sera parfumée *d'une huile excellente.* Mon peuple, aujourd'hui accablé sous le joug de la servitude, se relèvera et prendra de nouvelles forces ; sa vieillesse, sa caducité, sa faiblesse, se renouvellera. L'huile dont on se frottait, servait à fortifier, à adoucir, à échauffer : *Oleo natura tepefacere corpus et contra algores munire.* Symmaque (2) : *Ma vieillesse sera comme un olivier,* chargé de verdure et de fleurs. Le chaldéen : *Vous m'avez oint de l'huile récente d'un olivier chargé de verdure.* Les Septante (3) et quelques anciens psautiers (4) : *Et ma vieillesse* sera renouvelée *par une huile grasse.*

℣. 12. Despexit oculus meus inimicos meos. L'hébreu ne marque point de mépris ; il dit simplement : *Mon œil verra mes ennemis, et mes oreilles écouteront ceux qui s'élèvent contre moi.* Il faut suppléer quelque chose ; je serai témoin de leur perte, on me racontera leurs malheurs ; je ne mourrai point sans voir la vengeance que Dieu en fera. Voyez psaume cxi, 9, 10.

℣. 13. Justus ut palma. Fort différent de l'impie, qui, comme une fleur ou une herbe de la campagne, croît dans un moment et se sèche de même, le juste sera dans une prospérité continue. Le palmier repousse même après avoir été coupé et brûlé (5), ainsi le juste se relève après avoir été longtemps dans l'oppression et dans la douleur. Le palmier et le cèdre sont les deux arbres les plus estimés dans la Judée, et dans les pays voisins. Le palmier, pour son fruit, pour ses feuilles, pour le vin qu'on en fait, pour une infinité d'usages qu'on en tire ; le cèdre, pour sa hauteur, sa beauté, sa solidité ; pour l'emploi qu'on en fait dans les plus grands édifices. On ne connaît aucun arbre plus beau, plus élevé, plus solide, plus incorruptible.

Tertullien (6) lit ici : *Justus ut Phœnix florebit ;* ce qu'il entend du *Phénix,* dont les anciens ont tant parlé, et que l'on a regardé comme un symbole de l'immortalité. Cela n'est venu que de l'équivoque du mot φοῖνιξ qui signifie en grec, un un *phénix,* un *palmier* et un *phénicien.* Les Septante (7) lisent ici φοῖνιξ, palmier, comme le verbe

(1) וחרם כראים קרני בלתי בשמן רענן

(2) *Sym.* Ἡ παλαίωσις μοῦ ὡς ἐλαία εὐθαλής.

(3) Καὶ τὸ γῆρας μοῦ ἐν ἐλαίῳ πίονι. *Ita Euseb. Athan. Theodoret. alii*

(4) *Aug. Psalt. et S. Germ.* Δ' Ἐλαίῳ πίονι, la Vulgate a fait Ἐλέει πίονι.

(5) *Plin. l.* xiii. *c.* 4.

(6) *Tertull. lib. de Resurrect. c.* 13. Florebit velut Phœnix : id est, de morte, de funere ; uti, credas de ignibus quoque substantiam corporis exigi posse.

(7) Δίκαιος ὡς Φοῖνιξ ἀνθήσει. *Hebr.* צדיק כתמר יפרח

14. Plantati in domo Domini, in atriis domus Dei nostri florebunt.

15. Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi, et bene patientes erunt :

16. Ut annuntient quoniam rectus Dominus Deus noster, et non est iniquitas in eo.

14. Ceux qui sont plantés dans la maison du Seigneur, fleuriront à l'entrée de la maison de notre Dieu.

15. Ils se multiplieront de nouveau dans une vieillesse comblée de biens ; et ils seront remplis de vigueur,

16. Pour annoncer que le Seigneur notre Dieu est plein d'équité, et qu'il n'y a point d'injustice en lui.

14. Plantati in domo Domini, in atriis Dei nostri florebunt.

15. Adhuc fructificabunt in senectute, pingues et virides erunt :

16. Ad annuntiandum quod rectus Dominus est, fortitudo mea, neque est iniquitas in eo.

COMMENTAIRE

florebit, le prouve assez. L'hébreu *Thamar* signifie incontestablement un palmier.

℣. 14. PLANTATI IN DOMO DOMINI. Qui sont les hommes *plantés dans la maison de Dieu?* Au temps de la composition de ce psaume, c'étaient les Israélites qui fréquentaient le temple de Jérusalem, et qui y offraient des sacrifices selon la loi; mais cette condition n'était pas essentielle pour le salut. S'il se fût trouvé, hors de la nation sainte, des hommes fidèles à Dieu, quoique non associés à son alliance, ils eussent pu porter des fruits de sainteté, et les Juifs eux-mêmes, durant la captivité de Babylone, pouvaient entretenir avec Dieu le commerce de l'esprit et du cœur, sans se trouver réunis dans son saint temple qui ne subsistait plus.

Depuis l'avènement de Jésus-Christ, il n'y a plus de lieu déterminé pour adorer le Seigneur. La maison de Dieu est partout, parce que l'Église embrasse toutes les contrées et tous les peuples ; mais il faut être membre de cette sainte Église, sans quoi on ne produit que des fruits de mort ; et il faut appartenir à cette Église, dont Pierre est le chef. *Où se trouve Pierre,* disait saint Ambroise, *là est l'Église; et où se trouve l'Église, là il n'y a point de mort à craindre, mais la vie éternelle à espérer. Cette maison,* ajoutait-il, *est remplie des dons de Dieu, elle est arrosée d'un torrent de délices, et ce torrent est le Saint-Esprit* (1).

℣. 15. ADHUC MULTIPLICABUNTUR... Les justes, ou les prêtres et les lévites, qu'il a comparés au palmier et au cèdre, seront dans le temple du Seigneur, comme des arbres, plantés dans une bonne terre ; ils y germeront, ils y prendront racine, ils s'y fortifieront, ils s'y multiplieront, et y demeureront dans une vieillesse heureuse et féconde. Le psalmiste continue dans la métaphore d'un arbre planté dans un bon terrain, qui se multiplie, et qui produit des fruits en abondance.

Au lieu de ces paroles de la Vulgate : *Bene patientes erunt, ut annuntient,* saint Augustin lit : *Tranquilli erunt ut annuntient.* Grotius soutient qu'il faut traduire les Septante (2) par : *Ils seront florissants pour annoncer;* et Symmaque (3) traduit ainsi les versets 15 et 16 : *Ils porteront encore du fruit dans leur vieillesse, ils seront gras et florissants, publiant que le Seigneur, qui me protège, est droit, et qu'il n'y a point d'injustice en lui.*

---

(1) *In Psal.* XI.

(2) Les Septante : Ἐ'υπαθοῦντες ἔσονται τοῦ ἀναγγεῖλαι, *ubi* Ἐ'παθεῖν *est* ἀκμάζειν. *Grot.*

(3) *Sym.* Ἐ'τι καρποφορήσουσι γηρῶντες, πίονες καὶ εὐθαλεῖς ἔσονται, ἀπαγγέλλοντες ὅτι ὀρθὸς Κύριος ὁ περιῤῥάσσων μέ, καὶ οὐκ ἔστιν ἀδικία ἐν αὐτῷ.

PSAUME XCII

Règne éternel du Seigneur ; sa puissance, et sa grandeur supérieure aux eaux des fleuves, et aux flots de la mer. Vérité de ses témoignages.

Laus cantici ipsi David, in die ante sabbatum, quando fundata est terra.

Louange pour servir de cantique à David, pour le jour de devant le sabbat, lorsque la terre fut affermie.

ARGUMENT

Le texte hébreu n'y lit point de titre ; et quelques anciens exemplaires des Septante en avertissaient. Théodoret lit : *Louange, ou cantique de David ; sans titre chez les Hébreux.* Eusèbe simplement (1) : *Louange, ou cantique de David.* Au lieu de *quando fundata est terra,* la plupart des anciens lisent, conformément aux Septante (2) : *Quando inhabitata est terra,* lorsque la terre fut habitée. Ce cantique se chantait peut-être la veille du sabbat, vers le coucher du soleil, pour inaugurer la fête.

Les pères et la plupart des Juifs croient qu'il regarde le temps du Messie. Les premiers l'expliquent comme étant déjà accompli dans la personne de Jésus-Christ et dans son règne ; mais les rabbins le regardent comme une prophétie de l'avenir. De Muis le rapporte à la cérémonie du transport de l'Arche de la maison d'Obédédom, dans la Cité de David (3), à cause de la ressemblance du premier verset de ce psaume, avec le dixième du psaume XCV.

Mais il vaut mieux l'expliquer avec Bède, et avec un ancien paraphraste grec, publié par Cordier (4), comme concernant le retour de la captivité de Babylone. Le psaume XCV, cité par de Muis, favorise cette hypothèse, puisqu'il porte en titre : *Psaume de David, quand on rétablit le temple, après la captivité.* Peut-être ce psaume et le suivant, sont-ils une continuation du psaume précédent. Le psalmiste a dit, à la fin du psaume XCI, que les justes annonceront les louanges du Seigneur ; voici le cantique qu'il leur met dans la bouche, et qu'il continue dans le psaume suivant. Selon ce système, c'est encore ici l'ouvrage des fils de Moïse.

1. Dominus regnavit, decorem indutus est : indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se.

Etenim firmavit orbem terræ, qui non commovebitur.

1. Le Seigneur a régné ; et il a été revêtu de gloire et de majesté ; le Seigneur a été revêtu de force ; et il s'est ceint ;

Car il a affermi le vaste corps de la terre ; en sorte qu'il ne sera point ébranlé.

PSALMUS XCIII. — 1. Dominus regnat, gloriam induit : induit Dominus fortitudinem, accinxit se : etiam firmavit orbem, ne se moveat.

COMMENTAIRE

℣. 1. DOMINUS REGNAVIT. Le psalmiste nous représente ici le Seigneur comme un monarque, qui prend ses ornements et ses armes les plus riches, pour faire une entreprise digne de sa valeur et de sa puissance. Cette entreprise, ce grand ouvrage, n'est autre que la délivrance de son peuple captif, la vengeance qu'il doit exercer contre les Babyloniens : c'est le rétablissement des peuples que les Chaldéens avaient transportés, ou inquiétés par leurs guerres injustes et violentes ; voilà ce que le psalmiste appelle ici *fonder la terre.* Dans un sens plus relevé, on l'explique du règne de Jésus-Christ et de sa résurrection.

FIRMAVIT ORBEM TERRÆ, QUI NON COMMOVEBITUR. On a fait voir ailleurs que les Hébreux croyaient la terre plate et inébranlable. Le Seigneur, dès le commencement, donna à la terre le poids, la forme, la consistance, l'immobilité, qu'elle a toujours conservée. Les rois d'Assyrie et de Chal-

---

(1) Αἶνος ᾠδῆς τῷ Δαυὶδ.

(2) Les Septante : Ὅτε κατῴκιστο ἡ γῆ. *Ita Psalt. Rom. Gall. S. Germ. Carnut.*

(3) II. *Reg.* VI. 12.

(4) *Vide et Ferrand. hic.*

2. Parata sedes tua ex tunc ; a sæcul tu es.

3. Elevaverunt flumina, Domine, elevaverunt flumina vocem suam.
Elevaverunt flumina fluctus suos,
4. A vocibus aquarum multarum.

Mirabiles elationes maris ; mirabilis in altis Dominus.

5. Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

2. Votre trône, *ô Dieu*, a été établi dès lors ; mais vous, vous êtes de toute éternité.

3. Les fleuves, Seigneur, se sont élevés ; les fleuves ont élevé leur voix ;
Les fleuves ont élevé leurs flots,
4. Par l'abondance des eaux qui retentissaient avec grand bruit.
Les soulèvements de la mer sont admirables ; mais le Seigneur qui est dans les cieux, est plus admirable.

5. Vos témoignages, Seigneur, sont très dignes de croyance ; la sainteté doit être l'ornement de votre maison dans toute la suite des siècles.

2. Stabilitum est solium tuum ex eo tempore : a seculo tu es.

3. Elevaverunt flumina, Domine, elevaverunt flumina sonum suum, elevaverunt flumina fluctus suos.
4. Magis quam sonitus aquarum multarum et fortium fluctuum maris, fortis est in excelso Dominus.

5. Testimonia tua fidelia sunt valde: domui tuæ decora est sanctitas, Domine, in longitudine dierum.

COMMENTAIRE

dée ont, en quelque sorte, ébranlé cette terre, que le Seigneur avait affermie ; ils l'ont troublée par leurs guerres et leurs usurpations. Mais le Seigneur lui rendra son ancienne tranquillité, par le règne de Cyrus.

℣. 2. PARATA SEDES TUA EX TUNC ; A SÆCULO TU ES. Le ciel est votre trône, et la terre est le marchepied. Vous avez créé l'un et l'autre, et vous êtes de toute éternité ; vous les avez créés *dès lors,* c'est-à-dire depuis le commencement des siècles, depuis très longtemps (1). Vous exercez dans tous les siècles une autorité absolue sur tous les peuples du monde. Vous êtes juge et arbitre de toutes les nations dès le commencement : *Parata sedes tua ex tunc.* On l'explique aussi de Jésus-Christ qui, après sa résurrection, est monté au ciel, et est assis sur le trône éternel (2) qu'il n'a jamais quitté, quant à la nature divine.

℣. 3. ELEVAVERUNT FLUMINA... Les fleuves et les mers ont en leur manière élevé la voix, pour publier vos louanges. Les hommes, en voyant ces vastes réservoirs, et ce flux, ce reflux qu'on y remarque, ont admiré vos merveilles et vos grandeurs. La plupart des pères (3) entendent, sous le nom de ces fleuves, qui élèvent leur voix, les apôtres, qui ont annoncé les vérités évangéliques par tout le monde, et qui ont fait retentir leur voix parmi les nations. D'autres l'expliquent des persécutions qui ont comme inondé l'église de Jésus-Christ.

ELEVAVERUNT... Tout ce que nous voyons dans la nature nous élève à Dieu et nous donne une haute idée de sa puissance et de sa grandeur. Mais rien n'est plus propre à nous humilier devant cette Majesté toute-puissante, que la vue des fleuves et des mers. Peut-être que, sous le nom d'*Elationes maris,* il entend le flux et le reflux de la mer, un des plus admirables phénomènes de la nature.

Les pères, sous l'idée de ces mers et de ces grands amas d'eaux, nous représentent les peuples convertis au christianisme (4). Quelques auteurs l'expliquent des Babyloniens, de la force de leur armée et de leur puissance ; mais le Seigneur est infiniment au-dessus d'eux. En sa présence, toutes les nations ne sont que comme une goutte d'eau, ou comme un grain de poussière (5).

℣. 5. TESTIMONIA TUA CREDIBILIA FACTA SUNT NIMIS. Si vous êtes tel que je viens de le dire, ô mon Dieu, roi du ciel et de la terre, tout-puissant, infiniment juste, souverain de toutes les nations, maître de la mer et des flots, qui osera contester la vérité de vos témoignages ? Qui osera douter de vos promesses, qui osera résister à votre pouvoir et violer vos lois saintes ? Les témoignages divins ne sont pas seulement intérieurs ; ils sont aussi fondés sur des faits historiques.

DOMUM TUAM DECET SANCTITUDO IN LONGITUDINEM DIERUM. Quelle doit être la pureté de vos ministres, ô mon Dieu ! et la sainteté de votre maison, puisque vous êtes si grand et si saint ? Nous supposons que c'est un lévite qui parle, et qui exprime les hauts sentiments de respect que lui inspirait, pour le temple, la vue de la grandeur de Dieu, qui y était servi et adoré.

---

(1) Voyez *Isai.* XVI. 13.
(2) *Ita patres in hunc loc. Vide Psal.* XLIV. 7. Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi : virga directionis, virga regni tui.
(3) *Euseb. Athan. Theodoret. Aug. Hieron.*
(4) *Apoc.* XVII. 15.
(5) *Isai.* XL. 15. Ecce gentes quasi stilla situlæ, . . . Ecce insulæ quasi pulvis exiguus.

PSAUME XCIII

Consolation d'un peuple affligé. Prédiction de la punition que Dieu exercera contre les méchants. Preuves de la Providence et de la sagesse de Dieu. Le Seigneur délivrera et protègera son peuple.

Psalmus ipsi David, quarta sabbati.

Psaume pour David, pour le quatrième jour après le sabbat.

ARGUMENT

Ce titre n'est pas dans l'hébreu (1); quelques auteurs croient qu'il a été ajouté par les Septante; Théodoret soutient qu'il n'est pas de ces anciens interprètes, mais d'un temps postérieur. On prétend que ce psaume se chantait dans le temple, le quatrième jour de la semaine. Saint Athanase le rapporte au quatrième mois, auquel la ville de Jérusalem fut prise par les Chaldéens (2); l'auteur du psaume ayant mis le quatrième jour, pour le quatrième mois, par une figure permise aux prophètes. Quelques commentateurs (3) veulent qu'il ait été écrit par David, pendant le temps qu'il était persécuté de Saül. Les rabbins l'expliquent de l'état d'oppression où les Juifs sont aujourd'hui réduits dans le monde. Saint Jérôme l'entend de Jésus-Christ; d'autres le traitent comme un psaume moral, concernant la Providence. Plusieurs anciens et bon nombre d'exégètes modernes (4) croient que c'est une prière du peuple captif à Babylone. Nous suivrons ce dernier système, en l'attribuant aux fils de Moïse, qui étaient en captivité. C'est une suite du psaume précédent.

1. Deus ultionum Dominus; Deus ultionum libere egit.

1. Le Seigneur est le Dieu des vengeances; et le Dieu des vengeances a agi avec liberté.

Psalmus XCIV. — 1. Deus ultionum, Domine, Deus ultionum appare.

COMMENTAIRE

℣. 1. Deus ultionum Dominus... libere egit. Le Seigneur est le Dieu des vengeances, comme il est le Dieu des miséricordes et des consolations; c'est lui qui venge l'injure de ses serviteurs, et qui, après les avoir affligés, les soulage, les relève et les console. *C'est à moi qu'appartient la vengeance*, dit-il par la bouche de Moïse (5). Et David (6): *C'est vous, Seigneur, qui me donnez la vengeance, et qui assujettissez mon peuple sous ma domination.* On peut traduire ici: *Le Dieu des vengeances agira avec liberté.* Il s'élèvera quelque jour hautement contre les Babyloniens, nos ennemis, et il exercera contre eux sa terrible vengeance.

Le Seigneur est le Dieu de la miséricorde à l'égard des pécheurs qui s'humilient, et le Dieu des vengeances à l'égard des pécheurs opiniâtres et endurcis. Il exerce toujours ses miséricordes dans cette vie, mais il diffère souvent ses vengeances jusque dans la vie future. S'il n'y avait sur cette terre que des bienfaits pour les justes et des châtiments pour les méchants, on pourrait douter de l'existence d'un autre état, soit pour les justes, soit pour les pécheurs. Il semblerait que les uns et les autres auraient reçu, avant leur mort, la récompense de leurs vertus, ou la punition de leurs crimes, et qu'il ne leur resterait plus rien à espérer, ni à craindre; mais l'ordre actuel de la Providence fait connaître que nous sommes tous au premier acte de nos destinées; que nous marchons dans une voie qui aboutit à un terme de bonheur ou de peines. Les justes malheureux ici-bas doivent compter sur un avenir qui les dédommagera de leurs disgrâces, et les méchants doivent compter que leurs iniquités ne seront pas sans punition. Un prophète dit aux justes: *Ne vous inquiétez pas, le Seigneur terminera tout, et vous ne serez pas malheureux deux fois* (7). S'ils n'éprou-

---

(1) *Theodoret legit:* Ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ, τετρώδι Σαββάτου, ἀνεπίγραφος παρ' Ἑβραίοις.

(2) *Athan. hic. Vide Jerem.* XXXIX. 2.

(3) *Jun. Jensen. Gand.*

(4) *Heracleot. Beda. Interp. græc. a Corderio. edit Muis. Ferrand.*

(5) *Deut.* XXXII. 35. - *Rom.* XII. 20.

(6) *Psal.* XVII. 48. — (7) *Nahum.* I. 9.

2. Exaltare, qui judicas terram; redde retributionem superbis.

2. Faites éclater votre grandeur, ô vous qui jugez la terre ; rendez aux superbes ce qu'ils méritent.

2. Eleva te, judex terræ, redde retributionem superbis.

COMMENTAIRE

vaient que des misères en cette vie, et s'ils étaient sujets dans l'autre ou à l'anéantissement, ou à une récompense qu'ils pussent perdre, le sort des justes serait pitoyable. Au contraire, les pécheurs, heureux sur la terre, n'auraient qu'à s'applaudir de leur conduite, soit qu'ils fussent anéantis à la mort, soit qu'après des châtiments passagers, ils dussent être heureux pendant l'éternité.

Comme la foi à une vie future est la base de toute la religion, il n'y a rien de plus beau, de plus sage, de plus digne de Dieu, de plus instructif pour les hommes que l'ordre de Providence dont nous sommes témoins. Si l'on dit qu'il y a des justes qui sont toujours heureux en ce monde, et des pécheurs qui sont toujours malheureux, nous ne ferons point de difficulté de nier cette proposition en la prenant dans toute son étendue. Nul vrai fidèle n'est exempt de peines en cette vie, et nul pécheur ne goûte au moins quelques satisfactions dans la route du péché où il s'engage. C'est même ce qui l'y entraîne, et ce qui l'y retient. Dieu le frappe quelquefois, et c'est dans des vues de miséricorde. S'il abuse de ces châtiments, c'est par endurcissement de cœur, ou même pour se dédommager, par une sorte de méchanceté raffinée, des fléaux que Dieu lui envoie. Le juste, au contraire, quel que soit son bonheur apparent, et selon les jugements du monde, est toujours en guerre avec lui-même pour dompter ses penchants, et *pour remplir,* comme le disait l'Apôtre, *ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ* (1).

℣. 2. EXALTARE, QUI JUDICAS TERRAM... O Dieu ! souverain juge des mortels, qui exercez votre empire absolu sur tout le monde (2), *élevez-vous,* paraissez sur votre tribunal ; levez-vous pour frapper les Chaldéens, ces fiers ennemis, qui ont commis tant de violences et d'injustices dans tous les pays.

Le prophète, dit saint Augustin, veut donner des leçons aux affligés, à ceux qui souffrent persécution en ce monde, et il commence par entrer dans leurs pensées, par reconnaître qu'ils n'ont point tort de sentir le poids de leurs maux. Il semble se joindre à eux pour demander justice de leurs persécuteurs. En cela, il fait ce que l'Apôtre disait longtemps après aux fidèles : savoir, qu'il est à propos de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, et de pleurer avec ceux qui pleurent. Mais ceci n'est qu'une manière de s'insinuer dans les esprits ; car l'esprit de Dieu qui animait également le prophète et l'Apôtre, mettait ensuite dans leur bouche les vrais principes d'une solide consolation. Ils savaient bien ramener ces hommes affligés aux ressources que fournit la religion contre le dépit et l'impatience. On verra dans la suite de ce psaume, comment le prophète use de ces moyens. Ici, en effet, il parle comme les malheureux qu'il veut instruire ; il invite le Seigneur à venger leur cause, qui est aussi la sienne. Il rappelle deux grandes vérités : la première, que le Seigneur est *juge de la terre ;* la seconde, qu'il doit y avoir un jugement très sévère contre les *orgueilleux.*

A mesure que les hommes quittent la terre, ils sont *jugés ;* cette pensée réformerait le monde, si le monde s'en occupait. De son oubli viennent une grande partie des erreurs, des crimes, des malheurs qui accablent les hommes. Il faut se placer hors du monde, pour apprécier la divine justice ; mais qu'elle est redoutable ! L'Apôtre lui-même tremblait en y pensant. *Je ne me reproche rien,* disait-il, *mais je ne suis pas justifié pour cela, car c'est le Seigneur qui me juge* (3). Le jugement de Dieu, bien médité, a peuplé les solitudes, et il serait bien important de savoir ce qu'un solitaire, tout pénétré de l'attente de ce jugement, pense de son état présent et futur ; ce qu'il connaît par la foi, de ce moment où il doit être présenté au souverain juge ; ce que la méditation de la science infinie de Dieu et des droits de cet Être suprême, lui apprend du profond étonnement où il doit se trouver dans cette circonstance si critique. O Dieu ! qu'il y aurait à profiter des leçons d'un tel maître ! Ce ne sont point, disait encore saint Augustin, nos péchés qui nous perdent, c'est l'orgueil de nos péchés. Les Juifs qui crucifièrent Jésus-Christ commirent tous le plus grand crime qu'il soit possible d'imaginer ; cependant plusieurs d'entre eux devinrent des chrétiens très agréables à Jésus-Christ, parce qu'à la prédication des apôtres, ils s'humilièrent. *Que ferons-nous,* dirent-ils à saint Pierre (4), et cet apôtre ne leur ordonna que d'être pénitents, et de recevoir le baptême. Voilà des hommes très coupables, déchargés de leur crime, parce qu'ils avaient

(1) *Coloss.* I. 24.
(2) *Genes.* XVIII. 25. Non est hoc tuum, qui judicas omnem terram, nequaquam facies judicium hoc.
(3) I. *Cor.* IV. 4. — (4) *Act.* II. 37. 38.

3. Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur?

4. Effabuntur et loquentur iniquitatem, loquentur omnes qui operantur injustitiam?

5. Populum tuum, Domine, humiliaverunt; et hereditatem tuam vexaverunt.

6. Viduam et advenam interfecerunt; et pupillos occiderunt.

7. Et dixerunt: Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.

3. Jusques à quand, Seigneur, les pécheurs; jusques à quand les pécheurs se glorifieront-ils?

4. Jusques à quand tous ceux qui commettent des injustices se répandront-ils en des discours insolents, et profèreront-ils des paroles impies?

5. Ils ont, Seigneur, humilié et affligé votre peuple; ils ont opprimé votre héritage;

6. Ils ont mis à mort la veuve et l'étranger; ils ont tué les orphelins;

7. Et ils ont dit: Le Seigneur ne le verra point, et le Dieu de Jacob n'en saura rien.

3. Usquequo impii, Domine, usquequo impii exultabunt:

4. Effutient, loquentur dura, extollent se omnes operarii iniquitatis?

5. Populum tuum, Domine, conterunt, et hæreditatem tuam affligunt:

6. Viduam et peregrinum interficiunt et pupillos occidunt:

7. Et dixerunt: Non videt Jah, neque intelligit Deus Jacob.

COMMENTAIRE

renoncé à leur orgueil, à cet endurcissement de cœur où tant d'autres de leurs compatriotes persévèrent avec opiniâtreté.

℣. 3. Usquequo peccatores, Domine, gloriabuntur? Jusqu'à quand les Babyloniens se glorifieront-ils de leur puissance, de la grandeur de leur empire, de leurs immenses richesses? *L'impatience de l'homme,* dit saint Jérôme (1), *ne souffre point que Dieu ait de la patience pour les pécheurs. Si nous péchons, nous prions Dieu de nous attendre avec patience; si les autres pèchent, nous brûlons d'impatience si Dieu ne se hâte pas de les punir.*

℣. 4. Effabuntur, et loquentur iniquitatem? Jusqu'à quand s'attribueront-ils le bonheur dont ils jouissent, et s'élèveront-ils contre vous, ô mon Dieu? Ou bien: Jusqu'à quand insulteront-ils votre peuple, et se répandront-ils en discours insolents et outrageux?

℣. 5. Populum tuum humiliaverunt. Nabucodonosor a accablé votre peuple, et en a fait mourir un grand nombre; il a réduit les autres en captivité; il a ruiné Jérusalem, renversé le temple, pillé, saccagé, réduit en solitude tout le pays.

℣. 6. Viduam et advenam... Ils ont tout mis à feu et à sang dans la Judée et dans les autres pays de leur conquête, sans aucune considération d'âge, de sexe, de condition. Il faut voir dans Jérémie et dans Ézéchiel, la manière pleine de cruauté dont Nabucodonosor faisait la guerre. Les Septante (2): *Ils ont mis à mort la veuve et l'orphelin, et ont tué l'étranger,* ou le *prosélyte.* On appelait *prosélytes,* ceux qui demeuraient parmi les Juifs, et qui adoraient le Seigneur. Les uns recevaient la circoncision, et observaient toute la loi; d'autres s'abstenaient simplement de l'idolâtrie. Si les Chaldéens avaient du mécontentement contre les Juifs, pourquoi envelopper les étrangers dans leur vengeance?

℣. 7. Non intelliget Deus Jacob. C'est ce que les Babyloniens disaient en eux-mêmes. Le Dieu de Jacob ne se mettra pas en peine du mal que nous faisons à son peuple. Ou bien: C'est un Dieu faible et impuissant, et qui ne connaît point les choses qui sont éloignées de lui. Il ne nous voit point, et ne punira pas. La suite est pour ce dernier sens. Comparez les psaumes XIII, 1, 2, LXXII, 6, 8, 11, 12, qui sont semblables à ceci, et qui regardent aussi les Babyloniens. *Le Dieu de Jacob,* est mis ici comme une sorte d'insulte: Le Dieu de ce peuple malheureux, vaincu, captif.

Il est assez surprenant que les hommes qui croient ce que la religion enseigne de Dieu, vivent mal; mais il le serait infiniment plus que ceux qui ne croiraient rien, se déterminassent à bien vivre, à éviter non certains crimes que les lois punissent, mais à réprimer toutes les passions qui pressent sans cesse le cœur humain de les satisfaire; et ce qui serait infiniment prodigieux, c'est qu'un peuple entier d'hommes incrédules fût irréprochable du côté des mœurs et de la conduite. La religion n'est pas toujours un frein, mais elle l'est quelquefois, et elle peut toujours l'être; cette seule vérité lui donne une supériorité évidente sur l'irréligion, qui laisse aux hommes toutes leurs passions, et ne leur donne aucun moyen pour les réprimer. Le prophète parle ici de gens qui ôtent à Dieu toute connaissance de ce qui se passe parmi les hommes: Aussi se déchaînent-ils en toute manière contre la vertu et contre ceux qui la pratiquent. Ce doit être la marche ordinaire du cœur humain. Les exceptions prouveraient seulement, que l'orgueil ou des intérêts particuliers engageraient quelques incrédules, à ne pas se mêler dans la foule des hommes violents et persécuteurs de la vertu. Si le prophète disait: Il y a un peuple qui tient que l'Être suprême n'a ni vue ni intelli-

(1) *Hieron. hic.* Impatientia humana non vult Deum habere patientiam. Miseri nos, qui volumus nobis Deum esse patientem et inimicis impatientem.

(2) Χήραν καὶ ὀρφανὸν ἀπέκτειναν, καὶ προσήλυτον ἐφόνευσαν. *Theodot.* Προσήλυτον ἐκάκωσαν.

8. Intelligite, insipientes in populo; et stulti, aliquando sapite.

9. Qui plantavit aurem non audiet? aut qui finxit oculum non considerat?

10. Qui corripit gentes non arguet, qui docet hominem scientiam?

11. Dominus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt.

12. Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum;

8. O vous, insensés parmi le peuple, entrez dans l'intelligence de la vérité; vous qui êtes fous, commencez à devenir sages.

9. Celui qui a posé l'oreille, n'entendra-t-il point? Ou celui qui a formé l'œil, ne verra-t-il point?

10. Celui qui châtie les nations, ne reprendra-t-il point? lui qui enseigne la science à l'homme.

11. Le Seigneur connaît les pensées des hommes; et combien elles sont vaines.

12. Heureux est l'homme que vous avez vous-même instruit, Seigneur; et à qui vous avez enseigné votre loi;

8. Intelligite, stupidi in populo: et fatui, quando intelligetis?

9. An qui plantavit aurem, non audiet? an qui finxit oculum, non videbit?

10. An qui corripit gentes, non arguet? an qui docet hominem scientiam, *non cognoscet?*

11. Dominus cognoscit cogitationes hominum quod sint vanitas.

12. Beatus vir quem erudieris, Jah, et legem tuam docueris:

COMMENTAIRE

gence; et ce peuple est néanmoins plein de compassion pour les malheureux; il est l'appui de la veuve et de l'orphelin; il est un modèle de probité, de tempérance, de désintéressement. Voilà ce qui nous apprendrait un fait dont il n'y a jamais eu d'exemple dans le monde. Ne croyons pas qu'un tel récit puisse jamais se trouver sous la plume d'un sage, beaucoup moins sous celle d'un prophète. Apprenons de celui-ci quels ont été, de son temps, les fruits de l'irréligion, et soyons sûrs qu'ils se renouvelleront partout où elle fera des progrès.

℣. 8. INTELLIGITE, INSIPIENTIES IN POPULO..... Stupides Babyloniens, peuple grossier et barbare, nation insensée et impie, écoutez ce que je vais vous dire: Celui qui a donné à l'homme l'oreille, les yeux, l'intelligence; celui qui est le juste juge des créatures, n'entendra-t-il pas, ne verra-t-il pas, ne saura-t-il pas, ne jugera-t-il pas? S'il est sourd, s'il est aveugle, s'il est ignorant, s'il ne se met point en peine de châtier les crimes des hommes, d'où viennent donc aux hommes la lumière, la sagesse, l'intelligence? C'est un raisonnement sans réplique contre les Babyloniens. Voyez Eusèbe et saint Jérôme sur cet endroit (1): *Dieu est tout œil,* dit ce dernier, *parce qu'il voit tout; il est toute main, parce qu'il sait tout; il est tout pied, parce qu'il se trouve partout. Le psalmiste ne dit point: Celui qui a planté l'oreille, n'aura-t-il point d'oreille? et celui qui forme l'œil, n'aura-t-il point d'yeux? Mais celui qui a fait l'œil et l'oreille, ne verra-t-il pas et n'entendra-t-il pas? C'est pour prévenir l'erreur de ceux qui attribuent des membres à Dieu.*

℣. 10. QUI CORRIPIT GENTES... Celui qui corrige les nations, ne vous châtiera-t-il pas? Et celui qui donne la science à l'homme, ne saura-t-il pas ce que vous faites contre la justice?

℣. 11. DOMINUS SCIT COGITATIONES. *Abandonnons,* disait saint Augustin (2), *nos pensées, puisqu'elles sont vaines, et prenons les pensées de Dieu, puisqu'elles sont la sagesse même.* Dieu nous a donné la faculté de penser, comme l'observe le prophète dans le verset précédent; mais nous en abusons, et cet abus est aussi ancien que le monde. Il a commencé par Adam notre chef; il s'est perpétué de race en race et il ne se terminera qu'à la fin générale. Il serait trop long de détailler les vanités de nos pensées, et il n'y a même que Dieu qui les connaisse dans toute leur étendue. Quelques hommes sont parvenus à en diminuer le nombre en eux-mêmes et dans les autres. Ils n'y ont réussi que par *la science de Dieu* (3), comme le Saint-Esprit le leur avait appris lui-même; et c'est ce qu'entend aussi saint Augustin, quand il nous invite *à prendre les pensées de Dieu.* Cette *science,* ces *pensées* de Dieu, nous ont été révélées par Jésus-Christ, mais cet Homme-Dieu a pris une route contraire à celle que s'étaient frayée les hommes; ils se piquaient d'une sagesse qui était le comble de la vanité, et il leur a enseigné la sainte folie de la croix. Son disciple Paul nous l'a recommandée de sa part, et tous les saints nous l'ont transmise par leurs leçons et par leurs exemples. Si nous ne substituons cette science à nos pensées, nous n'avons rien à espérer de Jésus-Christ, et nous nous perdrons avec ces téméraires que le prophète appelait des *hommes privés d'intelligence et de bon sens.*

℣. 12. BEATUS HOMO, QUEM TU ERUDIERIS, DOMINE; (13) UT MITIGES EI A DIEBUS MALIS. Le psalmiste oppose l'erreur, l'aveuglement, la corruption des Babyloniens, qui étaient sans connaissance du Seigneur, au bonheur des Israélites, qui étaient instruits de Dieu même, par le ministère de ses prêtres et de ses prophètes. Il com-

(1) *Vide Euseb. et Hieron. hic. et Aug. ep. ad Fortunat.* CXLVIII. *Olim.* CXI.

(2) *In psalm.* XCIII.

(3) *Sap.* XIII. 1.

13. Ut mitiges ei a diebus malis, donec fodiatur peccatori fovea.

14. Quia non repellet Dominus plebem suam, et hereditatem suam non derelinquet.

15. Quoadusque justitia convertatur in judicium, et qui juxta illam omnes qui recto sunt corde.

16. Quis consurget mihi adversus malignantes? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?

17. Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea.

18. Si dicebam : Motus est pes meus, misericordia tua, Domine, adjuvabat me.

13. Afin que vous adoucissiez ses maux durant les jours mauvais, jusqu'à ce que l'on ait creusé une fosse au pécheur ;

14. Car le Seigneur ne rejettera point son peuple, et n'abandonnera point son héritage,

15. Jusqu'à ce que la justice divine fasse éclater son jugement, et que tous ceux qui ont le cœur droit paraissent devant elle avec confiance.

16. Qui est-ce qui s'élèvera pour me secourir contre les méchants, ou qui se tiendra ferme auprès de moi contre ceux qui commettent l'iniquité?

17. Si le Seigneur ne m'eût assisté, il s'en serait peu fallu que mon âme ne fût tombée dans l'enfer.

18. Si je disais : Mon pied a été ébranlé, votre miséricorde, Seigneur, me soutenait aussitôt.

13. Ut quietem præstes ei a diebus malis, donec fodiatur impio fovea.

14. Quia non derelinquet Dominus populum suum, et hæreditatem suam non derelinquet :

15. Nam *tandem* usque ad justitiam revertetur judicium, et post illam omnes recti corde.

16. Quis consurget pro me contra malignantes? quis stabit pro me contra operarios iniquos?

17. Nisi Dominus auxilio fuisset mihi, brevi habitasset *in* silentio anima mea.

18. Si dicebam : Motus est pes meus : misericordia tua, Domine, sustentavit me.

COMMENTAIRE

pare encore le danger et le malheur des Babyloniens, qui devaient être traités de Dieu avec la dernière rigueur, dans les jours mauvais, *in diebus malis,* avec le bonheur des vrais Israélites qui, dans le temps même de la colère, sont traités avec clémence et avec douceur : *Ut mitiges ei a diebus malis.*

℣. 14. Quia non repellet Dominus plebem suam. Quand il dit que le Seigneur ne rejettera pas son peuple, jusqu'à ce qu'il ait fait éclater sa justice contre les méchants, ce n'est pas à dire qu'il doive l'abandonner après cela ; mais seulement qu'il ne le rejettera ni avant, ni beaucoup moins après ; il le protègera pendant le règne de l'impie, il le mettra à couvert de ses violences et de sa malice ; et, après avoir exterminé le méchant, il fera goûter au juste une parfaite tranquillité.

℣. 16. Quis consurget mihi adversus malignantes. Qui s'élèvera pour moi, en ma faveur (1), pour réprimer les méchants ? Quand est-ce que vous nous enverrez quelque puissant défenseur, ô mon Dieu, pour nous tirer de cette dure captivité?

℣. 17. Nisi quia Dominus adjuvit me : paulo minus habitasset in inferno anima mea. Ceci semble insinuer que l'auteur du psaume était déjà hors de la captivité, ou qu'il avait l'assurance d'en être bientôt délivré. Si Dieu ne nous eût secourus, c'était fait de nous, nous étions réduits au tombeau.

Le silence dont parle l'hébreu, est mis pour la mort dans plusieurs passages de l'Écriture. Par exemple (2) : *Les méchants se tairont dans l'obscurité.* Et le psalmiste (3) : *Ce ne sont pas les morts qui vous loueront, ni ceux qui descendront dans le silence* (Hébr.).

Saint Augustin (4) remerciait Dieu de lui avoir pardonné les péchés qu'il avait commis, et de l'avoir préservé du péché qu'il n'avait pas commis. *J'attribue à votre grâce,* disait-il en confessant sa misère aux pieds du Seigneur, de *n'avoir pas commis tout le mal que je pouvais faire.* Il n'y a point de saint dans le ciel qui ne puisse dire comme le prophète : *Si le Seigneur ne m'avait protégé, je serais bientôt devenu la proie de l'enfer.* C'est que la faiblesse de l'homme, sans l'appui de Dieu, est extrême ; c'est que la corruption de l'homme, sans le remède de la grâce de Dieu, est un mal incurable. Que trouvons-nous hors de Dieu ? les autres hommes et nous-mêmes. Si nous nous reposons sur les hommes, nous tombons avec eux ; si nous nous appuyons sur nous-mêmes, nous accélérons nous-mêmes notre chute. D'ailleurs, disait encore avec tant de sagesse saint Augustin : *Si vous mettez votre espoir dans les hommes, vous vous humiliez d'une manière indigne ; si vous le placez en vous-même, vous vous élevez témérairement ; l'un et l'autre est également pernicieux. Celui qui s'abaisse en esclave, rampera toujours, et celui qui s'élève en téméraire, fera une chute déplorable* (5).

℣. 18. Si dicebam : Motus est pes meus. Je n'avais pas plutôt crié : « Seigneur, je tombe, les pieds me manquent » ; que je ressentais les effets de votre miséricorde.

Il faut bien remarquer, avec saint Augustin, ces mots, *quand j'ai dit,* ou *si je disais ;* car il y a

(1) *Sym.* Τὶς ἀναστήσεται ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς κακούργους.
(2) I. *Reg.* II. 9. — (3) *Psalm.* CXIII. 17.
(4) *Conf. l.* XI. *c.* 7.
(5) *Serm.* XIII. *de psal.* II.

19. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.

20. Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis laborem in præcepto?

21. Captabunt in animam justi, et sanguinem innocentem condemnabunt.

19. Vos consolations ont rempli de joie mon âme, à proportion du grand nombre de douleurs qui ont pénétré mon cœur.

20. Le tribunal de l'injustice peut-il avoir quelque union avec vous, qui nous faites des commandements si pénibles ?

21. Les méchants tendront des pièges à l'âme du juste, et condamneront le sang innocent.

19. In multitudine cogitationum mearum in intimo meo, consolationes tuæ lætificarunt animam meam.

20. Numquid sociabitur tibi thronus perversitatum, creans iniquitatem in præcepto ?

21. Congregant exercitum contra animam justi, et sanguinem innocentem condemnant.

COMMENTAIRE

une infinité d'hommes dont *les pieds chancellent* dans la voie du salut ; mais ils ne le disent pas, ils ne confessent pas leur faiblesse, ils ne reconnaissent pas le danger qui les menace. Dieu connaît nos maux ; mais, dit le saint docteur, *il veut que nous en fassions l'aveu ; il aime cet aveu, il aime l'humilité qui accompagne cet aveu. Nous sommes ébranlés, c'est le propre de l'homme ; Dieu nous appuie, c'est le caractère de Dieu. Saint Pierre marche sur les eaux ; la frayeur le saisit, il implore le secours de Jésus-Christ et Jésus-Christ lui tend la main* (1). Notre force dépend donc de Dieu seul ; mais Dieu exige de nous la persuasion de notre faiblesse. Une humble prière est la route qui conduit à sa miséricorde.

℣. 19. Secundum multitudinem dolorum. Saint Paul exprime la même pensée en ces termes (2) : *Béni soit le Seigneur, qui nous console dans toutes nos afflictions, afin que nous puissions aussi nous-mêmes consoler ceux qui sont dans la douleur ; car de même que nos souffrances pour Jésus-Christ sont en grand nombre, ainsi la consolation qu'il nous donne, est abondante.* Et ailleurs (3) : *Le Seigneur ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces, mais il proportionnera la tentation, en sorte que vous puissiez la supporter.*

℣. 20. Numquid adhæret tibi... Peut-on vous accuser d'injustice, lorsque vous nous faites des commandements si rigoureux ? D'où vient, Seigneur, cette austérité de votre loi ? D'où vient que vous nous conduisez par des voies si rudes, et que vous nous vendez, pour ainsi dire, toutes choses, au prix des travaux et des difficultés ? Telle est notre condition ; nous ne pouvons arriver au ciel que par les travaux : *Nemo dormiens coronatur,* dit saint Jérôme (4), *omnia præcepta Domini laborem habent ; sine labore non possumus possidere regna cœlorum.* En tout cela, la conduite du Seigneur est pleine de justice ; soit qu'il nous châtie, ou qu'il nous console, qu'il nous abaisse ou qu'il nous élève, nous devons louer sa justice, adorer sa miséricorde et lui dire (5) : *Tout ce que vous nous avez fait, Seigneur, vous l'avez fait dans une souveraine équité.*

Quelques auteurs (6) par : *Fingis laborem,* entendent une rigueur feinte ; vos commandements, Seigneur, n'ont rien de dur, rien de trop rigoureux, ils n'ont que l'apparence de sévérité ; votre joug est doux, et votre charge est légère, pour ceux qui la portent volontiers ; ils n'y trouvent que de la douceur et de la consolation. C'est un artifice du démon, de nous représenter votre loi comme impraticable, et votre joug comme un joug accablant ; il n'est rien moins que cela.

℣. 21. Captabunt. Ces mêmes méchants qui sont assis sur *le trône d'iniquité,* dont il a parlé au verset précédent, sont pour ainsi dire à la chasse pour prendre l'âme du juste, ils ne cherchent que les moyens de le perdre et de répandre son sang. Voilà quelle est l'occupation et l'attention des Babyloniens ; ils ne tendent qu'à perdre, qu'à faire mourir vos serviteurs. Les Septante (7) : *Ils sont à la chasse de l'âme du juste, etc.*

S'il n'y avait point de persécuteurs de la justice, quel usage feraient les justes de la protection de Dieu ? Mais quelle serait cette protection, sans les biens de la vie future ? On voit ici des hommes violents qui conspirent contre la vertu, et qui condamnent l'innocent. Il faut, s'il y a une protection divine, ou que Dieu délivre ce juste des mains de ses ennemis, ou qu'il l'abandonne à leur fureur, pour le dédommager dans un autre état de ce qu'il a souffert injustement en cette vie. Il est prouvé, par l'expérience de tous les siècles, que Dieu n'a pas toujours soustrait les hommes de bien à la tyrannie des méchants. L'histoire de Jésus-Christ et celle des martyrs le démontrent. C'est donc dans une autre vie que le Dieu protecteur se manifestera, qu'il rendra justice à la vertu en la couronnant. Dès cette vie, toute laborieuse qu'elle est, il console ; mais cette récompense

(1) *In psalm.* XCIII.
(2) II. *Cor.* I. 3. — (3) I. *Cor.* X. 13.
(4) *Hieron. hic. Vide et Chrysost. et Theod. et Euseb.*
(5) *Dan.* III. 31.
(6) *Vide Athan. hic. et Bern. pluribus in locis.*
(7) Θηρεύσουσι τὴν ψυχὴν δικαίου.

22. Et factus est mihi Dominus in refugium, et Deus meus in adjutorium spei meæ.

23. Et reddet illis iniquitatem ipsorum, et in malitia eorum disperdet eos ; disperdet illos Dominus Deus noster.

22. Mais le Seigneur est devenu mon refuge, et mon Dieu a été l'appui de mon espérance.

23. Et il fera retomber sur eux leur iniquité ; et il les fera périr par leur propre malice ; le Seigneur notre Dieu les fera périr.

22. At Dominus factus mihi pro arce, et Deus meus in petram fiduciæ meæ :

23. Et reddet eis iniquitatem eorum, et malo ipsorum succidet eos, succidet eos, *inquam,* Dominus Deus noster.

COMMENTAIRE

n'est pas parfaite : elle laisse des tribulations, elle est secrète, elle ne manifeste pas aux yeux de l'univers les trésors de la bonté divine. La protection de Dieu doit porter les caractères d'infinité qu'ont ses autres attributs. C'est auprès de son trône que coulent les torrents de consolation, dont les saints ne reçoivent sur la terre qu'une sorte d'avant-goût. Saint Paul s'écriait que *son âme goûtait une joie excessive dans ses tribulations* (1) ; et il lui restait à attendre le moment où il goûterait sans tribulation, non seulement cette même joie, mais une autre qu'il n'est point donné à l'entendement humain de concevoir ni d'expliquer, avant que d'être revêtu de la lumière qui n'est suivie d'aucune alternative d'obscurité.

℣. 22. Adjutorium spei meæ. Saint Augustin est admirable sur ce verset : « Dieu est devenu votre asile dans la tribulation ; vous n'auriez jamais cherché cet asile, si vous n'aviez pas senti le danger ; et vous vous êtes trouvé dans le danger afin de recourir à cet asile ; voilà comment Dieu nous envoie des souffrances pour nous instruire ; il permet que les méchants nous persécutent, et ces persécutions nous font rechercher un asile en lui ; tant que nous jouissons des prospérités mondaines, nous ne pensons pas même à cet asile. Car, qui se ressouvient de Dieu, en goûtant les satisfactions de la vie présente ? Il faut que les espérances du siècle s'évanouissent, pour que les espérances de Dieu se raniment. Il faut donc éprouver des disgrâces pour dire comme le prophète : *Dieu est devenu mon asile, Dieu est devenu l'appui de mon espérance.*

» Ce n'est encore que de l'*espérance,* tant que nous sommes sur la terre. Nous espérons, nous ne jouissons pas. Mais ne nous lassons point d'espérer : nous avons un garant qui ne nous trompe point ; déjà il nous console, il tempère les maux que nous éprouvons : car il est écrit *que Dieu est fidèle, qu'il ne souffrira pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, mais que, jusque dans la tentation, il nous fournira des moyens pour pouvoir la soutenir* (2). Il nous jette dans la fournaise de la tribulation, pour nous donner de la consistance, non pour nous détruire. C'est ainsi que le potier en use à l'égard des vases d'argile qu'il prépare : il les met au feu, non pour les briser, mais pour les former. »

℣. 23. Disperdet illos Dominus. Il perdra ces juges d'iniquité, les Babyloniens, qui oppriment le peuple du Seigneur. On vit bientôt l'accomplissement de cette prédiction, Cyrus renversa la monarchie des Chaldéens, une des plus violentes que l'on connaisse.

Dieu tient compte aux élus, non de leurs travaux, de leurs tribulations, mais de leurs vertus, surtout de la plus excellente de toutes, qui est la charité, et il la perfectionne, il la rend immuable, puis il la couronne d'une gloire immortelle. Au contraire, il regarde dans les pécheurs, non leurs plaisirs, leurs richesses, leurs dignités, mais l'iniquité qui les a accompagnés jusqu'au tombeau. Elle leur est désormais inhérente, et c'est ce qui les rend des objets d'horreur aux yeux de Dieu ; c'est ce qui consomme leur réprobation pour toute l'éternité.

Qu'est-ce que cet état où l'homme n'est qu'*iniquité* aux yeux de Dieu ? Une *destruction,* non de la substance même des pécheurs, ce serait un avantage pour eux, mais un exil éternel de la présence divine et de tous les biens, une incapacité absolue de se tourner vers Dieu, et d'en être écouté favorablement, une privation totale, et de ce qui leur a été enlevé en cessant de vivre, et de ce qu'ils pouvaient espérer dans l'éternité. Il ne reste au réprouvé que le néant du péché et le désespoir de l'avoir commis ; que la conscience du mal qu'il a fait, et de l'impossibilité d'en faire pénitence. Cette destruction est le comble de tous les maux ; *il vaudrait mieux pour lui,* disait Jésus-Christ en parlant du traître apôtre, *qu'il ne fût jamais né* (3).

(1) II. *Cor.* VII. 4. — (2) I. *Cor.* X. 13. (3) *Matth.* XXVI. 24.

PSAUME XCIV

Invitation à louer le Seigneur, et à se réjouir en sa présence ; on exhorte le peuple à ne pas endurcir son cœur, mais à retourner sincèrement à Dieu.

Laus cantici ipsi David.

Louange pour servir de cantique à David.

ARGUMENT

Le texte hébreu ne lit ici aucun titre. Eusèbe n'en a point lu non plus. Quelques exemplaires des Septante portent simplement comme la Vulgate : *Louange ou cantique de David.* D'autres ajoutent (1): *Sans inscription parmi les Hébreux.* Les Juifs soutiennent qu'il fut composé par Moïse sur la fin de sa vie, après la mort de ceux qui avaient murmuré contre le Seigneur, et dans la quarantième année du voyage du désert. Le verset 10 du psaume, où l'auteur parle de cette quarantième année, est le fondement de cette opinion. D'autres rabbins (2) le rapportent au temps du règne du Messie. L'apôtre saint Paul, dans l'épître aux Hébreux (3), le cite sous le nom de David, et en explique quelques versets d'une manière mystique et relevée. Mais comme l'attribution qu'il en fait à David n'est qu'incidente dans sa proposition, et qu'il cite simplement le psautier en général, en suivant l'opinion commune, sous le nom de David, à qui l'on attribue la plupart des psaumes, cela n'empêche pas que les commentateurs chrétiens ne recherchent encore quel est le véritable auteur de ce psaume, et à quelle occasion il a été composé.

Les uns (4) le rapportent à la cérémonie du transport de l'Arche, de la maison d'Obédédom dans le tabernacle que David avait dressé à Sion. Saint Basile et Théodoret veulent que David, en esprit de prophétie, prévoyant ce qui devait arriver sous le règne du pieux roi Josias, ait composé ce psaume pour inviter les peuples à retourner au culte et au service du Seigneur. Quelques autres pères (5) le prennent comme une exhortation aux Juifs incrédules, de recevoir Jésus-Christ et de se rendre à sa prédication, d'adhérer à l'Évangile, et de ne point imiter l'endurcissement de leurs pères. D'autres (6) le rapportent au temps de la délivrance de Babylone ; ce qui revient au système que nous avons proposé sur les psaumes LXXXIX et XCI, que ceux qui suivent le quatre-vingt-neuvième, et qui n'ont point de titre dans l'hébreu, sont l'ouvrage des lévites, enfants de Moïse, ou de quelqu'un d'eux en particulier qui vivait durant la captivité. Nous expliquerons celui-ci en suivant cette dernière hypothèse.

L'Église chante tous les jours le psaume *Venite exultemus,* au commencement des matines ; mais elle le chante suivant l'ancien psautier romain, différent de la Vulgate. Les psautiers et bréviaires manuscrits et même les imprimés, avant le concile de Trente, n'ont point d'autre *Venite exultemus,* que celui de la Vulgate ; quelques-uns mêmes, imprimés depuis ce concile, l'ont conservé. Mais généralement parlant, tous les bréviaires lisent aujourd'hui ce psaume, pour l'invitatoire, suivant l'ancien psautier romain : parce que le concile de Trente ayant renvoyé au pape la commission de réformer le bréviaire et le missel, et cette réforme ayant été achevée par Pie V, l'invitatoire romain, qui était regardé comme une espèce d'hymne, a été conservé dans tous les bréviaires, quoique le même psaume se trouve aussi, selon la Vulgate, dans d'autres heures de l'office ; par exemple, à la fin du premier nocturne de la férie sixième, dans quelques anciens bréviaires bénédictins, et, dans le bréviaire romain, à l'office de l'Épiphanie.

---

(1) *Edit. Complut. et Theodoret.* Ἄινος ᾠδῆς τῷ Δαυιδ, ἀνεπίγραφος παρ' Ἑβραίοις.

(2) *Kim'hi et alii quidam, apud Mais.*

(3) *Hebr.* IV. 3. 4. 5. 6. 7. — (4) *Mais. Ferrand.*

(5) *Euseb. Athan. Hieron.*

(6) *Teodor. Heracleot. et Interpr. græc. apud Corder.*

1. Venite, exultemus Domino ; jubilemus Deo salutari nostro ;

2. Præoccupemus faciem ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei :

3. Quoniam Deus magnus Dominus, et rex magnus super omnes deos ;

4. Quia in manu ejus sunt omnes fines terræ, et altitudines montium ipsius sunt ;

5. Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud, et siccam manus ejus formaverunt.

1. Venez, réjouissons-nous dans le Seigneur ; chantons en l'honneur de Dieu notre Sauveur.

2. Hâtons-nous de nous présenter devant lui pour célébrer ses louanges ; et chantons sur les instruments des cantiques à sa gloire ;

3. Parce que le Seigneur est le grand Dieu, et le grand Roi élevé au-dessus de tous les dieux ;

4. Parce que la terre, dans toute son étendue, est en sa main, et que les hautes montagnes lui appartiennent ;

5. Parce que la mer est à lui, qu'elle est l'ouvrage de ses mains, et que ses mains ont formé la terre sèche.

Psalmus XCV. — 1. Venite, exultemus Domino, jubilemus rupi salutis nostræ :

2. Præoccupemus faciem ejus cum laude, in canticis jubilemus ei :

3. Quoniam Deus magnus Dominus, et rex magnus super omnes deos :

4. In cujus manu sunt ima terræ, et fortitudines montium ejus sunt :

5. Cujus est mare, et ipse fecit illud, et siccam manus ejus formaverunt.

COMMENTAIRE

℣. 1. Venite, exultemus Domino. L'auteur du psaume invite les Israélites délivrés de captivité, à rendre grâces au Seigneur, leur souverain libérateur, rocher d'Israël.

℣. 2. Præoccupemus faciem ejus in confessione. Ne nous laissons point prévenir : soyons les premiers qui se présentent devant lui, comme ces courtisans assidus et vigilants, qui préviennent les autres, et qui gagnent par-là les faveurs et les bonnes grâces du roi : comme Aman, qui se trouva seul et avant le jour à la cour d'Assuérus (1). Il semble que c'est principalement ce verset qui a déterminé l'Église à dire tous les jours ce psaume, en tête des vigiles de la nuit. Les pères (2) l'expliquent dans le sens moral, de la confession et de la pénitence, par lesquelles nous devons prévenir la justice et la colère de Dieu, et nous préparer à chanter dignement ses louanges; car il ne sied pas aux méchants de louer Dieu (3) : *Non est speciosa laus in ore peccatoris.*

℣. 3. Rex magnus super omnes deos. Sur tous les anges et les plus grands potentats : sur les rois, les princes, les juges, et tous ceux à qui l'usage donne, par abus, le nom de Dieu : par-dessus les astres, et les fausses divinités païennes. L'édition de Complute grecque et latine, et Théodoret, lisent : *Rex magnus super omnem terram.* Mais l'hébreu, les versions orientales, les meilleures éditions des Septante, les pères grecs, les anciens psautiers latins : *Super omnes deos.* Après ces paroles, on lit dans les psautiers romains, dans saint Augustin, dans Cassiodore, dans les psautiers manuscrits de Saint-Germain et de Chartres, et dans quelques exemplaires des Septante : *Quoniam non repellet Dominus plebem suam;* ce qui ne se voit ni dans les meilleures éditions des Septante, ni dans saint Jérôme.

℣. 4. In manu ejus sunt omnes fines terræ. Il en est le maître, il en dispose avec un pouvoir absolu. Ou bien : Toute la terre, à son égard, n'est que comme une petite motte, qu'un homme tient dans sa main, et dont il se joue. Les plus hautes montagnes sont à lui ; elles n'ont rien de caché, rien d'inaccessible pour lui. *Toutes les nations,* dit Isaïe (4), *sont devant Dieu comme une goutte d'eau, qui coule d'un seau, et comme le moindre poids, qui fait pencher une balance ; les îles ne sont que comme un grain de poussière. Le Liban, avec tous ses bois, n'est pas capable d'être brûlé en sa présence, et tous les animaux ne sont pas dignes de lui être offerts en holocauste.*

℣. 5. Ipsius est mare. Dieu est le Créateur de la mer et de la terre ; il en est le maître. Saint Augustin et les anciens psautiers lisent comme le bréviaire : *Et aridam fundaverunt.*

Le prophète veut engager les hommes à rendre au Dieu suprême le culte qui lui est dû. Il l'a d'abord représenté comme supérieur à toute puissance, comme régnant avec empire sur tous les êtres, comme tenant en sa main la terre et tout ce qu'elle renferme. Tout ceci n'était encore, pour ainsi dire, que le domaine de Dieu ; il montre présentement que tout lui appartient à titre de production, en sorte que rien n'existerait sans lui. Il parle de la mer, parce que les hommes en tirent de grands avantages ; il parle de la terre, parce que c'est elle qui nourrit le genre humain. Ainsi, la reconnaissance nous impose encore l'obligation d'honorer l'auteur de ces bienfaits.

Dieu dit, par la bouche d'Isaïe, qu'*il a créé les cieux, formé la terre ;* qu'*il est l'auteur de cette demeure des hommes,* qu'*il ne l'a pas fondée en vain..... Il faut que tout genou se courbe devant moi,* dit-il, *et que toute langue jure par mon nom* (5).

(1) *Esth.* VI. 4.
(2) *Athan. Hieron. Theodoret.*
(3) *Eccli.* XV. 9.
(4) *Isai.* L. 15. — (5) *Isai.* XLV. 18. 24.

6. Venite, adoremus, et procidamus, et ploremus ante Dominum qui fecit nos ;

7. Quia ipse est Dominus Deus noster, et nos populus pascuæ ejus, et oves manus ejus.

8. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra

9. Sicut in irritatione, secundum diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt me, et viderunt opera mea.

6. Venez, adorons-le, prosternons-nous, et pleurons devant le Seigneur qui nous a créés ;

7. Parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, et que nous sommes son peuple qu'il nourrit dans ses pâturages, et les brebis de sa main.

8. Si vous entendez aujourd'hui sa voix, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs ;

9. Comme il arriva au temps du murmure qui excita ma colère, et au jour de la tentation dans le désert, où vos pères me tentèrent, où ils m'éprouvèrent, et où ils furent témoins de mes œuvres.

6. Venite, posternamur, et incurvemus nos, genu flectamus coram Domino factore nostro.

7. Quia ipse est Deus noster, et nos populus pascuæ ejus, et pecus manus ejus :

8. Hodie si vocem ejus audieritis, ne obduretis cor vestrum

Sicut in Meriba, sicut in die Massa in deserto.

9. In quo tentaverunt me patres vestri, probaverunt me, etiam viderunt opus meum.

COMMENTAIRE

La vue des splendeurs de la création atteste la grandeur de Dieu, et, néanmoins, ne semble-t-il pas que ces merveilles de la nature sont, par rapport à la plupart des hommes, comme un spectacle sans conséquence et des leçons sans utilité ? La première instruction qu'on nous donne, est que Dieu nous a créés pour le connaître et pour le servir. Dans la pratique, c'est la dernière qui se présente à notre esprit, et nous sortons de ce monde sans avoir presque pensé à celui qui nous y avait placés pour lui rendre hommage.

℣. 6. Ploremus. L'hébreu: *Fléchissons les genoux en la présence du Seigneur.* Les larmes ne paraissent pas de saison, dans un cantique de joie et d'actions de grâces, si ce n'est des larmes de dévotion et de tendresse.

Cette raison, *Dieu nous a faits,* comprend en abrégé toute la religion. Elle est le fondement de la foi, l'appui de la confiance, l'aiguillon de l'amour. Tout ouvrage est cher à celui qui l'a fait ; mais *quel ouvrage,* ajoute saint Augustin, *que celui qui est formé à l'image et à la ressemblance de son auteur?* Il faut donc, selon l'invitation du prophète, nous approcher de Celui *qui nous a faits,* lui rendre tous nos hommages, nous prosterner en sa présence, pleurer nos offenses et demander grâce au pied de son trône. Il n'est aucun de nous qui n'ait déshonoré sa divine image; nous ne pouvons la réparer de nous-mêmes ; nous avons besoin qu'il rétablisse des traits trop souvent et trop longtemps effacés ; qu'il *crée* en nous, comme il l'a promis, un cœur nouveau, qu'il nous rende conformes au grand modèle qu'il nous a donné en la personne de son Fils.

℣. 7. Oves manus ejus. *Les brebis qu'il conduit lui-même; les brebis de ses mains.* Le psautier romain : *Nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus.* Ce qui est pris du psaume xcix, 3. Le syriaque lit de même ; mais l'hébreu est conforme à la Vulgate : Nous sommes le peuple du Seigneur, il est notre pasteur, nous sommes ses brebis, son troupeau.

℣. 8. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. L'homme est toujours l'auteur et la cause de son propre endurcissement, dit Théodoret (1); Dieu ne l'abandonne jamais, qu'il ne l'ait abandonné le premier. Les Juifs ont endurci leur cœur dans le désert ; ils ont murmuré contre le Seigneur, ils se sont révoltés contre ses ordres. Le Seigneur les a châtiés, mais il ne les a jamais entièrement abandonnés, dit saint Augustin (2) ; il a permis leur endurcissement, en les livrant à eux-mêmes, mais il ne l'a pas causé. Le psalmiste exhorte ici les Juifs, qui étaient depuis peu retournés de Babylone, à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères, de peur d'encourir, comme eux, l'indignation du Seigneur.

℣. 9. Sicut in irritatione, secundum diem tentationis in deserto. On donna le nom de *Méribâh* et de *Massâh,* ou *contestation* et *tentation,* au campement de Raphidim, où les Hébreux murmurèrent contre Moïse, parce qu'ils manquaient d'eaux (3). D'autres auteurs veulent que l'auteur du psaume fasse allusion aux eaux de contradiction à Cadès, où Moïse et Aaron manquèrent de foi (4). Le jour de la tentation ou de *Massâh,* est celui du campement de Raphidim, dont on a parlé. D'autres enfin veulent que le psalmiste fasse ici allusion au murmure des Israélites, qui arriva après le retour de ceux qui avaient été députés pour considérer la terre de Canaan (5).

Probaverunt me. Il m'ont éprouvé, comme

(1) *Theodoret. hic.*

(2) *Vide Aug. hic. et in psal.* lxxvii. *n.* 30. Hanc iniquissimam et malignissimam obstinationem Deus cum facere dicitur, non instigando et inspirando, sed deserendo facit : ut illi (mali angeli) operentur in filiis diffidentiæ quod Deus debite, justeque permittit.

(3) *Exod.* xvii. 7.

(4) *Num.* xx. 13. — (5) *Num.* xiv. 2. *et sequ.*

10. Quadraginta annis offensus fui generationi illi ; et dixi : Semper hi errant corde.

11. Et isti non cognoverunt vias meas ; ut juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam.

10. Je fus durant quarante ans en colère contre cette race ; et je disais : Le cœur de ce peuple est toujours dans l'égarement ;

11. Ils n'ont point connu mes voies. C'est pourquoi je jurai dans ma colère qu'ils n'entreraient point dans le lieu mon repos.

10. Quadraginta annis litigavi cum generatione hac, et dixi : Populus errantes corde sunt ipsi, et ipsi non cognoverunt vias meas.

11. Propterea juravi in furore meo : Si introibunt in requiemm eam.

COMMENTAIRE

on éprouve le métal, ou comme on met à l'épreuve tout autre chose, dont on veut s'assurer ; ils ont voulu savoir si j'étais aussi puissant qu'on le leur disait ; ils ont voulu voir des prodiges et ils en ont vu ; j'ai eu pour eux cette condescendance : j'ai bien voulu me rabaisser jusqu'à la faiblesse de leur foi, quoiqu'elle fût injurieuse à ma puissance.

℣. 10. QUADRAGINTA ANNIS OFFENSUS FUI GENERATIONI ILLI. Pendant les quarante ans de leur voyage, ils n'ont fait que m'irriter; toujours dans le murmure et dans la désobéissance; peuple indocile, rebelle, endurci, ingrat. Le grec des Septante (1), signifie proprement : J'ai été indigné, j'ai vomi, j'ai détesté, j'ai méprisé, j'ai eu horreur (2): ils m'ont été à charge pendant quarante ans.

℣. 11. JURAVI IN IRA MEA, SI INTROIBUNT IN REQUIEM MEAM. Ce peuple ingrat n'a pas connu mes voies, il n'est point entré dans mes desseins, il n'a pas suivi mes lois, il n'a point fait attention à mes prodiges, il n'a pas reconnu mes bienfaits ; c'est pourquoi j'ai juré dans ma colère, de ne pas le faire entrer dans mon repos, dans mon héritage ; dans ma demeure, dans le pays que j'avais promis à ses pères (3) et où je devais lui donner la paix, le repos et une demeure fixe et assurée. Ce repos, cette terre promise, était la figure de l'immortalité, comme les pères le remarquent après saint Paul (4), et les Juifs, dans le désert, représentaient les chrétiens durant cette vie. Comme les Hébreux, par leurs murmures et par leur infidélité, se sont fermé l'entrée de la terre promise, ainsi les chrétiens, qui violent l'alliance qu'ils ont faite avec Dieu, ceux qui sont infidèles aux vérités qu'ils ont apprises, se mettent en danger, à moins qu'ils ne retournent à Dieu par la pénitence, d'être éternellement exclus de la terre des vivants et de la bienheureuse immortalité. Dieu jura de ne point laisser entrer les Hébreux murmurateurs dans la terre Promise (5), après leur révolte arrivée à l'occasion du rapport de ceux qui avaient été envoyés pour considérer ce pays ; ainsi en fera-t-il des chrétiens infidèles.

---

(1) Τεσσεραχόντα ἔτη προσώχθισα τῇ γενεᾷ ἐκείνῃ.

(2) *Genes.* XXVII. 40. - Comparez *Deut.* VII. 26. - *Hebr.* III. 17. *et Num.* XXI. 5 ; XXII. 3. - *Levit.* XVIII. 25 ; XX. 22 ; XXVI. 15. 43. 44. et les autres passages, où les Septante ont employé le verbe προσοχθίζω. *Aquil. et Sym.* Δυσηρέστήθην.

(3) *Theodoret. Euseb. Athan. alii plerique.*

(4) *Hebr.* III. 7. 11. 12. *et seq.* — (5) *Num.* XIV. 28. *et sequ.*

PSAUME XCV

Actions de grâces pour les bienfaits de Dieu. Invitation aux peuples gentils, de venir adorer cette souveraine majesté et de se soumettre à son empire.

1. Canticum ipsi David, quando domus ædificabatur post captivitatem.

1. Cantique pour David, lorsqu'on bâtissait le temple, après la captivité.

ARGUMENT

Bellarmin pense que ce titre a été mis par Esdras ou par les Septante ; mais Théodoret, Apollinaire, Lyran, soutiennent qu'il n'est point de ces anciens interprètes, mais de quelqu'un plus moderne, qui avait principalement en vue l'édifice spirituel de l'église de Jésus-Christ, et la vocation des gentils à la foi. C'est dans ce dernier sens que les pères l'ont expliqué (1).

Il est indubitable que ce psaume fait partie du cantique qui fut composé par David, à l'occasion du transport de l'Arche, de la maison d'Obédédom dans le tabernacle de Sion. On le trouve presque dans les mêmes termes aux Paralipomènes (2), où il se rattache à un plus grand cantique, qui commence par : *Confitemini Domino et invocate nomen ejus, etc.* et qui se lit encore au psaume CIV, 1... 16, mais avec des différences qu'on remarquera sur cet endroit (3). Nous croyons qu'on le sépara du psaume CIV, ou du cantique des Paralipomènes, après le retour de la captivité, et qu'on s'en servit pour célébrer la dédicace du second temple. On ne pouvait faire un choix qui convînt mieux à cette circonstance, puisqu'il exprime admirablement les sentiments de reconnaissance des Juifs délivrés de Babylone (4). Les rabbins modernes (5) l'appliquent à la réunion future des Juifs dispersés, qui doivent se rassembler dans la Judée, à la venue du Messie qu'ils attendent.

Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra.

Chantez au Seigneur un cantique nouveau : chantez au Seigneur, habitants de toute la terre.

PSALMUS XCVI.—1. Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra.

COMMENTAIRE

℣. 1. CANTATE DOMINO... Dans les Paralipomènes (6), on ne lit que ceci, pour les versets 1 et 2 : *Chantez au Seigneur,* habitants de *toute la terre, annoncez de jour en jour le salut qu'il a procuré* à son peuple ; ou, le salut, la délivrance qu'il vous a procurée. Chantez au Seigneur un cantique nouveau, pour des grâces si nouvelles et si extraordinaires. *Omnis terra,* toute la Judée, tout le peuple du pays, ou même tous les peuples du monde. Voyez les versets 7 et 8.

Les cantiques de l'ancien peuple de Dieu ne se chantaient point hors de la terre Promise. Quand les Babyloniens invitaient leurs captifs à leur chanter les cantiques de Sion, ceux-ci répondaient : *Comment pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère ?* Il s'ensuit donc que, si le psalmiste exhorte toutes les nations à chanter les louanges du Seigneur, il entend que ces cantiques ne seront plus bornés au culte de la Synagogue, que ce seront par conséquent des cantiques appropriés à une nouvelle alliance ; c'est l'amour, dit saint Augustin, qui chante le *cantique nouveau.* Quand la langue demeurerait dans le silence, le cœur chante ce cantique, et Dieu l'entend, parce que c'est Dieu qui fait le cœur nouveau. Le vieil homme ne peut chanter le cantique du Seigneur, parce que le vieil homme est dominé par la cupidité, et que la cupidité est l'ennemie de la charité.

Le *cantique nouveau* qu'entendit l'apôtre saint Jean, était conçu en ces termes : *Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort ; et de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de*

---

(1) *Vide Euseb. Athan. Theodoret. August. Hieron.*
(2) 1. *Par.* XVI. 23.
(3) On n'y trouve plus le psaume *Cantate,* qui devrait être après le ℣. 15. Comparez 1. *Par.* XVI. 22. 23.
(4) *Ita Judæi apud Hieron. hic. Theodoretus, Beda, Ferrand.*
(5) *Rabb. Salom. Kim'hi, Kabuenaki.*
(6) 1. *Par.* XVI. 22.

2. Cantate Domino, et benedicite nomini ejus, annuntiate de die in diem salutare ejus.

3. Annuntiate inter gentes gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus.

4. Quoniam magnus Dominus, et laudabilis nimis; terribilis est super omnes deos;

5. Quoniam omnes dii gentium dæmonia; Dominus autem cælos fecit.

6. Confessio et pulchritudo in conspectu ejus; sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus.

2. Chantez au Seigneur, et bénissez son nom : annoncez dans toute la suite des jours le salut qu'il nous a accordé.

3. Annoncez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles au milieu de tous les peuples ;

4. Parce que le Seigneur est grand et infiniment louable ; il est redoutable plus que tous les dieux ;

5. Car tous les dieux des nations sont des démons ; mais le Seigneur est le créateur des cieux.

6. La gloire et la beauté sont en sa présence, la sainteté et la magnificence règnent dans son sanctuaire.

2. Cantate Domino, benedicite nomini ejus, annuntiate de die in diem salutem ejus.

3. Narrate in gentibus gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus :

4. Quoniam magnus Dominus, et laudabilis valde : terribilis est super omnes deos.

5. Quoniam omnes dii populorum idola : Dominus autem cælos fecit.

6. Gloria et decor coram eo : fortitudo et gloria in sanctuario ejus.

COMMENTAIRE

toute nation, vous nous avez rachetés par votre sang, pour être à Dieu; et vous nous avez faits le royaume et les prêtres de notre Dieu, et que nous règnerons sur la terre (1). Nous voyons ici ce qu'il en a coûté à notre chef pour mériter d'ouvrir le grand livre de nos destinées. Il a été mis à mort, il nous a acquis au prix de son sang. Croirons-nous qu'il nous reconnaîtra pour son peuple, pour les compagnons de sa gloire, sans partager ses souffrances ? Il nous a rachetés *pour être à Dieu;* croirons-nous qu'il nous sera permis de nous livrer au service du monde ? Tous ceux qui chantent le *cantique nouveau,* ont des palmes à la main en signe des victoires qu'ils ont remportées sur leurs passions ; croirons-nous participer à leur gloire, sans combattre nos penchants ? Soyons des hommes nouveaux, des hommes revêtus de Jésus-Christ, qui est le nouvel Adam, et nous chanterons un jour le *cantique nouveau.*

℣. 2. ANNUNTIATE DE DIE IN DIEM SALUTARE EJUS. Ne cessez jamais de publier la liberté qu'il vous a donnée. Annoncez de jour en jour, d'un jour à l'autre, continuellement, ses insignes bienfaits.

Comment tous les enfants de l'Église peuvent-ils annoncer les merveilles du salut aux peuples de la terre ? Il semble qu'il n'y a que les apôtres et les ouvriers évangéliques qui puissent remplir cette fonction. Mais quiconque connaît bien la constitution de l'Église, voit sans peine que tout est en commun dans cette sainte société, que les œuvres les plus secrètes contribuent à la propagation de l'Évangile et à la sanctification de tous les peuples ; que les prières du solitaire appuient la prédication du ministre de la parole ; que Dieu accorde souvent plus aux larmes d'une vierge chrétienne renfermée dans sa cellule, qu'aux efforts du zèle le plus actif. Tout le monde peut annoncer Jésus-Christ par la bonne odeur des vertus. L'édifice de l'Église, dit saint Augustin, se construit par l'unité de l'esprit, il s'affermit par les liens de la charité, il s'élève sur les fondements de l'humilité. *Annoncez la gloire du Seigneur,* dit le prophète, non la vôtre. Il faut annoncer Jésus-Christ et ses merveilles de *jour en jour,* parce que la couronne n'est donnée qu'à la persévérance. Les saints qui chanteront dans le ciel le cantique nouveau, ont commencé à le chanter sur la terre, et ils ne se sont point relâchés dans ce saint exercice. Ils ont profité de cet *aujourd'hui* passager dont parle l'Apôtre, pour mériter la gloire de l'*aujourd'hui* permanent qui est la bienheureuse éternité.

℣. 5. OMNES DII GENTIUM DÆMONIA. Ou suivant l'hébreu : Car tous les dieux des nations ne sont que des *dieux de rien,* des divinités fausses (2), sans réalité (3) ; *mais le Seigneur est maître des cieux.* L'hébreu *Elîlîm,* que les Septante traduisent par *dæmonia,* peut se prendre comme un diminutif d'*El :* de petits dieux de rien, *Deastri;* ou plutôt, des choses vaines, des riens (4) ; *mais notre Dieu a fait le ciel.* Ce que les païens pouvaient dire de plus plausible en faveur de leurs divinités, c'est qu'ils adoraient les cieux, les astres, le soleil, la lune, dont personne ne peut contester, ni la beauté, ni l'existence, ni les effets. Mais le psalmiste renverse tout cela, en disant que ces corps si brillants, ne sont que les productions du Dieu d'Israël : *Dominus autem cœlos fecit.*

℣. 6. CONFESSIO ET PULCHRITUDO... Les divinités païennes n'ont d'éclat, de gloire, de beauté, de force, de puissance, qu'autant qu'il plaît aux peuples qui les adorent, autant que les peuples eux-mêmes en peuvent avoir. Les idoles ne don-

(1) *Apoc.* v. 9. 10.
(2) *Aquil.* Θεοὶ ἐπίπλαστοι.
(3) *Sym.* Ἀνύπαρκτοι. *Hieron. hic.* Sculptilia, *in Paralip.* Idola. Les Septante : Δαιμόνια.
(4) Voyez *Zach.* xi. 17. הוי רעי האליל Pastor *Elil.* Pasteur de rien. *Job.* xiii. 4. רפאים אליל כלכם Vous êtes des médecins sans vertu. - *Isai.* xxxi. 7. איש אלילי כספו ואלילי זהבו Chacun la vanité, le néant de son or et de son argent.

7. Afferte Domino, patriæ gentium; afferte Domino gloriam et honorem;

8. Afferte Domino gloriam nomini ejus.

Tollite hostias, et introite in atria ejus;

9. Adorate Dominum in atrio sancto ejus.

Commoveatur a facie ejus universa terra;

7. Rendez au Seigneur, familles des nations, rendez au Seigneur l'honneur et la gloire;

8. Rendez au Seigneur la gloire qui est due à son nom.

Prenez des victimes, et entrez dans sa maison;

9. Adorez le Seigneur à l'entrée de son tabernacle.

Que toute la terre tremble devant sa face;

7. Afferte Domino, familiæ populorum, afferte Domino gloriam et fortitudinem.

8. Afferte Domino gloriam nominis ejus, afferte munera, et introite atria ejus.

9. Incurvate vos Domino in decore sanctitatis, pavete a facie ejus universa terra.

COMMENTAIRE

nent rien à leurs adorateurs, parce qu'elles n'ont rien elles-mêmes. Mais le Dieu de Jacob, le souverain créateur, est le maître de tout; il ne reçoit rien de personne, et n'a besoin d'aucune créature. Dans l'endroit parallèle des Paralipomènes, on lit (1) : *La gloire et l'honneur sont en sa présence, la force et la joie se trouvent dans le lieu de sa demeure;* c'est-à-dire dans son temple.

Il semble que le prophète représente ici le Seigneur comme un roi, dans tout l'appareil de sa grandeur. La gloire et la beauté annoncent sa présence, et le palais qu'il habite est rempli de majesté et d'éclat. Ces images ne nous donnent encore qu'une légère idée de cet Être si supérieur à nos pensées. Il est infini en gloire, en beauté, en majesté, en puissance, en sagesse, en sainteté. Ses ouvrages, quoiqu'admirables en eux-mêmes, ne sont que des traits légers de ce qu'il peut opérer dans le temps; ils ne nous découvrent point les trésors de force et d'intelligence qui sont en lui; ils ne nous apprennent point ce que Dieu opère en lui-même et dans son éternité.

Il n'y a qu'un moyen de connaître Dieu, comme il désire que nous le connaissions; c'est d'étudier Jésus-Christ qui est la splendeur du Père. Il s'est abaissé jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à Dieu. La gloire et la beauté l'environnent, puisqu'il est le Verbe de Dieu; mais il a caché cet éclat, afin de ne pas éblouir nos yeux, ni troubler notre esprit. La sainteté et la magnificence étaient dans son sanctuaire, c'est-à-dire, dans sa sainte humanité; mais il avait pris nos faiblesses pour nous attirer à lui, pour nous communiquer les dons de la grâce dont il était la source. *Si vous me connaissiez,* disait-il à ses apôtres, *vous connaîtriez aussi mon Père.* Tout le malheur des hommes vient de ne pas connaître Jésus-Christ. Ils étudient tout, excepté Jésus-Christ, et il arrive qu'ils ne savent rien parce qu'ils n'ont pas la science de Jésus-Christ.

℣. 7. Afferte Domino patriæ gentium. Venez reconnaître sa gloire, sa grandeur, sa force, sa majesté, ô familles des nations étrangères! venez louer le Seigneur dans son temple. Rien ne peut être plus expressif que ce passage, pour la vocation des gentils. *Patriæ gentium* (2), c'est-à-dire, *familiæ gentium.*

℣. 8. Tollite hostias, et introite in atria ejus. Le psalmiste parle aux nations étrangères. Il n'était pas permis aux gentils d'entrer dans les parvis du temple, à moins qu'ils ne se convertissent; ainsi il prédit ici leur conversion. Les prophètes sont pleins de ces prédictions, qui semblent de prime abord regarder le temps qui suivit le retour de la captivité de Babylone, mais qui n'eurent leur accomplissement réel et total qu'après la venue de Jésus-Christ. L'hébreu : *Élevez les offrandes* de froment, de pain, de liqueurs, les prémices, en hébreu, *Min'hâh; et venez dans ses parvis.* C'était la coutume d'élever en haut ces sortes d'offrandes et de les offrir par un mouvement d'agitation; de là vient que quelquefois on les nomme *theroûmâh,* élévation, ou *thenoûphâh,* agitation.

℣. 9. Adorate Dominum in atrio sancto ejus. Dans son temple si saint et si magnifique.

Commoveatur a facie ejus universa terra. Que tous les peuples du monde le révèrent et le craignent. L'hébreu : *Que toute la terre soit comme saisie des douleurs de l'enfantement en sa présence.* Qu'elle tremble, qu'elle soit saisie de frayeur, qu'elle jette des cris en sa présence. *Seigneur,* dit Isaïe (3), *nous avons été comme une femme, qui, dans le temps de son accouchement, jette des cris dans ses douleurs; la frayeur de votre nom nous a saisis, et nous avons comme enfanté l'esprit de salut.*

---

(1) I. *Par.* XVI. 27. - Les Septante ont lu הודר en l'un et en l'autre endroit; ils traduisent ici Ἐξομολόγησις, *confessio;* et aux Paralipomènes, Αἶνος, *laus.*

(2) Les Septante : Αἱ πατριαὶ τῶν ἐθνῶν.

(3) *Isai.* XXVI. 17. 18. *in græco et Theodoret. hic.*

10. Dicite in gentibus, quia Dominus regnavit.
Etenim correxit orbem terræ, qui non commovebitur ; judicabit populos in æquitate.

10. Dites parmi les nations, que le Seigneur a établi son règne ;
Car il a affermi le globe de la terre qui ne sera plus ébranlé ; il jugera les peuples selon l'équité.

10. Dicite in gentibus : Dominus regnat, etiam firmabitur orbis, ne commoveatur ; judicabit populos in rectitudine.

COMMENTAIRE

℣. 10. DICITE IN GENTIBUS, QUIA DOMINUS REGNAVIT. Publiez partout que le règne du Seigneur est enfin arrivé ; il a enfin éclairé les peuples étrangers de la lumière de la foi, il leur a communiqué la connaissance de son nom et de ses lois, il les a tirés des ténèbres et de l'égarement. Cette prophétie n'eut son parfait accomplissement, que depuis la venue de Jésus-Christ et la prédication de l'Évangile. Avant ce temps, le Seigneur se manifestait petit à petit, par le moyen des diverses transmigrations de son peuple et par la traduction de ses divines Écritures ; mais son règne ne fut véritablement établi, que par la prédication de l'Évangile dans toute la terre. Le passage parallèle des Paralipomènes, est un peu différent. *Adorez le Seigneur dans la beauté de son sanctuaire, que toute la terre soit saisie de frayeur devant lui ; car il a fondé la terre, elle demeure immobile ; que les cieux se réjouissent et que la terre saute de joie, et qu'on dise dans les nations : Le Seigneur a régné.*

Mais il y a dans les anciens pères et dans quelques anciens psautiers, une variante bien plus grande et bien plus importante. Saint Justin martyr (1), Tertullien (2), Lactance (3), Arnobe (4), saint Augustin (5), Cassiodore (6), le pape saint Léon (7), l'auteur de l'opuscule *Des montagnes de Sina et de Sion,* sous le nom de saint Cyprien, Théodulphe, ou Fortunat, auteur de l'hymne de la Passion (8), que nous chantons encore aujourd'hui, les psautiers romains, le gothique, celui de Saint-Germain et de Chartres, et l'Église, dans la commémoration de la Croix au temps pascal, lisent : *Quia Dominus regnavit a ligno :* Le Seigneur a régné par le bois. Saint Justin martyr accuse hautement les Juifs d'avoir retranché ces paroles, *a ligno,* des exemplaires qui étaient entre leurs mains.

Agellius conjecture que les anciens textes hébreux, au moins dans quelques livres, au lieu de אף *aph,* que nous lisons aujourd'hui après *Mâlâq,* il a régné, lisaient עץ *'ets,* du bois ; ce qui aurait donné lieu aux Septante de traduire par : *Le Seigneur a régné par le bois.* Leçon qui a subsisté pendant quelques siècles, jusqu'à ce que les hébraïsants, s'étant aperçus que cette variante ne s'accordait pas avec l'original, la retranchèrent et conservèrent *etenim,* du verset suivant, qui répond à *aph.* Conjectures assez faibles et assez mal appuyées. Génébrard veut que les Septante aient ajouté ces paroles, *par le bois,* dans un esprit de prophétie, prévoyant la mort, la passion et le règne de Jésus-Christ ; et que quelques exégètes, ou les Juifs mêmes, s'apercevant que ces termes n'étaient point dans l'hébreu, les retranchèrent des Septante ou de la Vulgate, ne faisant pas attention que souvent ces anciens interprètes traduisent d'une manière assez libre, et plutôt en paraphrastes qu'en simples traducteurs, au point de faire quelquefois des additions assez considérables dans leurs textes.

Mais si cette leçon était autrefois généralement dans tous les exemplaires des Septante et dans les premières traductions latines, qui furent faites à l'usage des chrétiens, comment ont-ils si facilement abandonné un texte qui leur était si favorable ? Si ce sont les Juifs qui ont fait ce retranchement, pourquoi les chrétiens ont-ils eu pour eux la condescendance d'admettre leur correction dans leurs exemplaires ? Enfin si quelque savant a pu ôter de son livre ces paroles, *a ligno,* comment a-t-il pu faire le même changement dans tous les autres exemplaires du monde ? Car ces paroles ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans les anciennes versions grecques faites sur l'hébreu ; ni dans la Vulgate, l'arabe et l'éthiopien, traduits sur les Septante ; ni dans la version latine de saint Jérôme, faite sur l'hébreu. Personne n'a accusé positivement les Juifs d'avoir ôté ces termes de leurs exemplaires hébreux : on ne les trouve, ni ici, ni dans le passage parallèle des Paralipomènes. Depuis saint Justin, on ne les a pas vus dans les Septante. N'est-il donc pas bien plus probable, comme le veut Lefèvre d'Étaples, et après lui Justiniani,

(1) *Justin. Martyr. Dialogo cum Tryphone p.* 298. 299. Loquens de Judæis : Λέξεις βραχείας ἀφείλοντο ταύτας, ἀπὸ τοῦ ξύλου, εἰρημένου γὰρ τοῦ λόγου, εἴπατε ἐν τοῖς ἔθνεσι, ὁ Κύριος ἐβασίλευσε ἀπο τοῦ ξυλου, ἀφῆκαν, εἴπατε ἐν τοῖς ἔθνεσι, *etc.*
(2) *Tertull. advers. Judæos. c.* 11. *et* 13.
(3) *Lactant. apud Genebr.*
(4) *Arnob. seu quis alius sub ejus nomine, in hunc Psalm.*
(5) *Aug. in hunc loc.*—(6) *Cassiodor. in hunc Psalm.*
(7) *Leo Papa serm.* IV. *de Passione Domini.*
(8) *In hymno Passionis :*
David fideli carmine,
Dicendo nationibus :
Regnavit a ligno Deus.

11. Lætentur cæli, et exultet terra; commoveatur mare et plenitudo ejus;

12. Gaudebunt campi, et omnia quæ in eis sunt.

Tunc exultabunt omnia ligna silvarum

13. A facie Domini, quia venit, quoniam venit judicare terram.

Judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua.

11. Que les cieux se réjouissent, et que la terre tressaille de joie ; que la mer, avec ce qui la remplit, soit émue d'allégresse.

12. Les campagnes ressentiront cette joie, aussi bien que tout ce qu'elles contiennent,

Et alors tous les arbres des forêts tressailliront de joie,

13. Par la présence du Seigneur, parce qu'il vient, parce qu'il vient juger la terre.

Il jugera toute la terre dans l'équité, et les peuples selon sa vérité.

11. Lætentur cæli, et exultet terra : tonet mare, et plenitudo ejus.

12. Exultet ager, et omne quod est in eo, et tunc exultabunt omnes arbores sylvæ,

13. Coram Domino, quia venit, quoniam venit judicare terram : judicabit orbem in justitia, et populos in veritate sua.

COMMENTAIRE

de Muis et quelqu'autres, que ces paroles, *a ligno,* ayant été mises par quelqu'un sur la marge de son psautier, à l'endroit de *regnabit,* furent ensuite inconsidérément fourrées dans le texte : d'où enfin elles ont été enlevées, parce qu'on a reconnu qu'elles n'étaient, ni dans les sources hébraïques, ni dans les versions anciennes et authentiques des Grecs. Il y a beaucoup d'apparence que les Hexaples d'Origène servirent à réformer cette manière de lire, en montrant qu'elle n'était fondée ni dans le texte hébreu, ni dans aucune ancienne version ; et en effet, on ne trouve que saint Justin martyr, parmi les Grecs, qui l'ait suivie ; tous les autres pères qui ont vécu depuis Origène, et qui sont en très grand nombre, ne font pas même mention de cette leçon. Si elle subsista plus longtemps parmi les Latins, c'est que les Hexaples y furent moins connues, et qu'on était moins en état de reconnaître, par l'inspection des originaux, l'erreur de cette glose insérée dans le texte.

Etenim correxit orbem terræ, qui non commovebitur. Les Hébreux croyaient la terre inébranlable.

La terre où Dieu a rétabli l'ordre et qu'il a rendue inébranlable, est l'église de Jésus-Christ. Avant lui, il n'y avait, parmi les hommes, que de la confusion et de l'inconstance.

Les plus sages parvenaient, après bien des recherches et des réflexions, à douter de tout. Ils érigeaient le doute en système, et ils formaient des écoles où l'on n'apprenait qu'à marcher dans les ténèbres : car qu'est-ce que le doute ? sinon le voile qui cache à l'esprit la connaissance du vrai ; et, sans cette connaissance, à quelles chutes ne se trouve-t-on pas exposé ? Jésus-Christ, lumière éternelle, a éclairé le chaos des pensées humaines, et il a laissé, dans la société de ses disciples, le flambeau de la vérité, afin que, jusqu'à la consommation des siècles, nous ne fussions plus agités par la séduction du mensonge. Il s'élève encore dans l'Église des orages, mais elle demeure ferme comme un rocher qui brave les flots de la mer. Quiconque ne s'établit pas sur ce rocher fera naufrage. Quiconque ne demeurera pas dans le sein de cette mère si attentive à nourrir ses enfants, périra de faim. *Mais où est cette Église ?* Saint Ambroise nous l'apprend en très peu de mots : *Où est Pierre, là est l'Église ; et où est l'Église, là est la vie éternelle* (1).

Judicabit populos in æquitate. Les anciens psautiers ajoutent (2): *Et les nations dans sa colère.* Voyez le verset 13, on peut l'entendre de la justice que le Seigneur exerça contre les ennemis de David, et, longtemps après, contre les Babyloniens. Voyez psaume xcvi, 8.

Dieu jugera les peuples selon la justice. Cet oracle est général. Ne nous étonnons point de l'état où s'est trouvé et où se trouve encore le genre humain, où tant de peuples ont ignoré et ignorent encore la voie qui mène à la vie, où tant d'hommes, au milieu même de l'Église, ferment les yeux à la lumière ; Dieu jugera tout, selon les règles de la plus exacte justice. Il ne décidera du sort des hommes que d'après le témoignage de leur propre conscience. Nous ne connaissons pas en détail les divers moyens qu'il a pris pour les conduire au bonheur, mais nous savons que nul n'y sera admis ou n'en sera exclu, que selon le mérite de ses œuvres.

℣. 11. Commoveatur mare, et plenitudo ejus. Que la mer s'élève, qu'elle fasse retentir le fracas de ses flots, et qu'elle témoigne sa joie, en présence du Seigneur.

℣. 12. Exultabunt omnia ligna silvarum. L'auteur du psaume donne la vie et le sentiment à toutes les créatures, pour relever la beauté de sa poésie et pour l'animer davantage.

℣. 13. Judicabit orbem terræ in æquitate,

(1) *Ambr. in psalm.* xl.

(2) *Cassiodor. Psalt. Rom. S. Germ. Carnut.* Et gentes in ira sua.

Juger, se met ici pour *régner*. Le psalmiste invite tous les peuples à venir reconnaître le souverain empire du Seigneur ; il excite toutes les créatures à donner des marques de joie à sa venue ; il leur promet qu'elles trouveront dans le Seigneur un juste juge, un roi équitable. S'il voulait parler d'un juge redoutable, qui vînt pour punir et pour exercer sa vengeance, il n'exhorterait point les créatures à la joie et aux louanges, mais à la crainte et à la prière. On peut l'entendre des jugements qu'il devait exercer, ou qu'il avait déjà exercés contre les Babyloniens, ou contre les ennemis de David. Voyez le psaume suivant, verset 8.

PSAUME XCVI

Règne du Seigneur. Son trône appuyé sur la justice. Redoutable aux méchants, il délivre les siens. Bonheur des justes.

1. Huic David, quando terra ejus restituta est.

1. A David, quand sa terre fut rétablie.

ARGUMENT

L'hébreu ne lit point de titre, et plusieurs anciens exemplaires grecs (1) nous en avertissent. Ceux qui s'attachent à la Vulgate, croient que ce psaume fut composé par David, lorsqu'après la mort de Saül (2), il se vit maître paisible dans son pays, et en possession du royaume que le Seigneur lui avait promis. D'autres (3) le rapportent au temps qui suivit la mort d'Absalom. Quelques auteurs (4) l'expliquent comme une suite du psaume précédent. D'autres (5) croient qu'il renferme les actions de grâces des Juifs délivrés de la captivité de Babylone, et la description de la vengeance que le Seigneur a exercée contre les Babyloniens. Ce dernier système nous paraît plausible, et nous le suivrons dans le commentaire, sans toutefois abandonner l'interprétation des pères, qui l'expliquent du premier et du second avènement de Jésus-Christ, de son règne dans l'Église, et de la vocation des gentils. Saint Paul lui-même (6) nous détermine à ce sens, dans l'épître aux Hébreux, où il cite les paroles de ce psaume : *Que tous les anges l'adorent,* en parlant du Verbe de Dieu fait homme.

Dominus regnavit : exultet terra ; lætentur insulæ multæ.

Le Seigneur a établi son règne ; que la terre tressaille de joie ; que toutes les îles s'en réjouissent.

PSALMUS XCVII. — 1. Dominus regnat, exultet terra, lætentur insulæ multæ.

COMMENTAIRE

V. 1. DOMINUS REGNAVIT... Le Seigneur exerce son empire sur toutes les nations, il a manifesté sa gloire à tous les peuples : que toute la terre s'en réjouisse, que les îles les plus éloignées en témoignent leur joie par des tressaillements et par des cris d'allégresse. Sous le nom d'îles, les Hébreux entendent ordinairement tous les pays maritimes éloignés de la Judée. On peut traduire l'hébreu par (7) : *Insulæ magnæ*, au lieu d'*insulæ multæ*. Que les grandes îles se réjouissent, que les peuples les plus éloignés de la connaissance du Seigneur, se réjouissent du bonheur qui leur est arrivé, puisque Dieu est devenu leur roi, suivant cette prophétie de Daniel (8) : *Le Fils de l'Homme s'est présenté devant l'ancien des jours, et celui-ci lui a donné la puissance, l'honneur et le royaume ; et tous les peuples, les tribus et les langues lui obéiront. Sa puissance est une puissance éternelle, et son règne, un règne qui ne finira point.* Tel est le règne de Jésus-Christ.

L'Écriture (9) nous représente toujours les temps du Messie comme la véritable époque du règne de Dieu sur les hommes. Il a toujours régné sur eux par sa puissance et par ses bienfaits ; mais la plupart étaient des sujets rebelles, ou ingrats, ou indifférents ou aveugles. *Ils venaient de lui,* dit saint Bernard (10) *et ils n'étaient pas avec lui; ils vivaient par lui, et non pour lui ; ils tenaient leur intelligence de lui, et ils ne pensaient point à lui. Leur existence, leur vie, leur intelligence, ils ne l'attribuaient point à l'auteur de ces biens, mais à la nature, à la fortune, à leur propre industrie ; et combien d'entre eux transportèrent les honneurs divins aux astres, à la terre, aux animaux, aux*

---

(1) *Edit. Complut. Theodoret. alii libri mss. Beda.* Quando terra restituta est ei. *Cassiod. Psal.Rom.et Carnut.* Quando terra ejus restaurata est.
(2) *Euseb. hic. Vide et Hieron.*
(3) *Grot. Bellarm. Tirin.*
(4) *Muis. hic.*
(5) *Interpret. græc. apud Corderium. Ferrand.*
(6) *Hebr.* I. 6.
(7) ישמחו איים רבים
(8) *Dan.* VII. 14.
(9) *Rom.* XV. 10. 11. 12.
(10) *Bern. in cant. serm.* V.

2. Nubes et caligo in circuitu ejus ; justitia et judicium correctio sedis ejus.

3. Ignis ante ipsum præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus.

4. Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ; vidit, et commota est terra.

2. Une nuée est autour de lui, et l'obscurité l'environne ; la justice et le jugement sont le soutien de son trône.

3. Le feu marchera devant lui, et embrasera ses ennemis autour de lui.

4. Ses éclairs ont paru dans toute la terre ; elle les a vus, et elle en a été tout émue.

2. Nubes et caligo in circuitu ejus : justitia et judicium habitaculum solii ejus.

3. Ignis coram eo ambulat, et exurit in circuitu hostes ejus.

4. Illustrant fulgura ejus orbem : videt, et tremit terra.

COMMENTAIRE

plantes, aux arbustes ! Le genre humain se perdait ainsi dans les routes du mensonge, et Dieu n'avait presque point d'adorateurs.

Dieu règne, dit le prophète, *que toute la terre fasse éclater ses transports !* Il règne en se manifestant aux hommes par son Fils unique. Dès ce moment, les ténèbres disparaissent, l'idolâtrie tombe, le prince des ténèbres est détrôné : il n'y a plus qu'un roi parmi les Juifs et parmi les nations : Ce roi est Jésus-Christ dont l'empire commence ici-bas, et se perpétue dans l'éternité. Ce sens si littéral, dans les vues du prophète, s'étend aussi à l'intérieur de chaque fidèle. Car le royaume de Jésus-Christ n'est que la société entière des chrétiens, et cette société est composée de tous les enfants des hommes. Jésus-Christ doit régner sur chacun de ses membres de la grande famille, et ce qu'il opère dans tout le corps, doit s'opérer dans chacun de ses membres. Source infinie de réflexions pour une âme qui sait à quels titres Jésus-Christ règne sur elle, et comment il doit y régner. Le prophète parle de joie, de transports d'allégresse : C'est par là que doit commencer l'établissement du règne de Jésus-Christ. Il faut le recevoir avec reconnaissance et amour : Deux sentiments inséparables de la joie intérieure. Quiconque sert Jésus-Christ avec contrainte, avec trouble, ne connaît ni ce roi pacifique, ni les lois qu'il est venu donner à ses sujets.

Les pères (1), sous le nom d'îles, entendent les églises chrétiennes. Elles sont au milieu du monde, et battues des persécutions, comme les îles sont au milieu de la mer, exposées aux tempêtes et battues des flots.

℣. 2. Nubes et caligo in circuitu ejus. Ce grand Dieu ne montre pas sa majesté à découvert ; les faibles yeux des mortels n'en pourraient soutenir l'éclat ; il se cache dans une nuée ténébreuse, de même qu'autrefois dans le désert ; il s'enveloppe dans les nues comme dans une tente (2). C'est une description poétique de la majesté de Dieu, pareille à ce que nous avons vue dans le psaume XVII. Les pères (3) ont pris ceci dans un sens relevé, comme une description de la venue du Sauveur; il s'est caché dans la chair humaine, comme dans une nuée ; il a voilé la gloire de sa divinité, sous la vile apparence de serviteur. Saint Jérôme veut même que la sainte Vierge ait été cette nuée, où le Fils de Dieu s'est caché. Quelques auteurs, sous ce nom, entendent les prophètes ou les apôtres.

Justitia et judicium correctio sedis ejus. Rien de plus magnifique et de plus grand que cette idée. Le trône de ce souverain monarque, de ce juge adorable, est soutenu par la justice et la droiture même. Quelle doit donc être son intégrité, sa vérité, son équité ?

℣. 3. Ignis ante ipsum. L'auteur de ce psaume donne la vie et le sentiment à tout ce qui accompagne la majesté du Seigneur ; il vient de donner à son trône deux vertus pour le soutenir, il l'environne ici d'un feu dévorant, qui embrasera ses ennemis. Ce feu est sa colère, sa vengeance. On peut l'entendre à la lettre du feu du ciel, qu'il fait éclater sur les impies (4). Le Seigneur parut sur le mont Sinaï, au milieu des feux, des éclairs et des tonnerres (5). Daniel (6) représente le souverain juge, ayant son trône tout embrasé de feu, les roues de son char toutes enflammées, un fleuve de feu sortant avec une rapidité terrible de devant sa face. Saint Paul (7) nous dit que le Sauveur, dans son second avènement, paraîtra avec les anges qui composent son armée, tout environné de flammes, pour exercer sa vengeance contre ceux qui ne connaissent point Dieu. Saint Pierre (8) nous apprend qu'avant le jugement dernier, le feu consumera les cieux et les éléments. La plupart des pères (9) ont entendu ce passage du second avènement de Jésus-Christ, et des signes avant-coureurs du jugement dernier.

℣. 4. Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ. On continue de l'expliquer du second avènement de Jésus-Christ. Quelques commentateurs (10) l'entendent des apôtres qui, comme des éclairs,

(1) *Athan. Euseb. Hieron. Aug.*
(2) *Psal.* XVII. 12.
(3) *Hieron. Euseb. Theodoret. etc.*
(4) *Cf. Psal.* XVII. 13. 14.
(5) *Exod.* XIX 16. 18. — (6) *Dan.* VII. 9. 10.
(7) *Thessalon.* I. 8.
(8) II. *Petr.* III. 12. Per quem cæli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent.
(9) *Hieron. Euseb. Theodoret. etc.*
(10) *Athan. Hieron. Aug.*

5. Montes sicut cera fluxerunt a facie Domini ; a facie Domini omnis terra.

6. Annuntiaverunt cæli justitiam ejus ; et viderunt omnes populi gloriam ejus.

7. Confundantur omnes qui adorant sculptilia, et qui gloriantur in simulacris suis. Adorate eum, omnes angeli ejus.

5. Les montagnes se sont fondues comme la cire par la présence du Seigneur ; la présence du Seigneur a fait fondre toute la terre.

6. Les cieux ont annoncé sa justice ; et tous les peuples ont vu sa gloire.

7. Qu'ils soient confondus, tous ceux qui adorent des ouvrages de sculpture, et qui se glorifient dans leurs idoles ; adorez-le, vous tous qui êtes ses anges.

5. Montes sicut cera dissolvuntur a facie Domini, a facie Domini totius terræ.

6. Annuntient cæli justitiam ejus, et videant omnes populi gloriam ejus.

7. Pudore afficiantur omnes qui serviunt sculptilibus, qui jactant se de idolis ; incurvate vos ei omnes dii.

COMMENTAIRE

ont porté la lumière par tout le monde. On peut le prendre simplement comme une description figurée et poétique du Seigneur, qui vient au secours des siens. Comparez le psaume XVII.

C'est un grand principe de vérité que toutes choses, tant visibles qu'invisibles, tant physiques que morales, sont des traits de la puissance de Dieu, et que nous devons le reconnaître en tout. L'éclair, par exemple, n'est aux yeux du philosophe qu'une étincelle électrique lançant un trait de flamme dont l'éclat parcourt tout l'horizon. Mais le chrétien, sans ignorer cette cause immédiate, remonte à l'auteur de ce phénomène ; il admire dans la promptitude de cette lumière pénétrante, la puissance du grand Être qui a créé, comme en se jouant, ces forces mystérieuses. Quand ce chrétien lit dans les livres saints, que *les éclairs et la foudre sortent du trône de Dieu,* il juge, par la connaissance que ses sens lui ont donné des éclairs et de la foudre, que les auteurs sacrés ont voulu peindre la terreur dont nous devons être saisis, en pensant aux vengeances divines. L'éclat et la rapidité de son courroux nous deviennent sensibles, en quelque sorte, par ces phénomènes qui effraie le genre humain.

Ceux qui savent l'histoire de la religion, ou qui ont l'expérience des opérations divines dans l'âme, découvrent aussi que, quand Dieu parle dans l'intérieur, soit pour le changer, soit pour l'avancer dans les voies de la perfection, son influence secrète a toute l'activité de l'éclair et toute la force du tonnerre. Saul, converti sur le chemin de Damas, ne fut-il pas frappé comme d'un coup de foudre ? Ces phénomènes sont moins rares que nous ne pensons. Notre malheur est d'être si peu attentifs à ces traits perçants de la miséricorde, et de négliger les moments où Jésus-Christ tonne au fond de notre cœur. Voyons Dieu en tout, secret essentiel pour bien juger de tout, et pour n'être surpris de rien.

℣. 5. MONTES, SICUT CERA FLUXERUNT. La terre et les montagnes ont été en quelque sorte saisies de frayeur en présence du Tout-Puissant ; elles se sont comme affaissées, fondues, écoulées, aplanies devant le Seigneur. Ces manières de parler sont fréquentes dans l'Écriture (1), et elles marquent admirablement le souverain respect qui est dû à la présence de l'Éternel. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, les Septante, saint Augustin, les éditions de Complute et de Sixte V, portent : *A facie Domini omnis terræ*, les montagnes se sont fondues comme la cire devant le Seigneur, devant le maître de toute la terre.

℣. 6. ANNUNTIAVERUNT CÆLI. La venue du Seigneur, la présence du souverain juge, n'est point une chose obscure et inconnue ; les cieux mêmes sont chargés de l'annoncer à toute la terre, tous les peuples l'ont entendu. Comparez cette manière de parler au psaume XVIII : *Cæli enarrant gloriam Dei.* Les pères qui entendent ce psaume du premier avènement de Jésus-Christ, expliquent ceci des apôtres, qui ont annoncé à toute la terre la gloire et la venue du Messie.

℣. 7. CONFUNDANTUR OMNES, QUI GLORIANTUR IN SIMULACRIS SUIS. L'hébreu (2) : *Qui se glorifient,* qui se vantent *dans leurs Élîlîm,* dans leurs dieux de rien, dans des divinités vaines et ridicules (Rac. אליל *élîl,* vanité, néant). Que les Babyloniens, qui nous ont si injustement et si cruellement opprimés, soient dans la confusion, et qu'ils comprennent enfin que leurs fausses divinités ne sont dignes d'aucun respect.

ADORATE EUM, OMNES ANGELI EJUS. Esprits saints, adorez ce souverain maître de l'univers, et suppléez au défaut de ces hommes vains et aveugles. Rendez à ce juge de toute la terre, des adorations dignes de sa majesté, puisque nous sommes si peu capables de lui rendre les honneurs qui lui sont dus. Saint Paul cite ce passage à la troisième personne (3) : *Que tous ses anges l'adorent,* qu'ils rendent leurs adorations au Fils unique du Père, revêtu de notre chair. L'hébreu : *Que tous les*

(1) *Vide Judith.* XVI. 18. - *Habac.* III. 6. - *Mich.* I. 4. - *Judic.* V. 5.

(2) המתהללים באלילים

(3) *Heb.* I. 6. Adorent eum omnes angeli ejus. Les Septante : Προσκυνήσατε αὐτῷ πάντες ἄγγελοι αὐτοῦ.

8. Audivit, et lætata est Sion ; et exultaverunt filiæ Judæ, propter judicia tua, Domine.

9. Quoniam tu Dominus altissimus super omnem terram ; nimis exaltatus es super omnes deos.

10. Qui diligitis Dominum, odite malum ; custodit Dominus animas sanctorum suorum, de manu peccatoris liberabit eos.

8. Sion l'a entendu, et elle s'en est réjouie ; et les filles de Juda ont tressailli de joie, Seigneur, à cause de vos jugements ;

9. Parce que vous êtes le Seigneur très-haut, qui avez l'empire sur toute la terre ; vous êtes infiniment élevé au-dessus de tous les dieux.

10. Vous donc qui aimez le Seigneur, haïssez le mal ; le Seigneur garde les âmes de ses saints ; il les délivrera de la main du pécheur.

8. Audivit, et lætata est Sion : et exultaverunt filiæ Jehudah propter judicia tua, Domine.

9. Quoniam tu, Domine, excelsus super omnem terram, valde exaltatus es super omnes deos.

10. Qui diligitis Dominum, odio habete malum : custodit animas misericordium suorum, e manu impiorum eruit eos.

COMMENTAIRE

dieux l'adorent. On comprend sous ce nom de *dieux,* toutes les puissances de la terre, mais principalement les juges et les princes. Puisque le Seigneur paraît aujourd'hui comme le seul roi et le souverain juge, que quiconque sur la terre exerce quelque autorité sur les autres hommes, et porte le nom de juge ou de roi, vienne rendre hommage au souverain monarque des monarques, au juge des juges. Les Septante, le syriaque et plusieurs autres, l'entendent *des anges.* Le chaldéen, *des idoles.* Que tous les adorateurs des idoles viennent adorer le Seigneur. Voyez le verset 9.

℣. 8. Exultaverunt filiæ Judæ (1). Les femmes israélites sont transportées de joie, en apprenant la vengeance que vous avez exercée contre les ennemis de votre peuple, principalement contre les Babyloniens. D'autres, sous le nom de filles de Juda, entendent les villes de la Judée, dont Jérusalem était comme la mère.

℣. 9. Quoniam tu Dominus... Ce verset est la suite du précédent.

Le psalmiste nous découvre ici une grande vérité ; c'est que la joie des fidèles résulte de la grandeur de Dieu, bien méditée et bien connue. Mais ce sentiment ne se trouve que dans ceux qui sont unis à Dieu par l'amour. Les pécheurs, les mondains, les indifférents ne goûtent point ces délices intérieures. Les hommes sont touchés de la grandeur et de la beauté ; c'est comme le cri de leur ancienne excellence dégradée depuis par le péché. Ils sont petits, misérables, faibles, mais il leur reste l'idée du grand et du beau ; et ils dénaturent trop souvent cette idée, en la tournant vers des objets qui ne méritent au fond que le mépris. Quand une âme a reçu la lumière de Dieu et qu'elle commence à s'ouvrir aux traits de l'amour divin, elle sent ce que dit le prophète : que Dieu seul est l'Éternel, le Très-Haut, le souverain maître de tout, et que sa gloire s'élève infiniment au-dessus de tout ce que le monde estime grand. Cette vue tout intérieure, mais très lumineuse, la remplit d'un goût, d'une suavité que le discours le plus éloquent ne peut exprimer. L'éternité seule de Dieu la jette dans des transports inexplicables. Saint Bernard disait : « O qui me donnera de jouir pleinement de Celui qui *est,* dans qui le *passé* n'a point été, et dans qui le *futur* ne sera point ; dans qui le présent est invariable, inaltérable et permanent ; dont la vue ne peut rassasier ceux qui en jouissent, puisqu'il n'y a rien de plus délicieux, et dont la jouissance ne peut être mêlée de crainte, puisqu'il n'y a rien de plus fixe et de plus immuable. Oh ! comment la félicité ne serait-elle pas consommée, quand le pouvoir et la volonté de jouir n'ont point d'autres mesures que l'éternité ; quand on voit toujours ce qu'on désire, et qu'on désire toujours ce qu'on voit ; quand il ne manque rien à celui qui voit toujours, et qu'il n'y a point de superflu pour celui qui désire toujours (2). »

℣. 10. Qui diligitis Dominum, odite malum. Peuples soumis au Seigneur, qui adorez sa puissance et qui aimez sa justice, si vous voulez vous conserver dans ses bonnes grâces, éloignez-vous du mal. Il n'aime et ne protège que les saints, que ceux qui vivent dans la pureté et dans l'innocence. Saint Augustin lit : *Qui diligitis Dominum, odite mala* (3) : *custodit Dominus animas servorum suorum* (4).

On a ici l'abrégé de toute la doctrine du salut. L'essentiel de cette doctrine est d'aimer Dieu ; mais, comme on peut se faire illusion sur cet amour, voici la marque qui nous fera connaître s'il est réel en nous, s'il habite véritablement dans notre cœur, s'il ne se borne pas à des démonstrations extérieures : interrogeons-nous sur les sentiments que nous avons à l'égard du péché et de tout ce qui porte au péché. Est-il l'objet de notre haine ? Le péché est l'ennemi de Dieu ; sommes-nous en guerre contre cet ennemi ? Le détestons-nous, le fuyons-nous, le combattons-

(1) Les Septante : Θυγατέρες τῆς Ἰουδαίας. *Aug.* Filiæ Judææ. *Ita et Psalt. Germ.*

(2) *In Cantic. serm.* XXXI.

(3) *Ita Sept. Complut. et Theodoret.* Μισεῖτε πονηρά.

(4) *Ita Psalt. Rom. Mediol. S. German.*

11. Lux orta est justo, et rectis corde lætitia.

11. La lumière s'est élevée sur le juste ; et la joie dans ceux qui ont le cœur droit.

11. Lux sata est justo, et rectis corde lætitia.

COMMENTAIRE

nous dans toutes les occasions où il se présente ? Un fils, dit saint Augustin, qui prétendrait aimer son père, et qui néanmoins fréquenterait la maison de l'ennemi de son père, s'exposerait à être privé de la succession paternelle. Comment prétendons-nous aimer Dieu, si nous sommes liés avec ses ennemis, qui sont l'avarice, l'orgueil, la volupté ? De quel droit aspirons-nous à l'héritage qui ne doit être que pour ceux qui l'aiment uniquement, et qui haïssent tout ce qui lui déplaît.

Il est très remarquable que le prophète ne dit pas simplement : *Abandonnez le péché.* Il y a des circonstances où l'on ne peut plus suivre les mouvements de ses passions. L'âge, le respect humain, la crainte des hommes, les difficultés morales et physiques, la satiété et l'ennui font qu'on abandonne les voies de l'iniquité ; mais le cœur est encore corrompu ; on ne commet point le péché, mais on l'aime : c'est ce que réprouve le prophète, en disant : *Haïssez le mal,* ayez-le en horreur, et, quand vous seriez en toute liberté de le commettre, que l'amour de Dieu vous en détourne. C'est votre cœur que Dieu vous demande ; il veut être servi en esprit et en vérité ; il déteste l'hypocrisie et le mensonge.

Mais il s'élève des persécutions ; on est exposé à perdre les biens et la vie même, si l'on préfère la justice à l'iniquité, si l'on persiste dans le service de Dieu et dans la haine du péché. Le prophète répond que le *Seigneur garde les âmes de ses saints.* Quelquefois il les protège dès cette vie par des coups extraordinaires de sa puissance. L'Écriture et l'histoire des saints en fournissent bien des exemples ; mais quand il permettrait que la persécution eût tout le succès que les méchants en espèrent, que peuvent les hommes sur l'âme d'un serviteur de Dieu ? *Ne craignez pas,* dit Jésus-Christ, *ceux qui peuvent faire périr le corps, mais qui ne peuvent détruire l'âme.* Et saint Augustin ajoutait : Si la malice des hommes a ôté la vie à Jésus-Christ même, pourquoi craignez-vous d'avoir le même sort ? Est-ce que Dieu n'a pas une autre vie à vous donner ? Le Fils de Dieu est mort pour vous, soyez sûr que vous aurez part à sa vie, puisque sa mort est le gage qu'il vous a laissé pour affermir votre espérance. Tous les raisonnements du saint docteur sont ici pleins de raison, de force, et ne peuvent être trop médités.

℣. 11. LUX ORTA EST JUSTO, ET RECTIS CORDE LÆTITIA. La lumière marque la prospérité, la liberté, le bonheur, l'abondance. Le Seigneur a visité son peuple captif, il l'a rétabli dans son pays, et l'a comblé de bonheur et de joie.

On peut dire, en général, que les deux choses qui intéressent le plus l'homme sur la terre, sont la *lumière* du corps et la *joie* de l'âme. La *lumière* est toujours un don de Dieu ; et il est si bienfaisant, qu'il la répand sur les hommes justes et sur les pécheurs : son *soleil se lève* pour les bons et pour les méchants. Mais quand le juste est privé, comme Tobie, de ce flambeau placé dans le firmament, il a dans lui-même une lumière intérieure qui le console ; et c'est de celle-ci que parle le prophète, puisqu'il exige la justice pour qu'on soit éclairé de cette lumière. Quand Jésus-Christ a dit qu'il était *la lumière du monde,* il a aussi entendu celle qui répand ses rayons dans l'âme du juste. Quel que soit l'état d'un juste sur la terre, fût-il même confiné dans un cachot ténébreux, sa lumière intérieure ne l'abandonne point. Les disgrâces temporelles sont comme une nuit qui investit les malheureux ; mais le soleil de justice brille au milieu de ces ténèbres, et Jésus-Christ se rend présent, d'une manière ineffable, à ceux qui souffrent pour son amour.

La *joie* est aussi un don de Dieu, puisque toutes les affections de notre âme sont de lui, et ne nous sont conservées que par lui ; mais les hommes se trompent sur la joie comme sur tous leurs autres penchants. Leur erreur ne consiste pas à croire éprouver des sentiments qu'ils n'ont pas : cela est impossible. Ils sont sûrs de ce qui se passe dans leur âme ; et jamais ils n'ont confondu le plaisir avec la douleur, la joie avec la tristesse, l'amour avec la haine. Le mensonge et l'illusion sont dans les objets de ces affections ; ils font dépendre leur *joie,* comme leurs plaisirs, de biens frivoles et incapables de les rendre heureux. Le prophète parle de la joie solide, de la joie pure, de la joie que la raison et la foi avouent, et elle ne se trouve que dans les cœurs droits. « Qui sont-ils ? demande saint Augustin. Ce sont ceux, répond-il, qui ne connaissent point les voies obliques, quand ils traitent avec Dieu ; ceux qui ne résistent poin à sa volonté, qui ne cherchent point à la plier selon leurs désirs, qui marchent simplement en sa présence. Voilà ceux qui éprouvent la joie intérieure. » Jésus-Christ et ses disciples ont aussi promis cette joie aux hommes justes, et ceux-ci en ont fait l'épreuve au milieu des plus grandes tribulations. Paul en était inondé jusque dans les chaînes, sous les pierres et les verges de ses persécuteurs.

Comme ce psaume ne se borne pas à l'état de cette vie, le psalmiste annonce aussi la lumière et la joie qui font le bonheur éternel des amis de

12. Lætamini, justi, in Domino ; et confitemini memoriæ sanctificationis ejus.

12. Réjouissez-vous, justes, dans le Seigneur, et célébrez par vos louanges la mémoire de son saint nom.

12. Lætamini, justi, in Domino, et confitemini memoriæ sanctitatis ejus.

COMMENTAIRE

Dieu. C'est là l'essence de la béatitude céleste que nul œil mortel n'a vue, que nul esprit lié aux organes du corps n'a conçue : c'est le secret du sanctuaire de Dieu, et l'objet de l'espérance des justes, tandis qu'ils parcourent la carrière de cette vie.

℣. 12. Lætamini justi in Domino. Saint Paul disait aussi aux fidèles : *Réjouissez-vous dans le Seigneur*. Isaïe, faisant le contraste des méchants avec les justes, disait qu'*il n'y avait point de joie à espérer pour les impies* (1). Jérémie prenait Dieu à témoin qu'il n'avait point désiré les *joies de l'homme* (2), c'est-à-dire ses vains amusements et ses plaisirs frivoles. La joie du Seigneur n'est point un fruit de la terre ; il croît dans le sein de Dieu, et il est arrosé du sang de l'Homme-Dieu, qui n'a annoncé pour cette vie que les larmes, et pour la vie future que des torrents de joie. Mais les larmes des justes ont aussi leurs délices. *Vous aurez des traverses dans le monde*, disait Jésus-Christ à ses apôtres, *mais vous jouirez de la paix en moi* (3).

Confitemini memoriæ sanctificationis ejus. *Célébrez par vos louanges la mémoire de sa sainteté*, ou, la mémoire de son sanctuaire ; ou, le souvenir sacré de son nom ; en un mot, louez le Seigneur, et n'oubliez jamais son saint nom. Chantez ses louanges, et célébrez éternellement sa gloire.

---

(1) *Isai.* LVII. 21. — (2) *Jerem.* XVII. 16.

(3) *Joan.* XVI. 20. 33.

PSAUME XCVII

Puissance infinie du Seigneur; certitude infaillible de ses promesses. Justice de ses jugements. Joie et bonheur des peuples.

1. Psalmus ipsi David.

1. Psaume pour David.

Psalmus XCVIII. — 1. Psalmus.

ARGUMENT

L'hébreu ne lit pas le nom de David dans le titre du psaume. Les Juifs l'expliquent de l'avènement du Messie qu'ils attendent. Les pères (1) et les interprètes chrétiens, du premier ou du second avènement de Jésus-Christ, ou de tous les deux. Le syriaque, de l'affranchissement de la servitude de l'Égypte. Bède, l'ancien paraphraste grec publié par Cordier, et Ferrand (2), le rapportent comme les précédents, au retour de la captivité de Babylone. Quelques anciens mss. répètent ici le titre du psaume xcv : Psaume de David, lorsqu'on rebâtissait le temple, après la captivité. Nous suivrons ce dernier système dans l'explication littérale de ce psaume, et, en même temps, nous rapporterons ce qui regarde l'avènement de Jésus-Christ, premier et principal objet du psalmiste.

Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit.

Salvavit sibi dextera ejus, et brachium sanctum ejus.

2. Notum fecit Dominus salutare suum ; in conspectu gentium revelavit justitiam suam.

Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des prodiges ;

Sa droite et son bras saint nous ont sauvés pour sa gloire.

2. Le Seigneur a fait connaître le salut qu'il nous réservait ; il a manifesté sa justice aux yeux des nations.

Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit : servavit eum dextera ejus et brachium sanctitatis ejus.

2. Notam fecit Dominus salutem suam, in oculis gentium revelavit justitiam suam.

COMMENTAIRE

℣. 1. Cantate Domino. *Chantez au Seigneur un nouveau cantique, parce qu'il a fait des prodiges* en votre faveur, qu'il vous a délivrés de la captivité par des voies inespérées, et par une miséricorde dont vous n'auriez osé vous flatter. Tant de merveilles de sa part, méritent de nouvelles actions de grâces. Si l'on veut porter ses vues plus loin, et considérer, sous la figure de cet affranchissement, la liberté que Jésus-Christ nous a procurée par sa mort ; si nous faisons attention aux merveilles de l'incarnation, de la naissance, de la vie, de la résurrection du Sauveur, combien de nouveaux motifs de louange et de gratitude ?

Salvavit sibi dextera ejus (3). A la lettre : *Sa droite l'a sauvé lui-même,* comme un guerrier qui a combattu, vaincu, terrassé, tué de sa main son ennemi (4); il ne doit sa victoire qu'à lui-même. Il n'a pas employé, pour nous sauver, une force étrangère ; il est venu lui-même à notre secours. Il a renversé par sa main toute-puissante l'injuste empire des Chaldéens, nos ennemis, et nous a arrachés de leurs mains par la force de son bras. On l'explique fort bien de la résurrection de Jésus-Christ ; il a vaincu l'enfer, le péché et la mort, par sa propre vertu.

℣. 2. In conspectu gentium. Il nous a délivrés de la captivité où nous gémissions depuis si longtemps, et il a fait éclater la justice de sa vengeance aux yeux de toute la terre, contre Babylone et les Babyloniens, nos injustes persécuteurs. Cyrus, son serviteur, a renversé la monarchie de ces maîtres cruels, et s'est déclaré hautement le protecteur du peuple de Dieu. Dans un sens plus relevé, *le Seigneur nous a manifesté son Sauveur,* le Fils de sa droite, sa force, sa gloire, son Verbe, la source de toute justice (5); il l'a manifesté à la

(1) *Athanas. Euseb. Aug. Hieron. Theodoret.*

(2) *Confer.* ℣. 1. 11. 12. 13. *Psalmi* xcv. *cum* ℣. 1. 2. 3. 4. 5. 9. *hujus psalmi.*

(3) *Aug.* Sanavit ei. *Septant. Edit. Rom.* Ἔσωσεν αὐτῷ; *Alii.* Ἔσωσεν αὐτόν. Salvavit eum. *Ita Psalt. Rom. et Mediol.*

(4) Voyez *Isai.* lix. 16. Salvavit sibi brachium suum, et justitia ejus ipsa confirmavit eum. *Et* lxiii. 5. Salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.

(5) *Rom.* iii. 21. 22. 23. 24.

3. Recordatus est misericordiæ suæ, et veritatis suæ domui Israel.

Viderunt omnes termini terræ salutare Dei nostri.

4. Jubilate Deo, omnis terra ; cantate et exultate, et psallite.

5. Psallite Domino in cithara ; in cithara et voce psalmi ;

6. In tubis ductilibus, et voce tubæ corneæ.

Jubilate in conspectu regis Domini;

3. Il s'est souvenu de sa miséricorde, et de la vérité des promesses qu'il avait faites à la maison d'Israël ;

Toute l'étendue de la terre a vu le salut que notre Dieu nous a procuré.

4. Chantez avec joie les louanges de Dieu, vous tous habitants de la terre ; chantez des cantiques, tressaillez de joie, et jouez des instruments.

5. Chantez sur la harpe en l'honneur du Seigneur, sur la harpe, et sur l'instrument à dix cordes.

6. Au son des trompettes battues au marteau, et de celle qui est faite avec de la corne,

Faites retentir de saints transports de joie en la présence du Seigneur votre roi.

3. Recordatus est misericordiæ suæ et veritatis suæ domui Israel : viderunt omnes fines terræ salutem Dei nostri.

4. Jubilate Domino, omnis terra : vociferamini, et exultate, et psallite :

5. Psallite Domino in cithara, in cithara et voce cantus.

6. In tubis classicis, et sonitu cornu, jubilate coram rege Domino,

COMMENTAIRE

vue des nations; il a répandu la lumière de l'Évangile dans le monde entier. Les peuples qui vivaient auparavant à l'ombre de la mort, ont tout d'un coup aperçu cette grande lumière, qui se levait sur eux.

℣. 3. RECORDATUS EST MISERICORDIÆ SUÆ (1), ET VERITATIS SUÆ DOMUI ISRAEL. Il nous a fait miséricorde, suivant les promesses qu'il en avait autrefois faites à Israël ; il a exécuté la parole de ses prophètes, qui avaient promis en son nom de délivrer un jour Juda et Israël de la captivité de Babylone. Nous adorons aujourd'hui, Seigneur, votre miséricorde infinie, et nous voyons la vérité infaillible de vos promesses, le parfait accomplissement des prophéties, qui nous avaient promis un Sauveur et un libérateur. Nous le tenons en la personne de Jésus-Christ, votre Fils. La sainte Vierge, dans son cantique (2), semble faire allusion à cet endroit, par ces paroles : *Recordatus misericordiæ suæ : sicut locutus est ad patres nostros, etc.*

VIDERUNT OMNES TERMINI TERRÆ. Toutes les contrées de la terre *ont vu le salut de Dieu,* parce que le Sauveur *a tout racheté,* dit saint Augustin, *en donnant un si grand prix pour ce rachat.* Il y a deux choses étonnantes dans l'œuvre de la rédemption des hommes : la grandeur immense du prix et l'abus presque aussi immense que le genre humain fait de ce prix ; nous disons *presque aussi immense,* car le *prix* en lui-même est infini, et l'abus qu'on en fait, ne l'est pas ; mais il est toujours très grand et très inconcevable. Cet abus a commencé dès l'origine du monde, puisque la promesse du Rédempteur a été oubliée, pendant quatre mille ans, de presque tous les hommes ; cet abus s'est perpétué depuis l'accomplissement de la promesse ; il n'a pas été aussi général, puisque le ciel s'est peuplé de saints ; mais l'idolâtrie, l'hérésie, le monde et toutes ses passions ont extrêmement borné l'effet de la rédemption, et cet abus subsiste et subsistera jusqu'à la fin des siècles, parce que les hommes connaîtront toujours très peu Jésus-Christ. Ce Rédempteur, infini dans sa miséricorde et dans ses mérites, veut sauver tous les hommes et très peu parviennent au salut. C'est là le mystère de la corruption du cœur humain et du ravage qu'y a fait le péché. Jésus-Christ n'est pas venu pour ne faire de tous les hommes que des solitaires, il n'a pas prétendu troubler l'ordre des empires et des républiques ; il n'a condamné aucuns des états qui entrent dans la société des hommes ; mais cette société ne veut point se régler et se conduire selon les maximes de l'Évangile, elle veut être ce que fut et ce qu'est encore la société des païens : cela est incompatible avec les effets de la rédemption. Quelques personnes se raidissent contre ces principes ; le monde les persécute ou les estime peu : voilà les élus même au milieu du monde ; quelques autres rompent tout à fait avec lui, cherchent les solitudes et se délivrent d'une grande difficulté, qui est de se garantir de la contagion parmi ceux qui en sont infectés : voilà les saints du désert. Tous ces vrais chrétiens pris ensemble font le très petit nombre, mais ce nombre est très précieux à Jésus-Christ, et c'est parmi eux qu'éclate l'excellence de la rédemption.

℣. 6. IN TUBIS DUCTILIBUS... Les Juifs avaient des cors ou des trompettes de deux sortes ; les unes étaient de cornes (3), et d'autres de cuivre ou d'argent battu au marteau (4). L'hébreu : *Dans*

(1) Les Septante : Ἐμνήσθη τοῦ ἐλέους αὐτοῦ τῷ Ἰακώβ, καὶ τῆς ἀληθείας, *etc. Aug. Cassiod. Theodoret. Arab. antiqua Psalter.* Recordatus est misericordiæ suæ Jacob, *etc.*

(2) *Luc.* I. 55.

(3) *Josue.* VI. 4.

(4) *Num.* X. 2.

7. Moveatur mare, et plenitudo ejus; orbis terrarum, et qui habitant in eo.

7. Que la mer en soit émue, avec tout ce qui la remplit ; toute la terre et ceux qui l'habitent.

7. Tonet mare, et plenitudo ejus : orbis, et habitantes in eo.

COMMENTAIRE

les trompettes et au son de la trompe. La trompette était de métal et oblongue ; la trompe ou le cor, était, dit-on, de corne et recourbé. Le terme grec ἐλαταῖς qui signifie, *battues au marteau* (1), peut se prendre aussi pour des choses faites en sapin selon qu'on le fait dériver d'ἐλάτη sapin ou d'ἐλατός, malléable, *ductilis.* Cette équivoque a donné lieu à quelques anciens de traduire : *Des trompettes de sapin; In tubis abietum.* Ce qui ne fait aucun sens.

Les instruments de musique ne figurent point dans les cérémonies primitives du culte divin. Moïse ne reçut aucun ordre du ciel de les admettre dans les fonctions des lévites. Il y avait dès lors des trompettes et peut-être d'autres instruments de musique ; mais on ne s'en servait que pour annoncer les fêtes, ou pour donner le signal des combats. David fut le premier qui introduisit la musique et les divers instruments dans le service du Tabernacle, et Salomon ayant bâti le temple, perfectionna cette institution, qui subsista jusqu'à la captivité et qui fut rétablie au retour des Juifs. Dans les assemblées des premiers chrétiens, on n'usa d'aucun instrument de musique ; on n'y employait que la voix pour le chant des psaumes, et les instruments ne furent admis dans les églises que dans des temps fort postérieurs. Il y avait encore au XVIIe siècle d'anciennes églises où l'on ne tolérait ni musique ni orgues ; telle était en particulier l'église de Lyon. La ferveur des fidèles suppléait à toute harmonie artificielle, et ce ne fut que pour ranimer l'attention et favoriser le concours des chrétiens dans les temples, qu'on eut recours à la musique et aux instruments qui lui donnent tant d'éclat. Il est certain que cet usage peut être très favorable à la piété. Les sens, frappés par l'harmonie, peuvent faire de grandes impressions sur l'âme, et cette pompe d'ailleurs, pleine de majesté et de recueillement, annonce aux plus grossiers la présence de l'Être suprême qui habite d'une manière spéciale dans les lieux consacrés à son culte. Mais tout cet appareil n'est rien, s'il n'est accompagné des sentiments intérieurs de la piété. Le Seigneur disait par la bouche d'un de ses prophètes : *Éloignez de ma présence le fracas de vos chants : je n'écouterai point les sons de vos instruments de musique* (2). C'est qu'Israël bornait tout son culte à ces démonstrations publiques de piété, et que son cœur était bien loin de Dieu, tandis que le temple retentissait de l'harmonie des cantiques.

JUBILATE IN CONSPECTU REGIS DOMINI (3). Il parle à toutes les nations du monde, versets 2, 3, 4 ; il les invite à venir rendre leurs hommages au Seigneur, comme à leur roi ; il relève, dans ce psaume, cette qualité de Dieu, comme il l'a fait dans les deux psaumes précédents, qui semblent principalement composés pour montrer la vocation des gentils à la religion chrétienne.

℣. 7. MOVEATUR MARE. L'hébreu : *Que la mer tonne.* Voyez le psaume XCV, verset 11. Ce que le prophète dit de la mer, de la terre, de toutes les créatures, témoignant leur allégresse à la présence du Messie, se vérifie dans l'intérieur de chaque fidèle qui reçoit un rayon de cette sainte présence. Il reconnaît, sans avoir besoin de raisonnement, son *Dieu* et son *Roi.* Il est ébranlé dans toutes ses facultés. Jusque-là il n'avait eu, en quelque sorte, qu'une connaissance spéculative et infructueuse de ce Roi-Messie. Il ressemblait à ces Juifs inattentifs, qui savaient en général que le Messie leur serait donné, mais qui ne témoignaient aucune ardeur pour le recevoir, au lieu que les prophètes portaient tous leurs désirs vers cet objet. Ce chrétien, touché de Jésus-Christ, ressemble donc à ces saints prophètes, et il a l'avantage de ne plus désirer, mais de posséder le don de Dieu. Il voit d'un coup d'œil qu'il a tout en Jésus-Christ, la rémission des péchés, la vie de la grâce, la promesse de la bienheureuse éternité et le gage de sa résurrection future. Tous les dons de ce Messie lui paraissent infiniment précieux, et le prendre pour modèle fait ses délices. Les passions frémissent bien encore dans cette âme liée aux sens, mais la lumière de Jésus-Christ les force au silence. Elle délivre l'homme de lui-même, de cet *homme mauvais* dont saint Augustin dit que nous demandons la délivrance dans l'oraison dominicale. Jésus-Christ, dit ce saint docteur, *vous délivre de vous-même, en vous pardonnant vos péchés, en répandant sur vous ses grâces, en vous donnant des forces pour résister aux inclinations perverses, en vous inspirant l'amour de la vertu, en remplissant votre âme de l'onction céleste. Ainsi délivré de vous-même, vous attendez tran-*

(1) Ἐν σάλπιγξιν ἐλάταις. In tubis ductilibus. Ἐν σάλπιγξιν ἐλάταις. In tubis abietum. *Ita Psalt. Mediol. et S. Germ.*

(2) *Amos.* V. 23.

(3) *Septant. Rom. edit.* Ἐνώπιον τοῦ βασιλέως Κυρίῳ. *Psalt. Rom.* In conspectu regis Domino.

8. Flumina plaudent manu, simul montes exultabunt

9. A conspectu Domini, quoniam venit judicare terram.
Judicabit orbem terrarum in justitia, et populos in æquitate.

8. Les fleuves frapperont des mains, comme aussi les montagnes tressailleront de joie,

9. A la présence du Seigneur, parce qu'il vient juger la terre.
Il jugera toute la terre selon la justice, et les peuples selon l'équité.

8. Flumina plaudant manu, simul montes exultent

9. Coram Domino, quia venit judicare terram : judicabit orbem in justitia, et populos in rectitudine.

COMMENTAIRE

quillement, au milieu des traverses de cette vie, ce divin Rédempteur qui viendra un jour vous donner des biens qui ne pourront vous être enlevés (1).

℣. 8. FLUMINA PLAUDENT MANU. Voilà de ces traits hardis et de ces grandes figures, que le langage et le génie des Orientaux permettent et que notre langue ne souffre que difficilement.

℣. 9. QUONIAM VENIT JUDICARE TERRAM. Il vient en quelque sorte prendre possession de son empire sur les hommes ; il vient nous faire justice et exercer sa vengeance contre nos ennemis. Voyez le dernier verset du psaume XCV.

Il est vrai, dans le sens le plus précis, que l'attente du souverain juge ne doit inspirer aucune tristesse aux hommes, tant qu'ils sont sur la terre et qu'ils ont le temps de se préparer à ce grand événement. Si vous êtes juste, disait saint Augustin, réjouissez-vous dans l'attente de Celui qui ne peut condamner l'innocent et qui veut récompenser la vertu. Si vous êtes pécheur, ne vous affligez pas, ne tremblez pas, mais convertissez-vous; le juge que vous attendez, est prêt à vous faire miséricorde. Il est en votre pouvoir de le fléchir. Jésus-Christ diffère de venir, afin que vous ne soyez pas condamné, quand il viendra. Il diffère de venir : ne différez pas de vous réconcilier avec lui. Si vous êtes chrétien, pensez à ce que vous dites en récitant l'oraison dominicale : *Que votre règne arrive*. C'est là souhaiter que Jésus-Christ vienne ; pourquoi redoutez-vous donc sa venue ? Convertissez-vous, autrement vous prieriez contre vous-même. Vous le prieriez de venir, et vous seriez perdu pour jamais, quand il viendrait. Ces réflexions du saint docteur expliquent très bien comment la venue du Messie, même comme juge suprême de tous les hommes, doit inspirer de la confiance et de la joie. Si c'était un juge qui manquât de lumière ou d'équité, tout le monde devrait trembler. Les justes ne pourraient compter sur le témoignage de leur conscience ; les pécheurs n'auraient aucun espoir dans leur conversion ; ceux même qui mourraient en impies, pourraient se flatter que la partialité ou l'ignorance du juge ferait pencher la balance en leur faveur. On ne sait jamais ce qu'on doit craindre ou espérer d'un tribunal aveugle ou injuste : Jésus-Christ est la vérité et la justice même. Il n'est redoutable qu'à ceux qui bravent ses jugements. La terreur qui les saisit au moment de la mort, vient d'eux-mêmes, de leur opiniâtreté, de leur endurcissement. Ce n'est point à eux que parle le psalmiste. Ses invitations sont pour ceux qui chantent les louanges du Seigneur, qui connaissent le salut envoyé de Dieu, qui applaudissent au premier avènement du souverain juge, et qui profitent des grâces qu'il est venu répandre sur la terre.

(1) *Aug. serm.* XLII.

PSAUME XCVIII

Règne du Seigneur, malgré la fureur de ses ennemis. La justice est sa principale gloire. Que les peuples adorent Dieu, comme ont fait Moïse, Aaron et Samuel.

1. Psalmus ipsi David.

1. Psaume pour David.

ARGUMENT

Ce psaume n'a point de titre dans l'hébreu, de même que dans les précédents, depuis le quatre-vingt-neuvième. Les rabbins, suivis de quelques interprètes chrétiens, l'attribuent à Moïse, et le syriaque l'applique à la victoire remportée sur les Madianites du vivant de ce législateur (1). Mais le le nom de Samuel qui se trouve ici verset 6, détruit cette opinion. La pluplart (2) le croient de David, et prétendent qu'il fut chanté au transport de l'Arche dans le tabernacle de Sion (3). Théodoret, le vénérable Bède, et l'ancien paraphraste grec anonyme reproduit par Cordier, croient que c'est une prédiction du retour de la captivité de Babylone.

Dom Calmet penserait plutôt qu'il fut chanté à la dédicace de la ville, ou du second temple (4), après la captivité. L'auteur y publie la puissance du Seigneur qui, malgré les efforts des ennemis d'Israël, a soutenu son peuple, et lui a donné la force de rebâtir et le temple et la ville de Jérusalem. Les pères (5) l'expliquent du règne et de la venue de Jésus-Christ. Les rabbins l'entendent aussi du règne du prétendu Messie qu'ils attendent.

Dominus regnavit : irascantur populi ; qui sedet super cherubim : moveatur terra.

Le Seigneur, qui est assis sur les chérubins, a établi son règne ; que les peuples en soient émus de colère ; que la terre en soit ébranlée ;

PSALMUS XCIX. — 1. Dominus regnat, contremiscant populi : sedet *inter* cherubim, contremiscat terra.

COMMENTAIRE

℣. 1. DOMINUS REGNAVIT... Tremblez, peuples infidèles, nations incrédules, puissances injustes et impies, qui avez irrité la justice et la miséricorde du Seigneur, en opprimant le pauvre et l'innocent ; le Tout-Puissant a établi son règne, il va exercer sa juste vengeance contre vous. Ou bien : Peuples de la terre, soyez remplis de respect et saisis de crainte, en la présence du Seigneur, qui a fait éclater sa justice d'une façon si terrible dans la punition des Chaldéens. Enfin : Que toute la terre tremble devant le Seigneur qui, malgré la rage et la jalousie des Samaritains, des Ammonites, des Moabites, et des autres anciens ennemis d'Israël, a rappelé son peuple dans la Judée, et, malgré leurs efforts, a fait rebâtir les murs de Jérusalem, et rétablir son culte dans son temple (6). Les pères (7) l'expliquent de la colère des Juifs et des gentils contre Jésus-Christ et contre son Église. Le Seigneur a régné malgré eux ; il a établi son règne dans tout le monde, malgré les efforts du démon et de toutes les puissances de la terre. Ce passage est assez semblable à celui du psaume deuxième : *Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les rois ont-ils formé de vains complots contre le Seigneur et contre son Christ?*

L'établissement du règne de Dieu a toujours étonné les peuples, et ébranlé les habitants de la terre. Quand il voulut délivrer Israël de l'Égypte, et le faire passer dans la terre de Canaan, tout se révolta contre cette entreprise, et il fallut opérer des prodiges pour en assurer le succès. Quand il fut question d'affermir le trône de David, lequel, dans les vues de Dieu, devait être éternel, parce que le Messie devait sortir de cette race royale, combien d'ennemis domestiques et étrangers s'élevèrent contre le nouveau roi ! Quand il fut temps de rappeler de Babylone les Hébreux captifs, et de les replacer dans leur ancienne patrie, quelles traverses n'éprouvèrent-ils pas pour réparer leur

(1) *Num.* XXXI. 1. *et seq.*
(2) *Vide Muis. Ferrand. Bossuet. Vigouroux. alios.*
(3) II. *Reg.* VI. 12.
(4) I. *Esdr.* V. VI. - II. *Esdr.* III. IV. XII.
(5) *Euseb. Athan. Hieron. Aug. alii.*
(6) *Theodoret.* — (7) *Athan. Hieron. Aug. Euseb. alii.*

2. Dominus in Sion magnus, et excelsus super omnes populos.

3. Confiteantur nomini tuo magno, quoniam terribile et sanctum est,

4. Et honor regis judicium diligit.

Tu parasti directiones ; judicium et justitiam in Jacob tu fecisti.

2. Le Seigneur est grand dans Sion, il est élevé au-dessus de tous les peuples.

3. Qu'ils rendent gloire à votre grand nom, parce qu'il est terrible et saint,

4. Et que la majesté du roi éclate dans son amour pour la justice.

Vous avez établi les règles de l'équité ; vous avez exercé la justice et le jugement dans Jacob.

2. Dominus in Sion magnus, et excelsus ipse super omnes populos.

3. Celebrabunt nomen tuum magnum et tremendum, *quod* sanctum est.

4. Et fortitudo regis judicium diligit : tu parasti *omnia* ex rectitudine, judicium et justitiam in Jacob tu fecisti.

COMMENTAIRE

capitale, et rebâtir le temple ! Quand Jésus-Christ vint s'annoncer comme le roi des Juifs et des gentils, et fonder son Église, qui est son royaume et l'héritage que son Père lui a donné, toutes les puissances se révoltèrent contre une domination qui n'avait pour objet que de faire le bonheur du genre humain. Quand cette Église eut attiré dans son sein les rois mêmes, quelles tempêtes n'essuya-t-elle pas de la part de ses propres enfants, les uns révoltés contre sa doctrine, les autres contre son gouvernement, et un très grand nombre contre sa morale ! Enfin, pour en venir à ce point qui touche chaque fidèle en particulier, quand le Seigneur veut fixer son empire dans une âme qu'il a tirée de l'esclavage du péché, quels efforts ne font point les passions pour s'opposer à la domination de ce grand roi ! Ce sont comme des peuples conjurés contre une puissance étrangère, c'est comme une terre ébranlée jusque dans ses fondements. Il règne cependant enfin, ce conquérant des cœurs ; il établit son trône sur les ruines de l'amour-propre. Lui seul a pu remporter cette victoire ; et, quand tout est soumis, l'homme fidèle s'étonne de la révolution qui s'est faite en lui-même. Il reconnaît que c'est là l'ouvrage de la droite du Très-Haut ; il chante alors le cantique de notre prophète, et il défie toutes les puissances de l'enfer de troubler le roi pacifique dont il éprouve les bienfaits.

Qui sedet super cherubim. C'est une épithète et en quelque sorte un des noms de Dieu (1) ; on le concevait comme assis sur les chérubins, ou porté sur un char, traîné et conduit par des chérubins ; c'est ainsi que nous le dépeignent Ézéchiel (2) et David (3) ; ou même assis sur l'Arche, ayant les ailes de chérubins pour trône, et le propitiatoire ou le couvercle de l'arche pour marchepied. Ferrand conclut de ce passage, que ce psaume ne peut regarder le temps qui suivit la captivité, parce qu'alors l'arche du Seigneur n'était plus dans le temple, et qu'ainsi on ne pouvait plus dire que le Seigneur fût assis sur les chérubins. Mais ce raisonnement n'est point absolument vrai. En l'absence même de l'Arche, ne pouvait-on pas conserver une ancienne dénomination usitée dans le langage des Juifs et fondée sur leur manière de concevoir le Seigneur dans son temple ? De plus, le Seigneur n'était-il assis sur les chérubins que dans son temple et sur l'arche d'alliance ? David et Ézéchiel ne nous le représentent-ils pas conduit par les chérubins sur son char, tout différent du propitiatoire et de l'Arche ? Enfin Daniel (4) et ses trois compagnons, qui vivaient dans la captivité, et après la destruction du temple, ne se servent-ils pas des mêmes termes pour signifier le Seigneur ? Les anciens psautiers lisent (5) : *Qui sedes super cherubim.* Vous qui êtes assis sur les chérubins. Voyez l'argument du psaume CXXXI.

℣. 2. Dominus in Sion magnus, et excelsus. Le Seigneur a fait éclater sa puissance dans Sion, il a fait voir qu'il était le souverain arbitre de la vie, de la mort, de la fortune de tous les peuples ; qu'il pouvait renverser les trônes les mieux établis, et tirer un peuple de l'obscurité et pour ainsi dire du néant, pour le rétablir en honneur et en puissance. Il a humilié les Chaldéens, il a élevé les Perses, il a rétabli les Juifs, il a réprimé les Samaritains et les autres ennemis de la nation.

℣. 3. Confiteantur nomini tuo magno. Que ces peuples ou humiliés, ou élevés, ou rétablis dans leurs pays par la force de votre bras, que les Chaldéens, que les Perses, que les Juifs, viennent adorer votre majesté infinie et reconnaître votre pouvoir absolu.

℣. 4. Et honor regis judicium diligit.. Qu'ils reconnaissent la justice souveraine de ce Dieu tout-puissant. Les ennemis mêmes du Seigneur, ceux qu'il châtie et qu'il abaisse, sont forcés de dire qu'il ne leur arrive rien, qu'ils n'aient bien mérité. L'hébreu (6) : *La force du roi aime le jugement.* La force du roi, sa majesté, sa gloire, c'est-à-dire

---

(1) I. *Reg.* IV. 4. - II. *Reg.* VI. 2 ; XXII. 11. - IV. *Reg.* XIX. 19. - *Psal.* LXXIX. 2. - *Dan.* III. 15. - *Isai.* XXXVII. 16.

(2) *Ezech.* X. 1. *et seq.* XI. 22. - *Eccli.* XLIX. 10.

(3) *Psal.* XVII. 10. 11.

(4) *Dan.* III. 55.

(5) Les Septante : Ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶν Χερουβιμ. *Hieron. Psal. Rom. Mediol. Carnut. uterque Colbert. Germ. Gallic. Complut.* Qui sedes, etc.

(6) ו׳ז מלך משפט אהב *Aquil.* Καὶ κράτος βασιλέως κρίσιν ἠγάπησεν. *Hieron.* Imperium regis judicium diligit.

5. Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est.

5. Relevez la gloire du Seigneur notre Dieu, et adorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint.

5. Exaltate Dominum Deum nostrum, et incurvate vos scabello pedum ejus, *quia* sanctum est.

COMMENTAIRE

lui-même, comme on dit en grec, *la force d'Hercule,* pour Hercule même ; *la valeur d'Alcinoüs, etc.,* pour le vaillant Alcinoüs. Le caractère du souverain juge, est l'amour de la justice. C'est ce qui distingue ce monarque. Ainsi, peuples violents, cruels, tremblez en sa présence. Il fait consister toute sa grandeur, sa gloire, à rendre justice à tout le monde. Symmaque(1) : *Le roi aime la force du jugement ;* ou le roi du jugement aime la force.

Mais la première traduction de l'hébreu est préférable ; elle est suivie par Aquila , par saint Jérôme et par la plupart des interprètes. Eusèbe : Pratiquer la loi, c'est honorer Dieu, comme la négliger c'est le déshonorer. Théodoret : L'amour pour la justice, est ce qui fait le plus d'honneur à un roi. Saint Jérôme : L'homme pécheur doit se juger et se condamner soi-même, s'il veut dignement honorer son Dieu. Saint Augustin : Dieu veut que nous nous corrigions, et que nous aimions la justice. Voilà l'honneur qu'il demande de nous.

Tu parasti directiones. Le psalmiste a dit, dans le verset précédent, que le Seigneur mettait sa principale gloire dans l'exercice de la justice ; il dit ici que tout son gouvernement, toute sa conduite, n'est que droiture et équité ; mais qu'il fait principalement éclater sa justice dans Jacob, en punissant ses ennemis et en vengeant les violences exercées contre son peuple (2).

℣. 5. Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est. L'hébreu, les Septante(3) et quelques anciens psautiers rapportent à Dieu l'épithète de saint et non au marchepied : *Parce que le Seigneur est saint.* Le marchepied du trône du Seigneur est toute la terre(4), c'est Jérusalem(5), c'est son temple (6), c'est son arche (7). Tournez-vous du côté de Jérusalem pour adorer le Seigneur, ou prosternez-vous dans son temple pour lui offrir vos hommages. Les pères (8) entendent l'humanité de Jésus-Christ, qui a été comme le marchepied du trône de sa Divinité.

Dans l'explication qu'il donne de ce verset, saint Augustin dit : « Concevez bien, mes frères, ce que le psalmiste nous ordonne d'adorer. L'Écriture (9) nous dit ailleurs que le ciel est le trône de Dieu, et que la terre est l'escabeau de ses pieds. S'ensuit-il donc que, pour obéir au psalmiste, nous devons adorer la terre ? Comment cela pourrait-il se concilier avec la loi de Dieu, qui porte : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu ?* Je me suis trouvé par là dans une sorte de perplexité. J'ai craint, d'un côté, d'*adorer la terre,* et de déplaire ainsi à Celui qui a fait le ciel et la terre. J'ai appréhendé, d'un autre côté, de ne pas accomplir ce que dit le psalmiste : *Adorez l'escabeau des pieds du Seigneur.* Pour résoudre mon doute, je me suis tourné vers Jésus-Christ, j'ai découvert comment il est possible d'adorer sans impiété la terre, et d'adorer de même l'escabeau des pieds de Dieu. Jésus-Christ s'est uni à la terre, en prenant une chair semblable à la nôtre, car la chair est formée de la terre. Dans cette même chair, il a conversé avec les hommes, et il nous a donné cette même chair à manger pour nous procurer le salut. Or, comme personne ne mange cette chair sans l'avoir adorée d'abord, j'ai trouvé comment on adore cet escabeau des pieds de Dieu, et comment, bien loin de pécher en l'adorant, nous pècherions même en ne l'adorant pas. » De ce passage du saint docteur on conclut évidemment : 1° Qu'il a cru que Jésus-Christ nous donne à manger la même chair dans laquelle il a conversé avec les hommes ; 2° Qu'il a cru qu'on doit adorer cette chair avant de la manger, et qu'en effet de son temps, tous les fidèles qui la mangeaient, commençaient par lui rendre des adorations, en sorte qu'ils se fussent rendus coupables d'un péché en ne l'adorant pas. Si l'on refuse de voir ici la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement, et l'adoration de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, on doit être déterminé à nier ce qu'il y a de plus clair en fait de discours et d'expressions.

Le saint docteur entre après cela dans une sorte d'explication de ce mystère, et du chapitre de saint Jean (10) où il en est parlé. « Mais, ajoute-t-il, *est-ce la chair qui donne la vie ?* Le Seigneur dit lui-même, en recommandant cette

(1) *Sym.* Ἰσχὺν βασιλεὺς τοῦ κρίματος ἀγαπᾷ.
(2) *Vide Theodoret. hic.*
(3) Ὅτι ἅγιος ἐστι. *Ita Theodoret. Euthym. Codices reg. et Colbert. S. Aug. et Psalt. Carnut. et edit. Complut.* Quoniam sanctus est.
(4) *Matth.* v. 35.
(5) *Isai.* lxvi. 1.
(6) *Thren.* ii. 1. - *Psalt.* cxxxi. 7. - *Theodoret. Chald. Kim'hi. Muis.*
(7) 1. *Par.* xxviii. 2. *Vatab. Geier. Pisc. Hebræi.*
(8) *Aug. Hieron. hic. Ambros. de Spiritu sancto. l.* iii. *c.* 12. *Cyrill. alii.*
(9) *Isai.* lxvi. 1.
(10) *Joan.* vi.

6. Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus, et Samuel inter eos qui invocant nomen ejus; invocabant Dominum, et ipse exaudiebat eos;

6. Moïse et Aaron étaient de ses prêtres, et Samuel était du nombre de ceux qui invoquaient son nom ; ils invoquaient le Seigneur, et le Seigneur les exauçait.

6. Moyses et Aaron inter sacerdotes ejus, et Samuel inter invocantes nomen ejus : invocabant Dominum, et ipse exaudiebat eos.

COMMENTAIRE

terre qui est sa chair, *c'est l'esprit qui donne la vie, et la chair n'est d'aucun usage.* C'est pourquoi, lorsque vous vous inclinez et que vous vous prosternez devant cette terre quelconque (1), ne la regardez pas comme de la terre, mais regardez le *saint* dont elle est l'escabeau que vous adorez, car c'est à cause de ce *saint* que vous l'adorez ; aussi le psalmiste ajoute-t-il : *Adorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint.* Quel est le *saint?* Celui pour l'amour de qui vous adorez l'escabeau de ses pieds ; et lorsque vous l'adorez, que votre pensée ne s'arrête pas à la chair, de peur que vous ne soyez pas vivifié par l'esprit, car *c'est l'esprit qui vivifie, et la chair n'est d'aucun usage.* Or, quand le Seigneur disait ces choses, il parlait de sa chair, et c'était d'elle qu'il avait dit : *Celui qui ne mangera pas ma chair, n'aura point la vie éternelle en soi.* » Dans ce texte, saint Augustin fait trois choses : 1° Il revient à l'adoration de la chair, qui est l'escabeau des pieds du Seigneur ; il dit même qu'on s'incline et qu'on se prosterne devant elle ; 2° Considérant cette chair comme de la terre, afin de conserver l'analogie avec la terre prise en général, qui est l'escabeau des pieds du Seigneur, il avertit de ne pas regarder cette terre (qui est la même chose que cette chair) comme séparée du *saint,* c'est-à-dire, de Jésus-Christ, vrai Dieu, pour lequel on adore cet escabeau ou cette terre ; autrement, ajoute-il, vous ne seriez pas vivifié, car c'est l'*esprit qui vivifie.* Il entend l'*esprit* de celui qui reçoit l'Eucharistie ; par ses sentiments, il participe aux grâces que lui donne Jésus-Christ ou le *saint* pour l'amour duquel il adore l'escabeau. Si cet *esprit* manque à celui qui reçoit le sacrement, la chair, quoiqu'elle soit la chair de Jésus-Christ, ne lui serait d'aucun usage. 3° Le saint évêque fait bien entendre que cette chair, qu'il dit n'*être d'aucun usage sans l'esprit vivifiant,* est néanmoins la propre chair de Jésus-Christ car, après avoir dit que la *chair n'est d'aucun usage,* il ajoute tout de suite : Or, Jésus-Christ donnant cette instruction. voulait parler de sa chair, puisqu'il avait dit : *Si l'on ne mange pas ma chair, on n'aura point en soi la vie éternelle.* Saint Augustin voulait faire voir de quelle importance il était, d'apporter à la communion les sentiments intérieurs, et surtout la foi en la présence réelle ; comme s'il disait : Ce serait bien la chair de Jésus-Christ que vous mangeriez, car Jésus-Christ parlait en cet endroit de sa propre chair ; mais cette chair ne vous serait d'aucun usage sans l'*esprit qui vivifie,* c'est-à-dire, qui mérite que la chair de Jésus-Christ donne la vie.

℣. 6. Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus, et Samuel. Imitez ces grands hommes, qui ont été les prêtres et les ministres du Seigneur. Souvenez-vous des faveurs que Dieu leur accordait ; mais, en même temps, souvenez-vous de leur piété et de leur fidélité à exécuter les devoirs de leur ministère. Apprenez par leur exemple quel doit être le culte que le Seigneur demande de vous.

On fait ici quelques objections sur le sacerdoce de Moïse, et sur celui de Samuel. Il paraît certain que, depuis que le Seigneur eût fait choix de la famille d'Aaron pour exercer solennellement son sacerdoce, tous ceux qui n'étaient pas de cette branche, furent exclus des fonctions sacerdotales. Or indubitablement Moïse et Samuel étaient simplement de la tribu de Lévi ; les fils de Moïse ne sortirent jamais du rang des lévites, et Samuel ne fut pas plus privilégié. Cependant on peut aisément défendre le sacerdoce de Moïse, en disant que ce grand homme exerça le sacerdoce avant la consécration d'Aaron et de sa famille, en érigeant douze autels au pied du mont Sinaï, pour la ratification de l'alliance (2) ; il en fit les fonctions dans une circonstance encore plus solennelle, dans la consécration d'Aaron et de ses fils (3). Enfin il y en a qui prétendent que, pendant tout le voyage du désert, il ne cessa point d'exercer le sacerdoce conjointement avec son frère (4). Saint Grégoire de Nazianze (5) le nomme *le prêtre des prêtres.* Philon rend témoignage à son sacerdoce (6); saint Augustin, saint Léon (7), et plusieurs autres pères lui font le même honneur. Il n'est donc pas nécessaire de recourir à une signification extraor-

(1) Il y a dans le latin : *Ideo ad terram quamlibet cum te inclinas,* etc.; ce *quamlibet* doit s'entendre, à ce que nous croyons, de quelque portion de l'Eucharistie que ce soit, ou dans quelque endroit que vous la receviez. Assurément, saint Augustin ne parle pas de toute la terre où l'on pourrait s'agenouiller et se prosterner, il parle de la *terre* qui est la *chair* de Jésus-Christ.

(2) *Exod.* XXIV. 6.

(3) *Levit.* VIII. 6. *et seq. Exod.* XXIX. 24.

(4) *Ita antiqui Rabb. apud Muis.*

(5) *Greg. Nazianz. orat. ad Greg. Nissen.*

(6) *Aug. hic et quæst.* 23. *in Levit.*

(7) *Leo papa ep.* LXXXVIII.

7. In columna nubis loquebatur ad eos. Custodiebant testimonia ejus, et præceptum quod dedit illis.

8. Domine, Deus noster, tu exaudiebas eos ; Deus, tu propitius fuisti eis, et ulciscens in omnes adinventiones eorum.

9. Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate in monte sancto ejus, quoniam sanctus Dominus Deus noster.

7. Il leur parlait au milieu de la colonne de nuée ; ils gardaient ses ordonnances, et le précepte qu'il leur avait donné.

8. Seigneur notre Dieu, vous les exauciez ; ô Dieu, vous avez usé envers eux de miséricorde, en vengeant toutes les injures qu'on leur faisait.

9. Glorifiez le Seigneur notre Dieu, et adorez-le sur sa sainte montagne, parce que le Seigneur notre Dieu est saint.

7. In columna nubis loquebatur ad eos : custodiebant testimonia ejus, et statutum *quod* dedit eis.

8. Domine, Deus noster, tu exaudiebas eos, Deus parcens eras eis, et ultionem capiens de operibus eorum.

9. Exaltate Dominum Deum nostrum, et incurvate vos monti sanctitatis ejus : quoniam sanctus Dominus Deus noster.

COMMENTAIRE

dinaire de l'hébreu, et de traduire : *Moïse et Aaron étaient ses ministres* et ses principaux officiers. On avoue que l'hébreu כהן *cohen,* se prend quelquefois en ce sens (1) ; mais ici nous le prenons dans sa signification propre et ordinaire.

Quant à Samuel, la difficulté est plus grande ; nous l'avons examinée ailleurs (2) plus au long, et nous nous sommes déclaré pour ceux qui nient qu'il ait jamais été grand prêtre, ni qu'il ait exercé ordinairement des fonctions du sacerdoce. L'auteur du psaume a soin de nous marquer ici la différence qu'il met entre Moïse, et Aaron. Les deux premiers étaient prêtres, mais Samuel était simplement du nombre de ceux qui invoquent le nom du Seigneur, du nombre des lévites, dont l'emploi ordinaire est de louer le Seigneur, et de l'invoquer dans son temple.

℣. 7. In columna nubis loquebatur ad eos. Ceci ne doit s'entendre que de Moïse et d'Aaron (3). On sait que le Seigneur leur manifestait ordinairement sa présence par une nuée, qui paraissait sur la tente de l'assemblée. Le rabbin Salomon veut aussi que le Seigneur ait fait la même grâce à Samuel ; mais l'Écriture ne nous dit rien de semblable.

℣. 8. Ulciscens in omnes adinventiones eorum. Le Seigneur punit Moïse et Aaron pour avoir marqué de la défiance à ses ordres (4) ; et, en permettant que le peuple lui demandât un roi, il punit Samuel, pour n'avoir pas contenu ses fils dans le devoir, et n'avoir pas corrigé les abus qu'ils commettaient dans l'administration de la justice (5). Mais cela n'empêche pas que le Seigneur ne conservât ses miséricordes envers ces grands hommes, et qu'il ne les traitât comme ses amis et ses fidèles serviteurs (6). Autrement (7) : Vous avez usé envers eux de clémence, vous les avez comblés de vos bienfaits, et vous avez châtié avec la dernière rigueur, ceux qui les attaquaient. On connaît de quelle manière Dieu traita Coré, Dathan, Abiron, et leurs adhérents, qui contestaient l'autorité de Moïse, et le sacerdoce d'Aaron (8) ; et comment Marie et Aaron lui-même furent châtiés, pour avoir murmuré contre Moïse (9). Les Israélites ayant méprisé Samuel, en lui demandant un roi (10), le Seigneur vengea l'injure faite à son prophète, en donnant à son peuple un roi dans sa colère (11). L'hébreu, les Septante, saint Augustin : *Seigneur, vous avez été clément envers eux, et vengeur de leurs désirs.* Vous les avez traités avec clémence, et vous les avez vengés lorsqu'ils vous en ont prié. Le chaldéen : *Seigneur, vous avez pardonné à votre peuple en leur considération, et vous avez vengé leurs œuvres.* Symmaque (12) : *Vous avez vengé leurs injures,* les injures qu'ils souffraient.

℣. 9. Adorate in monte sancto ejus. Il n'y a rien de plus naturel que d'appliquer ce verset à l'Église, qui est annoncée dans les Écritures comme une grande montagne visible à tous les peuples. C'est là qu'il faut adorer : partout ailleurs ce serait un culte comme celui qu'on rendait à Samarie. Il serait réprouvé du Seigneur. *Ceux,* dit saint Augustin, *qui n'adorent pas sur cette montagne, ne seront pas exaucés pour la vie éternelle.*

---

(1) *Vide* II. *Reg.* VIII. 18. *Collatum cum* I. *Par.* XVIII. 17. - *Exod.* II. 16. - *Genes.* XLI. *et* XLVI. 20. etc

(2) Voyez le commentaire sur I. *Reg.* XXV. I. *pag.* 523 *et sequ.*

(3) *Heracleot. Kim'hi. Aben Ezr. Muis.*

(4) *Num.* XX. 12.

(5) I. *Reg.* VIII. 3. 4.

(6) *Athan. Euseb. hic. Jun. Pisc. Castal. etc.*

(7) *Theodoret. Vatab. Muis. Genebrard. Tirin. etc.*

(8) *Num.* XVI. 1.. 31.

(9) *Num.* XII. 1. 2. 9. 10.

(10) I. *Reg.* VIII. 5. 6. *et sequ.*

(11) *Osee.* XIII. 11.

(12) *Sym.* Ἐκδικος ἐπὶ ταῖς ἐπηρείαις αὐτῶν.

PSAUME XCIX

Louez le Seigneur, entrez dans son temple, reconnaissez que vous êtes son peuple, sa créature.

1. Psalmus in confessione. 1. Psaume d'action de grâces. PSALMUS C.— 1. Psalmus pro laude.

ARGUMENT

Théodoret porte : *Psaume de David, pour la louange, il n'a point de titre en hébreu* (1). Mais aujourd'hui nous lisons dans l'original le même titre qu'en grec et en latin (2) : *Psaume pour la louange,* ou pour l'action de grâces. Le chaldéen, suivi de plusieurs rabbins et de divers commentateurs, dit qu'on le récitait ordinairement, quand on offrait des sacrifices pacifiques ou d'action de grâces. D'autres veulent qu'on l'ait chanté en entrant au temple. Le syriaque le rapporte à la guerre que Josué fit contre les Ammonites, ou plutôt contre les Amalécites (3). Il suppose avec les rabbins, que Moïse en est l'auteur.

Nous croyons (4) que c'est une suite des psaumes précédents, et qu'il regarde les mêmes circonstances, c'est-à-dire, le retour de la captivité ; qu'il contient des actions de grâces pour la délivrance du peuple, et pour le rétablissement du temple et de la ville de Jérusalem. Les pères (5) l'expliquent comme une exhortation aux peuples convertis au christianisme, de venir adorer Dieu dans son temple.

2. Jubilate Deo, omnis terra ; servite Domino in lætitia. Introite in conspectu ejus in exultatione.

2. *Habitants* de toute la terre, louez Dieu avec joie. Servez le Seigneur avec allégresse : allez vous présenter devant lui, dans des transports de joie.

Jubilate Domino omnis terra. 2. Servite Domino in lætitia, ingredimini, coram eo cum exultatione.

COMMENTAIRE

℣. 2. JUBILATE DEO, OMNIS TERRA. Que toute la terre, que tous les peuples du monde, sans distinction de Juifs ou de gentils, viennent adorer le Seigneur, et reconnaître sa majesté, son empire ; qu'ils viennent lui rendre leurs hommages dans de saints transports de joie. Dieu veut être servi de bon cœur, avec plaisir. Les hommes mêmes méprisent des services forcés et rendus à contre-cœur.

IN EXULTATIONE. *Avec joie.* L'hébreu (6) : *Avec des chants de joie,* ou des louanges, des hymmes.

Il n'y a qu'un homme inspiré de Dieu qui puisse dire à toute la terre : *Réjouissez-vous, faites éclater vos transports, que votre allégresse paraisse aux yeux de tout l'univers.* Mais comment peut-il tenir ce langage dans une région aussi féconde en ronces et en épines que la terre ? C'est qu'il présente Dieu seul comme l'objet et le terme de cette joie. S'il parlait aux adorateurs du monde, il leur dirait comme l'apôtre saint Jacques : *Pleurez, poussez des cris semblables à des hurlements ; sentez tout le poids de vos misères* (7). Les mondains servent un maître dur, impérieux et trompeur. Ils sont enchaînés comme des esclaves, ils soupirent après leur liberté, et jamais elle ne leur est accordée. Dans le service de Dieu, le joug est léger, parce que c'est l'amour qui le porte. Jusque dans ses chaînes, Paul était transporté de joie, parce que son cœur était brûlant d'amour.

Il y a trois degrés, ou, si l'on veut, trois actions dans ce préambule du psaume : *Chanter les louanges du Seigneur avec joie, servir le Seigneur avec allégresse, paraître en la présence du Seigneur,* ou dans son saint temple, *avec les sentiments d'une satisfaction parfaite.* Point d'ennui dans ces saints cantiques ; point de murmures dans cette servitude ; point de trouble dans ce commerce avec Dieu. Celui qui veut accorder l'amour du monde avec les

---

(1) *Theodoret.* Ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ εἰς ἐξομολόγησιν, ἀνεπίγραφος παρ' Ἑβραίοις.

(2) מזמור לתודה

(3) *Exod.* XVII. 3. *et sequ.*

(4) *Ita Paraphr. græc. Corderii Ferrand. Vide et Muis.*

(5) *Athan. Hieron. Theodoret.*

(6) ברננה Les Septante : Ἐν ἀγαλλιάσει. *Aqu.* Ἐν αἰνέσει. In laude. *Sym.* Μετ' εὐφημίας, cum benedictione.

(7) *Jac.* V. 1.

3. Scitote quoniam Dominus ipse est Deus; ipse fecit nos, et non ipsi nos; populus ejus, et oves pascuæ ejus.

4. Introite portas ejus in confessione, atria ejus in hymnis; confitemini illi. Laudate nomen ejus,

5. Quoniam suavis est Dominus; in æternum misericordia ejus, et usque in generationem et generationem veritas ejus.

3. Sachez que le Seigneur est le vrai Dieu; que c'est lui qui nous a faits, et que nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Vous qui êtes son peuple, et qu'il nourrit comme ses brebis,

4. Entrez par les portes de son tabernacle, en l'honorant par vos louanges, et venez dans sa maison, en chantant des hymnes; glorifiez-le par vos actions de grâces; louez son nom.

5. Car le Seigneur est plein de douceur, sa miséricorde est éternelle; et sa vérité s'étendra dans la suite de toutes les générations.

3. Scitote quod Dominus ipse est Deus, ipse fecit nos, et non ipsi nos: populus ejus, et pecus pascuæ ejus.

4. Ingredimini portas ejus cum celebratione, atria ejus cum laude: celebrate illum, et benedicite nomini ejus:

5. Quoniam bonus est Dominus, in seculum misericordia ejus, et usque in generationem et generationem veritas ejus.

COMMENTAIRE

devoirs de la religion, ne comprendra rien aux invitations du prophète. Il dira, s'il est de bonne foi, que la prière le dégoûte, que la fidélité aux lois de Dieu le gêne, que l'assiduité dans le saint temple le remplit d'ennui. Cela doit être ainsi, quand le cœur est vide de Dieu, et quand l'amour du monde y règne avec empire.

Il ne faudrait que ces deux premiers versets du psaume, pour prouver que, sous la loi même et avant que Jésus-Christ eût paru dans le monde, l'amour de Dieu était recommandé aux *habitants de la terre*. Il eût été impossible, sans cela, de leur persuader qu'il était nécessaire de servir le Seigneur avec joie; sans l'amour, ils n'eussent été que des esclaves, et l'esclavage n'inspire que de la crainte, de la tristesse, des murmures. Le prophète savait très bien que la joie qu'on goûte dans le service de Dieu, n'est que comme l'ombre de celle qui est réservée aux habitants de la bienheureuse patrie; mais cette ombre est déjà capable de faire le bonheur d'une âme fidèle. Elle ne possède pas invariablement l'auteur de tous les biens, mais elle aime et elle espère le posséder un jour. Si les tribulations de cette vie répandent quelque amertume sur le cours de sa vie, elle en fait le sacrifice à Celui qui les lui envoie, ou qui les permet, et le saint usage de ces croix ajoute à l'allégresse qu'elle porte dans tous les exercices de la religion. Il ne s'agit donc que d'aimer Dieu pour répondre à l'invitation du prophète. C'est une affaire d'expérience: toutes les leçons de pure spéculation ne répandraient qu'une très faible lumière sur ce que cet homme inspiré de Dieu a voulu nous dire.

℣. 3. Ipse fecit nos, et non ipsi nos. Voilà ce que le psalmiste veut que toute la terre reconnaisse. La plupart des hommes étaient plongés dans une ignorance si prodigieuse, qu'ils méconnaissaient jusqu'à l'auteur de leur être; ils rendaient de souverains hommages à des créatures plus viles, plus méprisables, plus vicieuses, plus corrompues, qu'ils ne l'étaient eux-mêmes. Il n'y a que la vraie religion qui ait pu les détromper et les ramener au vrai principe de leur être. L'hébreu se traduit de différentes manières. Symmaque (1): *Il nous a tiré du néant, et nous a donné l'être.* Saint Jérôme et le chaldéen: *Il nous a créés et nous sommes à lui.* Ils ont lu לו *lô, à lui* au lieu de לא *lô,* négation, *non, sans.* Mais la traduction de la Vulgate et des Septante (2), est la plus simple et la plus conforme au contexte. Quelques auteurs le joignent à ce qui suit: *C'est lui qui nous a faits, mais nous ne sommes pas demeurés son peuple et son troupeau.* Nous ne lui avons pas gardé la fidélité que nous lui devions. C'est chercher trop loin l'explication d'un texte clair par lui-même.

Populus ejus, et oves pascuæ ejus. Les pères (3), sous le nom de *peuple,* entendent les Juifs, et sous celui de troupeau ou *de brebis,* les gentils. Théodoret est plus naturel, lorsqu'il dit que Dieu est non seulement notre roi, mais aussi notre pasteur; nous sommes son peuple et son troupeau.

℣. 5. In æternum misericordia ejus... veritas ejus. L'Écriture joint presque toujours la miséricorde et la vérité. La miséricorde qui prévient et qui promet des grâces: et la vérité qui les accomplit, qui les exécute. Le Seigneur a promis dans sa bonté, de délivrer un jour son peuple de la captivité de Babylone, il a tenu sa parole; nous avons des preuves certaines de sa constante miséricorde envers nous. Le même Seigneur a promis d'appeler les nations étrangères à sa connaissance et à la foi: nous voyons l'heureux accomplissement de ces promesses. Il est donc vrai que sa miséricorde et sa vérité sont éternelles.

---

(1) *Sym.* Αὐτὸς ἐποίησεν ἡμᾶς, οὐκ ὄντας.

(2) Les Septante: Αὐτὸς ἐποίησεν ἡμᾶς, καὶ οὐκ ἡμεῖς.

Aug. Ipse fecit nos et non nos. *Ita Edit. Complut.*

(3) *Athanas. Euseb.*

PSAUME C

Modèle d'un bon prince, qui vit dans l'innocence, qui hait l'injustice, qui réprime les méchants, qui choisit de bons ministres, qui protège les justes.

1. Psalmus ipsi David.

1. Psaume pour David.

Psalmus CI. — 1. Ipsius Davidis psalmus.

ARGUMENT

Quelques anciens exemplaires grecs (1) : *Psaume de David, pour le quatrième jour de la semaine.* Mais cette addition ne se lisait ni dans l'hébreu, ni dans les anciennes traductions, ni dans les meilleurs exemplaires des Septante. Ce psaume est tout moral ; on peut le considérer suivant la pensée de saint Athanase, comme la description d'un homme parfait. Un commentateur célèbre (2) dit qu'on pourrait lui donner pour titre : *Miroir des princes.* Théodoret croit que David a eu dessein d'y peindre le saint et pieux Josias. Il applique au zèle que ce prince témoigna contre les prêtres des faux dieux, qu'il fit tous tuer (3), ce qui est dit à la fin de ce psaume. *Je mettais à mort dès le matin tous les pécheurs de la terre.* Mais on ne saurait admettre, sans preuves ces sortes d'interprétation. D'autres (4) croient que David s'y peint lui-même, et répand son cœur devant Dieu, en lui disant ce qu'il était résolu de faire, et ce qu'il faisait en effet, depuis qu'il était paisible possesseur du royaume des douze tribus. C'est ce qui nous paraît le plus probable.

Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine ; psallam,

Je chanterai, Seigneur, devant vous votre miséricorde et votre justice. Je les chanterai sur des instruments de musique ;

Misericordiam et judicium cantabo : tibi, Domine, psallam.

2. Et intelligam in via immaculata : quando venies ad me ?

2. Et je m'appliquerai à connaître la voie qui est pure. Quand viendrez-vous à moi ?

2. Prudenter agam in via perfecta, quando venies ad me, ambulabo in perfectione cordis mei, in medio domus meæ.

Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ.

Je marchais dans l'innocence de mon cœur au milieu de ma maison.

COMMENTAIRE

℣. 1. Misericordiam et judicium. Votre miséricorde qui m'a choisi pour roi de votre peuple, votre jugement qui m'a vengé de mes ennemis, et qui m'a rendu justice. Ou bien : Je chanterai, Seigneur, *la miséricorde* que vous pratiquez envers ceux qui retournent à vous par la pénitence, et le jugement que vous exercez contre ceux qui demeurent dans l'endurcissement (5). Que personne ne se flatte mal à propos de la miséricorde de Dieu, parce qu'il y a un juste juge, et que personne ne tombe dans le découragement à la vue du jugement, parce que la miséricorde le prévient, et qu'il ne tient qu'à nous d'en profiter (6). Le chaldéen et quelques rabbins : De quelque manière que vous me traitiez, ô mon Dieu, dans la rigueur de vos jugements ou dans la douceur de vos miséricorde, je veux vous en louer, et vous en rendre mes très humbles actions de grâces.

On peut aussi prendre la miséricorde et le jugement en général : Je viens, Seigneur, chanter devant vous la miséricorde et le jugement que doit avoir un prince, pour bien gouverner son royaume (7). Tout le psaume roule sur ces deux qualités, qui sont les plus essentielles à un roi. La miséricorde, la bonté, la clémence, la douceur envers les bons : le jugement, la sévérité, la justice envers les méchants.

℣. 2. Intelligam in via immaculata, quando venies ad me. Il semble que David disait ceci dans l'impatience où il était de placer dans le Taber-

(1) *Theodoret. et Basil. hic.* — (2) *Muis. hic.*
(3) IV. *Reg.* XXII. XXIII. - II. *Par.* XXXIV. — (4) *Muis. Geier.*
(5) *Hieron.* Misericordiam audiant peccatores qui desperant de sua salute, qui sunt in pœnitentia : judicium audiant comtemptores, etc.
(6) *Aug. hic.* Nemo sibi ad impunitatem blandiatur de misericordia Dei, quia est et judicium : et nemo in melius commutatus exhorreat judicium Dei, quiá præcedit misericordia.
(7) *Ita Kim'hi. Aben Ezra. Jun. Moller. Cocc. Mar.*

3. Non proponebam ante oculos meos rem injustam ; facientes prævaricationes odivi ; non adhæsit mihi

4. Cor pravum ; declinantem a me malignum non cognoscebam.

3. Je ne me proposais rien d'injuste devant les yeux ; je haïssais ceux qui commettaient des prévarications. Il n'avait aucune société avec moi

4. Celui dont le cœur était corrompu ; et je ne reconnaissais point celui qu'une conduite maligne éloignait de moi.

3. Nam ponam coram oculis meis rem impiam *quam designem,* opus decli antium odi, non adhærebit mihi.

4. Cor pravum recedet a me, malum non agnoscam.

COMMENTAIRE

nacle, l'Arche déposée chez Obédédom. Quand serai-je assez heureux pour vous posséder, et pour vous voir dans la tente que je vous ai dressée. Pour mériter cette faveur, ô mon Dieu, je m'appliquerai à vivre dans la pureté et dans l'innocence, dans la pratique de la miséricorde et de la justice. David comprenait bien que Dieu n'habitait point volontiers dans une maison souillée, dans une ville impure, dans une âme corrompue et criminelle. Il veut purifier sa maison de tous ceux qui pouvaient la souiller, il veut faire périr tous les méchants de Jérusalem, il veut lui-même vivre d'une vie simple, pure et innocente. Les verbes hébreux sont constamment au futur, dans ce psaume.

Perambulabam. *Je marcherai,* car il faut mettre au futur tout ce qui est à l'imparfait ici, et aux versets suivants. Quelques anciens (1) lisent : *Au milieu de votre maison ;* mais l'autre leçon est meilleure. David voulait que toute sa maison vécût dans l'innocence.

℣. 3. Non proponebam ante oculos meos rem injustam. Jamais d'entreprises injustes, jamais de désirs contraires à la justice. L'hébreu à la lettre : *Je ne mets point devant mes yeux de paroles de Bélial.* Les discours vains et dangereux n'ont jamais été de mon goût. Je ne les ai point mis devant mes yeux, je ne les ai point aimés, je ne les ai point soufferts. Ou plutôt : Je ne souffrirai point que l'on fasse en ma présence de mauvaises actions, ni qu'on y prononce de mauvais discours. *Verbum Belial,* se prend également pour de mauvaises actions et pour de mauvaises paroles.

Non adhæsit mihi cor pravum. Ce n'est point assez pour un homme juste, et, à plus forte raison pour un prince, de vivre dans la justice, dans la pureté et dans l'innocence, il est obligé de se séparer des méchants, de les éloigner de sa compagnie, de marquer hautement son horreur pour eux. Il doit non seulement pratiquer le bien, il faut qu'il le fasse pratiquer aux autres ; il doit éviter le mal et réprimer ceux qui voudraient le commettre. David n'avait et ne voulait avoir aucune liaison avec ceux dont le cœur était corrompu ; il ne connaissait point et ne voulait point connaître ceux dont les mœurs et la conduite s'éloignaient des siennes : *Declinantem a me malignum non cognoscebam* : Je ne le connaissais, ni ne l'aimais, ni ne l'approuvais ; je n'avais ni liaison, ni fréquentation, ni amitié avec lui (2) : *Quid est, non cognoscebam ?* dit saint Augustin ; *non approbabam, non laudabam, non mihi placebat.* Les pères grecs l'ont pris autrement (3) : J'avais si peu de considération et d'estime pour les méchants, que je ne m'apercevais pas même lorsqu'ils s'éloignaient de moi et qu'ils me quittaient ; je les regardais avec tant d'indifférence, que leur éloignement ne me fit jamais la moindre peine.

Veiller sur ses yeux, sur son cœur, sur ses démarches, sont trois devoirs essentiels dans l'affaire du salut. Le prophète prend ces trois obligations dans un sens qui a beaucoup d'étendue. Non seulement il garde ses yeux pour les détourner des objets criminels, il ne souffre en sa présence rien de ce qui peut intéresser la pureté de son âme. Il évite autant les discours que les actions qui peuvent être une source de péché. Il déteste tous ceux qui commettent l'injustice. Mais la haine qu'il a pour les pécheurs, ne s'étend pas à leur personne ; car le texte dit simplement qu'il a en horreur leur conduite. Il y a deux choses, dit saint Augustin, dans celui qui s'écarte de la voie de Dieu, il est homme et il est prévaricateur. Dieu a fait l'homme, vous devez l'aimer ; l'homme s'est fait lui-même prévaricateur ; haïssez cette œuvre d'iniquité, tâchez de la détruire, vous délivrerez l'homme qui est l'ouvrage de Dieu.

Pour fermer son cœur à toute iniquité, David ne se contente pas d'avoir en tout des intentions droites, il distingue les cœurs pervers et il n'a aucun commerce avec eux. Les hommes les plus justes admettent quelquefois, dans leur société, des fourbes, des menteurs, des hypocrites, des âmes corrompues ; la complaisance leur persuade qu'ils peuvent tolérer ces hommes si peu dignes de leur attention, et infiniment moins de leur confiance. C'est autoriser le crime, ouvrir la porte au scandale et s'exposer soi-même à la séduction. Le prophète, d'ailleurs si bienfaisant et si humain, s'était armé de force contre une pareille tentation ;

(1) *Psalt. Rom. S. Germ. Carnut.* In medio domus tuæ.
(2) *Vide Hieron. et Aug. hic.*
(3) *Euseb. Cæsar. Athan. Theodoret.*

5. Detrahentem secreto proximo suo, hunc persseqebar. Superbo oculo, et insatiabili corde, cum hoc non edebam.

5. Je persécutais celui qui médisait en secret de son prochain ; je ne mangeais point avec ceux dont l'œil est superbe, et le cœur insatiable.

5. Detrahentem in secreto proximo suo, hunc succidam : elatum oculis, et latum corde ipsum non potero *ferre*.

COMMENTAIRE

il en sentait le danger, il le jugeait d'autant plus grand, que sa dignité le donnait en spectacle à tous les ordres de son état.

Il arrive très souvent que la conduite des hommes de bien devenant la censure des méchants, ceux-ci prennent des routes toutes différentes et renoncent d'eux-mêmes à toute relation avec leurs connaissances plus honnêtes. Si l'on n'est pas en pouvoir de les réprimer, il est de la sagesse de les abandonner à leur perversité et de se conduire à leur égard comme si l'on ne les *connaissait* pas. Cette méthode pleine de prudence et de raison, exclut les discussions critiques, les censures chagrines, les observations curieuses ou malignes. On garde le silence à l'égard des personnes qu'on ne *connaît* pas. Et puisque c'est ici la règle que donne le prophète, il veut par conséquent qu'on supprime tout ce qui altèrerait, dans le cas présent, ou la paix intérieure du juste, ou la charité qu'on doit au prochain.

℣. 5. Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar. La peste des cours des rois, est la médisance et la calomnie. C'est là que l'envie, la haine, la mauvaise politique emploient tous leurs secrets, toutes leurs ruses, pour supplanter, pour exclure, pour détruire leurs compétiteurs et ceux qui leur font ombrage. David déclare qu'il aura une attention toute particulière à découvrir ces dangereux esprits, ces mauvaises langues, qui sèment la division et qui se repaissent du sang innocent ; qu'il les observera et qu'il les poursuivra sans miséricorde. Non seulement il ne faut pas s'accorder avec les médisants, dit saint Jérôme, il faut les persécuter. Si vous les écoutez, vous les autorisez dans le mal et vous vous rendez en quelque sorte complice de leur crime. Il y a certains péchés qui tuent seulement celui qui les commet ; la médisance donne la mort, et à celui qui parle et à celui qui écoute. *Qui fornicatur, se tantum occidit ; ille autem qui detrahit, et se, et illum qui audit, demergit.* Eusèbe entend ceci des mauvaises pensées, des mouvements secrets qui nous portent à la haine du prochain. Il faut les chasser et s'en défier, comme de ces chiens qui mordent sans prévenir.

Superbo oculo et insatiabili corde. Autres pestes de la cour des princes, les hommes vains, superbes, ambitieux. David ne les souffrait point dans la sienne ; il ne mangeait point avec eux, ne leur donnait aucune marque d'estime et d'amitié. Pour gagner ses bonnes grâces, il fallait lui ressembler : être comme lui débonnaire, juste, innocent, humble, mais sans bassesse, sans lâcheté, sans affectation. Voilà le caractère de David, et voilà ce qu'il demandait dans ses amis et dans ses courtisans. Quand un prince du mérite de David, se déclare aussi hautement pour la vertu et contre le vice, il n'y a rien qu'il ne doive attendre d'une cour toujours attentive à imiter le roi, à se rendre digne de sa faveur.

Tout particulier doit s'appliquer l'instruction du prophète par rapport aux trois vices énoncés dans ces deux versets 4 et 5. La médisance est le premier ; c'est un poison subtil, agréable, mais qui produit les plus grands ravages. Ainsi, la charité qu'on doit au prochain et à soi-même, oblige de réprimer autant qu'il est possible, la langue médisante. Cette obligation exige beaucoup d'attention, de force, de prudence, et jusqu'à un certain point, la connaissance des divers caractères. Il est fort difficile de la remplir, quand on fréquente les sociétés du monde, et c'est ce qui doit inspirer l'amour de la solitude. Quand on est obligé d'en sortir, il faut se regarder comme transporté sur un champ de bataille, où il y a toute espèce d'ennemis de la charité à combattre. L'exercice de la présence de Dieu et la prière sont les armes dont on doit se revêtir : et puisque la langue des hommes avec qui nous traitons, est si meurtrière, il faut que la nôtre soit tantôt pleine d'onction pour substituer la douceur évangélique à l'amertume des discours du monde ; tantôt brûlante de zèle pour reprendre avec force ceux qui outragent nos frères ; tantôt industrieuse, pour détourner adroitement le cours du torrent de malice, qui inonde presque toutes les sociétés ; tantôt concentrée dans le silence, pour témoigner aux médisants qu'on ne prend aucun intérêt à leurs observations malignes ; tantôt éloquente sur les vertus de ceux que la médisance entreprend de flétrir. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse suggérer les meilleurs moyens de venger, selon les circonstances, la charité et le prochain, sans manquer ni à l'une ni à l'autre.

Un ancien auteur ecclésiastique (1) prend l'instruction du prophète dans un sens plus analogue encore aux besoins de chaque fidèle. Il entend que nous devons détruire en nous-mêmes toute

(1) *Euseb. ad loc.*

6. Oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant mecum ; ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat.

7. Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam ; qui loquitur iniqua non direxit in conspectu oculorum meorum.

8. In matutino interficiebam omnes peccatores terræ, ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem.

6. Mes yeux ne regardaient que les fidèles de la terre, afin de les faire asseoir près de moi ; et je n'avais pour ministre que celui qui marchait dans une voie innocente.

7. Celui qui agit avec orgueil ne demeurera point dans ma maison. Celui qui profère des paroles injustes n'a pu se rendre agréable à mes yeux ;

8. Je mettais à mort dès le matin tous les pécheurs de la terre, afin de bannir de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité.

6. Oculi mei ad fideles terræ, ut habitent mecum : ambulans in via perfecta, iste ministrabit mihi.

7. Non habitabit in medio domus meæ faciens dolum : loquens mendacia non firmabitur coram oculis meis.

8. Singulis matutinis succidam omnes impios terræ, ut exterminem de civitate Domini omnes operarios iniquitatis.

COMMENTAIRE

pensée et toute affection contraires à l'amour qui est dû au prochain. Il fait remarquer que le prophète parle de *détractions secrètes ;* et il n'y en a point de plus cachées, de plus impénétrables à la vue des hommes, que les mouvements qui s'élèvent dans notre âme contre nos semblables. C'est de ce poison domestique qu'il faut purger notre cœur ; c'est ce censeur injuste qu'il est nécessaire de réduire au silence. Il ne peut y avoir, sur ce point, ni restriction, ni modification, ni tempérament ; plus cet ennemi nous parle au-dedans de nous-mêmes, plus nous devons le combattre par les armes de la charité.

Le prophète n'avait point de relations avec l'*œil superbe et avec le cœur insatiable*. Ces deux caractères sont déjà si odieux, qu'il doit en coûter peu à des âmes honnêtes et surtout à des chrétiens fidèles, pour n'entretenir aucune liaison avec eux. Mais quand on est soi-même porté à l'orgueil et à l'ambition, on prend pour modèle les orgueilleux et les ambitieux. C'est l'écueil principal où échoue la jeunesse. Elle adopte les sentiments des ambitieux et des arrogants qu'elle fréquente. Le *cœur insatiable* est encore plus dangereux que l'*œil superbe ;* celui-ci se décèle par son faste, par son air impérieux, par ses manières hautaines : il suffit de l'apercevoir pour l'éviter ; mais le *cœur insatiable* couvre de mille prétextes ses démarches passionnées : il tend à se grandir par toutes sortes de voies, sans négliger même celles qui sont propres à la vertu. Toutes les maximes du monde tendent à former des *cœurs insatiables*. Il est impossible à celui qui aime le monde, de ne pas laisser germer dans son âme cette mauvaise plante d'ambition, qui est le fruit le plus immédiat et le plus malheureux du péché d'origine.

℣. 6. Oculi mei ad fideles terræ. Mon soin principal était de remplir ma cour, mes emplois, mes charges, de bons et de fidèles ministres ; de gens d'une intégrité, d'une fidélité, d'une droiture reconnue. C'est ce que veut dire le nom de fidèles en cet endroit. Un prince ne peut tout conduire, tout voir, tout administrer par lui-même ; il doit faire choix des plus sages et des plus fidèles de ses sujets, pour lui servir d'yeux, de langues et d'oreilles. Il en rencontrera, s'il les cherche avec soin, avec attention et sans préjugé ; ne faisant attention qu'à la vertu et au mérite des personnes.

Ambulans in via immaculata. La pureté des mœurs, l'innocence de la vie, la droiture de la conduite, voilà les principales qualités d'un bon ministre. Il faut, outre cela, de la capacité et des lumières. David ne parlait ici que des qualités du cœur ; il y faisait principalement attention dans le choix de ses officiers. On peut bien suppléer aux connaissances, en prenant conseil, mais on ne supplée point aux défauts de droiture, de vérité, d'innocence.

℣. 7. Qui facit superbiam. Je ne veux point de hauteur, de vanité dans ma maison ; l'innocence, la simplicité, la douceur, l'humilité, c'est ce que je demande de mes officiers. L'hébreu : *Celui qui commet la tromperie, ne demeurera point au milieu de ma maison.* La suite favorise plus cette traduction, que celle qui porte *l'orgueil.*

Qui loquitur iniqua. Ni le fourbe, ni le trompeur, ni le menteur, ne réussiront point avec moi. Les pères nous disent que ce *milieu de la maison* figure le cœur d'où il faut bannir l'orgueil et la duplicité.

℣. 8. In matutino interficiebam. Après avoir donné mes soins à ne mettre dans ma maison que des gens de mérite et de vertu, et à en bannir le vice, le mensonge et le désordre, je tournerai mon attention à purger la ville sainte de tous les méchants ; je les rechercherai et les poursuivrai, je les mettrai à mort dès le matin, et avant toute autre chose ; je commencerai par là ma journée. Les rois rendaient la justice dès le matin (1). *Domus David, judicate mane judicium, et eruite vi oppressum de manu calumniantis, etc.*, dit Jérémie (2). Les Juifs (3) expliquent ce passage du

(1) *Ita Muis. Grot. Ferrand. Hammon.*

(2) *Jerem.* XXI. 12. — (3) *Apud Hieron. hic.*

zèle avec lequel ils doivent mettre à mort ceux qui violent insolemment les lois du Seigneur. C'est ce qu'ils appellent *le jugement du zèle,* lorsque, sans forme de procès, ils font mourir celui qui se porte à une action scandaleuse et défendue. Ainsi Matthathias tua l'Israélite qui se présenta pour sacrifier aux idoles (1), et les Juifs de Jérusalem lapidèrent saint Étienne, qui, selon eux, proférai des blasphèmes (2). Les pères (3) entendent cec des mauvaises pensées et des mauvaises suggestions du démon, auxquelles il faut résister ; il faut les mettre à mort *dès le matin,* et aussitôt qu'elles commencent à s'élever.

---

(1) I. *Matth.* II. 24. 25.

(2) *Act.* VII. 56. 57. — (3) *Euseb. Athan. Hieron.*

PSAUME CI

Prière du peuple captif à Babylone. Conversion des gentils. Fin de la captivité. Rétablissement de Jérusalem.

1. Oratio pauperis, cum anxius fuerit, et in conspectu Domini effuderit precem suam.

1. Prière du pauvre, lorsqu'il sera dans l'affliction, et qu'il répandra sa prière en la présence du Seigneur.

Psalmus CII. — 1. Oratio pauperis, quum angustiis afficietur, et coram Domino effundet orationem suam.

ARGUMENT

La plupart des pères (1) et des interprètes (2), croient que ce psaume fut composé pendant la captivité par Daniel, ou par Jérémie, ou par quelque autre prophète. Quelques-uns veulent que David ait entrevu cette captivité par un esprit de prophétie, et qu'il ait composé cette prière par avance ; mais nous n'admettons pas volontiers ces suppositions, qui ne sont nullement nécessaires. Il paraît par les versets 14, 15, 16, 17, que la captivité était alors près de sa fin, ou même qu'elle était déjà finie ; en sorte que ce psaume renfermerait, non seulement les gémissements des Juifs captifs, mais les sentiments de reconnaissance des mêmes Juifs, après leur retour de la captivité.

Quelques pères, comme saint Augustin, saint Grégoire le Grand et Cassiodore prennent ceci comme une prière de Jésus-Christ à son Père, dans laquelle il lui recommande son Église. L'apôtre saint Paul (3) a fait l'application des versets 26, 27 et 28 à la personne du Sauveur ; et l'on ne peut nier que tout le psaume, ou du moins la plus grande partie, ne doive s'entendre de la liberté qu'il a procurée à son Église, et dont la délivrance de la captivité de Babylone était une figure. Quelques docteurs (4) l'ont rapporté au temps de la fuite de David, durant la persécution d'Absalom ; et d'autres à la guerre d'Antiochus Épiphane contre les Juifs. Mais nous suivrons le système qui le fixe à la captivité des Juifs à Babylone.

2. Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat.
3. Non avertas faciem tuam a me ; in quacumque die tribulor, inclina ad me aurem tuam ; in quacumque die invocavero te, velociter exaudi me.

2. Seigneur, exaucez ma prière ; et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.
3. Ne détournez point de moi votre visage ; en quelque jour que je me trouve affligé, rendez-vous attentif à ma voix ; en quelque jour que je vous invoque, exaucez-moi promptement ;

2. Domine, audi orationem meam : et clamor meus ad te veniat.
3. Ne abscondas faciem tuam a me : in die angustiæ meæ inclina ad me aurem tuam : in die qua invoco, festina, exaudi me.

COMMENTAIRE

℣. 2. Domine, exaudi... Seigneur, je suis dans la dernière humiliation, dans la plus violente oppression ; écoutez mes cris de douleur (5) et mes larmes, tirez-moi de cette captivité, qui dure depuis si longtemps. Le prophète parle ici au nom de son peuple.

℣. 3. In quacumque die. Toutes les qualités de la prière sont renfermées dans ces versets. On en voit :

1° La *nécessité*, puisque l'homme, sans le secours de Dieu, ne peut sortir de l'esclavage du péché, et que, dans les voies ordinaires de la Providence, le secours céleste n'est accordé qu'à la prière.

2° L'*humilité*, puisque l'homme pécheur sent sa misère, et se présente ici devant Dieu, comme un pauvre dénué de toute ressource, si Dieu ne le regarde d'un œil favorable.

3° La *ferveur*, puisque les instances que fait le prophète, ou ceux au nom de qui il parle, sont vives, réitérées plusieurs fois, et mises sous toutes les formes les plus propres à toucher le cœur de Dieu.

4° La *constance*, puisqu'on s'engage à prier

(1) *Euseb. Theodoret. Beda. Euthym.*
(2) *Jans. Grot. Mais. Ferrand. alii.*
(3) *Hebr.* I. 10. *et sequ.* — (4) *Vide Lyran. hic.*
(5) *Hebr.* שועתי Les Septante : Ἡ κραυγή. *Sym.* Ὁ ἰμώγη.

4. Quia defecerunt sicut fumus dies mei, et ossa mea sicut cremium aruerunt.

5. Percussus sum ut fœnum, et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.

6. A voce gemitus mei adhæsit os meum carni meæ.

7. Similis factus sum pellicano solitudinis; factus sum sicut nycticorax in domicilio.

4. Car mes jours se sont évanouis comme la fumée; et mes os sont devenus aussi secs que le bois destiné à allumer le feu.

5. J'ai été frappé comme l'herbe; et mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain.

6. A force de gémir, je n'ai plus que la peau collée sur les os.

7. Je suis devenu semblable au pélican qui habite dans la solitude: je suis devenu comme le hibou qui se retire dans *les lieux obscurs* des maisons.

4. Quia defecerunt sicut fumus dies mei, et ossa mea tanquam focus exusta sunt.

5. Percussum est velut herba, et exaruit cor meum: quia oblitus sum comedere panem meum.

6. A voce gemitus mei adhæsit os meum carni meæ.

7. Assimilatus sum pelicano deserti: fui sicut bubo solitudinum.

COMMENTAIRE

durant tout le cours des tribulations, et que, dans cette vie, la mort seule est le terme de nos misères.

5° La *confiance,* puisqu'on ose demander à Dieu qu'il se rende attentif, qu'il ne détourne point son visage, qu'il accélère le moment de sa visite.

Si nos prières sont si défectueuses, c'est que nous ne connaissons ni la grandeur de nos maux, ni le besoin que nous avons du médecin céleste. Comment demande un pauvre? dit saint Augustin; avec quelles instances frappe-t-il à la porte du riche? quel est le désir qu'il a d'être soulagé? Cependant quelle différence entre le riche de ce monde et le Roi du ciel! Le premier ne s'intéresse point à l'indigence du pauvre; il se plaint de son importunité, il s'offense de ses clameurs; au lieu que nous ne demandons au Seigneur que ce qu'il veut nous donner, ce qu'il a promis de nous donner, ce qu'il est toujours prêt à nous donner, ce qu'il possède encore après nous l'avoir donné; et ce qu'il donne actuellement est pour lui un nouvel engagement à donner davantage.

℣. 4. Quia defecerunt... La captivité où je suis réduit, et la douleur qui me ronge, ont dissipé mon embonpoint; je suis décharné, desséché comme du bois; ma santé et ma vie s'en sont allées en fumée. Je suis en quelque sorte réduit en poussière. Dans le style des prophètes, la disgrâce, la servitude, la douleur, sont souvent comparées au feu et à la mort. Le mot latin *cremium,* signifie, selon Columelle (1), *des bois menus et secs;* selon saint Jérôme (2), des bois, ou d'autres matières sèches et aisées à brûler: *Aridas herbas, siccaque virgulta, quæ camino et incendio præparantur.* L'hébreu se traduit diversement: *Mes os sont brûlés,* frits, desséchés, consumés *comme un four,* comme un feu, comme ce qui a passé par le feu, comme une chaudière ou un pot (3). Les Septante (4): *Mes os sont frits comme quelque chose de sec.* Aquila et Symmaque (5): *Comme la brûlure;* ou, comme un tison allumé. On applique fort bien ceci à Jésus-Christ dans sa Passion, ou aux martyrs dans leurs souffrances.

℣. 5. Percussus sum ut fœnum. Je suis comme une herbe frappée du soleil, desséchée, faute d'humidité; mon cœur tombe en défaillance, comme un homme épuisé de fatigue et de faim, Je me meurs, ô mon Dieu! Je succombe, si vous ne me donnez un prompt secours, et si vous ne me tirez bientôt de cette malheureuse captivité. L'hébreu: *Mon cœur est frappé, et desséché comme l'herbe:* Comme une herbe coupée par la faux du moissonneur, ou frappée par un coup de soleil, meurt, tombe, se fane, se sèche (6).

Quia oblitus sum comedere panem meum. Saint Augustin voit ici l'état du genre humain déchu de l'innocence originelle. Le chef de cette grande famille a négligé de se nourrir de la vérité, en obéissant à la voix de Dieu; il a pris du poison, au lieu du fruit de l'arbre de vie, il est tombé par là dans l'indigence et dans la faiblesse; il a perdu cette vigueur primitive qu'il tenait de la libéralité divine. Quel remède à une maladie si funeste et si universelle? Point d'autre que de recourir au pain de vie qui est descendu du ciel. Mangez ce pain, ajoute le saint docteur, vous appartenez à la société qui se nourrit de cet aliment; mangez ce pain céleste, pour réparer vos forces et pour vivre; ne recherchez point la manne qui n'a pas empêché les Israélites de mourir. On ne peut douter que ce saint père ne parle ici de l'Eucharistie, et que son discours, quoique mystique, ne soit très analogue aux vues du prophète, si ce psaume regarde Jésus-Christ comme on doit le reconnaître, en tirant toutes les conséquences de l'usage qu'en a fait saint Paul.

℣. 6. Adhæsit os meum carni meæ. *La chair* est mise ici pour la peau.

℣. 7. Similis factus sum pellicano solitudinis. Il y a deux sortes de pélicans, dit saint

(1) *Columel. de Re rust. l.* IX. *c.* 19.

(2) *Hieron. in Osee.* X. 7.—(3) *Ita chald. et alii nonnulli.*

(4) Ὡσεὶ φρύγιον ἐνεφρύγιον. *Aug. et Psalt. Rom.* Quasi in frixorio confrixa. *Mediol.* Sicut frixorio confrixa sunt. *Carnut.* Sicut frixorium confrixa sunt.

(5) *Aquil.* Ὡς κᾶυσις ἐψαθυρώθη. *Sym.* Ὡς ἀποκάυμα.

(6) Les Septante: Ἐπλήγην. Ὡσεὶ χόρτος, *etc. Aug.* Percussum est fœnum, et aruit cor meum.

8. Vigilavi, et factus sum sicut passer solitarius in tecto.

9. Tota die exprobrabant mihi inimici mei, et qui laudabant me adversum me jurabant :

10. Quia cinerem tanquam panem manducabam, et potum meum cum fletu miscebam ;

11. A facie iræ et indignationis tuæ, quia elevans allisisti me.

12. Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui.

13. Tu autem, Domine, in æternum permanes, et memoriale tuum in generationem et generationem.

8. J'ai veillé, et je suis devenu comme un passereau qui se tient seul sur un toit.

9. Mes ennemis m'accablaient de reproches durant tout le jour ; et ceux qui me louaient auparavant faisaient des imprécations contre moi ;

10. Parce que je mangeais la cendre comme le pain, et que je mêlais mes larmes avec ce que je buvais.

11. A la vue de votre colère et de votre indignation, qui vous ont porté à me briser, après m'avoir élevé.

12. Mes jours ont baissé comme l'ombre ; et je suis devenu sec comme l'herbe.

13. Pourvous, Seigneur, vous subsistez éternellement ; et la mémoire de votre nom passera de race en race.

8. Vigilo, et sum sicut passer solitarius super tectum :

9. Tota die probris afficiunt me inimici mei, insanientes in me per me jurant.

10. Quia cinerem tanquam panem manducavi, et potum meum cum fletu miscui.

11. A facie indignationis tuæ et iræ tuæ : quia elevasti me, et projecisti me.

12. Dies mei sunt in umbra inclinata, et ego sicut herba arui.

13. Tu autem, Domine, in seculum permanes : et memoria tui in generationem et generationem.

COMMENTAIRE

Jérôme ; l'un demeure sur les eaux et se nourrit de poissons ; l'autre habite dans la solitude où il mange des serpents, et d'autres animaux venimeux qui se trouvent dans les déserts. Eusèbe dit que le pélican du désert a une tendresse particulière pour ses petits. Les pères ont raconté à ce sujet des choses incroyables. Quoi qu'il en soit des circonstances fabuleuses qu'ils nous proposent pour des faits incontestables (1), le pélican nourrissant ses petits de sa chair et de son sang, a dû servir de figure, pour rendre plus sensible l'amour de Jésus-Christ pour nous.

Factus sum sicut nycticorax in domicilio. On sait que les chouettes et les hiboux cherchent les ruines inhabitées. Le mot de *nycticorax,* suivant son étymologie, signifie, *un corbeau de nuit.*

℣. 8. Sicut passer solitarius in tecto. Le mot hébreu *tsippôr* signifie toute sorte de petits oiseaux, et en particulier, *un moineau.* Bochart (2) soutient que l'épithète de *solitaire,* qui est joint à ce nom, désigne non *un moineau* qui n'est rien moins que solitaire, mais la chouette, qu'on peut à juste titre appeler l'oiseau solitaire ; elle demeure *dans les toits, in tecto ;* c'est là qu'elle crie pendant la nuit, et qu'elle veille, suivant l'expression du psalmiste en cet endroit ; le moineau n'est ni solitaire, ni triste : il ne veille point et ne pousse point un cri lugubre sur les toits pendant la nuit, comme la chouette.

℣. 9. Exprobrabant mihi. Ce sont les Israélites captifs à Babylone, qui se plaignent des insultes que leur faisaient leurs ennemis ; ces expressions conviennent aussi à Jésus-Christ dans sa Passion.

℣. 10. Quia cinerem tanquam panem manducabam. Cette particule *Quia, parce que,* n'a point de rapport à ce qui précède. Il vaut mieux traduire : *C'est pourquoi je mangeais, etc.* Percé de douleurs et accablé de reproches de la part de mes ennemis, je m'humiliais, et je me nourrissais, pour ainsi dire, de cendre et de larmes. Je jetais de la cendre sur mon pain, pour en ôter le goût ; et je trempais mon eau, ma boisson, *potum meum,* avec les larmes que je répandais continuellement. Ces expressions sont hyperboliques et figurées ; mais au moins, elles marquent bien l'excès de la douleur, de l'humiliation, des larmes du prophète. Je suis tout le jour couché sur la poussière et sur la cendre ; je ne prends de nourriture, qu'autant qu'il en faut pour ne pas mourir, et encore je la prends sur la cendre et dans le cilice ; mes larmes font tout mon plaisir et ma seule consolation. Comparez ce verset à celui du psaume LXXIX, 6 : *Cibabis nos pane lacrymarum, et potum dabis nobis in lacrymis, in mensura.*

℣. 11. Elevans allisisti me. Vous m'avez élevé en haut, pour me jeter contre terre avec force, et pour me briser comme un faible ennemi que l'on élève en l'air, pour le meurtrir contre un rocher.

℣. 12. Dies mei sicut umbra declinaverunt. Je suis sur le couchant, sur le déclin ; les jours de ma vie commencent à baisser. Ces ombres qui s'allongent, qui s'*étendent,* qui s'*inclinent,* selon l'hébreu, figurent bien l'image d'une santé que la maladie ou le chagrin envahissent peu à peu.

℣. 13. Memoriale tuum in generationem et generationem. Les prophètes se servent souvent de ces deux motifs, de l'éternité de Dieu et de la brièveté de la vie de l'homme, pour engager le Seigneur à faire miséricorde à son peuple ; comme s'ils disaient : Seigneur, notre vie n'est qu'un souffle, nos jours passent comme une légère vapeur ; voulez-vous faire peser les effets de votre

(1) *Aug. in hunc loc. - Isidor. Origin. l.* XII.

(2) *Boch. de animal. sacr. parte* II. *l.* I. *c.* 22.

14. Tu exurgens misereberis Sion, quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus ;

15. Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus, et terræ ejus miserebuntur.

16. Et timebunt gentes nomen tuum, Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam ;

17. Quia ædificavit Dominus Sion, et videbitur in gloria sua.

14. Vous vous lèverez, et vous aurez pitié de Sion, parce que le temps est venu, le temps d'avoir pitié d'elle.

15. Parce que ses ruines ont été chères à vos serviteurs, et qu'ils auront compassion de sa terre.

16. Alors les nations craindront votre nom, Seigneur ; et tous les rois de la terre révèreront votre gloire ;

17. Parce que le Seigneur aura rebâti Sion et qu'il y paraîtra dans sa gloire.

14. Tu exurge, et miserearis Sion : quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus statutum.

15. Quoniam maxime diligunt servi tui lapides ejus, et pulveri ejus gratiam faciunt.

16. Et timebunt gentes nomen Domini, et omnes reges terræ gloriam tuam :

17. Dum ædificaverit Dominus Sion, et visus fuerit in gloria sua.

COMMENTAIRE

éternelle rigueur, sur de si faibles, de si viles créatures ? Souvenez-vous, Seigneur, que vous êtes éternel et tout-puissant, et que vos forces, votre durée, n'ont nulle proportion avec nous. Quelle gloire vous reviendra-t-il de nous avoir détruits et réduits au néant ? Mais quelle gloire d'user de clémence et de pardonner à des malheureux ? Les peines que, jusqu'ici, vous avez exercées contre nous, n'ont que trop fait éclater votre puissance ; il est temps que votre miséricorde se déclare et nous délivre de tous ces maux. Nous en conserverons, Seigneur, une reconnaissance éternelle, et le souvenir de notre délivrance ne s'effacera jamais de notre mémoire.

℣. 14. Quia tempus miserendi ejus. Il est temps que vous pensiez à rétablir Sion, et à nous tirer de la captivité ; le temps marqué par Jérémie est arrivé (1). Ne différez plus à nous faire voir l'effet de vos promesses. Il convient de remarquer ici une formule qui se présente sous différents termes dans les livres saints. Quand Dieu veut opérer quelque chose de grand, *il se lève,* comme pour déployer toute sa force. De même quand un personnage prononce une parole grave, *il ouvre la bouche, aperiens os suum, dixit.*

℣. 15. Quoniam placuerunt... Seigneur, ayez pitié de Sion, de votre temple et de Jérusalem, ces lieux qui vous ont été autrefois si chers, et que vos saints prophètes ont regardés avec tant de respect et de complaisance. Encore aujourd'hui, Seigneur, cette terre de Juda, et cette montagne sainte de Sion, sont les plus tendres objets des vœux de vos serviteurs, qui sont dans la captivité. Leur âme soupire après les ruines de Jérusalem ; ils vous demandent la simple satisfaction d'aller adorer votre Majesté, dans ce lieu qu'elle honora autrefois de sa présence ; dans ces précieux débris où votre nom était autrefois loué, et où l'on vous offrait des sacrifices avec tant de pompe et de magnificence. La simple poussière de ces lieux bénis est l'objet de leur respect, *terræ ejus miserebuntur.* L'hébreu, les Septante (2) et les anciens psautiers (3), lisent : *Ils aiment jusqu'à sa poussière.* On a montré ailleurs (4), que les Juifs et les chrétiens mêmes, ont eu autrefois du respect pour la terre matérielle de Jérusalem. Encore aujourd'hui, dans quelques provinces de la Russie, les mères ou les sœurs des jeunes soldats leur attachent au cou, à leur départ, un petit sachet contenant un peu de terre du pays natal.

℣. 16. Et timebunt gentes nomen tuum. On a pu remarquer que les prophètes et les auteurs des psaumes ne manquent jamais de prédire la conversion des gentils, après avoir parlé du retour de la captivité. Il est certain que, depuis Cyrus, le nom du Seigneur fut plus connu qu'auparavant parmi les nations ; mais, pour la conversion parfaite et réelle des nations, il ne faut pas la chercher avant la prédication de l'Évangile ; c'est à ce même temps qu'il faut rapporter toutes les grandes promesses qui se lisent dans l'Écriture, en faveur du temple et de Jérusalem, après le retour de Babylone. Elles n'ont été vérifiées que dans l'église de Jésus-Christ ; ce grand événement de la délivrance de la captivité, n'était qu'une figure de la rédemption future du genre humain par notre Sauveur.

℣. 17. Quia ædificavit Dominus Sion, et videbitur in gloria sua. Sion paraîtra de nouveau dans son éclat et dans sa beauté ancienne. En effet, Jérusalem se releva, et vers l'époque de la venue de Jésus-Christ, elle était au moins aussi belle, aussi grande et aussi peuplée qu'avant la captivité. D'anciens psautiers (5) et des commentateurs mettent la phrase au futur : *Ædificabit* au lieu d'*ædificavit.* Cette nouvelle Sion *qui sera bâtie* désigne l'Église.

---

(1) *Jerem.* xxv. 11. 12 ; xxix. 10. Cum cæperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo eos. *Vide Euseb. Theodoret. et alios.*

(2) Les Septante : Καὶ τὸν χοῦν αὐτῆς οἰκτειρήσουσι.

(3) *Psalter. S. Germ. Mediol. Rom. et Aug.*

(4) *Vide Comment. in* iv. *Reg.* v. 17.

(5) *Aug. Psalt. Rom. et Carnut. et edit. Complut.* Ædificabit. *Græc.* Οἰκοδομήσει.

18. Respexit in orationem humilium, et non sprevit precem eorum.

19. Scribantur hæc in generatione altera, et populus qui creabitur laudabit Dominum.

20. Quia prospexit de excelso sancto suo, Dominus de cælo in terram aspexit ;

21. Ut audiret gemitus compeditorum, ut solveret filios interemptorum ;

22. Ut annuntient in Sion nomen Domini, et laudem ejus in Jerusalem,

23. In conveniendo populos in unum, et reges ut serviant Domino.

18. Il a regardé la prière de ceux qui étaient dans l'humiliation, et il n'a point méprisé leurs demandes.

19. Que ces choses soient écrites, pour les autres races, afin que la génération qui viendra, loue le Seigneur,

20. Parce qu'il a regardé du haut de son lieu saint ; le Seigneur a regardé du ciel sur la terre,

21. Pour entendre les gémissements de ceux qui étaient dans les liens, pour délivrer les enfants de ceux qui ont été mis à mort ;

22. Afin qu'ils annoncent dans Sion le nom du Seigneur, et ses louanges dans Jérusalem,

23. Lorsque les peuples et les rois s'assembleront, pour servir le Seigneur.

18. *Et* respexit ad orationem *eorum qui sunt velut* myricæ, et non sprevit orationem eorum.

19. Scribetur hoc pro generatione novissima : et populus qui creabitur, laudabit Dominum.

20. Quia prospexit de excelso sanctitatis suæ, Dominus e cælo in terram aspexit :

21. Ut audiret gemitum vinctorum, ut solveret morti destinatos :

22. Ut narrent in Sion nomen Domini, et laudem ejus in Jerusalem.

23. Quum congregati fuerint populi simul, et regna ut serviant Domino.

COMMENTAIRE

℣. 18. Respexit in orationem humilium. Il a écouté la prière de son peuple captif et humilié. Le mot hébreu ערער *'ar'âr* est traduit diversement. Saint Jérôme : *Il a écouté la prière de celui qui est pauvre,* privé de biens. Le chaldéen : De ceux qui sont seuls et abandonnés. D'autres (1) : *De ceux qui sont comme le tamarin,* dans l'abaissement, dans la faiblesse. Voyez Jérémie xvii, 6, et xlviii, 6. *'Ar'âr* peut signifier en même temps, d'après les lexicographes, *isolé, abandonné* et *bruyère.*

℣. 19. Scribantur hæc. Que l'on conserve soigneusement la mémoire de ce que le Seigneur a fait en faveur de son peuple, en le tirant de la captivité, et en le rétablissant dans Jérusalem, et que les races futures en louent le Seigneur. Que ce psaume passe dans la postérité la plus reculée, et que tout le monde sache ce que nous devons au Seigneur. *Le peuple qui sera créé,* marque les Israélites, qui doivent retourner de Babylone, et ceux qui viendront après eux. Ce retour, ce rétablissement dans leur pays, est considéré comme une espèce de création et de résurrection. Dans un sens plus relevé, il désigne les chrétiens, qui sont rachetés par le sang du Fils de Dieu, et qui sont devenus, suivant l'expression de saint Paul (2), *une créature nouvelle.*

℣. 20. De excelso sancto suo, de cælo. Dieu est partout, mais le ciel est l'endroit spécial où il se manifeste naturellement aux anges et aux saints.

℣. 21. Ut solveret filios interemptorum. Pour délivrer les Israélites captifs, ce misérable reste d'un peuple persécuté, désolé, mis à mort. L'hébreu (3) : *Pour ouvrir aux fils de la mort,* à ceux qui ont mérité la mort. C'est la répétition de la première partie du verset. *Pour écouter les gémissements de ceux qui étaient dans les liens, et pour leur ouvrir la prison,* pour briser leurs chaînes à ces misérables *fils de la mort,* condamnés et destinés aux derniers supplices. Il parle des Juifs captifs à Babylone, qui devaient revenir chanter dans Sion (verset 22) la gloire du Seigneur.

℣. 23. In conveniendo... Après le retour de la captivité, on ne vit ni les peuples étrangers, ni les rois des nations, s'assembler à Jérusalem, pour y adorer le Seigneur ; mais on vit le parfait accomplissement de ces prophéties, après la venue de Jésus-Christ, et après la prédication de l'Évangile. Voyez le verset 16.

In unum. Dieu, qui est un par sa nature, a voulu réduire tout à l'unité. Il a fait naître tout le genre humain d'un seul ; et quand les crimes de la terre l'eurent obligé de la submerger, il répara les races humaines par le moyen d'un seul. Les hommes s'étant encore écartés de la justice et du vrai culte, il en choisit un pour être le père d'une génération fidèle, et le dépositaire de toutes les promesses. Abraham fut cet homme privilégié, et de lui sont sortis tous les enfants de Dieu. Quand le Messie eut été donné au monde, il n'établit qu'une foi, qu'un baptême, qu'un sacrifice, qu'une Église, et il ne promit qu'une récompense, qui est celle de son royaume. L'unité est toujours le caractère du vrai, et cela se vérifie dans la morale comme dans le dogme. L'homme n'acquiert la paix qu'en réduisant tous ses désirs à l'amour d'un seul, qui est Dieu ; il ne calme toutes les agitations de son esprit qu'en se conformant aux exemples d'un seul, qui est Jésus-Christ. Il ne vit tranquillement avec tous les autres hommes, qu'en les considérant sous un

(1) *Pagn. Muis. et Vatab.*
(2) II. *Cor.* v. 17. - *Gal.* vi. 15.
(3) לפתח בני תמותה

24. Respondit ei in via virtutis suæ: Paucitatem dierum meorum nuntia mihi.

25. Ne revoces me in dimidio dierum meorum ; in generationem et generationem anni tui.

26. Initio tu, Domine, terram fundasti ; et opera manuum tuarum sunt cæli.

27. Ipsi peribunt, tu autem permanes ; et omnes sicut vestimentum veterascent. Et sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur ;

28. Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.

29. Filii servorum tuorum habitabunt ; et semen eorum in seculum dirigetur.

24. Il dit à Dieu au milieu de sa force : Le petit nombre de mes jours, faites-le moi connaître.

25. Ne me rappelez pas dans le milieu de mes jours ; vos années s'étendent dans la suite de toutes les races.

26. Vous avez, Seigneur, dès le commencement, fondé la terre ; et les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

27. Ils périront, mais vous demeurerez toujours ; ils vieilliront tous, comme un vêtement ; vous les changerez comme un habit dont on se couvre, et ils prendront une nouvelle forme.

28. Mais pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point.

29. Les enfants de vos serviteurs auront une demeure permanente ; et leur postérité sera conduite à un état stable.

24. Afflixit in via fortitudinem meam, abbreviavit dies meos.

25. Dico, Deus mi, ne succidas me dimidio dierum meorum : in generatione generationum anni tui.

26. Antea terram fundasti, et opus manuum tuarum sunt cæli.

27. Ipsi peribunt, at tu perstabis, et omnia ipsa sicut vestimentum veterascent : veluti pallium mutabis eos, et mutabuntur.

28. Tu autem idem es : et anni tui non consumentur.

29. Filii servorum tuorum habitabunt,et semen eorum coram te stabilietur.

COMMENTAIRE

point de vue unique, qui est celui de la charité. Il n'a, dans tout le cours de sa vie, qu'un seul jour à prévoir, qui est celui de la mort. Il ne possède en propre qu'un seul bien, qui est son âme ; il n'a qu'un seul mal à éviter, qui est le péché ; il n'a qu'un ennemi à combattre, qui est son amour-propre ; il n'a qu'un état à désirer, qui est celui de la bienheureuse éternité. On voit ici, dans un sens, mystique si l'on veut, mais très vrai et très consolant, ce que le prophète dit, qu'aux jours du Messie *les peuples et les royaumes ne feront qu'un corps pour servir le Seigneur.*

℣. 24. Respondit ei. Il n'est pas clair si ce verset doit s'entendre du peuple captif, ou du peuple délivré de la captivité. Dans le premier sens, voici comment on pourrait l'expliquer : Ce peuple accablé de douleurs, vous dira au milieu de la vigueur de son âge : Faites-moi connaître, ô mon Dieu, si, dans la courte durée de mes années, je pourrai voir la fin des malheurs de ma nation. Ou bien, en l'entendant du peuple déjà en liberté (1) : Il a dit au Seigneur dans la force de sa vigueur, dans toute l'étendue de son cœur, faites-moi vivre assez longtemps, ô mon Dieu ! pour annoncer aux races futures, les grands bienfaits dont vous nous avez comblés. Ne retranchez pas sitôt le fil de ma vie, afin que j'aie la satisfaction de vous louer plus longtemps. On peut aussi le prendre comme les paroles du psalmiste même qui, ennuyé de la longueur de son exil et se voyant dans la vigueur de son âge, demandait à Dieu, qu'il lui fit connaître combien il avait encore à vivre, afin qu'il comprît s'il pourrait voir la fin de cette longue captivité.

D'après l'hébreu : Le Seigneur m'a accablé de douleurs au milieu de mon exil, il a abrégé le cours de mes années ; dans cet état, je me suis adressé à lui, et je l'ai prié de ne pas permettre que je sorte du monde, sans voir la fin des calamités de mon peuple. Le sens que la Vulgate, et les Septante présentent, n'est pas moins beau que celui de l'hébreu, de la manière que nous le lisons aujourd'hui.

℣. 27. Ipsi peribunt, tu autem permanes. Les sentiments des pères sont partagés sur ce qui doit arriver aux cieux à la fin des siècles. Les uns (2) soutiennent qu'ils seront simplement changés en mieux ; que, de corruptibles, ils deviendront incorruptibles ; qu'ils ne seront plus comme aujourd'hui, sujets à diverses altérations, divers mouvements, qui en troublent quelquefois l'économie ; qu'il n'y aura plus d'intempérie, ni de dérangement dans l'air et dans les saisons ; en sorte que l'on pourra dire que ce seront de nouveaux cieux, différents des premiers. Les autres (3) soutiennent que les cieux périront réellement, de même que les autres créatures ; qu'ils passeront, qu'ils se fondront (4), qu'ils seront détruits, en sorte qu'il n'y aura plus ni ciel matériel, ni soleil, ni lune (5) ; que ce sera un monde nouveau : Ciel nouveau, terre nouvelle. L'astronomie paraît n'admettre aucune de ces opinions ; les mondes s'usent en se refroidissant, jusqu'à ce qu'une révolution les ranime. La chaleur, la lumière,

(1) *Vide Geneb. Menoch.*

(2) *Vide si placet Euseb. hic. Hieron. ad Isai.* LI. 6. *et* LXV. 17. - *Chrysost. homil.* XIV. *in ep. ad Rom.* - *Theodoret. hic.* - *Damascen. de fide orthodox. l.* II. *c.* 6. *etc.*

(3) *Iren.* III. 6.- *Justin. seu alius auct. Respons. ad quæst. qu.* 93. 94. 95. - *Pseudo. Clem. Recognit. l.* II. - *Cypri. ep. ad Demetr.* - *Hilar. Can.* IV. *in Matt.* - *Basil. homil.* I. *in Hexaëmer.* - *Ambros. in Hexaëm.* I. 6. *etc.*

(4) II. *Petri.* III. 10. 11.

(5) *Apoc.* XXI. 23.

comme le son et les vibrations, ne sont que des modifications de mouvement. Plus ce mouvement est rapide, plus la chaleur et la lumière se développent ; l'inertie produit le froid, le silence, la stérilité. Les molécules arrêtées, refroidies par l'inertie, se raniment quand elles sont mises en mouvement par une cause étrangère. Les mondes se transforment comme les êtres : il n'y a d'autre différence entre ces créations et ces créatures, que la longueur de leur révolution. Ce qui est certain ici, c'est que l'auteur du psaume oppose l'immutabilité de Dieu, à la chute, à la décadence, au changement des cieux. Dieu est immuable absolument et en tout sens ; mais les cieux et les autres créatures peuvent recevoir une infinité de changements divers, qui les mettront toujours dans un très grand éloignement de l'immutabilité du Créateur. Le psalmiste ne nous donne pas l'idée d'un changement absolu et total, puisqu'il emploie la comparaison d'un habit, qui vieillit, et qu'on change.

L'auteur de l'épître aux Hébreux (1) applique les paroles des versets 26, 27 et 28 au Fils de Dieu ; il dit que c'est lui qui a créé le ciel et la terre ; que ces créatures passeront et périront ; mais que, pour lui, il subsistera éternellement. Le psalmiste relève en cet endroit le pouvoir infini du Seigneur et son immutabilité, qui est au-dessus de toute altération et de tout changement ; pour en conclure que le peuple qu'il a tiré de la captivité, et dont il s'est déclaré le protecteur, le père et le roi, subsistera toujours dans son pays et sera éternellement le peuple du Seigneur : Verset 29 : *Les enfants de vos serviteurs auront une demeure permanente, et leur race sera stable éternellement.* Ayant pour Dieu, un Dieu éternel, pourra-t-il ne pas subsister éternellement ? Cette conséquence se vérifie en effet dans l'Église, qui doit subsister dans tous les siècles. Elle combattra sur la terre jusqu'à la fin du monde, et elle triomphera après cela dans l'éternité, jouissant de la gloire éternelle de son Dieu.

---

(1) *Hebr.* I. 10. 11. 12.

PSAUME CII

Actions de grâces pour les bienfaits de Dieu. Il a pardonné les péchés à son peuple, il a eu compassion de sa faiblesse. Sa miséricorde est infinie.

1. Ipsi David. | 1. Pour David. | Psalmus CIII. — Ipsi Davidis.

ARGUMENT

Quelques commentateurs (1) ont cru que David avait composé ce psaume après sa guérison de quelque fâcheuse maladie. Les versets 3, 4, 5, où il parle des infirmités et de la mort, d'où le Seigneur l'a délivré, ont donné occasion à ce sentiment. Le syriaque le rapporte au temps de la vieillesse de David, où la chaleur naturelle étant presque éteinte en lui, il ne pouvait plus se réchauffer (2). Quelques pères (3) l'expliquent comme une hymme d'actions de grâces des peuples convertis à Jésus-Christ. Théodoret, Bède et l'ancien interprète grec publié par le Père Cordier, l'entendent des Juifs délivrés de la captivité, rendant grâces à Dieu de leur liberté. Ce système convient avec la lettre du psaume, et nous l'expliquerons en ce sens. Ce cantique est d'une grande douceur : il contient les sentiments les plus tendres de la reconnaissance de l'homme envers son Dieu, et les motifs les plus consolants de son espérance en sa miséricorde.

Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.

2. Benedic, anima mea, Domino, et noli oblivisci omnes retributiones ejus ;

3. Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes infirmitates tuas ;

4. Qui redimit de interitu vitam tuam, qui coronat te in misericordia et miserationibus ;

5. Qui replet in bonis desiderium tuum : renovabitur ut aquilæ juventus tua.

O mon âme, bénissez le Seigneur ; et que tout ce qui est au dedans de moi, bénisse son saint nom.

2. Mon âme, bénissez le Seigneur, et gardez-vous d'oublier jamais aucun de ses bienfaits ;

3. C'est lui qui vous pardonne toutes vos iniquités, et qui guérit toutes vos infirmités ;

4. Qui rachète votre vie de la mort, qui vous environne de sa miséricorde et de ses grâces ;

5. Qui remplit vos désirs, en vous comblant de ses biens, et qui renouvelle votre jeunesse comme celle de l'aigle.

Benedic, anima mea, Domino, et omnia interiora mea nomini sanctitatis ejus.

2. Benedic, anima mea, Domino, et ne obliviscaris omnium beneficiorum ejus.

3. Qui remittit omnes iniquitates tuas, qui sanat omnes infirmitates tuas.

4. Qui redemit de fovea vitam tuam, qui coronat te in misericordia et miserationibus.

5. Qui satiat bono os tuum : renovatur ut aquilæ, juventus tua.

COMMENTAIRE

℣. 1. Benedic, anima mea. C'est un modèle de prière pour tous les Juifs délivrés de la captivité. Mon âme, ma vie, mon cœur, les puissances de mon être, bénissez le Seigneur, rendez-lui d'éternelles actions de grâces pour ses bienfaits.

℣. 3. Qui sanat omnes infirmitates tuas. Le prophète a dépeint la captivité dans le psaume précédent (4), comme une maladie qui le consumait, qui le réduisait à l'extrémité. Il décrit ici sa délivrance, comme la guérison d'une dangereuse maladie.

℣. 4. Qui redimit de interitu vitam tuam. C'est encore la liberté qu'il désigne sous le nom de résurrection. Dieu vous tire en quelque sorte du tombeau, en vous délivrant de la servitude, de l'exil. Ces expressions figurées, sont très fréquentes dans les auteurs sacrés.

℣. 5. Qui replet in bonis desiderium tuum. L'hébreu peut se traduire (5) : *Il rassasie de biens votre beauté.* Il vous comble de biens et vous revêt de beauté. Ou, selon d'autres (6) : *Il remplit de biens votre bouche.* Vous n'avez qu'à parler, qu'à ouvrir la bouche, il vous remplit de biens. Le chaldéen : *Il remplit de biens votre vieillesse.*

Renovabitur ut aquilæ juventus tua. Il vous a tiré de Babylone, où vous étiez dans l'hu-

(1) *Muis. ad ℣. 3.*
(2) III. *Reg.* I. 1.
(3) *Athan. Euseb.*
(4) *Psal.* CI. ℣. 4. 5.
(5) המשביע בטוב עדיך
(6) *Mont. Pagn. Muis. Munst. Geier. Cast. Vat. Jun.*

6. Faciens misericordias Dominus, et judicium omnibus injuriam patientibus.

7. Notas fecit vias suas Moysi, filiis Israel voluntates suas.

8. Miserator et misericors Dominus; longanimis, et multum misericors.

9. Non in perpetuum irascetur, neque in æternum comminabitur.

10. Non secundum peccata nostra fecit nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis.

6. Le Seigneur fait ressentir les effets de sa miséricorde ; et il fait justice à tous ceux qui éprouvent l'injure ;

7. Il a fait connaître ses voies à Moïse, ses volontés aux enfants d'Israël.

8. Le Seigneur est miséricordieux et plein de tendresse ; il est patient et tout rempli de miséricorde.

9. Il ne sera pas toujours en colère, et ne fera pas éternellement des menaces.

10. Il ne nous a pas traités selon nos péchés, et il ne nous a pas punis selon nos iniquités ;

6. Faciens justitias Dominus, et judicia omnibus quibus vis infertur.

7. Notas fecit vias suas Moseh, filiis Israel opera sua.

8. Misericors et clemens Dominus, longus ira, et multus misericordia.

9. Non in seculum contendit, nec in seculum servat iram.

10. Non secundum peccata nostra fecit nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis.

COMMENTAIRE

miliation, dans la douleur, dans les gémissements, où vous languissiez, vous vieillissiez, vous mouriez, pour vous rétablir dans votre pays, où vous commencez en quelque sorte à revivre, à rajeunir, à renaître.

L'aigle ne se rajeunit point autrement que les autres oiseaux ; il quitte comme eux, tous les ans, ses vieilles plumes, pendant la mue, et en prend de nouvelles, qui lui reviennent avec la vigueur. Voilà le seul rajeunissement que l'on connaisse certainement dans l'aigle. Le psalmiste aurait pu comparer le retour du peuple de la captivité de Babylone, au renouvellement des plumes de toute autre sorte d'oiseaux ; mais il a choisi l'aigle exprès, à cause de sa grandeur, de sa force, de sa vivacité, et parce qu'il est comme le roi des oiseaux. Le prophète Isaïe (1) ne fait pas consister le rajeunissement de l'aigle, en autre chose que dans le dépouillement de ses vieilles plumes, pour faire place aux nouvelles, qui lui viennent tous les ans, comme aux autres oiseaux (2).

Quelques auteurs (3) croient même que le psalmiste ne compare pas ici le rétablissement des Israélites, au rajeunissement de l'aigle ; mais les forces de l'homme rajeuni, à la vigueur de l'aigle. L'hébreu favorise cette explication. Saint Léon (4) entend, par ce renouvellement, la résurrection de Jésus-Christ. Théodoret et saint Jérôme, le renouvellement que nous recevons au baptême. Eusèbe et saint Athanase, le renouvellement intérieur par la foi et par la grâce.

℣. 6. Faciens misericordias Dominus, et judicium. Le Seigneur venge les justes opprimés, et fait justice à tous ceux qui l'invoquent. Il a humilié les Babyloniens, nos persécuteurs, il nous a tirés de l'injuste oppression et de la captivité où ils nous avaient réduits. Les Septante (5) ont rendu par *miséricorde,* le terme de *justice* qui se lit dans l'hébreu, parce qu'en effet il ne signifie pas ici la justice vindicative, mais celle qui protège l'innocent, et qui lui rend ses droits légitimes.

℣. 7. Notas fecit vias suas Moysi. Pour prouver sa thèse générale, que le Seigneur protège l'innocent et l'opprimé, le psalmiste reprend les choses de plus haut. Dieu a fait connaître ses voies, ses volontés, ses desseins, ses merveilles à Moïse ; il a opéré une infinité de miracles par son moyen : depuis ce temps, jusqu'aujourd'hui, il n'a cessé de combler de biens et de faveurs notre nation. Son bras n'est pas raccourci.

℣. 9. Non in perpetuum irascetur. Ce n'est point un Dieu dont la colère soit sans fin et dont les menaces soient sans miséricordes. En cent occasions nous avons éprouvé les effets de sa juste sévérité ; mais toujours la clémence a succédé à la rigueur. Il nous a menacés souvent, et jamais ses menaces n'ont été vaines ; mais aussitôt que, touchés de repentir, nous sommes revenus à lui, il nous a tendu les bras et nous a reçus avec une bonté paternelle. Nos crimes l'avaient forcé à nous réduire dans la dure captivité de Babylone et sous le joug accablant des Chaldéens ; mais le temps de sa fureur est passé et celui de sa miséricorde a succédé.

℣. 10. Non secundum peccata nostra fecit nobis. S'il eût poussé la rigueur de sa vengeance aussi loin qu'il l'aurait pu, nous ne serions jamais sortis de captivité. Nos péchés et ceux de nos pères, méritaient une réprobation éternelle. Il nous a encore traités avec une grande miséricorde.

---

(1) *Isai.* LX. 31. Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem, assument pennas ut aquilæ, volabunt et non deficient.

(2) *Vide Boch. de anim. sacr. p.* II. *l.* II. *c.* I. - *Menoch. Grot. Ferrand.*

(3) *Geier. Cocc. Pisc.*

(4) *S. Leo. de resurr. Domini. serm.* I.

(5) Les Septante : Ποιῶν ἐλεημοσύνας ὁ Κύριος, καὶ κρίμα πᾶσι τοῖς ἀδικουμένοις.

11. Quoniam secundum altitudinem cæli a terra, corroboravit misericordiam suam super timentes se ;

12. Quantum distat ortus ab occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras.

13. Quomodo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se.

14. Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum ; recordatus est quoniam pulvis sumus.

15. Homo, sicut fœnum dies ejus ; tanquam flos agri sic efflorebit :

16. Quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet ; et non cognoscet amplius locum suum.

11. Car autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant a-t-il étendu sa miséricorde sur ceux qui le craignent.

12. Et autant l'orient est éloigné du couchant, autant a-t-il éloigné de nous nos iniquités.

13. Comme un père a une compassion pleine de tendresse pour ses enfants, ainsi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent ;

14. Parce qu'il connaît lui-même la fragilité de notre origine ; il s'est souvenu que nous ne sommes que poussière.

15. Les jours de l'homme passent comme l'herbe ; il est comme la fleur des champs qui fleurit un instant ;

16. Car l'esprit ne fera que passer en lui ; et peu après, il ne subsistera plus ; et nul ne connaîtra plus sa place ;

11. Quoniam secundum altitudinem cæli super terram, roboravit misericordiam suam super timentes se.

12. Quantum distat oriens ab occidente, distare fecit a nobis prævaricationes nostras.

13. Quomodo miseretur pater filiorum, miseretur Dominus timentium se.

14. Quia ipse cognoscit figmentum nostrum, recordatur quod pulvis sumus.

15. Hominis sicut herba sunt dies : sicut flos agri, sic floret :

16. Quoniam ventus transit in illum, et non est, nec agnoscit eum ultra locus ejus.

COMMENTAIRE

℣. 11. Secundum altitudinem cæli a terra. Quelque grands que soient nos crimes, sa miséricorde l'emporte autant au-dessus d'eux, que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Il n'y a nulle proportion entre la malice de l'homme et la bonté de Dieu. Comparez le verset 9 du psaume XI.

La miséricorde divine, dont le prophète tâche de nous donner une idée par les comparaisons qu'il emploie, n'est que pour ceux *qui craignent Dieu,* c'est-à-dire, qu'eux seuls en éprouvent les effets. Dieu use de miséricorde envers les impies, les blasphémateurs de son nom, les opiniâtres, les endurcis, parce qu'il leur laisse encore le temps de rentrer en eux-mêmes et de se rapprocher de lui ; mais si la crainte du Seigneur n'entre point dans leur âme, cette miséricorde devient un nouveau titre de condamnation pour eux. *La bonté de Dieu,* dit l'Apôtre (1), *les engage à faire pénitence ; mais, par l'endurcissement de leur cœur, ils se font un trésor de colère pour le jour auquel se manifestera le juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres.*

℣. 14. Ipse cognovit figmentum nostrum. Il sait que nous ne sommes que poussière, que des vases de boue : *Recordatus est quoniam pulvis sumus.* Il ne pousse point sa vengeance contre nous jusqu'à l'extrême rigueur. Saint Augustin et les anciens psautiers (2), lisent : *Souvenez-vous, Seigneur, que nous ne sommes que poussière.*

℣. 15. Homo sicut fœnum dies ejus. On a déjà vu plus d'une fois (3), cette comparaison de la vie de l'homme, à l'herbe de la campagne. *Toute chair est comme l'herbe,* dit Isaïe (4), *et toute sa gloire est comme la fleur des campagnes. L'herbe se fane et la fleur tombe, parce que le Seigneur souffle sur elle.* Cette figure, répétée plusieurs fois dans l'Écriture, tend à faire souvenir de la brièveté, de l'inconstance, de la fragilité de notre être et de tout ce qui nous environne. *Je veux que votre maison soit florissante,* disait saint Augustin, *qu'elle brille depuis bien des années, ou même depuis bien des siècles. Cela vous paraît beau, mais ce n'est rien devant Dieu ; votre manière de compter n'est pas la sienne. En comparaison de son éternité, votre durée, ou celle de votre race, n'est que comme l'herbe de la prairie, comme la fleur qui paraît et qui se flétrit bientôt après.*

℣. 16. Quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet. L'âme qui nous anime, passe dans notre corps comme un souffle. Elle le quitte à la mort et n'y retourne plus ; elle ne connaît plus sa première demeure : elle la regarde avec autant d'indifférence, que si elle n'y avait jamais été. Ces expressions sont assez communes dans l'Écriture ; elles n'excluent point l'espérance de la résurrection, elles marquent seulement que, selon le cours ordinaire de la nature, l'âme ne rentre plus dans le corps qu'elle a une fois quitté. En effet, la résurrection que nous espérons, est un des plus grands prodiges de la toute-puissance du créateur. On peut aussi l'entendre de cette manière : Un vent impétueux de la colère de Dieu, a passé sur lui (5) ; il ne subsistera pas et ne reconnaîtra plus le lieu qu'il occupait ; ou, suivant

(1) *Rom.* II. 4. 5. 6.

(2) *Psalt. Rom. S. Germ. Carnut. Arab. Æth. Apollinar.* Memento quoniam pulvis sumus. *Sept. Edit. Rom.* Μνήσθητι ὅτι χοῦς ἐσμεν. *Alii.* Ἐμνήσθη.

(3) *Psal.* XXXVI. 2 ; XCI. 8 ; CI. 9. - *Vide Eccli.* XIV. 18. *Isai.* XXXVII. 27.

(4) *Isai.* XL. 6. 7.

(5) *Vide Job.* IV. 15 ; VII. 10. - *Eccle.* X. 4. *etc.*

17. Misericordia autem Domini ab æterno, et usque in æternum super timentes eum. Et justitia illius in filios filiorum,

18. His qui servant testamentum ejus, et memores sunt mandatorum ipsius ad faciendum ea.

19. Dominus in cælo paravit sedem suam, et regnum ipsius omnibus dominabitur.

17. Mais la miséricorde du Seigneur est de toute éternité ; et elle demeurera éternellement sur ceux qui le craignent ; et sa justice s'étendra sur les enfants des enfants

18. De ceux qui gardent son alliance, et qui se souviennent de ses préceptes pour les accomplir.

19. Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel, et toutes choses seront assujetties à son empire.

17. Misericordia autem Domini a seculo usque in seculum super timentes eum, et justitia ejus super filios filiorum.

18. Super custodientes pactum ejus, et eos qui recordantur præceptorum ejus ad faciendum ea.

19. Dominus in cælo præparavit thronum suum, et regnum ipsius omnibus dominatur.

COMMENTAIRE

l'hébreu : *Le lieu qu'il occupait, ne le reconnaîtra plus.* Ce dernier sens est peut-être le plus naturel ; l'esprit qui passe sur quelqu'un, marque ordinairement la colère de Dieu. En le joignant au verset précédent, on peut lui donner cet autre sens : (15) *Les jours de l'homme passent comme l'herbe, il fleurit comme la fleur des champs.* (16) *Si le vent passe sur cette herbe, elle la flétrit, et l'endroit où elle était, ne la reconnaîtra plus.*

On reconnaît encore mieux la place qu'ont occupée les fleurs et les herbes de la campagne, qu'on ne reconnaît le séjour qu'ont habité la plupart des hommes. Les fleurs et les herbes jettent leur semence dans le même lieu, et, au retour du printemps, on les voit renaître en quelque sorte. S'il y a des montagnes, des prairies, des campagnes qui soient demeurées dans le même état depuis le déluge, au moins, on peut assurer que les mêmes herbes et les mêmes plantes s'y sont perpétuées. Mais qui peut dire ce que sont devenus les anciens peuples ? Qui peut assurer que les Perses, les Grecs, les Romains d'aujourd'hui descendent des nations qui ont autrefois porté ce nom ? Ne sait-on pas qu'il s'est fait des mélanges sans nombre ? Qui peut montrer les palais qu'ont habité les maîtres du monde il y a trois mille ans ? Où sont les dépouilles mortelles de ces hommes si puissants ? On conserve les tombeaux de quelques-uns qui ont vécu dans des siècles moins éloignés de nous ; mais qu'on les ouvre, qu'y trouvera-t-on ? quelques cendres peut-être, ou quelques restes d'ornements d'un métal plus durable qu'eux. N'est-ce donc pas le souffle de l'éternité du Très-Haut, qui a passé sur ces dieux de la terre et qui les a réduits comme au néant ? *O homme,* s'écriait saint Augustin en expliquant ce verset, *pensez donc à vous, abaissez votre orgueil, méditez sur votre poussière. Si vous espérez quelque chose de meilleur, vous ne l'obtiendrez que par la grâce de Celui qui, étant le Verbe de Dieu, a pris votre chair, afin de donner de la consistance à cette fleur passagère dont vous vous glorifiez si mal-à-propos.*

℣. 17. Misericordia autem Domini... L'homme n'est rien, sa vie n'est qu'un souffle ; Dieu connaît notre faiblesse, il ne nous châtie jamais dans toute sa rigueur ; mais quand il fait miséricorde, il la fait avec surabondance ; il punit pour un temps, mais il fait miséricorde pour toujours ; il châtie sur nous nos crimes et ceux de nos pères, mais aussi il rend justice à ses serviteurs et comble de grâces jusqu'à leurs arrière-neveux. *Justitia,* en cet endroit, de même qu'au verset 6, ne signifie pas la justice vindicative, mais la justice bienfaisante, qui venge l'injure faite aux opprimés. Comparez ce verset à l'Exode xx, 5 : *Je suis un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération ; mais aussi je fais miséricorde jusqu'à mille générations, à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.*

℣. 19. Regnum ipsius omnibus dominabitur. Nous demandons tous les jours que le *règne de Dieu arrive.* Ce n'est pas pour Dieu que nous formons ce désir, puisque son trône est établi de toute éternité, et puisqu'il est impossible qu'aucune créature échappe à sa domination. C'est donc pour nous que nous désirons l'*arrivée de ce règne.* Mais si nous développions les penchants de notre cœur, nous verrions que notre prière est pleine de mensonges. Nous ne pensons qu'à la terre, qui n'est pas le *royaume* dont Dieu nous a fait la promesse ; nous ne voulons pas entendre parler de la mort, qui est néanmoins la seule voie pour entrer dans le *royaume* de Dieu. Saint Paul désirait que le *règne de Dieu lui arrivât,* quand il soupirait après la dissolution de son corps, afin d'être réuni à Jésus-Christ. Mais on ne voit pas le même empressement dans les autres hommes, si l'on en excepte le petit nombre des imitateurs de saint Paul. *Ah !* disait saint Augustin, *celui qui désire sincèrement la dissolution de son corps, pour être avec Jésus-Christ, ne meurt pas avec patience ; mais il vit avec patience et meurt avec délices* (1). *Vivre avec patience* sur la terre, dans l'attente du royaume de Dieu, c'est un grand hommage rendu à la volonté suprême de ce roi éternel ; car cette vie fournit à tout instant des occasions d'impa-

(1) *Aug. in Joan.*

20. Benedicite Domino, omnes angeli ejus, potentes virtute, facientes verbum illius, ad audiendam vocem sermonum ejus.

21. Benedicite Domino, omnes virtutes ejus, ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus.

22. Benedicite Domino, omnia opera ejus, in omni loco dominationis ejus. Benedic, anima mea, Domino.

20. Bénissez le Seigneur, vous tous, ses anges, qui êtes puissants et remplis de force, qui faites ce qu'il vous dit, pour obéir à sa voix et à ses ordres.

21. Bénissez tous le Seigneur, vous ses armées célestes, qui êtes ses ministres, et qui faites sa volonté.

22. Que tous les ouvrages du Seigneur le bénissent dans tous les lieux de son empire ; ô mon âme, bénissez le Seigneur.

20. Benedicite Domino, angeli ejus, fortes robore facientes verbum ejus, ad obtemperandum voci verbi ejus.

21. Benedicite Domino, omnes exercitus ejus, ministri ejus facientes voluntatem ejus.

22. Benedicite Domino, omnia opera ejus, in omnibus locis dominationis ejus : benedic, anima mea, Domino.

COMMENTAIRE

tience ; elle est semée de tant d'épines, que l'Apôtre lui-même demandait à être *délivré de ce corps de mort. Mourir avec délices,* c'est goûter les premiers fruits du désir d'entrer dans le royaume de Dieu. Durant la vie, ce désir, tout ardent qu'il est, se trouve contrebalancé par les combats qu'il faut livrer sans cesse aux ennemis du salut ; au moment de la mort, il subsiste seul, comme un conquérant maître du champ de bataille, et il ne lui reste plus qu'à recevoir la *couronne de justice* due à ses travaux.

℣. 20. Benedicite Domino, omnes angeli ejus. Bénissez Dieu, anges du Seigneur, vertus célestes, ministres de ses volontés, qui lui obéissez, à la moindre parole. Le psalmiste invite principalement les vertus, les exécuteurs des ordres du Tout-Puissant, à louer le souverain libérateur d'Israël. Vous qui avez été les exécuteurs des volontés du Très-Haut et qui nous avez tirés de la captivité par une force toute surnaturelle, joignez vos louanges aux nôtres, pour en rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur.

℣. 22. Omnia opera ejus. Cette invitation faite aux créatures insensibles ou privées d'intelligence, est l'accomplissement même de la chose à laquelle le prophète les invite : car ces créatures ne peuvent pas l'accomplir d'elles-mêmes, et ce sont les hommes qui se chargent de ce tribut d'hommages. Ils témoignent par là qu'ils trouvent que les œuvres de Dieu sont admirables ; et ils en rendent des actions de grâces à leur auteur. Mais, pour profiter ainsi du spectacle de ce monde visible, il faut n'être pas l'esclave de ce qu'il renferme, des richesses qu'il présente, des plaisirs qu'il procure, de l'éclat dont il frappe nos yeux ; si l'on place ses affections dans ces choses créées, on ne pourra plus juger de leur beauté et de leur bonté dans leur rapport avec le Créateur. Ce ne sera plus le Créateur qui dominera, ce seront ses ouvrages ; et au lieu de bénir Dieu dans tous les lieux de sa domination, on rendra un vil hommage à quelques-unes de ses œuvres dans le lieu où chacune d'elles aura pris de l'ascendant sur notre cœur. Il n'est pas possible qu'un cœur passionné pour les biens créés, dise avec sincérité : *O vous, ouvrages du Seigneur, bénissez votre maître et le mien.* Cette prière, s'il la fait, est un mensonge ou une hypocrisie. Les hommes qui s'attachent aux objets de ce monde, manquent au respect qu'ils doivent à ces objets ; ils pervertissent l'ordre dans lequel ces objets ont été placés ; ils les rendent inutiles à la gloire de Dieu. Il vaudrait mieux que ces objets n'existassent point que d'être détournés des fins pour lesquelles ils ont été créés. Toutes ces pensées ne sont que le développement de l'invitation faite par le psalmiste.

Il termine son psaume par où il l'a commencé : *O mon âme, bénissez le Seigneur,* comme pour nous faire entendre qu'en vain nous verrions toutes les créatures concourir à la gloire de Dieu, si notre âme n'agissait pas avec elles.

PSAUME CIII

Louange de la sagesse, de la providence, du pouvoir du Créateur.

1. Ipsi David.

1. Pour David.

ARGUMENT

Ce psaume n'a point de titre dans l'hébreu, pas même celui de *Psaume ;* mais les Septante, dans l'édition de Complute et dans saint Athanase portent (1) : *Psaume de David, sur la création du monde.* Le syriaque dit que David le chantait, lorsqu'il allait adorer le Seigneur devant l'Arche avec les prêtres Le style de ce psaume est doux et coulant ; le sujet en est sublime et relevé ; c'est, dit Eugubin (2), une espèce de philosophie divine et naturelle, comme le précis de la Genèse : il a du rapport au Timée de Platon. L'auteur y relève la majesté, la sagesse, la puissance, la bonté de Dieu. C'est une continuation du psaume précédent ; les sentiments y sont les mêmes ; l'auteur s'y excite à bénir le Seigneur par les mêmes termes : *Benedic, anima mea, Dominum.* Il n'y a aucun titre dans l'hébreu, ni aucune marque qui prouve qu'on doive les diviser. L'auteur, tout pénétré de reconnaissance pour la faveur qu'il a reçue de Dieu, parcourt toutes les œuvres du Seigneur et en tire des motifs d'actions de grâces.

Benedic, anima mea, Domino. Domine Deus meus, magnificatus es vehementer. Confessionem et decorem induisti,

Mon âme, bénissez le Seigneur ; Seigneur mon Dieu, vous avez fait paraître votre grandeur d'une manière éclatante ; vous êtes enveloppé de majesté et de gloire.

PSAUME CIV. — 1. Benedic, anima mea, Domino, Domine Deus mi, magnificatus est vehementer : gloriam et decorem indutus *es.*

COMMENTAIRE

℣. 1. BENEDIC, ANIMA MEA, DOMINO. Rien ne nous donne une plus haute idée de la Divinité, que la considération de ses ouvrages. C'est là que les plus vastes génies admirent la supériorité du souverain Créateur. Dieu est infiniment grand en lui-même, mais c'est par les créatures que nous connaissons sa grandeur.

Saint Augustin compare ce que dit ici le prophète avec cette prière de l'oraison dominicale : *Que votre nom soit sanctifié ;* de même que le culte de Dieu ne rend pas son nom plus saint en lui-même, ainsi l'admiration qu'on témoigne à la vue de ses ouvrages, n'ajoute rien à sa grandeur essentielle. C'est la créature qui remplit ses devoirs, en reconnaissant le dessein qu'a eu le Seigneur de manifester sa puissance, sa sagesse, sa bonté par la formation de cet univers. O Dieu, s'écrient les hommes à la vue des chefs-d'œuvre de l'Éternel ! ô Seigneur, que vous êtes grand ! que vous êtes admirable dans tous les êtres sortis de vos mains ! Cet aveu de la magnificence divine est accompagné du sentiment de notre bassesse, comparé à la grandeur infinie de Dieu. L'homme en lui-même est le plus beau des ouvrages qui parent ce monde visible ; mais, en s'élevant à Dieu, il comprend qu'il n'y a nulle proportion entre ce qu'il est et Celui de qui il tient son existence. Quand l'observateur de la nature se borne à en rechercher les secrets, à en découvrir les variétés et les rapports, sans tourner son admiration vers l'auteur de toutes choses, sans s'abaisser en sa présence, il ne rend aucune gloire à Dieu ; il satisfait sa curiosité ; il nourrit son orgueil. Il est hors de la voie que Dieu lui a tracée ; il est comme un vase inutile dans la maison du père de famille. L'Apôtre disait (3) : *Où est le sage, où est le curieux des choses de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas traité de folie la sagesse de ce monde ?* Quand Jésus-Christ a paru sur la terre, il y avait des esprits curieux d'observer les globes célestes, les diverses productions de la terre et de la mer, les opérations des animaux, les facultés intérieures et extérieures de l'homme. Mais nul de ces prétendus savants ne s'occupait des grandeurs de Dieu, personne

(1) Ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου συστάσεως. *Ath. addit.* Ἀνεπίγραφος παρ' Ἑβδομήκοντα.

(2) *Eugubin. præfat. in hunc. Psal.*

(3) 1. Cor. 20.

2. Amictus lumine sicut vestimento. Extendens cælum sicut pellem,

3. Qui tegis aquis superiora ejus ; qui ponis nubem ascensum tuum, qui ambulas super pennas ventorum ;

2. Vous êtes revêtu de la lumière comme d'un vêtement ; vous étendez le ciel comme une tente.

3. C'est vous qui couvrez d'eaux sa partie la plus élevée, qui montez sur les nuées, qui marchez sur les ailes des vents ;

2. Qui operit se lumine tanquam vestimento, qui extendit cælum veluti cortinam.

3. Qui contignat in aquis cœnacula sua, qui ponit nubes currum suum, qui ambulat super alas venti.

COMMENTAIRE

ne faisait servir ses connaissances à louer et bénir l'auteur de ces merveilles. Qu'a fait Jésus-Christ, la Sagesse incréée ? Il a établi un ordre de science tout différent. Il n'a parlé ni d'astronomie, ni de physique ; il a établi la doctrine de la croix, il l'a annoncée en mourant sur ce bois si abhorré des hommes ; il a chargé ses disciples de n'enseigner que cette vérité crucifiée, de ne recommander que l'étude de ce mystère sanglant, au lieu de la fausse sagesse des philosophes ; il a voulu que la *folie de l'Évangile* fixât tous nos doutes, et fût l'objet unique de nos recherches. Le spectacle de l'univers n'a pas cessé de nous remplir d'admiration ; il nous est encore permis d'y remarquer les traits de la grandeur de Dieu ; mais la vue du calvaire élève encore plus nos esprits, et touche infiniment plus nos cœurs. Les saints peuvent s'ébaucher, s'il est permis de parler ainsi, en contemplant cet univers ; mais ils ne s'achèvent qu'en étudiant la croix de Jésus-Christ.

Confessionem et decorem induisti. Il semble que le psalmiste veut nous donner quelque idée de l'appareil majestueux avec lequel le Créateur commença à travailler à la production de l'univers ; il le représente tout environné de gloire et tout brillant de lumière.

℣. 2. Amictus lumine sicut vestimento. Saint Paul (1) nous dit que Dieu habite une lumière inaccessible ; et ordinairement l'Écriture nous le représente comme au milieu du feu ; il apparaît à Moïse, dans un buisson ardent (2) ; il se manifeste à Abraham sous la même forme, lorsqu'il fait alliance avec lui (3) ; il en use de même lorsqu'il descend sur le Sinaï, pour donner la loi à Israël (4). Moïse dit aussi que Dieu est un feu dévorant (5) ; David, que le feu marche devant lui (6). Le feu se met souvent pour la lumière ; lorsque Jésus-Christ se transfigura sur le Thabor (7), son visage devint brillant comme le soleil, et ses habits éclatants comme la neige. Toutes les fois que le Seigneur s'est manifesté en vision à ses prophètes (8), il a toujours paru au milieu des feux et tout environné d'une très vive lumière.

Extendens cælum sicut pellem. Cette expression, empruntée à la vie nomade, marque la facilité et la promptitude avec laquelle il a créé les cieux, disent les pères grecs (9). Les courtines des tentes étaient ordinairement de peaux (10). Les anciens Hébreux concevaient le ciel étendu au-dessus de la terre, comme une tente ; ils ne croyaient pas que le ciel enveloppât toute la terre par-dessous, comme par-dessus ; et ce sentiment a été fort commun parmi les anciens. Job et Isaïe s'expriment à peu près de même que le psalmiste en cet endroit. *Extendit cœlos solus,* dit Job (11), et Isaïe (12) : *Il étend les cieux comme une chose qui ne pèse rien, et il les tend comme une tente où l'on demeure.* Ennius avait la même idée :

Quæque freto cava cæruleo cortina receptat.

℣. 3. Qui tegis aquis superiora ejus. Le psalmiste veut marquer les eaux supérieures, dont parle Moïse dans la Genèse (13) ; il les place au-dessus des cieux. Les pères ont cru qu'il y avait des eaux au-dessus du firmament, ainsi que l'Écriture semble l'insinuer en plus d'un endroit ; mais on ne convient pas encore en quel sens on doit entendre ces eaux, ni quelle est leur nature, ni en quel endroit précisément on doit les placer. Les uns les mettent dans les nues, d'autres au-dessus du firmament : ceux-ci les croient glacées et solides, et ceux-là leur donnent de la fluidité. Quelques-uns mêmes (14) recourent à l'allégorie, et l'entendent des anges qui sont dans le ciel.

L'hébreu : *Il lambrisse d'eaux ses salles d'en haut.* Il compose leur plafond de nues remplies d'eaux ; il forme en quelque sorte une voûte au-dessus de ses appartements, par le moyen des nues. Ou plutôt : Il forme le toit de sa demeure avec les eaux. Le psalmiste considère tout ce

(1) I. *Timot.* VI. 16.
(2) *Exod.* III. 2.
(3) *Genes.* XV. 17.
(4) *Exod.* XIX. 18.
(5) *Deut.* IV. 24.
(6) *Psal.* XVII. 9 ; XCVI. 3. — (7) *Matt.* XVII. 2.
(8) *Isai.* VI. 1. 2. *et sequ.* - *Ezech.* I. 4. 5. *et Dan.* VII. 9. *et Apoc.* I. 14 ; II. 28 ; XIX. 12.
(9) *Athan. Theodoret. Heracleot.*
(10) Les Septante : Ἐκτείνων οὐρανὸν ὡσεὶ δέρριν.
(11) *Job.* IX. 8.
(12) *Isai.* LX. 22.
(13) *Genes.* I. 7. Divisit aquas quæ erant sub firmamento ab his quæ erant super firmamentum.
(14) *Hieron. hic.* Voyez le commentaire sur la Genèse. ch. I.

4. Qui facis angelos tuos spiritus, et ministros tuos ignem urentem.

4. Qui rendez vos anges aussi légers que les vents, et vos ministres aussi actifs que des flammes ardentes.

4. Qui facit angelos suos, spiritus : ministros suos ignem flammentem.

COMMENTAIRE

monde comme une maison, dont le ciel et les nues sont le toit (1). Il semble que, du temps des anciens interprètes grecs et même de saint Jérôme (2), on lisait encore : *Qui couvre d'eaux ses appartements d'en haut;* au lieu de : *Il lambrisse,* ou il plafonne.

NUBEM ASCENSUM TUUM... Les nues lui servent de chars, et les vents de coursiers. Il vole avec une rapidité surprenante d'un bout de la terre à l'autre, comme nous voyons les nues poussées par les vents. Dieu parut dans une nuée au désert, à la tête de son peuple. La nuée était le symbole de la majesté divine (3). Lorsque Salomon fit la dédicace de son temple, le Seigneur y donna des preuves de sa présence, par la nuée qui y descendit (4). Il parla à Job du fond d'une nuée (5); il vint en Égypte sur une nuée légère, suivant la vision d'Isaïe (6). Le Père fit entendre sa voix du fond d'une nuée, à la transfiguration de Jésus-Christ (7). Le Sauveur dit qu'il viendra juger le monde dans les nuées du ciel (8). Les poètes grecs et latins fournissent des expressions pareilles à celles du psalmiste en cet endroit. Elles marquent ici que la providence de Dieu s'étend sur toutes choses, et que les nues, les vents, les tempêtes, sont conduits par sa sagesse (9).

℣. 4. ANGELOS TUOS SPIRITUS, ET MINISTROS TUOS IGNEM URENTEM. Les vents sont vos messagers, et le feu votre ministre. Vous disposez des éléments avec une autorité absolue. Faut-il ouvrir la mer Rouge, ou amener des cailles au camp des Hébreux, ou exciter la tempête contre Jonas, ou amener des nuages et des pluies sur un pays brûlé des ardeurs du soleil, comme au temps d'Élie? Vous commandez aux vents : ils accourent, ils soufflent et exécutent vos ordres. Faut-il apaiser la mer en courroux et lui rendre sa tranquillité? Vous commandez aux vents, et aussitôt tout est dans le calme. Si les villes de Sodome et de Gomorrhe irritent votre colère, si les Hébreux dans le désert murmurent contre vous, vous faites descendre le feu du ciel pour consumer des villes criminelles et pour punir un peuple séditieux. Vous le faites descendre sur les sacrifices d'Abel, sur ceux d'Abraham, sur ceux de Salomon, sur ceux d'Élie. En un mot, le vent et le feu vous obéissent, comme feraient de simples serviteurs. Voyez le psaume CXLVIII, 8, où il est dit que les vents et les tempêtes obéissent à la voix du Seigneur : *Quæ faciunt verbum ejus.*

Autrement : Il se sert de ses anges pour exécuter ses ordres (10). Ces esprits bienheureux ont toute la promptitude du vent et l'activité du feu (11). Ou bien, tantôt ils agissent par le mouvement des vents, et tantôt par l'action du feu. Ils se servent de ces deux agents de la nature, pour exercer la justice ou la miséricorde de Dieu envers les hommes. Ils remuent les vents ou ils les répriment; ils excitent ou ils arrêtent les tempêtes. Ils conduisent les feux du ciel, et les font tomber dans des déserts arides où ils ne nuisent à personne, ou ils les portent contre les demeures des méchants, pour les embraser et les faire périr. Enfin, plusieurs pères (12) croient que les anges sont les uns d'une nature spirituelle, et à peu près de la qualité du vent ou de l'air le plus pur, tels seraient les chérubins; et les autres de la nature du feu ou de la flamme, tels seraient les séraphins, dont le nom signifie *embrasés, brûlants* (13). Platon et quelques philosophes ont donné aux anges des corps de feu; Grotius (14) a fait revivre et a soutenu autant qu'il a pu, l'opinion des anciens sur la corporéité des anges; il assure que non seulement l'école de Pythagore et celle de Platon, mais aussi que les anciens Juifs et les anciens chrétiens ont été de ce sentiment. Il prétend qu'Aristote est le premier auteur des natures purement intelligentes; il est fâché qu'on ait déféré trop légèrement à l'autorité de ce philosophe, en matière de théologie. Mais c'est un sentiment reçu universellement aujourd'hui parmi les philosophes et les théologiens, que les anges sont de purs esprits,

(1) *Vide Euseb. hic.*
(2) *Hieron.* Qui tegit aquis cœnacula ejus. Il lisait מכסה au lieu de מקרה Les Septante : Ὁ στεγάζων ἐν ὕδασι. Saint Augustin et les anciens psautiers lisent aussi : *Qui tegit,* à la troisième personne.
(3) *Vide Exod.* XVI. 10; XIX. 9. - *Levit.* XVI. 2.
(4) II. *Par.* V. 13.
(5) *Job.* XXXVIII. 1.
(6) *Isai.* XIX. 1.
(7) *Marc.* IX. 6. - *Matt.* XVII. 5.
(8) *Matt.* XXIV. 30. *et* XXVI. 64.
(9) *Athanas. et Theodoret hic.*
(10) *Heb.* I. 7.
(11) *Theodoret hic.*
(12) *Vide si lubet Ferrand. hic.- Eugubin. in hunc Psal.- Huet. Origen. l.* II. *c.* 2. *qu.* 5. *art.* 9.
(13) *Euseb. hic.*
(14) *Grot. hic.* Sunt enim angelorum alii aerei, alii ignei, qui tam boni quam mali dicuntur seraphim. Esse angelis corpora, sed subtilissima, non Pythagoræ tantum et Platonis scola sensit, sed et Judæi veteres et veteres christiani. Intelligentiarum ab omni materia secretarum faber est Aristoteles, quam nimis προπετῶς, in rebus theologicis multi sequuntur.

5. Qui fundasti terram super stabilitatem suam, non inclinabitur in sæculum sæculi.

6. Abyssus sicut vestimentum amictus ejus ; super montes stabunt aquæ.

7. Ab increpatione tua fugient, a voce tonitrui tui formidabunt.

8. Ascendunt montes, et descendunt campi in locum quem fundasti eis.

5. Qui avez fondé la terre sur sa propre fermeté ; en sorte qu'elle ne sera jamais ébranlée.

6. L'abîme l'environnait comme un vêtement, et les eaux s'arrêtaient sur les montagnes.

7. Mais vos menaces les ont fait fuir ; et la voix de votre tonnerre les remplit d'épouvante.

8. Les montagnes parurent, les vallées s'aplanirent, *les eaux s'étant retirées* dans le lieu que vous leur avez assigné ;

5. Fundavit terram super bases suas, ne moveat se in seculum et seculum.

6. Voragine tanquam vestimento operueras eam : super montes steterunt aquæ :

7. *Et tamen* ab increpatione tua fugerunt, a sonitu tonitrui tui festinaverunt.

8. *Tunc* ascenderunt montes, descenderunt valles ad locum istum quem fundasti eis.

COMMENTAIRE

entièrement dégagés de la matière ; et l'opinion contraire qui a eu quelques défenseurs, n'a jamais prévalu.

℣. 5. Qui fundasti terram. Les anciens Hébreux croyaient la terre immobile. Quelquefois l'Écriture dit qu'elle est fondée sur les eaux (1), et d'autres fois qu'elle est fondée sur rien (2). Tout cela revient au même. Les eaux, fluides comme elles sont, ne peuvent naturellement servir de fondement à un corps solide et pesant comme la terre ; l'air est encore moins capable de la supporter ; il est donc toujours vrai de dire, que la terre est fondée sur sa propre stabilité, sur son équilibre, sur elle-même. Ovide a parlé à peu près de même (3).

> Densior his tellus, elementaque grandia traxit,
> Et pressa est gravitate sui.

℣. 6. Abyssus, sicut vestimentum, amictus ejus. Toute la terre est environnée d'eaux, comme d'un habit. Les anciens ont cru avec assez de raison, que la terre était environnée d'eaux de tous côtés ; que l'océan l'enveloppait de toute part. C'est ainsi que les poètes nous la représentent (4).

> . . . . Circum fluus humor
> Ultima possedit, solidumque coercuit orbem.

Des commentateurs (5) croient que le psalmiste nous décrit ici l'ouvrage du troisième jour de la création. Au commencement, l'abîme couvrait et la terre et les montagnes ; tout était encore dans l'obscurité, dans la confusion, dans le chaos. Dieu n'eut pas plutôt prononcé le *fiat*, qu'au bruit de sa voix, les eaux se retirèrent dans les abîmes, laissant la terre et les montagnes à découvert. Ceci est parfaitement conforme à ce que nous dit Moïse (6). La terre était dans le chaos, et les ténèbres étaient répandues sur la face de l'abîme ; le Seigneur sépara les eaux qui étaient sous le firmament, de celles qui sont au-dessus du firmament. Et le troisième jour, *il dit: Que les eaux qui sont sous le firmament, se rassemblent en un seul lieu, et que la terre paraisse : et cela fut fait : et l'élément aride fut nommé la terre ; et l'amas des eaux fut appelé la mer.*

Enfin on peut expliquer ce passage des tempêtes qui s'élèvent sur la mer. La terre est enveloppée des eaux de l'océan, comme d'un habit que la bise secoue. D'autres (7) l'entendent des eaux du déluge universel, qui couvrirent toute la terre, et jusqu'aux sommets des plus hautes montagnes. Mais aussitôt que Dieu l'ordonna, on les vit se retirer dans leurs abîmes, pour n'en sortir jamais. *Terminum posuisti, quem non transgredientur; neque convertentur operire terram.* Mais ces deux dernières explications sont beaucoup moins bonnes que les premières.

℣. 8. Ascendunt montes, et descendunt campi. Il n'y a rien dans la nature, qui n'ait été rangé et ordonné par votre providence et votre sagesse infinie. C'est vous qui avez élevé les montagnes et creusé les vallées (8).

> Jussit et extendi campos, subsidere valles,
> Fronde tegi silvas, lapidosos surgere montes.

C'est par votre commandement qu'elles sont sorties du fond de l'abîme, où elles étaient enfermées, ainsi qu'un enfant dans le sein de sa mère (9). Le sujet du verbe *descendunt* ne saurait être *campi* en hébreu, car le verbe est au masculin et le sujet serait au féminin ; il faut nécessairement que ce soit *aquæ*, qui est masculin en hébreu. Le texte hébreu se traduit : *Les montagnes s'élevèrent*, les eaux *descendirent dans les vallées.*

---

(1) *Psal.* cxxxv. 6. Qui firmavit terram super aquas.
(2) *Job.* xxvi. 9. Appendit terram super nihilum.
(3) *Ovid. Metamorphos. l.* 1.
(4) *Ovid. ibidem. Vide et Hesiod. Theogon. Aristoph. in avib. alias.*
(5) *Vide Theodoret. Mais. Eugub. Ferrand. Kim'hi. Geier. Munst. alii.*
(6) *Genes.* 1. 2. 6. 7. On peut voir Eusèbe de Césarée sur le psaume lxxxix. 2.
(7) *Vide Athan. Chrysost. Theodoret. Drusium observ.* xx.
(8) *Ovid. Metamorph.* 1.
(9) *Confer. Psalm.* lxxxix. 2. - *Job.* xxxviii. 9.

9. Terminum posuisti quem non transgredientur ; neque convertentur operire terram.

10. Qui emittis fontes in convallibus ; inter medium montium pertransibunt aquæ.

11. Potabunt omnes bestiæ agri ; expectabunt onagri in siti sua.

12. Super ea volucres cæli habitabunt ; de medio petrarum dabunt voces.

9. Vous leur avez prescrit des bornes qu'elles ne passeront point ; et elles ne reviendront point couvrir la terre.

10. Vous conduisez les fontaines dans les vallées ; et vous faites couler les eaux entre les montagnes.

11. Elles servent à abreuver toutes les bêtes des champs ; les ânes sauvages soupirent après elles dans leur soif.

12. Les oiseaux du ciel font leur demeure au-dessus ; ils font entendre leurs voix du milieu des rochers.

9. Terminum posuisti *eis* quem non transibunt : non revertentur ad operiendum terram.

10. Qui emittit fontes in convallibus, inter montes ambulant.

11. Potum dant omnibus bestiis agrestibus, frangunt onagri sitim suam.

12. Juxta eos *fontes* volucres cæli habitant, inter frondes dant vocem.

COMMENTAIRE

℣. 9. Terminum posuisti. L'Écriture (1) signale souvent cet effet du pouvoir infini de Dieu, qui retient les eaux de la mer et les empêche de venir inonder la terre, bien qu'elles n'aient point d'autre barrière en plusieurs endroits, que le sable sur lequel elles viennent briser leurs flots. Ce miracle était bien plus sensible dans le système du monde des Hébreux, qui concevaient la terre plate et les eaux comme suspendues et enchaînées par le commandement du Seigneur (2).

Si la matière était préexistante à la création, elle serait éternelle de sa nature ; car si elle avait commencé dans le temps elle aurait eu un principe, et ce principe ne pourrait être que Dieu ; ce qui est contre l'hypothèse des philosophes ennemis de la création. Si la matière était éternelle de sa nature, elle serait un être nécessaire ; car elle serait de toute éternité et de sa nature, ce qu'elle est, et nulle cause ne pourrait empêcher qu'elle ne fût ce qu'elle est, autrement elle pourrait cesser d'être, et par conséquent elle ne serait pas éternelle de sa nature. Si la matière était de sa nature et éternellement ce qu'elle est, toutes ses qualités, perfections et propriétés, seraient par conséquent de toute éternité ce qu'elles sont, et telles qu'elles sont ; elles seraient donc invariables ; car la nécessité d'être ce qu'elles sont et telles qu'elles sont, entraînerait en elles l'immutabilité. Si elles étaient invariables, elles ne pourraient recevoir ni formes nouvelles, ni diminution, ni accroissement, ni aucune manière d'être qu'elles n'auraient pas eue de toute éternité. Il serait donc impossible que Dieu, au commencement, eût façonné cette matière, qu'il y eût mis de l'ordre, qu'il en eût tiré les différents corps qui remplissent cet univers. S'il est donc arrivé que Dieu, comme le dit Moïse et le psalmiste après lui, ait ordonné ce monde tel qu'il est, il doit avoir travaillé sur une matière qui ne fût pas éternelle, et si elle n'était pas éternelle, elle a dû avoir un commencement, et ce commencement Dieu seul a pu le lui donner ; car s'il y avait un autre Être, auteur de la matière, on demanderait s'il est éternel, et si l'on dit qu'il l'est, il a dû être égal à Dieu, et la matière a dû dépendre de lui seul, et Dieu n'a pu opérer sur cette matière qui n'était pas à lui ; ce qui est néanmoins contre la supposition. Ajoutez l'absurdité de deux principes éternels, nécessaires, indépendants l'un de l'autre et infiniment parfaits.

℣. 10. Qui emittis fontes in convallibus. Dans la distribution générale que votre Providence a faite des eaux, en élevant les unes au-dessus des cieux, et en réduisant les autres dans les abimes, vous avez sagement pourvu aux besoins de vos créatures. Les eaux de la mer, emportées par les nuages, reviennent par des canaux secrets aux pieds des montagnes (3), et y produisent les fontaines, pour abreuver les animaux, et pour humecter la terre et les plantes. Dans leur passage, elles fournissent des pluies pour arroser les hauteurs, les campagnes, et les lieux non humectés par les sources, les ruisseaux ou les fleuves.

℣. 11. Expectabunt onagri in siti sua. L'âne sauvage est un animal indomptable, assez commun autrefois dans la Palestine et dans les pays voisins (4). Il demeure dans les déserts les plus reculés, et par conséquent exposé à souffrir la soif plus qu'un autre animal moins sauvage.

℣. 12. Super ea volucres cæli habitabunt. Les oiseaux aiment la verdure des arbres, et le courant des eaux. C'est là qu'ils demeurent, qu'ils nichent, qu'ils ramagent. Au lieu de *de medio petrarum*, l'hébreu porte : *Du milieu des branches.*

Dieu pourvoit à la subsistance des animaux, parce qu'ils sont faits pour l'homme ; c'est lui-même qui a déclaré cette vérité, en donnant à l'homme l'empire sur tous les animaux de la terre, de la mer et des airs. Il pourvoit aussi à la

(1) *Job.* VII. 12 ; XXXVIII. 8. 16. - *Jerem.* V. 22. - *Amos.* V. 8 ; IX. 6. - *Prov.* VIII. 27. 28.

(2) *Vide si placet Ambros. in Hexaëm.* III. *c.* 2. - *Theodoret. orat.* IV. *contra Græcos.* - *Basil. Seleuc. orat.* II.

(3) *Vide Eccle.* I. 7.

(4) *Vide Joseph. de bello Jud. lib.* I. *c.* 16.

13. Rigans montes de superioribus suis ; de fructu operum tuorum satiabitur terra ;

14. Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum ; ut educas panem de terra,

15. Et vinum lætificet cor hominis ; ut exhilaret faciem in oleo, et panis cor hominis confirmet.

13. Vous arrosez les montagnes des eaux qui tombent d'en haut ; et la terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages ;

14. Vous produisez le foin pour les bêtes, et l'herbe pour l'usage de l'homme, afin de faire sortir le pain de la terre,

15. Et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Vous lui donnez l'huile, afin qu'elle répande la joie sur son visage ; et le pain, afin qu'il fortifie son cœur.

13. Qui irrigat montes de superioribus suis, de fructu operum tuorum satiabitur terra.

14. Qui germinare facit fœnum pro jumentis, et herbam ad usum hominum, ut educat panem e terra :

15. Et vinum, *quod* lætificat cor hominis, ut faciem nitere faciat præ oleo : et panem qui cor hominis fulcit.

COMMENTAIRE

subsistance de l'homme, mais c'est parce que l'homme est fait pour Dieu, son auteur, son législateur, son rémunérateur et sa fin dernière. Si l'homme n'était pas destiné à une meilleure vie que celle qu'il passe sur la terre, sa condition serait beaucoup moins désirable que celle des animaux. Ceux-ci sont contents des biens que la Providence leur distribue. La bête des campagnes ne cherche pas de meilleurs pâturages ; la bête fauve ne court pas après des eaux plus claires ou plus abondantes. Et l'homme est inépuisable en désirs. Le plus riche, le plus puissant, le plus honoré, est celui qui forme plus de projets pour accroître ses richesses, sa puissance, sa grandeur. Cette faim insatiable du cœur humain, est une révélation naturelle qui lui montre une destinée bien supérieure à celle des animaux ; il est le roi du monde, et il n'est jamais heureux dans ce monde soumis à son empire. Quand le sera-t-il donc ? Jamais, s'il ne porte ses vues à l'éternité.

℣. 13. Rigans montes de superioribus suis. Dieu n'aurait point assez pourvu aux besoins de la terre, s'il s'était contenté de lui donner des fontaines et des rivières. Elles n'arrosent que les plaines et les vallées ; il a donné les pluies pour humecter les hauteurs, où l'eau des vallées ne peut monter.

De fructu operum tuorum satiabitur terra. Vous lui envoyez des pluies pour l'humecter, pour la rendre féconde, pour la combler de biens, pour la rassasier. Les pluies sont l'ouvrage de Dieu (1) ; il est nommé, *le Père de la pluie,* dans Job (2). D'autres (3) commentateurs croient que les fruits dont parle le psalmiste sont ceux que la terre produit ; et que la terre, en cet endroit, marque les hommes.

℣. 14. Producens fœnum. On peut traduire : Vous donnez du foin aux animaux, qui sont nés pour le service de l'homme. *Servitus hominum* signifie, en cet endroit, les bêtes de service, les animaux domestiques. L'auteur du psaume va toujours à son but, qui est de montrer la providence admirable du Créateur, dans la production de tous ses ouvrages. Eusèbe et saint Athanase distinguent ainsi le texte : Vous produisez les herbes pour les animaux de la campagne, et vous donnez de l'herbe aux animaux domestiques, destinés pour le service de l'homme. Autrement : *Dieu fait germer l'herbe de la campagne pour les bêtes sauvages, et les herbes,* les plantes, les légumes, le blé même, *pour le service de l'homme ;* ou même, il fait pousser ces herbes, *par le travail de l'homme ;* il récompense nos travaux par d'abondantes moissons.

Ut educas panem de terra (15) et vinum lætificet cor hominis. On peut le joindre à ce qui précède de cette manière : Dieu fournit de l'herbe aux animaux domestiques, afin qu'ils servent l'homme, qu'ils lui aident à faire venir le froment, qui donne du pain à l'homme. Ou tout simplement : Dieu a tellement disposé toutes choses, que la terre produit abondamment du blé, du vin et de l'huile, pour la vie de l'homme : ces trois choses sont les plus nécessaires pour notre entretien. Le pain pour nourrir le corps, le vin pour le fortifier, pour le ranimer, pour échauffer et pour réjouir ; l'huile pour les onctions au dehors, et pour l'assaisonnement des choses que l'on mange. *Duo sunt liquores corporibus humanis gratissimi,* dit Pline (4), *intus vini, foris olei. Arborum e genere ambo præcipui, sed olei necessarium.* Les anciens croient l'usage des onctions au dehors, presque aussi nécessaire que la nourriture. L'abstinence de ces choses faisait partie du jeûne, de même que celle de la nourriture et du vin.

Les hommes parlent beaucoup de la nature, et très peu de son auteur : beaucoup des dons de la terre, et très peu de Celui qui la rend féconde. L'Apôtre disait (5), que *celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien, mais que tout dépend de Dieu qui donne l'accroissement.* La providence de ce Maître suprême est admirable, dans les fruits sans

(1) *Vide Euseb. Kim'hi. Muis. Vat. Pisc. alii.*
(2) *Job.* xxxviii. 28.
(3) *Ezr. Mar. Muis. Tirin.*
(4) *Plin. l.* xiv. *c.* 22. — (5) i. *Cor.* iii. 7.

16. Saturabuntur ligna campi, et cedri Libani quas plantavit ;

17. Illic passeres nidificabunt, herodii domus dux est eorum ;

16. Les arbres de la campagne seront rassasiés, aussi bien que les cèdres du Liban que votre main a plantés.

17. C'est là que les petits oiseaux feront leurs nids ; celui du héron domine les autres.

16. Saturantur arbores Domini, cedri Libanon quas plantavit.

17. Ut ibi aves nidificent : ciconiæ, abietes sunt domus ejus.

COMMENTAIRE

nombre qu'elle répand sur la terre. Au commencement elle a donné les germes de tout ; sans le péché, l'homme aurait joui sans travail de tous ces bienfaits ; mais depuis le péché même, avec une médiocre culture, ce sol frappé de malédiction est encore très fertile. Il ne produit pas seulement les choses nécessaires à la vie ; celles qui contribuent à l'agrément de nos jours naissent en quelque sorte sous nos pas. Que rendons-nous à Dieu pour tant de richesses qu'il nous prodigue ? L'indifférence, l'ingratitude, l'abus de ses dons. Ceux qui en reçoivent le plus, sont les plus hardis à les profaner par le mauvais usage qu'ils en font. Le prophète voit la main de Dieu partout, dans les pluies bienfaisantes, dans l'herbe qui couvre les prairies et qui nourrit les animaux, dans les plantes qui fournissent des aliments aux hommes, dans le blé, dans le vin, dans les liqueurs aromatiques ; toutes ces choses manifestent la puissance et la bonté de Dieu. Il s'est révélé depuis l'origine du monde par cette multitude de bienfaits, et les hommes n'ont point reconnu sa voix. La fécondité de la terre était un témoignage continuel de la bienfaisance du premier Être, et presque toutes les générations se sont égarées dans les voies de l'idolâtrie ou de l'impiété. On a mieux aimé adorer les plantes que leur auteur, et sacrifier aux animaux qu'à Celui qui les faisait vivre pour le service de l'homme. Étrange ascendant que les sens ont sur nous ! Nous éprouvons que les fruits de la terre sont très bons, et nous ne savons pas remonter à Celui qui nous les donne !

℣. 16. Saturabuntur ligna campi. Dieu ne fournit pas seulement la nourriture aux animaux sauvages, aux animaux domestiques, aux oiseaux, à l'homme ; il pourvoit encore abondamment aux besoins des arbres de la campagne, et même à ceux des montagnes, dont l'utilité est moins grande par rapport à nous. Il leur donne des pluies et des rosées pour les humecter ; il leur fournit un terrain propre à leur conservation, à leur multiplication, à leur agrandissement. Ces beaux arbres, ces arbres divins (Hebr.) que nulle main d'homme n'a ni plantés, ni cultivés ; les cèdres du Liban, ne manquent de rien : Dieu leur a donné abondamment tout ce qui leur est nécessaire.

℣. 17. Illic passeres... Les grands comme les petits oiseaux nichent dans ces arbres des montagnes ; le nid du héron s'élève sur leur tête ; cet oiseau est comme le roi des autres, il est le premier à faire son nid. On sait que le héron choisit les plus hauts arbres pour y nicher. Saint Athanase dit qu'il niche dans les sapins. Mais les hébraïsants ne conviennent pas que le terme hébreu חסידה *'hasîdâh,* signifie le héron ; la plupart l'entendent *de la cigogne ;* d'autres (1) du *milan.*

C'est dans les arbres des forêts et des montagnes, dans les oiseaux, et dans les bêtes fauves ou non domestiques, que paraît l'œuvre de Dieu seul. Car les hommes ne contribuent ni à la culture des premiers, ni à la nourriture et à l'entretien des seconds. Les arbres croissent d'eux-mêmes ; les oiseaux et les animaux des forêts se perpétuent et se nourrissent sans que personne prenne soin d'eux. La Providence leur fournit tout ce qui leur nécessaire. Jésus-Christ se servait de l'exemple des oiseaux pour animer les hommes à se reposer sur les soins du Père céleste. *N'êtes-vous pas meilleurs que les oiseaux* (2), disait-il à ses disciples ? Si les hommes sont obligés de travailler pour vivre, c'est pour trois raisons : la première, pour qu'ils se ressouviennent qu'en conséquence du péché de leur premier père, ils ont été condamnés au travail ; la seconde, pour qu'ils fassent usage de l'intelligence que Dieu leur a donnée ; la troisième, pour qu'ils ne se livrent pas à l'oisiveté, qui est la source d'une infinité de crimes. Ces trois raisons sont encore fondées sur les attentions d'une Providence toute paternelle ; par le travail, nous expions nos péchés, nous cultivons les facultés qui nous distinguent des animaux, nous conservons les avantages d'une vie innocente. Mais en travaillant nous éprouverions encore toutes les rigueurs de l'indigence la plus extrême, si la Providence ne nous protégeait pas ; si le ciel était fermé pour nous ; si la terre ne nous ouvrait pas son sein ; si les saisons étaient déchaînées pour combattre nos entreprises ; si nous étions sans ressource du côté de nos parents, de nos amis, de notre patrie, de nos forces ; et si dans les événements, même imprévus, nous ne trouvions des motifs d'espérance. Tout l'enchaî-

(1) *Hieron. ad Suniam. et Fretell. et hic.* Milvum, *post Sym.* Ἰκτῖνα. *Ita et* VI *col. Hexap.*

(2) *Matth.* X. 31.

18. Montes excelsi cervis, petra refugium herinaciis.

19. Fecit lunam in tempora; sol cognovit occasum suum.

20. Posuisti tenebras, et facta est nox; in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ:

21. Catuli leonum rugientes ut rapiant, et quærant a Deo escam sibi.

22. Ortus est sol, et congregati sunt, et in cubilibus suis collocabuntur.

18. Les hautes montagnes servent de retraite aux cerfs; et les rochers aux hérissons.

19. Il a fait la lune, pour marquer les temps; et le soleil connaît le moment de son coucher.

20. Vous avez répandu les ténèbres, et la nuit a été faite; durant la nuit, les bêtes des forêts se mettent en marche;

21. Les petits des lions rugissent après leur proie, et cherchent la nourriture que Dieu leur a destinée.

22. Le soleil se levant, *ces bêtes* se rassemblent aussitôt, et vont se coucher dans leurs retraites.

18. Montes excelsi ibicibus, petræ hospitium leporibus.

19. Fecit lunam in tempora, sol novit occasum suum.

20. Ponis tenebras, et est nox: in ipsa reptat omnis bestia silvestris.

21. Leunculi rugiunt ad prædam, et ad quærendum a Deo escam suam.

22. Oritur sol, congregant se, et in habitaculis suis accubant.

COMMENTAIRE

nement des causes physiques et morales qui concourent à notre subsistance, et même à notre bien-être sur la terre, est l'œuvre de Dieu seul. Malheur à nous si nous méconnaissions cette main favorable, et si nous vivions en ingrats sous la protection du plus tendre de tous les pères !

℣. 18. MONTES EXCELSI CERVIS: PETRA REFUGIUM HERINACIIS. A quoi servent les montagnes stériles et les rochers escarpés? dira quelqu'un. Dieu n'aurait-il pas pu se dispenser de les créer ? Les montagnes et les rochers ne sont point inutiles dans la nature, répond ici le prophète, ne fût-ce que pour servir de retraite aux cerfs, et aux hérissons ; ou suivant l'hébreu, *aux daims,* aux chamois, aux boucs sauvages et aux animaux de cette espèce, *et aux lapins,* aux lièvres, aux porcs-épics, aux hérissons, et à une espèce de rats, dont nous parle saint Jérôme (1), qui sont de la grosseur de l'hérisson, et de la forme à peu près de l'ours ; ils habitent dans les cavernes et dans les rochers ; on les appelle en grec, ἀρκτομῦς d'un nom composé, qui signifie ours, rat.

℣. 19. FECIT LUNAM IN TEMPORA ; SOL COGNOVIT OCCASUM SUUM. Afin que l'on ne s'imaginât pas qu'il y eût dans les astres quelque chose de divin et de surnaturel (2), le psalmiste nous dit ici deux choses importantes : la première, que le Seigneur a créé le soleil et la lune ; et la seconde, qu'il les a créés pour l'usage de l'homme. La lune, pour distinguer les temps (3), les mois, les années, les saisons ; et le soleil, pour éclairer les hommes dans leurs travaux. La lune pour la nuit, le soleil pour le jour. La nuit est donnée aux animaux pour chercher leur nourriture ; et le jour est donné à l'homme pour travailler. C'est ce qu'il exprime dans les quatre versets suivants. *Fecit lunam in tempora :* Il a fait la lune, pour paraître en certains temps réglés et déterminés. Son dessein n'a pas été qu'elle parût en tout temps d'une manière égale, ni qu'elle éclairât toutes les nuits. Il lui a prescrit des règles, qu'elle observe ponctuellement par son accroissement et son déclin. Le dessein de Dieu n'a pas été non plus que le soleil parût toujours sur l'horizon ; il a partagé le temps en jours et en nuits, afin que les hommes et les animaux eussent le moyen de travailler et le loisir de prendre du repos. Il a donné la nuit aux bêtes de la campagne, et le jour aux hommes et aux bêtes de service : Le soleil est pour ceux-ci, et la lune pour celles-là. Ces deux astres suivent les ordres de Dieu, comme feraient des êtres intelligents et animés (4).

℣. 20. IN IPSA PERTRANSIBUNT OMNES BESTIÆ SILVÆ. Elles vont et viennent en liberté pendant la nuit, lorsque les hommes se reposent.

ET QUÆRANT A DEO ESCAM SIBI. Les animaux vont chercher la nourriture qui leur convient, et que Dieu leur a préparée par sa sagesse ; ou, selon l'hébreu : Ils cherchent, *ils demandent à Dieu leur nourriture,* comme les enfants la demandent à leurs pères ; comme les hommes eux-mêmes la demandent au Seigneur. La Providence a pourvu abondamment aux besoins des hommes et des animaux. Les cris de ceux-ci, leurs hurlements, leur rugissement est comme une voix que l'Auteur de la nature entend ; il veille à leur conservation et leur fournit les aliments nécessaires. C'est ainsi que le psalmiste, en un autre endroit (5), dit que le Seigneur *donne à manger aux animaux et aux petits des corbeaux qui l'invoquent* et qui crient vers lui ; et ailleurs (6) que *les yeux de tous les animaux espèrent en lui, et qu'il leur donne à manger dans leur temps, qu'il ouvre sa main et qu'il les remplit de ses bénédictions.*

℣. 22. ORTUS EST SOL, ET CONGREGATI SUNT. Les animaux, après avoir cherché et trouvé leur

(1) *Hieron. ad Suniam et Fretell.*
(2) *Vide Euseb. hic et Athanas.*
(3) *Genes.* I. 14. Fiant luminaria in firmamento cæli et dividant diem ac noctem et sint in signa et tempora, et dies, et annos.
(4) *Heracleot. Theodoret. Euthym.*
(5) *Psal.* CXLVI. 9.
(6) *Psal.* CXLIV. 15. 16.

23. Exibit homo ad opus suum, et ad operationem suam usque ad vesperum.

24. Quam magnificata sunt opera tua, Domine! Omnia in sapientia fecisti; impleta est terra possessione tua.

23. Alors l'homme sort à son ouvrage, pour travailler jusqu'au soir.

24. Que vos œuvres sont magnifiques, Seigneur! Vous avez fait toutes choses avec sagesse; la terre est remplie de vos biens;

23. *Tunc* egreditur homo ad opus suum, et ad culturam suam usque ad vesperam.

24. Quam multiplicata sunt opera tua, Domine? omnia ipsa in sapientia fecisti: impleta est terra possessionibus tuis.

COMMENTAIRE

nourriture pendant la nuit, se retirent dans leurs demeures, aussitôt que le soleil commence à paraître, et laissent aux hommes le loisir de travailler et de chercher leur vie.

Si la succession des jours et des nuits était une chose rare, nous serions extrêmement touchés de ce spectacle. Qu'y a-t-il de plus magnifique qu'une nuit d'hiver, lorsque le ciel est paré d'une infinité d'étoiles plus brillantes les unes que les autres? Ces grands traits de la puissance divine ne nous touchent pas, parce qu'ils se manifestent sans cesse et que nos yeux y sont accoutumés. Celui qui sait réfléchir est dans une sorte d'oraison continuelle à la vue de ces merveilles; et telle était la disposition du saint prophète. Il ne s'occupait pas en astronome ou en physicien de ces œuvres de Dieu; il les admirait et il s'élevait à leur Auteur pour le bénir, le louer, le remercier de ses bienfaits.

Le soleil se lève, parcourt sa carrière et disparait à nos yeux pour aller éclairer un autre hémisphère, puis il revient sur notre horizon; et c'est ainsi que, depuis l'origine du monde, il remplit la fonction que Dieu lui a imposée. L'homme fait la même chose; il se lève pour le travail, il en est occupé jusqu'au retour de la nuit; alors il répare ses forces par le sommeil, et pour être en état de reprendre, le jour suivant, l'ouvrage qu'il avait commencé; mais le soleil est unique; il est destiné à subsister durant toutes les générations, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de borner la durée du monde. Le genre humain a la même destination, mais chaque homme n'est que pour un temps sur ce globe éclairé constamment par le soleil; il y a dans sa vie un soir où son travail finit pour ne plus recommencer. D'autres êtres, semblables à lui, entrent à leur tour dans la carrière, et il se fait un cercle de successions qui ne finiront qu'avec l'extinction du soleil. Mais ce soir qui termine pour toujours le travail de chaque homme, est le commencement d'un jour éternel sans révolutions de lumière et de nuit. C'est pour ce jour que le Créateur nous a faits, parce que nous sommes créés à son image et que lui seul peut satisfaire nos désirs. Travaillons donc jusqu'à ce soir unique, afin d'entrer dans le jour du Seigneur. Chacun de nous n'a que cet *aujourd'hui* précieux, dont parlait l'Apôtre; c'est par rapport à nous une sorte d'éternité où il n'y a ni passé, ni avenir; le passé n'est plus, le futur n'est point en notre disposition. Le présent seul nous est donné pour acquérir l'*aujourd'hui* qui n'aura point de bornes.

℣. 24. Omnia in sapientia fecisti. Saint Augustin dit, avec beaucoup de raison, qu'on ne peut méditer ce psaume sans que l'âme soit émue et sans que le cœur se répande en actions de grâces, en transports de joie et d'admiration à la vue des chefs-d'œuvre de la main du Très-Haut. Mais ce qu'il ajoute pour expliquer le mot de *sagesse* dont se sert le prophète, est encore plus sublime que la réflexion qu'on vient de lire. *Dieu a tout fait dans la sagesse;* c'est l'expression du psalmiste; et la sagesse de Dieu est son Verbe éternel, et ce divin Verbe s'est fait chair, et dans cette chair il a été moqué, outragé, flagellé, crucifié. Voilà donc, Seigneur, s'écrie le saint docteur, Celui dans qui et par qui vous avez tout fait. Que le Juif aveugle ait horreur de ce crucifié, que le gentil superbe le tourne en dérision; pour nous, nous l'annonçons avec Paul comme la vertu et la sagesse de Dieu.

La terre est pleine des biens de Dieu; et combien d'hommes cependant murmurent contre la Providence! ils n'ont jamais conçu que tous les biens qui sont dans le monde sont de Dieu seul, et que tous les maux dont on murmure, ou ne sont pas de lui, ou sont des biens dans les vues de sa sagesse; et qu'enfin, pour quiconque suit les lumières de la raison et de la religion, tous les maux deviennent des biens. On a fait de tous temps une objection qui a aussi été résolue de tout temps; on a dit: Ou Dieu ne peut pas empêcher tous les maux, ou il ne veut pas les empêcher, ou il ne veut ni ne peut les empêcher. Dans le premier de ces trois cas, où serait la puissance de Dieu? dans le second, où serait sa bonté? dans le troisième, où seraient tout ensemble sa bonté et sa puissance? Cette difficulté est nulle, parce que l'énumération de ces trois cas n'est pas complète; car il reste que Dieu veuille et puisse empêcher tous les maux, et que cependant il ne doive pas, selon les règles de sa sagesse, les empêcher. Tous les jours, il arrive dans ce monde même, qu'un prince vertueux et puissant n'empêche pas tous les maux qu'il désapprouve et qu'il pourrait absolument empêcher; il voit qu'en usant de tout son pouvoir, de plus grands maux pourraient troubler son état, ou que des biens plus importants que les maux qu'il désapprouve, pourraient ne pas se produire. Or, en Dieu, il y a

25. Hoc mare magnum et spatiosum manibus : illic reptilia quorum non est numerus, animalia pusilla cum magnis.

26. Illic naves pertransibunt ; draco iste quem formasti ad illudendum ei.

27. Omnia a te expectant ut des illis escam in tempore.

25. Cette mer si grande, et si étendue, est remplie d'un nombre infini de poissons, de grands et de petits animaux ;

26. C'est là que passent les navires ; ce monstre que vous avez formé, Seigneur, pour s'y jouer.

27. Tous attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps.

25. Hoc mare magnum, et latum locis : ibi reptilia, quorum non est numerus, bestiæ pusillæ cum magnis.

26. Ibi naves ambulant, Leviathan iste quem formasti ad ludendum in eo.

27. Universa ipsa in te sperant, ut des escam ipsorum in tempore suo.

COMMENTAIRE

infiniment plus de connaissances et plus de sagesse que dans tous les princes du monde, et il a infiniment plus de moyens de tirer les plus grands biens des plus grands maux. Nous condamnons la Providence, sans pénétrer les ressorts infinis dont elle use pour parvenir à ses fins. Nous ne voyons point l'ensemble de ses ouvrages, et nous prononçons sur cet ensemble, comme s'il nous était intimement connu. Cela est contraire à tous les principes de la saine raison. Contentons-nous de voir les biens que Dieu nous donne, contentons-nous d'en jouir avec reconnaissance ; sachons tourner à notre avantage les maux qui se rencontrent dans le cours de notre vie ; alors nous sentirons toute la vérité de ce mot du prophète : *Seigneur, toute la terre est remplie de vos biens.*

Impleta est terra possessione tua. Toute la terre et tout ce qu'elle comprend, est à vous ; c'est votre héritage ; vous étendez vos soins sur toutes les créatures, comme sur votre domaine ; les animaux, aussi bien que les hommes, ressentent les effets de vos soins paternels. Les Septante (1), saint Augustin et tous les anciens psautiers : *Toute la terre est remplie de votre créature,* des ouvrages de vos mains, de ce que vous avez créé.

℣. 25. Spatiosum manibus. Les Hébreux disaient par une espèce de proverbe, large et étendu comme la mer. *Longior terra, et latior mari,* dit Sophar dans Job (2) ; et Jérémie, voulant exprimer la grandeur des malheurs de Jérusalem, dit qu'ils sont aussi étendus que la mer (3) : *Magna est velut mare contritio tua.* Les Septante (4), saint Augustin et les anciens psautiers que l'on a souvent cités, ne lisent point ici *manibus ;* mais l'hébreu, Aquila, Symmaque, Théodoret, la cinquième et la sixième version dans les Hexaples, le portent expressément. Le psalmiste, après avoir considéré le ciel et la terre, examine la mer et y fait remarquer la providence du Seigneur. La première chose qui s'y présente à l'esprit, est cette infinité de poissons qui y vivent, à proportion comme les autres animaux sur la terre ; la seconde est la navigation qui, par le moyen des vaisseaux, rapproche pour ainsi dire les pays les plus éloignés ; en sorte que ce vaste élément, qui semble d'abord avoir été mis comme une barrière et un obstacle à la communication des hommes de différents pays, sert au contraire à leur correspondance mutuelle : *Illic naves pertransibunt.*

℣. 26. Draco iste. C'est dans la mer que l'on voit les baleines et les autres monstres marins, dont la grandeur est si prodigieuse, et la force si extraordinaire, qu'ils se jouent de cet élément, au milieu même des tempêtes. La mer, toute indomptable et toute furieuse qu'elle nous paraît, n'est qu'un jouet pour ces monstres énormes. Quelques auteurs traduisent : *Le léviathan que vous avez formé pour vous jouer en lui,* ou avec lui. *Léviathan* signifie souvent le crocodile ; ici il se prend pour tous les grands animaux marins. Ces vastes et terribles masses, beaucoup plus grosses qu'aucun animal terrestre, ne sont pour ainsi dire que des jouets à l'égard de Dieu ; il se joue de leur force ; il les a en quelque sorte créés en se jouant.

Quelques rabbins ont l'impiété de dire que Dieu passe trois heures chaque jour à se divertir avec le léviathan. Ce poisson est si démesurément gros, disent ces savants maîtres, qu'il fait remuer toutes les eaux par son mouvement, et qu'il cause le flux et le reflux de la mer, lorsqu'il se retourne et qu'il se balance (5). Il n'y en a qu'un seul dans la nature ; s'il y en avait plusieurs, il y aurait danger qu'ils ne renversassent le monde. Dieu en tua un, de deux qu'il avait créés au commencement des choses, et il le réserve pour en faire un festin aux élus à la fin des siècles. Ce ne sont point des fables nouvelles ; on en voit déjà une partie dans le quatrième livre d'Esdras, écrit au plus tard au second siècle de l'Église.

℣. 27. Omnia a te expectant. Le psalmiste anime admirablement son poème par les descriptions vives, dans lesquelles il semble donner du senti-

(1) Les Septante : Ἐπληρώθη ἡ γῆ τῆς κτίσεως σοῦ. *Antiq. Psalt.* Creatura tua.

(2) *Job.* xi. 9. — (3) *Thren.* ii. 13.

(4) Αὕτη ἡ θαλασσα ἡ μεγάλη, καὶ εὐρύχωρος, ἐκεῖ ἕρπετα ὧν οὐκ ἔστιν ἀριθμός. *Vide Hieron. ad Suniam et Fretell.*

(5) *Vide Hieron. hic. et Muis. et alios.*

28. Dante te illis, colligent; aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate.

29. Avertente autem te faciem, turbabuntur ; auferes spiritum eorum, et deficient, et in pulverem suum revertentur.

30. Emittes spiritum tuum, et creabuntur ; et renovabis faciem terræ.

31. Sit gloria Domini in sæculum ; lætabitur Dominus in operibus suis.

28. Quand vous la leur donnez, ils la recueillent ; lorsque vous ouvrez votre main, ils sont tous remplis des effets de votre bonté.

29. Mais si vous détournez d'eux votre face, ils sont troublés ; vous leur ôtez l'esprit, ils tombent dans la défaillance, et retournent dans leur poussière.

30. Vous envoyez ensuite votre esprit ; et ils sont créés : et vous renouvelez ainsi la face de la terre.

31. Que la gloire du Seigneur soit célébrée dans tous les siècles ; le Seigneur se réjouira dans ses ouvrages ;

28. Das eis, colligunt : aperis manum tuam, saturantur bono.

29. Abscondis faciem tuam, turbantur : aufers spiritum eorum, deficiunt, et in pulverem suum revertuntur.

30. Mittis spiritum tuum, creantur: et innovas faciem terræ.

31. Erit gloria Domino in seculum, lætabitur Dominus in operibus suis.

COMMENTAIRE

timent et de l'intelligence aux animaux et aux créatures mêmes inanimées.

℣. 28. APERIENTE TE MANUM TUAM, OMNIA (1).... Cette manière de parler, *lorsque vous ouvrez la main,* marque l'extrême facilité avec laquelle Dieu fournit la nourriture à tous les animaux, et la dépendance où ceux-ci sont à son égard. S'il ouvre la main, il les comble de biens; s'il se détourne d'eux, et qu'il les oublie, les voilà dans le trouble et réduits en poussière. Voyez le verset suivant.

℣. 29. AVERTENTE AUTEM TE FACIEM, TURBABUNTUR. Si vous regardez la terre d'un œil favorable, et que vous lui donniez la fertilité, les animaux vivront dans l'abondance et se multiplieront. Mais si vous détournez d'eux votre visage, et que vous refusiez à la terre les pluies et les autres secours dont elle a besoin pour produire son fruit, les animaux tomberont dans la disette, dans le trouble, dans la défaillance ; ils mourront et retourneront dans la poussière, d'où ils ont été tirés. Ils attendent tout de vous, et ne peuvent rien espérer que de vous. Ils ne font nulle provision; toute leur ressource est dans les mains de votre Providence. *Auferes spiritum eorum :* Vous retirerez d'eux l'esprit qui les anime, vous leur ôterez la vie, le souffle, la respiration. L'Écriture emploie quelquefois la même expression, en parlant de l'homme, pour marquer la vie animale, l'âme sensitive, qui nous est commune avec les bêtes.

℣. 30. EMITTES SPIRITUM TUUM, ET CREABUNTUR. Saint Jérôme infère de ces paroles, *et ils seront créés,* qu'il s'agit ici de l'Esprit saint, créateur et auteur de la vie du corps et de celle de l'âme. D'autres pères (2) opposent ceci au verset précédent : Si vous détournez votre face de vos créatures, des hommes mortels, ils tombent et retournent dans leur poussière; mais lorsque vous leur envoyez votre Esprit, ils ressuscitent et reprennent une vie nouvelle. D'autres (3) enfin l'entendent tout simplement de la propagation et de la multiplication des animaux par les voies ordinaires. Vous ranimez les animaux par le retour d'une saison nouvelle, par une nouvelle vigueur, par un nouvel esprit : ils se multiplient; vous répandez de nouveau sur eux votre Esprit et votre souffle vivifiant : ils se reproduisent, et toute la face de la nature est changée (4). Ce dernier sens paraît le plus simple. C'est la seule espèce de résurrection que nous connaissions dans les animaux. Au lieu que, dans l'homme, nous en connaissons de trois sortes : la génération ordinaire, la régénération par le baptême et par la grâce, et enfin la résurrection des corps.

℣. 31. SIT GLORIA DOMINI IN SÆCULUM. Les livres saints, l'Église, les bienheureux dans le ciel, disent sans cesse : *Que le Seigneur soit glorifié ; gloire à Dieu dans tous les siècles.* Ce langage est celui de la vérité ; aussi les témoins les plus vrais, l'Écriture, l'Église, les habitants du ciel l'emploient-ils. Il y a donc dans ces témoins une connaissance de Dieu que le commun des hommes n'a pas. L'Écriture, l'Église, les saints, savent que Dieu possède dans son être toutes les perfections, tout ce qu'il y a de beau, de grand, d'aimable, de vrai, de saint, de magnifique, sans aucun mélange d'imperfection. De là résulte un sentiment d'admiration, d'amour, de joie, sans ce mélange d'intérêt bas et rampant, sans ce désir de notre propre gloire, qui corrompt toutes nos affections. Les hommes qui ont tant d'attrait pour ce qui les élève à leurs yeux, et pour ce qui enflamme leur convoitise, ne savent pas ce que c'est que Dieu, et quels charmes

(1) *Omnia.* Ce mot n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante, ni dans les anciens traducteurs grecs.
(2) *Theodoret. Euseb. Grot. et Hebræi ipsi.*
(3) *Vide Euseb. Grot. Muis. Geier. Pisc.*
(4) *Eccle.* I. 4. Generatio præterit et generatio advenit.

32. Qui respicit terram, et facit eam tremere ; qui tangit montes, et fumigant.

33. Cantabo Domino in vita mea ; psallam Deo meo quamdiu sum.

34. Jucundum sit ei eloquium meum ; ego vero delectabor in Domino.

35. Deficiant peccatores a terra, et iniqui, ita ut non sint. Benedic, anima mea, Domino.

32. Lui regarde la terre, et la fait trembler, qui touche les montagnes, et elles s'évaporent en fumée.

33. Je chanterai les louanges du Seigneur, tant que je vivrai ; je chanterai des cantiques à la gloire de mon Dieu, tant que je subsisterai.

34. Puissent mes paroles lui être agréables ; pour moi, je trouverai ma joie dans le Seigneur.

35. Que les pécheurs et les injustes disparaissent de dessus la terre, en sorte qu'ils ne soient plus. O mon âme, bénissez le Seigneur.

32. Qui aspicit terram, et tremit : tangit montes, et fumant.

33. Cantabo Domino in vita mea : psallam Deo meo quandiu ero.

34. Dulce erit ei eloquium meum, ego lætabor in Domino.

35. Consumantur peccatores de terra, et impii ultra ne sint : benedic, anima mea, Domino,

COMMENTAIRE

sont attachés à son service. Les saints dont nous lisons l'histoire, doivent avoir été les esprits les plus éclairés et les cœurs les mieux faits qui aient existé durant la suite des siècles. Le résultat de leur vie, est qu'ils ont rendu sans cesse gloire à Dieu, les uns par les travaux de l'apostolat, les autres par les souffrances, ceux-ci par les exercices de la contemplation, ceux-là par les œuvres de la charité envers les pauvres ; tous par leur union continuelle avec Dieu. Toutes leurs pensées, toutes leurs actions n'étaient que le cri de notre prophète : *Gloire à Dieu dans tous les siècles.*

Lætabitur Dominus in operibus suis. On peut traduire : *Que le Seigneur se réjouisse dans ses ouvrages,* qu'il les considère avec complaisance, comme il fit au commencement du monde (1) : *Le Seigneur vit tout ce qu'il avait fait, et il le trouva très beau et très bon.* Que toutes les créatures soient dans l'état où il les a vues, toutes soumises à ses ordres, toutes occupées de son service, toutes remplies de son amour ; qu'il ne voie rien dans le monde qui offense ses yeux. Point d'injustice, point de violence, point de dérèglement.

℣. 32. Qui respicit terram, et facit eam tremere. Après avoir représenté Dieu dans la plénitude de sa bonté et de sa sagesse, il le représente ici comme terrible ; c'est un Dieu d'un pouvoir infini, et lorsque, dans sa colère, il jette seulement les yeux sur la terre, il la fait trembler. Voyez Jérémie, x, 10 : *Ab indignatione ejus movebitur terra.* S'il touche les montagnes, il les réduit en fumée, ou il les jette dans le désordre et dans la frayeur, comme lorsqu'il parut au Sinaï (2). *Totus autem mons Sinai fumebat, eo quod descendisset Dominus super eum.* La même manière de parler se trouve psaume cxliii, 5 : *Tange montes, et fumigabunt.*

℣. 34. Jucundum sit ei eloquium meum. Que ce discours, que ce cantique, que cette prière lui soit agréable. Cassiodore, Arnobe, Pierre Damien, le psautier romain : *Suavis sit ei laudatio mea.* Saint Augustin et saint Prosper : *Disputatio mea.*

Le prophète veut louer le Seigneur durant toute sa vie, et il désire uniquement que ce saint exercice soit agréable à l'auteur de tous les biens. Il fait dépendre de cela toute sa joie, tout son contentement. Ce sentiment ne peut entrer que dans une âme détachée de tous les objets créés. L'ambitieux, le voluptueux, l'avare, ne disent point que toute leur satisfaction, dans cette vie, est de louer le Seigneur et de lui plaire. Les âmes tièdes ne sont pas touchées non plus de la méditation des grandeurs de Dieu. Les hommages qu'elles lui rendent quelquefois sont un fardeau pour elles ; leur cœur est à d'autres objets, et le cœur n'est susceptible que d'un amour ; il ne se partage point entre l'amour de Dieu et l'amour des choses sensibles. On ne sert point deux maîtres ; c'est Jésus-Christ lui-même qui a prononcé cet oracle, et qui connut mieux que lui la nature du cœur humain ?

℣. 35. Deficiant peccatores a terra, ita ut non sint. Que ceux qui ne vous louent, ne vous adorent et ne vous bénissent pas, ô mon Dieu ! soient anathèmes. Malheur aux impies et aux pécheurs (3) ! C'est ainsi que saint Paul disait (4) : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema.* Ou bien : Que les pécheurs se convertissent (5), qu'ils retournent à vous et qu'ils ne soient plus ce qu'ils étaient.

Une âme bien pénétrée de l'amour de Dieu, désire que la terre soit purgée de tous les crimes, que l'iniquité cesse de faire ses ravages

(1) *Genes.* i. 31.
(2) *Exod.* xix. 18. - *Vide et* xx. 18.
(3) *Vide Euseb. Theodoret.*
(4) i. *Cor.* xvi. 22.
(5) *Euseb. Athan. Hieron.*

Hallelu-Iah.

dans les races humaines. Tous les saints ont été extrêmement touchés de l'aveuglement des pécheurs; ils se sont offerts comme des victimes d'expiation pour les égarements de leurs frères. Ils n'ont eu horreur que du péché, et la vie ne leur était pénible et douloureuse qu'à cause des outrages qu'on fait sans cesse à la majesté divine. Le péché, en effet, est quelque chose d'étonnant; on le commence en la présence de Dieu, dans le sein de Dieu, en abusant des dons de Dieu. On le multiplie à l'infini, et toute la vie se passe dans l'exercice continuel de la haine et du mépris de Dieu. Que trouve-t-on à la fin de cette carrière toute de crimes? le moment terrible de Dieu, ses vengeances, ses foudres; plus de bienfaits, plus de miséricorde, plus d'amour, plus de temps pour rappeler son âme, pour l'avertir de *bénir le Seigneur*.

PSAUME CIV

Cantique d'actions de grâces pour tous les bienfaits dont le Seigneur a comblé la nation des Juifs. Récit de ces bienfaits depuis la vocation d'Abraham, juqu'à l'entrée des Hébreux dans la terre promise.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Le mot d'*Alleluia,* qui est à la tête de ce psaume, suivant les Septante et la Vulgate, se lit dans l'hébreu à la fin du précédent. Quelques commentateurs (1) prétendaient autrefois qu'il fallait recevoir deux *Alleluia;* l'un pour la fin du psaume précédent et l'autre pour le commencement de celui-ci; ils posaient même en principe que tous les psaumes qui n'avaient point *Alleluia* à la fin, ne l'avaient point à la tête, au lieu que souvent ils l'avaient à la fin, sans l'avoir à la tête. Mais ces règles ne sont nullement certaines; et, quand elles le seraient, de quelle importance pourraient-elles être pour l'intelligence des psaumes, à la fin ou au commencement desquels *Alleluia* se rencontre ?

Alleluia est composé de deux mots; savoir (2), *halleloû* louez, et *Iâh* le Seigneur. Saint Athanase en donne une autre étymologie; il dit qu'il est composé d'*Al,* Dieu, *el,* fort, *ôuia,* robuste. Mais ceux qui lui avaient donné ce détail, ne savaient certainement pas la langue hébraïque. Il ajoute que c'est une tradition des saints pères, que les anges dans le ciel chantent *Alleluia,* et les chérubins, *Saint, saint, saint.* Cette tradition est inoffensive, on peut la croire sans dommage. Outre la signification littérale d'*Alleluia,* ce terme renferme aussi l'idée d'une acclamation, d'un cri de joie, que la simple traduction grammaticale ne peut pas bien exprimer; de là vient que les traducteurs de l'Ancien Testament l'ont conservé sans y rien changer, et que l'Église l'a toujours employé de même dans ses prières (3).

Ce psaume, ou au moins ses vingt-deux premiers versets, furent composés par David, à l'occasion du transport de l'Arche, de la maison d'Obédédom dans le tabernacle qui lui avait été préparé à Sion. C'est ce que l'Écriture nous marque expressément dans les Paralipomènes (4), où l'on trouve ce psaume, jusqu'au verset où nous lisons ici : *Et vocavit famem super terram ;* et au même endroit des Paralipomènes, après ces paroles : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari,* qui font ici le verset 15, se trouve le psaume XCV tout entier, sauf la moitié du dernier verset.

Nous croyons qu'au retour de la captivité de Babylone ou à la dédicace du second temple, on chanta le même psaume qui avait été chanté à la translation de l'Arche dans Sion; mais on y ajouta toute la fin de celui-ci, qui renferme une récapitulation de ce que le Seigneur a fait en faveur de son peuple, jusqu'à l'entrée dans la terre Promise. On y joignit aussi les psaumes CV et CVI qui sont composés dans le même dessein. Celui-ci raconte les merveilles du Seigneur et ses bienfaits envers les Israélites; le CV signale leur ingratitude, leurs péchés et leur châtiment; le CVI rend grâces à Dieu de la délivrance de la captivité et en fait la description.

1. Confitemini Domino, et invocate nomen ejus; annuntiate inter gentes opera ejus.

1. Louez le Seigneur, et invoquez son nom; annoncez ses œuvres parmi les nations.

PSALMUS CV. 1. Celebrate Dominum, invocate nomen ejus : cognoscere facite in populis opera ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. CONFITEMINI DOMINO. C'est une invitation solennelle, non seulement aux Juifs, mais aussi aux peuples étrangers, de bénir et de louer le nom du Seigneur. Cette exhortation aux gentils est remarquable; c'était une espèce de prophétie de leur vocation future à la vraie religion.

---

(1) *Apud. Aug. hic. Vide et Bedam.*
(2) הללו יה
(3) *Vide Apocal.* XX. *et Aug. ep. ad Casulam.*
(4) I. *Par.* XVI. 8. *et seq.*

2. Cantate ei, et psallite ei ; narrate omnia mirabilia ejus.

3. Laudamini in nomine sancto ejus; lætetur cor quærentium Dominum.

4. Quærite Dominum, et confirmamini ; quærite faciem ejus semper.

5. Mementote mirabilium ejus quæ fecit, prodigia ejus, et judicia oris ejus.

6. Semen Abraham, servi ejus ; filii Jacob, electi ejus.

2. Chantez ses louanges ; chantez-les sur les instruments ; racontez toutes ses merveilles.

3. Glorifiez-vous dans son saint nom ; que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur, se réjouisse.

4. Cherchez le Seigneur, et fortifiez-vous ; cherchez sa face sans cesse.

5. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, des prodiges et des jugements sortis de sa bouche ;

6. Vous, postérité d'Abraham, qui êtes ses serviteurs ; vous, enfants de Jacob, ses élus.

2. Cantate ei, psallite ei, loquimini de universis mirabilibus ejus.

3. Gloriamini in nomine sancto ejus, lætetur cor quærentium Dominum.

4. Quærite Dominum, et fortitudinem ejus, quærite faciem ejus semper.

5. Mementote mirabilium ejus quæ fecit, et prodigiorum ejus, et judiciorum oris ejus.

6. O semen Abraham, servi ejus, o filii Jacob, electi ejus.

COMMENTAIRE

Les pères (1) ont pris ceci comme une exhortation adressée aux apôtres d'annoncer le nom du Seigneur et ses œuvres merveilleuses aux Juifs et aux gentils.

℣. 2. CANTATE... NARRATE. Il y a une sorte de gradation dans cette invitation du prophète. Nous devons d'abord reconnaître la grandeur de Dieu et concevoir des idées sublimes de sa puissance, de sa majesté, de son éternité, de tout son être. Ce premier exercice nous conduira facilement à invoquer son saint nom ; car la connaissance du besoin que nous avons de sa protection nous portera sans efforts à implorer son secours. Mais le zèle de sa gloire et l'amour que nous devons à nos semblables, ne nous permettront pas de garder le silence sur les œuvres de la puissance divine, sur les bienfaits dont il comble le genre humain. De là, nous nous croirons obligés de lui rendre un culte public dans l'assemblée des fidèles, de joindre nos chants et nos actions de grâces à la voix et aux fonctions des ministres du sanctuaire ; enfin nous nous entretiendrons, soit avec nous-mêmes, soit avec nos frères, de ce qu'il y a de plus sublime dans les mystères de la religion. Ce que le prophète recommandait à son peuple convient bien plus parfaitement aux fidèles de la nouvelle alliance, puisqu'ils ont une connaissance bien plus étendue que les Juifs, des prodiges d'amour que Dieu a opérés par son Fils.

℣. 3. LAUDAMINI IN NOMINE SANCTO EJUS. Comprenez quelle gloire et quelle faveur c'est pour vous d'être le peuple du Seigneur ; faites consister votre bonheur à porter cette glorieuse qualité, à la soutenir par une vie sans tache et par une conduite toute sainte. Reconnaissez votre dignité, et que les autres peuples, en vous voyant, louent votre sagesse et disent (2) : *Voilà ce peuple sage et intelligent, ce peuple grand et puissant ! car qui est le peuple si grand et si célèbre qui ait, comme vous, son Dieu toujours présent et prêt à écouter toutes vos prières ? Où est la nation si glorieuse et si illustre à qui le Seigneur ait donné, comme à vous, des lois, des préceptes et des cérémonies ?* C'est à peu près ce que saint Paul (3) demandait, en disant : *Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.*

℣. 4. QUÆRITE DOMINUM . Cherchez le Seigneur et cherchez-le avec soin, avec ardeur, sans vous décourager ; *cherchez sa face*, ses bonnes grâces, ses faveurs : ou sa présence, son temple, son sanctuaire. Présentez-vous devant lui et venez lui rendre vos hommages dans son saint temple, non pas seulement trois fois l'année, comme vous l'ordonne Moïse (4), mais cherchez-le *sans cesse ;* demeurez en sa présence aussi longtemps et aussi souvent que vous le pourrez. La face et la force du Seigneur, en cet endroit, ne sont autre chose apparemment que l'Arche et le sanctuaire (5). Le psalmiste invite le peuple à se rendre assidu dans le tabernacle de son Dieu.

℣. 5. PRODIGIA EJUS, ET JUDICIA ORIS EJUS. N'oubliez jamais les merveilles qu'il a faites en faveur de vos pères, ni les lois qu'il vous a données par Moïse. Ayez continuellement dans l'esprit les merveilles de sa puissance et les châtiments qu'il a exercés contre les Égyptiens (6) : *Judicia oris ejus :* les jugements de sa bouche ; parce qu'ils sont arrivés par ses ordres, ou parce qu'il les avait prédits auparavant (7).

℣. 6. SEMEN ABRAHAM, SERVI EJUS. Les Septante portent (8) : *Race d'Abraham, qui êtes ses serviteurs ; fils de Jacob, qui êtes ses élus,* ou son peuple choisi. Dans les Paralipomènes on lit (9) : *Race d'Israël ses serviteurs, fils de Jacob ses élus.*

---

(1) *Euseb. Athan.*

(2) *Deut.* XXX. 7. Comparez aussi Jérémie. IX. 23.

(3) II. *Cor.* X. 17. - *Vide Euseb. et Theod. hic.*

(4) *Exod.* XXII. 17. Ter in anno apparebit omne masculinum tuum coram Domino.

(5) *Vide Psal.* LXII. 3 ; LXXVII. 61. *et Psal.* XCV. 6. *et Kim'hi. Aben Ezra. Muis. Hamm. Geier. Vat. alii passim.*

(6) *Theodoret. Euseb. Muis. Geier.*

(7) *Vide Genes.* XV. 14. - *Exod.* III. 20.

(8) Σπέρμα Ἀβραὰμ δοῦλοι αὐτοῦ, υἱοὶ Ἰακὼβ ἐκλεκτοὶ αὐτοῦ.

(9) I. *Par.* XVI. 13.

7. Ipse Dominus Deus noster; in universa terra judicia ejus.

8. Memor fuit in sæculum testamenti sui; verbi quod mandavit in mille generationes;

9. Quod disposuit ad Abraham, et juramenti sui ad Isaac;

10. Et statuit illud Jacob in præceptum, et Israel in testamentum æternum;

11. Dicens : Tibi dabo terram Chanaan funiculum hereditatis vestræ;

12. Cum essent numero brevi, paucissimi et incolæ ejus.

13. Et pertransierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum.

14. Non reliquit hominem nocere eis; et corripuit pro eis reges.

15. Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.

7. C'est lui qui est le Seigneur notre Dieu ; ses jugements s'exercent dans toute la terre.

8. Il s'est souvenu dans tous les siècles de son alliance, de la promesse qu'il a faite pour tous les âges à venir,

9. De l'alliance qu'il a contractée avec Abraham, et du serment qu'il a fait à Isaac,

10. Qu'il a confirmé à Jacob pour être un décret, et à Israël pour être un accord éternel,

11. En disant : Je vous donnerai la terre de Canaan pour votre héritage ;

12. Lorsqu'ils étaient encore en très petit nombre, et étrangers dans cette terre.

13. Ils passèrent d'une nation dans une autre, et d'un royaume à un autre peuple ;

14. Mais il ne permit point qu'aucun homme leur fît du mal ; et il reprit des rois à cause d'eux.

15. Gardez-vous de toucher à ceux que je me suis consacrés, et de maltraiter mes prophètes.

7. Ipse est Dominus Deus noster, in universa terra judicia ejus.

8. Memor fuit in seculum pacti sui, verbi quod præceperat in mille generationes.

9. Quod pepigit cum Abraham, et juramenti sui ad Isaac.

10. Et statuit illud ipsi Jacob in statutum, Israeli in pactum sempiternum :

11. Dicendo : Tibi dabo terram Chenaan funiculum hæreditatis vestræ.

12. Quum essent viri pauci numero, et pauco *tempore* peregrini fuissent in ea :

13. Et ambularent de gente ad gentem, de regno ad populum alterum :

14. Non permisit hominem injuria afficere eos, et corripuit propter eos, reges.

15. Ne tangatis unctos meos, et prophetis meis ne malefaciatis.

COMMENTAIRE

℣. 8. MEMOR FUIT IN SÆCULUM TESTAMENTI SUI. Il a accompli les promesses qu'il avait faites à Abraham (1) et qu'il avait réitérées à Isaac (2), à Jacob (3) et à Moïse, de combler de bénédictions la race d'Abraham tant qu'elle lui demeurerait fidèle.

℣. 10. STATUIT ILLUD JACOB. Il choisit Jacob et réprouva Ésaü ; il voulut que Jacob, quoique le puîné, fût le fils des bénédictions et l'héritier des promesses.

℣. 11. FUNICULUM HEREDITATIS VESTRÆ. Vous mesurerez la terre de Canaan avec des cordes, comme un héritage qui est à vous.

℣. 12. CUM ESSENT NUMERO BREVI. Abraham n'eut qu'un fils ; Isaac en eut deux, mais les promesses étaient au seul Jacob ; la terre de Canaan était occupée par des peuples puissants et nombreux : les patriarches étaient en petit nombre, *numero brevi*. Ils n'avaient pas un pouce de terre dans ce pays ; ils n'avaient nul établissement, ils y étaient en qualité d'étrangers (4) : *incolæ in ea*, comme lisent les Septante et saint Augustin. Tout cela prouve à la fois, et la puissance infinie de Celui qui fait de telles promesses, et la foi de ceux qui les reçoivent et qui s'y arrêtent.

℣. 13. PERTRANSIERUNT DE GENTE IN GENTEM. C'était un nouvel obstacle, au moins en apparence, à l'accomplissement des promesses de Dieu. Comment pouvaient-ils se rendre maîtres de la terre de Canaan, en la quittant, par exemple, pour aller en Égypte ? Abraham passe de la Chaldée dans la Mésopotamie ; de là il vient dans la terre de Canaan, puis il va en Égypte. Isaac n'eut point de demeure fixe dans le pays. Jacob se sauve en Mésopotamie, pour éviter le ressentiment d'Ésaü ; de là il revient dans la terre de Canaan, puis il descend en Égypte avec toute sa famille ; il y meurt, sa postérité est réduite en servitude. Quelle apparence que ce peuple, accablé de maux, ayant à peine de quoi se nourrir, irait faire la conquête d'un pays le plus riche, et assujettir un peuple le plus guerrier du monde ? C'est cependant ce qui arriva par la toute-puissance du Seigneur.

℣. 15. NOLITE TANGERE CHRISTOS MEOS. Le Seigneur protégea toujours les patriarches d'une façon particulière. Il menaça Abimélech, roi de Gérare (5), qui avait pris Sara femme d'Abraham, croyant qu'elle était simplement sa sœur. Il frappa de maladie le pharaon pour le même motif (6). Isaac éprouva la même faveur de Dieu dans toute rencontre. Abimélech, roi de Gérare, le pria de se retirer de son pays, parce qu'il le voyait plus puissant que lui (7) ; ils firent alliance ensemble, et Isaac vécut en paix au milieu d'une nation brutale et impie. Jacob fut protégé visiblement contre son frère Ésaü (8), contre son beau-père

(1) *Genes.* XII. 2. 3. 4 ; XVII. 6. 7 ; XVIII. 18.
(2) *Genes.* XXI. 12 ; XXII. 18 ; XXVI. 3. 4.
(3) *Genes.* XXVIII. 3. 4. 14. 15.
(4) Παροίκους ἐν αὐτῇ. גרים שם
(5) *Genes.* XX. 3. 4. 5.
(6) *Genes.* XII. 17. 18.
(7) *Genes.* XXVI. 16.
(8) *Genes.* XXXII ; XXXIII.

16. Et vocavit famem super terram; et omne firmamentum panis contrivit.

17. Misit ante eos virum; in servum venundatus est Joseph.

18. Humiliaverunt in compedibus pedes ejus; ferrum pertransiit animam ejus:

16. Et il appela la famine sur la terre, et il brisa toute la force du pain.

17. Il envoya devant eux un homme; Joseph fut vendu pour y être esclave.

18. Il fut humilié par les chaînes qu'on lui mit aux pieds; le fer transperça son âme,

16. Et vocavit famem super terram, omnem virgam panis contrivit.

17. Misit ante eos virum: pro servo venditus est Joseph.

18. Afflixerunt compedibus pedem ejus, *et in* ferrum venit anima ejus.

COMMENTAIRE

Laban (1) et contre les Cananéens, après le sac de Sichem (2).

Les patriarches sont nommés ici, *les Oints du Seigneur,* non pas qu'ils fussent rois dans le pays de leur demeure, ni qu'ils eussent reçu visiblement l'onction royale ; mais à cause de leur puissance effective ; à cause de la faveur dont Dieu les honorait ; à cause de leur mérite particulier ; à cause de la destination que Dieu avait faite de leurs personnes, pour son service ; à cause de l'alliance qui existait entre Dieu et eux ; enfin à cause de la qualité de prêtres et de prophètes du Seigneur, qu'ils exerçaient: qualités qui supposent l'onction (3), de même que la dignité royale. On sait qu'ils ont érigé des autels et qu'ils ont offert des sacrifices au Très-Haut. Abraham est nommé expressément *prophète,* dans la Genèse (4), de même qu'en cet endroit : *In prophetis meis nolite malignari.* Isaac a prophétisé, en donnant sa bénédiction à Jacob (5). Jacob était aussi un véritable prophète, comme il paraît par ce qu'il dit à ses fils un peu avant sa mort (6). Dieu leur apparaissait souvent, il leur révélait ses volontés et les choses futures ; ainsi on ne peut douter qu'ils n'aient été de vrais prophètes, et il y a beaucoup d'apparence que les termes d'*oints* et de *prophètes,* dans cet endroit, marquent la même chose.

℣. 16. Et vocavit famem. Cette manière de parler, *il appela,* il fit venir *la famine sur la terre* marque le souverain pouvoir de Dieu. Le psalmiste nous représente la famine comme une ennemie dangereuse, ou comme un mauvais ange, qui se répand dans le pays (7), qui gâte les aliments, ou qui leur ôte toute qualité nutritive : *Omne firmamentum panis contrivit;* ou, comme dit ailleurs l'Écriture (8) : *Elle brise tout bâton de pain.* En effet, on remarque, comme l'observent ici Eusèbe (9) et saint Athanase, que, durant la famine, on ne saurait se rassasier, plus on mange, plus on a faim ; Dieu le permet ainsi pour punir les hommes.

La Providence est admirable jusque dans les fléaux dont elle frappe les peuples ou les particuliers. Elle ménage de telle sorte les événements, qu'il s'y trouve souvent des avantages temporels et toujours de grands moyens de salut. Il est vraisemblable que l'Égypte fut mieux pourvue, durant la famine, sous le sage gouvernement de Joseph, que si les récoltes eussent été abondantes, et il est encore vraisemblable que la présence de ce patriarche et ensuite le séjour que firent après lui, dans ce pays, les descendants de Jacob, attirèrent beaucoup d'Égyptiens au culte du vrai Dieu. On en a la preuve dans la multitude d'étrangers qui accompagnèrent les Israélites au sortir de l'Égypte, et l'on voit par le Lévitique, qu'il s'était fait des alliances entre les personnes des deux nations (10).

℣. 17. Misit ante eos virum. Il permit que Joseph fût vendu. On ne voit les desseins de la Providence et les effets profonds de la sagesse de Dieu, qu'après l'événement. Qui aurait dit, en voyant Joseph vendu par ses frères, acheté par Putiphar, jeté dans un cachot, que tout cela ne tendait qu'à élever le fils de Jacob aux plus grands honneurs, et à procurer à la famille d'Israël un secours assuré pour la famine, qui devait arriver plusieurs années après ? Il n'y a point d'histoire, où l'on trouve de ces dénouements plus certains et plus merveilleux, que dans l'Histoire sacrée.

℣. 18. Humiliaverunt in compedibus pedes ejus. On ne sait pas bien distinctement la signification du mot hébreu, כבל *kébel.* Parmi les hébraïsants, les uns veulent qu'il signifie des ceps, où l'on serrait les pieds des prisonniers, dans des trous éloignés l'un de l'autre, en leur tenant les jambes écartées. D'autres croient qu'il signifie des cordes, ou même des chaînes. Le mot hébreu *kébel* ou *kabel* est évidemment la racine du fran-

(1) *Genes.* xxxi. 28. *et seq.*

(2) *Genes.* xxxiv. 30. 31.

(3) Pour les prêtres, voyez *Exod.* xxix. *et Levit.* viii. et pour les prophètes. ii. *Reg.* xix. 16.

(4) *Genes.* xx. 7. Redde viro suo uxorem, quia propheta est.

(5) *Genes.* xxvii. 28. 29. — (6) *Genes.* xlix. 3. 4. *et sequ.*

(7) *Vide Aug. hic.* Famem, id est angelum præpositum fami, etc.

(8) *Ezech.* iv. 16 ; v. 16.

(9) *Euseb. hic.* Τοῦτο γάρ ἐστιν ὁ μάλιστα συμβαίνει ἐν τοῖς λιμοῖς, κατ' ὀργὴν Θεοῦ γιγνόμενον, τὸ καὶ τοὺς ἐσθίοντας μὴ στηρίζεσθαι.

(10) *Exod.* xii. 38. - *Levit.* xxiv.

19. Donec veniret verbum ejus. Eloquium Domini inflammavit eum.

20. Misit rex, et solvit eum ; princeps populorum, et dimisit eum.

21. Constituit eum dominum domus suæ, et principem omnis possessionis suæ ;

22. Ut erudiret principes ejus sicut semetipsum, et senes ejus prudentiam doceret.

19. Jusqu'à ce que sa parole fût accomplie. Il fut embrasé par la parole du Seigneur :

20. Le roi l'envoya tirer des fers ; le prince des peuples le mit en liberté.

21. Il l'établit le maître de sa maison, et prince de tout ce qu'il possédait ;

22. Afin qu'il instruisît les princes de sa cour comme lui-même, et qu'il apprît la sagesse aux anciens de son conseil.

19. Usque ad tempus quo venit verbum ejus : eloquium Domini purgavit eum.

20. Misit rex, et solvit eum, dominator populorum, et solvit eum.

21. Posuit eum dominum domus suæ, et dominatorem in omni possessione sua.

22. Ut alligaret principes ejus secundum animam suam, et senes ejus sapientes efficeret.

COMMENTAIRE

çais *cable*. Si le sens est resté le même, la seconde opinion serait la plus probable.

Ferrum pertransiit animam ejus (1). Il sentit son âme comme percée d'un coup de poignard ; c'est la même expression qu'on lit dans l'Évangile, lorsque le vieillard Siméon dit à la sainte Vierge, que son âme serait percée du glaive de douleur (2). L'hébreu porte : *Son âme vint dans le fer ;* elle se perça, pour ainsi dire, d'un glaive. Ou (3) : *Son âme entra dans les fers.* Il fut mis en prison et dans les chaînes, comme un criminel. Ou, suivant Théodoret, il fut exposé au danger de perdre la vie.

℣. 19. Donec veniret verbum ejus. Il demeura dans les fers, jusqu'à ce que Dieu exécutât la parole qu'il lui avait autrefois révélée, étant dans la terre de Canaan. Il lui avait fait voir le soleil, la lune et douze étoiles à ses pieds, qui l'adoraient (4) ; ce qui marquait que son père et ses frères lui rendraient hommage. Pour accomplir ces promesses, il fallait que Joseph fût élevé à la première dignité de l'Égypte, après celle du pharaon. Autrement : Il demeura dans les liens, jusqu'au temps marqué dans les décrets de la Providence. Ou bien : Il y demeura, jusqu'à l'accomplissement de ce qu'il avait prédit à l'échanson et au pannetier du pharaon (5). Cette prédiction fit reconnaître Joseph pour prophète, et fut la cause de sa liberté et de son élévation.

Eloquium Domini inflammavit eum. Il se sentit comme embrasé par un feu divin, par l'esprit de prophétie. L'hébreu le joint à ce qui précède : Il demeura dans les liens, *jusqu'à ce que le temps vint qu'il parla ; la parole du Seigneur l'embrasa.* Jusque-là, Dieu ne s'était point manifesté à lui ; il était demeuré dans la douleur de l'esclavage et dans l'humiliation de la prison. Tout d'un coup il se sentit transporté par l'esprit de Dieu ; ce fut comme un feu qui le dévora (6) : il découvrit l'avenir aux prisonniers, et cela le fit connaître au roi. D'autres : Il fut dans les liens, jusqu'à ce que la parole du Seigneur s'exécutât en lui ; les ordres du Seigneur, ses préceptes l'éprouvèrent, comme le métal dans le creuset : *Eloquium Domini inflammavit eum.* Il aima mieux souffrir les mauvais traitements, la prison, et s'exposer même au danger de la mort, que de manquer à la fidélité qu'il devait à son Dieu et au respect qu'il devait à son maître. Tout le monde sait que Joseph ne fut mis en prison, que pour n'avoir pas voulu consentir aux propositions de sa maîtresse, qui brûlait pour lui d'une flamme impure.

℣. 22. Ut erudiret principes ejus. Depuis qu'il eut interprété le songe du roi, Joseph acquit une si grande réputation de sagesse dans toute l'Égypte, qu'il fut considéré comme l'oracle du pays. Depuis le roi jusqu'aux princes, tout le monde le consultait et recevait ses réponses, comme celles de Dieu même. Placé à la tête du conseil du roi, premier ministre du royaume, il ne manqua pas d'employer son crédit, à faire connaître la vérité aux Égyptiens, à les détromper des erreurs, où ils pouvaient être au sujet de la divinité (7).

L'hébreu porte : *Pour enchaîner,* ou pour punir *ses princes suivant sa volonté, pour inspirer la sagesse à ses anciens,* à ses sénateurs. Le pharaon lui donna pouvoir de châtier les princes de sa cour, et de montrer la sagesse à ceux qui étaient ses conseillers. L'Écriture, dans la Genèse, nous dit (8) que Joseph fut établi intendant de la maison du roi ; que toute l'Égypte lui obéissait, et que le pharaon n'avait au-dessus de lui, que le trône et la qualité de roi. Il lui avait remis son anneau, et l'avait nommé gouverneur, ou vice-roi de toute l'Égypte.

---

(1) Les Septante : Σίδηρον διῆλθεν ἡ ψυχὴ αὐτοῦ. *Psalt. S. Germ. et Carnut.* Ferrum pertransiit anima ejus.

(2) *Luc.* II. 35. Tuam ipsius animam pertransibit gladius.

(3) *Sym.* Εἰς σίδηρον ἦλθεν ἡ ψυχὴ αὐτοῦ.

(4) *Genes.* XXXVII. 9. 10. - *Vide Euseb. Athan. Muis. Tir. Menoch. Geier.*

(5) *Genes.* XL. 22. 23.

(6) *Vide Psal.* CXVIII. 140. Ignitum eloquium tuum vehementer. - *Eccli.* XLVIII. 1. Surrexit Elias quasi ignis, et verbum ejus quasi facula ardebat. - *Psal.* XI. 1. Eloquia Domini argentum igne examinatum. - XIII. 31. Eloquia Domini igne examinata.

(7) *Theodoret. Euseb. Aug. Geneb.*

(8) *Genes.* XLI. 40.

23. Et intravit Israel in Ægyptum ; et Jacob accola fuit in terra Cham.

24. Et auxit populum suum vehementer, et firmavit eum super inimicos ejus.

23. Alors Israël entra dans l'Égypte, et Jacob demeura comme étranger dans la terre de Cham.

24. Et le Seigneur multiplia extrêmement son peuple, et le rendit plus puissant que ses ennemis ;

23. Et ingressus est Israel Ægyptum, et Jacob peregrinatus est in terra Cham :

24. Et auxit populum suum valde, et roboravit eum præ hostibus ejus.

COMMENTAIRE

℣. 23. Jacob accola fuit in terra Cham. L'Égypte est nommée terre de Cham, parce qu'elle fut peuplée par les descendants de ce patriarche. Elle est nommée *Chémia,* dans quelques anciens auteurs ; et on croit que Jupiter Ammon, si célèbre dans l'Égypte, est le même que Cham (1).

Saint Ambroise a composé deux livres sur *Jacob et sur la vie bienheureuse.* Il y considère ce patriarche comme le modèle de tous ceux qui veulent vivre heureux sur la terre. Ils seront, sans doute, exposés à des traverses ; la vie de Jacob en fut remplie ; mais comme il avait Dieu en vue, ses peines n'altérèrent point sa tranquillité. *Que peut-il manquer en effet,* ajoute le saint docteur (2), *à celui qui est toujours accompagné de la vertu ? Dans quelle situation ne sera-t-il pas puissant ? Dans quel état de pauvreté ne sera-t-il pas riche ? Dans quelle obscurité ne sera-t-il pas brillant ? Dans quelle inaction ne sera-t-il pas laborieux ? Dans quelle infirmité ne sera-t-il pas vigoureux ? Dans quelle faiblesse ne sera-t-il pas plein de force ? Dans quelle solitude ne sera-t-il pas accompagné ? Il aura pour compagne l'espérance de la vie bienheureuse ; pour vêtement, la grâce du Très-Haut ; pour ornement, les promesses de la gloire.*

Les trois patriarches si chéris de Dieu, ne vécurent pas autant que ceux qui les avaient précédés, mais leur séjour sur la terre fut encore à peu près double de la vie actuelle des hommes. Abraham vécut 175 ans, Isaac 180, Jacob 147. Malgré cette longue suite de jours, ils se regardèrent toujours comme étrangers et voyageurs en ce monde. Ils habitèrent sous des tentes, comme pour n'oublier jamais qu'ils n'avaient point de demeure fixe. S'ils avaient pu être témoins des projets qu'ont formés depuis, et que forment encore tous les jours les hommes pour s'établir sur la terre, ils seraient tombés dans un grand étonnement ; ils auraient pu demander si les races humaines sont devenues immortelles ; et quand on leur aurait répondu que la plus longue vie égalait à peine la moitié des jours qu'ils avaient passé sur la terre, ils auraient conclu que les hommes n'ont donc plus la foi en une vie future et en la cité éternelle dont Dieu seul est l'auteur. Cette conclusion serait juste ; et si l'on eût dit que les hommes ne laissent pas de faire profession de cette éternité qui les attend, et que, malgré cette foi, ils forment des établissements aussi réfléchis et aussi combinés que s'ils devaient être immuables, ils auraient été tentés de croire que le genre humain a renoncé aux lumières de la raison, qu'il contredit lui-même ses principes, et qu'il prétend allier des choses inconciliables. Tout ceci est vrai, et doit ramener les hommes qui pensent, aux sentiments de ces patriarches. S'il ne s'agit pas d'errer comme eux, de vivre comme eux sous des tentes, il est nécessaire du moins d'être détachés comme eux, de l'affection aux objets de la terre, et de réserver tous nos désirs pour la patrie éternelle dont les fondements ne périssent point.

℣. 24. Auxit populum suum vehementer. Cet accroissement frappa tellement le pharaon qu'il disait (3) : *Les enfants d'Israël se sont augmentés et multipliés, comme l'herbe qui germe ; ils remplissent la terre et sont devenus plus forts que nous, etc.* Jacob était venu en Égypte, n'ayant avec lui que soixante-dix personnes. Ses descendants en sortirent deux siècles et demi après, au nombre de six cent mille combattants, sans compter les femmes, les enfants et les vieillards.

Si la famille de Jacob s'accrut beaucoup pour le nombre des sujets, elle se dégrada presque dans la même proportion, du côté des vertus et de la fidélité au culte du vrai Dieu. On voit par les reproches de Josué (4) et d'Ézéchiel (5), que plusieurs de ces Hébreux adorèrent les faux dieux de l'Égypte. Le prophète Amos (6) et saint Étienne (7), au livre des Actes, disent que, dans le désert même, ce peuple portait encore les idoles de Moloch et de Rempham, qu'on croit être Saturne (8) Étrange abomination, qui serait comme incroyable, si les livres saints ne nous en avaient pas conservé le témoignage ! Mais ce fait si scandaleux n'est peut-être pas plus étonnant que ce qui se passe tous les jours dans le sein même du christianisme. On n'y adore pas les idoles des nations ; on sait que ce culte est aussi absurde que sacrilège. Mais, si l'on compare la plupart des chrétiens avec leurs premiers maîtres dans la foi,

(1) *Vide Boch. Phaleg. lib.* IV. *c.* I.
(2) *Ambros. de Jacob. l.* I. *c.* 8.
(3) *Exod.* I. 7.
(4) *Jos.* XXIV. 14. — (5) *Ezech.* XX. 8.
(6) *Amos.* V. 26. — (7) *Act.* VII. 43.
(8) *Selden. de Diis Syris, syntag.* II. *c.* 14.

25. Convertit cor eorum, ut odirent populum ejus, et dolum facerent in servos ejus.
26. Misit Moysen, servum suum, Aaron quem elegit ipsum.
27. Posuit in eis verba signorum suorum, et prodigiorum in terra Cham.
28. Misit tenebras, et obscuravit; et non exacerbavit sermones suos.

25. Il changea leur cœur, afin qu'ils haïssent son peuple, et qu'ils usassent de fraude contre ses serviteurs.
26. Alors il envoya Moïse son serviteur, et Aaron, dont il fit choix.
27. Il mit en eux sa puissance, pour faire des signes et des prodiges dans la terre de Cham.
28. Il envoya les ténèbres, et répandit l'obscurité ; et il ne manqua pas d'accomplir tout ce qu'il avait promis ;

25. Convertit cor eorum ut odio haberent populum suum : ut machinarentur dolos in servos suos.
26. *Tunc* misit Moseh servum suum, et Aaron quem elegerat :
27. Qui posuerunt in eis verba signorum ejus, et prodigia in terra Cham.
28. Immisit tenebras, et obscuravit : neque repugnarunt verbo ejus.

COMMENTAIRE

avec les apôtres de Jésus-Christ, avec les martyrs et les saints de tous les siècles, quels rapports de vraisemblance trouvera-t-on entre ces hommes qui font tous profession du même évangile? Dieu a multiplié les enfants de l'Église; quelle consolation cette sainte mère reçoit-elle d'une famille si nombreuse ? Ce qui entraîna tant d'Israélites dans l'idolâtrie, c'est qu'ils étaient esclaves des sens, et qu'ils abandonnèrent la foi des patriarches ; ce qui perd le grand nombre des chrétiens, c'est encore l'empire des sens, et le peu d'idée qu'ils ont de la religion ; ils sont charnels et n'ont point de foi. Le monde les enchante, parce qu'ils le voient, et Jésus-Christ leur parle en vain, parce qu'ils ne le voient pas. Cependant le monde qui n'est qu'une figure, qu'une ombre, s'évanouit, et Jésus-Christ subsiste. Il était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles.

℣. 25. Convertit cor eorum. Il abandonna les Égyptiens à leur libre arbitre, dit Théodoret (1), et, sans changer leur volonté, il les laissa à leur penchant, et n'empêcha pas les maux qu'ils voulaient faire à Israël. Eusèbe prend la chose plus à la lettre (2) : Il croit que le Seigneur, pour punir les Israélites qui l'avaient abandonné, anima contre eux les Égyptiens; ceux-ci les accablèrent de divers travaux, afin qu'ils retournassent à Dieu, et qu'ils reconnussent la vanité des idoles. Saint Augustin (3) dit que le Seigneur ayant comblé de biens son peuple, excita par là la jalousie des Égyptiens, et leur fournit l'occasion de faire éclater leur haine contre Israël. Il prévit donc simplement et il permit, mais il ne causa pas cette haine et cette jalousie.

℣. 27. Verba signorum suorum. Moïse et Aaron exercèrent dans l'Égypte le pouvoir que Dieu leur avait donné, de faire des miracles en son nom et par ses ordres.

℣. 28. Non exacerbavit sermones suos. Dieu exécuta à la lettre tout ce que Moïse avait dit, et ce dont il avait menacé le pharaon au nom du Seigneur. L'effet suivit toujours la parole ; Dieu ne manqua jamais de rendre témoignage à son serviteur, pour convaincre, s'il eût été possible, ce prince endurci. L'hébreu, le chaldéen, Aquila (4), Symmaque (5), Théodotion (6), la cinquième version dans les Hexaples, Cassiodore, plusieurs exemplaires dans saint Augustin et l'ancien psautier de Saint-Germain, lisent (7) : *Ils n'irritèrent point sa parole.* Moïse et Aaron ne furent point incrédules au Seigneur ; ils lui obéirent, et lui demeurèrent fidèles jusqu'à la fin. Ou, en le rapportant à ce qui précède : Le Seigneur envoya des ténèbres sur toute l'Égypte, et elles obéirent à ses ordres sans résistance ; mais la première explication vaut mieux, parce que les ténèbres, en hébreu, sont au singulier et ne peuvent s'accorder avec *exacerbaverunt,* qui est au pluriel.

Les Septante (8) ne sont pas uniformes, mais la différence de leurs exemplaires n'est pas grande ; les uns portent : *Et ils irritèrent ses discours.* Les autres : *Parce qu'ils irritèrent ses discours.* Les ténèbres se répandirent dans toute l'Égypte, et les Égyptiens continuèrent à irriter le Seigneur, ils s'endurcirent de plus en plus ; tous ces miracles ne les touchèrent point. Il est bon de remarquer que le psalmiste ne suit point ici l'ordre des temps et des événements ; il n'écrit point une histoire, mais il choisit les faits principaux, sans s'obliger à en relever toutes les circonstances.

---

(1) *Theodoret.* Οὐκ αὐτὸς μεταβαλὼν τῶν Αἰγυπτίων τὴν γνώμην, ἀλλὰ τῷ αὐτεξουσίῳ παραχωρῶν, καὶ τὰς μὲν ἐπιβουλὰς μὴ κολύων, κρείττους δὲ τῶν ἐπιβουλευόντων τοὺς ἐπιβουλευομένους δεικνύς.

(2) *Eusеb.* Διὰ τοῦτο δεικνὺς αὐτοῖς ἐπανέστησε τοὺς Αἰγυπτίους, ἐπειδὴ πεποιθότες ἑαυτοῖς κατωλιγώρησαν τοῦ Θεοῦ. *Ita fere Athanas.*

(3) *Aug. hic.* Non itaque cor illorum malum faciendo, sed populo suo benefaciendo, cor illorum sponte malum, convertit ad odium.

(4) *Aqu.* Καὶ οὐ προσήρισαν. Et non contenderunt.

(5) *Sym.* Καὶ οὐκ ἠπείθησαν. Non fuerunt increduli.

(6) *Theodot. et* v. *Edit.* Καὶ οὐ παρεπίκραναν.

(7) *Plures Apud Aug. et Cassiod.* Non exacerbaverunt sermones suos.

(8) *Sept. Edit. Rom.* Καὶ παρεπίκραναν τοὺς λόγους αὐτοῦ. *Sed Theodoret. Edit. Complut. Euseb.* Ὅτι παρεπίκραναν. *Et ita Psalter. Rom. et Mediol.*

29. Convertit aquas eorum in sanguinem, et occidit pisces eorum.
30. Edidit terra eorum ranas in penetralibus regum ipsorum.

31. Dixit, et venit cœnomyia, et cinifes in omnibus finibus eorum.

32. Posuit pluvias eorum grandinem, ignem comburentem in terra ipsorum.

33. Et percussit vineas eorum, et ficulneas eorum, et contrivit lignum finium eorum.
34. Dixit, et venit locusta, et bruchus cujus non erat numerus;

35. Et comedit omne fœnum in terra eorum; et comedit omnem fructum terræ eorum.
36. Et percussit omne primogenitum in terra eorum, primitias omnis laboris eorum.
37. Et eduxit eos cum argento et auro, et non erat in tribubus eorum infirmus.

29. Il changea leurs eaux en sang, et fit mourir leurs poissons.
30. Leur terre produisit des grenouilles jusque dans les chambres de leurs rois.
31. Il parla, et il vint toutes sortes de mouches et de moucherons dans tout leur pays.
32. Il changea leurs pluies en grêle ; et il fit tomber un feu dévorant dans leur terre ;
33. Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers ; il brisa tous les arbres de leur pays.
34. Il commanda, et il vint un nombre infini de sauterelles de différentes espèces.
35. Elles mangèrent toute l'herbe de leur terre ; elles consumèrent tous les fruits de leur pays.
36. Et il frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, les prémices de tout leur travail.
37. Et il fit sortir les Israélites avec beaucoup d'or et d'argent ; et il n'y avait point de malades dans leurs tribus.

29. Convertit aquas eorum in sanguinem, et occidit pisces eorum.
30. Edidit terra eorum ranas, in cubilibus regum ipsorum.

31. Dixit, et venit congregatio mista bestiarum, pediculi in omni termino eorum.
32. Dedit pluvias eorum grandinem, ignem flammarum in terra eorum.

33. Et percussit vites eorum, et ficus eorum, et contrivit arbores termini eorum.
34. Dixit, et venit locusta, et bruchus absque numero :

35. Et comedit omnem herbam in terra eorum, et comedit frumentum terræ eorum.
36. Et percussit omnem primogenitum in terra eorum, primitias omnis roboris eorum.
37. Et eduxit eos cum argento et auro, nec fuit in tribubus ejus debilis.

COMMENTAIRE

℣. 29. Convertit aquas eorum in sanguinem. Ce changement fut réel, selon saint Athanase, puisqu'il fit mourir tous les poissons, *et occidit pisces eorum.*

℣. 30. Edidit terra eorum ranas. Les Septante (1) sont plus expressifs : *Leur terre fourmilla de grenouilles;* les grenouilles en sortaient, pour ainsi dire, *à gros bouillons ;* ou, comme lit saint Augustin : Leur terre produisit tant de grenouilles, qu'on aurait dit qu'elle était toute chargée en cette sorte de batraciens.

℣. 31. Cœnomyia, et cinifes. Les uns lisent dans le grec κυνόμυια, une mouche canine, *musca canina ;* les autres (2) κοινόμυια, un mélange de mouches ; ce qui revient mieux à l'hébreu : Des mouches de toute sorte. Saint Jérôme (3) est pour cette dernière leçon. Quant à *ciniphes,* ce sont de petits moucherons fort communs, et fort incommodes en Égypte (4). Les rabbins, suivis de la plupart des hébraïsants, soutiennent que l'hébreu כנים *kinîm,* signifie des poux. Josèphe l'a pris de même.

℣. 32. Posuit pluvias eorum grandinem. Il pleut très rarement dans la haute Égypte ; mais dans le Delta, à partir de Memphis, les pluies ne sont pas très rares. Au lieu de pluies, Dieu envoya de la grêle, d'une telle grosseur, qu'elle brisa tous les arbres ; il y mêla les éclairs, qui, sans fondre la grêle, répandaient la frayeur, et mettaient le feu partout. L'auteur du livre de la Sagesse (5), relève éloquemment ce prodige.

℣. 33. Ficulneas eorum. Il y a une sorte de figuiers d'Égypte, connus encore aujourd'hui sous le nom de figuiers de Pharaon ; c'est le sycomore, ou figue insipide. Athenée (6) parle d'un figuier d'Égypte qui porte son fruit, non sur ses branches, mais attaché à son tronc.

Vineas. Nous avons parlé des vignes d'Égypte, sur le psaume LXXVII, 47.

℣. 36. Primitias omnis laboris eorum. L'hébreu signifie plutôt : *Leurs premiers-nés;* le commencement de leur force. Comparez Genèse XLIX, 3.

℣. 37. Cum argento et auro. On a examiné ce que l'on devait penser de cette conduite des Hébreux, sur l'Exode XI, 1, 2.

Non erat in tribubus eorum infirmus. Les plaies d'Égypte n'étaient point tombées sur eux, et les travaux dont ils avaient été accablés auparavant ne leur avaient point laissé d'incommodités. L'auteur du psaume semble avoir voulu réfuter

---

(1) Ἐξῆρψεν ἡ γῆ αὐτῶν βατράχους. *Aug.* Dedit terram eorum ranas. Il changea leur terre en grenouilles. Le psautier de Rome et de Milan : Misit terra eorum ranas. D'autres : Misit in terra, ou, in terram. *Hieron. ad Suniam.* Dedit terra eorum. *Sept.* Ebullivit.

(2) Κοινομύια. Hébreu : ערב Mixtura. *Aqu.* Πάμμικτον.

(3) *Hieron. ad Suniam et Fretell. sed in Comment legit : Cynomyia.*

(4) *Vide Philon. Vita Mosis. legit :* Σκνίπες, *ut Sept.*

(5) *Sap.* XVI. 17. 18.

(6) *Athen. l.* II. *c.* 11. Φέρει δὲ τὸν κάρπον τοῦτον ἡ Αἴγυπτία σκάμινος ἀπὸ τοῦ ξύλου, καὶ οὐκ ἀπὸ τῶν ἐπικάρπιῶν.

38. Lætata est Ægyptus in profectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos.
39. Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem ut luceret eis per noctem.

38. L'Égypte se réjouit à leur départ, à cause de la frayeur qu'elle avait d'eux.
39. Il étendit une nuée pour les mettre à couvert ; et il fit paraître un feu pour éclairer pendant la nuit.

38. Lætata est Ægyptus quum egressi sunt : quia irruerat pavor eorum super eos.
39. Expandit nubem in tentorium, et ignem ad illustrandam noctem.

COMMENTAIRE

par là l'opinion des Égyptiens, et la fausse persuasion des autres peuples, qui affirmaient que les Juifs avaient été chassés d'Égypte à cause de la lèpre dont ils étaient infectés. Manéthon, Chérémon, Lysimaque (1), Justin (2) et Tacite (3), ont soutenu cette fausseté assez longtemps après ; mais ils parlaient d'après une plus ancienne tradition répandue par les ennemis des Juifs, et qui pouvait déjà être en vogue dans le temps que ce psaume fut composé en l'état où nous l'avons ; c'est-à-dire, depuis la captivité, car nous croyons que l'on y ajouta alors ce qui s'y lit depuis le verset 22.

On voit ici le Seigneur multiplier tout à la fois les miracles de terreur et les miracles de protection, accabler les ennemis de son nom et répandre ses faveurs sur ceux qui faisaient profession de le servir. La justice et la miséricorde se rencontrent dans les mêmes circonstances, et c'est une grande figure de ce qui est arrivé à la naissance du christianisme, de ce qui arrive encore tous les jours parmi les hommes aux diverses époques, et de tout ce qui arrivera au temps de la consommation générale. Quand Jésus-Christ fut remonté vers son Père, les vengeances divines se manifestèrent contre les Juifs opiniâtres et endurcis, tandis que tous les trésors de la miséricorde s'ouvrirent pour les gentils dociles à la foi. Aujourd'hui encore, Dieu punit par l'endurcissement ceux des chrétiens ou des idolâtres qui n'usent pas des moyens de salut qu'il leur avait préparés ; tandis qu'il remplit de lumière et d'onction ceux qui le cherchent avec foi et sincérité. Enfin, au dernier jour, le bras de Dieu s'appesantira pour jamais sur les pécheurs, tandis que les justes goûteront éternellement le fruit des plus abondantes miséricordes.

℣. 38. Lætata est Ægyptus. On a, dans les sentiments du pharaon et des Égyptiens, un exemple de la crainte basse et purement servile. Ce que le Seigneur avait fait pour les convaincre de sa puissance, n'avait point changé leur cœur ; ils n'avaient tiré aucune conséquence vraiment religieuse et salutaire de tant de fléaux accumulés sur leur tête. Ils n'avaient point dit : Ce Dieu d'Israël est le seul maître que nous devons reconnaître ; tous nos dieux ne sont rien en sa présence ; ils ne peuvent servir qu'à nous séduire, et ils sont incapables de nous protéger. Tout ce qu'avait opéré sur ces hommes idolâtres la multitude des prodiges dont ils avaient été les victimes, c'était de renoncer malgré eux aux services qu'ils tiraient des Israélites ; encore, au moment du départ, le pharaon et les siens voulurent-ils se dédommager de cette perte, en accablant la nation fugitive. Étrange illusion ! ignorance profonde de la puissance du Très-Haut ! Celui qui avait protégé Israël par tant de prodiges, pouvait-il l'abandonner dans le moment le plus critique ? Devait-il lui être plus difficile de faire un nouveau miracle pour le couvrir dans sa marche, que d'opérer tous ceux qu'il avait faits pour obtenir sa délivrance ?

La crainte du pécheur au lit de la mort, n'est souvent, comme celle du pharaon et de ses courtisans, qu'un pur désespoir de n'être plus en état de résister au Seigneur : toutes les passions sont dans le cœur, mais il faut faire un divorce éternel avec les objets qui leur servaient d'aliment. La connaissance et l'amour de Dieu n'ont aucune part aux sacrifices nécessaires que les circonstances commandent. On entre dans l'éternité tout aussi ennemi de Dieu que le pharaon l'était d'Israël, quand il le poursuivait à travers les flots.

℣. 39. Expandit nubem. Cette nuée, qui servit de guide aux Hébreux, nous représente la foi, qui est si lumineuse dans ses motifs et si obscure dans ses objets ; elle nous représente les divines Écritures qui sont pleines de lumières et d'obscurités, en sorte néanmoins que leur éclat découvre la vérité jusque dans les obscurités mêmes, comme les Israélites étaient guidés durant le jour par la nuée, quoiqu'elle ne leur présentât que ce qu'il y avait d'obscur en elle, au lieu que, durant la nuit, elle ne faisait voir que sa partie lumineuse. Elle nous représente les saintes obscurités et les vives lumières de l'adorable Eucharistie. La majesté du Très-Haut y est voilée pour ménager notre faiblesse ; et les dons de sa miséricorde s'y font reconnaître par la ferveur qu'elle nous inspire, par la foi qu'elle fait croître en nous et par l'amour divin qu'elle allume dans nos cœurs. Cette nuée merveilleuse nous représente l'état du chrétien durant les jours de son exil sur la terre. Il marche dans l'obscurité, parce qu'il ne voit encore les

(1) *Apud Joseph. contra Appion. l.* I.
(2) *Justin. l.* XXXVI. — (3) *Tacit. hist. l.* V.

40. Petierunt, et venit coturnix, et pane cæli saturavit eos.

41. Dirupit petram, et fluxerunt aquæ : abierunt in sicco flumina ;

42. Quoniam memor fuit verbi sancti sui quod habuit ad Abraham, puerum suum.

40. Sur leur demande il vint des cailles ; et il les rassasia du pain du ciel.

41. Il fendit la pierre, et il en coula des eaux ; des fleuves se répandirent dans un lieu sec et aride.

42. Parce qu'il se souvint de la sainte parole qu'il avait donnée à Abraham son serviteur.

40. Petiit, et adduxit conturnices : et pane cæli saturavit eos.

41. Aperuit petram, et fluxerunt aquæ : abierunt per arida *loca, instar* fluminis.

42. Quoniam recordatus est verbi sanctitatis suæ, cum Abraham servo suo :

COMMENTAIRE

promesses que de loin et comme voilées à ses yeux ; mais il ne laisse pas d'être environné de lumière, parce qu'il est ferme dans la foi et inébranlable dans son espérance, parce qu'il connaît la vérité et que rien n'est capable de l'en séparer. Enfin, cette colonne conductrice d'Israël nous représente le grand mystère de Dieu, qui se cache et se révèle en cette vie, qui demeure toujours caché aux incrédules et aux mondains, et toujours plein de lumière pour ceux qui le cherchent avec simplicité.

℣. 40. Petierunt, et venit coturnix. Il s'agit ici sans doute de la première fois que Dieu leur envoya des cailles, au campement de Sin (1).

℣. 41. Abierunt in sicco flumina. Il appelle *fleuves,* par une hyperbole poétique, les ruisseaux qui coulèrent de la pierre et qui suivirent les Hébreux dans leur marche. Les eaux que Moïse tira du rocher, furent si abondantes, qu'elles formèrent des espèces de rivières.

Ces miracles, opérés dans le désert, sont souvent rappelés à la mémoire des Israélites ; il en est fait mention dans la plupart des livres de l'Ancien Testament, et le psalmiste est un des écrivains sacrés qui a pris le plus de soin d'en parler. Cette attention était nécessaire pour deux raisons : la première, parce qu'il importait de transmettre à la postérité un témoignage confiant et persévérant durant tous les siècles, de ces miracles qui appuyaient la vérité de la religion révélée. La seconde, parce qu'il fallait conserver dans l'esprit des Juifs charnels et extrêmement portés à l'idolâtrie, le souvenir du Dieu unique, qui avait parlé à Moïse et qui l'avait fait dépositaire de sa puissance. Malgré les fréquentes répétitions de ces mêmes faits, ce peuple inconcevable dans sa légèreté ou dans sa grossièreté, ne prenait presque jamais le vrai sens de ce que ses pères et ses prophètes lui avaient dit. Du temps de Jésus-Christ même, les Juifs croyaient encore que c'était Moïse qui avait fait pleuvoir la manne dans le désert. Plusieurs d'entre eux du moins disaient à Jésus-Christ : Montrez-nous des miracles et nous ajouterons foi à vos paroles ; faites comme Moïse qui donnait à nos pères de la manne pour s'en nourrir dans le désert : car il est écrit que ce législateur *leur donna le pain céleste à manger* (2). Jésus-Christ fut obligé de réfuter cette fausse opinion, en leur disant que ce *n'était pas Moïse qui avait donné ce pain descendu du ciel.* La chose était évidente par le texte même que ces Juifs citaient (3), puisqu'il n'y est parlé que de Dieu et non de Moïse.

℣. 42. Memor fuit verbi sancti sui. Dieu avait fait des promesses à Abraham, pour récompenser sa foi et son obéissance. Il prévoyait en même temps que la postérité de ce patriarche serait souvent rebelle et s'écarterait des exemples de ce grand homme ; mais Dieu est fidèle dans ses promesses. Jésus-Christ a promis de même à l'Église naissante d'être toujours avec elle, de répandre sur elle les dons du Saint-Esprit, de tirer de son sein tout ce qui doit servir à la construction de la céleste Jérusalem ; il a prévu qu'un grand nombre des enfants de cette église seraient des hommes sans foi, sans obéissance et sans amour ; mais sa *sainte parole* doit s'accomplir, et toujours la protection de Jésus-Christ sera sur son épouse. Malheur à qui sera trouvé, à la fin des siècles, indigne d'appartenir à cette alliance toute divine.

Il ne faudrait, pour animer notre foi et fortifier notre espérance, que ce mot du prophète : *Dieu se souvint de la parole qu'il a donnée à Abraham:* cette parole contenait la promesse du Messie qui est venu, qui nous a parlé, qui nous a développé tout ce que Dieu n'avait dit qu'en général et en abrégé au père des croyants. Il ne nous reste donc plus qu'à vivre de la foi en Dieu et en Jésus-Christ, qui est ce Messie promis et venu au milieu des temps. Jésus-Christ nous relie à tous les patriarches : il est le nœud des deux Testaments ; il est la consommation de toutes les promesses et le sceau de toutes les vérités. *Abraham aperçut son jour et il en fut rempli de joie.* Puisque ce jour s'est aussi levé sur nous, quelle devrait être la joie et la tranquillité de notre âme ? Mais avons-nous la foi d'Abraham ?

---

(1) *Exod.* xvi. 13.

(2) *Joan.* vi. 31. 3. — (3) *Psal.* lxxvii. 28.

43. Et eduxit populum suum in exultatione, et electos suos in lætitia.

44. Et dedit illis regiones gentium, et labores populorum possederunt :

45. Ut custodiant justificationes ejus, et legem ejus requirant.

43. Et il fit sortir son peuple avec allégresse, et ses élus avec des transports de joie.

44. Et il leur donna le pays des nations ; et il les fit entrer en possession des travaux de ces peuples.

45. Afin qu'ils gardassent ses ordonnances pleines de justice, et qu'ils s'appliquassent à la recherche de sa loi.

43. Et eduxit populum suum in gaudio, cum jubilo electos suos.

44. Et dedit eis terras gentium, et labores populorum possederunt :

45. Ut custodirent statuta ejus, et leges ejus conservarent. Halelu-Iah.

COMMENTAIRE

℣. 43. Et eduxit populum suum. Le passage des Israélites à travers la mer Rouge, fut la figure du baptême. Selon saint Paul, leur établissement dans la terre Promise fut la figure de la céleste patrie à laquelle nous sommes destinés ; c'est le même apôtre qui nous l'apprend dans son épître aux Hébreux, et David lui-même avait reconnu cette vérité dans le psaume xciv. Voilà les deux grands objets de l'homme sur la terre : le premier, d'entrer dans la route du salut par le baptême ; le second, d'aspirer au repos de la bienheureuse Jérusalem. Quand on a eu le bonheur de naître dans les régions éclairées de la lumière de l'Évangile, on est d'abord sanctifié par le baptême, et l'on devient enfant de Dieu, dès qu'on commence à entrer dans le monde ; mais l'acquisition du royaume des cieux, de cette terre infiniment plus riche et plus tranquille que celle de Canaan, est une conquête qui suppose de longs travaux, des épreuves, des combats, et surtout une inaltérable persévérance. Le séjour des Israélites dans le désert en est encore la figure, et l'Apôtre nous avertit de ne pas imiter leurs murmures, leur infidélité, leurs prévarications. Toutes ces choses ont été écrites pour notre instruction. Quel fruit en retirerons-nous ? Nous disons peut-être quelquefois comme les tribus assemblées par l'ordre de Josué : *Nous promettons de servir le Seigneur notre Dieu, et d'accomplir tous ses commandements* (1). Mais bientôt nous oublions nos engagements. Ah ! souvenons-nous donc de l'avis que donnait Josué à ce peuple : *Le Seigneur est jaloux, il condamne et il punit les prévaricateurs de sa loi* (2).

℣. 44. Dedit illis regiones gentium. *Il leur donna les pays des nations,* des Cananéens, des Amorrhéens, d'Og et de Séhon. Dieu les leur donna comme maître absolu des choses de la terre ; il en priva justement ces peuples, qui avaient comblé la mesure de leurs iniquités, et qui s'étaient rendus indignes même de la vie et de la liberté ; aussi Dieu commanda-t-il de les exterminer (3).

℣. 45. Ut custodiant justificationes ejus. L'hébreu porte : *Afin qu'ils gardassent ses ordres* ou ses préceptes. Voilà l'intention de Dieu, en mettant Israël en possession de la terre de Canaan ; c'était afin d'y avoir un peuple qui le connût, qui le servît, qui observât ses lois ; au lieu d'une nation déréglée, corrompue, sans religion.

Alleluia se lit à la fin de ce psaume dans l'hébreu, dans le chaldéen et dans l'édition des Septante de Complute ; mais la Vulgate et l'édition romaine des Septante, le renvoient au commencement du psaume suivant.

(1) *Jos.* xxiv. 18. — (2) *Ibid.* 19.

(3) *Num.* xxxiii. 51. 52. - *Deut.* vii. 5. *et* xx. 13. 14.

PSAUME CV

Prière des captifs de Babylone, qui confessent les bienfaits de Dieu, et reconnaissent leurs péchés et ceux de leurs pères. Ils prient le Seigneur de les rassembler dans leur pays, et de les tirer de leur exil.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Plusieurs exemplaires (1) lisent deux *Alleluia* au titre de ce psaume ; mais c'est une règle générale, dit saint Jérôme (2), que, toutes les fois que l'*Alleluia* se trouve deux fois à la tête d'un psaume, le premier est pris de la fin du précédent, et le second appartient au psaume dont il s'agit. C'est en effet, ce qui se remarque dans celui-ci. Les rabbins (3) enseignent que l'on chanta tous les jours ce psaume, et le précédent, en présence de l'arche du Seigneur, sur le mont de Sion, pendant les trente-sept ans qu'elle y demeura : depuis que David l'y eut transportée, jusqu'à la dédicace du temple par Salomon.

Nous croyons avec saint Augustin, Eusèbe et Théodoret, que celui-ci est une suite du psaume CIV. Le premier et les deux derniers versets de ce psaume CV, se trouvent dans le cantique des Paralipomènes (4), où l'on voit la première partie du psaume précédent. Le psalmiste, après avoir exposé dans le psaume CIV, les bienfaits de Dieu, signale dans celui-ci les crimes du peuple et les châtiments qu'il s'est attirés par là.

Plusieurs savants commentateurs l'expliquent de la captivité de Babylone (5). Les versets 4, 5 et 47, confirment ce sentiment ; mais ils ne conviennent pas moins aux Juifs nouvellement de retour de Babylone. Ils pouvaient demander au Seigneur qu'il daignât rappeler leurs frères, encore dans l'exil, et confesser que ce sont leurs iniquités, qui les ont précipités dans tous les malheurs qu'ils ont soufferts, et en particulier dans la captivité. Saint Jérôme l'explique dans un sens spirituel, comme une exhortation aux pécheurs de recourir à Dieu et une invective contre ceux qui négligent leur salut.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

PSALMUS CVI.—1. Celebrate Dominum, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. CONFITEMINI DOMINO, QUONIAM BONUS. Les Hébreux avaient souvent ces paroles à la bouche, et c'était leur refrain ordinaire dans les cérémonies de réjouissances et d'actions de grâces (6). Saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme, Eusèbe et saint Augustin, entendent ici, *Confitemini,* de la confession des péchés, à cause de ce qui suit : *Car sa miséricorde est éternelle.* Et verset 6 : *Nous avons péché avec nos pères ;nous avons commis l'iniquité, etc.* Confessez-lui vos péchés, parce qu'il est plein de bonté et de miséricorde ; que ses anciennes faveurs, et la clémence dont il a usé envers vos pères, vous animent à recourir à lui, et à lui faire une humble confession de vos fautes, pendant qu'il est encore temps ; car après cette vie, il n'y a plus de miséricorde. *Hic est misericordia, cæterum supra justitia est. Quandiu estis in sæculo, confitemini,* dit saint Jérôme.

Mais d'autres (7) l'expliquent avec bien plus de probabilité, de la confession de louanges. Peuples captifs et affligés, louez le Seigneur, parce qu'il est plein de miséricorde ; relevez vos espérances par la considération des bontés qu'il a eues pour vos pères ; aussi souvent qu'ils ont recours à

---

(1) *Hieron. in Comment. Aug. et Beda in hunc Psalm.*
(2) *Hieron. hic.*
(3) *In seder. Olam.*
(4) Comparez 1. *Par.* XVI. 8. 9... 22. avec les 15 premiers versets du ps. CIV. et 1. *Par.* XVI. 34. 35. 36. avec ps. CV. 1... 47. 48.
(5) *Vide græc. Corder. Paraphrast. et Bedam hic. Euseb. Theodoret. ad ℣. 46. Vat. Muis. Ferrand du Pin. Moller.*
(6) 1. *Par.* XVI. 34. *et* II. *Par.* V. 13 ; VII. 3. 6 ; XX. 21. - *Judith.* XIII. 21. - *Psal.* CVI. 1. 8. 15. 21 ; CXVII. 1. 2. 3. *etc.* CXXXV. 1. *et sequ.*
(7) *Vide Theodoret. et interpret. passim.*

2. Quis loquetur potentias Domini, auditas faciet omnes laudes ejus?

3. Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore.

4. Memento nostri, Domine, in beneplacito populi tui; visita nos in salutari tuo :

5. Ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad lætandum in lætitia gentis tuæ, ut lauderis cum hereditate tua.

2. Qui racontera les œuvres de la puissance du Seigneur, et qui fera entendre toutes ses louanges ?

3. Heureux ceux qui gardent l'équité, et qui pratiquent la justice en tout temps.

4. Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon la bonté qu'il vous a plu de témoigner à votre peuple ; visitez-nous par votre assistance salutaire ;

5. Afin que nous nous voyions comblés des biens que vous réservez à vos élus, que nous goûtions la joie que vous destinez à votre peuple, et que vous soyez loué de ceux que vous avez choisis pour votre héritage.

2. Quis eloquetur fortitudines Domini, et enarrabit omnem laudem ejus ?

3. Beati qui custodiunt judicium, qui faciunt justitiam omni tempore.

4. Memento mei, Domine, in beneplacito populi tui : visita me in salute tua :

5. Ut videam bonum electorum tuorum, ad lætandum in lætitia gentis tuæ, ad gloriandum cum hæreditate tua.

COMMENTAIRE

lui, il les a exaucés, et les a tirés des malheurs où ils étaient tombés.

℣. 2. Quis loquetur potentias Domini ? Qui pourra faire le dénombrement de ses merveilles, et surtout de celles qu'il a faites en faveur de son peuple ? Car ce sont ces œuvres qu'il avait ici principalement en vue. L'auteur de l'Ecclésiastique développe au chapitre XLIII, versets 29 et suivants, la pensée du psalmiste dans ce verset.

℣. 3. Beati qui custodiunt judicium. Ce sont ceux-là, Seigneur, qui sont dignes de publier vos louanges, et qui méritent de ressentir les effets de votre miséricorde. Si nous eussions été de ce nombre, nous n'aurions pas éprouvé les maux par où vous nous avez fait passer. Le juste doit pratiquer la justice, non pas une ou plusieurs années, mais en tout temps : *In omni tempore,* dit saint Jérôme. *Si le juste tombe dans le crime,* dit Ézéchiel (1), *sa justice ne lui servira de rien, et ne le garantira pas ; et si le méchant se convertit et fait pénitence, ses péchés précédents ne lui seront point imputés.* Le juste ne doit donc point vivre dans une trop grande sécurité, ni le pécheur désespérer de son salut : *Neque justus debet esse securus, neque peccator desperare de sua salute,* dit l'auteur, cité sous le nom de saint Jérôme.

℣. 4. Memento nostri. Souvenez-vous, Seigneur, que nous sommes les descendants de ce peuple que vous avez choisi, et à qui vous avez autrefois témoigné tant de bonté. Faites-nous part des mêmes grâces, dont vous avez autrefois prévenu nos pères. L'auteur du psaume, selon Dom Calmet, était de retour de la captivité de Babylone; il savait que les prophètes avaient promis aux Israélites de les rassembler tous dans leur pays. Une petite partie était déjà revenue ; mais il y en avait encore un plus grand nombre de dispersés dans différentes contrées. Il conjure le Seigneur de les ramener, et de les réunir tous ensemble dans la Judée, de les visiter et de les ramener tous dans leur patrie. Le syriaque, l'arabe, les Septante, la cinquième et la sixième version des Hexaples, Aquila, Symmaque et Théodotion (2), lisent comme la Vulgate : *Souvenez-vous de nous, et visitez-nous ;* et non pas : *Souvenez-vous de moi, et visitez-moi.*

Les pères (3) entendent ce verset et le suivant, du peuple nouveau, sauvé par Jésus-Christ et rassemblé dans son Église. Que nous ayons le bonheur, ô mon Dieu, d'être du nombre de vos élus, et de ceux que vous conduisez au salut par votre pure miséricorde.

℣. 5. Ad videndum... Accordez-leur la grâce de retourner à Jérusalem avec ce petit nombre d'Israélites, que vous avez choisis et qui a eu le bonheur d'y revenir ; faites qu'ils jouissent avec nous des biens dont vous nous avez comblés après notre retour, qu'ils prennent part à notre joie, et qu'ils vous louent dans ce pays qui est votre héritage. *Voir les biens,* signifie, dans le style des Hébreux, en jouir, les posséder ; *ad videndum in bonitate ;* c'est-à-dire, selon la traduction de saint Jérôme, *ut videam bona electorum tuorum.* Il traduit tout le passage par le singulier, de même que le chaldéen, ici et au verset précédent. D'autres traduisent par le pluriel : *Afin que nous voyons les biens de vos élus.* Ce sens nous paraît mieux lié avec ce qui précède.

Quand on réfléchit sur ces deux versets 4 et 5, on remarque que toutes les pensées du prophète y sont présentées dans le jour le plus instructif et le plus approprié aux besoins des fidèles.

1° Il demande que Dieu se souvienne de son peuple. Le souvenir de Dieu est éternel et universel ; il se porte sur les impies comme sur les justes, sur les réprouvés comme sur les élus ; mais

(1) *Ezech.* XXXIII.

(2) *Aqu. Sym. Th.* V. *et* VI. *Edit.* Μνήσθητι ἡμῶν, Κύριε, ἐν τῇ εὐδοκίᾳ τοῦ λαοῦ σοῦ. *etc.*

(3) *Euseb. post.* ℣. 41. - *Chrysost. Theodoret. Hieron. hic.*

6. Peccavimus cum patribus nostris ; injuste egemus, iniquitatem fecimus.

7. Patres nostri in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua ; non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ. Et irritaverunt ascendentes in mare, mare Rubrum.

6. Nous avons péché avec nos pères, nous avons agi injustement, nous nous sommes abandonnés à l'iniquité ;

7. Nos pères ne comprirent point les merveilles que vous fîtes en Égypte ; ils ne se souvinrent point de la multitude de vos miséricordes, et ils vous irritèrent étant près d'entrer dans la mer, dans la mer Rouge.

6. Peccavimus cum patribus nostris, prava fecimus, impia fecimus.

7. Patres nostri in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua, non fuerunt memores multitudinis misericordiarum tuarum : sed rebellaverunt juxta mare, in mari Suph.

COMMENTAIRE

le prophète désire que ce souvenir soit selon les sentiments de miséricorde et de bienveillance que Dieu a eus pour ses amis, pour ses fidèles serviteurs, pour les patriarches et les pères de la nation sainte. Demandons de même qu'il se souvienne de nous, comme il s'est souvenu de nos maîtres dans la foi, des apôtres, des martyrs, des saints de tous les siècles.

2° Le prophète demande que Dieu *visite son peuple ;* et les Écritures nous apprennent qu'il y a une *visite* de colère, une *visite* d'indignation, une *visite* qui rassemble tous les fléaux sur la tête des rebelles et des ingrats. Le psalmiste implore la grâce du salut, il souhaite que Dieu le visite pour le délivrer des ennemis qui l'obsèdent. Ce *salut,* dans le style des Écritures, désigne souvent le règne du Messie promis aux hommes dans l'ancienne loi, et venu pour sauver tous les hommes dans la plénitude des temps. C'est Celui que voyait le père de Jean-Baptiste, quand il s'écria : *Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple.* Demandons instamment la visite de ce Sauveur ; elle se fait en nous, non seulement par la grâce générale de la rédemption, mais encore par les attraits de son amour, par les désirs qu'il nous donne d'entrer dans les voies intérieures. Ces visites sont plus fréquentes que nous ne pensons ; notre malheur est de les rendre inutiles par notre dissipation, par les soins temporels, par les amusements du monde, par le peu de retour que nous faisons sur nous-mêmes.

3° Le prophète demande d'être admis à la jouissance des biens que Dieu prépare à ses élus, et à partager la joie du peuple de Dieu. Par là, les faux biens sont exclus, la joie tumultueuse et insensée est proscrite. Nous apprenons qu'il n'y a de vrais biens et de joie solide, que dans l'amitié de Dieu : *Vous avez fait briller sur nous,* dit ailleurs ce prophète (1), *la lumière de votre visage, et vous avez répandu la joie dans notre cœur.* Joie délicieuse et ineffable ! n'envisageons pas seulement celle qui est l'objet de notre espérance, et qui ne se trouve que dans le ciel ; mais encore la paix intérieure, le contentement intime que l'amour de Dieu fait naître et nourrit dans une âme fidèle.

4° Enfin, la fin principale de cette prière est que Dieu soit loué et honoré dans la compagnie des saints qui forment son héritage. Tout doit tendre à la gloire de Dieu, parce que tout est de Dieu et pour Dieu.

℣. 6. PECCAVIMUS CUM PATRIBUS NOSTRIS. Tout ce qui précède n'est que comme un préambule. Ici il commence à confesser ses fautes et celles de ses pères : *Le juste s'accuse au commencement de son discours,* dit le Sage (2) : *Justus prior est accusator sui.* Nous sommes coupables, nous et nos pères ; nous avons justement mérité d'encourir votre disgrâce, et de subir les maux auxquels nous avons été exposés en imitant les ingratitudes de nos ancêtres.

℣. 7. IN ÆGYPTO NON INTELLEXERUNT MIRABILIA TUA. Ils en furent témoins, mais elles ne firent pas impression sur leur esprit. Dès la première occasion, ils les oublièrent et ne pensèrent plus à cette puissance infinie qui avait fait tant de prodiges. Ils s'abandonnèrent au murmure, ils tombèrent dans le découragement, comme s'ils n'avaient pas eu pour conducteur un Dieu tout-puissant.

ET IRRITAVERUNT..... *Ils vous irritèrent, lorsqu'ils furent arrivés à la mer Rouge ;* et que, voyant les Égyptiens derrière eux, ils dirent à Moïse (3) : *C'est peut-être parce que nous manquions de tombeaux en Égypte que vous nous avez amenés dans cette solitude pour nous y faire mourir ? Qu'aviez-vous à faire de nous tirer de l'Égypte? Ne vous l'avions-nous pas dit étant encore dans ce pays ? Retirez-vous de nous et laissez-nous servir les Égyptiens ; il aurait bien mieux valu leur demeurer assujettis que de venir mourir dans ce désert.* Les Septante (4) et les anciens psautiers lisent simplement : *Et irritaverunt ascendentes in mari Rubro.* Mais l'hébreu lit deux fois *la mer ;* et Kim'hi croit que le psalmiste veut marquer ici deux fautes des Israélites ; la première, qui est le murmure, dont on vient de parler ; la seconde, la

(1) *Psal.* IV. 7.
(2) *Prov.* XVIII. 17. — (3) *Exod.* XIV. 11.
(4) Les Septante : Παρεπίκραναν ἀναβαίνοντες ἐν τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ. *Ita Psal. Rom. Mediol. S. Germ. Complut.*

8. Et salvavit eos propter nomen suum, ut notam faceret potentiam suam.

9. Et increpuit mare Rubrum, et exsiccatum est ; et deduxit eos in abyssis sicut in deserto.

10. Et salvavit eos de manu odientium, et redemit eos de manu inimici.

11. Et operuit aqua tribulantes eos ; unus ex eis non remansit.

12. Et crediderunt verbis ejus, et laudaverunt laudem ejus.

13. Cito fecerunt, obliti sunt operum ejus ; et non sustinuerunt consilium ejus.

8. Néanmoins le Seigneur les sauva pour la gloire de son nom, afin de faire connaître sa puissance.

9. Il menaça donc la mer Rouge, et elle se sécha ; ainsi il les conduisit au travers des abîmes comme dans un lieu sec et désert.

10. Et il les sauva de la main de ceux qui les haïssaient, et les délivra des mains de leur ennemi.

11. L'eau enveloppa ceux qui les poursuivaient, sans qu'il en restât un seul.

12. Alors ils crurent à ses paroles, et chantèrent ses louanges.

13. Mais cela dura peu ; ils oublièrent ses œuvres ; et ils n'attendirent pas avec patience qu'il accomplît ses desseins sur eux.

8. Servavit tamen eos propter nomen suum, ut notam faceret fortitudinem suam :

9. Et increpavit mare Suph, et siccatum est, et ambulare fecit eos per abyssos tanquam per desertum.

10. Et servavit eos de manu odio habentis, et vindicavit eos de manu inimici.

11. Et operuerunt aquæ hostes eorum, *ita ut* unus ex eis non remanserit.

12. Tunc crediderunt verbis ejus, cantaverunt laudem ejus.

13. Festinaverunt, obliti sunt operum ejus, non expectaverunt consilium ejus.

COMMENTAIRE

difficulté qu'ils firent d'entrer dans le fond de la mer après que les eaux furent séparées.

Cette manière de parler : *Ascendentes in mare,* en montant sur la mer, insinuerait qu'ils s'embarquèrent sur cette mer, plutôt qu'ils ne la traversèrent à pied sec d'un bord à l'autre, car ils y descendirent plutôt qu'ils n'y montèrent. Mais, dans l'hébreu, *monter* se dit souvent simplement pour *aller,* et les côtes de la mer Rouge sont bordées de montagnes, où l'on ne va qu'en montant de l'Égypte, d'où venaient les Israélites.

℣. 8. Salvavit eos propter nomen suum. Le Seigneur aurait pu les punir de leur ingratitude en les livrant aux Égyptiens, puisqu'ils avaient l'insolence de dire qu'il aurait mieux valu, pour eux, demeurer assujettis que de suivre Moïse ; mais il ne voulut point les perdre, de peur que les ennemis de son nom n'en prissent occasion de le blasphémer et de dire : Leur Dieu n'a pu les garantir de nos mains. *Le Seigneur les sauva,* dit Isaïe (1), *pour se faire un nom éternel ; il les conduisit dans le désert pour se faire un nom glorieux.*

℣. 9. Increpuit mare Rubrum. Expression poétique, pour marquer la colère de Dieu et sa force toute puissante. Il n'eut pas plutôt parlé d'un ton menaçant, qu'on vit cet élément indomptable céder et se retirer. Nahum parle de même (2) : *Increpans mare, et exsiccans illud.* Et David (3) : *Les fontaines ont découvert le fond de leurs sources, et les fondements de la terre se sont découverts aussitôt que vous les avez réprimandés dans votre colère.*

Deduxit eos in abyssis sicut in deserto. Il les mena, dit Isaïe (4), *au travers des abîmes, comme on mène un cheval dans un lieu désert, sans qu'il fasse un faux pas ; l'Esprit de Dieu les conduisit, comme un animal qui marche dans une pleine campagne.*

℣. 11. Unus ex eis non remansit. Saint Irénée (5) dit que le pharaon, croyant que les Hébreux avaient enchanté les eaux et ouvert la mer Rouge par un art magique, ne craignit pas de s'y engager avec son armée, espérant que ses magiciens en feraient de même. Mais Moïse ayant commandé aux eaux, elles se rétablirent en leur premier état et noyèrent l'armée égyptienne. Manéthon (6), atteste que le pharaon qui avait chassé les Hébreux régna encore plusieurs années après leur sortie ; l'histoire a confirmé ce détail.

℣. 12. Crediderunt verbis ejus, et laudaverunt laudem ejus. Après le passage de la mer Rouge, *le peuple craignit le Seigneur et prit confiance en Dieu et en son serviteur Moïse,* dit l'Écriture (7), *alors ils chantèrent au Seigneur le Cantique,* Cantemus Domino, etc.

℣. 13. Cito fecerunt, obliti sunt operum ejus. En effet, il ne se passa pas trois jours, qu'ils retombèrent dans leurs murmures. Étant arrivés à Mara, trois jours après le passage de la mer Rouge (8), et y ayant trouvé des eaux amères, ils s'emportèrent contre Moïse. Dieu, avec sa clémence ordinaire, fit un nouveau prodige en cet endroit, pour leur donner de l'eau potable. Moïse jeta dans les fontaines de Mara un bois qui leur ôta leur amertume.

---

(1) *Isai.* LXIII. 12. 14.
(2) *Nahum.* I. 4.
(3) *Psal.* XVII. 16. *et* II. *Reg.* XXII. 16.
(4) *Isai.* LXIII. 13. 14.
(5) *Irenæ. l.* IV. *c.* 48.
(6) *Apud Joseph. contra Appion. l.* I.
(7) *Exod.* XIV. 31. *et* XV. 1. *et sequ.*
(8) *Exod.* XV. 22. 23.

14. Et concupierunt concupiscentiam in deserto, et tentaverunt Deum in inaquoso.

15. Et dedit eis petitionem ipsorum, et misit saturitatem in animas eorum.

16. Et irritaverunt Moysen in castris, Aaron, sanctum Domini.

17. Aperta est terra, et deglutivit Dathan, et operuit super congregationem Abiron.

14. Ils désirèrent de manger des viandes dans le désert ; et ils tentèrent Dieu dans un lieu où il n'y avait point d'eau.

15. Et il leur accorda leur demande ; et il leur envoya de quoi rassasier leurs âmes.

16. Ensuite ils irritèrent dans le camp Moïse, et Aaron le saint du Seigneur.

17. La terre s'entr'ouvrit alors, et engloutit Dathan ; et elle se referma sur la troupe d'Abiron.

14 Et concupierunt concupiscentiam in deserto, et tentaverunt Deum in solitudine.

15. Et dedit eis petitionem eorum : et verumtamen immisit maciem in animam eorum.

16. Et inviderunt ipsi Moseh in castris, ipsi Aaron sancto Domini.

17. *Tunc* aperuit se terra, et deglutivit Dathan, et operuit congregationem Abiram :

COMMENTAIRE

NON SUSTINUERUNT CONSILIUM EJUS. Ils ne voulurent pas s'assujettir à suivre ses conseils ; ils voulurent se conduire à leur fantaisie et prescrire des lois à Dieu même. Moïse dit que le Seigneur donna des préceptes et des ordonnances à son peuple dans le campement de Mara (1). Ici le psalmiste nous avertit qu'Israël ne s'y soumit point et refusa d'entendre les conseils que le Seigneur lui donnait ; ce peuple rebelle voulut suivre son propre esprit sans écouter le Seigneur.

℣. 14. CONCUPIERUNT CONCUPISCENTIAM IN DESERTO. Il fait allusion à ce qui arriva au désert de Sin, où le peuple ayant demandé de la viande, Dieu lui envoya des cailles (2) ; ou bien à ce qui arriva au désert de Pharan, où Dieu envoya encore de ces oiseaux, mais en plus grande quantité que la première fois (3). Le verset suivant paraît désigner cette dernière circonstance. On a déjà averti plus d'une fois que le psalmiste ne s'assujettit point à suivre l'ordre des temps ; plus loin, il parle de la sédition de Coré, Dathan et Abiron, et du châtiment exercé sur eux, avant de rapporter l'histoire du veau d'or, quoique ce dernier événement soit de beaucoup antérieur au premier.

℣. 15. MISIT SATURITATEM IN ANIMAS EORUM. Il leur donna des cailles tant qu'ils en voulurent. L'Écriture remarque expressément (4), que Dieu, irrité de leur murmure, leur dit qu'il leur donnerait de la chair, tant qu'elle leur sortirait par les narines. Elle dit ensuite que la chair était encore dans leur bouche (5), lorsque Dieu les frappa dans sa colère et en fit mourir un si grand nombre, qu'on nomma l'endroit : *Les sépulcres de concupiscence* (6).

L'hébreu porte : *Le Seigneur envoya la maigreur dans leurs âmes.* Dieu ne permit pas que cette nourriture, qu'ils avaient demandée avec tant d'empressement, leur profitât ; ils l'avaient encore dans la bouche, que Dieu la leur fit vomir. Le texte des Septante (7) peut recevoir deux sens : *Il envoya la réplétion dans leur âme.* Il les rassasia et contenta pleinement leur appétit ; ou bien, il leur donna de la viande jusqu'au dégoût, ils en mangèrent jusqu'à s'incommoder et se causer de l'indigestion ; en ce sens, il pourrait revenir à l'hébreu, qui porte : *Il leur envoya la maigreur.* Car rien n'est plus contraire à la santé, que de prendre de la nourriture avec excès (8). Il est probable que les Septante ont lu dans l'hébreu, *Zârâ* ou *Zârôn,* au lieu de *Râzôn* (9). Le premier signifie, *le dégoût* et le second, *la maigreur. Zârâ* est le terme dont Moïse (10) s'est servi pour signifier le dégoût des Hébreux, après avoir trop mangé de cailles. Et le grec, πλησμονή, se trouve dans les Septante et dans les meilleurs auteurs grecs, pour désigner le dégoût (11). De là vient cet aphorisme d'Hyppocrate, si souvent cité et si mal entendu ; la réplétion, *plesmoné ;* ou plutôt, *toute sorte de dégoût, est une mauvaise marque : mais surtout le dégoût du pain.*

℣. 16. ET IRRITAVERUNT MOYSEN. Coré, de la race de Lévi, et Dathan, Abiron et Hon, de celle de Ruben, excitèrent contre Moïse, une sédition dans laquelle ils engagèrent deux cent cinquante de leurs partisans (12). Coré et les siens prétendaient à la souveraine sacrificature, disant qu'Aaron n'y avait pas plus de droit qu'eux ; Dathan, Abiron et Hon, étant sortis de l'aîné des fils de Jacob, prétendaient au gouvernement, dont ils se plaignaient que Moïse s'était saisi. Voilà le sujet de leur révolte. Aaron est nommé ici, *le saint du Seigneur ;* c'est-à-dire, son sacrificateur, son grand prêtre.

℣. 17. APERTA EST TERRA. Eusèbe remarque que Dieu usa d'indulgence envers les Hébreux,

(1) *Exod.* XV. 25.
(2) *Exod.* XVI. 13.
(3) *Num.* XI. 31.
(4) *Num.* XI. 19.
(5) *Psalm.* LXXVII. 30.
(6) *Num.* XI. 33. 34.
(7) Εξαπέστειλε πλησμονὴν εἰς τὰς ψυχὰς αὐτῶν. Comme s'ils avaient lu, רצון, *Beneplacitum*, au lieu de רזון *Macies.*
(8) *Vide Geneb. hic. et Galen. in Aphoris.* 17. *l.* II.
(9) רזון *zarôn.* זרא *zârâ* רזון *Râzôn.*
(10) *Num.* XI. 10.
(11) *Sept. in Isai.* I. 14. Ἐγενήθητε μοὶ εἰς πλησμονὴν. *Isocr. ad Demon.* Πλησμονὴ γὰρ ἁπάντων.
(12) Voyez *Num.* XVI.

18. Et exarsit ignis in synagoga eorum, flamma combussit peccatores.

19. Et fecerunt vitulum in Horeb, et adoraverunt sculptile.

20. Et mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fœnum.

21. Obliti sunt Deum qui salvavit eos, qui fecit magnalia in Ægypto,

22. Mirabilia in terra Cham, terribilia in mari Rubro.

23. Et dixit ut disperderet eos, si non Moyses, electus ejus, stetisset in confractione in conspectu ejus, ut averteret iram ejus, ne disperderet eos.

18. Et un feu s'alluma au milieu de leur attroupement ; la flamme consuma ces impies.

19. Ils se firent un veau près d'Horeb ; ils adorèrent un ouvrage de sculpture.

20. Et ils changèrent *Dieu*, leur gloire, contre l'image d'un veau qui mange du foin.

21. Ils oublièrent le Dieu qui les avait sauvés, et qui avait fait de si grands miracles dans l'Égypte,

22. Des prodiges dans la terre de Cham, des choses si terribles dans la mer Rouge.

23. C'est pourquoi il résolut de les perdre, si Moïse qu'il avait choisi, ne s'y fût opposé, en brisant le veau d'or, et en se présentant devant lui, pour détourner sa colère, et empêcher qu'il ne les exterminât ;

18. Et exarsit ignis in congregatione istorum, flamma combussit impios.

19. Fecerunt vitulum in Horeb, et incurvaverunt se conflatili :

20. Et permutaverunt gloriam suam in similitudinem bovis comedentis herbam.

21. Obliti sunt Dei servatoris sui, qui fecerat magna in Ægypto,

22. Mirabilia in terra Cham, terribilia in mari Suph.

23. Et dixit se disperditurum eos, nisi Moseh electus ejus stetisset in ruptura coram eo, ut averteret iram ejus ne disperderet.

COMMENTAIRE

tant qu'ils ne s'attaquèrent qu'à lui. Mais dès qu'ils se prirent à ses serviteurs, il fit éclater contre eux sa vengeance, comme pour montrer qu'il était plus sensible à l'honneur et aux intérêts de ses serviteurs et de ses amis, qu'aux siens propres. L'auteur de ce psaume raconte cette histoire d'une manière fort concise ; il est bon d'en marquer plus exactement les particulatités. *Coré, Dathan et Abiron, furent engloutis dans la terre* (1). Mais les enfants de Coré furent préservés du châtiment de leur père (2), et les deux cent cinquante conjurés du parti de Coré, Dathan et Abiron, furent consumés par une flamme qui sortit du tabernacle du Seigneur (3). Quant à *Hon*, le texte ne dit pas s'il est compris dans les deux cent cinquante, dont on vient de parler, ou s'il quitta le mauvais parti où il s'était engagé ; l'Écriture ne nous parle point expressément de sa fin. Les Juifs croient que sa femme le retira de cette conjuration et le fit rentrer dans son devoir. *La troupe d'Abiron* (4), dont parle ici le texte, n'est autre que ses femmes, ses enfants, son bétail, sa tente (5).

℣. 18. Flamma combussit peccatores. Un feu sorti de devant le Seigneur, consuma les deux cent cinquante partisans de Dathan et d'Abiron (6). Quelques anciens (7) ont cru que Coré avait été consumé par les flammes, parce qu'il n'est point nommé au verset 18. Mais Moïse, dans le livre des Nombres (8), marque assez qu'il eut le même sort que les deux autres chefs de la conspiration.

℣. 19. Et fecerunt vitulum in Horeb. Le psalmiste parle de l'adoration du veau d'or au pied du mont Sinaï ou d'Horeb : *Adoraverunt sculptile*. L'hébreu, plus exact que la Vulgate, met qu'ils adorèrent *un ouvrage de fonte*. En effet, le veau d'or était un ouvrage de fonte, comme on le voit par l'Exode (9).

℣. 20. In similitudinem vituli comedentis fœnum. Cette expression, n'est pas mise ici sans dessein. C'est pour marquer d'une manière plus sensible, la folie et l'aveuglement du peuple. Il quitta Dieu pour adorer : quoi ? un veau, un vil animal, qui broute l'herbe. Le Seigneur est souvent nommé *la gloire* de son peuple (10). Osée nomme par dérision les veaux d'or de Samarie, la gloire de leurs adorateurs (11).

℣. 22. In terra Cham. C'est l'Égypte, peuplée par Mesraïm, fils de Cham (12).

℣. 23. Si non Moyses, electus ejus, stetisset in confractione. Moïse s'était mis entre Dieu et le peuple, comme un capitaine qui, pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans la ville, se tient sur la brèche pour l'arrêter (13), ou comme un ami qui sépare deux personnes qui se battent. Dieu se plaint des faux prophètes (14) qui, voyant la colère

---

(1) *Num.* xvi. 24... 31. 32.
(2) *Num.* xxvi. 10. 11. — (3) *Num.* xvi. 35.
(4) עדת אבירם Les Septante : Συναγωγὴν Ἀβαίρων.
(5) *Vide Num.* xvi. 27. Dathan et Abiron stabant in introitu papilionum suorum, cum uxoribus, et liberis, omnique frequentia.
(6) *Num.* xv. 35.
(7) *Joseph. Antiq. l.* iv. *c.* 3. - *Constit. Apostol. l.* ii. *c.* 27. - *Nyssen de vita Mosi.* - *Chrysost. homil.* iv. *in vide Dominum, etc.*-*Petr. Damiani. Opuscul.* xxiii. *c.* 4.- *Euseb. hic.*
(8) *Num.* xvi. 24. 31. 32. *et* xxvi. 10. Aperiens terra os suum devoravit Core.
(9) *Exod.* xxxii. 3. 4.
(10) i. *Reg.* iv. 21. 22. - *Psalm.* iii. 4 ; lxi. 8. - *Jerem.* ii. 11. - *Rom.* i. 23.
(11) *Osee.* x. 5. Æditui ejus super eum exultaverunt in gloria ejus, quia migravit eo.
(12) *Genes.* x. 6. 13. - *Psal.* lxxvii. 51 ; civ. 23. 27.
(13) *Geneb. Muis. Vatab. Geier. alii.*
(14) *Ezech.* xiii. 5.

24. Et pro nihilo habuerunt terram desiderabilem ; non crediderunt verbo ejus.
25. Et murmuraverunt in tabernaculis suis ; non exaudierunt vocem Domini.
26. Et elevavit manum suam super eos ut prosterneret eos in deserto,
27. Et ut dejiceret semen eorum in nationibus, et dispergeret eos in regionibus.
28. Et initiati sunt Beelphegor, et comederunt sacrificia mortuorum.
29. Et irritaverunt eum in adinventionibus suis, et multiplicata est in eis ruina.

24. Et ils n'eurent que du mépris pour la terre si digne de leurs désirs ; ils ne crurent pas à sa parole.
25. Ils murmurèrent dans leurs tentes, et ils n'écoutèrent point la voix du Seigneur.
26. Et il éleva sa main sur eux, pour les exterminer dans le désert ;
27. Pour rendre leur race misérable parmi les nations, et les disperser en divers pays.
28. Ils se consacrèrent à Béelphégor, et ils mangèrent des sacrifices des morts.
29. Ils irritèrent le Seigneur par leurs œuvres impies, et il en périt un grand nombre.

24. Spreverunt etiam terram desiderabilem ; non crediderunt verbo ejus.
25. Et murmuraverunt in tabernaculis suis, non obtemperaverunt voci Domini.
26. Et elevavit manum suam super eos, se prostraturum eos in deserto :
27. Prostraturum etiam semen eorum in gentibus, et dispersurum eos in terras.
28. Et adhæserunt ipsi Baal-peor, et comederunt sacrificia mortuorum.
29. Et irritaverunt *Deum* operibus suis, et crevit in eis plaga.

COMMENTAIRE

du Seigneur prête à éclater sur son peuple, ne s'y sont point opposés, comme un mur : *Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel.* Et ailleurs (1) : *J'ai cherché parmi eux un homme qui se mît entre eux, comme un mur, et qui se mît au devant de moi pour m'arrêter, lorsque j'étais prêt à détruire la terre d'Israël, et personne ne s'est présenté.*

Le terme hébreu que l'on traduit par *une rupture,* ou une brèche, se prend souvent pour *la perte, la destruction* (2). Les Septante (3) : *Si Moïse ne s'était interposé, dans le moment où Dieu allait les percer.* Ceci peut avoir rapport à ce qui se passa après l'adoration du veau d'or, où Moïse désarma la colère de Dieu prête à exterminer les Hébreux, en lui disant (4) : *Pardonnez-leur, ou effacez-moi de votre livre.* Après la perte de Coré, Dathan et Abiron, le peuple étant encore tombé dans le murmure, Dieu s'apprêta à le faire périr ; Moïse et Aaron se jetèrent par terre en sa présence (5) et arrêtèrent le cours de sa vengeance.

℣. 24. Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem. Au retour de ceux qu'on avait envoyés visiter la terre de Canaan, le peuple se mutina (6). Il ne voulut point écouter le Seigneur, ni Moïse, Aaron, Caleb et Josué, qui leur disaient qu'avec le secours de Dieu, rien ne leur était plus aisé que de se rendre maîtres de ce pays : *Non exaudierunt vocem Domini.*

℣. 26. Elevavit manum suam super eos. Ce fut après le murmure des Hébreux, qui refusèrent d'entrer dans la terre Promise, à la suite de l'affreuse peinture que leur en firent leurs députés (7). *Lever la main* se met ordinairement pour faire serment (8).

℣. 27. Et ut dejiceret semen eorum in nationibus. Le Seigneur les en avait menacés dans le Lévitique (9) : *Si vous êtes rebelles à mes ordres,* disait-il, *et que vous vous opposiez à moi, je réduirai vos villes en solitude et vos sanctuaires seront détruits ; je vous disperserai parmi les peuples, et votre terre sera déserte, et vos villes démolies ; et pendant que vous serez au milieu de vos ennemis dans un pays étranger, votre terre se reposera.* Et dans le Deutéronome (10) : *Le Seigneur vous conduira, vous et votre roi, que vous aurez établi sur vous, dans une terre inconnue ; et vous serez le jouet et la fable des peuples au milieu desquels vous aurez été transportés. Vous serez dispersés dans toutes les parties du monde, depuis l'orient jusqu'à l'occident, et vous n'y trouverez pas même de tranquillité ni de repos.* Toutes ces prédictions étaient alors d'autant plus sensibles que les Juifs en ressentaient actuellement les effets. Ézéchiel fait aussi mention de ces menaces que Dieu fit à son peuple dans le désert (11) : *J'ai levé la main dans le désert, et j'ai fait serment de les disperser parmi les nations et de les jeter au vent dans les divers pays.*

℣. 28. Initiati sunt Beelphegor, et comederunt sacrificia mortuorum. Ceci arriva dans la terre de Moab (12). *Les sacrifices des morts* sont ceux qui se faisaient en l'honneur d'Adonis. Le chaldéen, sur l'endroit des Nombres où cette histoire est racontée, dit que le peuple mangea de leur festin de deuil ou des funérailles (13).

℣. 29. In adinventionibus suis. Dans leurs observances impies ou superstitieuses.

---

(1) *Ezech.* xxii. 30.
(2) *Exod.* xix. 24. - ii. *Reg.* 5. 20. - *Job.* xvi. 14. - *Judic.* xxi. 15. - *Vide Hammond. hic.*
(3) Les Septante : Ἐὰν μὴ Μωυσῆς ὁ ἐκλεκτὸς αὐτοῦ, ἔστη ἐν τῇ θραύσει ἐνώπιον αὐτοῦ. *Vide Aug. hic.*
(4) *Exod.* xxxii. 10. 32.
(5) *Num.* xvi. 44. 45.
(6) *Num.* xiii. xiv. — (7) *Num.* xiv. 29.
(8) *Genes.* xiv. 22. - *Deut.* xxxii. 42. - *Num.* xiv. 21. - *Dan.* xii. 7. - *Ezech.* xx. 23.
(9) *Levit.* xxvi. 31. 33. 34.
(10) *Deut.* xxviii. 36... 64.
(11) *Ezech.* xx. 23.
(12) *Num.* xxv. 2.
(13) *Chald. in Num.* xxv. 2. ממרזחיהון Le mot מרזח signifie le deuil et le sacrifice des funérailles. *Jerem.* xvi. 5.

30. Et stetit Phinees, et placavit, et cessavit quassatio.

31. Et reputatum est ei in justitiam, in generationem et generationem usque in sempiternum.

32. Et irritaverunt eum ad Aquas contradictionis ; et vexatus est Moyses propter eos ;

33. Quia exacerbaverunt spiritum ejus, et distinxit in labiis suis.

34. Non disperdiderunt gentes quas dixit Dominus illis ;

35. Et commisti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum ;

36. Et servierunt sculptilibus eorum. et factum est illis in scandalum.

30. Mais Phinéès s'opposa à leur impiété ; il apaisa le Seigneur ; et la plaie cessa.

31. Et ce zèle lui a été imputé à justice pour toujours, et dans la suite de toutes les races.

32. Ils irritèrent encore Dieu aux Eaux de contradiction ; et Moïse fut châtié à cause d'eux ;

33. Car ils aigrirent son esprit ; et il fit paraître de la défiance dans ses paroles.

34. Ils n'exterminèrent point les nations que le Seigneur leur avait marquées ;

35. Mais ils se mêlèrent parmi ces nations, et ils apprirent leurs œuvres.

36. Et ils adorèrent leurs idoles taillées en sculptures ; ce qui fut pour eux une occasion de scandale.

30. Et stetit Pinhas, et dijudicavit, et cohibita est plaga.

31. Et reputatum est ei ad justitiam in generationem et generationem usque in seculum.

32. Irritaverunt etiam eum juxta aquas Meriba, et malum fuit ipsi Moseh propter eos.

33. Quia exacerbaverunt spiritum ejus, et protulit labiis suis.

34. *Præterea* non disperdiderunt populos quos dixerat Dominus eis.

35. Sed miscuerunt se cum gentibus, et didicerunt opera eorum.

36. Et servierunt sculptilibus eorum, et fuerunt eis in laqueum.

COMMENTAIRE

MULTIPLICATA EST IN EIS RUINA. Tous les murmurateurs périrent dans le voyage du désert, et ne jouirent pas des promesses du Seigneur. Si l'on veut que ceci soit une suite de la faute commise dans les fêtes de Béelphégor, on peut dire que le psalmiste veut marquer ici les vingt-quatre mille hommes qui périrent dans cette occasion (1). Voyez le commentaire sur les Nombres XXV, 8, 9.

℣. 30. STETIT PHINEES. *Phinéès s'opposa à leur impiété, et apaisa la colère du Seigneur, et fit cesser la plaie,* la peste ou la mortalité qui en avait enlevé vingt-quatre mille en si peu de temps. On sait que Phinéès perça de son épée un Israélite et une femme madianite, dans l'acte honteux d'une action criminelle (2).

℣. 31. ET REPUTATUM EST EI IN JUSTITIAM. Dieu agréa son zèle, et le récompensa par la promesse de mettre le sacerdoce dans sa famille (3). *Da ei pacem fœderis mei, et erit tam ipsi quam semini ejus pactum sacerdotii sempiternum, quia zelatus est pro Deo suo, et expiavit scelus filiorum Israel.* Cette action lui fut imputée à justice ; il en reçut la récompense et gagna par là les bonnes grâces de son Seigneur.

℣. 32. ET IRRITAVERUNT EUM AD AQUAS CONTRADICTIONIS. Le peuple ayant demandé de l'eau d'une manière tumultueuse et pleine de menaces, Moïse et Aaron se retirèrent au Tabernacle, et conjurèrent le Seigneur de faire cesser ce soulèvement, en accordant de l'eau au peuple. Dieu ordonna à Moïse de parler au rocher en présence de la multitude, et qu'il en sortirait de l'eau. Moïse parla au rocher, mais en des termes qui marquaient quelque défiance (4) : *Écoutez, rebelles et incrédules,* dit-il au peuple, *pourrons-nous vous tirer de l'eau de cette pierre ?* Dieu fut irrité de cette défiance, et se plaignit que Moïse ne l'eût pas *sanctifié* en présence des enfants d'Israël : il le condamna à ne jamais entrer dans la terre Promise.

Théodoret remarque que Moïse, déjà affligé par la mort de sa sœur, arrivée peu de temps auparavant (5), et d'ailleurs irrité de l'ingratitude et des murmures du peuple ; troublé d'un côté par la douleur et de l'autre par la colère, ne s'acquitta pas du commandement du Seigneur avec la même foi qu'il avait fait paraître dans les autres occasions.

℣. 33. ET DISTINXIT IN LABIIS SUIS. Il témoigna du doute, il parla en hésitant (6) : *Pourrons-nous tirer de l'eau de ce rocher ?* Saint Jérôme traduit l'hébreu par (7) : *Præcepit labiis suis.* Il ordonna par ses lèvres : comme s'il n'eût pas été bien assuré intérieurement de ce qu'il promettait de la part de Dieu. D'autres traduisent : *Il prononça de ses lèvres.* Comme si l'auteur, par respect pour Moïse et ne voulant point marquer crûment sa faute, s'était servi exprès d'un terme qui n'exprime que très faiblement son doute et sa défiance. D'autres (8) croient qu'il s'agit ici de Dieu, qui prononça contre Moïse la sentence qui l'excluait de l'entrée de la terre Promise (9).

℣. 34. NON DISPERDIDERUNT GENTES, QUAS DIXIT DOMINUS ILLIS. Depuis leur entrée dans la terre Promise, ils n'exterminèrent point les Cananéens, suivant les ordres exprès qu'ils en avaient reçus (10).

---

(1) *Num.* XX. 9. — (2) *Num.* XXV. 8.
(3) *Num.* XX. 12. — (4) *Num.* XX. 2. 8.
(5) *Num.* XX. 1. 2. 3.
(6) *Heracleot. Aug. Theodoret. Chrysost. Euthym. Genebr. Tir. alii passim.*
(7) ויבטא בש-תיו *Aquil.* Διέκρινε. Il discerna, il ne parla pas absolument et sans restriction.
(8) *Kim'hi. Ferrand. alii in Muis.*
(9) *Num.* XX. 12.
(10) *Exod.* XXIII. 32. 33. - *Deut.* VII. 1. 2. - *Josue.* XIII. 13.

37. Et immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis.

38. Et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan. Et infecta est terra in sanguinibus ;

39. Et contaminata est in operibus eorum, et fornicati sunt in adinventionibus suis.

37. Et ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons.

38. Ils répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils sacrifièrent aux idoles de Canaan taillées en sculpture. Et la terre fut infectée par tant de sang versé ;

39. Elle fut souillée par leurs œuvres ; et ils se prostituèrent à ces idoles qu'ils avaient inventées.

37. Nam sacrificaverunt filios suos et filias suas dæmoniis :

38. Et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quos sacrificaverunt sculptilibus Chenaan, et infecta est terra sanguine.

39. Et polluerunt se in operibus suis, et fornicati sunt in operibus suis.

COMMENTAIRE

℣. 37. Immolaverunt filios suos, et filias suas dæmoniis. Quelques rabbins (1) et, après eux, quelques commentateurs ont cru que les Hébreux ne faisaient pas réellement mourir et consumer par les flammes leurs enfants, en l'honneur du faux dieu Moloch, mais qu'ils les faisaient simplement sauter par-dessus les flammes, ou passer entre deux bûchers, comme pour les purifier par ces lustrations, dont il y a des exemples parmi les païens. Mais on a des preuves indubitables, dans l'Écriture et même dans les auteurs profanes, que l'on brûlait véritablement les enfants et qu'on les immolait aux démons. Voyez le Commentaire sur Lévit. xviii, 21 ; iv. Rois, xvi, 3 ; Jérémie, vii, 31 ; xix, 5 ; Ezéch., xvi, 20, et de Muis sur cet endroit.

℣. 38. Et infecta est terra in sanguinibus. Plusieurs anciennes Bibles latines imprimées avant la correction de Sixte V, les anciens psautiers de Milan, de Saint-Germain, de Chartres, de Saint-Martin de Séez, l'ancien imprimé dans la seconde partie du psautier de Lefèvre d'Étaples, saint Augustin, saint Prosper, l'auteur du commentaire sous le nom de saint Jérôme, Arnobe, Cassiodore, Bède, Haymon, Remi, Pierre Lombard, Gilbert de la Porée, Turrecrémata, Ludolf, les deux Brunons, Hugues de Saint-Cher, Denys le Chartreux, Lindan et plusieurs autres, lisent : *Et interfecta est terra in sanguinibus*. Ce qui est conforme aux Septante (2), suivant la remarque de saint Augustin. Il dit que nous croirions qu'*interfecta* est une faute, qui s'est glissée au lieu d'*infecta* si nous n'avions les anciens interprètes grecs, qui nous font voir qu'il faut lire *interfecta*. François Lucas de Bruges est absolument pour cette leçon, qu'il croit être la véritable et celle de l'ancien interprète latin.

D'autres (3) soutiennent la leçon qui porte *infecta*, en disant que les anciens psautiers romains et le gallican, le lisent. Lyran, Génébrard, Jansénius de Gand, Titelman et quelques autres, lisent aussi, *infecta est*. Leur autorité ne serait pas d'un grand poids, si elle n'était appuyée sur l'hébreu, qui signifie plutôt *infecter* et souiller, que *faire mourir ;* et sur les Septante eux-mêmes, qui emploient quelquefois le même terme que nous voyons ici, pour *souiller* (4), principalement quand il s'agit de répandre du sang. Enfin il est bien plus clair, comme le remarque saint Augustin lui-même, de dire que *la terre est souillée par le sang*, que de dire qu'elle soit *tuée par le sang*. Cette dernière expression ne peut se souffrir que dans le sens figuré et moral, au lieu que l'autre est toute simple et toute naturelle. Il paraît donc que la correction a été bien faite, et que l'erreur de ceux qui ont mis *interfecta*, n'est venue que de ce qu'ils n'ont pas bien su la force que le mot grec avait dans les Septante, et le rapport qu'il avait avec celui de l'original.

℣. 39. Et fornicati sunt. L'Écriture désigne ordinairement l'idolâtrie sous le nom de fornication.

Dieu est l'Être éternel, le Dieu vivant ; rien n'est plus opposé à sa nature et à ses attributs que la mort. Aussi avait-il créé l'homme exempt de la nécessité de mourir ; c'est le péché qui a introduit la mort dans le monde ; et quand Dieu a voulu, par sa très grande miséricorde, racheter les hommes, il a vaincu la mort, il a assuré au genre humain non seulement la vie de l'âme, mais la résurrection des corps. Qu'est-ce donc que l'idolâtrie, et doit-on s'étonner qu'elle soit si abominable aux yeux de Dieu ? Les idolâtres adoraient des morts, des idoles sans vie, sans sentiment, qui ne représentaient que des hommes descendus dans le tombeau. Ils substituaient des morts à l'Être qui vit essentiellement et éternellement. Ce culte était le comble de la folie et de l'ingratitude ; c'est pour cela que Dieu l'avait interdit si expressément à son peuple, et qu'il punit

(1) *Vide Mos. Maim. Moré Neboch. 37. c. 3. et Rab. Salom. in* iv. *Reg.* xxiii. 10.

(2) Les Septante : Καὶ ἐφονοκτονήθη ἡ γῆ ἐν τοῖς αἵμασι. *Vide Aug. hic.*

(3) *Bukentop. Lux de Lucc. l.* ii. *p.* 212.

(4) *Num.* xxxv. 33. Les Septante : Καὶ οὐ μὴ φονοκτονήσετε τὴν γῆν, ἐπ' ἧς ὑμεῖς κατοικεῖτε ἐπ' αὐτῆς. En d'autres endroits, ils rendent l'hébreu חנף par Μιαίνω, corrompre, comme Jérémie iii. 1. 2. ou Μολύνω, Jérémie xxiii. 11. qui sont des termes équivalents à φονοκτονέω, en cet endroit.

40. Et iratus est furore Dominus in populum suum ; et abominatus est hereditatem suam.

41. Et tradidit eos in manus gentium; et dominati sunt eorum qui oderunt eos.

42. Et tribulaverunt eos inimici eorum ; et humiliati sunt sub manibus eorum ;

43. Sæpe liberavit eos. Ipsi autem exacerbaverunt eum in consilio suo ; et humiliati sunt in iniquitatibus suis.

44. Et vidit cum tribularentur, et audivit orationem eorum.

45. Et memor fuit testamenti sui, et pœnituit eum secundum multitudinem misericordiæ suæ ;

46. Et dedit eos in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos.

40. C'est pourquoi le Seigneur entra en fureur contre son peuple; et il eut en abomination son héritage.

41. Et il les livra entre les mains des nations ; et ceux qui les haïssaient, eurent l'empire sur eux.

42. Leurs ennemis les opprimèrent ; et ils furent humiliés sous leur puissance.

43. Souvent Dieu les en délivra ; mais ils l'irritèrent de nouveau par leurs desseins impies ; et leurs propres iniquités leur attirèrent de nouvelles afflictions.

44. Il les regarda lorsqu'ils étaient affligés ; et il écouta leurs prières.

45. Il se souvint de son alliance, il changea à leur égard, selon la grandeur de sa miséricorde ;

46. Et il fit éclater cette même miséricorde envers eux, à la vue de tous ceux qui les avaient assujettis.

40. Et iratus est furor Domini in populum suum, et abominatus est hæreditatem suam :

41. Et dedit eos in manu gentium, et dominati sunt eis odio habentes eos.

42. Et oppresserunt eos inimici eorum, et humiliati sunt sub manu eorum.

43. Vicibus multis liberavit eos, ipsi autem exacerbarunt *eum* consilio suo, et humiliati sunt propter iniquitatem suam.

44. *Et tamen* vidit quum esset angustia eis, quum audiret ipse clamorem eorum.

45. Et recordatus est illis pacti sui, et pœnituit eum secundum multitudinem miserationum suarum.

46. Et dedit eos in miserationes coram omnibus qui captivos abduxerunt eos.

COMMENTAIRE

tant de fois ce peuple, parce qu'il le vit toujours prêt à prendre part aux abominations des gentils.

Il est surprenant que l'homme, qui a tant d'idées de la vie, tant d'amour pour la vie, ait eu de tout temps si peu de tendance à s'occuper de la connaissance et de l'amour du Dieu qui existe et qui vit toujours. Nous regardons tous la mort comme le plus grand des maux, et nous ne pensons presque point à Celui qui, non seulement est par lui-même exempt de la mort, mais qui seul peut nous rendre la vie quand nous l'aurons perdue. S'il y avait dans le monde un homme qui vécût depuis le moment de la création et qui ne dût jamais mourir, nous voudrions tous le voir et lui témoigner notre vénération, fût-il d'ailleurs aussi imparfait que nous le sommes. Mais quelle comparaison entre un tel homme, s'il existait, et l'être éternel dans le sein de qui nous vivons et nous opérons ; de qui nous tenons tous les biens et de qui nous pouvons espérer la délivrance de tous nos maux ? Est-ce donc une fatalité qui nous rend si indifférents à son égard ? Mais la fatalité est un mot vide de sens, et qui nous déshonorerait, si nous lui attribuions quelque vertu. Est-ce l'ignorance qui nous aveugle sur ce qui concerne Dieu et ses perfections ? Mais nous en raisonnons avec justesse quand il s'agit d'instruire les autres, ou de faire ostentation de notre capacité. Dans la pratique, nous servons des dieux *morts*, qui sont nos passions, notre orgueil, notre libertinage, notre avarice, notre curiosité. O Dieu éternel ! Dieu toujours vivant ! dans le sein de votre religion nous sommes des idolâtres, nous renouvelons toutes les abominations des Israélites charnels, nous méritons comme eux tous les fléaux de votre colère !

℣. 40. Iratus est furore Dominus. Irrité des crimes qu'ils commirent dans le pays de Canaan, il les livra à différents tyrans, qui les opprimèrent tour à tour ; tantôt aux Cananéens, tantôt aux Madianites et tantôt aux Moabites. Le psalmiste aborde ce qui arriva depuis la mort de Josué, jusqu'au règne de Saül, ou jusqu'au gouvernement de Samuel ; les différentes servitudes sous les Juges.

℣. 43. Exacerbaverunt eum in consilio suo. Quelques commentateurs (1) l'entendent de la résolution qu'ils prirent de demander un roi, ce qui déplut fort au Seigneur (2).

℣. 44. Vidit cum tribularentur. Il vit leur affliction et en eût pitié ; il lui plut d'écouter leurs plaintes. Ceci regarde toujours le temps des Juges.

℣. 45. Pœnituit eum. Il les traita comme un père qui compatit à la douleur de son fils, et qui est fâché de l'avoir frappé. Le repentir, dans Dieu, n'est autre chose que cesser de punir, disent Eusèbe et Théodoret (3). On sait bien que Dieu n'est pas capable de repentir, non plus que d'erreur ni d'excès ; mais il se repent en quelque sorte de sa rigueur, lorsque, par notre pénitence, nous l'obligeons à se tourner vers nous. *Super pœnitentes pœnitet Deus, de malitia quam locutus fuerat ut faceret, et non fecit*, dit ici saint Jérôme.

℣. 46. Dedit eos in misericordias. Il inspira de la compassion pour eux, à leurs ennemis mêmes

(1) *Cocceius.*
(2) 1. *Reg.* VIII. 7. – *Osee.* XIII. 10.
(3) *Theodoret. hic.* Μεταμέλειαν δὲ καλεῖ τῆς παιδείας τὴν παῦλην.

47. Salvos nos fac, Domine Deus noster, et congrega nos de nationibus ; ut confiteamur nomini sancto tuo, et gloriemur in laude tua.

48. Benedictus Dominus, Deus Israel, a sæculo et usque in sæculum ; et dicet omnis populus : Fiat ! fiat !

47. Sauvez-nous, Seigneur notre Dieu, et rassemb'ez-nous du milieu des nations, afin que nous rendions gloire à votre saint nom, et que nous nous glorifiions dans vos louanges.

48. Que le Seigneur Dieu d'Israël soit béni dans tous les siècles ; et tout le peuple dira : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

47. Serva nos, Domine Deus noster, et congrega nos de gentibus : ut celebremus nomen sanctitatis tuæ, ut gloriemur de laude tua.

48. Benedictus Dominus Deus Israel a seculo et usque in seculum : et dicat omnis populus : Amen : Hallelu-Iah.

COMMENTAIRE

et aux princes dont ils étaient les captifs. Voyez le psaume LXXXIII, 12. Cyrus leur rendit la liberté ; Darius fils d'Hystaspe, leur accorda des privilèges et les favorisa ; Artaxerxès renvoya Néhémie et permit de fermer de murailles la ville de Jérusalem (1).

℣.47. CONGREGA NOS DE NATIONIBUS. Ces paroles se trouvent déjà dans le cantique, qui fut chanté à la cérémonie du transport de l'Arche dans Jérusalem (2) ; mais on croit qu'elles y ont été ajoutées par Esdras ou par quelqu'autre prophète. Ici elles sont dans leur place naturelle. L'auteur du psaume prie le Seigneur de rassembler tous les Israélites dispersés dans différents pays. Car à la dédicace du second temple sous Néhémie, où nous croyons que ce cantique, et le CIV et CVI furent chantés, il n'y avait encore qu'un bien petit nombre de Juifs de retour de leur captivité.

℣. 48. BENEDICTUS DOMINUS. C'est la conclusion du quatrième livre des psaumes, ajoutée sans doute en cet endroit, comme à la fin des autres livres. Voyez les psaumes XL, 14 ; LXXI, 18.

(1) Voyez Eusèbe et Théodoret sur cet endroit.

(2) I. *Par.* XVI.

LES PSAUMES

LIVRE CINQUIÈME, D'APRÈS LES JUIFS

PSAUME CVI

Actions de grâces des Juifs délivrés de la captivité de Babylone. Ils comparent cette captivité à un voyage dans un désert affreux ; à une prison, à une maladie dangereuse, à une tempête.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

ALLELUIA, ne se lit point à la tête de ce psaume, ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans plusieurs exemplaires des Septante, mais seulement à la fin du précédent. Saint Augustin lit ici deux *Alleluia*. Les pères regardent ce cantique comme une prophétie de la vocation des gentils et de la formation de l'église chrétienne. Tous les maux qui sont décrits ici, et dont Dieu a délivré son peuple, marquent d'une manière symbolique, les péchés et l'ignorance où nous étions plongés, et l'empire du démon, dont il a plu à Dieu de garantir son Église par Jésus-Christ. Mais outre ce sens mystique et allégorique, Théodore d'Héraclée, Théodoret, l'ancien paraphraste grec du Père Cordier, Bède, le syriaque et plusieurs exégètes modernes, y reconnaissent les sentiments des Juifs délivrés de Babylone, qui représentent leur captivité sous l'idée des plus grands maux de la vie, comme de l'égarement dans un désert stérile, d'une maladie dangereuse, d'une prison, d'une tempête. Ils rendent grâces à Dieu de les avoir délivrés de tous ces malheurs, et de les avoir rappelés dans leur patrie.

C'est ce système que nous suivrons dans le commentaire, ainsi que nous l'avons déclaré à la tête du psaume CIV, dont celui-ci est une suite, aussi bien que le CV^e^. Ces trois psaumes ne font qu'un long cantique, composé probablement à la fête de la dédicace du second temple. L'auteur y a compris tout ce que le Seigneur a fait en faveur de son peuple ; tout ce que ce peuple a fait contre son Dieu par ses infidélités ; et enfin le retour, et la miséricorde de Dieu, touché des maux et des cris de son peuple affligé.

Quelques auteurs (1) prétendent que ce psaume est plus universel que les précédents, et qu'il a pour objet, non seulement ce que Dieu a fait pour les Juifs, mais aussi toutes les grâces qu'il a accordées aux hommes en général. C'est comme une espèce d'apologie de la Providence, et une réfutation de ceux qui nient que Dieu se mêle de ce qui se passe ici-bas. Ceux qui bornent tout ceci aux seuls Israélites, sont encore partagés entre eux. Car les uns soutiennent que toutes ces descriptions ne représentent que les maux qu'ils souffrirent durant leur captivité à Babylone ; et les autres y renferment tout ce qui leur est arrivé depuis la sortie d'Égypte. Ils expliquent par exemple, le verset 4 et les suivants, jusqu'au 16, du voyage des Hébreux dans les déserts d'Arabie, sous Moïse ; les versets 17, 18, etc., de la maladie et de la guérison d'Ézéchias. Les 23, 24 et suivants, de Jonas surpris par la tempête, et jeté dans la mer. Les 33, 34 et suivants de la famine arrivée du temps de Joël (2).

Les Juifs, dans Eusèbe, l'expliquent comme une prophétie de leur rétablissement et de leur retour dans leur patrie, après la venue du Messie, qu'ils attendent tous les jours inutilement, et qu'ils se flattent de voir un jour régner sur la terre. Ce psaume est un des plus beaux ; il se chantait à deux chœurs, avec ce refrain, qui se trouve aux versets 8, 15, 21 et 31 : *Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges, et qu'il soit loué pour les faveurs qu'il a faites aux enfants des hommes.* Le chœur des lévites chantait le corps du psaume, et le peuple chantait apparemment le refrain.

---

(1) *De Muis. Moler. Vat.*

(2) *Joel.* I. 11.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

2. Dicant qui redempti sunt a Domino, quos redemit de manu inimici, et de regionibus congregavit eos,

3. A solis ortu, et occasu, ab aquilone, et mari.

4. Erraverunt in solitudine, in inaquoso; viam civitatis habitaculi non invenerunt.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Que ceux-là le disent et le publient qui ont été rachetés par le Seigneur, qu'il a rachetés de la puissance de l'ennemi; et qu'il a rassemblés de divers pays,

3. Du lever du soleil, et du couchant; du nord, et de la mer *méridionale*.

4. Ils ont erré dans la solitude, dans des lieux où il n'y avait point d'eau; et ils ne trouvaient point de chemin pour aller dans une ville habitée.

Psalmus CVII. 1. Celebrate Dominum quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

2. Dicant redempti Domini, quos redemit de manu inimici.

3. Et de terris congregavit eos,

Ab oriente et ab occidente, ab aquilone et a mari.

4. *Quum* errarent in deserto, in solitudine a via, et civitatem habitationis non invenirent.

COMMENTAIRE

℣. 1. Confitemini. Plusieurs pères entendent *confitemini,* de la confession des péchés, de même qu'au commencement du psaume cv.

℣. 2. Dicant qui redempti sunt a Domino. Vous que le Seigneur a tirés de la captivité, et qu'il a rétablis dans votre patrie, publiez aujourd'hui ses louanges. Il parle à toute l'assemblée du peuple retourné depuis peu de Babylone. On pourrait traduire l'hébreu par : *Que les rachetés du Seigneur,* ou que *ses affranchis* publient sa miséricorde, *eux que le Seigneur a tirés de la main de l'affliction,* ou *de la main de l'ennemi;* ou bien, *qu'ils publient que le Seigneur les a rachetés.* Ceci s'applique aux gentils appelés à la foi, et rassemblés dans l'église chrétienne : Qu'ils annoncent à toute la terre les grâces qu'ils ont reçues, et le bonheur dont ils jouissent.

℣. 3. Mari. C'est-à-dire, ou l'Océan, ou la mer Rouge (1), qui est au midi de la Terre sainte; car l'antithèse des autres parties du monde énoncées dans ce verset montre qu'il s'agit ici du midi. Quelques rabbins (2) veulent que la mer soit mise en cet endroit pour les pays d'outre-mers, d'où les Juifs doivent revenir un jour à Jérusalem. Toutes ces explications sont violentes. *La mer,* lorsqu'elle est opposée à une autre partie du monde, signifie toujours le couchant, dans le style des Hébreux. Dom Calmet pense qu'il y a une faute dans le texte original, et qu'au lieu de *Iam,* qui signifie *la mer,* il faut lire : *Iamin* (3), qui signifie *la droite,* et le midi, quand il s'agit de situation de lieux. On voit la même faute, dit-il, au psaume lxxxviii, 13 : *Aquilonem et mare tu creasti.* Vous avez créé l'aquilon et la mer; il faut traduire : *Vous avez formé le nord et le midi.*

Dès les premiers siècles de l'Église, il y avait des Juifs et des gentils qui étaient entrés dans l'alliance de Dieu, formée par Jésus-Christ. Ils avaient été rassemblés de toutes parties du monde connu; il n'y avait plus de distinction de peuple à peuple, et tous étaient appelés à l'héritage céleste. Dans le cours des siècles, cette grande famille s'est multipliée, le nom de Jésus-Christ a été annoncé partout; il s'est trouvé partout des fidèles qui ont reconnu et célébré avec le prophète la bonté et la miséricorde infinie de Dieu.

Ce bienfait de la rédemption dont parle le psalmiste, est toujours nouveau, soit parce qu'il s'applique d'âge en âge à tous ceux qui entrent dans l'alliance, soit parce qu'il produit toujours de nouveaux sentiments de reconnaissance et d'amour dans le cœur de ceux qui s'en occupent, soit parce qu'il élève sans cesse notre âme au-dessus des inclinations de la nature. Saint Ambroise considère que ce qui renaît à tous les moments dans l'homme, c'est le désir de la gloire; et il regardait le bienfait de la rédemption comme l'objet le plus capable de fortifier ce désir, en sorte qu'il soit non seulement permis, mais très recommandé au chrétien de s'en occuper, de s'en nourrir, de s'en prévaloir dans tous les événements de la vie. *Je me glorificrai,* dit-il, *non parce que je suis juste, mais parce que j'ai été racheté; non parce que je suis exempt de péchés, mais parce que mes péchés m'ont été remis; non parce que je me suis rendu utile aux autres, ou parce que je me suis attiré leurs bienfaits, ou parce que le sang de Jésus-Christ a été répandu pour moi. Sans mes prévarications, je n'aurais pas été racheté à si haut prix. Ces prévarications m'ont été plus avantageuses que l'état d'innocence. Dans l'innocence, j'étais devenu orgueilleux; et après être devenu prévaricateur, je suis rentré dans la soumission* (4).

℣. 4. Erraverunt. Ici commence la description des maux qu'ils ont soufferts dans leur captivité. Ce qui précède n'est que le préambule du psaume. Nous nous sommes vus comme des gens égarés dans un désert stérile, affreux, impraticable, sans

(1) *B. Sipporn. apud Muis. Geier. Munst. Pisc. Drus. Hamm.*
(2) *Kim'hi. Aben Ezra.*
(3) ימין Je lis, dit-il : ממזרח וממערב מצפון ומים
(4) *Ambros. de Jacob. et vita beata, c.* vi.

5. Esurientes et sitientes, anima eorum in ipsis defecit.
6. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eripuit eos ;
7. Et deduxit eos in viam rectam, ut irent in civitatem habitationis.

8. Confiteantur Domino misericordiæ ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.

9. Quia satiavit animam inanem, et animam esurientem satiavit bonis.

5. Ils souffraient la faim et la soif ; et leur âme était en défaillance.
6. En cette affliction, ils crièrent au Seigneur, et il les tira de l'extrémité où ils étaient réduits.
7. Et il les conduisit dans le droit chemin, afin qu'ils puissent aller à la ville de leur demeure.
8. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges ; qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes ;
9. Car il a rassasié l'âme qui était vide, et rempli de biens l'âme qui souffrait la faim.

5. Famelici erant, etiam sitibundi, *adeo* ut anima eorum in ipsis deficeret.
6. Et clamaverunt ad Dominum in angustia sua, et de coarctationibus eorum eruit eos :
7. Et deduxit eos per viam rectam, ut irent ad civitatem habitationis.

8. Celebrent *ergo* Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum *prædicent*.

9. Quod saturaverit animam avidam, et animam famelicam impleverit bono.

COMMENTAIRE

eau, sans chemin, sans maison. Voilà ce qu'était à notre égard Babylone (1).

℣. 5. Esurientes et sitientes. Le psalmiste continue dans son allégorie de voyageurs égarés dans un désert stérile et inhabité. Les pères (2) l'expliquent de l'état où étaient réduites les nations païennes, avant la venue de Jésus-Christ. La faim et la soif qu'elles souffraient, étaient celles de la parole de Dieu (3). *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram ; non famem panis, neque sitim aquæ ; sed audiendi verbum Domini.*

On a encore ici l'image naturelle de notre état, quand nous abandonnons le Seigneur pour obéir au monde, et pour satisfaire nos passions. Nous marchons alors comme dans un désert où nul sentier ne peut nous conduire à la *cité permanente* dont parle l'Apôtre, c'est-à-dire au salut. Nous ne sommes nourris ni de la parole de Dieu, ni du sacrement de Jésus-Christ. Nous éprouvons la soif des désirs, et rien ne peut nous désaltérer, parce que nous ne recevons aucune goutte de cette eau salutaire que Jésus-Christ a promise aux adorateurs de son nom. Il en est à peu près de même des âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, avec cette différence que celles-ci sentent encore de temps en temps leur misère, parce qu'elles font quelquefois des réflexions sur elles-mêmes. On peut dire qu'elles ne sont pas tout à fait égarées ; mais qu'elles tendent à un égarement total, parce que le peu de lumière qui leur reste s'éteindra.

Les saints ont très bien connu le malheur que peint ici le prophète ; et, pour s'en garantir, ils ont établi dans eux-mêmes une solitude toute différente de celle où marchent les pécheurs. *Cette solitude*, disait saint Grégoire (4), *consiste à exclure du cœur le tumulte des désirs de la terre, et à y placer, par la méditation de l'éternité, l'amour de la céleste patrie.* Les pécheurs errants dans leur désert, ne savent où ils vont, et le juste voit toujours le terme auquel il aspire.

℣. 6-7. Et clamaverunt. Et deduxit eos in viam rectam. Les Juifs captifs crièrent vers le Seigneur du milieu de ce désert, du milieu de la captivité de Babylone. Les hommes religieux, les prophètes, comme Daniel, plusieurs prêtres et lévites, qui conservèrent l'amour de la loi et la crainte du Seigneur, et qui nous ont laissé leurs sentiments dans divers psaumes composés durant la captivité, tous ces véritables Israélites crièrent vers le Seigneur, et lui firent une sainte violence ; il se souvint de sa miséricorde, et les tira de ce désert affreux, pour les remettre dans la bonne voie et les conduire à Jérusalem. On peut lire dans Isaïe (5), la description du chemin que Dieu promet à son peuple, lorsqu'il reviendra de Babylone. Cyrus leur donna la liberté de retourner dans leur pays. Zorobabel, Esdras, Néhémie, y en amenèrent un assez grand nombre à diverses reprises.

℣. 8. Confiteantur Domino misericordiæ ejus. Le psalmiste invite les merveilles du Seigneur à ouvrir la bouche, et à nous parler noblement de la vertu et de la miséricorde du Très-Haut. Nous ne sommes pas capables de les annoncer dignement, c'est à vous à suppléer à notre défaut. Ce sens est très beau et très poétique.

℣. 9. Satiavit animam inanem. Il faut joindre ce verset au huitième. Annoncez ses merveilles, parce qu'il vous a tirés de l'épuisement où vous étiez, et qu'il vous a délivrés de ce désert affreux, où vous souffriez la faim, la soif et la lassitude. Voyez les versets 4, 5, 6. Le verset 10 commence un nouveau sens. Dans l'acception messianique,

(1) *Theodoret et alii.*
(2) *Euseb. Theod. Aug.*
(3) *Amos.* VIII. 11.
(4) *Lib.* IV. *in Job. c.* III.
(5) *Isai.* XL. 16 ; XXXV. 6. 7. *et seq.* XL. 3. 4. *et sequ.* XLII ; XLIX.

10. Sedentes in tenebris et umbra mortis; vinctos, in mendicitate et ferro.

11. Quia exacerbaverunt eloquia Dei, et consilium Altissimi irritaverunt.

12. Et humiliatum est in laboribus cor eorum; infirmati sunt, nec fuit qui adjuvaret.

13. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur; et de necessitatibus eorum liberavit eos.

14. Et eduxit eos de tenebris et umbra mortis, et vincula eorum disrupit.

15. Confiteantur Domino misericordiæ ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.

16. Quia contrivit portas æreas, et vectes ferreos confregit.

10. Ils étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; ils étaient captifs dans l'indigence, et chargés de fer;

11. Parce qu'ils avaient irrité Dieu, en violant ses préceptes, et mis en colère le Très-Haut, en méprisant son conseil.

12. Aussi leur cœur a été humilié par les travaux; ils ont été affaiblis, et il n'y avait personne qui les secourût.

13. En cette affliction, ils crièrent vers le Seigneur; et il les délivra de l'extrémité où ils étaient réduits.

14. Il les fit sortir des ténèbres et de l'ombre de la mort; et il rompit leurs liens.

15. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges; qu'il soit loué, à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes,

16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain, et rompu les barres de fer.

10. Habitantes in tenebris, et umbra mortis vincti in opia et ferro.

11. Quia rebelles fuerunt eloquiis Dei, et consilium Altissimi despexerunt:

12. Propterea humiliavit in labore cor eorum; corruerunt, et non *fuit* auxiliator:

13. Tunc clamaverunt ad Dominum in angustia sua, et de angustiis eorum servavit eos.

14. Eduxit eos de tenebris et umbra mortis, et vincula eorum disrupit.

15. Celebrent *ergo* Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum *prædicent*.

16. Quod contriverit portas æreas, et vectes ferreos confregerit.

COMMENTAIRE

on peut dire que Jésus-Christ a rassasié *l'âme épuisée,* en lui donnant les biens spirituels dont elle était privée.

℣. 10. Sedentes in tenebris. Voici une autre allégorie pour décrire l'état où étaient les captifs à Babylone. Cette manière de peindre est inimitable. Une allégorie bien suivie et bien soutenue, qui a pour conclusion un refrain pompeux, fait bien une autre impression, que ne ferait un discours figuré où l'allégorie serait développée. L'obscurité où elle demeure, fait une de ses principales beautés; l'esprit aime à la voir ainsi voilée. Le psalmiste nous représente les Juifs captifs comme des gens resserrés dans une étroite prison, au milieu des ténèbres épaisses, chargés de fers, accablés de misères, abandonnés de tout secours humain. Telle était la nature humaine sous l'empire du démon, de l'erreur, de l'idolâtrie, de la mort, avant que la lumière de l'Évangile eût brillé sur le monde, et que l'Esprit de Dieu se fût répandu sur les cœurs par la foi et par la grâce.

℣. 11. Quia exacerbaverunt eloquia Dei. Voilà la véritable cause de tous les maux où nous avons été exposés. Ce sont nos crimes, c'est notre désobéissance.

La parole de Dieu, les conseils de Dieu, sont d'une délicatesse infinie; il est aisé de les irriter, de les blesser; et l'homme se rend coupable de cette témérité quand il entreprend ou de les sonder avec imprudence, ou de les expliquer d'une manière favorable à l'amour-propre, ou de les soumettre aux forces du libre arbitre. Tout ce qu'on doit attendre de ces attentats, est l'aveuglement, l'erreur, l'abandon de Dieu; heureux encore si, en multipliant ses chutes, on parvenait enfin à l'humiliation du cœur.

℣. 12. Humiliatum est in laboribus cor eorum. Anciennement il y avait des esclaves de plusieurs sortes: les uns étaient occupés dans la ville et dans la maison de leurs maîtres, à des ouvrages assez aisés, comme aux divers emplois d'une maison. D'autres étaient enchaînés par les pieds, afin qu'ils ne pussent s'enfuir. On enfermait les uns dans des moulins, pour tourner à bras de lourdes meules; d'autres étaient employés à porter de gros fardeaux, ou à labourer les champs; car leurs chaînes les empêchaient bien de courir, mais non pas de marcher. La nuit, on les enfermait dans de sombres demeures, plus semblables à des cachots, qu'à des habitations d'hommes raisonnables. Le psalmiste nous dépeint les Juifs captifs à Babylone, enchaînés comme ces malheureux esclaves, accablés de travaux insupportables, succombant sous le faix, sans avoir personne qui les soulageât, ni qui les relevât. Ces peintures sont vives et touchantes.

℣. 13. Clamaverunt ad Dominum. Il les exauça, et les tira de cette sombre prison. Voyez le verset 6.

℣. 15. Confiteantur Domino. C'est comme le refrain ordinaire, verset 8.

℣. 16. Quia contrivit portas æreas. Les portes de la prison où ils étaient enfermés. Versets 10, 11, 12, etc.

Le temps de la vie est celui de l'affranchissement du péché. Quelque dures que soient ses chaînes, quelque multipliées que soient ses entraves, la grâce de Jésus-Christ peut les rompre. Mais au sortir de cette vie, les liens du pécheur deviennent aussi forts que l'enfer, aussi éternels que le péché qui n'est plus rémissible, aussi durables que la substance de l'âme dont la nature est

17. Suscepit eos de via iniquitatis eorum, propter injustitias enim suas humiliati sunt.
18. Omnem escam abominata est anima eorum, et appropinquaverunt usque ad portas mortis.
19. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur; et de necessatibus eorum liberavit eos.

17. Il les a retirés de la voie de leur iniquité; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices;
18. Leur âme avait en horreur toute sorte de nourriture; et ils étaient près des portes de la mort.
19. En cette affliction, ils crièrent vers le Seigneur; et il les délivra de l'extrémité où ils étaient réduits.

17. Stulti propter viam prævaricationis suæ, et propter iniquitates suas affliguntur:
18. *Ita ut* omnem escam abominetur anima eorum, et pervenirent usque ad portas mortis.
19. Tunc clamaverunt ad Dominum in angustia sua, et ab angustiis eorum servavit eos.

COMMENTAIRE

de ne point périr. C'est en vain que les réprouvés crieraient vers le Seigneur ; le règne de la miséricorde est passé, et ils gémissent désormais sous le joug de la vengeance.

Ceux qui, les premiers, se soumirent à l'Évangile, furent très fidèles à cette grâce, et ils donnèrent même leur sang pour la conserver. Il ne leur vint pas à la pensée de croire que les liens du péché qui les avait asservis si longtemps, eussent été rompus par leurs propres forces. Saint Paul qui avait été, avant sa conversion, un des plus enchaînés, exalte partout le bienfait de sa délivrance. Il n'arrive que trop aux chrétiens de ces derniers âges du monde, de manquer de reconnaissance à l'égard de Jésus-Christ, leur libérateur. Ils pensent rarement à la grâce de leur baptême ; et quand ils ont été réconciliés par le sacrement de pénitence, ils oublient presque aussitôt la main toute-puissante qui a brisé leurs chaînes. Cette indifférence est si dangereuse, qu'elle prépare insensiblement de nouveaux liens pour captiver encore ces chrétiens ingrats. Les rechutes succèdent bientôt à la réconciliation, et l'état de ces pécheurs devient plus déplorable qu'il ne l'était avant que d'avoir été mis en liberté.

Quoique délivrés des liens du péché, il nous reste le poids de notre corruption primitive. Ce n'est pas la chaîne de l'enfer, mais c'est le lien de la concupiscence, qui nous a été préparé par les puissances de l'enfer. Ce lien peut devenir plus faible par l'impression de la grâce et par la puissance de l'amour ; mais il se fait toujours sentir, il n'est jamais entièrement rompu dans cette vie. *Ah !* disait saint Augustin (1), *je me tournais dans ces liens qui me restaient encore : Ils étaient moins forts, mais ils me retenaient toujours. Je me disais à moi-même : C'en est fait, je commence aujourd'hui. Je faisais en effet quelque chose, mais je ne faisais pas tout. Je multipliais mes efforts, j'avançais un peu, et je n'arrivais cependant point au terme ; je faisais toujours difficulté de mourir à la mort, et de vivre à la vie.* Augustin était encore dans les liens du péché, et la grâce l'en délivra ; mais ceux mêmes qui parviennent, comme lui, à cette liberté nécessaire et essentielle, éprouvent, pour persévérer et pour avancer dans la justice, des combats non moins pénibles, et des résistances non moins laborieuses. L'Apôtre lui-même gémissait de cette captivité, et tout son espoir était dans la grâce et dans l'amour de Jésus-Christ. Toute la consolation était de savoir qu'un jour il serait déchargé de ce poids accablant.

℣. 17. Suscepit eos de via iniquitatis eorum. Le Seigneur leur a fait connaître leur égarement, il leur a touché le cœur ; ils se sont convertis, et il a eu pitié d'eux. La leçon des Septante (2), et celles du syriaque et de l'arabe, paraissent meilleures que l'hébreu actuel. *Il les a tirés,* aidés, secourus *de la voie de leurs iniquités ; car ils avaient été humiliés, à cause de leurs crimes.* C'est une suite du verset précédent.

℣. 18. Omnem escam abominata est anima eorum. Excellente peinture d'une personne accablée de maladie, et dans un dégoût général de toutes choses. Comparez à cet endroit, Job xxxiii, 19, 20, 21.

Dans ces deux versets 17 et 18, le prophète nous présente l'état des pécheurs. En se livrant à l'iniquité et à l'injustice, ils se dégradent eux-mêmes, ils perdent entièrement le goût des vérités éternelles qui sont la nourriture de l'âme, ils touchent de près aux portes de la mort. Ils sont même déjà dans la mort, puisqu'ils ont perdu la vie de la grâce ; mais ils ne sont pas encore dans le séjour de la mort, qui est l'enfer. Ils en sont séparés par le souffle de vie qui leur reste, et qui peut s'éteindre à chaque moment.

En suivant la leçon du texte, il faut donc conclure que ce sont des *insensés* et des ennemis cruels envers eux-mêmes. Ils entrent dans la route de la mort, quoiqu'ils aiment passionnément la vie. Ils s'aiment beaucoup eux-mêmes, et ils se préparent une éternité de désespoir. *Ah !* disait saint Augustin (3), *quiconque s'aime soi-même, et n'aime pas Dieu, ne s'aime pas soi-même ; et quiconque aime Dieu, et ne s'aime pas soi-même, a le véritable amour de soi-même ; car celui qui ne peut se donner la vie à soi-même, meurt en s'aimant, il met un*

(1) *Conf. l.* vii. *c.* 11.
(2) Les Septante : Ἀντελάβετο αὐτῶν ἐξ ὁδοῦ ἀνομίας αὐτῶν, διὰ γὰρ τὰς ἀνομίας αὐτῶν ἐταπεινώθησαν.
(3) *Aug. tract.* cxxiii. *in Joan.*

20. Misit verbum suum, et sanavit eos, et eripuit eos de interitionibus eorum.

21. Confiteantur Domino misericordiæ ejus; et mirabilia ejus filiis hominum.

22. Et sacrificent sacrificium laudis, et annuntient opera ejus in exultatione.

23. Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis,

24. Ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo.

25. Dixit, et stetit spiritus procellæ, et exaltati sunt fluctus ejus.

20. Il envoya sa parole, et il les guérit, et les tira des horreurs de la mort.

21. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges; qu'il soit loué, à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes.

22. Qu'ils lui offrent un sacrifice de louange, et qu'ils publient ses œuvres avec allégresse.

23. Ceux qui descendent sur mer dans les navires, et qui travaillent au milieu des grandes eaux;

24. Ceux-là ont vu les œuvres du Seigneur, et les merveilles qu'il a faites dans la profondeur des abîmes.

25. Il a commandé, et il s'est élevé un vent qui a amené la tempête; et les flots de la mer se sont soulevés.

20. Misit verbum suum, et sanavit eos, et eruit *eos* de foveis ipsorum.

21. Celebrent *ergo* Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum *prædicent.*

22. Et sacrificent sacrificia laudis, et narrent opera ejus cum jubilo.

23. Descendentes in mare navibus *quique* faciunt opus in aquis multis,

24. Ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo.

25. Dixitque, et stare fecit spiritum, turbinis, et exaltavit fluctus ejus.

COMMENTAIRE

obstacle à sa vie. Mais quand on aime Celui qui donne la vie, on sent que moins on s'aime soi-même, plus on aime l'auteur de la vie, et l'on fait voir par là qu'on a une véritable idée de la vie, puisqu'on renonce à s'aimer soi-même pour aimer plus ardemment Celui qui donne la vie. D'où il faut conclure qu'en n'aimant que Dieu et non soi-même, on a néanmoins le véritable et solide amour de soi-même. C'est d'après ce principe qu'il faut juger de la sagesse des justes et de la folie des pécheurs.

℣. 20. Misit verbum suum, et sanavit eos. Dieu ordonna, et tout d'un coup la santé leur fut rendue. Il ne guérit pas comme les médecins ordinaires, par des remèdes et un régime de vie; il parle, et il est obéi. Les maux les plus opiniâtres ne tiennent point devant lui. Les pères (1) entendent par *Verbum suum,* le Verbe substantiel, le Fils de Dieu, envoyé pour le salut du genre humain. C'est sans doute le sens prophétique du passage; mais le sens littéral est celui que nous avons exprimé d'abord : c'est à peu près la même chose que la prière du centurion, qui disait à Jésus-Christ (2) : *Dites une parole, et mon âme sera guérie.* Ou ce qui est marqué dans Job, en parlant d'un homme accablé de maladie (3) : *S'il se trouve un ange, qui parle pour lui et qui annonce sa justice, le Seigneur en aura compassion, et dira : Délivrez-le, afin qu'il ne descende pas dans la pourriture.* Et le psalmiste parlant de la gelée et de la glace (4) : *Il enverra sa parole, et il les fera fondre, etc.* La parole que Dieu envoya pour délivrer son peuple, est l'ordre ou la permission que Cyrus donna aux Juifs de retourner dans leur patrie.

℣. 21-22. Confiteantur Domino... et sacrificent sacrificium laudis. Que les Israélites délivrés de la captivité, publient ses louanges, et qu'ils lui offrent des hosties pacifiques, en actions de grâces dans son saint temple. Ou simplement, qu'ils lui offrent au lieu de victimes, des louanges et des actions de grâces. Voyez les psaumes xlix, 14, et cxv, 17.

℣. 23-24. Qui descendunt mare in navibus... ipsi viderunt opera Domini. Nouvelle description du malheur de la captivité, sous l'idée d'une tempête ou d'un naufrage. Israël était à Babylone comme dans un vaisseau. Il a été témoin des prodiges du Seigneur et des dangers que l'on court sur la mer. Eusèbe et saint Jérôme appliquent tout cet endroit aux apôtres et aux prédicateurs de l'Évangile, qui, comme des négociants qui trafiquent au delà des mers, ont porté dans le monde entier la parole du Seigneur. La tempête s'est élevée, les persécutions ont attaqué le navire et ceux qui le montaient; mais le Seigneur, d'une seule parole, a apaisé la tempête et rendu la tranquillité au vaisseau. Tout cela marque l'Église persécutée par les païens, puis paisible et tranquille sous les empereurs chrétiens.

℣. 25. Dixit, et stetit spiritus procellæ. Dieu parle, et aussitôt ce qu'il commande est exécuté : *Dixit Dominus, cujus dixisse fecisse est,* dit saint Jérôme (5). Il s'élève un vent impétueux qui agite la mer et qui cause une tempête.

---

(1) *Athanas. Orat.* III. *contra Arian. Euseb. Theodoret. Hieron. alii passim.*

(2) *Vide Matt.* VIII. 7.-*Luc.* VII.7. Dic verbo,et sanabitur puer meus.

(3) *Job.* XXXIII. 23.

(4) *Psalm.* CXLVII. 18.

(5) *Hieron. in Isai.* XXXI.

26. Ascendunt usque ad cælos, et descendunt usque ad abyssos; anima eorum in malis tabescebat.

27. Turbati sunt et moti sunt sicut ebrius; et omnis sapientia eorum devorata est.

28. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur; et de necessitatibus eorum eduxit eos.

29. Et statuit procellam ejus in auram, et siluerunt fluctus ejus.

30. Et lætati sunt quia siluerunt; et deduxit eos in portum voluntatis eorum.

31. Confiteantur Domino misericordiæ ejus; et mirabilia ejus filiis hominum.

32. Et exaltent eum in ecclesia plebis, et in cathedra seniorum laudent eum.

33. Posuit flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim;

34. Terram fructiferam in salsuginem, a malitia inhabitantium in ea.

35. Posuit desertum in stagna aquarum, et terram sine aqua in exitus aquarum.

36. Et collocavit illic esurientes, et constituerunt civitatem habitationis;

26. Ils montaient jusqu'au ciel, et descendaient jusqu'au fond des abîmes; leur âme tombait en défaillance, à la vue du danger.

27. Ils étaient troublés et agités, comme un homme ivre; et tout leur art était épuisé.

28. En cette affliction, ils crièrent vers le Seigneur, et il les tira de l'extrémité où ils étaient réduits.

29. Il changea cette tempête en un vent doux; et les flots de la mer se calmèrent.

30. Alors ils se réjouirent de ce que les flots s'étaient calmés; et le Seigneur les conduisit jusqu'au port où ils tendaient.

31. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges; qu'il soit loué, à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes.

32. Que l'on relève sa gloire dans l'assemblée du peuple; et qu'on le loue dans le lieu où sont assis les anciens;

33. Il a changé les fleuves en un désert, et les pays arrosés d'eaux en un lieu aride.

34. Il a rendu la terre qui portait beaucoup de fruits aussi stérile que celle qui est semée de sel; à cause de la malice de ses habitants.

35. Il a changé les déserts en étangs, et la terre qui était sans eau en des eaux courantes.

36. Et il y a établi ceux qui étaient affamés; et ils y ont bâti une ville pour y demeurer.

26. Ascenderunt usque ad cælum, descenderunt usque ad voragines: *ita ut* anima eorum in malo liquefiere.

27. Jactati sunt, et nutaverunt sicut ebrius, omnis sapientia eorum et absorpta est.

28. Tunc clamaverunt ad Dominum in angustia sua, et de angustiis eorum eduxit eos.

29. Stare fecit turbinem in silentium, et siluerunt fluctus eorum.

30. Tunc lætati sunt quod siluerint, et deduxit eos ad terminum voluntatis eorum.

31. Celebrent *ergo* Domino misericordiam ejus, et mirabilia ejus filiis hominum *prædicent*.

32. Et exaltent eum in cœtu populi, et in cathedra seniorum laudent eum.

33. Posuit flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim:

34. Terram fructiferam salsuginem, propter malitiam habitantium in ea.

35. *Contra* posuit desertum in stagnum aquarum, et terram desertam in exitus aquarum.

36. Et collocavit ibi famelicos, et præparaverunt civitatem habitationis:

COMMENTAIRE

℣. 26. Ascendunt usque ad cælos. Les flots s'élèvent jusqu'aux nues, puis descendent jusqu'au fond de la mer. Le vaisseau battu des flots, est tantôt élevé jusqu'au ciel, et tantôt plongé jusqu'au fond des eaux (1).

> Tollimur in cælum curvato gurgite, et iidem
> Subducta ad manes imos descendimus unda.

℣. 27. Omnis sapientia eorum devorata est. *Leur sagesse était toute renversée;* leur industrie est à bout; la frayeur qui les saisit ne leur laisse pas même l'attention de penser à leur maux.

> Rector in incerto est, nec quid fugiatve, petatve,
> Invenit: ambiguis ars stupet ipsa malis.

℣. 28. Et clamaverunt ad Dominum. Que ceux qui ne savent prier, montent sur la mer, dit le proverbe: *Qui nescit orare, ascendat mare.*

℣. 29. Et statuit procellam ejus in auram. Les Septante, saint Augustin et l'ancien psautier de Saint-Germain lisent (2): *Imperavit procellæ, et stetit in auram.* Il ordonna à la tempête et elle se changea en un air calme.

℣. 30. In portum voluntatis eorum. Il les ramena jusque dans leur patrie et dans Jérusalem, qui était tout l'objet de leur désir.

℣. 33. Posuit flumina in desertum. Dieu se met-il en colère contre l'Égypte, contre les Cananéens, contre Sodome? il dessèche la mer Rouge, pour tirer son peuple de l'Égypte; il ouvre à Israël un chemin au travers du Jourdain pour le rendre maître de la terre de Canaan; il fait tomber le feu du ciel sur Sodome et rend son terrain, autrefois si fécond, absolument stérile: *Terram fructiferam in salsuginem, a malitia habitantiumin ea.*

On peut aussi prendre tout ceci comme une description de la toute-puissance du Seigneur. Dans sa fureur, il dessèche les fleuves et réduit en solitude les pays les plus beaux et les mieux arrosés; il change en un terrain maudit et stérile

(1) *Virgil. Æneid.* III.

(2) Les Septante: Καὶ ἐπέταξε τῇ καταιγίδι, καὶ ἔστη εἰς αὔραν.

37. Et seminaverunt agros et plantaverunt vineas, et fecerunt fructum nativitatis.

38. Et benedixit eis, et multiplicati sunt nimis ; et jumenta eorum non minoravit.

39. Et pauci facti sunt et vexati sunt, a tribulatione malorum et dolore.

40. Effusa est contemptio super principes ; et errare fecit eos in invio, et non in via.

37. Ils y ont semé des champs, et ils y ont planté des vignes qui ont porté des fruits en abondance.

38. Il les a bénis, et ils se sont extrêmement multipliés ; et il n'a pas laissé en petit nombre leurs bestiaux.

39. Mais ils ont été ensuite réduits à un petit nombre ; ils ont été affligés de plusieurs maux, et accablés de douleur.

40. Leurs princes sont tombés dans le dernier mépris ; et il les a fait errer hors de la voie, par des lieux où il n'y avait point de chemin.

37. Et seminaverunt agros, et plantaverunt vineas, et fecerunt fructum proventus.

38. Et benedixit eis, et multiplicati sunt valde, et jumenta eorum non minuit.

39. Et diminuti sunt, et humiliati sunt a tyrannide mala et anxietate.

40. Effudit contemptum in principes, et errare fecit eos in solitudine in qua non est via.

COMMENTAIRE

les terres les plus fécondes et les plus riches, lorsque les habitants l'ont irrité par leurs crimes. Le même Seigneur, dans sa miséricorde, fait paraître des sources d'eaux dans des lieux où il n'y en avait jamais eu; il fait couler des fleuves dans des déserts auparavant brûlés; on y voit des peuples fixer leurs demeures, cultiver des terres et recueillir des moissons abondantes.

Le Seigneur, irrité des crimes des Babyloniens, a versé sur eux sa malédiction ; leur pays qui était si beau, si fertile, si arrosé, est devenu comme une terre maudite. Voyez Isaïe XIII, XIV, XXI et XLVII, et Jérémie XXV, 12. Le même Dieu touché de miséricorde pour les malheurs de son peuple, lui a rendu la liberté et a changé le désert par où il a passé, en un lieu de délices ; il y a fait couler des eaux en abondance pour le rafraîchir. Voyez Isaïe, XXXV, 8; XL, 4; XLVIII, 21. Et la Judée auparavant déserte, a été repeuplée et cultivée de nouveau ; Dieu a comblé les Israélites de ses bénédictions et les a multipliés, eux et leurs animaux. Ils étaient réduits à un très petit nombre, dans leur captivité ; leurs princes étaient dans le mépris et dans l'opprobre, versets 39, 40. *Et pauci facti sunt, et vexati sunt; effusa est contemptio super principes, etc.* Ils étaient dans un pays perdu, inconnu et étranger : *Errare fecit eos in invio, et non in via.* Mais le Tout-Puissant les a tirés de l'oppression et de la misère, et a multiplié leurs familles, comme des troupeaux de brebis. *Et adjuvit pauperem de inopia, et posuit sicut oves familias.*

Les pères rapportent à la réprobation de la Synagogue ce que nous avons expliqué des Babyloniens; et ils expliquent de l'église chrétienne, composée des gentils convertis, ce qui est dit ici des Juifs de retour de leur captivité. L'application en est aisée et manifeste.

℣. 37. FECERUNT FRUCTUM NATIVITATIS. Ils produisirent leurs fruits à l'ordinaire. L'hébreu : *Ils produisirent du fruit du revenu ;* les Septante (1): *Le fruit du germe.* Saint Augustin lit : *Fructum frumenti.* Saint Jérôme traduit l'hébreu par : *Facient fruges germina.* Leurs champs produiront du fruit en abondance. D'autres : *Leurs vignes produisirent leurs fruits.*

℣. 39. ET PAUCI FACTI SUNT. Les Israélites furent réduits en un petit nombre et accablés de maux dans leur captivité, sous l'injuste domination des Chaldéens. Dieu, par sa puissance et par sa miséricorde infinie, les délivra de leurs maux et augmenta leur nombre après leur retour.

℣. 40. EFFUSA EST CONTEMPTIO SUPER PRINCIPES. Si Dieu, par un juste effet de sa colère, permet que les princes tombent dans le mépris, qu'ils succombent sous l'effort de leurs ennemis et qu'ils soient abandonnés à l'égarement de leur esprit, il saura les tirer des dangers et les rétablir dans l'honneur. C'est ce qui arriva à l'égard de Jéchonias, roi de Juda, qui, ayant été conduit à Babylone et mis dans les fers par Nabucodonosor, en fut tiré et rétabli par Évilmérodach (2). Daniel et ses compagnons, possédèrent les premières charges de l'État sous Nabucodonosor et ses successeurs ; Zorobabel, Esdras, Néhémie et Mardochée, reçurent des rois Cyrus, Darius et Artaxerxès, des marques extraordinaires d'estime et de distinction.

L'hébreu peut se traduire : *Il a répandu le mépris sur ses princes et il les a fait égarer dans la confusion et où il n'y a point de chemin.* Symmaque (3) : *Il les fera errer dans la vanité de leur esprit.* Quelques auteurs l'expliquent des ennemis des Juifs ; le Seigneur a humilié Nabucodonosor et Balthasar, ces princes superbes et insolents ; il les a fait tomber dans le mépris et dans la confusion. Nabucodonosor est réduit au rang des bêtes et chassé de son palais ; Balthasar est frappé

(1) Καὶ ἐποίησαν καρπὸν γεννήματος.
(2) IV. *Reg.* XXV. 27.
(3) *Sym.* Καὶ πλανήσει αὐτοὺς ἐν ματαιότητι διανοίας.

41. Et adjuvit pauperem de inopia, et posuit sicut oves familias.

42. Videbunt recti, et lætabuntur; et omnis iniquitas oppillabit os suum.

41. Il a soulagé le pauvre dans sa misère, et multiplié ses enfants comme les brebis.

42. Les justes, voyant cela, seront remplis de joie, et toute iniquité fermera la bouche,

41. Et sublevavit pauperem ab inopia, et posuit instar gregis familias.

42. Videbunt *hæc* recti, et lætabuntur, et omnis iniquitas claudet os suum.

COMMENTAIRE

de la main de Dieu au milieu de ses festins et de ses débauches ; la monarchie des Chaldéens est renversée et abolie.

Ce qui est arrivé aux Juifs rebelles et opiniâtres, se vérifie encore d'une manière moins éclatante à la vérité, mais aussi terrible, dans les enfants de l'Église, soit quand ils se séparent d'elle, soit quand ils déchirent son sein par des opinions perverses ou par des scandales publics, soit enfin quand ils se laissent séduire par les maximes du monde, et qu'ils négligent de tendre à la sainteté. On peut dire qu'en quelque nombre qu'ils soient, la sainte épouse de Jésus-Christ les compte pour rien, parce qu'au lieu de lui donner de la consolation, ils l'affligent. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de prier pour eux, c'est de les inviter par ses exhortations et par ses exemples ; mais elle prévoit qu'au temps de la moisson, ce seront des pailles infructueuses qui n'entreront jamais dans l'aire du Père de famille. La douleur et le désespoir seront leur partage ; et, dès cette vie, ils n'éprouvent, en s'égarant, que des tribulations, des incertitudes cruelles ; souvent ce qu'il y a de plus distingué parmi eux, s'écarte encore plus de la voie que les simples particuliers ; plus ils sont éminents en dignité et plus ils se livrent à leurs passions, plus ils s'éloignent de la paix, qui est le fruit de la fidélité à l'Évangile. Le Juif, sans patrie, sans temple, sans sacerdoce, sans prophètes, sans lumière, est la figure effrayante d'un chrétien qui n'appartient à Jésus-Christ que par le nom, et à l'Église que par le baptême. *O mauvais chrétiens !* s'écriait saint Augustin, *ô vous qui affligez l'Église par votre conduite déréglée ! rentrez en vous-mêmes avant que la moisson arrive* (1). *Ne dites point : J'ai péché, et quelle disgrâce m'est arrivée ? Dieu n'a pas perdu sa puissance, vous l'éprouverez un jour, si vous ne recourez à sa miséricorde par un sincère repentir... O arbre infructueux, ne vous flattez pas de l'impunité, parce qu'on vous attend ; la cognée ne frappe pas encore, mais elle est levée pour frapper* (2).

℣. 41. Et adjuvit pauperem de inopia. Il a délivré les Israélites de leur captivité, et il les a multipliés dans leurs pays, après leur retour, comme des troupeaux de moutons. Les gentils, avant la prédication de l'Évangile, étaient dénués de toutes richesses spirituelles. Ils étaient non seulement pauvres, mais misérables. Ils étaient, comme dit l'Apôtre, *sans Dieu et sans espérance.* En se soumettant à l'Évangile, ils sont devenus riches des dons de la grâce ; il ne leur est resté que la pauvreté d'esprit, c'est-à-dire l'humilité, la douceur, la patience, le mépris des biens créés ; et c'est en cela même que consistent les véritables richesses, puisque c'est par elles qu'on se prépare un trésor inestimable dans le ciel.

C'est une grande merveille, disait saint Augustin, que *ce pauvre,* dont parle le prophète, soit néanmoins une nombreuse famille, une bergerie remplie de brebis. Toutes ces églises que vous voyez répandues dans toute la terre, ne sont qu'une famille, et c'est le mystère qui était demeuré caché dans le sein de Dieu et qui a été manifesté par Jésus-Christ.

℣. 42. Videbunt recti et lætabuntur. Les Juifs fidèles ont été témoins de ces choses ; ils en ont vu l'accomplissement devant leurs yeux ; et les Babyloniens ont été réduits au silence, et chargés d'une confusion éternelle. Israël a été délivré de la captivité et de l'oppression ; Babylone a été privée de sa liberté et des grands avantages, qui la rendaient la maîtresse des nations. L'auteur du psaume avait vu cette ville avant sa chute.

L'Église est comme la vérité, elle survit à tous ses adversaires ; ils entrent en lice l'un après l'autre, elle les combat, et elle demeure victorieuse sur le champ de bataille. Où sont les Porphyre, les Celse, les Julien, et tous les autres antagonistes ou persécuteurs des chrétiens ? Ils ont fait place à d'autres ennemis qui n'ont eu aussi que leur temps ; et l'Église subsiste sans craindre tous les nouveaux orages qui peuvent s'élever contre elle. L'iniquité ne sera réduite au silence absolu et éternel, qu'au temps de la consommation de toutes choses : jusque-là, elle aura toujours ses émissaires ; mais on ne verra jamais de concert entre eux. Il n'y a pas eu deux impies, deux hérésiarques qui aient attaqué le christianisme ou l'Église de la même manière ; chacun a fait son système d'attaque ; et comme ils voulaient aussi, de leur côté, établir un système de religion, chacun a fait le sien et ; combattu celui des autres. De là, variété dans les systèmes, confusion dans la doctrine, instabilité

(1) *Serm.* LXXIII.

(2) *Ibid. serm.* CX.

43. Quis sapiens et custodiet hæc? et intelliget misericordias Domini?

43. Qui est sage, pour conserver la mémoire de ces choses, et pour comprendre les miséricordes du Seigneur?

43. Quis sapiens, et observabit hæc, et advertet animum ad misericordias Domini?

COMMENTAIRE

dans la croyance. L'Église, au contraire, est demeurée ferme dans ses principes; elle a dit: Je n'ai jamais cru ces nouveautés, et j'ai toujours cru ce que j'enseigne. Aussi, ses adversaires n'ont rien gagné sur elle, et, au jugement des sages, ils ont perdu tout l'étalage de leur fausse doctrine.

℣. 43. Quis sapiens et custodiet hæc? C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire. Qu'on me donne un homme sage et pieux, et il conservera éternellement la mémoire des merveilles du Seigneur, de sa puissance, de sa miséricorde, de ce qu'il a fait en faveur de son peuple, des châtiments dont il a frappé ses ennemis. Osée (1) finit à peu près de même ses prophéties: *Quis sapiens et intelliget ista? Intelligens et sciet hæc? Quia rectæ viæ Domini, etc.* Et Jésus-Christ, dans l'Évangile, conclut assez souvent ses instructions par ces paroles (2): *Que ceux qui ont des oreilles entendent.*

(1) *Osee.* xiv. 10.

(2) *Matt.* xi. 15; xiii. 9. 43. - *Marc.* iv. 9. 23; vii. 16.

PSAUME CVII

Le prophète s'excite à publier les louanges du Seigneur ; il le conjure de délivrer son peuple de l'oppression ; il se promet un prompt et heureux rétablissement dans ses anciennes limites.

1. Canticum Psalmi, ipsi David.

1. Cantique de psaume pour David.

PSALMUS CVIII. — 1. Canticum psalmi ipsi David.

ARGUMENT

Ce psaume est composé de deux parties, tirées l'une du cinquante-sixième et l'autre du cinquante-neuvième psaume. Les six premiers versets sont pris de la fin du cinquante-sixième, et le reste est tiré du cinquante-neuvième. On recherche ce qui a pu porter l'auteur de ce recueil, à répéter ici ce qu'il avait déjà mis ailleurs, à prendre des pièces de deux autres psaumes. Bellarmin (1) conjecture que l'on a eu simplement dessein de remplir le nombre de cent cinquante psaumes, qu'on s'était prescrit.

D'autres croient que David usa de son droit, en répétant dans une autre occasion les mêmes psaumes, qu'il avait autrefois composés après ses victoires contre les Syriens. Génébrard ayant vu dans les cinquante-sixième et cinquante-neuvième psaumes, les victoires de David contre ses ennemis, entend celui-ci de celles que Jésus-Christ et son Église ont déjà remportées, et doivent encore remporter contre les Mahométans et contre l'Antéchrist : c'est une idée qui n'a pas fait fortune. Les pères l'expliquent de la venue ou de la résurrection de Jésus-Christ et de la vocation des gentils. Théodoret le rapporte au retour de la captivité des Juifs.

Il paraît par toute la suite du psaume, qu'il a été écrit pendant la captivité de Babylone, ou du moins dans un temps où la plupart de Juifs étaient encore au delà de l'Euphrate. L'auteur demande à Dieu le retour complet de toute sa nation ; appuyé sur les prédictions des prophètes, il ne craint pas de marquer même les peuples qui seront assujettis à Juda, et jusqu'aux terres qui lui obéiront, tant il est sûr des promesses du Seigneur. C'est le même dessein que celui du psaume cinquante-neuvième (2). L'auteur a emprunté les six derniers versets du cinquante-sixième, qui venaient à son dessein, pour en faire le prélude de son cantique, quoique David les eût composés dans une autre occasion et dans une autre vue. On peut consulter notre commentaire sur les psaumes LVI et LIX. Nous nous contenterons de parcourir ici les principales variantes qui se rencontrent dans le texte.

2. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum ; cantabo, et psallam in gloria mea.

2. Mon cœur est prêt, ô mon Dieu ; mon cœur est prêt ; je chanterai, et je ferais retentir vos louanges sur les instruments, au milieu de ma gloire.

2. Paratum cor meum, Deus, cantabo et psallam etiam, gloria mea.

COMMENTAIRE

℣. 2. PARATUM COR MEUM, DEUS. L'hébreu, dans cet endroit, ne lit qu'une fois, *paratum cor meum.* Mais dans le psaume LVI, 8, on le lit deux fois. Je suis prêt à vous obéir, ô mon Dieu, non seulement par mes actions extérieures, mais par le mouvement de mon cœur et de ma volonté : *Paratus sum non solum opere, sed etiam corde et sensu.* Saint Jérôme.

PSALLAM IN GLORIA MEA. Je mettrai ma plus grande gloire à publier vos grandeurs. D'autres veulent que *gloria mea,* marque ici le Seigneur lui-même, ou l'arche d'alliance, ou l'âme du prophète (3), ou le don de prophétie (4), ou les instruments de musique, ou les vers et la poésie du psalmiste. Les poètes donnent quelquefois le nom de *ma gloire, mon honneur,* à leurs vers : *Nil*

(1) *Bellarm. hic. Ita et Corder.*
(2) *Ita Muis. Grot. alii passim.*
(3) *Ita Kim'hi. Aben Ezra. Muis.*
(4) *Theodoret.*

3. Exurge, gloria mea; exurge, psalterium et cithara; exurgam diluculo.

4. Confitebor tibi in populis, Domine, et psallam tibi in nationibus;

5. Quia magna est super cælos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

3. Réveillez-vous, ma gloire ; réveillez-vous, mon luth et ma harpe ; je me lèverai de grand matin.

4. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples ; et je chanterai votre gloire parmi les nations ;

5. Parce que votre miséricorde est au-dessus des cieux, et que votre vérité s'élève jusques aux nuées.

3. Expergiscere nablium et cithara : evigilabo in aurora.

4. Celebrabo te in populis, Domine, et psallam tibi in nationibus :

5. Quia magna est super cælos misericordia tua, et usque ad cælos veritas tua :

COMMENTAIRE

sine te mei prosunt honores, dit Horace (1). Le psalmiste dit donc : Lorsque je publie vos louanges, ô mon Dieu, je travaille moins à votre gloire qu'à la mienne : *Quod servio tibi, gloria mea est.* Si je vous sers, c'est à moi qu'en revient tout l'avantage, vous n'avez que faire de mes biens : *Bonorum meorum non eges; quod ergo facio, pro me facio,* dit saint Jérôme. Si Dieu exige quelque chose de nous, c'est comme un bon médecin qui se réjouit autant de la guérison de son malade, que le malade lui-même.

℣. 3. EXURGE, GLORIA MEA. Ces paroles ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans l'édition romaine des Septante, ni dans saint Augustin, ni dans les anciens psautiers latins, ni dans aucune des anciennes traductions. Saint Jérôme (2) croit avec raison, que les copistes les ont transportées ici du psaume LVI, où elles se trouvent.

℣. 5. MAGNA EST SUPER CÆLOS MISERICORDIA TUA, ET USQUE AD NUBES VERITAS TUA. L'évangéliste saint Jean dit que *la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ* (3). La grâce est assurément la même chose que la miséricorde ; ainsi, selon cet oracle, c'est Jésus-Christ qui a donné aux hommes la *miséricorde,* et qui leur a montré la *vérité.* Cependant les prophètes, et David plus que les autres, ont souvent parlé de la miséricorde et de la vérité de Dieu ; ils ont connu ces deux attributs de Dieu ; ils en ont fait la base de leur confiance. Il faut donc, pour les concilier avec l'Évangile, qu'ils aient compté sur Jésus-Christ, qu'ils l'aient vu en esprit, qu'ils aient pénétré le mystère de sa mission, dont l'objet était de donner la miséricorde et de faire connaître la vérité. Ainsi, toutes les fois que ces prophètes exaltent la miséricorde et la vérité de Dieu, ils doivent avoir eu en vue Jésus-Christ ; et cette doctrine répand un grand jour sur quantité de textes de l'Ancien Testament et des psaumes en particulier.

Il sera donc vrai que la *miséricorde de Dieu est au-dessus des cieux, et sa vérité au-dessus des nues,* c'est-à-dire dans le plus haut degré d'excellence, parce que Jésus-Christ est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu ; sans lui, nous n'aurions part ni à la miséricorde, ni à la vérité de Dieu ; et par lui, ces deux grands attributs, non seulement nous sont connus, mais aussi communiqués par les effets qu'ils opèrent sur nous.

La loi de Moïse, toute sainte qu'elle était, n'a point donné aux hommes la miséricorde et la vérité ; elle a fait beaucoup de menaces et proposé beaucoup de figures ; elle a présenté des récompenses temporelles et fait des règlements pour le bon ordre de la société entière et pour la paix des familles ; mais, par elle-même, elle n'a ni rétabli les hommes dans la faveur de Dieu, ce qui est le propre de la miséricorde, ni promis aux hommes de les rendre heureux dans cette vie et dans l'éternité : ce qui est compris dans la vérité donnée par Jésus-Christ. Elle a fait apercevoir ce divin législateur, comme celui qui devait donner le complément à tout, et les prophètes ont eu des lumières très étendues sur cet objet. Voilà, sans nul doute, pourquoi ils ont parlé si souvent de la miséricorde et de la vérité.

Une religion dont l'auteur offre, de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes, doit être une religion divine : car les hommes ne peuvent ni ne veulent faire toujours miséricorde ; et une religion, dont l'auteur se porte pour n'enseigner que la vérité, et meurt pour confirmer ce qu'il a toujours dit, qui n'enseigne que la vérité, doit être une religion vraie ; car, outre que les menteurs ne se portent jamais si ouvertement, si constamment et si universellement pour ne dire que la vérité, leur conscience les intimidant toujours sur les suites du mensonge qu'ils débitent, il est certain que jamais ils ne seront assez ennemis d'eux-mêmes pour mourir afin d'autoriser leur mensonge. Or Jésus-Christ, comme tout l'Évangile l'atteste, est venu nous offrir, de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes ; il est venu pour nous enseigner la vérité. Toute sa mission consiste dans ces deux points, et il est mort pour les établir parmi les hommes. Il faut donc que sa religion soit vraie et divine. Cette preuve est peut-être plus encore dans le sentiment que dans le raisonnement, mais elle n'en est pas moins forte.

(1) *Horat. l.* 1. *Ode* 26.

(2) *Hieron. ad Suniam. et Fretell.* — (3) *Joan.* 1. 17.

6. Exaltare super cælos, Deus, et super omnem terram gloria tua ;

7. Ut liberentur dilecti tui ; salvum fac dextera tua, et exaudi me.

8. Deus locutus est in sancto suo : Exultabo, et dividam Sichimam ; et convallem tabernaculorum dimetiar.

9. Meus est Galaad, et meus est Manasses ; et Ephraim susceptio capitis mei. Juda rex meus.

10. Moab lebes spei meæ ; in Idumeam extendam calceamentum meum ; mihi alienigenæ amici facti sunt.

6. Élevez-vous, ô Dieu, au-dessus des cieux ; et que votre gloire éclate sur toute la terre.

7. Afin que vos bien-aimés soient délivrés ; sauvez-moi par la force de votre droite, et exaucez-moi.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire ; je me réjouirai ; je ferai le partage de Sichem ; et je prendrai les mesures de la vallée des tentes.

9. Galaad est à moi, aussi bien que Manassé ; et Éphraïm est le soutien de ma tête ; Juda est mon roi.

10. Moab est le vase de mon espérance ; je m'avancerai dans l'Idumée, et je la foulerai aux pieds ; les étrangers sont devenus mes amis.

6. Exaltare super cælos, Deus, et super omnem terram gloria tua :

7. Ut liberentur dilecti tui : serva dextera tua, et exaudi me.

8. Deus locutus est per sanctitatem suam, *unde* exultabo, *quod* dividam Sechem, et vallem Succoth metiar :

9. Meus erit Gilead, meus erit Menasseh, et Ephraim fortitudo capitis mei : Jehudah legifer meus :

10. Moab olla ablutionis meæ, super Edom projiciam calceamentum meum, super Peleseth jubilabo.

COMMENTAIRE

℣. 6. Exaltare super cælos, Deus. Que votre puissance, que votre grandeur, que votre gloire éclatent de toute part, sur la terre et jusqu'au haut des cieux, en nous tirant de la captivité. Si vous daignez déployer la force de votre bras pour nous délivrer, les cieux et la terre publieront vos louanges et reconnaîtront votre force infinie. Voyez les psaumes VII, 7. 8 ; XX, 14 ; LVI, 12 ; LXXXVIII, 14. Habac. III, 3, où se rencontrent de pareilles manières de parler.

Jésus-Christ est la miséricorde et la vérité ; la *miséricorde,* puisque, selon saint Jean, il est *propitiation pour nos péchés ;* la *vérité* (1), puisqu'il est incapable de se tromper et de tromper personne ; c'est même le nom qu'il se donne lui-même ; mais la miséricorde et la vérité est Dieu. Jésus-Christ est donc Dieu, et c'est lui que le prophète invite, dans ce verset, à manifester sa gloire dans le ciel et sur la terre. Ce grand mystère est accompli ; *il a été manifesté dans la chair, autorisé par l'esprit, vu des anges, prêché aux gentils, cru dans le monde et élevé en gloire* (2). Paroles sublimes de l'Apôtre, elles comprennent toute l'économie du salut, toutes les voies de miséricorde et de vérité que Dieu a ouvertes au genre humain dans l'incarnation du Verbe éternel. Ce que les *rois et les prophètes n'ont point vu, n'ont point entendu, nous le voyons, nous l'entendons* (3). Cependant quels sont nos sentiments pour Jésus-Christ ? Pouvons-nous dire avec saint Augustin, qu'en pensant à ce grand objet nous *tremblons, parce que nous sommes si différents de lui, et que nous brûlons d'amour, parce qu'il s'est fait semblable à nous* (4) ?

℣. 8. Deus locutus est in sancto suo. *Dieu a parlé par son saint,* par son prophète, par Jérémie (5) : Il a promis à son peuple une prompte délivrance. Cette expression : *Locutus est in sancto suo* revient à dire : Il nous a fait cette promesse de la manière la plus authentique.

Exultabo, et dividam Sichimam. Au retour de la captivité, je possèderai Sichem, Samarie et la vallée de Socoth ou des Tentes, au delà du Jourdain. Ces deux endroits appartenaient au royaume des dix Tribus. Le psalmiste insinue que la séparation de Juda et d'Israël ne subsistera plus, et que Juda rentrera dans toute l'étendue de son ancien domaine. Partager et mesurer un pays, sont mis pour le posséder ou pour s'en rendre maître. Saint Augustin, les anciens psautiers de Saint-Germain et de Chartres lisent : *Exaltabor et dividam Sichimam,* conformément aux Septante (6).

℣. 9. Susceptio capitis mei. Les anciens psautiers latins lisent ici comme au psaume LIX : *Fortitudo capitis mei.*

Juda rex meus. Si l'on examine de près l'expression : *Juda est mon roi,* ou *Juda est mon législateur,* on conviendra qu'elle ne peut se vérifier pleinement et exactement qu'en Jésus-Christ. Si c'est David qui parle, la tribu de Juda n'était ni *son roi,* ni *son législateur ;* c'était lui-même qui en était le roi, et le titre de *législateur* n'a convenu proprement ni à cette tribu, ni à aucune des autres, puisque le seul *législateur* parmi les Juifs fut Moïse. Si c'est le peuple qui parle au retour de la captivité, comme quelques interprètes l'assurent, Juda ne fut alors ni *roi* ni *législateur ;* il fut seulement chef et conducteur. Mais en Jésus-Christ ces titres ont toute leur force. Il fut roi, non seulement comme maître de tout en qualité de Dieu, mais aussi en temps qu'Homme-Dieu, puisqu'il fonda un nouveau royaume qui est l'Église. Il fut *législateur,* puisqu'il confirma, expliqua, perfectionna l'ancienne loi, et qu'il y

(1) I. *Joan.* II. 3.
(2) I. *Tim.* III. 16.
(3) *Luc.* X. 24.
(4) *Conf. l.* XI. *c.* 9.
(5) *Jerem.* XXV. 11. 12 ; XXIX. 10.
(6) Ὑψωθήσομαι καὶ διαμεριῶ Σίκιμα.

11. Quis deducet me in civitatem munitam? quis deducet me usque in Idumæam?

11. Qui est celui qui me conduira jusque dans la ville forte? Qui est celui qui me conduira jusqu'en Idumée?

11. Quis deducet me ad civitatem munitam? quis deducet me usque ad Edom?

COMMENTAIRE

ajouta de nouveaux préceptes. D'ailleurs la loi évangélique a une stabilité bien plus irrévocable, et une sanction plus excellente que la loi mosaïque.

Quand il est dit, dans la prophétie de Jacob, que le *sceptre ne serait point ôté de Juda, ni le chef de sa race, jusqu'à la venue du Messie ;* le terme de *chef*, ou de *conducteur,* ou de *gouverneur,* est le vrai mot auquel il faut se fixer ; celui de *législateur* est trop fort, et il ne peut être employé selon toute son énergie, puisqu'il n'y eut point d'autre législateur, proprement dit, chez les Juifs, que Moïse. Mais ils attendaient un *prophète semblable à Moïse,* et par conséquent vrai législateur comme lui, et ce prophète était le Messie qui devait sortir de la tribu de Juda. Ainsi, cette expression : *Juda est mon roi,* ou *mon législateur,* ne convient proprement et dans la rigueur des termes, qu'au Messie.

Tout chrétien peut dire dans un sens très précis : *Juda est mon roi* ou *mon législateur,* parce que Jésus-Christ est sorti de la tribu de Juda, et que seul, pendant toute l'éternité, il représentera cette tribu avec tous les patriarches qui en ont été les pères. Nous voyons bien encore une foule de Juifs répandus dans toutes les contrées de la terre ; mais qui d'entre eux peut assurer et prouver qu'il est de la tribu de Juda ? Toutes les familles ont été confondues entre elles, quoique toujours séparées des autres peuples. Jésus-Christ seul, qui règne à la droite de son Père, et qui est revêtu de son corps glorieux, est le dernier rejeton de la tribu de Juda. Les saints patriarches de cette tribu jouissent de la présence de Dieu, mais leurs corps sont encore dans le tombeau, et ils ne le reprendront que pour se soumettre tous à Jésus-Christ que son Père a *établi l'héritier de toutes choses.*

Quand le chrétien reconnaît le Messie sorti de Juda pour *son roi* ou pour *son législateur,* il fait profession en même temps de dépendre de lui et d'obéir à ses lois. Quelles conséquences n'entraîne point cette profession ? C'est ce qu'on ne peut trop méditer en la présence de Jésus-Christ et l'Évangile à la main.

V. 11. QUIS DEDUCET ME. Quand on est sollicité par la grâce de passer d'une vie mondaine à une vie chrétienne, ou de la tiédeur à une conduite fervente, on se sent assailli de beaucoup de difficultés ; mais ces difficultés ne viennent, comme l'observe saint Augustin, que d'une volonté *malade,* qui n'a pas encore la force de se déterminer. *Quelle misère,* s'écriait ce même saint docteur, en se rappelant les combats que lui avaient livrés ses mauvaises habitudes ! *La volonté commande au corps, et elle est promptement obéie ; elle commande à elle-même, et elle éprouve de la résistance ; la volonté commande au bras, qui est comme hors d'elle-même, et sur le champ le mouvement se fait dans le bras ; la volonté commande à la volonté, qui est une même chose, une même puissance, et la volonté n'obéit pas. Quel est donc ce mystère? Et quelle en est la raison ? C'est que la volonté ne veut pas pleinement, c'est qu'elle ne commande pas absolument. Il n'y a point de mystère à vouloir en partie, et à ne pas vouloir en partie. C'est que la volonté malade ne fait pas assez d'efforts pour vaincre la mauvaise habitude ; et de là résultent comme deux volontés, dont l'une manque de ce que l'autre possède encore* (1). De là les combats de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre la chair.

On dit donc alors, dans le style du prophète : *Qui me conduira* dans cette carrière épineuse ? Qui me donnera des forces pour attaquer ce rempart de l'amour-propre, cette forteresse des inclinations perverses ? Comment surmonter le respect humain, mépriser les discours du monde, rompre avec des amis séducteurs, embrasser les exercices de la pénitence, préférer la solitude aux sociétés amusantes ? *Ah ! Seigneur,* continue le prophète, *ne serez-vous pas à notre tête, ne prendrez-vous pas soin de diriger nos pas ? Non exibis Deus.* Et telle est la ressource dans toutes les difficultés qu'oppose et qu'éprouve cette volonté malade. *Je puis tout,* disait l'Apôtre, *avec Celui qui me fortifie.* Aussi saint Augustin, durant la guerre intestine qui désolait son âme, s'était-il tourné vers le Seigneur, et s'était-il écrié avec larmes (2): *Jusqu'à quand, Seigneur, serez-vous en colère contre moi? Ah! ne vous ressouvenez-pas de mes anciennes iniquités ; ne permettez pas que je diffère plus longtemps. Pourquoi ne renoncerais-je pas, dès ce moment, à des habitudes qui me couvrent de confusion?* Suivre Dieu est le vrai bonheur.

(1) *Conf. l.* VIII. *c.* 9.

(2) *Conf. l.* VIII. *c.* 12.

12. Nonne tu, Deus, qui repulisti nos? et non exibis, Deus, in virtutibus nostris?

13. Da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.

14. In Deo faciemus virtutem; et ipse ad nihilum deducet inimicos nostros.

12. Ne sera-ce pas vous, ô Dieu, vous qui nous aviez rejetés; et ne marcherez-vous pas, ô Dieu, à la tête de nos armées?

13. Donnez-nous votre secours, pour nous délivrer de l'affliction; car c'est en vain qu'on espère son salut de la part de l'homme.

14. En Dieu, nous ferons des actions de courage; et lui-même réduira au néant nos ennemis.

12. Nonne *tu*, Deus, *qui* repuleras nos, nec egrediebaris, Deus, cum exercitibus nostris?

13. Da nobis auxilium ab angustia: nam mendax salus hominis.

14. In Deo faciemus fortitudinem, et ipse conculcabit hostes nostros.

COMMENTAIRE

℣. 12. Et non exibis, Deus, in virtutibus nostris? Si nous espérons la victoire, ô mon Dieu, nous ne fondons nos espérances que sur votre protection. Autrement : Qui nous rendra les maîtres de nos ennemis, si ce n'est vous, ô Dieu, qui nous aviez rejetés, et qui ne marchiez plus à la tête de nos armées? Mais à présent, Seigneur, donnez-nous votre secours, tirez-nous de l'oppression, et nous serons invincibles, appuyés de votre force toute-puissante.

℣. 14. In Deo faciemus virtutem. Saint Augustin dit sur le dernier verset du psaume lix : *Nous ferons des prodiges de valeur, non avec le glaive, avec des chevaux, avec des cuirasses, avec des boucliers, avec de puissantes armées; non à la vue des hommes, mais dans nous-mêmes, et en Dieu qui réside dans notre intérieur, qui l'anime, et qui domptera tous nos ennemis.* Tels sont les combats des saints, telles sont leurs victoires. Le monde les regarde dans la tribulation, dans les exercices de la pénitence, dans la solitude, comme le rebut de la terre, comme des malheureux sans appui et sans ressource, comme des simples, qui n'ont eu le talent ni de faire fortune, ni de se rendre utiles à la société. Ces hommes cachés ou opprimés, sont néanmoins des héros aux yeux des anges et de Dieu même. Ils sortent de ce monde chargés des dépouilles de tous les ennemis du salut. S'ils avaient recherché la faveur des hommes, ils termineraient leur carrière dans une indigence totale; ils ne porteraient au tribunal de Dieu que des crimes et le désespoir. C'est à ce moment qu'il faut juger de la force et de la grandeur d'âme des hommes. L'histoire du monde ne parlera point de ces exploits, mais les fastes de l'éternité en conserveront la mémoire. Toute la grandeur humaine périra, et celle des saints sera, comme celle de Dieu, invariable et immortelle.

PSAUME CVIII

Prières du psalmiste contre les calomnies, la haine et la perfidie de ses ennemis. Imprécations et invectives contre eux. Description de l'état d'humiliation et d'affliction où le prophète est réduit. Il implore le secours du Seigneur, et promet de célébrer éternellement ses louanges.

1. In finem, Psalmus David.

1. Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS CIX. — 1. Victori ipsi David psalmus.

ARGUMENT

Le style de ce psaume est véhément ; il contient des menaces terribles, énoncées en forme d'imprécations, contre un malheureux qui, comme le dit le prophète, verset 18, *a aimé les malédictions qui sont tombées sur lui ; et a rejeté les bénédictions, qui s'en sont éloignées.* Les pères (1) et les commentateurs l'ont regardé comme une prophétie du malheur qui devait arriver au traître Judas, et aux Juifs meurtriers de Jésus-Christ. L'église chrétienne s'est quelquefois servie de ce psaume dans la déposition des évêques, et contre les usurpateurs des biens ecclésiatiques (2) ; la superstition des siècles peu éclairés, l'a employé pour découvrir les voleurs, et l'on assure que les Juifs le récitent contre leurs ennemis et leurs persécuteurs. David, rempli de l'esprit de Dieu et animé d'un zèle ardent de la justice, a pu le prononcer ou contre Doëg l'Iduméen (3) et ses autres ennemis, qui étaient à la cour de Saül, et qui ne cessaient de le noircir par leurs calomnies ; ou contre Achitophel, conseiller d'Absalom (4), qui inspira à ce jeune prince de si affreux conseils contre le roi, son père. Doëg et Achitophel étaient des figures, et comme des avant-coureurs de Judas et des Juifs incrédules. Bède et quelques anciens grecs (5), ont cru qu'il avait été composé par les Maccabées, du temps de la persécution d'Antiochus, contre les apostats et les faux frères de leur nation, qui s'étaient joints à leurs ennemis.

Nous l'expliquerons dans le sens historique, des ennemis et des calomniateurs de David ; et dans un sens plus relevé, de Judas et des Juifs persécuteurs de Jésus-Christ. On croit que le Sauveur fait allusion à ce psaume, lorsqu'il désigne Judas sous le nom d'*enfant de perdition* (6). Et l'apôtre saint Pierre lui fait l'application du verset 8 (7) : *Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter.*.

2. Deus, laudem meam ne tacueris, quia os peccatoris et os dolosi super me apertum est.

2. Ne vous taisez pas, ô Dieu, sur le sujet de mon innocence ; parce que la bouche du pécheur et la bouche de l'homme trompeur se sont ouvertes pour me déchirer.

Deus laudis meæ, ne taceas :
2. Quia os impii et os dolosi super me aperuerunt se,

COMMENTAIRE

℣. 2. DEUS, LAUDEM MEAM NE TACUERIS. Vous connaissez le fond de mon cœur, ô mon Dieu, rendez témoignage à ma justice. On m'accuse auprès de Saül de troubler l'État, d'aspirer à la royauté, d'en vouloir à la vie du prince. Vous connaissez ce qui en est, ne demeurez pas plus longtemps dans le silence. Jésus-Christ parle ici d'une manière humaine, dit Théodoret ; il appelle *sa louange,* sa passion. *Laudem meam ne tacueris* (8) : Considérez la passion et les tourments auxquels j'ai voulu m'exposer ; ou bien : Faites éclater ma justice et mon innocence injustement attaquées par les Juifs, mes accusateurs et mes ennemis.

L'hébreu : *Dieu de ma louange,* ou Dieu qui êtes ma louange et ma gloire, *ne vous taisez point ;* ne demeurez point en repos. Vous qui êtes l'objet

(1) *Vide Euseb. Chrys. Theodoret. Aug. Hieron. Euthym.*
(2) *Vide Geier. Delrio. Grot.*
(3) *Kimhi. et alii. Rabb. Muis. Vatab. Flamin. du Pin. alii.*
(4) *Syr. Grot. Bossuet. Ferrand.*
(5) *Apud Græc. Corderii. Paraphrast.*
(6) *Joan.* XVII. 8.
(7) *Act.* I. 20.
(8) *Joan.* XII 23. Venit hora ut glorificetur filius hominis.

3. Locuti sunt adversum me lingua dolosa, et sermonibus odii circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis.

4. Pro eo ut me diligerent, detrahebant mihi ; ego autem orabam.

5. Et posuerunt adversum me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea.

3. Ils ont parlé contre moi avec une langue trompeuse ; ils m'ont attaqué de tous côtés, par leurs discours remplis de haine ; et ils m'ont fait la guerre, sans aucun sujet.

4. Ainsi, au lieu de m'aimer, ils me déchiraient par leurs médisances ; et moi cependant, je priais pour eux.

5. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais.

3. Locuti sunt mecum lingua mendaci : et verbis odiosis circumdederunt me, et pugnaverunt contra me absque causa.

4. Pro dilectione mea adversati sunt mihi, et ego *vir* orationis *eram*.

5. Et posuerunt adversum me malum pro bono, et odium pro dilectione mea.

COMMENTAIRE

continuel de mes louanges, *in te cantatio mea semper*, dit-il dans un autre psaume (1), prenez ma défense, venez à mon secours ; c'est de vous que j'attends ma délivrance ; vous êtes le seul objet de ma gloire et de ma confiance. Mes ennemis *ont ouvert leur bouche contre moi* (2) ; ils m'accusent hautement et sans rien craindre, parce que c'est en mon absence et devant un prince très disposé à me condamner, et qui ne cherche que des motifs pour colorer son injuste persécution.

℣. 3. Lingua dolosa. Les ennemis de David, pour satisfaire leur haine, ne craignaient point d'envenimer ses actions les plus innocentes, par des insinuations malignes et odieuses. Les scribes et les pharisiens, irrités de la liberté avec laquelle Jésus-Christ reprenait leur hypocrisie, l'accusaient d'être un rebelle, un gourmand, un Samaritain, un magicien qui chassait les démons au nom de Béelzébub, un violateur de la loi, un séducteur. Mais leurs accusations étaient démenties par l'éclat de sa vie toute divine et par la sainteté de ses actions. Ils lui faisaient la guerre gratuitement et sans aucun sujet ; *Expugnaverunt me gratis*. Comme le vrai fidèle aime Dieu gratuitement et sans intérêt, ainsi l'impie le hait sans raison, par le seul motif de contenter son mauvais cœur et de faire le mal, dit saint Augustin ; semblable en cela à Catilina, dont Salluste dit (3) : *Gratuito potius malus, quam crudelis erat*.

℣. 4. Ego autem orabam. Jésus-Christ sur la croix priait pour ses ennemis (4) : *Seigneur, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font*. Autrement : Au lieu de reconnaître mes bienfaits par des marques d'amitié et de reconnaissance, ils me chargeaient de fausses accusations. On peut l'entendre de David, qui avait rendu à Saül et à toute sa nation des services importants, et qui, pour toute récompense, était chassé, exilé, proscrit, dans un danger continuel de perdre la vie.

Jésus-Christ a pu faire les mêmes plaintes contre les Juifs, avec encore plus de raison que David. Il avait parcouru toute la Judée, guérissant les malades (5), délivrant les possédés, prêchant la venue du Libérateur ; il avait fait une infinité de miracles pour prouver sa mission, il n'était à charge à personne et ne possédait aucun bien temporel ; sa vie était non seulement irréprochable, mais digne d'admiration et de respect. Cependant il est accusé, poursuivi, condamné, crucifié, mis à mort par ceux mêmes qu'il avait comblés de tant de bienfaits. *Multa bona opera ostendi vobis ex patre meo*, leur disait-il (6), *propter quod eorum me lapidatis ?*

℣. 5. Mala pro bonis, et odium pro dilectione. Saint Augustin distingue six sortes de procédés à l'égard du prochain : rendre le bien pour le mal, ne point rendre le mal pour le mal ; rendre le bien pour le bien ; rendre le mal pour le mal, ne point rendre le bien pour le bien, rendre le mal pour le bien. Les deux premiers sont le propre des justes, et le premier est le plus parfait. Les deux derniers sont le propre des méchants, et le dernier est le plus mauvais de tous. Ceux du milieu sont propres au commun des hommes, en sorte que le premier de cette division approche plus de la vertu des justes et que le second tombe à peu près dans la classe des méchants. Ainsi, les deux systèmes sont, *rendre le bien pour le mal :* ce fut le procédé de Jésus-Christ ; *et rendre le mal pour le bien :* ce fut le crime des Juifs. Le psalmiste réunit ces deux extrêmes, et fait entendre par là qu'il ne parle que de Jésus-Christ, qui a rendu le plus grand bien pour le plus grand mal, et que des Juifs, qui ont rendu le plus grand mal pour le plus grand bien.

Jésus-Christ a donné l'exemple de rendre le bien pour le mal, et de prier pour nos ennemis ; il en a fait même une loi ; ce qui marque l'excellence

(1) *Psal.* LXX. 6.

(2) Comparez le psaume XXXIV. 21. Dilataverunt super me os suum. *Et* I. *Reg.* III. Dilatatum est os meum super inimicos meos.

(3) *Sallust. de Catilin. apud Aug. hic.*

(4) *Luc.* XXIII. 34. - *Vide Aug. Hieron. Theodoret. Vat. Flamin.*

(5) *Act.* X. 38. Pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos a diabolo.

(6) *Joan.* X. 32.

6. Constitue super eum peccatorem; et diabolus stet a dextris ejus.

7. Cum judicatur, exeat condemnatus; et oratio ejus fiat in peccatum.

6. Donnez au pécheur l'empire sur lui; et que le diable soit toujours à sa droite.

7. Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné ; et que sa prière même lui soit imputée à péché.

6. Constitue super eum impium, et satan stet ad dexteram ejus.

7. Dum judicatur ipse, exeat impius : et oratio ejus sit in peccatum.

COMMENTAIRE

de l'Évangile au-dessus de la loi mosaïque. Celle-ci disait : *Œil pour œil, dent pour dent :* ce qui n'était pas injuste, dit saint Augustin, mais c'était une ordonnnance portée pour réprimer des hommes *injustes* qui auraient outré leur vengeance. Cette loi du talion ne pouvait être exécutée que de l'autorité des juges ; elle n'autorisait point la vengeance, puisque Dieu l'avait défendue positivement ; elle n'obligeait pas la partie lésée à poursuivre son droit ; enfin, selon l'interprétation des anciens docteurs juifs, la peine était rachetable par une composition pécuniaire. La loi évangélique n'a point supprimé le droit naturel que tout homme a de conserver ce qui lui appartient, soit la vie, soit l'honneur, soit les biens ; mais elle exige beaucoup de conditions, quand il s'agit d'interpeller la justice pour rentrer dans des droits qu'on croit légitimes : elle défend d'abord toute vengeance personnelle, et détruit par conséquent les fausses interprétations que plusieurs Juifs, surtout les Saducéens, donnaient à la loi du talion. En second lieu, elle condamne absolument l'esprit de vengeance, en sorte qu'il n'est jamais permis de réclamer le droit le plus légitime, en se livrant à l'animosité ou au désir de nuire. En troisième lieu, elle ordonne d'user de la plus grande modération dans la poursuite de ce qu'on estime juste, après avoir pris les mesures les plus convenables pour reconnaître cette justice. En quatrième lieu, elle veut qu'on se rende facile aux voies d'accommodement, et qu'on soit toujours prêt à préférer les intérêts de la charité à ceux d'un plus grand avantage temporel, pourvu toutefois que la poursuite de cet avantage ne soit pas commandée aussi par la charité. Enfin elle veut que, quand il est possible de renoncer, sans inconvénient, à des prétentions légitimes, on les sacrifie à la patience, à la charité, et que d'ailleurs, quel que soit l'événement d'une action judiciaire, on conserve toujours l'esprit de modération, d'union, de désintéressement, et qu'on ne donne entrée dans son cœur ni à l'amertume, ni à l'orgueil, ni au dépit, ni à la fausse joie. Tel est l'esprit de la loi de Jésus-Christ. C'était aussi celui de la loi de Moïse ; mais il n'était pas aussi développé, aussi souvent inculqué, aussi à l'abri de toutes les interprétations arbitraires ; et d'ailleurs les Hébreux, séparés des nations, pouvaient croire que cette loi ne les obligeait que par rapport aux Israélites, leurs frères ; au lieu que la loi évangélique est pour tous les hommes, parce que tous les hommes sont frères en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

℣. 6. Diabolus stet a dextris ejus. Puisque mes ennemis sont incorrigibles, et que leur malice est montée à son comble, donnez-leur des maitres injustes et cruels ; et que le démon soit toujours attaché à les persécuter. L'Évangile nous apprend (1) que Judas s'étant laissé aller à l'avarice, le démon entra dans son cœur et lui suggéra l'horrible crime qu'il mit à exécution, en trahissant son Dieu. Les Juifs meurtriers de Jésus-Christ, furent livrés aux Romains et abandonnés à l'endurcissement ; ils sont regardés aujourd'hui comme un peuple maudit et réprouvé. Doëg et Achitophel, adversaires de David, reçurent aussi la juste peine de leurs crimes. L'Histoire sainte nous dit qu'Achitopel se pendit de désespoir, de ce que son avis n'avait point été suivi (2). Les Hébreux enseignent que Doëg périt avec Saül à la bataille de Gelboë, et que David fit mourir son fils (3).

℣. 7. Exeat condemnatus, et oratio ejus fiat in peccatum. Le psalmiste continue dans son allégorie d'un jugement. Qu'il soit accusé, convaincu et condamné ; et que les défenses qu'il apporte pour sa justification, ne servent qu'à le charger davantage et à le faire condamner. Ou bien : Que les prières qu'il adresse aux juges ne fassent que les irriter, et les engager à le traiter sans miséricorde. Ou enfin : Que Dieu rejette ses prières, et méprise son repentir, comme il méprisa celui d'Antiochus et celui de Judas, qui ne furent pas accompagnés des qualités, qui pouvaient les rendre efficaces et méritoires (4). L'un fut un repentir de désespoir ; l'autre n'avait pour motif qu'une crainte purement servile de la mort, et du danger où il se trouvait. Le vrai repentir doit être dans la foi, dans l'espérance, dans la charité, et dans l'amour de la justice au moins intentionnel. La crainte doit ébranler le cœur et inspirer l'horreur du péché ; mais non pas jusqu'à exclure la confiance en la miséricorde du Seigneur.

(1) *Joan.* XIII. 2.
(2) II. *Reg.* XVII. 23. — (3) *Vide ad Psal.* LI. 5.
(4) Voyez saint Augustin, saint Jérôme et Théodoret sur cet endroit.

8. Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter.
9. Fiant filii ejus orphani, et uxor ejus vidua.
10. Nutantes transferantur filii ejus et mendicent, et ejiciantur de habitationibus suis.
11. Scrutetur fœnerator omnem substantiam ejus, et diripiant alieni labores ejus.
12. Non sit illi adjutor ; nec sit qui misereatur pupillis ejus.

8. Que ses jours soient abrégés ; et qu'un autre reçoive sa dignité.
9. Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve.
10. Que ses enfants, vagabonds et errants d'un lieu à un autre, mendient leur pain ; et qu'ils soient chassés de leur demeure.
11. Que l'usurier recherche tout son bien ; et que des étrangers lui ravissent le fruit de ses travaux.
12. Qu'il ne se trouve personne pour l'assister ; et que nul n'ait compassion de ses orphelins.

8. Sint dies vitæ ejus pauci : præfecturam ejus accipiat alter.
9. Sint filii ejus pupilli, et uxor ejus vidua.
10. Et vagando vagentur filii ejus, et mendicent, quærant *victum* de suis desolationibus.
11. Illaqueet fænerator omnia quæ sunt ei, et diripiant alieni laborem ejus.
12. Ne sit ei extendens misericordiam, et ne sit qui misereatur pupillis ejus.

COMMENTAIRE

℣. 8. Fiant dies ejus pauci ; et episcopatum ejus accipiat alter. Le nom grec ἐπισκοπή, qui se trouve dans les Septante, et sur lequel on a formé celui d'*episcopatus*, signifie proprement inspection, intendance, dignité qui donne pouvoir d'examiner la conduite d'autrui. Doëg et Achitophel ne portèrent pas loin la peine de leur crime. Judas ne vit pas la fin de son mauvais dessein ; il se pendit avant que Jésus-Christ expirât sur la croix. Sa place dans l'apostolat fut donnée à saint Matthias ; et saint Pierre, dans la harangue qu'il fit à l'élection, rapporta le passage que nous lisons ici et en fit l'application à cette conjoncture (1).

℣. 9. Fiant filii ejus orphani ; et uxor ejus vidua. On l'explique de Doëg, d'Achitophel et de Judas. Saint Augustin et plusieurs autres commentateurs croient avec raison, que ce dernier avait femme et enfants. Lyran croit que c'était pour eux qu'il volait ce qui était donné à Jésus-Christ ; et lorsqu'il murmura à l'occasion du parfum répandu sur les pieds du Fils de Dieu, l'évangéliste (2) remarque que ce n'est pas qu'il se mît en peine des pauvres ; ce n'était là qu'un prétexte de son murmure : son vrai motif était le vol. Il se fâchait qu'une somme de trois cents deniers, ne fût pas venue dans sa bourse pour en profiter. La plupart des pères expliquent ceci de la Synagogue, qui est devenue veuve depuis la mort de Jésus-Christ. Ils l'entendent des Juifs, ses enfants, qui sont devenus orphelins par l'abrogation de la loi, par la destruction de leur temple, par la dispersion de leur nation, par la réprobation de la Synagogue, leur mère.

℣. 10. Mendicent ; et ejiciantur de habitationibus suis. C'est tout ce qui peut arriver en ce monde de plus triste, à des gens qui sont nés avec quelques biens. La mendicité surtout est comme l'assemblage de toutes les misères, pour ceux qui ne sont point nés dans cette condition. Un ancien souhaitait plutôt la mort à ses enfants, que de les voir réduits à mendier. L'hébreu : *Que ses enfants soient vagabonds, et qu'ils mendient ; et qu'ils cherchent* leur vie du milieu *de leurs ruines*. Qu'ils ne sortent des ruines de leurs demeures, que pour chercher à vivre. Saint Jérôme traduit : *Qu'on les recherche au milieu de leurs masures*. Les anciens interprètes grecs (3) : *Qu'on les chasse de leurs maisons ruinées* et abattues ; qu'ils n'y trouvent pas même de repos et d'assurance. Les Septante (4) : *Qu'on les chasse de la place de leurs demeures*. Tout cela s'est vérifié principalement dans la personne des Juifs, depuis la mort de Jésus-Christ. Ils furent réduits dans la pauvreté, chassés de leur pays, errants et vagabonds partout, pendant plusieurs siècles. Il leur fut défendu de demeurer même dans les ruines de leur patrie, et de venir y répandre leurs larmes.

℣. 11. Scrutetur fœnerator. Que, dans sa pauvreté, il se voie dans la nécessité de prendre à usure ; et que, ne pouvant payer, le prêteur vienne enlever tout son bien. Les Romains ayant mis les Juifs dans le dernier état d'humiliation, en les chassant de leur pays et en leur défendant même d'y retourner, les accablèrent encore de tributs et les réduisirent à la dernière pauvreté. Domitien les chassa encore de la ville de Rome et les contraignit à demeurer dans un bois du voisinage, où ils n'avaient pour tout meuble qu'un panier et un peu de foin (5).

. . . Quorum cophinus, fœnumque supellex.

Leurs femmes venaient de là dans la ville, où elles n'osaient mendier qu'en tremblant (6).

. . . . . Cophino, fœnoque relicto,
Arcanam Judæa tremens mendicat in aurem...
Implet et illa manum : sed parcius ære minuto.

℣. 12. Non sit illi adjutor. Le psalmiste semble vouloir dire : Qu'après sa mort, tous ses

(1) *Act.* I. 20.
(2) *Joan.* XII. 5. 6.
(3) *Apud Theodoret.* Ἐκβληθήτωσαν ἐν τῶν ἐρειπίων αὐτῶν.
(4) Les Septante : Ἐκβληθήτωσαν ἐκ τῶν οἰκοπέδων αὐτῶν.
(5) *Juvenal. Sat.* III. — (6) *Idem. Sat.* XI. *v.* 540.

13. Fiant nati ejus in interitum ; in generatione una deleatur nomen ejus.

14. In memoriam redeat iniquitas patrum ejus in conspectu Domini ; et peccatum matris ejus non deleatur.

15. Fiant contra Dominum semper, et dispereat de terra memoria eorum :

13. Que ses enfants périssent ; que son nom soit effacé dans le cours d'une seule génération.

14. Que l'iniquité de ses pères revive dans le souvenir du Seigneur ; et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

15. Qu'ils soient toujours exposés aux yeux du Seigneur, et que leur mémoire soit exterminée de dessus la terre ;

13. Novissimum ejus excidatur, in generatione alia deleatur nomen eorum.

14. Revocetur in memoriam iniquitas patrum ejus apud Dominum, et peccatum matris ejus ne deleatur :

15. Sint coram Domino semper, et succidat e terra memoriam eorum :

COMMENTAIRE

amis l'abandonnent; et que personne ne se souvienne de lui et n'étende sa bonté et sa miséricorde sur ses enfants. Le chaldéen : *Qu'il n'ait personne pour lui obtenir miséricorde.* Le premier sens est meilleur. Comparez le psaume XXXV, 11 : *Seigneur, étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent.* Jérem. XXXI, 3 : *J'ai étendu sur vous ma miséricorde;* j'ai eu pour vous une bonté constante.

℣. 13. FIANT NATI EJUS IN INTERITUM. Que ses enfants ne lui survivent que peu de temps, et qu'ils meurent sans postérité; en sorte que son nom soit oublié dans une seule génération. On l'entend des Juifs qui firent mourir Jésus-Christ. Leur fin fut malheureuse. Ils furent exterminés par les armes des Romains; et cela, avant la fin d'une génération et au bout de quarante ans (1).

℣. 14. INIQUITAS PATRUM EJUS... PECCATUM MATRIS EJUS NON DELEATUR. Le crime des Juifs qui crucifièrent Jésus-Christ, joint à celui de leurs pères qui avaient mis à mort les prophètes (2), *afin que le sang de tous les justes vînt sur eux, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, qui fut tué entre le temple et l'autel;* l'iniquité de leur mère, l'injuste et cruelle Jérusalem, qui cria en parlant du Sauveur (3) : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants;* firent enfin tomber sur eux le dernier malheur. Lorsqu'ils eurent comblé la mesure de leurs péchés (4) et celle de leurs pères, dont ils se rendirent les imitateurs, la colère du Seigneur éclata contre eux et les écrasa sous ses coups.

De même que la justice et la piété des pères sont utiles aux enfants, et leur procurent les grâces et les bénédictions du Seigneur, comme on l'a vu dans Abraham, dans Jacob, dans Moïse, dans David et dans leur postérité; aussi l'iniquité des pères nuit souvent à leurs descendants et leur attire les calamités, surtout lorsqu'ils suivent les pernicieux exemples de leurs ancêtres (5). Dieu, comme arbitre souverain et maître absolu de la vie des hommes, peut la leur ôter sans injustice, quand et comme il le juge à propos. Il peut châtier un père impie, par la mort de ses fils innocents; et envelopper le juste dans la punition du méchant, quant aux effets extérieurs et sensibles; se réservant à récompenser la justice et à discerner le bon du mauvais dans une autre vie. La peine du juste dans cette rencontre n'est pas, à proprement parler, une punition; c'est un exercice de sa vertu et du souverain domaine du Tout-Puissant sur sa personne. Dieu déclare expressément par Ézéchiel (6), *que le fils ne portera pas l'iniquité du père, ni le père celle du fils; et que le juste recevra la récompense de sa justice et l'impie la peine de son impiété.* Si, dans Moïse (7), il menace de punir l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, il limite ces menaces à ceux qui commettent le crime et qui se rendent imitateurs de l'iniquité de leurs pères : *Visitans iniquitatem patrum in filios, in tertiam et quartam generationem, eorum qui oderunt me.* Et lorsque l'on voit quelquefois des justes comme Tobie (8), Daniel (9), Baruch (10), demander à Dieu qu'il daigne oublier leurs péchés et ceux de leurs pères, et reconnaître qu'ils portent la peine des uns et des autres; on doit l'entendre dans le sens que nous avons marqué, et dire que Dieu exerçait la justice de ses serviteurs, en même temps qu'il châtiait l'insolence et l'endurcissement de ses ennemis. Les effets paraissaient les mêmes au dehors; mais ils étaient très différents dans son intention et dans ses desseins toujours sages et toujours justes.

℣. 15. FIANT CONTRA DOMINUM SEMPER. Que Dieu leur soit toujours contraire; qu'ils ressentent éternellement le poids de sa colère et les effets de sa vengeance, suivant la menace qu'il fait dans la loi (11) : *Si vous voulez marcher contre moi et vous opposer à mes volontés, vous me trouverez*

(1) *Vide Hieron. et Theodoret.*
(2) *Matt.* XXIII. 25.
(3) *Matt.* XXVII. 25.
(4) *Matt.* XXIII. 32.
(5) *Vide Euseb. et Theodoret. et Aug. hic.*
(6) *Ezech.* XVIII. 20. - *Jerem.* XXXI. 29. - Voyez aussi *Deut.* XXIV. 16. *et* II. *Par.* XXV. 4.
(7) *Exod.* XX. 5. — (8) *Tob.* III. 3.
(9) *Dan.* IX. 16. — (10) *Baruch.* III. 5.
(11) *Levit.* XXVI. 21. 23. 24.

16. Pro eo quod non est recordatus facere misericordiam,

17. Et persecutus est hominem inopem et mendicum, et compunctum corde mortificare.

18. Et dilexit maledictionem, et veniet ei ; et noluit benedictionem, et elongabitur ab eo. Et induit maledictionem sicut vestimentum ; et intravit sicut aqua in interiora ejus, et sicut oleum in ossibus ejus.

19. Fiat ei sicut vestimentum quo operitur, et sicut zona qua semper præcingitur.

20. Hoc opus eorum qui detrahunt mihi apud Dominum, et qui loquuntur mala adversus animam meam.

21. Et tu, Domine, Domine, fac mecum propter nomen tuum, quia suavis est misericordia tua. Libera me,

22. Quia egenus et pauper ego sum, et cor meum conturbatum est intra me.

16. Parce qu'il ne s'est point souvenu de faire miséricorde ;

17. Il a poursuivi l'homme qui était pauvre et dans l'indigence, et dont le cœur était percé de douleur, afin de le faire mourir.

18. Il a aimé la malédiction, et elle tombera sur lui ; et il a rejeté la bénédiction, et elle s'éloignera de lui ; et il s'est revêtu de la malédiction, ainsi que d'un vêtement, et elle a pénétré comme l'eau au-dedans de lui, et comme l'huile jusque dans ses os ;

19. Qu'elle lui soit comme l'habit dont il se couvre, et comme la ceinture dont il est toujours ceint.

20. Telles sont devant Dieu les suites de ceux qui m'attaquent par leurs médisances, et qui profèrent des paroles pleines de malice contre mon âme.

21. Vous donc, Seigneur, Seigneur, prenez ma défense, pour la gloire de votre nom ; parce que votre miséricorde est pleine de douceur. Délivrez-moi,

22. Parce que je suis pauvre et dans l'indigence, et que mon cœur est troublé au-dedans de moi.

16. Eo quod non recordatus est facere misericordiam, et persecutus est virum pauperem, et mendicum, et attrito corde, ut interficeret :

17. Et dilexit maledictionem, et venit ei : et noluit benedictionem, et elongavit se ab eo.

18. Et induit maledictionem sicut vestimentum suum, et intravit ut aqua in interiora ejus, et ut oleum in ossa ejus.

19. Sit ei sicut vestimentum *quo* operiat se, et pro cingulo *quo* semper accingatur.

20. Hæc merces adversariorum meorum a Domino, et loquentium malum contra animam meam.

21. Tu autem Domine, Domine, fac mecum propter nomen tuum : quia bona est misericordia tua, erue me :

22. Quia pauper et egenus ego sum, et cor meum vulneratum est in visceribus meis.

COMMENTAIRE

aussi toujours opposé à vous et toujours prêt à vous frapper. L'hébreu et les Septante peuvent recevoir un autre sens (1) : Que leurs crimes *soient toujours en la présence du Seigneur, et que leur mémoire périsse de dessus la terre*. La première explication nous paraît la meilleure.

℣. 17. COMPUNCTUM CORDE MORTIFICARE. Voilà le crime des Juifs et la source de leur malheur : ils ont fermé leurs entrailles à la miséricorde ; ils se sont armés de cruauté et de fureur contre Jésus-Christ. Ils ont persécuté cet homme de douleur ; ils l'ont mis à mort par la plus criante de toutes les injustices.

℣. 18. DILEXIT MALEDICTIONEM, ET VENIET EI. Le peuple juif a aimé la malédiction, en disant (2) : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* Il a persécuté et maudit Jésus-Christ par ses injustes accusations de *séducteur*, de *démoniaque*, de *Samaritain*, de *perturbateur du repos public*, *etc.* Il a chargé de malédictions et persécuté les disciples du Fils de Dieu (3) : *Maledixerunt ergo ei, (cœco nato) et dixerunt : Tu discipulus illius sis; nos autem Moysi discipuli sumus*, et la malédiction que ce peuple impie a prononcée est retombée sur lui.

INTRAVIT SICUT AQUA IN INTERIORA EJUS. Ces expressions marquent admirablement une malédiction adhérente, enracinée, qui a pénétré dans le corps, comme l'eau dont on boit et comme l'huile dont on se frotte. Ils ont avalé la malédiction comme l'eau (4) ; ils en sont pénétrés comme de l'huile dont ils se sont oints, c'est la moelle de leurs os.

℣. 20. HOC OPUS EORUM QUI DETRAHUNT MIHI APUD DOMINUM. Ils ne craignent point de mentir au Seigneur, dans les calomnies qu'ils répandent contre moi. Ou plutôt, suivant l'hébreu et les Septante (5) : *Voilà l'œuvre*, la récompense (6), la juste peine *que recevront du Seigneur ceux qui m'accusent* injustement. On peut aussi traduire : *Voilà la récompense de ceux qui s'opposent au Seigneur*, qui s'élèvent contre lui.

℣. 21. FAC MECUM, PROPTER NOMEN TUUM. Rangez-vous de mon parti. Ou bien : *Faites-moi miséricorde ;* traitez-moi suivant votre bonté (7). Plusieurs anciens psautiers (8) suppléent ici le nom de miséricorde : *Fac mecum misericordiam tuam propter nomen tuum.*

℣. 22. COR MEUM CONTURBATUM EST INTRA ME. Jésus-Christ, entrant dans le jardin des Oliviers,

---

(1) Les Septante: Γενεθήτωσαν ἐναντίον Κυρίου διαπαντός, καὶ ἐξολοθρευθείη ἐκ γῆς τὸ μνημόσυνον αὐτῶν. *Quidam apud Aug.* Sint in conspectu Domini. *Alii*, coram Domino.

(2) *Matt.* XXVII. 25.

(3) *Joan.* IX. 17. 18.

(4) *Confer. Job.* XV. 16. - *Prov.* IV. 17.

(5) Les Septante : Τοῦτο τὸ ἔργον τῶν ἐνδιαβαλλόντων μέ παρα Κυρίου.

(6) *Cf. Deut.* XIX. 15.

(7) *Confer. Psalm.* LXXXV. 17 ; CXVIII. 65. 124, *et* CII. 10.

(8) *Quidam apud Aug. Arnob. Cassiod. Arab. Psalt. Mediol. S. Germ. Carnut.*

23. Sicut umbra cum declinat ablatus sum, et excussus sum sicut locustæ.

24. Genua mea infirmata sunt a jejunio; et caro mea immutata est, propter oleum.

25. Et ego factus sum opprobrium illis; viderunt me, et moverunt capita sua.

26. Adjuva me, Domine Deus meus; salvum me fac secundum misericordiam tuam.

27. Et sciant quia manus tua hæc, et tu, Domine, fecisti eam.

23. Je disparais comme l'ombre qui s'enfuit; et je suis contraint de me jeter ça et là, comme les sauterelles.

24. Mes genoux sont affaiblis par le jeûne; et ma chair est changée, parce que j'ai perdu l'usage de l'huile.

25. Et je suis devenu un sujet d'opprobre à mes ennemis; ils m'ont vu, et ils ont secoué la tête.

26. Seigneur mon Dieu, secourez-moi; sauvez-moi par votre miséricorde;

27. Et que tous sachent que c'est ici un coup de votre main, et que c'est vous qui faites ces choses.

23. Velut umbra quum declinat, abeo, excutior in locusta.

24. Genua mea debilitata sunt a jejunio, et caro mea macruit a pinguedine.

25. Ego quoque sum opprobrium eis: *quum* vident me, movent caput suum.

26. Adjuva me, Domine Deus mi, serva me secundum misericordiam tuam:

27. Et sciant, quod manus tua hoc, et *quod* tu, Domine, fecisti hoc.

COMMENTAIRE

s'abandonna à la tristesse et à la douleur (1): *Tristis est anima mea usque ad mortem.* Allant au Calvaire, il fut ému par les pleurs des filles de Jérusalem qui le suivaient, et il leur dit (2): *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi; mais plutôt pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.* Enfin, le jour de son triomphe, jetant les yeux sur Jérusalem, il répandit des larmes, et lui dit (3): *Si tu connaissais le jour de ton bonheur; mais à présent il est caché à tes yeux: Car le temps viendra que tes ennemis t'assiègeront, te resserreront, t'abattront, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre; parce que tu n'as pas connu le temps auquel tu as été visitée.*

℣. 23. Sicut umbra... David a pu dire ceci durant les persécutions de Saül; fugitif et chassé de sa patrie, obligé de chercher un asile dans les rochers et dans les bois; il n'avait point d'asile ni de repos. Jésus-Christ a pu se l'appliquer avec autant de vérité, puisque, durant tous les jours de sa vie, il a été comme un soleil qui court à son coucher, et comme une ombre qui décline de moment en moment. Il n'eut jamais de demeure fixe sur la terre, ni de biens dans le monde. Tantôt dans une ville, et tantôt dans une autre; toujours errant pour chercher les brebis de la maison d'Israël, qui s'étaient égarées, il passait dans la Judée comme une ombre bienfaisante. Saint Jérôme en fait l'application aux Juifs chassés de leur pays par les Romains; et saint Augustin, aux apôtres et aux fidèles dispersés par la violence des persécutions. L'hébreu: *Je m'en vais comme l'ombre lorsqu'elle est sur le déclin;* ou, je me suis dissipé comme l'ombre; *je suis agité comme une sauterelle,* qui est emportée par le vent et qui saute de place en place.

℣. 24. Caro mea immutata est propter oleum. Je me suis privé des onctions ordinaires, et ma chair en a été toute desséchée. Les anciens usaient beaucoup d'huile à leur toilette. La privation de l'huile, de l'onction et du bain passait pour une des plus grandes mortifications. L'hébreu porte (4): *Ma chair est toute exténuée, et je n'ai plus de graisse.* Et c'est en ce dernier sens que la plupart des interprètes l'entendent en cet endroit. Quelques hébraïsants traduisent (5): *Je suis tout amaigri à cause de l'huile;* parce que je n'ai point d'autre nourriture plus solide. Mais ce sens est trop forcé. Quelques anciens psautiers lisent (6): *Caro mea immutata est propter misericordiam.* En grec, le terme ἔλεος, qui signifie *la miséricorde,* a beaucoup de rapport à ἔλαιον, qui signifie *l'huile.* On explique ceci de Jésus-Christ, qui vécut dans les persécutions, dans la disette, dans l'éloignement des commodités des villes. David, durant ses disgrâces, fut de même exposé à mille incommodités et à mille privations des choses nécessaires.

℣. 25. Viderunt me, et moverunt capita sua. Séméi insulta David de la manière que tout le monde sait (7). Les Juifs qui assistèrent à la mort de Jésus-Christ, secouaient insolemment la tête, en lui disant (8): *Toi qui te vantes de détruire le temple de Dieu et de le rebâtir en trois jours, sauve-toi toi-même, et descends de la Croix, si tu es le Fils de Dieu.*

℣. 27. Sciant quia manus tua hæc. Que les méchants apprennent que c'est vous qui les frappez; qu'ils soient forcés d'avouer, comme les magiciens du pharaon (9), que *le doigt de Dieu est ici.* Ou bien: Que tout le monde sache que c'est vous qui êtes mon protecteur et mon salut; que c'est vous qui m'avez garanti de la fureur de mes ennemis. Ou enfin: Qu'ils apprennent que c'est vous qui m'affligez; et qu'ils ne se flattent point d'avoir, malgré vous, triomphé de mon innocence (10). C'est Jésus-Christ qui parle à son Père: Ressus-

(1) *Matt.* xxvi. 38. - *Vide Aug.*
(2) *Luc.* xxiii. 28 - *Vide Euseb.*
(3) *Luc.* xix. 41.
(4) *Sym.* Hᵉ σὰρξ μοῦ ἠλλοιώθη ἀπὸ ἀναλειψίας.
(5) *Vide Muis.*
(6) *Psalt. S. Germ. et Carnut.*
(7) ii. *Reg.* xvi. 5. 6.
(8) *Matt.* xxvii. 40.
(9) *Exod.* xiii. 19.
(10) *Hieron. Muis.*

28. Maledicent illi, et tu benedices. Qui insurgunt in me confundantur, servus autem tuus lætabitur.

29. Induantur qui detrahunt mihi pudore, et operiantur sicut diploide confusione sua.

30. Confitebor Domino nimis in ore meo, et in medio multorum laudabo eum :

31. Quia astitit a dextris pauperis, ut salvam faceret a persequentibus animam meam.

28. Ils me maudiront, et vous me bénirez. Que ceux qui s'élèvent contre moi, soient confondus ; et votre serviteur sera dans la joie.

29. Que ceux qui me calomnient, soient couverts de honte ; et qu'ils soient enveloppés de leur confusion comme d'un double manteau.

30. Ma bouche rendra grâces au Seigneur de toute ma force ; et je le louerai au milieu d'une grande assemblée ;

31. Parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre, pour sauver mon âme de ceux qui la persécutent.

28. Maledicent ipsi, et tu benedices : insurgent, et pudore afficientur : servus autem tuus lætabitur.

29. Induantur adversarii mei pudore, et operiantur tanquam vestimento pudore suo.

30. Celebrabo Dominum valde ore meo, et in medio multorum laudabo eum :

31. Quod stet ad dexteram pauperis, ut servet *eum* a judicantibus animam ejus.

COMMENTAIRE

citez-moi et chargez de confusion mes adversaires.

℣. 28. Maledicent illi, et tu benedices. Que es Juifs m'outragent par leurs paroles ; qu'ils maudissent mes disciples et ceux qui croient en moi ; pour vous, Seigneur, vous les bénirez, vous en augmenterez le nombre, vous les comblerez de vos grâces (1).

℣. 29. Operiantur sicut diploide confusione sua. Cet habit doublé, *diploïs* (2), marque, selon saint Augustin, une confusion au dedans et au dehors ; et, selon saint Jérôme, une grande confusion, qui les force à rentrer en eux-mêmes et à faire pénitence. Lorsque Jésus-Christ fait cette prière, il ne la fait pas contre les Juifs, mais en leur faveur : *Non contra Judæos ; sed pro ipsis dicit* (3). S'il se venge, dit saint Augustin (4), il ne rend pas le mal pour le mal ; mais il rend la justice à l'injuste : *Cum vindicat, non reddit malum pro malo, quoniam justum reddit injusto.* Il ne prend pas plaisir au malheur de l'homme ; ce serait rendre le mal pour le mal ; mais il agit par l'amour de la justice, ce qui est rendre le bien pour le mal : *Punit ergo non delectatione alienæ miseriæ, quod est malum pro malo ; sed dilectione justitiæ, quod est bonum pro malo.*

℣. 30. In medio multorum laudabo eum. Jésus-Christ, au milieu de son Église, rend grâces à son Père jusqu'à la fin des siècles.

℣. 31. Quia astitit a dextris pauperis. Il m'a secouru au milieu de mes souffrances ; il m'a tiré des mains de mes ennemis ; il m'a ressuscité et comblé d'une gloire infinie. L'hébreu : *Il a été à la droite du pauvre, pour garantir son âme des juges ;* ou pour lui sauver la vie, malgré la condamnation des juges. De cette sorte, la prophétie est plus claire pour la résurrection de Jésus-Christ, malgré la sentence de Pilate et la rage des Juifs.

---

(1) *Hieron. Theodoret.*

(2) L'hébreu מעיל signifie simplement, *un manteau* : Διπλοϊ, un manteau doublé.

(3) *Hieron. hic.*

(4) *Aug. hic. ad* ℣. 6.

PSAUME CIX

Le Messie assis à la droite du Père. Ses ennemis réduits sous ses pieds. Son règne sur toutes les nations. Sa génération éternelle. Prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Rigueur de son jugement. Sa vie laborieuse. Ses victoires.

1. Psalmus David. 1. Psaume de David. PSALMUS CX. — 1. Davidis cantus.

ARGUMENT

Voici un cantique composé pour célébrer l'avènement d'un roi à la couronne, à peu près dans le même genre que le psaume LXXI : *Deus, judicium tuum regi da, etc.* Mais le sujet en est si grand, les expressions si nobles, et l'objet si élevé au-dessus de l'homme, que l'histoire ne nous présente aucun prince à qui nous en puissions faire l'application littérale. Il n'y a que Jésus-Christ seul qui nous fournisse, dans sa personne, de quoi en justifier toutes les parties. Les Juifs, jaloux de l'avantage que l'Église chrétienne tire de ce merveilleux cantique, se fatiguent en vain pour lui en dérober la possession et pour en détourner le sens et l'explication. Les uns (1) veulent qu'il ait été composé par Éliézer, serviteur d'Abraham, pour célébrer la victoire de ce patriarche sur les rois qui avaient vaincu Sodome et Gomorrhe (2). Les autres (3) en font l'application à David vainqueur des Philistins, au commencement de son règne ; d'autres, à Salomon. D'autres plus anciens (4) le rapportent à Ézéchias, à qui ils veulent que Dieu adresse la parole dans le premier verset de ce psaume, en lui disant : Demeurez en paix dans votre palais à la droite de mon temple, en attendant que je fasse servir les Assyriens qui vous assiègent de marchepied à votre trône. D'autres (5) enfin parlent de Zorobabel, à qui le Seigneur promet ici, disent-ils, de l'établir sur le trône de ses pères et de lui assujettir tous ses ennemis. Il serait long de réfuter en détail ces différents systèmes. Mais la lecture seule du psaume en fera aisément reconnaître la fausseté.

Il s'agit ici d'un roi qui est Seigneur de David, assis à la droite de Dieu, vainqueur de ses ennemis, régnant à Jérusalem, engendré avant les astres, roi de toute éternité, prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, juge des nations, triomphateur des rois, prince belliqueux et infatigable, réussissant dans toutes ses entreprises. Qu'on nous montre dans Abraham, dans David, dans Salomon, dans Ézéchias, dans Zorobabel, ces divers caractères ? Si l'on avait à nous produire un roi sur qui cela pût tomber dans le sens historique, on ne voit que Salomon seul. Mais ce prince, tout grand qu'on le suppose, est néanmoins infiniment au-dessous de ce qui est dit ici. Les Juifs qui vivaient du temps de Jésus-Christ, convenaient unanimement que ce psaume regardait le Messie et qu'il était l'ouvrage de David. Le Sauveur en tire des arguments en sa faveur, auxquels ils n'ont pas eu un mot à répliquer (6). Les apôtres saint Pierre (7) et saint Paul (8) l'emploient de même sans aucune contradiction, pour montrer que Jésus-Christ est le Messie. Les docteurs juifs ne contestaient alors que l'application qu'ils en faisaient à Jésus de Nazareth. Ils avouaient qu'il concernait la personne du Libérateur qu'ils attendaient.

La force et l'évidence de la vérité ont fait une telle impression sur les esprits, que plusieurs Juifs (9) plus modernes, malgré leurs préjugés et leur antipathie contre les chrétiens, ont été forcés d'avouer que ce cantique ne pouvait, dans la rigueur, s'entendre que du Messie. De ce nombre sont les thal-

---

(1) *Vide apud. Hieron. ad Mall.* XXII. *et Chrysost. hic.*
(2) *Genes.* XIV. 15.
(3) *Kim'hi, et alii Rabb. apud Muis.*
(4) *Vide apud Justin. dialog. cum Tryphone. - Tertull. contra Marcion.* V. 9.- *Ambros. apolog. David altera, c.* IV.
(5) *Apud Chrysost. hic.*
(6) *Vide Matt.* XXII. 42.
(7) *Act.* I. 34.
(8) I. *Cor.* XV. 25. *et Hebr.* I. 13 ; V. . . VII. X. 13.
(9) *Vide Thalmud. tit. Soûkâh. c.* 5. - *Midrach Tehillim. R. Isaac Arama super Genes. R. Joden in nomine ; R. Chaja in ps.* XVII. *alii.*

mudistes, les rabbins Isaac Arama, Obadias, Saadias Gaon, Barachias et Lévi, cités dans Moïse ben-Nachman et quelques autres. Le sentiment des pères et des commentateurs chrétiens est uniforme sur cet article. Tous l'entendent de Jésus-Christ.

Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.

Dixit Dominus Domino meo : Sede ad dexteram meam, donec ponam inimicos tuos scabellum pedibus tuis.

COMMENTAIRE

℣. 1. Dixit Dominus Domino meo : sede a dextris meis. Le Père Éternel a dit à son Fils, qui est Seigneur de David, de s'asseoir à sa droite. Il lui parle après sa résurrection et son ascension, et il lui donne une parfaite égalité de gloire et de puissance ; il veut que toute créature fléchisse le genou devant lui. Jésus-Christ, comme Dieu, a toujours été assis à la droite de son Père ; comme homme, il n'a commencé à prendre cette place qu'après son ascension (1). Comme homme, Dieu lui dit de s'asseoir ; comme Dieu et Fils de Dieu égal au Père, il prend place à sa droite ; *Audit quasi homo, sedet quasi filius*, dit saint Ambroise (2). Jésus-Christ, selon son humanité même, était Seigneur de David (3) ; s'il n'eût été qu'un simple mortel, David n'aurait pu lui donner ce nom (4). David ne reconnaissait que Dieu ou un Homme-Dieu au-dessus de lui. Ni Salomon, ni aucun de ses successeurs, rois de Juda, n'a pu être appelé son Seigneur. C'est le raisonnement que Jésus-Christ faisait aux Juifs (5) : *Que vous semble-t-il du Christ? de qui est-il Fils? Ils lui répondirent : De David. Il leur dit : Comment donc David, rempli de l'Esprit de Dieu, l'appelle-t-il son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite? Si David l'appelle son Seigneur, comment est-il son Fils?* Il ne prétendait pas nier sans doute que le Messie ne dût sortir de David, selon la chair (6). Le Père et le Fils sont ici distinctement marqués comme deux personnes différentes ; mais leur parfaite égalité est bien prouvée, car ils sont assis sur le même trône. *Una in sede, una majestate potiuntur; et sedent non pro discernendo dignitatis, nec pro ordine potestatis, sed pro copula charitatis*, dit saint Ambroise (7).

Le texte hébreu porte : *Le Seigneur*, Jéhovah, *a dit, mon Seigneur*, Adoni, *Asseyez-vous à ma droite*. Ou, l'ordre, *le décret du Seigneur, à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite*. Le premier terme, *Jéhovah*, est le nom ineffable et incommunicable, qui ne convient qu'à Dieu seul. Le second, *Adoni*, est quelquefois donné aux hommes, quelquefois à Dieu. Le psalmiste le donne à Dieu ici (℣. 5), et il se trouve en ce sens en divers autres passages du texte. On n'en peut donc rien conclure en cet endroit contre la divinité de Jésus-Christ. Ce terme, en effet, non seulement ne répugne point à la Divinité, mais il la désigne très souvent, et David ne pouvait donner le nom de Seigneur qu'à son Dieu, puisqu'il ne reconnaissait sur la terre aucune puissance au-dessus de lui.

Quelques rabbins contestent ce psaume à David ; et le titre seul qui se lit dans l'hébreu, les Septante et la Vulgate ne prouverait pas invinciblement qu'il en fût l'auteur ; mais le consentement des anciens Juifs du temps de Jésus-Christ, le témoignage du Sauveur lui-même et de ses apôtres, l'inscription du psaume, qui est expresse pour David, tout cela ne nous permet pas d'abandonner la tradition, pour attribuer à un poète inconnu un ouvrage que l'antiquité a toujours unanimement cru de David.

Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. Jusqu'à ce que je les amène à vos pieds, et qu'ils viennent se présenter devant vous, Josué ayant vaincu et pris les cinq rois cananéens qui avaient attaqué Gabaon, dit aux princes d'Israël de leur mettre les pieds sur la gorge (8). Sapor, roi de Perse, se servait de l'empereur Valérien comme de marchepied pour monter à cheval. Tamerlan traitait, dit-on, de même Bajazet, empereur turc, son prisonnier. Le Père Éternel promet à Jésus-Christ de lui assujettir tous ses ennemis. Il exécute sa promesse dans toute la suite des siècles. Les Juifs ont été les premiers vaincus ; les persécuteurs de l'Église sont venus après. Les hérétiques, les infidèles, les schismatiques, tombent tous les jours à ses pieds et sont vaincus par les armes de sa puissance. Le règne du démon, de la mort, de l'antéchrist, sera entièrement détruit au dernier jour. Ce sera alors que le règne paisible du Messie commencera dans toute son étendue et dans tout son éclat. La par-

(1) *Vide Hieron. hic. et Theodoret.*
(2) *Ambros. apolog. David. altera. c.* IV.
(3) *Aug. hic.*
(4) *Theodoret.* — (5) *Matt.* 42. 43.
(6) *Hieron. hic.*
(7) *Ambr. apolog. David altera. c.* IV. - *Vide et Hilar. in Matt. c.* XXIII. *et Chrysost. hic.*
(8) *Josue.* X. 24.

2. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion; dominare in medio inimicorum tuorum.

3. Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctorum; ex utero ante luciferum genui te.

2. Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance : Régnez au milieu de vos ennemis.

3. La principauté qui est avec vous, paraîtra clairement au jour de votre puissance, au milieu de la gloire qui environnera vos saints. Je vous ai engendré de mon sein, avant l'étoile du matin.

2. Virgam fortitudinis tuæ mittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum.

3. Populus tuus spontaneus in die exercitus tui in splendoribus sanctitatis : ex utero et ab aurora tibi ros nativitatis tuæ.

COMMENTAIRE

ticule *donec, jusqu'à ce que,* ne veut pas dire ici que le Fils de Dieu doive cesser d'être assis à la droite du Père, lorsque tous ses ennemis lui auront été soumis. Son empire, alors, bien loin de finir, deviendra plus glorieux et plus absolu, parce qu'il ne lui restera plus d'ennemis à assujettir (1. Cor., xv, 25, 26, 27).

Donec, dans l'Écriture, ne marque pas toujours la fin de la chose dont on parle. Par exemple (1) : *Je ne vous abandonnerai point, que je n'aie exécuté ce que je vous ai dit.* Et le psalmiste (2) : *Il ne sera point ébranlé qu'il ne voie ses ennemis à ses pieds.* Et le prophète Isaïe (3) : *C'est moi qui suis, je suis, et je subsiste jusqu'à votre vieillesse.* Est-ce à dire que Dieu doive abandonner Jacob après l'exécution de ses promesses ; ou que le juste doive être ébranlé, lorsqu'il verra ses ennemis abattus ; ou que le Seigneur doive cesser d'être, lorsque les hommes seront réduits à la vieillesse ? Et de même, dans saint Matthieu (4) : *Joseph ne connut point Marie, son épouse, jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son Fils premier-né.* Est-ce à dire qu'il la connût après cela ?

℣. 2. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion ; dominare. Votre empire commencera à Sion ; mais il ne se bornera point là ; il s'étendra sur toute la terre. Le sceptre est mis ici pour l'empire. Le psalmiste représente le sceptre du Messie, comme une chose animée et capable de sentiment. Le Seigneur lui commande d'aller établir sa domination sur les divers peuples. Le Seigneur enverra ce sceptre et lui dira : Dominez sur vos ennemis. Il partira et exécutera les ordres du Seigneur. *Le sceptre* de Jésus-Christ est sa croix, selon saint Jean Chrysostôme et Théodoret ; ou la parole de son évangile, suivant saint Athanase ; ou sa force toute-puissante, qui assujettit les nations à la foi, selon saint Augustin et saint Jérôme ; ou la sévérité de son jugement, qui brisera les méchants avec la verge de fer, suivant Eusèbe.

L'empire du Sauveur a commencé dans Sion. *La loi sortira de Sion,* dit Isaïe (5), *et la parole du Seigneur de Jérusalem; il jugera les nations et reprendra plusieurs peuples.* Et Jésus-Christ, après sa passion (6), *donna à ses apôtres l'intelligence des Écritures, et leur dit qu'il fallait que le Christ souffrît, suivant les Écritures, et qu'il ressuscitât le troisième jour, et que la pénitence et la rémission des péchés fussent prêchées dans toutes les nations, à commencer par Jérusalem.* Plusieurs anciens psautiers (7) lisent : *Et dominaberis in medio inimicorum tuorum.* D'autres (8) : *Et dominare, etc.*

℣. 3. Tecum principium... Le Verbe était dès le commencement en Dieu : *In principio erat Verbum.* Le Père est principe, dit saint Jérôme, et le Fils est principe. Si le Fils est dans le Père, le Père est aussi dans le Fils. L'un et l'autre est principe, au commencement, sans aucune inégalité de puissance. Le Fils est de toute éternité ; il est engendré du sein du Père avant tous les siècles, avant les astres et les corps célestes. Quand l'Écriture dit que le Père l'a engendré de son sein, c'est comme s'il disait qu'il l'a engendré de sa substance. *De utero generavit, de sua natura, de suis visceribus, de sua substantia, de medullis Divinitatis suæ,* dit saint Jérôme.

La plupart des pères (9) prennent ici le nom de *principium,* en grec ἀρχή, dans le sens de puissance, d'empire, de principauté. Le Fils de Dieu possède un empire absolu, infini et tout-puissant avant tous les siècles ; il en jouit *dès le jour de sa puissance,* c'est-à-dire, de toute éternité, puisque sa génération et son règne sont éternels. Il est engendré du sein du Père dans l'éclat de la sainteté et de la divinité, avant toute créature. Par *le jour de la vertu,* plusieurs (10) entendent le jour du jugement, auquel Jésus-Christ exercera son

(1) *Genes.* xxviii. 15.
(2) *Psal.* cxi. 8.
(3) *Isai.* xlvi. 4. *juxta Sept.*
(4) *Matt.* i. 25.
(5) *Isai.* ii. 3. *et Mich.* iv. 2 — (6) *Luc.* xxiv. 47.
(7) *Ambros. de Benedict. Patriarch. l.* i. *c.* 4. - *Tertull. Cyprian. Psalter. Rom. Mediol. sancti Germ. Carnut.*
(8) *Chrysost. Euseb. Aug. alii apud Hieron. ep. ad Suniam et Fretell.*
(9) *Didym. Heraclect. Chrysost. Theod. Basil. Euthym. Athan. Aug.* Μετὰ σοῦ ἡ ἀρχή. Tecum principatus ; *et ita vox sumitur apud Aristot. Xenophont. alios. Vide Muis et Ferrand.*
(10) *Chrysost. Theodoret. August. Athan.*

4. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

4. Le Seigneur a juré, et il ne se rétractera point : Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.

4. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in seculum secundum morem Melchisedec.

COMMENTAIRE

empire, sa sévérité et sa justice contre les méchants, lorsqu'il paraîtra dans l'éclat de sa majesté au milieu de ses anges : *In splendoribus sanctorum.*

Tertullien (1), saint Augustin (2) et quelques autres anciens, au rappport de Théodore d'Héraclée, entendaient de la naissance temporelle de Jésus-Christ, ces paroles du texte : *Ex utero ante luciferum genui te ;* parce qu'en effet le Sauveur est né la nuit et avant le lever de l'étoile du matin. Mais le commun des pères (3) et saint Augustin lui-même l'expliquent communément de sa génération éternelle. Ils tirent de cet endroit un argument pour la consubstantialité du Verbe et pour son identité de nature avec le Père.

Le texte hébreu souffre plusieurs explications diverses (4). Aquila (5) : *La rosée de votre jeunesse,* ou de votre enfance, *est venue du sein de l'aurore.* Symmaque (6) : *La rosée de votre enfance vous est* descendue *comme l'aurore.* La cinquième version des Hexaples porte de même (7). Ces diverses leçons ne donnent pas beaucoup d'éclaircissement au texte, et l'hébreu n'est guère plus clair. Voici tout le verset : *Votre peuple viendra de bon cœur au jour de votre expédition, dans la beauté de votre sanctuaire.* Ils se rangeront volontiers sous vos étendards. Voyez *Judic.* v, 2. Ils viendront de grand cœur dans le temple. *Votre postérité est comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore.* C'est-à-dire une postérité aussi nombreuse, que les gouttes de rosée qui tombent le matin. Saint Jérôme traduit ainsi : *Vos peuples sont des chefs pleins de bonne volonté, au jour de votre valeur. La rosée de votre jeunesse naîtra dans les montagnes saintes* (8) : *In montibus sanctis de vulva orietur tibi ros adolescentiæ tuæ.* Cette rosée de la jeunesse marque naturellement la production des enfants. Les Hébreux désignent souvent la génération, sous le nom de gouttes d'eau (9) : *Fluet aqua de situla ejus.* Et Salomon (10) : *In plateis aquas tuas divide.* Et Isaïe (11) : *Qui de aquis Juda existis.* Et, en parlant de la naissance du Messie (12) : *Rorate, cœli, desuper, etc.*

On pourrait aussi traduire : *Votre peuple offre des hosties volontaires au jour de votre victoire, dans la beauté du sanctuaire. La rosée de votre jeunesse est sortie du sein* avec plus d'abondance *que celle de l'aurore.* Les enfants sortis de vous, sont plus nombreux que les gouttes, filles de l'aurore. Le poète Alcman appelle la rosée fille de l'air et de la lune (13). Ce dernier sens paraît le meilleur. Le temple est un lieu plus propre à offrir des victimes d'actions de grâces pour une victoire, qu'à assembler des troupes, pour les mener à l'ennemi. On peut consulter les critiques et les commentateurs, si l'on est curieux de voir les autres diversités de sentiments sur cet endroit. Il n'y en a peut-être aucun qui leur ait donné plus d'embarras que celui-ci. De Muis montre qu'en changeant la ponctuation des massorètes, il est aisé de donner à l'hébreu le sens que les Septante et la Vulgate ont suivi. Voyez aussi Génébrard.

℣. 4. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum. Quand l'Écriture nous dit que Dieu fera un serment et qu'il ne se repentira point, elle ne veut pas dire que Dieu soit sujet à tromper quelquefois et à manquer à sa parole ; en sorte que son serment ajoute quelque chose à la vérité de ses promesses, ou à la certitude des événements. Ce sont de simples façons de parler, tout humaines, qui marquent l'infaillibilité de ses décrets (14). *Jurer,* en Dieu, dit saint Augustin, c'est se prendre à témoin (15) ; c'est attester sa vérité essentielle. Or Dieu ne fait jamais de promesses absolues sans cela. Il promet ici à son Fils de lui donner un sacerdoce éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. Nous connaissons par l'Écriture trois ordres de sacerdoce. Celui de la royauté, celui des premiers-nés et celui des lévites. Mel-

---

(1) *Tertull. l.* v. *contra Marcion. c.* 9.
(2) *Aug. hic. Vide et Eusebium Cæsar.*
(3) *Irenæus l.* III. *initio Hilar. l.* XII. *de Trinit. - Ambros. de fide, l.* IV. *c.* 4. - *Chrysost. Theodoret. Athan. alii passim.*
(4) מרחם משחר לך טל ילדתך
(5) *Aquil.* Λ'πὸ μήτρας ἐξ ωρθρισμένον, σοὶ δρόσος παιδιότητος σοῦ.
(6) Ω'ς κατ' ὄρθρον σοὶ δρόσος ἡ νεότης σοῦ.
(7) v^e *col.* Ε'κ μήτρας ἀπ' ὄρθρου σοὶ δρόσος ἡ νεό.ης σοῦ.
(8) Il lisait הררי *hareré, des montagnes* ; au lieu de הדרי *hadré, des beautés.*
(9) *Num.* XXIV. 7.
(10) *Prov.* V. 16.
(11) *Isai.* XLVIII. 1.
(12) *Isai.* XLV. 8.
(13) *Apud Plutarc. Symposiac. l.* III. Voyez aussi *Job.* XXXVIII. 28. 29. Quis est pluviæ pater, vel quis genuit stillas roris? de cujus utero egressa est glacies?
(14) *Athanas. Chrysost. Euthym.*
(15) Hoc est jurare, testari Deum.... cur ergo non et Deus jurando testetur seipsum. *Aug. hic.*

5. Dominus a dextris tuis ; confregit in die iræ suæ reges.

6. Judicabit in nationibus ; implebit ruinas, conquassabit capita in terra multorum.

5. Le Seigneur est à votre droite ; il a écrasé les rois au jour de sa colère.

6. Il exercera son jugement au milieu des nations ; il remplira *tout de* la ruine *de ses ennemis* : il écrasera sur la terre les têtes de plusieurs.

5. Dominus *qui est* ad dexteram tuam, vulnerabit in die furoris sui reges.

6. Judicabit in gentibus, implebit *loca* cadaveribus, percutiet caput super terram multam.

COMMENTAIRE

chisédech, comme roi de Salem et suivant le très ancien usage des nations, exerçait le sacerdoce dans son pays ; de là vient que, dans la langue hébraïque, le même nom qui signifie prêtre (1), se prend aussi pour désigner un prince. C'est par une extension de ce droit, que les patriarches et les pères de famille sacrifiaient au Tout-Puissant dans leur maison. Le second ordre de prêtrise est celui des premiers-nés de chaque famille (2). Ce droit appartenait naturellement à Ruben dans la maison de Jacob ; mais il fut transféré à Lévi, à cause du crime de Ruben. Enfin le troisième ordre est celui des lévites, qui était uniquement fondé sur le choix de Dieu, et qui devait passer de race en race dans la famille de Lévi, jusqu'à l'abolition des sacrifices de la loi de Moïse. Ainsi cet ordre sacerdotal n'était pas éternel. Mais celui de Melchisédech était perpétuel. Il est fondé sur le droit des gens et sur la pratique de tous les peuples, où les rois étaient toujours revêtus de la dignité sacerdotale (3).

Jésus-Christ comme roi des siècles, immortel, éternel, tout-puissant, est donc prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; et comme Melchisédech, dans l'Écriture, est sans père, sans mère, sans généalogie, sans commencement et sans fin (4) ; c'est-à-dire, que les livres saints ne parlent ni de son origine, ni de sa parenté, ni de sa mort ; ce silence, qui n'est que figuratif dans cet ancien roi, est réel dans Jésus-Christ, suivant la remarque de saint Jean Chrysostôme (5) ; c'est-à-dire, que le Fils de Dieu, prêtre éternel, ne reconnaît sur la terre ni père, ni mère à la manière des autres hommes, ni commencement, ni fin de son existence. Son sacerdoce est éternel comme lui. Il a offert dans toute l'éternité le sacrifice de sa volonté à son Père ; et, dans le temps, il lui a présenté celui de sa vie et de son sang, dont il continue le sacrifice dans l'église chrétienne, par l'oblation qui s'y fait de son corps et de son sang, sous les apparences du pain et du vin.

℣. 5. Dominus a dextris tuis... Ceci s'entend de Jésus-Christ selon son humanité (6) ; car, selon sa divinité, il est égal en puissance à son Père. Dieu donc a toujours été à sa droite, pour le soutenir, pour le protéger, pour le secourir. Saint Augustin et saint Jérôme l'entendent de l'égalité du Père et du Fils. *Le Seigneur est à votre droite,* comme vous êtes vous-même à sa droite : *Sede a dextris meis.* Vous régnez avec lui dans une parfaite égalité de puissance et de nature. Ces paroles : *Il a brisé,* ou *il brisera* (7), peuvent se rapporter au Père ou au Fils. La suite du discours les applique plutôt au Sauveur ; car le verset dernier : *De torrente in via bibet,* ne peut s'entendre du Père. *Le jour de la colère,* est le jour du jugement (8). C'est alors que le Fils de Dieu exercera principalement toute la rigueur de sa justice contre les rois persécuteurs de ses saints.

℣. 6. Judicabit in nationibus... Il exercera la sévérité de ses jugements au milieu des peuples étrangers ; il abattra leur orgueil et les assujettira à l'empire de sa vérité et de son Église ; il fera périr ceux qui demeureront infidèles. *Il remplira tout de ruines,* ou plutôt *de corps morts,* suivant les Septante (9) et l'hébreu (10) ; il fera des tas de cadavres. Jésus-Christ est né, suivant l'expression du Saint-Esprit (11), *pour être la ruine et la résurrection de plusieurs.* Il est pour les fidèles une pierre angulaire et choisie ; mais pour les incrédules, il est une pierre d'achoppement et de scandale (12). Enfin *il brisera contre terre les têtes de plusieurs.* Les impies, les infidèles, les hérétiques, les persécuteurs de son Église, ceux qui en troublent la paix, qui en rompent l'unité, seront écrasés au jour de sa vengeance. L'hébreu : *Il brisera la tête dans un grand pays.* Il abattra tout ce qu'il y aura de puissance dans tous les

(1) כהן Sacerdos et Princeps. *Vide* II. *Reg.* VIII. *ult collatum cum* I. *Par.* XVIII. *ult. Vide et Genes.* XLI. 45. - *Exod.* II. 16.

(2) *Vide Hieron. tradit. Hebr. in Genes. et comment. in Job.* I. ℣. 5.

(3) *Vide Platon. in Politic. Arist. de Rep. l.* III. - *Xenophon. de Rep. Lacedæm.* - *Strabo l.* XIV. *initio* - *Dionys. Halicarn. l.* II. - *Ælian. Var. hist. l.* XIV. - *Virgil. Æneid.* III. *et alii plures.*

(4) *Hebr.* VII. 3. Hic Melchisedech... sine patre, sine matre, sine genealogia ; neque initium dierum, neque finem vitæ habens, assimilatus autem Filio Dei, manet sacerdos in æternum.

(5) *Vide Chrysost. Theodoret. Hieron. alios.*

(6) *Chrysost. Theodoret.*

(7) Les Septante : Συνθλάσει. Confringet. *Aug.* Conquassavit.

(8) *Athan. Theodoret. alii.*

(9) Πλήρωσει πτώματα.

(10) מלא גויות Implebit cadavera. *Hieron.* Implevit valles: il a lu : גאיות

(11) *Luc.* II. 34. — (12) I. *Petri.* II. 6. 7. 8. - *Rom.* IX. 33.

7. De torrente in via bibet ; propterea exaltabit caput.

7. Il boira dans le chemin, de l'eau du torrent ; et c'est pour cela qu'il élèvera sa tête.

7. De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput.

COMMENTAIRE

pays qu'il subjuguera. Tout le monde chrétien se glorifie de reconnaître Jésus-Christ pour roi. Les plus grands monarques subissent son empire et baissent la tête en sa présence ; ils jettent leur sceptre au pied de son trône. Quelques commentateurs (1) entendent ainsi ces paroles : *Implebit ruinas :* Il remplira les ruines causées dans le ciel par la chute des mauvais anges ; il les remplacera par les élus, qu'il élèvera à la gloire ; mais c'est aller trop loin chercher ses explications.

℣. 7. De torrente in via bibet ; propterea exaltabit caput. On nous dépeint ici un conquérant laborieux, hardi, infatigable, qui marche avec intrépidité contre ses ennemis. Il boira la première eau qu'il rencontrera, sans affectation, sans délicatesse. Les pères (2) l'entendent de la vie frugale, simple et pénible du Sauveur ; ou de ses travaux, de ses souffrances, de sa passion (3). D'autres veulent que Jésus se soit abattu dans le Cédron, lorsque les soldats le conduisaient du jardin des Oliviers à Jérusalem. *Le torrent,* dans l'Écriture, et les eaux marquent d'ordinaire les afflictions et la douleur (4). *Il marchera tête levée ;* ou, *il lèvera la tête ;* il marchera avec intrépidité. Ou bien : Il sera victorieux et environné de gloire : *Sublimi feriet sidera vertice.*

On peut aussi donner ce sens au texte : *Il boira de l'eau du torrent ; c'est pourquoi il lèvera la tête.* Il sera heureux dans ses expéditions. Il trouvera partout des eaux en abondance. Son armée ne manquera de rien. Il attaquera l'ennemi avec courage et remportera une glorieuse victoire. Jérémie (5), décrivant le retour heureux des Israélites de leur captivité, dit que *Dieu les ramènera au milieu des torrents d'eaux et par le plus droit chemin ; en sorte qu'ils ne feront pas un faux pas.* Dans des pays chauds et arides, c'était une bonne fortune de rencontrer un torrent pour abreuver une armée. Les soldats de Gédéon se rafraîchissent à un torrent (6). Dieu ne donne point d'autre boisson à son peuple dans le désert (7) : *Percussit petram, et fluxerunt aquæ, et torrentes inundaverunt.* Judith dit qu'Holopherne épuisait les torrents, tant son armée était nombreuse (8). Sennachérib se vante de faire la même chose (9). Les troupes de Xerxès en faisaient autant. L'armée des trois rois de Juda, d'Israël et d'Édom, serait morte de soif dans le désert, si le prophète Élisée n'eût obtenu de Dieu des eaux pour le peuple (10). En ce sens, il est aisé de faire l'application de ce passage à Jésus-Christ qui, dans le cours de toute sa vie mortelle, de son voyage ici-bas, n'a jamais manqué de secours surnaturels et de grâces, il les a même communiquées avec abondance à son Église et à ses amis.

(1) *Reiner. Jansen. le Blanc.*
(2) *Chrysost. Theodoret. Vide Muis. et Judic.* VII. 5. 6.
(3) *Athan. Hieron. Aug.*
(4) *Psal.* XVII. 5 ; CXXIII. 4 ; LXVIII. 2. 3. 15. 16. - *Isai.* XXX. 28. *etc.*
(5) *Jerem.* XXXI. 9. - *Vide et Isai.* XXXV. 6. 7 ; XLI. 17. 18.
(6) *Judic.* XII.
(7) *Psal.* LXXVII. 20.
(8) *Judith.* XVI. 5.
(9) *Isai.* XXXVII. 23. — (10) IV. *Reg.* III. 9. *et seq.*

PSAUME CX

Le prophète relève la grandeur, la puissance, la justice, la vérité du Seigneur. Il loue la magnificence de ses œuvres, la majesté de son nom. Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur.

Alleluia. Alleluia. PSALMUS CXI. — Halelu-Iah.

ARGUMENT

Ce psaume est acrostiche ou alphabétique, mais d'une manière assez différente des autres du même genre, qu'on a déjà vus (1). Dans ceux-là, chaque verset commence par une lettre rangée selon l'ordre de l'alphabet; dans celui-ci, les lettres commencent à chaque demi-verset; en sorte qu'il y a ici vingt-deux petits membres, qui composent seulement dix versets. Les huit premiers comprennent chacun deux membres; et les deux derniers en comprennent chacun trois. Soit que ces sortes de pièces de poésie fussent composées simplement pour aider la mémoire des enfants, et pour leur apprendre à lire ou à écrire; soit que les Hébreux eussent coutume de rédiger ainsi leurs plus belles maximes de morale, afin de les inculquer plus aisément; il faut qu'ils aient eu un goût, un attrait particulier pour cette espèce de poésie, et qu'ils y aient trouvé plus de beauté et d'élégance que nous, puisqu'ils l'ont si souvent employée.

Saint Jérôme (2) assure que ce psaume et le suivant, sont les deux premiers qui soient exactement et méthodiquement acrostiches, les autres qu'on a proposés plus bas comme alphabétiques, ont été disposés de cette sorte, selon lui, uniquement par l'artifice des lecteurs, contre le dessein et l'intention des auteurs. En effet, on y remarque une très grande inégalité dans les vers; les uns sont très longs, et les autres très courts. D'ailleurs il y a du dérangement dans les lettres, et quelques-unes même y manquent absolument : Aussi, ajoute-t-il, les Septante n'ont-ils pas jugé à propos de marquer les lettres à la tête de ceux-là, comme ils l'ont fait à l'égard de ceux-ci. Voilà le jugement de cet ancien auteur, que nous citons sous le nom de saint Jérôme. Les hébraïsants ne sont pas tous de son avis sur ce point. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que les Septante n'ont aucune marque qui distingue ces psaumes de tous les autres. On ne voit aujourd'hui aucune trace de l'alphabet hébreu dans leur texte, ni ici, ni ailleurs, si ce n'est peut-être au psaume CXVIII.

Théodoret croit que David prononça ce cantique en esprit de prophétie, prévoyant la victoire que Josaphat devait remporter sur les Iduméens, les Ammonites et leurs alliés (3). D'autres le regardent comme un psaume purement moral, où le prophète relève la grandeur de Dieu et la magnificence de ses œuvres. Les pères (4) l'expliquent comme une action de grâces de Jésus-Christ et de l'église chrétienne, pour les faveurs que Dieu a faites à ses saints, et en particulier pour l'établissement de l'Eucharistie et pour la conversion des gentils. Bède et quelques autres (5) le rapportent au retour de la captivité de Babylone. C'est, selon eux, une action de grâces des Juifs mis en liberté et retournés en leur pays. Quelques anciens mss. favorisent ce sentiment. Ils portent (6) : *Alleluia : psaume d'Aggée et de Zacharie à leur retour.* C'est ce dernier système que nous suivrons dans le commentaire.

---

(1) *Vide Psal.* XXIV. *et* XXXVI.

(2) *Hieron. hic.* Ex quo puto magis observatione hoc legentium, quam studio scriptoris effectum. Denique et septuaginta interpretes, quia aliquis in eis scrupulus nascebatur, in translatione Hebræas litteras ponere noluerunt.

(3) IV. *Reg.* III.

(4) *Aug. Chrysost. Athan. Euseb.*

(5) *Ferrand. Choisy.*

(6) *Codd. reg.* 222. *et Colb.* 1. 1339. *Memm.* 2. Alleluia. Reversionis Aggæi et Zachariæ. - *Colb.* 158. Reversio Aggæi et Zachariæ, *apud Ferr. hic.*

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, in consilio justorum, et congregatione.

2. Magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus.

3. Confessio et magnificentia opus ejus ; et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus.

5. Escam dedit timentibus se. Memor erit in sæculum testamenti sui.

1. Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur dans la société et dans l'assemblée des justes.

2. Les ouvrages du Seigneur sont grands ; ils répondent à toutes ses volontés.

3. Tout ce qu'il a fait, publie ses louanges, et annonce sa grandeur ; et sa justice demeure dans tous les siècles.

4. Le Seigneur, qui est miséricordieux et plein de clémence, a éternisé la mémoire de ses merveilles,

5. Il a donné une nourriture à ceux qui le craignent. Il se souviendra éternellement de son alliance.

1. Confitebor Domino toto corde in cœtu rectorum et congregatione.

2. Magna opera Domini, exploratа omnibus volentibus ea.

3. Gloria et decor opus ejus, et justitia ejus manet in seculum.

4. Memoriam fecit mirabilium suorum : clemens et misericors Dominus.

5. Escam dedit timentibus se : *quia* memor fuit in seculum pacti sui.

COMMENTAIRE

℣. 1. In consilio justorum, et congregatione. *Le conseil* des justes marque en cet endroit leur société particulière ; et *l'assemblée,* leur compagnie en public. Je publierai vos grandeurs, ô mon Dieu, au milieu de vos serviteurs, de mon peuple, de vos saints, tant en public qu'en particulier. Les Hébreux sont nommés *les justes,* ou les saints, parce qu'ils sont destinés à la sainteté, et que le Seigneur les a particulièrement consacrés à son service ; de là viennent ces dénominations : *Gens sancta* (1); *Multitudo sanctorum* (2); *Moriatur anima mea morte justorum* (3) ; *Populus sanctus es* (4), en parlant des Israélites.

℣. 2. Exquisita in omnes voluntates ejus. Dieu a uniquement cherché à nous combler de ses faveurs, en produisant les créatures, qui font l'objet de nos admirations. Dieu a fait toutes choses pour l'homme ; et l'homme, il l'a fait pour son service et pour sa gloire. Autrement : *Les œuvres du Seigneur sont grandes ; elles sont parfaites,* exquises ; *dignes* en un mot *de toute sa complaisance. Le Seigneur vit ce qu'il avait fait,* dit Moïse (5), *et il le trouva parfaitement beau* ou *bon.* On ne peut pas dire que Dieu ait épuisé toute sa puissance dans ce qu'il a créé; mais il est sûr qu'il n'a rien fait que de parfait (6) ; et l'on doit même avouer qu'il n'a rien produit qu'avec un soin digne de sa souveraine sagesse ; comme un excellent ouvrier qui, ayant plusieurs modèles, en prend un des plus beaux pour y conformer son ouvrage. C'est ce que le psalmiste veut dire ici. Le chaldéen et le syriaque : *Les œuvres du Seigneur sont grandes et recherchées,* étudiées, admirées *par tous ceux qui les aiment.* Saint Jérôme (7) : *Elles sont grandes et dignes de nos recherches dans tous ses desseins.*

℣. 3. Confessio, et magnificentia opus ejus. Tous ses ouvrages sont gloire et majesté (8) ; ou, sont grands et magnifiques. Les versets 2, 3 et 7, sont à peu près synonymes. Verset 2 : *Les œuvres du Seigneur sont grandes et exquises dans toutes ses volontés. 3. Elles sont gloire et majesté, et remplies d'une justice infinie et éternelle. 7. Elles sont vérité et jugement.* Elles publient sa grandeur, sa magnificence, sa bonté, sa gloire, sa majesté, sa justice, son équité et sa constante fidélité dans ses promesses. Pour bien connaître la grandeur et la beauté de cet éloge, il n'y a qu'à comparer les ouvrages des hommes à ceux de Dieu. Tout ce qui sort de la main de l'homme se ressent de sa faiblesse, de sa pauvreté, de son impuissance, de son peu de durée. On ne voit partout qu'injustice, qu'infidélité, qu'inconstance.

℣. 4. Memoriam fecit mirabilium suorum. Il s'est souvenu de son alliance avec la race d'Abraham. Il a fait de nouveau éclater en notre faveur les anciens prodiges de sa puissance. Il nous a tirés de la captivité de Babylone par la force de son bras, comme autrefois il délivra nos pères de la servitude d'Égypte. Voyez Isai. LXIII, 11, 12.

℣. 5. Escam dedit timentibus. Nos pères dans le désert ont éprouvé sa miséricorde, lorsque, pressés de la faim et dans le plus grand besoin, il leur a donné la manne pour leur nourriture. Nous étions à Babylone dans la disette et dans la dernière pauvreté, semblables à un peuple accablé de famine et de maladie. Voyez le psaume CVI, 5 : *Esurientes et sitientes anima eorum in ipsis defecit, etc.* Mais le Seigneur a eu pitié de nous ; il nous a donné de la nourriture ; il nous a ramenés dans ce pays, où nous vivons dans l'abondance. Dans

---

(1) *Exod.* XIX. 6.
(2) *Num.* XVI. 3.
(3) *Num.* XXIII. 10.
(4) *Deut.* VII. 6 ; XIV. 2. — (5) *Genes.* I. 31.
(6) *Theodoret in Psal.* XXXIV. 6. Οὐ τῇ δυνάμει συμμετρα τὰ γενόμενα, ἀλλὰ τῇ βουλήσει, ἠδυνατο μὲν γὰρ, καὶ πολλαπλάσια τούτων, καὶ πολλῶ μείζονα δημιουργῆσαι, ἀλλὰ τοσαῦτα, καὶ τοιοῦτα ἐθέλησεν.
(7) *Hieron.* Magna opera Domini, exquirenda in cunctis voluntatibus suis.
(8) Les Septante : Ἐξομολόγησις καὶ μεγαλοπρέπεια. *Chrysost.* Αἶνος καὶ ἀξίωμα, ἡ ἐργασία αὐτοῦ.

6. Virtutem operum suorum annuntiabit populo suo,
7. Ut det illis hereditatem gentium. Opera manuum ejus veritas et judicium.
8. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate.

6. Il fera connaître à son peuple la puissance de ses œuvres,
7. En leur donnant l'héritage des nations. Les œuvres de ses mains sont toutes vérité et justice ;
8. Tous ses préceptes sont fidèles. Ils ont été confirmés dans tous les siècles, et ils sont établis sur la vérité et sur l'équité.

6. Fortitudinem operum suorum annuntiavit populo suo,
7. Dando eis hæreditatem gentium. Opera manuum ejus, veritas et judicium :
8. Fidelia omnia præcepta ejus : Confirmata in perpetuum et in seculum, facta in veritate et rectitudine.

COMMENTAIRE

le sens spirituel, par cette nourriture que Dieu donne à son peuple, saint Athanase et saint Augustin entendent le pain descendu du ciel, le Verbe fait chair, qui est la nourriture de nos âmes ; saint Jean Chrysostôme, la parole de Dieu, qui instruit, et qui édifie.

Memor erit in sæculum testamenti sui. Il a déjà dit la même chose au verset 4. Le Seigneur fit autrefois des prodiges inouis pour introduire nos pères dans la terre de Canaan. Il sépara les eaux du Jourdain ; il abattit les murs de Jéricho. Il a renouvelé ces merveilles à notre égard. Nous étions réduits, à Babylone, à la dernière faiblesse, humiliés et accablés de maux ; le Seigneur a brisé nos liens, nous a fait rentrer dans notre ancien héritage ; il a dissipé nos ennemis, et nous a mis en paisible possession de nos terres : *Virtutem operum suorum annuntiabit populo suo, ut det illis hæreditatem gentium.* Les Septante (1), saint Jean Chrysostôme, Eusèbe, lisent au passé *annuntiavit*, ce qui est au futur dans la Vulgate. La suite du discours demande qu'on l'entende comme eux, au passé.

℣. 7. Ut det illis hereditatem gentium. Le psalmiste fait allusion ici à la conquête de la terre de Canaan ; mais à un autre point de vue, le véritable héritage des nations, c'est d'être appelées à connaître et à posséder Dieu par Jésus-Christ. *Béni soit Dieu,* dit le prince des apôtres, *qui, par sa grande miséricorde, nous a régénérés pour l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se flétrir : héritage qui se garde pour vous dans le ciel* (2). Quelle est la conduite de ceux qui espèrent un grand héritage dans le monde ? 1° Ils cultivent avec soin celui qui doit les instituer ses héritiers ; ils tâchent de lui plaire en tout, afin que la bonne volonté qu'il leur témoigne, soit permanente et invariable. 2° Ils ne sont pas exempts de crainte sur les événements de la succession : elle peut être disputée, détournée, usurpée ; ils ne sont tranquilles que quand ils en sont paisibles possesseurs. 3° Ils pensent continuellement à cet héritage futur, et ils y pensent d'autant plus que le terme de leurs espérances est moins éloigné.

Serait-il possible que l'héritage céleste, qui nous est promis par le Dieu de toute vérité, ne nous inspirât pas les sentiments que la cupidité suggère aux partisans du monde ; que nous n'eussions aucun soin, pendant le cours de notre vie, de nous rendre propice Celui qui nous a promis un bien si précieux ; que nous ne craignissions pas d'exposer nos espérances, en nous livrant à l'amour des biens créés, amour incompatible avec la qualité d'héritiers du royaume de Jésus-Christ ; que nous ne nous occupassions qu'avec peine, et rarement, de la pensée et des désirs d'une possession qui doit combler nos vœux pendant l'éternité ; que plus les années s'accumulent, moins nous sentions d'ardeur pour entrer dans ce séjour de paix et de gloire ? *Si nous sommes les héritiers de Dieu,* disait saint Augustin (3), *pensons que Dieu est aussi notre héritier ; mais partout où il y a héritage, il doit y avoir mort de celui dont on doit hériter. Afin que Dieu hérite de nous, il faut donc que nous soyons morts au monde, et que le monde soit mort pour nous.*

Veritas et judicium. Tout ce qu'il a fait en notre faveur est vérité et jugement. Il est vérité, puisque c'est en exécution des promesses qu'il nous avait faites par ses prophètes ; il est justice, puisqu'il ne nous a punis que pour nos péchés, et qu'il n'a châtié les Babyloniens à leur tour qu'à cause de leurs iniquités. Il nous a garantis par sa vérité, de la servitude où il nous avait réduits par sa justice.

℣. 8. Fidelia omnia mandata ejus. *Ses préceptes sont fidèles, et toujours stables* et invariables. Ils ne sont point sujets, comme ceux des hommes, à l'injustice, à l'inconstance, à la variété, à la fausseté. Ils sont fondés sur la justice et sur la vérité éternelle. L'Écriture relève souvent les commandements de Dieu par ces éloges. Voyez le psaume xviii, 8 : *Testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis;* et psaume lxxxviii, 29 : *Testamentum meum fidele ipsi ;* et cxviii, 86 : *Omnia mandata tua veritas ;* et 160 : *Principium verborum*

(1) Les Septante : Ἰσχὺν ἔργων αὐτοῦ ἀνήγγειλε.
(2) 1. *Petr.* 1. 3. 4.
(3) *Aug. serm.* lxxxiii.

9. Redemptionem misit populo suo; mandavit in æternum testamentum suum. Sanctum et terribile nomen ejus.

10. Initium sapientiæ timor Domini; intellectus bonus omnibus facientibus eum. Laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

9. Il a envoyé la rédemption à son peuple ; il a fait une alliance avec lui pour toute l'éternité. Son nom est saint et terrible.

10. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; tous ceux qui agissent conformément à cette crainte, sont remplis d'une intelligence salutaire ; sa louange subsiste dans tous les siècles.

9. Redemptionem misit populo suo, præcepit in seculum *servari* pactum suum : sanctum et terribile nomen ejus.

10. Principium sapientiæ, timor Domini : intellectus bonus omnibus facientibus ea : laus ejus permanet in seculum.

COMMENTAIRE

tuorum veritas ; in æternum omnia judicia justitiæ tuæ, etc.

℣. 9. Redemptionem misit populo suo. Le Seigneur envoya Moïse pour tirer son peuple de l'Égypte, et il fit avec lui une alliance éternelle au Sinaï. Il a renouvelé ces merveilles, en nous délivrant de la captivité de Babylone par le moyen de Cyrus, et en faisant de nouveau alliance avec son peuple de retour à Jérusalem (1). Enfin il a envoyé Jésus-Christ pour racheter le genre humain, et pour être médiateur d'une alliance plus parfaite, plus étendue, et infiniment plus avantageuse que toutes les anciennes. Les premières n'étaient que les figures et comme les promesses de celle-ci.

Sanctum et terribile nomen ejus. Le nom du Seigneur, est le Seigneur même. Il est infiniment terrible et respectable ; il est d'une sainteté et d'une pureté incompréhensible. Saint pour les justes, dit saint Jérôme ; terrible aux méchants : *Sanctum, sanctis ; terribile peccatoribus.* Les Juifs ont sur le nom de Dieu diverses pratiques, qui paraissent à la vérité superstitieuses, mais qui font voir jusqu'où va leur respect pour ce nom sacré et inviolable (2). On ne doit, selon eux, ni l'effacer lorsqu'on l'a mal écrit, ni se baigner, ni se frotter d'huile lorsqu'on l'a marqué sur sa peau. On ne doit point porter le livre de la loi dans un lieu souillé, ni le toucher sans s'être lavé les mains, ni le prendre et le manier indifféremment, négligemment, sans respect ; ni le vendre sans nécessité, ni s'appuyer dessus, ni le placer dans un lieu indécent. Les Turcs ont à peu près les mêmes sentiments à l'égard du Coran. Cela fait honte à l'irrévérence et au peu de foi des chrétiens.

A l'égard de cette sentence : *Le commencement de la sagesse est la crainte de Dieu,* elle se trouve aussi dans Salomon (3), et dans Job (4). Sous le nom de *crainte de Dieu,* on doit entendre la piété, la religion, la connaissance et l'adoration du Seigneur. La crainte de Dieu, dans le style des Hébreux, comprend souvent en général le culte religieux, et tout l'exercice de la vraie religion. C'est en cela que les sages Israélites faisaient consister toute leur sagesse et leur habileté. *Vous observerez fidèlement les préceptes du Seigneur,* dit Moïse (5). *C'est cela seul qui vous procurera la solide réputation de sagesse et d'intelligence devant les étrangers. Afin qu'entendant parler de vos lois et de vos préceptes, ils disent : Voilà une nation sage et intelligente ; voilà un grand peuple,* une nation illustre.

Les autres peuples ne regardaient la piété et la religion, que comme une petite partie de leur étude. Leur grande application était ou la guerre, ou la politique, ou le commerce, ou les sciences spéculatives. Chez nous, dit Josèphe (6), la piété et la religion font l'essentiel et le principal : le reste n'est qu'accessoire. Les vertus même de prudence, de justice, de tempérance, ne sont considérées que comme subordonnées à la religion. Quiconque ne craint point le Seigneur, dit saint Jérôme, n'est point véritablement sage ; et celui qui n'a point la sagesse, n'a point aussi la crainte du Seigneur : *Qui non timent Dominum, non est in eis sapientia ; aut qui non habent sapientiam, non habent timorem.* La crainte est le commencement ; mais la charité est la consommation de la sagesse, dit Eusèbe. Quelques commentateurs traduisent l'hébreu par : *La crainte de Dieu est la souveraine sagesse.* Elle est ce qu'il y a de plus grand et de plus important dans l'étude de la sagesse : *Caput, summa, præcipuum sapientiæ* (7).

℣. 10. Intellectus bonus omnibus facientibus eum. La sagesse spéculative est sans doute très estimable ; mais la vraie, la solide sagesse con-

(1) II. *Esdr.* IX. 38 ; X. 1.

(2) *Schikard. jus reg. c.* 2. - *Theor.* 5. *art.* 6. *et* 9.

(3) *Prov.* IX. 10. - *Vide et Eccli.* I. 20. 25.

(4) *Job.* XXVIII. 28. Ecce timor Domini, ipsa est sapientia.

(5) *Deut.* IV. 8.

(6) *Joseph. contra Appion. l.* II. *p.* 1071. *Græc.* Οὐ γὰρ μέρος τῆς ἀρετῆς ἐποίησε τὴν εὐσέβειαν, ἀλλὰ ταύτης τὰ μέρη τάλλα συνεῖδε, καὶ κατέστησε λέγω δὲ τὴν δικαιοσύνην, τὴν καρτερίαν, τὴν σωφροσύνην, τὴν τῶν πολιτῶν πρὸς ἀλλήλους ἐν ἅπασι συμφωνίαν.

(7) *Vide Jun. Muis. Hammond. alios.*

siste dans la pratique des vérités de la religion (1). La simple connaissance sans exercice, est plus capable de nous condamner que de nous justifier. Ce ne sont point ceux qui étudient et qui écoutent la loi, qui sont justes ; mais ceux qui la pratiquent (2) : *Non enim auditores legis justi sunt apud Deum ; sed factores legis justificabuntur.* Au lieu de *facientibus eum,* plusieurs anciens psautiers lisaient, conformément à l'hébreu *facientibus ea.* C'est une grande prudence de pratiquer ces choses, d'accomplir ces commandements.

Laudatio ejus. *La louange du Seigneur.* Dom Calmet préfère y voir *la louange du juste,* et il renvoie au psaume suivant, versets 3, 6, 7. Nous sommes d'une opinion contraire, et nous pensons qu'il s'agit bien ici de la louange du Seigneur.

---

(1) *Vide Chrysost. Euseb. Aug.*

(2) *Rom.* II. 13.

PSAUME CXI

Bonheur de l'homme qui craint le Seigneur, et qui exerce la miséricorde. Il sera riche et puissant sur la terre ; sa race sera comblée de bénédictions, sa justice ne périra point ; la mémoire du juste subsistera éternellement, il sera supérieur à ses ennemis.

Alleluia, reversionis Aggæi et Zachariæ.

Alleluia. *Louez Dieu* du retour d'Aggée et de Zacharie.

PSALMUS CXII. — Halelu-Iah.

ARGUMENT

Saint Augustin lit simplement dans le titre : *Conversio Aggæi et Zachariæ;* l'édition de Sixte V, de même, Cassiodore : *Conversionis Aggæi et Zachariæ.* Ils ne lisent point d'*Alleluia.* L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, les Septante, et les pères grecs, lisent simplement *Alleluia,* sans faire mention d'Aggée ni de Zacharie. Le psaume est acrostiche, de la même manière que le précédent. La plupart le prennent comme une simple description du bonheur du juste, et une exhortation à la pratique de la vertu et de la miséricorde. Le syriaque le regarde comme une leçon de morale que David fait à son fils Salomon.

Saint Jean Chrysostôme l'explique comme une suite du psaume précédent ; et, en effet, il est composé dans le même goût et sur le même dessein. De Muis dit qu'on peut le prendre comme le développement de ces dernières paroles du psaume précédent : *Le commencement de la sagesse est la crainte de Dieu. Celui qui se gouverne suivant cette crainte, est rempli d'intelligence. Ses louanges seront célébrées dans tous les siècles.* Psaume CXI : *Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et qui désire ardemment d'accomplir ses préceptes, etc.* Nous croyons qu'il fut composé après la captivité, peut-être par Aggée et par Zacharie, comme porte le titre ; ou par quelqu'autre auteur inspiré, qui vivait de leur temps. Le verset 4 désigne la captivité sous le nom des ténèbres, et le retour de Babylone, sous l'idée d'une nouvelle lumière, qui apparut alors aux justes. Le psalmiste paraît faire allusion à la chute de l'empire des Chaldéens, et au châtiment des Babyloniens dans les versets 9 et 10.

1. Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis.

2. Potens in terra erit semen ejus; generatio rectorum benedicetur.

1. Heureux l'homme qui craint le Seigneur, qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandements.

2. Sa race sera puissante sur la terre ; la postérité des justes sera bénie.

1. Beatus vir qui timet Dominum, et mandatis ejus delectatur valde.

2. Potens in terra erit semen ejus, generatio rectorum benedicetur.

COMMENTAIRE

℣. 1. BEATUS VIR QUI TIMET DOMINUM. Le juste commence par la crainte, et finit par l'amour. *Incipientium est timere, perfectorum vero diligere* (1). Le psalmiste ne dit point : Heureux celui qui accomplit les commandements de Dieu ; car plusieurs les accomplissent sans mérite et sans fruit, machinalement : *Multi enim et timore faciunt, et mercedem non habent.* Mais il dit : Heureux celui qui les désire avec ardeur ; *volet nimis.* Il les désire comme un homme qui est brûlé d'une soif ardente, souhaite du rafraîchissement. Il pratique la loi sans peine : il l'aime et il l'aime ardemment. *Anxie mandata non facit, sed vult; et vult non transitorie, sed nimis,* dit saint Jérôme. Il ne suffit pas, dit saint Jean Chrysostôme, de craindre le Seigneur ; il faut l'aimer. Ce n'est point assez d'accomplir ses ordonnances ; il faut les désirer, les pratiquer avec zèle, avec ardeur ; c'est encore peu de les aimer, si c'est pour l'amour de la récompense, ou dans la crainte de l'enfer ; Dieu veut être aimé pour lui-même, il veut qu'on observe sa loi, pour son amour et pour satisfaire à sa volonté.

℣. 2. GENERATIO RECTORUM BENEDICETUR. Dieu promettait au peuple charnel des biens et des

(1) *Hieron.*

3. Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Exortum est in tenebris lumen rectis, misericors, et miserator, et justus.

5. Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio ;

6. Quia in æternum non commovebitur.

3. La gloire et les richesses sont dans sa maison ; et sa justice demeure dans tous les siècles ;

4. Le Seigneur qui est miséricordieux, clément et juste, s'est élevé, comme une lumière au milieu des ténèbres, sur ceux qui ont le cœur droit.

5. L'homme qui est touché de compassion, et qui prête répand la joie ; il règle ses discours avec prudence et jugement ;

6. Car il ne sera jamais ébranlé ;

3. Opes et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in seculum.

4. Oritur in tenebris lumen rectis : clemens, et misericors, et justus *Deus*.

5. Bonus vir miseretur et commodat : moderatur res suas in judicio.

6. Quia in seculum non movebitur :

COMMENTAIRE

récompenses proportionnées à son inclination ; une postérité nombreuse, de grands biens, une grande puissance, une belle réputation. Mais les fidèles de l'Ancien Testament, les vrais Israélites, qui appartenaient à la nouvelle alliance par la disposition de leur cœur, avaient d'autres vues et d'autres espérances ; et Dieu, pour éprouver leur vertu, non seulement ne leur accordait point ce qu'il promettait aux Juifs grossiers, il les en privait, ou leur en inspirait le dégoût et le mépris. La puissance, la gloire et les richesses, qui bornaient leur ambition, n'étaient pas de ce monde. Ils soupiraient après ce règne qui nous est promis dans la terre des vivants ; ils désiraient les richesses dont parle l'Apôtre (1) : *Divites facti estis in omni verbo, et in omni scientia.*

℣. 3. Gloria et divitiæ. Le juste sera environné de gloire et comblé de richesses ; mais non pas toujours d'une gloire présente, ni des richesses passagères. Il croirait n'être point aussi juste qu'il le doit être, s'il regardait la gloire, ou les richesses du siècle, comme l'objet de ses espérances. La récompense de sa justice et de sa vertu, doit être de la nature même de sa justice, c'est-à-dire, surnaturelle et éternelle : *Justitia illius manet in sæculum sæculi.* Il amasse dans le ciel des biens immuables, des trésors que les voleurs ne peuvent lui enlever ; il veut devenir riche en bonnes œuvres (2) : *Divites fieri in bonis operibus.*

℣. 4. Miserator et justus. Plusieurs anciens (3) ajoutent après *justus,* ces mots : *Dominus Deus ;* c'est en ce sens que le texte est communément expliqué par les commentateurs. Le juste est environné de lumières au milieu des plus épaisses ténèbres ; c'est-à-dire, au milieu des plus terribles afflictions. La lumière de la foi, la confiance, le secours de Dieu, ne l'abandonnent point. Il est ordinaire dans l'Écriture (4), de mettre les ténèbres pour l'adversité, et la lumière pour la prospérité. Autrement : Le soleil de justice, Jésus-Christ, qui est la lumière du monde, a paru au milieu des ténèbres, pendant que le monde était plongé dans la plus profonde ignorance et dans les plus affreux dérèglements. Ou : Le Seigneur a tiré de la captivité de Babylone son peuple accablé d'afflictions. Il a visité ces hommes justes et miséricordieux ; (voyez le verset suivant) ou ces hommes agréables à ses yeux et dignes de sa miséricorde.

℣. 5. Jucundus homo... Le psalmiste a dit au verset précédent que l'homme juste, miséricordieux et compatissant, jouissait de la clarté au milieu des ténèbres. Il dit ici qu'il sera heureux et qu'il ne sera jamais ébranlé ; ou bien, qu'il réussira dans ses entreprises et ne sera jamais dans le trouble. Il règle ses affaires avec sagesse et jugement. Il dispose ses comptes comme un habile économe, comme un sage père de famille. Il ne se trouvera jamais en défaut. Le terme hébreu דבר *dabâr* qui est rendu par *ses discours,* peut aussi signifier ses comptes, ses choses, ses biens, ses affaires. Ainsi on peut traduire : *Heureux l'homme qui est miséricordieux et qui prête* volontiers ; *qui arrange ses comptes,* ou qui fait ses affaires *avec jugement;* qui n'est ni prodigue, ni avare ; *il ne sera jamais ébranlé.*

Saint Jérôme et saint Athanase l'expliquent de celui qui est prudent dans ses discours, qui ne parle qu'à propos *et qui ne jette pas,* comme dit l'Évangile (5), *les perles devant les pourceaux.* Saint Jean Chrysostôme : Le juste conduira ses affaires, de manière qu'il n'aura rien à craindre au jour du jugement. Il sera comme un bon économe, qui sait faire valoir ses biens. Il fera des aumônes avec les richesses d'iniquité. Il donnera aux pauvres et prêtera à usure à Dieu. Il donnera peu pour recevoir beaucoup. Ses aumônes parleront pour lui au jour du jugement (6). Symmaque tra-

(1) I. *Cor.* I. 5.
(2) I. *Tim.* VI. 18. - *Vide Chrysost. Aug. Athan. Hieron. hic.*
(3) *Ita Aug. et Chrysost.*
(4) Voyez *Job.* XV. 22. - *Mich.* VII. 8. - *Isai.* IX. 2 ; XLIII. 16 ; LVIII. 10.
(5) *Matt.* VII. 6. — (6) *Vide et Aug. hic.*

7. In memoria æterna erit justus; ab auditione mala non timebit. Paratum cor ejus sperare in Domino.

8. Confirmatum est cor ejus; non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

9. Dispersit, dedit pauperibus. Justitia ejus manet in sæculum sæculi. Cornu ejus exaltabitur in gloria.

10. Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet; desiderium peccatorum peribit.

7. La mémoire du juste sera éternelle. Il ne craindra point les mauvais discours; il a le cœur toujours préparé à espérer dans le Seigneur.

8. Son cœur est puissamment affermi; il ne sera point ébranlé jusqu'à ce qu'il soit en état de mépriser ses ennemis;

9. Il a distribué et abandonné ses biens aux pauvres; sa justice demeure dans tous les siècles, sa puissance sera élevée et comblée de gloire.

10. Le pécheur le verra, et en sera irrité; il grincera des dents, et sèchera de dépit; mais le désir des pécheurs périra.

In memoria æterna erit justus;
7. Ab auditione mala non timebit, *quia* paratum cor ejus fidens Domino.

8. Confirmatum cor ejus, non timebit, donec videat in hostibus suis *quod optat.*

9. Dispergit ac dat pauperibus, justitia ejus manet in seculum: cornu ejus exaltabitur in gloria.

10. Impius videbit, et irascetur, dentibus suis fremet, et tabescet: desiderium impiorum peribit.

COMMENTAIRE

duit (1): *L'homme de bien, qui est compatissant et qui prête* à l'indigent, *qui administre ses affaires avec jugement.*

℣. 7. In memoria æterna erit justus. Il ne craint point les mauvaises langues pour le présent, et n'a point d'inquiétude sur sa renommée pour l'avenir. Sûr de sa bonne vie et des amis qu'il s'est faits, principalement parmi les pauvres, en les comblant de ses aumônes, il ne doute point qu'après sa mort, sa mémoire ne soit en bénédiction. Il est au-dessus des traits de la médisance. Saint Augustin et saint Jérôme: Il ne craindra point au jour du jugement d'entendre ces terribles paroles (2): *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé au démon et à ses anges.* Un ancien traducteur grec (3): *Il ne craindra point de mauvaises nouvelles.* Quoi qu'il arrive dans le monde, il demeurera ferme et inébranlable. Ni les guerres, ni les malheurs publics ne l'effraieront point. Il sait que sa patrie jouit d'une paix profonde et que rien ne peut troubler. Ses biens sont en sûreté. Voyez saint Jean Chrysostôme. Le prophète ne dit pas que le juste n'entendra point de mauvais discours, qu'il ne sera jamais exposé à la médisance; mais qu'il ne les craindra point: *Ab auditione mala non timebit.*

℣. 8. Donec despiciat inimicos suos. Ce n'est pas à dire qu'il doive être troublé, quand il les aura méprisés. Il les regardera avec mépris, avec assurance, sans les craindre jamais. C'est un hébraïsme. Voyez le psaume cix, 2.

℣. 9. Dispersit, dedit pauperibus. Le juste répand ses biens avec profusion; mais toutefois avec jugement et avec sagesse. Il faut savoir comment et à qui l'on donne. Saint Paul n'ordonne pas que les fidèles s'appauvrissent pour enrichir les autres; mais qu'ils se réservent le nécessaire (4): *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio; sed ex æqualitate.* Voilà ce qui est de précepte, pour remplir l'obligation de faire l'aumône. Mais souvent les saints se sont dépouillés pour revêtir les pauvres, et leur exemple ne peut que mériter des éloges. C'est une sainte et louable avarice, d'envoyer ses trésors dans le ciel, où ils ne sont plus exposés à l'avidité des voleurs, ni au danger d'être dissipés. C'est une excellente économie d'acheter l'éternité avec des biens périssables et de rendre éternelles des richesses, qui de leur nature sont fragiles et caduques. *La justice,* dans cet endroit, signifie la compassion, la miséricorde, la libéralité envers les pauvres, suivant le style assez ordinaire des Écritures (5).

Cornu ejus. *Sa puissance,* sa gloire, ses richesses, sa force seront élevées. Les Juifs tirés de captivité furent comblés d'honneurs par Cyrus et par les meilleurs d'entre les princes, ses successeurs.

℣. 10. Peccator videbit, et irascetur. Les Babyloniens verront avec jalousie la prospérité des Juifs. Saint Augustin l'entend des damnés, qui verront, dans leur fureur et dans leur désespoir, le bonheur des justes en l'autre vie. Saint Athanase entend par *le pécheur,* le démon, qui enrage de voir les gentils se convertir au christianisme; saint Jean Chrysostôme, les Juifs jaloux de la gloire de l'église chrétienne.

---

(1) *Sym.* Ἀγαθὸς ἀνὴρ χαριστικὸς, καὶ κιγρῶν, οἰκονομῶν τὰ πράγματα αὐτοῦ μετὰ κρίσεως.

(2) *Matth.* xxv. 41.

(3) *Quid apud Chrys.* Ἀγγελίαν κακὴν οὐ φοβηθήσεται.

(4) ii. *Cor.* viii. 13.

(5) *Vide* lxx. *in Deut.* vi. 25. - i. *Reg.* xii. 7. - *Psal.* xxiii. 6; xxxv. 11; l. 16. - *Prov.* x. 2; xi. 4. *etc.*

PSAUME CXII

Le prophète relève la grandeur, la providence et la force toute-puissante du Seigneur.

Alleluia. Alleluia. Psalmus CXIII. — Halelu-lah.

ARGUMENT

Les Juifs nomment *le grand alleluia* ce psaume et les cinq suivants qu'ils joignent ensemble et qu'ils chantent avec solennité la nuit de Pâques, après avoir mangé l'agneau pascal (1). On peut le considérer comme un modèle d'actions de grâces adressées au Seigneur, de ce que, tout grand et tout immense qu'il est, il veut bien se rabaisser jusqu'à nous (2). Saint Jérôme le regarde comme une prière de l'église chrétienne, qui rend grâces à Dieu de la vocation des gentils à la vraie religion. Eusèbe y lit ce titre : *Psaume d'Aggée et de Zacharie ;* et Ferrand croit qu'il a été composé après le retour de la captivité, pour célébrer ce bienfait si insigne. On remarque, en effet, un assez grand nombre d'expressions dans ce psaume, se rapportant à celles qu'Isaïe (3) a employées pour désigner cet heureux retour. C'est cette hypothèse que nous suivrons dans le commentaire.

1. Laudate, pueri, Dominum ; laudate nomen Domini.

2. Sit nomen Domini benedictum ex hoc nunc et usque in seculum.

3. A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini.

1. Louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs ; louez le nom du Seigneur.

2. Que le nom du Seigneur soit béni, dès maintenant et dans tous les siècles.

3. Le nom du Seigneur doit être loué depuis le lever du soleil jusqu'au couchant ;

1. Laudate, servi Domini, laudate nomen Domini.

2. Sit nomen Domini benedictum ex hoc tempore et usque in seculum.

3. Ab ortu solis usque ad occasum ejus, laudabile nomen Domini :

COMMENTAIRE

℣. 1. Laudate, pueri, Dominum. Le psalmiste s'adresse au peuple fidèle, simple, juste, innocent, disent saint Augustin et saint Jérôme, ou aux gentils nouvellement convertis (4) et renouvelés dans l'Esprit saint, régénérés en Jésus-Christ et devenus comme des enfants nouveaux-nés. Louez le Seigneur dans l'innocence et dans une parfaite pureté de mœurs ; semblables à des enfants sans fraude et sans malice (5) : *Quasi modo geniti infantes sine dolo.* Le Seigneur a su tirer ses louanges de la bouche des enfants mêmes, tant ses œuvres sont admirables (6) : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem*

L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, les anciens interprètes grecs (7) et la plupart des modernes lisent : *Serviteurs, louez le Seigneur.* Lévites, ministres du Seigneur, vous dont l'occupation continuelle dans le temple, est de publier les louanges du Tout-Puissant, louez sa grandeur et sa miséricorde envers nous. Comparez *psalm.* cxxxiv, 1. *Laudate nomen Domini; laudate, servi, Dominum : Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri.*

℣. 2. Ex hoc nunc, et usque in sæculum. *Que le nom du Seigneur soit béni dès maintenant et dans tous les siècles,* en reconnaissance de la faveur qu'il nous a faite de nous tirer de l'oppression, où nous gémissions à Babylone. Le nom du Seigneur est béni dans ses serviteurs, dit saint Jean Chrysostôme, lorsque, par la sainteté de leur vie et par la pureté de leurs mœurs, ils le glorifient et donnent aux autres occasion de le louer, de le bénir par le bien qu'ils remarquent en eux.

℣. 3. A solis ortu usque ad occasum. *Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil,* depuis le matin jusqu'au soir. C'est ainsi que l'expliquent plusieurs interprètes (8). Mais De Muis soutient que la phrase hébraïque ne signifie pas le temps, mais le lieu : *Depuis l'orient jusqu'au couchant ;* depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre.

---

(1) *Valentia apud le Blanc. hic.*

(2) *Theodoret. Muis. Moller.*

(3) Comparez les versets 3 et 8, avec *Isai.* xlv. 6 ; xlix. 19 ; liv.

(4) *Athan. Euseb.*

(5) 1. *Petri.* ii. 2.

(6) *Psal.* viii. 3.

(7) *Aqu. Sym Theod.* Ὑμνεῖτε, δοῦλοι, Κύριον.

(8) *Bossuet. du Pin. Vide et Hieron.* Ab initio nativitatis usque ad mortem.

4. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cælos gloria ejus.

5. Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat,

6. Et humilia respicit in cælo et in terra

7. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem :

4. Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, et sa gloire s'élève au-dessus des cieux.

5. Qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite les lieux les plus élevés,

6. Et qui regarde ce qu'il y a de plus abaissé dans le ciel et sur la terre ;

7. Qui tire de la poussière celui qui est dans l'indigence ; et qui élève le pauvre de-dessus le fumier ;

4. Excelsus supra omnes gentes Dominus, supra cælos gloria ejus.

5. Quis sicut Dominus Deus noster, qui elevat *sese* ad habitandum ?

6. Qui humiliat *sese* ad videndum *ea quæ* in cælo et in terra :

7. Qui erigit e pulvere inopem, e stercore elevat pauperem :

COMMENTAIRE

Avant la venue de Jésus-Christ, le nom du Seigneur n'était connu que dans la Judée : mais à présent, il est connu partout ; on loue son nom dans toutes les parties de la terre (1).

℣. 4. Excelsus super omnes gentes. La méditation des grandeurs de Dieu porta saint Augustin à ce beau sentiment (2) : *Où vous trouverai-je, Seigneur, sinon en vous-même, au-dessus de moi?* A proprement parler, Dieu n'est grand qu'en lui-même ; toutes les créatures sont bien des rayons de sa grandeur, mais elles ne sont point sa grandeur même ; elle n'est qu'en lui. Dans cette vie, on n'atteindra jamais ce terme si élevé au-dessus de nous ; mais c'est quelque chose de savoir qu'en Dieu seul est la grandeur de Dieu. On fait abstraction de tout le reste, et l'on s'abîme dans la vue de Dieu. On fait comme saint Augustin qui, ne trouvant point Dieu dans toutes les créatures qui l'environnaient, rentra dans son intérieur, et considéra Dieu près de son âme, Dieu dans son âme, et s'écria : *Ah! Seigneur, vous étiez dans moi, et je vous cherchais hors de moi ; vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous. Vous m'avez appelé, vous avez crié, et vous vous êtes fait entendre, vous avez répandu les éclairs de votre divine beauté, et vous avez dissipé mon aveuglement. Je vous ai goûté, et je suis affamé, je suis altéré de vous. Vous m'avez touché, et je suis tout embrasé du désir de jouir de vous* (3).

℣. 5. Quis sicut Dominus Deus noster ? Quand le désir des biens ou des plaisirs de la terre nous presse, le moyen sûr de le faire taire, et de nous en délivrer, serait de nous demander à nous-mêmes : Quel objet est comparable au Seigneur mon Dieu ? Ne possède-t-il pas toutes les perfections, tous les biens, toutes les beautés ? Serais-je assez aveugle pour lui préférer des choses qui ne peuvent me satisfaire et qui m'échapperont ? D'ailleurs, il voit le fond de mes pensées, et il s'en tient offensé ; il m'a donné un cœur pour l'aimer, non pour courir après des frivolités indignes de moi. *Qui est comme le Seigneur mon Dieu?* Aussi riche en miséricorde et aussi terrible dans ses vengeances ?

Si nous sommes dans la douleur, nous devons penser que le Seigneur notre Dieu jette ses regards sur les affligés, quelque méprisables qu'ils paraissent aux yeux du monde. Il est assis au plus haut des cieux, mais il contemple toutes les choses d'ici-bas ; il est dans elles, il les gouverne. Qu'avons-nous à faire autre chose que de nous conformer à ses volontés suprêmes ?

Si nous perdons nos biens, nos amis, nos proches, Dieu nous reste ; *et qui est comme le Seigneur notre Dieu?* Il doit nous tenir lieu de tout ; il nous avait donné ces biens, ces amis, ces proches; mais, dit saint Augustin (4), il reste une chose qu'il ne nous avait pas donnée, et c'est lui-même; il se réserve pour nous rendre heureux ; s'il ne nous suffit pas, nous sommes trop ambitieux, ou plutôt nous ne savons pas ce que c'est que le véritable bien. Cette pensée : *Qui est comme le Seigneur notre Dieu?* ferait un ciel de la terre si elle était bien méditée ; mais les hommes n'ont ni la foi, ni le bon esprit, ni la patience, ni le courage de s'en occuper : aussi sont-ils méchants et malheureux.

℣. 7. Suscitans a terra inopem. Il a tiré de la servitude le patriarche Joseph. Il a élevé Moïse, David, Daniel, Mardochée. Il a fait lever de la poussière son peuple, qui était captif à Babylone. Enfin il a ressuscité Jésus-Christ, et a promis la même grâce à ses fidèles et à ses amis (5). Comparez *Luc.*, I, 52, 53, et I. *Reg.*, II, 8, où l'on trouve les mêmes expressions.

Les saints, sur la terre, sont tous des pauvres, tous ployés sous les afflictions, tous couchés sur le fumier, comme Job. Cela est sensible dans quelques-uns, dans d'autres tout est intérieur ; mais ils n'en souffrent pas moins, quelquefois même leurs peines n'en sont que plus vives. Qu'ils marchent sur les pas de Jésus-Christ, qu'ils em-

(1) *Chrysost. Euseb. Theodoret. Hieron. ad ℣. præced.* - *Vide Isai.* II. 46. *et Malach.* I. 10. 11.

(2) *Aug. conf. l.* X. 26. — (3) *Ibid.* 27.

(4) *Aug. in Psal.* XXXII. — (5) *Hieron. hic.*

8. Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.
9. Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem.

8. Pour le placer avec les princes, avec les princes de son peuple ;
9. Qui donne à celle qui était stérile la joie de se voir dans sa maison la mère de plusieurs enfants ?

8. Ut sedere faciat eum cum principibus, cum principibus populi :
9. Qui constituit sterilem, familiam; matrem filiorum, lætantem. Halelu-Iah.

COMMENTAIRE

brassent sa croix, et ils seront placés auprès de lui dans la gloire. C'est de la part de Dieu une grande providence, que de donner à son Église, de siècle en siècle, les exemples des saints. Si nous considérons en détail le nombre de ceux qu'elle honore, après s'être bien convaincue de leur sainte vie, et après que Dieu a déclaré, par des miracles, l'intérêt qu'il prend à leur gloire, nous trouverons que la plupart furent ou obscurs dans le monde, ou persécutés par le monde, ou méprisés du monde. Dieu a tiré de la poussière en quelque sorte ces perles précieuses pour en orner sa sainte épouse. Nous voyons qu'on s'occupe des informations qui concernent la vie d'un pauvre solitaire, d'une vierge cachée dans le cloître, que les premières têtes de l'Église travaillent sur des sujets que le monde a ignorés ou rejetés. C'est l'accomplissement de cet oracle du prophète : Dieu se plaît *à choisir ce qu'il y a de faible pour confondre ce qu'il y a de fort,* et, dès cette vie, nous apercevons un rayon de la gloire dont jouissent dans son sein ceux qui ont dit sans cesse : *Qu'y a-t-il qu'on doive comparer au Seigneur notre Dieu ?* Étudions les exemples des saints, c'est le meilleur commentaire de ce que nous dit ici le psalmiste.

℣. 9. Sterilem in domo, matrem filiorum lætantem. Celle qui était stérile, dit Anne, mère de Samuel (1), a eu plusieurs enfants ; et celle qui avait plusieurs enfants est devenue stérile. Le Seigneur a fait voir sa puissance, en donnant des enfants à des personnes qui étaient naturellement hors d'état d'en avoir, comme Sara, Anne, Élisabeth, femme de Zacharie. On peut fort bien appliquer ceci aux captifs de retour de Babylone, à l'imitation d'Isaïe, qui dit, en parlant de Jérusalem (2) : *Réjouissez-vous, stérile, qui n'avez point d'enfants; jetez des cris d'allégresse, vous qui n'enfantez point : car celle qui est veuve et sans mari aura plus d'enfants que celle qui est mariée, etc.* Et ailleurs (3) : *Le jour viendra que les enfants que vous aurez après votre stérilité vous diront : Le lieu de votre demeure est trop étroit: donnez-nous du terrain pour habiter. Et vous direz en vous-même : Et d'où me viennent ces enfants ? Ne suis-je pas stérile, seule, abandonnée et captive ?* Voyez aussi le psaume lxvii, 7. Saint Jérôme l'entend de l'église chrétienne , composée des gentils convertis. La gentilité stérile, et abandonnée de Dieu pendant tant de siècles, devient tout d'un coup féconde et donne à Dieu une postérité infiniment nombreuse.

(1) I. *Reg.* II. 5.

(2) *Isai.* LIV. — (3) *Isai.* XLIX. 21.

PSAUME CXIII

Merveilles arrivées à la sortie de l'Égypte, au passage de la mer Rouge et du Jourdain. Vanité des idoles. Bénédiction du Seigneur sur Israël.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Les Juifs partagent ce psaume en deux, et commencent le cent quatorzième (CXV, hébr.) à ces mots : Verset 9. *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.* Quelques anciens exemplaires grecs les séparaient à peu près de même, et la différence de rythme paraît autoriser cette division. Mais aujourd'hui les Septante, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, et tous les exemplaires de la Vulgate uniformément n'en font qu'un psaume. Il paraît même que les anciens exemplaires hébreux ne les distinguaient point. Eusèbe et saint Athanase citent quelques exemplaires grecs qui commençaient le psaume CXIV, les uns au verset 9 : *Non nobis, Domine, non nobis, etc.* (1), et les autres au verset 12 (2) : *Simulacra gentium argentum, et aurum, etc.*, et ils ne mentionnent dans l'hébreu aucune marque de séparation. Kim'hi même assure qu'il y avait, de son temps, de bons mss. en cette langue, où les deux parties se lisaient sans interruption.

Le chaldéen, suivi de plusieurs interprètes, veut que ce soient deux psaumes différents. D'autres soutiennent que ces deux parties qu'on veut séparer, sont très bien liées. Dom Calmet propose de joindre le psaume CXII avec le CXIII, et de commencer un nouveau cantique au verset 9 de celui-ci. Le verset 2 du psaume *In exitu,* marque un rapport nécessaire à quelque autre cantique. Il porte : *Juda est devenu sa sanctification, et Israël son empire,* sans avoir marqué auparavant le sujet auquel on devrait rapporter ces pronoms *sa et son.* Mais en le joignant au psaume CXII, la liaison est toute naturelle, on voit que le psalmiste veut parler du même Dieu dont il avait commencé à publier les grandeurs, thèse qu'il continue dans celui-ci.

Pour ce qui est du verset 9, etc., la liaison n'en est pas si sensible avec les suivants. L'auteur reprend les choses de plus haut, suivant la méthode que nous avons signalée dans presque tous les autres psaumes de cette nature. Il décrit d'abord les sentiments d'un peuple affligé, et opprimé au milieu des nations idolâtres. Il conjure le Seigneur de ne pas permettre qu'il demeure plus longtemps dans cet état, ni que son nom soit blasphémé par les gentils, qui attribuaient à leurs faux dieux tous leurs heureux succès, pendant qu'ils insultaient aux enfants d'Israël, en lui demandant où était leur Dieu. Tout cela convient admirablement aux captifs encore à Babylone. Dans le psaume suivant, il continue à dépeindre les maux d'une longue captivité. Mais aux psaumes CXV et CXVI, on le voit marquer sa reconnaissance de la manière la plus tendre et la plus affectueuse. Théodoret (3) rapporte la fin de celui-ci aux Juifs de la captivité ; c'est aussi l'opinion de ceux qui attribuent ce cantique aux trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise, ou à Esther et à Mardochée, pendant la persécution d'Aman. Nous expliquerons ce psaume depuis le verset 9 et les deux psaumes suivants, selon l'hypothèse que nous venons d'exposer, comme ne composant qu'une même pièce.

Le syriaque, et les rabbins croient que Moïse chanta la seconde partie de ce cantique sur la mer Rouge ; lorsque, se voyant environné d'un côté par la mer et des rochers inaccessibles, et de l'autre par les Égyptiens qui le poursuivaient, il eut recours au Seigneur, et lui adressa cette prière (4). D'autres le rapportent aux guerres que David fut obligé de soutenir au commencement de son règne contre les Philistins, et les autres ennemis d'Israël. Quelques auteurs le fixent au temps de la guerre

---

(1) *Ita apud Euseb.*
(2) *Ita apud Athanas.*
(3) *Theodoret. ad ℣ 9. et sequentes.- Ita Ferrand. et Choisy.*
(4) *Exod.* XIV, 10.

d'Absalom, contre David. Les pères (1) le regardent comme une prophétie des merveilles que le Seigneur devait faire en faveur des chrétiens, et surtout de la conversion des gentils, de leur sanctification par la foi et par les eaux du baptême.

1. In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro,

2. Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus.

1. Lorsque Israël sortit de l'Égypte, et la maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare,

2. Dieu consacra le peuple juif à son service, et il établit son empire dans Israël.

1. Psalmus CIV. Quum egrederetur Israel ex Ægypto, et familia Jacob e populo barbaro :

2. Fuit Jehudah sanctificatio ejus, Israel dominium ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro. Le terme hébreu לעז *lo'ez*, que les Septante et la Vulgate ont rendu par *barbare*, signifie proprement un homme qui parle un langage inconnu (2). Tels étaient les Égyptiens à l'égard des Hébreux. *Joseph étant descendu en Égypte, entendit une langue qu'il ne connaissait point*, dit le psalmiste (3) ; et le même Joseph, feignant de ne pas connaître ses frères, leur parlait par interprète (4). Les Égyptiens (5), au rapport d'Hérodote, traitaient de barbares, les peuples qui ne parlaient point leur langage. Le chaldéen porte ici (6), *Barbara*, et l'on croit que ce mot est passé de la Chaldée, dans la Grèce. *Bar*, d'où vient *Barbar*, par un redoublement de lettres, signifie en chaldéen, *un étranger*, *un désert ;* en arabe, *une terre inculte*. Dans les commencements, le nom de barbares se donnait principalement aux Phrygiens ; ensuite les Grecs l'attribuèrent aux Perses ; de manière qu'on les désignait sous ce seul nom. De là il passa à tous ceux qui ne parlaient point le grec. *Barbari dicebantur antiquitus omnes gentes, exceptis Græcis*, dit Festus. Et enfin on l'appliqua à tous ceux qui parlaient une langue inconnue. Ovide dit qu'il était barbare à l'égard des peuples du Pont, de même qu'ils l'étaient à son égard (7). Et saint Paul (8) : *Si je n'entends pas ce que l'on dit, je serai barbare aux yeux de celui qui parle ; de même que celui qui parle, sera barbare à mon égard*. Dans notre langue, ce nom signifie plutôt féroce, cruel, sans politesse, sans loi, sans humanité. Ce qui est différent de l'acception que nous venons de marquer.

Ce qu'observe saint Jean Chrysostôme, en réfléchissant sur l'histoire du peuple de Dieu, est très juste. Le Seigneur, dit-il, commence toujours par répandre des bienfaits, avant d'imposer des lois. Adam ne reçut le précepte de s'abstenir du fruit de l'arbre de vie, qu'après avoir été enrichi des dons les plus précieux. Israël ne fut assujetti aux lois promulguées par Moïse, qu'après avoir été délivré de la servitude. La loi évangélique ne nous a été imposée qu'après que Jésus-Christ s'est chargée de satisfaire pour nous. Cette observation s'étend à tous ceux que Dieu appelle à la perfection ou à la sainteté la plus distinguée. Il commence par les remplir de consolations célestes, ensuite il leur manifeste les divers sacrifices qu'il exige d'eux. A l'égard des grands pécheurs qui rentrent dans la voie du salut, c'est la même chose ; si Dieu leur demande des œuvres de pénitence, ce n'est qu'après avoir attiré leur cœur par l'onction de sa grâce. Réfléchissons sur cette vérité qui peut passer pour un principe, et nous découvrirons la miséricorde et la libéralité dont Dieu ne manque jamais d'user envers nous, avant de nous imposer le joug des épreuves.

Cette sorte de découverte est quelquefois délicate, et ne se présente pas dès le premier coup-d'œil de l'esprit, mais le fait n'en est pas moins réel, et c'est à l'expérience des hommes d'oraison qu'on peut en appeler sur ce point.

℣. 2. Judæa, sanctificatio ejus : Israel potestas ejus. *Juda est devenu sa sainteté, et Israël son empire*. C'est-à-dire, Israël est devenu le peuple consacré au Seigneur, la nation sainte (9). *Eritis mihi in peculium de cunctis populis ;... Eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta :* La nation sur laquelle le Seigneur exerce son empire, la nation dont il se dit le Dieu et le roi. Lorsque les Israélites choisirent un roi, Dieu se plaignit à Samuel, qu'ils l'avaient rejeté (10) : *Non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos*. Et lorsque Salomon monta sur le trône d'Israël, l'Écriture dit qu'il s'assit sur le trône du Seigneur (11) : *Seditque Salomon super solium Domini*.

Cette manière de parler : *Juda est devenu sa*

(1) *Vide Aug. Euseb. Athan. Theodoret. Hieron.*
(2) Les Septante : Ἐκ λαοῦ βαρβάρου *Aqu.* Ἀπὸ λαοῦ ἑτερογλώσσου. *Sym.* Ἐκ λαοῦ ἀλλοφώνου.
(3) *Psalm.* LXXX. 6.
(4) *Genes.* XLII. 23.
(5) *Herodot. l.* II. *p.* 152.
(6) בעמא ברברא
(7) *Ovid. de Ponto.*
Barbarus his ego sum, quia non intelligor ulli.
(8) I. *Cor.* XIV. 11.
(9) *Exod.* XIX. 6.
(10) I. *Reg.* VIII. 7. — (11) I. *Par.* XXIX. 23.

3. Mare vidit, et fugit; Jordanis conversus est retrorsum.
4. Montes exultaverunt ut arietes, et colles sicut agni ovium.
5. Quid est tibi, mare, quod fugisti? et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsum?
6. Montes, exultastis sicut arietes? et, colles, sicut agni ovium?
7. A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob;
8. Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.
9. Non nobis, Domine, non nobis; sed nomini tuo da gloriam,

3. La mer le vit, et s'enfuit; le Jourdain retourna en arrière.
4. Les montagnes sautèrent comme des béliers, et les collines comme les agneaux des brebis.
5. Pourquoi, ô mer, vous êtes-vous enfuie? Et vous, ô Jourdain, pourquoi êtes-vous retourné en arrière?
6. Pourquoi, montagnes, avez-vous sauté comme des béliers, et vous, collines, comme les agneaux des brebis?
7. La terre a été ébranlée à la présence du Seigneur, à la présence du Dieu de Jacob.
8. Qui changea la pierre en des torrents d'eaux, et la roche en une source d'eaux.
9. Ne nous en donnez point, Seigneur, ne nous en donnez point la gloire; donnez-la à votre nom.

3. Mare vidit, et fugit, Jarden conversus est retrorsum.
4. Montes subsilierunt sicut arietes: et colles sicut agni ovium.
5. Quid *accidit* tibi mare, quod fugisti? *quid tibi* Jarden, *quod* conversus es retrorsum?
6. *Et vos*, montes *quod* subsiliistis sicut arietes: *et vos*, colles, ut agni ovium?
7. A facie Domini contremiscit terra, a facie Dei Jacob.
8. Qui convertit petram in stagnum aquarum, silicem in fontem aquarum.

Psalmus CXV — 1. Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam,

COMMENTAIRE

sainteté, et Israël son empire, insinue que le psaume a été composé après la séparation de Juda et d'Israël, et apparemment après la captivité de Babylone; ainsi que nous l'avons dit sur le psaume précédent. Les pères, sous le nom de *Sanctificatio*, entendent *le temple* (1). Autrefois la Judée seule était la terre sanctifiée; autrefois le Seigneur n'était connu, et ne régnait qu'en ce pays; mais à présent son règne s'étend sur toutes les nations, son nom est connu et adoré par tout le monde (2).

℣. 3. Mare vidit, et fugit; Jordanis conversus est retrorsum. Le psalmiste, par une prosopopée élégante, donne aux choses inanimées du sentiment, pour embellir sa poésie. La mer vit le Seigneur, et elle se retira par respect; le Jourdain l'aperçut assis sur son arche, à la tête de son peuple, il retourna en arrière, pour ne pas retarder sa marche.

℣. 4. Montes exultaverunt ut arietes. *Les monts sautèrent comme des béliers*, pour témoigner leur joie en présence du Seigneur, qui les honorait de sa présence (3). D'autres soutiennent que le prophète veut peindre ici leur frayeur et leur surprise; partout ailleurs, en effet, les auteurs sacrés nous représentent les montagnes effrayées, ébranlées en la présence du Seigneur (4); et ici, au verset 7 le psalmiste lui-même nous dit que la terre trembla de frayeur: *A facie Domini mota est terra* (5). La terre fut ébranlée dans les scènes imposantes qui se déroulèrent autour du Sinaï.

℣. 8. Qui convertit petram in stagna aquarum. La terre reconnut le Seigneur au miracle de la fontaine tirée du rocher (6). Ce fut alors qu'elle fut saisie de frayeur, et qu'elle sentit la présence du Tout-Puissant; de même que la mer Rouge et le Jourdain le remarquèrent lorsqu'il se présenta à la tête de son armée, pour les passer.

℣. 9. Non nobis, Domine. Ici commence le psaume cxiv (cxv, texte hébr.), suivant les Juifs. On peut le joindre à ce qui précède, de cette manière: Nous ne nous en attribuons rien, ô mon Dieu, de tous ces prodiges que vous avez faits en faveur de votre peuple; nous en rapportons toute la gloire à votre nom. Mais la suite du discours demande plus naturellement qu'on le joigne à ce qui suit: Vous voyez, Seigneur, l'état où nous sommes réduits. Vous savez quelle est l'insolence et la cruauté des Chaldéens, et la dureté du joug sous lequel nous gémissons. Tendez-nous la main, ô mon Dieu, dans votre miséricorde; délivrez-nous suivant la vérité de vos promesses: *Super misericordia tua et veritate tua*. Nous confessons devant vous nos iniquités. Ne regardez point ce que nous sommes; mais faites seulement attention à la gloire de votre nom: *Sed nomini tuo da gloriam*. Ne permettez point que vos ennemis nous insultent plus longtemps, en nous demandant: Où est votre Dieu? Verset 10: *Ne quando dicant gentes: Ubi est Deus eorum?* Voyez *Num.* xiv, 14, 15; *Deut.* ix, 28.

---

(1) *Chrysost. Theodoret. Vide Zach.* vii. 3.
(2) *Athanas. Euseb.*
(3) Ἐσαλτήσαν. *Aug.* Gestierunt. *Chrysost. Vide Ferrand.*
(4) Voyez les psaumes lxvii. 9. - *Habac.* iii. 6. 10. - *Exod.* xix. 18. - *Judic.* v. 5.
(5) *Vide Bellarm. Mais. Genebr. Piscat. alii.*
(6) *Exod.* xvii 6. - *Num.* xx. 8. 10.

10. Super misericordia tua et veritate tua; nequando dicant gentes: Ubi est Deus eorum?

11. Deus autem noster in cælo; omnia quæcumque voluit fecit.

12. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.

13. Os habent, et non loquentur; oculos habent, et non videbunt.

14. Aures habent, et non audient; nares habent, et non odorabunt.

15. Manus habent, et non palpabunt; pedes habent, et non ambulabunt; non clamabunt in gutture suo.

10. Pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité; de peur que les nations ne disent: Où est leur Dieu?

11. Mais notre Dieu est dans le ciel; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait,

12. Les idoles des nations sont seulement de l'argent et de l'or, et les ouvrages des mains des hommes;

13. Elles ont une bouche; et elles ne parleront point; elles ont des yeux, et elles ne verront point;

14. Elles ont des oreilles, et elles n'entendront point; elles ont des narines, et elles ne sentiront point;

15. Elles ont des mains, sans pouvoir toucher; elles ont des pieds, sans pouvoir marcher, et elles n'ont point de gosier qui puisse crier.

Propter misericordiam tuam, propter veritatem tuam. 2. Utquid dicent gentes: Ubi est nunc Deus eorum?

3. Certe Deus noster est in cælo, omnia quæ voluit fecit.

4. Simulacra *autem* eorum sunt argentum et aurum, opus manuum hominum.

5. Os est eis, et non loquuntur: oculi sunt eis, et non vident.

6. Aures sunt eis, et non audiunt: nares sunt eis, et non odorantur:

7. Manus sunt eis, et non palpant: pedes sunt eis et non ambulant: non resonant gutture suo.

COMMENTAIRE

℣. 10. Super misericordia... Ce n'est pas une prière agréable à Dieu que celle-ci : *Seigneur, accordez-moi cette grâce, de peur que je ne sois exposé à la raillerie et au mépris des hommes;* mais c'en est une excellente que de dire : *Seigneur, protégez-moi, de peur que votre saint nom ne soit blasphémé; de peur qu'on ne tourne contre vous et contre votre religion la confiance que j'ai en vous.* Le peuple d'Israël, qui était le seul sur la terre qui connût et adorât le vrai Dieu, avait des promesses particulières; et si cette nation se fût réunie pour implorer la protection divine contre les entreprises des idolâtres, elle était sûre d'être exaucée. Dans le christianisme, ce n'est pas tout à fait la même chose. Qu'une nation particulière, aussi bornée que l'était le peuple juif, se trouvât dans le danger de devenir la proie des infidèles ou des hérétiques, elle pourrait faire la prière du prophète, sans toutefois obtenir des miracles de protection, parce que Dieu ne s'est pas engagé à maintenir son culte dans tel ou tel pays, mais seulement à conserver l'Église dans un état de visibilité qui la fasse reconnaître, qui la fasse distinguer des autres sociétés non chrétiennes, ou non catholiques. La prière du prophète serait toutefois encore très bonne, parce que le Seigneur remplacerait par d'autres moyens les pertes que ferait la religion, et parce qu'il faudrait récompenser ceux qui auraient prié pour sa conservation. Chaque particulier assailli de tentations, peut et doit dire : *Ah! Seigneur, l'enfer pourra-t-il se glorifier de m'avoir vaincu? Pourra-t-il insulter à la confiance que j'ai en vous? Secourez-moi, de peur que cet ennemi de mon salut ne dise : Où était donc le Dieu que ce prétendu fidèle invoquait?*

℣. 11. Deus autem noster in cælo. Nous n'avons aucune défiance de votre pouvoir infini, ô mon Dieu, et nous ne sommes point embarrassés de répondre aux insultes de nos ennemis. Nous savons que vous êtes dans le ciel, et que rien n'est impossible à votre puissance. A la vérité, nous ne pouvons leur montrer au doigt notre Dieu, ni le leur faire toucher par les sens. Vous n'êtes point corporel, comme les dieux de nos persécuteurs. Mais aussi quels dieux sont-ce là? Du métal, des ouvrages de la main des hommes; des figures sans sentiment, sans vertu, sans vie; et, en cela, plus méprisables que le moindre moucheron, que les plus petits insectes (1). Les Septante lisent : *Notre Dieu est au ciel et sur la terre; il a fait tout ce qu'il a voulu.* Saint Augustin et les anciens psautiers : *Deus autem noster in cælo sursum; in cælo, et in terra omnia quæcumque voluit fecit.*

℣. 13. Os habent, et non loquentur. Les oracles attribués aux faux dieux n'étaient point prononcés par les statues qui les représentaient; mais par des hommes apostés, pour mieux séduire les peuples. Le démon se servait de ces instruments animés, ou de quelque autre signe, pour rendre ses prédictions (2). Si quelquefois l'on a vu des statues dire quelque chose, on doit l'attribuer à la vertu du démon, qui a pu former dans l'air certains sons, et tromper les sens de ceux qui croyaient les avoir entendu parler (3).

℣. 15. Non clamabunt in gutture suo. Les païens eux-mêmes se sont raillés du silence et des statues de leurs dieux (4) :

. . . . . audis
Jupiter hæc nec labra moves, cum mittere vocem
Debueras, vel marmoreus, vel aheneus? Aut cur

(1) *Hieron. Theod.*

(2) *Theodoret. hic.* Οὐ γὰρ διὰ τῶν ἀψύχων ταύτας εἰδώλων, ἀλλὰ διὰ τῶν λογικῶν ἀνθρώπων προσέφερον (δαίμονες), ἢ διὰ συμβόλων τινῶν τινὰ κατεμήνυον.

(3) *Tertull. de Spectacul. c.* 12. - *Minut. Felix in octav. Cyprian. de Idolorum vanitate. Vide Ferrand. hic.*

(4) *Juvenal. Sat.* XIII.

16. Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis.

17. Domus Israel speravit in Domino; adjutor eorum et protector eorum est.

18. Domus Aaron speravit in Domino; adjutor eorum et protector eorum est.

19. Qui timent Dominum speraverunt in Domino; adjutor eorum et protector eorum est.

20. Dominus memor fuit nostri, et benedixit nobis. Benedixit domui Israel; benedixit domui Aaron.

21. Benedixit omnibus qui timent Dominum, pusillis cum majoribus.

22. Adjiciat Dominus super vos, super vos et super filios vestros.

16. Que ceux qui les font, leur deviennent semblables, avec tous ceux qui mettent en elles leur confiance.

17. Mais la maison d'Israël a espéré dans le Seigneur, il est leur soutien et leur protecteur.

18. La maison d'Aaron a espéré dans le Seigneur; il est leur soutien et leur protecteur.

19. Ceux qui craignent le Seigneur ont mis leur espérance dans le Seigneur, il est leur soutien et leur protecteur.

20. Le Seigneur s'est souvenu de nous, et nous a bénis. Il a béni la maison d'Israël; il a béni la maison d'Aaron;

21. Il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur, les plus petits comme les plus grands.

22. Que le Seigneur vous comble de nouveaux biens, vous et vos enfants.

8 Sicut ipsa sint qui faciunt ea, omnis qui fidit in eis.

9. *Tu vero*, Israel, fide in Domino: *nam* auxilium eorum et clypeus eorum est.

10. Domus Aaron, fide in Domino: *quia* auxilium eorum et clypeus eorum est.

11. Qui timetis Dominum, fidite in Domino: *quia* auxilium eorum, et clypeus eorum est.

12. Dominus memor fuit nostri, benedicet *nobis*: benedicet domui Israel, benedicet domui Aaron.

13. Benedicet timentibus Dominum, pusillis cum magnis.

14. Adjiciet Dominus super vos, super vos et super filios vestros.

COMMENTAIRE

In carbone tuo charta pia thura soluta
Ponimus? Ponimus, et sectum vituli jecur, albaque porci
Omenta? Ut video, multum discrimen habendum est
Effigies inter vestras, statuamque Vagelli.

On peut confronter *Isai.* XLI, 1, *et sequ.*; XLVI, 7; *Jerem.* X, 4, 5, *et sequ. Baruc.* VI, 3. *Sap.* XIII, 11; XIV, 8. *Psal.* CXXXIV, 15, 16.

℣. 16. SIMILES ILLIS FIANT, QUI FACIUNT EA. Quelques auteurs prennent ceci comme une imprécation, que le zèle de la justice et l'horreur de l'idolâtrie ont tirée de la bouche du prophète contre les idolâtres. Puissent-ils devenir aussi stupides et aussi insensibles que ces beaux dieux qu'ils adorent! Puissent-ils devenir dieux à ce prix!

℣. 17. DOMUS ISRAEL SPERAVIT IN DOMINO. Nos pères ont mis en vous leur espérance, ô mon Dieu, et vous les avez secourus. Nous espérons comme eux en votre miséricorde, et notre attente ne sera pas vaine. L'hébreu, de la manière qu'il est ponctué aujourd'hui porte : *O Israël, espérez au Seigneur: Maison d'Aaron, espérez au Seigneur, etc.* Mais les Septante, saint Jérôme et les anciens ont lu comme la Vulgate : *Israël a espéré au Seigneur,* dans ce verset, comme dans les suivants. Au psaume CXXXIV, 19, 20, 21, qui est parallèle à celui-ci, on lit : *Maison d'Israël, bénissez le Seigneur : Maison d'Aaron, bénissez le Seigneur, etc.* Ce qui confirme le texte massorétique. La suite du discours lui est aussi très favorable.

Il est à remarquer que le prophète distingue ici trois ordres de personnes qui ont mis leur espérance au Seigneur : les laïques ou les simples Israélites : *Domus Israel;* les prêtres ou la maison d'Aaron et enfin les prosélytes, qui craignent le Seigneur : verset 19 : *Qui timent Dominum* (1); c'est-à-dire, les personnes étrangères à la race d'Abraham, qui ont embrassé la religion de Moïse et qui adorent le Seigneur. Voyez *Act.* II, 5; X, 2; XIII, 16, 26. *Ps.* CXXXIV, 20.

℣. 20. BENEDIXIT DOMUI ISRAEL; BENEDIXIT DOMUI AARON. Le futur, comme porte l'hébreu actuel, convient mieux à ce psaume pris dans le sens d'une prière. Il nous bénira; ou, qu'il nous comble de ses bénédictions.

℣. 22. ADJICIAT DOMINUS. Ce désir du prophète fait voir qu'il connaissait parfaitement deux choses : 1° l'étendue sans bornes de la bonté et de la puissance du Seigneur; 2° les besoins immenses du cœur humain. Les rois de la terre ne peuvent pas combler sans cesse leurs favoris de nouvelles grâces, et, quand ils le pourraient, il resterait toujours à ceux-ci quelque chose à désirer. Dieu seul est infini et lui seul a pu faire le cœur humain tel qu'il est, infini dans ses désirs et se portant toujours au delà de ce qu'il possède. Cette disposition de notre cœur est un moyen que le Seigneur a pris pour nous inviter à le chercher, à le désirer, à l'aimer; mais nous prenons le change à cet égard; les objets créés nous séduisent et nous attirent; nous avons beau éprouver leur insuffisance et notre supériorité, toujours ils nous entraînent jusqu'à ce que le dégoût qu'ils nous causent, nous avertisse de chercher en Dieu notre bonheur. Heureux celui qui réfléchit sur ce dégoût, quand il est encore temps de se tourner vers le Seigneur!

(1) *Vide Theodoret.*

23. Benedicti vos a Domino, qui fecit cælum et terram.
24. Cælum cæli Domino; terram autem dedit filiis hominum.

25. Non mortui laudabunt te, Domine; neque omnes qui descendunt in infernum.
26. Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino, ex hoc nunc, et usque in sæculum.

23. Soyez bénis du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.
24. Le ciel le plus élevé est pour le Seigneur ; mais il a donné la terre aux enfants des hommes.
25. Les morts, Seigneur, ne vous loueront point, ni tous ceux qui descendent dans l'enfer.
26. Mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur, dès maintenant et dans tous les siècles.

15. Benedicti vos a Domino, qui fecit cælos et terram.
16. Cælum, cælum, *inquam*. Domini est : terram autem dedit filiis hominum.
17. Non mortui laudabunt Jah, nec omnes descendentes *in* silentium.

18. Nos autem benedicemus Jah ex hoc tempore et usque in seculum. Hallelu-Iah.

COMMENTAIRE

℣. 23. Benedicti vos a Domino. Dieu a béni quatre fois tout le genre humain, dans Adam, dans Noé, dans Abraham, dans Jésus-Christ. Dans Adam, pour la multiplication de sa race ; dans Noé, pour la réparation de l'espèce humaine ; dans Abraham, pour la vocation de tous les peuples à la foi ; dans Jésus-Christ, pour le bienfait inestimable de la rédemption et de l'adoption divine. Au temps de la première bénédiction, Dieu venait de créer le ciel et la terre ; au temps de la seconde, il venait de remettre l'ordre dans le ciel et dans la terre ; au temps de la troisième, il promettait de réconcilier le ciel avec la terre ; au temps de la quatrième, il ouvrait le ciel aux habitants de la terre. Dans la première époque, ce fut une création proprement dite ; dans la seconde, ce fut un renouvellement aussi fécond que la première création ; dans la troisième, ce fut la promesse d'une réparation plus admirable que la création même ; dans la quatrième, ce fut cette réparation que l'Écriture appelle la *création en Jésus-Christ* (1). Ces quatre bénédictions montrent que nous appartenons à Dieu de quatre manières, puisque nous sommes son ouvrage dans Adam notre premier père, dans Noé notre second père, dans Abraham notre père dans la foi, dans Jésus-Christ le père du siècle futur.

℣. 24. Cælum cæli Domino. Le Seigneur a sa demeure dans le ciel et il a donné la terre aux hommes. Le ciel et la terre sont à lui ; mais il a placé les hommes sur la terre, pour le servir et pour l'adorer. Il faut joindre ce verset au précédent : *O vous qui êtes les bénis du Seigneur, Créateur du ciel et de la terre : Le ciel des cieux est à lui et il a donné la terre aux enfants des hommes.* Il est maître absolu de tout l'univers. Ou bien : *Les cieux, oui, les cieux sont au Seigneur, aussi bien que la terre qu'il a donnée aux enfants des hommes.*

℣. 25. Non mortui laudabunt te. Si vous êtes sensible à nos louanges et à nos respects, ô mon Dieu ; si nos prières sont capables de vous toucher, écoutez-les et délivrez-nous de cette captivité où nous gémissons. Attendez-vous que nous soyons dans le tombeau, pour célébrer vos louanges ? Venez promptement à notre secours, afin que nous employions tout le reste de notre vie, à vous en rendre de continuelles actions de grâces. Le psalmiste emploie souvent ces motifs, pour presser le Seigneur de lui accorder ce qu'il demande. Voyez les psaumes VI, 6 ; XXIX, 10 ; LXXXVII, 11. *Le silence,* dans l'hébreu, est mis pour le tombeau, 1. *Reg.* II, 9. *Psal.* XCIII, 17. *Isaï.* XLVII, 5.

(1) *Ephes* II. 10.

PSAUME CXIV

Actions de grâces pour la délivrance de la captivité de Babylone, qui est comparée à la mort et au tombeau. Heureux retour dans la terre Promise, désignée sous le nom de la terre des vivants.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, la cinquième et la sixième version dans les Hexaples d'Origène (1), joignent ce psaume avec le suivant. L'un et l'autre regardent le même sujet (2). C'est une suite du psaume précédent, et on ne doit point les séparer pour entrer dans leur véritable sens. L'auteur y dépeint d'une manière pathétique les maux de la captivité de Babylone et ensuite l'heureuse liberté que Cyrus procura à Israël. Aux psaumes CXV et CXVI, il rend grâces à Dieu de son heureux retour, dans les termes les plus humbles et dans les sentiments les plus tendres. Voilà ce qui nous paraît de plus probable sur le sujet de ces trois psaumes (3). Hammond remarque quelques chaldaïsmes dans les versets 7 et 12, qui tendent à prouver encore qu'il a été composé depuis la captivité. Cette hypothèse n'est pas nouvelle, puisqu'elle est suivie par Bède et par l'ancien paraphraste grec donné par le Père Cordier.

Théodoret et Origène l'expliquent des persécutions d'Antiochus Épiphane contre les Juifs. D'autres veulent que David l'ait composé après qu'il se fut échappé de la cour d'Achis, roi de Geth (4). Ce psaume a assez de rapport au cinquante-cinquième, qui fut fait dans cette même occasion. Il y en a qui le regardent comme une prière de David persécuté par Saül, ou attaqué par Absalom. De Muis s'éloigne de tous ces sentiments : il le rapporte au temps où David se vit tranquille dans son royaume (5). Mais quelle que soit l'autorité de ces exégètes, la remarque d'Hammond conserve sa valeur, et on ne trouve pas la plus légère trace de chaldaïsme dans les poésies de l'époque de David. Saint Augustin y voit une prière de Jésus-Christ souffrant, ou de l'Église persécutée ; saint Jérôme, les sentiments d'une âme qui, au sortir du pèlerinage de cette vie, est reçue par son Époux dans l'éternité ; saint Athanase, les combats, les victoires et les couronnes des fidèles.

1. Dilexi, quoniam exaudiet Dominus vocem orationis meæ.

1. J'ai aimé le Seigneur, parce qu'il doit exaucer la voix de ma prière.

PSALMUS CXVI. — 1. Dilexi, quoniam audivit Dominus vocem meam, deprecationes meas.

COMMENTAIRE

℣. 1. DILEXI, QUONIAM EXAUDIET. J'aime le Seigneur de toute l'étendue de mon âme, et je l'aimerai toujours pour la grâce que j'espère fermement qu'il me fera en exauçant ma prière. On peut traduire par le passé et lire avec le psautier romain : *Dilexi, quoniam exaudivit.* J'aime le Seigneur qui m'a exaucé. Ou bien : J'ai aimé mon Dieu de tout mon cœur ; c'est pourquoi il a exaucé ma prière ; dans le même sens qu'il est dit dans l'Évangile (6) : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* D'autres traduisent l'hébreu : *J'ai ardemment désiré que le Seigneur écoutât ma prière* (7) ; et mon ardeur a été récompensée par la grâce qu'il m'a faite de m'exaucer. On peut aussi l'entendre en le joignant au psaume précédent : Hâtez-vous de nous secourir, ô mon Dieu. Ce ne seront point les morts qui vous loueront, mais nous autres qui vivons. Comme je désirais ardemment et que je priais avec ferveur, le Seigneur a exaucé ma prière : *Dilexi ; quapropter exaudivit.* Ou bien : Je suis assez content ; je ne souhaite plus rien ; il me

(1) *Vide Hieron. et Theodoret. hic.*
(2) *Ita Hieron. Theodoret. Muis. Agell. Bossuet, alii passim.*
(3) *Vide et Græc. Corder. Paraphr. et Ferrand. hic. Item Bedam. Venerabil. et Hammond. et Chrysost. ad Psal.* CXV.
(4) I. *Reg.* XXI. 12. 13.
(5) II. *Reg.* VII. 1.
(6) *Luc.* VII. 47. Au psaume suivant כי est traduit par *Propter quod.*
(7) *Rab. Sal. Ezra. Hamm.*

2. Quia inclinavit aurem suam mihi, et in diebus meis invocabo.

3. Circumdederunt me dolores mortis ; et pericula inferni invenerunt me. Tribulationem et dolorem inveni,

4. Et nomen Domini invocavi : O Domine, libera animam meam.

5. Misericors Dominus et justus, et Deus noster miseretur.

6. Custodiens parvulos Dominus ; humiliatus sum, et liberavit me.

2. Parce qu'il a abaissé son oreille vers moi, je l'invoquerai pendant tous les jours de ma vie.

3. Les douleurs de la mort m'ont environné, et les périls de l'enfer m'ont surpris ; j'ai trouvé l'affliction et la douleur ;

4. Et alors j'ai invoqué le nom du Seigneur : O Seigneur, délivrez mon âme.

5. Le Seigneur est miséricordieux et juste, et notre Dieu est porté à faire grâce.

6. Le Seigneur garde les petits : j'ai été humilié, et il m'a délivré.

2. Quia inclinavit aurem suam mihi, et in diebus meis invocabo.

3. Circumdederant me dolores mortis, et angustiæ inferni invenerant me : angustiam et dolorem inveneram :

4. Et in nomine Domini invocavi : Quæso, Domine, erue animam meam.

5. Clemens Dominus et justus, et Deus noster miserans.

6. Custodit simplices Dominus : attenuatus eram, et me servavit.

COMMENTAIRE

suffit qu'il ait plu à Dieu d'écouter ma prière (1). Les premières explications sont plus simples et mieux liées avec le verset suivant.

℣. 2. Quia inclinavit aurem suam mihi. Le psalmiste a dit dans le verset premier, qu'il est rempli de reconnaissance et de tendresse envers le Seigneur qui l'a exaucé ; il ajoute ici : Puisqu'il a daigné se rabaisser jusqu'à m'écouter, je ne cesserai point de recourir à lui ; je ne chercherai jamais d'autre protection ni d'autre secours qu'en lui. L'amour et la confiance sont des conditions nécessaires pour une bonne prière ; et ces dispositions s'augmentent à mesure que l'on prie, parce qu'on éprouve de plus en plus l'efficacité de la prière et les effets de la puissance du Seigneur.

℣. 3. Dolores mortis ; et pericula inferni. Ces expressions marquent un extrême danger, un dernier malheur. Si l'on attribue ce psaume à David, on doit dire qu'il les emploie (2) pour exprimer le danger qu'il courut lorsqu'il fut reconnu dans la cour d'Achis, roi de Geth (3) ; et ailleurs (4) plus formellement, pour désigner les dangers qu'il avait courus dans les diverses rencontres de sa vie. Selon l'opinion la plus généralement admise, l'auteur veut nous décrire ici l'oppression où le peuple gémissait dans la captivité de Babylone. On peut traduire l'hébreu par : *Les cordes de la mort m'ont enveloppé ; le resserrement du tombeau m'a surpris.* Je me suis vu réduit à l'état d'un mort enveloppé de bandelettes, à la manière des Égyptiens, et placé dans l'étroit espace d'un tombeau, comme on plaçait les corps morts dans de petites niches creusées dans le sein d'un rocher. Dans cet état, Seigneur, j'ai eu recours à vous : *Tribulationem et dolorem inveni : et nomen Domini invocavi, etc.*

℣. 4. Libera animam meam. La condition de l'homme est telle, que les douleurs de la mort et l'effroi que cause le tombeau, vont au-devant de lui, épouvantent, puis le mettent dans la nécessité de subir l'arrêt porté contre tout le genre humain; mais, d'un autre côté, son erreur est telle, qu'il va au-devant de la tribulation et de l'amertume en recherchant les faux plaisirs de ce monde. Il ne peut pas éviter les douleurs de la mort, mais il pourrait se garantir des chagrins que ses passions lui causent. Heureux du moins quand, par un retour sur lui-même, il se détermine à implorer la miséricorde du Seigneur.

Le psalmiste dit : *Délivrez mon âme,* prière très peu familière aux incrédules et aux tièdes. Ils désirent d'être délivrés de leurs maladies, de leurs disgrâces domestiques, de la persécution de leurs ennemis ; mais les misères de leur âme les touchent peu. Cette indifférence des hommes pour leur âme paraissait une sorte de mystère à saint Augustin. *Ils veulent,* disait-il souvent (5), *que tout ce qui leur appartient soit bon, et ils s'inquiètent peu que leur âme soit mauvaise. Que leur a donc fait cette âme, pour être exceptée du désir général qui les porte à ne s'attacher qu'à ce qui est bon ? Comment ne rougissent-ils pas d'être seuls mauvais, au milieu de tant de bonnes choses qu'ils possèdent ?*

℣. 5. Misericors Dominus, et justus. Il a été touché de ma misère et de mes cris ; il a vu l'injustice des Babyloniens mes ennemis.

℣. 6. Custodiens parvulos Dominus. Je savais, Seigneur, que vous haïssiez l'orgueil et que vous aimiez les petits et les humbles. Je me suis humilié, et vous m'avez délivré. Autrement (6) : *Le Seigneur protège* et conduit *les petits,* les simples, les ignorants. *J'ai été dans la langueur,* dans la faiblesse, dans la misère, *et il m'a sauvé.* Dieu se plaît à faire éclater sa puissance, en secourant ceux qui sont incapables de se défendre. Il a per-

(1) *Vide Gataker. Jun. Pisc. Lud. de Dieu. Geier.*
(2) *Psal.* LV. *ult.*
(3) I. *Reg.* XXI. 12. 13.
(4) *Psalm.* XVII. 6. - II. *Reg.* XXII. 6.
(5) *Aug. serm.* LXXXII. *et alibi passim.*
(6) *Sym.* Πτώνησα, καὶ ἔσωσε με.

7. Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi;
8. Quia eripuit animam meam de morte, oculos meos a lacrymis, pedes meos a lapsu.
9. Placebo Domino in regione vivorum.

7. Rentre, ô mon âme, dans ton repos, puisque le Seigneur t'a comblée de biens ;
8. Car il a délivré mon âme de la mort, mes yeux des larmes, mes pieds de la chute.
9. Je serai agréable au Seigneur dans la terre des vivants.

7. *Tunc dixi :* Revertere, anima mea, ad requiem tuam : quia Dominus benefecit tibi.
8. Quia eripuisti animam meam a morte, oculum meum a lacryma, pedem meum ab impulsione.
9. Ambulabo coram Domino in terris viventium.

COMMENTAIRE

mis que je fusse accablé de maux dans ma captivité, et il m'a secouru par sa miséricorde. Saint Jean Chrysostôme et Théodoret remarquent ici la providence du Seigneur sur les enfants qui sont dans le sein de leur mère, dans leur formation, leur accroissement, leur naissance, etc.

℣. 7. Convertere, anima mea, in requiem tuam Rentre dans ta chère patrie ; jouis du repos que tu attends depuis si longtemps ; le Seigneur t'a enfin exaucée et t'a rendu la liberté.

Tous les hommes cherchent le repos, et ils ne se trompent que dans les moyens d'y parvenir. Les corps tendent au repos par la diminution de leur mouvement, et les hommes y tendent par l'agitation. Quand vous reposerez-vous, peut-on dire au commerçant, au militaire, au courtisan, à l'homme d'étude, enfin à tous ceux qui ne cessent de se tourmenter dans ce monde pour les divers objets qui partagent les conditions de la vie ? A cette question, personne ne répondrait qu'il ne se reposera jamais ; et au contraire, tous se promettraient le repos quand ils seraient venus à bout de telles ou telles affaires qu'ils ont entreprises ; mais ils s'abusent tous : car, quand ils seraient parvenus au terme qu'ils se proposent, ils se rembarqueraient dans de nouveaux embarras ; et après ceux-ci, d'autres succèderaient encore, en sorte que ce serait une agitation sans fin et un mouvement qui ne cesserait qu'à la mort. Mais demandez au véritable serviteur de Dieu, à celui qui ne soupire que pour le repos de l'éternité, pourquoi il se donne aussi tous les mouvements qui remplissent ses jours ? Il ne dira pas qu'il tend au repos dans cette vie ; il sait que le repos n'est point un fruit qui se cueille dans cette terre d'exil, dans cette région de larmes, il dira que tous ses travaux tendent à jouir de la véritable paix, qui n'est que dans le ciel. Cependant, comme son espérance est inébranlable, et qu'il sait, comme l'Apôtre, que celui qui lui a promis ce bienheureux repos, est fidèle dans ses promesses, il a déjà un avant-goût de cet état infiniment désirable. Son âme est dans le repos, autant qu'il est possible à celui qui ne possède pas encore le souverain bien, d'être exempt de troubles et d'inquiétude. Dieu l'a retiré de la mort du péché, il lui laisse encore les larmes de la componction, mais elles sont pleines de douceur ; il veille sur lui-même, pour se préserver des chutes ; mais il s'appuie sur le bras du Tout-Puissant, qui le soutient, ou qui le relève. Cet homme travaille beaucoup, mais toutes ses peines fructifient pour l'éternité.

℣. 8. Eripuit animam meam de morte. Il m'a tiré de la servitude et de l'oppression ; il a essuyé mes larmes ; il m'a relevé de ma chute. Tout cela ne marque que la captivité de Babylone. Comparez le psaume LV, verset dernier.

℣. 9. In regione vivorum. Sous le nom de terre de vie, ou de pays des vivants, on entend ici le pays d'Israël, qui est une région où l'on vit, où l'on respire, où l'on voit le jour ; par opposition à la terre de Babylone, qui est un pays de mort, d'affliction, de ténèbres. Voyez les versets 3, 4, 8 et les psaumes XXVI, 13 : *Credo videre bona Domini in terra viventium*, et LV. 13 : *Ut placeam coram Domino in lumine viventium.* Les pères l'entendent dans le sens spirituel de la félicité du ciel (1), qui est la vraie terre des vivants ; tous les habitants de cette patrie céleste sont pour toujours agréables au Seigneur, sans craindre de déchoir jamais de cet état si heureux.

(1) *Hieron. Aug. Theodoret. alii.*

PSAUME CXV

Cantique d'actions de grâces, pour la délivrance de la captivité de Babylone.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

On a déjà remarqué dans l'argument du psaume précédent, que celui-ci n'en faisait qu'un avec lui dans les textes hébreux, chaldéens et syriaques (1). Les pères, et la plupart des commentateurs reconnaissent dans l'un et dans l'autre le même sujet et le même dessein. Saint Jean Chrysostôme l'explique des Juifs affranchis du joug des Babyloniens. Théodoret l'entend de même que le CXIV des Maccabées persécutés par Antiochus Épiphane. Anastase, l'ancien paraphraste grec du père Cordier et le vénérable Bède l'attribuent à Ézéchias délivré de la guerre de Sennachérib. D'autres l'appliquent à David garanti de ses persécutions, ou du moins sûr d'une prochaine délivrance. Nous continuerons à suivre l'hypothèse qui l'attribue aux Juifs de retour de Babylone.

10. Credidi. propter quod locutus sum ; ego autem humiliatus sum nimis.

10. J'ai cru ; c'est pourquoi j'ai parlé : cependant j'ai été dans la dernière affliction.

10. Credidi, propterea locutus sum : ego afflictus eram valde.

COMMENTAIRE

℣. 10. CREDIDI... EGO AUTEM (2) HUMILIATUS SUM NIMIS. Dans l'accablement où je me suis trouvé, je n'ai jamais manqué de confiance en vos paroles, ô mon Dieu ; j'ai toujours fermement espéré que vous exécuteriez vos promesses, et que nous (3) sortirions bientôt de captivité. Je l'ai dit, et je l'ai publié partout.

Il faut joindre ce verset à la fin du psaume CXIV : *Je marcherai en présence du Seigneur, dans la terre de vie. J'ai eu une entière confiance en vos promesses ; c'est pourquoi je vous ai parlé,* et je vous ai dit : *Je suis dans la dernière humiliation.* Le chaldéen : *J'ai cru ; c'est pourquoi je parlerai. Je louerai le Seigneur de toutes mes forces.* Ce qui explique la variante qui existe entre les diverses traductions de la seconde partie du verset, c'est que עניתי *'ânîthî* est dérivé par les uns de עני *'ânî, misère, souffrance, affliction, humiliation,* et par les autres de ענה *'ânâh, répondre, chanter* quelque chose *avec refrain.* Saint Paul cite ce passage (4), pour montrer que ceux qui ont reçu le don de la foi, la publient hardiment, sans aucune crainte de la part des hommes.

Le psaume précédent commence par *j'ai aimé,* et celui-ci par *j'ai cru :* le précédent, par une ferme espérance d'être exaucé, en conséquence de l'*amour,* et celui-ci, par une confession authentique de la vérité, en conséquence de la *foi.* Voilà toute la religion. Il paraît d'abord surprenant que la première démarche soit l'*amour,* mais ceci nous apprend une grande vérité, c'est que le cœur ne va jamais à la véritable foi, que quand il est incliné par la grâce, laquelle tend toujours à l'amour. C'est pour cela qu'il est si difficile de persuader ceux qui mettent des obstacles continuels à la grâce, soit par leur vie déréglée, soit par l'orgueil de leur esprit. Ne nous étonnons point que les incrédules disent qu'ils ne peuvent croire : cela est vrai et le sera toujours, tant qu'ils seront ou corrompus ou orgueilleux. Leur cœur est fermé à la grâce, et leur esprit à la lumière. On ne les convaincra jamais par des arguments, de quelque force qu'ils soient en eux-mêmes. S'ils avaient un vrai désir de connaître la religion, ils devraient commencer par réprimer leurs passions, s'ils sont dans le libertinage ; et par réfléchir sur la faiblesse de leurs lumières, si c'est l'orgueil qui les domine. Ne nous étonnons pas que la religion ait commencé par les petits et par les pauvres : ces hommes n'étaient point prémunis contre les influences de la grâce. Ils ont aimé d'abord ce qu'il fallait croire. Les philosophes, les riches, les grands du monde sont venus ensuite, mais c'est l'exemple des pécheurs qui les a entraînés ; et pour croire, ils ont pris, comme les pécheurs, des pensées d'humilité, de docilité, de détachement.

(1) *Vide Theodoret. Hieron. Euseb. hic.*
(2) Cette particule n'est point dans l'hébreu.
(3) *Vide Chrysost. et confer* II. *Cor.* IV. 13. 14.
(4) II. *Cor.* IV. 13. 14.

11. Ego dixi in excessu meo : Omnis homo mendax.
12. Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?
13. Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo.

11. Dans mon trouble, j'ai dit : Tout homme est menteur.
12. Que rendrai-je donc au Seigneur, pour tous les biens qu'il m'a faits ?
13. Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

11. Ego dicebam in festinatione mea, omnis homo mendax.
12. Quid reddam Domino *pro* omnibus beneficiis ejus *quæ contulit* in me ?
13. Calicem salutum accipiam, et nomen Domini invocabo.

COMMENTAIRE

℣. 11. Ego dixi in excessu meo ; omnis homo mendax. Les Septante (1) et saint Augustin, lisent : *Ego autem dixi in extasi mea.* J'ai dit étant ravi hors de moi-même, que tout homme est menteur. Vous m'avez fait connaître, ô mon Dieu, par vos lumières surnaturelles, que je ne devais attendre aucun secours de la part des hommes ; que vous seul étiez mon espérance et ma ressource. Si le prophète eût dit dans son propre esprit : *Tout homme est menteur,* on aurait pu lui répondre, selon la remarque de saint Jérôme : Si ce que vous dites est vrai, vous êtes menteur vous-même ; et par là, ce que vous avez dit, devient douteux et incertain. Et si ce que vous dites n'est pas vrai, il s'ensuit que vous êtes menteur ; mais non pas que tout homme soit menteur. Nous sommes menteurs tant que nous sommes hommes, ajoute le même saint Jérôme ; mais nous cessons d'être menteurs, dès que nous devenons dieux, c'est-à-dire, saints, et remplis de l'esprit de Dieu. Quoique tous les hommes soient sujets à mentir, on ne peut pas dire qu'ils mentent toujours. Plusieurs traduisent (2) : *J'ai dit dans ma fuite,* dans ma sortie. Ils l'expliquent de David, obligé de s'exiler de sa patrie, par la persécution de Saül, ou de s'enfuir devant son fils Absalom.

L'hébreu dissipe toutes ces difficultés : *J'ai dit dans ma précipitation,* ou, *dans ma surprise,* dans ma crainte, *il n'y a que mensonge,* que vanité, que fausseté, qu'erreur dans l'homme ; il n'y a aucun fond à faire sur l'homme ; il n'y a ni bonne foi ni vérité dans le monde. Aquila (3) : *J'ai dit dans mon étonnement : tout homme est mensonge,* ou tromperie. Symmaque (4) : *J'ai dit dans mon chagrin,* dans ma douleur : *tout homme trompe* et dit le mensonge. Théodotion (5) : *Tout homme tombe en défaut.* C'est ce que disaient les captifs, ennuyés de la longueur de leur exil : En vain nous mettons notre espérance dans le secours des hommes ; le bras de chair est trop faible pour rompre nos liens. L'homme n'est que faiblesse et que vanité. Élevons nos yeux au Seigneur ; c'est lui seul qui nous délivrera (6).

Sans les lumières de la foi, l'homme sera toujours trompé et trompeur. Il se fera illusion à lui-même, il la recevra des autres, et il la leur rendra à son tour. Les hommes sont si portés au mensonge, qu'ils ont dénaturé les vertus même pour mentir et pour tromper. C'est une vertu que la politesse, et elle couvre tous les jours un million de mensonges ; c'est une vertu que la bienfaisance, et l'on en abuse pour séduire, pour corrompre, pour persuader tout le mal qu'on veut ; c'est une vertu que la prudence, et on sait la tourner en dissimulation, en artifices, pour attirer dans le piège ceux qu'on veut perdre. Il en est de même des talents, on les fait presque tous servir à la fausseté et à la duperie. Rien de plus dangereux, par exemple, que le talent de parler ou d'écrire ; on entraîne par là les auditeurs et les lecteurs dans des voies obliques, d'où la vérité est bannie. La religion a un caractère admirable ; elle est simple dans ses lois, dans ses expressions, dans ses conseils, dans ses promesses, dans ses menaces, dans les saints qu'elle forme ; elle travaille sur des sujets bien mal disposés, puisque tous les hommes sont portés au mensonge ; mais elle a la force de les rendre vrais, tant pour eux-mêmes, que pour les autres. *Ils étaient des hommes,* dit saint Augustin (7), *et elle les a fait des dieux, selon la parole de Celui qui est la vérité, et qui dit : Vous mourrez comme des hommes, et vous êtes cependant des dieux et les enfants du Très-Haut.*

℣. 12. Quid retribuam Domino ? A présent que je jouis d'une parfaite liberté, et que je goûte les fruits de la miséricorde de Dieu sur moi, que puis-je faire pour lui marquer ma gratitude ?

℣. 13. Calicem salutaris accipiam. Après les dangers évités, ou quelque disgrâce, on offrait ordinairement des victimes pacifiques, et l'on faisait un festin de religion, dans lequel on buvait *la coupe du salut,* ou le calice d'action de grâces. Nous en avons déjà parlé sur le psaume XXI, 27. Il est vrai qu'il n'y est point parlé de calice, ni de coupe de salut ; mais nous en remarquons la pratique dans le troisième livre des Maccabées (8) ; et dans le festin de la Pâque, où Jésus-Christ but le calice d'action de grâces, et le donna à boire à

(1) Les Septante : Ἐγὼ δὲ εἶπα ἐν τῇ ἐκστάσει μου.
(2) *Geneb. Flam. Mariana. Vatab.*
(3) *Aqu.* Ἐγὼ εἶπα ἐν τῷ θαμβεισθαι με· Πᾶς ἄνθρωπος διάψευσμα. *Ita Hieron.*
(4) *Sym.* Καὶ εἶπον ἀδημονῶν· Πᾶς ἄνθρωπος διαψεύδεται.
(5) *Theod.* Ἐκλείπει.
(6) *Vide Chrysost.*
(7) *In hunc Psal.*
(8) III. *Macc.* VI. 27. Κώθωνα σωτήριον συστησάμενοι. *Et cap.* VII. 16. Πότον σωτήριον ἐποίησαν.

14. Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus.

15. Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.

16. O Domine, quia ego servus tuus ; ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ. Dirupisti vincula mea :

17. Tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo.

14. Je m'acquitterai de mes vœux envers le Seigneur devant tout son peuple.

15. C'est une chose précieuse devant les yeux du Seigneur que la mort de ses saints.

16. O Seigneur, parce que je suis votre serviteur, parce que je suis votre serviteur, et le fils de votre servante, vous avez rompu mes liens,

17. Je vous sacrifierai une hostie de louange ; et j'invoquerai le nom du Seigneur.

14. Vota mea Domino reddam nunc coram omni populo ejus.

15. Pretiosa in oculis Domini mors misericordium ejus.

16. Utique, Domine, quia ego servus tuus, ego servus tuus, filius ancillæ tuæ : solvisti vincula mea.

17. Tibi sacrificabo sacrificium laudis, et nomen Domini invocabo.

COMMENTAIRE

ses disciples, dans l'institution de la sainte Eucharistie (1) ; les Juifs encore aujourd'hui ont ces manières solennelles de boire, en récitant des bénédictions dans les fêtes, dans les noces, dans les repas qu'ils font après la circoncision de leurs enfants (2).

Les païens avaient des cérémonies toutes pareilles. Dans Homère, Hector dit à Paris : Si nous pouvions un jour offrir dans nos maisons aux dieux du ciel, une coupe de liberté ou d'action de grâces, après avoir chassé les Grecs de devant Troie (3). Ils avaient ce qu'ils appelaient, *la coupe de Jupiter le Sauveur,* où l'on mêlait de l'eau, en invoquant le nom de Jupiter, après avoir goûté un peu de vin pur ; et alors chacun en buvait comme il voulait (4).

Quelques commentateurs pensent que *le calice de salut,* n'était autre chose que le vin que l'on répandait sur les victimes d'actions de grâces ; la loi de Moïse voulait qu'on mêlât du vin à certains sacrifices (5). D'autres croient tout simplement que l'on répandait du vin à terre en l'honneur du Seigneur ; à peu près comme David y répandit l'eau, qui lui avait été apportée par les trois braves de son armée (6). Les pères et plusieurs exégètes l'entendent du calice de la passion et de la douleur. Je recevrai de votre main, ô mon Dieu, tout ce qui pourra m'arriver, et je le prendrai avec actions de grâces (7).

℣. 14. Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus. A présent que je suis de retour de Babylone, et en état de vous marquer ma reconnaissance, je vous rendrai les vœux que j'ai promis durant ma captivité (8) ; et je les rendrai au milieu de votre temple, devant tout votre peuple. Saint Augustin et les anciens psautiers ne lisent point cet endroit. Ils ont cru apparemment que c'était une mauvaise répétition du verset 18 de ce psaume.

℣ 15. Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Il récompense par une gloire infinie la mort de ses martyrs ; il couronne leurs travaux par ses dons les plus précieux. Elle est précieuse aux martyrs eux-mêmes, puisqu'elle leur procure le souverain bonheur. Mais l'hébreu signifie plutôt : La vie des saints est trop précieuse aux yeux de Dieu, pour l'abandonner à la rage des méchants. Il n'a garde de permettre leur mort, leur âme lui est trop chère. C'est le vrai sens du texte (9). Vous nous avez conservé la vie au milieu de la captivité, ô mon Dieu, et vous nous avez délivrés des derniers dangers, avec tout le soin que l'on apporte à conserver les choses les plus rares et les plus précieuses. Notre vie a été précieuse à vos yeux. Comparez une expression semblable, I. *Regum* XXVI, 21 : *Eo quod pretiosa fuerit anima mea in oculis tuis.* Et *Psal.* LXXI, 14 : *Leur nom est précieux à ses yeux ;* il conserve chèrement leur mémoire. Et *Isaï.* XIII, 12 : *Pretiosior erit vir auro.* L'ennemi préfèrera le plaisir de tuer un homme à celui de gagner du butin.

℣. 16. O Domine, quia ego servus tuus. Ma vie a été précieuse à vos yeux, Seigneur, parce que j'ai l'honneur de vous appartenir. Je suis à vous à double titre, comme votre serviteur et comme fils de votre servante. Je suis de ces esclaves éternels, qui sont sans espérance de retourner en liberté. Mais que cette servitude m'est glorieuse et utile, puisque c'est cela qui vous a déterminé à me conserver, au milieu de tant de malheurs ! Tous les hommes sont sous la dépendance de Dieu, mais ceux-là seuls sont les *serviteurs de Dieu,* qui ne sont plus *sous le joug du péché.*

Dirupisti vincula mea ; (17) tibi sacrificabo hostiam laudis. J'étais dans l'esclavage, dans la

(1) *Luc.* XXII. 20. - *Matt.* XXVI. 27. - *Vide Chrysost. Muis. Vat. Kim'hi. Mar. Grot. Castal.*

(2) *Leo Mutin. c.* III. *art.* 7. *et c.* IX. *art.* 2.

(3) *Homer. Iliad.* II. *ad finem.* . . Λ"ιλε ποτι ζεὺς
Δώη ἐπουράνιοισι θεοῖς ἀειγέννητησι
Κρητῆρα στήσασθαι ἐλεύθερον ἐν μεγάροισι, *etc.*

(4) *Vide Athen. l.* I. *c.* 23. *et l.* II. *c.* 2. *et l.* XV. 5.

(5) *Exod.* XXIX. 40. - *Num.* XV. 5. 10 ; XXVIII. 7. 14.

(6) II. *Reg.* XXIII. 16. 17. - *Vide Rab. Salom. Hamm. Ferrand. Bossuet.*

(7) *Hieron. Theodoret. Aug.*

(8) *Cf. Psalm.* LXV. 13. 14.

(9) *Vide Val. Geneb. Muis. Grot. Castal. Mar. Geier. Tir. Hamm. etc.*

18. Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus;

19. In atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem.

18. Je m'acquitterai de mes vœux envers le Seigneur devant tout son peuple,

19. A l'entrée de la maison du Seigneur, au milieu de vous, ô Jérusalem.

18. Vota mea Domino reddam nunc coram omni populo ejus :

19. In atriis domus Domini, in medio tui Jerusalem. Hallelu-Iah.

COMMENTAIRE

captivité (2), dans les fers. Vous m'en avez délivré, ô mon Dieu ! Je ne puis vous en marquer ma reconnaissance, qu'en vous offrant le sacrifice de louange, et en invoquant votre nom, en reconnaissant devant vous, que c'est de vous seul que je tiens ma liberté et mon salut. *L'hostie de louange* peut aussi marquer *les sacrifices d'actions de grâces. Levit.* VII, 12 et II. *Par.* XXXIII, 16 et *Psalm.* XXVI, 6.

ET NOMEN DOMINI INVOCABO. Je célèbrerai votre nom au milieu de votre temple ; ou : je me qualifierai le serviteur et le racheté du Seigneur ; je me réclamerai de votre nom. Saint Augustin et les anciens psautiers ne lisent point ces paroles.

℣. 18. VOTA MEA... Il faut honorer Dieu au milieu de son peuple ; c'est-à-dire, conserver l'union avec tous les fidèles, c'est-à-dire, regarder tous les fidèles comme les membres d'un même corps ; c'est-à-dire, édifier tous les fidèles par les saints exercices de la religion. Si l'hypocrisie, qui prend le masque des vertus, est un grand mal, le respect humain qui arrête le cours des vertus, en est quelquefois un plus grand ; si le premier de ces vices décèle une âme perfide, le second manifeste un cœur lâche et capable de détruire le culte de Dieu, parce qu'il n'a pas la force de le maintenir.

Ce doit être dans le temple de Dieu et à Jérusalem, qu'on s'acquitte des devoirs de la religion ; c'est-à-dire, qu'il faut être à l'Église et de l'Église pour offrir des vœux dignes de monter au trône de l'Éternel. *Nous avons,* dit saint Augustin (1), *un père qui est Dieu, nous avons une mère qui est l'Église : l'un et l'autre sont éternels, et c'est pour cela qu'ils nous ont engendrés à la vie qui n'aura point de fin. Celui,* dit saint Jérôme (2), *qui mange l'agneau hors de la maison dont Pierre est le fondement, ne peut être qu'un profane : il se perdra comme tous ceux qui ne furent point dans l'arche de Noé durant le déluge.*

(1) *Vide Psal.* CI. 21 ; CVI. 10. 14. - *Psal* CXIV. 3. 8.

(2) *Aug. serm.* XXII. — (3) *Epist. ad Damas.* LVII.

PSAUME CXVI

Le psalmiste invite toute les nations à louer la miséricorde du Seigneur et sa fidélité à exécuter ses promesses.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

L'Apôtre (1) rapporte les paroles de ce psaume, pour prouver la vocation des gentils à la foi chrétienne. En effet, le psalmiste les invite à reconnaître la miséricorde et la vérité du Seigneur. C'est dans ce sens que les pères et la plupart des interprètes l'expliquent. Kim'hi lui-même avoue qu'il regarde le temps du Messie. Bède l'applique dans le sens littéral, à Ézéchias, qui fait remarquer aux nations surprises de la rétrogradation du soleil, que c'est au Seigneur qu'il faut rapporter la gloire de ce prodige. Nous le joignons aux deux psaumes précédents, et nous l'expliquons comme une action de grâces des captifs de retour de Babylone ; ils invitent toutes les nations à reconnaître avec eux la main de Dieu, qui avait fait éclater sa miséricorde et sa vérité, en les rappelant de leur exil. Ce célèbre événement est une des plus grandes figures de la rédemption du genre humain, procurée par le sang de Jésus-Christ.

1. Laudate Dominum, omnes gentes ; laudate eum, omnes populi.

2. Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

1. Nations, louez toutes le Seigneur, peuples, louez-le tous ;

2. Parce que sa miséricorde a été puissamment affermie sur nous, et que la vérité du Seigneur demeure éternellement.

PSALMUS CXVII. — 1. Laudate Dominum, omnes gentes, laudate eum, omnes populi :

2 Quoniam roborata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini in seculum. Halelu-Iah.

COMMENTAIRE

℣. 1. LAUDATE DOMINUM, OMNES GENTES. Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu d'écrivains qui aient annoncé que le Dieu qu'on adorait parmi ce peuple serait reconnu de toutes les nations du monde.

Chez aucun peuple, hors la nation juive, il n'y a eu aucune tradition constante que le Dieu de ce peuple serait un jour le Dieu que toutes les nations adoreraient.

Chez aucun peuple, hors la nation juive, on n'a dit que de ce peuple sortirait un envoyé céleste qui ferait connaître à toutes les nations le Dieu qu'elles devaient reconnaître un jour.

Enfin chez aucun peuple, hors la nation juive, il ne s'est conservé des livres qui fassent foi des trois points précédents, et, ce qui est plus étonnant encore, c'est que ces mêmes livres sont révérés de cette nation juive qui subsiste et qui ne les entend pas, ou qui les entend mal.

Quand les Juifs, qui subsistent aujourd'hui, lisent ce psaume si court que nous expliquons, ils devraient dire : Ou ce que le prophète dit est arrivé, ou ce prophète était un prophète de mensonge. Ils se gardent bien de suspecter la bonne foi du prophète ; ils reconnaissent qu'il a dit une vérité, en annonçant que les gentils reconnaîtraient le Dieu des Juifs. Ils voient qu'en effet ces gentils ont reconnu et reconnaissent ce Dieu ; ils voient qu'ils l'ont reconnu par la prédication de Jésus-Christ. Cependant ils rejettent Jésus-Christ. Cela nous paraît inconcevable : cela est vrai cependant, cela a été prédit et cela arrive comme il a été prédit. Conclusion : Le prophète nous met en main, dans ce psaume de deux lignes, une démonstration de la vérité du christianisme.

℣. 2. QUONIAM CONFIRMATA EST SUPER NOS MISERICORDIA EJUS, ET VERITAS DOMINI. Peuples, qui avez été témoins de nos disgrâces et qui avez vu la manière pleine de merveilles dont nous avons été délivrés, joignez vos voix aux nôtres,

---

(1) *Rom.* XV, 11. Laudate omnes gentes Dominum, et magnificate eum omnes populi.

pour louer le Seigneur et pour annoncer par toute la terre, que sa miséricorde a éclaté sur nous ; que sa vérité et sa fidélité dans ses promesses subsistent éternellement, et que rien n'est capable d'en empêcher, ni d'en regarder l'effet. En l'expliquant des peuples gentils appelés à la foi chrétienne, on les invite à louer le Seigneur et à lui rendre grâces de ce qu'il les a tirés de l'erreur, du crime et de l'idolâtrie, pour leur donner les marques les plus sensibles de sa miséricorde, en leur découvrant ses mystères et ses vérités, et en les appelant à son héritage céleste.

PSAUME CXVII

Actions de grâces solennelles pour un insigne bienfait de Dieu. L'auteur invite toutes les nations à louer le Seigneur. Il décrit les dangers auxquels il a été exposé. Il marque la manière dont il en est sorti.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Le style de ce psaume est grand et noble. Le sujet en est pompeux et magnifique. C'est apparemment un cantique de victoire. On y décrit le danger auquel on a été exposé, la manière miraculeuse dont on en a été garanti. On invite tous les ordres d'Israël et les habitants mêmes qui étaient étrangers par leur naissance, mais qui adoraient et qui craignaient le Seigneur, à reconnaître la main puissante qui avait secouru son peuple et qui lui avait donné la victoire. Ce cantique est en dialogue et du style des pièces dramatiques. L'auteur y parle d'abord, ensuite les lévites, puis le peuple et enfin l'auteur pour terminer l'hymne.

Origène (1), Théodoret (2) et le vénérable Bède, suivis de quelques interprètes plus récents (3), soutiennent qu'il fut composé après le retour de la captivité, lorsque les ennemis d'Israël s'étant assemblés pour opprimer le peuple nouvellement de retour dans son pays, Dieu les dispersa et les chargea de confusion, suivant les prophéties de Joël (4), d'Ézéchiel (5), de Michée (6), et de Zacharie (7). Néhémie semble aussi faire allusion au verset 12 de ce psaume, en parlant de la frayeur dont furent saisis les ennemis des Juifs, lorsqu'ils virent les murs de Jérusalem achevés (8) : *Factum est ut timerent universæ gentes, et conciderent intra semetipsos, et scirent quod a Deo factum esset opus hoc.* Ce système nous paraît assez probable, et nous le suivrons dans le commentaire, sans toutefois perdre de vue le sens qui l'explique de Jésus-Christ et de son Église, suivant les auteurs sacrés du Nouveau Testament et la tradition des pères.

Quelques commentateurs (9) l'attribuent à David et croient qu'il le chanta en action de grâces, lorsqu'après la mort d'Isboseth, il fut reconnu roi de tout Israël ; et qu'ayant vaincu les Philistins, il fit apporter l'arche d'alliance dans Jérusalem. On ne peut nier que cette hypothèse ne soit assez plausible ; et que, comme David était une figure de Jésus-Christ, le psaume n'ait un rapport très naturel à la vie, à la mort, à la résurrection du Sauveur et à la vocation des gentils à la foi. C'est en ce dernier sens que les pères (10) et plusieurs interprètes l'ont expliqué. Les Juifs eux-mêmes n'ont pu disconvenir qu'il n'y ait ici plusieurs traits qui regardent le Messie. Ils étaient accoutumés à employer certains versets de ce psaume, pour demander à Dieu la venue du Messie. Ainsi les enfants, dans la cérémonie du triomphe de Jésus-Christ, lui adressèrent ces paroles du verset 26 : *Hosanna, benedictus qui venit in nomine Domini* (11).

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

PSALMUS CXVIII. — 1. Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. CONFITEMINI DOMINO. Race d'Abraham, qui avez si souvent éprouvé la miséricorde du Seigneur, et qui venez tout récemment d'en ressentir les effets, louez le Seigneur, publiez partout

(1) *Origen. in Catena Corder.*
(2) *Theodoret et Beda hic.*
(3) *Vide Ferrand.*
(4) *Joël.* II. III.
(5) *Ezech.* XXXVIII. — (6) *Mich.* IV. 11. 12. 13.
(7) *Zach.* II. 8. 9. 10. *et* XII. 9. 10. *et* XIV. 12. 13.
(8) II. *Esdr.* VI. 16.
(9) *Mais. Flam. Vat. Moll. Bossuet. alii.*
(10) *Euseb. Athan. Theodoret. Hieron. Aug.*
(11) *Matt.* XXI. 9.

2. Dicat nunc Israel : Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

3 Dicat nunc domus Aaron : quoniam in sæculum misericordia ejus.

4. Dicant nunc qui timent Dominum : Quoniam in sæculum misericordia ejus.

5. De tribulatione invocavi Dominum ; et exaudivit me in latitudine Dominus.

6. Dominus mihi adjutor ; non timebo quid faciat mihi homo.

7. Dominus mihi adjutor ; et ego despiciam inimicos meos.

8. Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.

9. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.

2. Qu'Israël dise maintenant qu'il est bon, et que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

3. Que la maison d'Aaron dise maintenant que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

4. Que tous ceux qui craignent le Seigneur, disent maintenant que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

5. J'ai invoqué le Seigneur dans ma détresse ; et le Seigneur m'a exaucé, et m'a mis au large.

6. Le Seigneur est mon soutien ; je ne craindrai point ce que l'homme pourra me faire.

7. Le Seigneur est mon soutien ; et je mépriserai mes ennemis.

8. Il est bon de se confier dans le Seigneur, plutôt que de se confier dans l'homme.

9. Il est bon d'espérer dans le Seigneur, plutôt que d'espérer dans les princes de la terre.

2. Dicat nunc Israel, quod in seculum misericordia ejus.

3. Dicant nunc familiæ Aaron, quod in seculum misericordia ejus.

4. Dicant nunc qui timent Dominum, quod in seculum misericordia ejus.

5. De angustia invocavi Jah, et exaudivit me in latitudine Jah.

6. Dominus mecum est, non timebo quid faciat mihi homo.

7. Dominus mecum est inter auxiliatores meos : et ego videbo *quod opto* in odio habentibus me.

8. Melius est sperare in Domino, quam sperare in homine :

9. Melius est sperare in Domino, quam sperare in principibus.

COMMENTAIRE

que sa miséricorde est éternelle, et que, dans tous les siècles, il vous a donné des preuves de sa puissance bienfaisante. Les mots *quoniam bonus*, sont répétés dans les Septante, et dans les anciens psautiers (1), aux versets 2, 3 et 4. Mais dans l'hébreu, dans le chaldéen et dans le syriaque, ils ne se trouvent qu'au premier verset. Dans la Vulgate, ils ne sont qu'au premier et au second.

℣. 2. Dicat nunc Israel. Les Septante, saint Augustin et le psautier de Milan : *Que la maison d'Israël dise maintenant.* L'auteur invite séparément le peuple, *domus Israel,* les prêtres, *domus Aaron,* et les prosélytes, *qui timent Dominum,* à bénir le Seigneur. Voyez le psaume cxiii, 19, 20 et 21.

℣. 5. Exaudivit me in latitudine Dominus (2). Il m'a tiré de la captivité ; il m'a délivré de l'oppression ; il m'a sauvé de la main de mes ennemis. Il m'a tiré comme d'un lieu étroit et d'une prison, et il m'a mis dans un lieu vaste et spacieux. Cette expression est fréquente dans l'Écriture.

℣. 6. Dominus mihi adjutor ; non timebo. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous (3) ?

℣. 7. Ego despiciam inimicos meos. Je ne craindrai ni leurs menaces, ni leurs efforts. L'hébreu et les Septante (4) : *Je verrai mes ennemis ;* j'en verrai la défaite et l'humiliation ; je serai témoin de la vengeance que Dieu en tirera. Cf. *Psal.* cxi, 8.

℣. 8. Confidere in Domino. L'homme n'est que faiblesse, que vanité, que mensonge (5). En vain travaillera-t-il à vous sauver, si Dieu ne s'en mêle (6) : *Vana salus hominis.* Malheur à celui qui met sa confiance dans l'homme, qui établit sa force dans un bras de chair, et qui se retire du Seigneur (7) ! Si Dieu ne nous eût lui-même tirés de Babylone ; s'il ne nous eût protégés et défendus contre nos ennemis, nous ne serions point sortis de captivité. A peine affranchis, nous serions retombés dans la servitude.

℣. 9. Bonum est sperare in Domino. Saint Jean Chrysostôme rassemble plusieurs textes de l'Écriture qui confirment ce que dit le prophète de la confiance en Dieu ; puis il suppose qu'on lui fait cette observation : *J'ai espéré dans le Seigneur; et je n'ai pas été protégé, et j'ai été trompé dans mes espérances. O hommes,* répond-il aussitôt, *ne vous élevez point contre la parole de Dieu qui est si formelle et si souvent répétée ; votre espérance a été trompée, parce qu'elle était faible, parce que vous avez perdu courage, parce que vous n'avez pas attendu le moment du Seigneur, parce que vous n'avez eu qu'une foi chancelante. Voyez les Ninivites, voyez Jonas, n'ont-ils pas été secourus dans le péril urgent qui les menaçait ? C'est quand tous les moyens humains viennent à manquer, qu'il faut avoir plus de confiance : c'est quand tout paraît désespéré, que Dieu vient à notre secours.*

---

(1) *Psalt. Rom. Mediol. S. Germ.*

(2) *Dominus* n'est ni dans les Septante, ni dans saint Augustin, ni dans les pères grecs ; mais il est dans l'hébreu.

(3) *Rom.* viii. 31.

(4) Les Septante : Κἀγὼ ἐπόψομαι τοὺς ἐχθρούς μου. *Psalt. Mediol.* Videbo super inimicos meos. *Psalt. Rom. Carnut. S. Germ.* Et ego videbo inimicos meos.

(5) *Psal.* cxv. 2.

(6) *Psal.* lix. 31. — (7) *Jerem.* xvii. 5.

10. Omnes gentes circuierunt me; et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

11. Circumdantes circumdederunt me; et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

12. Circumdederunt me sicut apes, et exarsérunt sicut ignis in spinis; et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

10. Toutes les nations m'ont assiégé; mais je me suis vengé d'elles au nom du Seigneur.

11. Elles m'ont assiégé et environné; et je m'en suis vengé au nom du Seigneur.

12. Elles m'ont environné comme un essaim d'abeilles; et elles se sont embrasées contre moi, comme un feu qui a pris à des épines: mais je m'en suis vengé au nom du Seigneur.

10. Omnes gentes circumdederunt me: *spero* in nomine Domini quod succidam eos.

11. Circumdederunt me, etiam circumdederunt me: *spero* in nomine Domini quod succidam eos.

12. Circumdederunt me velut apes, extincti sunt ut ignis spinarum; *nam sperabam* in nomine Domini quod succiderem eos.

COMMENTAIRE

Il y a bien de la foi dans cette instruction, mais elle a encore besoin d'être expliquée. D'abord c'est une éternelle vérité qu'il vaut mieux se confier en Dieu que dans les hommes; ou plutôt qu'il faut absolument se confier en Dieu, et point du tout dans les hommes. Mais quels seront les objets de notre confiance en Dieu? Croirons-nous que, dans une maladie, il nous rendra la santé; que, dans la perte de nos biens, de notre état, de notre réputation, il nous rétablira pleinement dans la possession de ce que nous avons perdu? En un mot, attendons-nous des miracles de sa toute-puissance pour obtenir ce que nous désirons? Ce serait ouvrir la porte à l'illusion, tenter Dieu et nous rendre indignes de sa protection. Le premier objet de notre confiance doit être le salut, la victoire sur nos passions, la rémission de nos péchés. Le second objet doit être la consolation et la paix du cœur dans nos adversités temporelles. Dieu ne fera pas des miracles pour nous rendre la santé, les biens, l'estime du monde; mais il nous fera goûter les avantages de l'infirmité, de la pauvreté, des humiliations. Il fera que nous serons plus contents dans la privation des biens de cette vie, que si nous les possédions. Voilà ce que les hommes et les princes même ne peuvent nous donner. Jésus-Christ disait à ses apôtres (1): *Vous aurez des tribulations dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Il ne leur dit pas: *J'éloignerai de vous les tribulations,* mais *je vous rendrai supérieurs à toutes les persécutions que le monde pourra vous faire; car le monde est un ennemi que j'ai vaincu.*

℣. 10. In nomine Domini quia ultus sum in eos. C'est avec le secours du Seigneur que je les ai vaincus, que je me suis tiré de leurs mains. On peut l'entendre ou des Philistins et des autres ennemis d'Israël sous David, ou des Samaritains, des Iduméens, des Ammonites et des autres peuples qui s'opposaient aux desseins de Néhémie; ou, dans un sens plus élevé, de Jésus-Christ et des martyrs, vainqueurs de la mort et du démon. La particule *quia* est dans l'hébreu, mais elle n'est ni dans les Septante, ni dans saint Augustin, ni dans saint Jérôme (2). Au lieu de *ultus sum,* l'hébreu porte (3): *Je les ai brisés,* exterminés, anéantis, ou *je les briserai.*

℣. 11. Circumdantes circumdederunt me. Cette répétition tend à insister sur la rigueur avec laquelle l'ennemi pressait Israël; c'est un hébraïsme, à moins qu'on ne préfère y voir, avec Symmaque, deux tentatives différentes (4).

℣. 12. Circumdederunt me sicut apes. Elles m'ont environné en aussi grand nombre, avec autant de rage et de fureur, qu'un essaim d'abeilles. La colère des abeilles et la douleur qu'elles causent par leur piqûre, est connue; elles représentent parfaitement des ennemis acharnés (5):

> Illis ira modum supra est, læsæque venenum
> Morsibus inspirant, et spicula cæca relinquunt
> Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt.

Sicut ignis in spinis. Le feu pris dans des épines, se répand avec rapidité et brûle avec violence; cette comparaison revient à la première. L'Écriture emploie souvent cette figure du feu ou d'un incendie, pour marquer la guerre, la haine, la colère, la jalousie (6).

Les Septante (7): *Ils m'ont environné comme les abeilles environnent un rayon de miel.* Elles le sucent et l'épuisent de tout le miel dont il était rempli (8). Ainsi mes ennemis m'ont enveloppé et m'ont dépouillé de tout ce que j'avais. Saint Augustin l'entend de Jésus-Christ attaqué et persécuté jusqu'à la mort par les Juifs. Au lieu de ces paroles: *Elles se sont embrasées comme un feu qui a pris dans des épines,* l'hébreu porte: *Elles se sont éteintes comme un feu qui a pris dans des épines.* Mes ennemis m'ont attaqué avec furie, comme

(1) *Joan.* xvi. 33.
(2) *Hieron. Ep. ad Suniam et Fretell.*
(3) כי אמילם *Sym.* Διέθρυψα.
(4) *Sym.* Ἐκύκλωσαν μέ, καὶ πάλιν περιεκύκλωσαν μέ.
(5) *Virgil. Georgic.* iv. *Vide si lubet Homer. Iliad.* xii *et Deut.* i. 44. Amorrhæus persecutus est vos, sicut apes solent persequi.
(6) *Num.* xxi. 28. - *Deut.* xxxii. 22. - *Psal.* xvii. 9; xx. 10; lxxviii. 5; lxxxviii. 47; cxix. 4.
(7) Les Septante: Ἐκύκλωσαν μέ ὡσεὶ μέλισσαι κηρίον.
(8) *Vide Theodoret.*

13. Impulsus eversus sum ut caderem ; et Dominus suscepit me.

14. Fortitudo mea et laus mea Dominus; et factus est mihi in salutem.

15. Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum.

13. J'ai été poussé, ébranlé, et près de tomber, et le Seigneur m'a soutenu.

14. Le Seigneur est ma force, et ma gloire ; c'est en lui que j'ai trouvé mon salut.

15. Que les cris d'allégresse et du salut se fassent entendre dans les tentes des justes ;

13. Impellendo impuleras me ut caderem : at Dominus audivit me.

14. *Nam* fortitudo mea, et canticum est Jah, et fuit mihi in salutem.

15. Vox jubilationis et salutis in tabernaculis justorum *dicentium* :

COMMENTAIRE

des abeilles irritées ; mais leur rage n'a duré qu'un moment, semblable au feu qui prend subitement dans des épines et qui les consume en un instant. Aquila (1) et Symmaque suivent cette manière de lire, aussi bien que le syriaque, saint Jérôme, les rabbins et de nombreux interprètes. Mais le chaldéen, les Septante, l'arabe, l'éthiopien ont suivi la première, qui est plus naturelle et mieux liée avec la suite du discours (2).

℣. 13. Impulsus, eversus sum ut caderem. Attaqué de toutes parts par mes ennemis, je me suis vu prêt à tomber à leurs pieds et à succomber sous leurs efforts ; mais enfin le Seigneur m'a pris par la main et a affermi mes pas.

Dieu diffère quelquefois son secours, il attend que la chute soit prochaine, afin que l'homme sente sa faiblesse et qu'il ne s'attribue pas la victoire. Quand l'homme compte sur sa force et qu'il a bonne opinion de sa vertu ou de ses talents, sa chute est certaine ; c'est ce qui fait que ceux qui, de propos délibéré, s'exposent au danger, tombent dans le précipice, quoiqu'ils ne s'en aperçoivent pas, ou qu'ils se portent pour n'y être pas tombés. Ceux qui fréquentent les sociétés dangereuses du monde ne peuvent pas dire que *Dieu est leur force ;* car Dieu ne s'est pas engagé à les y soutenir. Il en est de même de ceux qui, sans nécessité, lisent des ouvrages impies ou licencieux ; de ceux qui font des entreprises louables à quelques égards, mais étrangères à leur état ; de ceux qui ne mettent aucunes bornes à leur curiosité ; qui veulent savoir, entendre ou voir tout ce qui se passe dans le monde : *La force de Dieu,* quoiqu'infinie, ne les *soutiendra* point.

Les trois quarts des hommes sont Pélagiens dans la conduite ; ils ne comptent que sur eux et sur leur industrie. On leur recommande même cela dès l'enfance ; on leur dit qu'il faut former de bonne heure des entreprises ; qu'il est nécessaire d'agrandir ses vues, d'entrer dans des sociétés où l'on apprend l'art de s'avancer, de faire fortune, d'acquérir de la considération. On ne leur parle ni de leur propre faiblesse, ni de la protection de Dieu. Aussi les chutes se multiplient-elles à l'infini, et le monde, plein d'orgueil et de présomption, se maintient dans cet état de corruption qui le rend, aux yeux de Dieu, des anges et des justes, infiniment méprisable.

℣. 14. Fortitudo mea, et laus mea Dominus. Il y a un fond inépuisable de réflexions dans ces deux mots : *Le Seigneur est ma force et l'objet de mes louanges ;* il faudrait même traduire, d'après le texte, *ma force et mon cantique est le Seigneur* ou l'*Éternel*. Les hommes sont faibles et dignes de mépris, mais Dieu est la force essentielle, et il mérite l'hommage de tous les êtres ; les hommes s'abusent en se croyant *forts* et en se glorifiant eux-mêmes ; mais Dieu ne dit que la vérité, quand il déclare qu'il est le Dieu fort, qu'à lui tout honneur est dû, et qu'il ne cèdera sa gloire à personne. Les hommes ne sont jamais plus forts et plus estimables que quand ils sont persuadés de leur néant, et Dieu a déployé toute sa force et toute sa gloire, quand il s'est anéanti en se rendant semblable aux hommes. Jésus-Christ sur le calvaire était la *force de Dieu :* il était le *Seigneur de gloire*. O hommes ! apprenez donc en quoi consistent la véritable force et la véritable gloire.

℣. 15 Vox exultationis. Aujourd'hui que nous sommes délivrés de la crainte de nos ennemis, on n'entend de toutes parts dans nos maisons que des cantiques de joie et d'actions de grâces. Les Juifs sont souvent désignés sous le nom de *justes* et de *saints*, de *pieux*, de *peuple choisi*. Ils étaient tels par leur destination et dans le dessein de Dieu, quoiqu'ils répondissent mal à leur vocation.

S'il y a sur la terre un chant d'allégresse, ce ne peut être que dans la demeure des justes. Mais quelle est cette demeure, dit saint Jean Chrysostôme ? un pavillon, une tente : ce n'est point un lieu où l'on prétende être établi pour toujours. Abraham et les autres patriarches habitaient sous des tentes, parce qu'ils savaient que cette vie n'est qu'un voyage, et qu'ils envisageaient toujours le terme auquel ils devaient parvenir.

Le cri d'*allégresse* dont parle le prophète, est un *cri de salut,* parce que les justes savent que l'entrée du ciel leur a été ouverte par Jésus-Christ. Cette espérance les soutient parmi les orages de cette vie. Les martyrs dans les prisons et sur les

(1) *Aqu. et Sym.* Καὶ ἀπεσοβέσθησαν ὡς πῶρ ἀκανθῶν.

(2) Voyez *Genebr. Hamm. du Pin.*

16. Dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me ; dextera Domini fecit virtutem.

17. Non moriar, sed vivam ; et narrabo opera Domini.

18. Castigans castigavit me Dominus, et morti non tradidit me.

16. La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance ; la droite du Seigneur m'a élevé ; la droite du Seigneur a fait éclater sa puissance.

17. Je ne mourrai point ; mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.

18. Le Seigneur m'a châtié pour me corriger ; mais il ne m'a point livré à la mort.

Dextera Domini facit virtutem :

16. Dextera Domini excelsa, dextera Domini facit fortitudinem.

17. Non moriar, sed vivam : et narrabo opera Jah.

18. Corripiendo corripuit me Jah, et morti non tradidit me.

COMMENTAIRE

chevalets chantaient des cantiques au Seigneur. Paul et Silas (1), enchaînés, passaient la nuit à louer et à bénir Dieu. Le monde ne conçoit pas cette sorte de mystère : il regarde comme malheureux ceux qui souffrent pour Jésus-Christ, et, de leur côté, les saints s'étonnent que les partisans du monde passent leur vie dans des plaisirs, qui ne peuvent les remplir que de trouble et d'amertume.

℣. 16. Dextera Domini exaltavit me. Le psalmiste reconnaît qu'il n'y a que la main puissante du Seigneur qui ait pu le sauver du danger.

La mère de Dieu dit aussi dans son admirable cantique : *Dieu a signalé sa puissance par les œuvres de son bras,* et c'est du prodige de la rédemption qu'elle parle. Si l'esprit de foi était dans tous les chrétiens, ils seraient perpétuellement comme en extase au souvenir de cette œuvre, où tous les attributs de la divinité se manifestent avec tant d'éclat. Il suffirait de lire les épîtres de saint Paul pour sentir ce qu'opère, sur une âme fidèle, la pensée de Jésus-Christ et de tout ce qu'il a fait pour nous. Cet apôtre persécuta Jésus-Christ et ses disciples : c'était le faux zèle de la loi qui l'animait ; il fut tout à coup éclairé, détrompé, et le grand caractère de Jésus-Christ se peignit tellement dans son âme, qu'il ne put s'occuper d'aucun autre objet. Il en saisit tous les traits, il en développa tous les rapports, il en tira toutes les conséquences. « L'amour de Jésus-Christ, dit saint Jean Chrysostôme, fut la vie de Paul ; ce fut pour lui, le monde, le ciel, le présent, le futur, la jouissance de tous les biens. Ce qui ne conduisait pas à cet amour lui paraissait intolérable. Toutes les choses sensibles, il les méprisait comme l'herbe qu'on foule aux pieds. Tous les tyrans et tous les peuples armés contre lui, ne l'intimidaient pas plus que des insectes qui n'ont qu'un moment d'existence. La mort, les tourments, les tribulations, il les regardait comme des jeux d'enfants, si ce n'est qu'il fallait les souffrir pour Jésus-Christ ; car alors il les recherchait, il les embrassait de tout son cœur. Il était plus vénérable dans les chaînes que Néron sous le diadème ; il recevait avec plus d'empressement les tortures, que les vainqueurs ne reçoivent le prix de la course. Paul n'était pas seulement enflammé d'amour, il était tout amour, comme le fer dans la fournaise ne paraît plus du fer, mais du feu (2). »

℣. 17. Non moriar, sed vivam. Jésus-Christ disait aux Juifs (3) : *En vérité, je vous dis que si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.* Et ces Juifs charnels lui répondirent qu'il *était possédé du démon, puisqu'il promettait à ses disciples de ne mourir jamais, tandis qu'Abraham et les prophètes étaient tous morts.* Jésus-Christ parlait de la vie spirituelle, qui consiste dans l'amour de Dieu, et de la résurrection glorieuse destinée aux justes. Mais ces Juifs grossiers et bornés aux objets sensibles, ne comprenaient point cette doctrine, ou plutôt leur animosité contre Jésus-Christ les rendait incapables de la comprendre. Cet oracle du Sauveur est l'interprétation toute naturelle de cet endroit du psaume. Le prophète, qui en est l'auteur, savait qu'il y a une vie bien plus précieuse que celle du corps, et que Celui qui était attendu comme l'espérance d'Israël, donnerait cette vie à tous ceux qui croiraient en lui. *Je ne mourrai point, je vivrai,* est une proposition équivalente à celle de Jésus-Christ : *La vie que je donnerai durera toujours, elle ne sera point suivie de la mort.* Si nous sommes charnels comme les Juifs, nous dirons aussi que les apôtres, les martyrs et les saints sont morts ; que Jésus-Christ lui-même a été soumis à la mort, et nous disputerons contre le texte de l'Évangile autant que contre celui du psalmiste. Mais élevons nos esprits pour l'explication de l'un et de l'autre, et nous en reconnaîtrons la vérité, et nous aimerons cette vie qui nous est promise, et nous garderons la parole de Jésus-Christ afin de l'obtenir.

℣. 18. Castigans castigavit me Dominus. Le Seigneur m'a fait ressentir toute la pesanteur de son bras, en me livrant aux Babyloniens et en m'abandonnant à la captivité et à l'exil ; mais il n'a pas permis que je périsse : *Sed morti non tradidit me.* On peut traduire l'hébreu et les Septante (4) par : *Le Seigneur m'a instruit avec soin ;*

(1) *Act.* XVI. 25.
(2) *Serm.* II. *de laud. Paul.*
(3) *Joan.* VIII. 51. 52. 53.
(4) Les Septante : Παιδεύων ἐπαιδεύσε με ὁ Κύριος.

19. Aperite mihi portas justitiæ : ingressus in eas, confitebor Domino.

20. Hæc porta Domini, justi intrabunt in eam.

21. Confitebor tibi quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.

22. Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.

19. Ouvrez-moi les portes de la justice, afin que j'y entre et que je rende grâces au Seigneur.

20. C'est là la porte du Seigneur ; et les justes entreront par elle.

21. Je vous rendrai grâce de ce que vous m'avez exaucé, et de ce que vous êtes devenu mon salut ;

22. La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, est devenue la tête de l'angle.

19. Aperite mihi portas justitiæ, et ingrediar eas, et celebrabo Jah.

20. Hæc porta Domini : justi intrabunt per eam.

21. Confitebor tibi quod exaudieris me, et fueris mihi in salutem.

22. Lapis *quem* reprobaverunt ædificantes, fuit in caput anguli.

COMMENTAIRE

ou, comme lit saint Augustin : *Emendans, emendavit me.* Mais il est plus naturel de l'entendre du châtiment.

℣. 19. Portas justitiæ. Les portes de la justice sont les portes du temple ; parce qu'elles étaient fermées aux impies, aux gentils, aux idolâtres, à tous ceux qui avaient contracté quelque souillure ; en un mot, parce que c'était la porte du Seigneur, et qu'il n'y avait que les justes, les fidèles, les Juifs qui y entrassent : *Hæc porta Domini ; justi intrabunt in eam.* Voyez le psaume XIV, 1, 2 : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ; aut quis requiescet in monte sancto tuo ? Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam.* Et au psaume XXIII, 3 : *Quis ascendet in montem Domini ; aut quis stabit in loco sancto ejus ? Innocens manibus, et mundo corde.* On l'explique aussi de la Judée, à qui l'on donne le nom de terre des justes, par opposition aux pays idolâtres, qu'on regardait comme profanes et comme souillés. Voyez le psaume CXLII, 10 : *Votre bon esprit me conduira dans la terre de droiture.* Et Isaïe, XXVI, 2 : *Aperite portas, et ingrediatur gens justa, custodiens veritatem, etc.* Ouvrez les portes, et qu'il n'y entre que la nation juste et fidèle. Le psalmiste parle du retour de la captivité et du rétablissement de Jérusalem. Les pères y voient la Jérusalem céleste.

Cette sainte Jérusalem dont nous parlent, avec tant d'énergie, les livres saints, n'est que la même Église de Jésus-Christ, mais débarrassée des pierres difformes et inutiles, et toute construite de pierres éclatantes et précieuses. *Il n'y entre rien de souillé,* dit l'apôtre saint Jean (1), *rien de faux et d'abominable aux yeux de Dieu ; il n'y entre que ceux qui sont écrits dans le livre de vie, qui est le livre de l'agneau. O sainte Jérusalem !* s'écriait saint Augustin (2), *ô demeure pleine d'éclat et de beauté ! O ma patrie, ô ma mère ! que je pousse de gémissements vers vous durant les jours de mon pèlerinage ! Ah ! je ne cesserai point de soupirer vers vous, jusqu'à ce que tout ce que je suis, se réunisse dans votre sein maternel, où sont les prémices de mon esprit, et d'où me viennent les connaissances certaines que j'ai de vous.*

Saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme et Théodoret l'entendent aussi des portes du ciel, où l'on n'entre que par la porte, par la foi en Jésus-Christ, par la charité, par l'Église, hors laquelle il n'y a point de salut. Autrefois on chassait de l'Église les pénitents, les criminels, les profanes, et on ne leur permettait pas d'assister aux saints mystères. L'Église sépare de son sein les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés. Quelques pères (3) entendent aussi par cette porte de justice, la voie étroite de la piété, la pratique des vertus chrétiennes, le progrès dans la perfection.

℣. 22. Lapidem quem... C'est une manière de proverbe, ou de parabole. Celui qui avait été rejeté et regardé comme inutile, est devenu le premier, le chef des autres. Le chaldéen et plusieurs autres paraphrastes l'entendent à la lettre de David, qui était le cadet de ses frères, et qui, ayant été longtemps fugitif et persécuté par Saül, devint enfin roi de tout Israël. D'autres (4), de Zorobabel, qui revint de la captivité et qui se vit à la tête de toute sa nation, comme héritier de la maison de David. D'autres enfin, du peuple juif, rétabli dans son pays et victorieux de ses ennemis. Mais on ne peut l'expliquer ni de David, ni de Zorobabel, ni de la nation juive, que comme figures de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur rejeté des Juifs, méprisé des mondains, mis à mort par la malice de ses ennemis, est devenu malgré eux la pierre angulaire, le fondement de l'Église, le lien des deux peuples, du juif et du gentil, réunis dans la religion et dans la foi chrétienne. C'est en ce sens que Jésus-Christ lui-même (5) et les apôtres (6) l'ont expliqué : et c'est ainsi qu'Isaïe (7), aussi bien que l'auteur de ce psaume, l'avait prédit.

(1) *Apoc.* XXI. 27. — (2) *Conf. l.* XII. 15. *et* 16.
(3) *Vide Athan. Euseb. Chrysost.*
(4) *Hebræi apud Theodoret.*
(5) *Matt.* XXI. 42. - *Marc.* XII. 10. - *Luc.* XX. 17.
(6) *Act.* IV. 11. - *Ephes.* II. 20. - 1. *Petri.* II. 6. 7.
(7) *Isai.* XXVIII. 16. Ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.

23. A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.

24. Hæc est dies quam fecit Dominus ; exultemus, et lætemur in ea.

25. O Domine, salvum me fac ; o Domine, bene prosperare.

26. Benedictus qui venit in nomine Domini. Benediximus vobis de domo Domini.

23. C'est le Seigneur qui a opéré cela, et c'est ce qui paraît à nos yeux digne d'admiration.

24. Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous-y, et soyons pleins d'allégresse.

25. O Seigneur, sauvez-moi ; ô Seigneur, faites-moi prospérer.

26. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Nous vous avons bénis de la maison du Seigneur ;

23. A Domino factum est hoc, et est mirabile in oculis nostris.

24. Hæc *est* dies quam fecit Dominus : exultemus et lætemur in ea.

25. Obsecro, Domine, salvum fac nunc, obsecro, Domine, da nunc felicem successum.

26. Benedictus qui venit in nomine Domini : benediximus vobis de domo Domini.

COMMENTAIRE

℣. 23. A Domino factum est istud. C'est lui qui est l'auteur de cette merveille, de l'élévation de cette pierre angulaire. L'hébreu et les Septante portent au féminin (1) : *A Domino facta est ista.* Mais on sait qu'en hébreu le féminin se met pour le neutre. Saint Augustin lit : *A Domino factus est ei, et est mirabilis, etc.*

℣. 24. Hæc est dies. Jésus-Christ disait aux Juifs : *Abraham a eu de l'empressement pour voir mon jour, il l'a vu, et il en a été comblé de joie* (2). N'est-ce pas là ce même jour que le psalmiste voyait en esprit, qu'il appelait *le jour que le Seigneur a fait,* et pour lequel il invitait tous les fidèles à la joie ? Ce jour est appelé par les apôtres, le *jour du salut, le jour de la rédemption* (3). Sans ce jour, en vain tous les autres jours et tous les siècles même eussent-ils existé. Ils n'auraient été que des jours et des siècles de colère, des jours et des siècles de vengeance.

Nous nous plaignons de nos jours, nous disons qu'ils sont mauvais, que chacun d'eux nous apporte quelque nouvelle disgrâce ; que nous naissons dans les larmes, que nous vivons dans les travaux, que nous mourons dans la douleur. Toutes ces plaintes cesseraient, si nous pensions au *jour que le Seigneur a fait.* Depuis que Jésus-Christ est venu, il n'y a plus de mauvais jours pour celui qui connaît Jésus-Christ. Il y a bien des jours de tentations, de contradictions, de persécution, il y a des jours de pauvreté, d'humiliation, de souffrances ; mais Jésus-Christ est venu, et son jour a calmé les orages de nos jours ; il en a adouci l'amertume ; il a même répandu sur eux la gloire, les délices, la joie *surabondante,* car c'est ainsi que s'exprimait l'Apôtre au milieu des plus grandes tribulations. Il était dans les chaînes et il désirait que les *Philippiens partageassent la joie dont il était rempli* (4). Il savait que ces nouveaux fidèles étaient exposés à de continuelles traverses, et il ne leur parlait que de joie, de contentement, de paix *qui surpasse toute intelligence* (5) ; il les félicitait d'avoir été appelés non seulement à croire en Jésus-Christ, mais à souffrir pour lui. Méditons le jour de Jésus-Christ, la venue de Jésus-Christ, la présence de Jésus-Christ, l'influence de Jésus-Christ dans tout ce que nous sommes et dans tout ce que nous espérons ; dès ce moment, nos jours seront comme des jours de fête, et nous dirons sans cesse, comme notre prophète : *Ah ! c'est ici le jour que le Seigneur a fait, faisons éclater les transports de notre joie.*

℣. 25. O Domine, salvum me fac : O Domine, bene prosperare. Ou, suivant les Septante (6) : *Seigneur, sauvez, je vous prie : Seigneur, donnez un heureux voyage ;* ou donnez-nous toute sorte de prospérités, etc. L'hébreu de même n'exprime point la personne pour qui on demande un heureux voyage, ou un bon succès : *Quæso, Domine, salvum fac : Quæso, Domine, fac prospere agere.*

C'est de là qu'est prise l'acclamation que les enfants des Juifs employèrent à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem (7) : *Hosanna Filio David : Benedictus qui venit in nomine Domini : Hosanna in altissimis.* Les Juifs appellent encore *Hosannah,* les branches de verdure qu'ils portent dans leurs mains en signe de réjouissance à la fête des Tabernacles (8). Saint Augustin lit : *O Domine, salvum me fac : O Domine, bene prospera iter, quæso.* Le psautier de Milan : *Bene prospera nunc.* D'autres anciens exemplaires portent (9) : *Benedictus qui venturus est in nomine Domini.*

℣. 26. Benediximus vobis de domo Domini. C'est la réponse des lévites, à qui le psalmiste avait demandé l'entrée des portes de la justice, verset 19. Soyez le bienvenu ; nous vous comblons de bénédictions, nous qui sommes dans la maison du Seigneur ; nous louons Dieu des heureux succès qu'il vous a donnés, et de ce qu'il a daigné

(1) Les Septante : Παρὰ Κυρίου ἐγένετο αὕτη. *Quid apud Chrys.* τοῦτο.
(2) *Joan.* VIII. 56.
(3) II. *Cor.* VI. 2. - *Ephes.* IV. 30.
(4) *Phil.* I. 7.
(5) *Ibid.* I. 29.
(6) Ω᾽ Κύριε, σῶσον δή, ὦ Κύριε, εὐόδωσον δή.
(7) *Matt.* XXI. 9
(8) *Mais.*
(9) *Psalter. Gallican. S. Germ. Carnut.*

27. Deus Dominus, et illuxit nobis. Constituite diem solemnem in condensis, usque ad cornu altaris.

28. Deus meus es tu, et confitebor tibi ; Deus meus es tu, et exaltabo te. Confitebor tibi quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem.

29. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

27. Le Seigneur est le vrai Dieu ; et il a fait paraître sa lumière sur nous. Rendez ce jour solennel, en couvrant de branches tous les lieux, jusqu'à la corne de l'autel.

28. Vous êtes mon Dieu, et je vous rendrai mes actions de grâces ; vous êtes mon Dieu, et je relèverai votre gloire. Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé et de ce que vous êtes devenu mon salut.

29. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon ; parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

27. Fortis Dominus, et illuxit nobis : ligate agnum in implicationibus, usque ad cornua altaris.

28. Deus meus es tu, et confitebor tibi : Deus meus, et exaltabo te.

29. Confitemini Domino, quoniam bonus : quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

faire éclater sur nous sa lumière et répandre ses faveurs sur notre nation. La lumière se met ordinairement pour la prospérité et la joie ; par opposition à la nuit et aux ténèbres. Les pères (1), par cette nouvelle lumière qui a apparu, entendent Jésus-Christ dans son incarnation, ou même dans sa résurrection.

℣. 27. CONSTITUITE DIEM SOLEMNEM IN CONDENSIS. On sait qu'à la fête des Tabernacles, les Juifs faisaient des tentes de branches de verdure dans les parvis du temple, dans toute l'étendue de la montagne sainte, dans les places et dans les cours de la ville. C'est apparemment ce jour-là que ce psaume fut chanté ; ou même il fut composé exprès, pour être récité dans cette solennité, On invite le peuple à venir dresser ses tentes dans les parvis du temple et jusque dans le parvis des prêtres, au pied de l'autel des holocaustes, aux coins duquel il y avait quatre cornes, ou éminences, dont on a parlé sur l'Éxode (2). C'est là le vrai sens de cet endroit, et c'est ainsi que Symmaque (3) l'a entendu.

Les rabbins et la plupart des interprètes modernes traduisent l'hébreu de cette manière (4): *Liez avec* de fortes *cordes* l'hostie de *votre fête jusqu'aux cornes de l'autel.* Amenez vos hosties avec des cordes jusqu'aux cornes de l'autel, pour être immolées au Seigneur. Le chaldéen : *Liez avec des chaînes l'agneau pour le sacrifice de votre solennité, jusqu'à ce que vous l'ayez immolé et que vous ayez répandu son sang sur les cornes de l'autel.* Cette paraphrase sauve l'incongruité qu'il y a à dire, qu'on amenât les victimes pour être immolées, jusque dans le parvis des prêtres, et qu'on les attachât aux cornes de l'autel. Cette opinion est insoutenable. Il est inouï qu'on ait attaché les victimes aux cornes de l'autel, pour les égorger. Dans le temple, il y avait un lieu destiné pour cela, qui était le vestibule de la porte septentrionale du parvis des prêtres, comme on le voit par Ézéchiel (5). Si quelquefois on amenait des victimes dans le parvis des prêtres, c'étaient des hosties pour le péché, sur la tête desquelles les Juifs mettaient leurs mains et faisaient leur confession ; après quoi on les conduisait à l'endroit destiné pour les tuer. De là, on apportait leur sang aux prêtres, qui le répandaient sur l'autel, suivant le cérémonial prescrit dans Moïse (6). Ajoutez que le terme hébreu (7) que l'on veut traduire par *des cordes,* signifie indubitablement des nues, l'épaisseur des branches touffues et épaisses ; mais jamais des cordes. Enfin le verset précédent, qui a toujours été chanté à la fête des Tabernacles, en portant des branches touffues, ornées et chargées de fruits, nommées *hosannah* parmi les Juifs, confirme encore la première traduction, que nous avons suivie après les Septante et Symmaque. Saint Augustin et les anciens psautiers lisent : *Constituite diem solemnem in confrequentationibus.* Faites votre fête en grande assemblée.

℣. 28. CONFITEBOR TIBI, QUONIAM EXAUDISTI ME. Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. On ne le trouve que dans les Septante et dans les versions qui les ont suivis. On l'avait même retranché des Hexaples.

---

(1) *Chrysost. Euseb. Theodoret. Aug.*

(2) *Exod.* XXVII. 2 ; XXIX. 12.

(3) *Sym.* Συνδήσατε ἐν πανηγύρει πυκάσματα.

(4) *Aqu.* Δήσατε ἑορτὴν ἐν πιμελέσι. *Liez votre fête,* ou votre victime pour la fête, *parmi des hosties grasses.*

(5) *Ezech.* XL. 39. In vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, et duæ mensæ inde, ut immolent super eas holocaustum, et pro peccato, et pro delicto.

(6) *Levit.* I. 5 ; II. 15 ; III. 2 ; IV. 5. 6. 7. *etc.*

(7) עבות nubes, densitas, grassitudo. *Et* II. *Esdr.* VIII. 15. - *Ezech.* XX. 28. - *Levit.* XXIII. 40. Densæ frondes.

PSAUME CXVIII

Bonheur et avantages de ceux qui observent la loi de Dieu. Éloge des lois du Seigneur. Prière pour lui en demander l'intelligence et la grâce de les garder fidèlement.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Voici le plus long et le plus beau de tous les psaumes. Sa longueur fait même une partie de sa beauté : *Tanto præstantior, quanto prolixior* (1) ; puisqu'il montre l'admirable fécondité du génie de son auteur, qui a su varier son sujet en tant de manières et faire l'éloge de la loi de Dieu d'une façon si noble et si abondante, sans tomber dans les redites. Disons mieux : sa longueur, son élévation, sa clarté et sa profondeur : *Quanto apertior, tanto profundior* (2), sont des preuves intrinsèques de l'inspiration du Saint-Esprit, qui en est le véritable auteur. Dans les autres psaumes, David s'est contenté de nous laisser entrevoir quelques rayons de la vraie sagesse et de la morale ; ici l'auteur répand la lumière dans toute son étendue et dans tout son éclat. Là ce sont comme quelques étoiles qui brillent dans l'obscurité ; ici c'est le soleil qui éclate dans sa beauté et dans toute sa force, dit saint Ambroise. L'auteur a composé ce psaume selon l'ordre de l'alphabet, dit encore saint Ambroise ; comme pour nous faire comprendre que c'est ici l'alphabet des chrétiens, et que nous y trouvons les éléments et les principes de tous nos devoirs. Et comme on montre l'alphabet aux enfants dès leur jeunesse ; ainsi, dit saint Hilaire, nous devons étudier ce psaume dès l'enfance, en retenir tous les sens, en méditer toutes les paroles.

Il est acrostiche, ou alphabétique, mais d'une manière particulière. Il contient huit vers de suite, qui commencent chacun par la même lettre de l'alphabet, et ensuite huit autres, qui commencent par une autre lettre et ainsi jusqu'à la fin. L'unique objet est d'inspirer l'amour de la loi de Dieu, d'en recommander la pratique, d'en relever les avantages. L'auteur, avec un art et une attention merveilleuse, a su tellement manier son sujet, que la loi de Dieu se trouve exprimée dans tous les versets, mais toujours sous des noms nouveaux, qui en montrent les qualités et l'excellence ; il n'y a qu'un seul verset, le cent vingt-deux (3), où son nom ne paraisse point. Tantôt elle y est nommée (4) loi, voie, témoignage, commandement, précepte, et tantôt discours, parole, jugement, ordonnance, justice, vérité. Quoique ces termes ne signifient pas tous la même chose, on ne laisse pas de les prendre pour synonymes dans cette pièce. Pour n'être pas obligé de répéter souvent la même chose, nous donnerons de suite l'explication de tous ces noms.

Le nom de *Loi* est générique et comprend tout ce que Dieu a ordonné aux hommes par lui-même, par ses législateurs et par ses prophètes. On l'explique principalement de la loi écrite, donnée par Moïse. *La voie* désigne la conduite que chacun doit tenir, en suivant les exemples et les lois de Dieu. *Le témoignage* se dit des lois accompagnées de certains rits, qui servent de monument, ou de témoignage, à quelque événement mémorable ; comme le sabbat est une preuve de la création du monde, la Pâque est un témoignage de la sortie de l'Égypte. On appelle aussi les lois des témoignages, parce que Dieu attesta le ciel et la terre, en les donnant à son peuple (5). *Les ordonnances* sont celles que Dieu donne comme maître et comme monarque absolu. L'hébreu *Piqqoûdim,* semble marquer des choses qu'on doit garder et conserver comme un dépôt (6), ou que l'on

---

(1) *De Muis hic.*

(2) *Aug. proœmio in hunc. Psal.* Quanto videtur apertior, tanto mihi profundior videri solet ; ita ut etiam quam sit profundus, demonstrare non possim. Aliorum quippe, qui difficile intelliguntur, etiamsi in obscuritate sensus latet, ipsa tamen apparet obscuritas; hujus autem nec ipsa.

(3) *Ita Muis. Prolog.*

(4) תורה Lex. דרך Via. עדות Testimonium. פקודים Mandata. מצות Præcepta. אמרה Eloquium. דבר Verbum משפטים Judicia. צדק Justitia. חקים Statuta. אמונה Veritas.

(5) *Hilar. Theodoret.*

(6) *Kim'hi. et Muis. hic.*

doit exactement observer. *Les préceptes* sont ceux qui regardent particulièrement le culte et l'amour de Dieu et du prochain. *Sa parole* renferme ses promesses, ses menaces, ses instructions, ses ordres. *Ses jugements* sont les lois qui regardent la police et la justice distributive. Ce terme désigne aussi les châtiments que Dieu exerce envers les méchants. *La justice* exprime l'équité qui règne dans toutes les lois du Seigneur, et surtout la conduite qu'il tient envers les hommes, en leur rendant à chacun selon leurs œuvres. *Les statuts* sont, selon les rabbins, les lois dont on ignore la raison. Ce sont plutôt les préceptes négatifs, qui obligent toujours et pour toujours, sans aucune exception. *La justice et la vérité* s'entendent assez d'elles mêmes. Toutes les lois de Dieu sont justes et véritables. Elles sont équitables et permanentes, fondées sur la vérité et la justice essentielles, qui ne changent point.

Origène, saint Jean Chrysostôme et Théodoret remarquent que David s'est trouvé dans une infinité de conjonctures et d'états divers ; tantôt dans la persécution et dans l'accablement ; tantôt dans la faveur et dans la prospérité ; tantôt abattu et affligé ; tantôt victorieux et dans la joie. Il a exprimé dans ses autres psaumes toutes ces différentes situations ; mais que dans celui-ci, l'auteur quel qu'il soit, les a toutes réunies ; en sorte que c'est comme le précis de sa vie, et des divers sentiments du cœur de ce saint roi. Saint Ambroise, saint Hilaire, saint Augustin y trouvent toute la morale de l'Évangile et des règles pour tous les états de la vie. Cassiodore dit que ce cantique renferme les sentiments des prophètes, des apôtres, des martyrs et de tous les saints. Tout le monde convient que son but principal est de relever la loi du Seigneur. L'Église a fait un si grand cas de cet excellent cantique, qu'elle le met tous les jours dans la bouche de ses ministres.

On ne convient pas du temps et de l'occasion où il a été composé. La plupart des commentateurs (1) croient que David en est l'auteur et qu'il l'écrivit durant son exil, pendant les persécutions de Saül. Il se plaint en plus d'un endroit de ses persécuteurs. Il les désigne sous le nom de superbes (2). Il dit que les princes l'ont poursuivi injustement, qu'ils se sont assemblés, et qu'ils ont parlé contre lui (3) ; qu'il a été errant et vagabond comme une brebis perdue (4) ; enfin il donne à entendre qu'il était jeune et méprisé (5). Tous ces caractères conviennent assez à David durant sa disgrâce et ses persécutions, sous le règne de Saül.

Origène, Théodore d'Héraclée, l'ancien paraphraste grec du Père Cordier, le vénérable Bède l'appliquent aux Juifs captifs à Babylone. Les plus justes d'entre eux demandent ici à Dieu leur retour avec beaucoup d'empressement (6). Ils ne se consolent que dans l'espérance, dans la confiance absolue qu'ils ont aux paroles du Seigneur, qui leur a promis de les ramener dans leur pays. Ils se plaignent de la violence des Babyloniens, qu'ils désignent sous le nom de princes et de superbes (7). Ils décrivent l'état d'humiliation et d'affliction où ils se trouvent (8); ils témoignent à Dieu que, dans cette terre étrangère, ils ne l'ont point abandonné (9) ; ils dépeignent leur captivité comme une mort (10), comme une prison, comme un état de ténèbres (11), d'opprobre, de douleur, de maux, d'égarement (12), de danger continuel (13) ; ils se plaignent comme étant au milieu de leurs ennemis, qui les attaquent, qui les accusent injustement, qui les tiennent dans les fers (14). Ils reconnaissent la justice de la main de Dieu, qui les a frappés et humiliés (15). Enfin ils déclarent nettement qu'ils sont dans le dernier abattement, dans la défaillance, en attendant l'effet de ses promesses (16). Ils reviennent souvent sur ce point, et disent qu'enfin il est temps de venir à leur secours (17), parce que la malice des méchants est montée à son comble, que la patience des justes est poussée à bout et en danger de succomber.

Il est probable que cette prière fut composée à Babylone, pour être mise entre les mains des jeunes gens, afin de les soutenir dans l'amour et dans l'étude de la loi de Dieu, dans l'attachement aux cérémonies et à la religion nationales, au milieu des superstitions qu'ils voyaient, et des fables dont on les entretenait dans ce pays (18). *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua.* On leur mit ces

---

(1) *Muis. Moller. Ferrand. Bossuet. Rivet. alii.*
(2) ℣. 51. 69. 78.
(3) ℣. 23. 46. 161.
(4) *Vers. ultimo.*
(5) ℣. 9. 99. 100. 141. 130.
(6) ℣. 8. 41. 145. 147. 149.
(7) ℣. 23. 46. 161. 51. 69. 78.
(8) ℣. 22. 25. 28. 39. 143. 153.
(9) ℣. 19. 54. 55.
(10) ℣. 77. 100. 124. 150. 159.
(11) ℣. 132. 135.
(12) ℣. 176.
(13) ℣. 109.
(14) ℣. 61. *et* 110. 122. 154.
(15) ℣. 67. 71. 75. 76.
(16) ℣. 49. 50. 53. 81. 82. 123. 106. 170. 173.
(17) ℣. 120. 84. 87. 92. *etc.*
(18) ℣. 85.

enseignements en vers, pour les consoler dans leur exil, en chantant ce beau cantique (1) : *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ, in loco peregrinationis meæ.* On les y prémunit contre la violence des grands, et l'oppression de maîtres cruels et insolents. Ils répètent en cent manières différentes, que le Seigneur est engagé à les secourir, et que ses prophètes le leur ont promis. Ils demandent avec empressement combien durera encore leur exil (2) : *Quot sunt dies servi tui, quando facies de persequentibus me judicium ?* Enfin ils reconnaissent qu'ils sont jeunes, et que le vrai moyen de corriger la vie d'un jeune homme, est de la régler sur la loi du Seigneur (3) ; qu'en suivant cette loi, ils seront plus savants que leurs maîtres et que les vieillards mêmes (4) ; et que, malgré leur jeunesse et l'état d'opprobre où ils sont réduits, ils n'oublieront jamais les ordonnances de leur Dieu (5). La pièce est en vers acrostiches, pour aider la mémoire des jeunes gens. Nous nous attacherons donc à cette hypothèse dans la suite du commentaire.

Il y a dans le corps du psaume plusieurs traits (6) qui conviennent à Daniel, et qui pourraient faire conjecturer qu'il en est l'auteur. Par exemple : *Les princes se sont assis, et ont parlé contre moi ; mais votre serviteur s'exerçait dans l'étude de votre loi.* Et encore : *Je parlais hardiment et sans rougir, de vos témoignages, en présence des rois.* Et au verset 161 : *Les princes m'ont persécuté sans raison ; mais mon cœur a toujours conservé la crainte de vos paroles.* Ailleurs il parle de l'intelligence que Dieu lui donna au-dessus même de ses ennemis, de ses maîtres, des vieillards et des plus habiles devins (7). Dans d'autres endroits, il fait mention des calomnies qu'on avait publiées contre lui, et des pièges qu'on lui avait perfidement tendus. Verset 134 : *Redime me a calumniis hominum, ut custodiam mandata tua.* Et verset 61 : *Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legem tuam non sum oblitus.* Et au verset 110 : *Posuerunt peccatores laqueum mihi, et de mandatis tuis non erravi.* L'amour que l'auteur témoigne partout pour la loi du Seigneur, et l'étude continuelle qu'il en faisait, est aussi un caractère qui convient admirablement à Daniel. Voyez Dan. IX, 2, etc. D'autres exégètes l'attribuent à Esdras. Nous pensons qu'il serait très difficile de soutenir que David en fût l'auteur. Les psaumes authentiques composés par le saint roi sont d'un genre tout différent. Le souffle poétique est partout reconnaissable, humainement parlant. Ici, au contraire, c'est une leçon didactique, qui sent l'école, la thèse, plus que le lyrisme. Quelques locutions ne paraissent pas, non plus, appartenir à l'âge d'or de la littérature hébraïque. Nous ne pouvons dire si l'auteur est Daniel ou Esdras ; mais ce dût être un de leurs contemporains animés de leur esprit.

ALEPH.

1. Beati immaculati in via, quia ambulant in lege Domini.

ALEPH.

1. Heureux ceux qui se conservent purs dans leurs voies, qui marchent dans la loi du Seigneur.

ALEPH.

PSALMUS CXIX. — 1. Beati perfecti via, qui ambulant in lege Domini.

COMMENTAIRE

℣. 1. BEATI IMMACULATI IN VIA. La voie, en cet endroit, signifie la vie, la conduite ; ou, selon saint Augustin, c'est la loi de Dieu et le chemin de la vertu. Selon d'autres pères (8), c'est Jésus-Christ même qui déclare (9) qu'il est la voie, la vérité et la vie. C'est par une profonde sagesse que le psalmiste commence son cantique, en promettant la béatitude à ceux qui observent les lois du Seigneur. Tout le monde veut être heureux. C'est la fin que se proposent les bons et les méchants : *Beatum esse tam magnum est bonum, ut hoc et mali velint et boni,* dit saint Augustin. Il n'est pas étrange que les bons vivent religieusement, pour parvenir à la béatitude ; mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que les méchants mêmes se proposent le même objet, en vivant mal : *Nec mirum est quod boni propterea sint boni; sed illud est mirum quod etiam mali propterea sunt mali, ut sint beati ;* et que tout le monde aspirant à être heureux, si peu de gens prennent les vrais moyens pour y parvenir. *Hoc autem pauci volunt, sine quo non pervenitur ad illud, quod omnes volunt.* Il faut, pour être heureux, non seulement connaître la loi de Dieu, mais aussi l'aimer ; il faut l'observer, et

(1) ℣. 54.
(2) ℣. 84.
(3) ℣. 9... 130.
(4) 99. 100. 130.
(5) ℣. 141.
(6) Voyez les versets 23. 37.46. 61. 69. 78.99.110. 134. 161
(7) *Psal.* CXXIII. 99. 100. Super omnes docentes me intellexi... et super senes intellexi...
(8) *Vide Hilar. Ambr. Hieron.*
(9) *Joan.* XIV. 6.

2. Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum.

3. Non enim qui operantur iniquitatem in viis ejus ambulaverunt.

4. Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.

5. Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas !

6. Tunc non confundar, cum perspexero in omnibus mandatis tuis.

2. Heureux ceux qui s'appliquent à pénétrer ses ordonnances, et qui le cherchent de tout leur cœur.

3. Car ceux qui commettent l'iniquité ne marchent point dans ses voies.

4. Seigneur, vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés très exactement.

5. Puissent mes voies tendre à l'observation de vos ordonnances ;

6. Je ne serai point confondu, lorsque j'aurai sans cesse devant les yeux tous vos préceptes.

2. Beati qui custodiunt testimonia ejus, *qui* toto corde quærunt eum :

3. Etiam *qui* non operantur iniquitatem, *sed* in viis ejus ambulant.

4. Tu præcepisti mandata tua ut custodiantur valde.

5. Utinam firmentur viæ meæ ad custodiendum statuta tua.

6. Tunc non pudore afficiar, quum inspexero ad omnia præcepta tua.

COMMENTAIRE

l'observer d'une manière qui soit sans reproche : *Beati immaculati in via; qui ambulant in lege Domini.*

℣. 2. Beati qui scrutantur... in toto corde. Le psalmiste recommande une étude sérieuse et attentive, autant que l'on en est capable. Il joint à cette étude l'amour du Seigneur et la pratique de ses commandements. En vain vous étudiez la loi du Seigneur, si c'est pour contenter votre vanité ou votre curiosité. Ce n'est point à vous que la béatitude est promise, mais à ceux qui cherchent le Seigneur de toute l'étendue de leur cœur, et qui sont irréprochables dans leurs voies (1). C'est un grand avantage de connaître les mystères de la loi du Seigneur. *Quam pretiosum etiam præcepti ipsius scire mysterium !* dit saint Ambroise. Mais malheur à celui qui connaît le bien sans le pratiquer (2) : *Scienti bonum facere, et non facienti peccatum est illi.*

℣. 3. Non enim qui operantur iniquitatem... Celui qui commet l'iniquité, ne doit point se flatter d'être du nombre des heureux dont on vient de parler. Il ne peut espérer d'arriver à la félicité, à moins qu'il ne quitte la mauvaise voie où il marche. On ne prétend point par là que le juste ne commette jamais de fautes. Il y a des crimes qui tuent l'âme, et il y a des fautes qui ne font que l'affaiblir. Les dernières ne sont pas absolument incompatibles avec l'état de justice. *Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons,* dit l'apôtre saint Jean (3). Le juste peut déchoir de sa justice, et tomber dans le crime ; mais s'il se relève par la pénitence, il marchera de nouveau dans les voies du Seigneur et y pourra persévérer jusqu'à la mort.

℣. 4. Tu mandasti. Dieu veut être obéi avec zèle, avec courage, avec attention : *Non tepido corde, nec dissoluto animo ; sed fortiter, et attente nos sua mandata edocet custodire,* dit saint Jérôme. Il veut que nous les gardions fidèlement, et comme un dépôt précieux, au fond de nos cœurs, et que nous les fassions passer dans nos actions par la pratique.

L'obligation qu'imposent les lois divines, dérive du droit de souveraineté que Dieu a sur les hommes, et ce droit de souveraineté a son principe dans la puissance, la sagesse et la bonté de cet Être suprême. Quand les princes de la terre portent des lois où l'on reconnaît leur sagesse et leur bonté, les sujets, s'ils sont raisonnables, obéissent volontiers à de pareilles lois. Or, dans toutes les lois émanées de Dieu, la sagesse et la bonté concourent toujours avec la puissance. Dieu commande en maître, mais il ne commande rien qui ne tende au bonheur de ses créatures, et qui ne soit proportionné à leurs connaissances, à leurs facultés et à leurs forces. L'accord de ces trois choses, de la puissance, de la sagesse et de la bonté, fait que la volonté de l'homme, si elle n'est pas obsédée par les passions, acquiesce de plein gré à ces lois ; qu'elle se sent obligée d'accomplir ce qui est ordonné, et qu'elle se condamne elle-même, si elle transgresse le commandement.

℣. 5. Utinam dirigantur viæ meæ. Sans votre secours, ô mon Dieu, je ne puis faire un pas dans la voie de vos préceptes ; c'est de vous que je dois espérer toute ma force (4). *Ad quorum custodiam nisi a Deo dirigamur, infirmus est per naturam nostram animus,* dit saint Hilaire.

℣. 6. Tunc non confundar. Je ne serai point chargé de confusion au jour de votre jugement redoutable, si je suis réellement fidèle à vos commandements, si je n'en néglige aucun. Car à quoi me servira d'en avoir observé quelques-uns, si je ne les garde pas tous ? *Nam si quis unum mandatum custodiat, et aliud prævaricetur nihil ei prodest,* dit saint Ambroise. Saint Hilaire et saint Jérôme suivent la même pensée. Et en général, dans tout

(1) *Vide Aug. hic.*
(2) *Jacobi.* IV. 17.
(3) I. *Joan.* I. 8.
(4) *Vide Hieron. Aug. Hilar. Ambros.*

7. Confitebor tibi in directione cordis, in eo quod didici judicia justitiæ tuæ.

8. Justificationes tuas custodiam ; non me derelinquas usquequaque.

BETH.

9. In quo corrigit adolescentior viam suam ? In custodiendo sermones tuos.

10. In toto corde meo exquisivi te ; ne repellas me a mandatis tuis.

11. In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi.

7. Je vous louerai dans la droiture de mon cœur, à cause de la connaissance que j'ai eue de vos jugements pleins de justice.

8. Je garderai vos ordonnances ; ne m'abandonnez point entièrement.

BETH.

9. Comment celui qui est jeune, corrigera-t-il sa voie? Ce sera, Seigneur, en accomplissant vos paroles.

10. Je vous ai cherché de toute l'étendue de mon cœur ; ne me rejetez pas de la voie de vos préceptes.

11. J'ai caché vos paroles au fond de mon cœur, afin de ne point vous offenser.

7. Celebrabo te in rectitudine cordis, quum didicero judicia justitiæ tuæ.

8. Statuta tua custodiam : ne derelinquas me usque valde.

BETH.

9. In quo mundabit puer semitam suam? in custodiendo juxta verbum tuum.

10. Toto corde meo exquisivi te, ne errare sinas me a mandatis tuis.

11. In corde meo abscondi eloquium tuum, ne peccem tibi.

COMMENTAIRE

ce psaume, ils paraissent avoir tous puisé dans la même source ; c'est-à-dire, dans Origène. On peut entendre l'hébreu en ce sens : Je ne serai point frustré de mon attente, si je suis fidèle à observer vos commandements ; ma fidélité sera la source de mon bonheur.

℣. 7. CONFITEBOR TIBI IN DIRECTIONE CORDIS. Ce sera dans l'étude de votre loi, et dans la méditation de vos jugements, que j'apprendrai à vous louer comme il faut. Ou bien : Je vous louerai d'une manière digne de vous, lorsque je serai exact et fidèle à connaître et à pratiquer vos lois (1). Car il n'appartient pas à un pécheur de vous louer (2) : *Non enim speciosa laus in ore peccatoris*,

℣. 8. NON ME DERELINQUAS USQUEQUAQUE. Ne m'abandonnez point jusqu'au danger de quitter ma foi, et de perdre mon âme, dit saint Hilaire : *Ne usque ad animæ et fidei periculum derelinquas.* Il craint la tentation, mais il craint encore plus les tristes suites de la tentation, lorsqu'on n'y résiste point (3). Si vous me délaissez pour un temps, dit saint Augustin, afin que je connaisse ma faiblesse, ne m'abandonnez pas pour toujours, de peur que je ne périsse. *Si enim dereliquisti, ut sine adjutorio tuo infirmus appaream ; noli usque valde, ne peream.* Il lit : *Usque valde.* Et saint Hilaire : *Usquequaque nimis ;* ici, et aux versets 13, 43, 51, et 107.

℣. 9. IN QUO CORRIGIT ADOLESCENTIOR VIAM SUAM ? Un jeune homme comme moi, qui cherche à régler sa conduite et à vivre d'une manière louable, peut-il faire un choix plus juste que de s'attacher à la pratique de vos lois ? Symmaque (4): *Comment un jeune homme rendra-t-il sa voie illustre* et glorieuse ? *Optimus illi fuerit cultor,* dit saint Hilaire, *quem non modo delictorum remissio sine crimine constituerit, sed ipsa illa præstiterit vitiorum ignoratio innocentem.*

Personne n'a plus de besoin de s'exercer dans l'étude de la loi de Dieu, que le jeune homme pour qui le monde est si dangereux, et la contagion de l'exemple si pernicieuse. *Mon fils,* dit l'auteur sacré de l'Ecclésiastique (5), *dès la jeunesse, acquérez la doctrine* (de la loi), *et la sagesse vous accompagnera jusqu'à vos derniers jours.* Ce n'est pas que, dans le cours d'une longue vie, il n'arrive souvent qu'on perde de vue les instructions reçues dans la jeunesse ; mais cette heureuse semence n'est pas tout à fait perdue ; elle porte des fruits sur le retour de l'âge, elle ramène à la loi de Dieu ceux qui s'en étaient écartés : au moins l'expérience apprend-elle que ceux qui ont reçu une éducation vraiment chrétienne, rentrent plus souvent dans le devoir que ceux qu'on a négligés, sur ce point, dans leurs premières années.

℣. 10. NE REPELLAS ME. Ne permettez point que je m'éloigne de vos commandements, ni que je m'égare en voulant les suivre. Dieu ne rejette personne autre que ceux qui lui résistent, ou qui le méprisent. *Neminem nisi obnitentem repellit, neminem nisi negligentem rejicit* (6).

℣. 11. IN CORDE MEO ABSCONDI ELOQUIA TUA. Je les ai gravées dans mon cœur et dans ma mémoire, ces paroles, afin que je ne les perde jamais de vue et que je ne vous offense point. Ceux qui possèdent quelque chose de précieux, le serrent et le gardent avec soin. La connaissance des vérités du ciel est le trésor le plus riche que l'homme soit capable de posséder ; il doit le garder avec des attentions infinies contre la vanité, contre la présomption et contre les fausses lumières de son esprit. Saint Hilaire et saint Ambroise parlent ici longuement de la précaution des anciens à tenir

(1) *Theodoret.* — (2) *Eccli.* xv. 9.

(3) *Ambros. Hilar. Theodoret. Hieron.* Si ad tempus relinquimur, non tamen usquequaque relinquamur, ne peccemus.

(4) *Sym.* Ἐν τίνι λαμπρυνεῖ νεώτερος τὴν ὁδὸν αὐτοῦ.

(5) *Eccl.* v. 18.

(6) *Vide Hilar. et Ambros. hic.*

12. Benedictus es, Domine ; doce me justificationes tuas.

13. In labiis meis pronuntiavi omnia judicia oris tui.

14. In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis.

15. In mandatis tuis exercebor, et considerabo vias tuas.

16. In justificationibus tuis meditabor, non obliviscar sermones tuos.

GHIMEL.

17. Retribue servo tuo, vivifica me, et custodiam sermones tuos.

18. Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua.

12. Vous êtes digne, Seigneur, de toutes sortes de bénédictions; instruisez-moi de vos ordonnances.

13. J'ai prononcé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche.

14. Je me suis autant plu dans la voie de vos préceptes, que dans toutes les richesses.

15. Je m'exercerai dans la méditation de vos commandements ; et je considèrerai vos voies.

16. Je méditerai sur vos ordonnances pleines de justice ; je n'oublierai point vos paroles.

GHIMEL.

17. Accordez cette grâce à votre serviteur, faites que je vive, et que je garde vos commandements.

18. Dessillez mes yeux, et je considèrerai les merveilles qui sont enfermés dans votre loi.

12. Benedictus es, Domine, doce me statuta tua.

13. Labiis meis narravi omnia judicia oris tui.

14. In via testimoniorum tuorum gavisus sum, sicut in omnibus divitiis.

15. In præceptis tuis meditabor, et considerabo semitas tuas.

16. In statutis tuis delectabor, non obliviscar verborum tuorum.

GHIMEL.

17. Retribue servo tuo *ut* vivam, et custodiam verbum tuum.

18. Revela oculos meos, et aspiciam mirabilia de lege tua.

COMMENTAIRE

cachés les mystères de la religion. On regardait comme un grand crime d'avoir violé le secret à cet égard. *Quæ divulgata inexpiabilis peccati culpam comparabunt,* dit saint Hilaire.

℣. 12. Doce me justificationes tuas. Vous savez que je suis environné de ténèbres ; soyez mon maître ; je serai fidèle à écouter et à pratiquer vos ordonnances. L'auteur se regarde comme un disciple aux pieds du Seigneur.

℣. 13. In labiis meis pronuntiavi. J'ai raconté vos oracles, je les ai publiés au milieu de ce peuple impie et incrédule ; je n'ai point rougi de vos vérités. Il a dit au verset 11 qu'il les gardait au fond de son cœur ; ici il dit qu'il les prononce de bouche, qu'il en parle hardiment.

℣. 14. Sicut in omnibus divitiis. Que d'autres cherchent à s'enrichir et à se faire un nom dans le monde, je préfère le plaisir d'étudier et de connaître vos lois, à tous les avantages et à toute la gloire du siècle. Un tel disciple ne peut manquer de faire de très grands progrès Comparez le psaume XVIII, 9, 11.

℣. 15. In mandatis tuis exercebor. Je serai assidu à étudier vos commandements, à les apprendre, à les méditer. Il continue dans la comparaison d'un écolier exact et diligent. Il ajoute au verset suivant qu'il les étudiera et ne les oubliera point.

℣. 17. Retribue servo tuo. Voyez mes travaux, ô mon Dieu ! considérez mon attachement inviolable à l'étude de votre loi ; ne permettez point que mes peines soient inutiles, ni que je demeure dans cette captivité, comme dans un état de mort et dans un tombeau ; rendez-moi la vie et la liberté, et j'observerai tous vos commandements ; car comment les observer dans cette terre pleine d'impiété et de superstition ? Les pères (1) entendent par *vivifica me,* la vie éternelle. Rendez-moi, ô mon Dieu, le prix de mes travaux : faites-moi jouir du bonheur que vous promettez à vos amis. C'est la prière des saints et des parfaits. *Retribue* peut aussi avoir le sens de : *Faites-moi justice. Vengez votre serviteur ; rendez-moi la vie,* tirez-moi de cette oppression. Voyez le psaume CXXXVII, 8 : *Dominus retribuet pro me, Domine, misericordia tua in sæculum, etc.* Et le psaume XII, 6, selon l'hébreu : *Cantabo Domino, qui retribuit super me,* qui m'a vengé de mes ennemis. Voyez aussi le psaume CXLI, 8.

℣. 18. Revela oculos meos. *Otez le voile qui est sur mes yeux* et faites-moi connaître les merveilles de votre loi ; car sans vous, ô mon Dieu, je ne suis que ténèbres. Votre loi a trop d'élévation et trop d'étendue pour mes faibles lumières.

La vraie religion porte sur quatre principes dont les sens ne sont point juges ; savoir : qu'il y a un Dieu et un seul Dieu ; que Dieu n'est rien de ce que l'on voit, mais quelque chose de plus sublime ; que Dieu prend soin des choses humaines et qu'il en juge très justement ; que Dieu est le créateur de tout ce qui existe hors de lui. Or ces quatre principes sont aussi le fondement de toutes les lois divines, et, comme les sens ne nous sont point donnés pour juger de Dieu qui n'est pas leur objet, ils ne peuvent non plus juger de ses lois, et il n'appartient qu'à la raison de les considérer et de les connaître. Ainsi, quand le prophète demande que *Dieu lève le voile qui couvre ses yeux,* et qu'il espère, après cela, contempler les merveilles de la loi divine, il ne parle que de ses facultés intérieures et non de ses yeux corporels. Dieu et sa loi ne peuvent être atteints par des organes si

(1) *Hilar. Ambr. Theod.*

19. Incola ego sum in terra, non abscondas a me mandata tua.

20. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore.

21. Increpasti superbos ; maledicti qui declinant a mandatis tuis.

22. Aufer a me opprobrium et contemptum, quia testimonia tua exquisivi.

23. Etenim sederunt principes, et adversum me loquebantur ; servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.

24. Nam et testimonia tua meditatio mea est ; et consilium meum justificationes tuæ.

DALETH.

25. Adhæsit pavimento anima mea ; vivifica me secundum verbum tuum.

19. Je suis étranger sur la terre ; ne me cachez pas vos commandements.

20. Mon âme a désiré en tout temps, avec une grande ardeur, vos ordonnances qui sont pleines de justice.

21. Vous avez fait éclater votre fureur contre les superbes ; ceux-là sont maudits, qui se détournent de vos préceptes.

22. Délivrez-moi de l'opprobre et du mépris, parce que j'ai recherché avec soin les témoignages de votre loi ;

23. En effet, les princes se sont assis, et ont parlé contre moi ; mais votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos ordonnances ;

24. Car vos préceptes étaient le sujet de ma méditation, et vos ordonnances me tenaient lieu de conseil.

DALETH.

25. Mon âme a été comme attachée à la terre ; rendez-moi la vie, selon votre parole.

19. Advena ego sum in terra, ne abscondas a me præcepta tua.

20. Confracta est anima mea desiderando judicia tua omni tempore.

21. Disperdidisti superbos : maledicti qui errant a præceptis tuis.

22. Remove a me opprobrium et contemptum, quia testimonia tua custodivi.

23. Etiam sederunt principes, et contra me locuti sunt : *interea* servus tuus meditabatur in statutis tuis.

24. Etiam testimonia tua sunt delectationes meæ, et viri consilii mei.

DALETH.

25. Adhæsit pulveri anima mea, vivifica me secundum verbum tuum.

COMMENTAIRE

grossiers. La raison elle-même, avec toutes ses lumières spirituelles, a besoin que Dieu la fortifie, l'éclaire, la dégage des ténèbres que les passions, les préjugés, les faux principes répandent autour d'elle.

℣. 19. Incola ego sum in terra. Je demeure à Babylone comme dans un exil; je n'y trouve de joie et de consolation que dans la méditation de vos commandements. Ne m'en refusez donc point la connaissance. Tous les hommes sont dans ce monde comme dans une terre étrangère. Leur patrie est le ciel. C'est là qu'ils doivent porter leurs vues et leurs désirs. C'est par l'observation des lois de Dieu qu'ils y arriveront.

℣. 20. Concupivit anima mea. Je les aime et je les désire, ô mon Dieu; mais je souhaite que mon amour et mon zèle aillent toujours en s'augmentant. Donnez-moi du dégoût pour tout le reste; mais augmentez en moi la connaissance et l'estime de vos lois. Que dans tous les temps je les aie dans l'esprit et dans le cœur.

℣. 21. Increpasti superbos. Maledicti... Le psalmiste parle souvent des Babyloniens sous ce nom de superbes. Il n'ose les désigner par leur nom, parce qu'il vivait au milieu d'eux et dans Babylone même. Vous avez menacé les Babyloniens, ces superbes maîtres des nations ; vous les avez menacés par vos prophètes d'une ruine prochaine. Vos menaces auront leur effet, et nous en serons témoins. Malheur aux Juifs apostats et infidèles qui, au lieu de demeurer fermes dans l'observance de vos lois, les abandonnent pour suivre les abominations de vos ennemis.

℣. 22. Aufer a me opprobrium. Tirez-moi de cette dure captivité, de peur que je ne tombe dans quelque faiblesse contre votre loi.

℣. 23. Sederunt principes, et adversum me loquebantur. J'ai vu sans m'effrayer les princes et les grands du royaume s'élever contre moi, et délibérer des moyens de me perdre. Mais cela ne m'a point empêché de méditer votre loi. Ceci convient merveilleusement à Daniel et à ses compagnons, que la conspiration et la jalousie des grands de Babylone ne purent empêcher de rendre à Dieu ce qui lui devaient (1). On peut croire la même chose à proportion des autres justes qui étaient en captivité, mais leur vie et leurs personnes donnaient moins d'ombrage, que Daniel élevé aux premières dignités.

℣. 24. Testimonia tua meditatio mea est. Il est bon de remarquer une fois pour toutes, que l'hébreu met ordinairement *delectatio* et *delectari*, au lieu de *meditari* et de *meditatio*. Pendant que les princes étaient assemblés et délibéraient des moyens de me perdre, verset 23, j'étais au milieu de vos préceptes, comme au milieu d'excellents amis, qui me réjouissaient et qui me donnaient d'excellents conseils. Les meilleurs de tous les conseillers sont les morts, disait un sage prince; parce qu'ils ne savent ni flatter, ni déguiser la vérité. Il aurait pu ajouter les lois du Seigneur, qui nous montrent ce qu'il faut faire ou éviter, et qui, commandant avec autorité, fixent les irrésolutions de l'esprit.

℣. 25. Adhæsit pavimento anima mea. Vivifica me. Je suis comme un homme réduit au tombeau,

(1) *Dan.* VI. 5. Non inveniemus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.

26. Vias meas enuntiavi, et exaudisti me ; doce me justificationes tuas.

27. Viam justificationum tuarum instrue me, et exercebor in mirabilibus tuis.

28. Dormitavit anima mea præ tædio ; confirma me in verbis tuis.

26. Je vous ai exposé mes voies, et vous m'avez exaucé ; enseignez-moi vos ordonnances.

27. Instruisez-moi de la voie de vos ordonnances ; et je m'exercerai dans la contemplation de vos merveilles ;

28. Mon âme s'est assoupie d'ennui ; fortifiez-moi par vos paroles.

26. Vias meas narravi tibi, et exaudisti me : doce *igitur* me statuta tua.

27. Viam præceptorum tuorum fac me intelligere, et meditabor in mirabilibus tuis.

28. Diffluit anima mea præ tristitia: confirma me juxta verbum tuum.

COMMENTAIRE

renversé sur la terre, couché dans la poussière. Tout cela marque la captivité et les maux qui en sont des suites. *Rendez-moi la vie,* mettez-moi en liberté, renvoyez-moi dans ma patrie, suivant votre promesse : *Secundum verbum tuum ;* comme vous nous l'avez promis si souvent et si expressément par vos prophètes. Le prophète dit ailleurs (1) : *Vous m'avez réduit à la poussière de la mort.* Et au psaume XLIII, 25 : *Notre âme est abaissée jusqu'à la poussière, notre ventre est collé contre terre.*

Saint Hilaire, saint Ambroise et saint Jérôme l'expliquent de l'union de l'âme avec le corps ; de l'esprit avec la matière. L'âme se plaint de l'infection qu'elle contracte par cette union ; elle gémit du penchant qu'elle ressent et qui la porte au péché. Saint Augustin dit que le psalmiste prie le Seigneur de détacher son âme des affections terrestres, et de ce poids qui entraîne son âme vers le mal. Il demande l'affaiblissement de la cupidité et l'augmentation de la charité.

℣. 26. VIAS MEAS ENUNTIAVI. Je viens de vous dire que je suis comme un homme réduit à la poussière du tombeau ; je vous expose mes nécessités ; je vous fais connaître mes besoins ; exaucez-moi et instruisez-moi de vos lois. Je mets en vous toute ma confiance ; je répands mon cœur en votre présence. Les pères (2) l'entendent de la confession des péchés. Je vous ai déclaré mes offenses, et vous me les avez pardonnées.

℣. 27. VIAM JUSTIFICATIONUM TUARUM INSTRUE ME. Faites-moi connaître les voies de votre Providence, et je les méditerai sans cesse. Ou bien : Conduisez-moi dans les voies de vos commandements, afin que je ne m'en écarte jamais.

℣. 28. DORMITAVIT ANIMA MEA PRÆ TÆDIO. Dans mon exil, ô mon Dieu, mon âme s'est trouvée comme accablée d'un sommeil mortel. La tristesse et l'ennui se sont emparés de mon esprit. Je suis dans le dernier accablement. Fortifiez-moi par vos paroles. Je n'espère de consolation que dans votre loi. L'hébreu : *Mon âme s'est fondue de tristesse.* Elle s'est fondue comme la cire ; ou elle se fond en larmes. Elle est dans la langueur et dans la défaillance Cf. *Psal.* XXI, 15 ; LVII, 9 ; LXVII, 3. *Josue* VII, 5. *Cant.* V, 6, etc. Les Septante (3) : *Mon âme a été assoupie d'ennui.* Origène (4) croyait qu'il y avait faute dans leur texte, et qu'au lieu d'ἐνύσταξεν, elle a été assoupie ; il fallait lire ἔσταξεν, elle s'est fondue. Saint Ambroise a suivi en cela Origène. Il a cru que la leçon commune des Septante était une faute des copistes, et qu'il fallait lire : *Elle s'est fondue.* Aquila, Symmaque et la cinquième version des Hexaples (5) ont entendu l'hébreu dans le même sens, qui est suivi par presque tous les commentateurs modernes.

Saint Hilaire s'en tient à la version, qui porte : *Elle s'est endormie.* Il ne croit pas que l'on puisse sans danger s'éloigner du texte des Septante. L'arabe, l'éthiopien, et les anciens psautiers lisent : *Dormitavit.* Le psautier de Saint-Germain : *Ingemuit.* Apollinaire (6) : Elle était prête à tomber, comme une personne qui est accablée par le sommeil. Le chaldéen (7) : *Elle a été dans l'angoisse.* Le sommeil, dans l'Écriture, s'entend souvent de la mort.

Il y a une grande différence entre l'état d'une âme que Dieu éprouve par la soustraction de ses grâces sensibles, et celui d'une âme que son peu de recueillement ou de fidélité à jetée dans la tiédeur. L'une et l'autre pourront être accablées d'ennui ; mais la première conserve deux caractères qui doivent l'encourager et la consoler. 1° Tandis qu'elle éprouve des dégoûts dans le service de Dieu, elle en ressent encore plus pour les fausses consolations du monde. 2° Quoique la rosée du ciel ne tombe plus sur elle, son esprit et son cœur ne cessent point d'être élevés vers Dieu ; elle conserve le désir de lui plaire, et elle n'abandonne point les saints exercices qui peuvent la conduire à cet heureux terme. L'âme tiède, au contraire, n'est accablée d'ennui, que parce que le monde ne lui fournit pas assez d'objets de distraction ; elle l'aime, et il la sert mal dans ses désirs : du côté de Dieu, elle n'a point de ressources ; elle porte un cœur vide de foi, un esprit rempli de pensées frivoles, une imagination susceptible de

(1) *Psal.* XXI. 16.
(2) *Hilar. Ambr. Aug. Hieron. Theodoret.*
(3) Ἐνύσταξεν ἡ ψυχή μοῦ ἀπὸ ἀκηδίας.
(4) *Origen. apud Heracleot. in Catena.*
(5) *Sym. et Aquil.* Distillavit. v. *colon.* Stillavit. *Apud Heracl.*
(6) *Apoll.* Ἐμύσε. — (7) אנמה נפשי

29. Viam iniquitatis amove a me, et de lege tua miserere mei.

30. Viam veritatis elegi ; judicia tua non sum oblitus.

31. Adhæsi testimoniis tuis, Domine ; noli me confundere.

32. Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.

HE

33. Legem pone mihi, Domine, viam justificationum tuarum, et exquiram eam semper.

34. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo.

29. Éloignez de moi la voie de l'iniquité ; et faites-moi miséricorde selon votre loi.

30. J'ai choisi la voie de la vérité ; je n'ai point oublié vos jugements.

31. Je me suis attaché, Seigneur, aux témoignages de votre loi ; ne permettez pas que je sois confondu.

32. J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez élargi mon cœur.

HE.

33. Imposez-moi pour loi, Seigneur, la voie de vos ordonnances pleines de justice ; et je la rechercherai sans cesse.

34. Donnez-moi l'intelligence ; et je m'appliquerai à connaître votre loi, et je la garderai de tout mon cœur.

29. Viam mendacii amove a me, et lege tua dignare me.

30. Viam veritatis elegi, judicia tua posui coram me.

31. Adhæsi testimoniis tuis, Domine, ne pudore afficias me.

32. Viam mandatorum tuorum curram, quum dilataveris cor meum.

HE.

33. Doce me, Domine, viam statutorum tuorum, et custodiam eamque usque in finem.

34. Da mihi intelligentiam, et custodiam legem tuam, et custodiam illam toto corde.

COMMENTAIRE

toutes les impressions que le spectacle du monde peut faire sur les sens : elle n'a ni goût pour les choses divines, ni zèle pour se perfectionner. Le psalmiste était dans des dispositions toutes contraires : il demandait à être revêtu de force, à ne point entrer dans la route du mensonge, à jouir des miséricordes du Seigneur en s'attachant à sa sainte loi. Dieu permettait que son âme fût en proie à la tristesse, afin qu'il apprît à se détacher de tout ce qui flatte les sens, et à ne contempler que les vérités éternelles. Il est comme impossible de ne pas voir dans cet admirable psaume toute la doctrine des voies de Dieu, toutes les règles qui peuvent conduire une âme à la vie contemplative. Cette science est aussi ancienne que la religion ; elle consiste uniquement à réprimer les passions, et à aimer Dieu : deux devoirs imposés à tous les hommes, et qui ne peuvent être négligés sans une désobéissance formelle à toutes les lois divines.

℣. 29. VIAM INIQUITATIS AMOVE A ME. Ne permettez point que je suive la voie d'iniquité ; faites moi la grâce de ne m'éloigner jamais de votre voie. Autrement : Éloignez-moi de ces maux que nous avons mérités par nos iniquités ; tirez-nous de cet exil, où nos crimes nous ont conduits. Comparez le psaume CVI, 17 : *Suscepit eos de via iniquitatis ipsorum ; propter injustitias enim suas humiliati sunt.* Les pères (1), par cette *voie d'iniquité,* entendent le péché originel, ou la concupiscence, qui en est une suite. L'hébreu porte : *Éloignez de moi la voie du mensonge.* Il oppose la voie du mensonge à *la voie de la vérité,* dont il parle dans le verset suivant : *Viam veritatis elegi.* Ne permettez point, Seigneur, que je vous manque jamais de fidélité, ni que je m'abandonne au mensonge ; que j'imite la vanité et les fourberies des Babyloniens.

℣. 30. VIAM VERITATIS ELEGI. Je fais profession de probité, de sincérité, de droiture, de bonne foi.

℣. 31. NOLI ME CONFUNDERE. *Ne permettez point que je sois confondu ;* que mes espérances soient vaines. Ne me laissez pas dans cet état si triste et si humilié.

℣. 32. CUCURRI, CUM DILATASTI COR MEUM. *Cordis dilatatio, justitiæ est delectatio,* dit saint Augustin. C'est une faveur singulière de Dieu, de nous faire courir dans la voie de la vertu, non par la crainte de la peine, mais par l'amour de la justice et par le plaisir que nous trouvons à la pratiquer : *Hæc munus est Dei, ut in præceptis ejus, non timore pœnæ angustemur ; sed dilectione et delectatione justitiæ dilatemur.* Dans l'Écriture, *l'étendue du cœur* marque quelquefois la vaste capacité de l'esprit. Il est écrit que le Seigneur donna à Salomon une étendue de cœur pareille au sable de la mer (2). On peut prendre cet endroit dans ce même sens. J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous m'avez donné la capacité, l'étendue d'esprit pour en comprendre la grandeur et la profondeur. Mais le premier sens est meilleur.

℣. 33. LEGEM PONE MIHI. Réglez mes pas, marquez ma route, conduisez-moi, comme un soldat, dont toutes les étapes sont marquées, afin que j'arrive à Jésus-Christ, qui est la fin de mon voyage. C'est le sens que saint Hilaire et saint Ambroise proposent. Saint Augustin : Donnez-moi votre loi, Seigneur ; non la loi de rigueur et de crainte, écrite sur des tables de pierre ; mais la loi d'amour, que vous avez gravée dans nos cœurs : car pratiquer vos ordonnances par la seule crainte des supplices, et sans aucun amour de la justice, c'est la pratiquer par contrainte et comme à regret : *Nam qui timore pœnæ, non amore justitiæ, opus legis fecit, profecto invitus facit.*

℣. 34. DA MIHI INTELLECTUM, ET SCRUTABOR LEGEM TUAM. Il ne s'agit ici ni des lois morales,

(1) *Hilar. Ambros. Hieron.*

(2) III. *Reg.* IV. 29.

35. Deduc me in semitam mandatorum tuorum, quia ipsam volui.

36. Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam.

37. Averte oculos meos, ne videant vanitatem ; in via tua vivifica me.

38. Statue servo tuo eloquium tuum in timore tuo.

39. Amputa opprobrium meum quod suspicatus sum, quia judicia tua jucunda.

40. Ecce concupivi mandata tua ; in æquitate tua vivifica me.

35. Conduisez-moi dans le sentier de vos commandements; car c'est celui que je souhaite.

36. Faites pencher mon cœur vers les témoignages de votre loi, et non pas vers l'avarice.

37. Détournez mes yeux, qu'ils ne voient point la vanité ; faites-moi vivre dans votre voie.

38. Affermissez par votre crainte votre parole dans votre serviteur.

39. Éloignez de moi l'opprobre que j'ai toujours tant appréhendé ; car je me plais dans vos jugements.

40. Vous voyez que je soupire après vos commandements ; faites que je vive dans votre justice.

35. Deduc me per semitam mandatorum tuorum, quia in ea est beneplacitum meum.

36. Inclina cor meum ad testimonia tua, et non ad avaritiam.

37. Averte oculos meos, ne videant vanitatem : in via tua vivifica me.

38. Confirma servo tuo eloquium tuum, quod ad timorem tuum.

39. Aufer a me opprobrium meum quod timui, quia judicia tua bona.

40. Ecce concupivi ad mandata tua : in justitia tua vivifica me.

COMMENTAIRE

ni des règlements politiques, mais du sens mystérieux qui pouvait s'y attacher, surtout dans les cérémonies.

℣. 36. Et non in avaritiam. Plusieurs anciens lisent : *Et non in utilitatem.* L'hébreu בצע *betsa*, signifie toute sorte de gain illicite. Le chaldéen le rend par *mammona.* Ne permettez point que l'amour des richesses me détourne de votre amour et de l'étude de votre loi. L'avarice est la source de tous les maux : *Radix omnium malorum cupiditas* (1).

℣. 37. Ne videant vanitatem. Au milieu de cette nation perverse et corrompue, environné d'exemples pernicieux d'idolâtrie et de crimes, détournez mes yeux de ces mauvais objets, empêchez l'impression qu'ils pourraient faire sur mes sens, et ensuite sur mon cœur. Les idoles sont souvent nommées *vanité.* Que la fortune, les richesses, le bonheur des Babyloniens ne me séduisent pas et ne me fassent point désirer de leur ressembler. Voyez le psaume XXXVI, 1, 7, 8. Saint Hilaire et saint Ambroise entendent ici par *la vanité*, les spectacles, les assemblées mondaines et profanes.

℣. 38. Statue servo tuo. Inspirez-lui une vive crainte de vos jugements, et gravez profondément votre parole dans son cœur.

La sanction de la loi divine est encore annoncée dans ce verset et dans le suivant ; la loi est formidable par les châtiments dont elle menace, et par ses promesses elle est pleine de douceur. Celui qui ne l'observe pas, doit s'attendre à subir des peines très rigoureuses, et à être privé des biens les plus précieux. Dès la vie présente, cette sanction se fait sentir ; car le remords qui suit le crime, tourmente le pécheur, et la paix qui est le fruit de l'obéissance, fait le bonheur du juste. S'il n'y avait pas une vie après celle-ci, cette sanction, toute réelle qu'elle est, serait très imparfaite : il arriverait même qu'insensiblement elle ne ferait plus d'impression sur le cœur humain. En multiplant les prévarications, le pécheur ferait taire la voix de sa conscience ; et, en continuant de marcher dans les voies de la justice, l'homme de bien perdrait courage. Quand le prophète demande à être affermi dans la loi de Dieu, pour conserver toujours la crainte, il faut bien connaître que la loi doit être vengée par des châtiments qui ne se bornent pas à la vie présente ; et, quand il veut être préservé de la honte qu'entraîne la violation de la loi, il fait voir que les récompenses attachées à l'obéissance ne sont pas consommées dans cette vie. Il savait assurément qu'ici-bas tous les pécheurs ne sont pas punis, et que tous les justes ne sont pas récompensés ; que, du moins, les uns et les autres n'éprouvent ni toutes les peines, ni toutes les récompenses qu'ils méritent. Il en est des peines et des récompenses de cette vie comme de la connaissance de Dieu. Tout est, pour ainsi dire, dans son germe, rien dans sa maturité. Celui qui est le plus avancé dans la connaissance de Dieu, est aussi le plus éclairé sur ce que le péché mérite de châtiments, et sur ce que la vertu mérite de récompenses.

℣. 39. Amputa opprobrium meum, quod suspicatus sum. Tirez-moi promptement de ce lieu, où je suis exposé à mille reproches de la part des Babyloniens. Ils me demandent avec insolence : Où est donc votre Dieu ? Ils insultent à notre malheur ; ils se raillent de notre attachement à vos lois. Jusqu'à quand souffrirons-nous ces outrages ? Saint Ambroise et saint Hilaire entendent *cet opprobre que l'on soupçonne,* des péchés cachés et inconnus, des péchés de pensée.

℣. 40. In æquitate tua vivifica me. Il faut bien que ce prophète se soit regardé comme mort, avant d'avoir pris la résolution d'être fidèle aux lois divines, puisqu'il demande que Dieu lui rende

(1) I. *Timot.* VI. 10. Ῥίζα πάντων τῶν κακῶν, ἐστὶν ἡ φιλαργυρία.

VAU.

41. Et veniat super me misericordia tua, Domine ; salutare tuum secundum eloquium tuum.

42. Et respondebo exprobrantibus mihi verbum, quia speravi in sermonibus tuis.

43. Et ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque, quia in judiciis tuis supersperavi.

44. Et custodiam legem tuam semper, in sæculum et in sæculum sæculi.

VAU.

41. Que votre miséricorde, Seigneur, descende sur moi, et votre assistance salutaire, selon votre parole.

42. Alors je répondrai à ceux qui me chargent de reproches, que j'ai mis mon espérance dans vos paroles ;

43. Et n'ôtez pas pour toujours de ma bouche la parole de la vérité, car j'ai beaucoup espéré dans vos jugements.

44. Et je garderai toujours votre loi, dans les siècles, et dans les siècles des siècles.

VAU.

41. Et obveniant mihi misericordiæ tuæ, Domine : et salus tua secundum eloquium tuum :

42. Et respondebo probris afficienti me, verbum : quod spero in verbo tuo.

43. Et ne eripias de ore meo verbum veritatis usquequaque : quia judicia tua expecto.

44. Et custodiam legem tuam semper, in seculum et perpetuum.

COMMENTAIRE

la vie, en l'animant de sa justice, qui est la charité : *car Dieu est charité,* selon l'apôtre saint Jean. Ceci est la pure doctrine de l'Évangile. *Si vous vivez selon la chair,* disait l'apôtre saint Paul, *vous mourrez : mais si vous mortifiez les œuvres de la chair par l'esprit, vous vivrez* (1). Or *mortifier les œuvres de la chair par l'esprit,* c'est garder les commandements dans toute leur perfection, et principalement le premier de tous, qui ordonne l'amour de Dieu au-dessus de tout, et de toute l'étendue du cœur. Il est impossible d'observer cette loi, sans renoncer à l'amour des créatures, sans mourir à tout ce qu'elles ont de séduisant.

℣. 41. Et veniat super me misericordia tua. Que je voie bientôt les effets de votre miséricorde sur moi, et l'accomplissement de vos promesses, par ma délivrance de captivité, par mon retour dans ma patrie. Quelques pères expliquent ceci : *Salutare tuum secundum eloquium tuum,* comme si le prophète demandait la venue du Sauveur, suivant les oracles des prophètes.

℣. 42. Et respondebo. *Et je saurai que répondre à ceux qui m'insultent,* en leur disant que j'ai espéré en vos promesses, et que mes espérances n'ont point été vaines. Lorsque les Babyloniens me demandent : Où est votre Dieu ? Qu'il vous délivre de nos mains, s'il est assez puissant : Que puis-je donc leur répondre, ô mon Dieu ? Mais si vous faites éclater sur moi votre miséricorde, et si vous me tirez de cette triste captivité, ℣. 41. alors j'aurai de quoi leur répondre, et je pourrai leur dire à mon tour : Vous voyez que mes espérances n'ont point été vaines.

℣. 43. Ne auferas de ore meo verbum veritatis. Ne permettez point que les assurances que je donne de notre prochaine délivrance soient fausses, et que, présumant de votre miséricorde et de votre fidélité à exécuter vos promesses, je sois trouvé menteur. Exécutez, Seigneur, ce que vous avez promis à votre peuple, parce que je suis tout plein d'espérance en vos paroles : *Quia in judiciis tuis supersperavi.* Si vous m'accordez cette grâce, ce sera alors que j'observerai votre loi pour toujours : *Et custodiam legem tuam semper.* ℣. 44. Je redoublerai de zèle et d'application, Seigneur, à vous rendre mes devoirs dans ma patrie. Saint Hilaire et saint Ambroise donnent de belles règles aux prédicateurs sur ces mots : *Et ne auferas de ore meo verbum veritatis.* Dieu veut que ceux qui annoncent ses vérités soient purs et irrépréhensibles : *Vult enim liberum a crimine esse doctrinæ cœlestis prædicatorem ; vult eloquia sua a casti corporis casto ore prædicari,* dit saint Hilaire. Il veut que la vie réponde aux paroles : *Ne forte factis verba non congruant, et deforment iniquitatis opera, magisteria disciplinæ,* dit saint Ambroise.

℣. 44. Semper, in sæculum et in sæculum sæculi. Quand les souverains portent des lois, ils disent que c'est pour subsister toujours ; et quand elles durent en effet pendant plusieurs siècles, on les appelle fondamentales ; mais comme ces lois sont toujours l'ouvrage des hommes, elles sont sujettes aux changements, du moins ne peuvent-elles avoir plus de durée que les états mêmes pour qui ces lois sont faites. Que sont devenues les lois de Licurgue, de Solon, de Numa et de tous les autres législateurs antiques ? Elles ont péri avec les états qui les avaient adoptées. Il n'appartient qu'aux lois divines d'être imprescriptibles, et ceci pour deux raisons : la première, parce qu'elles sont fondées sur la vérité essentielle, qui est Dieu même ; la seconde, parce qu'il y aura toujours une société capable de les observer. Cela se vérifie d'abord par rapport à la loi naturelle, comprise et développée dans le décalogue. Elle fera toujours la règle des mœurs, quelques changements qui arrivent dans la société du genre humain. La loi cérémonielle des Juifs était divine, mais elle ne devait pas subsister toujours ; elle n'était que le prélude d'une loi meilleure, qui est celle de l'Évangile, et cette dernière sera invariable, parce que nous n'attendons plus d'autre législateur que Jésus-Christ. Cette loi n'a rien ajouté aux préceptes moraux compris dans le décalogue ; elle

(1) *Rom.* VIII. 13.

45. Et ambulabam in latitudine, quia mandata tua exquisivi.

46. Et loquebar in testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.

47. Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi.

48. Et levavi manus meas ad mandata tua, quæ dilexi, et exercebar in justificationibus tuis.

ZAIN.

49. Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti.

45. Je marchais au large, parce que j'ai recherché vos commandements.

46. Alors je parlais de votre loi en présence des rois, et je n'en rougissais point.

47. Je méditais sur vos commandements que j'aime beaucoup.

48. Je levaïs mes mains vers vos commandements qui me sont si chers ; et je m'exerçais dans la pratique de vos ordonnances.

ZAIN.

49. Souvenez-vous de la parole que vous avez dite à votre serviteur, sur laquelle vous avez fondé mon espérance.

45. Et ambulabo in latitudine : quia mandata tua exquisivi.

46. Et loquar de testimoniis tuis coram regibus, neque pudore afficiar.

47. Et delectabor in mandatis tuis quæ dilexi.

48. Et levabo palmas meas ad præcepta tua quæ dilexi, et meditabor in statutis tuis.

ZAIN.

49. Memento verbi servo tuo, in quo sperare fecisti me.

COMMENTAIRE

les a seulement expliqués, elle les a dégagés des fausses traditions des Juifs, elle en a déclaré bien précisément la sanction, en promettant la vie éternelle à ceux qui les observeraient, et en menaçant de châtiments éternels les infracteurs de ces commandements. Cette loi ajoute aux préceptes moraux la doctrine des dogmes, des sacrements, de l'autorité de l'Église, et ces articles sont des lois aussi durables que le christianisme. On les observera, selon toute l'étendue des termes du prophète, dans les siècles des siècles, tant qu'il y aura des hommes sur la terre, et leur sanction dans le ciel et dans les enfers les rendra éternelles. On ne les observera pas, on ne les transgressera pas dans l'éternité, mais on jouira des récompenses qu'elles promettaient, ou l'on éprouvera les châtiments dont elles menaçaient. Il en est de même des préceptes moraux. Leur sanction les représentera tous dans l'éternité, qui est le terme de toute la législation divine.

℣. 45. Et ambulabam in latitudine. On pourrait traduire par le futur ce qui est à l'imparfait dans ce verset et dans les trois suivants, parce que la suite du discours le demande ainsi, et que saint Jérôme et les meilleurs interprètes rendent ainsi l'hébreu : Si une fois je puis me voir délivré de cet esclavage, *je marcherai au large,* à grands pas, hardiment, résolument dans la voie de vos préceptes. On me verra avancer à pas de géant dans cette glorieuse carrière. Les Juifs ne pouvaient pratiquer parfaitement leur loi que dans leur pays.

℣. 46. Et loquebar in testimoniis tuis in conspectu regum. Daniel ne cachait pas sa foi devant les Babyloniens, fussent-ils les premiers du royaume. Si on traduit ce verset par le futur, il signifierait : La liberté me remplira de force. Je publierai vos lois, vos prodiges, votre grandeur en la présence des rois. Je ne craindrai plus les insultes et les outrages de ces maitres impitoyables. Durant même la captivité, Daniel avait parlé avec une liberté admirable à Nabucodonosor (1), à Balthasar (2) et à Darius.

℣. 47. Quæ dilexi. Les psautiers romains et de Saint-Germain et saint Ambroise : *Quæ dilexi nimis.* Saint Hilaire et le psautier de Milan : *Quæ dilexi vehementer.* Ce qui est conforme aux Septante (3).

On doit remarquer que l'amour est toujours l'âme des méditations du prophète sur la loi. Sans ce feu dont son cœur est embrasé, il ne prendrait pas tant d'intérêt à traiter le même sujet, à le considérer sous tant de points de vue. Nous sommes étonnés de l'abondance de ses sentiments sur cet objet unique des préceptes divins ; c'est que nous ne sommes pas touchés de Dieu comme lui ; c'est que notre cœur est partagé entre l'amour des choses sensibles et quelque désir peut-être de nous élever à Dieu. L'*âme,* dit très bien saint Grégoire (4), *ne peut être sans amour; elle met ses délices ou dans les choses du ciel, ou dans celles de la terre. L'amour de celles-ci exclut l'amour de celles-là : car ces deux amours ne peuvent subsister ensemble.*

℣. 48. Et levavi manus meas ad mandata tua, quæ dilexi. J'élèverai mes mains en haut, pour marquer mon admiration et mon respect. Ou : Je lèverai mes mains vers vous dans ma prière et dans la considération de vos ordonnances. Ou bien : Je lèverai mes mains pour les embrasser ou pour les pratiquer (5). Ou enfin, ce qui paraît plus littéral : Je lèverai mes mains, et je m'engagerai avec un serment solennel (6) à les observer avec une fidélité toute nouvelle.

℣. 49. Memor esto verbi tui servo tuo. Vous savez, Seigneur, ce que vous avez promis à votre

(1) *Dan.* II. 27. 28.
(2) *Dan.* V. 17. *et sequ.* - *Dan.* VI.
(3) Λ'ις ἠγάπησα σφόδρα.
(4) *Greg. in Job. l.* XVIII.
(5) *Theodoret. Kim'hi. Vat. Muis. Mari. alii.*
(6) *Vide Genes.* XLV. 12. - *Exod.* VI. 8.

50. Hæc me consolata est in humilitate mea, quia eloquium tuum vivificavit me.

51. Superbi inique agebant usquequaque, a lege autem tua non declinavi.

52. Memor fui judiciorum tuorum a sæculo, Domine, et consolatus sum.

53. Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.

50. C'est elle qui m'a consolé dans mon humiliation, parce que votre parole m'a donné la vie.

51. Les superbes agissaient avec beaucoup d'injustice à mon égard ; mais je ne me suis point détourné de votre loi.

52. Je me suis souvenu des jugements que vous avez, Seigneur, exercés dans tous les siècles ; et j'ai été consolé.

53. Je suis tombé en défaillance, à la vue des pécheurs qui abandonnent votre loi.

50. Hæc est consolatio mea in afflictione mea : quia eloquium tuum vivificabit me.

51. Superbi deriserunt me plurimum : a lege *autem* tua non declinavi :

52. Recordatus sum judiciorum tuorum a seculo, Domine, et consolatus sum.

53. Terror invasit me propter impios derelinquentes legem tuam.

COMMENTAIRE

peuple, par la bouche de vos prophètes. C'est sur cela que sont fondées nos espérances : voilà le sujet de nos prières. Dieu n'est pas capable d'oublier, disent saint Augustin et saint Hilaire ; et le prophète, en le priant de se souvenir, ne prétendait pas sans doute lui rappeler une chose oubliée. Il marquait simplement l'ardeur de son propre désir et d'une juste impatience, selon saint Augustin ; ou il demandait à Dieu qu'il le rendît digne de recevoir l'effet de ses promesses, selon saint Hilaire.

Les livres saints sont remplis de promesses, les unes absolues, les autres conditionnelles. Les promesses absolues sont celles qui ne dépendent que de la volonté et de la puissance de Dieu : telle fut la promesse de donner un Messie au monde ; telle la promesse de multiplier à l'infini la postérité d'Abraham, telle la promesse de faire entrer les Israélites dans la terre de Canaan, et de les y rétablir après la captivité de Babylone ; telles furent aussi, dans la nouvelle alliance, les promesses d'appeler les gentils à la connaissance du vrai Dieu, d'établir une Église qui subsisterait jusqu'à la fin des siècles ; ces promesses ont toujours eu leur effet, malgré les passions des hommes, la variété des événements et les obstacles de l'enfer. Les promesses conditionnelles ont dépendu, pour le succès, de la fidélité de ceux à qui elles étaient faites. Par exemple, Dieu avait promis à son peuple des prospérités constantes dans la terre de Canaan, s'il ne s'écartait point des voies de la justice, s'il ne cessait point de remplir avec zèle la loi promulguée par Moïse. L'indocilité de la nation la rendit souvent indigne des faveurs que Dieu voulait lui accorder, et elle ne dut imputer qu'à elle-même les disgrâces qu'elle éprouva en divers temps.

℣. 50. Hæc me consolata est. J'espère toujours voir l'effet de votre parole, et sortir enfin de cette longue captivité, où nous sommes réduits comme des êtres vivants enfermés dans le tombeau. *Hæc* est mis pour *hoc* ; le féminin pour le neutre, à la manière des Hébreux. Il ne faut point y chercher d'autre mystère. *L'humiliation* se prend ici dans le sens d'affliction.

℣. 51. Superbi inique agebant usquequaque. Quelque violence et quelque injustice que les Babyloniens aient exercées contre moi, cela n'a jamais été capable de me faire quitter la pratique de vos ordonnances. Le psalmiste, comme nous en avons fait la remarque, donne ordinairement le nom de superbes aux Babyloniens (1).

℣. 52. Memor fui judiciorum tuorum a sæculo. Au milieu des insultes et des railleries de mes ennemis, je me suis consolé par la considération des merveilles que vous avez faites dans tous les siècles en faveur de votre peuple. Nos pères ont été opprimés dans l'Égypte, disais-je en moi-même ; et le Seigneur les en a tirés ; ils ont été assujettis successivement aux Cananéens, aux Moabites, aux Madianites ; et il leur a suscité des sauveurs. David a été exposé à mille dangers ; et le Seigneur l'a fait croître en gloire. Ézéchias s'est vu à la veille d'être dépouillé de ses États ; et, dans un moment, Dieu l'a relevé et l'a comblé de gloire. Pourquoi ne nous traiterait-il pas comme il a traité nos pères ? Est-il moins puissant qu'il ne l'était alors ? Son bras est-il raccourci ? Ou ne sommes-nous plus son peuple ? Au lieu de : *Et consolatus sum,* saint Hilaire et quelques anciens exemplaires latins cités dans saint Augustin, lisaient : *Et exhortatus sum.* Ce qui vient de l'équivoque du grec (2).

℣. 53. Defectio tenuit me... Ceci regarde les Juifs infidèles à Dieu et violateurs de la loi, qui abandonnèrent leur religion dans la captivité, ou qui n'eurent pas la force de se conserver purs des souillures légales, mangeant indifféremment toute

(1) ℣. 21. 66. 78. 122. Voyez aussi les psaumes XCIII. 2. *et* CXXII. 4.

(2) Καὶ παρεκλήθην.

54. Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ.

55. Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam.

56. Hæc facta est mihi, quia justificationes tuas exquisivi.

HETH.

57. Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam.

58. Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo ; miserere mei secundum eloquium tuum.

59. Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua.

54. Vos ordonnances étaient le sujet de mes cantiques dans ce lieu de mon exil.

55. Je me suis souvenu de votre nom, Seigneur, durant la nuit ; et j'ai gardé votre loi.

56. C'est ce qui m'est arrivé, parce que j'ai recherché avec soin vos ordonnances.

HETH.

57. J'ai dit : Seigneur, mon partage est de garder votre loi.

58. Je vous ai prié de tout mon cœur : ayez pitié de moi, selon votre parole.

59. J'ai examiné mes voies ; et j'ai dressé mes pieds, pour marcher dans les témoignages de votre loi ;

54. Cantus fuerunt mihi statuta tua in domo peregrinationum mearum.

55. Recordatus sum nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam.

56. Hoc mihi evenit, quod præcepta tua custodivi.

HETH.

57. Portio mea, Domine, dixi : ut custodiam verbum tuum.

58. Deprecatus sum faciem tuam toto corde : miserere mei *igitur* secundum eloquium tuum.

59. Reputavi vias meas, et converti pedes meos ad testimonia tua.

COMMENTAIRE

sorte de nourriture, et négligeant les observances cérémonielles, sans toutefois renoncer absolument au Judaïsme.

℣. 54. CANTABILES MIHI ERANT. A Babylone, toute ma consolation était de chanter quelquefois vos louanges et vos lois. On voit dans le psaume CXXXVI, que les lévites ne pouvaient se résoudre à chanter les cantiques du Seigneur dans cette terre étrangère, lorsque les Babyloniens les en priaient : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?* Ils ne voulaient pas, pour ainsi dire, donner aux chiens les choses saintes, ni jeter leurs perles devant des pourceaux ; mais entre eux, pour se consoler et pour soutenir leur piété, ils en chantaient et en composaient. Nous avons déjà vu un bon nombre de psaumes composés à Babylone, durant la captivité.

℣. 55. MEMOR FUI NOCTE. *Je me suis souvenu de votre nom durant la nuit,* durant la captivité, la persécution, l'affliction ; et cela seul m'a encouragé, m'a fait observer vos lois.

℣. 56. HÆC FACTA EST MIHI... Je me suis consolé, et je me suis même entretenu à chanter vos ordonnances, parce que je prenais plaisir à les observer. Ou : Je me suis souvenu de vos ordonnances, verset 55, parce que toute ma satisfaction était de les pratiquer. *Hæc* est mis pour *hoc,* et il a rapport à tout ce qui précède. La plupart des exemplaires grecs et latins du temps de saint Hilaire et de saint Ambroise, joignaient le verset 57 au 56, et ne commençaient la lettre *Heth* qu'au 58.

℣. 57. PORTIO MEA... Je suis satisfait, si j'ai l'honneur de vous servir et de vous plaire. Ou bien : *Vous êtes mon partage, Seigneur ; je suis résolu d'observer vos ordonnances.* Celui qui possède le Seigneur, possède tout, dit saint Ambroise : *Cui portio Deus est, totius possessor est naturæ.*

Dieu n'est pas le partage des hommes en ce sens, que les hommes puissent entrer en part de la substance divine. Ce fut une erreur grossière de quelques philosophes, d'enseigner que l'âme humaine était une portion de la divinité. Dieu est le partage de ceux qui l'aiment et qui gardent sa loi. Les Juifs charnels croyaient que leur partage unique était la terre de Canaan et la possession de tous les biens qu'elle renfermait. Cette terre n'était que la figure du véritable héritage des justes, c'est-à-dire, de la jouissance de Dieu dans la vie future. Les prophètes ne donnèrent pas dans l'écueil où échouèrent les Juifs bornés aux désirs des biens temporels. David répète ailleurs que *le Seigneur est son héritage* (1). Isaïe, Jérémie, et tous les autres écrivains inspirés, déclarèrent la même vérité ; elle est la base des deux alliances ; et quiconque ne regarde pas le Seigneur comme son unique partage, n'est ni véritable enfant d'Abraham, ni fidèle disciple de Jésus-Christ. *Vous êtes appelés,* disait l'apôtre saint Pierre, *à l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se flétrir, et cet héritage se garde pour vous dans le ciel* (2). Cette vérité bien comprise ferait le bonheur des hommes, même sur la terre ; elle les rendrait en quelque sorte citoyens du ciel avant la fin de leur carrière : *Quiconque,* disait saint Jérôme, *vit dans la chair, mais non selon la chair, a déjà le titre de citoyen du ciel, il peut dire que le royaume de Dieu est en lui-même* (3).

℣. 58. DEPRECATUS SUM FACIEM TUAM. *Votre face* est ici pour *votre nom.* MISERERE MEI SECUNDUM ELOQUIUM TUUM. Exécutez les promesses que vous nous avez faites, ô mon Dieu. Il répète souvent la même prière.

℣. 59. COGITAVI VIAS MEAS, ET CONVERTI PEDES MEOS. Ce qui me donne la confiance de vous demander ma délivrance et l'exécution de vos promesses,

(1) *Psal.* XV. 5 ; LXXII. 26.

(2) I. *Petr.* I. 4. — (3) *Hieron. in vita Pauli.*

60. Paratus sum, et non sum turbatus, ut custodiam mandata tua.
61. Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legem tuam non sum oblitus.
62. Media nocte surgebam, ad confitendum tibi super judicia justificationis tuæ.
63. Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua.
64. Misericordia tua, Domine, plena est terra ; justificationes tuas doce me.

TETH.

65. Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine, secundum verbum tuum.

60. Je suis prêt, et je n'hésite point à garder vos commandements.
61. Les filets des pécheurs m'ont enveloppé, et je n'ai point oublié votre loi.
62. Je me levais au milieu de la nuit, pour vous louer sur les jugements de votre justice.
63. Je suis uni avec tous ceux qui vous craignent, et qui gardent vos commandements.
64. Seigneur, la terre est remplie de votre miséricorde, faites-moi connaître vos ordonnances.

TETH.

65. Vous avez, Seigneur, usé de bonté envers votre serviteur, selon votre parole.

60. Festinavi, et non tardavi ad custodiendum mandata tua.
61. Catervæ impiorum prædatæ sunt me : *at* legis tuæ non sum oblitus.
62. Media nocte surgo ad confitendum tibi super judicia justitiæ tuæ :
63. Socius sum omnibus qui timent te, et custodiunt præcepta tua.
64. Misericordiæ tuæ, Domine, plena est terra : statuta tua doce me.

TETH.

65. Bonum fecisti cum servo tuo, Domine, secundum verbum tuum.

COMMENTAIRE

c'est qu'avec votre secours, j'ai vécu dans une grande attention sur mes voies, et que je me suis fortement résolu de conduire mes pas dans vos ordonnances. Or, je sais que vous n'abandonnez point ceux qui vous sont fidèles, et qui cherchent à vous plaire. D'autres (1) traduisent ainsi : J'ai repassé mes voies et ma conduite passée dans l'amertume de mon cœur, et je me suis appliqué à suivre fidèlement vos commandements. Les Septante (2) de nos éditions communes, l'arabe, l'éthiopien, la paraphrase d'Apollinaire, Théodoret, Eusèbe, les anciens psautiers de Rome, de Milan, de Saint-Germain, de Chartres, les exemplaires grecs de Sunia et de Frétella lisaient : *Cogitavi vias tuas*. Mais l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le texte des Septante corrigé par Origène dans les Hexaples, tous les anciens interprètes grecs, et tous ceux, plus récents, qui ont traduit sur l'hébreu, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Hilaire, saint Augustin, et nos bibles latines, lisent constamment : *Cogitavi vias meas, etc.* qui est la vraie leçon.

℣. 60. Paratus sum, et non sum turbatus. Je suis toujours prêt à garder vos lois quoi qu'il arrive. Ni les reproches, ni les insultes, ni les outrages, ni les menaces, ni les mauvais traitements des Babyloniens ne seront jamais capables de m'en séparer (3).

℣. 61. Funes peccatorum circumplexi sunt me. C'est la même chose que ce qu'il dira au verset 110 : *Posuerunt peccatores laqueum mihi, etc.* Ces pécheurs sont les Babyloniens. Ils m'ont tendu des pièges de toutes parts ; ils ont observé toutes mes démarches pour me surprendre ; ils ont essayé par leurs caresses, par leurs subtilités, par leurs railleries, par leurs outrages, de me faire abandonner votre loi ; mais j'ai rendu toute leur adresse et toute leur malice inutiles. Les pères (4) l'expliquent aussi des embûches des démons, qui cherchent à nous faire quitter la voie de la justice.

℣. 62. Media nocte surgebam, ad confitendum tibi. J'étais si transporté d'amour pour vos lois, que je ne me contentais pas de les étudier le jour ; je me levais la nuit pour les méditer, pour les admirer, pour les chanter. Ou bien : Environné de tous côtés par mes ennemis, qui me tendaient des pièges, pour me dérober à leur malice, je me levais la nuit pour vous rendre mes adorations. Saint Augustin, par cette *nuit,* entend les afflictions. C'est dans ces circonstances pénibles que nous devons être plus exacts à recourir à Dieu.

℣. 63. Particeps ego sum omnium timentium te. Je me glorifie d'être de leurs amis, et de leur donner des marques particulières de mon estime. Je ne rougis point de faire profession publique de piété. Autant j'ai d'horreur pour les Babyloniens, qui sont tous plongés dans l'idolâtrie, et les mauvais Juifs qui ont lâchement trahi leur conscience, autant j'ai de vénération, d'amitié pour vos fidèles serviteurs. Je suis entré dans toutes leurs peines ; j'ai mêlé mes larmes aux leurs (5). Symmaque (6) : *Je suis lié.* Le syriaque : *Je suis l'ami* de tous ceux qui vous craignent.

℣. 65. Bonitatem fecisti cum servo tuo. Jusqu'ici, Seigneur, j'ai éprouvé en cent manières différentes les effets de votre protection, suivant la vérité de votre parole. Il me reste une grâce à vous demander, c'est que vous m'enseigniez *la bonté, la science et la discipline.* Voyez le verset

---

(1) *Vide Hilar. et Ambros.*
(2) *Sept. Rom. et Compl.* Διελογισάμην τὰς ὁδούς σου, καὶ ἐπέστρεψα τοὺς πόδας μου εἰς τὰ μαρτύρια σου.
(3) *Vide Hieron. et Theod. Hilar. Ambros.*
(4) *Ambros. Aug. Theodoret.*
(5) *Hilar. Ambros.*
(6) *Sym.* Συνημμένος. *Aq. Th. ut Sept.* Μέτοχος. *Syr.* Φίλος. *Apud Theodoret.*

66. Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me, quia mandatis tuis credidi.

67. Priusquam humiliarer ego deliqui, propterea eloquium tuum custodivi.

68. Bonus es tu, et in bonitate tua doce me justificationes tuas.

66. Enseignez-moi la bonté, la discipline et la science, parce que j'ai cru à vos commandements.

67. J'ai péché, avant d'être humilié ; c'est pour cela que j'ai gardé votre parole.

68. Vous êtes bon ; enseignez-moi, selon votre bonté, vos ordonnances pleines de justice.

66. Bonitatem sensus et scientiam doce me : quia præceptis tuis credidi.

67. Priusquam humiliarer, ego errabam : nunc autem eloquium tuum custodio.

68. Bonus tu, et beneficus, doce me statuta tua.

COMMENTAIRE

suivant. C'est une grande faveur de Dieu, dit saint Augustin, d'avoir du goût pour le bien et de le faire avec plaisir : *Quando bonum delectat, magnum est Dei donum.*

℣. 66. BONITATEM, ET DISCIPLINAM, ET SCIENTIAM DOCE ME. Dieu nous donne la *bonté* ou la douceur, lorsqu'il nous inspire l'amour de sa loi ; il nous enseigne la *discipline,* en nous donnant la patience dans nos maux ; il nous donne la *science,* en nous faisant connaître les vérités et en nous les faisant pratiquer par la douceur de son amour : *Docet Deus suavitatem, inspirando delectationem; docet disciplinam, temperando tribulationem ; docet scientiam, insinuando cognitionem,* dit saint Augustin. Il ajoute : *Sic docet ut scienda sciamus, aperiendo veritatem, sic docet ut facienda faciamus, inspirando suavitatem.*

Le Seigneur nous châtie, parce qu'il nous aime, dit Théodoret, et il nous instruit en nous châtiant. De cette sorte, il nous montre tout à la fois *bonitatem*, sa bonté envers nous; *disciplinam*, les châtiments salutaires ; *et scientiam,* et la science du salut. Le prophète, instruit de l'utilité de ces trois choses, prie le Seigneur de les lui enseigner. Le psalmiste se représente ici comme un jeune homme qui demande les lumières, le bon goût, le discernement et la science.

℣. 67. PRIUSQUAM HUMILIARER, EGO DELIQUI. Vous ne m'avez humilié, affligé et frappé dans votre colère, que parce que je me suis rendu coupable à vos yeux. Avant que vous m'eussiez fait sentir le poids de votre main, je vivais dans le dérèglement et dans l'erreur. Je ne suis rentré dans moi-même que depuis que vous m'avez rappelé par les humiliations. *Vous m'avez châtié, Seigneur,* dit Éphraïm dans Jérémie (1), *et je suis devenu plus sage. J'étais comme un jeune taureau indompté. Convertissez-moi, et je me convertirai, parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu. Car depuis que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, et depuis que vous m'avez fait voir ma faute, j'ai frappé ma cuisse.* Et ailleurs (2) : *Corrigez-moi, Seigneur, mais non pas dans toute votre rigueur, de peur que vous ne me réduisiez au néant. Châtiez-moi avec votre juste miséricorde.* Et le psalmiste, plus bas, verset 71 : *Je m'estime heureux de ce que vous m'avez humilié, afin que j'apprenne vos ordonnances pleines de justice.*

Ou, suivant saint Jérôme : *Avant que j'eusse entendu, que j'eusse été instruit, j'étais dans l'ignorance ; mais à présent j'observe vos préceptes.* Avant que vous m'eussiez fait entendre votre voix et que vous eussiez pris la peine de m'instruire, j'étais dans une profonde ignorance ; mais depuis que vous m'avez parlé, j'ai été éclairé. Il marque le don de prophétie.

℣. 68. IN BONITATE TUA DOCE ME. Voyez le verset 66. Par cette bonté dont vous donnez des marques à tout le monde, daignez m'instruire et devenir mon maître. L'auteur se représente partout comme un disciple, qui a toute l'ardeur, l'attention, la docilité et la reconnaissance possibles.

La bonté étant une perfection, et Dieu étant infiniment parfait, la bonté doit être infinie dans lui. Il doit être la source de toute bonté, comme il est la source de toutes les autres perfections. S'il a donné des lois aux hommes, c'est un effet de sa bonté, autant que de sa puissance et de sa sagesse. Il n'y aurait aucune morale parmi les hommes sans ces lois, par conséquent nuls principes de vertu, nulle sûreté, nulle société. Mais si ces lois nous font connaître la bonté de Dieu, elles nous apprennent aussi que cette même bonté nous donne des secours pour les remplir ; autrement elles nous seraient inutiles. Le prophète savait que Dieu ne nous laisse point sans ces secours ; mais comme ils peuvent être plus ou moins abondants, il intéresse la bonté de Dieu pour obtenir des grâces spéciales, une intelligence plus étendue des lois, et une force plus active pour les accomplir. *Donnez ce que vous commandez,* disait longtemps après saint Augustin, *et commandez ce que vous voudrez* (3). C'est la pensée du prophète qui ne demandait aussi que des forces, et qui s'offrait à tout entreprendre pour plaire à Dieu.

---

(1) *Jerem.* XXXI. 19. — (2) *Jerem.* X. 24.

(3) *Conf. l.* X. 29.

69. Multiplicata est super me iniquitas superborum ; ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua.

70. Coagulatum est sicut lac cor eorum ; ego vero legem tuam meditatus sum.

71. Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.

72. Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti.

IOD.

73. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me ; da mihi intellectum, et discam mandata tua.

74. Qui timent te videbunt me, et lætabuntur, quia in verba tua supersperavi.

69. L'iniquité des superbes s'est multipliée contre moi ; mais pour moi, je chercherai de tout mon cœur vos commandements.

70. Leur cœur s'est épaissi comme le lait ; mais pour moi, je me suis appliqué à la méditation de votre loi.

71. Il m'est avantageux que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos ordonnances.

72. La loi sortie de votre bouche m'est plus précieuse que des millions d'or et d'argent.

IOD.

73. Vos mains m'ont fait, et m'ont formé ; donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements.

74. Ceux qui vous craignent me verront, et seront dans la joie ; parce que j'ai mis toute mon espérance dans vos paroles.

69. Concinnaverunt adversum me mendacium superbi : ego *autem* toto corde custodio præcepta tua.

70. Impinguatum est sicut adeps cor eorum : ego *autem* lege tua delectatus sum.

71. Bonum mihi est quod afflictus fuerim : ut discam statuta tua.

72. Melior est mihi lex oris tui, quam millia *talenta* auri et argenti.

IOD.

73. Manus tuæ fecerunt me, et præparaverunt me : fac me intelligere, et discam præcepta tua.

74. *Tunc* timentes te, videbunt me, et lætabuntur : quia verbum tuum expectavi.

COMMENTAIRE

℣. 69. MULTIPLICATA EST SUPER ME INIQUITAS SUPERBORUM. Mais cela ne m'empêchera pas de rechercher, d'étudier, de méditer vos commandements. Quelque dure que soit notre condition, ô mon Dieu, et quelque injure que je souffre des Babyloniens, nos superbes maîtres, je ne laisserai point de prêter toute l'attention et tout le soin nécessaire, pour profiter de vos leçons et des instructions que vous daignez me donner. On peut fort bien appliquer ceci à Daniel, que l'on tâcha de rendre odieux au roi de Babylone par de lâches artifices et par de noires médisances.

℣. 70. COAGULATUM EST SICUT LAC COR EORUM. Les Babyloniens se sont endurcis ; ils m'ont traité de la manière la plus impitoyable ; ils ont fermé leur cœur à votre voix et à la justice. Mais ni leur malice, ni leur dureté ne m'ont point empêché de vous rendre ce que je vous devais.

L'hébreu, suivant la manière de lire des massorètes : *Leur cœur s'est épaissi comme la graisse.* Symmaque (1) : *Leur cœur est devenu moelleux comme la graisse.* Aquila (2) : *Leur cœur est devenu gras comme la graisse.* Le chaldéen : *Le foyer de leur cœur est fermé comme la graisse.* Dans le style des Hébreux, la graisse du cœur se prend pour l'ignorance, la stupidité, l'insensibilité, l'endurcissement (3).

℣. 71. BONUM MIHI QUIA HUMILIASTI ME. Il est avantageux de souffrir quelque humiliation, afin de rentrer en soi-même, dit saint Augustin (4) : *Superbis est utile cadere in aliquod apertum, manifestumque peccatum, unde sibi displiceant, qui jam sibi placendo ceciderant.* Il leur est utile de faire quelque faute, afin qu'ils connaissent mieux leur faiblesse, et qu'ils aient plus de défiance de leurs propres forces. Un malade rend grâces à son médecin lorsqu'il est guéri, dit Théodoret, quoiqu'il ait été traité avec toute la rigueur que demandaient le danger et l'opiniâtreté de son mal.

℣. 73. MANUS TUÆ FECERUNT ME. Origène (5), suivi de quelques anciens, a cru que le psalmiste avait voulu marquer par le mot *fecerunt,* la création de l'âme, et par *plasmaverunt,* la formation du corps. Saint Augustin ne méprise pas cette opinion ; mais il rejette celle qui met entre les prérogatives de l'homme, d'avoir été formé par les deux mains de Dieu ; au lieu qu'il n'a employé qu'une main à la formation du ciel, et que sa parole à la création des autres êtres. Ce dernier sentiment se trouve dans saint Hilaire et dans saint Ambroise, qui l'ont peut-être tiré d'Origène. Théodoret réfute aussi cette explication, sans nommer aucun auteur. Il dit que Dieu étant incorporel, n'a point usé de ses mains dans la création. Il a produit toutes choses par sa parole ; et si l'Écriture lui donne des mains, c'est pour marquer son action directe sur son ouvrage.

℣. 74. QUI TIMENT TE, VIDEBUNT ME, ET LÆTABUNTUR. Vos amis qui me verront avancer dans la science des saints, s'en réjouiront. Les anges se réjouissent de la conversion des pécheurs, dit Jésus-Christ (6) ; et l'Église voit avec plaisir le progrès de ses enfants dans le bien (7). Autrement : Ceux qui vous craignent, verront ma déli-

(1) *Sym.* Ἐμυαλώθη ὡς στέαρ ἡ καρδία αὐτῶν.
(2) *Aqu.* Ἐλιπάνθη ὡς στέαρ ἡ καρδία αὐτῶν.
(3) Voyez *Isai.* VI. 10. - *Jerem.* V. 28. - *Deut.* XXXII. 15. - *Job.* XXI. 24. - *Psal.* XVI. 10 ; LXXII. 7.
(4) *Aug. de Civit. l.* XIV. *c.* 13.
(5) *Vide Euseb. hic. et Aug. et Hilar.*
(6) *Luc.* XV. 10.
(7) *Hieron.*

75. Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua, et in veritate tua humiliasti me.

76. Fiat misericordia tua ut consoletur me, secundum eloquium tuum servo tuo.

77. Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam, quia lex tua meditatio mea est.

78. Confundantur superbi, quia injuste iniquitatem fecerunt in me ; ego autem exercebor in mandatis tuis.

79. Convertantur mihi timentes te, et qui noverunt testimonia tua.

80. Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar.

75. J'ai reconnu, Seigneur, que l'équité est la règle de vos jugements, et que vous m'avez humilié, selon votre vérité.

76. Répandez sur moi votre miséricorde, afin qu'elle soit ma consolation, selon que vous avez promis à votre serviteur.

77. Faites-moi sentir les effets de votre bonté, afin que je vive ; parce que votre loi est le sujet de ma méditation.

78. Que les superbes soient confondus, parce qu'ils m'ont injustement maltraité ; mais pour moi, je m'exercerai dans vos commandements.

79. Que ceux qui vous craignent, se tournent vers moi ; ainsi que ceux qui connaissent le témoignage de votre loi.

80. Faites que mon cœur se conserve pur dans la pratique de vos ordonnances, afin que je ne sois point confondu.

75. Novi, Domine, quod justitia sunt judicia tua, et in veritate afflixisti me.

76. Sit, quæso, misericordia tua ad consolandum me, secundum eloquium tuum *quod locutus es* servo tuo.

77. Veniant mihi misericordiæ tuæ, et vivam : quia lex tua delectatio mea est.

78. Pudore afficiantur superbi, quoniam sine causa perverterunt me, ego autem meditabor in præceptis tuis.

79. Convertantur ad me qui timent te, et noverunt testimonia tua.

80. Sit cor meum perfectum in statutis tuis, ne pudore afficiar.

COMMENTAIRE

vrance de la captivité avec un très grand plaisir. Délivrez-moi au moins en leur considération, et puisque j'ai espéré en vos paroles : *Quia in verba tua supersperavi.*

℣. 75. In veritate tua humiliasti me. Tout ce qui nous arrive en ce monde, est ordonné par une souveraine équité (1). Si nous sommes coupables, Dieu nous humilie pour nous châtier, et pour nous faire rentrer en nous-mêmes. Si nous sommes innocents, il nous humilie par un effet de son amour, pour augmenter notre mérite, pour fortifier notre vertu, pour prévenir nos chutes. Saint Jérôme traduit l'hébreu : *Vous m'avez véritablement affligé.* Ou : Vous m'avez affligé suivant les menaces véritables que vous m'en aviez faites. Ou enfin, en prenant tout le verset : *Je reconnais que vos jugements sont justes, et que votre vérité m'a humilié.* La vérité et l'équité sont ici synonymes. Les jugements de l'homme sont souvent faux et injustes ; ceux de Dieu sont toujours vrais et équitables.

℣. 76. Fiat misericordia tua, ut consoletur me. Après m'avoir humilié et affligé, consolez-moi et comblez-moi de vos faveurs. Vous m'avez humilié *dans votre vérité,* et en exécution de vos menaces (2) ; consolez-moi par votre miséricorde, et en vertu de vos promesses, *secundum eloquium tuum servo tuo.* Saint Jérôme l'entend de la venue de Jésus-Christ, qui est la miséricorde que nous attendons. Ce verset est le même quant au sens, que le suivant : *Que vos miséricordes viennent sur moi, et qu'elles me rendent la vie.* Tirez-moi de cet état de mort, et rendez-moi la liberté.

℣. 78. Confundantur superbi. Il nomme toujours les Babyloniens, les superbes. Il se plaint de leurs injustices et de leurs mauvais traitements. Ils ont tâché de l'engager dans l'infidélité et dans l'apostasie, par leurs mensonges, par leurs fausses promesses, par leurs discours séduisants. Les auteurs sacrés mettent souvent l'acte commencé, l'essai, pour l'acte achevé et exécuté ; *ils ont tué,* pour ils ont voulu tuer ; *ils ont perverti,* pour ils ont essayé de pervertir. Autrement : Ils ont voulu me faire passer pour un méchant par leurs calomnies ; *ils m'ont faussement perverti* (Hébr.) ; c'est-à-dire, ils m'ont injustement accusé d'être méchant et pervers ; comme dans Moïse (3) : *Le prêtre le souillera ;* c'est-à-dire, il le déclarera souillé. Quand le psalmiste souhaite que les Babyloniens soient confondus, il ne pèche point contre la charité. Ce n'est point une imprécation qu'il fasse contre eux ; il leur souhaite une confusion salutaire, qui les oblige à retourner à Dieu, et à quitter leurs désordres (4). Il souhaite que sa propre persévérance dans le bien, et sa fermeté dans sa religion, chargent ses ennemis de confusion, et rendent tous leurs efforts inutiles.

℣. 79. Convertantur mihi timentes te. Qu'ils se joignent à moi, pour résister à mes ennemis, et pour me soutenir contre leurs assauts. Ou bien : Qu'ils se joignent à moi, pour apprendre à pratiquer vos saintes lois, et à vous aimer (5). Symmaque traduit (6) : *Que ceux qui vous craignent, me convertissent,* ou me rappellent à vous.

℣. 80. Fiat cor meum immaculatum. Accordez-moi la grâce, ô mon Dieu, que mon cœur

(1) *Hilar. Ambros. Theod.*
(2) *Psal.* LIII. 5. In veritate tua disperde illos.
(3) *Levit.* XIII. 11. Contaminabit eum sacerdos.
(4) *Hilar. Ambros. Hieron. Theodoret.*
(5) *Ambr. Hilar.*
(6) *Sym.* Ἀναστρεψάτωσαν μέ οἱ φοβούμενοι σέ.

CAPH.

81. Defecit in salutare tuum anima mea, et in verbum tuum supersperavi.

82. Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes : Quando consolaberis me ?

83. Quia factus sum sicut uter in pruina ; justificationes tuas non sum oblitus.

84. Quot sunt dies servi tui ? quando facies de persequentibus me judicium ?

85. Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua.

CAPH.

81. Mon âme est tombée en défaillance, dans l'attente de votre salut ; et j'ai conservé une espérance très ferme dans vos paroles.

82. Mes yeux languissent après votre parole : Quand me consolerez-vous ?

83. Car je suis devenu comme une outre exposée à la gelée ; cependant je n'ai point oublié vos ordonnances.

84. Quel est le nombre des jours de votre serviteur ? Quand exercerez-vous votre jugement contre ceux qui me persécutent ?

85. Les méchants m'ont entretenu de choses vaines et fabuleuses ; mais ces discours étaient bien différents de votre loi !

CAPH.

81. Defecit ad salutem tuam anima mea, verbum tuum expecto.

82. Defecerunt oculi mei ad eloquium tuum, dicendo : Quando consolaberis me ?

83. Qui fui sicut uter in fumo : attamen statutorum tuorum non sum oblitus.

84. Quot sunt dies servi tui, quando facies contra persequentes me judicium ?

85. Foderunt mihi superbi foveas : quod non est secundum legem tuam.

COMMENTAIRE

soit tellement pur, que je mérite d'avoir quelque part à vos promesses, et que je ne sois point frustré de la liberté que j'espère. Il n'y a que mes péchés qui soient capables d'arrêter l'effet de vos paroles si souvent réitérées.

℣. 81. DEFECIT... Comme un homme tourmenté de la soif et qui ne trouve point d'eau ; comme celui qui attend un bien qu'il désire ardemment et qu'il ne peut obtenir, tel est mon état, ô mon Dieu ! Je ne puis me soutenir, je languis, je tombe en défaillance, en attendant ma liberté et mon retour dans ma patrie. Vous me l'avez promis, ô mon Seigneur ! Et pourquoi différez-vous à me l'accorder ? Les pères (1) l'expliquent du désir dont les patriarches étaient transportés de voir bientôt leur libérateur, le Messie. La délivrance de la captivité de Babylone était une figure de la rédemption du genre humain. Le verset suivant exprime encore le même empressement : *Defecerunt oculi mei in eloquium tuum,* ou *in verbum tuum,* comme lisent saint Ambroise et saint Hilaire ; c'est-à-dire : Mes yeux sont épuisés, comme ceux qui regardent continuellement en haut et qui en attendent quelque secours. J'attends votre Verbe, le Christ, mon libérateur : *Dicentes : Quando consolaberis me ;* saint Hilaire, *exhortaberis me.*

℣. 83. QUIA FACTUS SUM SICUT UTER IN PRUINA. Ces outres sont des peaux de boucs qui servent à mettre des liqueurs, du vin, de l'huile, ou autre chose. Elles sont disposées le poil en dedans et bien poissées, afin que la liqueur ne s'évapore pas. La patte du bouc sert de gouleau à ce vase. Le prophète veut décrire ici l'état où il est réduit par l'ennui, la douleur, l'inquiétude, le désir de voir bientôt la fin de la captivité. Ma peau, dit-il, est desséchée, noircie, ridée, usée, comme une outre exposée à la gelée. C'est ainsi que les Septante (2) et les pères (3) l'ont entendu. Mais les hébraïsants moins anciens (4) traduisent : *J'ai été comme une outre à la fumée,* noircie, desséchée, retirée, ou bien, *comme une outre exposée à l'odeur de la fumée ;* comme on y exposait quelquefois les vins, pour leur donner une certaine odeur et pour les faire vieillir plutôt (5). *Apothecæ recte superponentur his locis, unde plerumque fumus exoritur,* dit Columelle ; *quoniam celerius vina vetustescunt, quæ fumi quodam odore præcocem maturitatem trahunt.* Horace parle aussi de cet usage (6) :

Amphoræ fumum bibere institutæ
Cons le Tullo.

Cela revient toujours à la même pensée. Je suis vieilli, ridé, amaigri, à force de gémir et de demander mon retour.

℣. 84. QUOT SUNT DIES SERVI TUI ? Jusqu'à quand languirons-nous dans cet exil ? Quand tirerez-vous vengeance de mes ennemis ! Cf. *Psal.* XXXVIII, 5, et CI, 24 et *Job* X, 20; XIV, 14.

℣. 85. SED NON UT LEX TUA. Les Babyloniens m'entretenaient de leur religion, de leurs sciences, de leurs conquêtes, de la grandeur de leur empire ; mais tout cela ne me touchait point. Je l'écoutais comme de vains amusements, comme de pures fables. On doit rendre cette justice aux Juifs, qu'aucune nation n'a eu plus de zèle et d'attachement pour l'étude de ses lois. Mais aussi quelles étaient les lois, la religion, l'histoire des autres

(1) *Hilar. Ambr. Aug. Hieron.*

(2) Les Septante : Ὅτι ἐγενήθην ὡς ἀσκὸς ἐν πάχνῃ.

(3) *Vide Chrysost. et Theodoret.* Ὁ ἀσκὸς θερμαινόμενος χαυνοῦται, καὶ ψυχόμενος ἐξογκοῦται, ἐν δὲ τῇ πάχνῃ σκληρύνεται, καὶ πήγνυται.

(4) *Quid. apud Heracleot. Vat. Geneb. Flam. Muis. Mont. Pagn. alii passim.*

(5) *Columell. de R. R. lib.* I. *c.* 6. - *Vide et Plin. l.* XXIII. *cap.* I.

(6) *Orat. lib.* III. *Od.* 8.

86. Omnia mandata tua veritas. Inique persecuti sunt me, adjuva me.

87. Paulo minus consummaverunt me in terra ; ego autem non dereliqui mandata tua.

88. Secundum misericordiam tuam vivifica me, et custodiam testimonia oris tui.

LAMED.

89. In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cælo.

90. In generationem et generationem veritas tua ; fundasti terram, et permanet.

91. Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi.

86. Tous vos commandements sont remplis de vérité ; ils m'ont persécuté injustement, secourez-moi.

87. Peu s'en est fallu qu'ils ne m'aient fait périr sur la terre ; mais je n'ai pas laissé de garder vos préceptes.

88. Faites-moi vivre selon votre miséricorde, et je garderai les témoignages de votre bouche.

LAMED.

89. Votre parole, Seigneur, demeure éternellement dans le ciel.

90. Votre vérité subsiste dans la suite de toutes les races ; vous avez affermi la terre, et elle demeure stable.

91. C'est par votre ordre que le jour subsiste tel qu'il est ; car toutes choses vous obéissent.

86. Omnia mandata tua veritas : sine causa persequuntur me, adjuva me.

87. Fere consumpserunt me in terra : ego tamen non dereliqui præcepta tua.

88. Secundum miser cordiam tuam vivifica me, et custodiam testimonium oris tui.

LAMED.

89. In seculum, Domine, verbum tuum permanet in cælo.

90. In generationem et generationem veritas tua : fundasti terram et perstat.

91. Ad judicia tua perstant usque ad hanc diem : quia omnia sunt servi tui.

COMMENTAIRE

peuples ? Leur religion, leur histoire même, à certains égards, n'étaient que fables. C'était un chaos monstrueux d'opinions ridicules, de pratiques impertinentes, de faits incroyables. Leurs dieux n'étaient que des hommes vicieux, ou des animaux et des créatures insensibles ; leur religion, un amas de superstitions ; leurs lois, un mélange de bon et de mauvais, de juste et d'injuste. Les Hébreux avaient par-dessus les païens une histoire très ancienne et très authentique ; une religion, toute sainte et établie sur l'autorité de la révélation divine ; une morale infiniment élevée au-dessus de celle des gentils ; des lois fondées sur la vérité, sur la justice, sur la connaissance de Dieu et des devoirs de l'homme envers sa Majesté souveraine. Ces objets sont bien différents de ceux des païens. Les premiers sont indignes de l'application d'un homme sage, sont incapables de le satisfaire ; les autres remplissent toute la capacité de l'esprit et du cœur.

L'hébreu porte (1) : *Les superbes m'ont creusé des fosses ; ce qui n'est point conforme à vos lois ;* ou, ce qui est un crime défendu par vos lois. C'est ainsi que le chaldéen, Aquila, Symmaque, Théodotion, la cinquième version des Hexaples, le syriaque et la plupart des exégètes modernes l'expliquent. Les Septante lisaient sans doute autrement dans le texte hébreu, que nous n'y lisons aujourd'hui. Le sens que leur texte et celui de la Vulgate présentent, est beaucoup plus beau que celui de l'hébreu d'aujourd'hui.

℣. 86. Inique persecuti sunt me. Les Babyloniens m'ont accablé de mauvais traitements sans raison. Le psalmiste ne demande pas absolument que Dieu le tire de ses maux ; il savait trop l'utilité des afflictions ; il demande seulement que Dieu le secoure. *Non orat sibi adimi causam certandi,* dit saint Hilaire ; *sed tribui auxilium vincendi.* La vertu sans exercice languit et tombe bientôt. L'ennemi ne manque pas d'attaquer un camp qu'il voit mal gardé : *Remissas insidias callidus insidiator irrumpit ;* dit saint Ambroise.

℣. 87. In terra. C'est-à-dire à Babylone. Il ne s'en est peu fallu qu'ils ne m'aient fait périr et sans votre secours, je ne me serais jamais soutenu contre eux. Mais enfin, malgré leurs efforts, je suis demeuré inviolablement attaché à vos commandements : *Ego autem non dereliqui mandata tua.*

℣. 89. In æternum... Ce verset et les deux suivants sont intercalés dans le récit, comme une réflexion philosophique. Les idées émises précédemment ne sont reprises qu'au verset 92. On peut cependant y voir un rapport logique avec ce qui précède et ce qui suit, en les entendant de cette manière : Verset 89. Votre parole, ô mon Dieu, est immuable et éternelle comme les cieux. Verset 90. Votre vérité subsiste dans toutes les races et durera autant que la terre. Verset 91. Ces choses demeurent encore aujourd'hui et sont réglées par vos ordres ; toutes les créatures vous obéissent. Verset 92. Et pour moi je confesse que, sans votre loi, j'étais perdu sans ressource.

℣. 90. Fundasti terram, et permanet. La justice de vos lois et la vérité de vos promesses sont aussi inébranlables que la terre. Les Hébreux croyaient la terre immobile. Les pères (2) prétendent que ces mots : *In generationem et generationem veritas tua,* signifient que la vérité religieuse n'a subsisté que dans deux générations : Dans la synagogue et dans l'Église ; chez les Juifs et chez les chrétiens.

℣. 91. Ordinatione tua... Le ciel et la terre dont le psalmiste a parlé au verset précédent, ne demeurent dans l'état où ils sont que par l'ordre

(1) *Aquil.* Ἐσκαλλόν μοι ὑπερήφανοι βρόχους. *Sym.* Ὑπώρυξαν μοι ὑπερήφανοι ὑπογεία. v. *Edit.* Ὤρυξαν μοι ὑπερήφανοι βοθύνους.

(2) *Hilar. Ambros. Hieron. August. Theodoret.*

92. Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate mea.

93. In æternum non obliviscar justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me.

94. Tuus sum ego ; salvum me fac, quoniam justificationes tuas exquisivi.

95. Me expectaverunt peccatores ut perderent me, testimonia tua intellexi.

92. Si je n'avais fait ma méditation de votre loi, j'aurais péri, il y a longtemps, dans mon humiliation.

93. Je n'oublierai jamais la justice de vos ordonnances, car c'est par elles que vous m'avez donné la vie ;

94. Je suis à vous ; sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos ordonnances pleines de justice.

95. Les pécheurs m'ont attendu pour me perdre ; mais je me suis appliqué à l'intelligence des témoignages de votre loi.

92. Nisi lex tua delectationes meæ fuissent, tunc periissem in afflictione mea.

93. In seculum non obliviscar præceptorum tuorum : quia in ipsis vivificasti me.

94. Tibi ego sum, serva me : quoniam præcepta tua quæsivi.

95. Me expectaverunt impii ad perdendum me : testimonia tua perpendebam.

COMMENTAIRE

du Seigneur. Pourquoi donc les hommes ne lui obéiraient-ils pas, puisque tout le reste reconnaît son souverain domaine ?

℣. 92. Nisi quod lex tua... Pour moi, Seigneur, je me fais un devoir de méditer et de pratiquer vos ordonnances ; et je reconnais que je dois ma vie et ma conservation à l'étude que j'en ai faite. Ainsi je ne les oublierai jamais. Verset 93: *In æternum non obliviscar, etc.*

℣. 93. Quia in ipsis vivificasti me. Il y a de grandes différences entre la vie spirituelle et la vie du corps ; la principale est qu'on n'arrive à la première que par la mort, au lieu qu'en passant par la mort on détruirait la seconde. Mais quelle est la mort qui doit servir de préliminaires à la vie spirituelle ? Saint Paul l'explique par ces paroles : *Si vous mortifiez les œuvres de la chair par l'esprit, vous vivrez* (1). Ceci est vrai de toute éternité pour quiconque veut marcher dans la voie des commandements ; car il n'en est aucun qui ne soit opposé à quelque penchant terrestre, à quelque *œuvre de la chair,* pour conserver l'expression de l'Apôtre. Le précepte de l'amour de Dieu, par exemple, réprouve tout amour déréglé de nous-mêmes ; amour qui tend toujours à la terre, qui nous penche toujours vers les objets terrestres. Il serait aisé de montrer le contraste de tous les autres commandements avec nos inclinations perverses. Or c'est l'esprit de Dieu qui nous arme du glaive avec lequel nous détruisons toutes ces mauvaises plantes nées du péché, et toujours renaissantes pour le péché. Le Juif eut à cet égard les mêmes obligations que nous, il dut vivre de la vie spirituelle, et les écrits de ses prophètes nous font bien connaître qu'ils étaient très instruits de cette doctrine.

℣. 94. Tuus sum ego. Il y a une grande étendue dans ce mot : *Je suis à vous, Seigneur.* L'homme s'est perdu en voulant être à lui-même, et il ne peut sortir de l'abîme où il s'est plongé, qu'en se rendant à Dieu. Les impies appartiennent toujours à Dieu, parce que *toute la terre et tous ses habitants sont au Seigneur ;* mais Dieu ne fait aucun cas d'eux ; il *méprise cette génération,* comme s'exprime l'Apôtre, parce qu'elle n'entre point en quelque sorte dans ses vues, parce qu'elle le déshonore, au lieu de contribuer à sa gloire. Il ne regarde comme un bien qui lui est propre, que les observateurs de sa loi, que les âmes touchées de son amour. Quel est le fils qui oserait dire à son père qu'il est à lui, et qu'en cette qualité il implore sa protection et sollicite ses bienfaits, tandis qu'il se révolterait sans cesse contre ses volontés ? Il pourrait éprouver, par des châtiments, qu'il a un maître ; mais c'est là le partage des esclaves, et non celui des enfants. Disons à Dieu que nous sommes à lui, et vivons comme lui appartenant ; méritons par notre obéissance qu'il nous reconnaisse pour les héritiers de son royaume, pour les cohéritiers de Jésus-Christ. Qu'a dit Jésus-Christ durant tout le cours de sa vie mortelle ? Qu'il était à son Père, qu'il faisait la volonté de son Père, qu'il cherchait la gloire de son Père, qu'il ne travaillait que pour faire connaître et aimer son Père. Le prophète n'eut pas, comme nous, ce grand modèle sous les yeux, et il dit cependant avec plus de sincérité que nous : *Je suis à vous, Seigneur, je n'ai d'autre désir que de me conformer à vos saintes lois.*

℣. 95. Me expectaverunt peccatores. Les pécheurs m'ont guetté, m'ont tendu des pièges ; je ne leur ai opposé d'autres armes que l'étude de votre loi. J'ai trouvé dans cette salutaire occupation du secours et de la consolation.

L'Apôtre disait aux chrétiens de Philippes : *Vous êtes au milieu d'une nation perverse ;... gardez la parole de vie* (2) que je vous ai annoncée. Il n'est pas nécessaire, pour être exposé à périr, de fréquenter un monde qui prenne à tâche de nous perdre ; il suffit d'être simplement dans le monde ; quand il ne penserait pas à nous, il serait toujours tentateur et séducteur. *Qui d'entre nous,* disait saint Ambroise, *peut marcher d'un pas ferme au milieu de tous les pièges que nous tend le siècle ?*

(1) *Rom.* III. 13.

(2) *Phil.* II. 15. 16.

96. Omnis consummationis vidi finem, latum mandatum tuum nimis.

MEM.

97. Quomodo dilexi legem tuam, Domine! Tota die meditatio mea est.

98. Super inimicos meos prudentem me fecisti mandato tuo, quia in æternum mihi est.

96. J'ai vu la fin de toutes les choses les plus parfaites ; votre commandement est d'une étendue infinie.

MEM.

97. Combien grand, Seigneur, est l'amour que j'ai pour votre loi ! Elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour.

98. Vous m'avez rendu plus prudent que mes ennemis, par les préceptes de votre loi, parce qu'ils sont continuellement devant mes yeux.

96. Omni perfectioni vidi finem : latum præceptum tuum valde.

MEM.

97. Quam diligo legem tuam ! omni die est meditatio mea.

98. Præ inimicis meis sapientem effecisti me præceptis tuis : quia in seculum sunt mihi.

COMMENTAIRE

Tous nos sens sont environnés de dangers. *Un coup d'œil tire notre âme du recueillement, un son nous distrait, un parfum captive notre pensée ; un mets nous jette dans l'excès ; un geste enflamme nos passions* (1). Notre armure contre tant d'ennemis, est celle dont nous parle le prophète et que nous recommande l'Apôtre. C'est la science de la loi et la parole de vie. *Celui*, dit saint Grégoire (2), *qui médite les préceptes du Seigneur, est comme un sanctuaire où Dieu réside.* Or l'iniquité ne pénètre point dans le sanctuaire de Dieu ; les tables de la loi étaient dans le tabernacle construit par Moïse ; elles sont encore avec plus de dignité dans le cœur du juste ; les oracles de Dieu y sont gravés, non sur la pierre, mais dans toutes les facultés de l'âme ; on peut les consulter dans toutes les circonstances, et Dieu ne manque pas de répondre à ceux qui l'interrogent avec confiance.

℣. 96. Omnis consummationis vidi finem. Il n'y a rien de si grand, ni de si parfait, dont je n'ai vu la fin et les bornes. Les sciences humaines, les inventions les plus relevées, les recherches les plus curieuses sont limitées ; je les ai comprises ; j'en ai vu le fond ; mais vos lois sont d'une étendue sans bornes, d'une profondeur sans fond, d'une élévation inaccessible. Les choses créées sont bornées dans leur durée, dans leur beauté, dans leur nature ; vos lois sont éternelles et infinies ; elles participent à votre nature ; on n'en trouve l'origine et le fond que dans vous-même. *Ce précepte si étendu,* n'est autre, selon saint Augustin, que celui de la charité, qui embrasse Dieu et le prochain, et qui s'étend à tous les commandements, et à tous les devoirs de la vie. Selon saint Hilaire, ce sont en général les divers préceptes de la loi de Dieu. Saint Jérôme entend par *omnis consummationis finem,* Jésus-Christ, qui est la fin de la loi, et la consommation des prophéties. Symmaque traduit l'hébreu par (3) : *J'ai vu la fin de tout édifice,* de toute construction, de toute disposition, ou de toute démonstration ; *mais votre commandement* est très étendu.

Dom Calmet voudrait donner un autre sens à l'hébreu : *J'ai vu tous les plus grands malheurs ;* je me suis vu réduit aux dernières extrémités ; *mais vos commandements m'ont mis au large ;* j'y ai trouvé une ressource assurée dans mes plus grands dangers. Il est certain que *consummatio* signifie une perte entière, une destruction totale (4). Le Seigneur dit souvent dans ses prophètes, qu'il détruira entièrement une ville ou une nation : *Consummationem faciam ;* et que, pour son peuple, il l'a châtié en père ; mais qu'il n'a pas voulu le perdre sans ressource : *Non faciam consummationem.* Et à l'égard de *latum mandatum,* l'hébreu peut se lire : *latitudo mandatorum,* l'étendue, la largeur de vos commandements. Ce qui est visiblement opposé au resserrement. Or *l'étroit* désigne le danger et l'adversité ; et *le large,* la prospérité, dans toute l'Écriture, et surtout dans les psaumes.

℣. 97. Quomodo dilexi legem tuam. Dieu veut être servi par amour, et non par nécessité et par crainte. Il demande les sacrifices de nos cœurs, plutôt que les œuvres de nos mains. *Ut magis voluntatum nostrarum munera, quam necessitatum obsequia, conferamus,* dit saint Ambroise. Tout ce qui se fait par nécessité, perd le mérite de l'acte volontaire : *Nec habet gratiam voluntatis, necessitatis operatio,* dit saint Hilaire.

℣. 98. Super inimicos meos prudentem me fecisti. Que l'on vante tant qu'on voudra la sagesse des Chaldéens ; que l'on relève leur capacité dans l'astronomie, leur connaissance des songes, leur habileté à deviner ; je méprise toutes leurs sciences, et, avec le secours de votre seule loi, qui fait toute mon étude, je veux être plus habile et plus savant qu'eux, même dans les choses dont ils s'enorgueillissent le plus. C'est, en effet, ce que l'on vit dans la personne de Daniel encore

(1) *Ambros. de fug. sæc. c.* I. — (2) *Greg. in Job. l.* XIX.

(3) *Sym.* Πάσης κατασκευῆς εἶδον πέρας. Εὐρύχωρος ἡ ἐντολή σοῦ σφόδρα.

(4) Voyez I. *Reg.* XX. 7. 9. 33 ; XXV. 17. *et* IV. *Reg.* XX. 26. - II. *Par.* XII. 12. - II. *Esdr.* IX. 31. - *Esth.* VII. 7. - *Psal.* XVII. 38. - *Isai.* X. 18. 22. 23 ; XXVIII. 22. - *Jerem.* IV. 27 ; V 10 ; XXX. 11 ; XLVI. 28 ; XLIX. 37. - *Ezech.* V. 13 ; XI. 13 ; XIII. 15. - *Nahum.* I. 8. 9. - *Sophon.* I. 18.

99. Super omnes docentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est.

100. Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi.

101. Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua.

102. A judiciis tuis non declinavi, quia tu legem posuisti mihi.

103. Quam dulcia faucibus meis eloquia tua! Super mel ori meo.

104. A mandatis tuis intellexi; propterea odivi omnem viam iniquitatis.

NUN.

105. Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.

99. J'ai eu plus d'intelligence que tous ceux qui m'instruisaient, parce que les témoignages de votre loi étaient le sujet de ma méditation.

100. J'ai été plus intelligent que les vieillards, parce que j'ai recherché vos commandements.

101. J'ai détourné mes pieds de toute voie mauvaise, afin de garder vos paroles.

102. Je ne me suis point écarté de vos jugements, parce que vous m'avez prescrit une loi.

103. Que vos paroles sont douces à mon cœur ! plus que le miel ne l'est à ma bouche ;

104. C'est par vos préceptes que j'ai acquis l'intelligence ; c'est pour cela que j'ai haï toute voie d'iniquité.

NOUN.

105. Votre parole est une lampe qui éclaire mes pieds, et une lumière dans mes sentiers.

99. Præ omnibus docentibus me intellexi : quia testimonia tua meditatio mea sunt.

100. Præ senibus intellexi, quia præcepta tua custodivi.

101. Ab omni semita mala prohibui pedes meos, ut custodiam verbum tuum.

102. A judiciis tuis non recessi : quia tu docuisti me.

103. Quam dulcia sunt palato meo eloquia tua, præ melle ori meo.

104. Ex præceptis tuis intelligentiam mihi comparavi : propterea odivi omnem semitam mendacii

NUN.

105. Lucerna pedi meo verbum tuum, et lumen semitæ meæ.

COMMENTAIRE

jeune, qui se trouva plus habile dans la science d'expliquer les songes, que tous les mages de Babylone (1), que tous les anciens, que ses maîtres mêmes. Verset 99 : *Super omnes docentes me...* Verset 100 : *Super senes intellexi.* Voyez *Dan.* II, 28, 29 et suiv. ; V, 11 et suiv. Non seulement il surpassait les Babyloniens ; il était même de beaucoup supérieur à tous ses frères, comme il le fit voir dans le jugement de Suzanne (2). Ézéchiel nous parle de sa sagesse, comme d'une chose passée en proverbe (3) : *Vous êtes plus sage que Daniel.* Nous n'assurons pas que ces trois versets du psaume le regardent ; mais on ne peut nier qu'ils n'aient avec son histoire un rapport frappant.

℣. 101. AB OMNI VIA MALA PROHIBUI PEDES MEOS. Nous ne pouvons servir deux maîtres à la fois, ni suivre deux voies différentes. Si nous suivons la voie des commandements de Dieu, il faut quitter la voie large du siècle (4).

℣. 102. QUIA TU LEGEM POSUISTI MIHI. Ce n'est pas sans raison que le prophète parle ici des jugements de Dieu : ils sont, pour ainsi dire, les surveillants de la loi ; ils retiennent l'homme dans les sentiers de la justice, parce que le législateur, tout bienfaisant qu'il est, doit venger le mépris de ses volontés. La plupart des hommes sont plus touchés de la crainte des châtiments, que de l'espoir des récompenses. Dieu qui connaît notre cœur, l'a pris par son endroit sensible ; il a menacé les transgresseurs de sa loi, afin de les retenir dans l'obéissance. Il exige l'amour, mais il inspire aussi la crainte. *Craignez,* disait Jésus-Christ, *celui qui peut condamner le corps et l'âme aux tourments du feu.* Hélas ! Seigneur, s'écriait saint Augustin, *n'êtes-vous pas le seul être redoutable ? Quand, comment, par quel moyen et par la protection de qui peut-on se soustraire à votre puissance* (5).

℣. 103. SUPER MEL ORI MEO. Le psalmiste a la même pensée au psaume XVIII, 11 : *Dulciora super mel, et favum.* Homère compare la douceur du discours de Nestor à celle du miel.

℣. 104. PROPTEREA ODIVI OMNEM VIAM INIQUITATIS. Quand on a goûté la douceur du don céleste, et qu'on a pénétré la beauté et la justice de la loi de Dieu, on ne peut avoir que du mépris pour les folies du monde, et de l'éloignement pour toute iniquité. Mais, pour entrer dans la parfaite intelligence des commandements, il ne faut pas se contenter d'une science spéculative ; on doit venir à la pratique. *Mon fils,* dit le Sage, *si vous désirez la sagesse, gardez la justice,* observez les préceptes ; *et le Seigneur vous la donnera.*

℣. 105. LUCERNA PEDIBUS MEIS VERBUM TUUM. Le commandement de Dieu est une lampe, dit le Sage (6), et sa loi, un flambeau ; et les instructions qui nous corrigent, sont la voie de la vie. *Nous avons les discours des prophètes,* dit l'apôtre saint Pierre (7), *auxquels vous faites bien de vous appliquer, comme à la lumière d'une lampe qui éclaire dans un lieu obscur, en attendant que la lumière pa-*

---

(1) *Dan.* I. 19. 20. Non sunt inventi tales de universis, ut Daniel, Ananias, etc. Et omne verbum sapientiæ et intellectus quod sciscitatus est ab eis rex, invenit in eis decuplum super cunctos ariolos et magos, etc.

(2) *Dan.* XIII.

(3) *Ezech.* XXVIII. 3.

(4) Voyez *Théodoret.*

(5) *Conf. l.* III. *c.* 6.

(6) *Prov.* VI. 23.

(7) II. *Petri.* I. 19.

106. Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.

107. Humiliatus sum usquequaque, Domine; vivifica me secundum verbum tuum.

108. Voluntaria oris mei beneplacita fac, Domine, et judicia tua doce me.

109. Anima mea in manibus meis semper, et legem tuam non sum oblitus.

106. J'ai juré, et j'ai résolu de garder les jugements de votre justice.

107. Je suis tombé dans la dernière humiliation, Seigneur ; redonnez-moi la vie, selon votre parole.

108. Faites, Seigneur, que les vœux de ma bouche vous soient agréables ; et enseignez-moi vos jugements.

109. Mon âme est toujours entre mes mains ; et je n'ai point oublié votre loi.

106. Juravi et præstabo, *nempe* custodire judicia justitiæ tuæ :

107. Afflictus sum vehementissime, Domine, vivifica me secundum verbum tuum.

108. Voluntaria oris mei grata habe, quæso, Domine, et judicia tua doce me.

109. Anima mea in manu mea semper : et legis tuæ non sum oblitus.

COMMENTAIRE

raisse, et que l'étoile du matin se lève dans nos cœurs. Saint Hilaire par *verbum tuum,* en cet endroit, entend Jésus-Christ, le Verbe du Père.

℣. 106. Juravi... Je me suis engagé par serment à l'observance de vos lois. J'ai renouvelé avec vous, ô mon Dieu, l'alliance que vous avez faite avec nos pères, et je vous ai promis d'y demeurer éternellement et inviolablement attaché. Ce serment, selon saint Augustin et Théodoret, n'est autre que la ferme résolution du psalmiste d'accomplir ce que Dieu demande de lui.

℣. 107. Humiliatus sum usquequaque. Je suis tombé dans l'affliction, dans la captivité ; mon malheur est extrême : rendez-moi la vie et la liberté. Il répète souvent cette prière. C'est le but de tout son cantique, après l'éloge de la loi du Seigneur.

Vivifica me. Ce verset inspire aussi de belles réflexions spirituelles. L'humiliation la plus grande qui puisse arriver à l'homme, est celle du péché, parce qu'elle lui fait perdre la vie de l'âme. Les saints ont médité sans cesse cette vérité, et ils ne sont nulle part plus éloquents que quand ils déplorent l'état d'une âme morte par le péché. *C'est une véritable mort,* dit saint Ambroise, *que la séparation de l'âme d'avec le Verbe de Dieu* (1). *Le corps meurt,* dit saint Augustin, *quand l'âme le quitte, et l'âme meurt quand Dieu l'abandonne* (2). Et ailleurs (3) : *C'est la mort de l'âme que de perdre Dieu, comme c'est la mort du corps que de perdre l'âme ; mais il y a cette différence, que la mort du corps est nécessaire, et que la mort de l'âme vient de notre volonté. Ce qu'est l'âme au corps,* dit saint Pierre Chysologue, *Jésus-Christ l'est à l'âme ; le corps ne vit pas sans l'âme, et l'âme ne vit pas sans Jésus-Christ. Quand l'âme se retire du corps, celui-ci est aussitôt en proie à la corruption, à la pourriture, aux vers ; il se tourne en cendres. il n'inspire que de l'horreur. Quand Jésus-Christ se retire de l'âme, celle-ci contracte la corruption du péché ; elle est rongée par le ver de la conscience ; elle est comme réduite en cendre par la vanité, elle est hideuse par son infidélité ; et le corps, quoique vivant, devient le sépulcre de cette âme qui n'a plus de vie* (4).

Quand le prophète demande la vie ; il demande donc que Dieu vienne en lui, qu'il l'anime de son esprit, qu'il le remplisse de son amour. Il concevait mieux que nous ce que c'est que la vie de Dieu, la vie en Dieu, la vie pour Dieu. Cette vie ne ressemble à rien de ce qui nous occupe sur la terre, elle ne ressemble pas même à la vie qui donne le mouvement à notre corps ; elle est toute dans l'intérieur, et elle le pare de toutes les vertus, parce que cette vie est l'amour de Dieu, et que l'amour, dit saint Bernard, *produit tout, la pureté des affections, la rectitude des pensées, la sainteté des désirs, l'excellence des œuvres, la fécondité de vertus, la dignité des mérites, la sublimité des récompenses* (5).

℣. 108. Voluntaria oris mei. Que ma bonne volonté vous soit agréable, ô mon Dieu, et que le serment que j'ai fait de garder vos commandements, ℣. 106, soit reçu, et ratifié devant vous. Saint Augustin par *Voluntaria oris mei* entend les louanges et les actions de grâces ; saint Hilaire, saint Ambroise, Théodoret, les œuvres de surérogation ; ce qu'on entreprend par l'amour d'une plus grande perfection.

℣. 109. Anima mea in manibus meis semper. On donne deux sens à ce passage. 1° *Mon âme est toujours entre mes mains :* je ne la perds jamais de vue ; je veille continuellement à sa garde et je travaille à sa perfection. 2° *Je tiens mon âme entre mes mains ;* je suis dans un danger continuel de perdre la vie. Il faut que je sois toujours en garde contre les ennemis de mon âme. Je suis comme celui qui porte son trésor dans sa main, et qui est attaqué de toutes parts par ceux qui cherchent à le dépouiller. Ce dernier sens est sans doute le meilleur. On trouve la même expression, et dans le même sens, dans *Job*, XIII, 14 ; *Judic.* XII, 3 ; *Esth.* XIV, 4 ; 1. *Reg.* XIX, 5 et XXVIII, 21. On la remarque même dans les auteurs profanes. Xé-

(1) *Ambros. de fug. sæc. c.* 2.
(2) *Aug. serm.* LXV.
(3) *Idem. serm.* LXI.
(4) *Chrys. serm.* XIX. — (5) *Bern. de dilig. Deo.*

110. Posuerunt peccatores laqueum mihi, et de mandatis tuis non erravi.

111. Hereditate acquisivi testimonia tua in æternum, quia exultatio cordis mei sunt.

112. Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas, in æternum, propter retributionem.

SAMECH.

113. Iniquos odio habui, et legem tuam dilexi.

110. Les pécheurs m'ont tendu un piège ; et je ne me suis point écarté de vos commandements ;

111. J'ai acquis les témoignages de votre loi, pour être éternellement mon héritage, parce qu'ils sont la joie de mon cœur.

112. Et j'ai porté mon cœur à accomplir éternellement vos ordonnances, à cause de leur récompense.

SAMECH.

113. J'ai haï les méchants, et j'ai aimé votre loi.

110. Posuerunt impii laqueum mihi : et a præceptis tuis non aberravi.

111. Hæreditate accepi testimonia tua in seculum : quia gaudium cordis mei sunt.

112. Inclinavi cor meum ad faciendum statuta tua in seculum *et usque in* æternum.

SAMECH.

113. Cogitationes odi, et legem tuam dilexi.

COMMENTAIRE

narque dans Athénée (1), pour marquer le danger de perdre la vie, dit : *tenir son âme dans la main.*

Un grand nombre d'exemplaires grecs des Septante (2), et la plupart des anciens pères grecs (3) et latins (4), avec les anciens psautiers (5), portent : *Anima mea in manibus tuis semper :* Mon âme est toujours entre vos mains. Saint Ambroise avoue que le plus grand nombre des exemplaires suivait cette leçon, quoiqu'il y en eût quelques-uns qui portaient : *In manibus meis.* Saint Jérôme, dans son épître à Sunia et à Frétella, rejette la première leçon et soutient que les Septante ont lu : *In manibus meis,* avec l'hébreu ; et que c'est en ce sens que l'entendent tous les auteurs anciens. Mais on a peine à concilier aujourd'hui ce renseignement avec les textes des Septante, avec les pères grecs et latins qu'on vient de citer, et même avec le commentaire qui porte le nom de saint Jérôme, et qui est certainement de son temps ; ils lisent tous : *In manibus tuis.* Malgré cela, l'autre leçon est incontestablement la meilleure : *Je porte toujours mon âme dans mes mains.* C'est ainsi que portent l'hébreu, le chaldéen, le plus grand nombre des bibles latines, Aquila (6), Symmaque (7), Théodotion (8), la cinquième version des Hexaples (9), les pères et les commantateurs depuis saint Jérôme.

℣. 110. Posuerunt peccatores laqueum mihi. Le verset 61 porte également : *Funes peccatorum circumplexi sunt me.* Les Babyloniens m'ont dressé des pièges. C'est la suite du verset précédent : *J'ai toujours mon âme dans mes mains ;* je suis au milieu d'ennemis, qui ne cherchent qu'à me perdre ; mais cela ne m'empêche pas de suivre vos commandements.

℣. 111. Hereditate acquisivi. Je regarde votre loi comme mon patrimoine.

℣. 112. Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas. Il n'a penché son cœur vers les commandements de Dieu, qu'après lui avoir dit au verset 36 : *Inclina cor meum in testimonia tua :* Faites pencher mon cœur vers vos saintes ordonnances ; afin de nous faire connaître, dit saint Augustin, que ce mouvement du cœur dépend et de la grâce et de notre volonté : *Ut intelligamus simul hoc esse divini muneris et nostræ voluntatis.* Le prophète aimait Dieu sans doute d'une manière très pure ; il le servait avec un parfait désintéressement. Cependant il avoue ici qu'il s'est porté à accomplir ses ordonnances, à cause de la récompense qui y est attachée, *propter retributionem.* Dieu ne défend pas à ses amis d'envisager les récompenses qu'il leur promet, ni de craindre les tourments qu'il prépare aux impies. Mais il n'approuve pas que ce soit là le premier et principal objet de leur désir ou de leur crainte. Son amour, lui-même, le désir de lui plaire, la crainte de l'offenser, doivent animer les saints et les fidèles serviteurs de Dieu. Ils doivent désirer sa gloire et ses récompenses, mais ils doivent encore plus le désirer lui-même (10) : *Ego ero merces tua magna nimis.*

℣. 113. Iniquos odio habui. Dieu ordonne d'aimer son prochain et de faire du bien même à ses ennemis ; mais Jésus-Christ, vrai et sûr interprète des lois de Dieu, veut que nous haïssions même nos amis et nos proches, lorsqu'ils sont un obstacle à notre salut. C'est ainsi, dit saint Hilaire, que le prophète haïssait les méchants. Il les évitait comme des ennemis dangereux, comme des pestes capables de l'infecter et de le corrompre. Il ne haïssait en eux que leur malice et leur iniquité ; il aimait leur personne et leur salut, disent saint Augustin et saint Jérôme. Il avait horreur

(1) *Xenarch. apud Athen. l.* XIII. *c.* 4. Ἐν τῇ χειρὶ τὴν ψυχὴν ἔχοντα. *Homer.* Λ"ει ἐμὴν ψυχὴν παραβαλλόμενος πολεμίζειν.

(2) *Sept. Edit. Rom. et Complut. et regii et Colb. codices græci.* Η' ψυχή μοῦ ἐν ταῖς χερσί σοῦ διαπάντος. *Ita Ambr. et Æthiop. et Syr.*

(3) *Apollin. Basil. Theodoret. Euthym. Heracleota.*

(4) *Hilar. Aug. Ambros. Hieron. in Comment.*

(5) *Psalt. Rom. Mediol. S. Germ. Carnut.*

(6) *Aquil.* Η' ψυχή μοῦ ἐν ταρσῷ μοῦ

(7) *Sym.* Η'ψυχή μοῦ μετὰ χεῖρα μοῦ.

(8) *Theod. ut Sept.* Ἐν ταῖς χερσὶ μοῦ.

(9) v. *Edit.* Ἐν χειρὶ μοῦ.

(10) *Genes.* XVI. I.

114. Adjutor et susceptor meus es tu, et in verbum tuum supersperavi.

115. Declinate a me, maligni, et scrutabor mandata Dei mei.

116. Suscipe me secundum eloquium tuum, et vivam, et non confundas me ab expectatione mea.

117. Adjuva me, et salvus ero, et meditabor in justificationibus tuis semper.

118. Sprevisti omnes discedentes a judiciis tuis, quia injusta cogitatio eorum.

119. Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ; ideo dilexi testimonia tua.

114. Vous êtes mon défenseur et mon soutien ; et j'ai mis toute mon espérance dans votre parole.

115. Éloignez-vous de moi, vous qui êtes méchants ; et je rechercherai l'intelligence des commandements de mon Dieu.

116. Relevez-moi, selon votre parole ; faites-moi vivre ; et ne permettez pas que je sois confondu dans mon attente.

117. Assistez-moi, et je serai sauvé ; et je méditerai continuellement sur vos ordonnances.

118. Vous avez méprisé tous ceux qui s'éloignent de vos jugements ; parce que leur pensée est injuste.

119. J'ai regardé comme des prévaricateurs tous les pécheurs de la terre ; c'est pourquoi j'ai aimé les témoignages de votre loi.

114. Latibulum meum et scutum meum es tu, verbum tuum expecto.

115. Recedite a me, maligni, et custodiam præcepta Dei mei.

116. Confirma me secundum verbum tuum, et vivam : et ne pudore afficias me ab expectatione mea.

117. Sustenta me, et servabor : et delectabor in statutis tuis semper.

118. Conculcasti omnes errantes a statutis tuis : quia mendacium est dolus eorum.

119. *Ut* scorias cessare fecisti omnes impios terræ : ideo dilexi testimonia tua.

COMMENTAIRE

des pensées et des sentiments injustes, disent saint Ambroise et Théodoret (1); et il aimait la loi de Dieu avec ardeur.

℣. 114. ADJUTOR, ET SUSCEPTOR MEUS ES TU. L'hébreu porte : *Vous êtes mon asile et mon bouclier,* c'est-à-dire mon espérance et ma force.

On doit promettre à Dieu qu'on sera fidèle à sa loi ; mais il faut en même temps ne compter que sur sa protection et sur les armes qu'il fournit à ses serviteurs. Le prophète répète à tout instant cette leçon, parce qu'il connaissait l'ignorance et la faiblesse de l'homme. Il était chrétien sous la loi ; il sentait la nécessité des secours divins. Les philosophes ont ignoré cette doctrine ; ils ont enseigné quelques vérités ; mais, selon la belle remarque de saint Augustin : *C'étaient des lois écrites dans le cœur des orgueilleux* (2).

℣. 115. DECLINATE A ME, MALIGNI ; ET SCRUTABOR. La solitude et la retraite sont nécessaires à quiconque veut observer exactement la loi de Dieu (3). Rien n'est plus contagieux que la compagnie, que les discours, que les exemples des méchants.

℣. 116. SUSCIPE ME SECUNDUM ELOQUIUM TUUM, ET VIVAM. J'ai mis en vous toute mon espérance, ô mon Dieu ! Je m'appuie uniquement sur vos promesses. Ne permettez point que je demeure plus longtemps dans cette malheureuse captivité.

℣. 118. SPREVISTI OMNES DISCEDENTES. Tous les méchants sont abominables, infâmes, ridicules à vos yeux. Aquila (4) : *Vous avez mis en croix,* ou attaché à un infâme poteau, *tous ceux qui s'éloignent de l'exactitude, parce que leurs calomnies sont fausses.* Symmaque (5) : *Vous avez repris tous ceux qui s'éloignent de vos préceptes, car tout leur artifice est vain.* Théodotion et la cinquième version des Hexaples (6) : *Vous avez méprisé,* ou réduit au néant, *ceux qui s'éloignent de l'exactitude de vos lois; parce que leur pensée est injuste.*

℣. 119. PRÆVARICANTES REPUTAVI OMNES PECCATORES. Je les ai méprisés comme des gens sans foi et sans loi, avec qui l'on ne doit avoir aucune liaison. Je me suis absolument séparé d'eux, et je me suis attaché à vos commandements. Saint Jérôme traduit ainsi l'hébreu (7) : *J'ai regardé comme l'écume* des métaux fondus, *tous les pécheurs de la terre;* ou, je les ai regardés comme la rouille des métaux. Aquila (8) : *Vous avez regardé comme du marc de raisin tous les impies de la terre.* Théodotion, et la cinquième version des Hexaples (9) : *Vous avez brisé* et réduit *à rien tous les impies de la terre.* Le chaldéen : *Vous avez brisé les idoles ; vous avez fait périr tous les méchants de la terre.* D'autres hébraïsants : *J'ai fait cesser,* j'ai exterminé *comme l'écume des métaux, tous les méchants de la terre.* Ils lisent l'hébreu un peu autrement que ne l'ont lu les Septante, saint Jérôme et les anciens traducteurs grecs (10).

---

(1) *Theodoret.* Τοὺς γὰρ παρανομεῖν ὑποτιθεμένους ἀποσείσάμενος λογισμοὺς, τὸν σὸν προτετίμηκα νόμον.

(2) *Aug. in psalm.* CXI.

(3) *Vide Hieron.*

(4) *Aqu.* Ἀπεσκολόπησας πάντας τοὺς ἀποστρεφομένους ἀπὸ ἀκριβασμοῦ, ὅτι ψευδεῖς συνεπιθέσεις αὐτῶν.

(5) *Sym.* Ἀπήλεγξας πάντας τοὺς ῥεμβομένους ἀπὸ τῶν συνταγμάτων σοῦ. Μάταια γὰρ πᾶσα ἡ δολιότης αὐτῶν.

(6) *Th. et* VI *col.* Ἐξουδένωσα πάντας τοὺς πλανωμένους ἀπὸ τῶν ἀκριβασμάτων σοῦ, ὅτι ἄδικον τὸ ἐπιθύμημα αὐτῶν.

(7) סיגים השבת כל רשעי ארץ Saint Jérôme a lu חשבתי, et les Septante : שוגים השבת *Sym.* Σκωρίαν ἐλογισω πάντας παρανόμους.

(8) *Aqu.* Στέμφυλα διελογίσω πάντας ἀσεβεῖς τῆς γῆς.

(9) *Th. et* VI *édit.* Οὐδὲν διέκοψας τοὺς ἀσεβεῖς τῆς γῆς.

(10) Nous lisons aujourd'hi השבתי J'ai fait cesser ; au lieu de חשבתי j'ai pensé, j'ai regardé.

120. Confige timore tuo carnes meas ; a judiciis enim tuis timui.

AIN.

121. Feci judicium et justitiam, non tradas me calumniantibus me.

122. Suscipe servum tuum in bonum; non calumnientur me superbi.

123. Oculi mei defecerunt in salutare tuum, et in eloquium justitiæ tuæ.

124. Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam, et justificationes tuas doce me.

125. Servus tuus sum ego, da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua.

120. Transpercez mes chairs par votre crainte ; car vos jugements me remplissent de frayeur.

AIN.

121. J'ai observé la justice et l'équité ; ne me livrez pas à ceux qui me calomnient.

122. Affermissez votre serviteur dans le bien ; et que les superbes ne m'accablent point par leurs calomnies.

123. Mes yeux languissent après votre assistance salutaire, et après la parole de votre justice ;

124. Traitez votre serviteur selon votre miséricorde ; et enseignez-moi vos ordonnances.

125. Je suis votre serviteur ; donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse les témoignages de votre loi.

120. Horruit præ timore tui caro mea, et a judiciis tuis timui.

AIN.

121. Feci judicium et justitiam : ne derelinquas me opprimentibus me.

122. Fidejube servo tuo in bonum, et ne vim inferant mihi superbi.

123. Oculi mei defecerunt ad salutem tuam, et ad eloquium justitiæ tuæ.

124. Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam, et statuta tua doce me.

125. Servus tuus ego sum, da mihi intelligentiam, et sciam testimonia tua.

COMMENTAIRE

℣. 120. CONFIGE TIMORE TUO CARNES MEAS. Saint Ambroise et saint Augustin lisent conformément au texte des Septante (1) : *Confige clavis a timore tuo carnes meas :* Percez de clous ma chair, à cause de votre crainte. Aquila et Théodotion (2) ont suivi le même sens. Mais Symmaque (3), saint Jérôme, le syriaque et les traducteurs plus récents, qui suivent les rabbins, lisent : *Ma chair est saisie d'horreur,* elle frémit de crainte, *et je redoute vos terribles jugements.* Le chaldéen : *Ma chair est enflammée, à cause de votre crainte, et je crains vos jugements.* Le juste n'est jamais dans une entière assurance ; et, quoique quelquefois l'amour chasse la crainte, il ne l'exclut pas tellement qu'il ne la rappelle par intervalle, pour venir à son secours, et pour lui servir de contrepoids contre la vaine confiance et la présomption.

℣. 121. NON TRADAS ME CALUMNIANTIBUS ME. *J'ai pratiqué l'équité et la justice : Ne me livrez point à ceux qui me calomnient,* ou à ceux qui m'attaquent injustement, qui me font tort, qui m'accusent à tort. Daniel a pu adresser cette prière à Dieu en plus d'une occasion, puisqu'il a été accusé plus d'une fois injustement auprès du roi de Babylone. Il n'est que trop probable que les Babyloniens faisaient toute sorte d'avanies aux Juifs, pour avoir occasion de les dépouiller et de les maltraiter.

℣. 122. SUSCIPE SERVUM TUUM IN BONUM. Vous connaissez mon innocence, ô mon Dieu ; prenez ma défense contre mes calomniateurs et mes ennemis. Qu'ils ne triomphent point impunément de ma faiblesse. L'hébreu porte : *Rendez-vous caution pour votre serviteur dans le bien* (4). Faites-lui cette justice de répondre pour lui, et de vous rendre caution de son innocence, contre les calomnies de ses ennemis. Ou bien : Garantissez-moi, et ne permettez point que je sois exposé à leurs calomnies, et au danger de tomber dans leurs pièges. Éloignez de moi cette tentation (5).

℣. 123. OCULI MEI DEFECERUNT IN SALUTARE TUUM. Comme un homme qui a les yeux continuellement attachés à un chemin, d'où il attend son ami ; ou comme une femme qui regarde sans cesse vers le port, pour voir arriver son époux, ainsi, Seigneur, mes yeux se lassent et s'épuisent à force de regarder en haut, en attendant votre salut et l'effet de vos promesses, qui nous font espérer depuis longtemps notre liberté. Voyez plus haut verset 82. Les pères (6) l'entendent du désir qu'avaient les patriarches, de voir bientôt paraître le Messie.

℣. 124. FAC CUM SERVO TUO SECUNDUM MISERICORDIAM TUAM. Je vous demande deux grâces, ô mon Dieu ! La première, de me délivrer de la captivité, suivant vos promesses et votre miséricorde ; la seconde, de m'enseigner votre loi. Dans cette vie nous avons toujours besoin de la miséricorde du Seigneur, dit saint Ambroise. Quelque attention que nous ayons à nous acquitter de nos devoirs, et à remplir la mesure de justice que Dieu demande de nous, il nous reste encore beaucoup à faire, et nous commettons toujours bien des fautes.

℣. 125. DA MIHI INTELLECTUM. Quand les maîtres des sciences humaines instruisent leurs disciples, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de s'expliquer clairement, et de répéter souvent les mêmes

(1) Les Septante : Κατήλωσον ἐκ τοῦ φόβου σοῦ.

(2) *Aqu.* Πλώθη ἀπὸ πτοήσεως σοῦ ἡ σὰρξ μοῦ. *Theodot. ut Sept.*

(3) *Sym.* Ὀρθοτριγεῖ ἀπὸ φόβου σοῦ ἡ σὰρξ μοῦ.

(4) *Aqu. Theodot.* Ἐγγυήσαι. *Hieron.* Sponde pro servo tuo. *Sym.* Ἀνάδεξαι.

(5) *Vide Theodoret.*

(6) *Hilar. Ambr. Hieron. Aug.*

126. Tempus faciendi, Domine; dissipaverunt legem tuam.
127. Ideo dilexi mandata tua super aurum et topazion.

128. Propterea ad omnia mandata tua dirigebar; omnem viam iniquam odio habui.

126. Il est temps que vous agissiez, Seigneur; ils ont renversé votre loi.
127. C'est pour cela que j'ai aimé vos commandements plus que l'or et que la topaze;
128. C'est pour cela que j'ai marché droit dans la voie de tous vos commandements, et que j'ai haï toute voie injuste.

126. Tempus faciendi, o Domine: *nam* dissipaveruut legem tuam.
127. Ideo dilexi præcepta tua magis quam aurum et obrizum.

128. Propterea omnia præcepta, omnia recta esse censui: omnem semitam mendacii odi.

COMMENTAIRE

instructions; leur capacité ne s'étend pas jusqu'à fortifier l'intelligence de ceux qui les écoutent, en sorte que les plus bornés, ou même les plus idiots, puissent comprendre ce qu'on leur explique. Mais quand Dieu instruit, il n'est point d'esprit qui ne puisse saisir ce qu'il juge à propos de lui révéler; les prophètes et les apôtres en sont la preuve. *Je considère des yeux de la foi,* disait saint Grégoire (1), *ce qu'ont été David, Amos, Daniel, Pierre, Paul, Matthieu, et je tâche de comprendre ce que le Saint-Esprit a opéré dans eux; mais cette merveille surpasse toutes nos pensées. Cet esprit divin se communique à un jeune berger, et il en fait l'auteur des psaumes; il se communique à un pâtre occupé dans la campagne à élaguer des sycomores, et il en fait un prophète. Il se communique à un jeune homme qui ne sait que garder les abstinences de la loi, et il en fait un juge dans la cause de deux vieillards d'Israël; il se communique à un pêcheur, et il en fait un prédicateur de l'Évangile; il se communique à un persécuteur des chrétiens, et il en fait le docteur des gentils; il se communique à un publicain, et il en fait un évangéliste. O quel maître que l'esprit de Dieu!*

℣. 126. Tempus faciendi. Il est temps que vous déployiez la force de votre bras et que vous nous remettiez en liberté; les Babyloniens nos ennemis ont mis le comble à leurs iniquités; ils ont rempli la mesure de leurs crimes. Les pères (2) l'entendent ainsi: Il est temps d'envoyer votre Messie, notre libérateur; les Juifs ont détruit votre loi par leurs transgressions et par leurs pernicieuses explications. Il est temps de faire paraître cette loi nouvelle que vous nous avez promise, afin qu'elle réforme l'ancienne et qu'elle en rétablisse la pratique dans sa vigueur.

Les Septante (3), Symmaque (4), saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Athanase, Eusèbe, Théodoret, le psautier de Saint-Germain, lisent: *Tempus faciendi Domino.* Ce qui revient au même que la Vulgate. Ou: *Le Seigneur s'est réservé un temps pour agir;* et ce temps est le jour du jugement, selon les pères. C'est alors qu'il exécutera les menaces qu'il a faites si souvent aux pécheurs. L'hébreu peut s'entendre dans le même sens. D'autres (5) l'entendent ainsi: *Il est temps de travailler pour le Seigneur,* de le servir, de l'adorer et de réparer l'outrage qui lui a été fait par les méchants, qui ont violé sa loi.

℣. 127. Super aurum et topazion. La topaze est une pierre précieuse, que saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire louent comme la plus belle et la plus estimée de toutes les pierres. Mais saint Hilaire et saint Ambroise, en en rapportant l'usage seulement au règne de Ptolomée, fils de Lagus, père de Ptolomée Philadelphe, nous font douter que le psalmiste ait voulu la marquer ici, puisque, selon ce sentiment, elle n'aurait été trouvée que longtemps après la captivité de Babylone. Les naturalistes grecs et latins (6) qui en font mention, en rapportent de même la découverte au temps du premier Ptolomée. Ainsi, il faut de toute nécessité ou que leur récit soit faux, ou que le psalmiste ait voulu dire ici autre chose que la *topaze.* En effet le terme hébreu פז Phaz ou *Paz*, signifie plutôt de l'or très pur, *obrizum,* ou de l'or du Phaz, du Phison, dont Moïse parle avec tant d'éloge (7).

℣. 128. Omnem viam iniquam odio habui. Étant à vous comme je le suis, aimant vos saintes lois comme je les aime, ô mon Dieu, je marche avec zèle et avec fidélité dans la voie de vos préceptes, et je m'éloigne de tout ce qui peut vous offenser.

C'est quand les scandales sont devenus publics, quand les hommes semblent avoir conspiré contre toutes les lois divines, que les justes doivent faire plus d'efforts pour s'attacher à ces saintes lois. Le prophète donne dans ce verset et dans le précédent, trois marques non équivoques auxquelles on peut distinguer le véritable amour de la loi; c'est si on la préfère à toutes les richesses de la terre, si l'on est résolu de se laisser conduire par elle dans toutes les circonstances de la vie; si l'on a en horreur toute voie qui mène à l'iniquité. Ces trois marques, ou conditions, ou caractères, jugent le monde et font sa condamnation. Il ne préfère

(1) *Greg. in Ev. l.* II.
(2) *Ambr. Aug. Hilar.*
(3) Les Septante: Καιρὸς τοῦ ποιῆσαι τῷ Κυρίῳ.
(4) *Sym.* Καιρὸς πράξαι τῷ Κυρίῳ.
(5) *Chald. Syr. Arab.*
(6) *Vide Plin. l.* XXVII. *c.* 8. — (7) *Genes.* II. 11.

PHE.

129. Mirabilia testimonia tua, ideo scrutata est ea anima mea.

130. Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis.

131. Os meum aperui, et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam.

132. Aspice in me, et miserere mei, secundum judicium diligentium nomen tuum.

PÉ.

129. Les témoignages de votre loi sont admirables ; c'est pourquoi mon âme en a recherché la connaissance avec soin.

130. L'explication de vos paroles répand la lumière, et donne l'intelligence aux petits.

131. J'ai ouvert la bouche, et j'ai attiré l'air ; parce que je désirais vos commandements.

132. Regardez-moi, et ayez pitié de moi, selon l'équité dont vous usez envers ceux qui aiment votre nom.

PE.

129. Mirabilia testimonia tua, ideo custodit ea anima tua.

130. Apertio verborum tuorum illuminat, intelligere facit simplices.

131. Os meum aperui, et aspiravi : quia præcepta tua desideravi.

132. Aspice ad me, et miserere mei secundum consuetudinem *tuam* erga diligentes nomen tuum.

COMMENTAIRE

assurément pas la loi du Dieu à tous les trésors de la terre ; il ne se conduit pas selon la lettre et l'esprit de cette loi, il ne s'écarte pas de toutes les voies qui tendent à l'injustice. Que deviendra-t-il donc ? Il sera réprouvé et il l'est déjà par l'oracle de Jésus-Christ qui n'a *point prié pour lui,* et par celui de son disciple, qui déclare que le *monde est tout entier sous la puissance du malin esprit* (1.)

℣. 129. IDEO SCRUTATA EST EA ANIMA MEA. Vos lois ont des profondeurs impénétrables et des hauteurs inaccessibles, ô mon Dieu ! C'est ce qui m'oblige à les étudier avec tant de soin et d'assiduité. Plus je les examine et plus j'y trouve de merveilles cachées. Je comprends bien qu'outre ce qui en paraît à la superficie, il y a un autre sens plus mystérieux et plus profond. Le mot hébreu פלא *pâlâ* qui signifie *admirable,* se prend aussi pour *difficile ;* de sorte que l'on pourrait traduire : *Vos préceptes sont difficiles ; c'est pourquoi mon âme les observe.* Mais le premier sens est plus naturel. La difficulté n'est pas un motif qui oblige à observer les lois ; mais leur beauté, leur excellence, leurs qualités admirables, les font naturellement estimer, aimer et *observer ;* car c'est la vraie signification du verbe נצר *nâtsar,* que les Septante rendent ordinairement par *rechercher l'intelligence.*

℣. 130. INTELLECTUM DAT PARVULIS. Le psalmiste vient de reconnaître que les paroles du Seigneur sont admirables ou difficiles. Ici il dit qu'elles ont besoin d'explication et que, sans cela, les petits, les simples, les jeunes gens qui n'y sont point versés, n'y comprennent rien. La loi de Moïse et les prophètes renferment sans doute des sens cachés, très différents de ce qui paraît à la simple lecture de la lettre. Les Juifs n'ignoraient pas que leurs Écritures ne fussent mystérieuses et énigmatiques, et qu'elles ne portassent beaucoup plus loin qu'elles ne le paraissaient à la première vue. Daniel à Babylone faisait sa principale étude des prophéties (2). Depuis Jésus-Christ, le voile est levé. Nous trouvons dans la personne du Sauveur le développement de tous les mystères, l'accomplissement de toutes les prophéties. Les Juifs, au contraire, n'ayant pas voulu recevoir Jésus-Christ, qui est la consommation de toute l'Écriture, sont comme des aveugles en plein midi. Ils vont à tâtons et cherchent la porte, sans la trouver, parce qu'ils lui tournent le dos. Plus ils avancent, plus ils s'égarent, parce qu'ils sont hors du vrai chemin. Jésus-Christ, dans l'Évangile, semble faire allusion à ce passage, lorsqu'il dit (3) : *Je vous remercie, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ceci aux sages et aux prudents, et de ce que vous l'avez révélé aux petits.*

℣. 131. ATTRAXI SPIRITUM. J'ai recherché vos commandements avec toute l'ardeur d'un homme altéré qui cherche du rafraîchissement. J'aspire votre loi comme nous aspirons l'air qui nous fait vivre. L'expression du prophète marque un ardent désir de connaître et de pratiquer la loi du Seigneur. Cf. *Psalm.* LXXX, 11 : *Dilata os tuum, et implebo illud.* Et Ézéchiel (4) : *Aperui os meum, et cibavit me volumine illo.*

℣. 132. MISERERE MEI, SECUNDUM JUDICIUM... Traitez-moi comme vous traitez vos amis. Ne permettez point que nous demeurions si longtemps dans cette captivité, ni que nous soyons traités comme des scélérats, sur qui vous avez répandu votre indignation. On peut aussi traduire : *Ayez pitié de moi, comme la justice veut que vous en ayez pour ceux qui vous craignent.* Mais la première traduction est plus littérale. *Judicium,* en cet endroit, ne signifie que *la manière* (5). Les Grecs ont des façons de parler toutes semblables (6).

(1) I. *Joan.* V. 19.
(2) *Dan.* IX. 2.
(3) *Matt.* XI. 25 ; XVIII. 3. 5. - *Vide et* I. *Cor.* XIV. 20.
(4) *Ezech.* III. 2.
(5) *Chald. Vat. Pagn. Tig. Jun. Muis. Geier.*
(6) Δίκην ποταμῶν ῥεῖν. Couler à la façon des rivières. Et celle-ci : ἡ θέμις ἐστὶν ἀνδρῶν ἠτε γυναικῶν. A la manière des hommes et des femmes.

133. Gressus meos dirige secundum eloquium tuum, et non dominetur mei omnis injustitia.

134. Redime me a calumniis hominum, ut custodiam mandata tua.

135. Faciem tuam illumina super servum tuum, et doce me justificationes tuas.

136. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.

133. Conduisez mes pas selon votre parole, et faites que nulle injustice ne me domine.

134. Délivrez-moi des calomnies des hommes, afin que je garde vos commandements.

135. Faites luire sur votre serviteur la lumière de votre visage ; et enseignez-moi vos ordonnances.

136. Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi.

133. Gressus meos dirige in verbo tuo, et ne dominetur mihi ulla iniquitas.

134. Redime me ab oppressione hominum, et custodiam præcepta tua.

135. Faciem tuam fac lucere super servum tuum, et doce me statuta tua.

136. Rivi aquarum descenderunt ab oculis meis, propterea quod non custodiebant legem tuam.

COMMENTAIRE

℣. 133. Gressus meos dirige. Seigneur, aidez-moi de votre secours et faites-moi observer, par votre grâce, ce que vous me commandez. *Quid orat, nisi ut præcepta quæ Deus imponit jubendo, impleri faciat adjuvando?* dit saint Augustin.

℣. 134. Redime me a calumniis hominum. Délivrez-moi de la malignité de ceux qui prennent en mauvaise part tout ce que je fais. Ne permettez point que je sois exposé à leurs calomnies, ni que leurs mauvais discours me fassent abandonner la voie de la vertu (1). Il faut être bien affermi dans e bien, pour n'être ébranlé ni par les menaces, ni par les railleries, ni par les mauvais discours des méchants. Il est peu de gens qui aient assez de vertu pour supporter les calomnies des envieux. Les gens de bien sont d'ordinaire plus délicats sur leur réputation que d'autres.

℣. 135. Faciem tuam illumina. Rendez-nous vos bonnes grâces ; tirez-nous de l'oppression où nous sommes. Cf. *Psalm.* xvii, 29 ; lxvi, 2 ; *Num.*, vi, 25 ; *Prov.*, xvi, 15.

Les hommes seraient toujours fidèles à la loi, s'ils étaient attentifs à la lumière divine qui les éclaire. C'est une chose étonnante que l'aveuglement où ils vivent, tandis qu'il est écrit que *la lumière de Dieu est empreinte sur nous* (2), et que *le Verbe de Dieu éclaire tout homme qui vient au monde* (3). D'où vient donc cet aveuglement ? des impressions que les images des objets terrestres font sur nous. Dès l'enfance on ne nous apprend point à regarder ces objets comme des fantômes, et à élever nos esprits vers la lumière incréée, qui perce néanmoins jusque dans les ténèbres du premier âge, et qui se fait apercevoir des esprits les plus obtus. Ses rayons sont purs, mais le faux éclat des créatures est plus sensible et entraîne l'âme. Il se forme ainsi, dès le commencement, une habitude de ne voir que ce qui frappe les sens ; les passions ajoutent à ces ténèbres par l'ascendant qu'elles prennent sur le cœur, et la lumière divine, qui ne s'éteint jamais, ne se fait pourtant plus reconnaître. Il faut, sur le retour de l'âge, bien des efforts pour recevoir son influence, encore les plus exercés dans la vie spirituelle ont-ils bien de la peine à s'établir dans cette pureté d'esprit qui n'admet plus les images des sens. Quand ils parviennent avec le secours de la grâce à ce dépouillement intérieur, fruit de la solitude et de l'oraison, alors la lumière de Dieu les éclaire pleinement, et l'âme, dans cet état, fait un progrès sensible dans les voies intérieures. Il est impossible, sans cette doctrine qui est celle des saints, de rien comprendre à ce que le prophète nous dit de *la face* de Dieu qui éclaire et qui enseigne à garder toute la loi.

℣. 136. Exitus aquarum... C'est là le caractère d'une parfaite pénitence. *Vera est pœnitentia jugiter fletibus commissa diluere, et abluta non iterare*, dit saint Jérôme. Verser des larmes parce que les mondains offensent Dieu, est la manifestation d'un vif amour pour lui.

Saint Augustin réprimait la curiosité de ses yeux en pensant que tous les objets créés, quoique bons en eux-mêmes, ne sont rien auprès de Dieu qui est la bonté essentielle. *Ces choses sont bonnes*, disait-il, *mais Dieu est mon bien* (4).

Quelque progrès qu'on ait fait dans l'amour de Dieu, on doit toujours pleurer ses péchés. *Qui ne tremblerait, qui ne gémirait*, disait saint Grégoire, *en pensant au mal qu'on a fait, au bien qu'on a omis, aux taches qu'on remarque en soi, au chemin qu'il reste à faire dans la voie du salut* (5) ?

La vie doit être une pénitence continuelle, sans quoi on est toujours en danger de perdre la justice. Saint Jean Climaque parlait à des justes, et il ne laissait pas de leur dire que *la componction soit votre mère, que votre épouse soit la pensée continuelle de la mort, que vos enfants soient les gémissements du cœur. Enfin n'ayez pour père que Celui qui peut et qui veut vous décharger de vos péchés.*

Le prophète versait des torrents de larmes, parce que ses yeux l'avaient égaré ; mais est-il un seul de nos sens qui ne soit également coupable ?

(1) *August. Theodor.*
(2) *Psal.* iv. 7. — (3) *Joan.* i. 9.
(4) *Conf. l.* x. *c.* 31.
(5) *In Job. lib.* xv. *c.* 20.

SADE.

137. Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.

138. Mandasti justitiam testimonia tua, et veritatem tuam nimis.

139. Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei.

140. Ignitum eloquium tuum vehementer, et servus tuus dilexit illud.

141. Adolescentulus sum ego et contemptus ; justificationes tuas non sum oblitus.

SADÉ.

137. Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables.

138. Vous avez prescrit d'observer les témoignages de votre loi, qui sont la vérité même.

139. Mon zèle m'a fait sécher ; parce que mes ennemis ont oublié vos paroles.

140. Votre parole est pure comme éprouvée par le feu ; et votre serviteur l'aime uniquement.

141. Je suis petit et méprisé ; mais je n'ai point oublié vos ordonnances.

SADEK.

137. Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.

138. Præcepisti justitiam testimonia tua, et veritatem valde.

139. Succidit me zelus meus : quia obliti sunt verborum tuorum hostes mei.

140. Repurgatus est sermo tuus valde : et servus tuus diligit illum.

141. Parvulus sum, et despectus, tamen præceptorum tuorum non sum oblitus.

COMMENTAIRE

Disons tous avec l'Apôtre (1) : *Je sais que nul bien n'habite en moi, c'est-à-dire dans ma chair ; ... malheureux ! qui me délivrera de ce corps de péché !*

℣. 137-138. JUSTUS ES, DOMINE... MANDASTI JUSTITIAM TESTIMONIA TUA. Dans ces deux versets et dans les 141, 142, 144, le psalmiste relève principalement la justice des commandements de Dieu. Vous êtes juste, ô mon Dieu, et vous nous imposez des lois équitables. Ou bien : Vous êtes juste, et les commandements que vous nous faites sont justice et vérité ; *justice*, en ce qu'ils ne contiennent que nos plus justes devoirs ; *vérité* ou fidélité, en ce qu'ils ne nous promettent rien que vous n'exécutiez avec la dernière exactitude. Le psalmiste relève souvent la vérité des commandements de Dieu et sa fidélité dans ses promesses. Voyez ici ℣. 86 : *Omnia mandata tua veritas ;* et 142 : *Lex tua veritas ;* et psaume XVIII, 8 : *Testimonium Domini fidele ;* et LXXXVIII, 28 : *Testamentum meum fidele ipsi ;* CX, 8 : *Fidelia omnia mandata ejus ;* et plus bas, ℣. 151 : *Omnes viæ tuæ veritas ;* et 160 : *Principium verborum tuorum veritas.* Ce terme *vérité* est quelquefois synonyme de *justice ;* quelquefois il signifie *la fidélité ;* d'autres fois *la durée,* ou ce qui ne change point ; et souvent seulement ce qui est vrai. Dans tous ces sens, on peut l'appliquer aux lois du Seigneur. Théodoret dit ici que le Seigneur punit les méchants *dans sa justice,* et qu'il récompense les bons *dans sa vérité,* ou suivant ses promesses.

℣. 139. TABESCERE ME FECIT ZELUS MEUS. Le zèle, l'indignation, la douleur me consument, en voyant des Juifs, mes frères, oublier vos lois et s'abandonner aux superstitions païennes. Il n'y en eut que trop, de ceux-là, qui se pervertirent à Babylone et à Ninive durant leur captivité. Daniel et ses compagnons se conservèrent purs, non-seulement de l'idolâtrie et des impiétés des Babyloniens, mais même de leur nourriture (2) : *Proposuit Daniel in corde suo ne pollueretur de mensa regis, neque de vino potus ejus.* Et l'Écriture dit de Tobie que, pendant que tous ses frères usaient indifféremment des viandes des gentils, il garda son âme et ne se souilla point en mangeant de leur nourriture (3) : *Cum omnes ederent ex cibis gentilium, iste custodivit animam suam, et non contaminatus est in escis eorum.* C'est contre ces prévaricateurs que le zèle du psalmiste s'enflammait. Aquila traduit (4) : *Ton zèle m'a consumé,* m'a exterminé, m'a épuisé. Symmaque (5) : *Mon zèle m'a réduit au silence,* à la mort. Voyez les versets 158 : *Vidi prævaricantes, et tabescebam ;* et 53 : *Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.*

℣. 140. IGNITUM ELOQUIUM TUUM VEHEMENTER. La loi du Seigneur est comme un feu qui nous épure, mais qui ne nous consume pas. Elle consume le péché et éclaire le pécheur, dit saint Jérôme : *Sicut peccatum consumit, ita peccantem, si convertatur, illuminat.* Si elle brûle, c'est pour corriger et non pour perdre. *Urit enim sermo divinus, ut corrigat conscientiam peccatoris ; non exurit, ut perdat,* dit saint Augustin.

℣. 141. ADOLESCENTULUS SUM EGO. Les pères (6) l'expliquent à la lettre de David, le plus jeune de tous ses frères et qui ne laissa pas d'être choisi de Dieu pour régner sur Israël, et, dans le sens spirituel, ils l'entendent des nations païennes, qui furent reçues dans l'Église préférablement aux Juifs, qui étaient les premiers et les aînés. Suivant notre hypothèse, nous l'expliquons ou de Daniel, qui fut rempli de l'esprit de prophétie de très bonne heure ; ou du disciple pour qui ce psaume a été composé. L'un ou l'autre dit que, malgré sa jeunesse, il n'a pas laissé de demeurer fidèlement attaché aux lois de son Dieu.

(1) *Rom.* VII. 18. 24.
(2) *Dan.* I. 8.
(3) *Tob.* I. 12.
(4) *Aqu.* Ἐξώλεσεν με ὁ ζηλος σου.
(5) *Sym.* Ἀπεσιώπησεν με ἡ ζήλωσις μου.
(6) *Ambros. Hilar. Theod. Hieron. Aug.*

142. Justitia tua, justitia in æternum, et lex tua veritas.

143. Tribulatio et angustia invenerunt me; mandata tua meditatio mea est.

144. Æquitas testimonia tua in æternum; intellectum da mihi, et vivam.

COPH.

145. Clamavi in toto corde meo : exaudi me, Domine; justificationes tuas requiram.

146. Clamavi ad te; salvum me fac, ut custodiam mandata tua.

142. Votre justice est la justice éternelle, et votre loi est toute vérité.

143. L'affliction et l'angoisse sont venues fondre sur moi; mais vos commandements sont le sujet de ma méditation.

144. Les témoignages de votre loi sont remplis d'une justice éternelle. Donnez-moi l'intelligence, et je vivrai.

COPH.

145. J'ai crié de tout mon cœur : exaucez-moi, Seigneur, et je rechercherai vos ordonnances.

146. J'ai crié vers vous : sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.

142. Justitia tua, justitia in seculum, et lex tua veritas.

143. Afflictio et angustia invenerant me : *verum* præcepta tua delectationes meæ fuerunt.

144. Justitia sunt testimonia tua in seculum : da mihi intelligentiam, et vivam.

COPH.

145. Clamavi toto corde, exaudi me, Domine, et statuta tua custodiam.

146. Clamavi ad te, serva me, et custodiam testimonia tua.

COMMENTAIRE

℣. 142. JUSTITIA IN ÆTERNUM. Tout, dans la religion, est pour l'éternité et les hommes ne pensent qu'au temps, non pour le bien employer, mais pour le dissiper. La plupart des hommes ne croient point à l'éternité, quand on leur en parle; ils s'imaginent, ou que c'est une fable, ou que, si c'est une vérité, elle ne sera point pour eux. La seule chose dont ils ne doutent point, c'est qu'ils mourront; mais, disait saint Pierre Chrysologue, c'est *justement la pensée de la mort qui les rend incrédules; car elle leur dit : Pourquoi vous inquiétez-vous de ce qui viendra après la mort? Ces choses-là sont futures : pourquoi leur sacrifiez-vous ce qui est présent? Qui est venu de cette région inconnue, pour vous en dire des nouvelles? Profitez du temps qui vous reste; buvez et mangez, vous mourrez demain* (1). Ce discours impie n'est pas toujours dans la bouche des mondains, mais il est dans leur cœur et dans leur conduite. Cependant, voici un prophète qui leur dit que la *loi de Dieu est la vérité même,* et que l'*accomplissement de ses jugements doit se faire dans l'éternité.* Personne n'est revenu de l'autre vie; mais Jésus-Christ est venu du séjour de l'éternité, il nous a dit ce qu'elle est, il y est rentré pour décider un jour si nous serons dignes d'y entrer après lui. Si Dieu est éternel, ses récompenses et ses châtiments le sont aussi; si sa loi est la vérité même, l'avenir dont parle cette loi est certain. La différence des temps ne change rien à la vérité, et le délai des événements n'empêche pas qu'ils ne doivent arriver.

℣. 143. TRIBULATIO ET ANGUSTIA INVENERUNT ME. C'est là le partage des saints et des serviteurs de Dieu. C'est en cela qu'ils font consister leur gloire et leur bonheur (2). *Gloriamur in tribulationibus.* Symmaque traduit (3) : *Les afflictions et les peines m'ont saisi; mais vos commandements faisaient toute ma joie.*

℣. 144. ÆQUITAS TESTIMONIA TUA. Je reconnais l'équité de vos jugements et de vos lois, ô mon Dieu! La seule grâce que je vous demande, c'est que vous m'en donniez une parfaite intelligence et que vous me rendiez la liberté; car je ne puis plus vivre dans cette captivité, qui m'est plus insupportable que la mort même. Ou plus simplement : Accordez-moi l'intelligence de votre loi; sans cela, ma vie est une mort véritable.

℣. 146. CLAMAVI. Saint Augustin observe très bien que le cri *du cœur* marque la grande attention de celui qui prie, et l'intention vive et efficace qu'il a d'être exaucé. *Je crois,* ajoute-il, *que plusieurs l'ont quelquefois, que très peu l'ont fréquemment et je ne sais si quelqu'un l'a toujours.* C'est surtout l'attention qui nous échappe : *Les esprits malins,* dit saint Grégoire, *assiègent nos pensées, afin de pouvoir se rendre maîtres de notre intérieur et le tenir sous le joug de la tyrannie* (4).

Quand le prophète demande le *salut afin de pouvoir garder les commandements,* il implore la protection divine contre les ennemis du salut; car ces ennemis font tous leurs efforts pour détourner les fidèles de l'obéissance à la loi. L'Apôtre, reprochant aux Galates leur infidélité à l'égard de l'Évangile, demande *qui les a ensorcelés?* C'est en effet par une sorte de charme, que nous abandonnons la loi pour nous livrer au péché. Toutes les raisons possibles parlent en faveur de la loi, et nous semblons les ignorer ou les réfuter quand il s'agit de satisfaire nos passions. Il n'y a que la main du Seigneur qui puisse rompre ce charme et nous délivrer de ces prestiges. C'est là le *salut*

(1) *Chrys. serm.* CXVIII. *de mort. et resurrect.*
(2) *Rom.* V. 3.
(3) *Sym.* Θλίψεις καὶ ἐγκακώσεις κατέλαβον μέ. Αἱ δὲ ἐντολαί σου ἔτερπον μέ.
(4) *In Job.*

147. Præveni in maturitate, et clamavi, quia in verba tua supersperavi.

148. Prævenerunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua.

149. Vocem meam audi secundum misericordiam tuam, Domine, et secundum judicium tuum vivifica me.

150. Appropinquaverunt persequentes me iniquitati, a lege autem tua longe facti sunt.

151. Prope es tu, Domine, et omnes viæ tuæ veritas.

152. Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea.

147. Je me suis hâté, et j'ai crié de bonne heure, parce que j'ai beaucoup espéré en vos promesses.

148. Mes yeux se sont tournés vers vous dès le grand matin, afin que je méditasse sur vos paroles.

149. Écoutez ma voix, Seigneur, selon votre miséricorde ; et conservez-moi la vie selon l'équité de vos jugements.

150. Ceux qui me persécutent, se sont approchés de l'iniquité, et se sont fort éloignés de votre loi.

151. Vous êtes proche, Seigneur, et toutes vos voies sont remplies de vérité.

152. J'ai reconnu, dès le commencement, que vous avez établi pour toute l'éternité les témoignages de votre loi.

147. Præveni *alios* crepusculo, et clamavi : *quia* verbum tuum expectavi.

148. Prævenerunt oculi mei vigilias ad meditandum in eloquio tuo.

149. Vocem meam audi secundum misericordiam tuam, Domine : secundum judicium tuum vivifica me.

150. Appropinquarunt *sceleri* sequentes scelus : a lege tua elongaverunt se.

151. Prope ades tu, Domine, et omnia præcepta tua sunt veritas.

152. Pridem novi de testimoniis tuis, quod *ut durent* in seculum, fundaveris ea.

COMMENTAIRE

que demande le prophète et, à son exemple, toute âme fidèle.

℣. 147. PRÆVENI IN MATURITATE. *In maturitate* signifie ici *dès le crépuscule*, dès l'aurore ; j'ai prévenu le jour et j'ai crié vers vous. Il dit ailleurs (1) qu'il se levait dans la nuit. Tout cela marque son ardeur, son empressement pour demander à Dieu l'accomplissement de ses promesses et la vivacité de sa foi dans les promesses divines. Le verset suivant exprime la même chose : *Mes yeux ont prévenu le jour, pour vous chercher et pour méditer vos paroles.* Daniel étudiait les prophéties avec une très grande attention, dans les jeûnes, dans le sac, dans la cendre et dans la prière (2). Sa principale étude était le prophète Jérémie, qui avait prédit la fin de la captivité. On peut croire que les autres captifs en usaient de même à proportion. Le psalmiste ne dormait que la première veille de la nuit, dit Kim'hi ; il donnait les deux autres à la méditation. Mais la plupart des commentateurs croient qu'il se levait à la troisième et dernière veille de la nuit ; ou qu'il donnait beaucoup du temps de la nuit à l'étude de la loi de Dieu ; en sorte qu'il n'y avait point de nuit qu'il ne se levât pour vaquer à ce saint exercice. Il donnait ainsi à Dieu les prémices de son cœur et de son esprit. C'est une leçon pour nous. *An nescis, o homo, quod primitias tui cordis, ac vocis quotidie Deo debeas*, dit saint Ambroise ? *Mane festina et ad Ecclesiam defer primitias pii voti.*

℣. 150. APPROPINQUAVERUNT PERSEQUENTES ME INIQUITATI. On ne peut s'éloigner de la loi de Dieu, sans en même temps s'approcher de l'iniquité. Il n'est pas permis de demeurer neutre entre la foi et l'infidélité, entre la pratique du bien et du mal. C'est déjà un mal de ne pas bien faire. C'est reculer, de ne pas avancer. C'est violer la loi de Dieu, de ne pas l'observer. On peut traduire l'hébreu par (3) : *Ceux qui suivent l'iniquité, se sont approchés de moi et se sont éloignés de votre loi.* Mais le sens que les Septante et la Vulgate, Symmaque et saint Jérôme ont suivi, est beaucoup meilleur. Voyez le verset 163 : *Iniquitatem odio habui, et abominatus sum ; legem autem tuam dilexi.*

℣. 151. PROPE ES TU, DOMINE ; ET OMNES VIÆ TUÆ VERITAS. Malheur à ceux qui s'éloignent de vous et qui violent vos saintes lois ! Vous êtes au milieu de nous ; nous ne vivons, nous ne respirons, nous ne subsistons que par vous (4) ; vous êtes notre unique bonheur ; vos créatures n'ont rien que ce qu'elles tiennent de vous : Quel est donc l'aveuglement des hommes de s'éloigner de vous, et de courir après le néant et le mensonge, pendant qu'ils peuvent trouver en vous leur souverain bonheur et un parfait repos ? Autrement : Pour vous, Seigneur, vous êtes près de nous, pour nous protéger et pour nous sauver ; mais vous êtes éloigné des méchants, verset 155 : *Longe a peccatoribus salus.* Vous les abandonnerez à eux-mêmes et ils périront dans leur endurcissement. Enfin : Votre loi est près de nous (5). Il ne faut point

(1) *Hic.* ℣. 62. — (2) *Daniel.* IX. 2. 3. *et sequ.*

(3) *Sym.* Ἐπέσευσαν οἱ διώκοντες με *S. Hieron.* Appropinquaverunt persequentes me sceleri.

(4) *Act.* XVII. 28. Quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, et movemur, et sumus. *Vide Jerem* XXIII. 23.

(5) *Deut.* XXX. 11. 12. Mandatum quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum, nec in cælo situm, ut possis dicere : Quis nostrum valet in cælum ascendere ? etc... Sed juxta est sermo valde in ore tuo, et in corde tuo ut facias illum.

RES.

153. Vide humilitatem meam, et eripe me, quia legem tuam non sum oblitus.

154. Judica judicium meum, et redime me, propter eloquium tuum vivifica me.

155. Longe a peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt.

156. Misericordiæ tuæ multæ, Domine; secundum judicium tuum vivifica me.

157. Multi qui persequuntur me, et tribulant me; a testimoniis tuis non declinavi.

158. Vidi prævaricantes et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt.

159. Vide quoniam mandata tua dilexi, Domine; in misericordia tua vivifica me.

RESCH.

153. Considérez l'humiliation où je suis, et délivrez m'en; parce que je n'ai point oublié votre loi.

154. Jugez ma cause, et délivrez-moi; donnez-moi la vie, à cause de votre parole.

155. Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

156. Vos miséricordes, Seigneur, sont abondantes; faites-moi vivre, selon l'équité de votre jugement.

157. Il y en a beaucoup qui me persécutent et qui m'accablent d'affliction; cependant je ne me suis point détourné des témoignages de votre loi.

158. J'ai vu les prévaricateurs; et je séchais de douleur parce qu'il n'ont point gardé vos paroles,

159. Voyez, Seigneur, combien j'ai aimé vos commandements; et faites-moi vivre par un effet de votre miséricorde.

RES.

153. Vide afflictionem meam, et erue me: quia legis tuæ non sum oblitus.

154. Litiga litigium meum, et redime me: propter eloquium tuum vivifica me.

155. Longe abest ab impiis salus: quia statuta tua non inquirunt.

156. Misericordiæ tuæ multæ Domine, secundum judicia tua vivifica me.

157. Multi sunt persequentes me, et hostes mei: a testimoniis autem tuis non declinavi.

158. Vidi prævaricantes, et tædio affectus sum, quod eloquium tuum non custodirent.

159. Vide quod præcepta tua diligo, Domine: secundum misericordiam tuam vivifica me.

COMMENTAIRE

monter au ciel, ni descendre au fond de la terre, pour la trouver. Elle est dans notre bouche et dans notre cœur. Vous nous l'avez apprise; nous la savons; il ne tient qu'à nous de l'observer. Il ne nous reste aucune excuse, si nous la violons. Ce sens est peut-être le meilleur, car le psalmiste semble ici faire allusion au Deut. XXX, 11, 12.

℣. 152. QUIA IN ÆTERNUM FUNDASTI EA. Je sais depuis longtemps, et je l'ai appris de mes pères, que votre loi est éternelle. Elle a son fondement dans la vérité éternelle, en vous-même, ô mon Dieu, dans votre sagesse. Avant Moïse, elle était dans le cœur de vos saints, et elle subsistera éternellement parmi les vrais adorateurs de votre nom. La loi des Juifs subsiste encore aujourd'hui; mais beaucoup plus pure et plus parfaite dans le christianisme. On peut aussi traduire : Je sais vos lois depuis longtemps; j'en ai fait mon étude dès ma plus tendre jeunesse, parce que vous les avez établies pour être observées et pour subsister éternellement. Comparez le verset 160 : *Principium verborum tuorum veritas; in æternum omnia judicia justitiæ tuæ.*

℣. 153. VIDE HUMILITATEM MEAM. On a déjà vu plus d'une fois le mot *humilitas*, pour marquer l'humiliation et l'affliction. Saint Hilaire, saint Augustin et Théodoret l'entendent de la vertu d'humilité. Le psalmiste prie le Seigneur d'y avoir égard, et d'écouter une prière qu'il lui fait dans les plus humbles sentiments de son cœur.

℣. 154. JUDICA JUDICIUM MEUM, ET REDIME ME. Prenez ma défense, défendez ma cause contre les Babyloniens, qui me chargent de calomnies et d'outrages; tirez-moi de cette captivité, et rendez-moi la vie avec la liberté. Exécutez vos promesses envers moi.

℣. 155. LONGE A PECCATORIBUS SALUS. Les Juifs prévaricateurs qui se sont éloignés de vos lois, ne doivent point espérer de sortir des liens où votre colère les a fait tomber. Ce n'est pas pour eux que je prie, ô mon Dieu! Mais ne permettez point que les justes portent la peine qui n'est due qu'aux méchants; ni que notre affranchissement soit différé à cause des prévaricateurs. Quelques auteurs traduisent : *Que le salut demeure loin des pécheurs.*

℣. 156. VIVIFICA ME. Tous les hommes désirent la vie, mais très peu la véritable vie, qui est celle de la grâce; très peu connaissent Jésus-Christ, qui est l'auteur de la vie. Les saints pères sont admirables dans le soin qu'ils prenaient de parler sans cesse de la vie à leurs auditeurs. Saint Augustin ne tarissait point sur cet objet; il répétait à tout instant que l'amour de Dieu est la vie de notre âme; que le désir de la vraie vie, qui n'est qu'en Dieu, doit nous faire mépriser cette vie mortelle; que l'enfer n'est un séjour d'horreur que parce qu'on y est mort à la véritable vie, et qu'on y vit perpétuellement pour la mort; que cette vie terrestre, en comparaison de la vie éternelle, est une mort, etc.

℣. 157. MULTI QUI PERSEQUUNTUR ME. Les Babyloniens d'un côté, les faux frères de l'autre; ceux-ci par animosité ou par jalousie, ceux-là par malice et par antipathie, ne cessent de me persécuter; mais je demeure ferme dans la pratique de vos lois.

℣. 158. VIDI PRÆVARICANTES, ET TABESCEBAM. Sous ce nom de *prévaricateurs*, le psalmiste désigne principalement les Juifs infidèles, violateurs de la loi de Dieu. Il n'y en eut que trop de ceux-là dans la captivité de Babylone. Voyez les versets 136, 139 et 100

160. Principium verborum tuorum veritas ; in æternum omnia judicia justitiæ tuæ.

SIN.

161. Principes persecuti sunt me gratis, et a verbis tuis formidavit cor meum.

162. Lætabor ego super eloquia tua, sicut qui invenit spolia multa.

163. Iniquitatem odio habui, et abominatus sum, legem autem tuam dilexi.

164. Septies in die laudem dixi tibi, super judicia justitiæ tuæ.

160. La vérité est le principe de vos paroles ; et tous les jugements de votre justice sont éternels.

SCHIN.

161. Les princes m'ont persécuté sans sujet ; et mon cœur n'a été touché que de la crainte de vos paroles.

162. Je me réjouirai dans vos ordonnances, comme celui qui a trouvé de riches dépouilles.

163. J'ai haï l'iniquité, et je l'ai eue en abomination ; mais j'ai aimé votre loi ;

164. Je vous ai loué sept fois le jour, à cause des jugements de votre justice ;

160. Principium verbi tui veritas : et in seculum omne judicium justitiæ tuæ.

SIN.

161. Principes persecuti sunt me sine causa : et a verbis tuis timuit cor meum.

162. Gaudeo super eloquio tuo, sicut qui educit spolia multa.

163. Mendacium odi et abominatus sum : legem tuam dilexi.

164. Septies in die laudo te super judicia justitiæ tuæ.

COMMENTAIRE

℣. 160. PRINCIPIUM VERBORUM TUORUM VERITAS. Je ne doute point de la vérité de vos promesses, ô mon Dieu, je sais qu'elles sont fondées sur la vérité, et qu'elles sont éternelles et immuables. Si les menaces que vous nous avez faites par les prophètes, ont eu leur exécution, si nous en voyons aujourd'hui l'accomplissement dans la captivité où nous sommes réduits, ne sommes-nous pas en droit d'espérer aussi l'effet de vos promesses et de nous flatter d'un prompt retour dans notre patrie ?

℣. 161. PRINCIPES PERSECUTI SUNT ME GRATIS. Le psalmiste a déjà dit ailleurs (1) que les princes s'étaient assis pour comploter contre lui, et qu'il avait parlé devant les rois avec beaucoup d'intrépidité. Nous avons appliqué ces passages à la personne de Daniel et de ses compagnons. On peut y ajouter ce verset. Tous les captifs de Babylone avaient beaucoup à souffrir de la part des courtisans de Nabucodonosor. Mais Daniel y était plus exposé qu'un autre, à cause de sa dignité, de ses emplois et du rang qu'il tenait à la cour. Sa haute dignité ne pouvait manquer de provoquer la jalousie. L'auteur déclare ici que, quelque grand que fût le nombre de ses ennemis, quelque grand que fût leur pouvoir, il en était beaucoup moins effrayé qu'il ne l'était de la majesté des paroles du Seigneur (2). Il fait allusion sans doute aux menaces que la loi porte contre ceux qui la violent. Voyez *Levit.* XXVI, et *Deut.* XXVIII. Les pères (3) expliquent ceci de l'intrépidité des martyrs.

℣. 162. LÆTABOR EGO SUPER ELOQUIA TUA. Je rencontrais dans l'étude de votre loi plus de plaisir que n'en trouvent les avares dans leurs richesses, et les conquérants dans les précieuses dépouilles qu'ils prennent sur l'ennemi. Comparez les versets 14, 72, 127, où il exprime à peu près la même pensée. Après avoir parlé au verset précédent de la crainte respectueuse que lui inspirait la loi du Seigneur, de peur qu'on ne s'imaginât que cela lui en donnait de l'éloignement ou du dégoût, il proteste qu'il y trouve un plaisir infini.

℣. 163. INIQUITATEM ODIO HABUI. Les Babyloniens m'ont proposé avec emphase le vain étalage de leur fausse religion : mais je n'y ai vu que fables, que mensonges. Au lieu de me dégoûter de votre loi, c'est ce qui m'en a inspiré un plus grand amour : *Legem autem tuam dilexi.* Voyez le verset 85 : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes ; sed non ut lex tua.*

℣. 164. SEPTIES IN DIE LAUDEM DIXI TIBI. La plupart des commentateurs prennent ici le nom de sept (4), pour plusieurs fois, indéfiniment, de même que dans plusieurs autres passages de l'Écriture. Par exemple (5) : *Le juste tombe sept fois le jour, et il se relève.* Et (6) : *Je vous frapperai de sept plaies, à cause de vos péchés.* Et (7) : *Celle qui était stérile, a eu sept enfants.* Et dans les psaumes (8) : *De l'argent épuré sept fois.* Le rabbin Salomon prend ce texte à la lettre. Il veut que l'on prie Dieu deux fois le matin, avant la lecture du décalogue, et une fois après ; deux fois le soir avant la même lecture, et deux fois après. L'Église semble aussi l'avoir entendu à la lettre, dans l'établissement des Heures canoniales, qui sont au nombre de sept, sans y comprendre les vigiles de la nuit, que le prophète a marquées plus haut (9), en disant qu'il se levait la nuit, pour chanter les louanges du Seigneur. Ces sept heures sont les Laudes, qui se disaient à l'aurore, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres, Complies (10).

(1) *Sup.* ℣. 23.
(2) *Vide Theodoret.*
(3) *Hilar. Ambr. Aug. Hieron.*
(4) *Valab. Muis. Geier. du Pin. Ferrand alii passim. Quidam apud Theodoret.*
(5) *Vide Prov.* XXIV. 16.
(6) *Levit.* XXVI. 28.
(7) I. *Reg.* II. 5.
(8) *Psal.* XI. 7. — (9) *Sup.* ℣. 62.
(10) *Vide S. Bened. Regul. c.* VIII. *et* XVI.

165. Pax multa diligentibus legem tuam, et non est illis scandalum.

166. Expectabam salutare tuum, Domine, et mandata tua dilexi.

167. Custodivit anima mea testimonia tua, et dilexit ea vehementer.

168. Servavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo.

TAU.

169. Appropinquet deprecatio mea in conspectu tuo, Domine ; juxta eloquium tuum da mihi intellectum.

170. Intret postulatio mea in conspectu tuo, secundum eloquium tuum eripe me.

165. Ceux qui aiment votre loi, jouissent d'une grande paix, et il n'y a point pour eux de scandale.

166. J'attendais, Seigneur, votre assistance salutaire ; et j'ai aimé vos commmandements ;

167. Mon âme a gardé les témoignages de votre loi ; et elle les a aimés très ardemment.

168. J'ai observé vos commandements et les témoignages de votre loi, parce que toutes mes voies sont exposées à vos yeux.

THAV.

169. Que ma prière s'approche, Seigneur, devant vous ; donnez-moi l'intelligence selon votre parole.

170. Que ma demande pénètre jusqu'en votre présence ; délivrez-moi selon votre promesse.

165. Pax multa diligentibus legem tuam, et non est eis offendiculum.

166. Expectavi salutem tuam, Domine, et præcepta tua feci.

167. Custodivit anima mea testimonia tua, et diligo ea vehementer.

168. Custodivi præcepta tua et testimonia tua : quia omnes viæ meæ sunt coram te.

THAU.

169. Appropinquet clamor meus coram te, Domine, secundum verbum tuum da mihi intelligentiam.

170. Veniat deprecatio mea coram te : secundum eloquium tuum erue me.

COMMENTAIRE

℣. 165. PAX MULTA DILIGENTIBUS LEGEM TUAM. L'amour et la pratique de la loi de Dieu, sont la source de toutes sortes de prospérités. Rien n'est capable de nuire à ceux qui sont à Dieu. Ni les persécutions, ni les autres maux de la vie, ni la mort même ne les effraient point (1). Tout cela ne peut ni leur ôter la paix de l'âme, ni leur donner du scandale et les faire tomber dans le péché. La foi les éclaire, l'espérance les soutient, la charité les anime, et leur rend doux tout ce qui leur vient de la main de Dieu. Dans le style des Hébreux, *la paix* se prend pour toutes sortes de biens et de prospérités ; *et le scandale,* pour le trouble, la chute, le malheur (2).

℣. 166. EXPECTABAM. Quand on est établi dans la paix, on attend avec confiance le moment du salut. C'était ce que l'Apôtre disait à Tite, son disciple : *Notre Sauveur nous a appris à vivre dans ce siècle avec piété, avec justice, avec sobriété, et à attendre l'avènement de Jésus-Christ* (3). Cette paix et cette confiance sont les fruits de l'amour de Dieu et de la fidélité à sa loi. Jamais les hommes n'y parviendront autrement. Ils cherchent tous la paix, mais par la voie du trouble. Ils tendent toujours au repos, mais par la route de l'agitation. C'est ce qui fait qu'ils ne trouvent jamais ce qu'ils désirent, et qu'ils meurent aussi malheureux qu'ils ont vécu.

MANDATA TUA DILEXI. L'hébreu, suivi par d'anciennes versions, est plus fort : *J'ai pratiqué vos commandements.*

℣. 167. DILEXIT EA. Plusieurs lisent (4) : *Et je les ai aimés ardemment.*

℣. 169. DA MIHI INTELLECTUM. Pourquoi l'intelligence est-elle si nécessaire dans la route du salut ? Saint Jean Chrysostôme (5) l'explique, en disant que la vérité est unique, et que l'erreur est pleine de variétés, qu'elle a différentes faces, et qu'elle règne dans la confusion. On est donc fort exposé à se tromper en cherchant la vérité ; au lieu que, pour donner dans l'erreur, on n'a besoin ni de lumière, ni de guide. Pour marcher dans la voie du salut, il faut voir la vérité et la suivre ; et pour se perdre, il suffit de se laisser entraîner par l'exemple du grand nombre. Les hommes sont des aveugles qui s'égarent dès le premier pas ; leurs routes sont différentes, mais toutes aboutissent au même terme, qui est la réprobation. Les Juifs avaient la loi et les prophètes ; nous avons Jésus-Christ et les Apôtres. Voilà les maîtres de la vérité. Les Juifs furent séduits par le commerce avec les nations idolâtres, et nous le sommes par la fréquentation avec le monde. Voilà les maîtres de l'erreur ; répétons souvent la prière du prophète, demandons l'esprit d'intelligence pour découvrir la vérité, c'est-à-dire, pour entendre l'Évangile et pour nous éloigner de l'erreur, c'est-à-dire, pour nous défier du monde, pour le fuir et le détester.

℣. 170. INTRET IN CONSPECTU TUO ORATIO MEA. Saint Ambroise (6), Eusèbe, saint Athanase lisent dans le grec ἄξίωμα, qui signifie dignité : *Que ma dignité approche de vous.* Les exemplaires grecs portent aujourd'hui uniformément δέησις (7), la prière, conformément à la Vulgate.

(1) *Rom.* VIII. 38. *et sequ.*
(2) *Vide Exod.* X. 7. - I. *Reg.* XVIII. 21. - *Psal.* XLVIII. 14. - *Isai.* VIII. 14. - *Ezech.* VII. 19.
(3) *Tit.* II. 12. 13.
(4) *Aug. Psalt. Rom. S. Germ. Carnut.* Et dilexi ea valde.
(5) *Chrysost. homil.* III. *in ep. ad Rom.*
(6) *Ambros. hic.* Ἀ'ξίωμα μοῦ, *pro* Ἀ'ξίωσις.
(7) *Sept. Rom. et Compl.* Ἤ'γγισάτω ἡ δέησις μοῦ.

171. Eructabunt labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas.

172. Pronuntiabit lingua mea eloquium tuum, quia omnia mandata tua æquitas.

173. Fiat manus tua ut salvet me, quoniam mandata tua elegi.

174. Concupivi salutare tuum, Domine, et lex tua meditatio mea est.

175. Vivet anima mea, et laudabit te, et judicia tua adjuvabunt me.

176. Erravi sicut ovis quæ periit; quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.

171. Mes lèvres feront retentir un hymne à votre gloire, lorsque vous m'aurez enseigné la justice de vos ordonnances ;

172. Ma langue publiera vos paroles, parce que tous vos commandements sont pleins d'équité.

173. Étendez votre main pour me sauver, puisque j'ai choisi vos commandements.

174. Seigneur, j'ai désiré avec ardeur votre assistance salutaire ; et votre loi est le sujet de ma méditation.

175. Mon âme vivra et vous louera, et vos jugements seront mon appui.

176. J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue ; cherchez votre serviteur, parce que je n'ai point oublié vos commandements.

171. Eructabunt labia mea laudem, quum docueris me statuta tua.

172. Respondebit lingua mea eloquium tuum : quia omnia mandata tua sunt justitia.

173. Sit manus tua ad auxiliandum mihi : quoniam præcepta tua delegi.

174. Desideravi salutem tuam, Domine, et lex tua delectationes meæ *est*.

175. Vivet anima mea et laudabit te, et judicia tua adjuvabunt me.

176. Erravi sicut ovis quæ perit : quære servum tuum, quia mandatorum tuorum non sum oblitus.

COMMENTAIRE

℣. 171. ERUCTABUNT LABIA MEA HYMNUM. Saint Hilaire : *Eructaverunt.* Eusèbe lit de même dans le grec (1): *Mes lèvres ont chanté une hymne.* Les autres exemplaires grecs (2) : *Que mes lèvres fassent retentir une hymne.*

℣. 173. MANDATA TUA ELEGI. C'est un grand avantage que d'être né dans la véritable religion, mais cela ne dispense pas ceux qui y sont nés d'y adhérer librement et par choix, comme le prophète disait qu'il *avait choisi la loi de Dieu*, quoiqu'il fût descendu de la race sainte des patriarches.

℣. 174. CONCUPIVI SALUTARE TUUM. Le désir du salut est aussi nécessaire que le désir du bonheur. L'homme désirant le bonheur, désire en même temps le salut ; mais quand il n'a pas la foi. ou quand elle est obscurcie en lui par les passions, ce désir du salut est confus, et l'homme lui-même ne le distingue pas ; il désire distinctement le bonheur, et il court après des objets qui ne le lui donnent jamais, et qui le détournent de la route du salut. Pour désirer le salut directement et pleinement, il faut connaître la loi du Seigneur et la méditer. Quelques-uns la connaissent, mais très peu la méditent, et c'est ce qui fait que très peu parviennent au salut.

La méditation de la loi faisait les délices du prophète, parce qu'il voyait en elle les moyens de parvenir au salut. Cet homme s'aimait lui-même, mais d'un amour saint, légitime et ordonné de Dieu, parce que cet amour supposait et contenait même l'amour de Dieu. En méditant la loi, il sentait fort bien que, pour l'accomplir, il lui en coûterait des sacrifices, qu'il serait obligé de combattre beaucoup d'ennemis ; mais ce travail ne ralentissait point son ardeur pour la loi, et n'altérait point les délices qu'il goûtait en la méditant. Pourquoi ? parce que l'espoir du salut était toujours présent à son esprit. Il avait dans l'âme ce que tous les saints n'ont jamais perdu de vue. *Le travail,* disait-il, *passe, et le moment du repos arrive,* Les *fausses délices du monde passent, et le vrai bien qu'a désiré l'âme fidèle, arrive. Elle se regardait comme étrangère sur la terre, et elle entre dans sa patrie ; et quelle patrie encore ! Celle où tous les biens sont ensemble, celle dont jouissent les anges, celle où nul citoyen ne meurt, celle où l'on a Dieu pour ami, et où l'on n'est exposé aux persécutions d'aucun ennemi* (3).

℣. 175. VIVET ANIMA MEA, ET LAUDABIT TE. Lorsque vous m'aurez tiré de captivité, mon âme se regardera comme dans une nouvelle vie, dans un nouveau monde, et elle ne s'occupera plus que de vos louanges, dans la terre d'Israël. *Vos jugements seront tout mon secours ;* votre loi sera mon appui, mon espérance, ma ressource.

℣. 176. ERRAVI SICUT OVIS QUÆ PERIIT. Je suis dans ce pays de Babylone, comme dans un désert, ainsi qu'une brebis égarée. Mais tout éloigné que je suis, je vous appartiens, ô mon Dieu ! J'appartiens à votre troupeau. Ne m'abandonnez point à mes ennemis, à ces loups ravissants. Venez me chercher, et ramenez-moi dans ma patrie, dans vos pâturages. Vous savez avec quelle fidélité j'ai toujours été attaché à vos commandements. Saint Hilaire, saint Ambroise, le psautier de Saint-Germain, et la version citée dans saint Augustin lisaient : *Vivifica servum tuum :* Rendez la vie à votre serviteur ; au lieu de : *Quære servum tuum.* Mais c'est une faute qui est venue du grec, où l'on a lu mal à propos Ζῆσον, *vivifica,* pour ζήτησον, *quære.*

(1) *Euseb.* Ἐρεύξαντο.
(2) *Sept. Ath. Theodoret.* Ἐρεύξαιντο.
(3) *Aug. serm.* XXXII.

PSAUME CXIX

Le psalmiste se plaint des mauvaises langues. Il gémit de la longue durée de son exil.

Canticum graduum. | Cantique des degrés. | PSALMUS CXX. — Canticum graduum.

ARGUMENT OU DISSERTATION

SUR LES QUINZE PSAUMES GRADUELS

On trouve si peu d'uniformité de sentiments entre les commentateurs sur le sujet des psaumes graduels, que nous avons cru devoir traiter cette matière avec étendue et lui donner une dissertation particulière. Le sujet le mérite, et par son importance, et par sa difficulté.

Le titre seul, qui porte : *Canticum graduum* (1), fournit un grand nombre de remarques. Théodotion le traduit par (2) : *Cantiques des montées.* Aquila et Symmaque, presque de même (3) : *Cantique pour les montées.* Le chaldéen : *Cantique qui fut chanté sur les degrés de l'abîme :* Titre obscur, et dont on tire l'explication de la tradition des Hébreux, marquée dans le thalmud. Ils racontent que quand on jeta les fondements du second temple, au retour de la captivité, il sortit de la terre une si prodigieuse quantité d'eau, qu'elle s'éleva à la hauteur de quinze mille coudées, et qu'elle aurait submergé l'univers, si Achitophel (le fameux Achitophel, qui se pendit sous David, près de quatre cents ans avant le retour de la captivité), n'en eût arrêté le progrès et l'élévation, en écrivant le nom ineffable de Dieu sur les quinze degrés du temple. Il faut être rabbin pour oser écrire des choses aussi colossales, et Juif pour les croire. Tout ce récit fabuleux n'est appuyé que sur ces paroles du psaume CXXIX : *De profundis clamavi ad te, Domine.* C'en est assez pour des gens à qui tout est bon, et qui croient à l'aveugle les fables de leurs ancêtres. Junius et Trémellius ont traduit l'hébreu par (4) : *Cantique des excellences,* ou Cantique excellent : Traduction qui n'est point désapprouvée par De Muis, ni par d'autres hébraïsants. Mais celle qui lit : *Cantique des degrés,* ou Cantique graduel, est la plus généralement suivie.

Mais quels sont ces degrés, qui ont donné le nom à ces quinze psaumes ? Les interprètes n'ont pas cru devoir les chercher ailleurs que dans le temple de Jérusalem ; et comme il se trouve ici quinze psaumes graduels, il a fallu aussi y trouver quinze degrés. Malheureusement Ézéchiel n'en met que sept pour chacune des quatre portes du parvis du peuple (5), et huit pour celles du parvis des prêtres (6) ; et huit autres degrés, pour monter du parvis des prêtres au vestibule du temple (7). Au défaut de l'Écriture, on a eu recours à Josèphe, qui dit en effet (8) que, pour passer de l'enclos des femmes dans le grand parvis, il y avait un perron de quinze marches. C'est, dit-on (9), sur les quinze marches qui conduisaient du parvis des femmes dans le grand parvis, que l'on chantait ces quinze psaumes. Mais on n'a aucune preuve que ces quinze degrés soient du temps de ces psaumes ; et encore moins que les lévites s'y soient jamais placés, pour chanter. Ils chantaient ordinairement dans le parvis des prêtres ; et quelquefois peut-être dans la partie supérieure du parvis d'Israël, vis-à-vis la porte qui conduisait au parvis des prêtres.

D'autres (10) ont prétendu que ces quinze psaumes se récitaient sur les degrés qui montaient au vestibule du Saint. Mais on a déjà fait voir que, dans le temple décrit par Ézéchiel, il n'y avait là que huit degrés, ou douze, selon Josèphe (11). Ainsi ce sentiment ne peut se soutenir. Si l'on veut que la

---

(1) Les Septante : Ὠδὴ ἀναβαθμῶν. *Psalt. S. Germ.* Canticum ascensuum.
(2) *Th.* Ἆσμα τῶν ἀναβάσεων.
(3) *Aqu. et Sym.* Εἰς τὰς ἀναβάσεις.
(4) שיר המעלות
(5) *Ezech.* XL. 22. 26.
(6) *Ezech.* XL. 31. 37.
(7) *Ezech.* XL. 49.
(8) *Joseph. l.* I. *c.* 14. *in Græco. p.* 917. Βαθμοὶ δὲ δεκαπέντε πρὸς τὴν μείζονα πύλην ἀπὸ τοῦ τῶν γυναικῶν διατειχίσματος ἀνοῖγον.
(9) *Rasi. Kim'hi. alii.*
(10) *Hilar. Heracleot. Pineda. Menoch. Grot. etc.*
(11) Δώδεκα βαθμοῖς ἦν ἀνάβατος, *ibid.*

disposition des lieux ait été différente dans le temple de Salomon, et qu'il y ait eu quinze degrés, il sera aisé de répondre : 1° que ces quinze psaumes sont postérieurs au temps de Salomon ; et 2° qu'on n'a, et qu'on ne peut avoir aucune assurance que, dans le temple bâti par ce prince, il y ait eu quinze degrés du parvis des prêtres, au vestibule du Saint. La chose doit donc demeurer incertaine, et, par conséquent, ne peut servir de rien dans la recherche que nous faisons ; car d'un principe douteux, on ne peut conclure rien de certain.

Il y en a qui, pour trouver leurs quinze degrés, sont sortis du temple, et les ont cherchés dans la montée de la ville de Jérusalem, au haut de la montagne sainte. Un auteur du XVIIIe siècle (1) a cru que les psaumes graduels étaient destinés à être chantés par les lévites qui faisaient la garde dans la maison de Dieu, au-dessus de la montée qui allait de la ville au temple. A chaque heure de la nuit, un lévite en faction chantait un de ces psaumes, et exhortait ses confrères à veiller et à louer le Seigneur. On voit la formule de ces exhortations au psaume CXXXIII, qui est un des graduels. Mais, sans nier que les lévites ne fissent la garde dans le temple pendant la nuit, puisque la chose est certaine par l'Écriture (2), on peut soutenir que ces cantiques n'ont aucun rapport particulier aux prétendues montées de la ville au temple; qu'on n'a aucune preuve que les lévites en faction y aient chanté des cantiques aux différentes heures de la nuit ; ni enfin que ces quinze psaumes aient été destinés à cet usage.

Il est inutile aussi de s'arrêter à l'opinion de ceux qui croient que le titre fait allusion aux degrés du trône de Salomon, ou à ceux de l'horloge d'Achaz. Ce sont là des jeux d'imagination, incapables d'être pris au sérieux. Plus on examine ces quinze psaumes, moins on y trouve de quoi appuyer ces prétentions.

Ceux qui ont cru que ces psaumes sont nommés *des montées,* ou *de l'élévation,* parce que les lévites les chantaient sur une tribune élevée dans le temple, prouvent assez bien que, depuis la captivité, il y avait dans le haut du parvis d'Israël, une tribune, où quelques lévites lisaient et expliquaient le texte de la loi (3) ; à peu près de même que, parmi nous, les prédicateurs montent en chaire, pour annoncer la parole de Dieu. Mais il resterait à prouver que l'on y eût chanté ordinairement les psaumes, ou au moins qu'on y eût récité ces quinze psaumes en particulier. Ce que l'on ne pourra jamais montrer.

Un auteur ancien, cité sous le nom de saint Jérôme (4), dit que, dans le temple de Jérusalem, il y avait plusieurs rangs de dignités, et que chaque dignité avait sa place distincte. Le grand prêtre était au premier rang, et au plus haut degré, qui était le quinzième. Au second étaient les prêtres les plus élevés en dignité après lui. Au troisième degré étaient les prêtres inférieurs. Au quatrième étaient les lévites. Et comme il y avait entre eux bien des classes, chacune occupait un degré, depuis le quatrième jusqu'au dernier. Cette raison peut prouver l'imagination de l'auteur, mais non son jugement.

Quelques rabbins (5), suivis d'un bon nombre de commentateurs (6), croient qu'il faut traduire : *Psaume d'élévation* ; parce que, disent-ils, ces quinze psaumes se chantaient sur un ton élevé ; ou que le chantre haussait toujours sa voix, à mesure qu'il chantait un de ces cantiques, de manière que le dernier aurait dû être de quinze notes plus haut que le premier. Ce qui n'est pas facile à croire, dit Dom Calmet, et qu'on ne persuadera jamais à des gens qui ne se paient pas d'un peut-être. D'autres (7) veulent que l'hébreu *Ma'alôth* désigne ou un instrument de musique propre aux Juifs, ou un air sur lequel on chantait ces psaumes, ou le commencement d'une chanson vulgaire, qui était du même ton que ces quinze cantiques. Conjectures hasardées.

On n'est pas moins partagé sur le sujet de ces psaumes, que sur le sens des paroles du titre. Les uns croient qu'on les chantait principalement aux trois grandes solennités de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, lorsque le peuple *montait,* ou venait à Jérusalem de toutes les contrées du pays ; ou lorsqu'il s'en retournait. C'est pour cela, dit-on, qu'on leur a donné le titre de *Cantiques des montées.* D'autres veulent que David les ait composés pendant sa disgrâce sous Saül (8), ou pendant la guerre

---

(1) Voyez la lettre d'un anonyme, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de la Rép. des Lettres, novembre 1705, p. 515.

(2) Voyez I. *Par.* XXIII, 30. 31. 32. - *Malac.* II. 1. 2.

(3) II. *Esdr.* IX. 4. - *Vide Lyran. Moller. Hamm.*

(4) *Expositione* II. *in Psalm.* CXIX. *p.* 514. *nov. edit.*

(5) *Saadias.*

(6) *Vide Hamm. Vat. Galak. du Pin. Ainsvort.*

(7) *Vide Rabb. Kim'hi. Levi. Aben Ezra. Le Blanc. Ferrand hic.*

(8) *Moller. Muis.*

et la révolte d'Absalom, ou dans la cérémonie du transport de l'Arche dans le tabernacle qu'il avait dressé à Jérusalem, ou enfin, dans différentes occasions de sa vie ; car on ne convient pas que ces quinze psaumes soient du même temps, et regardent le même objet. D'autres (1) veulent qu'il les ait écrits pour célébrer les merveilles de la sortie d'Égypte, et que ce soit de la captivité des Israélites dans ce pays, qu'il ait voulu parler dans toute la suite de ces quinze psaumes. Origène (2) les attribue à Salomon, et croit que ce prince les composa, lorsqu'il conduisit l'Arche dans le temple nouvellement bâti. Le rabbin Salomon (3) les applique à la dispersion des Juifs, et au triste état où ils se trouvent aujourd'hui, dispersés dans toutes les parties du monde, depuis la ruine du temple et de Jérusalem par les Romains.

La plupart des pères, qui se sont attachés à la lettre des psaumes, remarquent dans tous ceux-ci les sentiments des captifs de Babylone, gémissant sur la longue durée de leur exil, demandant à Dieu leur délivrance, lui rendant grâces de leur heureux retour, se réjouissant à la dédicace du temple, et exhortant les prêtres et les lévites au service du Seigneur : car on voit tous ces sentiments divers dans ces psaumes. Saint Athanase, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Euthyme, l'ancien paraphraste grec du père Cordier, Bède, le syriaque, plusieurs anciens interprètes cités dans saint Hilaire, et, parmi les modernes, Génébrard, Vatable, Ferrand, Bossuet, et plusieurs autres ont adopté ce sentiment. C'est celui auquel nous nous attacherons ici ; nous tâcherons de l'appuyer par des preuves tirées des paroles mêmes de ces psaumes.

Lorsque les Hébreux veulent exprimer leur retour de Babylone, ils se servent ordinairement du verbe *monter*. Cyrus permettant aux Juifs de retourner à Jérusalem, leur dit (4) : *Qui de vous est du nombre du peuple du Seigneur ? Qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée.* Et il se trouva un assez grand nombre de personnes qui se présentèrent *pour monter, et pour bâtir le temple du Seigneur.* Et Sassabasar partit *avec ceux qui montaient de la captivité de Babylone à Jérusalem* (5). *Et voici les enfants de la province qui montèrent, etc.* (6). *Esdras monta de Babylone*, avec un grand nombre d'autres (7). *Et le premier jour* du premier mois fut *le commencement de la montée de Babylone.* Dans le psaume CXXI, l'un des graduels, l'auteur dit que l'on bâtit Jérusalem comme une nouvelle ville ; *parce que les tribus y sont montées, pour confesser le nom du Seigneur.* Jérémie prédit le retour de la captivité en ces termes (8) : *Ils seront transportés à Babylone, et ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai. Alors je les ferai monter, et je les ferai revenir de là dans leur pays* (9). Rien n'est donc plus naturel que d'entendre *les psaumes des montées,* de ceux qui furent chantés au temps du retour de Babylone. La signification des termes, l'analogie de la langue, la certitude de l'événement conduisent tout droit à ce sentiment.

Une autre preuve encore plus forte et plus convaincante, est qu'il n'y a aucun de ces quinze psaumes, qui ne s'explique très aisément dans ce sens. Or, dans cette matière, on ne va guère chercher d'autres preuves, que la facilité de soutenir une explication d'une manière suivie et naturelle, selon un certain système fondé sur l'histoire, qui n'ait rien d'incompatible avec les circonstances des temps, des lieux et des personnes. C'est la règle générale de l'exégèse. Ici il y a quelque chose de plus, puisque la plupart de ces psaumes ne peuvent s'entendre sans violence, d'un autre événement que du retour de la captivité de Babylone. Par exemple, ces paroles du psaume CXIX. *J'ai crié vers le Seigneur, lorsque j'étais dans l'accablement ; et il m'a exaucé... Que je suis malheureux de demeurer si longtemps dans une terre étrangère ! J'ai demeuré avec les habitants de Mesech et de Cédar ; mon âme y a été longtemps étrangère.* Et au psaume CXX, 1. *J'ai levé mes yeux vers les montagnes, d'où doit me venir du secours. Mon secours doit venir du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre.* Et au psaume CXXI, 1, et suiv. *Je me suis réjoui, à cause de ce qu'on m'a dit que nous irons en la maison du Seigneur. Nos pieds s'arrêteront dans vos parvis, ô Jérusalem ! Jérusalem, que l'on bâtit comme une ville, dont les maisons seront réunies sans aucune interruption. C'est là que les tribus du Seigneur retourneront, au nom*

---

(1) *Vide Ribera et Villapand.*
(2) *Origen. de Principiis. l.* III.
(3) *Apud Lyran. hic.*
(4) I. *Esdr.* I. 3. 5. 11. *et* II. *Esdr.* VII. 5. 6.
(5) I. *Esdr.* II. 1. 2.
(6) I. *Esdr.* VII. 6. 7. 9.
(7) *Ibid.* ℣. 9.
(8) *Jerem.* XXVII. 22.
(9) *Ezech.* XXXIX. 2. Ascendere te faciam (Gog) de lateribus aquilonis, et adducam te super montes Israël.

de tout Israël, pour louer le nom du Seigneur. C'est là que seront rétablis les tribunaux de la justice, et le trône de la maison de David. Et au psaume CXXII, 1. *J'ai élevé mes yeux vers vous, ô Dieu, dont la demeure est dans les cieux.* Verset 3. *Nos yeux sont attachés sur le Seigneur, en attendant qu'il ait pitié de nous. Ayez pitié de nous, Seigneur, parce que notre âme est chargée de confusion et d'opprobre de la part des riches et des superbes.* On a déjà vu plus d'une fois (1) les Babyloniens désignés sous le nom de superbes.

Au psaume CXXIII, ils reconnaissent que, si le Seigneur ne les eût pris sous sa protection particulière, *ils auraient été engloutis tout vivants, et coulés à fond* par leurs ennemis. Ils disent dans le psaume CXXIV, que le Seigneur a eu égard à la confiance qu'ils ont eue en sa bonté, en ne permettant pas qu'ils fussent plus longtemps assujettis à la verge des pécheurs. Enfin au psaume CXXV, ils parlent beaucoup plus clairement : *Lorsque le Seigneur a fait revenir ceux de Sion qui étaient en captivité, nous avons été comblés de consolation ; notre bouche a prononcé des cantiques de joie, et notre langue des cris d'allégresse.* Mais comme tous les captifs n'étaient pas revenus d'abord de Babylone, ils continuent : *Rappelez, Seigneur, nos captifs ; qu'ils reviennent comme un torrent du côté du midi. Ils s'en allaient en pleurant ; mais ils reviendront dans des transports de joie. Ils semaient dans les larmes : mais ils moissonneront dans la joie.* Et, en parlant de la construction du temple au retour de la captivité, et des contradictions qu'ils souffraient de la part des Samaritains, ils disent dans le psaume CXXVI : *Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.* Ils décrivent ensuite dans le même psaume, et dans le suivant, le bonheur de ceux qui craignent le Seigneur, leur nombreuse postérité, leur heureux mariage, le succès de leurs travaux et de leurs entreprises, dans leur nouvel établissement à Jérusalem.

Ils s'adressent au peuple délivré de captivité, dans le psaume CXXVIII. *Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse ; mais ils n'ont pu prévaloir sur moi. Les pécheurs ont travaillé sur mon dos ; ils m'ont accablé de vexations et d'injustices : mais le Seigneur, qui est juste, coupera la tête des pécheurs.* Ils insinuent par ces derniers mots la ruine de Babylone et l'assujettissement des Babyloniens à Cyrus. Au psaume CXXIX, Israël, dans la captivité, se représente comme dans une prison, ou dans un abîme, d'où il crie vers le Seigneur. Il confesse ses péchés ; mais il espère dans le Seigneur, et ne doute point *qu'il ne rachète enfin son peuple de toutes ses iniquités,* ou de tous les maux qu'il souffrait à l'occasion de ses crimes. Il continue au psaume suivant, et dit que, s'étant humilié aux yeux du Seigneur, il a tout lieu d'espérer en sa miséricorde.

Le psaume CXXXI, contient une prière des Israélites captifs, par laquelle ils conjurent le Seigneur de se souvenir des anciennes promesses faites à David, touchant le temple, qui devait subsister éternellement, et touchant la succession de la royauté dans la famille de ce prince. Ils prient Dieu d'accomplir ses promesses à l'égard de ces deux objets : Que l'on voie son temple rétabli, et le trône de David relevé. On peut aussi le regarder comme une prière des Hébreux de retour de Babylone, et comme ayant été chanté à la dédicace du second temple, aussi bien que les deux suivants. Le psaume CXXXII, nous représente la belle union des prêtres et des lévites dans le temple du Seigneur ; et le psaume CXXXIII, dernier des graduels, est une exhortation du peuple aux lévites, afin qu'ils bénissent le Seigneur pendant la nuit, et qu'ils prient le Très-Haut de répandre ses bénédictions sur Israël. Voilà le sujet de tous ces psaumes. L'on y trouve tous les caractères propres à les fixer au temps du retour de la captivité de Babylone ; et on n'y remarque aucun trait qui y répugne. Il est donc très probable qu'ils ont été composés dans les derniers temps de la captivité, et au commencement de la délivrance des Israélites. Le psalmiste y décrit, suivant la remarque de Théodoret, les maux qu'ils ont soufferts durant cet exil, le plaisir que leur causa la nouvelle de leur retour, la joie de leur voyage, le rétablissement du temple et les oppositions que formèrent leurs ennemis à leurs entreprises, depuis leur retour dans Jérusalem.

Il n'est pas aisé de dire qui est l'auteur de tous ces cantiques, et il est même fort douteux que ce soit l'ouvrage d'un seul écrivain. Ceux qui attribuent tout le psautier à David, veulent qu'il les ait tous composés, dans un esprit de prophétie, prévoyant ce qui devait arriver aux Israélites durant leur séjour à Babylone et après leur retour à Jérusalem (2). Mais sans nier l'inspiration prophétique du

---

(1) *Psal.* CXVIII. 21. 51. 66. 78. 122.

(2) Voyez saint Jean Chrysostôme et Théodoret.

saint roi, on ne saurait user d'une trop grande réserve dans l'application particulière, à tel ou tel psaume, surtout quand il s'en trouve plusieurs, comme ici, qui paraissent se rattacher à une autre époque. Quelques auteurs (1) les ont attribués à Salomon ; apparemment parce que le CXXVII^e dans quelques exemplaires, portait le nom de ce prince. D'autres veulent qu'ils soient, partie de David, partie de Salomon et partie des auteurs sacrés qui ont vécu depuis la captivité ; comme Esdras, Aggée, Zacharie, Malachie. Les psaumes (2) CXXI, CXXIII, CXXX, CXXXII, sont attribués à David dans le texte hébreu ; et le CXXVII, est attribué à Salomon. Mais ce qui fait douter de l'authenticité de ces titres, et qui les fait soupçonner de nouveauté, c'est qu'on ne les lit pas dans les Septante, ni dans la Vulgate. D'où l'on conclut qu'on ne les lisait point anciennement dans les exemplaires hébreux.

Mais quel qu'en soit l'auteur, il est probable qu'il a vécu au temps du retour de Babylone. Il ne prophétise point des choses futures. Il décrit les sentiments de douleur, d'ennui, de joie, ou de reconnaissance, d'un peuple captif ou délivré, qui espère ou qui goûte sa liberté. Il n'en est pas moins inspiré du Saint-Esprit, que s'il nous apprenait les choses passées ou à venir.

Le style de ces quinze psaumes est élégant, fleuri, agréable. L'écrivain y exprime avec beaucoup de netteté des sentiments tendres et vifs. Il a donné à ces pièces à peu près le tour et la beauté des épigrammes. Il renferme un sens profond en peu de mots. L'Église en a toujours fait une grande estime, et les a fréquemment employés dans son office. Saint Benoît (3), ordonne la récitation des neufs premiers psaumes graduels aux Heures de Tierce, Sexte, et None, pendant toute la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi, auxquels il prescrit la récitation du psaume CXVIII, partagé en deux parties.

Les pères (4) qui se sont bornés au sens spirituel, ont regardé ces quinze psaumes comme autant de degrés qui nous conduisent à la vertu et à l'éternité. Ils y ont trouvé des leçons excellentes de morale et des modèles des sentiments d'une âme pieuse, dans tous les états où elle peut se trouver dans la vie. Soit qu'elle soit accablée de douleur ou d'ennui ; soit qu'elle gémisse sous le poids de ce corps terrestre, ou qu'elle soupire après sa patrie bienheureuse ; soit qu'elle soit pénétrée de joie et de reconnaissance pour les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, ou qu'elle brûle de zèle pour la gloire du Seigneur et pour la beauté de sa maison, elle trouvera ici des expressions proportionnées à tous ces divers états ; elle aura de quoi satisfaire sa dévotion.

1. Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me.	1. J'ai crié vers le Seigneur, lorsque j'étais dans l'affliction, et il m'a exaucé.	1. Ad Dominum in angustia mea clamavi, et exaudivit me.
2. Domine, libera animam meam a labiis iniquis et a lingua dolosa.	2. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes, et de la langue trompeuse.	2. Domine, eripe animam meam a labio mendaci, a lingua dolosa.
3. Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam ?	3. Que recevrez-vous, et quel fruit vous reviendra-t-il de la langue trompeuse ?	3. Quid dabit tibi, et quid apponet tibi lingua dolosa ?

COMMENTAIRE

℣. 1. CLAMAVI : ET EXAUDIVIT ME. Au milieu des maux dont nous étions accablés dans cet exil, nous nous sommes adressés à vous, et vous avez écouté nos justes plaintes. Vous nous avez rendu la liberté. Nul temps n'est plus propre à la prière que celui de l'adversité, dit saint Jean Chrysostôme. Jamais nous ne sommes plus humbles, ni plus attentifs, ni plus ardents à demander le secours de Dieu, parce que jamais nous ne sentons mieux le besoin que nous en avons. Jamais aussi Dieu n'est plus près de nous, ni plus disposé à nous écouter, que dans ces occasions. C'est déjà une grande assurance d'être délivré du danger, que de se tourner vers Dieu par la prière. *Conversio deprecandi, maxima pars, ac spes est salutis*, dit saint Hilaire.

℣. 2. LIBERA ANIMAM MEAM A LABIIS INIQUIS. Je vous disais dans ma douleur : Seigneur, délivrez-moi des Babyloniens, de ces peuples au milieu desquels je vis, et dont les lèvres sont pleines d'iniquité, ou *de mensonge*, dont la langue est trompeuse : gens sans foi, sans vérité, sans religion, qui ne cherchent qu'à me séduire et à me calomnier.

℣. 3. QUID APPONATUR TIBI... ? Dans les serments et les imprécations, les Hébreux s'expri-

(1) *Origen. de Principiis. l.* III.
(2) *Vulg.* CXXI, CXXIII, CXXX, CXXXII, CXXVI.
(3) *S. Bened. Regul. c.* 18.
(4) *Aug. Hieron. Hilar. Vide et Chrysost.*

4. Sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis.

5. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est! Habitavi cum habitantibus Cedar;

4. Ce sont des flèches pointues, poussées par une main puissante, avec des charbons dévorants.

5. Que je suis malheureux de ce que mon exil est si long! j'ai demeuré avec les habitants de Cédar;

4. *Est velut* sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus juniperorum.

5. Heu mihi quod *tandiu* peregriner in Mesech, habitem cum tabernaculis Cedar:

COMMENTAIRE

maient ainsi (1) : *Que le Seigneur me fasse cela, et qu'il ajoute cela, si je ne me venge, etc.* En cet endroit, les captifs menacent les Babyloniens des dernières calamités. Que ne méritez-vous point, et quels châtiments n'attirez-vous point sur vos têtes, ô langues trompeuses?

Les pères (2) le prennent ordinairement comme si c'était la réponse de Dieu aux plaintes du psalmiste ou des captifs.

℣. 4. SAGITTÆ POTENTIS ACUTÆ, CUM CARBONIBUS DESOLATORIIS. Une flèche pointue et enflammée, lancée par une main vigoureuse, est moins à craindre qu'une mauvaise langue. Un ancien poète (3) dit qu'un homme qui a le cœur faux et la langue trompeuse, est plus dangereux ami qu'ennemi. On peut éviter les autres maux par des précautions, on peut les prévenir et s'en sauver; ni les lois, ni les témoins, ni les juges qui nous garantissent des voleurs et des assassins, ne peuvent nous préserver des langues médisantes; ce sont comme des flèches tirées dans l'obscurité (4); on sent leurs blessures, sans les avoir vu partir et sans connaître la main qui les a faites.

L'hébreu porte : *Les flèches du puissant,* ou du guerrier, sont *pointues, avec des charbons de genièvre.* C'est ainsi qu'a traduit saint Jérôme, après Aquila (5); la plupart des hébraïsants suivent le même sens. On dit que le charbon de genévrier est brûlant et conserve très longtemps son feu caché sous la cendre (6). Il y en a qui traduisent l'hébreu רתמים, *rethâmîm,* par *du genêt;* le syriaque, *du chêne.* Nous avons examiné, au livre de Job (7), la signification de ce terme, et nous avons essayé de montrer qu'elle est générique et s'entend de toute sorte de buissons; ainsi l'on pourrait traduire : *Les flèches du puissant,* ou du guerrier, *avec des charbons d'épine.* Le psalmiste compare l'impétuosité et la violence de ses ennemis à du feu qui a pris dans les épines (8).

On joint ici les flèches aiguës avec la flamme des épines, parce qu'anciennement on lançait des flèches ou des dards enflammés contre l'ennemi. Ces armes dangereuses perçaient et brûlaient tout à la fois.

On peut joindre ce verset au précédent, de cette manière : Que gagneras-tu, et que te reviendra-t-il de tes calomnies, ô langue trompeuse? Tu es comme ces flèches perçantes accompagnées d'un feu dévorant. Tu portes partout la mort et la flamme. D'autres l'expliquent autrement, comme si Dieu répondait aux plaintes de son peuple captif : Que vous donnerai-je pour vous mettre à couvert des langues médisantes? Je lancerai contre elles mes flèches perçantes, mes foudres, mes charbons brûlants, le feu du ciel, les éclairs, etc. Ou enfin, de quel supplice Dieu te punira-t-il, ô langue trompeuse? Il t'accablera de ses flèches et de ses flammes. Ce dernier sens paraît le plus conforme au texte. Les Hébreux, pour exprimer le feu du ciel, la foudre, la tempête, se servent pour l'ordinaire de ces expressions, de flèches, de traits enflammés, de charbons ardents. Voyez le psaume XVII, 9; XIII, 14; CXXXIX, 11; Habac., III, 11.

℣. 5. HEU MIHI, QUIA INCOLATUS MEUS PROLONGATUS EST! Ce passage ne peut s'entendre logiquement que d'une longue absence, comme serait la captivité de Babylone.

HABITAVI CUM HABITANTIBUS CEDAR. Le chaldéen par *Mésech* dont parle l'hébreu, entend les Asiatiques; et les Arabes, par *Cédar.* Les rabbins prennent le premier nom pour *les Toscans;* et le second, pour *les Turcs.* Ils appliquent ce passage à leur captivité présente; sous les chrétiens, en Orient; sous les Turcs, en Occident. Mais on ne doit point chercher Mésech et Cédar ailleurs que dans les États de Nabucodonosor, ni entendre ici une autre captivité que celle de Babylone. *Mésech* ou *Mosoch,* comme il est nommé dans Moïse (9), est le père des *Mosques,* qui habitaient dans les montagnes qui séparent l'Ibérie de l'Arménie, et l'une et l'autre de la Colchide. Ces provinces étaient assujetties à Nabucodonosor; et il est indubitable, par le quatrième Livre des Rois (10), qu'il y avait aux environs de ces pays

(1) *Ruth.* I. 17. *et* I. *Reg.* III. 16; XIV. 44; XXV. 22. - II. *Reg.* III. 9. *etc.*

(2) *Hilar. Aug. Theodoret. Athan. Chrysost.*

(3) *Theognid.*
Ὃς δὲ μιῇ γλώσσῃ δίχ' ἔχει νόον, οὗτος ἑταῖρος.
Δεινός, κύριε ἐχθρὸς βέλτερος, ἤ περ φίλος.

(4) *Vide Prov.* XXVI. 18.

(5) *Aqu.* Μετὰ ἀνθρακιαῖς ἀρκευθίναις. *Alius.* μετὰ ἀνθράκων ἐστοιβασμένων. Avec des charbons amassés.

(6) *Vide Matthiol. in Discorid. l.* I. *cap.* 87.

(7) *Job.* XXX. 4.

(8) *Psalm.* CXVII. 12.

(9) *Genes.* X. 2. Voyez le Comment. p. 236.

(10) IV. *Reg.* XVII. 23. 24; XVIII. 11; XIX. 12. 13.

6. Multum incola fuit anima mea.

7. Cum his qui oderunt pacem eram pacificus; cum loquebar illis, impugnabant me gratis.

6. Mon âme a été longtemps étrangère *parmi ces peuples barbares.*

7. Je gardais un esprit de paix avec ceux qui haïssaient la paix; dès que je leur parlais, ils s'élevaient contre moi, sans sujet.

6. *Quod* tandiu habitet anima mea cum odio habente pacem.

7. Ego *vir* pacis : et quum loquor, ipsi *commoventur* ad bellum.

COMMENTAIRE

un grand nombre d'Israélites en captivité. On sait aussi qu'Esdras ramena de ces mêmes provinces, ou des environs, un bon nombre de Juifs à Jérusalem (1). Quand on dit que le peuple fut emmené captif à Babylone ou à Ninive, on ne doit point s'imaginer qu'on le laissât dans ces deux villes. On en distribuait une grande partie dans les provinces, pour cultiver les terres.

Quant au pays de *Cédar,* il s'étendait dans l'Arabie. On en retrouve le nom dans Pline. Les Cédréens constituaient une peuplade assez importante. Jérémie nous apprend que Nabucodonosor lui fit la guerre, qu'il la désola et la subjugua (2). Il put y placer une partie des Juifs, qu'il avait enlevés de la Judée. Isaïe parlant du retour de la captivité, insinue qu'il y avait des Juifs captifs dans *Cédar* (3) : *Que le désert élève sa voix ; Cédar habitera dans les villes. Louez le Seigneur, habitants de Pétra.* Il veut dire sans doute que les Juifs, qui jusqu'alors, avaient demeuré dans Cédar sous des tentes, à la manière du pays, retourneraient dans la Judée et y bâtiraient des maisons, comme avant la captivité. En opposant les Mosques aux Cédréens, le psalmiste se plaint que sa nation ait été dispersée aux extrémités septentrionales et méridionales de l'Asie antérieure.

℣. 6. MULTUM INCOLA FUIT ANIMA MEA. Je m'ennuie d'une si longue captivité.

Saint Jean Chrysostôme disait à son peuple : Si les Juifs ont désiré avec tant d'ardeur de revoir Jérusalem, quels doivent être nos sentiments à l'égard de la céleste patrie ? S'ils se sont plaints d'habiter avec des barbares, quel est l'état des justes qui se trouvent mêlés sur la terre avec des hommes sans probité, sans mœurs, sans religion ? Si ces Hébreux ont senti tous le poids d'une captivité de soixante-dix années, croyons que notre vie, quoique souvent plus courte que cette captivité, est toujours trop longue dans l'attente où nous sommes de la sainte et éternelle Jérusalem qui nous est promise. Si ces hommes de l'ancienne alliance étaient pacifiques parmi des nations féroces (verset 6), ne devons-nous pas rougir d'être souvent ennemis de la paix avec des hommes pacifiques ? Avons-nous donc oublié que Jésus-Christ nous a envoyés comme des brebis au milieu des loups et qu'il nous a ordonné d'être simples comme des colombes ?

℣. 6. CUM HIS QUI ODERUNT PACEM, ERAM PACIFICUS. Les Babyloniens ne cherchent que la guerre ; j'endure tout plutôt que de leur répondre.

---

(1) *Vide* I. *et Esdr.* II. 59. *et* VIII. 15. 17.

(2) *Jerem.* XLIX. 28. 29. — (3) *Isai.* XLII. 11.

PSAUME CXX

Les captifs prient le Seigneur de les venir secourir. Ils mettent toute leur confiance au Seigneur. C'est une suite du psaume précédent.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

Psalmus CXXI.— 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Grotius croit que ce psaume fut composé par David pendant la guerre qu'il eut contre Absalom. De Muis et Moller y remarquent un certain mouvement, qui leur fait juger qu'il a été composé à l'armée et dans le camp, au milieu des dangers. Origène, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, l'ancien paraphraste grec du Père Cordier, Bède l'entendent comme une prière des Juifs captifs à Babylone, qui demandent leur délivrance et leur retour. Nous souscrivons volontiers à ce dernier sentiment. Le psaume est en forme de dialogue.

1. Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.

2. Auxilium meum a Domino, qui fecit cælum et terram.

3. Non det in commotionem pedem tuum, neque dormitet qui custodit te.

4. Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel.

5. Dominus custodit te, Dominus protectio tua super manum dexteram tuam.

6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem.

1. J'ai levé les yeux vers les montagnes, d'où pourra me venir le secours.

2. Mon secours doit venir du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

3. Qu'il ne permette point que votre pied soit ébranlé, et que celui qui vous garde, ne s'endorme point.

4. Assurément celui qui garde Israël ne s'assoupira, ne s'endormira point.

5. Le Seigneur vous garde ; le Seigneur est à votre droite, pour vous donner sa protection.

6. Le soleil ne vous brûlera point durant le jour, ni la lune pendant la nuit ;

Levo oculos meos ad montes, unde veniat auxilium meum.

2. Auxilium meum a Domino qui fecit cælum et terram.

3. Non dabit in commotionem pedem tuum, neque dormitabit qui custodit te.

4. Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israelem.

5. Dominus custodit te, Dominus umbra tua, *stans* super manum dexteram tuam.

6. Per diem sol non percutiet te, neque luna in nocte.

COMMENTAIRE

℣. 1. Montes, unde veniet auxilium. Jérusalem était bâtie sur une montagne et la Judée était un pays montueux. Les captifs de Babylone se tournaient toujours du côté de Jérusalem, pour prier, comme on le voit par l'exemple de Daniel (1). C'est de là qu'ils attendaient le secours du Seigneur. Ils avaient toujours les yeux tournés de ce côté.

℣. 3. Non det in commotionem pedem tuum. C'est le prophète qui se répond à lui-même : Console-toi, mon âme ; ce Dieu, dont tu attends le secours, ne permettra pas que tu tombes, ni que les gardiens d'Israël s'endorment. Attends avec patience les moments du Seigneur. *Si vis habere custodem non dormientem, Deum elige custodem,* dit saint Augustin. Aquila, Symmaque et Théodotion lisent à la seconde personne (2) : *Ne vous laissez point tomber.* Saint Augustin, Apollinaire, saint Jean Chrysostôme, Origène et Théodore d'Héraclée ont lu de même dans les Septante : *Non des ad movendum pedem tuum.*

℣. 5. Dominus protectio tua. Ce gardien vigilant, c'est Dieu. Les autres gardiens peuvent avertir, mais non empêcher toujours de nuire. Il n'en est pas ainsi de Dieu : lui seul protège efficacement.

℣. 6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem. Les anciens attribuaient le froid de la nuit à la lune, comme la chaleur du jour au soleil (3) ; et ils appelaient du même nom de brûlure, l'effet du froid sur les corps comme celui de la chaleur, parce qu'ils voyaient que l'un et l'autre dessèche et fait mourir les plantes, gâte les fruits, fane les feuilles et les fleurs, et laisse sur les corps vivants à peu près les mêmes marques et les mêmes impressions. Jacob dans la Genèse, disait à Laban (4) : *J'étais brûlé nuit et jour par le chaud et par le froid.* Les auteurs grecs

(1) *Dan.* VI. 10.

(2) *Aqu.* Μὴ δώῃς εἰς σφαλμὸν πόδας σοῦ. *Sym.* Μὴ δώῃς περιτραπῆναι. *Th.* Μὴ δώῃς εἰς σάλον.

(3) *Vide Theodoret.* — (4) *Genes.* XXXI. 40.

7. Dominus custodit te ab omni malo; custodiat animam tuam Dominus.

8. Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum, ex hoc nunc et usque in sæculum.

7. Le Seigneur vous garde de tout mal; que le Seigneur garde votre âme.

8. Que le Seigneur protège votre entrée et votre sortie, dès maintenant et jusque dans l'éternité.

7. Dominus custodiet te ab omni malo, custodiet animam tuam.

8. Dominus custodiet exitum tuum et introitum tuum, ex hoc tempore et usque in seculum.

COMMENTAIRE

et latins ont aussi attribué au froid la vertu de brûler, comme au chaud (1). Virgile (2) :

Ne tenues pluviæ, rapidive potentia solis
Acrior, aut boreæ penetrabile frigus adurat.

Et Ovide (3) :

Ustus ab assiduo frigore Pontus habet.

Et ailleurs :

Me tenet astricto terra perusta gelu.

Justin parlant des Scythes dit (4) : *Quamquam continuis frigoribus urantur.* Le chaldéen : Vous ne serez point effrayé des spectres du matin, quand le soleil domine ; ni la nuit, sous l'empire de la lune. Isaïe prédisant le retour des Israélites dans leur pays (5), dit que ni la chaleur, ni le soleil ne les incommoderont point, et que le Seigneur les conduira dans des lieux, où il y aura des sources abondantes ; et ailleurs (6), qu'il leur donnera un refuge, où ils seront à l'abri de la chaleur excessive et en sûreté contre la pluie et la tempête. Saint Jérôme, par le soleil, entend la prospérité, et par la lune, l'adversité. Le Seigneur vous conduira sans dangers au milieu des biens et des maux de cette vie. D'autres pères, envisageant ce passage au point de vue spirituel, voient dans le soleil, la fougue des passions, et, dans la lune, l'inertie ou la tiédeur.

℣. 7. Custodiat animam tuam. La providence divine ne se borne pas à nous préserver d'un seul mal ; elle s'étend à tout, et, quand elle permet des maux, elle nous préserve, si nous sommes vraiment fidèles, du trouble et de l'amertume qui en seraient les suites. Elle fait plus encore, *elle garde notre âme,* elle l'arrête sur le bord du précipice, elle l'empêche de se répandre en murmures, elle lui donne la force, non seulement de supporter ces maux, mais de les aimer même et de les préférer aux délices de la terre. Les martyrs sont ceux que Dieu a le plus protégés ; ils ont perdu la vie en confessant la foi ; mais leur âme est demeurée dans le sein de Dieu et les persécuteurs n'ont pu la forcer dans cet asile. *Vous êtes gardés,* disait l'apôtre saint Pierre (7), *par la vertu de Dieu et à cause de votre foi, pour le salut qui vous sera manifesté dans le dernier temps.* C'est en cela que consiste la protection de Dieu sur nous. Il s'agit du salut éternel, *de l'héritage qui n'est sujet, ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se flétrir, qui se conserve pour nous dans le ciel* (8).

℣. 8. Introitum tuum, et exitum tuum. L'entrée et la sortie désignent toute la vie (9), toute la conduite, toutes les entreprises tant au dedans, qu'au dehors. Voyez *Deut.* xxviii. 6, 19. *Num.* xvii, 17 et i. *Reg*, xxix. 6 et iii. *Reg.* iii. 7 et ii. *Par.* i. 10 et *Act.* i 21 et c.

Quand on se convertit sincèrement, ce qui ne peut être qu'un effet de la grâce, Dieu garde le cœur de l'homme pour le faire sortir du péché et pour le faire entrer dans la justice. Il le garde encore plus particulièrement, quand le temps est venu de sortir de cette vie pour entrer dans le repos éternel.

Si les hommes avaient de la foi, ils ne penseraient qu'à ces deux démarches, *sortir et entrer: sortir* du péché et *entrer* dans la justice ; *sortir* de la servitude du monde et *entrer* dans la liberté des enfants de Dieu ; *sortir* de l'amour-propre et *entrer* dans un commerce intime avec Dieu.

Cette foi leur apprendrait également quelle est l'importance de ces termes : *entrer* dans eux-mêmes et *sortir* du tourbillon des vains amusements ; *entrer* dans la connaissance de leur misère et *sortir* de toute affaire qui distrait de cette connaissance ; *entrer* dans le tombeau par la méditation fréquente de la mort et *sortir* par la pensée, de cette demeure terrestre, pour se présenter au tribunal de Jésus-Christ.

L'Écriture ne se sert si souvent de ces expressions, *entrer* et *sortir,* pour désigner tout le cours de notre vie, qu'afin de nous faire souvenir qu'il n'y a rien de stable et de permanent dans notre carrière : nous y *entrons* pour en *sortir :* nous faisons sans cesse des pas qui nous avancent vers le terme, et l'enfant qui entre dans le monde s'empresse déjà d'en *sortir.* Ces manières de parler n'ont point lieu dans la vie future. Elle est appelée un *repos,* un *séjour fixe,* une *cité permanente,* un *jour perpétuel,* une *source intarissable.* Aussi, est-ce le royaume de *Celui qui est,* qui vit et règne dans tous les siècles des siècles.

(1) *Arisiot. Meteor. l.* iv. *c.* 5. Ἔνιότε γὰρ καὶ καίειν λέγεται, καὶ θερμαίνειν τὸ ψυχρόν.
(2) *Georgic.* i.
(3) *Trist. l.* iii.
(4) *Justin. l.* ii.
(5) *Isai.* xlix. 10.
(6) *Isai.* iv. 6.
(7) i. *Petr.* i. 5
(8) *Ibid.* 4.
(9) *Heracleot. Chrysost.*

PSAUME CXXI

Les captifs assurés de leur délivrance, témoignent leur joie de revoir bientôt le temple du Seigneur et la ville sainte. Ils prient le Seigneur de verser ses bénédictions sur Jérusalem et sur ses habitants.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

Psalmus CXXII.— 1. Canticum graduum ipsius Davidis.

ARGUMENT

L'hébreu, le chaldéen, le syriaque attribuent ce psaume à David ; et plusieurs interprètes croient qu'il le composa en esprit de prophétie, prévoyant la construction du temple et l'éclat de Jérusalem sous le règne de Salomon. D'autres veulent qu'il l'ait composé pour l'usage du peuple, qui se rendait à Jérusalem de toutes les parties de la Judée, aux trois fêtes principales de l'année. On peut le comparer au psaume XLI. *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum,* que l'on prétend avoir été écrit pour le même sujet. Mais nous l'entendons avec Origène, saint Jean Chrysostôme, Théodoret et la plupart des commentateurs, comme une expression des sentiments de joie que causa aux Juifs captifs, l'heureuse nouvelle de leur délivrance par Cyrus. Il y a beaucoup d'apparence que ce psaume et la plupart des autres psaumes graduels ont été composés par des lévites. On les reconnaît à leur zèle pour revoir la maison de Dieu : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* Saint Hilaire, saint Augustin et saint Jérôme appliquent au bonheur de la Jérusalem céleste, ce que l'auteur dit ici de la terrestre. L'application en est belle et aisée. Les Septante, la Vulgate et les pères ne lisent point à la tête le nom de David.

1. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.

1. Je me suis réjouis, à cause de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur.

Lætatus sum cum dicentibus mihi, in domum Domini ibimus.

COMMENTAIRE

℣. 1. Lætatus sum in his... Dans les psaumes précédents, nous avons vu les prières des captifs, qui demandent leur délivrance. Ici ils témoignent leur joie de la bonne nouvelle qu'on leur a dite, que Cyrus avait rendu un édit, pour les mettre en liberté et pour les rétablir dans leur pays. Le premier objet de leurs actions de grâces, est qu'ils reverront le temple du Seigneur. Rien n'est plus beau ni plus pieux que ce sentiment. Ce zèle, ce désintéressement est admirable.

Cette joie des Juifs de Babylone, n'est qu'une figure imparfaite de celle qui devrait remplir les chrétiens depuis la bonne nouvelle qui leur a été rapportée par Jésus-Christ et par les apôtres, de leur vocation à la Jérusalem céleste. *Nous irons dans la maison de Dieu,* devraient-ils dire tous les jours de leur vie. Ce n'est plus un temple matériel, un lieu exposé aux fureurs de la guerre, ou aux ravages du temps, c'est la maison éternelle du Très-Haut, la demeure permanente des anges et des saints. Et qui sont ceux que Dieu même a chargés de nous faire cette promesse ? C'est Jésus-Christ qui a déclaré (1) qu'*il allait nous préparer une place* et qu'*il voulait que nous fussions avec lui.* C'est Paul (2), l'envoyé de Jésus-Christ, qui a dit que *pour quelques moments de tribulation sur la terre, un poids immense de gloire nous était réservé dans le ciel.* C'est Pierre, le prince des apôtres, qui nous parle de l'*héritage incorruptible, immuable et indescriptible, que nous devons attendre après les jours de notre exil* (3). C'est le premier des martyrs qui a vu *le ciel ouvert* et qui a *remis son âme à Jésus-Christ* (4) pour qu'elle y fût admise. C'est l'Apôtre bien-aimé qui a *vu des troupes innombrables de saints autour du trône de l'Agneau* (5). C'est cette nuée de témoins que l'Église honore et qui déposent tous en faveur de cette sainte patrie, où toutes nos larmes doivent

(1) *Joan.* XIV. 2. 3.
(2) II. *Cor.* IV. 17.
(3) I. *Petr.* I. 4.
(4) *Act.* VII. 57. 58. 59. — (5) *Apoc.* VII. 9.

2. Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem.

3. Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas, cujus participatio ejus in idipsum.

4. Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini, testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini.

2. Nos pieds étaient arrêtés à ton entrée, ô Jérusalem,

3. Jérusalem qui est bâtie comme une ville, et dont toutes les parties sont dans une parfaite union entre elles.

4. Car c'est là que montaient toutes les tribus, les tribus du Seigneur, selon le précepte donné à Israël, pour y célébrer les louanges du nom du Seigneur.

2. Stantes fuerunt pedes nostri in portis tuis, O Jerusalaim.

3. Jerusalaim quæ ædificatur ut civitas quæ conjuncta est sibi pariter.

4. Quia illuc ascenderunt tribus, tribus Jah, *quod est* testimonium Israeli, ad celebrandum nomen Domini.

COMMENTAIRE

être essuyées. Tel est l'objet de notre espérance et de notre joie. Les Juifs de retour à Jérusalem, n'étaient pas au terme, ils étaient encore dans la vallée de larmes ; ils devaient se croire exilés, puisqu'ils ne possédaient que la figure et qu'ils devaient encore attendre le moment où ils se trouveraient réunis dans le sein d'Abraham, leur père et leur modèle.

℣. 2. Stantes erant pedes nostri. Autrefois, et avant notre captivité, nous nous souvenons d'avoir demeuré dans vos parvis, ô Jérusalem ! On sait qu'il revint de Babylone plusieurs captifs, qui avaient vu le temple ; plusieurs prêtres et lévites se souvenaient d'y avoir rempli leurs fonctions, avant leur captivité (1). On peut traduire l'hébreu par le futur : *Nos pieds s'arrêteront dans vos portes, ô Jérusalem !* Nous vous verrons, chère patrie, et nous demeurerons dans vos portes et dans votre enceinte. Ou, en prenant le nom de *porte* pour le lieu des assemblées : Nous nous assemblerons à vos portes, pour y recevoir la justice et pour y traiter de nos affaires. Tous ces versets s'appliquent très bien à la Jérusalem céleste.

℣. 3. Ædificatur ut civitas ; cujus participatio... Ville heureuse, dont la félicité se répandra sur tous ceux qui vous habiteront. Jérusalem était considérée comme la métropole de toute la nation juive. Les Juifs répandus dans toutes les parties du monde, la regardaient comme leur patrie, et prenaient part à sa conservation, à sa prospérité et à sa splendeur, comme à la chose du monde qui les intéressait le plus. L'hébreu se traduit (2) : *Jérusalem, qui est bâtie comme une ville, qui est réunie en elle-même.* Vous ne serez plus déserte, et vos maisons ne seront plus dispersées et abandonnées, comme aujourd'hui. Vous serez rétablie, et vos édifices ne composeront plus que comme un vaste corps de ville bien liée et bien peuplée (3). Vous serez égale aux plus belles et aux plus grandes villes.

Cette *participation du même bien,* dont parle le prophète, transportait d'admiration saint Augustin. Il considérait ce bien dans son immutabilité et dans son éternité ; ce ne peut être que l'essence même de celui qui est toujours ce qu'il est, et c'est pour cela que le prophète parle d'une cité où *les pas doivent être fixés* pour toujours. Cette *participation du même bien,* qui est l'essence de Dieu, surpasse notre esprit, mais elle élève en même temps nos idées, et elle enflamme nos désirs. Celui qui participe à un bien créé, s'en dégoûte bientôt, parce que ce bien, quel qu'il soit, a toujours des défauts, et parce qu'il peut périr à chaque moment. Celui qui est admis à jouir de l'essence de Dieu, n'y voit que des perfections, et il ne craint pas que ce bien vienne à lui manquer. Il n'y a plus de révolutions, puisqu'il n'y a plus de temps ; et il n'y a plus de temps, parce que c'est le règne de l'éternité. *O éternité ! qui le concevra,* s'écriait saint Augustin ? *qui arrêtera le cœur humain pour considérer comment l'éternité règle le passé et le futur, tandis qu'elle-même n'est ni passé ni futur ?*

℣. 4. Illuc enim ascenderunt tribus, tribus. Ce qui contribuera le plus à l'agrandissement et à la beauté de Jérusalem, c'est que toutes les tribus d'Israël s'y assembleront de tous côtés et viendront y célébrer les louanges du Très-Haut. La loi obligeait tous les Israélites à se présenter devant le Seigneur dans son temple, au moins aux trois grandes fêtes de l'année. Le concours extraordinaire de monde qui s'y rendait de tous côtés, rendait Jérusalem une des plus riches villes du monde. Le psalmiste marque exprès le concours de toutes les tribus du Seigneur, pour insinuer qu'après le retour de la captivité, il n'y aurait plus de schisme dans Israël, et que les douze tribus réunis viendront ensemble adorer le Seigneur dans Jérusalem, pour accomplir la loi : *Testimonium Israel* (4). Autrement : Les tribus du Seigneur monteront à Jérusalem, au nom de tout Israël,

---

(1) 1. *Esdr.* III. 12. Plurimi de sacerdotibus, et levitis, et principes patrum et seniores, qui viderant templum prius, cum fundatum esset.

(2) *Sym.* Ἱερουσαλὴμ τὴν ᾠκοδομουμένην ὡς πόλιν, συνάπειαν ἔχουσαν ὁμοῦ.

(3) *Chrys. Theodoret. Euthym. Vat. Muis. alii passim.*

(4) *Vide Muis. Hamm. Geier. Tir. Vat. Tig. Castal. Vide et Theodoret. et Chrysost.*

5. Quia illic sederunt sedes in judicio, sedes super domum David.

6. Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem, et abundantia diligentibus te.

7. Fiat pax in virtute tua, et abundantia in turribus tuis.

8. Propter fratres meos et proximos meos, loquebar pacem de te.

9. Propter domum Domini Dei nostri, quæsivi bona tibi.

5. Car c'est là qu'ont été établis les trônes de la justice, les trônes de la maison de David.

6. Demandez à Dieu tout ce qui peut contribuer à la paix de Jérusalem ; et que ceux qui t'aiment, *ô ville sainte*, soient dans l'abondance.

7. Que la paix soit dans tes forteresses, et l'abondance dans tes tours.

8. J'ai parlé de paix pour toi, à cause de mes frères et de mes proches.

9. J'ai cherché à te procurer toute sorte de biens, à cause de la maison du Seigneur notre Dieu.

5. Quia illic collocatæ sunt sedes ad judicium, sedes domus David.

6. Postulate pacem Jerusalaim : prospere agant diligentes te.

7. Sit pax in antemurali tuo : prosperitas in palatiis tuis.

8. Propter fratres meos et proximos meos loquar nunc pacem de te :

9. Propter domum Domini Dei nostri quæram bonum tibi.

COMMENTAIRE

comme pour prendre possession de l'héritage de leurs ancêtres, témoigner qu'ils sont le peuple du Seigneur : *Testimonium Israel;* et rendre à Dieu leurs adorations et leurs actions de grâces.

℣. 5. Illic sederunt sedes. On peut traduire par le futur ; *Car c'est là que seront assis les tribunaux pour le jugement, les trônes pour la maison de David.* Une autre raison de la grandeur et de la puissance de Jérusalem, c'est qu'on y rétablira les tribunaux qui y étaient auparavant. Les prêtres y exerceront les jugements que la loi et la coutume leur ont réservés, en première instance ou par appel ; et les princes de la maison de David y auront leur trône, leur cour, leur tribunal, pour terminer ce qui regarde le droit civil. Ces deux juridictions différentes seront établies dans Jérusalem ; et cela amènera de toutes parts une multitude de personnes. Le chaldéen : *C'est là que le tribunal est préparé pour exercer le jugement ; le tribunal dans la maison du sanctuaire, pour juger les rois de la maison de David.* On sait que les Hébreux attribuent à leur sanhédrin, le droit de juger les rois. Grotius l'entend ainsi : C'est-là qu'est le grand sanhédrin, juge de tout le royaume, considéré comme la maison de David. D'autres (1) prétendent que le psalmiste parle ici uniquement des juges royaux, qui connaissaient des affaires de toute la nation. Le premier sens nous paraît le meilleur. Il est indubitable que, sous les rois de Juda, il y avait à Jérusalem une assemblée de juges dans le temple, toute différente de celle du palais.

℣. 6. Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem. Demandez à Dieu qu'il comble Jérusalem de ses bénédictions, qu'il y répande la paix, et qu'il donne à ceux qui l'habitent, tout ce qu'ils souhaitent. Faites des vœux pour le bonheur de Jérusalem. Dites-lui : Soyez éternellement favorisée du ciel, ville du Seigneur ; et que vos habitants jouissent d'une paix profonde. Jérémie décrivant l'état de Jérusalem après la captivité, dit ces paroles (2) : *Le temps viendra où les peuples diront encore sur la terre de Juda et dans ses villes, lorsque j'aurai rappelé leurs captifs : Que le Seigneur vous comble de ses bénédictions, beauté de la justice, montagne sainte, etc.*

Les mauvais citoyens troublèrent la Jérusalem terrestre, les mauvais chrétiens troublent l'Église, dont cette Jérusalem était la figure; mais ni les uns ni les autres ne troubleront la Jérusalem céleste, puisque c'est dans elle que se trouve le *repos* dont Jésus-Christ nous a fait la promesse, et pour lequel son Apôtre nous exhorte à soupirer sans cesse (1). Tous les biens s'y trouvent réunis, mais ils ne sont réservés qu'à ceux qui *l'aiment.* C'est l'amour seul qui en ouvre l'entrée.

℣. 7. Fiat pax. C'est la continuation des vœux commencés au verset précédent. Que la paix règne dans vos forteresses ; que la division, la révolte, la mésintelligence soient bannies de vos villes ; et que vos tours, vos places fortes, soient toujours bien munies et bien remplies de provisions de bouche.

La force de la Jérusalem céleste consiste dans l'amour. Tandis que cette sainte cité se construit sur la terre, le prophète demande pour elle la paix et l'abondance, l'une et l'autre fruits de l'amour et inséparables de l'amour. Il n'y a rien de si *fort,* de si *abondant,* et en même temps de si *paisible,* que l'amour de Dieu. *Il est fort comme la mort,* dit l'auteur sacré des Cantiques (3), *il est abondant en toute sorte de science et de sentiment* (4), dit saint Paul ; il a pour auteur le *Dieu de la paix* (5), dit encore le même Apôtre. Ce saint amour réside dans les *tours de Jérusalem,* c'est-à-dire, dans les âmes élevées au-dessus des objets terrestres.

℣. 8-9. Propter fratres meos.... Propter Domum Domini. C'est la réponse de ceux que l'on a exhortés au verset précédent à donner des

(1) *Vat. Muis. Geier.*
(2) *Jerem.* xxxi. 23.
(3) *Cant.* viii. 6.
(4) *Phil.* i. 9. — (5) ii. *Cor.* viii. 11.

bénédictions à Jérusalem. Très volontiers, je ferai des vœux pour vous, ô ville sainte ; et je vous souhaiterai toute sorte de bénédictions, parce que vous êtes la demeure de mes frères. Je conjurerai le Seigneur de vous combler de biens et de faveurs, en considération de la maison de mon Dieu, qui est au milieu de vous. Jérémie, écrivant aux captifs de Babylone, leur recommande (1) de faire des vœux pour la ville où la Providence les a fait transporter, et de prier pour elle le Seigneur ; parce que, de son bonheur et de sa paix dépendaient leur repos et leur bonheur à eux-mêmes : *Quærite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci, et orate pro ea ad Dominum ; quia in pace illius erit pax vobis.* Dans la loi, il est défendu aux Hébreux de souhaiter des bénédictions, et de demander la paix au Seigneur pour les Cananéens (2) : *Non quæratis pacem eorum, et prosperitatem eorum usque in æternum, etc.*

On voit dans ces deux versets les deux caractères de l'amour. Le prophète désire la paix de Jérusalem, non pour lui-même, mais pour ses frères et pour ses proches, ou pour ses amis ; il souhaite à Jérusalem tous les biens, non encore pour lui-même, mais pour l'honneur de la maison de Dieu. Ainsi, Dieu et le prochain sont les deux motifs de ses vœux. Si ses sentiments avaient été bornés aux avantages temporels, il lui aurait suffi de demander au Seigneur que son peuple rentrât en possession de cette terre où coulaient le lait et le miel ; or, en sortant de la captivité, c'était déjà un bienfait qui lui était acquis ; et il ne s'agissait que d'en témoigner de la reconnaissance au Dieu d'Israël. Mais il demande la paix pour ses frères, il demande que la maison de Dieu soit désormais florissante. La paix ne consiste pas uniquement à n'avoir point d'ennemis au-dehors, et la gloire de la maison de Dieu ne consiste pas à être magnifique dans sa construction et dans ses ornements. Le Seigneur qui exigeait des Juifs, comme des chrétiens, le dévouement du cœur et le culte de l'esprit, exigeait aussi que l'intérieur de ses serviteurs fût en paix par le retranchement des affections vicieuses, et que sa maison sainte ne fût fréquentée que par des hommes dont la vie fût pure, comme le même prophète le répète tant de fois dans ses autres cantiques.

---

(1) *Jerem.* XXIX. 7.

(2) *Vide Deut.* VII. 3. *et* XXIII. 6. *et* I. *Esdr.* IX. 12.

PSAUME CXXII

Prière des captifs de Babylone, qui demandent à Dieu leur liberté, et qui se plaignent de la cruauté des Babyloniens.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

PSALMUS CXXIII. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Quelques auteurs (1) attribuent ce psaume à David, durant la guerre contre les Ammonites. Le syriaque l'attribue aussi à David ; mais il croit que Zorobabel, avec les autres captifs délivrés de Babylone, le chantèrent à leur retour. Origène, saint Jean Chrysostôme, Théodore d'Héraclée, Théodoret, Bède l'expliquent comme une prière des captifs, accablés sous le joug des Babyloniens, et mettant toute leur confiance au Seigneur. D'autres (2) en font aussi l'application aux Hébreux, pendant les persécutions d'Antiochus Épiphane. Nous suivons les pères grecs, suivant le système que nous avons proposé à la tête du psaume CXIX.

1. Ad te levavi oculos meos, qui habitas in cælis.
2. Ecce sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum ; sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ : ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.

1. J'ai élevé mes yeux vers vous, *ô Dieu,* qui habitez dans les cieux.
2. Comme les yeux des serviteurs sont attachés sur les mains de leurs maîtres ; comme les yeux de la servante le sont sur les mains de sa maîtresse, de même nos yeux sont fixés vers le Seigneur notre Dieu, en attendant qu'il ait pitié de nous.

Ad te levo oculos meos, qui habitas in cælis.
2. Ecce, sicut oculi servorum *intenti sunt* ad manum dominorum suorum . sicut oculi ancillæ ad manum dominæ suæ : ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri.

COMMENTAIRE

℣. 1. AD TE LEVAVI. Je n'ai d'espérance qu'en vous seul, ô mon Dieu, et j'ai toujours les yeux attachés au ciel ; c'est de là que j'attends mon secours et ma délivrance.

℣. 2. ECCE SICUT OCULI SERVORUM... ITA OCULI NOSTRI AD DOMINUM. On peut donner trois sens à ce passage : 1° De même que les serviteurs et les servantes attendent leur secours, leur défense, leur liberté, de la main de leur maître et de leur maîtresse, ainsi nous n'espérons que de vous seul, ô mon Dieu, notre délivrance et notre secours ; 2° De même que les esclaves de l'un et de l'autre sexe, ont sans cesse les yeux arrêtés sur leurs maîtres et sur leurs maîtresses, pour leur obéir au moindre signe qu'ils feront ; ainsi nos yeux sont attachés sur vous, ô mon Dieu, pour courir au moindre signal de votre main. Anciennement la condition des esclaves était si méprisée, que plusieurs maîtres ne daignaient pas leur parler pour se faire servir (3). Encore aujourd'hui dans l'Orient, les serviteurs paraissent devant leur maître dans une posture, qui marque leur extrême dépendance. On les voit collés contre un mur, sans remuer, les mains en croix devant l'estomac, ayant les yeux sur leur maître, et prêts à exécuter ses ordres au moindre geste qu'il fait. Homère relevant la déférence de Ménélas pour Agamemnon (4), dit qu'il a toujours les yeux sur lui, et qu'il observe ses moindres mouvements.

Le troisième sens qu'on peut donner à ce passage, est celui-ci : De même que les esclaves attendent leur nourriture et leur subsistance uniquement de la main de leurs maîtres et de leurs maîtresses ; ainsi, Seigneur, nous ne regardons que vous seul ; vous êtes notre unique espérance dans cette longue et fâcheuse captivité. Avoir les yeux sur quelqu'un, se prend assez souvent pour en attendre la nourriture. *Les yeux de tous les animaux vous regardent,* dit le prophète (5), *et vous leur donnez à manger au temps convenable. Vous ouvrez votre main, et vous les remplissez de vos bénédictions.* Et ailleurs (6), il se sert de la même expression pour désigner la confiance qu'on a dans le pouvoir de Dieu. *Mes yeux sont élevés*

(1) *Vat. et alii quidam.*
(2) *Lyran. Vide. Muis. Moller. etc.*
(3) *V. de Pignor. de servis, p.* 64.
(4) *Homer. Iliad.*
Ἀλλ' ἐμέ γ' ἐισορόων, καὶ ἐμὴν ποτιδέγμενος ὁρμήν.
(5) *Psal.* CX. 8. — (6) *Psalm.* CXLIV. 15.

3. Miserere nostri, Domine, miserere nostri, quia multum repleti sumus despectione ;
4. Quia multum repleta est anima nostra, opprobrium abundantibus, et despectio superbis.

3. Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous, parce que nous sommes remplis de confusion.
4. Car notre âme est remplie de confusion, étant devenue un sujet d'opprobre aux riches, et de mépris aux superbes.

3. Miserere nostri, Domine, miserere nostri ; quia multum saturati sumus despectione.
4. Multum saturata est anima nostra subsannatione opulentorum, despectione superborum.

COMMENTAIRE

vers vous, Seigneur ; j'ai mis en vous mon espérance, ne me privez point de la vie. Et (2) : *Mes yeux sont toujours attachés sur le Seigneur, parce que c'est lui qui préservera mes pieds du piège qu'on leur tend.* Cette dernière explication paraît la plus simple. Voyez Théodoret et Génébrard.

℣. 3. MULTUM REPLETI SUMUS DESPECTIONE. Il est dit dans Jérémie (3), que le peuple captif sera rassasié d'opprobres : *Saturabitur opprobriis.*

℣. 4. OPPROBRIUM ABUNDANTIBUS, ET DESPECTIO SUPERBIS. Notre âme est rassasiée d'opprobres ; elle a été chargée de confusion, et pénétrée de douleur jusqu'à l'excès. Les Babyloniens, ces riches insolents, ces superbes vainqueurs, nous traitent avec un souverain mépris, et nous chargent d'outrages. Quelques auteurs traduisent ainsi (4) : Notre âme ne peut pas souffrir ces insultes. Que les outrages dont les riches nous accablent, et que le mépris qu'ils font de nous, retombent sur eux : qu'ils soient eux-mêmes dans la confusion et dans l'opprobre. Ce dernier sens paraît plus conforme à l'hébreu.

(1) *Psal.* XXIV. 15. — (2) *Thren.* III. 30.

(3) *Chrysosl. Theodoret. Geneb. Geier. Jun. Mar.*

PSAUME CXXIII

Actions de grâces des captifs délivrés de Babylone. Ils reconnaissent que, sans une protection particulière de Dieu, ils étaient perdus sans ressource.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

Psalmus CXXIV. — 1. Canticum graduum ipsi Davidi.

ARGUMENT

L'hébreu, le chaldéen, saint Jérôme, et quelques exemplaires latins attribuent ce psaume à David. Mais ni les Septante, ni la Vulgate, ni les pères n'y ont point lu d'autre inscription que *Psaume des degrés*. Il y en a qui veulent que ce soit une action de grâces de David (1), après sa victoire contre les Ammonites. D'autres (2) le rapportent aux victoires contre les Philistins (3). Saint Augustin et Cassiodore en font l'application aux martyrs et aux confesseurs, après les persécutions. Bède et l'ancien paraphraste grec du Père Cordier le regardent comme un cantique de joie, composé par les Juifs, en reconnaissance de la liberté que Cyrus leur accorda de s'en retourner dans la terre d'Israël. C'est ce sentiment que nous suivrons. On peut aussi l'entendre avec Origène, Théodore d'Héraclée, et Théodoret, comme une action de grâces des Juifs délivrés de la crainte des ennemis qui les avaient molestés et attaqués dans leur pays, après leur retour.

1. Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat nunc Israel,
2. Nisi quia Dominus erat in nobis ; cum exurgerent homines in nos,
3. Forte vivos deglutissent nos ; cum irasceretur furor eorum in nos,
4. Forsitan aqua absorbuisset nos.
5. Torrentem pertransivit anima nostra ; forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem.

1. Si le Seigneur n'avait été avec nous qu'Israël dise maintenant :
2. Si le Seigneur n'avait été avec nous, lorsque les hommes s'élevaient contre nous,
3. Ils auraient pu nous dévorer tout vivants. Lorsque leur fureur s'est irritée contre nous,
4. Les eaux nous eussent peut-être engloutis.
5. Notre âme a traversé ce torrent ; notre âme eût peut-être trouvé cette inondation insurmontable,

Nisi Dominus fuisset nobiscum, dicat nunc Israel :
2. Nisi Dominus fuisset nobiscum, quum insurgerent adversum nos homines.
3. Tunc vivos deglutissent nos : quum irasceretur furor eorum in nos.
4. Tunc aquæ inundassent nos, torrens pertransisset super animam nostram :
5. Tunc transisset super animam nostram aqua illa superba.

COMMENTAIRE

℣. 1. Nisi quia Dominus erat in nobis. Israël peut bien dire aujourd'hui que, sans une bonté particulière de Dieu, ç'en était fait. Il était dévoré tout vivant ; il était perdu sans ressource. *Forsitan*, en cet endroit, ne marque point le doute ; mais il est plutôt affirmatif, de même qu'en plusieurs autres endroits de l'Écriture (4). Les Septante (5) : *Ils nous auraient donc*, ou, *ils nous auraient certainement engloutis tous vivants*. Si Dieu n'avait mis des bornes à la malice et à la domination des Babyloniens ; s'il n'avait bientôt terminé notre exil, Juda était perdu ; il n'aurait jamais pu subsister longtemps au milieu de tant de maux.

℣. 3. Cum irasceretur furor eorum in nos. Il faut joindre ceci avec ce qui précède. Ils nous auraient engloutis tout vivants dans leur fureur. Tout le monde sent assez la force de cette dernière expression. Voyez *Prov.* I, 12 et *Job*, XIX, 22, XXXI, 31. On la trouve aussi dans Homère (6).

℣. 5. Aquam intolerabilem. Si le Seigneur n'eût arrêté la fureur des Babyloniens, nous aurions fait naufrage, et nous aurions été engloutis dans un abîme de maux, dans une mer d'afflictions. Nous avons passé l'Euphrate, pour aller en Babylonie : mais ce n'est là qu'une légère figure des peines que nous aurions essuyées. Nous nous

(1) *Vatab. et alii nonnulli.*
(2) *Lyran. Muis.* — (3) II. *Reg.* V. 20... 25.
(4) *Genes.* XXXI. 42. - *Judith.* VII. 24. - *Psal.* LIV. 13. - *Dan.* IV. 24. - *Joan.* VIII. 19. - *Vide Heracleot. Euthym. Geneb. Ferrand. et Aug. ad* ℣. 4.
(5) Les Septante : Ἄρα ζῶντας ἂν κατέπιον ἡμᾶς. *Quid. apud Chrys.* Τότε ζῶντας, *etc.*
(6) *Homer.* Ὦμόν βεβρώθοις πρίαμον, πριάμοιστε παῖδας.

6. Benedictus Dominus, qui non dedit nos in captionem dentibus eorum.
7. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium ; laqueus contritus est, et nos liberati sumus.
8. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cælum et terram.

6. Béni soit le Seigneur qui ne nous a pas laissés en proie à leurs dents ;
7. Notre âme a été délivrée, comme un passereau, du filet des chasseurs ; le filet a été rompu, et nous avons été délivrés ;
8. Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

6. Benedictus Dominus, qui non dedit nos prædam dentibus eorum.
7. Anima nostra sicut avis evasit de laqueo aucupum : laqueus contritus est, et nos evasimus.
8. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cælum et terram.

COMMENTAIRE

serions trouvés dans des eaux si profondes, que nous n'en serions jamais sortis. On sait que, dans le langage des livres saints, les eaux, les fleuves, les torrents désignent ordinairement de grandes calamités. Le terme grec (1) qui est traduit dans la Vulgate par *intolerabilem,* peut signifier ce qui ne subsiste point, qui n'a rien de solide ; une eau qui n'a point de fond ; ou une chose insupportable et au-dessus de nos forces. En cet endroit, on peut l'entendre dans l'un et dans l'autre de ces deux sens. Notre âme aurait passé une eau sans fond, ou une eau rapide ; d'où elle n'aurait pas eu la force de se tirer.

℣. 6. Qui non dedit nos in captionem dentibus eorum. Le psalmiste a dit plus haut qu'ils l'auraient dévoré et mangé tout vivant, si Dieu ne les en eût empêchés. Il les représente ici comme des chasseurs, qui le poursuivaient, et qui l'avaient déjà jeté dans leurs filets. Mais heureusement le piège a été rompu, et il s'est échappé. Tout cela marque la délivrance de la captivité, et les dangers qu'il y a courus.

℣. 7. Sicut passer. Cette comparaison exprime parfaitement la faiblesse et l'impuissance des Juifs ; et le filet rompu tout d'un coup, la manière miraculeuse dont ils ont été délivrés (2). Cette peinture est charmante ; et dans sa brièveté, elle marque tout ce qu'on peut désirer. Il conclut, en rapportant la gloire de tout cela au Seigneur : *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

(1) Les Septante : Ἄρα διῆλθεν ἡ ψυχὴ ἡμῶν τὸ ὕδωρ τὸ ἀνυπόστατον. *Vide Hieron.* — (2) *Vide Theodoret.*

PSAUME CXXIV

Dieu protecteur des justes. Il est leur rempart. Il ne les laissera pas assujettis au sceptre des pécheurs. Il punira ceux qui se détournent de ses voies.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

Psalmus CXXV.—1. Canticum graduum.

ARGUMENT

On explique fort heureusement ce psaume dans le sens des Juifs, qui s'animent à résister à Sanaballat, à Tobie l'Ammonite, et aux autres ennemis qui les attaquèrent, ou à force ouverte, ou par leurs calomnies, après leur retour de Babylone (1). C'est un cantique de consolation. Aben Ezra croit qu'il regarde le temps du Messie.

1. Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion : non commovebitur in æternum, qui habitat

1. Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur, sont fermes comme la montagne de Sion ; celui qui demeure dans Jérusalem ne sera jamais ébranlé.

Qui confidunt in Domino *sunt* ut mons Sion *qui* non commovetur, *sed* in seculum permanet.

2. In Jerusalem. Montes in circuitu ejus ; et Dominus in circuitu populi sui, ex hoc nunc et usque in sæculum.

2. Jérusalem est environnée de montagnes, et le Seigneur est autour de son peuple, dès maintenant et pour toujours ;

2. Jerusalaim, montes in circuitu ejus : et Dominus in circuitu populi sui : ex hoc tempore et usque in seculum :

COMMENTAIRE

℣. 1. Sicut mons Sion. De même que la montagne de Sion est inébranlable et élevée pardessus les autres montagnes ; ainsi celui qui met sa confiance dans le Seigneur, l'habitant de Jérusalem, le Juif fidèle observateur de ses lois, ne sera jamais ébranlé. Que nos ennemis nous attaquent à force ouverte ; qu'ils traversent nos entreprises par des calomnies ; qu'ils nous tendent des pièges ; qu'ils emploient en un mot tout ce que leur jalousie et leur malice pourront leur inspirer pour nous nuire, pour empêcher la construction du temple et le rétablissement des murs de Jérusalem (2) ; nous demeurerons fermes, inébranlables comme le mont Sion ; nous mépriserons leurs vains efforts, étant fondés sur la promesse du Seigneur et sur la confiance en son secours. Jérusalem est encore ici la figure de l'Église : quiconque y demeure ne sera point ébranlé.

℣. 2. Montes in circuitu ejus. Jérusalem était située dans le lieu le plus élevé du pays ; de là vient que Josèphe l'appelle (3) *umbilicus terræ*. Les environs étaient arides et montagneux, de manière que l'abord en était très difficile aux voitures et aux chevaux. On ne pouvait guère y mener une armée de cavalerie ou des éléphants, sans aller prendre le tour par l'Idumée, c'est-à-dire par la partie méridionale de Juda. C'est ce qu'on voit dans les guerres des rois de Syrie contre les Maccabées. L'armée romaine conduite par Titus vint par la Samarie : mais elle était précédée par des pionniers qui travaillaient à aplanir les chemins (4) ; et les Juifs avaient abandonné la campagne. Une poignée de gens aurait arrêté une nombreuse armée dans les défilés qui conduisaient à Jérusalem, ainsi qu'il arriva souvent sous les Maccabées. Cette difficulté d'en approcher, faisait une grande partie de la force de cette ville fameuse. Sa situation sur deux ou trois montagnes, l'augmentait encore ; de manière qu'elle passait pour une des meilleures forteresses de l'Orient. L'auteur de ce psaume relève ici ces avantages de Jérusalem. De même qu'elle est environnée de montagnes, qui la mettent à couvert des insultes de l'ennemi ; ainsi le Seigneur est comme un rempart autour de son peuple ; il le protège contre ses adversaires.

L'hébreu met à ce verset le nom de Jérusalem que la Vulgate et les Septante lisent au premier.

---

(1) *Vide Bedam. Theodoret. Bossuet. alios, et* II. *Esdr.* IV. *et* VI.

(2) *Vide* I. *Esdr.* IV. *et* V. *et* II. - *Esdr.* IV. VI. VII.

(3) *Joseph. de Bello Judai. lib.* III. *c.* 2. *seu.* 4. Μεσαιτάτη δ'αὐτῆς πόλις τὰ Ἱεροσόλυμα κεῖται. Παρὰ καὶ τίνες οὐκ ἀσκόκως ὀμφαλὸν τὸ ἄστυ τῆς χώρας ἐκάλεσαν.

(4) *Joseph. de Bell. lib.* VI. *c.* 11.

3. Quia non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum, ut non extendant justi ad iniquitatem manus suas.

4. Benefac, Domine, bonis, et rectis corde.

5. Declinantes autem in obligationes, adducet Dominus cum operantibus iniquitatem. Pax super Israel !

3. Car le Seigneur ne laissera pas toujours la race des justes assujettie à la verge des pécheurs, de peur que les justes n'étendent les mains vers l'iniquité.

4. Faites du bien, Seigneur, à ceux qui sont bons, et dont le cœur est droit.

5. Mais pour ceux qui se détournent dans les voies obliques, le Seigneur les joindra à ceux qui commettent l'iniquité. Que la paix soit sur Israël !

3. Quia non requiescet virga impietatis super sortem justorum : ne mittant justi ad iniquitatem manus suas.

4. Benefac, Domine, bonis, et rectis in cordibus suis.

5. Declinantes autem in perversitates suas, ambulare faciet Dominus cum operantibus iniquitatem : pax *erit* super Israel.

COMMENTAIRE

℣. 3. Non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum. Le psalmiste dit aussitôt pourquoi ces châtiments seront limités : c'est *de peur que les justes n'étendent leurs mains vers l'iniquité,* ou qu'ils ne succombent à la violence de la tentation ; et que, s'abandonnant au découragement et au désespoir, ils ne quittent entièrement le Seigneur, pour suivre les idoles et les abominations des païens. De là vient que le Seigneur ne menace jamais son peuple de l'affliger ou de le livrer à ses ennemis, qu'il n'y joigne des promesses de pardon, s'il se convertit. Saint Paul nous assure que Dieu ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ; mais il nous promet le secours nécessaire pour résister (1) : *Deus non patietur vos tentari supra id quod potestis ; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* La verge des pécheurs est leur domination, leur violence. Isaïe appelle l'Assyrien (2), *la verge de l'indignation du Seigneur : Væ Assur, virga furoris mei ; in manu ipsorum indignatio mea.*

℣. 4-5. Benefac, Domine, bonis. Declinantes autem in obligationes... Dans la voie de Dieu, il faut marcher droit et sans s'éloigner de la route prescrite. Celui qui s'écarte et qui suit des voies obliques est traité comme l'étranger, comme l'infidèle. Le crime d'un Juif qui contrevient à ses obligations, est plus inexcusable que celui d'un païen qui pèche sans lumière et qui viole la loi sans la connaître. Il en est de même à proportion d'un chrétien. Plus Dieu nous donne, plus il demande de nous. Notre ingratitude et nos égarements l'irritent plus que ne font les crimes des païens et des infidèles. Il semble que l'auteur veuille ici principalement noter les Juifs apostats, qui avaient abandonné leur religion, ou ceux qui favorisaient les ennemis de leur nation. On voit, par Néhémie (3), qu'il y avait des faux frères et de faux prophètes à Jérusalem, liés avec Tobie et Sanaballat, cherchant à intimider Néhémie et à lui faire quitter son entreprise de rétablir les murs de Jérusalem.

L'auteur de la Vulgate peut avoir traduit le grec στεαγγαλίας, par *obliquationes,* et on a mis mal à propos en sa place *obligationes.* Bellarmin croit qu'il a pris *obligationes* pour des cordes ou des nœuds, et non pas pour des obligations ou des devoirs. Aquila (4) traduit l'hébreu par *des embarras,* des entortillements ; Théodotion et la cinquième version des Hexaples (5) : *Des voies perverses :* Symmaque (6), *des détours.*

---

(1) I. *Cor.* x. 13.
(2) *Isai.* x. 5.
(3) II. *Esdr.* VI 14. 16.
(4) *Aqu.* Διαπλόκας.
(5) *Th. et* v. *vers.* Διεστραμμένα.
(6) *Sym.* Σκολιότητας.

PSAUME CXXV

Joie et consolation des Juifs délivrés de la captivité. Ils prient le Seigneur de ramener leurs frères. Ils espèrent de les voir bientôt revenir.

Canticum graduum. | Cantique des degrés. | Psalmus CXXVI. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Le syriaque attribue ce psaume à Aggée, à Zacharie et à ceux qui revinrent avec eux de la captivité. Hammond et Grotius conjecturent que c'est l'ouvrage d'Esdras. De Muis avoue qu'il n'est point de David, mais de quelque prophète inspiré, du nombre de ceux qui revinrent de la captivité. Bède, Mariana, Ferrand et d'autres commentateurs veulent que le psalmiste représente ici les vœux des captifs pour obtenir leur retour et leur liberté. Origène, Théodore d'Héraclée, Théodoret, l'ancien paraphraste grec du Père Cordier croient qu'il fut chanté par les Juifs retournés de Babylone dans leur patrie. Comme il y avait encore un très grand nombre de captifs au delà de l'Euphrate, qui n'avaient point voulu profiter de la permission que Cyrus leur avait accordée, et qui demeuraient toujours parmi les nations, leurs frères de Jérusalem prient ici le Seigneur de toucher leur cœur et de leur inspirer le désir de se réunir à ceux de leur nation qui étaient revenus. Voyez le verset 5. C'est le système que nous suivrons dans le commentaire.

1. In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.
2. Tunc repletum est gaudio os nostrum, et lingua nostra exultatione. Tunc dicent inter gentes : Magnificavit Dominus facere cum eis.

1. Lorsque le Seigneur a ramené la captivité de Sion, nous avons été comblés de consolation.
2. Alors notre bouche a été remplie de cantiques de joie, et notre langue de cris d'allégresse ; alors on dira parmi les nations : Le Seigneur a fait de grandes choses en leur faveur.

Quando redire fecit Dominus captivitatem Sion, fuimus veluti somniantes :
2. Tunc repletum fuit risu os nostrum, et lingua nostra laude : tunc dixerunt inter gentes : Res maximas Dominus egit cum istis.

COMMENTAIRE

℣. 1. Facti sumus sicut consolati. Ce retour si inespéré nous a paru, dit l'hébreu, comme un rêve. Nous avions peine à croire ce que nous voyions. C'est ainsi que saint Pierre (1), délivré de prison par un ange, ne pouvait s'imaginer que la chose fût véritable. Il ne revint à lui qu'après que l'ange eût disparu. Lorsque les Romains rendirent la liberté aux villes grecques, et qu'on eut publié solennellement cette déclaration dans une assemblée générale de tout le pays, la joie fut si grande, qu'on ne pouvait se persuader que l'on eût bien entendu la voix du crieur. On se regardait l'un l'autre, sans rien dire ; on ne savait si c'était un rêve ou une illusion (2) : *Majus gaudium fuit, quam quod universum homines caperent : vix satis credere se quisque audire : alius alios intueri mirabunde, velut somnii vanam speciem.* Telle fut l'agréable surprise des Hébreux à la nouvelle de leur délivrance de Babylone.

Le chaldéen et quelques exégètes (3) traduisent l'hébreu par : *Comme des gens qui relèvent tout d'un coup de maladie.* Mais tous les anciens traducteurs grecs (4) et la plupart des modernes suivent le premier sens. D'autres (5) traduisent par le futur : Lorsque le Seigneur nous délivrera de la captivité, nous la regarderons comme un songe. Nous oublierons les maux passés, comme on oublie un rêve après le sommeil. Théodoret croit que l'on doit prendre le texte des Septante dans un sens admiratif, de cette sorte (6) : Lorsque le Seigneur a délivré nos captifs, quelle a été notre joie et notre consolation !

℣. 2. Tunc repletum est gaudio os nostrum. Nous vous avons témoigné notre reconnaissance par des cantiques et des cris de joie.

La plupart des prophètes ont décrit en termes magnifiques la joie du peuple juif délivré de la captivité. Isaïe (7) dit que tout le pays sera floris-

(1) *Act.* XII. 9. 11.
(2) *Livius. l.* XXXIII.
(3) *Chald. Grot. Muis. Gatak.* Le chaldéen imprimé dans la *Polyglotte d'Anvers : Comme un homme qui s'éveille de son sommeil,* ou *qui s'éveille après son rêve.*
(4) *Omnes Interpp. apud Hieron, in Comment.* Somnianies. Ὥσει ἐνυπνιαζόμενοι. *Quidam.* ἐσομεθα παρακεκλημένοι.
(5) *Vide Chald. Kim'hi. Ferrand. quid apud Chrys.*
(6) *Theod.* Τὸ ὡς ἐπιτάσεως ἐνταῦθα σημαντικόν.
(7) *Isai.* XXXV.

3. Magnificavit Dominus facere nobiscum ; facti sumus lætantes.

4. Converte, Domine, captivitatem nostram, sicut torrens in austro.

5. Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.

3. Le Seigneur a fait pour nous de grandes choses, et nous en sommes remplis de joie.

4. Faites revenir, Seigneur, notre captivité, comme un torrent dans le pays du midi.

5. Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie ;

3. Res maximas Dominus fecit nobiscum, *unde* fuimus lætantes.

4. Redire fac, Domine, captivitatem nostram, sicut torrentes in Austro.

5. Qui seminaverunt cum lacrymis, cum exultatione metent.

COMMENTAIRE

sant, que le Seigneur paraîtra lui-même dans sa gloire ; que les yeux des aveugles seront ouverts, et les oreilles des sourds rétablies dans leurs fonctions ; que le boiteux sautera comme un cerf, et que les muets auront la faculté de parler ; que la terre, auparavant sèche et stérile, sera arrosée de fontaines ; qu'on n'y verra plus de bêtes venimeuses ou féroces ; que ceux qui auront été rachetés par le Seigneur retourneront dans Sion en chantant des cantiques ; que leur joie sera éternelle, et que pour toujours ils seront exempts de gémissements et de douleurs. Il est évident que ces belles promesses n'ont point été accomplies dans l'ancien Israel, et que c'était une prédiction des merveilles que devait opérer le Messie. C'est lui qui a comblé de joie ceux qui ont embrassé sa doctrine, et c'est à eux qu'il a promis un état où les gémissements et la douleur n'auraient aucun accès.

℣. 3. Tunc dicent inter gentes. Il faut traduire par le passé, si l'on admet que ce psaume regarde les captifs déjà de retour. Alors les peuples ont clairement reconnu que vous nous traitez comme vos amis, et que cette délivrance est un miracle de votre puissance.

℣. 4. Sicut torrens in austro. Notre joie serait entière, ô mon Dieu, si vous daigniez inspirer à nos frères, qui sont encore au-delà de l'Euphrate, le désir de revenir dans leur patrie avec nous (1). Tant que nous ne serons pas tous réunis, nous ne goûterons qu'un plaisir imparfait. On sait que les captifs ne revinrent que par portions et à divers temps. Le psalmiste ajoute : *Ramenez-les comme un torrent dans la terre du midi.* Que leur multitude soit si grande, que leur retour soit si prompt, qu'on puisse les comparer aux eaux des torrents du midi, qui coulent avec une rapidité surprenante. On connaît au midi de la Judée quelques torrents qui tombent dans la Méditerranée, entre Gaza et Péluse. L'Écriture nous parle du torrent du désert et de celui de Gaza. Isaïe (2), parlant du bonheur de Jérusalem après la captivité de Babylone, dit qu'*elle sera comme inondée d'un fleuve de paix, et que la gloire des nations coulera dans elle comme un torrent qui déborde.* Et ailleurs (3) : *Levez-vous, Jérusalem, élevez les yeux et considérez : Tous ceux que vous voyez viennent à vous : Vos fils arriveront de loin, et vos filles viendront de tous côtés... Une inondation de chameaux et de dromadaires se répandra sur vous. Vous serez dans l'affluence de tous biens, etc.*

Les pères grecs (4) entendent le texte autrement : Seigneur, rappelez nos captifs, et qu'ils reviennent comme ces torrents qui sont formés par la fonte des neiges, lorsque vous faites souffler le vent du midi. Dans la Judée, les vents du midi étaient extrêmement chauds (5) ; la fonte des neiges du Liban était suivie de l'inondation du Jourdain et du débordement des torrents de ce pays. Autrement (6) : Faites revenir ceux de nos frères qui sont demeurés en captivité. Leur retour, Seigneur, nous sera aussi agréable que l'est un torrent dans les terres arides du midi. Le chaldéen : *Seigneur, faites revenir nos captifs, comme on fait revenir une terre où coulent des ruisseaux dans le temps de la sécheresse.* Ces eaux rendent la fécondité et la beauté à ces champs desséchés et stériles. D'autres (7) entendent, par les torrents du midi, le Nil : Seigneur, rappelez nos frères captifs. Nous les attendons comme les Égyptiens attendent l'eau du Nil, qui se répand sur leurs terres pendant les grandes chaleurs de l'été. L'Égypte était au midi de la Palestine; et l'Éthiopie (Abyssinie et Nubie), d'où vient le Nil, est nommée le midi dans l'Écriture (8). Toutes ces explications ont leur mérite. Les premières nous paraissent les meilleures.

℣. 5. Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent. C'est une locution proverbiale. Ceux qui ont été emmenés captifs dans les larmes, reviendront dans la joie. On l'applique aux saints et aux martyrs qui, après avoir enduré une infinité de tourments, jouissent enfin d'un bonheur infini. Le Sauveur, dans l'Évangile (9), a déclaré bien-

(1) *Origen. Heracleot. Chrys. Theodoret. Græc. Paraphr. Muis.*

(2) *Isai.* LXVI. 12.

(3) *Isai.* LX. 3. 4.

(4) *Vide Theodoret. Chrysost. Euthym. Vide et Hieron. in Commentar. Muis. Menoch. Flam.*

(5) *Luc.* XII. 55. Et cum austrum flantem (videritis), dicitis : Quia æstus erit ; et fit.

(6) *Muis. Munst. Vat. Pisc.*

(7) *Vide Hammond.*

(8) *Matt.* XII. 42.

(9) *Luc.* VI. 21.

6. Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua. Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.

6. En s'en allant ils marchaient en pleurant et jetaient la semence ; mais en s'en revenant ils marcheront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson.

6. Eundo ibit, et flendo, portans pretiosum semen : et veniendo veniet cum exultatione, reportans manipulos suos.

COMMENTAIRE

heureux ceux qui pleurent. Il a annoncé à ses disciples que les larmes (1) et les persécutions étaient leur partage. Il a dit : Malheur à ceux qui rient (2). Jérémie (3), parlant du retour des Juifs de Babylone, dit : *Ils iront en captivité en pleurant ; mais je les ramènerai dans ma miséricorde. Je les conduirai par le droit chemin et à travers les torrents. Ils ne feront pas un faux pas ; parce que je suis le Père d'Israël, et qu'Éphraïm est mon premier-né.*

℣. 6. Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua. Le psalmiste continue dans la même allégorie, qu'il a commencée au verset précédent. Les captifs allant à Babylone étaient comme des laboureurs, qui cultivaient la terre avec peine et qui y jetaient la semence en pleurant, dans l'incertitude de la récolte. Mais à présent ils reviendront avec joie, comme des moissonneurs qui recueillent leurs gerbes et qui font une abondante récolte.

Isaïe décrit le retour des Juifs de Babylone en ces termes (4) : *Vos frères retourneront de tous les pays où ils avaient été dispersés. On les amènera à Jérusalem comme une offrande au Seigneur. Ils seront montés sur des chevaux, sur des chariots, dans des litières, sur des mulets, sur des chars.* Et Baruch (5) : *Ils sont sortis de chez vous, ô Jérusalem, à pied, et traînés par leurs ennemis : mais le Seigneur vous les ramènera portés avec honneur, comme des fils de rois.* C'est l'explication naturelle de cet endroit du psaume : Ils allaient en pleurant comme des laboureurs qui jettent la semence : mais ils reviendront en chantant comme des moissonneurs qui portent leurs gerbes.

(1) *Joan.* XVI. 20.
(2) *Luc.* VI. 25.
(3) *Jerem.* XXXI. 9.
(4) *Isai.* LXVI. 20. — (5) *Baruc.* V. 6.

PSAUME CXXVI

Inutilité des soins et des travaux des hommes, sans le secours du Seigneur. Les enfants sont une bénédiction particulière de Dieu. Bonheur d'un père qui a une famille nombreuse.

Canticum graduum Salomonis.

Cantique des degrés de Salomon.

PSALMUS CXXVII. — 1. Canticum graduum ipsi Selomoh.

ARGUMENT

Le texte hébreu, le chaldéen, le syriaque, quelques anciens pères grecs, comme Origène, saint Athanase et Théodoret, et quelques latins, comme saint Hilaire, saint Augustin et saint Jérôme, ont lu dans le titre de ce psaume le nom de *Salomon*. Mais les exemplaires manuscrits et imprimés des Septante et de la Vulgate, lisent simplement : *Psaume des degrés*. Ceux qui y reçoivent le nom de Salomon, sont partagés entre eux. Les uns (1) soutiennent que le psaume est de David ; mais qu'il fut donné à Salomon, pour lui apprendre cette importante vérité, que, sans le Seigneur l'homme ne peut rien et qu'en vain il travaille, si le Seigneur ne favorise ses entreprises. D'autres (2) croient que Salomon le composa au commencement de son règne et pendant qu'il faisait travailler à la construction du temple. D'autres (2) prétendent que, sous le nom de Salomon, on doit entendre ici Zorobabel, fondateur du second temple, après la captivité de Babylone. Enfin d'autres (3), sans se mettre en peine du titre, l'attribuent à Aggée, ou à Zacharie, ou à quelqu'un des prophètes qui vivaient sous Néhémie, lorsqu'on était le plus occupé à rétablir les murs de Jérusalem et ensuite à réparer le temple dans sa première splendeur. L'auteur y exhorte le peuple à mettre sa confiance dans le Seigneur et à prendre un repos convenable, puisque tous ses efforts et tous ses travaux ne serviraient à rien, si Dieu lui-même ne prenait soin de le garder contre ses ennemis. C'est là le vrai sens de ce psaume. Il fut composé pendant que Tobie et Sanaballat travaillaient à renverser l'entreprise de Néhémie. II.*Esdr*.IV.VI.

1.Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

1. Si le Seigneur ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent ; si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.

Si Dominus non ædificet domum. frustra laborant ædificantes eam : Si Dominus non custodiat civitatem,frustra vigilat custos.

COMMENTAIRE

℣. 1. NISI DOMINUS ÆDIFICAVERIT DOMUM, IN VANUM LABORAVERUNT. Bâtir la maison peut se prendre en trois manières différentes. Premièrement, pour bâtir le temple, ou la maison de Dieu, qui est souvent désignée sous le seul nom de *Maison* par excellence. 2e. Pour bâtir une maison ordinaire. 3e. Pour avoir une postérité nombreuse. C'est en ce sens qu'il est dit dans l'Exode (5), que Dieu bâtit des maisons aux sages-femmes égyptiennes, en récompense de leur compassion pour les Hébreux ; et, au Deutéronome (6), Dieu ordonne que celui qui ne voudra pas épouser la veuve de son frère mort sans enfants, soit déchaussé devant tout le peuple et qu'on lui dise : *Ainsi sera fait à celui qui ne bâtit pas la maison de son frère*. Le passage que nous expliquons, peut recevoir ces trois sens. Il est vrai de dire que, si le Seigneur ne bâtit lui-même sa maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent ; s'il n'est avec celui qui bâtit sa propre demeure, son entreprise ne réussira point ; enfin s'il ne répand ses bénédictions sur les mariages et s'il ne donne la fécondité aux époux et la vie aux enfants, on n'en verra jamais des fruits heureux et abondants. De

(1) *Vide Muis. Pisc. Rabb. Salom.*
(2) *Hilar. Beda. Mariana. Hamm.*
(3) *Origen. Theodoret.*
(4) *Heracleot. Chrysost. Syr. alii. Vide Euthym. et Græc. Parophrast. Corderii.*
(5) *Exod.* I. 21. — (6) *Deut.* XXV. 9.

2. Vanum est vobis ante lucem surgere. Surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris. Cum dederit dilectis suis somnum,

3. Ecce hereditas Domini, filii; merces, fructus ventris.

2. C'est en vain que vous vous levez avant le jour ; levez-vous après que vous vous serez reposés, vous qui mangez d'un pain de douleur. Après le sommeil qu'il aura donné à ses bien-aimés,

3. Ils verront venir des enfants qui seront un héritage du Seigneur ; et le fruit de leurs entrailles sera leur récompense.

2. Frustra vobis est maturantibus surgere, tardantibus sedere, edentibus panem dolorum : sic dabit dilecto suo somnum.

3. Ecce hereditas Domini, filii : merces, fructus ventris.

COMMENTAIRE

là cette réponse de Jacob à Rachel, qui lui demandait des enfants (1) : *Suis-je un Dieu, pour vous donner ce que le Seigneur vous a refusé ?*

Nous suivons ici, avec les pères, l'opinion que ce psaume regardait le temps auquel les nations voisines des Juifs faisaient tous leurs efforts, pour arrêter les progrès de leurs travaux et pour empêcher qu'ils ne bâtissent le temple.

Nisi Dominus custodierit civitatem. Lorsque Néhémie commença à rétablir les murs de Jérusalem (2), Sanaballat, Tobie et les autres ennemis des Juifs s'en raillèrent d'abord ; mais ensuite, voyant que l'ouvrage s'avançait considérablement, ils s'assemblèrent en grand nombre, pour surprendre les Juifs, pendant qu'ils étaient occupés à travailler, et hors d'état de se défendre. Néhémie en fut informé, il fit armer le peuple et le rangea derrière le mur, pour repousser les ennemis. Mais ceux-ci, voyant leur dessein découvert, se retirèrent dans leurs villes, et Néhémie, pour éviter toute surprise, ordonna que la moitié du peuple demeurerait sous les armes, pendant que les autres travailleraient ; afin d'être toujours en état de résister, s'ils étaient attaqués. C'est à cela que le psalmiste fait ici allusion ; c'est une leçon qu'il donne au peuple.

℣. 2. Vanum est vobis ante lucem surgere. Néhémie ayant remarqué que la manière dont il avait disposé ses ouvriers, les fatiguait trop, parce qu'ils étaient obligés d'être jour et nuit en garde contre leurs ennemis, leur dit (3) de se partager et de se relever ; en sorte que ceux qui avaient été en faction le jour, se reposassent la nuit ; et au contraire, ceux qui avaient veillé la nuit, se reposassent le jour. Quant à lui et à ses hommes, ils ne se relâchèrent de rien et ne se déshabillèrent point, si ce n'est pour les purifications ordinaires de la loi. Le psalmiste dit donc ici au peuple qu'il se lève inutilement avant le jour, et se tourmente pour garder Jérusalem : Ayez confiance dans le Seigneur; reposez-vous sur sa miséricorde ; prenez le repos nécessaire pour vous soutenir au milieu de tant de travaux, et, après que vous aurez donné au corps ce dont il ne peut se passer, levez-vous et travaillez pour la gloire de votre Dieu.

Origène et Théodoret (4) prennent le verbe *surgite,* comme s'il était à l'infinitif : *C'est en vain que vous vous levez avant le jour. Il est inutile de vous lever aussitôt que vous vous êtes assis, ô peuple, qui mangez le pain de douleur.* Vous vous fatiguez mal à propos, si Dieu ne vous donne son assistance. Ainsi tranquillisez-vous et mettez en lui seul votre confiance. Le chaldéen l'explique ainsi : Vous travaillez en vain, vous qui devancez le jour pour exercer vos violences et vos rapines, et qui employez votre temps à commettre le crime, mangeant le pain que les malheureux ont gagné par leurs travaux. Saint Jérôme (5) a suivi la version de Théodotion, qui porte, *le pain des idoles* (6) au lieu du *pain de douleur.* Il l'entend ainsi : C'est en vain que vous vous hâtez de venir au temple pour y rendre vos devoirs au Seigneur, vous qui adorez les idoles et qui participez à leurs sacrifices. Dieu ne veut point d'une pareille assiduité. Ce culte ainsi partagé lui déplaît. Aquila traduit (7) : *Un pain de travaux ;* Symmaque (8) : *Un pain d'inquiétude ;* la sixième version des Hexaples (9) : *Un pain d'erreur.* Le psalmiste désigne les Juifs, sous le nom de gens qui mangent le pain de douleur ; parce que leur vie était alors très laborieuse, obligés qu'ils étaient de travailler d'une main, pendant qu'ils tenaient l'épée de l'autre (10) ; en présence du danger continuel d'être assaillis et mis à mort par leurs plus mortels ennemis.

℣. 3. Fructus ventris. Dans le style des Hébreux, *le fruit des entrailles* (11), est synonyme des enfants. C'est le Seigneur qui donne la fécondité, et qui répand sa bénédiction sur les mariages. C'est une faveur particulière de sa miséricorde, et non pas un effet purement naturel, qu'une

---

(1) *Genes.* xxx. 1. 2.
(2) II. *Esdr.* iv. *et* vi.
(3) II. *Esdr.* iv. 22. In tempore illo dixi populo : unusquisque cum puero suo maneat in Jerusalem, et sint nobis vices per noctem, et diem ad operandum.
(4) *Vide et Chrysost. qui legit :* Ἐγείρεσθαι.
(5) *Hieron. hic. et ep. ad Marcellam.*
(6) *Theodot. et* v *col.* Ἄρτον εἰδώλων. לחם העצבים
(7) *Aqu.* Ἄρτον διαπονημάτων.
(8) *Sym.* Ἄρτον κακοπατουμένον.
(9) v. *Edit.* Ἄρτον πλάνης.
(10) II. *Esdr.* iv. 17. Una manu sua faciebat opus, et altera tenebat gladium.
(11) *Vide Genes.* xxx. 2; xxv. 21. *et Psalm.* cxxxi. 11.

4. Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum.

5. Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis : non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta.

4. Telles que sont les flèches dans la main d'un homme fort, tels sont les enfants de ceux qui ont été éprouvés par l'affliction.

5. Heureux l'homme qui a accompli son désir en eux ; il ne sera point confondu lorsqu'il parlera à ses ennemis à la porte de la ville.

4. Ut sagittæ in manu potentis : ita filii juventutum.

5 Beatus vir qui implevit pharetram suam ipsis : non afficientur pudore quum locuti fuerint cum inimicis in porta.

COMMENTAIRE

famille belle, nombreuse et bien douée. Le psalmiste dit donc ici aux Israélites trop empressés au travail, qu'ils doivent moins compter sur leurs efforts, que sur le secours de Dieu ; qu'ils aient à goûter le repos que Dieu leur donnera : *Cum dederit dilectis suis somnum ;* s'il leur est favorable non seulement ils dormiront en paix, mais aussi ils auront une nombreuse postérité. Le repos de la nuit, le doux sommeil est un présent des dieux, disent les poètes, à l'imitation du psalmiste en cet endroit. Les pères (1), entendent par le sommeil, la mort des justes, qui est suivie de la récompense éternelle.

℣. 4. SICUT SAGITTÆ IN MANU POTENTIS, ITA FILII EXCUSSORUM. Les flèches rendent l'homme redoutable à ses ennemis, qui n'osent l'attaquer ; et avec de nombreux enfants il est lui-même en état de les poursuivre et de les défaire. Ses enfants le défendent et fortifient sa maison. L'hébreu porte : *Les enfants de la jeunesse.* Les enfants de la jeunesse, sont ceux qui naissent à un homme au commencement de son mariage, et pendant qu'il est encore dans la vigueur de l'âge ; comme *une épouse de la jeunesse* (2), est celle que l'on a épousée dans la fleur de l'âge. Le psalmiste ne remarque pas sans raison, que la force du père sont les enfants qu'il a eus dans sa jeunesse ; car il n'y a que ceux-là dont il puisse attendre du secours. Ceux qui naissent dans sa vieillesse, n'ayant pas le loisir de croître et de l'aider, demeurent souvent eux-mêmes malheureux, et dénués du secours qu'ils pouvaient attendre de leur père. Le chaldéen : Comme les flèches sont dans les mains d'un héros ; ainsi sera la récompense de ceux qui se sont appliqués de bonne heure à l'étude de la loi.

℣. 5. BEATUS VIR QUI IMPLEVIT DESIDERIUM SUUM EX IPSIS. NON CONFUNDETUR. L'hébreu répond mieux à ce qui précède. Il a dit au verset précédent que les enfants étaient comme des flèches ; il dit ici qu'*heureux est celui qui en a rempli son carquois,* qui est bien muni de pareilles flèches. S'il lui survient une affaire à la porte de sa ville, une dispute, un procès, une querelle contre quelqu'un de ses concitoyens, il aura des défenseurs qui prendront son parti (3).

Origène, Théodore d'Héraclée et Théodoret croient que le psalmiste fait ici allusion à une ancienne coutume usitée dans la guerre, de n'admettre point les envoyés des ennemis dans la ville. On leur parlait au dehors. On en voit la pratique dans la guerre de Sennachérib contre Ézéchias (4). Le rabsacès ne fut point admis dans Jérusalem. On lui envoya des ministres, pour écouter ses propositions et pour y répondre. Le père qui se verra à la tête d'une nombreuse famille, trouvera des défenseurs, lorsque l'ennemi se présentera devant les murailles. Cette explication peut en effet s'appliquer à cet endroit. Mais elle ne vaut pas la première qu'on a proposée.

(1) *Hilar. Aug. Hieron.*
(2) *Joël.* I. 8. - *Malac.* II. 14.
(3) *Eccli.* XXX. 4. 5. 6. Reliquit enim defensorem domus contra inimicos et amicis reddentem gratiam.
(4) IV. *Reg.* XVIII. 17. 18. *etc.*

PSAUME CXXVII

Bonheur temporel des Juifs qui craignent le Seigneur. Manger les travaux de ses mains. Avoir une femme féconde, et un grand nombre d'enfants. Jouir d'une paix profonde dans le pays.

1. Canticum graduum.	Cantique des degrés.	PSALMUS CXXVIII. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

L'auteur du psaume relève ici les avantages de ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans ses voies. Le syriaque l'attribue à Zorobabel, qui hâte la construction des murs de Jérusalem et du temple. Il vaut mieux le prendre comme une suite du précédent. Les captifs de retour de Babylone, furent attaqués par de puissants ennemis, qui, jaloux de leur bonheur, essayèrent de les détruire, ou au moins d'empêcher qu'ils ne se fortifiassent à Jérusalem. Dans le psaume CXXVI, l'auteur a exhorté Israël à se reposer dans la confiance au Seigneur ; ici il relève leur courage, en leur promettant toutes sortes de bénédictions, s'ils demeurent fidèles au Seigneur. Moller, voyant que le psalmiste promet à ceux à qui il parle, une femme féconde et une postérité nombreuse, comme un effet de la bénédiction du Ciel, s'est imaginé que ce cantique était un épithalame, composé pour l'instruction, ou pour la consolation de ceux qui sont engagés dans le mariage. Ferrand remarque avec raison qu'il a beaucoup de rapport avec le psaume CXI. *Beatus vir qui timet Dominum : In mandatis ejus volet nimis.* Il croit que, dans l'un et dans l'autre, on expose aux Juifs de retour de Babylone, les avantages qu'ils doivent attendre de la bonté de Dieu, s'ils sont fidèles à observer les conditions de l'alliance qu'ils ont renouvelée avec Lui. II. *Esdr.* IX, 38, X, 1. *Psal.* CX, 8, 9.

1. Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus.	1. Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur, qui marchent dans ses voies.	Beatus omnis qui timet Dominum, qui ambulat in viis ejus.
2. Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es, et bene tibi erit.	2. Parce que vous mangerez le travail de vos mains, vous êtes heureux, et serez dans un état prospère.	2. Laborem manuum tuarum quia comedes, beatus eris, et bonum tibi erit.

COMMENTAIRE

℣. 1. BEATI OMNES QUI TIMENT DOMINUM. Dans le psaume précédent, l'auteur a relevé le bonheur de ceux qui espèrent en Dieu ; ici il parle des avantages temporels dont jouissent ceux qui craignent le Seigneur, et qui sont fidèles observateurs de ses lois. L'on a vu dans l'Ancien Testament des saints qui n'ont pas reçu dans leur maison l'accomplissement de ces promesses. Et c'est cela même qui doit le plus animer notre foi ; puisque c'est une preuve qu'il y a une autre vie, où Dieu leur a réservé d'autres biens plus solides. Nous devons donc, à leur exemple, ne pas borner nos désirs au siècle présent ; mais les porter à une autre vie, où Dieu accomplira ce qu'il promet, d'une manière infiniment plus parfaite qu'il ne le fait en celle-ci, en faveur de ceux qui le craignent ; car ses paroles ne peuvent être vaines.

℣. 2. LABORES MANUUM TUARUM QUIA MANDUCABIS, BEATUS ES. Le psalmiste ne met pas le bonheur à vivre dans l'abondance et sans travailler. Ce n'est point là la vie d'un saint, ni le bonheur d'un homme qui craint Dieu. Il travaillera ; Dieu bénira son travail ; il mangera tranquillement ce que la Providence lui aura donné. L'ennemi ne ravira point sa récolte ; la chenille ne rongera point ses fruits, la sauterelle ne mangera point ses blés en herbe ; la nielle ne les gâtera point ; la tempête ne les brisera point. Il sera exempt des fléaux dont Dieu frappe les impies et ceux qui ont renoncé à sa crainte. *Vous sèmerez en vain*, dit Moïse (1) ; *l'ennemi dévorera les fruits de vos travaux.* Et ailleurs (2) : *Puissiez-vous planter une vigne, sans en recueillir le fruit ; parce qu'un autre la vendangera.*

(1) *Levit.* XXVI. 16.

(2) *Deut.* XXVIII. 30.

3. Uxor tua sicut vitis abundans, in lateribus domus tuæ. Filii tui, sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ.

4. Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.

5. Benedicat tibi Dominus ex Sion, et videas bona Jerusalem omnibus diebus vitæ tuæ ;

3. Votre femme sera dans le secret de votre maison comme une vigne qui porte beaucoup de fruit ; vos enfants seront autour de votre table comme de jeunes oliviers.

4. C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur.

5. Que le Seigneur vous bénisse de Sion ; afin que vous contempliez les biens de Jérusalem tous les jours de votre vie,

3. Uxor tua *erit* sicut vitis fructificans in lateribus domus tuæ : et filii tui sicut plantationes olearum in circuitu mensæ tuæ.

4. Ecce certe sic benedicetur vir qui imet Dominum.

5. Benedicet tibi Dominus ex Sion, et videbis bonum Jerusalaim omnibus diebus vitæ tuæ.

COMMENTAIRE

On peut traduire l'hébreu et les Septante (1): *Lorsque vous mangerez le travail de vos mains, vous serez heureux, et vous serez comblés de bonheur.* Mais plusieurs anciens interprètes (2), trompés par l'équivoque du mot grec καρπός, qui signifie *la main* et *le fruit*, ont traduit : *Vous mangerez les travaux de vos fruits*, au lieu *des travaux de vos mains*, qui est la véritable leçon.

Beatus es et bene tibi erit. Ce n'est pas sans raison que le prophète désigne deux temps dans ce verset, le présent et le futur ; le présent regarde cette vie, et le futur annonce le bonheur de l'éternité. La félicité de cette vie n'exclura jamais entièrement *le pain de douleur* que tout homme doit manger ; mais dans l'éternité, plus de travail, plus de douleur, plus de gémissements. L'espérance de ce bonheur fait déjà la plus grande partie des bénédictions que Dieu promet dans la vie présente à ceux qui le craignent. Ils peuvent verser des larmes, mais leur amertume est tempérée par l'espoir de posséder un jour une meilleure patrie. Ils ont recours à la prière, ils gémissent de la longueur de leur exil ; *et ces larmes*, dit saint Augustin, *sont plus douces que les cris de joie dont retentissent les théâtres.*

℣. 3. Uxor tua sicut vitis abundans. Il compare une femme à une vigne, à cause de sa fécondité et de l'excellence de son fruit. Votre femme sera comme une treille chargée de fruits à côté de votre maison. L'hébreu est traduit par quelques auteurs (3), comme une vigne abondante dans l'intérieur de votre maison. Mais on ne peut l'entendre que de quelque cour, ou de quelque jardin intérieur, puisque la vigne ne croît pas dans les maisons. La traduction des Septante et de la Vulgate paraît meilleure. Il est ordinaire de planter des vignes contre les murs et à côté des maisons.

Filii tui sicut novellæ olivarum. Les enfants des justes sont encore comparés à de jeunes plantes, et en particulier à des oliviers, au psaume cxliii, 12. Le prophète lui-même se représente comme un olivier planté dans la maison de Dieu (4): *Ego autem sicut oliva fructifera in domo Dei.* Et les prophètes emploient la même comparaison, en parlant du peuple du Seigneur (5).

℣. 4. Ecce sic benedicetur homo. S'il n'y avait pas un sens spirituel dans ce verset, on aurait pu montrer au prophète, par beaucoup d'exemples, que des hommes remplis de la crainte de Dieu, avaient été dans l'indigence, que leurs épouses avaient été stériles, et qu'ils n'avaient point laissé d'héritier de leur nom et de leurs vertus. Josué, par exemple, Élie, Jérémie, n'eurent point d'enfants ; mais ces saints recueillirent en abondance les bénédictions spirituelles ; ils furent grands aux yeux de Dieu, et leurs noms seront révérés dans tous les siècles. Il en est de même de tous les saints, qui, dans la nouvelle alliance, ont consacré à Dieu, leurs biens, leur personne, leur liberté : toute leur postérité consiste dans leurs bonnes œuvres ; les uns ont donné à l'Église une multitude d'enfants spirituels, les autres ont attiré sur les peuples et sur leurs familles, des grâces sans nombre ; tous, par la grandeur de leurs exemples, ont lutté contre les scandales ; ils sont sortis de cette terre d'exil, chargés de mérites, et ils font aujourd'hui la gloire de l'Église triomphante. Voilà les bénédictions que Dieu répand sur ceux qui le craignent.

℣. 5. Benedicat tibi Dominus ex Sion. Que le Seigneur, dont la demeure est dans Sion, répande de là sur vous ses bénédictions. Le psalmiste parle suivant l'opinion du peuple.

Et videas bona Jerusalem. Dans le style des Hébreux, *voir les biens,* signifie les posséder et en jouir. Puissiez-vous voir les biens de Jérusalem ; c'est-à-dire : Que le Seigneur vous fasse la grâce de voir Jérusalem dans la prospérité, et de jouir dans elle des fruits d'une longue et heureuse paix. C'est ce que l'on pouvait souhaiter de plus doux et de plus consolant aux Juifs, après

(1) Les Septante : Τοὺς πόνους τῶν καρπῶν σοῦ φάγε αι, μακάριος εἶ, καὶ καλῶς σοί ἔσται.

(2) *Hilar. Aug. Hieron. in Comment. Psalt. Rom. S. Germ. Cornut. Mediol. Vide Hieron. Ep. ad Marcellam.*

(3) *Quid apud Chrys.* Ἐν τοῖς ἐσοτάτοις. *Vide Amos.* vi. 10. *et Jon.* i. 5. *alius,* Ἐν τοῖς μήροις.

(4) *Psal.* li. 10.

(5) *Jerem.* xi. 16. *et Osee.* xiv. 7.

6. Et videas filios filiorum tuorum, pacem super Israel.

6. Et que vous voyiez les enfants de vos enfants, et la paix en Israël.

6. Et videbis filios filiorum tuorum, et pacem super Israel.

COMMENTAIRE

cette longue captivité de Babylone, dont ils étaient revenus depuis peu de temps. Les pères appliquent aussi ces paroles à la Jérusalem céleste.

℣. 6. VIDEAS FILIOS FILIORUM TUORUM. Que vous viviez jusqu'à une extrême vieillesse ; et que vous puissiez voir votre nombreuse famille bien établie, et tout Israël dans une paix profonde : *Pacem super Israel.*

PSAUME CXXVIII

Israël est persécuté dès sa jeunesse ; mais le Seigneur l'a toujours délivré. Chute soudaine de ses ennemis.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

PSALMUS CXXIX. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Quelques commentateurs expliquent ce psaume comme une action de grâces des Hébreux, pour toutes les faveurs qu'ils ont reçues de Dieu, et pour tous les dangers qu'ils ont évités depuis leur sortie d'Égypte, qu'ils appellent ici *leur jeunesse*. D'autres l'appliquent à David persécuté dès sa jeunesse, et toujours supérieur à ses ennemis. Bède l'entend des Juifs captifs à Babylone, sur le point de retourner dans leur pays. Saint Jean Chrysostôme, Théodore d'Héraclée, Théodoret, Euthyme, et plusieurs autres croient qu'il fut composé après le retour de la captivité, lorsque les Juifs, ayant essuyé longtemps tout ce que la malice et l'envie de leurs ennemis purent inventer contre eux, se trouvèrent enfin tranquilles dans Jérusalem, et virent le temple rétabli, et les murs de la ville bien réparés. Ce dernier sentiment nous semble le meilleur.

1. Sæpe expugnaverunt me a juventute mea, dicat nunc Israel ;

2. Sæpe expugnaverunt me a juventute mea ; etenim non potuerunt mihi.

3. Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores ; prolongaverunt iniquitatem suam.

4. Dominus justus concidit cervices peccatorum.

1. Qu'Israël dise maintenant : Mes ennemis m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse.

2. Ils m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse, mais ils n'ont pu prévaloir contre moi.

3. Ces méchants ont frappé sur mon dos, comme sur une enclume ; ils ont prolongé leur iniquité.

4. Mais le Seigneur qui est juste, a brisé la tête des pécheurs.

Multum angustiis affecerunt me ab adolescentia mea, dicat nunc Israel.

2. Multum, *inquam*, angustiis affecerunt me ab adolescentia mea : verum non prævaluerunt mihi.

3. Supra dorsum meum araverunt arantes, prolongaverunt sulcum suum.

4. Dominus *autem* justus præcidit funes impiorum.

COMMENTAIRE

℣. 1. SÆPE EXPUGNAVERUNT ME A JUVENTUTE MEA. C'est le peuple délivré de Babylone (1), qui reconnaît qu'il a de tout temps éprouvé les effets de la protection de son Dieu. Il appelle *sa jeunesse*, le temps de sa demeure en Egypte (2). Depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, je n'ai point cessé d'avoir de puissants ennemis. Mais comme le Seigneur m'a délivré de toutes mes afflictions, j'espère qu'il ne m'abandonnera pas à la malice et à la fureur de ces nouveaux ennemis.

℣. 2. ETENIM NON POTUERUNT MIHI. La particule *etenim*, n'est pas causale en cet endroit.

℣. 3. SUPRA DORSUM MEUM... C'est une manière de parler proverbiale. C'est une expression hyperbolique, pour peindre la violence et la cruauté des Babyloniens envers les Hébreux. Saint Jérôme traduit : *Les laboureurs ont labouré sur mon cou ; ils ont formé de longs sillons.* Ils m'ont, pour ainsi dire, attaché à la charrue, et ont imposé le joug sur mon cou ; ils m'ont fait travailler comme une bête de somme. On applique ceci à Jésus-Christ dans sa flagellation ; ou aux tourments des martyrs, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament (3).

℣. 4. DOMINUS JUSTUS CONCIDIT CERVICES PECCATORUM. Il fera mourir mes persécuteurs, il détruira l'empire de Babylone et réduira les Babyloniens sous le joug des Perses. C'est ce qui arriva en effet après la prise de Babylone par Cyrus. Xénophon (4) dit que ce prince s'étant rendu maître de Babylone, désarma les Babyloniens, les contraignit de travailler à la terre, de payer le tribut et de servir comme esclaves à ceux des Perses à qui ils seraient tombés en partage ; et il permit aux Perses de traiter en maîtres ceux

(1) *Heracleot. Chrysost. Theodoret. Euthym. Græc. Paraphr. alii plerique.*

(2) *Vide Osee.* II. 15. - *Jerem.* II. 2. - *Ezech.* XVI. 4. 5. 6.

(3) *Vide Theodoret.*

(4) *Xenophon. Cyropæd. l.* VII. *p.* 193, Προεῖπε δὲ Κῦρος Βαβυλωνίους μὲν τὴν γῆν ἐργάζεσθαι, καὶ τοὺς δασμοὺς ἀποφέρειν, καὶ θεραπεύειν τούτους ὅτις ἕκαστοι αὐτῶν ἐδόθησαν. Πέρσας δὲ ὡς δεσπότας ὧν ἔλαβον προηγόρευε διαλέγεσθαι.

5. Confundantur, et convertantur retrorsum omnes qui oderunt Sion.

6. Fiant sicut fœnum tectorum, quod priusquam evellatur exaruit ;

7. De quo non implevit manum suam qui metit, et sinum suum qui manipulos colligit.

8. Et non dixerunt qui præteribant : Benedictio Domini super vos. Benediximus vobis in nomine Domini.

5. Que tous ceux qui haïssent Sion, soient couverts de confusion, et qu'ils retournent en arrière.

6. Qu'ils deviennent comme l'herbe qui croît sur les toits, qui se sèche avant qu'on l'arrache ;

7. Dont celui qui fait la moisson, ne remplit point sa main ; ni celui qui ramasse les gerbes, son sein ;

8. Et ceux qui passaient, n'ont point dit : Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous ; nous vous bénissons au nom du Seigneur.

5. Pudore afficientur, et convertentur retrorsum omnes qui odio habent Sion.

6. Erunt ut herba tectorum, quæ antequam egrediatur, aruit :

7. Qua non implevit manum suam qui metit, nec brachium suum qui congregat manipulos :

8. Neque dicent transeuntes : Benedictio Domini super vos, benedicimus vobis in nomine Domini.

COMMENTAIRE

qu'ils auraient pris en guerre. Aquila et Symmaque traduisent : *Il a brisé les pièges des méchants.* Théodotion : *Leurs colliers,* ou leur joug.

℣. 5. Confundantur, et convertantur. Qu'ils soient chargés d'une confusion éternelle, et qu'ils n'osent jamais paraître devant nous. Qu'ils soient l'objet du mépris et de l'horreur publique. Couvrez-les, Seigneur, d'une confusion salutaire, afin qu'ils se convertissent et qu'ils reviennent à vous.

℣. 6. Fiant sicut fœnum tectorum. L'auteur veut parler de ces toits en plate-forme usités dans la Palestine, où il croissait quelquefois de l'herbe ; mais comme le pays était très chaud, et que cette herbe manquait d'humidité, elle était bientôt flétrie et séchée. Cette expression marque parfaitement la caducité et la courte durée de la prospérité des méchants. Ici elle doit plutôt s'entendre comme une prédiction de la décadence des Babyloniens, que comme une imprécation contre eux. Le chaldéen : *Qu'ils soient comme l'herbe qui croît sur les toits, qui, avant que d'être en fleur, est fanée et desséchée par le souffle d'un vent impétueux.* Saint Jérôme après Aquila, traduit (1) : *Qu'ils deviennent comme l'herbe des toits, qui se sèche aussitôt qu'elle est fleurie.* Symmaque (2) : *Avant qu'elle produise son tuyau,* et qu'elle arrive à une juste grandeur. La sixième version des Héxaples (3) : *Avant qu'elle se soit affermie.* Quelques exemplaires des Septante portaient (4) : *Avant qu'elle fleurît.* Et d'autres : *Avant qu'elle fût arrachée.* Louis de Dieu est pour cette dernière explication ; Hammond la favorise aussi. Il croit qu'anciennement on arrachait le foin, avant l'usage des faux. D'autres traduisent : *Elle se fane avant qu'elle paraisse.* A peine jette-t-elle un petit germe, que le soleil la brûle et la fait mourir. Comparez IV, *Reg.* XIX, 26, où se trouve la même comparaison.

℣. 7. De quo non implevit manum suam qui metit. En suivant le texte à la lettre, il faut dire que *l'herbe des toits,* dont on vient de parler, était du froment en herbe ; ou plutôt il faut suppléer ici quelque chose au texte : Qu'ils soient comme ces moissons jetées dans des terrains secs et ingrats ; qu'ils ressemblent aux herbes des toits, qui sont bientôt flétries par la chaleur du soleil ; leur moisson ne produira rien, et elle ne remplira jamais l'attente du laboureur.

℣. 8. Et non dixerunt... Les Hébreux, et en général les Syriens et les Asiatiques, aiment les comparaisons, et ils ne se contentent point de les avoir proposées en passant, comme nous ferions ; ils s'y arrêtent, ils les continuent, et se plaisent à en faire sentir toute la beauté, et tous les rapports à la chose qu'ils ont en vue. L'auteur du psaume ne se contente pas de nous dire ici, que la prospérité de l'impie sera d'aussi courte durée qu'une moisson plantée dans un fond aride ; il compare cette moisson à une herbe qui vient sur les toits ; il en fait remarquer toutes les suites, l'inutilité, les défauts ; on n'en tirera aucune utilité, on ne lui donnera aucune bénédiction ; le laboureur n'y aura ni honneur, ni profit, ni plaisir.

Lorsqu'on voit un champ bien cultivé et bien rempli, dit Théodoret, on est porté naturellement à l'admirer, à louer l'industrie du laboureur, et à lui souhaiter la bénédiction du Seigneur. On voit par l'histoire de Booz (5), qu'on saluait les moissonneurs lorsqu'on arrivait dans le champ où ils étaient. Cela s'observait aussi religieusement parmi les chrétiens du temps de saint Augustin, comme il le dit sur cet endroit. Le chaldéen : *Ceux qui passaient par là n'ont point dit : Que la bénédiction de Dieu soit sur vous ; et on ne leur a point répondu : Nous vous bénissons au nom du Seigneur.*

---

(1) *Aqu.* Οἱ ἀρχῆθεν ἀνέθαλεν ἐξηράνθη. *Hieron.* Quod statim ut viruerit arefit

(2) *Sym.* Πρὸ τοῦ ἐκκαυλῆσαι.

(3) VI. *Edit.* Πρὸ τοῦ ἐστερεῶσαι.

(4) *Sept. In quibusd. codd.* Πρὸ τοῦ ἐξανθῆσαι. In aliis vulgo, πρὸ τοῦ ἐκσπασθῆναι.

(5) *Ruth.* II. 4.

PSAUME CXXIX

Prière des Juifs en captivité à Babylone. Ils confessent leurs péchés au Seigneur ; ils mettent toute leur confiance en sa miséricorde et espèrent le pardon de leurs iniquités.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

PSALMUS CXXX. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

L'Église a mis depuis plusieurs siècles ce psaume entre les Pénitentiaux ; et c'est apparemment ce qui l'a fait attribuer par quelques interprètes à David, touché de repentir après son péché avec Bethsabée (1). On le récite aussi communément pour le soulagement des âmes du purgatoire, tant à cause de ces paroles : *De profundis clamavi ad te,* qui nous donnent l'idée d'une âme enfermée dans un cachot sombre et profond ; que parce qu'il y est souvent parlé de la miséricorde du Seigneur, du pardon des iniquités et de l'espérance des justes. Le syriaque et quelques commentateurs (2) l'attribuent à Néhémie et aux Juifs nouvellement de retour à Jérusalem. Ils se plaignent des insultes des Samaritains et des autres ennemis qui s'opposaient au rétablissement des murs de leur patrie. Mais la plupart des anciens commentateurs (3), et plusieurs modernes, le regardent comme une prière des Juifs captifs à Babylone, qui, accablés sous le joug de la servitude, implorent le secours du Seigneur et mettent en lui seul leur espérance. C'est le système qui nous paraît le plus vraisemblable.

1. De profundis clamavi ad te, Domine ;
2. Domine, exaudi vocem meam. Fiant aures tuæ intendentes in vocem deprecationis meæ.

1. Du profond des abîmes, j'ai crié vers vous, Seigneur ;
2. Seigneur, écoutez ma voix. Que vos oreilles se rendent attentives à la voix de mon ardente prière.

De profundis clamo *ad* te, o Domine.
2. Domine, audi vocem meam : sint aures tuæ intentæ ad vocem deprecationis meæ.

COMMENTAIRE

℣. 1. DE PROFUNDIS CLAMAVI AD TE. Les captifs de Babylone représentent leur exil et leur servitude, comme une prison, un abîme, une fosse profonde et pleine d'eau, où ils sont submergés. Saint Jean Chrysostôme, Théodoret et quelques autres Grecs, entendent par *De profundis,* le fond du cœur.

Quand nous commençons à prier, nous devons nous persuader que Dieu est près de nous, et qu'il n'est point nécessaire que nos affections, ni nos paroles, franchissent aucun espace pour parvenir jusqu'à lui. Cette vérité est bien simple, bien connue, et cependant elle nous échappe dans la pratique. Si nous nous considérions, durant la prière, comme absorbés dans l'immensité de Dieu, comme pénétrés de Dieu, prierions-nous avec si peu de foi, si peu d'attention, si peu de respect et si peu de ferveur ?

Nous adressons nos prières à Dieu, *des profondeurs* ou *du fond de l'abîme,* c'est-à-dire de cette terre d'exil, de cette vallée de larmes, de ce lieu ténébreux, où la lumière divine éclaire si peu d'esprits, parce que la plupart des hommes sont livrés à l'empire des sens.

Un autre *abîme* plus profond encore que la terre, et que l'enfer même, est celui du péché. L'homme sujet à la mort, quitte par la nécessité de son état cette terre d'exil ; il n'a pas besoin d'une protection particulière de la Providence, pour sortir de sa captivité ; mais le péché est un gouffre, d'où la grâce seule peut le tirer ; abandonné à ses propres forces, il y demeurerait plongé durant l'éternité. C'est donc de ces *profondeurs* si affreuses, que le pécheur doit crier vers le Seigneur, qu'il doit solliciter sa miséricorde. Si nous connaissions toute notre misère, nous répéterions sans cesse ces versets à la vue de tant d'abîmes qui nous environnent ; abîme d'ignorance, abîme de concupiscence, abîme de faiblesse, abîme de tiédeur ou d'inconstance, abîme de sensibilité pour les faux biens du monde.

℣. 2. FIANT AURES TUÆ INTENDENTES. Dieu voit tout et connaît tout ; et ce que les sens, le raisonnement, l'attention, l'étude font en nous, la

(1) *Muis. Moler.*
(2) *Lorin. le Blanc.*
(3) *Chrysost. S. Hilar. Euthym. Theodoret. Beda. Ferrand. alii.*

3. Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?

4. Quia apud te propitiatio est ; et propter legem tuam sustinui te, Domine. Sustinuit anima mea in verbo ejus ;

5. Speravit anima mea in Domino.

6. A custodia matutina usque ad noctem, speret Israel in Domino ;

7. Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.

3. Si vous observez, Seigneur, nos iniquités ; Seigneur, qui subsistera devant vous ?

4. Mais parce que vous êtes plein de miséricorde, j'ai espéré en vous, Seigneur, à cause de votre loi. Mon âme s'est soutenu par la parole du Seigneur ;

5. Mon âme a espéré dans le Seigneur.

6. Qu'Israël espère dans le Seigneur, depuis la veille du matin jusqu'à la nuit ;

7. Parce que dans le Seigneur est la miséricorde, et qu'on trouve en lui une rédemption abondante.

3. Si iniquitates observaveris, O Jah, Domine, quis stabit ?

4. Quia tecum est venia, ut timearis. Expectavi Dominum : expectavit anima mea, et in verbo ejus speravi.

5. Anima mea *expectat* Dominum magis quam

6. Custodes ipsum mane, *magis, inquam,* quam custodes ipsum mane. Expecta, Israel, Dominum :

7. Quia cum Domino est misericordia, et multa apud eum redemptio.

COMMENTAIRE

seule vue, la simple connaissance du Seigneur le fait en lui, d'une manière infiniment supérieure.

℣. 3. Quis sustinebit ? Qui soutiendra l'effet de votre colère, ou même la rigueur de votre examen ? Ou qui résistera à votre jugement ? C'est fait de moi, si vous me traitez sans miséricorde.

Si nous connaissions le nombre et la grandeur de nos péchés, si nous les comparions avec la majesté divine et avec les droits de sa justice, nous pourrions sentir la vérité de ce que dit ici le prophète : *Seigneur, si vous tenez un compte exact des iniquités, qui pourra subsister en votre présence ?* Depuis que Jésus-Christ a paru au monde, nous avons, il est vrai, plus d'espérance de fléchir notre juge ; mais la grandeur de cette rédemption doit nous inspirer aussi plus de terreur.

℣. 4. Propter legem tuam sustinui te. Vous êtes un Dieu de bonté, et j'ai mis en vous mon espérance, à cause des promesses de votre loi (1). Vous nous menacez, Seigneur, des derniers châtiments, si nous violons vos saintes ordonnances : mais aussi, vous nous promettez le pardon, aussitôt que nous retournerons vers vous. Nous reconnaissons que les maux présents sont la juste peine de nos iniquités : mais à qui aurons-nous recours, si ce n'est au Dieu des miséricordes ?

L'hébreu d'aujourd'hui est assez différent de ce qu'il était du temps des Septante et des autres anciens interprètes. Il porte : *Parce qu'en vous est la clémence ; afin que l'on vous craigne.* (℣. 4) *J'ai attendu le Seigneur, etc.* Quelque terrible que vous soyez, vous êtes aussi tout plein de miséricorde. C'est pourquoi j'ai mis en vous toute mon espérance, Les Septante (2) : *La miséricorde est dans vous ; et à cause de votre nom, je vous ai attendu, ô mon Dieu.* Symmaque et Théodotion lisaient : *A cause de votre loi* (3), de même que la Vulgate lit aujourd'hui. Aquila et la cinquième version des Hexaples portent (4) : *A cause de votre crainte ;* à cause de la crainte que j'ai eue de votre nom et de ma piété envers vous. La sixième version des Hexaples porte (5) : *A cause de votre nom :* Vous nous ferez miséricorde pour vous-même et non pour nos mérites. Un ancien traducteur grec : *Afin que votre parole soit connue.* Le chaldéen : *La clémence est dans vous ; afin qu'on vous voie* (6), ou qu'on vous connaisse. Le sens des Septante et de la Vulgate paraît meilleur que tout cela.

Sustinuit anima mea in verbo ejus. Je me suis soutenu dans l'ennui de ma captivité, par les promesses que le Seigneur m'a faites de m'en délivrer bientôt. Je me suis reposé sur les paroles de ses prophètes.

℣. 6. A custodia matutina, usque ad noctem, speret Israel. Ne vous lassez point d'espérer dans le Seigneur. S'il diffère de vous secourir, ne vous rebutez point ; d'un jour à l'autre, du matin au soir, du soir au matin, il arrivera un changement total dans votre état. Dieu vous délivrera, lorsque vous y penserez le moins. L'hébreu est assez différent : *Mon âme* est attentive *au Seigneur, depuis la garde du matin,* jusqu'à *la garde du matin.* Elle attend son secours d'un jour à l'autre. Elle espère à tout moment quelque changement à la triste situation où elle se trouve. Autrement : *Elle est appliquée au Seigneur plus que les gardes du matin ; oui, plus que les gardes du matin.* Elle est plus attentive au moment de sa délivrance, que les gardes du matin à l'apparition de l'aurore et du jour. Le chaldéen : *Elle a plus d'attention à attendre le secours du Seigneur, que n'en ont ceux qui veillent dans le temple, et qui observent le moment pour offrir le sacrifice du matin.* Ce sacrifice

---

(1) *Levit.* xxvi. *et Deut.* xxviii.

(2) Ὅτι παρὰ σοί ὁ ἱλασμός ἐστι. Ἕνεκεν τοῦ ὀνόματος σοῦ, ὑπέμεινά σέ, Κύριε.

(3) *Sym. Th.* Ἕνεκεν νόμου. Ils lisaient : תורה

(4) *Aqu.* v. *vers.*. Ἕνεκεν φόβου.

(5) vi. *Edit.* Ἕνεκεν τοῦ ὀνόματος.

(6) Il dérive תורא de ראה *Vidit.*

8, Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

8. Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

8. Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus.

COMMENTAIRE

s'offrait au point du jour. Aquila (1): *Mon âme est plus vigilante* en ce qui regarde le secours qu'elle attend *du Seigneur, que ceux qui observent le point du jour.*

SPERET ISRAEL. L'hébreu commence ici le verset 7. *Israël, espérez au Seigneur, parce qu'il est plein de miséricorde.*

℣. 8. REDIMET ISRAEL EX OMNIBUS INIQUITATIBUS EJUS. Il lui pardonnera ses anciennes iniquités, et en même temps le délivrera des maux qu'elles lui ont attirés. Il le tirera de cette captivité, où il n'est tombé qu'en punition de ses crimes. L'iniquité est mise pour le châtiment.

(1) *Aqu.* Ἡ ψυχή μοῦ εἰς Κύριον ἀπὸ φυλασσάντων τὴν πρωΐαν.

PSAUME CXXX

Sentiments d'humilité des captifs de Babylone. Ils mettent toute leur espérance au Seigneur.

Canticum graduum David.

Cantique des degrés, de David.

Psalmus CXXXI. — 1. Canticum graduum ipsi David.

ARGUMENT

Plusieurs commentateurs (1) veulent que David ait composé ce psaume pour se justifier des soupçons qu'on avait conçus contre lui à la cour de Saül, comme si, par un effet de son orgueil et de sa présomption, il eût prétendu à la royauté. Voici son apologie : Il prend Dieu à témoin de son éloignement de toute vanité et de toute ambition, Suivant l'hypothèse qui attribue tous les psaumes graduels aux Juifs captifs à Babylone ou aux mêmes Juifs délivrés de captivité, nous croyons que celui-ci est une confession des principaux Juifs de Babylone, par laquelle ils s'humilient profondément devant la majesté de Dieu en vue de leurs péchés, et se flattent que le Seigneur. touché de leur douleur et de leur humiliation, aura pitié d'eux, et enfin les délivrera. Il finit comme le précédent : *Israël, espérez au Seigneur dès à présent et dans tous les siècles.* Cette conclusion ne convient point à David accusé d'orgueil et d'ambition par Saül et par ses courtisans. Le psaume peut s'appliquer à Esther, ou à Mardochée, ou à Néhémie. On sait quelle fut la modestie de celui-ci et sa sagesse dans le gouvernement de sa nation (2).

1. Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei. Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.

1. Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés ; je n'ai point marché d'une manière pompeuse et élevée au-dessus de moi.

Domine, non est exaltatum cor meum, neque exaltati sunt oculi mei, neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus supra me.

COMMENTAIRE

℣. 1. Domine, non est exaltatum cor meum. On ne doit pas regarder la condition de tous les captifs de Babylone, comme une perte entière de leur liberté; en sorte qu'ils n'eussent aucuns biens en leur disposition, ni aucun exercice de leurs lois. On voit par l'histoire de Susanne, qu'ils avaient dans Babylone des juges de leur nation, qui les jugeaient suivant leurs lois. Pour le reste, ils étaient de même condition que les autres sujets du roi de Babylone, payant les tributs et cultivant les terres qui leur étaient assignées. Mais, outre cette servitude commune et générale, il y en avait une particulière pour plusieurs Juifs, qui étaient devenus réellement esclaves des Babyloniens, ou par droit de victoire, ou par violence et par force, ou enfin par nécessité, ayant été forcés de vendre leur liberté, pour éviter de plus grands maux.

Ce ne sont certainement pas ces captifs réduits en esclavage, ni ceux qui vivaient dans le travail et dans l'humiliation d'un état méprisé qui parlent dans ce psaume. Il faut l'entendre des Juifs qui se trouvaient alors à la tête de leur nation à Babylone, comme Jéchonias, qui avait été roi de Juda et qui fut établi en honneur par Évilmérodach (3); ou Salathiel, chef de la maison de David; ou de ceux qui avaient acquis de grands biens, comme Joakim, époux de Susanne (4); ou d'Esther, épouse d'Assuérus, et de Mardochée, son premier ministre; ou des hommes constitués en dignité, comme Daniel et ses compagnons; ou enfin des gens qui avaient quelque emploi à la cour, comme Néhémie. Il sied bien à des personnes de ce rang de dire au Seigneur : *Vous savez, mon Dieu, que mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil et que mes yeux ne se sont point élevés :* (verset 2) *Que je n'ai point marché d'une manière pompeuse, ni élevée au-dessus de ma condition.* Mais je me suis tenu en votre présence dans une humiliation profonde et dans un état de pénitence, pour fléchir votre colère et pour attirer sur moi et sur mes frères les effets de votre miséricorde.

---

(1) *Muis. Hamm. Grot. alii plerique.*
(2) II. *Esdr.* v. 15. 16.
(3) IV. *Reg.* XXV. 27.
(4) *Dan.* XIII. 1. 2. 3.

2. Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam ; sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea.

3. Speret Israel in Domino, ex hoc nunc et usque in sæculum.

2. Si je n'avais pas des sentiments humbles, et si j'ai élevé mon âme, que mon âme soit réduite au même état où est un enfant lorsque sa mère l'a sevré.

3. Qu'Israël espère dans le Seigneur, dès maintenant et dans tous les siècles.

2. Si non posui, et silere feci animam meam, sicut ablactatus *silere solet* apud matrem suam, *hæc faciat mihi Deus :* sicut ablactatus, est apud me anima.

3. Expecta Israel Dominum ex hoc tempore et usque in seculum.

COMMENTAIRE

℣. 2. Si non humiliter sentiebam; sed exaltavi animam meam (verset 4). Sicut ablactatus est, etc. Si je ne me suis pas conservé dans des sentiments de douleur et d'humiliation devant Dieu, comme un enfant que l'on sèvre et qui gémit entre les bras de sa mère, que Dieu me traite dans sa colère, qu'il me refuse ses consolations et les plus tendres effets de sa miséricorde (1). Autrement : *Si je n'ai pas humilié mon âme et si je ne l'ai réduite au silence comme un enfant qu'on sèvre* est réduit au silence *à l'égard de sa mère, que mon âme soit à mon égard comme un enfant que l'on sèvre.* Symmaque (2) : *Si je n'ai pas regardé mon âme et si je ne l'ai pas traitée comme un enfant qu'on sèvre est traité par sa mère, que l'on traite ainsi mon âme.*

Le prophète reconnaît que, s'il s'est abandonné à l'orgueil, s'il n'a pas contenu son âme dans les sentiments d'humilité qui lui conviennent, il mérite d'être privé de la douceur des communications que les âmes humbles ont avec Dieu. Il se sert d'une image sensible : l'enfant qu'on vient de sevrer avant le terme ordinaire, est inquiet, triste, impatient; il semble chercher de la consolation dans le sein de sa mère, et elle la lui refuse; s'il avait plus de connaissances, il comprendrait que c'est son avantage qu'on cherche en le préparant à une nourriture plus solide. Mais la privation à laquelle se condamne le prophète, ne ressemble que jusqu'à un certain point à l'état de cet enfant qu'on vient de sevrer. Dieu prive les âmes orgueilleuses du lait de sa grâce, de la douceur de son amour, et il ne remplace point ces faveurs par d'autres; tant que l'homme s'élève, qu'il s'abandonne à l'estime de lui-même, qu'il se perd dans la vapeur de ses idées, Dieu ne se communique point à lui ; il ne répand point en lui l'onction de sa divine parole. Il fallait que ce prophète fût bien sûr des sentiments d'humilité dont son âme était pénétrée, pour prononcer une sentence si rigoureuse contre lui-même, dans la supposition qu'il se fût enorgueilli. Il n'y a peut-être point d'instruction plus touchante sur l'humilité; elle nous apprend que cette vertu est le canal par où coulent les grâces divines; que c'est ce qui nous élève à la contemplation, ce qui nous place dans le sein de Dieu, ce qui nous remplit de la douceur attachée à son service.

℣. 5. Speret Israel in Domino. C'est la conclusion de tout le psaume. Nous espérons, Seigneur, que, sensible à nos maux et touché de notre humiliation, vous nous accorderez enfin notre délivrance. Ou, en le prenant comme une prière de Daniel : Israël, espérez dans le Seigneur. Ne vous laissez point aller au découragement et à l'impatience dans votre captivité. La miséricorde du Seigneur est éternelle. Ou, en l'expliquant comme une exhortation de Néhémie : Israël, espérez dans le Seigneur, à présent et dans tous les siècles. Il saura humilier vos ennemis et vous délivrer de leurs pièges. Le nom d'Israël pourrait faire croire que c'est Esther ou Mardochée qui consolent les Israélites des dix tribus.

---

(1) *Vide Chrysost. Vat. Geneb. Flamm.*

(2) *Sym.* Εἰ μὴ ἠξίωσα καὶ ὡμοίωσα τὴν ψυχήν μου ἀπογαλακτισθέντι πρὸς μητέρα αὐτοῦ, οὕτως ἀνταποδοσθείη τῇ ψυχῇ μου.

PSAUME CXXXI

Prière des Juifs captifs. Ils conjurent le Seigneur de se souvenir des promesses qu'il a faites à David ; ils le prient de rétablir son temple et de relever le trône de son serviteur.

Canticum graduum. | Cantique des degrés. | PSALMUS CXXXII. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Plusieurs interprètes (1) attribuent ce psaume à David. Ils croient qu'il le composa dans le même temps qu'il conçut le dessein de bâtir un temple au Seigneur. Ce dessein n'eut point d'exécution. Mais on veut que ce saint prophète ait tenu à laisser ce monument de sa bonne volonté, et qu'il ait même fait chanter ce psaume, lorsqu'il amena l'Arche de Cariathiarim dans le tabernacle qu'il avait préparé sur le mont de Sion. D'autres (2) veulent qu'il ait été écrit par Salomon et chanté à la cérémonie de la dédicace du temple. Ce qui rend cette opinion assez probable, c'est qu'on remarque ici, quelques versets (3) qui se trouvent aussi dans la prière solennelle que ce prince prononça dans cette occasion.

Les pères grecs, après Origène (4), ont cru que ce psaume avait été composé pendant la captivité de Babylone, et que les captifs prient ici le Seigneur de se souvenir de David son serviteur, d'avoir compassion de son peuple, d'exécuter les promesses qu'il a faites à David, en rétablissant son temple dans Jérusalem et en faisant revivre le nom et la puissance de ce prince dans ses descendants. Ce psaume a beaucoup de rapport au LXXXVIII et aux LXXIII, XLIII, LXXVI, qui sont des plaintes des Juifs captifs, comme si Dieu avait abandonné son peuple et oublié ses promesses. Nous suivrons cette hypothèse dans le commentaire. D'autres (5) le rapportent à la solennité de la dédicace du second temple ; et ce sentiment se soutiendrait beaucoup mieux qu'aucun autre, s'il n'était pas ici parlé de l'Arche, qui probablement ne se trouva plus dans le temple après la captivité. Mais on peut répondre que les Juifs d'alors employent les mêmes paroles dont Salomon s'était servi à la dédicace du premier temple, ils n'ont pas dû les changer, quoique l'Arche ne se trouvât pas au second temple. Voyez le psaume XCVIII, 1, et le commentaire.

Saint Hilaire l'explique de Jésus-Christ. Il soutient même qu'il n'y a que la mauvaise foi des Juifs qui les empêche de reconnaître que le premier verset lui convient uniquement. Mais les Juifs ne font pas difficulté d'en expliquer une partie du Messie ; par exemple, les deux derniers versets. Il est vrai qu'ils sont inexcusables de ne pas voir le parfait accomplissement de ces prophéties dans la personne de Jésus-Christ : mais c'est un reproche qu'on a droit de leur faire sur toutes les autres prédictions, qui ne sont ni moins claires, ni moins expresses que celles-ci. Et plusieurs commentateurs catholiques et même des pères n'ont fait nulle difficulté d'appliquer à David, à Salomon, ou à Zorobabel, dans le sens littéral, ce que nous expliquons avec saint Hilaire de Jésus-Christ seul, dans le sens spirituel.

1. Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus ;

1. Souvenez-vous, Seigneur, de David, et de toute sa douceur.

Memento, Domine, David, cum omni afflictione ejus :

COMMENTAIRE

℣. 1. MEMENTO, DOMINE, DAVID, ET OMNIS MANSUETUDINIS EJUS. N'ayez point égard à nos péchés, Seigneur, mais aux mérites de David, et à cet esprit de douceur et de clémence qu'il a fait paraître en tant d'occasions. Ce sont les captifs de Babylone qui parlent. Souvenez-vous des promesses que vous lui avez faites et de ce qu'il a souffert pour votre gloire. Un ancien traducteur

(1) *Kim'hi. Muis. Ferrand. alii.*
(2) *Bossuet. Hamm. Grot. etc.*
(3) Comparez I. *Par.* VI. 41. 42. avec les versets 8. 9. de ce psaume CXXXI.
(4) *Origen. Theodoret. Græc, Paraphrast.*
(5) *Vide Chrysost. Heracleot. Euthym. etc.*

2. Sicut juravit Domino, votum vovit Deo Jacob :

3. Si introiero in tabernaculum domus meæ ; si ascendero in lectum strati mei ;

4. Si dedero somnum oculis meis, et palpebris meis dormitationem ;

5. Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob.

6. Ecce audivimus eam in Ephrata ; invenimus eam in campis silvæ.

2. Souvenez-vous comment il jura au Seigneur, et fit ce vœu au Dieu de Jacob :

3. Si j'entre dans le secret de ma maison, si je monte sur le lit qui est préparé pour me coucher,

4. Si je permets à mes yeux de dormir, et à mes paupières de sommeiller,

5. Et si je ne donne aucun repos à mes tempes, jusqu'à ce que je trouve un lieu propre pour le Seigneur, et un tabernacle pour le Dieu de Jacob.

6. Nous avons entendu dire que ce lieu est dans Éphrata ; nous l'avons trouvé dans les champs de la forêt.

2. Qui juravit Domino, vovit potenti ipsius Jacob.

3. Si introiero in tabernaculum domus meæ, si ascendero super lectum strati mei.

4. Si dedero somnum oculis meis, palpebris meis dormitationem :

5. Donec invenero locum Domino, mansiones forti ipsius Jacob.

6. Ecce, audivimus eam in Ephrathah : invenimus eam in campis sylvæ.

COMMENTAIRE

grec (vi^e vers. des Hexap.) met : *Souvenez-vous de David et de sa modestie*, Ταπεινώσεως, ou de sa modération, de son humilité. Il en donna des preuves lorsque, considérant qu'il était logé proprement et magnifiquement, il ne put le voir sans confusion, et dit à Nathan (1) : *Ne voyez-vous pas que je loge dans une maison de cèdre, pendant que l'arche du Seigneur est sous une tente de peaux?*

℣. 2. Votum vovit Deo Jacob. L'hébreu porte : *Au Fort de Jacob,* ou *au Puissant de Jacob.* Ce nom est déjà donné au Seigneur dans la Genèse (2) : *Per manum Potentis Jacob.* On ne lit pas expressément dans l'Écriture que David se soit engagé par un vœu, ni par un serment à bâtir un temple au Seigneur. Mais l'Écriture supplée ordinairement dans un lieu ce qui a été omis dans un autre ; et l'attention que David apporta pendant tout le reste de son règne à amasser de l'or, de l'argent, des bois, des métaux pour la construction du temple ; la prodigieuse quantité qu'il en recueillit, prouvent assez son ardeur pour la réussite de cette magnifique entreprise, dont Dieu avait réservé la gloire à Salomon.

℣. 3. Si introiero... Ce sont les paroles de David. Il exprime son vœu sous forme d'imprécation ; mais sans spécifier aucune peine, s'il manque à sa parole. C'est ainsi que les Hébreux en usaient d'ordinaire : Si je ne fais telle chose ; si je n'exécute ma parole ; suppléez : que Dieu me traite dans sa rigueur.

℣. 5. Et requiem temporibus meis. Il faut l'entendre *des tempes de la tête* (3), et non pas du temps de son règne. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque ne lisent point ce passage. C'est une explication du verset précédent. Il semble qu'il est passé de la version de Théodotion dans les Septante. Il était marqué d'une obèle dans les Hexaples d'Origène, pour faire voir qu'on l'avait ajouté.

℣. 6. Ecce audivimus... C'est une continuation du discours, ou du vœu de David. Comme j'étais dans cette résolution, et que je cherchais un lieu pour y placer votre demeure, j'appris que votre Tabernacle était à *Éphrata*. J'allai, et je le trouvai dans *la campagne du bois*. David n'ignorait pas certainement que l'Arche fût à Cariathiarim, puisqu'il dit à Nathan (4) qu'il était honteux que l'arche du Seigneur fût si mal logée, pendant que lui demeurait dans une maison de cèdre. Mais l'auteur du psaume s'est exprimé ainsi afin de faire mieux sentir la vivacité et l'empressement de David. Il cherche un lieu propre pour le Seigneur. On lui dit que sa demeure est à Cariathiarim ; il y vole ; il l'y trouve. ℣. 7. Il entre ; il adore. Mais (℣. 8), remarquant que ce lieu n'était point convenable à la grandeur d'une telle Majesté, il l'invite à venir dans la demeure qu'il lui a préparée : *Surge, Domine, in requiem tuam ; tu, et arca sanctificationis tuæ.*

La grande difficulté du passage consiste dans ces deux mots : *Éphrata* et *le champ du bois.* Quelques auteurs (5) l'entendent ainsi : Lorsque j'étais encore jeune, demeurant à *Éphrata* ou Bethléhem, ma patrie, on me disait que le tabernacle du Seigneur était dans *la campagne du bois,* c'est-à-dire à *Cariathiarim.* Le nom de *Cariathiarim* signifie la ville des bois, et l'hébreu de cet endroit lit : *Sçedê-ia'ar,* שדי־יער, les champs du bois. Mais il y a beaucoup d'apparence que ces deux mots marquent ici la même chose.

D'autres (6) croient qu'*Éphrata* est le canton autour de Bethléhem, nommé souvent *Éphrata* dans l'Écriture (7), et que *le champ du bois* est l'aire d'Ornan, où l'on bâtit le temple de Salomon.

---

(1) II. *Reg.* VII. 2.
(2) *Genes.* XLIX. 24.
(3) Les Septante : Ἀνάπαυσιν τοῖς κροτάφοις μου. *Theod.* Καὶ τοῖς κροτάφοις μου νυστάγμον. Au lieu de, τοῖς βλεφάροις μου νυστάγμον. Palpebris meis dormitationem ; qui est dans la Vulgate, et dans les Septante.
(4) II. *Reg.* VII. 2.
(5) *Vatab. Muis. Grot. Bossuet. alii.*
(6) *Vide Jansen. du Pin. Menoch. Tirin. Geneb.*
(7) *Genes.* XXXV. 19 ; XLVIII. 7.

7. Introibimus in tabernaculum ejus; adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.

7. Nous entrerons dans son tabernacle ; nous l'adorerons dans le lieu où ses pieds se sont arrêtés.

7. Introibimus in mansiones ejus, incurvabimus nos scabello pedum ejus.

COMMENTAIRE

David veut donc marquer ici qu'il a appris par révélation, que le lieu que le Seigneur a choisi est dans Jérusalem (1), située dans le canton d'Éphrata, et que le temple devait être bâti dans *l'aire d'Ornan*, sur le mont Sion, où, en effet, il fut construit par Salomon. Mais nous trouvons dans ce sentiment deux grandes difficultés. La première, que Jérusalem n'est jamais nommée du nom d'Éphrata, et qu'il n'est nullement probable qu'on ait voulu désigner la capitale de Judée sous le nom d'une bourgade comme Bethléhem. C'est, dit plaisamment dom Calmet, comme si l'on disait que Paris est situé dans le territoire de Saint-Denis. La seconde difficulté est sur le nom de *champ du bois* que l'on donne à l'aire d'Ornan sans aucune autorité. Cette aire était sur une montagne, et non dans une campagne, et on n'a aucune preuve qu'elle ait jamais été accompagnée d'une forêt.

D'autres prétendent qu'*Éphrata* désigne la tribu d'Éphraïm (2), dans laquelle était située *Silo ;* et que le *champ de la forêt* est la ville de *Cariathiarim.* De cette manière, on explique aisément tout le passage. David déclare ici qu'il ne prendra aucun repos qu'il n'ait trouvé une demeure agréable au Seigneur. J'ai appris, ajoute-t-il, que le tabernacle du Seigneur a été quelque temps dans la tribu d'Éphraïm, *dans l'Éphrathéene.* Je l'ai vu dans Cariathiarim, ou dans *la campagne de la forêt.* Ce n'est point là le lieu que le Seigneur a choisi : c'est Jérusalem. Venez donc, Seigneur ; habitez dans le lieu de votre repos, vous, et l'arche de votre sainteté. Ce sens nous paraît logique. Il n'y a qu'un seul embarras. C'est que le nom d'*Éphrata* ne se donne point ordinairement au canton d'Éphraïm. Mais le nom d'*Ephrathæus* se donne aux membres de cette tribu (3), et il est certain que l'Arche demeura dans cette tribu depuis Josué jusqu'à Samuël, pendant trois cent vingt-huit ans, et que de là elle fut transportée à *Cariathiarim*, où elle fut soixante-dix ans, jusqu'au commencement du règne de David sur tout Israël. Voyez le psaume LXXVII, 60 et 67. *Et repulit tabernaculum Silo... Et repulit tabernaculum Joseph, et tribum Ephraïm non elegit.*

On peut aussi prendre les versets 6, 7, 8, non comme la continuation du vœu de David, mais comme les paroles du peuple captif. Ils parlent au Seigneur. Nous avons appris de nos pères que votre tabernacle a été autrefois longtemps *dans l'Éphrathéene,* à Silo, dans la tribu d'Éphraïm. Nous trouvons dans l'histoire qu'elle a demeuré dans la campagne du bois, ou à *Cariathiarim.* Depuis ce temps, Seigneur, vous l'avez placée à Jérusalem, et vous aviez promis que votre nom y demeurerait éternellement, et que c'était le lieu que vous aviez choisi (4). Cependant Jérusalem est détruite et le temple est enseveli sous ses propres ruines. Levez-vous donc, Seigneur, rentrez dans le lieu de votre repos, vous et l'arche de votre sainteté, etc. Ils répètent les paroles que Salomon avait dites à la dédicace du temple (5). Leurs vœux ne furent point exaucés quant à l'arche d'alliance. Nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été dans le second temple. Mais il était naturel aux captifs de parler ainsi. Cette explication est une des plus simples et des plus vraisemblables.

Les pères (6) entendent par le tabernacle d'Éphrata, l'incarnation de Jésus-Christ, qui devait naître de la tribu de Juda, de la famille de David, et dans la ville d'Éphrata ou Bethléhem ; et par le temple, ou *champ de la forêt,* celui qui devait être bâti par Salomon dans l'aire d'Ornan, sur le mont de Sion. Les Juifs ont vu en figure, dans la construction du temple, l'incarnation du Verbe, promis par les prophètes : *Ecce audivimus eam in Ephrata.* Et ils ont vu réellement le temple de Salomon, à Jérusalem : *Invenimus eam in campis sylvæ.* Le pronom *eam,* se rapporte à *tabernaculum,* qui est féminin dans l'hébreu :

℣. 7. INTROIBIMUS IN TABERNACULUM EJUS. Les Septante (7) : *Entrons dans ses tabernacles ; adorons, etc.* C'est toujours David qu'on fait parler. Nous avons trouvé le lieu de votre tabernacle ; nous vous y rendrons nos hommages, en attendant que vous nous déclariez quel est le lieu que vous avez choisi : Car, jusqu'au temps de David, le Seigneur n'avait point encore manifesté sa volonté (8). *Je n'ai point eu de temple depuis la sortie d'Égypte jusqu'aujourd'hui,* dit le Seigneur à Nathan ; *mais j'ai toujours marché dans une tente et dans un tabernacle. Et, par tous les lieux où j'ai été, ai-je parlé*

(1) *Vide* I. *Par.* XXI. 26 ; XXII. 1. *et* II. *Par.* III. 1. - *Psalm.* LXXVII. 68.

(2) *Jun. Pisc. Ainsport. Ferrand.*

(3) *Judic.* XII. 5. 6. Numquid Ephratæus es? *et* I. *Reg.* I. 1. Elcana Ephratæus. אפרתי

(4) Voyez le psaume LXXVII. 68. et ici les versets 13. 14.

(5) II. *Par.* VI. 41.

(6) *Theodoret, Hieron.*

(7) Les Septante : Εἰσελευσώμεθα εἰς τὰ σκηνώματα αὐτοῦ.

(8) II. *Reg.* VII. 6. 7.

8. Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ.

9. Sacerdotes tui induantur justitiam, et sancti tui exultent.

10. Propter David, servum tuum, non avertas faciem Christi tui.

11. Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eam : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam.

8. Levez-vous, Seigneur, pour entrer dans le lieu de votre repos, vous et l'arche où réside votre sainteté.

9. Que vos prêtres soient revêtus de justice, et que vos saints tressaillent de joie.

10. En considération de David votre serviteur, ne rejetez pas le visage de votre Christ.

11. Le Seigneur a fait à David un serment très véritable, et il ne manquera point de l'accomplir : J'établirai sur votre trône le fruit de votre sein ;

8. Surge, Domine, *ut venias* ad requiem tuam, tu et arca fortitudinis tuæ.

9. Sacerdotes tui induant justitiam, et sancti tui exultent.

10. Propter David servum tuum, ne avertas faciem Uncti tui.

11. Juravit Dominus ipsi David veritatem, non avertetur ab ea : De fructu ventris tui ponam super solium tuum.

COMMENTAIRE

à une des tribus d'Israël, à qui j'ai donné le gouvernement de mon peuple, et lui ai-je dit : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre ?

℣. 8. Surge, Domine, in requiem tuam. C'est la demande des captifs de Babylone, qui prient le Seigneur de faire rétablir son temple, et d'y retourner de nouveau, comme il y entra lorsque Salomon en fit la dédicace (1). Ils répètent les propres termes dont ce prince s'était servi dans cette occasion ; ce sont aussi les mêmes dont on se servait dans le désert, lorsqu'on levait l'Arche, dans les marches de l'armée (2).

Tu et arca sanctificationis tuæ. Saint Athanase, saint Hilaire, saint Jérôme, et quelques auteurs cités dans saint Augustin, expliquent cette arche de la sainteté du corps de Jésus-Christ ; comme si ce passage était adressé à Jésus-Christ, après sa résurrection. Retournez dans le ciel avec votre corps glorieux.

℣. 9. Sacerdotes tui... Les prêtres et les saints, en cet endroit, marquent les prêtres et les lévites (3). Salomon avait fait la même prière dans la dédicace du temple (4). Que vos prêtres se conservent dans la pureté qui convient à votre maison ; qu'ils s'acquittent de leur ministère avec crainte et tremblement ; et que vos lévites, sanctifiés et consacrés à votre service par une destination toute particulière, vous glorifient et chantent vos louanges avec allégresse. Leur principal emploi était de jouer des instruments sacrés, et de chanter dans la maison de Dieu.

Induantur justitiam. Saint Paul (5), et l'auteur de la Sagesse (6), décrivant les armes spirituelles, parlent *de la cuirasse de la justice*. La plupart des commentateurs (7), par ces *vêtements de justice*, entendent simplement les habits des prêtres, qui étaient des symboles de leur justice, et qu'ils ne devaient porter, qu'après s'être purifiés de leurs souillures. Saint Jean Chrysostôme entend par là, la bonne vie, les cérémonies saintes, les sacrifices, etc.

℣. 10. Propter David... C'est la conclusion de la prière qu'on a empruntée de Salomon, et qu'on a rapportée aux versets 8 et 9. Je vous en conjure, Seigneur, en considération de David votre serviteur, ne me donnez pas la confusion d'un refus. Cette prière est conçue en ces termes dans les Paralipomènes (8) : *Domine Deus, ne averteris faciem Christi tui ; memento misericordiarum David servi tui.* Les captifs emploient ici les propres paroles de David et de Salomon, d'autant plus volontiers, qu'ils savent que ces deux princes ont été extrêmement favorisés de Dieu. Si des considérations étaient capables de le toucher et de l'obliger à rétablir son temple, c'était d'une part le souvenir du zèle si pur et si ardent de David, qui en conçut le dessein ; et de l'autre, la sagesse et la piété de Salomon, qui exécuta si heureusement cette magnifique entreprise.

℣. 11. De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. Jusqu'ici les captifs ont parlé du temple et de son rétablissement. Ils vont à présent demander au Seigneur qu'il rétablisse la royauté dans la famille de David, conformément à ses anciennes promesses (9). Ils se contentent de rapporter les paroles que le Seigneur avait dites à David. Ils laissent à tirer la conséquence : il suffit de dire à Dieu qu'il a promis quelque chose. Saint Cyprien (10) et saint Hilaire, au lieu de *sedem tuam*, lisent *tronum meum*. Le trône des rois de Juda est le trône du Seigneur (11).

On explique toutes ces promesses à la lettre

(1) II. *Par.* VI. 41.
(2) *Num.* X. 35.
(3) *Kim'hi. Chald. Vat. Geier. Ferrand. etc.*
(4) II. *Par.* VI. 41.
(5) *Ephes.* VI. 14.
(6) *Sap.* V. 19.
(7) *Chald. Kim'hi. Vat. Geier.*
(8) II. *Par.* VI. 42.
(9) II. *Reg.* VII. 12. Suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo regnum ejus. *Et* I. *Par.* XXVIII. 7. *et Psalm.* LXXXVIII. 36. 37. *etc.*
(10) *Cyprian. Testim. l.* II.
(11) I. *Par.* XXVIII. 5. *et* XXIX. 23. Sedit Salomon super solium Domini.

12. Si custodierint filii tui testamentum meum, et testimonia mea hæc quæ docebo eos, et filii eorum usque in sæculum, sedebunt super sedem tuam.

13. Quoniam elegit Dominus Sion, elegit eam in habitationem sibi.

14. Hæc requies mea in sæculum sæculi ; hic habitabo, quoniam elegi eam.

15. Viduam ejus benedicens benedicam ; pauperes ejus saturabo panibus.

16. Sacerdotes ejus induam salutari, et sancti ejus exultatione exultabunt.

12. Si vos enfants gardent mon alliance, et ces préceptes que je leur enseignerai, et que leurs enfants les gardent de même pour toujours, ils seront assis sur votre trône ;

13. Car le Seigneur a choisi Sion ; il l'a choisie pour sa demeure.

14. C'est là pour toujours le lieu de mon repos ; c'est là que j'habiterai, parce que je l'ai choisi.

15. Je donnerai à sa veuve une bénédiction abondante : je rassasierai ses pauvres de pain :

16. Je revêtirai ses prêtres de salut ; et ses saints seront ravis de joie.

12. Si custodierint filii tui pactum meum, et testimonium meum quod docebo eos : etiam filii eorum usque in seculum sedebunt super solium tuum.

13. Quoniam elegit Dominus Sijon, expetivit ut esset habitaculum sibi.

14. Hæc requies mea usque in seculum : hic habitabo, quoniam expetivi eam.

15 Escæ ejus benedicendo benedicam, pauperes ejus saturabo pane.

16. Sacerdotes autem ejus induam salute : et sancti ejus exultando exultabunt.

COMMENTAIRE

de Salomon et de ses successeurs ; et, dans un sens plus relevé, de Jésus-Christ, descendu de David selon la chair, et roi éternel, non-seulement des tribus d'Israël, mais de toutes les nations de la terre. Les promesses faites à David n'eurent pas leur exécution totale, surtout depuis la captivité : cette famille n'est jamais remontée sur le trône, et n'a plus porté le titre de roi. Mais c'est cela même qui devait obliger les Juifs à reconnaître Jésus-Christ, qui leur offrait dans sa personne tous les caractères du Messie, et qui leur promettait un royaume d'une autre sorte, infiniment plus relevé et plus étendu que n'avait jamais été celui de David ou de Salomon. Les paroles du Seigneur ne peuvent être vaines. Si donc la postérité de David n'a pas joui d'un règne temporel sur Juda et sur Israël, il faut chercher un autre objet, et se borner à Jésus-Christ, né de David selon la chair, et roi immortel de toutes les créatures.

℣. 12. SEDEBUNT SUPER SEDEM TUAM. Les promesses faites à la race de David selon la chair, sont conditionnelles et insinuent qu'elles devaient un jour cesser. Mais celles qui regardent le Messie et son règne, sont absolues et indéfinies (1). Les menaces exprimées ici, sont une espèce de prophétie de la réprobation des Juifs et de l'établissement de l'église chrétienne (2).

℣. 13. QUONIAM ELEGIT DOMINUS SION. Le Seigneur révéla à David que Sion était le lieu qu'il avait choisi, lorsque l'ange apparut à ce prince sur l'aire d'Ornan (3). On l'entend de l'église chrétienne. C'est son épouse bien-aimée, depuis qu'il a répudié la Synagogue.

℣. 15. VIDUAM EJUS BENEDICENS. Je comblerai de biens les veuves et les pauvres de Sion. Ils ne manqueront de rien, tandis qu'ils me demeureront fidèles. Les Septante (4) lisent comme l'hébreu. Le texte latin de l'édition de Complute lit *venationem,* au lieu de *viduam ;* et saint Hilaire avoue qu'il a trouvé dans quelques anciens exemplaires : *Captionem ejus benedicens benedicam.* Mais il s'en tient à la version ordinaire, qui portait *viduam*, comme lisent encore tous les anciens psautiers, les pères latins et même Apollinaire, l'arabe et l'éthiopien. Saint Jérôme, dans sa lettre à Sunia et Frétella, ne marque aucune variante sur cet endroit. Mais dans son commentaire sur les psaumes, il dit que les Septante lisent θήρα, *la proie,* conformément à l'hébreu ; mais que les copistes ne comprenant point bien la signification de ce mot en cet endroit, lui avait substitué χήρα, *une veuve*; avec d'autant plus de bonne foi, que, dans le même verset, ils lisaient : *Et je rassasierai ses pauvres.* Le même père, dans ses Questions hébraïques sur la Genèse, dit que la plupart des citations lisaient θήρα dans les Septante au lieu de χήρα. Il ajoute que le premier est conforme au texte original, et qu'il signifie en cet endroit *cibaria,* des vivres. Saint Athanase reconnaît que plusieurs exemplaires portaient *une veuve ;* mais il suit l'autre leçon. Saint Cyrille (5) au lieu de θήραν, a lu θύραν, *une porte.*

Les interprètes conviennent que le vrai sens est celui de l'hébreu : Je comblerai de bénédictions ses provisions. Mon temple ne manquera ni de froment, ni de vin, ni d'huile, ni de sel, ni d'animaux pour les sacrifices ; et mes prêtres auront abondamment de quoi se sustenter dans ma maison. Il appelle ses prêtres, ses pauvres : *Pauperes ejus saturabo panibus ;* parce qu'ils n'avaient aucun fonds de terre, et que tout leur revenu consistait en offrandes casuelles, en dîmes et en prémices.

℣. 16. SACERDOTES EJUS INDUAM SALUTARI. Je leur donnerai le salut, je les conserverai, je les comblerai de biens et de grâces ; en sorte qu'ils

---

(1) Comparez le psaume LXXXVIII. 30. 31. et suiv. et II. *Reg.* VII. 14. 15. - *Act.* II. 30.

(2) *S. Hilar.*

(3) II. *Reg.* XXIV. 18. 19. *et* I. *Par.* XXI. 26. - *Vide et* II. *Par.* III. I. *et Psal.* LXXVII. 68.

(4) Les Septante : Τὴν θήραν αὐτῆς εὐλογῶν εὐλογήσω. *Ita Heracl. Chrys. Theodoret. Paraphr. Athan.*

(5) *Cyril. ad Isai.* LX.

17. Illuc producam cornu David ; paravi lucernam Christo meo.

18. Inimicos ejus induam confusione ; super ipsum autem efflorebit sanctificatio mea.

17. C'est là que je ferai paraître la puissance de David ; j'ai préparé une lampe à mon Christ ;

18. Je couvrirai de confusion ses ennemis ; mais je ferai éclater sur lui la gloire de ma propre sanctification.

17. Ibi oriri faciam cornu ipsi David, parabo lucernam Uncto meo.

18. Inimicos ejus induam pudore : et super eum florebit diadema ejus.

COMMENTAIRE

seront environnés de mes bénédictions, comme d'un habit. Je les rendrai parfaitement heureux ; et les lévites, les *saints* du Seigneur me loueront dans la joie et sans inquiétude : *Sancti ejus exultatione exultabunt.*

℣. 17. Cornu David. Dans l'Écriture ce terme se met pour la gloire, l'empire, la dignité, la puissance. Dans le premier sens qui se présente à l'esprit, cette promesse faite à David s'entend de son fils Salomon, qui régna avec tant de gloire dans Sion, et qui s'est acquis tant de réputation par l'honneur qu'il a eu d'y bâtir un temple au Seigneur. Mais, dans un sens plus relevé, on doit l'expliquer de Jésus-Christ (1), qui est la gloire de David et le bonheur de sa famille. Les rabbins eux-mêmes le prennent en ce sens (2). L'hébreu porte d'une manière plus expresse : *J'y ferai germer la corne de David.* Ce qui revient mieux à l'idée que les prophètes nous donnent du Messie (3), comme d'un germe ou d'une branche qui fleurit, qui sort d'elle-même de son tronc, pour marquer la naissance miraculeuse de Jésus-Christ, sorti d'une Vierge mère.

Paravi lucernam Christo meo. Sous le nom de lampe, on entend ici un fils, un successeur. C'est le langage des auteurs sacrés dans plusieurs occasions (4). Les écrivains profanes mêmes imitent quelquefois cette manière de parler (5). On explique ceci de Salomon ou de Zorobabel, à la lettre ; et de Jésus-Christ dans le sens plus relevé. Saint Luc, ou plutôt le vieillard Siméon, semble faire allusion à cet endroit, lorsqu'il dit (6) que *le Sauveur est venu comme une lumière pour éclairer toutes les nations.* Saint Jean, dans l'Apocalypse(7), dit que l'Agneau est la lampe de la céleste Jérusalem : *Lucerna ejus est Agnus.* Saint Athanase et saint Augustin entendent ceci de saint Jean-Baptiste, qui est nommé *Lucerna ardens et lucens,* par Jésus-Christ même. *Joan.* v. 35.

℣. 18. Super ipsum autem efflorebit sanctificatio mea. Je le revêtirai de gloire et de sainteté. Cela s'entend de David et de Jésus-Christ à divers égards. Le premier a été la figure du second. David est le plus pieux et le plus saint des rois d'Israël. Jésus-Christ est le saint des saints, la source de toute justice et de toute sainteté. Saint Hilaire et l'ancien psautier de saint Germain, lisent *floriet,* au lieu de *florebit* ; et saint Augustin (8) remarque que, de son temps, on ne pouvait ôter cette mauvaise manière de lire de la bouche du peuple, accoutumé à prononcer ainsi. L'hébreu (9) peut se traduire assez différemment. Saint Jérôme : *Son diadème brillera sur lui.* David portera une couronne toujours éclatante et glorieuse, sans que ses ennemis en puissent jamais ternir la beauté ni en obscurcir l'éclat. Son règne sera toujours glorieux, et sa gloire ne sera jamais obscurcie, Ceci, dans la rigueur, ne convient qu'à Jésus-Christ, roi immortel, glorieux, impeccable, supérieur à toutes les puissances du ciel et de la terre. D'autres (10) traduisent : *Sa consécration,* ou *sa séparation,* germera ou fleurira sur lui. Ce qui revient au sens des Septante et de la Vulgate.

(1) *Ita Patres, et Interp. passim.*
(2) *Vide Muis. hic. R. Saad. in Hammond.*
(3) Voyez *Isai.* iv. 2 ; xi. 1. *et Jerem.* xxii. 5 ; xxxiii. 15. - *Ezech.* xxx. 21. - *Zach.* vi. 12.
(4) ii. *Reg.* xiv. 7. *et* iii. *Reg.* xi. 36. *et* xv. 4. *et* iv. *Reg.* viii. 19. *et* ii. *Par.* xxi. 7. *et Eccli.* xxx. 4.
(5) *Theocrit. Idyll.* xxvii. Νέον φάος ὄψεται ὑιας.
(6) *Luc.* ii. 32. — (7) *Apocal.* xxi. 23.
(8) *Aug. lib.* ii. *de Doctri. Christ. c.* 13.
(9) עליו יציץ נזרו
(10) Les Septante : Τὸ ἁγίασμα μοῦ. *Alius,* τὸ ἀφορίσμα, *vel* ἀφορισμένον. *Quid* κέρας, *apud Chrysost.*

PSAUME CXXXII

Bonheur et avantage de l'union des lévites.

Canticum graduum David.

Cantique des degrés, de David.

Psalmus CXXXIII. — 1. Canticum graduum ipsi David.

ARGUMENT

On propose trois systèmes divers sur le sujet de ce psaume. Le premier : Qu'il a été composé par David, lorsqu'après bien des agitations et des traverses, il vit enfin toutes les tribus d'Israël réunies sous sa domination (1). Le second : Qu'il représente toutes les tribus d'Israël de retour de leur captivité, rassemblées sous un même chef. Il oppose ici le bonheur de leur réunion, aux funestes effets de leur séparation, arrivée au commencement du règne de Roboam (2). Les Israélites étant tous de la même race, sont ici qualifiés de frères, comme ne composant en quelque sorte qu'une même famille. Enfin le troisième système est celui qui l'explique des prêtres et des lévites revenus de captivité, réunis dans le temple et occupés de nouveau à leur ministère (3). Ce dernier sentiment nous paraît le plus simple. Le nom d'Aaron qui se trouve ici, et son onction sacerdotale, dont l'auteur tire sa principale comparaison, fortifient encore ce sentiment. Ce psaume a beaucoup de liaison avec le suivant. Ceux qui veulent que le psaume *Memento, Domine, David,* ait été chanté à la dédicace du second temple, pourront regarder ce psaume CXXXII et le suivant, comme des suites du CXXXI. Là, on prie le Seigneur d'entrer dans son temple et d'y verser ses bénédictions ; ici on admire l'union des ministres. Au psaume CXXXIII on les exhorte à la vigilance. L'hébreu et la Vulgate l'attribuent à David ; mais non les Septante.

1. Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum !

1. Qu'il est bon et agréable que les frères soient unis ensemble !

Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres etiam simul.

COMMENTAIRE

℣. 1. Jucundum, habitare fratres in unum ! Que c'est un spectacle consolant pour tout Israël de voir les ministres du Seigneur rassemblés dans son temple ! Que c'est une chose agréable pour ces prêtres et ces lévites, après un si long exil, de se voir aujourd'hui réunis dans la ville sainte et dans la maison du Seigneur. Les Septante à la lettre (5) : *Qu'y a-t-il de beau et d'agréable, comme de voir les frères réunis ?*

Ce premier verset, disait saint Augustin, est si doux, que ceux même qui ne lisent pas les psaumes, le savent. Ils s'excitent à la cordialité et à l'union, en s'écriant : *Qu'il est avantageux et agréable d'être unis comme des frères !* C'est en quelque sorte, le cri de l'humanité, mais encore plus celui de la religion. Aussi les apôtres appelaient-ils du nom de *frères* tous les fidèles de leur temps, et cet usage subsiste encore parmi les prédicateurs de l'Évangile. Mais les premiers fidèles vivaient en effet comme des frères : *Ils n'étaient qu'un cœur et une âme.* Ils ne mettaient aucune distinction entre le Juif et le gentil, entre le Grec et le Romain, entre les riches et les pauvres. Tous étaient de la même famille, parce qu'ils appartenaient tous à Jésus-Christ.

Le prophète dit que l'union fraternelle est *utile et agréable.* Il y a des choses *utiles,* mais contraires à l'inclination et il y a des choses *agréables*, mais funestes en elles-mêmes, ou dans leurs effets. L'union fraternelle fait le bien et l'agrément de la société. Les hommes du monde en conviennent, ils tâchent d'imiter cette union en se liant les uns avec les autres ; mais il s'en faut beaucoup que ces liaisons ne forment entr'eux une société fraternelle. L'amour-propre, l'intérêt, la vanité, les plaisirs frivoles, illicites, tumultueux, en sont le nœud. Ce ne sont point des *frères qui habitent ensemble ;* ce sont des hommes passionnés ou

(1) *Jansen. Gand. Muis. alii.*

(2) *Chrysost. Theod. Græc. Interp. Euthym. Beda. Bossuet.*

(3) *Aben Ezra.*

(4) Les Septante : Ἰδοὺ δὴ τί καλὸν, ἢ τι τερπνὸν, ἀλλ' ἢ τὸ κατοικεῖν ἀδελφοὺς ἐπὶ τὸ αὐτό.

2. Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron, quod descendit in oram vestimenti ejus ;

3. Sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion. Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, et vitam usque in sæculum.

2. C'est comme le parfum répandu sur la tête, qui descend le long de la barbe d'Aaron, qui descend sur le bord de son vêtement,

3. Comme la rosée du mont Hermon, qui descend sur la montagne de Sion ; car c'est là que le Seigneur a répandu la bénédiction et la vie à toujours.

2. *Est* sicut unguentum optimum super caput, descendens super barbam, barbam Aaron : quod descendit super oram vestimentorum ejus.

3, *Et* sicut ros Hermon, qui descendit super montes Sijon : quoniam illuc præcepit Dominus benedictionem, et vitam usque in seculum.

COMMENTAIRE

ennuyés, qui se fréquentent quelque temps, qui se dégoûtent bientôt et qui finissent par se mépriser et se haïr.

℣. 2. Sicut unguentum in capite. L'union des prêtres et des lévites dans la maison du Seigneur, est aussi douce, aussi agréable, d'une odeur aussi suave, que l'était le parfum dont on oignit Aaron dans sa consécration. Moïse répandit ce parfum sur la tête du grand prêtre avec tant d'abondance, que non seulement ses cheveux et sa barbe en furent humectés, mais aussi qu'il coula jusque sur le bord ou le collet de sa robe (1). L'hébreu à la lettre (2) : *Sur la bouche de ses habits.* Dans le style de l'Écriture, la bouche des habits, signifie l'ouverture d'en haut, par où l'on passe le cou (3). Les Septante (4) se servent d'un terme, qui signifie proprement une bordure de peau de mouton, qui se mettait au bas et même au collet des habits, pour les conserver (5). Moïse (6) donne de nombreux détails sur la composition du parfum dont Aaron fut oint au jour de sa consécration, et les cérémonies qui s'observèrent au sacre de ce grand prêtre. La répétition : *Barbam, barbam* est un hébraïsme qui signifie toute la barbe.

℣. 3. Sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion. L'union des prêtres dans le ministère sacré, leur retour dans le temple, est aussi agréable à tout le peuple, que la rosée l'est aux montagnes d'Hermon et de Sion. C'est ainsi que la plupart des exégètes l'entendent ; comme s'il y avait : *Sicut ros qui descendit in Hermon et qui descendit in montem Sion.* Et en effet, comment la rosée qui descend sur le mont Hermon, situé au-delà du Jourdain, tomberait-elle sur le mont de Sion, situé en deçà de ce fleuve, à plus de cinquante lieues de là ? Quelques auteurs, pour répondre à cette difficulté, veulent que Sion, en cet endroit, soit appellatif et qu'il signifie toute montagne sèche et stérile (7).

D'autres veulent avec beaucoup plus de vraisemblance, que l'hébreu *Tsion,* soit mis ici pour *Scion,* par un changement très facile à comprendre entre deux lettres qui ont à peu près le même son (8). Or *Sion* écrite avec un *sçin,* est le nom d'un des côteaux du mont Hermon (9). Le nom de *Sion,* mis comme synonyme d'Hermon, se remarque aussi dans l'Ecclésiastique (10) : *Quasi cypressus in monte Sion.* Le grec lit : *In monte Hermon.* Le psalmiste veut donc ici dire la même chose dans les deux membres du verset. L'union des prêtres et des lévites est aussi agréable, aussi désirée, que peut l'être la rosée qui tombe sur le mont Hermon et sur le côteau de Sion, qui est contigu.

Quoniam illic... Là où est l'union, Dieu y répand ses grâces et une vie longue et heureuse. Ou bien : C'est dans le temple, où les prêtres et les lévites sont rassemblés dans un même cœur et un même esprit, que le Seigneur répand ses bénédictions et *la vie,* c'est-à-dire, toutes sortes de grâces et de faveurs.

---

(1) *Ita Theodoret. Kim'hi. Rabb. Muis, alii.*

(2) על פי מדו תיו

(3) *Vide Exod.* xxviii. 31. *et Job.* xxx. 18.

(4) Les Septante : Καταβαίνων ἐπὶ τὴν ὥραν τοῦ ἐνδύματος αὐτοῦ.

(5) *Vide Lud.de Dieu. hic. et Boch de animal. p.1.l.11 c.43.*

(6) *Exod.* xxx. 23. 24. 25. 30 et *Levit.* viii. 10.

(7) *Kim'hi Rab. Salom. Muis.*

(8) ציון *Tsion.* שיון *Sion.*

(9) *Deut.* iv. 48. Usque ad montem Sion, qui est et Hermon.

(10) *Eccli.* xxiv. 17.

PSAUME CXXXIII

Exhortation aux prêtres et aux lévites, afin qu'ils louent le Seigneur.

Canticum graduum.

Cantique des degrés.

PSALMUS CXXXIV. — 1. Canticum graduum.

ARGUMENT

Voici le dernier des quinze psaumes graduels. Quelques commentateurs croient que David le composa pour être chanté par les lévites en allant au temple ; d'autres, que c'est l'ouvrage de Salomon, et qu'il fut fait pour la fête de la dédicace du temple ; d'autres, que le peuple le chantait au dernier jour des trois grandes fêtes, avant qu'il se séparât pour s'en retourner chez soi. Nous le rapportons au temps de la dédicace du second temple, après le retour de la captivité (1). Le peuple exhorte les prêtres et les lévites, dont il a loué la belle union au psaume précédent, à s'employer sans relâche au service du Seigneur, à le bénir et à le prier jour et nuit, afin qu'il répande ses bénédictions sur Israël. Plusieurs (2) le regardent comme une formule de bénédictions, dont se servaient les lévites qui faisaient garde dans le temple. Le principal ou le capitaine leur criait de temps en temps : *Maintenant, bénissez le Seigneur, etc.* Et les autres lui répondaient : *Que le Seigneur vous bénisse de Sion, etc.* La coutume de faire la garde jour et nuit dans le temple et de veiller à ses portes est connue par l'Écriture. Mais on n'a rien de précis touchant cette prétendue discipline de crier de temps en temps pour éveiller les gardes et pour les tenir en alerte. Dom Calmet ne voudrait pourtant pas s'inscrire absolument en faux contre ce fait. Ce psaume est comme l'abrégé des deux psaumes suivants.

1. Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini ; qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri.

1. Maintenant donc bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes les serviteurs du Seigneur. Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu,

Ecce benedicite Domino omnes servi Domini, qui statis in domo Domini

COMMENTAIRE

℣. 1. ECCE NUNC BENEDICITE DOMINUM. Cette exhortation s'adresse aux prêtres et aux lévites. Ils sont désignés par ces mots : *Vous qui demeurez dans la maison de Dieu et dans ses parvis.* Vous voilà heureusement réunis et rétablis dans vos fonctions ; c'est à vous à en remplir fidèlement les devoirs. Ne cessez donc point de bénir le Seigneur et de lui présenter les besoins de tout son peuple, dont vous recevez les offrandes, et dont vous êtes les médiateurs.

Ce n'est pas sans raison, dit saint Augustin, que le prophète dit ici : *Louez le Seigneur*, ou *bénissez le Seigneur présentement.* Il n'y a pas de doute que, dans la céleste patrie, ce ne soit l'unique occupation des saints, et, bien loin que cet exercice leur paraisse onéreux, il les comble de délices durant l'éternité ; mais s'acquitter fidèlement et constamment de ce devoir parmi les distractions, les tribulations, les tempêtes de cette vie, c'est en quoi consiste la générosité du chrétien ; c'est ce qui lui attire la faveur du ciel, et c'est aussi ce qui méritait qu'un prophète en fît la matière de ses exhortations.

QUI STATIS IN DOMO DOMINI, IN ATRIIS. Ces derniers mots : *In atriis domus Dei nostri,* ne sont point dans l'hébreu, ni dans le chaldéen. Ils sont pris du psaume suivant, verset 2 (3). L'hébreu joint ainsi à ce verset le commencement du verset suivant : ℣. 2. *Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur pendant la nuit ;* ℣. 3. *Élevez vos mains vers le sanctuaire.* Les laïcs ne demeuraient pas dans le temple pendant la nuit ; les prêtres et les lévites de semaine y demeuraient seuls et y faisaient bonne garde. On sait qu'il n'y avait proprement que deux parvis dans le temple : celui des prêtres et celui du peuple. Mais il y avait quelque séparation dans celui-ci pour les femmes, et peut-être aussi dans le premier pour distinguer les prêtres des lévites.

Ces paroles : *O vous, qui avez fixé votre demeure dans la maison du Seigneur,* avertissent tout fidèle de persévérer dans le saint exercice des louanges

(1) *Ita Origen. Theodoret. Græc. Paraphrast. Ferrand.*

(2) *Muis. Moller. Bossuet.* — (3) *Hieronym. hic.*

2. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.
3. Benedicat te Dominus ex Sion, qui fecit cælum et terram.

2. Élevez vos mains durant les nuits vers le sanctuaire, et bénissez le Seigneur.
3. Que le Seigneur te bénisse de Sion, lui qui a fait le ciel et la terre.

2. In noctibus : attollite manus vestras *ad* sanctuarium, et benedicite Domino.
3. Benedicat tibi Dominus ex Sion, qui fecit cælum et terram.

COMMENTAIRE

de Dieu. Les anges rebelles n'ont pas su se maintenir dans le ciel même ; ils ont cessé de bénir l'auteur de leur existence et des dons sublimes dont ils étaient revêtus. Ils sont tombés du séjour de la gloire dans l'abîme de tous les maux. Combien de fidèles ont commencé avec ferveur et ont fini par la réprobation ! *On ne cherche point dans les chrétiens*, dit saint Jérôme, *ce qu'ils ont été en commençant, mais ce qu'ils ont été en terminant leur carrière* (1).

℣. 2. In noctibus extollite manus vestras in sancta. Vous qui passez la nuit dans le temple, priez le Seigneur qu'il ait pitié d'Israël. Ceci a rapport aux lévites de garde, car on ne voit pas dans la loi que les prêtres veillassent, si ce n'est peut-être qu'il y en ait eu quelques-uns, pour conserver le feu de l'autel des holocaustes, où l'on mettait la dernière hostie, au crépuscule du soir. On faisait en sorte qu'elle durât jusqu'à l'aurore, où l'on en remettait une autre. Les Juifs priaient souvent les mains élevées au ciel ou vers le temple. C'est un geste naturel à tous ceux qui prient Dieu. Saint Paul (2) veut que les fidèles lèvent les mains pures vers le ciel, en tout lieu et en tout temps. Agatharcide (3) dit que, les jours de sabbat, les Juifs ne font aucune œuvre servile, mais qu'ils demeurent dans le temple jusqu'au soir, priant Dieu les mains élevées en haut. On peut traduire l'hébreu (4) par : *Élevez vos mains dans la sainteté,* dans la pureté, dans l'innocence. Le chaldéen : *Sur la tribune de la sainteté.* Les lévites montaient quelquefois sur cette tribune, pour chanter et pour lire la loi (5).

Les psalmistes parlent souvent de la prière faite durant la nuit, et tous les saints ont recommandé cet exercice : c'est ce qui a engagé la plupart des fondateurs d'ordres monastiques à prescrire les offices de la nuit. Il y a mille raisons en faveur de cette sainte pratique. Le recueillement est plus profond, quand toute la nature est dans le silence ; les cantiques de louanges sont plus agréables à Dieu, quand on sacrifie une partie de son repos à contempler ses perfections, à célébrer ses bienfaits. On imite en quelque sorte par là les habitants du séjour céleste qui, selon l'apôtre bien-aimé (6), servent Dieu jour et nuit dans son temple. On proteste par cette œuvre si méritoire contre les usages pervers du monde, qui consacre le temps de la nuit au jeu et à l'intempérance. Enfin on perpétue, autant qu'il est possible, dans le christianisme, le zèle de ces anciens solitaires qui entretenaient dans leurs solitudes une psalmodie continuelle.

La *nuit,* dans le langage de l'Écriture, est aussi le temps de l'adversité, des souffrances, des humiliations, de la pauvreté, des maladies, en un mot de tout ce qui contrarie les sens et afflige l'amour-propre. Et c'est alors que les saints ont béni Dieu avec plus de ferveur. Il faut peu d'efforts pour chanter ses louanges, quand il nous conduit sur le Thabor ; l'héroïsme de la vertu consiste à l'exalter, à le remercier, quand il nous mène au calvaire. Job, bénissant Dieu sur son fumier, était bien plus grand que quand il offrait des sacrifices pour les bienfaits qu'il avait reçus de la Providence. Quelle merveille ! dit saint Augustin, l'ange de ténèbres est vainqueur dans le paradis terrestre, et il est vaincu sur un fumier !

℣. 3. Benedicat te... C'est la réponse des prêtres et des lévites au peuple qui s'en retourne après la dédicace du temple. Nous exécuterons vos désirs : Allez en paix : Que le Seigneur vous comble de ses bénédictions. Bénir le peuple était une fonction réservée aux prêtres, selon la loi (7). Les formules dont ils se servaient sont équivalentes à celle que nous lisons ici : *Voici comment vous bénirez les enfants d'Israël*, dit Moïse, *et vous leur direz : Que le Seigneur vous bénisse et vous regarde : qu'il vous montre son visage favorable, et qu'il ait compassion de vous : qu'il tourne son visage vers vous, et qu'il vous donne la paix.*

---

(1) *Hieron. ep. ad Furiam.* — (2) I. *Timot.* II. 8.
(3) *Agathacid. apud Joseph. contra Appion. l.* I. *p.* 1050. Ἐν τοῖς ἱεροῖς ἐκτεταμότες τὰς χεῖρας εὔχεσθαι μέχρι ἑσπέρας.
(4) שאו ידכם קדש.
(5) II. *Esdr.* IX. 4.
(6) *Apoc.* VII. 15.
(7) *Num.* VI. 23. 24.

PSAUME CXXXIV

Louanges du Seigneur. On rapporte les principaux effets de sa puissance et les faveurs qu'il a faites à Israël. Vanité des idoles.

Alleluia. Alleluia. PSALMUS CXXXV. — Halelu-Iah.

ARGUMENT

L'objet de ce psaume est le même que celui du précédent. C'est une exhortation adressée aux prêtres, aux lévites et à tout Israël, de publier les louanges et les grandeurs de Dieu. La dernière partie du psaume est presque la même que la fin du psaume CXIII. Ce qui est dit des idoles et des effets de la puissance de Dieu, est tiré du chapitre X de Jérémie. Ces caractères font croire qu'il fut composé après le retour de la captivité (1), et peut-être dans la cérémonie de la dédicace du second temple. Le psaume suivant répète celui-ci presque tout entier, en y mêlant à chaque demi-verset le refrain : *Quoniam in æternum misericordia ejus.*

1. Laudate nomen Domini ; laudate, servi, Dominum :

2. Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri.

3. Laudate Dominum, quia bonus Dominus ; psallite nomini ejus, quoniam suave.

4. Quoniam Jacob elegit sibi Dominus, Israel in possessionem sibi.

1. Louez le nom du Seigneur ; louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs,

2. Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu.

3. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon ; chantez à la gloire de son nom, parce qu'il est plein de douceur ;

4. Car le Seigneur a choisi Jacob pour être à lui ; Israël pour être sa possession ;

1. Laudate nomen Domini, laudate, servi Domini.

2. Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri.

3. Laudate Jah, qui bonus Dominus : psallite nomini ejus, quia jucundum est :

4. Quoniam Jacob elegit sibi Jah, et Israelem in peculium sibi.

COMMENTAIRE

℣. 1. LAUDATE NOMEN DOMINI. Cette invitation s'adresse surtout aux prêtres et aux lévites, destinés particulièrement au service du Seigneur.

℣. 2. QUI STATIS IN DOMO DOMINI. Il parle encore aux prêtres et aux lévites, comme au psaume précédent, versets 1, 2. Quelques auteurs (2) croient que *ceux qui demeurent dans les parvis de la maison de Dieu*, désignent les simples Israélites. Mais il vaut mieux l'entendre des prêtres et des lévites. Le temple était leur demeure ordinaire. Ils étaient comme les domestiques du palais du Seigneur.

℣. 3. QUIA BONUS DOMINUS. Voyez le psaume CXLVI, 1. *Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus. Deo nostro sit jucunda, decoraque laudatio.*

℣. 4. ISRAEL IN POSSESSIONEM SIBI. Il l'a choisi pour sa part. Il a, en quelque sorte, abandonné les autres peuples à l'erreur, au prince des ténèbres, à l'idolâtrie ; mais il a pris Jacob pour lui. *Lorsque le Seigneur faisait le partage des nations*, dit Moïse (3), *et qu'il séparait les enfants d'Adam ; lorsqu'il fixait les limites des peuples, Israël n'était alors qu'une petite poignée de monde : cependant le Seigneur l'a choisi pour son héritage ; Jacob est devenu son lot et son partage.* On nous représente le Seigneur comme un monarque qui possède un empire très étendu. Il donne le gouvernement des différentes provinces à ses anges (4). Mais il en choisit une pour sa demeure ; il prend un peuple pour le servir ; il s'en déclare le chef et le maître. Ce peuple est Israël ; ce pays est celui de Canaan.

On prétend que le terme hébreu סגלה *segoullâh* que l'on a traduit par *possessionem*, signifie proprement les bijoux, les choses rares et précieuses, qui entrent dans le trésor d'un prince (5). D'autres le traduisent par *peculium*. Le chaldéen (6) : *Il l'a choisi pour son bien-aimé*, pour son fils, pour son favori ; Symmaque (7), *pour son peuple choisi.* Il l'a pris par distinction et par une préférence particulière.

---

(1) *Theodoret. Ferrand.* — (2) *Kim'hi. Muis. Geier.*
(3) *Deut.* XXXII. 8. 9. *Eccli.* XVII. 14.
(4) *Aug. hic.*
(5) *Vide Par.* XXIX. 3. *Eccle.* II. 8.
(6) ישראל לחבובה.
(7) *Sym.* Ἐξαίρετον.

5. Quia ego cognovi quod magnus est Dominus, et Deus noster præ omnibus diis.

6. Omnia quæcumque voluit Dominus fecit, in cælo et in terra, in mari et in omnibus abyssis.

7. Educens nubes ab extremo terræ, fulgura in pluviam fecit; qui producit ventos de thesauris suis.

5. Car j'ai reconnu que le Seigneur est grand, et que notre Dieu est élevé au-dessus de tous les dieux.

6. Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu, dans le ciel et dans la terre, dans la mer et dans tous les abîmes.

7. Il fait venir les nuées de l'extrémité de la terre ; il change les foudres en pluie ; il fait sortir les vents de ses trésors.

5. Quia ego novi quod magnus est Dominus, et Dominus noster præ omnibus diis.

6. Omnia quæ voluit Dominus fecit in cælo et in terra, et maribus et omnibus voraginibus.

7. Qui ascendere facit nubes ab extremo terræ : fulgura cum pluvia ipse facit, qui educit ventum de thesauris suis.

COMMENTAIRE

℣. 5. Quia ego cognovi. Les saints, dès cette vie, participent en quelque sorte à la connaissance que les habitants du séjour céleste ont de Dieu. Comme ils sont élevés en oraison, Dieu leur communique des lumières sublimes sur sa grandeur et sur ses divines perfections. *J'ai connu par moi-même,* dit notre prophète, *que Dieu est grand;* cette connaissance ne lui est pas venue par le spectacle de l'univers, par l'instruction de ses maîtres, par la fréquentation des autres prophètes ; il l'a reçue de Dieu même, et cette science est intime dans lui, il goûte la grandeur de Dieu. Quand tous les hommes seraient dans l'ignorance de Dieu, il n'en serait pas moins pénétré de ce qu'il sait, parce que c'est à lui que Dieu s'est communiqué.

Cette connaissance de la grandeur de Dieu opère de merveilleux effets dans l'âme de celui qui la possède. Elle l'élève d'abord au-dessus de tous les objets créés, en sorte qu'il les regarde, à l'exemple de l'Apôtre, avec un souverain mépris, non pas dans le rapport qu'ils ont avec Dieu qui les a créés, mais dans l'influence que ces objets ont sur notre cœur pour le séduire, et pour le détacher de Dieu. Cette âme pleine de la grandeur de Dieu, contracte une force supérieure, soit pour combattre ses passions, soit pour accomplir tous les devoirs que Dieu lui impose, soit pour supporter toutes les tribulations de cette vie. Dès que toutes ces choses sont dans l'ordre de la volonté de Dieu, il n'y a point d'obstacle que cette âme, pénétrée de la grandeur de Dieu, ne franchisse. *Dieu est grand,* dit-elle sans cesse ; il est le seul grand, il est la source de toute grandeur, et il me demande tels ou tels sacrifices. Y a-t-il à délibérer, quand un maître si grand a parlé? Mais quel est l'amour qui s'allume et qui brûle dans un cœur uniquement sensible à la grandeur de Dieu ? Les hommes s'attachent presque sans effort à ce qui est grand, ou plutôt à ce qui leur paraît tel. C'est un reste de la noblesse primitive qu'ils avaient reçue au commencement ; ils la dégradent en admirant ce qui frappe leurs sens, et en ne s'élevant point au principe de toute grandeur, qui est Dieu seul. Mais l'âme qui a connu, comme le prophète, que *Dieu est grand* et seul grand, saisit ce grand objet et se livre à lui avec les transports de l'amour le plus vif, le plus tendre et le plus généreux.

Deus noster præ omnibus diis. *Il est élevé au-dessus de tous les dieux,* au-dessus de tout ce que l'on appelle dieu ; soit qu'on donne ce nom aux anges (1) ou aux personnes envoyées de Dieu et constituées en dignité ; soit qu'on l'adresse aux faux dieux (2), à qui ce nom ne convient que par abus. La suite fait voir que c'est principalement à ces divinités païennes qu'il oppose le Dieu d'Israël, parce qu'après avoir relevé la toute-puissance et la bonté du vrai Dieu ; immédiatement après, il fait voir l'impuissance, la vanité, la faiblesse des idoles, et la folie de ceux qui les adorent.

℣. 6. Omnia quæcumque voluit Dominus fecit. C'est ce qui le distingue de tout ce qui porte le nom de dieu. Le Seigneur est créateur et maître de tout l'univers. Homme, ange, corps, esprit ; tout lui obéit. Tout ce qui subsiste au ciel, sur la terre, dans la mer, dans les abîmes les plus profonds, au-dessous de la terre et au fond des mers, est son ouvrage. Voyez le psaume cx, 2. *Magna opera Domini; exquisita in omnes voluntates ejus.*

℣. 7. Educens nubes ab extremo terræ. Les Hébreux croyaient la terre tout enveloppée d'eau de tous côtés, et ils étaient persuadés que les nues s'élevaient de la mer, comme en effet elles s'en élèvent pour la plupart (3). Dans leur pays, les pluies ou les nues venaient de l'Occident, ou de la mer Méditerranée (4). L'auteur appelle *l'extrémité de la terre,* les côtes de la mer. La merveille de l'élévation des nues consiste en ce que l'eau étant plus lourde que l'air, elle ne laisse pas de produire les vapeurs et les nues, qui s'élèvent en haut et demeurent longtemps suspendues en l'air,

(1) *Vide Hilar. August. et Hieron.*
(2) *Chrysost. Athan. Theodoret.*
(3) *Vide Heracleot. Theodoret. Hilar. et Athanas.*
(4) *Luc.* xii. 54. Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis : Nimbus erit, et ita fit. – iii. *Reg.* xviii. 44. Ecce nubecula parva quasi vestigium hominis, ascendebat de mari.

8. Qui percussit primogenita Ægypti, ab homine usque ad pecus.

9. Et misit signa et prodigia in medio tui, Ægypte, in Pharaonem, et in omnes servos ejus.

10. Qui percussit gentes multas, et occidit reges fortes :
11. Sehon, regem Amorrhæorum, et Og, regem Basan, et omnia regna Chanaan ;
12. Et dedit terram eorum hereditatem, hereditatem Israel populo suo.

13. Domine, nomen tuum in æternum ; Domine, memoriale tuum in generationem et generationem.
14. Quia judicabit Dominus populum suum, et in servis suis deprecabitur.
15. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.

16. Os habent, et non loquentur ; oculos habent, et non videbunt.

17. Aures habent, et non audient ; neque enim est spiritus in ore ipsorum.

8. Il a frappé les premiers-nés de l'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête.
9. Et il a fait éclater des signes et des prodiges au milieu de toi, ô Égypte, contre le pharaon et contre tous ses serviteurs.
10. Il a frappé plusieurs nations ; et il a tué des rois puissants
11. Séhon, roi des Amorrhéens, et Og, roi de Basan, et tous les royaumes de Canaan.
12. Et il a donné leur terre en héritage à Israël ; pour être l'héritage de son peuple.
13. Seigneur, votre nom subsistera éternellement, et le souvenir de votre gloire s'étendra dans toutes les races,
14. Parce que le Seigneur jugera son peuple. et qu'il se laissera fléchir aux prières de ses serviteurs.
15. Les idoles des nations, ouvrages des mains des hommes, sont de l'argent et de l'or.
16. Elles ont une bouche, et elles ne parleront point ; elles ont des yeux, et elles ne verront point :
17. Elles ont des oreilles, et elles n'entendront point ; car il n'y a pas de souffle de vie dans leur bouche.

8. Qui percussit primogenita Ægypti ab homine usque ad jumentum.

9. Misit signa et prodigia in medio tui, Ægypte, in Paroh et in omnes servos ejus.

10. Qui percussit gentes multas, et occidit reges potentes.
11. Sihon regem Emoræum, et Og regem Basan, et omnia regna Chenaan.
12. Et dedit terram eorum hæreditatem, hæreditatem ipsi Israel populo suo.
13. Domine, nomen tuum in seculum ; Domine, memoria tua in generationem et generationem.
14. Quia judicabit Dominus populum suum, et super servis suis pœnitentia ducetur.
15. Simulacra gentium argentum et aurum, opus manuum hominis.

16. Os est eis, et non loquuntur : oculi sunt eis, et non vident.

17. Aures sunt eis, et non auscultant : etiam non est spiritus in ore ipsorum.

COMMENTAIRE

jusqu'à ce que, se résolvant en pluies, elles retombent sur la terre (1). Comparez *Job* v, 7, 10 ; *Amos.* v, 8 ; *Jerem.* x, 13 ; xiv, 22 ; li, 16.

Fulgura in pluviam fecit. Il envoie les éclairs pour être les avant-coureurs et les signes de la pluie (2). Ou : Il allie les éclairs avec la pluie, le feu avec l'eau ; des choses qui sont naturellement incompatibles (3). Ce sont là les explications de Théodore d'Héraclée et de Théodoret. Dans le sens allégorique, Dieu change la foudre en pluie, lorsqu'il jette dans l'âme une sainte frayeur, qui se termine à une solide pénitence. Les menaces des apôtres et des prédicateurs sont comme l'éclair et la foudre. Ces foudres se changent en eau par les larmes de la componction, et par la production des fruits de salut (4).

Qui producit ventos de thesauris suis. Jérémie s'exprime entièrement de même (5), aussi bien que les poètes grecs et latins (6), qui nous représentent les vents enfermés dans un antre, n'en sortant que par la permission d'Éole. Le psalmiste semble avoir voulu montrer l'obscurité de l'origine des vents, en les représentant dans les trésors de Dieu (7). Saint Jérôme entend par les trésors d'où sortent les vents, les anges que Dieu envoie du ciel pour conduire, pour lâcher, ou pour réprimer les vents et les tempêtes. Saint Hilaire entend par là les anges gardiens, envoyés de Dieu pour notre garde. Théodoret plus simplement : La volonté de Dieu est le trésor d'où sortent les vents. Dès qu'il l'ordonne, ils s'élèvent et se font sentir. Les anciennes versions grecques traduisent (8) : *Il fait sortir les vents de leurs trésors ;* du trésor des nues ; ou plutôt, des lieux où ils sont renfermés.

℣. 10. Percussit gentes multas, et occidit reges fortes. Les Amorrhéens, les Hévéens, les Héthéens, et tous les peuples de Canaan ; les rois Og et Séhon, et tant d'autres rois cananéens, sans compter les peuples et les rois assujettis par David.

℣. 14. Judicabit Dominus. Le Seigneur prendra connaissance des vexations que souffre son peuple ; il écoutera ses plaintes ; il lui rendra justice, et il le vengera. Il fera éclater sa vengeance contre les ennemis d'Israël. Dieu humiliera nos ennemis ; il nous vengera des insultes et des mauvais traitements que nous avons reçus des Samaritains et des autres.

℣. 15. Simulacra gentium. Le reste du psaume a été expliqué dans le cxiii, 4 et suivants.

℣. 17. Neque enim est spiritus in ore ipsorum. Saint Augustin ne lit pas ces paroles : *Neque enim est spiritus in ore ipsorum.* Il ajoute ce qui

(1) *Vide Theodoret. et Heracleot.*
(2) *Confer Jerem.* x. 13. li. 16. *Job.* xxxviii. 35.
(3) *Chrysost. Theodoret.* — (4) *Aug. et Cassiodor. hic.*
(5) *Jerem.* li. 16. *Vide Sap.* xvi. 17. - *Exod.* ix. 24.
(6) *Vide Homer. Odyss.* K. - *Virgil. Æneid.* i. - *Horat. l.* i. *Ode* iii. - *Juvenal. Sat.* v. *Statius Thebaid. l.* x.
(7) *Euthym.*
(8) *Aq. Sym. Th.* v. *et* vi. col. Ἐκ θησαυρῶν αὐτῶν.

18. Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis.

19. Domus Israel, benedicite Domino ; domus Aaron, benedicite Domino.

20. Domus Levi, benedicite Domino ; qui timetis Dominum, benedicite Domino.

21. Benedictus Dominus ex Sion, qui habitat in Jerusalem.

18. Que ceux qui les font, leur deviennent semblables ; et tous ceux aussi qui se confient en elles.

19. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur ; maison d'Aaron, bénissez le Seigneur.

20. Maison de Lévi, bénissez le Seigneur ; vous qui craignez le Seigneur, bénissez le Seigneur.

21. Que le Seigneur soit béni de Sion, lui qui habite dans Jérusalem.

18. Sicut ipsa sint facientes ea, *atque* omnis qui fidit eis.

19. Familiæ Israel benedicite Domino : familiæ Aaron benedicite Domino.

20. Familiæ Levi benedicite Domino : qui timetis Dominum benedicite Domino.

21. Benedictus Dominus ex Sion, qui habitat in Jerusalem. Halelu-Iah.

COMMENTAIRE

suit : *Nares habent, et non odorabunt ; os habent, et non loquentur ; manus habent, et non operabuntur ; pedes habent, et non ambulabunt.*

℣. 19. Domus Israel... Domus Aaron. Le prophète ne manque point de distinguer toujours les prêtres du peuple. Il comprenait l'importance de cette distinction, par rapport au respect que les peuples doivent conserver pour ceux qui sont destinés, par leur état, à l'administration des choses saintes.

PSAUME CXXXV

Le psalmiste relève la miséricorde du Seigneur, par le récit des principales merveilles qu'il a opérées en faveur d'Israël.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Alleluia, qui se lit à la tête de ce psaume dans la Vulgate, se lit à la fin du précédent dans l'hébreu et dans le chaldéen. Il n'est ni dans saint Augustin, ni dans saint Jean Chrysostôme ; mais il se trouve dans saint Hilaire, dans saint Athanase, dans saint Jérôme, dans Théodoret, dans les Septante. Ce psaume n'est presque qu'une reproduction du précédent, avec ce refrain : *Parce que sa miséricorde est éternelle,* qui se répète à chaque verset. C'était peut-être le peuple qui récitait ce refrain, après que les lévites avaient prononcé la première partie du verset. Origène et l'ancien paraphraste grec du Père Cordier croient qu'il fut chanté après le retour de la captivité ; et le rapport qu'il a avec les psaumes CVI, CX, CXIII, CXXXIII et CXXXIV, le prouve assez clairement. Les versets 23 et 24 (1) prouvent encore beaucoup en faveur de ce sentiment, que nous embrassons volontiers.

1. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.
2. Confitemini Deo deorum, quoniam in æternum misericordia ejus.
3. Confitemini Domino dominorum, quoniam in æternum misericordia ejus.
4. Qui facit mirabilia magna solus, quoniam in æternum misericordia ejus.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.
2. Louez le Dieu des dieux, parce que sa miséricorde est éternelle.
3. Louez le Seigneur des Seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle.
4. C'est lui qui fait seul de grands prodiges, parce que sa miséricorde est éternelle.

PSALMUS CXXXVI. — 1. Celebrate Dominum : quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.
2. Celebrate Deum deorum : quoniam in seculum misericordia ejus.
3. Celebrate Dominum dominorum, quoniam in seculum misericordia ejus.
4. Eum qui facit mirabilia magna solus : quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. CONFITEMINI. Saint Hilaire et saint Jérôme, sous le nom de *Confitemini,* en cet endroit, entendent deux sortes de confessions ; l'une, de louanges et l'autre, des péchés. L'une et l'autre ont pour objet la miséricorde de Dieu.

℣. 2. 3. CONFITEMINI DEO DEORUM.... DOMINO DOMINORUM. Saint Jérôme par le premier, entend la personne du Fils et par le second, celle du Père. Pour marquer que ce ne sont pas deux dieux, ajoute-t-il, le psalmiste dit au verset suivant, qu'il fait lui seul de grandes merveilles : *Qui facit mirabilia magna solus.* Théodoret, sous le nom de Dieu des dieux et de Seigneur des seigneurs, ne veut pas qu'on entende le Dieu des idoles et des faux dieux ; parce que Dieu n'est pas le Dieu des morts (2), et que l'idole n'est rien (3) ; mais il veut qu'on l'explique des prêtres, des juges, des puissances de la terre, à qui l'Écriture donne quelquefois le nom de dieux (4). Saint Jean Chrysostôme et saint Augustin, au contraire, voient dans le titre de *Dieu des dieux,* la supériorité que le Seigneur a sur les démons et les idoles. Il est plus simple et plus vrai de dire que, sous le nom de Dieu des dieux et de Seigneur des seigneurs, l'auteur a voulu marquer généralement, que Dieu est infiniment supérieur à toute puissance, de quelque nature qu'elle soit, au ciel, sur la terre ou même dans les enfers.

℣. 4. QUI FACIT MIRABILIA MAGNA SOLUS. Kim'hi entend par-là les intelligences pures et dégagées de la matière, qui ne sont ni corps, ni attachées à des corps. C'est-là ce qu'il appelle *mirabilia magna.* Mais ce sens est trop borné. Dieu est le seul auteur de toutes les merveilles qui se voient dans la nature. Ce n'est pas que les saints ne fassent quelquefois des prodiges, dit Théodoret ; mais

(1) ℣. 23. Quia in humilitate nostra memor fuit nostri, *etc.* 24. Et redemit nos de inimicis nostris. Comparez avec le psaume CXXXIV. 14.

(2) *Matth.* XXII. 32.

(3) 1. *Cor.* VIII. 4.

(4) *Exod.* XXII. 28. - *Psalm.* LXXXI. 1. 6.

5. Qui fecit cælos in intellectu, quoniam in æternum misericordia ejus.

6. Qui firmavit terram super aquas, quoniam in æternum misericordia ejus:

7. Qui fecit luminaria magna, quoniam in æternum misericordia ejus:

8. Solem in potestatem diei, quoniam in æternum misericordia ejus;

9. Lunam et stellas in potestatem noctis, quoniam in æternum misericordia ejus.

10 Qui percussit Ægyptum cum primogenitis eorum, quoniam in æternum misericordia ejus.

11. Qui eduxit Israel de medio eorum, quoniam in æternum misericordia ejus;

12. In manu potenti et brachio excelso, quoniam in æternum misericordia ejus.

13. Qui divisit mare Rubrum in divisiones, quoniam in æternum misericordia ejus;

14. Et eduxit Israel per medium ejus, quoniam in æternum misericordia ejus;

15. Et excussit Pharaonem et virtutem ejus in mari Rubro, quoniam in æternum misericordia ejus.

5. Qui a fait les cieux avec intelligence, parce que sa miséricorde est éternelle ;

6. Qui a affermi la terre sur les eaux, parce que sa miséricorde est éternelle ;

7. Qui a fait de grands luminaires : parce que sa miséricorde est éternelle,

8. Le soleil pour présider au jour, parce que sa miséricorde est éternelle,

9. La lune et les étoiles pour présider à la nuit, parce que sa miséricorde est éternelle ;

10. Qui a frappé l'Égypte avec ses premiers-nés, parce que sa miséricorde est éternelle ;

11. Qui a fait sortir Israël du milieu d'eux, parce que sa miséricorde est éternelle ;

12. Avec une main puissante, et un bras élevé, parce que sa miséricorde est éternelle ;

13. Qui a divisé en deux la mer Rouge, parce que sa miséricorde est éternelle ;

14 Et a fait passer Israël par le milieu, parce que sa miséricorde est éternelle ;

15. Et a renversé le pharaon et son armée dans la mer Rouge, parce que sa miséricorde est éternelle ;

5. Eum qui fecit cælos cum intelligentia : quoniam in seculum misericordia ejus.

6. Eum qui extendit terram super aquas : quoniam in seculum misericordia ejus.

7. Eum qui fecit luminaria magna : quoniam in seculum misericordia ejus.

8. Solem in dominium in die : quoniam in seculum misericordia ejus.

9. Lunam et stellas in dominia in nocte : quoniam in seculum misericordia ejus.

10. Eum qui percussit Ægyptum in primogenitis eorum : quoniam in seculum misericordia ejus.

11. Eum qui eduxit Israelem de medio eorum : quoniam in seculum misericordia ejus.

12. In manu forti, et brachio extento : quoniam in seculum misericordia ejus.

13. Eum qui divisit mare Suph in divisiones : quoniam in seculum misericordia ejus.

14. Et transire fecit Israelem per medium ejus : quoniam in seculum misericordia ejus.

15. Excussit autem Paroh, et exercitum ejus in mari Suph : quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

c'est toujours Dieu qui les fait par leur moyen. Un vrai miracle est certainement une preuve de l'intervention de la divinité ; quand les démons et les méchants seraient capables d'en faire, ils ne le peuvent jamais par leur propre force, mais par la puissance ou par la permission du Seigneur. Ainsi la gloire en est toujours à lui.

℣. 5. Qui fecit cælos in intellectu. Il les a créés par sa puissance ; il les gouverne et les conserve avec une intelligence souveraine (1). Saint Augustin (2) : *Il les a créés par son Verbe, qui est la Sagesse incréée*. D'autres : Il les a créés pour nous conduire à la connaissance de ses attributs et de sa divinité. Quelques anciens (3) ont donné de l'intelligence aux cieux et aux astres. Lorsque l'Écriture, en quelques endroits, parle des astres et des cieux, comme d'êtres animés, capables de raison et d'intelligence, elle parle d'une manière figurée, ou suivant l'opinion d'un peuple grossier et ignorant.

℣. 6. Qui firmavit terram super aquas. Les anciens ont eu sur la situation de la terre des sentiments fort différents des nôtres. Ils croyaient la terre suspendue sur les eaux, ou en quelque sorte nageant sur l'élément liquide. *Terra super aquas pendula firmitate consistit,* dit saint Hilaire. C'est une merveille presqu'incompréhensible, dit Théodoret, que la terre, environnée de toutes parts par les eaux, se soutienne et demeure appuyée sur elle-même (4).

℣. 7. Luminaria magna. Le soleil et la lune, ainsi nommés dans la Genèse (5). Saint Jérôme entend les étoiles ; apparemment parce qu'il est parlé du soleil et de la lune aux versets suivants. Mais l'auteur, aux versets 8 et 9, ne fait qu'expliquer ce qu'il a dit ici en général. Il partage en trois versets ces paroles de Moïse (6) : *Le Seigneur fit deux grands corps lumineux ; l'un plus grand, pour présider au jour ; et l'autre plus petit, pour présider à la nuit.*

℣. 10. Qui percussit Ægyptum... quoniam in æternum misericordia ejus. Ce n'est point envers l'Égypte qu'il exerçait sa miséricorde, quand il la frappait : mais envers les Israélites, que les Égyptiens avaient injustement opprimés. C'était justice envers les Égyptiens, et miséricorde envers les Hébreux.

℣. 13. Qui divisit mare Rubrum in divisiones. C'est de ce passage mal entendu que les Juifs ont pris occasion de dire que la mer s'était partagée

(1) *Prov.* III. 18. 19. Dominus sapientia fundavit terram, stabilivit cælos prudentia.
(2) *Vide Aug. h c.*
(3) *Vide Origen.* Περὶ ἀρχῶν *l.* I. *Et alibi Clem. Alex. vide Huet. Origenian. lib.* VI. *quæst.* 5.
(4) *Theodoret. hic.*
(5) *Genes.* I. 16. Fecit Deus duo luminaria magna.
(6) *Genes.* I. 16.

16. Qui traduxit populum suum per desertum, quoniam in æternum misericordia ejus.
17. Qui percussit reges magnos, quoniam in æternum misericordia ejus:
18. Et occidit reges fortes, quoniam in æternum misericordia ejus:
19. Sehon, regem Amorrhæorum, quoniam in æternum misericordia ejus;
20. Et Og, regem Basan, quoniam in æternum misericordia ejus;
21. Et dedit terram eorum hereditatem, quoniam in æternum misericordia ejus;
22. Hereditatem Israel, servo suo, quoniam in æternum misericordia ejus.
23. Quia in humilitate nostra memor fuit nostri, quoniam in æternum misericordia ejus;
24. Et redemit nos ab inimicis nostris, quoniam in æternum misericordia ejus.
25. Qui dat escam omni carni, quoniam in æternum misericordia ejus.

16. Qui a conduit son peuple par le désert, parce que sa miséricorde est éternelle ;
17. Qui a frappé de grands rois, parce que sa miséricorde est éternelle ;
18. Et a fait mourir des rois puissants, parce que sa miséricorde est éternelle ;
19. Séhon, roi des Amorrhéens, parce que sa miséricorde est éternelle ;
20. Et Og, roi de Basan, parce que sa miséricorde est éternelle ;
21. Et il a donné leur terre en héritage, parce que sa miséricorde est éternelle ;
22. En héritage à Israël son serviteur, parce que sa miséricorde est éternelle ;
23. Car il s'est souvenu de nous dans notre affliction, parce que sa miséricorde est éternelle ;
24. Et il nous a délivrés des mains de nos ennemis, parce que sa miséricorde est éternelle ;
25. C'est lui qui donne la nourriture à toute chair, parce que sa miséricorde est éternelle.

16. Qui deduxit populum suum per desertum : quoniam in seculum misericordia ejus.
17. Eum qui percussit reges magnos : quoniam in seculum misericordia ejus.
18. Et occidit reges potentissimos : quoniam in seculum misericordia ejus.
19. Sihon regem Emoræum : quoniam in seculum misericordia ejus.
20. Et Og regem Basan : quoniam in seculum misericordia ejus.
21. Et dedit terram eorum in hæreditatem : quoniam in seculum misericordia ejus.
22. Hereditatem Israeli servo suo : quoniam in seculum misericordia ejus.
23. Qui in dejectione nostra memor fuit nostri : quoniam in seculum misericordia ejus.
24. Et vindicavit nos ab hostibus nostris : quoniam in seculum misericordia ejus.
25. Qui dat panem omni carni : quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

en douze endroits, afin que chacune des douze tribus eût son chemin, et que le trajet se fit sans tumulte et sans embarras : Tradition très ancienne qui a été rapportée, et en quelque sorte adoptée, par Origène (1), par Eusèbe (2), et par d'autres anciens auteurs (3). Mais Théodoret la traite avec raison de fable.

℣. 16. Traduxit populum suum per desertum. C'est un des plus grands miracles de la Providence, que le voyage des Hébreux par le désert. Un peuple nombreux demeure pendant quarante ans au milieu d'une solitude affreuse, environné d'ennemis de toutes parts, dénué de tous secours étrangers, sans que ni l'excessive chaleur du jour le brûlât, ni que les ténèbres de la nuit l'incommodassent, ayant abondamment à boire, à manger, et de quoi se couvrir. Toujours tranquille au milieu de ses ennemis, à couvert sous une main puissante, qui le protégeait, et qui fournissait à tous ses besoins, avec une attention, une bonté toute paternelle.

℣. 18. Reges fortes. L'auteur ne parle ici que des rois Og et Séhon, parce qu'ils étaient les plus puissants et les plus redoutables que les Israélites eussent vaincus ; la main du Seigneur avait paru davantage dans leur défaite.

℣. 23. In humilitate nostra memor fuit nostri. Quelques auteurs l'expliquent de l'état d'oppression où ils se trouvèrent si souvent sous les juges. D'autres l'entendent de la vertu d'humilité. Il s'est souvenu de nous, lorsque nous nous sommes humiliés. Nous croyons que l'auteur fait allusion à la captivité de Babylone, dont le Seigneur les avait délivrés depuis peu de temps.

℣. 25. Qui dat escam. Dieu donne la nourriture aux créatures, même dénuées de raison et de sentiment ; elles ne peuvent pas lui en témoigner de la reconnaissance ; mais l'homme doit suppléer à leur défaut ; et c'est une grande ingratitude envers Dieu, que de ne pas voir partout sa main bienfaisante distribuer les aliments à tout ce qui respire. Depuis des milliers d'années, la terre est féconde, et elle le sera jusqu'à la fin des siècles ; il n'y a que son divin auteur qui ait pu et qui puisse la maintenir continuellement dans cet état d'activité inépuisable. L'expérience que nous en faisons tous les jours, et l'abondance des biens que nous en retirons, devraient suffire non seulement pour nous faire reconnaître la puissance et la bonté de Dieu ; mais aussi pour nous attacher inviolablement à son service. Mais il y a bien des siècles que l'Esprit saint a prononcé un oracle qui se vérifie tous les jours : *Tous les hommes sont vains ; ils ignorent la science de Dieu : les biens dont ils jouissent n'ont pu leur faire connaître Celui qui en est la source, et la vue des merveilles répandues dans cet univers n'a pu les élever à Celui qui en est l'auteur* (4). Ils ont donné dans toutes les absurdités de l'idolâtrie, dans tous les faux systèmes de la philosophie ; et ils se sont égarés

(1) *Origen. Homil.* v. *in Exod.*
(2) *Euseb. in Psalm.* LXXVII. 13.
(3) *Athanas. ibidem. Heracleota hic. et Chrysost.*
(4) *Sap.* XIII. 1.

26. Confitemini Deo cæli, quoniam in æternum misericordia ejus.
Confitemini Domino dominorum, quoniam in æternum misericordia ejus.

26. Louez le Dieu du ciel, parce que sa miséricorde est éternelle.
Louez le Seigneur des seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle :

26. Celebrate Deum cæli : quoniam in seculum misericordia ejus.

COMMENTAIRE

en cherchant la vérité partout où elle n'était pas. Saint Justin avait erré longtemps comme les autres dans ce labyrinthe d'erreurs, et il n'en sortit qu'en étudiant les divines écritures, et qu'en embrassant la doctrine de Jésus-Christ, *qui est,* dit-il, *la seule philosophie dont les principes soient sûrs, et dont les conséquences soient salutaires* (1).

℣. 26. Confitemini Domino dominorum, etc. Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans les Septante, ni dans saint Hilaire, ni dans les polyglottes d'Anvers ; mais il est dans les anciens psautiers et dans l'arabe, aussi bien que dans la Vulgate. Saint Augustin et saint Jérôme l'ont reproduit dans leur commentaire. C'est une répétition du verset 3. Dans les anciens psautiers les plus corrects, il est marqué d'une obèle, pour montrer qu'il est superflu, et qu'il ne se lit pas dans l'hébreu.

(1) *Dial. cum Tryph.*

PSAUME CXXXVI

Les lévites captifs à Babylone suspendent leurs instruments de musique aux saules, et ne peuvent se résoudre à chanter les saints cantiques, ainsi que les Babyloniens les en priaient. Prédiction du malheur des Iduméens et des Babyloniens.

Psalmus David, Jeremiæ. Psaume de David, pour Jérémie.

ARGUMENT

Les versions de ce psaume ne sont point uniformes sur le titre qu'ils lui donnent. Les anciens exemplaires grecs des Septante, et un psautier romain lisent simplement : *Psaume de David.* D'autres anciens psautiers n'ont aucun titre. D'autres portent (1) : *Psalmus David, Jeremiæ :* Psaume de David *à Jérémie,* ou *pour Jérémie.* D'autres (2) : *Psalmus David, Jeremiam ;* Psaume de David, composé ou chanté par Jérémie. D'autres (3) : *Psalmus David, propter Jeremiam ;* à cause de Jérémie. Ni l'hébreu, ni le chaldéen n'y lisent aucun titre ; et les exemplaires de Théodoret en avertissaient. Ce père, suivi de l'ancien paraphraste grec, traite de témérité la hardiesse de ceux qui y ont mis le nom de Jérémie, puisqu'il est évident que ce prophète n'alla jamais à Babylone, et qu'il n'a pu avoir aucune part à un cantique, qui a été chanté par des gens qui avaient été dans cette ville, comme on le voit par ces termes : *Super flumina Babylonis, illic sedimus.*

On est assez partagé sur le temps précis auquel il a été composé ; les uns (4) soutiennent qu'il a été écrit par les captifs arrivés depuis peu à Babylone ; et les autres (5), qu'il fut chanté depuis leur retour dans leur pays. Nous suivrons ce dernier sentiment. Génébrard croit qu'on a mis le nom de Jérémie dans l'inscription ; parce que ce prophète a parlé des disgrâces des Juifs à Babylone. Schnepsius et Grotius (6) conjecturent que Jérémie l'envoya aux captifs, pour être chanté à Babylone ; qu'il l'écrivit pour les consoler et pour les soutenir dans leur captivité. Il n'y a rien d'absolument impossible dans tout cela. Mais en matière de conjectures et d'hypothèses, nous choisissons toujours les plus aisées et les plus simples. On voit dans ce psaume une peinture touchante d'un peuple captif. Le style de l'auteur, aussi bien que les pensées, sont remarquables d'élégance.

1. Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, cum recordaremur Sion.

1. Assis sur le bord des fleuves de Babylone, là, nous avons pleuré, en nous souvenant de Sion.

PSALMUS CXXXVII. — 1. Juxta flumina Babel illic sedimus, etiam flevimus dum recordaremur Sion.

COMMENTAIRE

℣. 1. SUPER FLUMINA BABYLONIS. Pendant que nous étions à Babylone, nous allions nous asseoir à la campagne, sur la rive des fleuves, pour y pleurer la ruine de Jérusalem et du temple. Ce sont des lévites qui parlent. Les personnes accablées de tristesse et de douleur, cherchent la retraite pour prier (7). S'asseoir à terre, était une posture que l'on prenait dans le deuil. Les Juifs en exil, n'ayant point dans les villes d'endroits commodes pour s'assembler, allaient ordinairement à la campagne et sur les eaux, pour prier. Philon (8) raconte que Flaccus, ayant ôté aux Juifs d'Alexandrie leur synagogue, ils allaient tous les matins sur les rivages voisins faire leurs prières : et, lorsqu'ils avaient la liberté de bâtir des synagogues, ils les plaçaient d'ordinaire près du courant des rivières, et les bâtissaient découvertes, sans toit, à l'imitation des parvis du temple de Jérusalem (9). *Les fleuves* dont parlent ici les captifs, sont ou les diverses rivières qui tombaient dans

(1) *Ita Bibl. Clem.* VIII. *Vulg. et antiq. Gallican. et Rom. in nov. Edit. Hieronym.*
(2) *Theodoret. et Paraphr. Græc.* Τῷ Δαυὶδ διὰ Ἱερεμίου. *Ita Septant. Arab. antiq.*
(3) *Hieronym. in Comment. Sixt.* v. *Hugo Card. Vatab.*
(4) *Paraphr. Græc. Corderii. Rabb. in Muis. Ferrand. Bossuet.*
(5) *Muis. du Pin. Theodoret. Hammond.*
(6) *Ita et quid. apud Hilar.*
(7) *Origen. Heraclet. Theodoret.*
(8) *Philon. Advers. Flaccum.*
(9) Voyez *Tertull. de pudicitia. c.* 16. - *Epiphan. Hæres.* LXXX. - *Basnage, Hist. des Juifs,* v. *c.* 4. *art.* 8.

2. In salicibus in medio ejus suspendimus organa nostra ;

3. Quia illic interrogaverunt nos, qui captivos duxerunt nos, verba cantionum ; et qui abduxerunt nos : Hymnum cantate nobis de canticis Sion.

2. Nous avons suspendu nos instruments de musique aux saules qui sont au milieu de Babylone.

3. Car là, ceux qui nous avaient emmenés captifs, nous demandaient que nous chantassions des cantiques ; ceux qui nous avaient enlevés disaient : Chantez-nous un air des cantiques de Sion.

2. Super salices in medio ejus suspendimus citharas nostras :

3. Quum ibi postulaverunt nobis, qui captivos duxerunt nos, ut *diceremus* verba cantici : et citharis nostris suspensis *verba* lætitiæ, *dicentes :* Cantate nobis de cantico Sion : *respondimus :*

COMMENTAIRE

l'Euphrate ; ou l'Euphrate et le Tigre, qui se réunissaient près de Babylone ; ou enfin les diverses branches de l'Euphrate, qui se partageaient en plusieurs fleuves autour de Babylone (1).

℣. 2. In salicibus. La quantité de saules qui étaient sur l'Euphrate, lui a fait donner par Isaïe (2) le nom de torrent des saules : *Ad torrentem salicum ducent eos.* Et on ne doit pas être surpris de voir des arbres sur un fleuve qui passe au milieu d'une ville. Babylone était si vaste, qu'on labourait même dans son enceinte (3). Il y avait de grands espaces entre les maisons et les murs de la ville. En Orient, on aime la fraîcheur des arbres dans toutes les maisons et dans tous les jardins ; les grandes villes paraissent de loin comme des espèces de forêts, par la quantité d'arbres qui leur donnent de l'ombrage. Il y avait donc des saules en grande quantité dans Babylone, et les captifs nouvellement arrivés, y suspendaient leurs lyres et leurs autres instruments. Ils les avaient portés comme des meubles de leur profession (4).

℣. 3. Verba cantionum. Les Juifs, surtout les lévites, étaient célèbres pour leur chant (5). La musique était presque la seule occupation d'un grand nombre de familles, qui étaient nourries et entretenues aux dépens du temple et de la nation. Sous David, nous comptons deux cent quatre-vingt-huit maîtres de musique, pour chanter dans le temple (6). Ces deux cent quatre-vingt-huit musiciens étaient distribués en vingt-quatre troupes de douze chacune, qui servaient au temple tour à tour ; et, en comptant tous les lévites destinés à la musique, il y en avait jusqu'à quatre mille qui jouaient d'instruments divers. On peut croire que des gens instruits par leurs pères, et n'ayant point d'autre profession que la musique, s'y rendaient très habiles. Tout l'Orient savait que les lévites excellaient dans cet art. C'est ce qui obligeait les Babyloniens à leur demanderdes airs qu'ils chantaient à Sion dans le temple de leur Dieu. Théodoret croit qu'ils leur faisaient ces demandes moins par curiosité que par insulte, et pour les railler dans leur malheur, mais ce pouvait être sérieusement.

Et qui abduxerunt nos : Hymnum cantate. Ces Babyloniens, qui demandaient que les Juifs leur répétassent les cantiques de Sion, étaient des impies qui cherchaient à tourner en ridicule les pratiques religieuses. S'ils avaient estimé la religion des Juifs, ils n'auraient pas renversé le temple de Jérusalem, et Balthasar n'eût pas profané dans un festin les vases destinés au service du sanctuaire. Ce peuple idolâtre avait des imitateurs du temps de saint Augustin : ils demandaient, au rapport de ce saint docteur, les preuves du christianisme pour s'en moquer. Expliquez-nous, disaient-ils, quel bien votre Christ a fait dans le monde ; montrez-nous comment, depuis qu'il a paru sur la terre, les temps sont devenus meilleurs, les hommes plus heureux, les nations plus florissantes ? Et quand on leur répondait que ce n'était pas pour donner au genre humain des prospérités temporelles qu'un Messie avait été envoyé sur la terre, que c'était pour inspirer le mépris des richesses, pour rendre les hommes plus humbles, plus patients, plus tempérants, plus chastes ; pour détacher les cœurs de l'amour des choses sensibles, et pour les élever au désir des biens de l'autre vie ; ces ennemis de la religion de Jésus-Christ tournaient toutes ces réponses en dérision, parce que c'étaient, ajoute saint Augustin, des hommes de Babylone, livrés à leurs passions et incapables de goûter les vérités éternelles. C'est pour cela, concluait le même père, qu'il est plus à propos de ne point entrer en controverse avec eux, et de les inviter simplement à réfléchir sur leurs penchants déréglés : sans quoi tout développement de la doctrine de Jésus-Christ sera non seulement sans effet, mais la matière de nouveaux blasphèmes.

On éprouve aujourd'hui la même chose de la part des incrédules. Ils parlent et écrivent sans cesse de la religion, non pour la connaître, mais

(1) *Origen. Heracl. Vide Boch. Phaleg. l.* 1. *c.* 8.

(2) *Isai.* xv. 7.

(3) *Quint. Curt. l.* v. Cætera serunt, coluntque, ut si externa vis ingruat, obsessis alimenta ex ipsius urbis solo subministrent.

(4) *Chrysost. et Græc. Paraphrast.*

(5) *Lactant. seu quis alius auctor poematis de Phœnice.*
Incipit illa sacri modulamina fundere cantus,
Et mira lucem ore ciere novam.
Quam nec Judææ voces, nec tibia possit
Musica cyrrhæis assimilare modis.

(6) *Vide* 1. *Par.* xv.

4. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?

5. Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.

6. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui; si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.

7. Memor esto, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem, qui dicunt: Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea.

4. Comment chanterons-nous un cantique du Seigneur dans une terre étrangère?

5. Si je t'oublie, ô Jérusalem, que ma droite tombe aussi dans l'oubli.

6. Que ma langue soit attachée à mon gosier, si je ne me souviens point de toi, si je ne me propose pas Jérusalem comme le principal sujet de ma joie.

7. Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Édom; de ce qu'ils ont fait au jour de Jérusalem, lorsqu'ils disaient : Exterminez et abattez jusqu'à ses fondements.

4. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra alienigenarum?

5 Si oblitus fuero tui, O Jerusalaim: obliviscatur dextera mea *pulsationis suæ*.

6. Adhæreat lingua mea palato meo, si non meminero tui : si non ascendere fecero Jerusalaim super caput lætitiæ meæ.

7. Recordare, Domine, filiorum Edom, diei Jerusalaim, qui dicebant : Discooperite, discooperite usque ad fundamentum in ea.

COMMENTAIRE

pour la rendre méprisable et pour couvrir de ridicule ceux qui la défendent. S'ils cherchaient la vérité de bonne foi, ils commenceraient par réformer leur vie, si elle est déréglée, et par renoncer à l'orgueil qui les domine.

℣. 4. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena? Dieu ne défendait pas de chanter ses louanges dans une terre étrangère. Les captifs les y ont chantées souvent, ils y ont souvent composé des psaumes ; ils se sont même servi de leurs instruments pour charmer l'ennui de leur exil et s'animer à la confiance dans le Seigneur. Mais c'était entre eux, et dans le secret, lorsque la présence des profanes n'exposait pas les cantiques divins aux insultes, aux railleries, et peut-être aux blasphèmes des Babyloniens. D'ailleurs quel goût, quel plaisir pouvaient avoir des captifs à chanter devant leurs ennemis, pendant qu'eux-mêmes avaient l'âme plongée dans la douleur et dans la tristesse (1)? *Musica in luctu importuna narratio*. Saint Hilaire dit qu'il leur était défendu, de la part des Babyloniens, de se marier durant leur captivité ; on ne sait où ce docteur a puisé ce renseignement.

On a, dans cette réponse des Juifs, un exemple des bons effets que la tribulation opère sur le cœur humain. Avant leur captivité, ces Hébreux ne se contentaient pas de négliger le culte du Seigneur : ils offraient leur encens aux idoles ; ce qu'Ézéchiel raconte de leurs profanations serait incroyable si ce n'était pas un prophète qui parle (2) ; et, dès le temps de Moïse, ils célébrèrent par des chants impies la consécration du veau d'or (3). La captivité les rendit plus attentifs aux vrais principes de la religion. Ils conçurent que leurs disgrâces étaient le châtiment de leurs prévarications anciennes et nouvelles, et ils se maintinrent dans une telle réserve à l'égard des idolâtres devenus leurs maîtres, qu'ils refusèrent de chanter en leur présence les cantiques même du Seigneur, de répéter les témoignages d'adoration qu'ils avaient rendus au vrai Dieu dans son temple.

℣. 5. Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. J'oublierais plutôt l'usage de ma main droite ; j'en perdrais plutôt absolument la mémoire, que de vous oublier, ô Jérusalem! C'est ce que disaient les captifs pendant leur exil. Ou bien : Que j'oublie de jouer de mes instruments ; que ma main devienne percluse et sans mouvement, si jamais je vous oublie.

℣. 6. Adhæreat lingua mea faucibus meis. Il fait une imprécation contre lui-même, s'il oublie jamais sa chère patrie. Qu'il ne m'arrive jamais d'ouvrir la bouche pour chanter, si je t'oublie. J'aimerais mieux être pour toujours privé de l'usage de la parole, que d'employer ma langue à chanter pour divertir tes destructeurs, ô Jérusalem!

Si non proposuero Jerusalem, in principio lætitiæ meæ. Si je goûte jamais de plaisir, tandis que je verrai Jérusalem détruite et désolée. Ou bien : Si je ne mets ma principale joie à m'entretenir de Jérusalem. Tout ce qu'on pourra dire pour me consoler, ne me touchera point, à moins qu'on ne me parle de vous, ô Jérusalem! Les saints pères ont fréquemment commenté ce verset dans le sens de la Jérusalem céleste.

℣. 7. Memor esto, Domine, filiorum Edom; in die Jerusalem. On voit, par ce passage et par les prophètes Abdias (4), Jérémie (5) et Ézéchiel (6), que les Iduméens s'étaient joints à l'armée de Nabucodonosor contre les Juifs leurs frères, et que, non seulement ils avaient insulté à leur malheur, mais qu'ils avaient animé contre eux les Babyloniens et leur avaient aidé à détruire la ville de Jérusalem jusqu'aux fondements. On leur reproche même de s'être mis sur les défilés des

(1) *Eccli.* XXII. 6.
(2) *Ezech.* VIII. *et alib. passim.*
(3) *Exod.* XXXII. 18.
(4) *Abdias.* ℣. 11. 12. 13. 14.
(5) *Jerem.* XII. 6; XXV. 14; XLIX. - *Thren.* IV. 21, 22.
(6) *Ezech.* XXV. 12.

8. Filia Babylonis misera! beatus qui retribuet tibi retributionem tuam quam retribuisti nobis.
9. Beatus qui tenebit, et allidet parvulos tuos ad petram.

8. Malheur à toi, fille de Babylone ; heureux qui te rendra tous les maux que tu nous a fait souffrir !
9. Heureux celui qui prendra tes petits enfants, et les brisera contre la pierre.

8. Filia Babel vastata, beatus qui retribuet tibi retributionem tuam quam retribuisti nobis.
9. Beatus qui apprehendet, et allidet parvulos tuos ad petram.

COMMENTAIRE

montagnes et d'avoir mis à mort, par une cruauté inouïe, ceux qui cherchaient à se sauver.

C'est ce que le prophète, auteur de ce psaume, leur reproche ici, et dont il leur annonce la vengeance prochaine de la part de Dieu : car c'est ainsi que la plupart des commentateurs prennent ces paroles. Ils les regardent non comme des imprécations, mais comme des prophéties. Saint Jean Chrysostôme veut que le psalmiste exprime ici, non ses propres sentiments, mais ceux du peuple juif, grossier et vindicatif, qui demande à Dieu la vengeance de ses ennemis, par esprit d'animosité ; au lieu que le prophète, plus sage et plus modéré, réserve à Dieu la vengeance, et demeure toujours dans la disposition de tout souffrir avec patience.

L'effet des menaces ou, si l'on veut, des prédictions qu'on lit ici, se vit principalement sous les Maccabées, lorsque Hircan assujettit les Iduméens, et les força même à recevoir la circoncision et à suivre la loi des Juifs (1). C'est l'opinion des commentateurs qui tiennent que ce psaume fut composé après le retour de la captivité ; pour ceux qui veulent qu'il ait été écrit au commencement de l'arrivée des Juifs à Babylone, ils peuvent fixer ce châtiment à ce que Nabucodonosor lui-même fit souffrir aux Iduméens cinq ans après la prise de Jérusalem (2).

Qui dicunt : Exinanite. C'est ce que disaient les Iduméens, en exhortant les Babyloniens à ruiner Jérusalem, sans qu'il en reste le moindre vestige.

Ces Iduméens, ligués avec Babylone contre Jérusalem, représentent deux sortes d'ennemis qui conspirent avec l'amour-propre contre le salut des hommes. Ces ennemis sont l'imagination et la vanité. L'imagination nous fait illusion sur le temps présent, et la vanité nous porte à vouloir être quelque chose pour l'avenir. Nous ne travaillons dans le temps présent que pour être estimés des hommes dans un temps qui ne sera peut-être jamais. Quand la raison et la religion nous rappellent à la pensée de l'éternité et à celle de notre misère, aussitôt l'imagination et la vanité crient, comme les Iduméens : *Détruisez ces sentiments, arrachez-les du cœur ;* apprenez à l'homme *à jouir du présent et à se faire un nom pour le temps futur.* L'amour-propre, qui est l'ennemi principal, le Babylonien toujours armé pour nous perdre, écoute ces dangereux conseils et attise dans notre cœur le feu de toutes les passions. Cet amour-propre serait bien faible, si l'imagination, subjuguée par le souvenir de l'éternité, cessait de nous peindre les frivoles avantages du présent, et si la vanité, réprimée par la connaissance de nous-mêmes et des autres hommes, laissait le cœur et l'esprit dans la considération paisible du néant de ce qui s'appelle gloire humaine, considération dans le monde, estime publique, éloges des contemporains et de la postérité.

℣. 8. Filia Babylonis, misera. C'est une prophétie contre Babylone , contre la génération contemporaine, *fille* ou *issue* de cette ville. Cyrus avait commencé à l'humilier. Il lui avait ôté ses privilèges, et, de maîtresse des nations, elle était devenue sujette des Perses (3). Elle était déjà en quelque sorte réduite en captivité, comme elle y avait réduit tant d'autres peuples. Mais il lui restait encore bien d'autres maux à souffrir avant d'être entièrement ensevelie sous ses propres ruines, comme elle l'est depuis tant de siècles.

℣. 9. Beatus qui tenebit, et allidet parvulos tuos ad petram. C'est ce que le prophète Isaïe avait prédit contre Babylone (4) : *Infantes eorum allidentur in oculis eorum.* Les Juifs demandent ici l'accomplissement de cette prophétie. La cruauté dont parle le texte était ordinaire dans les guerres de l'antiquité. On ne croyait pas commettre en cela aucune injustice. C'était un droit, ou plutôt un abus intolérable, autorisé par l'usage, et que les ennemis se permettaient réciproquement. On le voit dans Osée (5) et dans Homère (6). Nous doutons que Cyrus ait exercé contre Babylone de pareilles cruautés. Mais Darius, fils d'Hystaspe, ayant pris cette ville qui s'était révoltée, en abattit les murs et y commit de nombreuses cruautés (7).

(1) *Joseph. Antiq. l.* xiii. *c.* 18.
(2) *Idem. Antiq. l.* x. *c.* 11.
(3) *Xenophon. Cyropæd. lib.* vii.
(4) *Isai.* xiii. 16.
(5) *Osee.* xiv. 1. In gladio pereant, parvuli eorum elidantur, et fœtæ ejus discindantur.
(6) *Homer. Iliad.* xxii...
. . . . . Καὶ νήπια τέκνα
Βαλλόμενα ποτι γαίῃ, ἐν ἀινῇ δηιοτήτι.
(7) *Herodot. l.* iii. *c.* 159.

PSAUME CXXXVII

Le prophète loue le Seigneur de ce qu'il l'a exaucé. Il invite tous les princes à venir l'adorer. Il espère que le Seigneur le garantira de tout danger, et qu'il humiliera ses ennemis.

Ipsi David. Pour David. Psalmus CXXXVIII.— Ipsi David.

ARGUMENT

Les Septante ajoutent ici les noms d'*Aggée et de Zacharie,* qui ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. Il y a même plusieurs exemplaires grecs qui ne les lisent point (1). Saint Athanase et quelques auteurs (2) ne retiennent que le nom de Zacharie, sans parler d'Aggée. Ces additions, qui ne paraissent pas dans le texte original, et qui sont si peu uniformes même parmi les Grecs, sont d'une très petite autorité ; et les meilleurs interprètes ne font nulle difficulté de les rejeter ; il n'y a d'ailleurs aucune raison particulière qui engage à les admettre.

Origène et Théodoret (3) rapportent ce psaume au temps qui suivit le retour de la captivité. C'est, selon eux, un cantique d'actions de grâces des Juifs délivrés de tous leurs ennemis, qui les avaient inquiétés pendant si longtemps depuis leur retour ; car, ce ne fut que sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, qu'ils furent entièrement tranquilles dans leur pays. De manière qu'Aggée et Zacharie, qui vivaient alors, peuvent avoir eu quelque part à ce psaume. Telle a été, au moins, l'opinion de ceux qui y ont ajouté les noms de ces deux prophètes. Ce sentiment convient bien avec la lettre du psaume, ainsi qu'on le verra dans le commentaire.

D'autres (4) veulent que ce soit l'ouvrage de David, lorsque, délivré de tous ses ennemis, et particulièrement de Saül, et se voyant en paix dans ses états, il en rend de solennelles actions de grâces au Seigneur, et invite les princes voisins, témoins des merveilles de son Dieu, à venir lui rendre leurs hommages. On peut aussi le rapporter à Ézéchias, après sa guérison miraculeuse.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, quoniam audisti verba oris mei. In conspectu angelorum psallam tibi,

1. Je vous rendrai grâce, Seigneur, de tout mon cœur, parce que vous avez écouté les paroles de ma bouche ; je célébrerai votre gloire à la vue des anges.

1. Celebrabo te toto corde meo : coram diis psallam tibi.

COMMENTAIRE

℣. 1. Confitebor tibi. Saint Jérôme entend la *confession,* dont il est parlé dans ce verset, de la confession des péchés. Celui, dit-il, qui fait pénitence pour toutes ses fautes, *se confesse au Seigneur de tout son cœur.* Saint Hilaire et saint Augustin, à leur ordinaire, l'entendent des deux confessions, des péchés et de louanges.

Une des choses les plus remarquables dans tout le recueil des psaumes, et peut-être une des moins remarquées, c'est l'offrande qu'y fait sans cesse le prophète de *son cœur* et de *tout son cœur.* C'est, dit saint Augustin, l'holocauste qui brûle perpétuellement sur l'autel du Seigneur. C'est l'amour qui consume cet holocauste ; le prophète ne retient rien pour lui-même, il consacre tout à Dieu. Cette observation, qui paraît fort commune, établit cependant une différence essentielle entre la prière du prophète et celle de la plupart des chrétiens. Ceux-là prient, soit par des formules tirées des psaumes, soit en répétant les diverses prières de l'Église, soit même en méditant les vérités éternelles ; mais où est le cœur ? le trouvera-t-on embrasé d'amour comme celui du prophète ? Nous disons après lui : *Seigneur, je vous loue, je vous rends des actions de grâces de tout mon cœur.* Mais le cœur est-il d'accord avec la bouche ? Le cœur n'est-il pas à nos affaires, à nos intérêts, à nos passions ?

---

(1) *Nobilius hic. in not. edit. Rom.*
(2) *Mss. Codd. reg. et Colbert. plures apud Ferrand. hic.*
(3) *Vide Origen. in Catena. Theodoret et le Blanc hic. Grot. Hamm.* — (4) *Moller. Muis.*

2. Adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo super misericordia tua et veritate tua, quoniam magnificasti super omne nomen sanctum tuum.

3. In quacumque die invocavero te, exaudi me; multiplicabis in anima mea virtutem.

2. J'adorerai dans votre saint temple ; et je publierai les louanges de votre nom, sur le sujet de votre miséricorde et de votre vérité : car vous avez élevé, au-dessus de tout, votre saint nom.

3. En quelque jour que je vous invoque, exaucez-moi : vous augmenterez la force de mon âme.

2. Incurvabo me versus templum sanctitatis tuæ, et celebrabo nomen tuum super misericordia tua, et super veritate tua : quoniam magnificasti super omnia nomen tuum, et eloquium tuum.

3. In die qua invocavi te, exaudisti me : roborasti me in anima mea fortitudine.

COMMENTAIRE

In conspectu angelorum psallam tibi, etc. Les Hébreux étaient persuadés que les anges se trouvaient dans le temple, qu'ils en avaient la garde, et qu'ils y recevaient les prières, pour les présenter devant le trône de Dieu. Ce sentiment est passé des Hébreux aux chrétiens, qui ont attribué aux églises et aux autels des anges protecteurs. Ces anges sont différents d'autres anges qui s'y trouvent dans les assemblées, lorsque nous y rendons nos adorations au Seigneur; et qui présentent à Dieu l'encens de nos oraisons (1). *Ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum, de manu angeli coram Deo.* On peut voir Origène (2), Tertullien (3), l'auteur des Constitutions apostoliques (4), saint Basile (5), saint Grégoire de Nazianze (6), saint Ambroise (7), saint Jean Chrysostôme (8), Pallade (9), Jean Mosque (10), saint Bernard (11), etc.

L'hébreu porte : *En présence des dieux,* ou de Dieu, *Élohîm.* Ce terme se met quelquefois pour Dieu même ; d'autres fois, pour signifier les anges; ailleurs, pour les princes. Saint Jean Chrysostôme remarque quelques éditions, qui lisaient : *En présence des dieux.* Origène, Théodore d'Héraclée, et l'ancien paraphraste du Père Cordier, l'entendent *des prêtres;* le chaldéen, Aben Ezra et Kim'hi, *des juges;* le rabbin Salomon, *des princes;* les Septante, la Vulgate et la plupart des pères, *des anges.* Je vous louerai dans votre temple, comme vos anges vous louent dans le ciel, dit Théodoret. Voyez le psaume xcvi, 8: *Adorate eum omnes angeli ejus.*

Les anges rendent à Dieu un hommage très parfait : ce sont des esprits dégagés de la matière, et qui contemplent sans cesse les perfections divines; rien ne les distrait de ce saint exercice. Quand le prophète dit qu'il *exaltera la grandeur de Dieu en présence des anges,* il entend que sa prière imitera les adorations de ces intelligences célestes ; qu'il ne s'y mêlera rien d'humain ; qu'il s'élèvera au-dessus de tous les objets terrestres. Cette présence des saints anges est quelque chose de très respectable, de très redoutable même, puisque l'Apôtre, instruisant son disciple Timothée, lui disait : *Je vous conjure en la présence de Dieu, de Jésus-Christ et des anges bienheureux* (12) etc. Et puisque Jésus-Christ lui-même déclare (13), qu'il *reconnaîtra en la présence des anges de Dieu, celui qui aura confessé son nom devant les hommes.*

℣. 2. Confitebor nomini tuo. J'annoncerai à toute la terre que vous êtes un Dieu plein de miséricorde, fidèle à exécuter vos promesses. J'ai ressenti les effets de votre bonté infinie et de votre exactitude. J'étais dans une dure captivité, dénué de toute assistance; je ne voyais aucun espoir d'en sortir : cependant, comme vous m'aviez assuré par vos prophètes que vous nous visiteriez, j'ai espéré, et mon espérance n'a pas été vaine.

Quoniam magnificasti super omne, nomen sanctum tuum. Par ma délivrance, vous avez signalé votre gloire, et votre nom est devenu infiniment glorieux aux yeux des nations. Tous les peuples ont reconnu en cela votre puissance et votre grandeur infinie. Saint Jérôme (14) l'entend du Verbe de Dieu : *Vous avez élevé votre Verbe sur tout nom.* Vous lui avez donné un nom, une gloire supérieure à tout ce qui peut s'appeler saint au ciel et sur la terre.

℣. 3. Multiplicabis in anima mea virtutem. Si vous me faites la grâce de m'exaucer dans la suite, comme vous avez fait dans le passé, je m'avancerai de vertu en vertu, et mon âme, de jour en jour, s'élèvera par votre secours, et prendra de nouvelles forces. C'est le sens que saint Jean Chrysostôme (15) donne au texte grec de cet endroit.

---

(1) *Apoc.* v. 8. *et* viii. 3. 4.
(2) *Origen. Homil.* ix. *in Num.*
(3) *Tertul. de Pudicit. c.* 14. *et de Orat. c.* 12.
(4) *Constit. Apost. lib.* viii. *n.* 4.
(5) *Basil. ep.* cxci. *et in Isai.* i.
(6) *Greg. Nazianz. orat.* xxxii.
(7) *Ambros. in Luc. lib.* ii.
(8) *Chrysost. homil. de incomprehensib. Dei natura.*
(9) *Pallad. vita Chrysost.*
(10) *Joh. Mosch. Prat. Spirit. c.* 4.
(11) *Bernard. in Psal.* Qui habitat.
(12) i. *Tim.* 21.
(13) *Luc.* xii. 8.
(14) *Hieron. ad Suniam, et Fretel.*
(15) *Chrys.* Πολυω ῥήσεις ἰσχύι, ὑψώσεις, καὶ βοηθήσεις μοί.

4. Confiteantur tibi, Domine, omnes reges terræ, quia audierunt omnia verba oris tui ;

5. Et cantent in viis Domini, quoniam magna est gloria Domini ;

6. Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit, et alta a longe cognoscit.

7. Si ambulavero in medio tribulationis, vivificabis me ; et super iram inimicorum meorum extendisti manum tuam, et salvum me fecit dextera tua.

4. Que tous les rois de la terre vous louent, Seigneur, parce qu'ils ont entendu toutes les paroles de votre bouche.

5. Et qu'ils célèbrent les voies du Seigneur, parce que la gloire du Seigneur est grande ;

6. Car le Seigneur est très élevé, et il regarde les choses basses ; et il ne voit que de loin les choses hautes.

7. Quand je marcherais au milieu des afflictions, vous me sauverez la vie ; et vous avez étendu la main contre la fureur de mes ennemis, et votre droite m'a sauvé.

4. Confitebuntur tibi, Domine, omnes reges terræ : quia audierunt eloquia oris tui :

5. Et cantabunt in viis Domini, *dicentes,* quod magna est gloria Domini.

6. Nam excelsus Dominus, et *tamen* humilem intuetur, et excelsum e longinquo cognoscit.

7. Si ambulavero in medio angustiæ, vivificabis me, contra iram inimicorum meorum mittes manum tuam, et servabit me dextera tua.

COMMENTAIRE

℣. 4. Confiteantur tibi, Domine, omnes reges terræ. Que tous les rois de la terre, témoins de ce que vous venez de faire en notre faveur, en nous rendant la liberté, publient vos louanges, *puisqu'ils ont entendu les paroles de votre bouche.* Ils ont connu vos menaces et vos promesses, et ils ont vu l'exécution des unes et des autres. Nous avons éprouvé tout ce que votre justice a de plus rigoureux, en punition de nos péchés ; et nous venons d'expérimenter les effets de vos promesses dans notre délivrance. Les prophéties de Jérémie ne pouvaient être inconnues aux rois voisins de la Judée, puisque ce prophète leur avait prédit à eux-mêmes ce qui devait leur arriver (1). Il avait envoyé des liens aux rois d'Édom, de Moab, d'Ammon, de Tyr et de Sidon, et leur avait fait dire que, s'ils ne se soumettaient à Nabucodonosor, Dieu les visiterait dans sa colère par la peste, la famine et par les autres plaies. Isaïe avait de même prédit ce qui devait arriver à ces nations (2). Ces prophètes avaient prédit leur assujettissement et leur captivité ; et ensuite leur retour et leur rétablissement. On peut aussi voir Ézéchiel xxiv, xxv, xxvi, xxix, xxxv. Ce n'est donc pas sans raison que le psalmiste invite les rois à se joindre à lui pour célébrer le nom du Seigneur.

℣. 5. Et cantent in viis Domini. Princes de la terre, chantez les actions du Seigneur, admirez sa conduite, adorez ses jugements, reconnaissez sa providence et avouez que sa gloire est infinie. Les voies du Seigneur marquent sa conduite, sa providence (3).

℣. 6. Humilia respicit, et alta a longe cognoscit. Le Seigneur est infiniment élevé ; il ne dédaigne pas de regarder les choses les plus basses, et il considère du haut du ciel celles qui sont les plus élevées. Ou bien: Tout grand qu'il est, il veut bien jeter les yeux sur les humbles, et les superbes n'ont rien qui ne soit découvert à ses yeux. Il les considère du haut du ciel. Ou plus simplement : C'est pour Dieu une facilité égale de voir les choses les plus grandes et les plus petites, les plus hautes et les plus basses. Ni leur éloignement, ni leur petitesse ne peuvent les dérober à sa vue. Saint Jean Chrysostôme et saint Hilaire : Vous connaissez les choses longtemps avant qu'elles arrivent : *A longe.* C'est la même chose que le psalmiste dit au psaume cxii, 4, 5 : *Le Seigneur est élevé au dessus de toutes les nations, et sa gloire est par dessus les cieux. Qui est semblable au Seigneur, dont la demeure est dans les cieux, et qui voit ce qu'il y a de plus bas au ciel et sur la terre?* Comparez aussi le psaume cxxxviii. 8 : *Si je vais au ciel, je vous y trouve ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes.* Et verset 2 : *Vous connaissez mes pensées de loin,* avant que je les aie formées.

℣. 7. Si ambulavero in medio tribulationis, vivificabis me. Après tout ce que vous avez fait pour moi, que ne dois-je pas espérer et que puis-je craindre, vous ayant pour protecteur ? Ou, en traduisant par le passé : Lorsque j'ai marché au milieu de plus grandes afflictions, vous m'avez conservé. Voyez le psaume xxii, 4 : *Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala ; quoniam tu mecum es.* Dieu ne nous rendra pas la vie, si nous ne marchons dans la tribulation, dit saint Augustin. C'est par là qu'il nous éprouve et qu'il nous conduit : *Aliter non vivificabis me, nisi in medio tribulationis ambulavero.*

Et super iram inimicorum meorum. Vous avez fait sentir la pesanteur de votre bras aux Babyloniens qui nous opprimaient. *La fureur de mes ennemis* marque des ennemis violents, cruels.

---

(1) *Jerem.* xxvii. 7. 8.
(2) *Isai.* xxi. xxiii. xxvii.

(3) *Vide Chrysost.* Quid apud eum. Λ'δέτωσαν τὰς ὁδοὺς Κυρίου.

8. Dominus retribuet pro me. Domine, misericordia tua in sæculum; opera manuum tuarum ne despicias.

8. Le Seigneur prendra ma défense ; Seigneur, votre miséricorde est éternelle ; ne méprisez pas les ouvrages de vos mains.

8. Dominus perficiet pro me *opus suum :* Domine, misericordia tua in seculum : opus manuum tuarum non dimittes.

COMMENTAIRE

℣. 8. Dominus retribuet pro me. Dieu ne permettra plus que mes ennemis me dominent. Ou, en le prenant par le passé : Il m'a vengé de leur injuste tyrannie. Voyez les psaumes cxviii, 17 : *Retribue servo tuo ; vivifica me, etc.* cxli, 8 : *Me expectant justi, donec retribuas mihi ;* hébreu, *pro me,* ou *super me.* Les justes attendent que vous me vengiez de mes ennemis. Et au psaume xii, 6 : Je chanterai les louanges du Seigneur, qui a pris ma défense : *Cantabo Domino, qui retribuit super me,* héb. C'est dans ce sens que l'a pris saint Jean Chrysostôme.

Opera manuum tuarum ne despicias. N'abandonnez point votre peuple, qui est votre ouvrage (1). Continuez à lui accorder votre protection, comme vous avez fait dans le passé. Ou bien : Achevez l'ouvrage de vos mains ; et, puisque vous nous avez rendu la liberté, accordez-nous la grâce de nous soutenir contre nos ennemis.

---

(1) *Psal.* xcix. 3. - *Isai.* lxiv. 8 ; xix. 25. Opus manuum mearum Assyrio, hæreditas autem mea Israel. *Et* xliii. 1. *et Eccli.* xxxvi. 17.

PSAUME CXXXVIII

Dieu connaît tout et pénètre dans les choses les plus obscures et les plus profondes. Malheur aux impies qui croient pouvoir se soustraire à la lumière infinie.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

Psalmus CXXXIX.— 1. Victori ipsi David psalmus.

ARGUMENT

Les Septante de l'édition de Complute et quelques autres, tant imprimés que manuscrits (1), ajoutent au titre ces paroles (2) : *Psaume de Zacharie, pour la dispersion,* ou *dans la dispersion ;* c'est-à-dire, touchant les Juifs réduits en captivité à Babylone. Ou simplement (3) : *Psaume de Zacharie,* ou (4) *Alleluia de Zacharie.* Les auteurs de ces titres, saint Athanase et l'ancien paraphraste grec du Père Cordier, ont cru que ce cantique avait été composé par Zacharie, pour la consolation des captifs qui étaient à Babylone. Ferrand veut qu'il ait été composé par Zacharie, en actions de grâces de la délivrance de la captivité, et pour implorer le secours de Dieu contre les peuples qui affligeaient les Juifs à leur retour. Théodoret désapprouve extrêmement la pernicieuse liberté de ceux qui ajoutaient ainsi des titres aux psaumes, suivant leur idée. Pour lui, il croit, après Origène, que celui-ci regarde la personne du pieux roi Josias, qui pratiqua toutes sortes de vertus, encouragea la piété dans ses états, fit mourir les prêtres des idoles, et combla de biens les serviteurs de Dieu. C'est, dit-il, ce que le psalmiste nous apprend dans ce cantique.

Le syriaque croit qu'il fut composé par David, lorsque, chassé de Jérusalem par Absalom, et outragé par Séméï, qui l'appelait homme de sang, justement puni de Dieu pour ses crimes, il prend Dieu à témoin de ses propres sentiments et de ses dispositions intérieures. D'autres veulent qu'il se justifie ici des calomnies dont on le noircissait dans l'esprit de Saül. Mais le psaume renferme plusieurs chaldaïsmes (5), qui pourraient faire croire qu'il a été composé après la captivité. De plus, l'auteur parle de certains ennemis, dont Dieu doit tirer vengeance et qu'il hait souverainement, car ils s'opposaient à ses desseins et voulaient injustement ravir les villes du Seigneur. Ces ennemis pourraient bien être les Samaritains, les Ammonites et les Iduméens, qui, s'étant saisi pendant la captivité des villes de Juda et d'Israël, voulaient s'y maintenir malgré les légitimes possesseurs, et qui employèrent la force et la ruse, pour se rendre maîtres de Jérusalem, ou pour empêcher qu'on ne la fortifiât. Voilà ce qui peut favoriser ce sentiment. Mais la première partie du psaume n'a que très peu de rapport à cela, et l'hébreu même des versets 20, 21 et 22, où l'on croit voir des allusions à ces détails, peut se traduire autrement suivant l'hébreu. Ainsi ce n'est qu'avec quelque doute que l'on peut se déterminer à cette hypothèse. Il vaudrait peut-être mieux expliquer le psaume, comme une instruction morale sur la Providence et sur la justice de Dieu, sans le fixer à aucune circonstance de la vie de David, ou de l'histoire des Juifs.

Aben Ezra regarde ce psaume comme le plus beau de tout le psautier. Nul autre ne lui est comparable, ni pour la grandeur des sentiments, ni pour l'élévation du style, ni pour la variété des figures, ni pour la profondeur du sens. C'est ce qui le rend si difficile et si obscur (6). La première partie surtout, qui parle de la sagesse et de la science infinie de Dieu, est inimitable.

---

(1) *Codices. reg. et Colb apud Ferrand et Athan. hic.*

(2) Ψαλμὸς Ζαχαρίου, ἐν τῇ διασπορᾷ : ou πρὸς τὴν διασπορὰν.

(3) *Ant. Cod. reg.* 2852.

(4) *Ant. Colb.* 4431. Ἀλλελουΐα Ζαχαρίου.

(5) *In versibus* 2. 3. 7. 9. 19. 20. - *Collatis cum Dan.* II. 29. 30 ; IV. 16 ; VII. 28.

(6) *Vide Junium et Geier.*

1. Domine, probasti me, et cognovisti me ;
2. Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam.
3. Intellexisti cogitationes meas de longe ; semitam meam et funiculum meum investigasti ;
4. Et omnes vias meas prævidisti, quia non est sermo in lingua mea,

1. Seigneur, vous m'avez éprouvé, et vous m'avez connu ;
2. Vous m'avez connu, soit que je fusse assis, ou que je fusse levé.
3. Vous avez découvert de loin mes pensées ; vous avez remarqué le sentier par lequel je marche, et toute la suite de ma vie.
4. Car vous avez prévu toutes mes voies, avant même que ma langue ait proféré quelque parole.

1. Domine, probasti me, et cognovisti :
2. Tu cognoscis sessionen meam et surrectionem meam,
3. Intelligis cogitationem meam longe ante. Semitam meam et accubitum meum cingis :
4. Et omnibus viis meis assuevisti : quia necdum est sermo in lingua mea,

COMMENTAIRE

℣. 1. DOMINE, PROBASTI ME, ET COGNOVISTI ME. Voilà le sujet de tout le psaume. C'est ce que l'auteur va prouver dans tout ce qui suit. Vous m'avez éprouvé, examiné, pénétré, et vous me connaissez parfaitement. *Probasti,* dit saint Augustin, *non quia non noverat ; sed quia notum aliis fecerat.*

℣. 2. TU COGNOVISTI SESSIONEM MEAM, ET RESURRECTIONEM MEAM. Vous connaissez toute ma vie et toute ma conduite (1). Vous connaissez tout ce que je fais, assis ou debout. Ou : *Vous voyez mon repos, et mon action.* Grotius : *Omnia mea otia, et negotia nosti.* Ou bien : Vous savez où je dois m'arrêter, et d'où je dois partir ; comme un chasseur qui connaît les gîtes de son gibier (2). Ces manières de parler, *mon repos et mon lever,* sont équivalentes à celles-ci, *mon entrée et ma sortie,* qui sont mises si souvent dans l'Écriture pour toutes les actions de la vie (3). Les pères l'expliquent de Jésus-Christ. Vous savez, Seigneur, l'humilité de ma vie, les douleurs de ma passion, et la gloire de ma résurrection.

℣. 3. DE LONGE. Vous connaissiez mes pensées avant même que je fusse né (4). Vous les saviez avant que je les eusse formées (5).

De quelque manière qu'on traduise ce verset, il contient toujours la même vérité : savoir, que Dieu connaît les pensées des hommes avant qu'elles existent, qu'il voit toutes leurs démarches, toutes leurs positions, toute la suite de leur vie, et le moment qui en est le terme. *Il circonscrit* dans sa science, selon l'expression du texte, toute la carrière de nos jours, en sorte qu'il ne nous est pas possible d'échapper à ses lumières. *Dieu voit tous les hommes sans relâche,* ou *sans intervalle,* dit le livre sacré de l'Ecclésiastique, *et il connaît toutes leurs œuvres* (6). *Tout est sous ses yeux, à nu et à découvert* (7), dit l'apôtre saint Paul ; et le prophète ajoute encore à ses expressions, en disant qu'il *découvre nos pensées de loin,* non d'un lieu éloigné, car Dieu est présent partout, comme la suite du psaume le déclare en toutes sortes de manières ; mais il les découvre, lorsqu'elles ne sont pas encore ; et afin qu'on ne croie pas que cette connaissance est, comme dans les hommes, une science conjecturale, le psalmiste dit que Dieu *comprend* les pensées ; le texte se sert d'un mot qui signifie *connaître distinctement, discerner, juger* de ce que les choses sont en elles-mêmes. Cependant où sont-elles ces pensées, pour être vues de Dieu, lorsqu'elles n'existent pas ? Où sont-elles surtout ces *pensées* libres, et qui n'existeraient pas, si l'homme voulait ne pas les avoir ? Où sont-elles ces pensées dont plusieurs seront autant de péchés dans l'homme, dès qu'elles existeront ? Dieu les voit toutes dans son intelligence éternelle, et toutefois ce n'est pas cette intelligence divine qui les produit, et qui s'en rend coupable, quand elles sont contre la loi ; c'est l'homme qui les produira en divers temps, et qui contractera le vice de ces pensées, si on les suppose vicieuses.

SEMITAM MEAM, ET FUNICULUM MEUM. Les Égyptiens comptaient les mesures de chemin et de terrain par corde, ou σχοῖνος (8). C'était une mesure de soixante stades, à laquelle les Septante ont fait allusion. Vous savez quelle est ma voie, et la mesure que je dois fournir, avant d'arriver à mon gîte. Vous connaissez mon chemin, ma route, et le lieu où je dois m'arrêter. Vous avez prévu mes actions et la durée de ma vie. *Le sentier,* marque la vie ; *la corde* en marque la durée (9). Ou, suivant Théodoret : Vous connaissez mes actions et leur droiture. *Le sentier* désigne la conduite de la vie ; *la corde,* la rectitude des actions et leur conformité à la loi de Dieu.

℣. 4. QUIA NON EST SERMO IN LINGUA MEA. Vous pénétrez le fond de mon cœur ; et vous n'attendez pas mes paroles, pour savoir ce que je veux dire.

---

(1) *Origen. et Theodoret.* Διὰ γὰρ τῆς καθέδρας, καὶ τῆς ἐγέρσεως πάντα τὸν βίον ἐδήλωσε. *Ita et Chrysost.*
(2) *Euthym.*
(3) *Deut.* XXVIII. 19 ; XXXI. 1. *et Act.* I. 21. *et alibi.*
(4) *Kim'hi. Aben Ezra. Muis. Lyr.*
(5) *Theodoret. Chrysost.*
(6) *Eccl.* XV. 19. 20.
(7) *Hebr.* IV. 18.
(8) *Herodot. l.* II. *c.* 6.
(9) *Heracleota. Origen.*

5. Ecce, Domine, tu cognovisti omnia, novissima et antiqua. Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam.

6. Mirabilis facta est scientia tua ex me ; confortata est, et non potero ad eam.

7. Quo ibo a spiritu tuo? et quo a facie tua fugiam ?

8. Si ascendero in cælum, tu illic es ; si descendero in infernum, ades.

5. Voilà, Seigneur, que tout vous est connu, l'avenir et le passé ; c'est vous qui m'avez formé, et qui avez mis la main sur moi.

6. La science que vous avez de moi est admirable ; et je ne pourrai jamais y atteindre.

7. Où irai-je, pour me dérober à votre esprit ? et où fuirai-je, pour me cacher à votre face ?

8. Si je monte dans le ciel, vous y faites votre demeure ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent.

5. Ecce, Domine, tu nosti totum ipsum. Retro et ante formasti me, et posuisti super me manum tuam.

6. Mirabilior est scientia a me, excelsa est, non potero ad eam *attingere*.

7. Quo ibo a Spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam ?

8. Si ascendero in cælum, ibi es : et *si* stratum fecero *in* inferno, ecce tu ades.

COMMENTAIRE

Les Septante (1) : *Vous savez qu'il n'y a point de fraude dans ma langue.*

℣. 5. Tu cognovisti... L'hébreu coupe le verset en deux, et fournit un sens différent de la Vulgate. *Novissima et antiqua* sont séparés du verbe *cognovisti* et rattachés au verbe *formasti*. Le sens de l'hébreu devient alors : *Vous savez tout ; vous m'avez formé devant et derrière*, etc.

Cette manière de parler du verset 4 : *Vous m'avez formé devant et derrière,* au lieu de cette autre de la Vulgate : Vous connaissez *les choses anciennes et les nouvelles. Vous m'avez formé, etc.,* peut signifier l'action du potier, qui tourne son argile, et qui lui donne la forme de toutes parts. Job dit à peu près de même : *Vos mains m'ont fait et formé tout autour. Plasmaverunt me totum in circuitu.* Le chaldéen : *Vous m'avez affligé devant et derrière, et vous m'avez frappé de votre main.* C'est sur ce passage que les rabbins fondent ce conte ridicule, que Dieu, ayant formé Adam d'une grandeur démesurée, le réduisit après son péché, par un coup qu'il lui donna sur la tête, à la hauteur de cent coudées. Mais c'est là se jouer des saintes Écritures. Le texte hébreu peut fort bien recevoir le sens que le paraphraste chaldéen lui donne ici, et nous pensons que c'est la vraie explication du passage ; car cette expression, *mettre la main sur quelqu'un,* signifie ordinairement, le punir. Mais, en cet endroit, elle peut aussi marquer simplement la protection du Seigneur, sa providence, sa force qui nous soutient, qui nous donne la vie et l'accroissement. Voyez psaumes LXXIX, 18 : *Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ.* Et CXVIII, 137 : *Fiat manus tua ut salvet me.* CXLIII, 7 : *Emitte manum tuam de alto, eripe me, etc.*

℣. 6. Mirabilis facta est scientia tua ex me. Elle me surpasse, et je ne la puis concevoir (2). Je ne comprends pas comment vous pouvez tout à la fois connaître ce nombre infini d'objets, passés, présents et futurs, les pénétrer avec autant de profondeur, et les avoir continuellement présents à votre connaissance, sans confusion, sans fatigue, sans distraction. Les rabbins l'entendent de la manière admirable dont Dieu a formé l'homme. La création est un mystère incompréhensible aux mortels. Quelques-uns traduisent ainsi : La connaissance que vous avez de ce qui me regarde, est admirable ; j'avoue que, plus je l'examine, plus elle me paraît étonnante : elle est au-dessus de ma portée, et je n'y puis atteindre.

℣. 7. Quo ibo a spiritu tuo ? Votre esprit remplit toute la terre (3), il vivifie toute chose, il est répandu dans toutes les créatures. Il voit tout, il connaît tout. C'est comme l'œil de votre Majesté infinie. Où irai-je donc pour me cacher devant lui ? L'hébreu semble plutôt marquer la colère de Dieu. L'*esprit* est souvent mis pour *le vent,* la tempête ; *et la face du Seigneur,* pour sa colère. *Où irai-je devant votre orage et où fuirai-je devant votre colère ?* C'est le sens du chaldéen, de saint Augustin et de plusieurs commentateurs (4). Quelques pères (5) l'entendent du Saint-Esprit, la troisième personne de la Trinité, dont 1° la divinité est bien marquée ici, en ce qu'il est partout : *Ex quo intelligimus Deum esse, qui totus ubique sit,* dit saint Jérôme ; 2° son égalité au Père et sa consubstantiabilité, sont aussi prouvées, en ce qu'il a une même opération, une même puissance et par conséquent une même nature avec lui, dit Théodoret.

℣. 8. Si ascendero... Dieu est partout par sa puissance ; il fait éclater sa majesté et sa bonté dans le ciel, sa justice et sa sévérité dans l'enfer. Ainsi, que je m'élève jusqu'au ciel, ou que je m'enfonce jusqu'au centre de la terre, je vous rencontre partout. En disant : *Si je fais mon lit dans l'enfer,* l'hébreu fait allusion à la manière

(1) Ὅτι οὐ ἔστι δόλος ἐν γλώσσῃ μοῦ. *Ita Chrysost. Athan. Aug. Hilar. Psalter. Rom. Mediol. S. Germ. Carnut. Theodotion. Antiqui apud Hieron. ad Suniam. Edit. Rom.* Οὐκ ἔστι λόγος ἄδικος ἐν γλώσσῃ μοῦ. *Ita Arab. Æthiop. Apollin. Aquila.* Λαλία. *Sym.* Ἑτερολογία.

(2) *Chrysost. Heracleot. Theodoret.*

(3) *Sap.* I. 7. Spiritus Domini replevit orbem terrarum, *etc.*

(4) *Menoch. Tir. alii.*

(5) *Theodoret. Hieron.*

9. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris,

10. Etenim illuc manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua.

11. Et dixi : Forsitan tenebræ conculcabunt me ; et nox illuminatio mea in deliciis meis.

12. Quia tenebræ non obscurabuntur a te, et nox sicut dies illuminabitur ; sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.

13. Quia tu possedisti renes meos ; suscepisti me de utero matris meæ.

9. Si je prends des ailes dès le matin, et que j'aille demeurer aux extrémités de la mer,

10. Votre main même m'y conduira ; et ce sera votre droite qui me soutiendra.

11. Et j'ai dit : Peut-être que les ténèbres me cacheront ; mais la nuit même devient toute lumineuse, pour me découvrir en mes ébats.

12. Car les ténèbres n'ont aucune obscurité pour vous ; et la nuit est devant vous aussi claire que le jour ; ses ténèbres sont à votre égard comme la lumière du jour.

13. Parce que mes reins vous appartiennent, vous m'avez pris dès le sein de ma mère.

9. Si assumam alas auroræ, et habitem in novissimo maris,

10. Etiam illuc manus tua deducet me, et apprehendet me dextera tua.

11. Quum dixi: Saltem tenebræ occultabunt me, *falsus sum : nam* etiam nox lucebit propter me.

12. Etiam tenebræ non occultant *aliquid* a te, et nox ut dies lucet : tenebræ sunt ut lux, et lux ut tenebræ :

13. Tu enim possedisti renes meos, et texisti me in utero matris meæ.

COMMENTAIRE

dont les morts sont placés dans le tombeau ; ils y sont couchés et comme endormis dans leur lit ; de là vient le nom de *dormir*, pour mourir ; et de *sommeil*, pour la mort ; et de *cimetière*, κοιμητήριον dortoir, pour le lieu où l'on enterre les morts. Job a dit dans le même sens (1) : *Le tombeau est ma maison, et j'ai fait mon lit dans les ténèbres.* Les vivants et les morts sont également entre vos mains.

℣. 9. Si sumpsero pennas. Quelque envie que j'aie de me soustraire à votre puissance, je me trouverai toujours entre vos mains en quelque lieu que j'aille. Les Hébreux donnent des ailes au soleil (2), aux vents (3), à l'aurore, aux anges (4), à Dieu même (5). Ce sont des expressions poétiques.

Quelques auteurs (6) entendent par *l'aurore*, l'Orient ; et par *la mer*, l'Occident. Si je prends des ailes pour me sauver à l'extrémité de l'orient, ou de l'occident, votre main elle-même m'y conduira. D'autres (7) prennent le nom de שחר *scha'har*, qui signifie l'aurore, pour une sorte d'aigle : *Si je prends les ailes de l'aigle noire et que je m'envole à l'extrémité de la mer.* Les Grecs connaissent un aigle nommé *Melænetos*, à cause de sa couleur noire (8). C'est peut-être aussi la signification de l'hébreu. Le même mot, en arabe, signifie une sorte d'oiseau.

℣. 10. Manus tua deducet me. Ce verset énonce non seulement la présence, mais aussi l'opération de Dieu : qualité inséparable de son immensité. Dieu est présent partout et opère partout. *Votre main*, dit le prophète, *me conduira et me tiendra.*

Le prophète traite ce sujet, non en philosophe ou en théologien spéculatif ; c'est la foi qui le fait parler, et cette lumière est tout autrement vive et pénétrante que tous les arguments tirés de la raison.

℣. 11. Forsitan tenebræ conculcabunt me. Lorsque je crois être le mieux caché, vous me découvrez dans mes plaisirs les plus secrets. En vain les hommes s'efforcent de vous dérober la connaissance de leurs actions honteuses, en les cachant dans les ténèbres ; vous les éclairez dans les plus profondes ténèbres. Le terme *conculcabunt*, qui signifie *fouler aux pieds*, se met quelquefois pour *troubler l'eau* (9), ou mettre en poudre, enfoncer dans la boue. C'est dans ce sens qu'il est mis ici. Les ténèbres me cacheront comme sous leurs pieds.

℣. 12. Quia tenebræ non obscurabuntur a te. Les ténèbres, la nuit, l'ignorance ne sont qu'à notre égard. Ce sont des choses inconnues à Dieu. La nuit et le jour lui sont égales. La nuit brille comme le jour devant lui : Dieu voit tout ; Dieu connaît tout ; il est en quelque manière tout œil et tout oreille. *Deus totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus sui*, dit Pline (10).

℣. 13. Quia tu possedisti renes meos. *Les reins* marquent les pensées, les désirs, les sentiments les plus secrets du cœur (11). Le psaume met les parties les plus cachées, pour désigner le tout (12). Vous possédez mes reins ; vous en êtes le maître, le créateur ; vous en disposez souverainement. Dès le sein de ma mère, je suis entre vos

(1) *Job.* xvii. 13.
(2) *Malac.* iv. 2.
(3) *Psal.* xvii. 11.
(4) *Ezech.* i. 7. 8 ; x. 12. *etc.*
(5) *Deut.* xxxii. 10. 11. - *Psal.* xc. 4.
(6) *Origen. Theodoret. Hieron. Vat. alii.*
(7) *Lyran. Arab. Æthiop.*
(8) *Plin. l.* x. *c.* 3. Melænetos a Græcis dicta, eademque Valeria : minima magnitudine, viribus præcipua, colore nigricans.
(9) *Ezech.* xxxii. 13.
(10) *Hist. nat. lib.* ii. *c.* 7.
(11) *Theodoret. Vat. Geier. alii.*
(12) *Chrysostom.*

14. Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es ; mirabilia opera tua, et anima mea cognoscit nimis.

15. Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto ; et substantia mea in inferioribus terræ.

16. Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur. Dies formabuntur, et nemo in eis.

17. Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus ; nimis confortatus est principatus eorum.

14. Je vous louerai, parce que votre grandeur a éclaté d'une manière étonnante ; toutes vos œuvres sont admirables, et mon âme en est toute pénétrée.

15. Aucun de mes os ne vous est caché, à vous qui les avez faits dans un lieu secret ; ni ma substance, lors même qu'elle était dans les parties les plus basses de la terre.

16. Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe ; et tous les hommes sont de même écrits dans votre livre ainsi que les jours de leur vie, et aucun d'eux n'y est omis.

17. Mais, ô Dieu, vos amis commandent ma vénération ; leur puissance s'est extrêmement affermie.

14. Celebrabo te propterea quod terribilia *sunt opera tua,* mirificatus sum : admiranda sunt opera tua et anima mea cognoscit abunde.

15. Non fuit occultatum corpus meum a te, quando factus fui in occulto, *quando* variis membris decoratus fui in inferioribus terræ.

16. Imperfectum meum viderunt oculi tui : ac si in libro tuo universa scripta fuissent, *licet* diebus *multis membra* formata sint, et nec unum ex eis *esset adhuc.*

17. Itaque mihi quam pretiosæ sunt cogitationes tuæ, o Deus, quam multiplicatæ sunt summæ earum !

COMMENTAIRE

mains. Vous m'avez nourri, élevé ; vous vous êtes chargé de ma nourriture ; comme un père prend soin de son enfant.

℣. 14. Terribiliter magnificatus es. Tant de merveilles me saisissent de frayeur et me jettent dans le trouble. Je tremble quand je pense à votre puissance, à votre grandeur, à votre pénétration infinie.

℣. 15. In inferioribus terræ. Vous m'avez formé dans le sein de ma mère, où j'étais caché comme au fond de la terre (1). Ainsi je ne puis vous être inconnu ; vous me connaissez en dedans et en dehors. Le fond de la terre, *inferiora terræ,* désigne ici, suivant la plupart des interprètes, le sein de la mère. Quelques auteurs croient que l'Apôtre (2) a appelé de ce nom le sein de la sainte Vierge, lorsqu'il dit que Jésus-Christ n'est monté au ciel, qu'après être descendu au fond de la terre : *Quod autem ascendit, quid est nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ ?*

Mais il vaut mieux entendre par *inferiora terræ,* le tombeau, de même qu'en plusieurs autres endroits de l'Écriture (3). Le passage de saint Paul, qu'on vient de citer, s'explique beaucoup mieux en ce sens. Les Septante (4) ont lu un peu autrement que nous ne lisons aujourd'hui dans l'hébreu ; et leur leçon fait un fort bon sens. Voici comment on pourrait le joindre au verset suivant : *Ma substance est-elle dans le tombeau au fond de la terre ? vos yeux y découvrent mon cadavre,* ma difformité.

℣. 16. Imperfectum meum viderunt oculi tui. Vous m'avez vu dans le sein de ma mère, et avant que je fusse formé, lorsque je n'étais encore qu'un embryon et une masse informe. C'est le sens que lui donnent ordinairement les interprètes. Le terme hébreu גלם *golem,* qu'on traduit par *imperfectum,* ou *informe,* et qu'on entend ordinairement d'un embryon, ne se trouve qu'en ce seul endroit, et on ne sait pas si c'est là sa vraie signification. Dans le *Pirké Aboth,* il signifie, un homme stupide. Dom Calmet préférerait lui donner ici le sens de cadavre : Si je descends au fond de la terre, vous voyez mon corps informe, pourri et défiguré. Ce sens, qui est insinué par les Septante, paraît meilleur que celui des rabbins, suivis par les hébraïsants modernes. La rencontre du tombeau, *inferiora terra,* qui précède, et du livre où tous les hommes sont écrits pendant la vie et d'où ils sont effacés à la mort, qui se lit immédiatement après, *in libro tuo omnes scribentur,* favorise beaucoup cette interprétation.

In libro tuo. Dans l'Écriture (5), on nous représente souvent le Seigneur comme un monarque qui tient le rôle de tous ses sujets, de tous les hommes, et qui en sait les noms et les qualités. Être écrit dans le livre de vie, signifie être au nombre des sujets vivants ; être effacé du livre de vie, être mort, ou destiné à la mort. Dans un sens plus élevé, on l'entend du livre de la prédestination, ou de la réprobation (6). En cet endroit, le psalmiste semble vouloir dire que tous les hommes qui sont formés, qui naissent et qui vivent, sont tellement dans la dépendance du Seigneur, qu'il n'y a pas un moment de leur vie, qui ne lui soit connu, et dont il ne soit le maître.

℣. 17. Mihi autem nimis... Voici la seconde partie de ce psaume. Après avoir parlé, dans la première partie, de la profondeur de la science de

(1) *Vide Chrysost. Theodoret. Chald. Flamm. Vatab. Grot. Muis. Munst. Geier. et alios.*

(2) *Ephes.* IV. 9. - *Vide Grot. Fag. in Genes.* XXXVII. 35.

(3) *Psal.* LXII. 10. Introibunt in inferiora terræ. LXXV. 13; LXXVII. 7. - *Ezech.* XXXI. 16. Consolata sunt in terra infima. - *Prov.* XV. 24. De inferno novissimo. - *Thren.* III. 55. Eduxit me de lacu novissimo. - *Ezech.* XXXVI. 29. Collocabit te in terra novissima, etc.

(4) Les Septante : Καὶ ἡ ὑπόστασις μοῦ ἐν τοῖς κατωτάτοις τῆς γῆς. Substantia mea in inferioribus terræ. Ils lisaient רקמתי, au lieu de רקמתי

(5) *Exod.* XXXII. 32. 24. - *Psal.* LXVIII. 29. Deleantur de libro viventium.

(6) *Philipp.* IV. 3. - *Apoc.* III. 5 ; XVII. 8 ; XXI. 27.

18. Dinumerabo eos, et super arenam multiplicabuntur. Exurrexi, et adhuc sum tecum.

19. Si occideris, Deus, peccatores, viri sanguinum, declinate a me ;

20. Quia dicitis in cogitatione : Accipient in vanitate civitates tuas.

21. Nonne qui oderunt te, Domine, oderam ? et super inimicos tuos tabescebam ?

22. Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi.

18. Si j'entreprends de les compter, je trouverai que leur nombre surpasse celui des grains du sable ; et quand je me lève, je me trouve encore devant vous.

19. Si vous tuez, ô Dieu, les pécheurs : hommes sanguinaires, éloignez-vous de moi.

20. Vous qui dites dans votre pensée : C'est en vain que les justes deviendront maîtres de vos villes.

21. Seigneur, n'ai-je point haï ceux qui vous haïssaient ? et ne séchais-je pas de douleur, à la vue de vos ennemis ?

22. Je les haïssais d'une haine implacable, et ils sont devenus mes ennemis.

18. Si numerem eas, præ arena multiplicatæ sunt : *etiam si semper essem* expergefactus, et adhuc tecum *essem, non possem illas numerare.*

19. Si occideris, o Deus, impium, et viros sanguinarios, *quibus dico :* Recedite a me :

20. Qui dixerunt *contra* te abominationem, assumpserunt in vanum *nomen tuum* hostes tui.

21. Nonne odio habentes te, Domine, odi, et insurgentium in te tædet me ?

22. Perfecto odio odi illos, et pro inimicis fuerunt mihi.

COMMENTAIRE

Dieu, il relève dans celle-ci les avantages dont jouissent ses serviteurs, et les châtiments qui attendent les méchants. Que la condition de vos amis me paraît glorieuse et honorable ! Que leur empire est puissant ! Que leur nombre est grand ! Je préfère l'honneur dont ils jouissent, à tout ce que le monde a de plus brillant et de plus relevé. L'hébreu est différent parce que le substantif רעיך *ré'éka* peut signifier, selon la racine à laquelle on le rattache, *vos amis,* Rac. רעה *ré'eh* ami ou *vos pensées,* Rac. chald. רעיון *ra'iôn,* pensées.

℣. 18. Exurrexi, et adhuc sum tecum. Le psalmiste a dit aux versets 15 et 16 que, quand il sera réduit au tombeau, Dieu ne le perdra point de vue ; que son squelette sera toujours présent devant ses yeux. Il dit ici que, s'il se relève du sépulcre, il se trouvera toujours avec le Seigneur. Vivant, mort, ressuscité, je suis toujours entre vos mains. En suivant cette explication, il faudra entendre le verset 17 des pensées et des jugements du Seigneur, et non pas de ses amis. Sans cela la liaison du sens serait trop interrompue.

La plupart entendent ainsi la Vulgate de ce verset 18. Si je veux compter le nombre de vos *amis* ou de *vos pensées,* leur nombre surpasse celui du sable de la mer. J'ai rêvé toute la nuit, et, à mon lever, j'en suis encore tout occupé.

℣. 19. Viri sanguinum, declinate a me. Puisque les pécheurs sont vos ennemis, ô mon Dieu, ils sont aussi les miens. Je les déteste et les évite. Je crains votre justice et votre vengeance, et je ne veux point me laisser envelopper dans leur châtiment.

℣. 20. Quia dicitis in cogitatione : Accipient in vanitate civitates tuas. On ne sait distinctement qui sont ceux à qui il adresse ces paroles, et encore moins qui sont ceux qui doivent prendre les villes de Juda ou les villes du Seigneur. On peut l'entendre comme une apostrophe de l'auteur aux Samaritains, qui s'opposaient à Néhémie, et qui auraient voulu se rendre maîtres de Jérusalem et des villes de Juda. Jusqu'à quand souffrirez-vous, Seigneur, ces méchants, ces hommes de sang, qui forment dans leur cœur le pernicieux dessein de prendre les villes de votre peuple, ou vos propres villes, *civitates tuas? Que prétendent-ils faire,* disait Sanaballat aux Samaritains (1), *ces pauvres Juifs ? Les nations les laisseront-elles en repos ? Sacrifieront-ils dans leur temple? Achèveront-ils leur ouvrage en un jour ? Rétabliront-ils leurs murs avec ces monceaux de poussière et ces pierres calcinées ? Laissons-les bâtir,* répliquait Tobie l'Ammonite, *s'il vient un renard, il sautera par-dessus leurs murailles.* Voilà les sentiments impies et les discours insolents contre lesquels le zèle du psalmiste s'allume en cet endroit.

℣. 21. Nonne qui oderunt te, Domine, oderam ? Je ne veux haïr, ni aimer que ceux que vous aimez ou que vous haïssez. Je veux régler ma haine et mon amour sur le vôtre. Vous haïssez dans les pécheurs le crime et le dérèglement ; mais vous aimez en eux ce que vous y avez mis, c'est-à-dire la nature humaine et les qualités naturelles dont vous êtes auteur (2). J'en fais de même ; j'aime l'homme, je hais le péché. Ces ennemis sont en général tous les impies et les idolâtres, et, en particulier, les Samaritains, les Ammonites, les Iduméens et les autres, qui se déclarèrent contre les Juifs après leur retour dans la Judée.

℣. 22. Perfecto odio oderam illos. Je les haïssais souverainement. J'avais horreur de leur malice, de leur jalousie, de leur fourberie. Les Juifs infèrent mal à propos de ce passage, qu'il leur est permis de haïr leurs ennemis et ceux qui ne sont pas de leur nation. Le prophète ne dit point qu'il hait ses propres ennemis, mais les ennemis de Dieu. Or, les hommes ne sont point ennemis de Dieu pour ne pas aimer les Juifs et

(1) II. *Esdr.* IV. 2.

(2) Voyez *Theodoret,*

23. Proba me, Deus, et scito cor meum ; interroga me, et cognosce semitas meas.

24. Et vide si via iniquitatis in me est ; et deduc me in via æterna.

23. Éprouvez-moi, ô Dieu, et sondez mon cœur, interrogez-moi, et pénétrez mes sentiers.

24. Voyez si la voie de l'iniquité se trouve en moi ; et conduisez-moi dans la voie éternelle.

23. Explora me, Deus, et cognosce cor meum : proba me, et cognosce cogitationes meas :

24. Et vide si via irritationis in me sit, et *si ita est,* duc me per viam seculi.

COMMENTAIRE

pour n'être pas de leur nation. Dieu aime toutes ses créatures, mais il hait les désordres et les projets des méchants.

℣. 23. INTERROGA ME, ET COGNOSCE SEMITAS MEAS. Soyez mon juge et mon examinateur, et voyez avec quelle attention je marche dans vos voies. Je vous prends à témoin de ma conduite.

℣. 24. ET DEDUC ME IN VIA ÆTERNA. Conduisez-moi par la voie qui conduit à l'éternité bienheureuse. Ou : Conduisez-moi par la voie de vos lois éternelles. Ou plutôt : Si je marche dans la voie de l'iniquité, conduisez-moi au tombeau et à la mort. Si j'imite les méchants, punissez-moi des derniers châtiments, et que le malheur qui doit les surprendre tombe sur moi. *La voie éternelle,* ou la voie de l'éternité, est la voie de la mort. Salomon appelle le tombeau *la maison de l'éternité* (1). Saint Pierre appelle l'autre vie *le jour de l'éternité* (2). Les morts sont nommés *les morts de l'éternité* (3); et la mort, *le sommeil de l'éternité* (4). Et le psalmiste, parlant des méchants, dit (5) : *Leur sépulcre sera leur demeure éternelle.*

(1) *Eccle.* XII. 5.
(2) II. *Petri.* III. *ult.*
(3) *Jerem.* LI. 39.
(4) *Thren.* III. 6. — (5) *Psalt.* XLVIII. 12.

PSAUME CXXXIX

Le psalmiste prie Dieu de le délivrer des pièges du méchant. Il prédit la perte de ses ennemis. Il attend la justice du Seigneur.

1. In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS CXL.— 1. Victori psalmus ipsi David.

ARGUMENT

Ce psaume a beaucoup de rapport avec le cinquante-cinquième. La plupart des commentateurs (1) croient qu'il a été composé par David, lorsque Saül était le plus ardent à le persécuter. Les ennemis dont ce prophète se plaint sont Saül lui-même, puis Doëg et les Ziphéens, qui entrèrent avec trop de chaleur dans l'injuste passion de ce prince. Le syriaque le fixe à l'époque où Saül voulut frapper David avec une lance qu'il tenait en sa main (2). D'autres (3) l'appliquent à David trahi par Achitophel ; d'autres, aux captifs de Babylone. Les impies, les méchants, les superbes, les mauvaises langues dont parle l'auteur peuvent s'entendre des Babyloniens. La guerre qu'ils font au juste, les pièges qu'ils lui tendent, les efforts qu'ils font pour le faire tomber, s'expliquent très bien des violences exercées par les Babyloniens, de leur application à séduire les Juifs et à les faire tomber dans l'idolâtrie. La protection que le Seigneur donne à son serviteur au jour du combat, marque la force dont il revêtit les Juifs fidèles au milieu de toutes ces attaques. On a vu souvent les Babyloniens désignés sous le nom de *superbes* (4). La peinture de leurs crimes et de leur malice, qu'on lit en cet endroit, est semblable à ce qu'on en voit dans d'autres psaumes (5). Ainsi, rien n'empêcherait d'entendre ce psaume comme une plainte des captifs affligés et persécutés par ces dangereux ennemis. Mais nous suivrons ceux qui l'entendent de David persécuté par Saül. Bède le rapporte à Ézéchias attaqué par Sennachérib, et la plupart des pères à Jésus-Christ et aux fidèles exposés à la persécution des méchants.

2. Eripe me, Domine, ab homine malo ; a viro iniquo eripe me.

3. Qui cogitaverunt iniquitates in corde, tota die constituebant prælia.

2. Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme méchant ; délivrez-moi de l'homme injuste.

3. Ceux qui ne pensent dans leur cœur qu'à commettre des injustices, me livraient tous les jours des combats.

Eripe me, Domine, ab homine malo,
2. a viro violento custodi me :

3. Qui cogitant mala in corde, omni die congregant bella.

COMMENTAIRE

℣. 2. ERIPE ME, DOMINE, AB HOMINE MALO. Ce méchant est Saül, prince cruel, jaloux, ingrat, perfide, qui persécutait David, dont tout le crime était d'avoir trop de mérite et d'avoir rendu à sa patrie, et à Saül lui-même, des services trop importants et trop connus. Nous devons continuellement demander à Dieu qu'il nous garantisse des méchants. Le démon ne pourrait jamais, par lui-même, nous faire autant de mal qu'il nous en fait par l'organe d'un méchant, dit saint Jérôme : *Non in tantum potest nos decipere diabolus, quantum per organum hominis.* Saint Hilaire, dans tout le psaume, entend par le méchant le traître Judas.

℣. 3. TOTA DIE CONSTITUEBANT PRÆLIA. Ces combats ne sont pas des guerres réelles, où l'on en soit venu aux mains ; ce sont de simples persécutions d'un homme aussi ardent et aussi acharné à la perte de son ennemi que s'il l'attaquait dans un combat. Saül était continuellement en armes contre David. Il le poursuivait partout où il savait qu'il pouvait être.

---

(1) *Origen. Theodoret. Paraphr. Græc. Kim'hi. Muis. Hammond. du Pin.*

(2) I. *Reg.* XIX. 10.

(3) *Bossuet hic.*

(4) *Psalm.* XCIII. 2 ; CXVIII. 21. 51. 66. 78. 122. - *Jerem.* L. 31. 32.

(5) *Psal.* XIII. *et* X. *secundum Heb. et* IX. *secundum Vulg.* CXVIII. 22. 23. 61. 95. 107. 109. 110. *etc.*

3. Acuerunt linguas suas sicut serpentis; venenum aspidum sub labiis eorum.

4. Custodi me, Domine, de manu peccatoris, et ab hominibus iniquis eripe me: qui cogitaverunt supplantare gressus meos;

5. Absconderunt superbi laqueum mihi, et funes extenderunt in laqueum; juxta iter scandalum posuerunt mihi.

6. Dixi Domino: Deus meus es tu; exaudi, Domine, vocem deprecationis meæ.

7. Domine, Domine, virtus salutis meæ, obumbrasti super caput meum in die belli.

8. Ne tradas me, Domine, a desiderio meo peccatori; cogitaverunt contra me; ne derelinquas me, ne forte exaltentur.

9. Caput circuitus eorum, labor labiorum ipsorum operiet eos.

3. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent; le venin des aspics est sous leurs lèvres,

4. Seigneur, préservez-moi de la main du pécheur; et délivrez-moi des hommes injustes, qui ne pensent qu'à me faire tomber;

5. Les superbes m'ont dressé des pièges en secret; ils ont tendu des filets pour me surprendre; et ils ont mis près du chemin un piège pour me faire tomber.

6. J'ai dit au Seigneur: Vous êtes mon Dieu; exaucez, Seigneur, la voix de ma supplication.

7. Seigneur, Seigneur, la force de mon salut, vous avez mis ma tête à couvert au jour du combat.

8. Seigneur, ne me livrez pas aux pécheurs, contre mon attente; toutes leurs pensées sont contre moi; ne m'abandonnez pas, de peur qu'ils ne s'enorgueillissent.

9. Toute la malignité de leurs détours, et tout le mal que leurs lèvres s'efforcent de faire, les accablera eux-mêmes.

3. Exacuunt linguam suam sicut serpens; venenum aspidis sub labiis eorum. Selah.

4. Custodi me, Domine, a manibus impii, a viro violento custodi me, *ab iis* qui cogitaverunt impellere pedes meos.

5. Absconderunt superbi laqueum mihi, et funibus extenderunt rete: in loco semitæ laqueos posuerunt mihi. Selah.

6. Dixi Domino: Deus meus es tu: ausculta, Domine, vocem deprecationum mearum.

7. Domine, Domine, fortitudo salutis meæ, *qui* operis caput meum in die armorum.

8. Ne tradas, Domine, desideria *sua* impio: cogitationem ejus ne perficias, *ne* exaltentur. Selah.

9. Caput circumdantium me, perversitas labii sui operiat ipsum.

COMMENTAIRE

℣. 3. Acuerunt linguas suas sicut serpentis. Ceci regarde Doëg, les Ziphéens, et les courtisans de Saül, qui envenimaient sa colère contre David. Leur langue est perçante comme celle du serpent. Cette comparaison est significative. Les auteurs profanes ont employé la même expression. *Tamquam prorepens bestia, est bilinguis et scelestus,* dit Plaute, en parlant d'une langue dangereuse (1).

Venenum aspidum. Le terme hébreu עכשיב *'akschoûb,* ne se trouve qu'en cet endroit-ci. Le chaldéen l'a rendu par עכוביתא *'akoûbitha,* qui signifie *une araignée.* Bochart (2) appuie la version des Septante, qui lisent *l'aspic.* Mais les Hébreux ont un autre mot pour signifier un aspic; et le venin de l'araignée est fort dangereux.

℣. 4. Qui cogitaverunt supplantare gressus meos. Saül et ses partisans ne cherchaient qu'à opprimer David, et à le faire tomber dans leurs pièges. C'est ce que le psalmiste veut marquer par ces autres expressions: *Ils m'ont dressé des pièges en secret; ils ont tendu des filets pour me prendre: ils ont mis près du chemin des pierres d'achoppement pour me faire tomber.* Ces pierres d'achoppement et ces pièges sont les mauvais rapports qu'ils faisaient à Saül, et les discours qu'ils tenaient à David: Qu'il s'en aille, disaient-ils, et qu'il se livre aux dieux étrangers (3): Qu'il s'en aille parmi les peuples étrangers, et qu'il ne demeure point dans l'héritage du Seigneur: *Qui ejecerunt me hodie, ut non habitem in hæreditate Domini, dicentes: Vade, servi diis alienis.*

℣. 7. Obumbrasti super caput meum in die belli. On l'explique ordinairement de David vainqueur de Goliath (4). Vous m'avez donné la victoire contre ce géant. Mais on peut aussi l'entendre dans un sens figuré, de même qu'au verset 2. Vous m'avez protégé dans la guerre que mes ennemis m'ont déclarée, dans les persécutions qu'ils m'ont fait souffrir.

℣. 8. Ne tradas me. Ne permettez point que Saül vienne à bout de me perdre. Ne lui accordez point la liberté d'exercer sa mauvaise volonté contre moi (5). Ou: Ne m'abandonnez point au méchant, contre mon désir et malgré moi. Symmaque (6): *Ne donnez point au méchant ce qu'il désire.* Qu'il ne vienne pas à bout de me faire mourir, comme il le souhaite.

Cogitaverunt contra me. Il parle apparemment des Ziphéens, et des mauvais conseillers de Saül. Il prédit leur malheur et leur chute.

℣. 9. Caput circuitus eorum. Que leurs détours, leurs mauvais desseins, leurs noirs complots, tournent à leur confusion et à leur malheur (7). Ou: Que leurs ruses les enveloppent, comme une bête est enveloppée dans les filets;

(1) *Plaut. in Persa.*
(2) *Boch. de animal. parte* II. *l.* III. *c.* 4.
(3) I. *Reg.* XXVI. 19.
(4) *Theodoret. Muis.*
(5) *Heracleot.*
(6) *Sym.* Μὴ δός, Κύριε, τὰς ἐπιθυμίας τοῦ παρανόμου. *Aquil.* Ἐπεθυμήματα ἀσεβοῦς. *Ita Syr. et alii plures.*
(7) *Chrysost. Heracl.*

10. Cadent super eos carbones; in ignem dejicies eos; in miseriis non subsistent.

11. Vir linguosus non dirigetur in terra; virum injustum mala capient in interitu.

12. Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum.

13. Verumtamen justi confitebuntur nomini tuo; et habitabunt recti cum vultu tuo.

10. Des charbons tomberont sur eux; vous les précipiterez dans un feu; ils ne pourront subsister dans les malheurs où ils seront plongés;

11. L'homme qui se laisse emporter par sa langue ne prospèrera point sur la terre; l'homme injuste se trouvera accablé de maux à la mort;

12. Je sais que le Seigneur fera justice à celui qui est affligé, et qu'il vengera les pauvres.

13. Mais les justes loueront votre nom; et ceux qui ont le cœur droit demeureront en votre présence.

10. Decidant super eos prunæ: in ignem cadere faciat eos, in foveas profundas, ne resurgant.

11. Vir linguosus ne firmetur in terra: virum violentum venetur malum ad expulsiones.

12. Scio quod faciet Dominus judicium pauperis, judicium egenorum.

13. Profecto justi confitebuntur nomini tuo, habitabunt recti cum vultu tuo.

COMMENTAIRE

qu'ils tombent dans les pièges qu'ils m'ont tendus (1). Symmaque (2) : *Que l'aigreur de ceux qui m'environnent; que le travail de leurs lèvres les surprennent,* ou *les couvrent.*

℣. 10. Cadent super eos carbones. Voici les maux qui fondront sur mes ennemis. Vous ferez tomber sur eux le feu du ciel, la foudre. C'est ce qu'il appelle des charbons, ici et au psaume XVII, 9, et CXIX, 4 et ailleurs.

℣. 11. Vir linguosus non dirigetur in terra. Le médisant, le calomniateur, Doëg, les Ziphéens ne réussiront point dans leurs projets et ne seront jamais heureux dans le monde. Ils s'attirent la haine publique. Dès qu'un homme est connu pour une mauvaise langue, tout le monde le fuit et l'évite comme une bête dangereuse.

Mala capient in interitu. Cette prophétie s'accomplit à la lettre dans la personne de Saül, qui se vit obligé de se tuer lui-même, à la triste journée de Gelboë.

> Raro antecedentem scelestum
> Deseruit pede pœna claudo (3).

℣. 13. Habitabunt recti cum vultu tuo. Pendant que votre vengeance éclatera contre les méchants, les justes viendront vous louer dans votre tabernacle; ils viendront se présenter devant vous, pour vous rendre leurs actions de grâces (4). Il parle de lui-même et de ceux qui lui étaient demeurés fidèles, sous le nom de justes. Quelques auteurs prennent ces mots, *habitabunt recti cum vultu tuo,* en ce sens : Ils demeureront sous votre protection spéciale; ils jouiront de vos faveurs (5). Ou bien : Ils demeureront éternellement attachés à vous; ils vous chercheront; comme il le dit ailleurs (6) : *Exquisivit te facies mea; faciem tuam, Domine, requiram.*

---

(1) *Euthym.*

(2) *Sym.* Οἱ πικρασμὸς κυκλούντων με, ὁ μόχθος τῶν χειλέων αὐτῶν ἁλωσάτωσαν αὐτούς. *Alii codices,* πωμασάτω αὐτούς.

(3) *Horat. l.* II. *Od.* 2.

(4) *Vide Psal.* LXXIII. 17. - *Chald. Ferrand.*

(5) *Vide Psal.* XXX. 11. 17; LXXXVIII. 16; LXXXIX. 8.

(6) *Psal.* XXVI. 8.

PSAUME CXL

Le psalmiste prie Dieu d'exaucer sa prière, de le préserver de l'impatience, et aussi de la compagnie des méchants. Il préfère les réprimandes des justes. Il se plaint des persécutions qu'il souffre. Il espère au Seigneur.

Psalmus David. — Psaume de David. — Psalmus CXLI. — 1. Cantus ipsi David.

ARGUMENT

Origène, Théodoret et la plupart des commentateurs (1) reconnaissent que ce psaume a beaucoup de conformité avec le précédent. David s'y plaint des persécutions de Saül, et prie Dieu de lui donner la force de résister à l'impatience, de ne pas tomber dans le murmure et dans les plaintes contre ses ennemis. Bède en fait l'application à Ézéchias durant la guerre que lui fit Sennachérib. Quelques anciens, au rapport du paraphraste grec du Père Cordier, ont cru qu'il avait été composé pendant la captivité de Babylone. Saint Jean Chrysostôme (2) nous apprend que, dans l'Église orientale, les fidèles le récitaient tous les soirs, pour obtenir le pardon de leurs péchés ; peut-être à cause de ces paroles du verset 2 : *Que ma prière s'élève vers vous comme la fumée de l'encens, et comme le sacrifice du soir.* On l'appelait le psaume du soir, comme le LXII le psaume du matin. Le même père reconnaît qu'il est très difficile.

1. Domine, clamavi ad te, exaudi me ; intende voci meæ, cum clamavero ad te.
2. Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo ; elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum.

1. Seigneur, j'ai crié vers vous ; exaucez-moi ; écoutez ma voix, lorsque je vous invoquerai.
2. Que ma prière s'élève vers vous, comme la fumée de l'encens ; que l'élévation de mes mains vous soit agréable comme le sacrifice du soir ;

Domine, ad te clamo, festina ad me : ausculta vocem meam quum clamavero ad te.
2. Sit stabilis oratio mea *sicut* suffimentum in conspectu tuo : munus manuum mearum *sit ut* sacrificium vespertinum.

COMMENTAIRE

℣. 1. DOMINE, CLAMAVI AD TE ; EXAUDI ME. Le psalmiste commence souvent ses psaumes par ce préambule. La douleur et la crainte sont impatientes. Quand on prie lâchement et froidement, on ne sent pas assez son besoin. Dieu veut être pressé et importuné. Il nous permet alors une certaine hardiesse, qui ne semblerait pas convenir à une créature, parlant à son Créateur.

℣. 2. DIRIGATUR ORATIO MEA SICUT INCENSUM. La prière et l'élévation des mains ne sont ici qu'une même chose. Les Hébreux priaient souvent, les mains élevées vers le ciel. C'est un geste que la nature produit naturellement dans ceux qui attestent le ciel, ou qui lui demandent son secours. *Le parfum et l'offrande du soir,* semblent aussi dire la même chose. On offrait tous les jours deux fois, savoir le soir et le matin, des parfums en présence du Seigneur, dans le Saint et sur l'autel d'or, devant le voile du sanctuaire (3). Ce parfum peut fort bien recevoir le nom d'*offrande,* ou de présent : ce terme est général, et convient à tout ce qui s'offre devant le Seigneur.

Les prières des saints sont comparées à l'odeur de l'encens dans plus d'un endroit de l'Écriture (4); et ce n'est pas sans dessein que l'auteur a marqué le parfum qui s'offre le soir, parce qu'alors la douceur s'en fait mieux sentir, non seulement à cause du calme et du repos de la nuit, mais parce que, durant la nuit, on n'offrait sur l'autel des holocaustes aucun sacrifice, dont l'odeur pût se mêler avec celle des parfums.

Si l'on veut distinguer le parfum de l'offrande, on pourra par le premier entendre le parfum qui s'offrait le matin ; et par le second, le sacrifice du soir, lequel était un holocauste, accompagné des offrandes de farine et de sel, ordonnées dans ces occasions. On trouve (5) dans ce sacrifice du soir un type du sacrifice de Jésus-Christ, qui fut con-

---

(1) *Muis. Ferrand. Bossuet.*
(2) *Chrysost. hic. et Athanas. ep. ad Marcellin. et Constit. Apostol. l.* II. *c.* 59. *et* VII. *c.* 34.
(3) *Exod.* XXIX. 39. *et Num.* XXXVIII. 4.
(4) *Apoc.* VIII. 3. *et* V. 8. *etc.*
(5) *Augustin. Geneb. Men. Tir. etc.*

3. Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis.

4. Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis cum hominibus operantibus iniquitatem ; et non communicabo cum electis eorum.

3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et à mes lèvres une porte qui les ferme exactement.

4. Ne souffrez pas que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice, pour chercher des excuses à mes péchés, comme les hommes qui commettent l'iniquité ; et je ne prendrai aucune part à ce qu'ils trouvent de plus délicieux.

3. Pone, Domine, custodiam ori meo, custodi ostium labiorum meorum.

4. Ne inclines cor meum ad rem malam, ad operandum opera cum impietate, cum viris operantibus iniquitatem : et ne vescar *cibo* voluptatum eorum.

COMMENTAIRE

sommé vers le soir ; et de celui de l'Eucharistie, qui fut instituée après souper.

Toutes les qualités de la prière sont contenues dans ce verset du prophète. Elle doit être *dirigée* par le Seigneur ; car, sans son secours, nous ne savons pas même, dit l'Apôtre, ce que nous devons demander. Elle doit être faite avec pureté d'intention : sans cela elle ne peut monter, comme l'encens, au trône de Dieu. Elle doit être accompagnée de l'attention ; car, comme le moindre souffle repousse la vapeur de l'encens et l'empêche de s'élever en l'air, ainsi les distractions de l'esprit dissipent la prière, et rompent le cours qu'elle devrait prendre vers le ciel. Elle doit être dans l'ordre de la volonté de Dieu, et embrasser des objets qui soient avoués de lui, de même que les sacrifices de la loi ne pouvaient lui plaire, s'ils n'étaient conformes au rit qu'il avait prescrit. Elle doit être humble et en esprit de sacrifice : qualité nommément exprimée par la comparaison dont se sert ici le prophète. Elle doit être constante de la même manière que les sacrifices de la loi ne cessaient jamais, et se renouvelaient chaque jour le matin et le soir. Elle doit être animée d'une foi vive : le prophète ne doute pas que, si sa prière s'élève au trône de Dieu, il n'obtienne ce qu'il désire ; d'ailleurs, il savait que tout le mérite des sacrifices auxquels il compare sa prière, dépendait de la foi de ceux pour qui on les offrait.

℣. 3. Pone, Domine, custodiam ori meo. Après avoir imploré le secours de Dieu pour bien prier, la première chose que le prophète demande, c'est la garde de sa langue. Il désire deux choses : une *sentinelle* et une *porte ;* et ces deux choses sont en effet nécessaires pour ne parler qu'à propos. La *sentinelle* est la réflexion qui doit précéder le discours, et la *porte* est la réserve, pour ne rien dire de plus que ce qu'on doit dire. Cette *porte* fait entendre qu'il faut se déterminer plutôt à parler peu, qu'à parler beaucoup ; car une porte est plus faite pour être fermée qu'ouverte. Elle est toujours fermée la nuit ; elle n'est ouverte le jour que quand il est nécessaire d'entrer et de sortir. Ceux qui parlent beaucoup, sont comme une maison où il n'y a point de porte, et qui se trouve exposée par là aux voleurs ou aux importuns.

David prie Dieu de ne pas permettre qu'il tombe dans l'impatience, ni qu'il lui échappe aucune parole dont il ait lieu de se repentir, ni contre la charité, ni contre le respect qui était dû à Saül. En effet, Dieu lui fit cette grâce ; et l'histoire ne lui reproche rien à cet égard. Il parla toujours de son roi en des termes pleins de respect ; et Saül ne put s'empêcher de lui rendre cette justice (1) : *Justior tu es quam ego.* Même après la mort de ce prince, il conserva, pour sa personne et pour sa mémoire, les sentiments que son bon cœur et sa clémence lui inspiraient. Il fit mourir l'Amalécite qui se vantait de l'avoir tué (2), et loua les habitants de Jabès, qui avaient enlevé son corps, pour lui donner une sépulture honorable (3).

Théodoret remarque ici que la nature a mis deux espèces de barrières à la langue : les dents et les lèvres, pour arrêter sa trop grande facilité, et pour nous instruire de la maturité avec laquelle nous devons proférer nos discours. Les auteurs profanes ont imité ces manières de parler du prophète. Ils nous parlent de la porte et de la clef de la langue, dans la description d'un homme babillard, effronté, dont la bouche n'a ni porte ni brides (4).

℣. 4. Ad excusandas excusationes in peccatis. Les excuses des hommes dans leurs péchés, sont toujours vaines, dit saint Jérôme. Ils ne doivent accuser ni la nature, ni leur faiblesse, ni les objets extérieurs. Rien ne les force à pécher. Ils se laissent aller au péché, parce qu'ils le veulent bien. Il ne tient qu'à eux, avec l'aide du Seigneur, de ne point donner leur consentement au mal : *Quum in potestate nostra sit, et peccare, et, Domino adjuvante, non peccare.* Ou, en prenant le sens de l'hébreu : Ne permettez point que mon cœur se porte aux mauvais discours, ou à former de mauvais desseins. Éloignez de moi le mauvais cœur

(1) I. *Reg.* XXIV. 18.
(2) II. *Reg.* I. 15. 16.
(3) II. *Reg.* II. 5. 6.

(4) *Aristophan. in Ranis. act.* 3. *scen.* 2.
Ἄνθρωπον ἀγριοποιόν, ἀυθαδόστομον
Ἔχοντα ἀχάλινον, ἀκρατές, ἀπυλωτον στόμα.

5. Corripiet me justus in misericordia, et increpabit me ; oleum autem peccatoris non impinguet caput meum, quoniam adhuc et oratio mea in beneplacitis eorum.

6. Absorpti sunt juncti petræ judices eorum ; audient verba mea, quoniam potuerunt.

5. Que le juste me reprenne et me corrige avec charité ; mais que l'huile du pécheur ne parfume et n'engraisse point ma tête ; car j'opposerai même ma prière à toutes les choses qui flattent leur cupidité.

6. Leurs juges ont été précipités et brisés contre la pierre ; ils écouteront mes paroles, parce qu'elles sont puissantes.

5. Percutiat me justus, *erit* misericordia : et increpet me, *et erit* oleum præcipuum *quod* non franget caput meum : quoniam adhuc *ero*, et oratio mea in mala eorum.

6. Dejiciantur in locis petrosis judices eorum, et audiant verba mea, quoniam dulcia sunt.

COMMENTAIRE

et le mauvais esprit de ces pécheurs, dont toute l'attention est de commettre le mal. Cette expression : *Ne faites point pencher* mon cœur *vers le mal,* et autres semblables, qui se rencontrent dans l'Écriture, doivent s'entendre d'une simple permission. Dieu ne concourt au mal qu'en ne l'empêchant pas.

Non communicabo cum electis eorum. J'ai trop d'horreur pour eux, et trop d'éloignement pour leurs crimes. Ou, en suivant le sens de l'hébreu : Je ne veux avoir aucun commerce avec eux, ni à la table, ni ailleurs. Le syriaque, et un ancien traducteur grec (1) : *Que je ne mange jamais de sel avec eux.* C'est une sorte de proverbe. On le voit dans Esdras (2), et dans les anciennes sentences de Pythagore : *Ne violez jamais le sel et la table ;* c'est-à-dire : Conservez la fidélité avec ceux qui mangent avec vous ; respectez les droits de l'hospitalité. Les Septante (3) : *Je ne communiquerai point ;* ou, *je ne combinerai point.* Je ne me trouverai pas dans leur compagnie. L'apôtre saint Jean (4) ne veut pas que l'on reçoive dans sa maison, ni qu'on rende le salut à celui qui nous apporte une mauvaise doctrine ; et saint Paul (5) ordonne d'éviter les hérétiques, après une première et une seconde correction.

℣. 5. Corripiet me justus in misericordia. Je préfère la rigueur salutaire du juste, aux pernicieuses caresses du méchant. J'aime mieux qu'un homme de bien me frappe et me corrige, que d'être honoré par un impie : *Meliora sunt vulnera diligentis,* dit le Sage (6), *quam fraudulenta oscula odientis.* C'est plutôt une cruauté qu'une tendresse, de ne pas reprendre dans ses amis le mal qu'on y remarque. Il est bon de reprendre, dit saint Hilaire ; mais il faut que ce soit avec miséricorde, avec justice et avec charité : *Est enim misericordiæ modus, et miserandi adhibenda justitia est.*

Adhuc et oratio mea in beneplacitis eorum. Quand le monde entreprend de pervertir une âme simple, et qui n'est pas en garde contre la séduction, il tâche de la détourner des relations saintes qu'elle a ou qu'elle voudrait avoir avec Dieu ; il lui représente qu'il y a des devoirs incompatibles avec des prières assidues et fréquentes ; qu'il faut n'être pieux que comme les honnêtes gens le sont dans le monde ; qu'il suffit d'être fidèle en certains temps aux pratiques de la religion. Le prophète y oppose cette armure puissante : *Je continuerai d'adresser mes prières au Seigneur, je serai fidèle à ce qu'il exige* de moi : quelles que soient les idées et les démarches des mondains, je ne me relâcherai *en rien des pratiques de la religion.* Pour s'affermir dans cette généreuse disposition, un chrétien doit méditer sans cesse ce mot de l'Apôtre : *Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons ; soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur* (7). Toute la religion pratique est dans ce passage, comme toute la science de la religion est dans les passages qui suivent, puisqu'ils énoncent clairement la mort de Jésus-Christ, sa résurrection, sa divinité, et le jugement qu'il doit exercer sur tous les hommes.

℣. 6. Absorpti sunt juncti petræ judices eorum. Leurs juges, les principaux d'entre eux, leurs princes, car le nom de juges se prend quelquefois en ce dernier sens, seront précipités à bas d'un rocher. Chez les Hébreux, pendant fort longtemps, l'autorité souveraine fut entre les mains des juges. Les principaux magistrats chez les Carthaginois portaient le nom de juges. On peut traduire par l'optatif : *Que leurs juges soient précipités à bas d'un rocher ; et qu'ils écoutent mes discours, parce qu'ils sont beaux,* justes, raisonnables. Qu'ils apprennent enfin à rendre la justice, ces juges d'iniquité, qui méritent qu'on les précipite dans un abîme. Des commentateurs croient que le psalmiste prédit ici la mort malheureuse de Saül et de ses partisans, sur la hauteur de Gelboë, où plusieurs sans doute furent précipités dans les rochers.

---

(1) Μὴ συναλισθῶ ἐν ταῖς τερπνότησιν αὐτῶν. *Alias,* συναυλισθῶ.

(2) *Esdr.* iv. 14. Memores salis quod in palatio comedimus.

(3) Les Septante : Οὐ μὴ συνδυάσω. *Alii codices,* οὐ μὴ συνδοιάσω.

(4) *Joan. ep.* 2. ℣. 10. 11. — (5) *Tit.* iii. 10.

(6) *Prov.* xxvii. 16. — (7) *Rom.* xix. 3.

7. Sicut crassitudo terræ erupta est super terram; dissipata sunt ossa nostra secus infernum.

8. Quia ad te, Domine, Domine, oculi mei; in te speravi, non auferas animam meam.

9. Custodi me a laqueo quem statuerunt mihi, et a scandalis operantium iniquitatem.

10. Cadent in retiaculo ejus peccatores. Singulariter sum ego, donec transeam.

7. Comme une terre dure et serrée étant rompue est renversée sur une autre terre, de même nos os ont été brisés et renversés jusqu'à nous voir aux approches du tombeau.

8. Mais parce que mes yeux se sont élevés vers vous, Seigneur, j'ai espéré en vous; Seigneur, ne m'ôtez pas la vie.

9. Gardez-moi du piège qu'ils m'ont dressé, et des embûches de ceux qui commettent l'iniquité;

10. Les pécheurs tomberont dans leur propre filet; pour moi, je suis seul jusqu'à ce que je passe.

7. Sicut scindens et findens *ligna* in terra: *ita* dispersa sunt ossa nostra in ore sepulcri.

8. Quia ad te, Domine, Domine, oculi mei, in te speravi, ne effundas animam meam.

9. Custodi me a locis laquei, *quem, ut me illaqueent,* tetenderunt mihi, et a laqueis operantium iniquitatem.

10. Cadant in retiacula ejus impii simul, dum ego transibo.

COMMENTAIRE

℣. 7. Sicut crassitudo terræ. Nos os, dispersés çà et là aux environs du tombeau, sont comme les mottes d'un champ; comme ces ossement dont parle Ézéchiel (1): *Le Seigneur me conduisit dans un champ qui était tout plein d'os. Il m'en fit faire le tour; et il y en avait un très grand nombre sur la terre, et ils étaient extrêmement secs.* Ici David veut désigner sans doute les persécutions qu'il souffrait, et les dangers continuels auxquels il était exposé.

Infernum. Le mot *infernus* se prend très souvent pour le tombeau.

℣. 9. Custodi me. Il y a deux prières contenues dans le verset du prophète: la première a pour objet de connaître les pièges que lui tendent ses ennemis; la seconde, d'en être préservé par la protection du Seigneur. Dans l'affaire du salut, les pièges sont multipliés en raison de nos ennemis, qui sont l'enfer, le monde et nos passions, de nos emplois, de notre âge, de nos sociétés, de nos discours, de nos entreprises. Toute la carrière où nous marchons est couverte de filets; et nous ne pensons ni à les connaître, ni à demander au Seigneur qu'il nous préserve d'y tomber. Quand sa miséricorde nous a placés dans une situation où nous commençons à réfléchir sur nous-mêmes; et quand nous jetons un regard attentif sur toutes les périodes de notre vie, nous voyons qu'il s'est trouvé partout des occasions de pécher et que nous avons donné dans tous les écueils qui se sont présentés. Cette considération est effrayante, désolante; et, sans l'appui de l'espérance chrétienne, nous dirions avec Caïn: *Seigneur, mes iniquités sont trop grandes pour que je puisse en obtenir le pardon* (2).

℣. 10. Cadent in retiaculo ejus peccatores. Ils tomberont dans le filet de Dieu, disent les pères (3). Ils me tendent des pièges; mais Dieu les attend, et, malgré eux, ils tomberont dans ses lacets. Autrement d'après l'hébreu: *Ils tomberont dans leurs propres pièges* (4). Ils seront pris dans les pièges qu'ils me tendent. Saül, en poursuivant David, tomba deux fois entre les mains de son adversaire. Saint Hilaire: Les pécheurs tomberont dans les pièges du démon.

Singulariter sum ego, donec transeam. Pour moi, quoique je sois seul et sans appui, je ne laisserai pas, avec le secours du Seigneur, de passer par-dessus ces pièges et de me sauver. C'est en effet ce qui arriva. David évita toutes les embûches qu'on lui dressa. Autrement (5): Pour moi, je vis dans ce monde séparé des méchants et sans liaison avec eux, jusqu'à ce que je sorte de cette vie, qui est tout environnée de pièges et de dangers.

---

(1) *Ezech.* xxxvii. 11.
(2) *Gen.* iv. 13.
(3) *Heracleot. Chrysost. Theodoret. Hieron. Paraphrast. alii.*
(4) *R. Salom. Kim'hi. Aben Ezra. Muis. etc. Sym.* Ἐμπέσοιεν εἰς τὰ δίκτυα αὐτῶν οἱ παράνομοι.
(5) *Chrysostom.*

PSAUME CXLI

David dans la caverne d'Engaddi, prie le Seigneur de le délivrer et promet de célébrer ses louanges et de lui rendre de solennelles actions de grâces, après qu'il sera échappé de ce péril.

1. Intellectus David, cum esset in spelunca, oratio.

1. Intelligence à David, lorsqu'il était dans la caverne ; prière.

PSALMUS CXLII. — 1. Intelligentia ipsius David, quum esset in spelunca ; oratio.

ARGUMENT

David s'est trouvé deux fois en péril dans deux cavernes différentes. 1° Dans la caverne d'Odollam, après sa fuite de la cour d'Achis (1). 2° Dans la caverne d'Engaddi (2) où il se croyait perdu, lorsque Saül y entra pour quelque besoin naturel et se livra, sans y penser, entre les mains de celui qu'il poursuivait. Bellarmin, Ferrand et quelques autres exégètes croient que ce psaume fut composé dans la caverne d'Odollam ; parce qu'alors David était seul et sans aucun secours, comme il le déclare aux versets 4 et 5 de ce psaume ; et, parce que, dans la caverne d'Engaddi, ce fut Saül et non pas David, qui se trouva en danger. Mais la plupart des anciens auteurs et plusieurs commentateurs modernes (3) soutiennent que ce psaume regarde le temps où David se trouva enveloppé par l'armée de Saül dans la caverne d'Engaddi. Jamais le danger ne fut ni plus grand, ni plus présent. David n'était pas seul ; mais le monde qu'il avait avec lui était si peu capable de le secourir dans cette extrémité, qu'il n'y en avait pas un qui ne se crût perdu sans ressource. David peint ici admirablement le découragement de ses troupes, et, en même temps, sa ferme confiance au secours du Seigneur.

Le syriaque le rapporte à la famine qui désola la Judée pendant trois ans, sous le règne de David, en punition du meurtre des Gabaonites, mis à mort par Saül. Saint Hilaire, saint Augustin, saint Jérôme, Cassiodore l'expliquent entièrement de Jésus-Christ. On ne doit pas douter, dit saint Hilaire, que David, priant dans la caverne, ne fût une figure et une prophétie de Jésus-Christ. On l'applique au Sauveur poursuivi par les Juifs, ou dans sa Passion, ou au jardin des Oliviers, ou dans le tombeau. Saint Jean Chrysostôme, sur le verset 3 semble l'entendre des captifs de Babylone. Rien ne serait plus aisé à soutenir, que ce système : mais nous nous en tenons au titre du psaume.

2. Voce mea ad Dominum clamavi ; voce mea ad Dominum deprecatus sum.

3. Effundo in conspectu ejus orationem meam ; et tribulationem meam ante ipsum pronuntio,

2. J'ai élevé ma voix vers le Seigneur ; j'ai prié le Seigneur, de ma voix.

3. Je répands ma prière en sa présence, et j'expose devant lui mon extrême affliction,

2. Voce mea ad Dominum clamo : voce mea ad Dominum deprecor.

3. Effundo in conspectu ejus commentationem meam : angustiam meam in conspectu ejus annuntio.

COMMENTAIRE

℣. 2. VOCE MEA AD DOMINUM CLAMAVI. Comment David, dans la caverne d'Engaddi, environné d'ennemis de toutes parts, ose-t-il élever la voix ? Il ne crie pas d'une voix intelligible aux oreilles du corps ; mais de la voix du cœur ; voix perçante et efficace, pareille au cri de Moïse au bord de la mer Rouge (4) : *Pourquoi criez-vous vers moi ?* quoiqu'il ne proférât au dehors aucune parole. Mais la confiance d'un homme juste et fidèle, est une voix puissante aux oreilles de Dieu : *Omnis fidelis viri etiam tacita et spiritualis expectatio, Deo clamor est*, dit saint Hilaire.

℣. 3. EFFUNDO IN CONSPECTU EJUS ORATIONEM MEAM. Je lui expose mes misères ; je lui découvre le fond de mon cœur ; je répands mon âme en sa présence, comme un ami qui décharge son cœur, en racontant ses peines à son ami. Voyez le psaume LXI, 9 : *Effundite coram illo corda vestra.*

---

(1) I. *Reg.* XXII.
(2) I. *Reg.* XXIV.
(3) *Theodoret. Hieron. Rab. Salom. Kim'hi. Sipporn. Bossuet. etc.* — (4) *Exod.* XIV. 15.

4. In deficiendo ex me spiritum meum, et tu cognovisti semitas meas. In via hac qua ambulabam absconderunt laqueum mihi.

5. Considerabam ad dexteram, et videbam ; et non erat qui cognosceret me. Periit fuga a me ; et non est qui requirat animam meam.

6. Clamavi ad te, Domine ; dixi : Tu es spes mea, portio mea in terra viventium.

7. Intende ad deprecationem meam, quia humiliatus sum nimis. Libera me a persequentibus me, quia confortati sunt super me.

8. Educ de custodia animam meam, ad confitendum nomini tuo ; me expectant justi donec retribuas mihi.

4. Lorsque mon âme est près de me quitter : Et vous, Seigneur, connaissez mes voix ; ils m'ont tendu un piège en secret, dans cette voie où je marchais.

5. Je considérais à ma droite, et je regardais ; et il n'y avait personne qui me connût ; il ne me reste aucun moyen de fuir ; et nul ne cherche à sauver ma vie.

6. J'ai crié vers vous, Seigneur ; j'ai dit : Vous êtes mon espérance, et mon partage dans la terre des vivants.

7. Soyez attentif à ma prière, car je suis humilié jusqu'à l'excès ; délivrez-moi de ceux qui me persécutent ; car ils sont devenus plus forts que moi.

8. Tirez mon âme de prison, afin que je bénisse votre nom ; les justes sont dans l'attente jusqu'à ce que vous me rendiez justice.

4. Quum deficeret in me spiritus meus, et tu cognosceres semitam meam : in via qua ambulaturus eram, absconderunt laqueum mihi.

5. Aspiciebam ad dexteram, et videbam, nec erat qui me agnosceret : perierat effugium a me, nec erat qui requireret animam meam.

6. *Proinde* clamavi ad te, Domine, et dixi : Tu es spes mea, portio mea in terra viventium.

7. Intende ad clamorem meum, quia at enuatus sum valde : erue me a persequentibus me, quoniam robustiores sunt me.

8. Educ de carcere animam meam, ut laudem nomen tuum : me coronabunt justi, quod retribueris mihi.

COMMENTAIRE

Et Lament. II, 19. *Effunde sicut aquam cor tuum, in conspectu Domini.* Ces expressions marquent la véhémence du désir, l'ardeur de l'oraison, dit Théodoret.

℣. 4. In deficiendo. Je m'adresse à vous au plus fort de mon affliction, et lorsque je tombe en défaillance à la vue du danger. Je n'ai plus qu'un moment à vivre, à moins que votre main ne fasse éclater son pouvoir, en me délivrant. Saül et son armée sont à l'entrée de la caverne où je suis enfermé ; je ne puis me sauver de leurs mains que par un miracle. *Vous connaissez mes voies :* Vous savez quelle est mon innocence envers Saül. Ma conduite ne vous est ni inconnue, ni désagréable. Vous pouvez seul m'ouvrir un chemin pour sortir de ce danger. Vous connaissez les pièges qu'on me tend. Voilà les divers sens qu'on donne à ces dernières paroles : *Tu cognovisti semitas meas.*

Absconderunt laqueum mihi. Saül et ses gens me tendent des pièges de tous côtés. Ils observent mes démarches et me poursuivent partout où je puisse aller. Le démon avec ses suppôts, qui sont les méchants, dresse de toutes parts des embûches contre les bons (1). Ils les attaquent et par ruse et par violence.

℣. 5. Considerabam ad dexteram, et videbam. C'est David dans la caverne d'Engaddi. Je jette mes yeux de tous côtés, à droite et à gauche ; et je ne trouve personne qui me reconnaisse, qui ose se déclarer pour moi et me prêter le moindre secours. La plupart (2) suppléent *la gauche* dans ce passage ; comme s'il y avait : J'ai regardé à droite, j'ai jeté les yeux à gauche ; et personne ne m'a voulu reconnaître. La droite marque ordinairement le secours et la protection (3): *Dominus a dextris est mihi, ne commovear.*

Non est qui requirat animam meam. Nul ne pense à me secourir. Je suis enveloppé de mes ennemis de toutes parts, sans espérance de me sauver, ni par la fuite, ni par le secours des hommes. Le péril est inévitable. Ceci convient admirablement à Jésus-Christ abandonné de ses apôtres, pris et saisi par les satellites des princes des prêtres.

℣. 6. Tu es spes mea, portio mea in terra viventium. Dans cette vie, Seigneur, je n'ai de confiance qu'en vous seul. Les hommes m'ont tous abandonné. La terre des vivants signifie, à la lettre, le pays de Juda (4), la vie présente. David se considérait comme dans une région de mort, et les autres hommes, dans le pays des vivants ; et, parmi tous ces hommes, il n'en voyait aucun, ni capable de le garantir, ni disposé à le faire. Dieu seul était son espérance. Dans le sens spirituel et dans les pères, la terre de vie ou des vivants, est le ciel, la bienheureuse éternité.

℣. 7. Humiliatus sum nimis. Symmaque (5) : *Je suis tout languissant.*

℣. 8. Educ de custodia animam meam. Tirez-moi de cette caverne (6), où je suis enfermé comme dans une prison ; afin que je puisse *confesser votre nom.* Voilà le but, la fin de ma demande : l'augmentation de votre gloire. Je ferai connaître votre nom et votre puissance à tout le monde. Voilà le plus solide avantage et le plaisir le plus réel que me causera ma délivrance. Rien de plus

(1) *Hieron.*
(2) *Kim'hi. Muis. Grot. Glass. Junii. alii.*
(3) *Psalm.* xv. 8.
(4) *Vide ad Psalm.* xxvi. 13 ; cxiv. 9. - *Job.* xxxviii. 13. - *Vide Chrysost.*
(5) *Sym.* Ὅτι ἠτόνησα σφόδρα.
(6) *Theodoret. Muis. Grot. Pisc. Mar. alii plerique.*

désintéressé ni de plus pur que cette demande. David savait que Dieu est jaloux de sa gloire, et qu'il ne demande de nous pour récompense de ce qu'il fait en notre faveur, que de la gratitude et des louanges. *Eruam te, et honorificabis me.* Psal. XLIX, 15.

ME EXPECTANT JUSTI DONEC RETRIBUAS MIHI. Le psalmiste engage le Seigneur à le favoriser, en considération de la gloire qui lui en reviendra et du plaisir que cela fera à ses saints, à ses amis. Ces motifs sont beaux et dignes de la grandeur de Dieu. Il aime sa gloire, il chérit ses amis, il écoute volontiers les affligés. L'hébreu porte: *Les justes me couronneront;* les justes, les bons Israélites me couronneront et me reconnaîtront pour roi, dès que vous m'aurez vengé de mes ennemis et que vous aurez récompensé mon innocence. Symmaque (1) : *Les justes couronneront votre nom, lorsque vous m'aurez fait du bien.* Mais Aquila et les Septante (2) ont pris le verbe hébreu dans sa signification chaldéenne et syriaque, pour *attendre.* Voyez dans les psaumes CXVIII, 74, 79; XXXIX, 4; LI, 8; LXIV, 9; CI, 16, des sentiments semblables à ceux qui sont exprimés dans ce passage.

---

(1) *Sym.* Τὸ ὄνομα σοῦ στεφανώσονται δίκαιοι, ὅταν εὐεργετήσῃς μοί.

(2) יכתירו Les Septante : Ἐμὲ ὑπομενοῦσι, ἕως οὗ ἀνταποδῷς μοί. *Aq.* In me excipiuntur justi, quando retribues super me. *Apud Heracl.*

PSAUME CXLII

David chassé de Jérusalem par Absalom, implore le secours du Seigneur. Il le conjure de lui faire connaître ses voies et prédit la perte de ses ennemis.

1. Psalmus David, quando persequebatur eum Absalom, filius ejus.

1. Psaume de David, lorsque son fils Absalom le poursuivait.

PSALMUS CXLIII. — 1. Psalmus ipsi David.

ARGUMENT

L'hébreu, le chaldéen et un bon nombre d'anciens psautiers ne portent pas dans le titre ces paroles : *Lorsque son fils Absalom le poursuivait ;* mais seulement : *Psaume de David.* Origène et Théodoret reconnaissent qu'il ne se lisait que dans certains exemplaires des Septante, et qu'aucun des anciens traducteurs grecs ne l'avait lu. L'édition romaine des Septante et les psautiers romains et gallicans ne portent pas le nom d'Absalom ; mais simplement : *Psaume de David, lorsque son fils le poursuivait.* Saint Hilaire ne doute pas que ce titre n'ait été ajouté par les grecs. Mais plusieurs commentateurs, sans s'arrêter à cette inscription, l'ont attribué : les uns (1), à la même circonstance que le psaume précédent : David caché dans la caverne d'Engaddi ; d'autres (2), aux captifs de Babylone, qui demandent leur retour. Le syriaque l'explique de la guerre de David contre les Iduméens. Mais Origène, Théodoret et la plupart des autres s'en tiennent au titre, lequel, en effet, n'a rien de contraire à la lettre du psaume. Les pères en font très heureusement l'application à Jésus-Christ persécuté par les Juifs et trahi par Judas, dont Absalom était la figure. Le système qui l'explique des Juifs en captivité, peut aussi se soutenir. Mais nous suivrons le sens qui est marqué dans l'inscription.

Domine, exaudi orationem meam ; auribus percipe obsecrationem meam in veritate tua ; exaudi me in tua justitia.

2. Et non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.

Seigneur, exaucez ma prière ; rendez vos oreilles attentives à mon humble supplication selon la vérité de vos promesses ; exaucez-moi selon votre justice ;

2. Et n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous.

Domine, audi orationem meam, auscultа deprecationem meam propter veritatem tuam, exaudi me propter justitiam tuam :

2. Et ne venias in judicium cum servo tuo : quia non justificabit se in conspectu tuo ullus vivens.

COMMENTAIRE

℣. 1. IN TUA JUSTITIA. Vous savez, Seigneur, quelle est l'injustice de mon fils et quelle a été ma conduite à son égard ; avec quelle clémence je lui ai pardonné, avec quelle indulgence je l'ai reçu. Vous n'avez point oublié aussi, Seigneur, les promesses que vous m'avez faites de me conserver sur le trône de votre peuple, et de m'accorder le pardon du crime que j'ai commis. C'est dans la ferme confiance que j'ai en votre équité et en votre vérité, que je m'adresse aujourd'hui à vous. Vous ne permettrez point que l'injustice prévale, ni que l'innocence soit opprimée, ni que vos promesses soient rendues vaines. Saint Jean Chrysostôme, sous le nom de justice, entend ici *la miséricorde.* Il remarque avec raison que, souvent, la justice se met dans l'Écriture pour la clémence et la miséricorde. Cette signification lui convient très bien en cet endroit.

℣. 2. NON INTRES IN JUDICIUM. *N'entrez point en jugement avec votre serviteur ;* car en votre présence nul homme ne peut se flatter de passer pour juste ; et si vous examinez nos iniquités dans la rigueur, nul ne pourra soutenir la sévérité de votre examen (3). Je ne suis point criminel, comparé à Absalom ; mais je ne suis point juste, comparé à vous. Vous me chassez de Jérusalem

(1) *Kimhi. Mollet. Muis. Hamm. Bossuet. du Pin. Flamm.*

(2) *Heracleot. et paraphr. græcus. Ferrand. alii.*

(3) *Psal.* CXXIX. 3. - *Aug.* Quantumlibet rectus mihi videar, producis tu de thesauro tuo regulam ; coaptas me ad eam, et pravus invenior.

3. Quia persecutus est inimicus animam meam, humiliavit in terra vitam meam; collocavit me in obscuris, sicut mortuos sæculi.

4. Et anxiatus est super me spiritus meus; in me turbatum est cor meum.

5. Memor fui dierum antiquorum; meditatus sum in omnibus operibus tuis, in factis manuum tuarum meditabar.

6. Expandi manus meas ad te; anima mea sicut terra sine aqua tibi.

7. Velociter exaudi me, Domine; defecit spiritus meus. Non avertas faciem tuam a me, et similis ero descendentibus in lacum.

3. Car l'ennemi a poursuivi mon âme; il a humilié ma vie jusqu'à terre; il m'a réduit dans l'obscurité, comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siècles;

4. Mon âme a été remplie d'angoisse; mon cœur a été troublé au-dedans de moi.

5. Je me suis souvenu des jours anciens; j'ai médité sur toutes vos œuvres, je me suis appliqué à considérer les ouvrages de vos mains.

6. J'ai étendu mes mains vers vous; mon âme est en votre présence, comme une terre sans eau.

7. Hâtez-vous, Seigneur, de m'exaucer; mon âme est tombée dans la défaillance; ne détournez pas de moi votre visage, de peur que je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

3. Quia persequitur inimicus animam meam: attrivit in terram vitam meam: habitare fecit me in obscuris sicut mortuos seculi.

4. Et defecit in me spiritus meus: in medio mei desolatur cor meum.

5. Recordor dierum *qui fuerunt* a principio: meditor in omni opere tuo, de opere manuum tuarum commentor.

6. Expando manus meas ad te: anima mea sicut terra siticulosa ad te *anhelat*. Selah.

7. Velociter exaudi me, Domine, defecit spiritus meus: ne abscondas faciem tuam a me, et similis ero descendentibus in sepulcrum.

COMMENTAIRE

dans votre justice; mais mon fils, qui est l'instrument dont vous vous servez, commet une injustice criante.

℣. 3. Humiliavit in terra vitam meam. Absalom m'a chassé et terrassé; je suis prêt à rendre l'âme. Cette expression marque le danger où il était alors.

Les ennemis du salut opèrent sur l'âme qui ne sait pas les combattre, tout ce que le prophète énonce dans ce verset. Ils commencent par la persécuter, par la harceler en lui présentant mille occasions de chute, en multipliant les tentations, en profitant de toutes ses faiblesses pour la séduire. Quand elle ne s'arme pas de la prière pour leur résister, ils viennent bientôt à bout de la courber entièrement vers la terre, et de la plonger dans l'abîme du péché. Si elle persévère dans ce malheureux état, son sort n'est pas différent de celui des morts ensevelis depuis longtemps.

In obscuris, sicut mortuos sæculi. Je suis comme enfermé dans le tombeau; on me regarde comme un homme perdu sans ressource. La mort et le tombeau sont souvent désignés sous le nom d'obscurité; et les disgrâces, sous le nom de mort (1). *Les morts du siècle*, sont les anciens morts, auxquels on ne pense plus (2). Jérémie parlant de l'état des captifs de Babylone, s'est exprimé de même (3): *In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos*. Ceux qui sont dans le péché, dit saint Jérôme, sont dans un état de mort; ceux qui sont endurcis et incorrigibles, sont vraiment morts: mais ceux qui diffèrent à faire pénitence, sont comme des morts depuis longtemps: *Quasi mortui sæculi*. Saint Augustin l'entend de Jésus-Christ dans le sépulcre.

℣. 4. Anxiatus est super me spiritus meus. David dans sa fuite, ne sachant quel parti prendrait Absalom; s'il viendrait droit à lui sans délai, ou s'il s'arrêterait à Jérusalem, en témoignait assez son inquiétude, lorsqu'il disait (4): *Si j'ai trouvé grâce aux yeux du Seigneur, il saura me ramener dans Jérusalem. S'il me dit: Vous ne me plaisez point; je suis prêt à tout ce qu'il voudra*. Et ayant appris qu'Achitophel était dans le parti d'Absalom (5): Détruisez, Seigneur, le conseil d'Achitophel: *Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel*. Ceci s'applique admirablement à Jésus-Christ dans son agonie.

℣. 5. Memor fui dierum antiquorum. *Je me suis souvenu des jours anciens*, où vous faisiez tant de prodiges en faveur de votre peuple, et je me suis dit à moi-même: Le Seigneur n'est-il plus le même qu'autrefois? Son bras est-il raccourci? Ne pourra-t-il pas faire aujourd'hui pour moi ce qu'il fit pour Abraham, pour Isaac, pour Joseph, pour Moïse et pour tant d'autres? Et que n'a-t-il pas fait pour moi durant mes disgrâces sous Saül? J'espèrerai donc en vous, Seigneur, et rien ne sera capable de m'effrayer.

℣. 6. Expandi manus meas ad te. Je vous ai adressé mes prières. Le geste ordinaire des Juifs dans leurs prières était d'avoir les mains étendues et élevées vers le ciel (6).

Anima mea sicut terra sine aqua tibi. J'attends votre secours comme une terre aride et brûlée du soleil attend la pluie. Cela dit plus que tout ce que l'on peut ajouter.

℣. 7. Similis ero descendentibus in lacum. Si vous rejetez ma prière, je suis mort; je vais descendre dans le tombeau.

---

(1) *Chrysost. et Theod. hic.*
(2) *Psal.* LXXXVII. 6. Sicut vulnerati dormientes in sepulcris, quorum non est memor amplius, etc.
(3) *Thren.* III. 6.
(4) I. *Reg.* XV. 25. 26. — (5) *Ibid.* ℣. 31.
(6) *Psal.* LXII. 5. *et* CXL. 2. *etc.*

8. Auditam fac mihi mane misericordiam tuam, quia in te speravi. Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.

9. Eripe me de inimicis meis, Domine, ad te confugi.

10. Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam.

11. Propter nomen tuum, Domine, vivificabis me ; in æquitate tua, educes de tribulatione animam meam ;

8. Faites-moi sentir promptement votre miséricorde, parce que j'ai espéré en vous ; faites-moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher, parce que j'ai élevé mon âme vers vous.

9. Délivrez-moi de mes ennemis, Seigneur, c'est à vous que j'ai eu recours ;

10. Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu. Votre esprit, qui est souverainement bon, me conduira dans une terre droite ;

11. Vous me ferez vivre, Seigneur, pour la gloire de votre nom, selon l'équité de votre justice ; vous ferez sortir mon âme de l'affliction.

8. Audire fac me mane misericordiam tuam, quia in te spero : scire fac me viam per quam ambulem, quia ad te levavi animam meam.

9. Erue me ab inimicis meis, Domine : in te spero.

10. Doce me facere voluntatem tuam, quia tu es Deus meus : Spiritus tuus bonus deducat me in terram rectam.

11. Propter nomen tuum, Domine, vivificabis me : propter justitiam tuam educes de angustia animam meam.

COMMENTAIRE

℣. 8. Auditam fac mihi mane. Peut-être priait-il la nuit. Hâtez-vous de me secourir ; et que, dès le matin, je voie les effets de votre miséricorde. Ceci convient assez à David, la première nuit qu'il fut sorti de Jérusalem. Il la passa dans de terribles inquiétudes, et ne respira que le lendemain matin, lorsqu'il vit toutes ses troupes passées au delà du Jourdain (1). La plupart prennent *mane,* pour *cito,* promptement.

Quia ad te levavi animam meam. J'ai porté mes désirs, mes espérances, vers vous. Ou bien : Je vous ai ardemment désiré. Lever son âme vers un objet, dans le style de l'Écriture, c'est le désirer ardemment. Payez exactement le manœuvre avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre, et qu'*il élève son âme vers son salaire,* dit Moïse (2). Ils ne reviendront jamais dans le pays *auquel ils élèvent leur âme,* dit Jérémie (3). Voyez le psaume xxiv, 1. Faites-moi connaître la voie par où je dois marcher, pour rentrer dans vos bonnes grâces ; car je le désire avec une ardeur infinie. Ceci s'applique parfaitement aux captifs de Babylone, de même que les versets 5, 6, 7, 11.

℣. 9. Ad te confugi. Je me suis mis à couvert sous votre ombre, sous votre protection. Saint Jérôme : *A te protectus sum.* Mais la leçon qu'ont suivie les Septante (4) est meilleure.

℣. 10. Doce me facere voluntatem tuam. Il est difficile d'imaginer une plus belle et plus sainte prière que celle-ci : *Enseignez-moi, Seigneur, à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.* 1° Elle contient l'aveu de notre faiblesse ; nous reconnaissons que, sans la lumière divine, nous sommes incapables d'accomplir ce qui est du bon plaisir de Dieu. 2° Elle renferme la persuasion intime où nous sommes, ou plutôt la foi vive que nous avons qu'il y a pour nous une obligation étroite de faire ce qu'il plaît à Dieu d'exiger de nous. 3° Elle offre à Dieu l'hommage de tout ce que nous sommes ; car, dès que nous déclarons qu'il est notre Dieu, nous n'excluons aucune sorte de dépendance, aucun genre de service. Dieu a sur nous tous les droits de la souveraine puissance : nous lui appartenons dans tous les temps, dans tous les sens, et nous lui devons l'exercice de toutes nos facultés. Enfin, cette même prière est la preuve évidente que nous ne croyons pas pouvoir être heureux, sans accomplir tout ce que Dieu veut de nous. Nous ne demandons jamais que ce qui peut contribuer à notre bonheur : si l'accomplissement de la volonté de Dieu ne doit pas faire notre félicité, il serait impossible que nous nous déterminassions à demander que cette sainte volonté fût accomplie en nous.

Quelle est une des premières demandes que Jésus-Christ nous ordonne de faire en priant ? celle-ci : O Seigneur ! *Que votre volonté s'accomplisse sur la terre comme dans le ciel.* Et le sens de cette prière n'est pas que ce qu'il plaît à Dieu de vouloir et d'ordonner ait son effet ; car ce que Dieu veut ne peut arriver autrement qu'il ne le veut ; rien ne résiste à ses ordres ; il tient en sa main tous les événements, et il est le maître de tous les temps, de toutes les circonstances, de toutes les révolutions.

Spiritus tuus bonus. Puisque Jésus-Christ nous a appris que *Dieu seul est bon,* il faut dire aussi qu'il n'y a que l'*esprit de Dieu qui soit bon.* La bonté de l'esprit des hommes est mêlée de tant de défauts, ou plutôt de tant de méchanceté, que ce n'est point proprement une *bonté :* le même homme qui paraît *bon* dans un moment, devient pire que les bêtes féroces, quand son intérêt l'anime et que la passion s'empare de lui. L'esprit de Dieu est la bonté même, parce qu'il est toute vérité, toute sagesse, toute puissance, parce qu'il se suffit à lui-même, parce qu'il possède

(1) II. *Reg.* xvii. 12.
(2) *Deut.* xxiv. 15.
(3) *Jerem.* xxii. 27.
(4) Les Septante : Πρὸς σὲ κατέφυγον.

12. Et in misericordia tua disperdes inimicos meos. Et perdes omnes qui tribulant animam meam, quoniam ego servus tuus sum.

12. Vous détruirez mes ennemis par un effet de votre miséricorde ; et vous perdrez tous ceux qui affligent mon âme ; parce que je suis votre serviteur.

12. Et propter misericordiam tuam disperdes inimicos meos : et perdes omnes hostes animæ meæ, quia ego servus tuus sum.

COMMENTAIRE

essentiellement la gloire et le bonheur. Ces perfections excluent toute passion, et par conséquent toute méchanceté. L'esprit de Dieu voit toutes les raisons de vouloir le bien et de le communiquer, au lieu que l'esprit de l'homme est captivé par son amour-propre et par son indigence : quand il voudrait faire du bien, il ne le peut pas ; quand il le pourrait, il ne le veut pas ; et quand il le voudrait et le pourrait, souvent il ignore les occasions et les moyens d'appliquer son pouvoir et sa bonne volonté.

L'esprit de l'homme devient bon à mesure que l'esprit de Dieu se communique à lui. Il n'y a rien qui domine plus dans le caractère des saints que la bonté ; on est sûr de trouver chez eux les bonnes manières, les bons conseils, les bons offices, les bons exemples. On abuse souvent de leur bonté, et ils ne l'ignorent pas, mais cet abus leur paraît encore pardonnable ; et quand ils sont obligés de venger les droits de Dieu, on s'aperçoit toujours que c'est la bonté qui dirige les éclats du zèle.

Deducet me in terram rectam. Vous me tirerez de ce pays où je ne trouve que difficultés et que précipices, et vous me placerez dans un terrain égal, où je marcherai aisément. Il dit ailleurs dans le même sens (1) : *Dirige in conspectu tuo viam meam*. Et (2) : *Dirige me in semitam rectam*. Et (3) : *Pes meus stetit in directo, etc*. On peut entendre par *terram rectam* la terre d'Israël, nommée ailleurs la terre des vivants, la terre des justes (4); ces dénominations lui convenaient particulièrement par opposition à l'Assyrie. Le *bon esprit*, marque l'Esprit saint, créateur et conservateur de toutes choses, auteur de toute consolation. Il peut aussi marquer Dieu même, sa faveur, sa miséricorde. Quelques exégètes traduisent : Donnez-moi un vent favorable qui me ramène heureusement dans ma patrie. Il se considère comme un homme qui vogue sur la mer, en péril de faire naufrage à toute heure. Ces considérations conviennent également à David, éloigné de sa capitale, et aux Juifs exilés à Babylone.

℣. 12. Disperdes omnes qui tribulant animam meam. Tous les partisans d'Absalom. La prophétie fut accomplie, même à l'égard de ce fils rebelle et dénaturé, quoique contre l'intention de David, qui avait ordonné qu'on lui conservât la vie (5). La perte des ennemis de David fut un effet de la miséricorde de Dieu envers ce prince, et de sa juste sévérité envers des sujets séditieux.

Servus tuus sum. Il y a peu d'hommes qui puissent dire avec vérité qu'ils sont les serviteurs de Dieu. Ce titre entraîne de grandes conséquences, celle surtout de ne point chercher à plaire au monde ; car *si je voulais encore plaire aux hommes*, dit l'Apôtre (6), *je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ*. Il y a entre le service du monde et le service de Dieu une telle opposition, qu'il est impossible de les concilier ensemble.

Le serviteur de Dieu a trois qualités qui éclatent dans tous les psaumes du prophète, une vive foi, une profonde humilité et une assiduité constante à la prière. Le monde n'a point de foi, il est plein d'orgueil et ne prie point ; ses serviteurs lui ressemblent, et c'est même à ces trois marques qu'on les reconnaît. Il est impossible de prier quand on n'a point de foi ; mais il est également impossible d'avoir de la foi quand on est plein d'orgueil.

Le serviteur de Dieu n'a une vive foi, que parce qu'il prie beaucoup ; c'est bien la foi qui le fait prier, mais c'est la prière qui anime la foi, qui la rend vive, ardente, efficace, qui lui rend Dieu présent et Jésus-Christ agissant en lui. Dès qu'on se relâche à l'égard de la prière, l'esprit de foi s'éteint ou se ralentit au point de n'opérer presque plus rien dans l'âme.

---

(1) *Psal.* v. 9.
(2) *Psal.* xxvi. 11.
(3) *Psal.* xxv. 12.
(4) *Psal.* lxviii. 28. Deleantur de libro viventium, et cum justis non scribantur. - *Vide et* cxvii. 19. Aperite mihi portas justitiæ ; cxvii. 15. In tabernaculis justorum. - *Isai.* xxvi. 2 ; lx. 21.
(5) ii. *Reg.* xviii. 5. -- (6) *Col.* i. 10.

PSAUME CXLIII

Actions de grâces pour le secours qu'on a reçu de Dieu. On le prie de disperser les rois qui viennent troubler la paix du peuple. On souhaite la paix et l'abondance à Israël.

1. Psalmus David. Adversus Goliath. 1. Psaume de David contre Goliath. PSALMUS CXLIV. — 1. Ipsi David.

ARGUMENT

Ces paroles *adversus Goliath* ou *ad Goliam,* comme lisent saint Augustin et le psautier romain, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen. Théodoret assure qu'elles ne se lisaient point dans les Hexaples d'Origène, ni dans les exemplaires les plus corrects des Septante. Saint Hilaire veut pourtant que cette inscription vienne des Septante, et que ces anciens traducteurs l'aient mise ici, éclairés par une lumière supérieure. D'autres en jugent autrement et veulent que ce soit une addition de quelque grec plus moderne, dont l'autorité seule n'est d'aucun poids. De là vient que personne ne s'est cru obligé d'y déférer, et que, jusqu'ici, chacun a eu la liberté d'abonder en son sens, dans l'application littérale et historique de ce psaume.

Quoiqu'il ne lise pas ce titre, le chaldéen ne laisse pas de favoriser ceux qui l'entendent comme une action de grâces pour la victoire remportée par David contre Goliath, car, au verset 10, au lieu de : *Vous m'avez délivré du glaive méchant,* il lit *du glaive de Goliath.* Le syriaque veut qu'il ait été écrit par David pour célébrer la victoire qu'il remporta contre Asaph, frère de Goliath. Les Paralipomènes (1) marquent cette action, mais ils ne nous apprennent pas le nom du géant qui fut vaincu. D'autres (2) prétendent que David le composa, lorsqu'étant reconnu pour roi de tout Israël, et jouissant d'une paix profonde au dedans et au dehors de son royaume, il en rend ici à Dieu de très humbles actions de grâces. Il paraît indubitable qu'alors il était vraiment roi (3), et, par conséquent, qu'il ne prie pas le Seigneur de le secourir contre Goliath. Ferrand veut qu'il demande ici contre les Philistins la même victoire, dont il rend grâces à Dieu dans le psaume XVII, 7, 17, 20, 50.

Origène et Théodoret s'éloignent beaucoup de tous ces sentiments. Ils reportent ce psaume au-delà de la captivité, et prétendent que Zorobabel et le grand prêtre Jésus le récitèrent, en reconnaissance de la victoire que le Seigneur leur avait accordée contre l'armée de Gog, dont il est parlé dans Ézéchiel (4). Il est vrai qu'il y a ici certains traits qui reviennent beaucoup à la description d'Ézéchiel. Mais ce sont des manières de parler poétiques, dont on peut faire l'application à toutes les victoires remportées par le secours extraordinaire de Dieu. L'ancien paraphraste grec du Père Cordier le recule jusqu'au temps des Maccabées. Les pères l'expliquent communément de Jésus-Christ, victorieux de l'enfer, de la mort et du péché. Kim'hi et Saadias Gaon, le rapportent au temps du Messie.

Nous l'attribuons à l'un des successeurs de Salomon sur le trône de Juda, peut-être à Joatham. Le verset 11 ne permet guère de croire que David en soit l'auteur. Prises à la lettre, ces paroles : *O vous, qui avez délivré David, votre serviteur, de tant de dangers, sauvez-moi,* indiquent que l'auteur est différent de David. L'auteur est un roi guerrier qui est menacé par des enfants étrangers. Joatham guerroya avec succès contre les Ammonites et les assujettit au tribut ; il fut ensuite menacé par les Israélites, et, par sa sagesse autant que par sa vigueur, il rendit nuls les projets de ces *enfants étrangers,* qui ne songeaient à rien moins qu'à détrôner la dynastie de David. L'auteur a fait de nombreux emprunts à plusieurs psaumes de David, et surtout au XVIIe.

---

(1) I. *Par.* XX. 5.
(2) *Vatab. Jun.*
(3) *Vide ℣.* 3. 11. 8. - *Bossuet et du Pin. hic.*
(4) *Ezech.* XXXVIII.

Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.

2. Misericordia mea et refugium meum, susceptor meus et liberator meus ; protector meus, et in ipso speravi ; qui subdit populum meum sub me.

3. Domine, quid est homo, quia innotuisti ei ? aut filius hominis, quia reputas eum ?

4. Homo vanitati similis factus est ; dies ejus sicut umbra prætereunt.

Que le Seigneur mon Dieu soit béni, lui qui apprend à mes mains à combattre, et à mes doigts à faire la guerre.

2. Il est tout rempli de miséricorde pour moi ; il est mon refuge, mon défenseur et mon libérateur. Il est mon protecteur, et j'ai espéré en lui ; c'est lui qui assujettit mon peuple sous moi.

3. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour vous être manifesté à lui ? Ou qu'est-ce que le fils de l'homme, pour qui vous faites paraître tant d'estime ?

4. L'homme est devenu semblable au néant ; ses jours passent comme l'ombre.

Benedictus Dominus rupes mea, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.

2. Misericordia mea, et arx mea : elevatio mea, et liberator meus mihi, scutum meum, et in ipso speravi, qui subdit populum meum sub me.

3. Domine, quid est homo, et agnoscis eum : filius hominis, et reputas eum ?

4. Homo vanitati similis est : dies ejus sunt ut umbra transiens.

COMMENTAIRE

℣. 1. Benedictus Dominus... qui docet manus meas ad prælium. Si j'ai acquis quelque réputation dans la guerre, ô mon Dieu, et si j'y ai réussi quelquefois, je ne le dois qu'à vous seul. Dans le psaume xvii, 33, 34, 35, David reconnaît de même que c'est le Seigneur qui lui donne la force dans le combat, et l'agilité du chevreuil ; qui rend ses mains habiles à manier les armes, et ses bras aussi forts que l'airain.

℣. 2. Misericordia mea, et refugium meum. Tous les noms de Dieu sont tirés des biens qu'il nous fait : *Quot nomina, tot beneficia* (1). Cf. Ps. xvii, 2, 3, 4.

Qui subdit populum meum sub me. On peut lire l'hébreu au pluriel (2) : *Qui soumet les peuples à mon obéissance,* et l'entendre des Ammonites. Le chaldéen, le syriaque lisent au pluriel, et les rabbins l'entendent de même (3). Mais, même dans le sens de la Vulgate, ce passage peut concerner Joatham qui, de régent pendant la maladie de son père, était devenu roi effectif.

Dans la guerre contre les ennemis du salut, l'opération la plus difficile et en même temps la plus nécessaire, est de nous rendre maîtres *de notre peuple,* c'est-à-dire de nos facultés, de nos sens, de notre imagination, de notre mémoire, de notre esprit, de notre volonté, en sorte que, dans ce gouvernement intérieur, rien ne soit rebelle, rien n'usurpe l'empire.

℣. 3. Quid est homo quia innotuisti ei ? Que suis-je, Seigneur, pour mériter que vous pensiez à moi et que vous vous découvriez à une chétive créature comme je suis ? Qui suis-je pour mériter tant de grâces que vous m'avez faites ? Dans le transport de sa reconnaissance, il ne peut s'empêcher de faire un retour sur lui-même, en se comparant à Dieu, et d'admirer l'infinie bonté de son Seigneur, qui ne dédaigne point de se rabaisser jusqu'à penser à lui (4).

Il y a dans cette exclamation du prophète, l'aveu de la misère de l'homme, le sentiment de la grandeur de Dieu, un acte de foi touchant la Providence, l'instruction la plus énergique pour engager l'homme à s'occuper de Dieu, à reconnaître ses bienfaits, à ne vivre que pour lui.

Le prophète n'entreprend pas de marquer les différences entre Dieu et l'homme ; l'intervalle est infini, et il n'y a dans l'homme aucun terme qui puisse servir de règle et de proportion. *Qu'est-ce que l'homme ? Et qui êtes-vous, Seigneur ?* C'est tout ce que peut dire le psalmiste : son esprit entre dans une sorte d'extase, il se perd dans ces deux abîmes, l'un de perfection et l'autre de faiblesse. Mais ce qui l'étonne encore plus, c'est que Dieu se communique à l'homme ; que celui qui est tout, prenne soin de celui qui n'est rien ; que l'infini s'abaisse, en quelque sorte, jusqu'à un atôme.

℣. 4. Homo vanitati similis factus est. Voilà, Seigneur, ce que je suis ; voilà cette créature sur qui vous étendez les effets de votre providence. Symmaque (5) : *L'homme est semblable à une vapeur.* Théodotion : *A un air.* L'homme n'est rien, il ne dure qu'un moment, il disparaît dans un instant. *Quæ est enim vita vestra ? vapor est ad modicum parens et deinceps exterminabitur* (6).

Ce n'est point dégrader l'homme que de le comparer au néant ; c'est reconnaître qu'il n'y a que Dieu qui soit en possession de l'être, parce qu'il est tout être, et que l'homme, étant borné, tient plus du non-être que de l'être. L'homme a bien été créé à l'image de Dieu, mais cette divine

(1) *Hieron. hic.*
(2) הרדד עמי תחתי
(3) *Vide Geier. hic.*
(4) *Heracl. Theodoret.*
(5) *Sym.* Ἀτμῷ ὁμοιώθη. *Th.* Ἀτμίδι.
(6) *Jacob.* iv. 15.

5. Domine, inclina cælos tuos, et descende; tange montes, et fumigabunt.

6. Fulgura coruscationem, et dissipabis eos ; emitte sagittas tuas, et conturbabis eos.

7. Emitte manum tuam de alto, eripe me ; et libera me de aquis multis, de manu filiorum alienorum :

8. Quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

9. Deus, canticum novum cantabo tibi, in psalterio decachordo psallam tibi.

10. Qui das salutem regibus, qui redemisti David, servum tuum, de gladio maligno.

5. Seigneur, abaissez vos cieux, et descendez ; frappez les montagnes ; et elles s'évaporeront en fumée.

6. Faites briller vos éclairs, et vous les dissiperez ; lancez vos flèches, et vous les remplirez de trouble.

7. Étendez du haut du ciel votre main, et délivrez-moi ; sauvez-moi de l'inondation des eaux, de la main des enfants étrangers,

8. Dont la bouche a proféré des paroles de vanité, et dont la droite est pleine d'iniquité.

9. Je vous chanterai, ô Dieu, un cantique nouveau, et je célèbrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes.

10. O vous qui procurez le salut aux rois, qui avez sauvé David votre serviteur de l'épée meurtrière,

5. Domine, inclina cælos tuos, et descende : tange montes et fumigabunt.

6. Fulgura fulgur, et disperge eos : mitte sagittas tuas, et turba illos.

7. Mitte manum tuam de excelso, redime me, et erue me ex aquis multis, e manu filiorum alienorum :

8. Quorum os loquitur mendacium : et dextera eorum, dextera mendax.

9. Deus, canticum novum cantabo tibi : in psalterio, *in* decachordo canam tibi.

10. Qui das salutem regibus, qui redemisti David servum suum de gladio malo.

COMMENTAIRE

ressemblance ne lui ôte pas les bornes essentielles de son être ; elle ne fait pas que ses jours ici-bas soient plus fixes que l'ombre. Cette ressemblance l'avertit seulement de l'immortalité de son âme, et de l'obligation où il est de s'approcher de Dieu par les sentiments de fidélité et d'amour dont il est capable. Si l'homme est quelque chose, ce n'est que quand il se tient uni à Dieu par les facultés de son âme, et cette union est un don de Dieu. Ainsi, c'est Dieu seul qui tire l'homme de son néant non seulement physique, mais moral ; c'est Dieu qui le fait exister, non seulement en qualité de créature particulière et séparée des autres êtres, mais encore en qualité d'enfant de Dieu et d'héritier des promesses. L'homme, en se considérant lui-même, ne peut trop s'abaisser ; et en considérant les bienfaits de Dieu, il ne peut avoir une trop grande idée de sa condition. *Il est semblable à ce qui n'est rien,* quand il est abandonné à lui-même ; et il est semblable à Celui qui est tout, quand Dieu daigne lui communiquer sa grâce et son amour. Cette considération entraîne des conséquences infinies. Les saints les connaissent et les tirent du principe ; les partisans du monde ne connaissent ni le principe, ni les conséquences.

℣. 5. Inclina cælos tuos. Menacé par Phacée, roi d'Israël, et Rasin, roi de Syrie, Joatham pouvait dire : Abaissez les cieux et venez à mon secours ; venez sur les nues, qui composent votre char ; montrez-vous sur le haut des montagnes, comme autrefois sur le Sinaï (1) ; et on verra ces hauteurs toutes en feu, à l'approche de votre Majesté. C'est une description poétique du secours miraculeux qu'il attend de Dieu. Comparez ce que David dit au psaume XVII, 8, 9, 10, vous y verrez les mêmes traits.

Quelques commentateurs (2), sous le nom de montagnes, en cet endroit, entendent les princes altiers que Dieu frappe dans sa colère.

℣. 6. Fulgura coruscationem. La foudre, les éclairs, la tempête, le tonnerre, sont les flèches de Dieu. L'auteur les appelle ailleurs ses traits enflammés, ses charbons ardents ; c'est une description poétique. Cf. *Psalm.* XVII, 9, 10, 11, 15; VII, 14; LXXVI, 18; CXIX, 4; *Habac.* III, 11.

℣. 7. Libera me de aquis multis. Ces eaux, cette inondation, marquent la multitude des ennemis ou des afflictions (3). Joatham s'était vu en danger dans sa campagne contre les Ammonites, mais la plus triste et la plus dangereuse circonstance où il se soit trouvé, est celle où deux rois, celui d'Israël et celui de Syrie, préméditent sa ruine. Il semble que c'est ce dernier péril, qu'il avait principalement en vue, puisqu'il ajoute : *Délivrez-moi de la main des enfants étrangers.* Ce qu'il répète encore ici au ℣. 11. Dans le psaume XVII, 46, David dit d'une manière plus expresse : *Les enfants étrangers m'ont menti;* ils m'ont manqué de fidélité. Ils les appelle *des enfants étrangers* pour désigner qu'issus du même sang, les Israélites lui sont aussi hostiles que les Syriens.

℣. 8. Quorum os locutum est vanitatem ; et dextera... Après l'avoir abusé par leurs paroles, Phacée et Rasin se déchaînaient alors contre lui avec le dernier acharnement.

℣. 9. Canticum novum. Cette expression est vraie dans un sens, puisque Joatham fait un cantique nouveau en s'inspirant des sentiments de l'illustre fondateur de sa dynastie.

℣. 10. Qui das salutem regibus. Dieu tout puissant, auteur de la force et du bonheur des rois ; sans qui toute la force de l'homme est entièrement vaine ; vous, qui m'avez si souvent ga-

(1) *Exod.* XIX. 16. 18. Totus autem mons Sinaï fumabat.
(2) *Origen. Hieron. Chrys.*
(3) *Heracleota. Chrysost. Theodoret. Psalm.* CXXIII. 5. - *Isai.* VIII. 8 ; XXVIII. 2. *et passim.*

11. Eripe me, et erue me de manu filiorum alienorum, quorum os locutum est vanitatem, et dextera eorum dextera iniquitatis.

12. Quorum filii sicut novellæ plantationes in juventute sua; filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi.

13. Promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud; oves eorum fœtosæ, abundantes in egressibus suis;

14. Boves eorum crassæ. Non est ruina macériæ, neque transitus; neque clamor in plateis eorum.

15. Beatum dixerunt populum cui hæc sunt; beatus populus cujus Dominus Deus ejus.

11. Délivrez-moi; et retirez-moi d'entre les mains des enfants étrangers, dont la bouche a proféré des paroles de vanité, et dont la droite est pleine d'iniquité.

12. Leurs fils sont comme de nouvelles plantes dans leur jeunesse; leurs filles sont parées et ornées comme des temples.

13. Leurs celliers sont si remplis, qu'ils regorgent les uns dans les autres : leurs brebis sont fécondes, et leur multitude se fait remarquer quand elles sortent;

14. Leurs vaches sont grasses et puissantes. Il n'y a point de brèche dans leurs murailles, ni d'ouverture par laquelle on puisse passer; ni de cris d'alarmes dans leurs places publiques.

15. Ils ont appelé heureux le peuple qui possède tous ces biens; mais heureux est seul le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu.

11. Redime me, et erue me de manu filiorum alienigenarum, quorum os loquitur mendacium : et dextera eorum, dextera mendax;

12. Ut sint filii nostri sicut plantationes auctæ in adolescentia sua : filiæ nostræ sicut anguli excisi instar palatii.

13. Penuaria nostra plena, producentia de specie ad speciem : greges nostri parientes mille, decem millibus aucti in plateis nostris :

14. Boves nostri onusti *carne :* nec ruptura, nec qui egrediatur, nec sit clamor in plateis nostris.

15. Beatus populus qui sic est : beatus populus cujus Deus est Dominus.

COMMENTAIRE

ranti des dangers, et en particulier qui m'avez sauvé dans la guerre contre les fils d'Ammon, ne me refusez point votre secours dans cette occasion. Le souvenir de David lui revient naturellement à l'esprit, et il demande à Dieu de le protéger, lui Joatham, comme il avait autrefois protégé son ancêtre.

℣. 12. Quorum filii sicut novellæ plantationes. L'hébreu porte : Que *nos fils* soient comme de jeunes plantes bien nourries, et *nos filles*, etc.

Filiæ eorum compositæ. L'hébreu : *Que nos filles soient comme les colonnes angulaires sculptées, du palais ou du temple.* Qu'elles soient d'une taille avantageuse, ornées et polies comme les angles du temple. Peut-être conviendrait-il de lire זית *Zaïth, olivier,* au lieu de זוית *Zavîoth, pierres angulaires.* Les deux mots ont une grande ressemblance en hébreu. La comparaison de jeunes personnes grandes et bien faites à de beaux arbres en pleine vigueur, est bien plus naturelle que celle de l'angle d'un bâtiment.

℣. 13. Promptuaria eorum. L'hébreu porte : *Nos celliers.* Les amas de grains de différentes espèces sont si grands et si vastes, qu'ils ne peuvent demeurer séparés l'un de l'autre. Les lieux qui les contiennent sont trop petits; ils se mèlent et se confondent l'un avec l'autre. Le chaldéen; *Ils regorgent d'une année dans une autre.* Les fruits de cette année sont mèlés avec ceux de l'année passée. Ce sont des profusions de biens de toutes sortes. Les vieux ne sont pas consumés, qu'il en vient de nouveaux, qu'on jette par-dessus les vieux. Voyez une description à peu près semblable, *Levit.* xxvi, 10, 12 : *Comedetis vetustissima veterum; et vetera, novis supervenientibus, projicietis.*

Oves eorum fœtosæ. L'hébreu : *Nos brebis* ou notre menu bétail, qui comprend les chèvres et les brebis.

℣. 14. Boves eorum. L'hébreu : *Nos vaches ont des portées heureuses; il n'y a ni avortement, ni stérilité, ni cris dans nos étables* (1) ou dans nos places. Les vaches meuglent lorsqu'on leur a pris leurs veaux ou lorsqu'ils sont morts. D'autres l'entendent autrement : *Nos taureaux sont accoutumés à porter des fardeaux; il n'y a ni brèche* dans nos murailles, *ni enlèvement* dans nos troupeaux, *ni cris* lugubres *dans nos places.* La première traduction est préférable.

Non est ruina maceriæ. On n'est point coupable, on mérite même des éloges, pour désirer la paix et la prospérité des villes, des provinces et des royaumes; mais quand Dieu accorde ces avantages, c'est un titre de plus pour reconnaître sa main bienfaisante et pour s'attacher à son service. On aurait pu demander à ceux dont le prophète décrit ici l'état ou les désirs, si leur intérieur jouissait des trois biens énoncés dans ce verset; s'il ne s'y trouvait ni *ruines,* ni *brèches,* ni *sédition.* Les passions causent la *ruine* de l'intérieur; la tiédeur y donne entrée aux ennemis du salut; l'oubli de Dieu excite dans l'âme des tempêtes qui la bouleversent.

℣. 15. Beatum dixerunt. Le monde estime heureux un peuple qui est dans l'abondance et dans les

(1) *Vide Boch. de anim. sacr. l.* II. *c.* 30.

honneurs. Il ne souffre rien des maux communs aux autres hommes. *Non est respectus morti eorum et firmamentum in plaga eorum. In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur*, dit ailleurs le prophète (1). Mais ce n'est point là ce qui fait la béatitude des saints. Ce n'est point là le partage des vrais Israélites selon l'esprit. C'est Dieu même qui est l'objet de leurs espérances : *Ego ero merces tua magna nimis*. Le démon promet des richesses à ses sectateurs ; c'est pour leur donner la mort. Jésus-Christ offre la croix et la pauvreté à ses disciples : et c'est pour les rendre heureux : *Diabolus promittit divitias, ut occidat ; Christus paupertatem pollicetur, ut salvet* (2).

(1) *Psal.* LXXII. 4. 5.

(2) *Hieron. hic.*

PSAUME CXLIV

Louanges du Seigneur. Le psalmiste relève sa grandeur, sa puissance, sa providence, sa miséricorde envers toutes les créatures. Il les invite toutes à louer le Seigneur.

Laudatio ipsi David.

Louange pour David.

Psalmus CXLV. — 1. Laus ipsi David.

ARGUMENT

Ce psaume et les cinq suivants sont tous remplis des louanges de Dieu. Ils commencent et finissent par *Alleluia,* qui signifie : *Louez le Seigneur.* Celui-ci est un cantique d'actions de grâces et un éloge magnifique des attributs et des bienfaits de Dieu. Mais on ignore en quelle occasion il fut composé. Ferrand le regarde comme une poésie composée par les Juifs de retour de Babylone : ils reconnaissent les faveurs que Dieu leur a faites dans leur exil ; mais il n'y a aucun trait particulier qui détermine cette opinion.

Les rabbins font un si grand cas de ce psaume, qu'ils n'ont point hésité à dire que, quiconque le réciterait trois fois par jour, serait assuré du bonheur éternel ; non pas, dit Kim'hi, qu'il suffise de le réciter seulement de bouche ; il faut joindre l'attention du cœur au mouvement des lèvres et de la langue. Il est acrostiche, ou alphabétique. Mais il manque dans l'hébreu le verset qui devrait commencer par le *nun,* suivant l'ordre de l'alphabet. Ce défaut embarrasse les Juifs et ils cherchent en vain à rendre raison de l'absence de cette lettre. Mais nous prouvons qu'elle y était autrefois, par le syriaque, le grec, la Vulgate et l'arabe, où se trouve le verset qui y répond. Dans le latin, c'est *Fidelis Dominus in omnibus verbis suis, etc.* qui a rapport à l'hébreu *Nééman Jéhovah, etc.* qui ne se trouve plus. Il y a ici des prédictions très claires de la vocation des gentils, du règne du Sauveur et de l'établissement de son Église. Saint Jean Chrysostôme remarque que les nouveaux baptisés récitaient ce cantique, en actions de grâces de la nourriture céleste qu'ils venaient de recevoir dans la sainte communion.

1. Exaltabo te, Deus meus rex; et benedicam nomini tuo in sæculum, et in sæculum sæculi.

2. Per singulos dies benedicam tibi, et laudabo nomen tuum in sæculum, et in sæculum sæculi.

3. Magnus Dominus, et laudabilis nimis; et magnitudinis ejus non est finis.

1. Je célèbrerai votre gloire, ô Dieu, qui êtes mon roi, et je bénirai votre nom dans le siècle présent, et dans les siècles des siècles.

2. Je vous bénirai chaque jour ; et je louerai votre nom dans le siècle présent, et dans les siècles des siècles.

3. Le Seigneur est grand et digne d'être loué infiniment ; et sa grandeur n'a point de bornes.

ℵ Exaltabo te, Deus meus rex, benedicam nomini tuo in seculum et in perpetuum.

ב 2. Omni die benedicam tibi, et laudabo nomen tuum in seculum et in perpetuum.

ג 3. Magnus Dominus et laudabilis valde, et magnitudinis ejus non est investigatio.

COMMENTAIRE

℣. 1. Exaltabo te, Deus meus Rex. C'est le dessein de tout le psaume. Il relève principalement en Dieu la qualité de roi, de monarque, de Seigneur de toutes les créatures.

℣. 3. Magnitudinis ejus non est finis. La grandeur de Dieu n'est point une grandeur temporelle ; elle n'a ni commencement, ni fin.

La considération de l'infinité de Dieu opère trois grands effets dans l'esprit humain. Elle fortifie la foi ; elle inspire une profonde humilité ; elle détache efficacement de tous les biens créés. Il est très certain que nous ne concevons pas cet infini ; car quelle proportion entre notre esprit, dont les bornes sont si étroites, et les perfections de Celui qui est sans limites, sans modifications, sans restrictions ; qui est tout être, toute vie, toute puissance, toute science, toute justice, toute bonté, toute sagesse ? Cependant nous avons assez d'idée de cet infini, pour savoir qu'il existe, qu'il est distinct de tous les êtres créés et qu'il peut seul faire notre bonheur.

4. Generatio et generatio laudabit opera tua, et potentiam tuam pronuntiabunt.

5. Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur, et mirabilia tua narrabunt.

6. Et virtutem terribilium tuorum dicent, et magnitudinem tuam narrabunt.

7. Memoriam abundantiæ suavitatis tuæ eructabunt, et justitia tua exultabunt.

8. Miserator et misericors Dominus; patiens et multum misericors.

9. Suavis Dominus universis; et miserationes ejus super omnia opera ejus.

10. Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua; et sancti tui benedicant tibi.

4. Toutes les races loueront vos œuvres, et publieront votre puissance.

5. Elles parleront de la magnificence de votre gloire et de votre sainteté; et elles raconteront vos merveilles.

6. Elles diront la puissance de vos œuvres qui sont si terribles; et elles publieront votre grandeur.

7. Elles attesteront avec force quelle est l'abondance de votre douceur; et elles tressailliront de joie, en chantant votre justice.

8. Le Seigneur est clément et miséricordieux; il est patient et rempli de miséricorde.

9. Le Seigneur est bon envers tous; et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres.

10. Que toutes vos œuvres vous louent, Seigneur; et que vos saints vous bénissent.

ד 4. Generatio generationi narrabit opera tua, et fortitudines tuas annuntiabunt.

ה 5. Decorem gloriæ magnificentiæ tuæ, et res mirabilium tuorum loquar:

ו 6. Et fortitudinem mirabilium *operum* tuorum dicent: et magnitudinem tuam narrabo.

ז 7. Memoriam multitudinis bonitatis tuæ eructabunt, et justitiam tuam vociferabuntur.

ח 8. Clemens et miserator Dominus, tardus ad irascendum, et magnus misericordia.

ט 9. Bonus Dominus universis, et misericordiæ ejus super omnia opera ejus.

י 10. Celebrabunt te, Domine, omnia opera tua, et misericordes tui benedicent tibi.

COMMENTAIRE

℣. 4. Generatio, et generatio laudabit opera tua. Vous serez loué dans tous les siècles et par toutes les nations du monde. Le psalmiste prédit ici la vocation des gentils à la foi (1).

℣. 5. Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur. Cette réunion de termes et d'attributs de la divinité, marque la grandeur des sentiments du prophète et la haute idée qu'il en avait. Son esprit, sa langue peuvent à peine suffire pour exprimer ce qu'il sent et ce qu'il voudrait inspirer aux autres.

Et mirabilia tua narrabunt. L'hébreu : *Je raconterai les paroles,* ou les choses *de vos merveilles.* Le sens de la Vulgate est plus suivi et plus naturel.

Il y a dans les œuvres de Dieu des *merveilles de terreur,* des *merveilles de grandeur,* des *merveilles de bonté*, des *merveilles de justice,* ou *d'équité,* ou *de fidélité,* et c'est en quelque sorte un plan d'hommages, de cantiques, de transports de joie, que le prophète trace aux générations futures. Cet exercice, qui comprend tous les devoirs de la religion, n'est, pour ainsi dire, qu'un prélude et une ébauche dans cette vie. Si ces merveilles sont infinies, dit saint Augustin, comment les louer avec dignité, tant qu'on est borné à quelques moments d'existence? On ne peut remplir cette fonction que dans l'éternité, parce que sa durée est infinie.

Il était nécessaire, ajoute le saint docteur, de joindre les *merveilles de terreur* aux *merveilles de bonté;* car ce serait en vain que Dieu ferait des promesses, s'il n'étonnait pas aussi par des menaces. Les hommes sont présomptueux, ils ont besoin d'être retenus par la crainte; ils sont lâches, la vue des châtiments ranime leur vigilance. Enfin les dons de Dieu seraient peu estimés, si, par la punition des coupables, on ne faisait pas voir combien il est terrible d'en abuser.

℣. 6. Virtutem terribilium tuorum dicent. On l'explique principalement des effets de la vengeance de Dieu; comme celle qu'il exerça contre les Égyptiens et les Cananéens (2).

℣. 7. Et justitia tua exultabunt. La justice que vous rendez à vos amis; la vengeance que vous exercez envers les méchants, seront l'objet des bénédictions. Souvent *la justice* se met pour la miséricorde; et cette signification revient fort bien à cet endroit.

℣. 9. Miserationes ejus super omnia opera ejus. La miséricorde éclate dans tout ce qu'il fait. Elle s'étend sur tous les hommes; Juifs, gentils, barbares. Elle les invite tous au salut. Elle est toujours disposée à les recevoir. Elle tend les bras à tout le monde. Le prophète semble ici prédire la vocation des gentils à la foi. Quelques auteurs l'entendent ainsi : *Sa miséricorde excelle par-dessus tous ses ouvrages.* Mais ce n'est point littéral. Ferrand : La miséricorde du Seigneur s'étend sur toute la race d'Israël. Le peuple du Seigneur est assez souvent appelé son ouvrage. Voyez les psaumes LXXXIX, 16, et CXXXVII, 8. Le verset suivant confirme en partie ce sentiment.

℣. 10. Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua. Les œuvres du Seigneur publient sa puissance, en ce qu'elles nous donnent des preuves de ce qu'il est, et qu'elles nous fournissent occasion de le louer, de reconnaître sa sagesse, sa force, sa providence (3). Voyez le psaume XVIII : *Cœli enarrant gloriam Dei, etc. Les œuvres de Dieu*

(1) *Theodoret.*
(2) *Vide Hieron. et Theodoret.*
(3) *Hieron. Theodoret. hic. Vide et ad Psal.* CXLVIII. - *Hilar. Aug. Chrysost.*

11. Gloriam regni tui dicent, et potentiam tuam loquentur;

12. Ut notam faciant filiis hominum potentiam tuam, et gloriam magnificentiæ regni tui.

13. Regnum tuum regnum omnium sæculorum; et dominatio tua in omni generatione et generationem.

Fidelis Dominus in omnibus verbis suis, et sanctus in omnibus operibus suis.

14. Allevat Dominus omnes qui corruunt, et erigit omnes elisos.

11. Ils publieront la gloire de votre règne; et ils célèbreront votre puissance;

12. Pour faire connaître aux enfants des hommes votre pouvoir, et la gloire de la magnificence de votre règne.

13. Votre règne est un règne qui s'étend dans tous les siècles; et votre empire passe dans toutes les générations.

Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles, et saint dans toutes ses œuvres.

14. Le Seigneur soutient tous ceux qui tombent, et il relève tous ceux qui sont brisés.

כ 11. Gloriam regni tui dicent, et fortitudinem tuam loquentur:

ל 12. Ut notas faciant filiis hominum fortitudines ejus, et gloriam splendoris regni ejus.

מ 13. Regnum tuum regnum omnium seculorum, et dominatio tua in omni generatione et generatione.

ס 14. Sustentat Dominus omnes corruentes, et erigit omnes incurvatos.

COMMENTAIRE

peuvent marquer ici le peuple du Seigneur, à cause de ce qui suit, et qui paraît être une répétition du premier membre : *Sancti tui benedicant tibi* : Et que vos saints, vos amis, vos serviteurs, votre peuple vous comblent de louanges.

℣. 12. POTENTIAM TUAM, ET GLORIAM MAGNIFICENTIÆ REGNI TUI. On voit encore ici de nombreux synonymes, pour exprimer la haute idée que le prophète avait conçue du règne du Seigneur.

℣. 13 REGNUM TUUM REGNUM OMNIUM SÆCULORUM. Le règne de Dieu est le règne de tous les siècles, parce que Dieu a fait tous les siècles, parce qu'il conserve tous les siècles, parce qu'il connaît tous les siècles, parce qu'il juge tous les siècles, parce qu'il consommera et détruira tous les siècles. Il y a dans chacune de ces vérités un fonds inépuisable de réflexions.

Dieu a fait tous les siècles, et voilà d'abord un mystère incompréhensible. Comment Dieu, qui est éternel et dont l'éternité est sans succession, a-t-il créé le temps, ou a-t-il même vu le temps? Et comment a-t-il ordonné que ses créatures mesurassent le temps, ou plutôt le formassent par leur durée? Dieu conserve tous les siècles en faisant naître des générations qui se succèdent; autre mystère inconcevable. Tous les siècles résultent de cette succession; et tous ces siècles, dans cette succession même, ne sont à chaque point de leur existence qu'un moment; ce qui est passé n'existe plus; ce qui est futur n'existe pas encore; ce qui est même dans le moment présent s'écoule toujours et n'a point de consistance.

Dieu connaît tous les siècles dans leurs trois différences de passé, de présent, de futur; nouvel abîme où l'esprit se perd. Dieu saisit par sa connaissance ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore; il le connaît tout aussi clairement qu'il connaît ce qui existe. Il n'y a point de succession dans lui, et il distingue toutes les successions passées, présentes ou futures.

Dieu juge tous les siècles, c'est-à-dire tout ce qui s'est fait, tout ce qui se fait et tout ce qui se fera dans tous les siècles. A mesure que les générations passent, il les juge, et ce qu'il juge est déjà passé, et ce qu'il juge n'existe plus. Qui peut concevoir que l'être infiniment simple contienne dans sa pensée et conserve dans son souvenir l'état exact et l'histoire circonstanciée de tout ce qui a été fait, qu'il ait même jugé par avance tout ce qui se fera?

Dieu consommera et détruira tous les siècles, et il leur substituera l'éternité, non la sienne, qui est incommunicable, mais l'éternité propre des créatures intelligentes, et qui, dans sa durée, égale celle de Dieu.

FIDELIS DOMINUS. Il exécute fidèlement ses promesses et ne fait rien que de juste et de parfait. Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen. Il n'y était déjà plus du temps de Symmaque, d'Aquila et de saint Jérôme. Le syriaque le lit : mais on ne sait s'il l'a pris sur l'hébreu ou sur les Septante. Ce qui est certain, c'est qu'il y a ici une omission dans l'hébreu, et que ce verset y est nécessaire pour remplir le nombre des vingt-deux lettres qui doivent commencer les versets, suivant l'ordre de l'alphabet. Les Septante le lisaient dans leur texte, et il est aisé de le suppléer avec leur secours (1).

℣. 14. ALLEVAT DOMINUS OMNES QUI CORRUUNT. Dans un sens très réel, Dieu empêche toutes les créatures de tomber; à chaque moment elles rentreraient dans le néant si Dieu ne les soutenait; car nulle d'entre elles n'a la force et le pouvoir de se conserver. De ce qu'elles existent dans un instant qu'on peut assigner, il ne s'ensuit aucune-

(1) Les Septante : Πιστὸς Κύριος ἐν πᾶσι τοῖς λόγοις αὐτοῦ, καὶ ὅσιος ἐν πᾶσι τοῖς ἔργοις αὐτοῦ. Ils lisaient dans l'hébreu : נאמן יהוה בכל דבריו וחסיד בכל מעשיו

15. Oculi omnium in te sperant, Domine; et tu das escam illorum in tempore opportuno.

16. Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.

17. Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis.

18. Prope est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate.

19. Voluntatem timentium se faciet; et deprecationem eorum exaudiet, et salvos faciet eos.

20. Custodit Dominus omnes diligentes se, et omnes peccatores disperdet.

21. Laudationem Domini loquetur os meum; et benedicat omnis caro nomini sancto ejus in sæculum, et in sæculum sæculi.

15. Seigneur, tous ont les yeux tournés vers vous ; et vous leur donnez leur nourriture dans le temps propre.

16. Vous ouvrez votre main ; et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.

17. Le Seigneur est juste dans toutes ses voies, et saint dans toutes ses œuvres ;

18. Le Seigneur est proche de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

19. Il accomplira la volonté de ceux qui le craignent ; il exaucera leurs prières, et il les sauvera.

20. Le Seigneur garde tous ceux qui l'aiment ; et il perdra tous les pécheurs.

21. Ma bouche publiera les louanges du Seigneur ; que toute chair bénisse son saint nom, dans le siècle présent, et dans les siècles des siècles.

ע 15. Oculi omnium in te sperant, et tu das illis escam suam in tempore suo.

פ 16. Aperis manum tuam, et saturas omne vivens *ad* voluntatem.

צ 17. Justus Dominus in omnibus viis suis, et misericors in omnibus operibus suis.

ק 18. Propinquus est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus, *inquam*, qui invocant eum in veritate.

ר 19. Voluntatem timentium se facit, et clamorem eorum exaudit, ac servat eos.

ש 20. Custodit Dominus omnes diligentes se : omnes impios disperdet.

ת 21. Laudem Domini loquetur os meum : et benedicet omnis caro nomini sancto ejus in seculum et in perpetuum.

COMMENTAIRE

ment qu'elles doivent exister dans un autre instant, ni qu'elles aient la force de se maintenir dans l'existence que Dieu leur a donnée ; elles ont besoin que Dieu la leur conserve. Ainsi réduites à elles-mêmes dans tous les instants, elles ne sont capables que de tomber, c'est-à-dire de périr. Cette vérité, dont tout le monde convient, devrait retenir l'homme dans une profonde humilité, puisqu'il n'a dans lui-même aucun principe de conservation ; elle devrait le rendre très attentif à la présence de Dieu, puisque Dieu étend toujours sa main sur lui pour le soutenir ; elle devrait lui rappeler sans cesse la pensée de la mort, puisqu'à chaque instant Dieu peut cesser de lui conserver la vie.

℣. 15. Oculi omnium in te sperant, Domine. Toutes vos créatures attendent de vous la subsistance et la nourriture, comme les enfants l'attendent de leur père, et les serviteurs de leur maître. Voyez le psaume CXXII, 2.

℣. 16. Imples omne animal benedictione. Vous leur donnez abondamment, facilement. Il ne vous coûte qu'ouvrir la main pour les combler de biens (1).

℣. 18. Invocantibus eum in veritate. Il ne suffit pas d'invoquer Dieu, dit Théodoret ; il faut l'invoquer dans la vérité et pratiquer la justice. *Tous ceux qui me diront : Seigneur, Seigneur, n'entreront point dans le royaume des Cieux ; mais ceux qui feront la volonté de mon Père,* dit Jésus-Christ dans l'Évangile (2).

℣. 19. Voluntatem timentium se faciet. Il obéira en quelque sorte à leur désir, comme il fit à l'égard de Moïse et de tant d'autres saints, à qui il donna la vertu de faire des prodiges. Ou plutôt : Il exécutera leurs désirs ; il les écoutera dans le besoin ; il leur accordera son secours.

℣. 21. In sæculum et in sæculum sæculi. Cette expression qui se rencontre de temps en temps dans les psaumes et dans les livres prophétiques, a fourni à quelques exégètes et notamment à M. le chanoine Chabauty (3), l'occasion de soutenir qu'il y aurait, après le jugement dernier, une humanité renouvelée, sur la *terre nouvelle* que Dieu rétablirait alors. Cette opinion s'appuie également sur des textes de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean ; les congrégations romaines à qui elle a été soumise depuis plusieurs années, ne l'ont pas condamnée.

(1) *Theodoret. hic.*

(2) *Matt.* VII. 21. - (3) *Études scripturales.*

PSAUME CXLV

Le prophète s'excite à louer le Seigneur. Il ne faut mettre sa confiance ni dans les princes, ni dans les enfants des hommes ; mais en Dieu seul, dont la puissance et la bonté sont infinies.

1. Alleluia, Aggæi et Zachariæ.

1. Alleluia, par Aggée et Zacharie.

PSALMUS CXLVI.—1. Halelu-Jah.

ARGUMENT

Les noms d'Aggée et de Zacharie, qui se lisent à la tête de ce psaume dans la Vulgate, ne sont ni dans l'hébreu ni dans le chaldéen. Saint Augustin et saint Jean Chrysostôme n'en parlent point. Théodoret ne les a point trouvés dans les Hexaples : mais saint Hilaire et saint Athanase croient que les Septante les ont ajoutés ; et la suite du psaume n'a rien qui répugne au temps auquel vivaient ces deux prophètes ; soit qu'on le rapporte au temps de la captivité de Babylone, avec Ferrand ; soit qu'on le fixe après le retour de Babylone, avec le syriaque, Grotius et plusieurs autres. Nous croyons qu'il fut composé après la captivité, lorsque Cyrus, mal informé par les ennemis des Juifs, révoqua la permission de bâtir le temple, qu'il leur avait accordée en les renvoyant dans leur pays (1). Aggée et Zacharie semblent faire allusion à ce changement dans la volonté de Cyrus, lorsqu'ils disent ici : *Nolite confidere in principibus.* Le reste du psaume est une exhortation adressée au peuple, à mettre toute sa confiance au Seigneur. Dom Calmet croit que ce psaume et tous les autres jusqu'à la fin du psautier ne composent qu'un grand cantique, qui fut chanté à la cérémonie de la dédicace des murs de Jérusalem (2). L'auteur prend les choses dès le commencement. Cyrus avait permis aux Juifs de rebâtir le temple et la ville de Jérusalem. Leurs ennemis firent révoquer cette permission. Comme le peuple ne pensait plus à ce travail et ne songeait qu'à s'établir dans le pays, Dieu envoya la stérilité et la famine. Aggée promit de la pluie et la fertilité, si les Juifs reprenaient cet ouvrage. Ils le firent, et la pluie tomba, comme il est marqué au psaume CXLVI. Néhémie revint avec la permission du roi de Perse. On bâtit les murs de Jérusalem, comme il est dit au psaume CXLVII. Après cela, suivit la dédicace, et les actions de grâces contenues dans les trois psaumes qui suivent. Le terme *Alleluia,* qu'il porte en tête, était une espèce de cri de joie pour s'animer à chanter avec zèle les louanges du Seigneur (3). Saint Hilaire reconnaît que ce psaume est de Zacharie et d'Aggée ; mais il croit que leur première vue était la Jérusalem céleste, dont la terrestre n'était que le type.

2. Lauda, anima mea, Dominum. Laudabo Dominum in vita mea ; psallam Deo meo quandiu fuero. Nolite confidere in principibus,

2. O mon âme, louez le Seigneur ; je louerai le Seigneur pendant ma vie ; je célèbrerai la gloire de mon Dieu tant que je vivrai. Ne mettez pas votre confiance dans les princes

Lauda, anima mea, Dominum : 2. Laudabo Dominum in vita mea, psallam Deo meo quandiu ero. Ne fidatis principibus,

COMMENTAIRE

℣. 2. LAUDABO DOMINUM IN VITA MEA. Je ne trouve qu'en vous, mon Dieu, un amour constant et une bonté perpétuelle. Vous seul méritez que nos cœurs s'attachent inviolablement à vous, et que nous vous prenions pour l'objet continuel de nos louanges. Vous n'êtes sujet ni au changement, ni à la mort, ni à l'erreur, comme le sont ceux en qui les hommes mettent leur confiance. Je vous louerai donc tous les jours de ma vie.

NOLITE CONFIDERE IN PRINCIPIBUS. Si quelque roi méritait que nous missions en lui notre confiance, c'était Cyrus. Il nous avait prévenus de ses faveurs ; il nous avait rendu la liberté ; il s'était déclaré notre protecteur, et avait signalé son esprit religieux, en rendant les vases sacrés et en nous permettant de rétablir le temple. Cependant on a surpris la religion de ce prince ; son cœur est changé ; il a révoqué la permission qu'il

(1) *Vide* I. *Esdr.* I. 3. *et* IV. 4. 5. 19. 20. 21. 23. 24.
(2) II. *Esdr.* XIII. 27.
(3) *Tob.* XIII. 22. - *Apoc.* XIX. 1. 3. 4. 6.

3. In filiis hominum, in quibus non est salus.
4. Exibit spiritus ejus, et revertetur in terram suam; in illa die peribunt omnes cogitationes eorum.

5. Beatus cujus Deus Jacob adjutor ejus, spes ejus in Domino Deo ipsius :
6. Qui fecit cælum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt.
7. Qui custodit veritatem in sæculum; facit judicium injuriam patientibus; dat escam esurientibus. Dominus solvit compeditos,

3. Et dans les enfants des hommes, d'où ne peut venir le salut;
4 Leur âme se retirera, et ils retourneront dans la terre, d'où ils ont été tirés; et ce jour-là même, tous leurs projets périront.
5. Heureux qui a le Dieu de Jacob pour son protecteur, et dont l'espérance est dans le Seigneur son Dieu,
6. Qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent.
7. Qui garde toujours la vérité; qui fait justice à ceux qui souffrent l'injure; qui donne la nourriture à ceux qui ont faim. Le Seigneur délie ceux qui sont enchaînés;

3. In filio hominis in quo non est salus.
4. Egredietur spiritus ejus, revertetur in terram suam; in die illa peribunt cogitationes ejus.

5. Beatus *itaque* est is cujus in auxilio est Deus Jacob, cujus spes est in Domino Deo suo :
6. Qui fecit cælum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt :
7. Qui servat veritatem in seculum. Qui facit judicium injuria affectis, qui dat panem famelicis : Dominus solvens vinctos.

COMMENTAIRE

nous avait donnée de reconstruire le temple. Mais cela ne doit pas nous empêcher de louer le Seigneur, puisque c'est par sa miséricorde que nous jouissons de la liberté, et que nous vivons dans notre pays. C'est en Dieu seul que nous devons mettre notre confiance. C'est de lui que nous devons tout attendre. Le prince est mortel; il est homme; il est sujet au changement. Sa vie est courte; son pouvoir est borné; ses lumières sont douteuses; ses grâces sont incertaines. *In filiis hominum, in quibus non est salus :* Les princes, comme les autres hommes, ne peuvent ni se sauver, ni sauver les autres de la mort et des mille dangers qui les environnent.

℣. 4. Exibit spiritus ejus, et revertetur. Le prince mourra comme le dernier des hommes. Son âme (1) se retirera de son corps, et la chair qui est formée de la terre, retournera en terre. *La poussière retournera en terre, d'où elle a été prise,* dit le Sage (2); et l'esprit retournera *à son Dieu, qui l'a créé.*

In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. Toutes les vaines pensées des princes, et toutes celles des hommes qui ont mis en eux leur confiance : Projets de conquêtes, de victoires, d'établissements, de grandeurs; tout cela disparaîtra à la mort.

℣. 7. Qui custodit veritatem in sæculum. Fort différent en cela des enfants des hommes et des princes, dont les promesses sont si peu certaines, et les paroles si sujettes à erreur, Dieu garde toujours la parole donnée. L'exemple de Cyrus rendait cela plus sensible, après les marques de bonté qu'il avait données aux Juifs.

Dès cette vie, il y a assez de preuves de la Providence pour la justifier, pour persuader à tout esprit raisonnable, que Dieu est fidèle dans ses promesses, juste dans la protection qu'il accorde aux opprimés, libéral et bienfaisant à l'égard des pauvres. Mais comme ce dogme de la providence divine doit se concilier avec la nécessité de souffrir, tant que nous vivons sur la terre; il arrive que la Providence ne sera pleinement manifestée que dans la vie future. Dieu est fidèle dans ses promesses; Dieu prend en main la cause des opprimés; Dieu pourvoit à la subsistance de ceux qui ont faim; mais nous voyons en cette vie beaucoup d'hommes vertueux sans récompense, sans appui extérieur, et sans la jouissance des biens qui sembleraient nécessaires à leur entretien. En un mot, il y a beaucoup de justes qui souffrent durant les jours de leur pèlerinage. S'il n'y avait point de vie future, il serait comme impossible de rendre raison, dans tous les cas, de ce fait si contraire en apparence à l'idée d'un Dieu juste, sage, puissant et bienfaisant.

C'est donc par la foi à une vie future qu'il faut se convaincre de la providence divine; c'est par là qu'on répond à toutes les difficultés qui naissent des misères de cette vie; ou plutôt à la lumière de cette foi, il ne reste plus de difficultés, tout est dans l'ordre, et il ne résulte de tout ce qui se passe ici-bas, qu'un nouveau motif d'admirer la sagesse et la bonté du souverain Être.

Facit judicium injuriam patientibus. Il nous a tirés des mains des Babyloniens, et a vengé les injustices qu'ils nous ont faites. Il nous vengera encore des Samaritains et des autres ennemis, qui nous ont calomniés devant Cyrus et devant son conseil.

Dominus solvit compeditos. Il nous a tirés de la captivité, où nous étions comme dans un cachot affreux; il pourra encore nous tirer de la dépendance où nous sommes sous la domination des Perses, et faire révoquer la défense qu'on nous a signifiée de continuer à rebâtir son temple. Il faut attendre.

Les pécheurs sont sur la terre comme des esclaves chargés de chaînes, comme des aveugles incapables de voir la lumière, comme des para-

(1) *Theodoret. Hieron. alii.*

(2) *Eccle.* XII. 7.

8. Dominus illuminat cæcos. Dominus erigit elisos ; Dominus diligit justos.

9. Dominus custodit advenas ; pupillum et viduam suscipiet, et vias peccatorum disperdet.

10. Regnabit Dominus in sæcula ; Deus tuus, Sion, in generationem et generationem.

8. Le Seigneur éclaire ceux qui sont aveugles. Le Seigneur relève ceux qui sont brisés ; le Seigneur aime ceux qui sont justes.

9. Le Seigneur défend les étrangers ; il prendra en sa protection l'orphelin et la veuve ; et il détruira les voies des pécheurs.

10. Le Seigneur règnera dans tous les siècles ; ton Dieu, ô Sion, règnera dans la suite de toutes les races.

8. Dominus illuminat cæcos, Dominus erigit incurvatos, Dominus diligit justos.

9. Dominus custodit advenas, pupillum et viduam sublevat : et viam impiorum subvertit.

10. Regnabit Dominus in seculum, Deus tuus Sion in generatione et generatione. Halelu-Jah.

COMMENTAIRE

lytiques privés de l'exercice de leurs membres. Dieu seul peut les délivrer, les éclairer, les ranimer. Toutes les puissances du monde n'ont aucun empire sur un cœur *aliéné de la vie de Dieu,* comme s'exprime l'Apôtre ; et ces puissances elles-mêmes ne peuvent recouvrer cette vie, si Dieu ne les touche de sa grâce.

℣. 8. Illuminat cæcos. Il nous a tirés des ténèbres de la mort, de l'obscurité du tombeau, de l'aveuglement où nous étions réduits, des maux dont nous étions accablés. Tout cela marque la délivrance de la captivité ; et, dans un sens plus relevé, la prédication de l'Évangile (1).

Diligit justos. Il aime son peuple. Les Israélites sont souvent désignés sous le nom de *justes,* de saints, de miséricordieux ; ou d'*Assidéens,* de pieux, et d'ouvrage du Seigneur. Voyez les psaumes xcvi, 11 ; cxv, 6 ; cxliv, 20.

℣. 9. Custodit advenas. Il les protège, il les conduit. Nous avons été étrangers à Babylone ; il nous y a conservés, il a pris notre défense. Nous étions comme des orphelins, et notre nation était comme une veuve ; il nous a pris sous sa protection, et nous a délivrés de l'oppression de nos ennemis. *Pupillum et viduam suscipiet.* Cf. *Psal.* cxii, 9 ; *Isai.* xlix, 21 ; liv, 1. Le mot *advena* ici peut signifier prosélyte (2).

Vias peccatorum disperdet. Les Babyloniens nos anciens ennemis, et les Samaritains nos nouveaux persécuteurs, périront. Dieu ne permettra point que leur malice et leur envie triomphent de notre innocence et de notre faiblesse. Il détruira leur voie ; il fera connaître leur mauvaise foi ; il punira leurs injustes accusations ; il les couvrira de confusion.

℣. 10. Regnabit Dominus in sæcula. Nous sommes certains que notre Dieu ne meurt point ; que son pouvoir n'est pas borné ; qu'il est fidèle dans ses promesses. Ainsi ne mettons point notre confiance dans les princes ; mais seulement dans le Seigneur. C'est la conclusion de tout le psaume.

(1) *Vide Isai.* xxxv. 5. *et* lxi. 1. 2. *et Matt.* xi. 5.

(2) *Hilar.* Proselytum. *Aug.* Proselytos. Les Septante : Φυλάσσει τοὺς προσηλύτους.

PSAUME CXLVI

Louanges du Seigneur. Récit de ses œuvres merveilleuses. Il rassemble son peuple dispersé. Il rétablit Jérusalem. Il humilie les méchants. Il comble de biens les justes. Il donne aux hommes et aux animaux la nourriture convenable.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Les Septante de l'édition romaine, l'arabe, l'éthiopien, le syriaque et plusieurs anciens psautiers grecs et latins (1) lisent au titre de ce psaume : *Alleluia, d'Aggée et de Zacharie.* Mais ni l'hébreu, ni le chaldéen n'ont aucun titre. Il est évident que ceux qui y ont ajouté ces paroles, ont cru que le psaume avait été composé par ces deux prophètes, en actions de grâces de la liberté que Dieu avait rendue à son peuple, et de ce qu'il lui avait permis de rétablir la ville et le temple de Jérusalem. C'est ainsi qu'Origène, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Euthyme, l'ancien paraphraste grec du Père Cordier, et la plupart des commentateurs l'ont pris (2); et le texte du psaume revient parfaitement à ce système. Ferrand veut qu'il ait été composé pendant la captivité, de même que le précédent. Jansénius de Gand le rapporte au commencement du règne de David, lorsque tout Israël se réunit pour reconnaître ce prince pour roi. Bossuet croit qu'il fut écrit après la famine dont il est parlé dans Esdras (3) et dans Aggée (4). Elle avait été envoyée pour punir la négligence des Juifs qui, découragés des entraves mises à la reconstruction de la ville Sainte et du temple, ne songeaient plus à reprendre cet ouvrage. Les versets 8 et 9, où il est parlé de la pluie et de ses effets, par rapport à la fertilité de la terre ; et le verset 2, où l'on parle de la construction de Jérusalem, favorisent ce sentiment. Le syriaque veut que Zorobabel, Jésus, fils de Josédech, et Esdras pressent ici le peuple à reprendre la construction du temple. C'est l'opinion la plus généralement admise.

1. Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus; Deo nostro sit jucunda, decoraque laudatio.

2. Ædificans Jerusalem Dominus, dispersiones Israelis congregabit;

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon de le louer ; que la louange que l'on donne à notre Dieu lui soit agréable et qu'elle soit digne de lui.

2. C'est le Seigneur qui bâtit Jérusalem ; qui doit rassembler tous les enfants d'Israël qui sont dispersés.

Psalmus CXLVII.—1. Laudate Jah, quoniam bonum est canere Deo nostro, quoniam dulce, et decora est laus.

2. Ædificans Jerusalaim Dominus, ejectos Israel congregabit.

COMMENTAIRE

℣. 1. Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus. Il nous est utile de rendre nos devoirs au Seigneur, et de publier ses grandeurs. Il n'a que faire de nos cantiques. Nos louanges n'ajoutent rien à sa gloire : mais il veut que nous nous acquittions de ce devoir ; et nous avons un trop grand intérêt à n'y pas manquer. C'est la plus glorieuse et la plus utile action que nous puissions faire. Le nom d'*Iah,* est un des noms hébraïques de Dieu.

Deo nostro sit jucunda, decoraque laudatio. Ce n'est ni le son de la voix, ni l'accord des instruments, ni la beauté des airs, ni la sublimité des pensées, ni la grandeur des expressions qui plaisent à Dieu ; c'est le cœur, c'est l'amour, c'est le zèle, c'est la pureté et l'innocence de ceux qui chantent. Quand on est pénétré de respect, d'amour et de zèle pour Dieu, on ne peut se dispenser de le louer d'une manière bienséante et digne de sa majesté. De telles dispositions sont incompatibles avec la froideur, l'indifférence, la négligence dans le service du Seigneur.

℣. 2. Ædificans Jerusalem... C'est à vous, Seigneur, que nous rendons la gloire de tout le bien qui nous est arrivé. C'est vous qui avez rompu nos chaînes, et qui nous avez tirés de la captivité.

---

(1) *Psall. S. Germ. et Carnut. et Græci Codd. reg.* 2851. 2852. 2854. 2855. 3421. 3422. *et Colb.* 4439. 6051. 6158. 1182. *apud Ferrand.*

(2) *Vide Muis. Grot. Moller.*

(3) II. *Esdr.* v. 1. 2. *et seq.*

(4) *Agg.* 1. 6. 7.

3. Qui sanat contritos corde, et alligat contritiones eorum;
4. Qui numerat multitudinem stellarum, et omnibus eis nomina vocat.
5. Magnus Dominus noster, et magna virtus ejus; et sapientiæ ejus non est numerus.

3. Qui guérit ceux dont le cœur est brisé; qui bande leurs plaies.
4. Qui sait le nombre prodigieux des étoiles, et qui les connaît toutes par leur nom.
5. Notre Seigneur est grand; sa puissance est infinie, et sa sagesse n'a point de bornes.

3. Qui sanat contritos corde, et alligat dolores eorum.
4. Qui numerat numerum stellarum, omnibus illis nomina vocat.
5. Magnus Dominus noster, et multus fortitudine, intelligentiæ ejus non est numerus.

COMMENTAIRE

C'est vous qui avez fait révoquer l'ordre qui nous empêchait de rebâtir notre ville et votre temple. C'est vous enfin qui nous aidez à rebâtir l'un et l'autre. Voyez le psaume CXXVI: *Nisi Dominus, etc.*

La construction de la sainte cité que l'Apôtre appelle *la cité du Dieu vivant, et la Jérusalem céleste* (1), est d'une tout autre considération que l'embellissement ou le rétablissement de la Jérusalem des Hébreux. Tous les siècles, depuis l'origine du monde jusqu'à la fin, ont fourni et fourniront les pierres de choix et les matériaux brillants qui doivent entrer dans ce précieux édifice. Ce sont les élus dispersés dans tous les temps et dans toutes les contrées du monde. Ils seront réunis un jour, pour être, durant l'éternité, le temple du Dieu vivant et l'objet de ses complaisances. Il est bien possible que saint Jean, dans son Apocalypse (2), ne décrive pas cette Jérusalem céleste; les traits qu'il emploie sont assortis à nos idées, puisqu'il parle de mesures, de portes, de murs, de pierres précieuses. Si l'on y voit des figures destinées à nous faire concevoir l'éclat, la solidité, la majesté et la grandeur du séjour des bienheureux, ce qui n'est point symbolique, c'est que la mort, le deuil, les larmes, la douleur, n'auront point d'accès dans cette demeure; c'est que Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, la remplira d'une lumière supérieure à celle de tous les astres; enfin, c'est qu'il n'y entrera rien de souillé; que la corruption et le mensonge n'y seront point admis, et que cette bienheureuse patrie ne sera habitée que par ceux qui auront été écrits dans le livre de vie. Il y aurait alors une cité céleste, séjour des bienheureux, et une Jérusalem terrestre, descendue du ciel, où habiterait l'humanité renouvelée.

℣. 3. Qui sanat contritos corde, et alligat. C'est lui qui frappe et qui guérit; qui donne la mort et qui rend la vie; qui blesse et qui met l'appareil sur les plaies. Tout cela est vrai en général: mais, en cet endroit, il marque simplement la délivrance que le Seigneur a procurée à son peuple, après l'avoir réduit pour ses crimes dans une dure captivité. Voyez des expressions à peu près semblables *Deut.* XXXII, 39: *Ego occidam, et ego vivere faciam; percutiam, et ego sanabo.* - 1. *Reg.* II, 6: *Dominus mortificat, et vivificat; deducit ad inferos, et reducit.*-*Tobi.* XIII, 2: *Tu flagellas, et salvas; deducis ad inferos, et reducis.*-*Job.* V. 18: *Ipse vulnerat, et medetur; percutit, et manus ejus sanabunt.*

℣. 4. Omnibus eis nomina vocat. Dieu est comme un monarque, qui tient la liste de tous ses officiers et de ses sujets; ou un général, qui fait la revue de ses troupes, qui en sait le nombre, et qui connaît tous ses soldats par leur nom; c'est-à-dire, qui les connaît parfaitement, individuellement; comme Dieu dit à Moïse (3): *Je vous connais par votre nom.* Et dans l'Évangile, le bon Pasteur connaît toutes ses brebis, et les appelle par leur nom (4): *Et vocat eas nominatim.* L'histoire raconte (5) que Cyrus savait les noms de tous ses officiers, et se faisait un plaisir d'appeler toujours par leurs noms, ceux à qui il voulait faire honneur. On dit que l'empereur Adrien, et Scipion l'Asiatique savaient même jusqu'aux noms des simples soldats de leurs armées. Napoléon Ier en connaissait aussi un grand nombre.

Le psalmiste veut donc relever ici la puissance infinie du Seigneur, et sa science incompréhensible; il connaît distinctement les astres et les étoiles, qui sont représentés dans l'Écriture comme les troupes de son armée. *C'est lui qui fait régner la concorde dans les corps célestes,* dit Job (6). *Le nombre de ses soldats est-il borné; et sa lumière ne s'étend-elle pas sur eux tous?* Et Isaïe (7): *Élevez vos yeux, et voyez qui est celui qui a créé ces choses. C'est lui qui met en campagne la milice du ciel, et qui les appelle tous par leur nom.* Et le Seigneur parlant à Abraham (8): *Élevez les yeux vers le ciel, et comptez les étoiles, si vous pouvez. Tel sera le nombre de votre postérité.* Enfin, quand l'Écriture veut désigner un nombre extraordinaire, elle le compare aux étoiles du ciel, ou au sable de la mer.

℣. 5. Magna virtus ejus. Les monarques dont les états sont très étendus, ont des intendants ou des vice-rois, qui gouvernent en leur nom leurs provinces et qui les déchargent d'une partie des soins du gouvernement. Quelque étendue d'esprit

(1) *Hebr.* XII. 22.
(2) *Apocal.* XXI.— Voyez les *Études scripturales* de M. le chanoine Chabauty, I. 243; II. 393, 442, 452, 457. Nous ne sommes pas éloigné de partager, dans une certaine mesure, les idées de l'ingénieux et savant chanoine.
(3) *Exod.* XXXIII. 12. 17.
(4) *Joan.* X. 3.
(5) *Xenophon. Cyropæd. l.* V. *p.* 131. 132.
(6) *Job.* XXV. 3.
(7) *Isai.* XL. 25. - (8) *Genes.* XV. 5.

6. Suscipiens mansuetos Dominus; humilians autem peccatores usque ad terram.

7. Præcinite Domino in confessione, psallite Deo nostro in cithara.

8. Qui operit cælum nubibus, et parat terræ pluviam; qui producit in montibus fœnum, et herbam servituti hominum;

9. Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum.

6. Le Seigneur prend sous sa protection ceux qui sont doux; mais il humilie les pécheurs, et les abaisse jusqu'à terre.

7. Chantez les louanges du Seigneur par de saints cantiques. publiez avec la harpe la gloire de notre Dieu.

8. C'est lui qui couvre le ciel de nuées et qui prépare la pluie pour la terre; qui produit le foin sur les montagnes, et l'herbe pour l'usage des hommes;

9. Qui donne aux bêtes la nourriture qui leur est propre, et qui nourrit les petits des corbeaux, lorsqu'ils invoquent son secours.

6. Sublevat mansuetos Dominus, humiliat impios usque ad terram.

7. Canite Domino cum laude, canite Deo nostro in cithara.

8. Qui operit cælum nubibus, et parat terræ pluviam: qui germinare facit *in* montibus herbam.

9. Qui dat jumento escam suam, filiis corvorum qui clamant.

COMMENTAIRE

et quelque sagesse qu'ait un prince, il ne peut suffire à tout. Mais Dieu a un pouvoir, une prudence, une connaissance, un empire infinis. L'étendue de son domaine, la multitude de ses sujets, le détail des affaires n'épuisent pas ses vues, ni ses connaissances. Il est infiniment supérieur à tout cela. *La vertu du Seigneur,* peut aussi marquer le Verbe éternel, la force et la sagesse du Père.

℣. 6. Humilians peccatores usque ad terram. C'est sa conduite générale et uniforme. Il a traité ainsi les Égyptiens, les Cananéens; il nous a infligé le même traitement à nous-mêmes. Les Babyloniens ont été humiliés à leur tour. Les Samaritains, nos ennemis, y viendront comme les autres.

Dieu relève tôt ou tard les petits, les humbles, les pauvres, les hommes doux, tranquilles, sans ambition et sans prétentions dans le monde. Quelquefois il opère ce prodige dès cette vie; il plaça Joseph à la tête de l'Égypte; Mardochée fut puissant chez le roi Assuérus; Daniel jouit d'une grande faveur à la cour de Babylone; et dans l'Église, combien de saints personnages ont été tirés de l'obscurité pour remplir des places éminentes.

Il humilie au contraire les pécheurs et les orgueilleux; quelquefois sa main les frappe en ce monde, et ce sont des coups de miséricorde quand ils savent en profiter; mais s'il les laisse jouir du fruit de leurs crimes, qu'ils ne se flattent pas pour cela d'échapper à ses vengeances. La justice de Dieu a des droits imprescriptibles, et le moment de les exercer n'est jamais éloigné, puisque la vie des pécheurs est aussi bornée que celle des justes.

℣. 7. Præcinite Domino in confessione. L'hébreu à la lettre (1): *Répondre au Seigneur;* chantez par refrain, ou chantez à deux chœurs en l'honneur du Seigneur. Symmaque (2): *Faites le dénombrement.*

℣. 8. Qui operit cælum nubibus. Le psalmiste rapporte ici les principaux effets de la puissance de Dieu dans la nature. Les auteurs sacrés (3) nous représentent l'élévation de l'eau de la mer dans les nues, leur condensation, leur chute modérée, comme des effets surprenants de la puissance du Créateur. Quoique l'élévation des vapeurs et la chute des pluies soient des suites des lois communes de la nature, le pouvoir du Créateur n'en est pas moins admirable, puisqu'il ne faut pas moins de puissance pour conserver les êtres créés, qu'il en a fallu pour les tirer du néant. Leur conservation est une manière de production continuelle.

Qui producit... Voyez le psaume CIII, 14, où les mêmes paroles se trouvent. Elles ne se lisent plus ici dans l'hébreu. Le chaldéen, le syriaque et saint Jérôme ne les y ont pas lues. Mais, du temps des Septante et des anciens traducteurs grecs (4), elles y étaient encore. Le psalmiste relève la puissance du Seigneur, qui produit du foin dans les montagnes; parce que naturellement ces lieux sont arides et stériles; ils ne peuvent rien produire que par le moyen des pluies que Dieu y fait tomber. Il y a dans la Palestine de très bons pâturages sur les montagnes. Cela se voit aussi dans divers autres pays, surtout en Suisse.

℣. 9. Qui dat jumentis. Le mot hébreu בהמה *behémâh* qui est traduit par *jumenta,* signifie ordinairement un animal domestique, une bête de service. Mais il se prend aussi pour un animal sauvage; et il faut le restreindre à cette signification en cet endroit, si l'on a pris *servitus hominum* du verset 9, pour les animaux domestiques. *Behémâh* est le nom générique de tous les quadrupèdes (5). Dieu, par sa providence, donne aux animaux de la campagne et aux oiseaux, compris sous l'espèce des corbeaux, la nourriture qui leur

(1) ענו ליהוה בתודה
(2) *Sym.* Κατελέξατε.
(3) *Job.* v. 9. 10. *et* xxxvii. 6.
(4) Οἱ λοιποὶ, τὸν χόρτον, καὶ χλόην τῇ δουλείᾳ τῶν ἀνθρώπων.
(5) Cf. *Gesenius, ad verb.*

10. Non in fortitudine equi voluntatem habebit, nec in tibiis viri beneplacitum erit ei.

11. Beneplacitum est Domino super timentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus.

10. Il n'aime point qu'on se fie à la force du cheval; et il ne lui plaît point que l'homme s'assure en la force de ses jambes.

11. Mais le Seigneur met son plaisir en ceux qui le craignent, et en ceux qui espèrent en sa miséricorde.

10. Non in fortitudine equi voluntatem habet, neque in tibiis viri delectatur :

11. Diligit Dominus timentes ipsum, sperantes in misericordia ejus.

COMMENTAIRE

est propre ; et il la leur donne *lorsqu'ils l'invoquent,* c'est-à-dire lorsque la faim leur fait jeter naturellement des cris, et les pousse à la rechercher; car c'est là en quelque sorte la demander à Dieu. Voyez quelque chose de pareil dans Joël, I, 20.

Les commentateurs recherchent avec grand soin ce que veut dire ici le psalmiste, en nommant les corbeaux, comme étant les seuls parmi les oiseaux, dont les petits crient vers le Seigneur, pour lui demander à manger. Et ce qui augmente leur curiosité, c'est que Job s'exprime d'une manière encore plus précise (1) : *Qui est celui qui prépare au corbeau sa nourriture, lorsque ses petits crient vers le Seigneur, n'ayant point à manger?* Les rabbins (2) et même plusieurs pères (3) ont avancé que les corbeaux voyant leurs petits couverts d'un duvet tout blanc, les premiers jours après qu'ils sont éclos, les abandonnent et ne veulent point les reconnaître pour leur race, à cause de cette couleur; alors la Providence, sensible aux cris de ces petits animaux, les nourrit de rosée, ou leur envoie de petites mouches, qui se forment dans leur nid, de la corruption de leurs excréments ; ils s'en nourrissent, jusqu'à ce que le poil mort soit tombé et que le plumage noir commence à paraître. Mais rien ne ressemble mieux à des fables que ces contes. Vossius (4) montre que ce n'est point à cause de la couleur de leur poil, mais à cause de leur extrême voracité, que quelquefois les corbeaux abandonnent leurs petits. C'est qu'ils ne peuvent suffire à leur donner à manger.

Pline dit (5) que les corbeaux chassent leurs jeunes de leurs nids d'assez bonne heure et les contraignent de voler; et, après cela, ils les poursuivent loin de leur demeure. Mais le même écrivain dit que les corneilles nourrissent leurs petits encore assez longtemps après qu'ils sont sortis du nid. Ainsi cela ne servirait de rien à l'explication de ce que nous examinons ici. D'autres avancent que le corbeau est tellement oublieux, qu'il laisse quelquefois son nid et sa nichée, sans y retourner; et que c'est dans ces rencontres que la Providence prend soin de la nourriture de leurs petits. Il paraît certain par ce passage que nous expliquons, comparé à celui de Job qu'on a cité plus haut et à saint Luc (6), qui dit que le Seigneur a soin de nourrir les corbeaux, que les Hébreux avaient quelque opinion ou quelque expérience particulière au sujet de ces animaux, qui nous sont inconnus aujourd'hui; et ils croyaient que Dieu prenaient un soin plus particulier de leurs petits, que des autres. Les auteurs sacrés parlent ordinairement suivant les opinions populaires, pour se rendre intelligibles aux simples et pour se proportionner à leur portée. Au reste, l'hébreu lit simplement : *Il donne aux bêtes leur nourriture et aux enfants du corbeau qui crient.* Il ne dit pas qu'ils crient vers le Seigneur. Et peut-être que *les enfants du corbeau,* sont mis simplement pour les corbeaux en général, comme *les enfants des hommes,* pour les hommes. Ainsi ce passage ne dirait autre chose, sinon que le Seigneur, comme un bon père, écoute les cris des animaux et des oiseaux, et leur donne à tous la nourriture convenable.

℣. 10. Non in fortitudine... Ce n'est ni le cheval avec ses forces, ni l'homme avec sa vitesse, qui attirent la miséricorde du Seigneur et qui sauvent du danger. Job relève la force du cheval (7), aussi bien que le psalmiste et les auteurs profanes. L'on a aussi plusieurs exemples d'hommes extrêmement agiles. David rend grâces à Dieu de lui avoir donné la vitesse des cerfs (8); et il est dit d'Azaël, qu'il égalait à la course les chevreuils des montagnes (9). On trouve dans l'Histoire (10) d'autres hommes qui ont fourni des traites prodigieuses. Encore aujourd'hui on a sur cela des expériences surprenantes. Voyez les psaumes XIX, 8; XXXII, 17; LXXV, 7; Amos. II, 15; Isai. XXXI, 1, 3, où l'on voit des expressions qui ont du rapport à ce qui est dit ici.

(1) *Job.* XXXVIII. 41.

(2) *Rabb. in Muis.*

(3) *Hieron. et Cassiodor. hic. - Greg. Magn. et Chrysost. in Job.* XXXVIII. 41. - *Albert. Magn. hist. anim.*

(4) *Voss. de Idololat. l.* III. *c.* 84. - *Vales. de sacr. Philos. c.* 55.

(5) *Plin. l.* X. *c.* 12. Pellunt nidis pullos et volare cogunt... sed robustos quoque fœtus suos fugant longius. Et un peu plus haut : Sola cornix etiam volantes pullos aliquandiu pascit. - *Vide Ælian. l.* XI. *c.* 49. Τοὺς γὴ μὲν νεοττοὺς ἐκτραφέντας διώκουσι, καὶ τῆ. ἑαυτῶν ἕκαστος καλιᾶς φυγάδας ἀποφαίνουσι. *Vide et Arist. hist. l.* II. *c.* 41.

(6) *Luc.* XII. 24.

(7) *Job.* XXXIX. 19.

(8) *Psal.* XVII. 34.

(9) II. *Reg.* II. 18. — (10) *Vide Plin. l.* VII. *c.* 20.

PSAUME CXLVII

Le prophète exhorte Jérusalem à louer le Seigneur, à cause de la protection qu'il lui a donnée et des biens dont il l'a comblée. Il relève la puissance que Dieu fait paraître dans la production de la neige, des brouillards, de la grêle, de la glace ; et les faveurs qu'il a faites à Israël.

Alleluia. Alleluia.

ARGUMENT

Dans l'hébreu ce psaume est joint au précédent. Il regarde le même sujet. Le psalmiste y rend grâces à Dieu des faveurs qu'il a faites à Jérusalem, en permettant que Néhémie en relevât les murailles et les portes ; en la remplissant d'un peuple nombreux, et en lui donnant la paix de toutes parts. Il passe ensuite aux effets naturels de la puissance du Seigneur et aux grâces particulières qu'il a faites à son peuple. Saint Hilaire, saint Augustin, le syriaque, l'arabe, plusieurs anciens psautiers grecs et latins (1), conformément aux Septante, lisent au titre : *Alleluia d'Aggée et de Zacharie.* Origène, Théodoret et la plupart des commentateurs conviennent qu'il fut composé après la dédicace du second temple et la réparation des murs de Jérusalem ; et probablement dans la cérémonie même de la dédicace de ces murs (2), ainsi que nous l'avons dit sur le psaume CXLV. Les pères rapportent à l'Église et à la Jérusalem céleste, ce qui est dit ici de la Jérusalem terrestre. Et ce qui est dit à la lettre de la pluie et de la neige, ils l'expliquent de la prédication des apôtres et de la propagation de l'Évangile par tout le monde.

12. Lauda, Jerusalem, Dominum ; lauda Deum tuum, Sion.
13. Quoniam confortavit seras portarum tuarum, benedixit filiis tuis in te.
14. Qui posuit fines tuos pacem, et adipe frumenti satiat te.

12. Jérusalem, loue le Seigneur ; Sion, loue ton Dieu ;
13. Parce qu'il a fortifié les serrures de tes portes, et qu'il a béni les enfants que tu renfermes dans ton enceinte.
14. Il a établi la paix jusqu'aux confins de tes états, et il te rassasie du meilleur froment.

12. Lauda, Jerusalaim, Dominum, lauda Deum tuum, Sion :
13. Quoniam roborat vectes portarum tuarum, benedicit filiis tuis in medio tui.
14. Qui ponit terminum tuum pacem, adipe frumenti saturat te.

COMMENTAIRE

℣. 12. Lauda, Jerusalem, Dominum. Ville sainte, ville bien-aimée, qui as été choisie pour la demeure du Seigneur et qui, après un si long temps de désertion et d'opprobre, te voies enfin relevée et rétablie en honneur, loue l'auteur de tant de biens.

℣. 13. Quoniam confortavit seras portarum tuarum. Les ennemis des Juifs avaient dit par dérision (3) : Que prétendent-ils faire avec leurs murailles ? Un renard sauterait par-dessus. Mais Dieu a confondu leur orgueil. Tes murs, tes portes, tes verrous sont assez forts pour résister à tous tes ennemis.

Benedixit filiis tuis in te. Tes citoyens sont comblés de biens ; ou, le Seigneur t'a donné une belle et nombreuse famille, un grand peuple. Tu es enfin devenue une ville bien peuplée. On peut voir de quelle manière Néhémie rassembla un grand nombre d'habitants dans Jérusalem (II. *Esdr.* VII, 4, 6 et XI, 1).

℣. 14. Posuit fines tuos pacem. Tu jouis d'une paix profonde au dedans et au dehors. Depuis le règne d'Assuérus ou de Darius fils d'Hystaspe, Jérusalem et la Judée furent dans une grande tranquillité. Les ennemis des Juifs, sachant que ce prince les favorisait et voyant les murs de Jérusalem réparés, furent saisis d'une grande crainte, dit l'Écriture (4) ; ils ne songèrent plus à attaquer les Juifs ; mais à faire alliance avec eux.

Adipe frumenti satiat te. Les Hébreux don-

(1) *Ita codices duo Carnutens. latini et regii. græci.* 2851. 2852. 2853. 2854. 2855. 3421. 3422. - *Colb.* 6051. 6158. 6510. 4439. 1182. *apud Ferrand.*

(2) II. *Esdr.* III. IV. V. VII. XII.

(3) II. *Esdr.* IV. 3.

(4) II. *Esdr.* VI. 16.

15. Qui emittit eloquium suum terræ, velociter currit sermo ejus.
16. Qui dat nivem sicut lanam, nebulam sicut cinerem spargit.
17. Mittit crystallum suam sicut buccellas : ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?

15. Il envoie sa parole à la terre ; et cette parole court avec vitesse.
16. Il fait tomber la neige comme des flocons de laine ; il répand les bruines comme de la cendre.
17. Il envoie sa glace divisée en une infinité de parties ; qui pourra soutenir la rigueur de son froid ?

15. Qui mittit verbum suum terræ : celerrime currit verbum ejus.
16. Qui dat nivem *albam* velut lanam, pruinam velut cinerem spargit.
17. Projicit glaciem suam ut buccellas : coram frigore ejus quis stabit ?

COMMENTAIRE

nent le nom de *graisse* à tout ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent ; au vin, à l'huile, au froment (1). Le Seigneur a versé sa bénédiction sur nos campagnes, et elles ont produit du froment en abondance. Sous le nom de froment, le psalmiste comprend toutes sortes de fruits (2). Les pères (3), sous le nom de graisse de froment, entendent ici ou l'Eucharistie ou les saintes Écritures.

℣. 15. Qui emittit eloquium suum terræ. Le psalmiste nous représente ici la parole, l'ordre (4), le commandement du Seigneur, comme quelque chose d'animé ; comme un ambassadeur, qui vient de sa part et qui exécute en un moment ce dont il est chargé. Sa parole part et court avec vitesse du haut du ciel jusque sur la terre, pour y produire ce qu'on va voir dans les versets suivants. Saint Augustin et saint Jérôme entendent ici par *sa parole,* son Verbe, son Fils, Jésus-Christ ; saint Hilaire, Théodoret et aussi saint Jérôme, la prédication de l'Évangile. La promptitude avec laquelle la foi de Jésus-Christ s'est répandue dans toutes les parties du monde, est assez bien marquée par ces mots : *Velociter currit sermo ejus.* Kim'hi a cru qu'en cet endroit, le psalmiste voulait exprimer la pluie qui tombe sur la terre. Dans les livres saints, la parole est souvent comparée à la pluie et à la rosée. Voyez *Deut.* xxxii, 2. *Job.* xxix, 23. *Eccli.* xxxix, 9. *Isaï.* lv, 10, 11. *De même que la pluie qui tombe du ciel, et que la neige qui descend de l'air, n'y retournent plus,* dit Isaïe, *mais arrosent la terre, l'enivrent, la font germer et la rendent féconde ; ainsi la parole qui est sortie de ma bouche, ne reviendra point à moi inutilement ; mais elle exécutera tout ce que je lui ordonnerai et réussira dans tout ce que je voudrai.*

℣. 16. Qui dat nivem sicut lanam. La toute-puissance du Seigneur, avec la même eau qui monte en vapeur dans les airs, forme de la neige, de la bruine, de la grêle et de la pluie. La neige tombe sur la terre, blanche comme la laine (5) ; ou bien elle y tombe en flocons, comme des flocons de laine (6). C'est ce que les auteurs grecs (7) et latins ont voulu dire, lorsqu'ils ont appelé la neige une toison d'eau, ou une toison en forme de laine (8) :

Tenuia nec lanæ per cælum vellera ferri.

Et Martial (9) :

Densum tacitarum vellus aquarum.

Quelques exégètes (10) ont cru que le psalmiste faisait allusion à la chaleur et à la fécondité que la neige communique à la terre. Les champs couverts de neige, sont comme une brebis couverte de sa toison. Démocrite (11) croyait que la neige échauffait la terre; Théophraste (12) et Pline (13), qu'elle l'engraissait. *Vota arborum frugumque communia sunt, nives diutinas insidere.... quod et liquorem sensim præbent ; purum præterea, levissimumque, quando nix aquarum celestium spuma est.*

Nebulam sicut cinerem spargit. Le nom de *nebula* (14), brouillard, en cet endroit, doit se prendre pour *la gelée blanche ;* comme il paraît par l'hébreu (15) et par les interprètes. La gelée blanche est répandue sur la terre par une infinité de petits grains, qui en couvrent la superficie et qui la font paraître comme parsemée de cendres ; soit que, sous ce nom de cendres, il entende la cendre véritable qui s'emploie assez souvent pour engraisser la terre (16) ; soit qu'on l'explique de la marne, qui est une terre blanchâtre, qui se répand sur les champs, s'y résout en poussière et y fait le même effet que le fumier. C'est ce qui est appelé dans l'Évangile le sel de la terre.

℣. 17. Mittit crystallum suam sicut buccellas. Le mot Κρύσταλλος, en grec, signifie la glace. L'auteur de la Vulgate l'a encore employé avec cette signification dans l'Ecclésiastique (17). Il semble que les Hébreux regardaient la grêle comme des morceaux de glace qui tombaient du ciel, et que la Providence brisait en grosses ou

(1) *Num.* xviii. 12. *et Deut.* xxxii. 14. - *Psalm.* lxxx. 17.
(2) *Theodoret. Heracl.*
(3) *Aug. Hieron. Euthym.*
(4) *Heracleot. Chrysost. Vatab. Muis. Mar. Geier. alii.*
(5) *Chald. Kim'hi. Vide Ezech.* xxviii. 28. - *Dan.* vii. 9.
(6) *Muis. Geier. Galak.*
(7) Ἐρριώδες ὕδωρ. *Eustath. in Dionys. Vide Agell. hic.*
(8) *Virgil. Georgic.* i.
(9) *Martial. l.* iv. *Epig.* 3.
(10) *Ferrand. hic. Vide et Muis. et Geier.*
(11) *Democrit. apud Senec. natural. quæst. l.* iv. 6. 8.
(12) *Theophrast. de Plantis. lib.* iv. *c.* 10.
(13) *Plin. l.* xvii. 2.
(14) Ὑμίχλην ὡσεὶ σποδὸν πάσσοντος.
(15) *Quid. apud Chrysost.* Δρόσον πεπηγμένην.
(16) *Cato de Agric. c.* 37. - *Virgil. Georgic.* i. - *Plin. l.* xvii. 9. - *Pallad. de re rustic. l.* i. *c.* 33. - *Vide Ferrand. hic.*
(17) *Eccli.* xliii. 22. Gelavit crystallus ab aqua.

18. Emittet verbum suum, et liquefaciet ea ; flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.

19. Qui annuntiat verbum suum Jacob, justitias et judicia sua Israel.

20. Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis.
Alleluia.

18. Au moment où il aura donné ses ordres, il fera fondre toutes ces glaces ; son vent soufflera, et les eaux couleront à l'instant.

19. C'est lui qui annonce sa parole à Jacob, ses jugements et ses ordonnances à Israël.

20. Il n'a point traité de la sorte toutes les autres nations, et il ne leur a point manifesté ses préceptes.
Alleluia.

18. Mittit verbum suum, et liquefacit ea : flat spiritus ejus, et fluunt aquæ.

19. Annuntiat verbum suum ipsi Jacob, statuta sua et judicia sua Israeli.

20. Non fecit sic cuilibet genti : et judicia *ejus* non noverunt. Halelu-Jah.

COMMENTAIRE

en petites parties, suivant qu'elle voulait punir ou traiter avorablement les peuples. C'est ce qui est insinué dans ce passage de l'Ecclésiastique (1) : *Par sa grandeur, les nues ont été formées et les pierres de grêle ont été brisées.* Tirin croit que le prophète, dans tout ceci, veut marquer que Dieu, par un effet de sa providence, abreuve la terre pendant l'été par les pluies ; et pendant l'hiver, il la couvre par la neige, il l'échauffe par la gelée blanche, il la nourrit par le grésil qui tombe en petits morceaux, de peur de la blesser, si la grêle tombait tout entière.

Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ? Si le froid de l'hiver durait toujours, qui pourrait y résister ? Dieu a soin de la conservation des animaux ; il abrège les jours de l'hiver ; il envoie sa parole et fait fondre la glace, les neiges, la grêle : *Emittet verbum suum, et liquefaciet ea* (2). Cette parole est sa volonté, son ordre. Il députe son esprit, *son vent* (3), le vent du midi, qui fait fondre et dissipe tout ce qui incommodait les hommes et les animaux : *Flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.* Saint Jérôme trouve ici la sainte Trinité ; le Père, qui envoie sa parole : *Emittet verbum suum ; le Fils,* qui est envoyé ; et *le Saint-Esprit,* qui fait couler les eaux.

℣. 18. Emittet verbum suum. On a ici une belle figure de ce qui se passe dans un pécheur touché de Dieu et qui se dispose à rentrer dans les voies de la justice. Tant qu'il vivait sous l'empire du péché, son cœur était comme de glace ; nul retour vers Dieu, nul sentiment d'amour. La foi même paraissait expirante dans cette âme insensible aux vérités de la religion. Enfin le père des miséricordes *envoie sa parole,* c'est-à-dire, que la grâce de Jésus-Christ, la parole éternelle du Père, touche cette terre où il ne règne que des frimas ; elle s'amollit bientôt, elle se fond à la présence du soleil de justice, et l'Esprit saint commence à faire couler les larmes de la componction. Alors toutes les facultés de cet homme, si longtemps endurci, deviennent comme des sources d'où sortent les sentiments de la pénitence. Il se fait un changement total dans son intérieur, et le monde s'aperçoit bientôt, par la régularité qui règne dans l'extérieur, qu'il a perdu un de ses partisans, un de ses apôtres d'erreur, un de ses chefs de scandale et de sédition. Cette merveille n'est pas moins due à la toute-puissance de Dieu, que l'ordre qui règne dans les saisons. Si le prophète a jeté ses regards sur ces prodiges de miséricorde, prodiges si multipliés depuis l'avènement du Messie, c'est avec raison qu'on voit dans cet endroit de son psaume, la sainte Trinité appliquée à produire des effets si dignes d'elle.

℣. 20. Non fecit taliter omni nationi. Il ne leur a point annoncé sa parole, ni ses ordonnances. Voilà ce qui fait la gloire et le bonheur d'Israël. Voilà, Seigneur, ce qui fait le principal sujet de notre reconnaissance. Cf. *Deut.* iv, 7, 32, 33. *Psal.* viii, 5; cxliii, 3, 4.

(1) *Eccli.* xliii. 6. — (2) *Chrysost. Vide sup.* ℣. 4. (3) *Chald. Syr. Interpp. passim.*

PSAUME CXLVIII

Le psalmiste invite toutes les créatures à publier les louanges du Seigneur.

Alleluia. Alleluia. PSALMUS CXLVIII.— 1. Halelu-Jah.

ARGUMENT

Quelques anciens ont lu deux *Alleluia* à la tête de ce psaume ; et Théodoret a cru que c'était pour inspirer une joie plus grande et une plus vive ardeur à célébrer les louanges du Tout-Puissant. Mais saint Jérôme l'entend d'une manière plus simple, en disant que le premier *Alleluia* appartient à la fin du psaume précédent, et le second, au commencement de celui-ci. Le même père lit encore les noms *d'Aggée et de Zacharie,* comme le syriaque, les Septante, saint Augustin et un grand nombre d'anciens mss. (1), quoique ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni la Vulgate n'en parlent point.

Saint Hilaire croit que c'est une action de grâces des saints concernant la Jérusalem céleste. Saint Augustin l'explique à peu près de même. Il veut que, sous la figure de la délivrance que les prophètes Aggée et Zacharie promettaient au peuple, on entende la parfaite liberté que Jésus-Christ nous a procurée. L'ensemble du psaume prouve que c'est un cantique d'actions de grâces ; et les versets 13 et 14 insinuent qu'il fut composé après le retour de la captivité. L'auteur y invite toutes les créatures à louer le Seigneur ; et, dans le dénombrement qu'il en fait, il n'y en a aucune qu'il ne comprenne en général, ou qu'il ne spécifie en particulier. C'est ce qui a poussé un exégète à donner à ce psaume le nom de *Physique sacrée* (2), ou *Physique chrétienne.* Nous croyons que c'est une suite des trois psaumes précédents, qui furent chantés, comme celui-ci, à la cérémonie de la dédicace des murs de Jérusalem.

1. Laudate Dominum, de cælis; laudate eum in excelsis.	1. Louez le Seigneur, ô vous qui êtes dans les cieux ; louez-le dans les plus hauts lieux.	Laudate Deum de cælis : laudate eum in excelsis.
2. Laudate eum, omnes angeli ejus ; laudate eum, omnes virtutes ejus.	2. Louez-le, vous tous qui êtes ses anges ; louez-le, vous tous qui êtes ses puissances.	2. Laudate eum, omnes angeli ejus : laudate eum, omnes exercitus ejus.
3. Laudate eum, sol et luna ; laudate eum, omnes stellæ et lumen.	3. Soleil et lune, louez-le ; étoiles et lumière, louez-le toutes ensemble.	3. Laudate eum, sol et luna : laudate eum, omnes stellæ luminis.

COMMENTAIRE

℣. 1. LAUDATE DOMINUM, DE CÆLIS. Le psalmiste commence par les créatures les plus parfaites et les plus relevées. Il parle d'abord aux esprits célestes. *Laudate Dominum de cœlis ;* puis aux astres et aux corps célestes : *Laudate eum in excelsis.* Il répète la même chose, mais en d'autres termes, au verset suivant : *Louez-le, anges du Seigneur : Louez-le, vous qui êtes son armée,* ou sa puissance.

Quelques commentateurs (3), sous la première invocation : *Laudate Dominum de cœlis,* entendent les anges ; et par la seconde, *in excelsis,* toutes les vertus célestes, les divers chœurs des anges et des archanges.

℣. 2. OMNES ANGELI EJUS... OMNES VIRTUTES EJUS. Toutes les natures intelligentes et bienheureuses sont comprises ici sous les noms d'anges et de puissances. Les premiers sont comme les envoyés, les ambassadeurs de Dieu ; les autres sont comme les exécuteurs de ses volontés et les opérateurs de ses merveilles (4).

℣. 3. OMNES STELLÆ, ET LUMEN. Le soleil, la lune, les astres, la lumière publient à leur manière les louanges du Créateur, par leur beauté, leur éclat, leur ordre, leur disposition, leur cours réglé et uniforme. Tout cela prouve la grandeur, la puissance, la sagesse de Celui qui les a faits, et invite les hommes à lui rendre leurs respects et leurs devoirs. Ce sont des voix muettes, qui nous reprochent notre ingratitude, notre inconstance, notre infidélité envers notre Créateur. Origène (5), et saint Hilaire (6) semblent avoir donné de l'in-

(1) *Codd. regii et Colbert. plures apud Ferrand.*
(2) *Apud Muis. hic.*
(3) *Vide Chald. et Chrysost.*— (4) *Theodoret.*
(5) *Origen. Damnatus, in appendice concil.* II. *Constantinop.*
(6) *Hilar. hic.*

4. Laudate eum, cæli cælorum ; et aquæ omnes quæ super cælos sunt

5. Laudent nomen Domini. Quia ipse dixit, et facta sunt ; ipse mandavit, et creata sunt.

6. Statuit ea in æternum, et in sæculum sæculi ; præceptum posuit, et non præteribit.

7. Laudate Dominum, de terra : dracones et omnes abyssi ;

8. Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus ;

4. Louez-le, cieux des cieux ; et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux

5. Louent le nom du Seigneur ; parce qu'il a parlé, et toutes choses ont été faites ; il a commandé, et elles ont été créées.

6. Il les a établies, pour subsister éternellement, et dans tous les siècles ; il leur a prescrit ses ordres qui ne manqueront point de s'accomplir.

7. Louez le Seigneur, ô vous qui êtes sur la terre ; vous, dragons, et vous tous, abîmes d'eaux.

8. Feu, grêle, neige, glace, vents qui excitez les tempêtes ; vous tous, qui exécutez sa parole ;

4. Laudate eum, cæli cælorum : et aquæ quæ supra cælos sunt :

5. Laudent nomen Domini : quia ipse præcepit, et creata sunt :

6. Et stare fecit ea in perpetuum et in seculum : statutum dedit, et non præteribit.

7. Laudate Dominum de terra, dracones, et omnes voragines :

8. Ignis et grando, nix et vapor, ventus turbinis faciens verbum ejus :

COMMENTAIRE

telligence aux astres ; parce que le prophète les invite à louer le Seigneur. Mais il nous invite plutôt nous-mêmes à le louer, à la vue de ces corps si beaux et si lumineux (1). *Cum ipsorum consideratione laudatur Deus,... omnia laudant Deum,* dit saint Augustin.

℣. 4. Cæli cælorum ; et aquæ omnes quæ super cælos sunt. Les cieux des cieux sont les plus hauts des cieux (2) ; comme le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Cantique des cantiques, la vanité des vanités, la montagne des montagnes, marquent ce qui excelle entre chacune de ces choses. C'est un superlatif. C'est, dit-on, le ciel où le Seigneur fait sa demeure ; le troisième ciel, nommé par saint Paul (3). C'est, dit Théodoret, le premier ciel, créé au premier jour du monde ; différent du firmament, qui ne fut créé que le second jour (4), et qui sépare les eaux inférieures des supérieures. Ce sont ces eaux supérieures que le psalmiste invite ici à louer le Seigneur : *Aquæ omnes quæ super cælos sunt.* Voyez notre Commentaire sur la Genèse, I.

℣. 5. Quia ipse dixit, et facta sunt. Vouloir et faire, en Dieu, sont la même chose. *Dei jussisse, fecisse est,* dit saint Jérôme. *Dieu dit, et Dieu fait,* ajoute-t-il ; *le Père dit, et le Fils fait ;* sans inégalité toutefois et sans dépendance l'un de l'autre. Dieu ne se sert point de paroles articulées pour parler ; sa volonté est sa parole, sa parole est son action. Au reste ces mots : *Ipse dixit, et facta sunt,* ne sont point dans l'hébreu, ni dans le chaldéen ; ils sont pris du psaume XXXII, 9.

℣. 6. Statuit ea in æternum. Les astres et les corps célestes ne changent pas à tous moments, comme les corps terrestres et sublunaires. On ne les voit point mourir, ni succomber à la vieillesse. Le soleil, la lune et les étoiles brillent toujours sur nos têtes. Mais depuis la création, combien de révolutions dans les choses d'ici-bas ! Combien de générations d'hommes passées, et ensevelies dans l'oubli ! On peut aussi prendre ces paroles, comme comprenant le même sens que les suivantes : *Præceptum posuit, et non præteribit :* Le Seigneur leur a prescrit des ordres qu'ils ne violeront point. L'ordre, le mouvement, la disposition des corps célestes sont invariables et inaltérables.

℣. 7. Dracones, et omnes abyssi. Après avoir invité les astres et les vertus célestes à louer le Seigneur, le psalmiste descend sur la terre, et invite toutes les créatures d'ici-bas à publier les louanges du Créateur. Il commence par la mer et par les abîmes ; il s'adresse *aux dragons marins,* ou (5) *aux baleines,* qui sont les plus grands animaux que l'on connaisse. Sous le nom d'*abîmes,* il comprend tout ce qui est dans la mer ; de même que, sous le nom de *terre,* il entend tous les hommes et tous les animaux terrestres, même les oiseaux.

℣. 8. Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum. Ces fléaux louent et servent Dieu en un certain sens ; ils servent d'ordinaire à châtier les méchants, et à humilier les superbes ; les bons en prennent sujet d'adorer la justice du Seigneur, les méchants de craindre sa colère et de recourir à sa miséricorde. *Les feux du ciel,* la foudre, les éclairs, exécutent les ordres du Seigneur ; *Quæ faciunt verbum ejus.* Ils ne tombent, ils ne frappent, ils ne brûlent, que suivant sa volonté.

Le terme hébreu קטור *qîtôr* qu'on a traduit par *glacies,* signifie à la lettre, une fumée, une exhalaison, une vapeur. Au lieu de *spiritus procellarum,* on peut traduire (6) : *Vent et tourbillon ;* ou, *vent qui cause des tourbillons ;* vent impétueux. *Quæ faciunt verbum ejus :* Tout cela obéit à la

(1) *Vide Heracleot. Chrysost. Theodoret. Aug. hic.*
(2) *Kim'hi. Muis. Geier. Mar.*
(3) II. *Cor.* XII. 2. — (4) *Genes.* I. 6.
(5) *Heb.* תנינים *Thannînîm,* cete.
(6) רוח סערה *Hieron.* Ventus, turbo. *Quid.* Ἄνεμος καταιγίδος.

9. Montes, et omnes colles; ligna fructifera, et omnes cedri;

10. Bestiæ, et universa pecora; serpentes, et volucres pennatæ;

11. Reges terræ et omnes populi, principes et omnes judices terræ.

12. Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini,

13. Quia exaltatum est nomen ejus solius.

14. Confessio ejus super cælum et terram; et exaltavit cornu populi sui. Hymnus omnibus sanctis ejus; filiis Israel, populo appropinquanti sibi! Alleluia.

9. Vous, montagnes, avec toutes les collines; arbres qui portez du fruit, avec tous les cèdres:

10. Vous, bêtes sauvages, avec tous les autres animaux; vous, serpents, et vous, oiseaux, qui avez des ailes.

11. Que les rois de la terre, et tous les peuples; que les princes, et tous les juges de la terre;

12. Que les jeunes hommes et les jeunes filles, les vieillards et les enfants, louent le nom du Seigneur,

13. Parce qu'il n'y a que lui dont le nom soit vraiment grand et élevé;

14. Sa gloire est au-dessus du ciel et de la terre; et c'est lui qui a élevé la puissance de son peuple. Qu'il soit loué par tous ses saints, par les enfants d'Israël, par ce peuple qui est si proche de lui.

Alleluia.

9. Montes, et omnes colles, arbor fructifera, et omnes cedri:

10. Bestia, et omne jumentum, reptile, et avis alata:

11. Reges terræ, et omnes populi, principes et omnes judices terræ:

12. Juvenes, et etiam virgines, senes cum junioribus: 13. Laudent nomen Domini:

Quia exaltatum est nomen ejus solius,

Gloria ejus super terram et cælum. 14. Et extulit cornu populo suo, laus omnibus misericordibus ejus, filiis Israel, populo propinquo ei. Halelu-Jah.

COMMENTAIRE

parole du Seigneur. On pourrait traduire l'hébreu (1): *Sa parole les a faites*. Tout cela est l'ouvrage de sa parole (2).

℣. 9. Montes. Plusieurs anciens (3) ont donné des âmes aux eaux, à la terre, aux montagnes, à l'air. Il est impertinent de s'appuyer sur ce passage pour soutenir ces sentiments. L'auteur, par une prosopopée ordinaire aux poètes, apostrophe les choses inanimées et insensibles, et leur suppose du sentiment et de la raison.

Omnes cedri. Sous le nom de cèdre, le psalmiste a compris tous les arbres sauvages.

℣. 10. Serpentes, et volucres pennatæ. Sous le nom de serpents, on entend généralement tous les reptiles, les vermisseaux, et même les poissons (4). Ceux-ci ont, dans les eaux, à peu près le même mouvement que les oiseaux dans l'air.

℣. 14. Confessio ejus super cælum et terram. Toutes les créatures qui sont dans le ciel et sur la terre, louent Dieu dans le sens que nous avons déjà dit; en fournissant aux justes des motifs de le louer et de l'adorer. Les méchants, même dans leurs plus grands dérèglements, et les damnés dans leurs tourments, contribuent, malgré eux, à la gloire du Tout-Puissant. Ils font connaître, et la bonté de Dieu, qui souffre les méchants, et attend qu'ils fassent pénitence; et la rigueur de sa justice, qui les punit lorsqu'ils ont méprisé sa miséricorde et encouru sa disgrâce.

Exaltavit cornu populi sui. *Il a relevé sa corne*, sa gloire, sa force, sa puissance. Il a rappelé Israël de captivité, et l'a rendu illustre et formidable à ses ennemis.

Hymnus omnibus sanctis ejus. *Qu'il soit loué par tous les saints;* par tous les Israélites, à qui l'on donne souvent dans l'Écriture, et surtout dans les psaumes, le nom de *saints;* particulièrement à ceux qui revinrent de la captivité, lesquels furent bien moins corrompus que n'avaient été leurs pères. L'hébreu: *Que ses miséricordieux;* ou, que ceux qu'il a comblés de ses miséricordes, publient ses louanges.

Populo appropinquanti sibi. On l'entend encore des Israélites. Ce peuple qui est à lui, qui lui appartient, qui lui est uni (5). Mieux vaudrait l'expliquer des prêtres et des lévites. Ils sont véritablement le peuple qui est près du Seigneur, qui a l'honneur de le servir, de demeurer dans sa maison, de paraître devant sa face.

---

(1) עשה דברו — (2) *Ita Syrus.*

(3) *Thales apud Laërt. l.* I. *in Thalete. - Origen. homil.* IV. *in Ezech. - Manichæi. apud Aug. contra Faust. lib.* XV. *c.* 4. *Et de Genesi ad litteram. cap.* 14.

(4) Voyez *Genes.* I. 20. - *Psal.* CIII. 25.

(5) *Deut.* IV. 7. Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris.

PSAUME CXLIX

Israël, louez le Seigneur, qui doit vous combler de gloire et de bonheur, et humilier vos ennemis.

Alleluia. Alleluia. PSALMUS CXLIX.—1. Halelu-Jah.

ARGUMENT

Les pères grecs (1) croient que ce psaume, dont on ignore l'auteur, fut chanté au retour de la captivité, en actions de grâces des faveurs que Dieu avait faites à Israël, et de la paix qu'il lui avait procurée. On y joint des prophéties touchant l'assujettissement futur des rois et des nations, au Seigneur et à son peuple ; on ne vit l'accomplissement de cette prophétie que sous les Maccabées, et la parfaite exécution fut même réservée au temps de Jésus-Christ, et de la prédication de l'Évangile, lorsque les rois et les nations se soumirent à la foi. C'est là le vrai sens de ce cantique, que l'on peut fort bien joindre aux quatre ou cinq précédents, comme regardant le même sujet et le même temps.

Les Juifs espèrent les victoires qui sont marquées ici, la vengeance contre leurs ennemis, et le règne glorieux de leur nation, aux jours du Messie, qu'ils attendent en vain depuis tant de siècles. Que n'ouvrent-ils les yeux, pour voir ces promesses pleinement accomplies dans la personne de Jésus-Christ, et dans l'empire de son Église ? De Muis croit qu'il fut composé au commencement du règne de David sur tout Israël, après que ce prince se fut rendu maître de Jérusalem, et qu'il eut établi sa demeure sur le mont Sion. Alors les Hébreux conçurent de hautes espérances d'un prince si sage, si vaillant et si favorisé de Dieu. L'auteur du psaume prédit ici, en termes sublimes et hyperboliques, les conquêtes et les victoires de ce nouveau monarque. Ce dernier système n'a rien que de très compatible avec le texte. Mais nous préférons l'opinion des pères, qui lui convient aussi parfaitement. Théodoret lit deux *Alleluia* à la tête de ce psaume, comme à la tête du précédent et du suivant.

1. Cantate Domino canticum novum; laus ejus in ecclesia sanctorum.

2. Lætetur Israel in eo qui fecit eum, et filii Sion exultent in rege suo.

1. Chantez au Seigneur un nouveau cantique ; que sa louange retentisse dans l'assemblée des saints.

2. Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a créé ; que les enfants de Sion tressaillent de joie en celui qui est leur roi.

Cantate Domino canticum novum, laus ejus in congregatione misericordium :

2. Lætetur Israel in factore suo, et filii Sion exultent in rege suo :

COMMENTAIRE

℣. 1. CANTATE DOMINO CANTICUM NOVUM ; LAUS EJUS IN ECCLESIA SANCTORUM. Voilà le dessein de tout le psaume. C'est la méthode ordinaire des écrivains sacrés, conforme aux règles de l'art, d'exposer d'abord le sujet de leur poème. *L'assemblée des saints,* est l'assemblée des Israélites, à qui l'on donne ordinairement le nom de saints, à cause de leur vocation à la sainteté, et du choix particulier que Dieu a fait de leur nation, pour en former une nation sainte (2). *Un cantique nouveau,* est un beau cantique, une pièce nouvelle et excellente. *Pollio et ipse facit nova carmina,* dit Virgile (3) ; c'est-à-dire, il fait de bons vers. L'Écriture (4) donne ordinairement aux cantiques l'épithète de *nouveaux.* Celui-ci mérite cette qualité, principalement en ce qu'il prédit l'alliance nouvelle et la venue du Sauveur (5).

℣. 2. LÆTETUR... Quelques auteurs l'entendent ainsi : Que les Israélites se réjouissent dans le Seigneur, qui est leur Dieu, et dans David, qui

(1) *Heracleota. Origen. Chrysost. Theodoret. Euthym.*

(2) *Exod.* XIX. 6. Gens sancta. XXII. 31. Viri sancti eritis mihi.

(3) *Virgil. Eclog.* III. *Serv.* Nova Carmina. Magna miranda.

(4) *Psal.* XXXII. 3 ; XXXIX. 4. 4 ; XCV. 1; XCVII. 1 ; CXLIII. 9.

(5) *Chrysost. Genebr.*

3. Laudent nomen ejus in choro, in tympano et psalterio psallant ei.

4. Quia beneplacitum est Domino in populo suo, et exaltabit mansuetos in salutem.

5. Exultabunt sancti in gloria, lætabuntur in cubilibus suis.

6. Exaltationes Dei in gutture eorum, et gladii ancipites in manibus eorum :

3. Qu'ils louent son nom par de saints concerts ; qu'ils célèbrent ses louanges avec le tambour et l'instrument à dix cordes ;

4. Parce que le Seigneur a mis son plaisir en son peuple, et qu'il élèvera ceux qui sont doux, et les sauvera.

5. Les saints seront dans la joie, se voyant comblés de gloire ; ils se réjouiront dans le lieu de leur repos.

6. Les louanges de Dieu seront toujours dans leur bouche ; et ils auront dans leurs mains des épées à deux tranchants,

3. Laudent nomen ejus in choro, in tympano et cithara canant ei :

4. Quia complacet sibi Dominus in populo suo : glorificabit humiles in salute.

5. Exultabunt misericordes in gloria, exultabunt in cubilibus suis.

6. Exaltationes Dei in gutture eorum, et gladius anceps in manu eorum.

COMMENTAIRE

est leur roi. Mais il vaut mieux rapporter tout à Dieu. Qu'ils fassent éclater leur joie en louant *le Seigneur qui les a faits,* qui les a créés, protégés, établis, glorifiés. *Faire,* se prend souvent pour établir. *Et que les enfants de Sion,* les Israélites, *louent le Seigneur, qui est leur roi.* Les rois d'Israël n'étaient que les lieutenants du Seigneur (1). Ils étaient assis sur son trône. *Dominus elegit Salomonem, ut sederet in throno regni Domini super Israel,* dit David (2). Et lorsque les Hébreux demandèrent un roi à Samuel, le Seigneur se plaignit que son peuple l'avait rejeté, et ne voulait pas qu'il régnât sur lui (3). L'hébreu parle du Seigneur au pluriel, par honneur, disent les rabbins. On trouve la même manière de parler dans Job XXXV, 10, et dans Isaïe LIV, 5.

℣. 3. In choro. Le terme *chorus* se prend pour un chœur de musiciens ou de chantres, pour une danse, ou une sorte d'instrument de musique. Ce verset est un de ceux que l'on invoque le plus fréquemment pour prouver les avantages du culte public.

℣. 4. Beneplacitum est Domino in populo suo. Le Seigneur l'a comblé de biens et de faveurs. Israël a trouvé grâce à ses yeux. Dieu n'a rien vu dans Israël, qui l'offensât, ni qui lui déplût.

Exaltabit mansuetos in salutem. Il élèvera en honneur ses fidèles, son peuple, ses saints : ce peuple humilié, opprimé, gémissant dans la captivité, sera dans la gloire et dans l'abondance. Saint Jérôme traduit l'hébreu (4) : *Et exaltabit mansuetos in Jesu.* Le nom de *Jesu,* signifie salut et Sauveur. On peut traduire autrement : *Il les ornera du salut,* il les en revêtira comme d'un habit précieux ; de même qu'il a dit ailleurs (5) : Les prêtres se revêtiront de justice, et ils seront ornés de salut ; et les méchants seront revêtus d'opprobre et de confusion.

℣. 5. Exultabunt sancti... Sous votre protection, Seigneur, et assurés de vos bonnes grâces, nous devons nous promettre toutes sortes de succès contre nos ennemis (6). Nous serons comblés de gloire, et nous vivrons dans une paix profonde. Les saints, dans l'éternité, jouiront d'une paix, d'une gloire, d'un bonheur, dont tout ce que les Israélites ont jamais possédé, n'était qu'un bien faible nuage. L'hébreu porte : *Les miséricordieux,* les pieux, les saints, ou ceux que Dieu prévient par ses miséricordes, *se réjouiront dans la gloire,* dont ils seront environnés ; *ils chanteront sur leurs lits.* Ils loueront le Seigneur dans le repos et durant la nuit.

℣. 6. Exaltationes Dei in gutture eorum. Ils élèveront leur voix et chanteront de tout leur cœur, et, pour ainsi dire, à gorges déployées : *In gutture eorum.* Ils auront dans leurs mains des épées à deux tranchants. Zélés à louer le Seigneur, ils seront vaillants et intrépides contre les ennemis de leur nation. L'auteur semble avoir en vue ce que firent Néhémie et le peuple, pendant qu'ils bâtissaient les murs de Jérusalem. Ils travaillaient d'une main et étaient armés de l'autre pour se défendre contre les attaques du dehors. Ils célébraient les louanges du Seigneur dans son temple aux jours d'assemblées ou de cérémonies ; par exemple, dans celle de la dédicace des murs de la ville ; mais, en d'autres temps, ils étaient toujours prêts à repousser l'agresseur et à résister aux attaques des ennemis du Seigneur. D'autres font l'application de ceci aux Maccabées, qui étaient du nombre des prêtres, et firent toujours paraître une piété égale à leur valeur. On peut aussi l'entendre des prêtres et des lévites.

Dans le sens spirituel (7), ce glaive à deux tranchants, dans la main des saints, est la science de la loi, l'autorité des Écritures de l'Ancien et

(1) *Deuteron.* XVII. 14-20. Eum constitues quem Dominus Deus tuus elegerit de numero fratrum tuorum. — 1. *Reg.* XV. 28, et passim.
(2) 1. *Par.* XXVIII. 5. — (3) 1. *Reg.* VIII. 7.
(4) יפאר ענוים בישועה
(5) *Psal.* CXXXI. 9. 16.
(6) *Theodoret. Euthym.*
(7) *Vide Hieron.*

7. Ad faciendam vindictam in nationibus, increpationes in populis ;

8. Ad alligandos reges eorum in compedibus, et nobiles eorum in manicis ferreis ;

9. Ut faciant in eis judicium conscriptum : gloria hæc est omnibus sanctis ejus. Allel ia.

7. Pour exercer des vengeances sur les nations, et pour châtier les peuples.

8. Pour lier leurs rois, en leur enchaînant les pieds, et les grands d'entre eux, en leur mettant les fers aux mains ;

9. Et pour exercer ainsi contre eux le jugement qui est prescrit. Telle est la gloire réservée à tous ses saints. Alleluia.

7. Ad faciendam vindictam de gentibus, increpationes in populis :

8. Ad alligandum reges eorum in compedibus, et nobiles eorum in compedibus ferreis :

9. Ad faciendum in eos judicium scriptum : decor iste erit omnibus misericordibus suis. Halelu-Jah.

COMMENTAIRE

du Nouveau Testament, que les docteurs de l'église catholique emploient contre les hérétiques, les impies, les pécheurs. L'épée peut aussi marquer l'autorité que le Fils de Dieu a donnée à son église contre les méchants, pour les séparer de son corps par l'excommunication et les censures. Jésus-Christ, dans l'Évangile (1), nous apprend que les saints, au jugement général, jugeront les impies et les pécheurs, et qu'ils seront en quelque sorte armés du glaive du Seigneur, pour exercer sa vengeance contre les méchants,

℣. 8. Ad alligandos reges eorum in compedibus... Ce sont des expressions poétiques et exagérées, pour marquer la force d'un vainqueur, qui fait les rois prisonniers et qui bat les généraux ennemis. Depuis les Maccabées, les Juifs remportèrent de grands avantages sur les Samaritains, les Philistins, les Iduméens, les Moabites ; c'est ce qu'on peut voir dans les livres des Maccabées (2) ; c'est ce qui est aussi prédit en termes pompeux dans Isaïe (3) : *Erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ.* Et ailleurs (4) : *Venient ad te curvi filii eorum qui humiliaverunt te.* Les Juifs attendent l'accomplissement de ces prophéties à la venue de leur Messie ; mais les pères de l'Église et les fidèles en voient la parfaite exécution, dans l'assujettissement des rois et des puissances de la terre à la foi de Jésus-Christ.

℣. 9. Judicium conscriptum. *Pour exercer contre eux le jugement qui est marqué et prescrit ;* la vengeance déterminée dans l'ordre de Dieu, et prédite dans les prophètes. Tout ce qui s'exécute sur la terre est écrit de toute éternité dans le livre du Seigneur, dans ses décrets. C'est une idée que l'Écriture nous donne souvent de la justice de Dieu. Job se plaint que Dieu (5) *écrit contre lui des amertumes, et qu'il veut le faire périr pour les péchés de sa jeunesse.* Ailleurs, rempli de confiance, il demande un juge qui examine son bon droit *et qui écrive sa sentence* (6). Daniel, nous décrivant l'appareil du jugement du Seigneur, dit (7) que *le juge s'assit et que les livres furent ouverts.* Les prophètes avaient souvent menacé les Iduméens, les Philistins, les Moabites des maux qu'ils souffrirent de la part des Maccabées et de leurs successeurs.

Gloria hæc est omnibus sanctis ejus. Ces privilèges dont vient de parler le psalmiste : la gloire, le repos, la paix, la victoire, la supériorité sur ses ennemis, n'est point bornée à un seul ; elle est commune à toute la nation, à tous les Israélites qui sont de retour de la captivité, et principalement à ceux qui ont résisté aux efforts des Samaritains. Ils seront tous comblés de biens et de gloire. Ce seront autant de héros qui, armés de zèle et de valeur, exerceront la vengeance du Seigneur sur tous les ennemis de son nom. Dans le jour du jugement, ce ne seront pas seulement les apôtres qui jugeront les méchants ; ce seront tous les fidèles, tous les saints et surtout ceux qui, à l'imitation des apôtres, ont abandonné toutes choses pour suivre Jésus-Christ.

L'apôtre saint Paul disait aux Corinthiens (8) : *Ne savez-vous pas que les saints jugeront ce monde..., et que nous jugerons même les anges ?* Il supposait donc cette vérité déjà bien connue, et il se servait de cette connaissance pour détourner les fidèles de la confiance qu'ils témoignaient aux païens, en les prenant pour juges de leurs procès. Il était connu que les saints jugent les anges, non ceux qui sont demeurés soumis à Dieu et qui voient sans cesse *la face du Père céleste.* Ces bienheureux esprits sont aussi du nombre des saints, et il leur appartient encore plus qu'aux hommes de prendre part au jugement qui suivra la fin du monde. Ce sont les anges rebelles, auxquels nous renonçons si solennellement dans le baptême, qui seront jugés par les saints, c'est-à-dire que les élus de Dieu seront témoins de l'arrêt formidable qui sera prononcé contre eux ; ils applaudiront

(1) *Matt.* xix. 28.
(2) 1. *Macc.* v. *et* ii. *Macc.* xii. *et* iii. *Macc. vers. finem. Et Joseph. Antiq. l.* xii. *c.* 11. 12. 17.
(3) *Isai.* xlix. 23. — (4) *Isai.* lx. 14.
(5) *Job.* xiii. 26.
(6) *Job.* xxxi. 35. 36.
(7) *Dan.* vii. 10.
(8) 1. *Cor.* vi. 2. 3.

avec toute la cour céleste aux vengeances que le Très-Haut déploiera contre ces ennemis de Dieu, de Jésus-Christ et du genre humain. Voilà, dans un sens bien naturel, les puissances qui seront mises aux fers avec tous les réprouvés qu'elles auront entraînés dans l'abîme.

La gloire des saints nous est presque inconnue sur la terre. D'abord ceux qui vivent parmi nous sont si attentifs à se cacher, que leurs vertus nous échappent, et les hommes sont si mauvais juges en matière de sainteté, qu'ils taxent souvent les vertus les plus pures d'hypocrisie, de politique, d'humeur, de faiblesse. Quelle fut leur injustice à l'égard de Jésus-Christ même, le Saint des saints et le Juste par excellence ?

PSAUME CL

Exhortation aux ministres du Seigneur de le louer dans son temple, au son de leurs divers instruments.

Alleluia. Alleluia. Psalmus CL. — 1. Halelu-Jah.

ARGUMENT

Théodoret lit deux *Alleluia* à la tête de ce psaume, et un ancien mss. grec (1) l'attribue à *Aggée et à Zacharie*. L'objet de ce psaume est le même que celui des précédents. On y chante les louanges du Seigneur, et on y invite principalement les prêtres et les lévites à célébrer ses grandeurs. On peut le joindre aux psaumes CXLVIII et CXLIX, et même aux CXLV, CXLVI et CXLVII, comme une partie à son tout. Dans le psaume CXLV, l'auteur se plaint de la révocation de la permission accordée par Cyrus de rebâtir Jérusalem. Dans le CXLVI, il parle de la stérilité arrivée en punition de la négligence du peuple, et de la fertilité qui suivit, en conséquence des promesses d'Aggée. Le psaume CXLVII parle du rétablissement des murs. Dans le CXLVIII, le psalmiste invite toutes les créatures à louer le Seigneur. Au psaume CXLIX, il s'adresse principalement aux Israélites, et, dans le CL, aux prêtres et aux autres ministres du Seigneur. C'est la méthode et la gradation ordinaire observée dans tous les psaumes de même nature. Le mot *Alleluia,* qui s'est trouvé répété en plus d'un endroit, par manière de refrain, a donné occasion à la distinction qu'on en a faite en trois psaumes.

Selden (2) dit qu'on le chantait ordinairement lorsque l'on apportait les prémices au temple. De Muis veut que ce soit un cantique par lequel les lévites s'exhortaient mutuellement à louer le Seigneur, par le son des instruments dont ils jouaient dans le temple. Théodoret le regarde comme une prédiction de la future conversion des gentils ; et saint Jérôme, comme une solennelle action de grâces des saints, qui louent Dieu dans le ciel, après la consommation des siècles et après l'accomplissement de leurs désirs.

1. Laudate Dominum in sanctis ejus ; laudate eum in firmamento virtutis ejus.
2. Laudate eum in virtutibus ejus ; laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.

1. Louez le Seigneur dans son sanctuaire ; louez-le sur le trône inébranlable de sa puissance.
2. Louez-le dans les effets de son pouvoir ; louez-le selon l'immensité de sa grandeur.

Laudate Deum in sanctitate ejus : laudate eum in firmamento fortitudinis ejus.
2. Laudate eum in fortitudinibus ejus : laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.

COMMENTAIRE

℣. 1. Laudate Dominum in sanctis ejus. Sous le nom de *sanctuaire,* l'Écriture marque quelquefois le ciel (3). Louez le Seigneur résidant dans le ciel ; louez-le demeurant dans son firmament, qui est comme une forteresse inaccessible (4), d'où il fait éclater sa force par la foudre, les éclairs, les vents, les tempêtes, les pluies, les grêles qu'il y produit. Car sous le nom de firmament, nous entendons l'air. D'autres expliquent ce verset du sanctuaire et de l'Arche : *Louez le Seigneur résidant dans son sanctuaire ; louez-le assis sur son arche* (5), qui peut être désignée sous le nom de force (6) ou de vertu de Dieu. D'autres (7) : *Louez-le à cause de sa puissance et de sa force.* Mais la première explication paraît meilleure.

℣. 2. Laudate eum in virtutibus ejus. *Louez-le dans les effets de sa vertu toute divine,* qu'il a fait paraître en tant de circonstances en notre faveur. Louez tous les prodiges de sa puissance dans le ciel et sur la terre.

Dieu, de toute éternité, est tout-puissant ; mais, de toute éternité, il n'a pas exercé cette puissance hors de lui-même ; il l'a exercée en créant le monde, et il l'exerce encore en le conservant,

(1) *Cod. Colb.* 4439.
(2) *Selden de Synedriis. lib.* III.
(3) *Psalm.* XIX. 7 ; CI, 20. - *Rab. Mos. et Kim'hi.*
(4) *Sym.* Ἐν στερεώματι τῷ ἀκαθαιρέτῳ αὐτοῦ.
(5) *Rab. Judas. Levita.*
(6) *Psalm.* LXII. 3. *et* LXXVII. 61. — (7) *Muis. Jun. Ainsw.*

3. Laudate eum in sono tubæ; laudate eum in psalterio et cithara.

4. Laudate eum in tympano et choro; laudate eum in chordis et organo.

5. Laudate eum in cymbalis benesonantibus; laudate eum in cymbalis jubilationis.

6. Omnis spiritus laudet Dominum! Alleluia.

3. Louez-le au son de la trompette; louez-le avec le psaltérion, et avec la harpe.

4. Louez-le avec le tambour et la flûte; louez-le sur la viole et sur l'orgue.

5. Louez-le avec des cymbales au son éclatant; louez-le avec des cymbales au son gai et agréable.

6. Que tout ce qui respire loue le Seigneur.

Alleluia.

3. Laudate eum in clangore buccinæ: laudate eum in nebel et cithara.

4. Laudate eum in tympano et fistula: laudate eum chordis et organo.

5. Laudate eum in cymbalis sonoris, laudate eum in cymbalis jubilationis.

6. Omnis spiritus laudet Jah. Halelu-Jah.

COMMENTAIRE

en le gouvernant, en le conduisant, au terme qu'il s'est proposé. C'est là cette *force* invincible qui est répandue partout et qui soutient tout.

La force de Dieu est toujours la même, mais très variée dans ses œuvres. Tantôt elle se manifeste par la terreur, comme dans les fléaux dont fut frappé le pharaon; tantôt elle opère des prodiges de miséricorde, comme dans la conversion de saint Paul, de Madeleine et d'Augustin. La nature témoigne de la puissance de son auteur, mais les opérations de la grâce sont des merveilles d'un ordre bien supérieur.

℣. 3. Laudate eum in sono tubæ. Le psalmiste rappelle ici les principaux instruments, dont on se servait dans le temple, pour publier les louanges du Seigneur. L'usage des trompettes était réservé aux prêtres seuls, suivant l'ordre de Moïse (1). Mais les lévites jouaient de toutes les autres sortes d'instruments. Symmaque a entendu ici une trompette de corne (2), un cor.

In psalterio, et cithara. L'hébreu : *Avec le nable et le kinnor.*

℣. 4. In tympano, et choro. *Chorus*, en cet endroit, signifie un instrument de musique. L'hébreu : *Avec le thôph et le ma'hôl.* On a donné ailleurs la description de ces instruments.

In chordis, et organo. L'hébreu : Avec *le mînnîm*, et le *'uggab*. C'était, à ce qu'on croit, deux sortes de flûtes; ou bien, *mînnîm* était un instrument à cordes, et *'uggab*, une flûte. Un ancien traducteur grec : Avec des instruments à cordes et la cythare.

℣. 5. In cymbalis benesonantibus. L'hébreu : *Avec des tsaltselîm sonores*, ou d'un son éclatant. C'est ou *le fifre* ou *la cymbale* des anciens.

Omnis spiritus laudet Dominum. Quelques commentateurs l'expliquent ainsi : Que tous les esprits séparés de la matière, les anges, les intelligences, les âmes séparées du corps, louent le Seigneur. D'autres : Louez le Seigneur avec tous les instruments à vent, comme sont les diverses sortes de flûtes. Mais le vrai sens du texte (3) est, que tout ce qui a la vie et qui respire, célèbre les louanges du Seigneur. De Muis croit que ce dernier verset a été ajouté, comme la conclusion du psautier, par celui qui a compilé les psaumes.

Alleluia. Cette exclamation ne se lit point dans les Septante, ni dans le syriaque, ni dans l'arabe; et saint Augustin (4) dit qu'il y avait très peu d'exemplaires latins, et encore moins de grecs, qui le lussent en cet endroit. On ne le trouve point dans les anciens psautiers (5), ni dans la plupart des pères. Mais il est dans l'hébreu, dans le chaldéen et dans la Vulgate; et on ne pouvait finir le psautier par un mot plus convenable, ni plus propre, puisque tout l'ouvrage ayant pour objet les louanges du Seigneur, on ne peut mieux le conclure, qu'en disant : *Louez le Seigneur : Alleluia.* C'est ce qui doit faire notre principale occupation sur la terre, et notre unique emploi dans le ciel. A Dieu seul soit gloire et honneur dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) *Num.* x. 2. 8.
(2) *Sym.* Δὶ ἠχοῦ κερατίνης.
(3) כל הנשמה תהלל יה *Quid.* Πᾶσα ἀναπνόη. Les Septante : Πᾶσα πνοή.
(4) *Aug. in Psalt. in Psal.* civ.
(5) *Psalt. Gallic. et Rom. et Vet. apud Fabr. Stapul.*

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER LIVRE DES PSAUMES

PSAUME CLI, APOCRYPHE

Cantique d'actions de grâces de David, lorsqu'il eut vaincu Goliath.

ARGUMENT

Le titre de ce psaume dans le grec porte : *Psaume inscrit* particulièrement *du nom de David ;* ou *Psaume original,* et écrit de la propre main de David; *hors du nombre* des cent cinquante psaumes canoniques ; *composé lorsqu'il combattit seul à seul contre Goliath.* Quelques mss. latins (1) : *De puero David :* Touchant David encore enfant. Dans d'autres (2) : *Proprie scriptus.* Il ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans la Vulgate, et n'est reçu dans le canon des Écritures divines, ni par les Grecs, ni par les Latins. Il se lit pourtant dans le syriaque, dans l'arabe, dans plusieurs exemplaires grecs, dans la version anglo-saxonne, dans les livres des prières des Grecs, dans plusieurs anciennes Bibles latines, et dans Apollinaire. Saint Athanase, dans sa Synopse et dans le Discours à Marcellin, touchant l'interprétation des psaumes ; Euthyme dans son Prologue sur les Psaumes ; Vigile de Thapse dans la Dispute d'Arnobe et de Sérapion, l'auteur de l'Épître sous le nom de Marie Castabalis, à saint Ignace, en font mention. Saint Jean Chrysostôme y fait allusion dans l'homélie dix-septième au peuple d'Antioche. Mais aucun père ne l'a commenté. Il y a d'excellents exemplaires grecs, où il ne se trouve point. Nous le mettons ici uniquement, pour contenter la curiosité de ceux qui souhaiteront d'en avoir connaissance. Il ne contient rien qui ne soit capable d'édifier.

1. Pusillus eram inter fratres meos, et adolescentior in domo patris mei ; pascebam oves patris mei.

2. Manus meæ fecerunt organum ; et digiti mei aptaverunt psalterium.

3. Et quis annuntiavit Domino meo? Ipse Dominus; ipse omnium exauditor.

4. Ipse misit angelum suum, et tulit me de ovibus patris mei ; et unxit me oleo unctionis suæ.

5. Fratres mei pulchri, et magni; et non fuit ben placitum in eis Domino.

6. Exivi obviam alienigenæ ; et maledixit me in simulacris suis.

7. Ego autem evaginato ab eo ipsius gladio, amputavi caput ejus ; et abstuli opprobrium a filiis Israel.

1. J'étais le plus petit de mes frères, et le plus jeune de la maison de mon père; et je paissais les brebis de mon père.

2. Mes mains ont fait un instrument de musique, et mes doigts ont formé un psaltérion.

3. Et qui a annoncé *qui j'étais* à mon Seigneur ? c'est le Seigneur, qui écoute tous ceux qui l'invoquent.

4. Il a envoyé son ange, et m'a tiré des troupeaux de mon père, et m'a donné l'onction de son huile sainte.

5. Mes frères étaient beaux et de haute taille : mais le Seigneur n'eut point pour agréable de les choisir.

6. Je marchai contre le Philistin, et il me maudit au nom de ses idoles.

7. Mais je tirai sa propre épée, je lui coupai la tête, et j'ôtai l'opprobre des enfants d'Israël.

COMMENTAIRE

℣. 3. Quis annuntiavit Domino ? Le syriaque : *Et qui annoncera à mon Dieu ? C'est lui qui est le Seigneur et mon Dieu.* L'arabe : *Qui est celui qui m'a enseigné ? C'est mon Seigneur et mon Dieu, etc.* Quelques mss. lisent *annuntiabit,* conformément au grec (3) : mais *annuntiavit* fait un meilleur sens.

℣. 4. Oleo unctionis suæ. Quelques mss. portent (4) : *Unxit in misericordia unctionis suæ ;* par la miséricorde de son onction, au lieu *de l'huile de son onction.* On a pu remarquer la même faute dans plus d'un endroit des psaumes, où l'on a lu dans le grec ἐλεός, la miséricorde, au lieu de ἔλαιον, de l'huile. La leçon qui porte *oleum* est la meilleure et la plus conforme au grec (5).

℣. 5. Fratres mei pulchri, et magni. Les mêmes mss. qu'on vient de citer, portent : *Fratres mei boni et magni,* conformément à la lettre du grec (6). Mais *bonus* en cet endroit, vaut autant que *pulcher.* Le même terme hébreu טוב *tôb,* signifie *bon* et *beau.*

℣. 6. Après ce verset, l'arabe ajoute : *J'ai jeté contre lui avec ma fronde trois pierres, qui l'ont atteint au front ; et, par la vertu du Seigneur, je l'ai abattu.* (Verset 7.) *Et j'ai tiré son épée, etc.*

(1) *Psalt. S. Albini Andeg.*
(2) *Cod. reg.* 138. 222. - *Colb.* 1339. - *Memm.* 2.
(3) Καὶ τὶς ἀναγγελεῖ τῷ Κυρίῳ μοῦ.
(4) *Codex Memm.* 2. *Bibl. S. Albini Andegav. et codices regii, et Colb. apud Ferr. unus Reg.* 222. *omittit,* in misericordia unctionis suæ.
(5) Οἱ ἀδελφοὶ μοῦ καλοὶ καὶ μεγάλοι.
(6) Ἐν τῷ ἐλαίῳ τῆς χρίσεως αὐτοῦ.

FIN

PROVERBES DE SALOMON

INTRODUCTION

Les Proverbes de Salomon sont, sans contredit, le plus beau et le plus important de ses ouvrages : c'est comme la quintessence de cette sagesse toute divine qui l'éclaira, et qui le fit considérer comme un prodige de lumières et de connaissances. Il nous apprend lui-même (1) que c'est le fruit de sa prudence et de ses plus profondes méditations ; qu'il a été longtemps à faire des recherches et une étude sérieuse, avant d'écrire ses paraboles. Ce livre renferme un riche trésor de connaissances utiles, dit saint Jérôme (2) : mais il faut creuser pour trouver ce trésor ; il faut l'aller chercher comme au fond de la terre. Les anciens pères (3) ont donné par excellence à ce livre le nom de *Panaretos,* recueil ou précis de toutes les règles de morale, ou instruction pour la pratique de toutes les vertus ; titre que l'on a aussi quelquefois attribué aux livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, à cause de la conformité de la matière.

Le nom de *Proverbes* ne doit point s'entendre ici dans sa signification triviale ; il marque dans ce livre, des maximes, des leçons courtes et instructives, écrites d'un style concis et sententieux. Le nom de *Paraboles,* que les Grecs lui ont donné, revient assez à la signification du mot hébreu משלי *Mischlé* (4), et à la nature de la plupart des sentences de ce recueil, qui sont écrites d'un style parabolique et figuré. Salomon prend ordinairement ses comparaisons de choses connues et naturelles, pour en tirer des instructions solides et proportionnées à la portée de tous les lecteurs. Les maximes de morale entrent bien plus aisément dans l'esprit et dans le cœur sous l'enveloppe des figures, que si on les proposait sèchement et directement.

Les anciens philosophes ont suivi presque tous la même méthode ; ils ne proposaient guère leur doctrine que sous des figures. On voit régner ce goût dans toute la philosophie des pythagoriciens, qui ne parlaient d'ordinaire qu'un langage énigmatique (5). Les prêtres égyptiens en usaient à peu près de même, aussi bien que les gymnosophistes des Indes, et les druides des Gaules (6). Les premiers sages de la Grèce avaient imité cet usage des Orientaux. Cléobule, l'un des sept sages, et sa fille Cléobuline se rendirent célèbres par leurs énigmes et par leurs *griphes :* c'est le nom qu'ils donnaient à ces sentences courtes et significatives que l'on proposait principalement dans les festins. Diogène de Laërce assure que Cléobule écrivit (7) jusqu'à *trois mille chants et griphes,* et que Cléobuline, sa fille, avait composé des poésies énigmatiques. On y faisait entrer la religion, la politique, la morale, l'économie domestique ; plusieurs n'étaient que pour le divertissement. Céphisodote, disciple d'Isocrate, repro-

---

(1) *Eccl.* XII. 9. Cum esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat : et investigans composuit parabolas multas. — (2) *Hieronym. in Eccl.* XII. 9. Manifestum est Proverbiorum librum, non ut simplices arbitrantur, patentia habere præcepta, sed quasi in terra aurum. — (3) *Irenæus, Hegesipp. antiqui omnes, apud Euseb. Eccles. Histor. lib.* IV. *cap.* 22. Οὐ μόνος δὲ οὗτος Ἡγεσίππος, ἀλλὰ καὶ Εἰρηναῖος, καὶ πᾶς ὁ τῶν ἀρχαίων χορὸς Πανάρετον Σοφίαν Σαλομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν. — (4) Les Septante : Παροιμίαι. — (5) *Vide Diogen. Laert. lib.* VIII. — (6) *Clemens Alex. lib.* VI. *Strom. et Laert. lib.* I. Τοὺς μὲν γυμνοσοφιστὰς, καὶ δρυΐδας αἰνιγματῶδῶς ἀποφθεγγομένους φιλοσοφῆσαι. — (7) *Diogen. in Cleobulo.* Οὗτος ἐποίησε ἄσματα καὶ γρίφους εἰς ἔπη τρισχίλια.

chait à Aristote de n'avoir pas rassemblé les anciens proverbes, et de n'en avoir pas composé des recueils (1). Enfin, Clément d'Alexandrie montre en plus d'un endroit (2) que cette manière d'enseigner est la plus courte, la plus majestueuse, la plus ancienne, la plus aisée et la plus sûre, puisque ces maximes étant à la portée de tout le monde, et s'imprimant aisément dans la mémoire, à cause de leur brièveté et de leur clarté, il n'y a personne qui ne puisse en profiter pour la conduite de sa vie, et pour le règlement de ses mœurs.

Du temps de Salomon, l'étude des paraboles et des énigmes était la principale application des sagse. *Le sage écoutera,* dit-il, *et il deviendra plus sage ; et l'homme intelligent acquerra l'art de gouverner. Il s'appliquera à pénétrer les paraboles et leur sens mystérieux ; il étudiera les paroles des sages et leurs énigmes* (3). La reine de Saba vint des extrémités de la terre pour consulter Salomon (4). Hiram, roi de Tyr (5), qui, au rapport de Ménandre et de Dion, entretenait correspondance de lettres avec Salomon, roi d'Israël, lui proposait ses énigmes à résoudre, et expliquait celles qui lui étaient envoyées de la part de ce prince.

Les pères (6) remarquent que Salomon, dans les trois livres que nous avons de lui, nous donne des instructions proportionnées à tous les âges et à toutes les conditions de la vie. Les Proverbes sont à la portée des plus simples et des moins avancés dans la voie de la vertu ; ils sont adressés aux enfants : Salomon y donne souvent ce nom à son disciple. L'Ecclésiaste instruit un homme déjà fait ; il lui montre le néant et la vanité des choses du monde ; le Cantique des Cantiques, si tant est qu'il siot de Salomon, est pour les âmes parfaites, et pour celles qui se sont élevées au-dessus des sentiments de la chair et du sang. Le premier répond à peu près à ce que les philosophes appellent *ethica,* la science des mœurs ; le second à la physique, qui est la science de la nature ; et le troisième à la logique ou à la perfection de la raison ; ou, suivant Théodoret, toute la doctrine de Salomon est une espèce d'échelle qui contient trois degrés, le moral, le naturel, le mystique. Saint Isidore de Péluse (7) compare les trois livres de Salomon aux trois parties principales du temple : les Proverbes sont figurés par les parvis extérieurs, ouverts à tous les Israélites ; l'Ecclésiaste est représenté par le Saint qui était fermé aux yeux des profanes par un voile, et où personne n'avait droit d'entrer que les prêtres sanctifiés ; mais le Cantique des Cantiques est justement comparé au sanctuaire, au Saint des saints, où les prêtres mêmes n'entraient pas ; il n'était ouvert qu'au souverain sacrificateur, et cela une seule fois l'année, et après bien des cérémonies et des purifications. Tout le monde est invité à l'étude des Proverbes ; tout le monde n'est pas capable d'entendre l'Ecclésiaste ; mais presque personne ne peut pénétrer la profondeur des sens du Cantique.

On trouve dans les Proverbes des règles de conduite pour toutes les conditions : pour les rois, pour les courtisans, pour les gens engagés dans le commerce du monde, pour les personnes retirées, pour les maîtres, pour les serviteurs, pour les maris, pour les femmes. On y trouve d'excellents préceptes de morale, de politique et de science économique.

On a soulevé des doutes sur l'authenticité des Proverbes. Ils nous paraissent mal fondés. En exégèse comme en histoire, il ne suffit pas d'émettre un doute, il faut dire quels motifs on a de douter.

Nous tenons avec l'Eglise, les pères et les interprètes, que Salomon est le véritable auteur de tous les Proverbes, à l'exception peut-être des deux derniers chapitres, que quelques exégètes croient être de deux auteurs nommés Agoûr et Lamuel ; et

---

(1) *Athen. lib.* II. *cap.* 17. Ἐπιτιμᾷ τῷ φιλοσόφῳ ὡς οὐ ποιήσαντι λόγου ἄξιον τοῦ παροιμίας ἀθροῖσαι — (2) *Vide lib.* I. *Strom. pag.* 299, *et lib.* II. *initio, et lib.* VI. *pag.* 677. — (3) *Prov.* I. 5. 6. — (4) III. *Reg.* X. 1. *etc.* - *Matth.* XII. 42.-*Joseph. Antiq. lib.* VII. *cap.* 2. — (5) *Joseph. Antiq. lib.* VIII. *cap.* 2. — (6) *Theodoret. in Cant. Præf.* - *Hieronym. in Eccles.* I. 1. - *Origen. Prol. g. in Caten.* - *Basil. homil.* I. *in Prov.* - *Ambros. in Psalm.* XXXVI, *etc.* — (7) *Isidor. Pelus. lib.* IV. *Ep.* 40.

nous ne doutons pas que ce recueil ne fasse partie des trois mille paraboles que ce prince avait composées (1).

Quant à l'ordre de ces Proverbes entre eux, les uns soutiennent que ce livre est encore aujourd'hui dans le même état où Salomon l'avait mis. D'autres croient que nous n'avons que des fragments de son grand recueil. Ce dernier sentiment paraît fondé sur le texte même de ce livre, où l'on remarque divers titres.

Depuis le commencement jusqu'au dixième chapitre, la matière est assez suivie : c'est comme la préface de tout l'ouvrage, et une exhortation à l'étude de la sagesse. Salomon, après avoir exposé son dessein, commence par exhorter son disciple à écouter avec soin l'instruction, à fuir la compagnie des méchants et à n'avoir aucune relation avec les personnes de mauvaise vie. La sagesse seule doit occuper le cœur et l'intelligence.

Au chapitre x le style change, et on y voit un nouveau titre, ou plutôt une répétition du premier titre : *Paraboles de Salomon*. Ce sont des sentences courtes, assez peu liées les unes avec les autres, et dont nous ne pouvons par conséquent donner ici aucune analyse. Elles contiennent pour l'ordinaire des antithèses, ou des allusions, ou des comparaisons. Chaque sentence fait un sens séparé et fini. Cette rédaction continue jusqu'au milieu du chapitre XXII.

Au verset 17 du chapitre XXII commence un nouveau discours et un nouveau style, plus semblable à celui des neuf premiers chapitres. Salomon exhorte son disciple à être docile aux instructions qu'il lui donne ; à ne faire ni violence, ni injustice au pauvre ; à n'avoir nulle société avec les méchants ; à ne point répondre pour les autres ; à ne point passer les anciennes bornes ; à être actif et diligent. Il lui recommande la modestie, la retenue, la sobriété à la table des grands ; de ne point désirer les richesses de ce monde ; de ne point manger à la table des avares ; de fuir la conversation des insensés ; de ne point opprimer les faibles ; de corriger ses enfants ; de ne point envier la fortune des pécheurs ; de se tenir attaché à Dieu et de marcher dans ses voies ; d'éviter la débauche et l'oisiveté ; d'être docile aux instructions de ses parents ; d'aimer la vérité et la sagesse, et de fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie (ch. XXIII). Il continue de l'exhorter à ne point envier le bonheur des méchants ; à ne chercher d'autres biens que ceux qui sont le fruit de la piété, de la justice et de la sagesse ; avantages de ces vertus. Il lui recommande de se soutenir dans l'affliction ; de délivrer ceux qui sont opprimés ; d'aimer la sagesse ; de ne point faire de tort à son prochain ; de ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis ; de ne point porter envie aux méchants ; de craindre Dieu et le roi, et de fuir les médisants (chap. XXIV).

Au verset 23 du chapitre XXIV se trouvent ces mots : *Hæc quoque sapientibus*, c'est-à-dire : *Ceci est aussi pour les sages*. Quelques exégètes croient que l'hébreu (2) pourrait se traduire : *Ceci est aussi des sages*, c'est-à-dire ce sont encore d'autres maximes des sages. Mais on peut traduire ; *Ceci est aussi pour les sages*, c'est-à-dire : Voici encore d'autres maximes adressées à ceux qui aiment la sagesse. Le précis de ces maximes, c'est qu'il faut ne faire acception de personne dans le jugement ; se conduire avec prudence dans les entreprises ; ne point faire mauvais usage de sa langue ; ne point se venger de ses ennemis, et éviter la paresse et l'oisiveté.

Au chapitre XXV, verset 1, on lit ces mots : *Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon, et elles furent transcrites par les serviteurs d'Ezéchias, roi de Juda*. C'est encore un recueil de maximes et de sentences qui ont peu de liaison, et dont nous ne donnerons point ici l'analyse : cela continue jusqu'au chapitre XXX.

Au verset 1 du chapitre XXX, on lit dans la Vulgate : *Verba congregantis filii vomentis*, c'est-à-dire : *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui répand*. Quelques au-

---

(1) III. *Reg.* IV. 32. — (2) גם אלה לחכמים

teurs prétendent que l'hébreu signifie plutôt : *Paroles d'Agoûr, fils de Iâqeh ;* ils croient que ce chapitre est de quelque prophète nommé Agoûr. Le plus grand nombre des pères et des commentateurs pensent que Salomon se désigne ici lui-même sous le nom de *celui qui assemble,* de même qu'à la tête du livre de l'Ecclésiaste, il s'appelle *Qohéleth* ou *Ecclésiaste,* le maître de l'assemblée, ou celui qui y préside ou qui y harangue. Sous le nom de *celui qui répand* les vérités, on entend communément David, qui, comme l'on sait, rempli de l'Esprit de Dieu, a répandu un très grand nombre de saints cantiques.

Enfin, au verset 1 du chapitre XXXI on lit : *Paroles du roi Lamuel; vision par laquelle sa mère l'a instruit.* A la lettre, *Lamuel* peut signifier *celui qui est instruit de Dieu.* Grotius conjecture que Lamuel pourrait être Ezéchias, qui recueillit ici les instructions que sa mère Abi ou Abia, fille du grand prêtre Zacharie, lui avait données ; mais l'opinion la plus constante et la plus généralement reçue parmi les chrétiens et les Juifs, est que Lamuel est le même que Salomon. Ce prince rapporte donc d'abord les instructions qu'il avait reçues de sa mère. Ensuite il fait l'éloge de la femme forte, c'est-à-dire d'une femme remplie de sagesse et de vertu. Dans cet éloge, qui commence au verset 10, les vingt-deux versets qui le composent sont acrostiches ou alphabétiques, c'est-à-dire que le premier commence par un *aleph,* le second par un *beth,* et ainsi des autres. Cette distribution sert à imprimer davantage dans la mémoire la suite des parties de cet éloge, et montre par cela même combien il mérite d'attention.

De tout ce détail, il paraît que les Proverbes, tels que nous les avons, sont un recueil fait en divers temps et par différentes personnes, des sentences ou autres ouvrages de Salomon, rassemblés en un corps par Esdras ou par ceux qui collationnèrent les livres sacrés après la captivité de Babylone, et qui les mirent en l'état où nous les avons.

Une autre preuve que cet ouvrage est un recueil fait par diverses personnes, c'est qu'on y remarque un assez grand nombre de versets et de sentences répétées (1); ce qui ne serait pas arrivé, si l'auteur même les avait écrites de suite, ou si une seule personne eût travaillé à cette compilation. Nous ne parlons pas ici des sentences qui se trouvent dans les Septante et dans la Vulgate, et qui ne sont point dans l'hébreu ; elles sont au nombre de douze ou treize, et ont été ajoutées au texte latin depuis saint Jérôme (2). Nous les avons marquées dans les notes.

Le rabbin David Kim'hi a cru qu'Isaïe avait fait le recueil des Proverbes ; d'autres le rapportent à Helcias et à Sobna, officiers d'Ezéchias. Il est certain qu'Ezéchias fit faire une collection des plus belles maximes de Salomon, et peut-être aussi des autres sages ; mais on ne sait ni quand, ni comment, ni par qui il la fit, ni ce qu'elle comprenait, ni si nous l'avons entière à présent. Saint Hippolyte, cité par Anastase de Nicée (3), dit que, sous le règne d'Ezéchias, on s'appliqua à faire le triage des ouvrages de Salomon, et à séparer ceux qui étaient plus utiles et plus édifiants de ceux qui étaient moins utiles, et qui ne contenaient rien de propre à réformer les mœurs et à instruire les peuples. On choisit donc entre tous ses cantiques, le Cantique des Cantiques, que nous avons, et parmi les paraboles, on tria celles que nous lisons dans ce recueil. Eusèbe de Césarée, cité dans le même auteur, dit à peu près la même chose. Les rabbins attribuent aussi à Ezéchias le recueil des trois livres que nous avons de Salomon (4), et ils croient qu'il supprima un grand nombre d'ouvrages de ce prince.

On n'est pas d'accord sur le temps auquel Salomon composa ses Proverbes. Quelques Juifs (5) croient qu'il fit le Cantique des Cantiques étant encore jeune, les

---

(1) Voyez chap. XIV. 12 ; XVI. 25. - *Item.* XI. 2 ; XVI. 18 ; XVIII. 12. - *Item.* XII. 14 ; XIII. 2 ; XVIII. 20. - *Item.* VI. 19 ; XIV. 5. 9. - *Item.* XIII. 11 ; XX, 21. - *Item.* XX. 10 *et* 23. - *Item.* XXI. 9 ; XXV. 24. - *Item.* XIX. 24 ; XXVI. 15. — (2) Voyez les notes sur la préface des Proverbes, dans le premier tome des œuvres de saint Jérôme, édition des bénédictins.—(3) *Anast.Nicen. qu.39. in Script.* Voyez sur le chap. XXV.1. Cornel. a Lapide; - Tostat. sur le IIIe liv. des Rois; chap. IV. q. 8.- Vatable sur le chap. XXIV. 23, des Proverbes, et Salazar sur le chap. XXI. 17. — (4) *Vide Bayn. in Prov.* XXV. 1. *et Talmudic. apud Mercer. præfat. in Prov.* — (5) *Vide Barn. et Cornel. a Lapid.*

Proverbes dans un âge mûr, et l'Ecclésiaste sur la fin de sa vie. Leur principale raison se prend des titres de ces livres : dans le Cantique, il se nomme simplement Salomon ; à la tête des Proverbes, il prend le titre de roi d'Israël, mais dans l'Ecclésiaste, il se qualifie roi de Jérusalem : voilà de puissantes preuves, sans doute. D'autres rabbins (1) croient qu'il ne commença d'écrire que dans sa vieillesse, et peu avant sa mort, Dieu lui ayant alors rendu son Esprit, qu'il avait retiré de lui pendant son dérèglement. Saint Jérôme, sur Ezéchiel, chapitre XLIII, dit expressément que Salomon composa ses Proverbes après son péché. Saint Cyrille de Jérusalem (2) et ceux qui voient l'aveu de la pénitence de Salomon dans le verset 32 du chapitre XXIV des Proverbes, selon la version des Septante, *Après cela j'ai fait pénitence* (3), doivent dire aussi que ce livre fut le fruit de la pénitence de ce prince. On croit avec bien plus de vraisemblance que Salomon composa ses Proverbes dans le temps où il était plus rempli de l'esprit de sagesse, et de ces vives lumières qui éclatèrent dans le monde oriental, et qui lui acquirent la réputation du plus sage roi de la terre. Il parle lui-même de ses Proverbes dans le livre de l'Ecclésiaste (4) ; ainsi il est certain qu'il les composa avant ce dernier livre. Le style est de forme poétique où souvent le parallélisme est des plus corrects.

On ne doute point de l'authenticité et de la canonicité du livre des Proverbes. Nous ne connaissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste (5) qui l'ait contestée, en prétendant que Salomon avait composé ce livre par une sagesse toute naturelle, et qu'étant très éclairé et très habile, il n'avait point eu besoin d'une inspiration particulière pour écrire cet ouvrage. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament les ont souvent cités (6) : ainsi, il n'y a nulle raison légitime de révoquer en doute leur inspiration et leur authenticité.

La version des Proverbes faite par les Septante, ou du moins connue et reçue sous leur nom, suivie et citée par les apôtres et les plus anciens pères, s'éloigne assez souvent de l'hébreu ; elle renferme même un bon nombre de sentences ajoutées, qui ne sont point dans le texte original, et dont quelques-unes se trouvent dans le livre de l'Ecclésiastique. Les versions syriaque et arabe, et, ce qui est fort singulier, la paraphrase chaldaïque, en quelques endroits, paraissent prises sur le grec. Le texte de l'édition romaine nous représente diverses transpositions, surtout depuis le chapitre XXIV, verset 22. Elle insère en cet endroit les quatorze premiers versets du chapitre XXX, puis elle reprend le verset 23 et les suivants du chapitre XXIV ; après quoi elle remet le verset 15 et les suivants du chapitre XXX, puis le chapitre XXXI, et enfin le chapitre XXV et les suivants jusqu'au XXIX inclusivement, qui finit le livre. Nous ne rapportons pas ici les variantes et les transpositions moins remarquables qui se voient dans chaque chapitre ; elles sont en trop grand nombre. Il n'est pas fort aisé de deviner la raison de ces changements et de ces transpositions. Quelques exégètes (7) croient qu'anciennement il y avait plusieurs collections des Proverbes, faites en divers temps et par différents auteurs, en sorte que les recueils qu'on en avait n'étaient pas uniformes, les uns les ayant disposés dans un ordre, et les autres dans un autre : de là vint la diversité dans l'arrangement des sentences et dans l'ordre des chapitres et des maximes; cette observation pourrait exister à l'égard de la version grecque des Proverbes, et non pas de l'original hébreu, qui n'a jamais varié. Ce sont apparemment les hellénistes qui sont les premiers auteurs de ces dérangements. On pourrait croire que le traducteur, travaillant simplement pour son usage, aurait suivi son goût et son inclination, plutôt que le texte qu'il aurait eu en main, ajoutant, retranchant, transposant,

---

(1) *Zemach. David, pag.* 33, le livre *Seder-Olam Rabba, cap.* 15. — (2) *Cyrilli Hieros. Catech.* 2. — (3) *Prov.* XXIV. 32. *Sept.* Ὑστερον ἐγὼ μετενόησα, ἐπέβλεψα τοῦ ἐκλέξασθαι παιδείαν. — (4) *Eccle.* XII. 9. Composuit parabolas multas. — (5) *Vide Concil. Constantinop.* IV. *co'l.* 4. *art.* 63. — (6) *Vide Heb.* XII. 5. 6. Canis reversus ad vomitum ; *ex Prov.* XXVI. 11. - *Jacob.* IV. 6. Humilibus dat gratiam ; *ex Prov.* III. 34. - *Apoc.* XIX. 3. Ego quos amo, arguo et castigo ; *ex Prov.* III. 12. — (7) *Grot. in cap.* XV. 35 *et Bossuet, præfat. in Prov., pag.* 16.

paraphrasant, selon qu'il le jugeait à propos : mais il vaut mieux avouer que nous ne savons d'où vient cette différence.

Outre les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, qui portent le nom de Salomon, on lui a attribué, dans les siècles postérieurs, divers ouvrages très pernicieux, la plupart sur la magie, pour couvrir, sous un si grand nom, la bassesse et la honte de ces œuvres de ténèbres. Par exemple, on le fait auteur d'un livre intitulé *de la Guérison des maladies,* dont parle Kim'hi ; d'un autre intitulé *La Contradiction de Salomon,* condamné par le pape Gélase ; et du *Testament de Salomon,* connu et cité par Gaulmin. Albert le Grand cite cinq livres de ce prince dans son Miroir d'astrologie : 1° *le Livre Almadad ;* 2° *le Livre des quatre Anneaux ;* 3° *Liber de novem Candariis ;* 4° *le Livre des trois figures des Esprits ;* 5° *des Sceaux pour chasser les démons.* Trithème en nomme quatre autres : le premier, *les Clavicules de Salomon, adressées à son fils Roboam ;* le second, *Liber Lamene,* peut-être des lames enchantées ; le troisième, *Liber Pentaculorum,* peut-être des *Pentagones ;* le quatrième, *des Offices des Esprits.* Reuchlin en cite un intitulé *Raziel ;* Chicus, un autre, intitulé *de l'Hygromantie, à son fils Roboam.* Tout cela, comme on voit, sent la magie, et est infiniment éloigné de l'esprit et de la sagesse de Salomon. On peut voir Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les imposteurs se parent du nom de ce prince pour donner du crédit à leurs pratiques impies ou superstitieuses. Josèphe (1) raconte que Salomon composa des charmes pour guérir les maladies, et des formules de conjurations pour chasser les démons, et dit qu'on s'en servait encore de son temps. Il rapporte qu'un nommé Eléazar chassa plusieurs démons, en présence de Vespasien, par le moyen d'un anneau, dans lequel était enfermée une racine indiquée, disait-on, par Salomon, et en prononçant le nom de ce prince. Nous rangeons au rang des apocryphes tous ces prétendus ouvrages de Salomon, aussi bien que les lettres que l'on prétend écrites par lui à Hiram, et les réponses que Hiram lui fit, et que Josèphe a rapportées comme véritables. Ce qui a donné lieu aux rêveries des alchimistes sont les figures symboliques que l'on a cru voir dans les Proverbes.

Sous le nom de la *femme étrangère,* insensée, corrompue et ennemie de la divine sagesse, les saints pères entendent la Babylone de ce monde, la corruption et l'impiété du siècle. Sous le nom de la *femme forte,* ils entendent ou l'Eglise de Jésus-Christ, ou même ses pasteurs, dont les âmes sont les épouses du Verbe divin et les mères des fidèles, qu'elles engendrent et qu'elles nourrissent par la parole de la vérité et par la vertu des sacrements. Enfin, lorsque, dans ce livre (2), il est parlé de *la sagesse* divine, de la *maison* qu'elle a bâtie, des *sept colonnes* sur lesquelles elle l'a appuyée, de la *victime* qu'elle a immolée, du *pain* et du *vin* qu'elle a préparés, de la *table* qu'elle a dressée, de ses *servantes* qu'elle a envoyées pour appeler les hommes, les saints pères, dans cette parabole, reconnaissent *la sagesse* incarnée, qui est Jésus-Christ même ; sa *maison,* qui est son Eglise ; les *sept colonnes* inébranlables de cet édifice, qui sont les sept dons de son Esprit ; sa *victime,* qui est son humanité sainte immolée pour nous ; son *pain* et son *vin,* qui sont le corps et le sang du Sauveur devenus notre aliment dans le sacrement eucharistique ; sa *table,* qui est le banquet sacré où ces divins aliments nous sont offerts ; enfin ses *servantes,* qui sont les âmes des ministres de l'Evangile, envoyés pour attirer les hommes au festin des noces de l'Agneau : c'est ainsi que, sous des paroles très simples en apparence, sont cachés de profonds mystères.

---

(1) *Joseph. Antiq. lib.* VIII. *cap.* 2. — (2) *Prov.* IX. 1. *et seqq.*

CHAPITRE PREMIER

Dessein de ce livre. Recevoir l'instruction. Fuir la société des méchants. Écouter la voix de la sagesse.

1. Parabolæ Salomonis, filii David, regis Israel,
2. Ad sciendam sapientiam et disciplinam ;
3. Ad intelligenda verba prudentiæ, et suscipiendam eruditionem doctrinæ, justitiam, et judicium, et æquitatem :

1. Paraboles de Salomon, fils de David, roi d'Israël,
2. Pour connaître la sagesse et la discipline ;
3. Pour comprendre les paroles de la prudence, et pour recevoir les instructions de la doctrine, la justice, le jugement et l'équité ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Parabolæ Salomonis filii David, regis Israel. On s'est étendu dans la Préface sur la signification du terme de *Paraboles.* Salomon est le premier des auteurs sacrés, dont le nom paraisse à la tête de ses ouvrages. Le nom seul de ce prince et sa qualité de roi d'Israël, étaient une puissante recommandation, et un grand motif pour engager les hommes à le lire et à l'écouter. On aime naturellement à voir et à entendre les personnes d'un nom illustre et d'une capacité extraordinaire, surtout lorsque ces qualités sont jointes avec la souveraine puissance. Le style de son ouvrage, la brièveté des sentences, sont aussi des raisons de l'étudier. Les longs discours fatiguent ; tout le monde n'a pas le loisir de les entendre, ou la pénétration pour les comprendre ; mais des préceptes mis en paraboles, se font toujours agréablement écouter. Tout le monde sait que cette manière de traiter les choses les plus sérieuses, était très commune et très goûtée parmi les Juifs. Jésus-Christ ne donne guère d'instructions aux peuples qu'en paraboles (1). Enfin il s'agit ici d'enseigner la sagesse, la vérité, la justice ; de précautionner les hommes contre l'erreur, le crime, l'égarement. Rien de plus intéressant que cet objet, ni de plus propre à s'attirer l'attention et la docilité du lecteur, à prévenir favorablement le cœur et l'esprit de l'homme (2).

℣. 2. Ad sciendam sapientiam, et disciplinam. Voilà le dessein de l'auteur. Il veut nous instruire des règles de la vraie sagesse, qui consiste à connaître et à pratiquer les vertus morales ; à nous faire connaître et aimer le bien ; en un mot, il veut nous enseigner la science du salut. C'est ce qu'il entend par le nom de *Sagesse ;* et sous le nom de *Discipline,* il entend principalement les connaissances spéculatives, les instructions propres à former l'esprit (3) ; surtout celles qui conviennent aux jeunes gens et qui servent à corriger, à réprimer les saillies des passions. Le dernier terme hébreu (4) signifie proprement, *la correction,* la sévérité du maître qui retient son disciple sous une exacte discipline.

℣. 3. Verba prudentiæ. Ou, suivant l'hébreu (5) : *De l'intelligence ;* pour comprendre les discours spirituels et relevés ; pour vous rendre capables des plus solides instructions. Ceci regarde ceux qui sont plus avancés. Ce n'est point seulement pour les simples et les ignorants que je parle ; les plus instruits trouveront ici de quoi apprendre.

Et suscipiendam eruditionem doctrinæ. L'hébreu (6) : *Pour recevoir l'instruction,* la correction, les avis, *pour réussir* dans vos projets ; ou *pour agir avec sagesse,* avec intelligence. Ou simplement, on peut prendre comme synonyme (7), *Sapientia, disciplina, prudentia, eruditio, doctrina, Justitia, judicium, æquitas.*

Ces trois paroles contiennent en abrégé toute la sanctification de l'homme. *La justice,* selon saint Bernard (8), réside dans le cœur ; elle renferme la charité, qui justifie l'âme et qui fait qu'elle rend à Dieu et aux hommes ce qui leur est dû. *Le jugement* peut marquer, selon saint Augustin (9), la lumière de la vérité, qui, éclairant l'esprit, fait qu'il juge de toutes choses selon qu'elles sont en elles-mêmes. *L'équité* ou *la droiture,* d'après l'hébreu,

---

(1) *Matth.* XIII. 3. 10. 13, 31... 34. Sine parabolis non loquebatur eis.
(2) *Vide Basil. Homil. in init. Proverb.*
(3) *Ita Hebr. in Mercer. Carthus. Jans.*
(4) לדעת חכמה וכוסר Les Septante : Γνῶναι σοφίαν, καὶ παιδείαν.
(5) להבין אמרי בינה Les Septante : Νοῆσαι λόγους φρονήσεως. *Sym.* Ἐ'ννοεῖν ῥήσεις συνετὰς.
(6) לקחת מוסר השכל *Aquil.* Τοῦ λαβεῖν παιδείαν ἐπιστήμης. *Sym.* Παιδείαν φρονήσεως. Les Septante : Τὰς στρόφας λόγων.
(7) *Menoch. Tirin.*
(8) *Bern. de div. serm.* LXXII. *n.* 2.
(9) *August. in Psal.* CV.

4. Ut detur parvulis astutia, adolescenti scientia et intellectus.
5. Audiens sapiens, sapientior erit ; et intelligens gubernacula possidebit.
6. Animadvertet parabolam et interpretationem, verba sapientum et ænigmata eorum.
7. Timor Domini principium sapientiæ. Sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.

4. Pour donner de la finesse aux simples, de la science et de l'intelligence aux jeunes gens.
5. Le sage les écoutera, et il en deviendra plus sage ; et celui qui aura de l'intelligence y acquerra l'art de gouverner.
6. Il pénètrera les paraboles et leurs sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.
7. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse ; les insensés méprisent la sagesse et la doctrine.

COMMENTAIRE

peut marquer les effets de cette même charité et de cette même vérité, dont l'impression ayant sanctifié le dedans, éclate au dehors dans le règlement des actions et des paroles, et dans la conduite de toute la vie.

℣. 4. Ut detur parvulis astutia. Pour donner de la prudence, de la discrétion, aux petits, aux simples, à ceux qui sont trop crédules, qui manquent d'usage et d'expérience dans les choses de Dieu, ou même dans les choses du monde. La vraie sagesse rend circonspects, attentifs ; elle précautionne contre la séduction, l'erreur, les tromperies des méchants, des faux sages et des hommes corrompus. Le nom de *rusé* (1), se prend souvent en bonne part dans ce livre. *Les petits,* dans Salomon (2), sont les ignorants, les simples. Les Septante (3) : *Pour donner la ruse aux innocents,* aux bons, aux justes ; ou plutôt, aux simples.

℣. 5. Audiens sapiens, sapientior erit. Mes conseils sont proportionnés aux grands et aux petits, aux sages et à ceux qui ne le sont pas. Ces derniers y trouveront des instructions pour la réforme de leur conduite ; et les sages y rencontreront de quoi s'affermir dans la piété. Les plus avancés dans le bien et les plus expérimentés dans les voies de la vertu, s'y perfectionneront de plus en plus. Le sage n'est jamais content de lui-même, il cherche continuellement à s'instruire. *Tandiu audiendum, et discendum est, quandiu nescias, et si proverbio credimus, quandiu vivas,* dit Sénèque (4).

Et intelligens gubernacula possidebit. Soit qu'il soit chargé du gouvernement des autres, soit qu'il ne veille qu'à sa propre conduite, la sagesse lui servira de guide et lui montrera la bonne manière de tenir le gouvernail. L'hébreu de tout ce verset porte : *Le sage écoutera* mes leçons, *et il augmentera sa science ; et celui qui a l'intelligence, acquerra d'excellents conseils,* d'excellentes règles de conduite, pour lui-même et pour les autres. Les Septante (5) : *Il tiendra le gouvernail,* comme un pilote qui vogue au milieu d'une mer irritée. Le sage ne se laissera vaincre ni par l'attrait de la volupté, ni par la terreur des adversités.

℣. 6. Animadvertet parabolam, et interpretationem. Cette étude était à la mode du temps de Salomon, comme il paraît par la reine de Saba, qui entreprit un si long voyage, pour entendre la sagesse de ce prince, pour lui proposer des énigmes et pour en recevoir la solution (6) : *Venit tentare eum in ænigmatibus.* Josèphe (7) assure qu'Hiram, roi de Tyr, s'exerçait aussi à proposer des énigmes à Salomon et à expliquer ceux qui lui étaient proposés de sa part. L'auteur de l'Ecclésiastique nous dit qu'une des principales occupations du Sage, est d'entrer dans la finesse et dans le secret des paraboles (8) : *In versutias parabolarum simul introibit.* Jusqu'ici Salomon a proposé les avantages que l'on tire de l'étude de la sagesse. Il va montrer dans les versets suivants, le danger qu'il y a en ne la suivant pas.

℣. 7. Timor Domini, initium sapientiæ. Pour première leçon, le Sage nous dit que la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse. Toute sagesse qui n'est point fondée sur la religion et sur la crainte de Dieu, est vaine ; la piété, la religion, la crainte de Dieu, sont ici synonymes. Prudence de la chair, politique du monde, connaissance relevée des choses de la terre, science stérile des curiosités de la nature, tout cela n'est point la sagesse ; parce que la crainte de Dieu est absente et que la vraie sagesse n'est fondée que sur cette crainte du Seigneur. Cette sentence est fréquente dans les Écritures (9) ; et saint Augustin (10) l'inculque souvent, en faisant voir que la crainte prépare la voie à l'amour de la justice, qui est la parfaite sagesse.

---

(1) *Vide Prov.* viii. 5 ; xiii. 16 ; xiv. 15. 18 ; xxii. 3. - *Vide et Matth.* x. 6. *et* 2. - *Cor.* xii. 16.
(2) *Prov.* vii. 7 ; xiv. 18 ; viii. 5 ; ix. 16 ; xix. 25.
(3) Ἵνα δῶ ἀκάκοις πανουργίαν. *Aquil.* Θελγομένοις. *Sym.* Νηπίοις. *Theod.* Ἠπατημένοις.
(4) *Senec. Ep.* lxxvii.
(5) Τῶν δὲ γὰρ ἀκούσας σοφὸς, σοφώτερος ἔσται. Ὁ δὲ νοήμων κυβέρνησιν κτήσεται.
(6) iii. *Reg.* x. 1.
(7) *Joseph. contra Appion. lib.* i. *pag.* 1042.
(8) *Eccli.* xxxix. 2.
(9) *Job.* xxviii. 28. - *Psal.* cx. 10. - *Prov.* ix. 10 - *Eccli.* i. 16. *etc.*
(10) *August. in Ep. Johan. tract.* ix. Cœpit timere diem judicii ; timendo corrigit se, vigilat adversus hostes suos, id est peccata sua ; incipit reviviscere interius, etc.

8. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ;
9. Ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo.

10. Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.
11. Si dixerint : Veni nobiscum, insidiemur sanguini; abscondamus tendiculas contra insontem frustra ;

12. Deglutiamus eum sicut infernus viventem, et integrum quasi descendentem in lacum ;

8. Écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère ;
9. Et elles seront un ornement à votre tête, et de riches colliers à votre cou.
10. Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux.
11. S'ils disent : Venez avec nous ; dressons des embûches pour répandre le sang ; tendons en secret des pièges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal ;
12. Dévorons-le tout vivant, comme l'enfer, et tout entier comme celui qui descend dans la fosse.

COMMENTAIRE

℣. 8. Ne dimittas legem matris tuæ. Les pères et mères ont la principale part aux premières impressions que reçoivent leurs enfants. Ce sont leurs instructions et leurs exemples qui influent le plus, sur les sentiments de religion et de vertu qu'ils prennent dans leur bas âge, et qu'ils conservent pour l'ordinaire toute leur vie. Salomon suppose que les parents sont instruits, autant qu'ils le doivent être ; puisqu'il ordonne aux enfants d'avoir pour eux une déférence entière, et de ne point s'éloigner de leurs instructions, ou de la religion et des lois que leurs parents professent.

℣. 9. Ut addatur gratia... Un enfant bien né, bien élevé, est assez orné par la sagesse, par la vertu, et par les connaissances qui brillent dans lui. Elles sont comme une couronne qui couvre sa tête, et comme un collier qui orne son cou.

Ce qu'il y a de plus élevé et de plus spirituel dans l'âme, est, selon saint Augustin (1), comme *la tête de l'homme intérieur*. Le sage donc, écoutant les instructions de Dieu qui est son père, et de l'Église qui est sa mère, recevra un nouvel ornement par l'infusion des vertus, qui sont désignées ici, en langage figuré, par *un riche collier,* parce qu'elles sont liées ensemble, et qu'elles éclatent chacune en leur rang, comme des pierres précieuses enchassées dans un collier d'or (2) : c'est pourquoi saint Pierre (3), en parlant des femmes chrétiennes, dit qu'elles ne doivent point se parer avec tout ce que le luxe a inventé de somptueux et de magnifique, mais *avec la modestie et les vertus qui sont un riche ornement aux yeux de Dieu.*

℣. 10. Si te lactaverint... L'hébreu (4) : *Si les pécheurs vous trompent,* s'ils cherchent à vous séduire, à vous en faire accroire, à vous engager, comme un homme sans expérience, dans leur parti et dans leurs voies, gardez-vous bien d'y aller. Défiez-vous de leurs caresses, de leurs flatteries, de leurs éloges, comme vous feriez de vos plus grands ennemis : *Pessimum inimicorum genus, laudantes* (5).

℣. 11. Insidiemur. Ce sont les paroles de leur cœur. Le Sage les fait parler, non selon ce qu'ils disent, mais selon ce qu'ils pensent et ce qu'ils font. Et Dieu découvre ici quelle est la fin de leurs désirs et de leurs intentions, lors même qu'ils colorent avec soin la malignité de leurs desseins sous des prétextes spécieux de justice ou de piété.

Ainsi, lorsqu'autrefois des hommes sans conscience, mais qui gardaient néanmoins les apparences de probité et de vertu, ont fait des conspirations secrètes pour perdre de grands saints, comme saint Athanase, saint Jean Chrysostôme et plusieurs autres ; ils ont eu l'adresse de les décrier, ou par des accusations fausses, mais vraisemblables ; ou par des interprétations malignes qu'ils donnaient à leurs actions les plus innocentes (6). Ils prétendaient alors faire un sacrifice à Dieu et servir l'Église, en s'efforçant de déshonorer et de perdre même, s'ils l'avaient pu, ceux qui en étaient le soutien et la principale gloire. Mais les personnes éclairées qui jugeaient des choses dans la vérité, appelaient ces entreprises, comme le Sage les appelle ici, *dresser des embûches pour répandre le sang, et tendre en secret des pièges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal.*

℣. 12. Deglutiamus eum sicut infernus viventem. Que la terre s'ouvre sous lui, et qu'elle l'engloutisse tout vivant, comme elle fit autrefois de Dathan et Abiron (7). Qu'ils descendent tout vivants dans le tombeau et dans l'enfer (8), dans la demeure des morts. Ces expressions : Mangeons le tout vivant, comme le tombeau, ou comme l'enfer, marquent une fureur, un emportement que toutes nos paroles ne feraient qu'affaiblir. C'est à peu près dans ce sens qu'on lit dans Job : *Les hommes de ma tente,* ceux qui demeuraient

(1) *Aug. in Psal.* III.
(2) *Greg. in Job. lib.* XXXI. *c.* 2. - *Beda in hunc loc.*
(3) I. *Petr.* III. 4.
(4) Les Septante : Ἐὰν παρακαλέσωσι σέ.
(5) *Tacit. Vit. Agricol.*
(6) *Gregor. Naz. Orat.* XXI. *in laudem Ath.*
(7) *Num.* XVI. 30.
(8) *Psal.* LIV. 16.

13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus ; implebimus domos nostras spoliis ;

14. Sortem mitte nobiscum, marsupium unum sit omnium nostrum :

15. Fili mi, ne ambules cum eis ; prohibe pedem tuum a semitis eorum ;

16. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem.

17. Frustra autem jacitur rete ante oculos pennatorum.

18. Ipsi quoque contra sanguinem suum insidiantur, et moliuntur fraudes contra animas suas.

19. Sic semitæ omnis avari : animas possidentium rapiunt.

13. Nous trouverons toutes sortes de choses précieuses ; nous remplirons nos maisons de dépouilles.

14. Entrez en société avec nous ; n'ayons tous qu'une même bourse.

15. Mon fils, n'allez point avec eux ; gardez-vous bien de marcher dans leurs sentiers.

16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent de répandre le sang.

17. Mais c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes.

18. Ils dressent eux-mêmes des embûches à leur propre sang, ils tendent des pièges pour perdre leurs propres âmes.

19. Telles sont les voies de tous les avares ; elles surprennent les âmes de ceux qui sont engagés dans cette passion.

COMMENTAIRE

avec moi, *ont dit : Qu'on nous donne de sa chair, et nous la dévorerons* (1).

℣. 13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus. Les amateurs du monde ont toujours en vue leurs intérêts, qui sont quelquefois sensibles, et quelquefois plus cachés. Mais le prince du monde qui les possède, comme dit un ancien père (2), a aussi les siens, qui leur sont souvent inconnus, quoiqu'il se serve d'eux pour exécuter le dessein qu'il a de perdre les âmes. Ainsi ces paroles, outre le sens littéral, sont encore vraies en ce sens plus spirituel : Le démon se sert des discours et de l'exemple des amateurs du siècle, pour ravir les choses du monde les plus précieuses, qui sont les vertus des justes, et pour remplir sa maison des dépouilles du Sauveur, en rendant ses esclaves ceux qui étaient les enfants et les membres de Jésus-Christ.

℣. 14. Sortem mitte nobiscum. *Entrez en société avec nous.* Ces paroles peuvent marquer cette malheureuse *société* dont les saints parlent si souvent, qui fait que tous ceux qui ne marchent point dans la voie de Jésus-Christ sont les membres d'un corps dont le démon est le chef (3). Ils vivent tous du même esprit, qui est un esprit d'orgueil et de mollesse ; et jusqu'à ce que Dieu leur change le cœur, ils n'ont tous, sans y penser, qu'une même fin, non dans leur intention, mais dans le principe et dans la suite nécessaire de leurs actions (4). Ils se perdent eux-mêmes, et perdent encore ceux qu'ils tâchent d'attirer dans une vie semblable à la leur.

℣. 15. Prohibe pedem tuum. Fuyez leur compagnie comme très dangereuse, si vous le pouvez. Si l'ordre de Dieu ou du monde vous oblige de vivre avec eux, *empêchez que votre pied ne marche dans leurs sentiers.* Les pieds de l'âme sont ses affections, dit saint Augustin (5). Arrêtez ces désirs violents qu'a l'esprit humain de se porter dans le mal. *Ne marchez point dans leurs sentiers ;* c'est-à-dire, n'entrez pas dans leurs sentiments ; n'aimez pas ce qu'ils aiment et ne faites pas ce qu'ils font.

℣. 17. Rete ante oculos pennatorum. C'est un proverbe, dont Salomon ne fait point l'application. Les commentateurs l'expliquent diversement. Quelques-uns le joignent au verset 19, de cette manière : De même que l'on tend des pièges aux oiseaux, quoiqu'ils n'aient fait aucun mal : *Ainsi* (℣. 19) *les avares,* ces hommes injustes qui ne suivent pour loi que leur insatiable cupidité, *prennent les âmes de ceux qui ont du bien.* Ils les surprennent et les font périr injustement. D'autres l'expliquent ainsi : Mon fils, prenez bien garde de ne pas vous laisser séduire par les discours trompeurs des méchants ; *car est-ce en vain qu'on jette le filet devant les oiseaux ?* Les plus fins y sont pris ; les oiseaux mêmes, tout agiles qu'ils sont, sont souvent pris aux filets. Les Septante (6) semblent aussi avoir lu une version différente, puisqu'ils traduisent : *Ce n'est point injustement qu'on tend des filets aux oiseaux.* Les *oiseaux,* selon les pères, désignent les âmes spirituelles ; et les filets sont les tentations ou les embûches du démon.

℣. 18. Contra sanguinem suum. Les méchants tombent malgré eux dans le piège qu'ils ont tendu aux autres ; l'effet de leur mauvaise intention retombe sur eux-mêmes, sur leur sang, sur leur personne ou sur leurs enfants. Le juste évitera leur filet (℣. 17), et le filet retombera sur eux-mêmes ; ils y seront pris tous les premiers : *Moliuntur fraudes contra animas suas.*

℣. 19. Sic semitæ omnis avari. Les avares regardent avec jalousie et avec des yeux de cupidité

(1) *Job.* xxxi. 31. Quis det de carnibus ejus ut saturemur.

(2) *Tertul. Apol. c.* xx.

(3) *Greg. in Job. lib.* xiii. *cap.* 12.

(4) *Aug. in Ps.* vi. — (5) *Aug. in Psal.* ix.

(6) Οὐ γὰρ ἀδίκως ἐκτείνεται δίκτυα πτερωτοῖς.

20. Sapientia foris prædicat ; in plateis dat vocem suam ;

21. In capite turbarum clamitat ; in foribus portarum urbis profert verba sua, dicens :

22. Usquequo, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia cupient, et imprudentes odibunt scientiam ?

23. Convertimini ad correptionem meam. En proferam vobis spiritum meum, et ostendam vobis verba mea.

24. Quia vocavi, et renuistis ; extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret ;

20. La sagesse enseigne au dehors ; elle fait entendre sa voix dans les places publiques ;

21. Elle crie à la tête des assemblées du peuple ; elle fait retentir ses paroles aux portes de la ville, et elle dit :

22. O enfants, jusques à quand aimerez-vous l'enfance ? Jusques à quand les insensés désireront-ils ce qui leur est pernicieux, et les imprudents haïront-ils la science ?

23. Convertissez-vous par les remontrances que je vous fais ; je vais vous manifester mon esprit, et je vous ferai entendre mes paroles.

24. Parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point voulu m'écouter ; que j'ai tendu ma main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardée ;

COMMENTAIRE

tous ceux qui ont du bien ; ils cherchent tous les moyens de les en dépouiller. On peut prendre l'hébreu en un autre sens, en le joignant au verset précédent. Les méchants tombent dans leurs propres pièges ; *telles sont les voies de tout homme attaché à l'argent ;* cet argent *sera un piège pour celui qui le possède.* Les Septante (1) : *Voilà quelles sont les voies de tous ceux qui commettent l'injustice : ils font périr leur âme par leur impiété.*

℣. 20. Sapientia foris prædicat. Salomon oppose la voix de la sagesse et ses agréables invitations, aux discours séduisants des pécheurs. Ceux-ci vous dressent des pièges en secret, ils se cachent pour mieux tromper : la sagesse, au contraire, élève sa voix dans les rues et dans les places publiques ; elle n'invite point aux meurtres, aux violences, à l'injustice, aux crimes, ordinairement funestes à ceux qui les commettent ; mais à Dieu et au souverain bien ; elle découvre les voies qui conduisent au souverain malheur, pour l'éviter ; elle rappelle les hommes de leurs erreurs et les menace de leur perte, s'ils la méprisent. En disant que la sagesse élève sa voix dans les places publiques, Salomon prévient la mauvaise excuse de ceux qui pourraient demander, où ils trouveront cette sagesse ? Elle est partout : tout ce qui nous environne nous prêche la sagesse. Il ne faut qu'ouvrir les yeux et les oreilles.

℣. 21. In foribus portarum. *La sagesse fait entendre sa voix aux portes de la ville.* La sagesse, dit saint Grégoire, a fait retentir sa voix aux portes de la ville lorsque la Sagesse du Père s'est incarnée, et qu'après avoir donné par Moïse la loi ancienne, elle a donné elle-même la loi nouvelle, qu'elle n'a pas gravée sur la pierre comme la première, mais qu'elle a imprimée dans le cœur des hommes. C'est ainsi que la Sagesse de Dieu a fait entendre sa voix par ses apôtres *aux portes* de cette cité, qui est son Église, et qu'elle continuera d'instruire les hommes par son ministère jusqu'à la fin des siècles.

℣. 22. Usquequo, parvuli..... Sous le nom d'*enfants,* on désigne les simples, les hommes trop crédules, trop bons, trop aisés à se laisser séduire ; et sous le nom d'*insensés,* ceux qui s'abandonnent au mal et à l'injustice. L'hébreu porte (2) : *Et jusqu'à quand les railleurs aimeront-ils la raillerie ?* Ce terme de *railleurs* se rencontre très souvent dans cet ouvrage. Il signifie ceux qui tournent en raillerie la piété, la religion, la bonne foi, la patience, la sagesse ; qui n'estiment que le mal, que la fausse prudence du monde, que ses biens, que ses honneurs, et qui traitent tout le reste avec mépris ; comme si la justice, la piété, l'innocence, la droiture, n'étaient que pour de petits génies, ou pour de faibles esprits. En un mot, nous appellerions *railleurs,* ces prétendus esprits forts, qui se mêlent de parler de tout, de décider sur les matières de religion, qu'ils ignorent profondément, et qui se vantent de se mettre au-dessus des croyances populaires, pendant qu'ils se livrent à tout ce qu'il y a de plus honteux et de plus bas.

℣. 23. En proferam vobis spiritum meum. Je vais répandre mon cœur, exposer mes sentiments, proposer mes conseils à vos yeux. Je ne demande que votre attention et votre retour sincère à la vérité, à la sagesse.

℣. 24. Quia vocavi, et renuistis. Ceci s'adresse à ceux qui n'ont pas tenu compte des invitations, des exhortations de la sagesse. Pour vous, qui avez méprisé mes instructions, lorsque le malheur qui vous attend sera arrivé, je me rirai de votre chute, (versets 26, 27). Ou plutôt : Si vous méprisez mes prières ; si vous refusez d'écouter ma voix et de suivre mes conseils, j'aurai mon tour, et je mépriserai vos prières ; je me rirai de votre malheur, j'insulterai à vos vains et inutiles regrets. Quand on dit que Dieu se rit du malheur du pécheur et qu'il lui insulte ; on comprend bien que c'est une façon de parler impropre. Dieu est trop au-dessus de nous, pour se rire de nos malheurs ; mais il

---

(1) Λῦται αἱ ὁδοὶ εἰσι πάντων τῶν συντελοῦντων τὰ ἄνομα, τῇ γὰρ ἀσεβείᾳ τὴν ἑαυτῶν ψυχὴν ἀφαιροῦνται. *Aquil. Sym. Theod.* Αἱ ὁδοὶ πάντος πλεονεκτοῦντος πλεονεξίαν.

(2) ולצים לצון חמדו

25. Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis :

26. Ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo cum vobis id quod timebatis advenerit.

27. Cum irruerit repentina calamitas, et interitus quasi tempestas ingruerit ; quando venerit super vos tribulatio et angustia ;

28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam ; mane consurgent, et non invenient me :

29. Eo quod exosam habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint,

30. Nec acquieverint consilio meo, et detraxerint universæ correptioni meæ.

31. Comedent igitur fructus viæ suæ, suisque consiliis saturabuntur.

25. Que vous avez méprisé tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes ;

26. Je rirai aussi à votre mort ; et je me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez vous sera arrivé ;

27. Lorsque le malheur viendra tout d'un coup, et que la mort fondra sur vous comme une tempête ; lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction, et par les maux les plus pressants.

28. Alors ils m'invoqueront ; et je ne les écouterai point ; ils se lèveront dès le matin ; et ils ne me trouveront point :

29. Parce qu'ils ont haï les instructions, qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur ;

30. Qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont eu que du mépris pour toutes mes remontrances.

31. Ainsi ils mangeront le fruit de leur voie, et seront rassasiés de leurs conseils.

COMMENTAIRE

nous traite comme un ennemi irrité, qui a terrassé un adversaire téméraire et insolent, et lui reproche sa témérité. Dieu nous châtie sans miséricorde, quand nous avons eu la malice de mépriser ses grâces.

℣. 25. Despexistis omne consilium meum. *Ce mépris* que font les méchants de tous les avertissements que Dieu leur donne, est marqué encore plus bas, lorsque Dieu dit d'eux : *Parce qu'ils ont haï les instructions, et qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur ; qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont eu que du mépris pour toutes mes remontrances.* Dieu ne reproche point ici de crimes à ceux qu'il condamne. Il ne leur reproche que le mépris de ses instructions et de sa parole, comme étant le plus grand des crimes, parce qu'il en est la source. C'est en ce sens que Jésus-Christ dit dans l'Évangile (1), que ceux qui auront méprisé la prédication des apôtres, *seront traités avec plus de rigueur que Sodome et que Gomorrhe.*

L'ordre même des paroles de l'Écriture est remarquable : *Parce que vous avez méprisé tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes.* Après avoir négligé et méprisé les conseils, on néglige encore les réprimandes. Et cette seconde négligence est la punition de la première.

℣. 27. Cum irruerit repentina calamitas. Rien ne paraît si capable de rendre les hommes attentifs à Dieu, que les menaces de son jugement. Il se présente ici d'une manière terrible. Comme Dieu aura attendu longtemps les hommes pour les inviter à se repentir, sa justice aussi éclatera alors, selon la parole du prophète (2), avec une extrême rigueur, *et dans toute l'étendue de sa colère.* Il se rira d'eux comme ils se sont ris de lui ; *parce que,* dit saint Grégoire, *il sera pour eux sans miséricorde* (3). Et comme ils auront abusé de ses dons en une infinité de manières, il accomplira aussi alors cette parole de son prophète : *Abusez d'eux au temps de votre fureur* (4).

Mais si Dieu ne change pas par sa grâce le cœur des hommes, il n'y a rien qu'ils craignent moins que ce jour terrible. Cette vérité leur est comme un songe ; et on s'adresse à des léthargiques, ou plutôt à des morts, lorsqu'on leur en parle. Car *il ne faut pas seulement être assoupi,* comme dit saint Augustin (5), mais *il faut être mort pour n'être pas réveillé par le bruit de ce tonnerre. Ad tam magnum tonitruum qui non expergiscitur, non dormit, sed mortuus est.*

℣. 28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam. Ils ont été sourds à ma voix, je serai sourd à la leur : ils ne reviennent à moi que par la vue du danger et par la crainte de la mort ; ce n'est ni l'horreur du crime, ni la crainte de mon nom, ni l'amour de la justice, ni un regret sincère qui les ramènent : je n'écouterai point leurs cris, je me détournerai d'eux au jour du malheur. Juste peine du pécheur endurci et impénitent. Voyez dans les Maccabées (6), la fausse et inutile pénitence d'Antiochus Épiphane.

℣. 30. Et detraxerint universæ correptioni meæ. Ils ont mal parlé de mes remontrances, ils en ont affaibli, atténué la force ; ils ont cru que ce n'était que des peines comminatoires, qui n'auraient jamais leur effet. *Detraxerunt correptioni meæ.*

---

(1) *Matth.* x. 15.
(2) *Ezech.* xxxiii. 32. 33.
(3) *Greg. in Job. lib.* ix. *c.* 15. - *Bern. in Ps.* xc. *serm.* viii.
(4) *Jerem.* xviii. 23.
(5) *August. Enchirid. cap.* 74.
(6) ii. *Maccab.* ix. 13. - *Vide Psal.* ii. 4.

32. Aversio parvulorum interficiet eos, et prosperitas stultorum perdet illos.

33. Qui autem me audierit absque terrore requiescet, et abundantia perfruetur, timore malorum sublato.

32. L'égarement des enfants les tuera et la prospérité des insensés les perdra.

33. Mais celui qui m'écoute, reposera en assurance ; et il jouira d'une abondance de biens, sans craindre aucun mal.

COMMENTAIRE

℣. 32. Aversio parvulorum... Les enfants, les insensés, les hommes qui ont négligé mes instructions, et qui ont été assez dépourvus de raison, pour suivre l'exemple et les avis des méchants, se perdront par leur propre folie ; leur prospérité, leur bien, leur faveur, tout leur sera fatal. Ils périront par cela même qu'ils ont cherché avec tant d'empressement. L'hébreu : *Le repos,* la paix, la tranquilité, *des simples,* de ceux qui se sont laissés surprendre aux caresses des méchants, *les tuera ; et la paix,* le bonheur, l'abondance *des insensés les perdra.* Les Septante (1) s'éloignent beaucoup de ce sens. *Ils seront mis à mort, parce qu'ils ont injustement opprimé les petits,* et les *impies périront par un rigoureux examen* de la justice du Seigneur. La version de la Vulgate est prise sur celle de Symmaque (2).

(1) Les Septante : Λ'νθ' ὧν γὰρ ἠδίκουν νηπίου·, φονευθήσονθαι, καὶ ἐξετασμὸς ἀσεβεῖς ὀλεῖ.

(2) *Symmach.* Ο"τι ἀποστροφὴ νηπίων ἀνελεῖ αὐτοὺς, καὶ εὐθηνία ἀφρόνων ἀνελεῖ αὐτοὺς.

CHAPITRE II

Recevoir l'instruction. Demander la sagesse. Avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse.

1. Fili mi, si susceperis sermones meos, et mandata mea absconderis penes te :
2. Ut audiat sapientiam auris tua, inclina cor tuum ad cognoscendam prudentiam.
3. Si enim sapientiam invocaveris, et inclinaveris cor tuum prudentiæ ;
4. Si quæsieris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam :
5. Tunc intelliges timorem Domini, et scientiam Dei invenies,
6. Quia Dominus dat sapientiam, et ex ore ejus prudentia et scientia.
7. Custodiet rectorum salutem, et proteget gradientes simpliciter,
8. Servans semitas justitiæ, et vias sanctorum custodiens.

1. Mon fils, si vous recevez mes paroles, et si vous tenez mes préceptes cachés dans le fond de votre cœur,
2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse, abaissez votre cœur pour connaître la prudence.
3. Car si vous invoquez la sagesse, et que vous soumettiez votre cœur à la prudence ;
4. Si vous la recherchez comme l'argent, et que vous creusiez bien avant pour la trouver, comme des trésors ;
5. Alors vous comprendrez la crainte du Seigneur ; et vous trouverez la science de Dieu,
6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse ; et c'est de sa bouche que sortent la prudence et la science.
7. Il réserve le salut pour ceux qui ont le cœur droit ; et il protègera ceux qui marchent dans la simplicité,
8. En observant les sentiers de la justice, et en gardant la voie des saints.

COMMENTAIRE

℣. 1. Mandata mea absconderis. Le Sage nous ordonne de cacher la parole de Dieu dans notre cœur, comme David dit de lui-même : *In corde meo abscondi eloquia tua* (1). Il ne veut pas qu'après l'avoir reçue, nous la produisions au dehors dans un entretien où la curiosité se satisfasse par la lueur passagère d'une vérité qui nous est nouvelle. Mais il nous apprend qu'étant une semence divine, comme le Fils de Dieu nous l'enseigne, nous devons la tenir cachée dans le fond de notre âme, comme on a soin de couvrir de terre le grain lorsqu'il a été semé (2), afin *qu'il jette de profondes racines*, et qu'il ne soit pas exposé *à être enlevé par les oiseaux* (3).

℣. 2-6. Ut audiat sapientiam. Le Sage nous donne ici des préceptes pour parvenir à la jouissance de la sagesse ; il nous découvre les voies pour la connaître et pour l'acquérir. Il faut premièrement, de l'inclination, du penchant, de l'amour ; un ardent désir de la trouver et de la posséder ; c'est la première des dispositions. Ensuite il veut du travail et de l'assiduité, des soins, de l'étude. Verset 4 : Cherchez-la comme on cherche l'argent, comme on travaille à découvrir un trésor : tout cela est naturel ; mais il demande quelque chose de plus ; c'est l'humilité : *Inclina cor tuum*, de la docilité, de la soumission. On obtient ces grâces en s'adressant à Dieu par la prière. Verset 3 : *Si sapientiam invocaveris*. Sans le secours de Dieu nous n'obtiendrons jamais la sagesse ; et si nous acquérons quelque connaissance, à force d'étude et de travail, elle nous deviendra, non seulement inutile, mais dangereuse, à cause des mauvais effets qu'elle produira dans notre cœur. Le Seigneur seul donne la sagesse, c'est de sa bouche que sort la prudence. Verset 6 : *Dominus dat sapientiam, et ex ore ejus scientia, et prudentia*. Toute science, toute vertu, toute lumière, toute habileté, qui n'a pas Dieu pour fin et pour principe, n'est qu'erreur, qu'illusion, que ténèbres.

℣. 7. Custodiet rectorum salutem. Dieu abandonne souvent aux méchants les biens de ce monde. *Il réserve le salut pour ceux qui ont le cœur droit ;* c'est-à-dire, pour ceux qui ne cherchent que lui, sans se détourner ni à droite ni à gauche. Leur bien, leur liberté et leur vie même n'est rien au prix de leur âme ; et il abandonne quelquefois tout le reste pour la sauver. C'est là le seul trésor qu'il garde pour les siens, qui n'en veulent point d'autre, parce qu'ils en connaissent le prix.

Il protègera ceux qui marchent dans la simplicité ; c'est-à-dire, ceux qui n'ont qu'un seul désir qui est de lui plaire.

℣. 8. Servans semitas justitiæ. *Dieu garde les sentiers de la justice*, parce que c'est lui qui les fait garder aux saints, comme il est dit *que le Saint-Esprit gémit* (4), parce que c'est lui qui nous fait gémir. Le Sage ajoute que *Dieu soutient les voies*

(1) *Ps.* cxviii. 11.
(2) *Beda in hunc. loc.*
(3) *Matth.* xiii. 4.
(4) *Rom.* viii. 26.

9. Tunc intelliges justitiam, et judicium, et æquitatem, et omnem semitam bonam.
10. Si intraverit sapientia cor tuum, et scientia animæ tuæ placuerit,
11. Consilium custodiet te, et prudentia servabit te;
12. Ut eruaris a via mala, et ab homine qui perversa loquitur;
13. Qui relinquunt iter rectum, et ambulant per vias tenebrosas;

9. C'est alors que vous connaîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont bons.
10. Si la sagesse entre dans votre cœur, et que la science plaise à votre âme,
11. Le conseil vous gardera, et la prudence vous conservera,
12. Afin que vous soyez délivré de la mauvaise voie et des hommes qui tiennent des discours corrompus,
13. Qui abandonnent le chemin droit, et marchent par des voies ténébreuses;

COMMENTAIRE

des saints, parce qu'il les soutient dans la voie où il les a établis, et qu'il les rend inébranlables à toutes les violences qu'on peut leur faire.

℣. 9. Tunc intelliges justitiam. Quand vous vous serez sérieusement appliqué à l'étude de la sagesse et que Dieu vous l'aura donnée, alors vous connaîtrez en quoi consiste la vraie justice. Vous connaîtrez vos devoirs envers Dieu, envers votre prochain et envers vous-même. La sagesse vous éclairera, pour en pénétrer toute l'étendue; elle vous aidera, pour en pratiquer tous les devoirs.

℣. 10. Si intraverit sapientia. Si la sagesse n'entre pas seulement dans votre esprit, comme la lumière est entrée, selon saint Paul, dans celui des sages du monde : mais *si elle entre dans votre cœur,* elle le sanctifie par l'infusion de son Esprit. *Si la science plaît à votre âme* (1) : Cette science est une science d'amour, qui fait que l'âme se plaît à connaître Celui qu'elle aime et dont elle est aimée, et qu'elle ne le veut connaître que pour l'aimer. Toute autre science qui n'entre point dans le cœur est une illusion plutôt qu'une vraie science. Et si elle demeure ainsi stérile, elle sera orgueilleuse, et elle servira plutôt à condamner l'homme qu'à le sauver.

℣. 11. Consilium custodiet te. On trouvera la lumière d'un sage *conseil,* et on sera éclairé par *la prudence si la sagesse entre dans le cœur;* si on ne cherche et si on n'aime que Dieu. C'est donc l'amour qui instruit et qui éclaire. On connaît de plus en plus le bien et le mal, à proportion que Dieu plaît à l'âme et qu'on trouve sa joie à lui obéir. Ainsi c'est un fruit et une récompense de la piété, que de connaître le chemin de la justice.

On peut encore remarquer sur cette sentence, qu'après que le Sage a dit : *Si la sagesse entre dans votre cœur,* il ajoute : *Le conseil vous gardera.* Il faut que le cœur soit déjà sage pour écouter le conseil des sages. C'est être éclairé que d'être susceptible de la vraie lumière. La docilité est l'effet d'une sagesse commencée, et elle nous dispose pour en recevoir une plus grande.

℣. 12. Ut eruaris... Il faut une grande prudence, une grande attention sur soi-même, pour ne se laisser point surprendre aux discours des hommes corrompus. Les jeunes gens surtout sont extrêmement susceptibles d'être mal impressionnés par les mauvaises plaisanteries des prétendus esprits forts. Chacun porte dans soi-même un fond malheureux de corruption. Il n'y a qu'à autoriser le mal par le mauvais exemple, ou à l'approuver par de dangereuses leçons de libertinage, pour enlever tout d'un coup la honte et la crainte, les seules digues qui l'empêchaient de se répandre. Un esprit éclairé par la sagesse et conduit par les lois de la prudence, règle les mouvements du cœur; mais le désordre du cœur suit nécessairement celui de l'esprit.

C'est une grande grâce que d'être délivré de la voie de l'erreur, parce que notre cœur s'y porte naturellement et qu'il faut qu'il se fasse violence pour ne pas s'y abandonner. Mais quand les hommes nous y attirent encore, et que ceux qui devaient nous tirer de l'égarement nous y poussent et nous persuadent que le chemin détourné est le véritable; alors il n'y a qu'un secours extraordinaire de Dieu qui puisse nous sauver d'un si grand péril, et nous ne pouvons assez reconnaître cette grâce lorsqu'il nous la fait.

La liaison de cette sentence avec ce qui précède est remarquable. Après avoir dit : *Le conseil vous gardera,* il ajoute : *Afin que vous soyez délivré de la mauvaise voie.* L'obéissance a un grand mérite; et Dieu, qui l'exige de nous, est sa récompense. Lorsqu'on cherche conseil avec un cœur simple et qu'on obéit avec une intention pure, Dieu nous délivre de la mauvaise voie. Il ne permet pas que, lorsque nous ne cherchons que lui seul, nous nous égarions en suivant un guide qui s'égare; et il est fidèle à ceux qui lui sont fidèles.

℣. 13. Vias tenebrosas. Pour marcher dans une voie ténébreuse, il suffit, selon l'Évangile, de ne pas suivre Jésus-Christ, qui est la voie unique et *la voie droite,* puisqu'il n'y a *que celui qui le suit qui ne marche point dans les ténèbres et qui possède la lumière de vie* (2). Toute autre lumière est une lumière de mort, en cela même qu'elle nous fait prendre les ténèbres de l'homme pour la lumière de Dieu. Celui qui abandonne ainsi le chemin

(1) *Aug. in Ps.* LXXVI.

(2) *Joan.* I. 12.

14. Qui lætantur cum malefecerint, et exultant in rebus pessimis ;
15. Quorum viæ perversæ sunt, et infames gressus eorum.
16. Ut eruaris a muliere aliena, et ab extranea quæ mollit sermones suos,
17. Et relinquit ducem pubertatis suæ,
18. Et pacti Dei sui oblita est. Inclinata est enim ad mortem domus ejus, et ad inferos semitæ ipsius.

19. Omnes qui ingrediuntur ad eam non revertentur, nec apprehendent semitas vitæ.
20. Ut ambules in via bona, et calles justorum custodias.

14. Qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et triomphent dans les choses les plus criminelles ;
15. Dont les voies sont corrompues, et dont les démarches sont infâmes.
16. Afin que vous soyez délivré de la femme étrangère, de l'étrangère dont le langage est doux et flatteur,
17. Qui abandonne le guide de sa jeunesse,
18. Et qui oublie l'alliance qu'elle avait faite avec son Dieu ; car sa maison penche vers la mort, et ses sentiers mènent aux enfers.
19. Quiconque s'engage avec elle, n'en reviendra point, et ne rentrera point dans les sentiers de la vie.
20. Marchez donc dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes.

COMMENTAIRE

droit, marche par des voies ténébreuses qu'il croit être pleines de lumière ; et non seulement il y marche, mais il y conduit les autres. Et alors il arrive ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile, et ce que saint Augustin exprime en ces termes : *Malheur aux aveugles qui conduisent aux précipices : malheur aux aveugles qui s'y laissent conduire : Væ cæcis ducentibus ; væ cæcis sequentibus.*

℣. 14. Qui lætantur cum malefecerint. La plus grande punition de ceux qui s'égarent, est de se réjouir de leur égarement et de devenir tellement aveugles, après avoir préféré leur propre lumière à la lumière de Dieu, qu'ils se glorifient de leur aveuglement même. *Tanta est cæcitas hominum de cæcitate etiam gloriantium* (1). Tel était l'aveuglement des pharisiens et des princes des prêtres, qui se glorifiaient *de ce qu'aucun d'eux n'avait cru en Jésus-Christ* (2). *Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex pharisæis ?* Car bien que Dieu ne soit que lumière, *il répand* néanmoins de plus en plus *des ténèbres* et des obscurcissements dans ces cœurs superbes, par une juste punition de leur aveuglement volontaire. *Spargit pœnales cæcitates,* dit saint Augustin (3).

℣. 16. Muliere aliena. Cette *femme étrangère* est ou l'hérésie (4), ou la corruption du siècle, représentée par cette prostituée dont il est parlé dans l'Apocalypse. Cette femme nous est étrangère, parce que, depuis que nous avons été faits enfants de Dieu, le ciel est devenu notre patrie, et le monde est un pays étranger pour nous. Elle inspire d'abord par ses discours et par ses exemples l'amour de la mollesse de la vie, des plaisirs des sens et des divertissements de l'esprit. Et par toutes ces choses que le monde appelle indifférentes, quoiqu'elles soient d'ordinaire mortelles aux âmes, elle porte peu à peu dans un dégoût des choses saintes et dans toute sorte de dérèglements.

℣. 17. Relinquit ducem pubertatis suæ. *Qui abandonne celui qu'elle a épousé en sa jeunesse,* c'est-à-dire Jésus-Christ, *et qui oublie l'alliance qu'elle avait faite avec son Dieu* dans le baptême ; puisqu'après y avoir renoncé au démon, à ses œuvres qui sont les péchés, et à ses pompes qui sont tout ce qu'il y a de plus agréable dans les plaisirs et dans la magnificence du monde, elle se rend de nouveau esclave de ces mêmes choses, par la violation de la parole qu'elle avait donnée publiquement à Dieu, et par la plus grande injure qu'on lui puisse faire.

℣. 18. Inclinata est enim ad mortem. *Sa maison penche vers la mort,* parce que *l'amour du monde* qui règne dans ces âmes *adultères,* comme dit saint Jacques (5), *est ennemi de Dieu;* et porte toujours vers les choses qui donnent la mort. *Et ses sentiers mènent aux enfers* (6), parce que les enfants du siècle marchent dans *la voie large,* qui, quelque belle et quelque autorisée qu'elle paraisse, mène néanmoins dans l'enfer, comme Jésus-Christ nous en assure.

℣. 19. Omnes qui... Cela nous fait voir l'extrême péril où se trouvent ceux qui s'abandonnent à la corruption du monde et qui vieillissent dans l'oubli de Dieu. C'est la vérité même qui nous assure que ces personnes ne reviendront point de ce misérable état : non qu'ils n'en puissent revenir, et que quelquefois ils n'en reviennent, mais *l'Écriture, par cette expression,* dit saint Augustin, *nous apprend à révérer la puissance de la grâce. Elle ne veut pas que le pécheur désespère ; mais elle veut qu'il reconnaisse que, s'il peut s'égarer par lui-même, il ne peut retourner à Dieu que lorsqu'il le rappelle à lui par sa grâce* (7).

℣. 20. Ut ambules in via bona. Puisqu'il est si difficile et si rare de revenir des égarements du siècle, et de rompre des habitudes dans lesquelles on s'est endurci durant plusieurs années, de-

(1) *August. Confess. l.* III. *c.* 3.
(2) *Joan.* VII. 48.
(3) *August. Conf. l.* I. *c.* 18.
(4) *Beda in hunc loc.*
(5) *Jac.* IV. 4.
(6) *Matth.* VII. 23.
(7) *Aug. in Ps.* LXXVII. Non quod de iniquis hominibus desperandum sit, sed scriptura gratiam commendat, quia per seipsum homo potest in via iniquitatis ambulare, non potest autem per seipsum redire nisi gratia revocatus.

21. Qui enim recti sunt habitabunt in terra, et simplices permanebunt in ea ;
22. Impii vero de terra perdentur, et qui inique agunt auferentur ex ea.

21. Car ceux qui ont le cœur droit, habiteront sur la terre, et les simples y seront fermement établis ;
22. Mais les impies seront retranchés de dessus la terre ; et ceux qui commettent l'injustice, en seront exterminés.

COMMENTAIRE

meurez fermes dans la bonne voie. *Cette voie paraît âpre et pénible,* dit saint Augustin (1), *mais c'est l'unique qui soit sûre et qui mène à Dieu. Dura videtur, sed ipsa est tuta via.* Il ne suffit pas de l'avoir trouvée, il faut y marcher.

Mais, parce que tout le monde croit aisément que la voie dans laquelle il marche est bonne, et qu'on ne désire pas même d'être détrompé en ce point, le Sage ajoute : *Et ne quittez point les sentiers des justes,* pour nous apprendre que *la bonne voie* est uniquement celle qui est *un sentier;* c'est-à-dire la voie étroite, seule autorisée par les sentiments et par l'exemple des saints et *des justes.*

℣. 21. Qui enim recti sunt. Le cœur est *droit* quand il est conforme à la volonté de Dieu, qui est sa véritable règle ; et il est *simple* quand il ne tend qu'à Dieu seul. Ceux qui sont en cet état *demeureront* dans l'Église, qui est *la terre* des vivants, et dans la communion des âmes saintes qui vivent de la vérité et de la charité de Jésus-Christ, parce qu'ils sont du nombre de ces brebis choisies dont Jésus-Christ parle, *qui écoutent sa voix,* et non celle des étrangers, *qui le connaissent* par une connaissance d'amour, *et qu'il tient dans sa main sans que personne puisse jamais les lui ravir* (2).

℣. 22. Impii vero... Tous ceux qui sont dans le corps de l'Église et dans la société des mêmes sacrements, peuvent y demeurer maintenant, quoique leur impiété et leur injustice les rendent ennemis de Dieu et des hommes. Car tant que cette vie durera, *les bons seront mêlés avec les méchants, la paille avec le bon grain, et les lis avec les épines.* Mais il viendra un jour où le Sauveur *ôtera de son royaume tous les scandales, et tous ceux qui commettent l'iniquité,* et où *il séparera pour jamais les boucs d'avec les agneaux,* selon la parole de l'Évangile (3). Le Sage nous met donc cette vérité devant les yeux, afin que les justes se consolent dans l'espérance des biens que Dieu leur promet, et que les impies tremblent à la vue de ses jugements.

(1) *Aug. in Ps.* XXXVI.

(2) *Joan.* X. 27. 28. — (3) *S. Matth. passim.*

CHAPITRE III

Ne point oublier les préceptes de la sagesse. Mettre en Dieu toute sa confiance. N'être point sage à ses propres yeux. Honorer de son bien le Seigneur. Ne point rejeter le châtiment. Louanges de la sagesse; bonheur de ceux qui la possèdent. Faire du bien à son prochain; ne point lui faire de mal. Bonheur des justes; malheur des méchants.

1. Fili mi, ne obliviscaris legis meæ, et præcepta mea cor tuum custodiat;
2. Longitudinem enim dierum, et annos vitæ, et pacem apponent tibi.
3. Misericordia et veritas te non deserant; circumda eas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui;
4. Et invenies gratiam, et disciplinam bonam, coram Deo et hominibus.
5. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne innitaris prudentiæ tuæ.
6. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos.

1. Mon fils, n'oubliez point ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes;
2. Car vous y trouverez la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie, et la paix.
3. Que la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point; mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur;
4. Et vous trouverez grâce devant Dieu, et devant les hommes une conduite sage.
5. Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence.
6. Pensez à lui dans toutes vos voies; et il conduira lui-même vos pas.

COMMENTAIRE

℣. 1. Ne obliviscaris legis meæ. Dieu nous exhorte souvent à ne pas oublier sa loi, parce que, si nous ne veillons beaucoup sur nous-mêmes, mille choses étrangères qui se glissent dans l'âme et qui la dissipent, en effaceront le souvenir. Le monde au dehors et les passions au dedans combattent sans cesse ces vérités saintes. Ainsi il faut toujours en renouveler la mémoire dans notre esprit, de peur de nous égarer en perdant de vue ce qui doit nous conduire dans le chemin de notre salut. Le Sage ajoute : *Que votre cœur garde mes préceptes.* C'est par le cœur et par l'amour que l'on observe ce que Dieu commande. *On ne garde point ses préceptes,* selon l'Évangile (1), *si on ne l'aime;* et plus on l'aime, plus on a de joie et de facilité à les garder.

℣. 2. Longitudinem dierum. *La longueur des jours,* dit saint Augustin (2), *c'est l'éternité. Rien n'est long dans le langage de l'Écriture, que ce qui est éternel : car tout ce qui finit est toujours bien court.* La sagesse de l'homme périt avec l'homme. Elle est aussi faible et aussi malheureuse que son principe. La sagesse éternelle est Dieu même, et elle rend l'homme saint, éternel, et heureux comme Dieu.

℣. 3. Misericordia et veritas. On peut dire que le mélange de ces deux vertus, *de la miséricorde et de la vérité,* est entièrement nécessaire pour vivre avec les hommes, et principalement à ceux qui sont les conducteurs des autres. S'ils aiment *la vérité* sans aimer *la miséricorde,* leur sévérité éloignera d'eux les âmes qu'ils auraient dû attirer à Dieu. S'ils se portent *à la miséricorde* sans être attachés *à la vérité,* ils séduiront ceux qu'ils devaient instruire, et ils entretiendront les maux qu'ils devaient guérir. Ainsi il faut joindre ensemble ces deux vertus, et les tempérer l'une avec l'autre.

Mettez-les comme un collier autour de votre cou. Ces vertus qui paraissent au dehors dans toutes les fréquentations que l'on a avec les hommes, sont comme un ornement d'or qui fait éclater le mérite de celui qui les possède : mais si elles n'étaient qu'extérieures, elles seraient feintes et non véritables. C'est pourquoi le Sage veut qu'elles soient gravées dans le fond du cœur où réside le Saint-Esprit, source unique et féconde de tout le bien qui paraît dans notre vie. C'est pour cette même raison qu'il ajoute : ℣. 4. *Et vous trouverez la grâce, et une conduite sage devant Dieu et devant les hommes.*

℣. 5. Habe fiduciam. Peu se fient en Dieu de tout leur cœur. Il est aisé que leur cœur se partage, et qu'en certaines choses il s'appuie sur le

(1) *Joan.* XIV. 24.
(2) *Aug. in Ps.* CXX. Dierum longitudo, æternitas. Hoc dicit scriptura longum quod æternum est : nam quicquid finem habet breve est.

7. Ne sis sapiens apud temetipsum ; time Deum, et recede a malo :
8. Sanitas quippe erit umbilico tuo, et irrigatio ossium tuorum.
9. Honora Dominum de tua substantia, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei ;

7. Ne soyez point sage à vos propres yeux ; craignez Dieu, et éloignez-vous du mal.
8. Ainsi votre chair sera saine, et la sève pénètrera jusque dans vos os.
9. Honorez de votre bien le Seigneur, et donnez-lui les prémices de tous vos fruits :

COMMENTAIRE

secours de Dieu, et en d'autres sur leur propre force. Saint Paul dit de lui-même (1) que *Dieu l'a abandonné à des maux extrêmes, afin qu'il n'eût aucune confiance en lui-même, mais en Dieu seul, qui l'avait délivré, qui le délivrait, et qui devait le délivrer des plus grands maux.* Si saint Paul, qui était si humble, a eu besoin d'une si rude épreuve pour perdre tout le reste de la confiance qu'il avait encore en lui-même, et pour s'abandonner entièrement à Dieu, qui est l'homme qui ne doive craindre de s'appuyer encore sur lui-même, quoiqu'il ne s'en aperçoive pas, et que cette complaisance si dangereuse lui soit inconnue ?

Et ne vous appuyez point sur votre prudence. Il y a une prudence des justes, dont saint Pierre dit : *Soyez prudents, et veillez dans la prière* (2). Il veut que l'on *veille,* afin de ne rien faire que sagement et dans l'ordre de Dieu, et l'on doit *prier* en même temps. Il nous montre ainsi que l'homme ne doit point s'appuyer sur sa prudence, mais qu'il faut que toute notre sagesse vienne de Dieu, qu'elle tende à Dieu, et qu'elle se repose sur lui de tous les événements. Ainsi notre *prudence* sera humble. Elle ne sera plus humaine, mais divine, puisqu'elle s'appuiera sur la lumière de Dieu, et non sur celle de l'homme.

℣. 7. Ne sis sapiens apud temetipsum. Celui-là est *sage à ses propres yeux,* qui ne connaît point assez les ténèbres de son esprit et la faiblesse de sa volonté, après même que Dieu lui a donné sa crainte et un désir de faire ce qu'il lui commande. Car, s'il n'a soin de rendre grâces à Dieu de la lumière qu'il lui a donnée, s'il n'est persuadé dans le cœur de son impuissance, et s'il n'est pénétré du besoin continuel qu'il a du secours de Dieu, il est en danger de s'attribuer insensiblement la sagesse, comme s'il se l'était donnée à lui-même. C'est pour éviter un si grand mal, que l'Église demande à Dieu dans ses prières publiques, qu'il la purifie, et qu'il la soutienne par une suite non interrompue des miséricordes qu'il répand sur elle : *Ecclesiam tuam, Domine, miseratio continuata mundet et muniat.*

Craignez Dieu, et retirez-vous du mal. Fuyez tout ce qui vous éloigne de Dieu. Retirez-vous généralement de tous les maux ; mais particulièrement de celui d'une vaine complaisance, qui est la source de tous les autres.

℣. 8. Sanitas. *La santé de la chair,* dont parle le Sage, n'est pas celle que nous appelons la santé du corps. *La chair est saine* selon Dieu, lorsqu'elle est assujettie à l'esprit. Elle acquiert cette santé divine par la mortification des sens, et souvent par les maladies mêmes et par la langueur ; et elle devient d'autant plus forte, qu'elle est plus faible, selon saint Paul : *Cum infirmor tunc potens sum.*

Mais l'ordre des paroles du Saint-Esprit est très remarquable. Après avoir dit tout ce qui précède, il ajoute aussitôt : *Alors votre chair sera saine.* C'est comme s'il nous disait : Voulez-vous être vraiment chaste, et vous affermir dans cette vertu qui rend les hommes semblables aux anges ?

1. *Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur.* Soyez humble ; abaissez-vous sous la main de Dieu, qui soumet la chair à l'esprit, lorsque notre esprit est soumis au sien. *Ne vous appuyez point sur vous-même,* qui n'êtes que faiblesse, *et ne soyez point sage à vos propres yeux.*

2. *Pensez à Dieu dans toutes vos voies.* Reconnaissez-vous aveugle et faible. Implorez sa lumière et sa force. Offrez-lui vos actions et vos prières, afin que lui-même conduise vos pas.

3. *Craignez Dieu, et retirez-vous du mal.* La crainte de Dieu nous fait redouter le péché qui nous expose à la rigueur de ses jugements, et nous en fait fuir les moindres occasions. Car c'est tenter Dieu, et nous moquer de lui en quelque sorte, que de le prier qu'il éteigne un feu que nous allumons nous-mêmes, et où nous jetons tous les jours du bois. C'est *ainsi,* ajoute le Sage, *que votre chair sera saine.*

Et l'arrosement pénètrera jusque dans vos os. Cette rosée du ciel est la grâce d'une piété intérieure et spirituelle qui *pénètre jusque dans les os,* c'est-à-dire, jusqu'au fond de l'âme. Le mot hébreu שקו *schiqqoû* signifie *boisson, arrosement, rafraîchissement.* C'est l'état d'une âme qui trouve sa joie en Dieu, et qui éprouve que son joug est doux. Mais cet état suppose que la chair est déjà devenue saine et pure par la mortification de ses sens, et par l'amour de la pénitence ; parce qu'il faut combattre avant de vaincre, *et que la manne cachée ne se donne qu'aux victorieux* (3).

℣. 9. Honora Dominum de tua substantia. Un ancien auteur (4) explique cette parole à la lettre, et il s'en sert pour apprendre aux chré-

(1) II. *Cor.* I. 9. 10.
(2) I. *Petr.* IV. 7.
(3) *Apoc.* II. 17. Vincenti dabo manna absconditum.
(4) *Inter. serm. Aug. de Temp.* XIX.

10. Et implebuntur horrea tua saturitate, et vino torcularia tua redundabunt.
11. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias, nec deficias cum ab eo corriperis ;
12. Quem enim diligit Dominus corripit, et quasi pater in filio complacet sibi.
13. Beatus homo qui invenit sapientiam, et qui affluit prudentia.

10. Et alors vos greniers seront remplis de blé, vos pressoirs regorgeront de vin.
11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie ;
12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il trouve en lui son plaisir, comme un père dans son fils.
13. Heureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche en prudence ;

COMMENTAIRE

tiens à consacrer en quelque sorte leurs biens, en donnant à Dieu les prémices de tous leurs fruits. « Dieu, dit-il, vous promet de remplir vos greniers de blé, et vos pressoirs de vin, si vous lui en rendez la reconnaissance que vous devez. Il vous promet même sa grâce, et les biens de l'âme, si vous lui obéissez en ce point. Pourquoi donc vous privez-vous en même temps par votre avarice de la bénédiction du ciel et de la terre ? *Cum decimas dando, et terrena, et cœlestia possis munera promereri, quare per avaritiam duplici benedictione te fraudas ?* Dieu ne vous demande que la dixième partie de vos blés. Il pouvait vous demander tout. Car à qui est tout ce que vous possédez ? Est-ce vous qui faites luire le soleil et tomber la pluie, et qui dispensez l'ordre des saisons, afin que vos terres vous rendent avec usure ce que vous semez ? Tout ce que vous recueillez vient de Dieu, et est à Dieu. Il vous en laisse neuf parts. Il ne vous en demande qu'une, et vous ne voulez pas la lui donner. C'est pourquoi il permet quelquefois, pour vous punir, que vous en perdiez neuf parts, et qu'il vous en reste à peine une dixième. *Novem tibi partes retractæ sunt, quia, decimam dare noluisti.* Il vient une grêle qui ravage tout, ou la violence des soldats vous emporte ce que vous n'avez pas voulu donner au prêtre de Jésus-Christ. *Dabis iniquo militi quod non vis dare sacerdoti.*

On peut donner aussi à cette sentence un sens plus spirituel. *Honorez le Seigneur* non seulement *de vos biens* extérieurs ; mais encore plus des biens de l'âme. Reconnaissez que vous les avez tous reçus de lui, *et rendez-lui les prémices des fruits,* non seulement de votre terre, mais de votre cœur.

℣. 10. Implebuntur. *Rien n'est plus propre,* dit saint Prosper (1), *à attirer sur nous l'abondance des biens de Dieu, que de les lui rendre à mesure que nous les recevons,* et de vivre dans une action de grâces et une dépendance continuelle de sa miséricorde et de son secours.

℣. 11. Disciplinam Domini. Le Sage nous avertit de *ne point rejeter les châtiments que Dieu nous envoie ;* non qu'il nous soit possible de les détourner, mais afin que nous les recevions avec une soumission paisible et non avec une volonté forcée, qui ne fait que céder à une nécessité inéluctable.

Ne vous abattez point, dit-il, *lorsqu'il vous châtie.* Il nous exhorte à *ne nous point abattre* alors. Car souvent, après avoir fait quelques efforts pour souffrir en chrétiens, si le mal continue, nous nous ennuyons et nous tombons dans la défaillance. Il relève ensuite notre courage par une raison qui devrait faire une grande impression dans nos esprits :

℣. 12. Quem enim... Dieu nous châtie ; mais c'est comme un médecin et non comme un ennemi. Il semble qu'un médecin persécute son malade ; mais il ne persécute en effet que sa maladie. *Il hait la maladie, parce qu'il aime le malade ; et il ne fait souffrir celui qu'il aime, que pour le délivrer du mal qu'il souffre* (2). C'est ainsi que Dieu traite les siens lorsqu'il les afflige. Sa colère apparente est une grâce, et les maux qu'il leur envoie sont des remèdes.

Et il trouve en lui son plaisir comme un père dans son fils. Quelle plus grande gloire que d'être enfant de Dieu et aimé de lui ? Et cependant, la souffrance est une marque de l'un et de l'autre. Vous voulez bien être aimé de Dieu, dit saint Augustin, mais vous ne voulez pas qu'il vous châtie. Et il vous assure lui-même qu'il ne vous châtie que parce qu'il vous aime ; que c'est ainsi qu'il traite tous ceux qu'il honore de son amitié ; *et que si vous voulez vous retirer du rang de ceux qui souffrent, vous vous retranchez du nombre de ses enfants* (3). Il est vrai que la nature a une grande aversion de ces châtiments ; mais la foi est plus forte que la nature, et c'est la vertu même du Saint-Esprit qui doit soutenir cette faiblesse si grande que nous ressentons dans la souffrance. C'est ainsi que Dieu *prendra son plaisir en nous,* comme un père qui est plein d'affection pour son fils, l'aime encore plus, lorsqu'après avoir fait une faute, il se soumet entièrement à sa volonté, et qu'il se condamne lui-même à la peine qu'il a méritée.

℣. 13. Beatus homo... Après que le Sage nous a représenté combien la souffrance nous est utile, il passe aussitôt aux louanges de la sagesse. C'est le même ordre qu'a gardé l'apôtre saint Jacques.

(1) *Prosper. de Ingr. cap.* 19.
(2) *Aug. de temp. serm.* CXXXVII. Medicus amat ægrotantem, odit ægritudinem. Ut liberet ægrotum, persequitur febrem. — (3) *Aug. in Ps.* LXXIX.

14. Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et auri primi et purissimi fructus ejus.

15. Pretiosior est cunctis opibus, et omnia quæ desiderantur huic non valent comparari.

16. Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiæ et gloria.

17. Viæ ejus viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.

18. Lignum vitæ est his qui apprehenderint eam, et qui tenuerit eam beatus.

14. La possession de la sagesse vaut mieux que l'acquisition de l'argent; et le fruit qu'on en tire est plus excellent que l'or le plus fin et le plus pur.

15. Son prix passe toutes les richesses; et tout ce qu'on désire le plus, ne mérite pas de lui être comparé.

16. Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire.

17. Ses voies sont des voies belles, et tous ses sentiers sont pacifiques.

18. Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent : et heureux celui qui se tient fortement uni à elle.

COMMENTAIRE

Après nous avoir exhortés à considérer toutes les afflictions de cette vie, comme le sujet d'une extrême joie, il ajoute aussitôt : *Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement* (1). Ainsi le même Esprit qui a parlé par le Sage et par cet apôtre, nous apprend que la souveraine sagesse de l'homme consiste à assujettir par la patience la chair à l'esprit, et la raison à la foi. C'est cette *sagesse* qui nous persuade de préférer des maux qui ne méritent pas ce nom, mais celui de grâces et de faveurs, à une courte satisfaction des sens, qui, après avoir asservi honteusement l'âme au corps, expose l'un et l'autre à la fureur de Dieu, et les précipite dans une éternité de malheurs.

Heureux celui qui a trouvé cette sagesse que la chair et le sang ne révèlent point et *qui vient d'en haut,* comme dit saint Jacques (2). *Heureux celui qui est riche de cette prudence* des justes ! Par l'exercice continuel de la foi et de la patience, et par le commerce qu'il a avec Dieu dans la prière, il fait *un trafic,* non *d'argent et d'or,* mais de grâces et de vertus, pour acquérir non la terre, mais le ciel. Cette sagesse *vaut mieux que toutes les richesses* ou, selon l'hébreu, que *les perles* (3).

℣. 16. Longitudo dierum in dextera. *La droite* de Dieu marque, selon saint Augustin, les biens de l'éternité, qui est appelée dans l'Écriture, *la longueur des jours.* Et Dieu réserve ces biens à ceux qui l'honorent et qui lui sont chers. *La gauche* marque *les richesses et la gloire* temporelles, qui sont d'ordinaire le partage des méchants : *Sursum est dextera, deorsum sinistra,* dit ce saint docteur (4). Le Sage nous assure que Dieu est l'unique dispensateur de ces deux sortes de biens si différents, pour nous apprendre à préférer ceux *de la droite* à ceux *de la gauche :* c'est-à-dire, ceux qu'il destine à ses amis qu'il purifie dans ce monde par la souffrance, à ceux qu'il abandonne à ses ennemis, qu'il laisse jouir, parmi tous leurs crimes, *de la gloire et des richesses* temporelles. Car il se réserve de leur faire éprouver sa justice dans l'éternité, après qu'ils auront, pendant toute leur vie, rejeté ses remontrances et méprisé sa miséricorde.

℣. 17. Viæ pulchræ. Les voies de la sagesse sont *belles,* parce qu'elles sont toutes d'amour et de charité, et qu'on ne s'avance vers Dieu qu'en l'aimant.

Elles sont pleines de paix, *car le cœur de l'homme a été créé pour Dieu, et tout ce qui est moindre que Dieu ne peut le remplir* (5). De quelque côté qu'il se tourne, il sera toujours dans l'inquiétude ; parce qu'il est dans un état violent et hors de sa sphère. Lorsqu'il ne tend plus qu'à Dieu, *toutes ses affections, qui étaient dispersées dans la multiplicité de ses passions, se réunissent en Dieu* (6). Il trouve en lui son véritable bonheur et une paix que le monde ne lui peut ôter, ni par les biens qu'il lui promet, ni par les maux dont il le menace, parce qu'il n'aime point les uns et qu'il ne craint point les autres.

℣. 18. Lignum vitæ. *La sagesse,* dit saint Augustin, *est, dans le paradis spirituel de l'Église, ce qu'était l'arbre de vie dans le paradis terrestre.* Et comme le fruit de l'arbre de vie aurait empêché les corps de vieillir et les aurait rendus immortels, ainsi la Sagesse incarnée tire les âmes de la vieillesse du péché, les entretient dans une nouvelle vie, et les empêche de retomber dans la mort (7).

Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent. Il faut *embrasser* la sagesse pour avoir part aux grands biens qu'elle nous promet, c'est-à-dire qu'il faut l'aimer avec une affection sincère et une pleine volonté. Car cette sagesse étant Dieu même, ce serait lui faire injure, après l'avoir connu, que de croire que quelqu'une de ses créatures fût plus digne que lui de posséder notre cœur. C'est ainsi qu'en l'embrassant elle deviendra pour nous un *arbre de vie.* En effet, étant entés sur elle comme la greffe sur l'arbre, nous tirerons de sa racine un suc de grâce qui nous

(1) *Jacob.* I. 5. — (2) *Jacob.* III. 15.

(3) פנינים, *penînîm,* perles, ou, selon d'autres lexicographes, le corail rouge, le rubis.

(4) *Aug. in Ps.* CXX.

(5) *August. Conf. lib.* I. *c.* 1. *et lib.* XIII. *c.* 9.

(6) *Ibid. lib.* II. *c.* 1.

(7) *Aug. de Civ. Dei lib.* XIII. *c.* 20. Quod fuit lignum vitæ in paradiso corporali, hoc est in spiritali et intelligibili paradiso sapientia Dei de qua scriptum est : Lignum vitæ est omnibus amplectentibus eam.

19. Dominus sapientia fundavit terram; stabilivit cælos prudentia.
20. Sapientia illius eruperunt abyssi, et nubes rore concrescunt.
21. Fili mi, ne effluant hæc ab oculis tuis; custodi legem atque consilium:
22. Et erit vita animæ tuæ, et gratia faucibus tuis.
23. Tunc ambulabis fiducialiter in via tua, et pes tuus non impinget.
24. Si dormieris, non timebis; quiesces, et suavis erit somnus tuus.

19. Le Seigneur a fondé la terre par la sagesse; il a établi les cieux par la prudence.
20. C'est par sa sagesse que les eaux des abîmes se sont débordées, et que les nuées distillent la rosée.
21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces choses devant vos yeux; gardez la loi et le conseil;
22. Et ils seront la vie de votre âme, et comme un ornement à votre cou.
23. Vous marcherez alors avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera point.
24. Si vous dormez, vous ne craindrez point; vous reposerez, et votre sommeil sera tranquille.

COMMENTAIRE

nourrira et qui nous fera vivre de la vie de Dieu.

Et heureux celui qui se tient fortement uni à elle. Ce n'est pas assez d'avoir *embrassé* la sagesse, il faut *se tenir uni à elle* de plus en plus, parce que nous avons en nous une mauvaise racine qui nous fera toujours porter des fruits de mort, à moins que nous ne nous tenions inséparablement unis à cet *arbre de vie* qui nous fait vivre de l'esprit de Dieu, et porter en lui des fruits de grâce.

℣. 19-20. Sapientia fundavit terram... Le Sage nous apprend à admirer la grandeur de Dieu dans la création et le gouvernement du monde. Le Seigneur, dit-il, a créé par sa sagesse la terre, la mer et les cieux. Sa sagesse a fait sortir de ce grand abîme des eaux de la mer, par des conduits qui nous sont inconnus, les fleuves, les ruisseaux et les fontaines. C'est elle qui distille les vapeurs qui s'élèvent en haut; qui en forme les nuées, qui en fait tomber les pluies qui rendent la terre féconde en toutes sortes de fruits.

Les saints pères (1) néanmoins nous apprennent qu'il y a encore dans ces paroles un sens plus spirituel. *Le Seigneur,* disent-ils, *a fondé la terre par la sagesse,* lorsque Dieu, qui a aimé le monde jusqu'à donner pour lui son propre Fils, a fondé par Jésus-Christ, qui est la Sagesse incarnée, la terre nouvelle et le monde nouveau qui est son Église. *Il a affermi les cieux par la prudence,* lorsqu'ayant tiré les apôtres de la faiblesse où ils avaient été longtemps, il les a affermis par la vertu de son Esprit, et les a remplis d'une prudence toute divine. Ils ont été ensuite, dit saint Augustin (2), *des cieux véritables, suspendus au-dessus de la terre. Ils ont fait retentir par tout le monde les tonnerres de sa parole, et l'ont rempli de la lumière de sa vérité et du feu de son amour.*

C'est par sa sagesse que les eaux des abîmes se sont débordées (3), lorsque les hommes apostoliques et les saints pères qui les ont suivis, sont devenus *des sources* et des fontaines qui ont arrosé les âmes, et *des nuées divines* qui ont répandu sur elles cette rosée de grâce et cette pluie volontaire qui descend du ciel et qui remonte jusqu'au ciel.

℣. 21-22. Custodi legem... Rien ne s'éloigne si aisément de notre esprit et de notre cœur que la loi de Dieu; parce qu'il y a en nous un poids contraire qui nous en retire sans cesse, à moins que nous ne nous y attachions avec une attention et une application continuelles. Et cependant, nous devons craindre de nous perdre en la perdant de vue, puisqu'elle est, comme dit David, *la lumière qui éclaire nos pas* (4) au milieu des ténèbres qui nous environnent. Mais c'est peu de s'en souvenir si on ne la garde; c'est pourquoi il ajoute:

Gardez la loi et le conseil que je vous donne. Dieu ne nous commande que pour notre bien; il ne nous conseille que pour notre salut. *Notre âme* donc, en lui obéissant, *trouvera la vie;* et cette lumière intérieure répandra encore une grâce dans nos paroles, qui, par leur sagesse et leur modestie, deviendront comme l'*ornement* de notre vertu.

℣. 23. Tunc ambulabis. C'est dans la pratique des commandements de Dieu que se trouve la vraie confiance. On peut bien s'en donner une en ne les regardant pas, mais elle est fausse et présomptueuse. Cette confiance qui est humble et qui vient de Dieu, ne se donne qu'à ceux qui *marchent avec confiance, fiducialiter,* dans la voie de la vérité, sans se détourner et sans s'arrêter.

Et votre pied ne se heurtera point; parce qu'en marchant dans la voie de Dieu en la manière que le Sage l'a marqué auparavant, ou on ne rencontre point d'obstacle, ou, si l'on en rencontre, comme sont les péchés et les chutes ordinaires des justes, on ne se blesse que légèrement, parce que *Dieu tend la main à ceux qui tombent* (5), et que cette chute leur devient utile, en leur donnant une sage défiance d'eux-mêmes.

℣. 24. Suavis erit somnus tuus. *Le sommeil des justes est tranquille,* parce que ce n'est point *ce sommeil de mort* dans lequel le roi-prophète a

(1) *Beda in hunc loc.*
(2) *Aug. in Ps.* XVII. —(3) *Aug. in Ps.* XXXV.
(4) *Ps.* CXVIII. 105.
(5) *Bern. in Ps.* XC. *serm.* 2.

25. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impiorum.

26. Dominus enim erit in latere tuo, et custodiet pedem tuum, ne capiaris.

27. Noli prohibere benefacere eum qui potest; si vales, et ipse benefac.

25. Ne soyez point saisi d'une frayeur soudaine; et ne craignez point que la puissance des impies vienne vous accabler;

26. Car le Seigneur sera à votre côté; et il gardera vos pieds, afin que vous ne soyez point pris dans le piège.

27. N'empêchez point de bien faire celui qui le peut; faites bien vous-même, si vous le pouvez.

COMMENTAIRE

peur de tomber (1), qui est le sommeil de la tiédeur et de la négligence. *C'est dans le sommeil des saints,* dit saint Ambroise, *que l'âme trouve son repos. Somnus sanctorum tranquillitatem menti invehens* (2). L'homme étant dégagé par ce *sommeil,* des soins inutiles et du tumulte de ses passions, *trouve sa paix en Dieu* (3), et se repose dans l'admiration de sa bonté, dans la reconnaissance de ses bienfaits, et dans l'espérance des biens qu'il lui a promis. C'est ce qui a fait dire à un ancien père, en signalant cette paix d'esprit et cet éloignement des embarras du monde dans lequel vivaient les chrétiens de son siècle : *Je n'ai plus maintenant qu'une seule affaire en moi-même. Tout mon soin est de n'avoir plus de soin* (4).

℣. 25. Ne paveas. Le fruit de ce repos que l'on trouve en Dieu, est de ne point craindre tous les efforts des hommes, lors même qu'ils ont résolu de nous perdre, car la véritable foi n'est point timide. Et *celui qui craint Dieu,* comme l'Écriture dit ailleurs, *ne craint que lui seul* (5), parce que la puissance des hommes, quelque grande qu'elle paraisse, est assujettie à la sienne ; *et qu'ils n'en ont sur les justes qu'autant que lui-même leur en donne pour l'avantage de ceux qui souffrent* (6) selon son ordre, et qui le bénissent dans leurs souffrances.

℣. 26. In latere tuo. *Le Seigneur sera à votre côté pour vous défendre. Si un prince,* dit saint Augustin (7), *ne craint point au milieu de ses gardes; si un homme mortel, étant environné d'hommes mortels comme lui, se tient assuré contre les violences qu'il pourrait craindre : combien plus un homme doit-il demeurer ferme et intrépide, lorsqu'il a pour défenseur l'Immortel et le Tout-Puissant?*

Il gardera vos pieds afin que vous ne soyez point surpris. Il gardera vos pieds, c'est-à-dire, *vos affections,* dit saint Augustin, *parce que les affections donnent le mouvement à l'âme.* Dieu garde ses saints dans l'affliction, afin qu'*ils ne soient surpris* alors en se relâchant de la fidélité qu'ils lui doivent, par leur impatience dans les maux qu'ils souffrent, ou par la crainte de ceux dont on les menace. Car, pourvu qu'ils demeurent ainsi attachés à Dieu, *ils ne sont point surpris* lorsqu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis. Ils ne cessent point d'être libres dans leur esclavage ; et ils ne meurent point lors même qu'ils perdent la vie. Mais tous ces accidents divers qui passent pour de grands malheurs aux yeux des hommes, ne sont que l'aliment de leur foi et le couronnement de leur piété.

℣. 27. Si vales, et ipse benefac. Outre le sens clair de ce verset qui regarde l'aumône, il nous apprend encore que nous devons aimer que les autres fassent plus de bien que nous ; par exemple, qu'ils soient plus austères et plus pénitents, bien loin de les en *empêcher,* à moins que nous ne soyons obligés, par l'ordre de Dieu, de tempérer leur zèle, afin qu'ils ne tombent pas dans quelque excès. Car c'est l'amour-propre qui, par un orgueil secret, nous fait ressentir cette peine, de nous voir ainsi au-dessous des autres. Mais la charité qui est humble, est bien aise que Dieu soit encore mieux servi des autres que de nous. Et alors, la part que nous prenons à leurs bonnes œuvres par notre approbation et notre joie, nous en donne aussi à leur mérite, et nous faisons en quelque sorte par eux ce que nous ne pouvons faire par nous-mêmes. C'est ce que saint Augustin représente à une veuve d'une piété exemplaire, qui servait Dieu avec quelques âmes saintes. *Les jeûnes,* dit-il, *les veilles et tout ce qui peut contribuer à assujettir le corps à l'esprit, servent beaucoup à rendre nos prières plus agréables à Dieu. Que chacune de vous fasse en cela ce qu'elle peut. Que celle qui a moins de force n'empêche point celle qui en a plus, de faire plus qu'elle. Que celle qui est forte ne presse point celle qui est faible. Celle qui a moins de force fait ce qu'elle ne peut pas, en la personne de celle qui le peut, si elle aime dans une autre le bien qu'elle ne se dispense de faire que parce qu'elle n'a pas assez de force pour le pouvoir faire* (8).

(1) *Ps.* xii. 4.
(2) *Ambr. epist.* lx.
(3) *Aug. Conf. lib.* xiii. *c.* 19.
(4) *Tertull. de Pallio. c.* 5. In me unicum negotium mihi est. Aliud non curo quam ne curem.
(5) *Eccli.* xxxiv. 19.—(6) *Aug. in Ps.* lv.
(7) *Aug. in Ps.* xxvi.
(8) *Aug. ep.* cxxi. *ad Probam.* Quæ minus valet non impediat plus valentem : quæ plus valet non urgeat minus valentem. Quod altera minus potest, in ea quæ potest facit, si in altera diligat, quod ideo quia non potest, ipsa non facit.

28. Ne dicas amico tuo : Vade, et revertere, cras dabo tibi ; cum statim possis dare.

29. Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam.

30. Ne contendas adversus hominem frustra, cum ipse tibi nihil mali fecerit.

31. Ne æmuleris hominem injustum, nec imiteris vias ejus ;

32. Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermocinatio ejus.

33. Egestas a Domino in domo impii ; habitacula autem justorum benedicentur.

28. Ne dites point à votre ami : Allez et revenez ; je vous le donnerai demain, lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même.

29. Ne tramez point le mal contre votre ami qui a confiance en vous.

30. Ne faites point de procès à un homme sans sujet, et lorsqu'il ne vous a fait aucun tort.

31. Ne portez point envie à l'homme injuste, et n'imitez point ses voies ;

32. Parce que tous les trompeurs sont en abomination au Seigneur, et qu'il communique ses secrets aux simples.

33. Le Seigneur frappera d'indigence la maison de l'impie ; mais il bénira les maisons des justes.

COMMENTAIRE

℣. 28. Ne dicas... Le Sage nous exhorte à être toujours dans cette disposition de faire le bien, qui n'attend que l'occasion, et qui l'embrasse aussitôt qu'elle se présente. Combien grande doit être la charité d'un chrétien, puisque non seulement il ne doit pas refuser ce qu'on lui demande ; mais qu'il pèche même contre cette vertu, s'il diffère jusqu'au lendemain ? Cet avis ne regarde pas seulement l'aumône, mais généralement toutes les assistances que nous pouvons rendre à notre prochain. Ce n'est pas assez de se croire obligé à le servir ; il faut le faire avec promptitude, puisque nous devons l'aimer comme nous-mêmes.

℣. 29. Ne moliaris. On voit assez que rien n'est plus contraire à l'amitié, que de faire du mal à celui qui nous aime et à qui nous devons rendre amour pour amour. Mais cette parole est particulièrement vraie de ceux qui conduisent les autres, que le Sage appelle ailleurs les plus excellents de tous les amis (1) ; parce que c'est d'eux que nous devons apprendre à connaître et à aimer Dieu. Le Sage avertit donc ces véritables amis de ne faire point de mal à ceux qui ont confiance en eux, et qui se reposent sur eux de leur éternité et de leur salut. Car ils peuvent nous faire souvent du mal lorsqu'ils nous flattent ; et qu'au lieu de nous porter à une solide pénitence par des remèdes proportionnés à nos blessures, ils se rendent indulgents pour notre mollesse et ne font qu'accroître nos ténèbres au lieu de les dissiper. Ce n'est pas là servir les âmes, selon la pensée de saint Cyprien, c'est les trahir et c'est agir en ennemi sous le nom d'ami.

℣. 30. Ne contendas. Le Sage traite ici humainement avec les hommes, et il se contente de leur prescrire ce que la seule justice naturelle nous ordonne à tous. Jésus-Christ va bien plus loin dans l'Évangile, puisqu'il nous conseille *de laisser même notre bien à celui qui veut nous l'ôter* (2), plutôt que de plaider pour le retenir. Cela nous fait voir combien un chrétien doit avoir d'horreur de faire tort à personne, puisqu'il devrait être en état, non seulement de ne faire aucune injustice, mais *de souffrir même celle qu'on lui pourrait faire* (3), comme le dit saint Paul, plutôt que de disputer avec son frère et de perdre sa paix pour sauver son bien.

℣. 31-32. Ne æmuleris. Le Sage semble parler en cet endroit d'un homme *injuste* et violent, qui est en même temps déguisé et *trompeur,* parce qu'il veut paraître devant les hommes tout autre qu'il n'est devant Dieu. Il nous exhorte à ne point croire un tel homme *digne d'envie, et à ne point imiter sa conduite.* Car l'esprit humain se porte aisément à aimer et à imiter ceux qui ont un grand pouvoir, quoique accompagné d'injustice et de violence ; principalement lorsqu'ils ont assez d'adresse pour se couvrir d'un voile de justice et de piété. Mais le Sage nous avertit que ces personnes *sont en abomination devant le Seigneur ;* qu'il ne répand que des ténèbres sur elles, tandis qu'*il communique ses secrets* et ses lumières *aux simples.*

℣. 33. Egestas a Domino in domo impii. Le mot d'*impie,* qui est si souvent employé dans ce livre, ne signifie pas un homme sans religion, mais sans piété, c'est-à-dire sans reconnaissance des dons de Dieu, ce qui est la source de l'indigence de l'âme. C'est pourquoi le Sage lui oppose les justes, qui rendent à Dieu ce qu'ils ont reçu de lui. Il dit que Dieu frappe d'indigence la maison de celui qui est *impie,* c'est-à-dire ingrat en cette manière. Car *l'ingratitude,* dit saint Bernard, *est un vent brûlant qui dessèche l'âme* (4) et qui la ferme à toutes les pluies qui tombent du ciel. Dieu *bénit* au contraire *les maisons des justes,* parce que la gloire qu'ils lui rendent pour ses miséricordes dans l'aveu de leur indigence, est pour eux une source de bénédictions et de grâces. Au lieu de l'*indigence,* l'hébreu met la *malédiction,* מארה, *meêrâh.*

(1) *Eccli.* VI. 15.
(2) *Matt.* VII. 40.
(3) I. *Cor.* VI. 7.
(4) *Bern. in Cant. serm.* LI. *n.* 7.

34. Ipse deludet illusores, et mansuetis dabit gratiam.

35. Gloriam sapientes possidebunt; stultorum exaltatio, ignominia.

34. Il se moquera des moqueurs; et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux.

35. Les sages possèderont la gloire; l'élévation des insensés sera leur confusion.

COMMENTAIRE

℣. 34. Ipse deludet illusores. Saint Pierre, en citant cette parole du Sage : *Dieu se moquera des moqueurs,* l'exprime en ces termes : *Dieu résiste aux superbes* (1). Mais ces deux sens s'allient aisément. Car lorsqu'un homme nourrit dans son âme la plaie de l'orgueil, tout le culte qu'il semble d'ailleurs rendre à Dieu, comme le Pharisien de l'Évangile, n'est qu'une illusion et une moquerie, parce qu'il ne lui donne que les dehors et les apparences, et que son cœur est proprement l'idole à laquelle il sacrifie.

Dieu résiste à ces personnes, et il se *moque* d'elles, parce que, s'étant retirées de lui, comme firent autrefois les anges superbes, et n'étant d'elles-mêmes qu'un néant, il n'a pour les punir qu'à les laisser dans cet abîme ténébreux, dans cette profonde indigence qu'elles ont préférée à la lumière de sa sagesse et aux richesses de sa bonté.

Dieu donne, au contraire, *sa grâce à ceux qui sont doux* et humbles, parce qu'ils disent dans leur cœur, comme saint Michel et les saints anges : *Qui est semblable au Très Haut?* Ainsi, comme ils se dépouillent sans cesse d'eux-mêmes et qu'ils ne se considèrent qu'avec mépris, Dieu prend plaisir à les remplir de ses grâces : et l'humble reconnaissance qu'ils conservent pour celles qu'ils ont reçues, leur en attire toujours de nouvelles.

℣. 35. Gloriam sapientes possidebunt. Les sages possèderont la gloire, parce que leur gloire dépend de la pureté de leur cœur, et non de l'opinion des hommes.

L'élévation des insensés est leur confusion. Ces *insensés* sont ceux qui, étouffant dans leur cœur les sentiments de la foi et de la piété chrétienne, usurpent, dit saint Grégoire (2), le sacerdoce du Sauveur sans qu'il les y appelle, *et deviennent princes sans qu'il le sache : Principes extiterunt et non cognovi* (3), comme il est dit dans le prophète. Ils croient s'élever ; et *leur élévation est leur ignominie* devant Dieu, et souvent même devant les hommes. Ils devaient être *la lumière du monde* (4), selon l'Évangile, et ils en deviennent les ténèbres et le scandale.

---

(1) I. *Petr.* v. 5.
(2) *Gregor. Pastor. part.* I. *c.* I.
(3) *Osée.* VIII. 4.
(4) *Matth.* v. 14.

CHAPITRE IV

Salomon exhorte les hommes à la sagesse, comme son père l'y a lui-même exhorté. Garder la discipline. Fuir la voie des impies. Bonheur des justes ; malheur des méchants. Garder son cœur. Veiller sur sa langue. Régler ses pas.

1. Audite, filii, disciplinam patris, et attendite ut sciatis prudentiam.
2. Donum bonum tribuam vobis ; legem meam ne derelinquatis.
3. Nam et ego filius fui patris mei, tenellus et unigenitus coram matre mea.
4. Et docebat me, atque dicebat : Suscipiat verba mea cor tuum ; custodi præcepta mea, et vives.
5. Posside sapientiam, posside prudentiam. Ne obliviscaris, neque declines a verbis oris mei.
6. Ne dimittas eam, et custodiet te ; dilige eam, et conservabit te.
7. Principium sapientiæ, posside sapientiam ; et in omni possessione tua acquire prudentiam.

1. Écoutez, mes enfants, les instructions de votre père, et rendez-vous attentifs, pour connaître la prudence.
2. Je vous ferai un excellent don ; n'abandonnez point ma loi.
3. Car étant moi-même le fils chéri de mon père, et l'unique de ma mère ;
4. Il m'instruisait, et me disait : Que votre cœur reçoive mes paroles ; gardez mes préceptes, et vous vivrez.
5. Travaillez à acquérir la sagesse, à acquérir la prudence ; n'oubliez point les paroles de ma bouche, et ne vous en détournez point.
6. N'abandonnez point la sagesse, et elle vous gardera ; aimez-la, et elle vous conservera.
7. Le commencement de la sagesse est le soin de l'acquérir ; travaillez à acquérir la prudence aux dépens de tout ce que vous pouvez posséder.

COMMENTAIRE

℣. 1. Audite, filii, disciplinam patris. Pour être disciple de Jésus-Christ, il faut *l'écouter* comme *un enfant écoute son père.* Il faut donc, pour cela, être un enfant, ou au moins avoir un désir sincère de le devenir. Un enfant écoute son père, parce qu'il le respecte. Il l'écoute pour lui obéir. Et cela est vrai principalement lorsqu'il sait que son père est un homme sage, qui l'instruit comme étant son père, et qui peut le faire très utilement, comme étant lui-même très éclairé. C'est la manière dont nous devons entendre les instructions que Dieu nous donne. Il est père, mais il est Dieu. Il est la bonté ; il est la sagesse même. Toutes ses paroles exigent de nous un profond respect. Et nous ne devons aimer à savoir ce qu'il nous commande, qu'afin de le faire.

Après avoir dit : *Écoutez, mes enfants,* il ajoute : *Rendez-vous attentifs,* pour nous faire voir qu'outre cette *attention* extérieure de l'esprit humain, par laquelle on écoute souvent sans comprendre, ou l'on comprend sans aimer et sans vouloir faire ce que l'on sait, il y en a une autre plus intérieure et toute divine, qui fait que l'on écoute, et que l'on comprend la vérité. Et parce que cette oreille intérieure dont le Fils de Dieu a dit souvent dans l'Évangile : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, l'entende* (1), est l'ouvrage, non de l'homme, mais de la vertu de Dieu, il ajoute aussitôt :

℣. 2. Donum bonum tribuam vobis. Ce *don* est le Saint-Esprit, qui est le comble de tous les dons, don suprême, égal à celui qui donne. C'est lui qui ouvre l'oreille du cœur, et qui le rend attentif et sensible à la vérité. Et alors *il n'abandonne point la loi de Dieu,* parce qu'il l'aime, et qu'on demeure attaché, selon saint Augustin, non seulement sans peine, mais même avec plaisir à tout ce qu'on aime (2).

℣. 3-4. Nam et ego... Salomon était particulièrement chéri de David : il devait lui succéder. Et il témoigne que le roi son père avait un soin tout particulier de l'instruire lui-même, pour le rendre digne de ce haut rang auquel Dieu l'avait destiné par sa naissance, et encore plus par un choix particulier qu'il avait fait de sa personne, en le préférant à tous ses frères. *Il m'enseignait,* ajoute-t-il, *et il me disait : Que votre cœur reçoive mes paroles.* On ne peut pas dire qu'il ait été *fils unique de sa mère,* puisque Bethsabée eut cinq fils de David (3). Il fut le privilégié.

℣. 6. Dilige eam, et conservabit te. La sagesse est pour l'âme ce qu'un régime bien entendu est pour le corps. Elle conserve l'intelligence en l'empêchant de dévier, et l'âme, en la préservant du péché.

℣. 7. Posside sapientiam. Ce qui empêche le plus les hommes de recevoir la lumière et la grâce que Dieu leur promet, c'est la basse idée qu'ils

(1) *Matth.* XI. 15. — (2) *Aug. ep.* XLV.

(3) II. *Reg.* XII. 15. 16. 24. - I. *Paral.* III. 5.

8. Arripe illam, et exaltabit te ; glorificaberis ab ea cum eam fueris amplexatus.

9. Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te.

10. Audi, fili mi, et suscipe verba mea, ut multiplicentur tibi anni vitæ.

11. Viam sapientiæ monstrabo tibi; ducam te per semitas æquitatis ;

12. Quas cum ingressus fueris, non arctabuntur gressus tui, et currens non habebis offendiculum.

8. Faites effort pour atteindre jusqu'à elle, et elle vous élèvera ; elle deviendra votre gloire, lorsque vous l'aurez embrassée.

9. Elle mettra sur votre tête un accroissement de grâce ; et elle vous couvrira d'une couronne éclatante.

10. Écoutez, mon fils, et recevez mes paroles, afin que les années de votre vie se multiplient.

11. Je vous montrerai la voie de la sagesse ; je vous conduirai par les sentiers de l'équité ;

12. Et lorsque vous y serez entré, vos pas ne se trouveront plus resserrés, et vous courrez sans que rien vous fasse tomber.

COMMENTAIRE

en conçoivent ; elle les rend insensibles à un si grand don et ensuite très indignes de le posséder.

℣. 8. Arripe illam. Il est bon de remarquer ces expressions si vives dont le Sage se sert pour nous recommander une même vérité. *Travaillez*, dit-il, *à acquérir la sagesse. Ne l'abandonnez point. Aimez-la.* Et ensuite il répète encore par deux fois : *Travaillez à acquérir la sagesse.* Et il ajoute : *Faites effort pour atteindre jusqu'à elle.* Tout ceci nous marque la même chose que le Fils de Dieu nous enseigne dans l'Évangile, lorsqu'il dit : *Qu'il faut se faire violence ; qu'il faut se renoncer soi-même ; qu'il faut faire effort pour entrer dans la porte et dans la voie étroite* (1) : Et c'est le Fils de Dieu qui est lui-même cette porte par laquelle il faut entrer, et cette voie dans laquelle il faut marcher. Ces *efforts* doivent être grands, puisque l'âme est obligée de combattre contre elle-même et de se faire une violence qui est pénible d'abord ; mais qui s'adoucit peu à peu à mesure que la grâce s'affermit en elle.

Elle deviendra votre gloire lorsque vous l'aurez embrassée. La sagesse rappelle ceux même qui la fuient. Elle éclaire ceux qui l'invoquent. Elle fortifie ceux qui la cherchent : mais elle n'est proprement *la gloire* que de ceux qui *l'embrassent ;* c'est-à-dire, qui se donnent tout entiers à elle et qui mettent en elle toute leur gloire.

℣. 9. Corona inclyta. Cet ornement de *grâce* paraît sur *la tête ;* c'est-à-dire, qu'il n'est pas seulement extérieur, comme sont toutes les vertus qui règlent le dehors ; mais qu'il se reçoit dans la haute partie de l'âme, qui est, selon saint Augustin, comme la *tête* de l'homme intérieur (2). Cette *couronne* dont parle le Sage, est proprement la plus grande récompense de notre vertu, de notre charité même. Car Dieu ne peut mieux la récompenser qu'en l'augmentant. Cette *couronne* est appelée *éclatante*, pour la distinguer des couronnes de la terre, qui ne sont rien aux yeux de Dieu, au prix de celles qu'il donne à ceux qui le servent. Cette *couronne* nous couvre et nous *protège* en même temps. Car, au lieu que les autres couronnes ont besoin d'être défendues, celle-ci, au contraire, est notre défense.

℣. 10-11. Viam sapientiæ monstrabo tibi. Dieu veut qu'on *écoute ses paroles* et non celles des hommes, qui falsifient souvent, ou qui altèrent les siennes. Les *paroles de Dieu* sont *des paroles de vie éternelle,* comme saint Pierre le dit à Jésus-Christ. *Elles montrent la voie de la sagesse,* qui, sans elles, nous serait toujours inconnue. Jésus-Christ nous *conduit* ensuite *par les sentiers de l'équité.* Ces *sentiers sont resserrés et difficiles, et ils sont connus de peu de personnes,* dit saint Augustin (3).

℣. 12. Quas cum ingressus fueris... La voie de Dieu est étroite ; parce qu'elle resserre l'amour-propre et toutes les passions, auxquelles on s'abandonne dans la voie large. Mais après qu'on y a marché quelque temps, elle s'élargit ; parce qu'on commence à faire par amour ce qu'on avait fait d'abord par crainte (4). On y trouve alors une source de paix et de joie : et la même âme qui avait dit d'abord à Dieu avec David : *J'ai suivi des voies dures à cause des paroles de vos lèvres* (5), lui dit ensuite avec le même prophète : *J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez élargi mon cœur* (6). La voie est dure tant que la crainte rétrécit le cœur, qui se trouve partagé entre l'amour faible qu'il a pour Dieu et l'amour violent qu'il a pour lui-même. *Mais elle devient aisée,* dit saint Augustin, *lorsque Dieu dilate le cœur par l'infusion de son amour, et qu'il lui fait trouver sa joie dans la justice de ses préceptes. Cordis dilatatio, justitiæ dilectio et dilectatio* (7).

Currens... Dans un chemin ordinaire, on est plus en danger de tomber lorsque l'on court ; le contraire arrive dans la voie de Dieu. On ne tombe dans ce chemin de la vie que parce que l'on s'arrête ou que l'on marche trop lentement. Plus l'on se hâte, plus on court, moins on est exposé à

(1) *Matth.* xi. 12. - *Luc.* ix. 23 ; xiii. 24.
(2) *Aug. in Ps.* iii.
(3) *Aug. in Psal.* xxiv. Semitas angustas, et paucis notas.
(4) *Beda in hunc loc.* — (5) *Ps.* xvi. 4.
(6) *Ps.* cxviii. 32.
(7) *Aug. in Ps.* cxviii. *conc.* 10.

13. Tene disciplinam, ne dimittas eam ; custodi illam, quia ipsa est vita tua.
14. Ne delecteris in semitis impiorum, nec tibi placeat malorum via.
15. Fuge ab ea, nec transeas per illam ; declina, et desere eam.
16. Non enim dormiunt nisi malefecerint, et rapitur somnus ab eis nisi supplantaverint.
17. Comedunt panem impietatis, et vinum iniquitatis bibunt.
18. Justorum autem semita quasi lux splendens procedit, et crescit usque ad perfectam diem.

13. Tenez-vous attaché à la discipline, et ne la quittez point ; gardez-la, parce que c'est votre vie.
14. Ne regardez point avec plaisir les sentiers des impies ; et que la voie des méchants ne vous agrée point.
15. Fuyez-la ; n'y passez point ; détournez-vous-en, et ne vous y arrêtez point ;
16. Car ils ne peuvent dormir, s'ils n'ont fait du mal ; et ils perdent le sommeil, s'ils n'ont fait tomber quelqu'un dans leurs pièges.
17. Ils se nourrissent du pain de l'impiété ; ils boivent le vin de l'iniquité ;
18. Mais le sentier des justes est comme une lumière brillante qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait.

COMMENTAIRE

tomber, parce que le même amour qui nous fait courir est toute notre force et notre soutien.

℣. 13. Tene disciplinam. *La discipline* peut signifier le règlement de toutes les actions, et la vigilance continuelle qu'on a sur soi-même. Elle peut s'appeler pour nous une source *de vie ;* car si on ne s'y *attache,* on se relâche aisément ; et si on *la quitte,* on se perd bientôt. Ce mot de *discipline* peut marquer aussi l'instruction de Dieu par ses châtiments, ou des hommes de Dieu par leurs conseils et leurs saints avis. Cette instruction est pour nous une source *de vie,* car Dieu est le médecin de l'âme. Si elle repousse sa main divine, parce qu'il lui fait quelque douleur, il ne peut souffrir cette délicatesse ingrate et présomptueuse. Et si l'âme demeure en cet état, elle mérite qu'il l'abandonne à elle-même.

℣. 14. Ne delecteris... Cet avis est sans doute très nécessaire, puisqu'il est marqué si expressément, et qu'il est répété si souvent dans ce livre. Car le Saint-Esprit qui voit le fond du cœur des hommes, connaît parfaitement la qualité de leurs maladies, et quels sont les remèdes les plus propres pour les guérir. *Ne regardez point,* dit le Sage, *avec plaisir le sentier des impies ; et que la voie des méchants ne vous agrée point.* S'il n'y avait que des *impies,* c'est-à-dire des hommes sans conscience et sans religion qui marchassent par cette voie, on ne serait pas aisément tenté d'approuver leur conduite, et de prendre plaisir à les imiter. Car le seul nom et la seule vue de ces personnes donne de l'horreur à ceux qui n'ont pas tout à fait oublié Dieu, et à qui il reste quelque sentiment pour leur salut. « Mais cette voie est la voie large, que fréquentent, dit saint Augustin, tous ceux qui préfèrent les biens de la terre à ceux du ciel, qui cherchent leurs propres intérêts et non ceux de Dieu, et qui ne vivent point par l'Esprit de Jésus-Christ (1). » Ainsi plusieurs d'entre eux se croient justes, quoiqu'ils ne le soient pas ; et, comme ils se trompent eux-mêmes dans le jugement qu'ils portent d'eux, il est aisé aussi que d'autres s'y trompent, et qu'ils prennent les apparences pour la réalité.

℣. 15. Fuge ab ea. *Fuyez cette voie,* car, si on ne la fuit, on la cherchera ; et si on ne la hait, on l'aimera. *N'y passez point,* parce que c'est un lieu plein de pièges et de périls, où tout vous attire, où tout vous perd. *Détournez-vous-en,* parce que l'inclination corrompue vous y portera toujours d'elle-même, à moins que vous ne vous fassiez violence pour ne point vous y abandonner. *Et ne vous y arrêtez point,* car si vous vous y arrêtez une fois, vous vous exposez à y trouver insensiblement de la satisfaction, et à ne vouloir plus vous en retirer.

℣. 16-17. Non enim. Comme on a déjà marqué auparavant, que ceux qui marchent dans la voie large sont souvent plongés dans de profondes ténèbres qui leur sont entièrement inconnues ; il peut arriver que des personnes mettent leur zèle à faire tomber les âmes dans ce que le Sage appelle *des pièges,* et qu'elles s'imaginent en même temps leur procurer des moyens de se sauver.

Saint Grégoire nous assure qu'il y a des hommes qui, lorsqu'ils font à Dieu les plus grands outrages, prétendent lui rendre des services signalés. C'est ainsi que les pharisiens ont mis autrefois leur piété à crucifier le Fils de Dieu ; saint Paul, avant sa conversion, à persécuter l'Église ; et les Juifs, qui sont venus depuis, à offrir à Dieu, selon la parole de l'Évangile, le meurtre des apôtres, comme le plus agréable sacrifice qu'ils pussent lui faire.

℣. 18. Justorum autem semita... *Le sentier des justes est comme une lumière brillante,* parce qu'ils vivent d'une foi éclairée et animée par la charité. *Ils s'avancent,* dit le Sage, *et ils croissent.* Si donc nous n'avons soin *de croître* en charité et en bonnes œuvres à mesure que nous avançons dans la connaissance de la vérité, nous devons craindre de ne point marcher dans ce *sentier* qui est seul le chemin de la vie. Les plantes qui ne croissent point après être sorties de la terre, meurent bientôt. On peut dire aussi que, si *la lumière* de cette foi vive ne *croît* pas en nous, il y a quelque secret obstacle dans notre cœur, qui l'obscurcit, et qui est capable de l'éteindre.

(1) *Aug. in Ps* LXI.

19. Via impiorum tenebrosa; nesciunt ubi corruant.

20. Fili mi, ausculta sermones meos, et ad eloquia mea inclina aurem tuam.

21. Ne recedant ab oculis tuis, custodi ea in medio cordis tui :

22. Vita enim sunt invenientibus ea, et universæ carni sanitas.

23. Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.

24. Remove a te os pravum, et detrahentia labia sint procul a te.

25. Oculi tui recta videant, et palpebræ tuæ præcedant gressus tuos.

26. Dirige semitam pedibus tuis, et omnes viæ tuæ stabilientur.

27. Ne declines ad dexteram neque ad sinistram ; averte pedem tuum a malo : vias enim quæ a dextris sunt novit Dominus : perversæ vero sunt quæ a sinistris sunt. Ipse autem rectos faciet cursus tuos, itinera autem tua in pace producet.

19. La voie des méchants est pleine de ténèbres ; ils ne savent où ils tombent.

20. Mon fils, écoutez mes discours ; prêtez l'oreille à mes paroles.

21. Qu'elles ne se retirent point de devant vos yeux ; conservez-les au milieu de votre cœur ;

22. Car elles sont la vie pour ceux qui les trouvent, et la santé de toute chair.

23. Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie.

24. Rejetez de vous la bouche maligne ; et que les lèvres médisantes soient bien loin de vous.

25. Que vos yeux regardent droit devant vous, et que vos paupières précèdent vos pas.

26. Dressez le sentier où vous mettez votre pied ; et et toutes vos démarches seront fermes.

27. Ne vous détournez ni à droite, ni à gauche ; retirez votre pied du mal ; car le Seigneur connaît les voies qui sont à droite ; mais celles qui sont à gauche, sont des voies de perdition. Ce sera lui-même qui redressera votre course, et qui vous conduira en paix dans votre chemin.

COMMENTAIRE

Ce *jour* dont parle le Sage, doit toujours *croître* en cette vie, et il ne sera *parfait* qu'à notre mort, où, la concupiscence étant détruite, l'âme s'oubliera elle-même pour aimer Dieu uniquement et *parfaitement*.

℣. 19. Nesciunt ubi corruant. Cette sentence vérifie ce qui a été dit un peu auparavant, de ceux qui marchent dans la voie large. Ils sont méchants au jugement de Dieu, qui pénètre le fond des cœurs. Mais souvent ils se croient bons, et ils passent pour bons. Ils sont *pleins de ténèbres,* et ils prennent leurs ténèbres pour la lumière. *Ils ne savent où ils tombent,* parce que le premier état du péché est l'aveuglement.

℣. 21. Ne recedant ab oculis tuis. Dieu parle aux hommes comme un père à ses enfants. Il n'a pas pour but de satisfaire leur curiosité, en leur disant des choses agréables et toujours nouvelles ; mais il les veut guérir de cette passion même qui est une très grande maladie de l'esprit, pour les faire entrer dans une solide piété. C'est pourquoi il leur répète souvent les mêmes choses, afin que, les ayant sans cesse devant les yeux, ils les impriment dans leur cœur avec plus de soin.

℣. 23. Omni custodia serva cor tuum. Saint Basile dit que, comme les voleurs sont attentifs à dérober l'or, il y a aussi des voleurs invisibles qui veillent sans cesse pour nous dérober notre *cœur,* où repose notre trésor. C'est ce qui nous oblige à veiller continuellement pour le garder. Quand on donne un conseil où il y va de la vie, on y pense sérieusement. Celui que nous donne ici le Sage est de cette nature. Car dès que le cœur est corrompu, l'homme ne vit plus que d'une vie animale, et toutes ses actions, quelque vivantes qu'elles paraissent, sont des fruits de mort.

C'est pourquoi il faut *s'appliquer avec tout le soin possible à la garde de notre cœur,* pour découvrir toutes ses inclinations, et pour discerner tous ses mouvements. *Le plus grand travail, et l'ouvrage le plus important de notre vie,* dit saint Paulin, *est d'observer notre cœur, et d'en retrancher tout ce qui est contraire à la piété. Et comme il est plein de ténèbres, nous ne pouvons pénétrer ses replis obscurs dans lesquels se cachent les ennemis de notre salut, à moins que nous ne le dégagions de tous les soins du dehors, afin qu'il rentre dans lui-même, et qu'il veille,* selon l'avis du Sage, *à la garde de lui-même avec toute l'application dont il est capable* (1).

℣. 24. Remove a te os pravum. Cette sentence peut s'entendre des paroles *malignes* qui se disent devant nous (2), afin que nous témoignions alors notre aversion pour la médisance ; parce que celui qui y consent se rend coupable aussi bien que celui qui la publie.

Mais on peut dire aussi que l'Écriture, par ces paroles, nous avertit de retrancher de nos discours tout ce qui peut ressentir tant soit peu *la malignité* de la médisance, et n'être pas assez favorable à notre prochain.

℣. 25-26-27. Oculi tui... Ces paroles du Sage ont rapport à ces trois mots de l'Évangile : *Voyez, veillez et priez* (3).

(1) *Paulin. epist.* II.

(2) *Beda in hunc loc.* — (3) *Marc.* XIII. 33.

CHAPITRE V

Ne point se laisser aller aux artifices de la femme adultère. S'attacher à son épouse. Suites funestes du crime de l'adultère.

1. Fili mi, attende ad sapientiam meam, et prudentiæ meæ inclina aurem tuam :

2. Ut custodias cogitationes, et disciplinam labia tua conservent. Ne attendas fallaciæ mulieris ;

3. Favus enim distillans labia meretricis, et nitidius oleo guttur ejus ;
4. Novissima autem illius amara quasi absynthium, et acuta quasi gladius biceps.
5. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos gressus illius penetrant.
6. Per semitam vitæ non ambulant, vagi sunt gressus ejus et investigabiles.
7. Nunc ergo, fili mi, audi me, et ne recedas a verbis oris mei.
8. Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus.

1. Mon fils, rendez-vous attentif à la sagesse que je vous enseigne ; prêtez l'oreille à la prudence que je vous montre ;
2. Afin que vous veilliez à la garde de vos pensées et que vos lèvres conservent une exacte discipline. Ne vous laissez point aller aux artifices de la femme ;
3. Car les lèvres de la prostituée sont comme le rayon d'où coule le miel, et son gosier est plus doux que l'huile ;
4 Mais la fin en est amère comme l'absinthe, et perçante comme une épée à deux tranchants.
5. Ses pieds descendent dans la mort ; ses pas s'enfoncent jusqu'aux enfers ;
6. Ils ne vont point par le sentier de la vie ; ses démarches sont vagabondes et impénétrables.
7. Maintenant donc, ô mon fils, écoutez-moi, et ne vous détournez point des paroles de ma bouche.
8. Éloignez d'elle votre voie, et n'approchez point de la porte de sa maison.

COMMENTAIRE

℣. 1-2. Attende... Ces paroles du Sage nous apprennent qu'il y a trois choses nécessaires à un vrai fidèle : *Se rendre attentif à la sagesse de Dieu* en méditant sa parole ; *veiller sur ses pensées, et mettre un frein à sa langue*. La plupart des fautes de la langue viennent de l'entretien qu'on a avec soi-même. On parle selon ce qu'on pense. Ainsi, pour régler ses paroles, il faut commencer par le règlement de ses pensées. Nous ne pouvons pas empêcher notre esprit de penser à quelque chose, non plus que la terre de produire des herbes. Mais comme, en laissant la terre inculte, elle ne produit que de mauvaises herbes et des épines ; et qu'en y semant de bon grain, elle porte de bons fruits ; ainsi, lorsque nous exposerons notre cœur à Dieu, afin qu'il y répande la rosée du ciel et les semences de sa vérité, notre esprit aura des pensées saintes, à proportion que l'Esprit de Dieu l'éclairera davantage par sa lumière, et qu'il le remplira de sa grâce.

℣. 3-4. Favus enim... Cette femme prostituée marque toujours la Babylone du monde, qui attire les âmes à elle pour les rendre adultères, en leur persuadant par ses caresses d'abandonner Dieu qui est leur époux. On ne peut résister aux artifices de cette femme, qui ne propose que ce qui plaît aux sens et ce qui favorise notre corruption naturelle, qu'en lui opposant la lumière de la sagesse, qui nous porte à juger des choses, non selon l'apparence qui nous séduit, mais selon la vérité de Dieu qui ne peut tromper. C'est elle qui nous apprend que ce qui semble *doux* dans le péché, se changera à la fin en *amertume d'absinthe,* qui pénètrera dans l'homme *comme une épée à deux tranchants*, parce qu'elle perdra pour jamais et l'âme et le corps (1).

℣. 5. Ad inferos gressus illius. Ces paroles sont terribles, et il n'appartient qu'à Dieu de se servir de ces expressions si fortes, aussi conformes à la vérité des idées qu'il a de la corruption du monde qu'elles sont disproportionnées à la fausseté des nôtres. *Ses pas s'enfoncent jusqu'aux enfers.* Ils n'y tombent pas tout d'un coup ; mais ils descendent comme insensiblement et par degrés.

℣. 6. Semitam vitæ. Ce verset nous apprend ce que l'Évangile nous enseigne, qu'il n'y a que deux voies, dont *l'une est large et l'autre est étroite.* L'une est celle de Jésus-Christ ; l'autre est celle du monde. L'une mène à la vie ; l'autre à la mort, et il suffit, pour se perdre, de *ne point marcher par le sentier de la vie.* Car c'est Jésus-Christ qui est *ce sentier,* lui qui a dit qu'*il est la voie, la vérité et la vie* (2), et il nous assure que *celui qui n'est point avec lui est contre lui* (3).

℣. 8. Longe fac... Il faut *s'éloigner* de cette contagion du monde, comme on fuit d'une maison infectée de la peste. On ne consulte point, quand il s'agit de la vie du corps : On fuit le plus vite que l'on peut.

(1) *Beda in hunc loc.*

(2) *Joan.* xix. 6. — (3) *Matth.* xii. 30.

9. Ne des alienis honorem tuum, et annos tuos crudeli :

10. Ne forte impleantur extranei viribus tuis, et labores tui sint in domo aliena ;

11. Et gemas in novissimis, quando consumpseris carnes tuas et corpus tuum, et dicas :

12. Cur detestatus sum disciplinam, et increpationibus non acquievit cor meum,

13. Nec audivi vocem docentium me, et magistris non inclinavi aurem meam ?

14. Pene fui in omni malo, in medio ecclesiæ et synagogæ.

15. Bibe aquam de cisterna tua, et fluenta putei tui ;

16. Deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide.

9. Ne prostituez point votre honneur à des étrangers ; ni vos années au *joug* cruel *des femmes sans mœurs* ;

10. De peur que ces étrangers ne s'enrichissent de vos biens, et que vos travaux ne passent en la maison d'un autre ;

11. Et que vous ne soupiriez enfin, quand vous aurez consumé votre vigueur et votre corps, en disant :

12. Pourquoi ai-je détesté la discipline ? Pourquoi mon cœur ne s'est-il point rendu aux remontrances ?

13. Pourquoi n'ai-je point écouté la voix de ceux qui m'enseignaient, ni prêté l'oreille à mes maîtres ?

14. J'ai été presque plongé dans toutes sortes de maux, au milieu de l'église et de l'assemblée.

15. Buvez de l'eau de votre citerne, et des ruisseaux de votre fontaine.

16. Que les ruisseaux de votre fontaine coulent dehors ; et répandez vos eaux dans les rues,

COMMENTAIRE

℣. 9. Ne des alienis honorem tuum. L'âme *prostitue son honneur à des étrangers,* dit saint Grégoire, pape (1), *lorsqu'elle s'abandonne aux passions honteuses que le monde lui inspire pour la perdre. Elle donne ses années à un cruel, lorsqu'oubliant qu'elle a été créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, elle passe tout le temps de sa vie à faire ce que ces esprits de malice désirent d'elle.* Le substantif הוד *hôd,* traduit ici par *honneur,* signifie aussi *force, vigueur, beauté.*

℣. 10. Extranei. Les pères appliquent, au point de vue spirituel, ce mot et ce verset aux démons.

Comme ces anges de malice ne goûtent que le mal auquel ils se sont entièrement abandonnés, ils croient *s'être enrichis* lorsqu'ils ravissent aux âmes les richesses de la grâce. Ils mettent leur joie à faire qu'elles deviennent leurs esclaves, en le devenant de leurs passions. Ces âmes *travaillent* ainsi pour les démons, en donnant leur temps et leur affection à toutes les choses qui ne peuvent que les perdre. Et les démons, ces cruels *étrangers* qui les dominent, sont assurés que ces âmes, ayant ainsi attiré sur elles la colère de Dieu, *passeront* dans ce lieu d'horreur, qui est la *maison* de ces malheureux esprits, au lieu d'être reçues dans la maison céleste que Dieu leur avait destinée, si elles lui fussent demeurées fidèles.

℣. 12-14. Cur detestatus sum disciplinam. Il est remarquable que cette âme est touchée particulièrement de ce qu'elle *a détesté la discipline,* de ce qu'elle *ne s'est point rendue aux remontrances qu'on lui a faites,* et de ce qu'elle n'a point écouté la voix de ceux qui lui apprenaient à rendre à Dieu ce qui lui est dû. Elle reconnaît que c'est là la source de tous ses désordres.

Aussi saint Grégoire dit à ce sujet : *Souvent on ne se sert de la santé que pour s'abandonner aux excès du vice. Mais lorsque Dieu nous la ravit tout d'un coup, lorsque le corps est pénétré par les douleurs de la maladie, et que l'âme est prête de le quitter, on commence à regretter la santé dont on a abusé si longtemps, et à témoigner quelque désir de l'employer à bien vivre, si Dieu nous la rend. Et alors,* dit ce docteur, *les hommes soupirent de ce qu'ils n'ont pas voulu servir Dieu, lorsqu'ils ne sont plus en état d'employer leur vie à son service pour pouvoir réparer les fautes de leurs négligences passées* (2).

℣. 15-16. Cisterna tua... fontes tui, désignent la mère de famille et les enfants.

Deriventur fontes tui foras. Que l'on voie sortir de votre maison une belle et nombreuse famille. Ou bien : Soyez bienfaisant et libéral. La première explication est meilleure. Voyez le ℣. 10. Les Septante mettent une négation (3) : *Que vos eaux ne sortent point de votre fontaine, et que vos eaux se répandent dans vos places publiques.* Aquila (4) traduit aussi avec une négation : *Que vos eaux ne soient point répandues au dehors.* N'ayez point de commerce honteux avec une femme étrangère. Clément d'Alexandrie (5) lit de même. L'édition de Complute et d'autres exemplaires grecs, lisent comme la Vulgate, sans négation. Origène (6) reconnaît que, de son temps, les exemplaires n'étaient point uniformes, et que les uns portaient : *Que vos eaux ne se répandent pas ;* et les autres : *Que vos eaux se répandent, etc.* Ceux qui ont mis une négation, lisaient le texte comme s'il y avait: *Voudriez-vous répandre vos eaux au dehors?* Gardez-vous bien de le faire. On l'entend aussi, dans le sens spirituel, des dons de la grâce.

---

(1) *Gregor. Pastor. part.* III. *adm.* 13.

(2) *Gregor. Pastor. part.* III. *adm.* 13.

(3) Les Septante : Μὴ ὑπερ εκχεέσθω σοὶ ὕδατα ἐκ τῆς σῆς πηγῆς, εἰς δὲ τὰς πλατείας διαπορευέσθω τὰ σά ὕδατα.

(4) *Aquil.* Μὴ διασκορπιζέσθωσαν αἱ πηγαὶ σοῦ ἔξω.

(5) *Clemens. Alexand. Strom.* II. - *Ita et Olympiodor. in Catena.*

(6) *Origen. in Num. homil.* XII. Non super effundantur tibi aquæ extra tuum fontem. Quamvis in aliis exemplaribus legerimus : et effundantur tibi, etc.

17. Habeto eas solus, nec sint alieni participes tui.

18. Sit vena tua benedicta, et lætare cum muliere adolescentiæ tuæ.

19. Cerva carissima, et gratissimus hinnulus: ubera ejus inebrient te in omni tempore, in amore ejus delectare jugiter.

20. Quare seduceris, fili mi, ab aliena, et foveris in sinu alterius?

21. Respicit Dominus vias hominis, et omnes gressus ejus considerat.

22. Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur.

23. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam, et in multitudine stultitiæ suæ decipietur.

17. Possédez-les seul, et que les étrangers n'y aient point de part.

18. Que votre source soit bénie ; vivez dans la joie avec la femme que vous avez prise dans votre jeunesse.

19. Qu'elle vous soit comme une biche très chère, comme un faon très agréable ; que son amour vous enivre en tout temps, et que sa tendresse soit toujours votre joie.

20. Mon fils, pourquoi vous laisserez-vous séduire par une étrangère, et pourquoi vous reposerez-vous dans le sein d'une autre ?

21. Le Seigneur regarde attentivement les voies de l'homme, et il considère toutes ses démarches ;

22. Le méchant se trouve pris dans son iniquité, et il est lié par les chaines de ses péchés ;

23. Il périra parce qu'il n'a point reçu la correction ; et il sera trompé par l'excès de sa folie.

COMMENTAIRE

℣. 17. Habeto eas solus. Aimez uniquement votre épouse, et ne lui donnez point occasion, par votre dérèglement, de vous manquer de fidélité. Gardez-la de manière qu'elle ne soit point exposée à la séduction des hommes corrompus : *Nec sint alieni participes tui.* On peut l'expliquer au moral, de la sagesse (1), qui aime à se répandre et à se communiquer au dehors : (℣. 16) *Deriventur fontes tui foras.* Mais ceux qui sont sages ne se répandent pas tellement au dehors, qu'ils s'oublient eux-mêmes ; leur première et principale attention, est sur leur propre conduite : *Habeto eas solus.*

℣. 18. Sit vena tua benedicta. Votre source sera bénie ; votre épouse sera féconde, Dieu bénira votre mariage par une nombreuse postérité. Voyez *Psalm.* LXVII, 27. *Num.* XXIV, 7. *Isai.* XLVIII, 1.

℣. 19. In amore ejus delectare jugiter. Attachez-vous uniquement à votre épouse, par un amour tendre et chaste. Ceci ne doit pas s'entendre comme un précepte, mais comme un conseil et une permission. Il veut marquer simplement l'éloignement que l'homme sage doit avoir de tous les engagements criminels. Pour le reste, qu'il demeure uni à son épouse, sans s'y attacher d'une manière trop charnelle. Que ceux qui sont mariés, soient de même que s'ils ne l'étaient point, dit saint Paul ; saint Augustin, dit (2) que, dans le mariage même, la religion ne permet l'usage des plaisirs que dans la seule vue d'avoir des enfants ; et que tout le reste, non seulement n'est point commandé, mais n'est pas même permis : *Secundum veniam, non secundum imperium.* Celui qui aime son épouse d'un amour déréglé, est adultère, dit saint Jérôme (3).

℣. 21. Respicit Dominus... *Vias,* ici, peut signifier les inclinations, les tendances, l'ensemble de la vie, et *gressus,* chaque démarche en particulier.

℣. 22. Iniquitates suæ capiunt impium. Le péché qui n'a point été effacé par une sincère pénitence, est comme un poids qui entraîne l'homme dans d'autres péchés. Car, comme l'homme a abandonné Dieu, Dieu l'abandonne aussi au dérèglement de son cœur. Après être tombé dans un péché, il retombe dans un autre. *La première faute,* dit saint Grégoire, *est la cause de la seconde, et la seconde est la punition de la première* (4). C'est ainsi que, par une juste vengeance de Dieu, *il se fait comme une chaîne de fautes qui naissent l'une de l'autre ; et que la multiplication et l'accroissement des péchés devient le supplice du pécheur.*

Ainsi l'homme se trouve *lié par ses péchés,* et il ne peut plus rompre *la chaîne* qu'il s'est faite ; parce que ce n'est point une matière séparée de lui qui compose ses fers, mais *c'est sa volonté même,* qui, s'endurcissant dans le mal auquel elle a pris plaisir, *est devenue plus dure et plus inflexible que le fer. Ligatus non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate,* dit saint Augustin (5).

℣. 23. Ipse morietur. Le pécheur *mourra, parce qu'il n'a point reçu la correction;* il n'a reçu la correction, ni des paroles, ni du châtiment. Il n'a écouté ni Dieu, ni les hommes. Il a rejeté la vérité, lorsqu'on lui a représenté ses désordres. Il a murmuré contre Dieu, lorsqu'il l'a affligé pour lui donner lieu de se reconnaître. Après cela, Dieu le laisse dans les ténèbres qu'il aime, et qu'il a préférées à la lumière.

Et c'est alors *qu'il est trompé par l'excès de sa*

---

(1) *Gregor. in Ezech. lib.* I. *homil.* XII. - *Beda, hic.* - *Bern. de Considerat. lib.* I.

(2) *August. qu. in Levit.* 64. *et serm.* LI.

(3) Adulter est in suam uxorem, amator ardentior. In aliena quippe omnis amor turpis, in sua nimius. *Hieron. in Jovinian.* I.

(4) *Gregor. in Job. lib.* XXV. *c.* 9. Præcedens culpa causa est subsequentis, et subsequens pœna præcedentis

(5) *August. Conf. lib.* VIII. *c.* 5.

folie. Il se croit heureux lorsque Dieu et les hommes ne le réveillent point de son profond assoupissement. Et cependant, c'est là l'assurance de sa mort et la marque de sa condamnation. Dieu dit alors, comme il est marqué dans le prophète : *Je ne me mettrai plus en colère* contre cette âme. Il permet *qu'on flatte le pécheur dans ses désirs ;* et qu'il tombe dans *une si extrême folie,* qu'il ne comprend pas que la main de Dieu est sur lui, et que son repos même est l'effet et la peine de son endurcissement et de ses ténèbres (1).

(1) *Ezech.* XVI. 42. - *Psal.* IX.

CHAPITRE VI

Devoirs de celui qui s'est rendu caution pour un autre. Paresseux excité au travail. Ruine de celui qui sème des dissensions. Profiter de l'instruction. Se défendre de la femme adultère.

1. Fili mi, si spoponderis pro amico tuo, defixisti apud extraneum manum tuam ;
2. Illaqueatus es verbis oris tui, et captus propriis sermonibus.

3. Fac ergo quod dico, fili mi, et temetipsum libera, quia incidisti in manum proximi tui. Discurre, festina, suscita amicum tuum.

4. Ne dederis somnum oculis tuis, nec dormitent palpebræ tuæ.

1. Mon fils, si vous avez répondu pour votre ami, et que vous ayez engagé votre main à un étranger,
2. Vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, et vous vous trouverez pris par vos propres paroles.
3. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain. Courez de tous côtés, hâtez-vous, et réveillez votre ami.
4. Ne laissez point aller vos yeux au sommeil, et que vos paupières ne s'assoupissent point.

COMMENTAIRE

℣. 1. Si spoponderis pro amico tuo... Ce verset et les dix suivants contiennent des préceptes purement économiques. Le Sage y recommande : 1° De ne pas se rendre caution pour un autre, et 2° d'éviter la paresse. Il inculque le premier conseil en plusieurs endroits de son livre (1) ; et véritablement rien n'est plus contraire à une sage économie, que de répondre pour un autre ; on s'expose ainsi à ruiner ses affaires, par la négligence et la mauvaise conduite d'un étranger. Salomon ne défend pas de donner ou de prêter ; il exhorte, au contraire, à le faire promptement et de bon cœur (2), mais non pas à s'engager dans les mauvaises affaires d'autrui. Les premiers philosophes de la Grèce (3) étaient dans les mêmes maximes, et les anciens Perses (4) avaient principalement en horreur deux choses : le mensonge et les dettes. Leur raison était qu'un homme qui doit beaucoup est continuellement exposé à mentir, à frauder. Celui qui répond pour un autre s'expose au même danger.

Quant à cette expression : *Vous avez engagé votre main à un étranger*, à la lettre (5) : *Vous avez frappé de la main avec un étranger*, ou vous avez frappé dans sa main, c'est une très ancienne coutume, parmi les Orientaux, de confirmer leurs promesses et leurs engagements en se donnant mutuellement la main. Cette pratique se voit dans l'Écriture (6). Xénophon parle souvent de la même cérémonie parmi les Perses (7). Les Septante (8) : *Mon fils, si vous répondez pour votre ami, vous donnerez votre main à votre ennemi.* Bientôt, au lieu d'un ami, vous aurez un ennemi ; ou, bientôt vous serez livré à votre ennemi, c'est-à-dire au créancier de votre ami.

℣. 3. Discurre, festina, suscita amicum tuum. Les pères (9) expliquent ceci moralement de ceux qui se sont engagés dans des emplois les obligeant à répondre des autres, et qui ont des charges dans l'Église les engageant à l'instruction. Ces sortes de personnes ne sauraient apporter trop de diligence à réveiller l'attention, à animer la ferveur, à soutenir la faiblesse, à corriger la langueur, à reprendre les défauts de ceux qui leur sont soumis. Si le particulier n'accomplit pas son devoir, et qu'il y ait de la faute du pasteur, ils périront tous deux. Mais, pour demeurer dans la simple explication littérale du sens de Salomon, il veut que celui qui s'est rendu caution cherche à se dégager, et oblige celui pour qui il a répondu à payer promptement son créancier. L'hébreu (10) : *Allez, prosternez-vous* à ses pieds, *faites venir en justice votre ami ;* contraignez-le par les voies légales à payer ses créanciers et à vous tirer d'em-

---

(1) *Prov.* xi. 15 ; xvii. 18 ; xx. 16 ; xxii. 26 ; xxvii. 13. - *Vide et Eccli.* viii. 16.
(2) *Prov.* iii. 27. 28.
(3) *Chilon. et Thales, apud Laërt.* Ἐγγύα, παρὰ δ' ἄτα.
(4) *Herodot. lib.* i. *c.* 138. Ἄιστιστον δὲ αὐτοῖσι τὸ ψεύδεσθαι νενόμισται, δεύτερα δὲ, τὸ ὀφείλειν χρέος. Πολλῶν μὲν καὶ ἄλλων εἵνεκα, μάλιστα δὲ ἀναγκαῖον φασὶ εἶναι τὸν ὀφείλοντα, καὶ τὶ ψεῦδος λέγειν.
(5) תקעת לזר כפיך
(6) Voyez chap. xvii. 18 ; xxii. 26. - *Isai.* lxii. 8.
(7) *Xenophon. Anabas. lib.* ii. Οἶδα μὲν ἡμῖν ὅρκους γεγενημένους, καὶ δεξιὰς δεδομένας. *Et lib.* iii. *et alibi.*
(8) Υἱέ, ἐὰν ἐγγυήσῃ σὸν φίλον, παραδώσεις σὴν χεῖρα ἐχθρῷ.
(9) *Gregor. Magn.* iii. *part. Past. curæ admon.* 5.-*Beda, hic.*
(10) לך התרפס ורהב רעך

5. Eruere quasi damula de manu, et quasi avis de manu aucupis.

6. Vade ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam.
7. Quæ cum non habeat ducem, nec præceptorem, nec principem,
8. Parat in æstate cibum sibi, et congregat in messe quod comedat.
9. Usquequo, piger, dormies? quando consurges e somno tuo?

5. Sauvez-vous comme un daim qui échappe de la main, et comme un oiseau qui fuit d'entre les mains de l'oiseleur.
6. Allez à la fourmi, paresseux ; considérez sa conduite, et apprenez à devenir sage.
7. Car, n'ayant ni chef, ni maître, ni prince,

8. Elle fait néanmoins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir.
9. Jusqu'à quand dormirez-vous, paresseux ? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil ?

COMMENTAIRE

barras ; car alors il était permis au créancier d'attaquer le répondant, sans inquiéter le principal débiteur (1). Les Septante (2) : *Ne cessez point de solliciter,* de presser, de pousser *votre ami, pour qui vous avez répondu.*

℣. 5. Quasi damula de manu. Cette comparaison montre qu'il faut se dégager à la hâte, car il y a péril en la demeure.

℣. 6. Vade ad formicam, o piger. Allez apprendre de ce petit animal les règles d'économie et la conduite que vous devez observer, si vous ne voulez pas être accablé par la pauvreté. Nous ne connaissons guère d'animal plus industrieux, et nous n'en connaissons aucun de plus laborieux que la fourmi. Cet animal vit dans une espèce de république réglée, où chaque particulier concourt avec zèle et sans jalousie au bien et à l'utilité du petit état. Toutes leurs vues et leurs travaux se terminent à se nourrir et à se mettre à couvert des rigueurs des saisons. Tout cela se fait sans nuire à personne et sans incommoder leurs voisins. La fourmi recueille pendant l'été et le beau temps, avec des fatigues incroyables, le grain dont elle se nourrit. Elle l'amène de fort loin, et le conserve avec des précautions dont on a peine à la croire capable ; elle lui coupe le germe, pour l'empêcher de germer dans son magasin ; elle l'expose même au soleil pour le sécher et pour empêcher qu'il ne se corrompe. Elle prévoit avec une pénétration admirable les changements des saisons, prévient la pluie et le froid plus sûrement que l'homme le plus attentif. Elle continue son travail pendant la nuit, lorsque la lune est dans son plein ; elle ne se repose que pendant les ténèbres. L'hiver, elle jouit de son travail, et demeure dans le repos (3). C'est donc à l'industrie, au travail assidu, à la vigilance de la fourmi, que le Sage renvoie les paresseux : *Considérez sa conduite et apprenez la sagesse.* Prenez de ce petit animal des leçons de sagesse, pour cette partie de votre vie qui concerne l'économie et la fuite de l'indigence. La pauvreté volontaire est une des plus grandes vertus ; mais la pauvreté contrainte est une des plus grandes tentations de la vie ; et c'est avec raison que le Sage veut que son disciple travaille à se procurer les choses nécessaires pour sa nourriture.

℣. 8. Congregat in messe quod comedat. Les Septante ajoutent ce qui suit : *Ou allez à la mouche à miel, et voyez comme elle est laborieuse et quelle est la beauté de son travail. Les princes et les particuliers se servent de ses travaux pour leur santé. Elle est agréable à tous et toute glorieuse, et, quoiqu'elle n'ait aucune force, cependant, parce qu'elle honore la sagesse, elle est dans la considération et dans l'estime.* Saint Ambroise (*Hexamer., lib.* v, *cap.* 21), saint Jérôme sur Ézéchiel (III), et les Grecs, ont lu ce passage, mais il n'est ni dans l'hébreu, ni dans la Vulgate, ni dans le grec de Complute.

℣. 9. Usquequo, piger, dormies ? Les hommes appellent *paresseux* celui qui ne veut rien faire, ou qui dort en un temps qui devrait être employé pour le travail. Le Saint-Esprit au contraire appelle du nom de *paresseux* ceux qui, souvent, passent pour actifs au jugement du monde, s'ils ne font rien, ou s'ils font trop peu pour se sauver. Car c'est tomber véritablement dans la paresse et languir dans l'oisiveté, que de manquer d'ardeur pour cette grande affaire où il y va de l'éternité ; en comparaison du salut, toutes les autres ne méritent pas même le nom d'affaires. Le soleil de justice ne luit que pour nous faire travailler à notre salut, et pour nous éclairer dans nos travaux ; et c'est dormir en plein midi, que de ne s'occuper que de soi-même et des soins de la terre, en un temps qui devrait être employé pour le ciel. C'est à ces sortes de paresseux que parle le Sage, afin de les réveiller de cet assoupissement mortel où ils sont pour tout ce qui regarde le salut. Il appelle *dormir,* veiller pour acquérir les biens du monde ; et il ne fait point de difficulté de donner le nom de *sommeil* à toutes ces grandes affaires, qui ne sont devant Dieu que des rêveries.

Il y a une *paresse* plus spirituelle et plus cachée,

(1) *Grot. Vide infra* xx. 16; xxvii. 13.
(2) Ἴσθι μὴ ἐκλύομενος, παρόξυνε δὲ καὶ τὸν φίλον σοῦ, ὃν ἐνεγγυήσω.
(3) *Vide Plin. lib.* xxx. *c.* 11.

10. Paululum dormies, paululum dormitabis, paululum conseres manus ut dormias;

11. Et veniet tibi quasi viator egestas, et pauperies quasi vir armatus. Si vero impiger fueris, veniet ut fons messis tua, et egestas longe fugiet a te.

12. Homo apostata vir inutilis, graditur ore perverso;

13. Annuit oculis, terit pede, digito loquitur,

14. Pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat.

15. Huic extemplo veniet perditio sua; et subito conteretur, nec habebit ultra medicinam.

10. Vous dormirez un peu, vous sommeillerez un peu; vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre, pour vous reposer :

11. Et l'indigence viendra comme un voyageur, et la pauvreté *se saisira de vous* comme un homme armé. Si vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous.

12. L'homme apostat est un homme inutile; il s'avance avec une bouche perfide;

13. Il fait des signes des yeux, il frappe du pied, il parle avec ses doigts;

14. Il médite le mal dans la corruption de son cœur, et il sème des querelles en tout temps.

15. Sa ruine viendra fondre sur lui en un moment; il sera brisé tout d'un coup, et sa perte sera sans ressource;

COMMENTAIRE

qui se trouve dans ces tièdes, dont saint Bernard dit qu'*ils font souvent avec soin tout ce qui regarde le dehors de la piété: mais que leur cœur est languissant devant Dieu, et n'a que du dégoût pour tout ce qui le regarde* (1).

Il faut bien distinguer cette *paresse* criminelle des âmes tièdes, d'avec cet état de faiblesse et d'imperfection où se trouvent souvent les âmes qui ont une piété sincère. Dieu les y laisse pour les humilier, et pour leur rendre sensible leur impuissance, par l'expérience même des fautes où elles tombent tous les jours. Mais ceux qui sont dans cette première tiédeur, perdent peu à peu la crainte et le sentiment de Dieu. Ils ne remarquent plus les péchés intérieurs et spirituels, qui sont les plus dangereux de tous, à cause de l'aveuglement de leur cœur; et ils ne les avouent pas même quand on les leur montre. Au lieu que les autres connaissent leurs fautes, ou par leur propre lumière, ou par celle des personnes qui les conduisent, et travaillent à les réparer par les remèdes que Dieu leur prescrit, ces âmes languissantes reculent de plus en plus dans la piété.

℣. 10. PAULULUM DORMIES. Ce sont là des choses qui paraissent fort indifférentes : *Dormir, sommeiller, se reposer.* Il n'y a rien là, ce semble, qui paraisse criminel. Mais moins on craint cet état, plus il est à craindre. On ferme les yeux à ce que Dieu nous a fait connaître; on fuit le travail; on néglige de se combattre et de se vaincre, et ainsi on rend victorieux l'amour-propre, qui domine toujours dans l'âme, à moins qu'on ne lui fasse violence pour l'asservir. C'est pourquoi le Sage ajoute :

℣. 11. ET VENIET TIBI. Ceci nous fait voir, par une image terrible, que la paresse, qui semblait d'abord un mal peu considérable, devient, par un progrès insensible, *cette tristesse* et cette sécheresse *du cœur,* dont le Sage dit ailleurs, qu'elle *est une plaie universelle : Omnis plaga tristitia cordis est* (2). Et c'est ainsi qu'elle forme le septième, et le plus dangereux des péchés capitaux.

Pour éviter une langueur si dangereuse, le Sage nous exhorte aussitôt *à la diligence,* qui n'enferme pas moins la vigilance et la promptitude du cœur que celle du corps. Il nous apprend qu'elle est *une source* des richesses de la grâce, et qu'à proportion que nous fuirons cette paresse intérieure et extérieure, *l'indigence fuira loin de nous.*

℣. 12-14. HOMO APOSTATA.... *L'Écriture,* dit saint Grégoire (3), *voulant nous marquer l'horreur que nous devons avoir de celui qui prend plaisir à semer des divisions et des querelles, lui donne d'abord le nom d'apostat. Car s'il n'imitait l'apostasie du premier ange,* ajoute ce saint, *en se soulevant contre Dieu, et en se déclarant son ennemi, il ne romprait pas le lien sacré qui tient les âmes unies entre elles par la même charité qui les unit avec Dieu. Il est inutile à tous,* parce qu'il n'est plus propre qu'à faire du mal. Il porte la paix dans ses paroles; mais ses actions démentent sa bouche. *Il fait des signes des yeux,* ou pour flatter ceux qu'il veut séduire, ou pour se moquer de ceux qu'il décrie, ou pour se faire entendre plus secrètement de ceux qu'il attache à lui pour les rendre les ministres de sa passion. *Il frappe du pied, il parle avec les doigts;* et, par tous ces mouvements extérieurs qui témoignent, ou la légèreté de sa conduite, ou l'emportement de sa passion, il fait voir qu'*il médite le mal dans la corruption de son cœur* (4).

℣. 15. EXTEMPLO VENIET PERDITIO SUA. Combien doit être grand le crime de celui qui sème la division entre les frères, puisqu'après que le Sage l'a appelé un *apostat,* il ajoute que *sa ruine viendra fondre sur lui en un moment;* et que, comme son péché a imité celui du démon, *sa perte* aussi, comme la sienne, *sera sans ressource?* Si les hommes

(1) *Bern. in c. jejun. serm.* II. *num.* 2.
(2) *Eccli.* XXV. 17.
(3) *Gregor. pastor. part.* III. *adm.* 24. - *Beda in hunc loc.*
(4) *Beda in hunc loc.*

16. Sex sunt quæ odit Dominus, septimum detestatur anima ejus :
17. Oculos sublimes, linguam mendacem, manus effundentes innoxium sanguinem,
18. Cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum,
19. Proferentem mendacia testem fallacem, et eum qui seminat inter fratres discordias.
20. Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ.
21. Liga ea in corde tuo jugiter, et circumda gutturi tuo.
22. Cum ambulaveris, gradiantur tecum ; cum dormieris, custodiant te ; et evigilans loquere cum eis ;

16. Il y a six choses que le Seigneur hait ; et son âme deteste la septième :
17. Les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent,
18. Le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds légers pour courir au mal,
19. Le témoin trompeur qui assure des mensonges, et celui qui sème des dissensions entre les frères.
20. Observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.
21. Tenez-les sans cesse liés à votre cœur, et attachez-les à votre cou.
22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent ; lorsque vous dormez, qu'ils vous gardent ; et en vous réveillant, entretenez-vous avec eux ;

COMMENTAIRE

ne comprennent pas assez ce que c'est que de désunir ceux qui sont unis, qu'ils jugent au moins de l'énormité de cette faute par la punition dont Dieu la menace. Qu'ils considèrent combien elle doit être excessive à ses yeux, puisqu'elle épuise en quelque sorte la source inépuisable de sa miséricorde envers ceux qui la commettent ; et que Dieu leur déclare qu'après le mépris qu'ils auront fait de ses avertissements et de sa grâce, il ne leur réserve que la sévérité de sa colère, et la rigueur de ses jugements.

℣. 16-19. Sex sunt quæ odit Dominus. Cette expression est terrible. Elle semble enchérir encore par-dessus ce qui précède : car il est certain que Dieu témoigne partout une grande haine de ces six choses. Il déclare souvent qu'il *a en horreur la langue amie du mensonge, le faux témoin, le cœur plein de malignité, et l'ardeur avec laquelle on court pour faire le mal.* Mais y a-t-il rien que Dieu doit abhorrer plus que *les yeux altiers ;* c'est-à-dire, que le péché d'orgueil, qui a rendu l'ange apostat dans le ciel, et l'homme rebelle dans le paradis ? Y a-t-il rien qu'il doit haïr plus que cette barbarie, par laquelle un homme se rend le meurtrier d'un homme, et d'un innocent ? et néanmoins Dieu déclare qu'il déteste encore plus le crime de celui *qui sème des dissensions parmi les frères.*

On peut quelquefois semer ces divisions par des choses si petites en apparence, que ceux mêmes qui le font s'imaginent le faire innocemment, et s'aperçoivent à peine de cette faute. C'est alors qu'il arrive ce que dit saint Jacques, que *la langue est pleine d'un poison mortel* (1), et qu'une parole qui ne semble point dite à mauvais dessein, est comme *une étincelle de feu* capable *d'embraser toute une forêt* (2). L'action de la charité est comme le cœur qui anime tout un corps, et qui lie ensemble un grand nombre d'âmes. Tout ce qui lui porte la moindre atteinte peut devenir une blessure mortelle.

℣. 20. Conserva... Le Sage répète encore l'avis qu'il nous a déjà donné, de *conserver les préceptes* que Dieu, *notre père,* nous donne dans son Écriture, et *de nous attacher à la loi de* l'Église, *notre mère* (3), qui nous donne l'intelligence de ses divines paroles, et qui nous apprend à nous en servir pour la conduite de notre vie. Nous avons déjà marqué auparavant, qu'on ne peut séparer ces deux préceptes que Dieu a unis, ni prétendre garder le premier en violant le second ; parce qu'il est impossible d'avoir, dans le ciel, Dieu pour *père,* sans avoir, sur la terre, l'Église pour *mère.*

℣. 21. Liga ea. *Tenez* ces préceptes *liés à votre cœur* en les méditant sans cesse et en les pratiquant, *et attachez-les autour de votre cou,* afin qu'étant la règle de vos pensées et de vos actions, ils le soient encore de vos paroles.

℣. 22. Cum ambulaveris... Le sens de la lettre est clair. Il nous apprend que, dans l'action ou dans le repos, nous devons toujours penser à ce que Dieu nous commande. Il n'est pas nécessaire pour cela, dit saint Augustin (4), de lire toujours les livres saints ; mais il suffit de vivre selon Dieu dans l'état où il nous a mis, de veiller et de prier comme il nous l'ordonne, et de tâcher de lui plaire durant tout le jour.

Les saints donnent aussi à ces paroles un sens plus spirituel. *Si vous dormez,* comme Marie, dit saint Bernard, du sommeil sacré de la prière et de la contemplation, que ce soit selon l'ordre que la parole de Dieu nous prescrit. Et *si vous vous réveillez* avec Marthe, pour rendre aux autres les services qu'exige la charité, que ce soit cette même parole, et l'esprit qui y réside, qui vous impose cette obligation, et qu'elle soit encore alors *l'entretien* et les délices de votre cœur.

---

(1) *Jac.* III. 8.
(2) *Ibid.* V. 5.
(3) *Supra* I. 8.
(4) *Aug. in Ps.* XXXIV.

23. Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ ;

24. Ut custodiant te a muliere mala, et a blanda lingua extraneæ.

25. Non concupiscat pulchritudinem ejus cor tuum, nec capiaris nutibus illius :

26. Pretium enim scorti vix est unius panis, mulier autem viri pretiosam animam capit.

27. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant ?

28. Aut ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus ?

29. Sic qui ingreditur ad mulierem proximi sui, non erit mundus cum tetigerit eam.

23. Car le commandement est une lampe, la loi est une lumière ; et la réprimande, qui retient dans la discipline, est la voie de la vie :

24. Afin qu'ils vous défendent de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté ; et ne vous laissez pas surprendre à ses regards ;

26. Car le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain ; mais la femme captive l'âme de l'homme, laquelle n'a point de prix.

27. Un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés ?

28. Ou peut-il marcher sur des charbons ardents, sans se brûler la plante des pieds ?

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur, lorsqu'il l'aura touchée.

COMMENTAIRE

℣. 23. Mandatum lucerna est et lex lux. Nous marchons pendant cette vie dans un chemin glissant, couvert de ténèbres et environné de précipices. Qui ne souhaiterait de trouver une *lumière* qui le guidât dans ce sentier étroit, d'où il est si aisé de s'écarter ? Cette lumière est la parole de Dieu ; telle est *la lampe,* comme dit ici Salomon après David, et comme saint Pierre a dit encore depuis (1), qui doit nous conduire à chaque pas, et nous éclairer dans la nuit obscure de cette vie.

Après que le Sage a dit : *La loi est une lumière,* il ajoute : *Et la réprimande qui retient dans la discipline est la voie de la vie ;* pour nous apprendre que le fruit de la méditation de l'Écriture n'est pas une connaissance stérile ou présomptueuse des vérités qu'elle enseigne ; mais le désir sincère qu'elle doit nous inspirer, de condamner en nous tout ce que Dieu y condamne, de fuir tout ce qui lui déplaît, et de régler tous nos mouvements et toutes nos actions avec une exacte *discipline ;* afin que la lumière que nous y trouvons soit pour nous une lumière de grâce et de vie.

℣. 24-25. Ut custodiant. Le sens littéral de ces paroles est assez clair, et il sera encore plus étendu dans le chapitre suivant. Mais elles nous font voir en un sens plus spirituel, que les âmes qui aiment Dieu et sa parole, ne se laisseront point surprendre aux caresses trompeuses de cette femme prostituée, qui veut les rendre adultères en les séparant de Jésus-Christ, leur époux. La vérité les éclaire, et la vérité les délivre. Elle leur apprend à discerner et à haïr le mensonge : et elle leur donne des yeux qui voient ce qui est invisible ; et un cœur nouveau et spirituel, qui méprise tout ce qui passe, et qui n'aime que ce qui est éternel.

℣. 26. Mulier autem viri. La courtisane fait ce métier pour vivre ; la femme mariée s'abandonne au vice par passion. Une misérable aumône est le salaire de la première, la seconde perd l'âme de ses amants, par l'adultère ; elle leur arrache réellement la vie, car l'adultère était autrefois puni de mort. Quand même ce honteux commerce resterait quelque temps ignoré, il finit par se trahir comme un feu qui éclate.

℣. 27-29. Numquid potest homo..... Saint Augustin (2) explique ces sentences du péril qui se trouve dans la conversation, non seulement des femmes qui sont sans honneur, comme celles dont l'Écriture vient de parler, mais de celles mêmes qui ont toute la modestie que la crainte de Dieu et l'honnêteté demandent d'elles. Car David était saint, et Bethsabée chaste avant que ce prince eût jeté les yeux sur elle. Et cependant une seule vue qui arriva comme par hasard, suffit pour faire perdre la chasteté à l'un et à l'autre. C'est donc avec grande raison, ajoute ce père, que le Sage dit : *Un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés ; ou marcher sur les charbons sans se brûler ?* Les entretiens trop ordinaires avec ces personnes, sans une véritable nécessité, passent souvent dans le monde pour une chose indifférente. Et cependant le Sage appelle cela *cacher le feu dans son sein, et prétendre qu'on n'en sera pas brûlé.* Que personne donc ne s'expose à sa propre ruine et à celle des autres, dit saint Augustin. *Cette familiarité est funeste. Et c'est se tromper soi-même que de ne pas craindre un si grand péril. Perversa familiaritas hæc, et falsa securitas* (3).

On peut aussi donner à ces paroles ce sens plus spirituel. Le monde, dans cette vie de passions et de péché qu'on y mène, est un feu brûlant. Tous les saints nous exhortent à le fuir autant que l'ordre de Dieu nous le permet. Si nous nous dissimulons à nous-mêmes ce péril, et si nous nous croyons en sûreté, lorsque nous nous y exposons volontaire-

(1) *Ps.* cxviii. 105. - ii. *Petr.* i. 19.

(2) *Aug. de temp. serm.* ccl. — (3) *August. ibid.*

30. Non grandis est culpa cum quis furatus fuerit, furatur enim ut esurientem impleat animam ;

31. Deprehensus quoque reddet septuplum, et omnem substantiam domus suæ tradet.

32. Qui autem adulter est, propter cordis inopiam perdet animam suam ;

33. Turpitudinem et ignominiam congregat sibi, et opprobrium illius non delebitur :

34. Quia zelus et furor viri non parcet in die vindictæ ;

35. Nec acquiescet cujusquam precibus, nec suscipiet pro redemptione dona plurima.

30. Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim ;

31. S'il est pris, il rendra sept fois autant, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison ;

32. Mais celui qui est adultère perdra son âme par la folie de son cœur.

33. Il s'attire de plus en plus l'opprobre et l'ignominie, et son opprobre ne s'effacera jamais ;

34. Car la jalousie et la fureur du mari ne pardonnera point au jour de la vengeance ;

35. Il ne se rendra aux prières de personne, et il ne recevra point pour satisfaction tous les présents qu'on pourra lui faire.

COMMENTAIRE

ment, *c'est cacher le feu dans son sein, c'est marcher sur les charbons, et prétendre qu'on n'en sera pas brûlé.* Car *il faut avoir,* dit saint Jean Chrysostôme, *une vertu comme celle de ces trois enfants bien connus, pour vivre parmi les flammes de cette fournaise du siècle sans se consumer.*

℣. 30-33. Non grandis culpa. Salomon marque par toute la suite combien est grand le péché de l'adultère, dans lequel il savait que David son père était tombé. Il dit que ce crime est beaucoup plus grand et plus inexcusable que celui du vol ; parce que souvent la nécessité fait faire l'un, au lieu que c'est la seule volonté qui commet l'autre. L'adultère même enferme une espèce de vol qui est le plus grand et le plus criminel de tous ; puisque l'honneur que l'on dérobe à celui qui reçoit cet outrage, lui est sans comparaison plus précieux que tout le bien qu'on peut lui ravir.

℣. 34-35. Quia zelus... Ces paroles peuvent marquer aussi en un sens spirituel (1), quelle sera la colère de Jésus-Christ contre ses ministres, qui, au lieu d'agir comme les amis de l'Époux, et comme les protecteurs des âmes qui sont ses épouses, s'en seront rendus les corrupteurs et les adultères, ou par leurs mauvais conseils, ou par leur mauvais exemple, ou par leur douceur pleine de tromperie, ou par les impressions violentes d'une conduite injuste et impérieuse. Car c'est alors, dit saint Augustin, que Jésus-Christ paraîtra à la face du ciel et de la terre comme un Dieu jaloux, et qu'il se fera justice à lui-même de l'outrage que ces personnes lui auront fait, sans que rien puisse fléchir la rigueur de sa justice, ni suspendre les effets de sa vengeance.

(1) *August. in Joan. tract.* XIII. - *Beda in hunc loc.*

CHAPITRE VII

Exhortation à l'amour de la sagesse. Se défendre des artifices de la femme adultère. Malheur de ceux qui s'y laissent surprendre.

1. Fili mi, custodi sermones meos, et præcepta mea reconde tibi.
2. Fili, serva mandata mea, et vives ; et legem meam quasi pupillam oculi tui ;
3. Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui.
4. Dic sapientiæ : Soror mea es, et prudentiam voca amicam tuam ;
5. Ut custodiat te a muliere extranea, et ab aliena quæ verba sua dulcia facit.
6. De fenestra enim domus meæ per cancellos prospexi ;
7. Et video parvulos, considero vecordem juvenem,
8. Qui transit per plateam juxta angulum, et prope viam domus illius graditur :
9. In obscuro, advesperascente die, in noctis tenebris et caligine.

1. Mon fils, gardez mes paroles, et faites-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes.
2. Mon fils, observez mes commandements, et vous vivrez ; gardez ma loi comme la prunelle de votre œil :
3. Tenez-la liée à vos doigts, et écrivez-la sur les tables de votre cœur.
4. Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur ; et appelez la prudence votre amie,
5. Afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert d'un langage doux et flatteur ;
6. Car, étant à la fenêtre de ma maison, et regardant par les barreaux,
7. J'aperçois des imprudents ; et je considère un jeune homme insensé,
8. Qui passe dans une rue au coin de la maison de cette femme, et qui marche dans le chemin qui y conduit,
9. Sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devient noire et obscure.

COMMENTAIRE

℣. 1-4. CUSTODI SERMONES MEOS. Le Sage répète souvent à l'homme qu'il instruit comme son fils, qu'il conserve sa loi comme un trésor et comme un dépôt précieux. Il veut qu'il l'écrive *et qu'il la lie dans son cœur et dans sa main ;* dans l'un, pour la méditer ; dans l'autre, pour la pratiquer. Car c'est là le devoir du chrétien : Écouter Dieu, apprendre ce qu'il désire de nous, et lui obéir, comme le serviteur qui est attentif et obéissant à la voix de son maître, le fils à celle de son père, et l'épouse à celle de son époux.

Il nous ordonne de garder la loi de Dieu comme comme *la prunelle de notre œil.* Car elle est en effet, comme il a été marqué auparavant, *l'œil* et la lumière de l'âme. C'est elle qui nous fait voir, non les choses visibles, mais les invisibles. Et elle nous conduit sur la terre, non pour nous faire passer d'un lieu à un autre, mais pour nous faire entrer dans le ciel. Nous ne gardons rien plus chèrement que la prunelle de nos yeux, ainsi la vérité de Dieu, qui est l'œil de l'âme, doit nous être chère.

Tenez-la liée à vos doigts, dit le Sage, afin de vous en souvenir à chaque action, pour qu'elle règle tous vos mouvements. *Ecrivez-la sur les tables de votre cœur :* parce que ce qui est écrit demeure, au lieu que la parole ne fait que passer. Si l'homme écrit la parole de Dieu dans son cœur, il l'aimera. C'est pourquoi il ajoute :

Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur ; et appelez la prudence votre amie.

Ceci nous apprend que nous devrions approcher de Jésus-Christ, qui est la Sagesse du Père, avec confiance, puisqu'il veut lui-même que nous nous familiarisions en quelque sorte avec lui. La Sagesse éternelle, qui était notre souveraine, est devenue notre *sœur* en se revêtant de notre chair. C'est là le fondement de notre gloire et de notre confiance, et ce devrait être en même temps le sujet d'une méditation et d'une action de grâces continuelle.

℣. 5. UT CUSTODIAT TE A MULIERE EXTRANEA. Le caractère de cette femme étrangère qui est, ou l'hérésie, ou la Babylone du monde, est de répandre toujours la douceur sur ses paroles ; selon ce que dit saint Paul des prédicateurs de l'erreur, qu'*ils séduisent les cœurs des simples par des paroles douces et flatteuses* (1). Ce n'est pas que les ministres de l'Église ne se servent aussi de la douceur, eux qui doivent conserver toujours dans leur cœur la tendresse de la charité, et avoir une grande compassion pour les faibles ; mais c'est avec une circonspection toute pleine de sagesse ; car ils sont tantôt doux, tantôt sévères, selon les besoins des âmes (2). Et ils se servent de cette conduite plus douce pour les disposer à recevoir l'amertume de la vérité qui doit les guérir.

Les autres, au contraire, emploient toujours une douceur molle, et qui dégénère en flatterie, pour s'attacher les hommes et pour les séduire, ou en leur faisant recevoir l'erreur pour la vérité,

(1) *Rom.* XVI. 18.

(2) *Aug. de catechism. rud. c.* 15.

10. Et ecce occurrit illi mulier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas : garrula et vaga,

11. Quietis impatiens, nec valens in domo consistere pedibus suis :

12. Nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians.

13. Apprehensumque deosculatur juvenem, et procaci vultu blanditur, dicens :

14. Victimas pro salute vovi, hodie reddidi vota mea ;

15. Idcirco egressa sum in occursum tuum, desiderans te videre, et reperi.

16. Intexi funibus lectulum meum, stravi tapetibus pictis ex Ægypto ;

17. Aspersi cubile meum myrrha, et aloe, et cinnamomo.

18. Veni, inebriemur uberibus, et fruamur cupitis amplexibus donec illucescat dies.

19. Non est enim vir in domo sua, abiit via longissima ;

20. Sacculum pecuniæ secum tulit ; in die plenæ lunæ reversurus est in domum suam.

21. Irretivit eum multis sermonibus, et blanditiis labiorum protraxit illum.

22. Statim eam sequitur quasi bos ductus ad victimam, et quasi agnus lasciviens ; et ignorans quod ad vincula stultus trahatur :

23. Donec transfigat sagitta jecur ejus ; velut si avis festinet ad laqueum, et nescit quod de periculo animæ illius agitur.

24. Nunc ergo, fili mi, audi me, et attende verbis oris mei.

25. Ne abstrahatur in viis illius mens tua, neque decipiaris semitis ejus ;

26. Multos enim vulneratos dejecit, et fortissimi quique interfecti sunt ab ea.

27. Viæ inferi domus ejus, penetrantes in interiora mortis.

10. Et je vois venir au-devant de lui cette femme parée comme une courtisane, adroite à surprendre les âmes, causeuse et coureuse,

11. Inquiète, dont les pieds n'ont point d'arrêt, et qui ne peut demeurer dans sa maison ;

12. Mais qui tend ses pièges au dehors, ou dans les places publiques, ou dans un coin de rue.

13. Elle prend ce jeune homme ; elle le baise, et, le caressant avec un visage effronté, elle lui dit :

14. Je m'étais obligé d'offrir des victimes pacifiques, pour me rendre le ciel favorable, et je me suis acquittée aujourd'hui de mes vœux ;

15. C'est pourquoi je suis venu au-devant de vous, désirant de vous voir, et je vous ai rencontré.

16. J'ai tendu mon lit, et je l'ai couvert de courtes-pointes d'Égypte en broderie.

17. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès et de cinnamome.

18. Venez, enivrons-nous de délices : et jouissons de ce que nous avons désiré, jusqu'à ce qu'il fasse jour.

19. Car mon mari n'est point à la maison ; il est allé faire un voyage très long.

20. Il a emporté avec lui un sac d'argent, et il ne doit revenir à sa maison qu'à la pleine lune.

21. Elle le prend ainsi au filet par de longs discours, et elle l'entraîne par les caresses de ses paroles.

22. Il la suit aussitôt comme un bœuf qu'on mène pour servir de victime, et comme un agneau qui va à la mort en bondissant ; et, insensé qu'il est, il ne comprend pas qu'on l'entraîne pour le lier,

23. Jusqu'à ce qu'il ait le cœur percé d'une flèche ; comme un oiseau qui courrait à grande hâte dans le filet, ne sachant pas qu'il y va de la vie pour lui.

24. Écoutez-moi donc maintenant, mon fils ; rendez-vous attentif aux paroles de ma bouche.

25. Que votre esprit ne se laisse point entraîner dans les voies de cette femme, et ne vous égarez point dans ses sentiers ;

26. Car elle en a blessé et renversé plusieurs, et elle a fait perdre la vie aux plus forts.

27. Sa maison est le chemin de l'enfer, qui pénètre jusque dans la profondeur de la mort.

COMMENTAIRE

ou en leur persuadant qu'ils sont sains et qu'ils n'ont pas besoin de remèdes, lorsqu'ils sont devant Dieu tout couverts de plaies.

℣. 10. Et ecce occurrit. Le Sage nous représente ici une image vive de la conduite artificieuse de ces femmes perdues, qu'un ancien père appelle avec raison, *les victimes malheureuses de l'impudicité publique* (1). Le Saint-Esprit a voulu détourner ainsi les jeunes gens de la vue même de ces personnes infâmes et détestables, dont le démon se sert comme d'un filet pour perdre les âmes, et pour les déshonorer souvent autant devant les hommes que devant Dieu.

℣. 22. Quasi bos ductus. C'est là le triomphe du démon, de *lier* les hommes, non par des chaînes extérieures, mais par leur volonté même, possédée du vice. Il leur ôte alors l'usage de la raison éclairée de la foi, et il les jette dans un aveuglement aussi malheureux qu'il est criminel. Ils sont semblables, dit le Sage, *à un agneau* qui se joue lorsqu'on va l'égorger. C'est l'état du pécheur, que saint Prosper décrit en ces termes : *L'âme abandonnée au péché est tellement égarée, qu'elle aime même son égarement. Elle s'empoisonne avec plaisir, et elle trouve des délices dans ce qui la tue.*

Tantum nocet error,
Ut juvet errare ; et veteris contagia morbi
Tam blande obrepunt, ut quo languetur ametur (2).

℣. 26-27. Fortissimi quique interfecti sunt. *Que la chute de forts soit l'effroi des faibles* (3) ; et que les faibles veillent d'autant plus qu'ils ont plus à craindre. Les forts se défendent avec moins de peine de ces vices scandaleux, dont l'infamie se fait haïr aisément de ceux qui aiment leur réputation et leur honneur ; mais ils ne se défendent pas avec la même facilité des vices spirituels.

(1) *Tertull. de cultu. femin. lib.* II. *c.* 12.

(2) *Prosper. Carm. de ingr. c.* 33. — (3) *Aug. in Ps.* XXV.

CHAPITRE VIII

La sagesse invite les hommes à venir à elle et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse. Elle est en Dieu de toute éternité. Elle trouve ses délices à être avec les hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent. Malheur de ceux qui la haïssent.

1. Numquid non sapientia clamitat, et prudentia dat vocem suam ?
2. In summis excelsisque verticibus supra viam, in mediis semitis stans,
3. Juxta portas civitatis, in ipsis foribus loquitur, dicens :
4. O viri, ad vos clamito, et vox mea ad filios hominum.
5. Intelligite, parvuli, astutiam, et, insipientes, animadvertite.

1. La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix ?
2. Elle se tient le long du chemin, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés, elle se met au milieu des sentiers,
3. Près des portes, à l'entrée de la ville, et elle parle en ces termes :
4. C'est à vous, ô hommes, que je crie ; et c'est aux enfants des hommes que ma voix s'adresse.
5. Vous, imprudents, apprenez ce que c'est que la sagesse ; et vous, insensés, rentrez en vous-mêmes.

COMMENTAIRE

℣. 1-3. Numquid non sapientia clamitat ? Saint Ambroise dit que *la volupté et la vertu, la créature et le Créateur semblent disputer à qui possèdera le cœur de l'homme* (1). La volupté est comme une femme prostituée, dont le Sage vient de décrire la conduite pleine d'impudence, pour donner plus d'horreur de ses caresses mortelles et de ses paroles artificieuses qui empoisonnent les âmes. Il oppose maintenant à ce langage du monde et du démon la voix de Dieu même, et il représente ici la Sagesse incréée qui parle aux hommes, et qui s'explique plus divinement que tout ce qu'on en peut dire. *Si elle se tenait cachée,* dit saint Grégoire, *il faudrait faire tous nos efforts pour la découvrir* (2). Si elle demeurait dans le silence, nous ne devrions rien tant désirer que d'entendre ses paroles. Mais maintenant elle s'est revêtue d'un corps pour se proportionner davantage à notre faiblesse. *Elle a crié par sa naissance, par sa vie, par sa mort, par ses miracles, par l'effusion de son Esprit* (3).

Nous pouvons dire encore, en un sens plus simple, que *la sagesse fait partout entendre sa voix. Elle se tient le long du chemin* de cette vie passagère, *sur les lieux les plus élevés,* en nous parlant par la vie et par la mort des grands et des princes (4) ; *et elle se met au milieu des sentiers,* en nous instruisant par tout ce qui se passe dans la conduite des peuples. Tous les hommes, dans les emplois ou publics ou particuliers, dans les actions ou innocentes ou criminelles, dans les rencontres ou heureuses ou malheureuses, sont des voix de la sagesse. Et elle nous parle par autant d'organes qu'il y a d'hommes sur la terre, si nous avons assez de foi pour être attentifs à cette voix de la Providence, et à ce langage des événements et des révolutions du monde, qui peut nous instruire d'une manière admirable, mais qui est entendu de peu de personnes.

℣. 4. Ad vos clamito. Dieu ne parle pas seulement aux hommes, mais il crie pour se faire entendre d'eux ; il les réveille de leur torpeur par ce *cri* de sa grâce toute-puissante, qui rompt la dureté de leur cœur, et lui donne des oreilles pour l'entendre. C'est ce que saint Augustin dit lui-même en rendant grâces à Dieu de la manière dont il l'avait touché. *Vous étiez avec moi,* dit-il à Dieu, *et moi je n'étais point avec vous. Les beautés qui ne subsistent que par vous me tenaient séparé de vous. Enfin vous m'avez appelé ; vous avez crié et vous avez rompu ce qui rendait mon âme sourde à votre voix* (5).

℣. 5. Parvuli, insipientes. La première chose que la sagesse veut apprendre aux hommes, c'est que, quelque sages qu'ils paraissent, ou aux autres ou à eux-mêmes, ils ne sont que des *insensés.* Elle les humilie afin de les rendre capables d'entendre sa voix, qui ne peut être entendue que par les humbles. *Car l'humilité,* selon saint Augustin, *consiste principalement à nous connaître nous-mêmes,* afin que l'humble aveu de ce que nous sommes nous dispose à connaître Dieu (6).

---

(1) *Ambr. l. de Caïn et Abel. c.* 4.
(2) *Greg. in Job. lib.* xxv. *c.* 11. Investiganda erat, si occultari voluisset.
(3) *August. Conf. lib.* iv. *c.* 12.
(4) *Paulin. epist.* xxvi. — (5) *August. Confes. l.* x. *c.* 27.
(6) *August. in Ioan. tract.* xxv.

6. Audite, quoniam de rebus magnis locutura sum, et aperientur labia mea ut recta prædicent.

7. Veritatem meditabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur impium.

8. Justi sunt omnes sermones mei, non est in eis pravum quid neque perversum ;

9. Recti sunt intelligentibus, et æqui invenientibus scientiam.

10. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam ; doctrinam magis quam aurum eligite :

11. Melior est enim sapientia cunctis pretiosissimis, et omne desiderabile ei non potest comparari.

12. Ego sapientia, habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus.

13. Timor Domini odit malum. Arrogantiam, et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor.

14. Meum est consilium, et æquitas ; mea est prudentia, mea est fortitudo.

6. Écoutez-moi, car je vais vous dire de grandes choses ; et mes lèvres s'ouvriront pour annoncer la justice.

7. Ma bouche publiera la vérité ; mes lèvres détesteront l'impiété.

8. Tous mes discours sont justes ; ils n'ont rien de mauvais, ni de corrompu.

9. Ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligents, et ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science.

10. Recevez avec plus de joie que de l'argent, les instructions que je vous donne, et préférez la doctrine à l'or ;

11. Car la sagesse est plus estimable que ce qu'il y a de plus précieux ; et tout ce qu'on désire le plus, ne peut lui être comparé.

12. Moi, la sagesse, j'habite dans le conseil, et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses.

13. La crainte du Seigneur hait le mal. Je déteste l'insolence et l'orgueil, la voie corrompue et la langue double.

14. C'est de moi que vient le conseil et l'équité ; c'est de moi que vient la prudence et la force.

COMMENTAIRE

℣. 6-8. De rebus magnis locutura sum. Avant que Dieu se fasse entendre à l'âme, elle n'aime que des frivolités, dit saint Augustin, et elle les fait passer pour *de grandes choses. Majorum nugæ negotia vocantur* (1). Et comme les enfants ne peuvent se défaire de cette ardeur qu'ils ont pour les amusements, jusqu'à ce qu'un âge plus avancé les ait rendus raisonnables ; ainsi les hommes ne peuvent se défaire des objets de leurs passions, qui ne sont, dans la vérité, que des jeux d'enfants, que lorsque la grâce, qui est la raison divine, les a tirés de cette bassesse pour les faire entrer dans l'Esprit de Jésus-Christ. Car lorsque Dieu a éclairé une âme de cette sorte, il lui fait comprendre qu'il n'y a rien de grand que lui seul, de saint que sa justice, d'estimable que sa vérité.

℣. 9. Recti sunt intelligentibus. Les discours de Dieu sont *pleins de droiture,* mais c'est pour ceux qui ont le cœur droit. Ils sont *équitables,* mais pour ceux *qui ont* la lumière de l'intelligence et de *la science.* Qu'a servi aux Pharisiens et aux docteurs de la loi, la parole de Jésus-Christ, c'est-à-dire, la vérité de Dieu dans la bouche de Dieu même, sinon à les endurcir encore davantage ? Ils sont devenus plus opiniâtres et plus inexcusables en l'écoutant ; et ce qui a été pour les autres *une odeur de vie,* est devenu pour eux *une odeur de mort* (2). Il faut donc demander à Dieu avec saint Augustin, *qu'il guérisse les yeux de notre cœur, afin qu'ils trouvent leur joie dans la lumière de sa vérité* (3), de peur qu'elle ne soit à notre égard ce qu'est la clarté du soleil aux yeux malades, qu'elle aveugle encore davantage au lieu de les éclairer.

℣. 11. Melior est sapientia cunctis pretiosissimis. Dieu agit avec l'homme, dit saint Augustin, comme les hommes agissent avec les enfants. Il se rabaisse à leur langage, afin qu'ils comprennent le sien, et il emprunte leurs paroles pour les faire entrer dans ses pensées. Il leur représente ce que leur passion aime follement, pour leur apprendre ce qui devrait être l'objet véritable de tous les désirs de leur cœur. L'avare, dit le Sage, met l'or à la place de Dieu. Mettez, au contraire, Dieu à la place de l'or. Que Dieu soit votre joie et votre souverain bien, comme l'or est la joie et le souverain bien de l'avare. Et alors, en possédant Dieu, vous serez heureux, au lieu que l'avare se perd lui-même pour posséder l'or.

℣. 12. Eruditis intersum cogitationibus. Il n'y a point de vertu qui ne nous approche de la sagesse ; mais elle s'unit à nous et elle habite en nous, lorsque nous nous défions de notre propre esprit pour nous soumettre à la lumière des autres, et pour vivre dans une sainte dépendance de Dieu et des hommes de Dieu.

℣. 13. Timor Domini. La crainte des châtiments n'est pas proprement la crainte du Seigneur, selon le langage de l'Écriture : car on ne craint alors que de se nuire à soi-même et non de déplaire à Dieu. On craint la peine, et non le péché. La crainte dont l'Écriture parle ici, est toute différente. C'est celle qui nous fait vraiment haïr le monde comme étant contraire au souverain bien que nous aimons. *Chacun,* dit saint Augustin, *a autant de haine pour le péché, qu'il a d'amour pour Dieu qui est la justice. Tantum quisque peccatum odit, quantum justitiam diligit.*

℣. 14. Meum est consilium. Les sages du monde ont cru que les biens extérieurs, comme

(1) *August. Conf. lib.* IV. *c.* 9.—(2) II. *Cor.* II. 16.

(3) *August. Conf. l.* XI. *c.* 31.

15. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt ;
16. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.
17. Ego diligentes me diligo, et qui mane vigilant ad me, invenient me.
18. Mecum sunt divitiæ et gloria, opes superbæ et justitia.
19. Melior est enim fructus meus auro et lapide pretioso, et genimina mea argento electo.
20. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii,
21. Ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam.
22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio.

15. Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste.
16. Les princes commandent par moi ; et c'est par moi que ceux qui sont puissants, rendent la justice.
17. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher, me trouveront.
18. Les richesses et la gloire sont avec moi, comme la magnificence et la justice.
19. Car les fruits que je porte. sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses ; et ce qui vient de moi, vaut mieux que l'argent le plus pur ;
20. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence,
21. Pour enrichir ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.
22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose ;

COMMENTAIRE

les richesses, la puissance et la vie, viennent de Dieu, qui les donne et les ôte à qui il lui plaît ; mais que les biens de l'âme, comme la justice, la prudence et la force sont proprement les biens de l'homme, qui naissent de nous, et qui ne dépendent que de nous. C'est pourquoi ils soutenaient qu'on pouvait s'attribuer la vertu, et la louange qu'elle mérite, parce qu'elle était proprement à nous, et que toute la gloire nous en était due. La vraie sagesse nous fait voir, au contraire, la folie de cette superbe sagesse du monde. Elle nous apprend que rien n'est en propre à l'homme que le péché ; que *tous les dons excellents viennent d'enhaut* (1) ; et que toutes les vertus sont des ruisseaux dont Dieu est la source, qui doivent remonter des hommes à Dieu par de continuelles actions de grâces.

℣. 15-16. PER ME REGES REGNANT. Les rois règnent par moi, c'est-à-dire, je suis le principe de l'autorité légitime des rois et des princes. Car *toute puissance vient de Dieu* (2), selon saint Paul; et *ce n'est pas seulement par la crainte de la peine,* ajoute le même Apôtre, *mais par la conscience, que nous sommes soumis aux princes.* Puis donc que c'est par l'ordre de Dieu qu'ils règnent, quels qu'ils soient d'ailleurs, il est juste de leur obéir, lors même qu'ils usent injustement de leur pouvoir, excepté quand leur commandement se trouverait contraire à celui de Dieu.

℣. 17. DILIGENTES ME DILIGO. « Dieu aime ceux qui l'aiment. Mais il les a aimés avant qu'ils l'aimassent, et afin qu'ils l'aimassent. Il les choisit afin qu'ils le choisissent. Il leur inspire un amour pour répondre au sien, et il est lui-même l'amour qu'il leur imprime dans l'âme » (3).

℣. 18. MECUM SUNT DIVITIÆ... Les richesses temporelles et la gloire humaine sont dans la main de Dieu. Il les donne à qui il lui plaît. Et il les donne souvent aux plus injustes. Il semble que le Sage ne parle pas, en cet endroit, de ces sortes de richesses, puisqu'il ajoute aussitôt *la magnificence et la justice.* Dieu donc nous recommande ici les richesses spirituelles accompagnées de justice et de sainteté, dont parle le prophète lorsqu'il dit : *Les richesses du salut sont la sagesse et la science, et la crainte de Dieu en est le trésor* (4). C'est pourquoi, il ajoute que les richesses dont il parle *sont plus estimables que l'or, l'argent et les pierres précieuses ;* et que ce sont des *fruits* que la sagesse porte en elle-même ; qui, par conséquent, ne peuvent être que des fruits de lumière, de paix et de salut, comme sont les vertus et les richesses de l'âme.

℣. 20-21. IN VIIS JUSTITIÆ AMBULO. Dieu a dit auparavant, que *ceux qui veillent dès le matin pour le chercher, le trouveront.* Si donc nous n'avons pas été assez heureux pour trouver Dieu, c'est une marque que nous n'avons pas été assez fidèles à le chercher. Si *nous ne marchons pas dans les voies de la justice, et dans les sentiers de la prudence,* c'est parce que nous n'avons pas assez de soin d'invoquer celui qui *y marche.*

Ainsi notre indigence même, dit saint Bernard, nous accuse, et notre stérilité nous condamne. Si nous demeurons toujours pauvres, et si nous ne sommes pas aimés de Celui qui possède les richesses et la gloire, qui enrichit ceux qui l'aiment ; c'est nous-mêmes qui nous sommes privés volontairement de tout le bien que nous aurions pu recevoir de lui. Si nous l'avions cherché avec la confiance, avec l'application et avec la persévérance que nous devions, indubitablement nous l'aurions trouvé, et il nous aurait fait part de ses trésors, selon que la vérité de sa parole nous en assure. Car il est aisé que l'homme soit lâche ; mais il est impossible que Dieu soit menteur.

℣. 22-29. DOMINUS POSSEDIT ME... On peut voir dans ces paroles une admirable description de

(1) *Jacob.* I. 17. - *Prosp. carm. de ingrat. c.* 29.
(2) *Rom.* XIII. 1.
(3) *Prosper. carm. de ingrat. c.* 16.
(4) *Isai.* XXXIII. 6.

23. Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis, antequam terra fieret.
24. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram : necdum fontes aquarum eruperant ;
25. Necdum montes gravi mole constiterant : ante colles ego parturiebar.
26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terræ.
27. Quando præparabat cælos, aderam ; quando certa lege et gyro vallabat abyssos ;
28. Quando æthera firmabat sursum, et librabat fontes aquarum ;
29 Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos ; quando appendebat fundamenta terræ ;
30. Cum eo eram, cuncta componens. Et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore,
31. Ludens in orbe terrarum ; et deliciæ meæ esse cum filiis hominum.

23. J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.
24. Les abîmes n'étaient pas encore, et déjà j'étais conçue ; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre ;
25. La pesante masse des montagnes n'était pas encore formée ; j'étais enfantée avant les collines.
26. Il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.
27. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente ; lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable ;
28. Lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il dispensait dans leur équilibre les eaux des fontaines ;
29. Lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites, et qu'il imposait une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes ; lorsqu'il posait les fondements de la terre ;
30. J'étais avec lui, et je réglais toute chose ; j'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui,
31. Me jouant dans le monde, et trouvant mes délices à être avec les enfants des hommes.

COMMENTAIRE

la Sagesse, qui se présente elle-même comme jouissant de l'éternité et de la toute-puissance du Père avant tous les temps. *In principio erat Verbum.* Elle nous trace une image de la création du monde ; elle y était présente, non comme spectatrice, mais comme étant elle-même l'art ineffable de l'artisan souverain de toutes choses.

Les saints pères appliquent aussi au monde nouveau, à l'Église, tout ce qui est dit ici de la création du monde visible. Car Jésus-Christ, qui est le créateur de ce monde saint, a été prédestiné lui-même dès l'éternité pour être le chef de l'Église (1), avant tous les élus qui devaient être les membres de son corps, et avant les premiers d'entre ses saints. Ces grands saints sont des *cieux*, parce qu'ils répandent dans les âmes la lumière et la chaleur de la vérité. Ce sont des *montagnes* et des *collines*, parce que leur vertu est plus élevée que celle des autres, et que sa solidité les rend immobiles. Ils sont des *fleuves* et des *fontaines*, que Dieu dispense *dans un certain équilibre*, parce qu'ils font couler dans les âmes les eaux de la grâce, selon qu'il plaît au Saint-Esprit de régler leur cours, et de conduire leurs eaux plutôt en un endroit qu'en un autre (2).

Le Fils de Dieu aussi a créé une *terre* nouvelle, qui est l'Église, et a *affermi* ce second monde *sur ses pôles*, qui sont la charité et l'humilité ; parce qu'elles sont, selon les saints, comme la base et le soutien de l'homme nouveau, et que tout ce qui est compris dans l'Écriture se rapporte à ces deux vertus.

Il a renfermé la mer dans ses limites, parce que le monde, dont la mer est la figure, est assujetti à sa domination souveraine, et n'a de pouvoir contre les justes qu'autant qu'il lui plaît de lui en donner. C'est lui qui dit à cette mer, lorsqu'elle paraît la plus furieuse et la plus indomptable : *Vous ne passerez point les bornes que je vous ai marquées. Vous viendrez jusque-là ; et vous briserez-là l'orgueil de vos flots* (3). *Car Dieu*, dit saint Grégoire, *donne des limites à la fureur des méchants ; et, selon l'ordre de sa sagesse et de sa justice, la tempête de la persécution s'élève ou se calme quand il lui plaît : de peur que la vertu de ses serviteurs ne se relâchât, si elle n'était exercée par la souffrance, ou qu'elle ne succombât sous le poids des maux, s'il n'en réglait la qualité et la durée, selon la faiblesse ou la force de ceux qui souffrent* (4).

℣. 30-31. LUDENS CORAM EO... IN ORBE TERRARUM. La Sagesse a fait le premier monde comme *en se jouant*. Mais elle a fait le second monde qui est l'Église, en souffrant et en mourant d'une mort cruelle. Aussi elle ajoute que *ses délices sont d'être parmi les enfants des hommes*. Car il faut qu'elle les ait aimés jusqu'à l'excès, pour avoir bien voulu se revêtir de leur nature mortelle, et préférer leur salut à sa propre vie. Si donc la Sagesse, qui est le Fils de Dieu, *met ses délices à être avec les enfants des hommes*, comment les enfants des hommes *ne mettront-ils pas aussi leurs délices* à être avec le Fils de Dieu, à vivre de son esprit, de sa grâce et de son sang, qui est tout ensemble leur rédemption et leur nourriture ?

(1) *Rom.* I. 4.
(2) *Act.* XVI. 6. - *Aug. in Ps.* CIII.
(3) *Job.* XXXVIII. 11.
(4) *Gregor. in Job. l.* XXXVIII. *c.* 9.

32. Nunc ergo, filii, audite me : Beati qui custodiunt vias meas.
33. Audite disciplinam, et estote sapientes, et nolite abjicere eam.
34. Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.
35. Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino.
36. Qui autem in me peccaverit, lædet animam suam ; omnes qui me oderunt diligunt mortem.

32. Écoutez-moi donc maintenant, mes enfants : Heureux ceux qui gardent mes voies.
33. Écoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez point.
34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte ;
35. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur ;
36. Mais celui que pèchera contre moi, blessera son âme ; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

COMMENTAIRE

℣. 32-33. Audite. Il faut être impie pour *rejeter les instructions* de Dieu par mépris. Mais il suffit d'être tiède et négligeant pour les rejeter en un certain sens, lorsque nous ne les pratiquons pas après les avoir connues, et que nous rendons cette lumière de Dieu inutile en nous. Le vrai sage ne rejette point ainsi les instructions de Dieu. Il l'écoute avec un respect mêlé de frayeur, et il obéit avec une exacte fidélité. Il se croirait insensé, s'il agissait autrement. Car écouter la parole de Dieu sans l'observer, c'est *se tromper soi-même* (1), selon l'apôtre saint Jacques. Et qu'y a-t-il de plus insensé que de se servir de la parole de vérité pour se détruire et pour se perdre ?

℣. 34-35. Qui vigilat ad fores meas. Ce n'est pas assez de demander et de chercher (2), il faut *veiller* et frapper *à la porte* de la miséricorde de Dieu, et on la trouvera enfin ouverte. C'est Dieu qui nous en assure.

℣. 36. Omnes qui me oderunt. On ne *hait* pas Dieu comme Dieu. Il faut être un démon pour être capable d'une si extravagante impiété. Mais on *hait* en Dieu, la souveraine justice, parce qu'on veut s'enrichir par des voies injustes ; la souveraine vérité, parce qu'on se plaît dans le mensonge ; la souveraine sagesse, parce qu'on s'attache à des folies qui flattent nos passions ; la souveraine sainteté, parce qu'on aime ce qui est contraire à la pureté de l'âme et du corps. En haïssant Dieu de la sorte, *on blesse son âme* par des blessures mortelles, puisque Dieu en est lui seul le salut et la vie ; et on *aime la mort*, parce que, selon l'expression du prophète, *on fait une alliance avec la mort et avec l'enfer* (3), en fuyant tout ce qui peut nous sauver, et en recherchant tout ce qui nous perd.

(1) *Jacob.* I. 22. — (2) *Mat.* VII. 7. — (3) *Isai.* XXVIII. 15.

CHAPITRE IX

La sagesse s'est bâti une maison ; elle a préparé un festin et y invite les hommes. Malheur de celui qui méprise son invitation. La femme insensée appelle aussi à elle les hommes. Malheur de ceux qui se rendent à ses attraits.

1. Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem.
2. Immolavit victimas suas, miscuit vinum, et proposuit mensam suam.
3. Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem et ad mœnia civitatis :
4. Si quis est parvulus, veniat ad me, et insipientibus locuta est :
5. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.
6. Relinquite infantiam, et vivite, et ambulate per vias prudentiæ.

1. La sagesse s'est bâti une maison, elle a taillé sept colonnes :
2. Elle a immolé ses victimes ; elle a préparé le vin, et disposé sa table ;
3. Elle a envoyé ses servantes, pour appeler *les invités* à la forteresse et aux murailles de la ville :
4. Quiconque est simple, qu'il vienne à moi. Et elle a dit aux insensés :
5. Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé.
6. Quittez l'enfance, et vivez, et marchez dans les voies de la prudence.

COMMENTAIRE

℣. 1-5. SAPIENTIA ÆDIFICAVIT SIBI DOMUM... La Sagesse de Dieu, c'est-à-dire le Verbe éternel, en s'incarnant, *s'est bâti une maison*, savoir son Église, qui, étant le corps dont il est le chef, compose avec tous ses élus, comme avec autant de pierres animées, une seule *maison vivante et spirituelle,* selon la parole de saint Pierre (1). *Il a taillé sept colonnes,* parce qu'il a affermi son Église par les sept dons du Saint-Esprit, qui sont comme les colonnes qui la soutiennent (2).

Il a immolé ses victimes ; c'est-à-dire, les martyrs, ou sa *victime,* selon qu'il est marqué dans l'hébreu : c'est-à-dire qu'*il s'est immolé lui-même,* pour être le sacrifice éternel qui doit s'étendre dans tous les siècles (3).

Il a mêlé dans ce sacrifice *le vin* qui enivre divinement les hommes, jusqu'à leur faire mépriser tout le monde et leur propre vie ; *et il a disposé sa table* pour nourrir de sa propre substance ceux qui ne devraient plus vivre que pour Celui qui est mort pour eux.

Saint Grégoire donne encore à ces paroles un autre sens. *La sagesse,* dit-il, *a mêlé le vin, parce qu'elle a joint les mystères de sa divinité avec l'exemple de la vie humaine qu'elle a menée sur la terre. Elle a disposé sa table, parce qu'elle nous a préparé, dans son Écriture, le pain de sa parole qui nous soutient dans notre faiblesse, et nous fortifie contre les attaques de nos ennemis* (4).

Il a envoyé ses servantes, c'est-à-dire, les apôtres, marqués par des femmes, *parce qu'ils ont été faibles* d'abord, dit saint Grégoire (5), et parce qu'après même qu'ils ont été affermis par le Saint-Esprit, ils sont toujours demeurés assujettis à la Sagesse divine dont ils ont été remplis.

Pour appeler tous les peuples *à la forteresse et aux murailles de la ville,* c'est-à-dire de l'Église, qui est la cité de Dieu, *et la forteresse* invincible à tous les efforts du monde. La Sagesse *appelle* à elle les *simples* et les *petits,* parce que tous les hommes sont enfants et insensés, jusqu'à ce que Jésus-Christ, qui est la Sagesse du Père, les ait appelés par sa vocation, qui les rend sages en les rendant saints. Ou parce que l'on ne s'approche du Fils de Dieu, dit saint Grégoire, qu'à proportion que l'humilité nous rend petits et semblables aux enfants, et que nous nous élevons d'autant plus dans la participation de sa lumière et de son esprit, que nous nous abaissons plus profondément par un sincère mépris de nous-mêmes.

℣. 6. RELINQUITE INFANTIAM. Il semble que le Sage entend, par *l'enfance,* l'inutilité de nos occupations, qui nous empêche de nous occuper de Dieu, et nous fait perdre un temps qui devrait nous être si précieux. Car de même qu'un marchand qui pourrait charger son vaisseau d'or et de pierreries, passerait pour un fou, s'il ne le chargeait que de pierres et de coquilles, on peut dire

---

(1) I. *Pet.* II. 5.
(2) *Beda in hunc loc.*
(3) *Greg. in Job. l.* XXVI. *c.* 17. *et* XXXIII. *c.* 15.
(4) *Greg. in Job. l.* XVII. *c.* 17. Vinum miscuit, quia divinitatis et humanitatis suæ nobis pariter arcana prædicavit. Posuit mensam, id est, scripturam sacram, quæ pane verbi nos reficit, et contra adversarios sua refectione nos roborat.
(5) *Greg. ibid.* Misit ancillas, id est, animas apostolorum in ipso initio suo infirmas.

7. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit, et qui arguit impium sibi maculam generat.
8. Noli arguere derisorem, ne oderit te; argue sapientem, et diliget te.
9. Da sapienti occasionem, et addetur ei sapientia; doce justum, et festinabit accipere.
10. Principium sapientiæ timor Domini, et scientia sanctorum prudentia.

7. Celui qui instruit le moqueur, se fait injure; et celui qui discute avec l'impie se déshonore lui-même.
8. Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse; reprenez le sage, et il vous aimera.
9. Donnez au sage une occasion d'apprendre, et il deviendra encore plus sage; enseignez le juste, et il recevra l'instruction avec empressement.
10. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, et la science des saints est la vraie prudence.

COMMENTAIRE

que nous sommes encore plus insensés, d'employer à des occupations frivoles le temps qui nous a été donné pour gagner le ciel.

L'Écriture ajoute qu'il faut marcher dans les sentiers de la prudence. C'est cette *prudence* surtout qui manque aux enfants; et il n'y a rien qui leur soit plus naturel que l'imprudence; parce qu'ils ne connaissent ni les biens ni les maux. Dieu donc nous fait marcher par *les voies d'une prudence* divine, qui nous tire du rang des enfants, et qui nous met en celui des hommes. Elle nous fait fuir tout ce qui peut nous éloigner de Dieu, et elle nous fait rechercher avec soin ce qui peut nous en approcher. C'est en cela principalement que consiste *la prudence* et la lumière des sages.

℣. 7. Derisorem. *Celui-là est un moqueur* (en langage populaire: un farceur), dit saint Grégoire (1), *qui aime plutôt la réputation de vertu que la vertu même*. Lors donc qu'un homme instruit celui qui est un moqueur en ce sens, il *fait injure*: 1° aux paroles de la vérité, qui sont plus précieuses que les perles et les diamants, selon l'Évangile (2), en les exposant devant des personnes qui s'en jouent, et qui les foulent aux pieds; 2° à lui-même; parce que ces individus s'élèvent contre lui pour le déchirer. Ils devraient recevoir ces instructions comme une grâce, et ils les considèrent, au contraire, comme une insulte qu'on leur fait, parce qu'ils ont peur qu'elles ne diminuent la fausse réputation qu'ils désirent s'attirer dans l'esprit des hommes. C'est pourquoi saint Grégoire, après avoir cité cette même parole du Sage, dit de ces personnes: *Au lieu de déplorer leurs crimes véritables, elles en inventent de faux contre ceux qui les reprennent; et ce leur est comme une espèce de consolation dans les actions honteuses dont elles se sentent coupables, de noircir par leurs impostures la réputation de ceux qui ne méritent que des louanges* (3).

℣. 8. Ne oderit te. Ce n'est pas un mal au juste, dit saint Grégoire, d'être *haï des moqueurs* et des impies; d'être haï de ceux qui haïssent Dieu. Et quand la justice ou la vérité le demandent, il s'oppose à eux avec une fermeté pleine de sagesse, sans craindre ni leur inimitié ni leur vengeance, quelque redoutable qu'elle soit. *Car si nous n'osons reprendre les moqueurs, de peur qu'ils ne s'élèvent contre nous, nous cherchons nos propres intérêts, et non ceux de Dieu* (4).

Puisque l'Écriture nous assure que, *si nous reprenons le sage, il nous aimera,* il s'ensuit nécessairement que celui-là n'est pas sage qui n'aime pas à être repris.

℣. 9. Doce justum. Si on l'avertit de ses défauts, il en est reconnaissant. Il s'accuse lui-même sans que personne le reprenne, et il s'applique les réprimandes que l'on fait aux autres. Les bons exemples l'édifient et l'encouragent; les mauvais lui donnent une sainte frayeur et l'avertissent de se croire le plus fragile de tous, de se tenir toujours sur ses gardes. Ainsi tout contribue à son avancement, et devient pour lui *une occasion* de rentrer en lui-même, et de s'élever à Dieu.

℣. 10. Principium sapientiæ, timor Domini. *Le commencement de la sagesse* est de sortir du péché, qui est la plus grande de toutes les folies, et qui nous rend ennemis de Dieu. Et, comme les chaînes du péché sont fortes et difficiles à rompre, il n'y a rien qui ait tant de pouvoir pour nous tirer d'abord de ces malheureux engagements, que la crainte de Dieu.

La science des saints, dit saint Bernard, *est cette prudence* divine, qui leur apprend à discerner le bonheur véritable d'avec celui qui est faux et imaginaire. La sagesse du monde met toute sa félicité dans les richesses, dans les honneurs et dans les plaisirs; ils doivent mettre la leur, au contraire, dans la pauvreté et dans la souffrance. Car, après que la Sagesse incarnée leur a appris, et par ses paroles et par son exemple, à juger ainsi des choses, ils croiraient commettre une impiété de déférer plus au jugement du monde, qui n'est animé que par l'esprit du mensonge, qu'à celui de Jésus-Christ, qui est la vérité même.

---

(1) *Greg. in Job. l.* viii. *c.* 24.
(2) *Matth.* vii. 6.
(3) *Greg. in Job. lib.* viii. *c.* 28.
(4) *Greg. in Job. l.* xx. 17. Si ab increpatione reticemus, quia derisoris odia formidamus, non jam lucra Dei, sed nostra quærimus.

11. Per me enim multiplicabuntur dies tui, et addentur tibi anni vitæ.
12. Si sapiens fueris, tibimetipsi eris ; si autem illusor, solus portabis malum.

13. Mulier stulta et clamosa, plenaque illecebris, et nihil omnino sciens,
14. Sedit in foribus domus suæ, super sellam in excelso urbis loco,
15. Ut vocaret transeuntes per viam, et pergentes itinere suo :

11. Car c'est moi qui augmenterai le nombre de vos jours, et qui ajouterai de nouvelles années à votre vie.
12. Si vous êtes sage, vous le serez pour vous-même, et si vous êtes un moqueur, vous en porterez la peine vous seul ;
13. La femme insensée et querelleuse, pleine d'attraits, et qui ne sait rien du tout,
14. S'est assise à la porte de sa maison, sur un siège, en un lieu élevé de la ville,
15. Pour appeler ceux qui passaient et qui allaient leur chemin :

COMMENTAIRE

℣. 11. Anni vitæ. Ces *années* dont parle le Sage, ne sont pas les années qui passent si vite, dont le nombre est le partage des Juifs charnels ; mais ce sont *ces années éternelles* (1) que David *avait sans cesse dans l'esprit,* qui sont le désir et l'espérance des vrais fidèles.

℣. 12. Si sapiens fueris. La première marque d'un homme sage est de l'être pour soi-même. Car y a-t-il une plus grande imprudence que de s'égarer en montrant le chemin aux autres, et de ne pas s'instruire soi-même en les instruisant ? *Le vrai sage,* disait saint Bernard au pape Eugène, *l'est pour lui-même. C'est pourquoi, que cette considération intérieure à laquelle je vous exhorte, commence par vous, et finisse par vous. De quelque côté que se porte cette attention de votre cœur, rappelez-la à vous, afin d'y trouver le fruit de votre salut* (2).

Si vous êtes un hypocrite, en paraissant honorer Dieu, mais en le déshonorant en effet, et en recommandant aux autres ce que vous ne faites pas vous-même, les autres peut-être se sauveront en faisant ce que vous leur dites, *et vous en porterez la peine vous seul.* Ce ne sera pas *une peine* ordinaire, selon l'Évangile, *parce que le serviteur qui, ayant su la volonté de son maître, ne l'aura pas faite, sera puni très sévèrement* (3).

℣. 13-15. Mulier stulta. Pour ne pas s'attacher au sens de la lettre, on peut dire, selon les saints (4), que cette femme insensée est *l'hérésie,* ou en général *la fausse sagesse,* qu'elle se trouve dans l'Église, ou hors de l'Église.

Elle est insensée, parce qu'elle ne se conduit point par l'Esprit de Dieu, mais par le dérèglement de l'esprit humain.

Elle est querelleuse, parce qu'elle n'aime point la paix de la vérité, et qu'elle se nourrit des dissensions et des disputes.

Elle est pleine d'attraits, parce qu'elle flatte la sensualité pour s'attirer des disciples ; et qu'elle enseigne une science que le Père qui est au ciel, n'a point apprise, mais que la chair et le sang ont révélée.

Elle ne sait rien du tout, parce que la présomption est comme la mère et la directrice de sa science. Et ainsi, elle ne sait pas même ce qu'elle paraît savoir, parce qu'elle en pervertit tout l'usage et qu'elle empoisonne en quelque sorte la vérité même, puisqu'elle s'en sert pour couvrir l'erreur et pour faire goûter le mensonge.

Elle s'est assise à la porte de sa maison, parce qu'elle juge des choses par l'impression des sens et de la raison, et non par la foi ; et qu'elle apprend à ses disciples à soumettre la lumière de Dieu à celle de l'homme.

On peut dire aussi que cette *femme insensée,* qui représente l'âme abandonnée à elle-même et à ses passions, est assise à la porte de sa maison, parce que, n'ayant point la crainte de Dieu dans le cœur, elle est toute occupée hors d'elle-même. Comme elle est insensible à ce qui devrait le plus la toucher, elle ne s'applique qu'à ce qui ne la regarde point. *Elle est assise à la porte de sa maison,* dit saint Augustin, parce que les sens sont la porte de l'âme, et qu'au lieu d'habiter dans le fond du cœur où Dieu réside, *elle habite dans un œil de chair* (5), dans l'oreille, dans la bouche, et dans tous les sens ; n'aimant qu'à voir ce qui peut lui plaire, et à parler ou entendre parler de choses vaines. Non seulement elle est à la porte de sa maison, mais elle y est *assise,* parce qu'elle trouve toute sa joie dans cette dissipation qui la tient toujours hors d'elle-même, et qu'elle a, au contraire, une peine extrême à rentrer en elle pour penser à Dieu et à son salut.

Elle s'assied sur un siège, en un lieu élevé de la ville, parce que la fausse sagesse, dit saint Augustin, aime l'éclat. Elle naît de l'orgueil, et elle se repaît de tout ce qui flatte l'orgueil. Elle ne dit point comme saint Paul : *N'ayons point de hauts sentiments de nous-mêmes, mais accommodons-nous à ce qui est plus bas* (6). Elle dit, au contraire, par sa disposition intérieure que Dieu connaît lorsqu'elle la cache aux hommes : Ayons de hauts sentiments de nous-mêmes et recherchons toujours les honneurs.

---

(1) *Ps.* lxxvi. 6.
(2) *Bern. de Consid. l.* ii. *c.* 3.
(3) *Luc.* xii. 47.
(4) *August. in Joan. tract.* xcvii.
(5) *August. Confess. l.* iii. *c.* 6.
(6) *Rom.* xii. 16.

16. Qui est parvulus declinet ad me. Et vecordi locuta est :
17. Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior.
18. Et ignoravit quod ibi sint gigantes, et in profundis inferni convivæ ejus.

16. Que celui qui est simple se détourne et s'en vienne à moi. Et elle a dit à l'insensé :
17. Les eaux dérobées sont plus douces, et le pain pris en cachette est plus agréable.
18. Mais il ignore que les *rephaïm* sont avec elle ; et que ceux qui mangent à sa table, sont dans le plus profond de l'enfer.

COMMENTAIRE

Il est dit auparavant de la sagesse, qu'*elle fait retentir sa voix dans les lieux les plus élevés ;* et il est dit ici de cette femme qui ne tend qu'à séduire les âmes, qu'*elle s'assied dans le lieu le plus élevé de la ville.* Mais, selon la remarque d'un saint (1), l'une s'élève dans la plus haute perfection de la vertu, et l'autre dans le comble de la présomption. L'une s'élève vers Dieu et l'autre s'élève contre Dieu.

Elle appelle ceux qui ne faisaient que *passer* dans le monde, comme y étant voyageurs et étrangers, pour les attacher à la terre par des maximes toutes sensuelles, et pour les porter à s'y établir comme dans le lieu de leur demeure. Et, comme ces personnes *allaient leur chemin* en marchant dans la voie de Dieu, elle les appelle à elle pour les détourner de la voie droite, et pour les jeter dans l'égarement.

℣. 16. Parvulus declinet ad me. Ce n'est pas que cette femme, *pleine d'artifice,* parle de la sorte à ceux qu'elle veut séduire. Elle les loue, au contraire, comme étant amis de la sagesse, et elle leur promet la lumière de la science. Mais le Sage veut dire qu'elle ne trompe que *les simples,* c'est-à-dire, ceux que leur peu de sens rend susceptibles d'illusion.

℣. 17. Aquæ furtivæ. Toutes les opinions nouvelles que l'erreur invente, en les proportionnant à la faiblesse et à la sensualité des hommes, sont *des eaux dérobées* (2). Ces eaux paraissent *plus douces* aux *insensés,* qui préfèrent le poison agréable du mensonge, à l'amertume salutaire de la vérité. On peut dire aussi, en général, que tout *ce qui se dérobe à Dieu* et à son ordre, qui se fait par l'esprit et par la volonté propre, est plus doux à l'homme. Les *eaux furtives* marquent aussi les plaisirs défendus.

℣. 18. Gigantes. L'hébreu רפאים *rephâîm* signifie à la fois *géants,* et *ombres* des morts. Les passages II, 18; V, 5; VII, 22, déterminent dans le dernier sens.

(1) *Beda in hunc loc.*

(2) *August. Confess. l.* III. *c.* 6.

CHAPITRE X

Du fils sage et de l'insensé. Du juste et de l'impie. Du diligent et du paresseux. De la charité et de la haine. De la bonne et de la mauvaise langue.

PARABOLÆ SALOMONIS

1. Filius sapiens lætificat patrem, filius vero stultus mœstitia est matris suæ.

2. Nil proderunt thesauri impietatis, justitia vero liberabit a morte.

3. Non affliget Dominus fame animam justi, et insidias impiorum subvertet.

4. Egestatem operata est manus remissa; manus autem fortium divitias parat. Qui nititur mendaciis, hic pascit ventos ; idem autem ipse sequitur aves volantes.

PARABOLES DE SALOMON

1. Le fils qui est sage est la joie de son père ; le fils insensé est la tristesse de sa mère.

2. Les trésors, fruit de l'iniquité, ne serviront de rien ; mais la justice délivrera de la mort.

3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'âme du juste, et il détruira les mauvais desseins des méchants.

4. La main relâchée produit l'indigence ; la main des forts acquiert les richesses. Celui qui s'appuie sur des mensonges, se repaît de vents ; et le même encore court après des oiseaux qui volent.

COMMENTAIRE

℣. 1. Filius sapiens lætificat patrem. *Le fils qui est sage est la joie du père.* Saint Paul avait peut-être en vue ce passage lorsqu'il disait à ceux qu'il avait engendrés en Jésus-Christ: *Vous êtes ma joie et ma couronne* (1). *Le fils insensé,* qui achète aux dépens de son salut éternel la jouissance malheureuse des biens qui passent, *est la tristesse de* l'Église, *sa mère.* Car l'Église est cette colombe dont les gémissements effacent les péchés des hommes ; et cette veuve représentée par celle de Naïm, qui obtient par ses larmes la résurrection de ses enfants morts (2).

℣. 2. Nil proderunt. Quand le Sage nous dit que *ces richesses,* plutôt apparentes que véritables, *ne nous serviront de rien,* il veut nous faire comprendre qu'au lieu de nous servir, elles nous nuiront, et que, bien loin d'y trouver quelque force, nous en deviendrons même plus faibles. Cet amas de richesses ou de connaissances, ou d'actions qui ont de l'éclat, mais qui sont vides de l'esprit de piété, est comme un faux jour qui nous éblouit et qui nous aveugle. Nous nous croyons au dedans tels que nous paraissons au dehors, parce que notre orgueil nous trompe et nous fait prendre les apparences pour la réalité. *Mais la justice* intérieure d'un cœur humble qui est riche en Dieu, et qui prend Jésus-Christ pour son trésor, le *délivrera de la mort,* et deviendra en lui une source de grâce et de vie.

℣. 3. Animam justi. Le juste, dit saint Augustin, est celui qui est humble, et qui rend à Dieu ce qu'il a reçu de lui. Comme nous offensons Dieu tous les jours, notre piété consiste principalement à reconnaître nos fautes, à nous en humilier devant lui. On peut donc dire que cette parole du Sage, *que Dieu n'affligera point par la faim l'âme du juste,* a beaucoup de rapport à ce qui est dit ailleurs : *Qu'il donne sa grâce aux humbles* (3). Car la plus grande affliction de cette vie, et la plus grande vengeance que Dieu puisse exercer contre nous, est de ne point nous donner sa grâce. Quand nous n'avons point cette nourriture céleste, nous endurons cette faim que souffrait l'enfant prodigue, et qui lui faisait souhaiter les restes des bêtes. La grâce de Dieu qui délivre l'âme de cette faim malheureuse, l'éclaire dans ses ténèbres, et elle *détruit les mauvais desseins des méchants,* parce qu'elle rompt tous les pièges que ses ennemis peuvent lui dresser.

℣. 4. Egestatem operata est manus remissa. Cette sentence peut être considérée comme la suite de la précédente. Car, après que le Sage a dit que *Dieu n'affligera point par la famine l'âme du juste,* il semble vouloir prévenir la pensée de ceux qui voudraient rejeter indirectement sur la volonté de Dieu, la sécheresse et la famine intérieure qu'ils éprouvent au fond de leur cœur. Il leur enseigne donc que Dieu est toujours près de ceux qui le cherchent, mais que ce sont eux-mêmes qui, par leur mollesse et leur négligence, se réduisent à cette pauvreté, qui leur est sensible dans ses effets, mais qui est volontaire dans la cause qui la produit. Non seulement, dit-il, la main entièrement oisive, mais *la main relâchée produit l'indigence.* On veut bien être riche des dons du ciel ; mais on ne veut point travailler à se vaincre. Et cependant, ces richesses que l'on désire ne s'obtiennent que par ce travail. Il faut donc s'exciter et s'encourager soi-même, en demandant à Dieu qu'il réveille *notre foi, qui est la*

(1) *Philipp.* IX. 1. — (2) *Luc.* VII. 11. (3) I. *Petr.* V. 5.

5. Qui congregat in messe filius sapiens est ; qui autem stertit æstate filius confusionis.

6. Benedictio Domini super caput justi ; os autem impiorum operit iniquitas.

7. Memoria justi cum laudibus, et nomen impiorum putrescet.

5. Celui qui amasse pendant la moisson, est sage ; mais celui qui dort pendant l'été, est un enfant de confusion.

6. La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste ; mais l'iniquité des méchants leur couvrira le visage.

7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges ; mais le nom des méchants pourira.

COMMENTAIRE

source de notre courage. Fortes in fide (1), comme dit saint Pierre.

Qui nititur... Ce passage n'est ni dans l'hébreu, ni dans le grec. *Celui qui s'appuie* sur des opinions humaines qu'il a inventées, ou sur les biens, sur les grandeurs et sur les promesses du monde, qui ne sont que *mensonges,* enfin sur tout ce qui n'est pas Dieu, *se nourrit de vent,* ou *repaît les vents,* c'est à-dire les démons qui habitent dans l'air : *Pascit ventos, hoc est, fit esca spiritibus malis,* dit saint Augustin. Car ces anges rebelles, ajoute ce saint docteur, se plaisent à séduire les hommes, *et leur malignité trouve ses délices et comme sa nourriture, dans les erreurs différentes où ils les engagent* (2). L'âme qui aime le *mensonge* devient ainsi, par un juste arrêt de Dieu, la proie du démon qui en est le père. L'homme, en cet état, *poursuit* des biens fugitifs qui l'abandonnent par l'inconstance des choses humaines, ou qu'il abandonnera lui-même à la mort, comme les petits enfants courent après *les oiseaux qui s'envolent,* en s'imaginant qu'ils les prendront.

℣. 5. Qui congregat in messe. Ce texte est très clair, et suivi par le commun des interprètes ; il n'y a que les Septante (3) qui s'en éloignent beaucoup : *Un enfant bien élevé sera sage, et il aura pour serviteur l'insensé. L'homme sage sera sauvé de la chaleur brûlante, et l'impie sera hâlé par le vent au temps de la moisson.* Il n'y a que la seconde partie de ce passage que l'on puisse considérer comme la version de l'hébreu : *L'homme sage sera sauvé, etc.* Ce qui précède est une addition qui ne se lit, ni dans l'original, ni dans la Vulgate. Mais saint Augustin l'a citée en quelques endroits (4), et les Grecs la reçoivent communément.

Le temps de la *moisson* nous marque tous les temps favorables pour attirer en nous les grâces du ciel. Ce sont encore les temps où Dieu se découvre plus particulièrement à nous, ou par lui-même ou par ceux qu'il a remplis de son Esprit, pour nous donner par leur secours une force qui nous empêche de succomber à la tentation et à la souffrance, figurées par le temps de l'hiver.

Celui qui dort pendant l'été est un enfant de confusion. Il semble que ce soit une chose assez innocente que de dormir. Mais Dieu est le Maître, et nous sommes ses esclaves. Un serviteur est mauvais s'il est paresseux. Le temps de cette vie est pour amasser, comme celui de l'autre est pour recueillir. Nous devons travailler en vue de plaire à Dieu.

℣. 6. Benedictio Domini... Rien n'a plus troublé dans tous les siècles, ni ne trouble encore plus aujourd'hui la faiblesse humaine, que de voir l'iniquité comme couronnée dans la prospérité des méchants, et la vertu déshonorée et comme foulée aux pieds dans l'oppression des justes. Le Saint-Esprit, dans l'Écriture, donne un très grand nombre de remèdes à un si grand mal. Cette sentence du Sage : *La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste,* peut s'y rapporter. Le juste, dit-il, est souvent dans le mépris. Sa vertu même lui attire de la haine. Mais cependant *la bénédiction de Dieu,* qui est la source de tous les biens, *est sur sa tête,* et souvent, lorsqu'il est condamné publiquement par les hommes, *Dieu, qui voit en secret,* dit saint Augustin, *le justifie et le couronne dans le secret* (5).

Mais l'iniquité des méchants leur couvrira le visage, parce que leur puissance est souvent le fruit de leur iniquité ; et si une suite de crimes a composé les degrés par lesquels ils se sont élevés jusqu'au comble de la grandeur, leur fortune la plus assurée est toujours néanmoins bien courte, puisqu'elle a pour terme le jour de la mort. C'est alors *que leur iniquité leur couvrira le visage,* en les couvrant d'opprobres devant les anges, et souvent même devant les hommes, comme il paraît par la sentence qui suit.

℣. 7. Memoria justi cum laudibus. Lorsque les méchants sont élevés en honneur, tout fléchit devant eux. On ne s'étudie qu'à leur complaire, et souvent même, dans leurs plus grands excès, ils trouvent des flatteurs qui révèrent en eux ce qui devrait être détesté, et qui transforment leurs vices en vertus par des louanges basses et intéressées. Mais après que leur puissance a répandu

(1) I. *Petr.* v. 5.

(2) *August. contra Crescen.* III. *c.* 9. Errore delectantur et quodammodo pascuntur humano.

(3) Υἱὸς πεπαιδευμένος σοφὸς ἔσται, τῷ δὲ ἄφρονι διακόνῳ χρήσεται. Διεσώθη ἀπὸ καύματος υἱὸς νοήμων, ἀνεμόφθορος δὲ γίνεται ἐν αμητῷ υἱὸς παράνομος.

(4) *August. de Civit. Dei. lib.* XVI. *c.* 2. *et alibi.*

(5) *August.*

8. Sapiens corde præcepta suscipit; stultus cæditur labiis.
9. Qui ambulat simpliciter ambulat confidenter; qui autem depravat vias suas manifestus erit.
10. Qui annuit oculo dabit dolorem; et stultus labiis verberabitur.
11. Vena vitæ os justi, et os impiorum operit iniquitatem.
12. Odium suscitat rixas, et universa delicta operit caritas.

8. L'homme sage, qui est tel dans le cœur, reçoit les avis qu'on lui donne; l'insensé est frappé par les lèvres.
9. Celui qui marche simplement, marche en assurance; mais celui qui pervertit ses voies, sera découvert.
10. L'œil flatteur et doux causera de la douleur; et l'insensé sera blessé par les lèvres.
11. La bouche du juste est une source de vie; la bouche des méchants cache l'iniquité.
12. La haine excite les querelles, mais la charité couvre toutes les fautes.

COMMENTAIRE

la terreur parmi les hommes, et leur a entretenu un fantôme de réputation pendant leur vie, *leur nom,* dit le Sage, est en horreur *après leur mort; il répand une puanteur* opposée à cette odeur d'estime et de sainteté qui accompagne la mort des justes.

Le mot *puanteur* se prend en hébreu au figuré, pour signifier *horreur,* ABOMINATION (1).

℣. 8. SAPIENS CORDE... La réprimande est la joie du sage, parce qu'il sait qu'elle guérit les plaies de son cœur et qu'il y trouve la vie. Elle est, au contraire, *à l'insensé* comme *une verge qui le frappe.* Elle lui est insupportable; parce que, n'ayant point de lumière pour se connaître, et ayant beaucoup d'orgueil, il s'offense même de ce qu'on trouve à redire à sa conduite. Il prend la réprimande pour une accusation fausse, et le remède qu'on lui offre pour une injure qu'on lui fait.

℣. 9. QUI AMBULAT SIMPLICITER. *Celui qui marche simplement,* c'est-à-dire qui a le cœur droit, l'œil simple et l'intention pure, *marche en assurance,* parce qu'il ne manque jamais de réussir selon le dessein principal qu'il a dans le cœur. Car tout son désir est de plaire à Dieu et de suivre sa volonté.

℣. 10. QUI ANNUIT OCULO... Les païens mêmes ont cru qu'un ami *flatteur* est plus dangereux qu'un ennemi, parce que les reproches de celui-ci sont souvent utiles, au lieu que la complaisance de l'autre n'est propre qu'à nous tromper.

Celui qui a la sagesse et la lumière de Dieu, découvre aisément la *flatterie* des faux amis et la rejette avec mépris. Mais l'insensé la reçoit avec avidité, parce qu'elle est conforme à son inclination. Ainsi *il est blessé par les lèvres* du flatteur, qui lui paraît doux, mais qui est en réalité cruel. *Car la langue qui flatte,* dit saint Augustin, *est plus meurtrière que la main qui tue* (2).

℣. 11. VENA VITÆ, OS JUSTI. Cette sentence est comme une suite et un éclaircissement de celle qui précède. *La bouche du juste est une source de vie,* parce qu'il est très éloigné d'user de flatterie et d'une complaisance humaine envers les âmes; mais qu'il leur parle toujours dans la vérité qui doit les éclairer, et dans la charité qui doit les guérir. *La bouche des méchants est une source de mort,* parce qu'ils cachent l'iniquité sous une apparente douceur, et qu'ils entretiennent le mal pour plaire au malade. *Il semble qu'ils consolent,* dit saint Grégoire, *mais en effet ils séduisent; et, sous un discours qui flatte, ils cachent l'erreur qui empoisonne* (3).

℣. 12. ODIUM SUSCITAT RIXAS. Par ce mot de *haine,* il n'entend pas seulement une haine formée, mais généralement tout ce qui est opposé à l'affection que nous devons avoir pour nos frères.

Les frères de Joseph, dit l'Écriture, *le querellaient sans cesse, parce qu'ils en étaient jaloux et qu'ils le haïssaient* (4). Ils rejetaient néanmoins sur lui toute la cause de leur haine, parce qu'ils condamnaient avec une rigueur excessive cette liberté innocente avec laquelle il leur avait exposé ses songes, et qu'ils ne remarquaient point en eux-mêmes cette cruelle jalousie qu'ils nourrissaient dans leur cœur et qui les portait à le haïr.

La *charité* ne se croit pas offensée lors même qu'il semble qu'elle l'ait été. Elle prend en bonne part ce qui pourrait être mal interprété; et *elle couvre les fautes* des hommes, ou par une excuse favorable quand elles peuvent être excusées, ou par la tendresse de sa compassion quand elles paraissent inexcusables. Elle plaint alors ceux qui les commettent.

Cette parole est aussi expliquée par les saints, au même sens que celle que Jésus-Christ dit à la pécheresse dans l'Évangile : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a aimé beaucoup.* « Car *c'est la charité,* dit saint Augustin, *qui couvre et qui détruit le péché. Caritas extinguit peccata* (5). Elle ne le couvre pas seulement comme un mal que l'on cache, et qui demeure toujours, quoiqu'il ne paraisse pas; mais elle le couvre comme un remède qu'on applique sur une plaie,

(1) *Gen.* XXXIV. 30. - *Exod.* V. 21.
(2) *Aug. in Ps.* L. Plus persequitur lingua adulatoris, quam manus interfectoris.
(3) *Gregor. in Job. l.* XIII. *c.* 2. Inter verba dulcedinis virus propinant erroris.
(4) *Genes.* XXXVII. 4.
(5) *August. in epist.* I. - *Joan. tr.* I. - *Idem. in Ps.* XXXI.

13. In labiis sapientis invenitur sapientia, et virga in dorso ejus qui indiget corde.
14. Sapientes abscondunt scientiam; os autem stulti confusioni proximum est.
15. Substantia divitis urbs fortitudinis ejus; pavor pauperum egestas eorum.
16. Opus justi ad vitam, fructus autem impii ad peccatum.
17. Via vitæ custodienti disciplinam; qui autem increpationes relinquit errat.

13. La sagesse se trouve sur les lèvres du sage, et la verge sur le dos de celui qui n'a point de sens.
14. Les sages cachent leur science; la bouche de l'insensé est toujours près de s'attirer la confusion.
15. Les richesses du riche sont sa ville forte; l'indigence des pauvres les tient dans la crainte.
16. L'œuvre du juste conduit à la vie; le fruit du méchant tend au péché.
17. Celui qui garde la discipline, est dans le chemin de la vie; mais celui qui néglige les réprimandes, s'égare.

COMMENTAIRE

qui en ôte la pourriture, la referme et la guérit peu à peu.

℣. 13. In labiis sapientis. *La sagesse* est dans le cœur du sage : elle passe ensuite *sur ses lèvres*, et ceux qui cherchent la vie la trouvent dans ses paroles.

Mais l'homme incorrigible, insensible aux avertissements et aux menaces, est tôt ou tard la victime de sa folie. Il s'est rendu semblable aux animaux hargneux, selon l'expression du pape saint Grégoire, et on le dompte comme eux pour l'empêcher de nuire.

℣. 14. Sapientes abscondunt scientiam. *Les sages cachent leur science,* parce qu'ils sont humbles. Ils savent que leur science est à Dieu, et non pas à eux, et qu'il y a un temps de parler et un temps de se taire (1).

La bouche de l'insensé s'attire la confusion, parce qu'il parle à contre-temps, sans considérer ni ce qu'il est, ni à qui il parle, ni ce que Dieu demande de lui, et qu'il veut paraître savoir ce qu'il ne sait pas.

℣. 15. Urbs fortitudinis. La tentation ordinaire des riches est de s'appuyer sur *leurs richesses*, et de les considérer comme un rempart assuré contre toutes les incommodités de la vie. Au contraire, la tentation ordinaire des pauvres est de s'abattre dans leur pauvreté, et de se défier même du secours de Dieu, en se voyant si abandonnés de celui des hommes.

Le Sage veut instruire, par cette sentence, les uns et les autres. Il apprend aux *riches* qu'ils ne doivent point considérer *leurs richesses* comme *une ville forte,* c'est-à-dire, selon saint Paul, *qu'ils ne doivent point mettre leur confiance dans les richesses incertaines et périssables, ni en devenir plus insolents; mais qu'ils doivent s'appuyer sur le secours de Dieu* (2).

Ces paroles du Sage : *Pavor pauperum egestas eorum,* peuvent marquer encore que ce n'est pas tant la pauvreté qui rend les pauvres misérables, que la crainte qu'ils en ont. Car être pauvre, et vouloir bien l'être, connaître le prix de cet état, c'est être riche et vraiment heureux. Mais être pauvre à regret, haïr la pauvreté et l'ordre de Dieu qui nous y engage, c'est se rendre malheureux et en ce monde et en l'autre.

On peut donner encore à cette sentence ce sens plus spirituel. Le vrai riche est, selon saint Jacques, celui *qui est riche dans la foi* (3). Et c'est cette même foi, selon saint Pierre, qui rend l'homme *fort* (4) et invincible. Celui donc qui est ainsi riche dans la foi, est comme dans une ville forte, qui le rend non seulement insaisissable, mais inaccessible à ses ennemis. Rien, au contraire, ne rend l'homme si lâche que d'être pauvre en vertu, et faible dans la foi : *Pourquoi êtes-vous si timides, hommes de peu de foi* (5)? disait Jésus-Christ à ses apôtres. Tant qu'ils ont eu peu de foi, ils ont eu peu de courage, et lorsqu'ils ont été remplis de ce don du ciel, ils sont devenus *plus forts* que le monde.

℣. 16. Opus justi ad vitam. Lorsqu'un homme est *juste,* c'est-à-dire lorsqu'il rend à Dieu ce qui lui est dû, et qu'il reconnaît qu'il n'est par lui-même que péché, et qu'il n'a rien de bon qui ne lui vienne de Dieu, *toutes ses œuvres tendent à la vie;* parce que l'humble reconnaissance avec laquelle il les fait, affermit en lui la vie de la grâce. Mais lorsqu'un homme est *impie,* c'est-à-dire lorsqu'au lieu de suivre *la vraie piété, qui consiste,* dit saint Augustin, *à n'être point ingrat envers Dieu,* et à ne s'attribuer rien de ses bonnes œuvres, il a, au contraire, de la complaisance dans ses meilleures actions, *fructus,* tout ce qui paraît en lui de plus sain le mène au péché, parce que sa vertu apparente nourrit son orgueil, qui est la source de tous les péchés.

℣. 17. Custodienti disciplinam. *Celui qui garde la discipline;* c'est-à-dire celui qui veut bien être repris, est dans la voie de la vie; parce que tout faible et malade qu'il peut être, il demeure néanmoins dans l'état où Dieu veut qu'il soit pour être guéri.

Mais celui qui néglige les réprimandes s'égare; parce que, ne voulant pas être repris, ce qui ne peut venir que d'une estime présomptueuse de lui-même, il sort de la voie de Dieu pour se mettre dans la sienne propre. La réprimande est

(1) *Eccle.* III. 7.
(2) II. *Tim.* VI. 17.
(3) *Jacob.* II. 5.
(4) I. *Petr.* V. 9. — (5) *Matth.* VIII. 26.

18. Abscondunt odium labia mendacia ; qui profert contumeliam insipiens est.
19. In multiloquio non deerit peccatum, qui autem moderatur labia sua prudentissimus est.

20. Argentum electum lingua justi ; cor autem impiorum pro nihilo.
21. Labia justi erudiunt plurimos ; qui autem indocti sunt in cordis egestate morientur.
22. Benedictio Domini divites facit, nec sociabitur eis afflictio.
23. Quasi per risum stultus operatur scelus, sapientia autem est viro prudentia.

18. Les lèvres menteuses cachent la haine ; celui qui outrage ouvertement, est un insensé.
19. Les longs discours ne seront point exempts de péché ; mais celui qui est modéré dans ses paroles, est très prudent.
20. La langue du juste est un argent épuré ; mais le cœur des méchants est de nul prix.
21. Les lèvres du juste en instruisent plusieurs ; mais les ignorants mourront dans l'indigence de leur cœur.
22. La bénédiction du Seigneur fait les hommes riches, et l'affliction ne se trouvera point avec eux.
23. L'insensé commet le crime comme en se jouant ; mais la sagesse est la prudence de l'homme.

COMMENTAIRE

donc un excellent remède pour les plaies de l'âme. Quand on serait très éloigné de la rejeter avec mépris, il suffit, pour se perdre, de la *négliger*.

℣. 18. Abscondunt odium. Les hommes peuvent nous nuire par leurs paroles en deux manières bien différentes. Il y en a dont *les lèvres sont menteuses et qui cachent leur haine ;* parce qu'ils parlent avantageusement de nous, comme s'ils nous aimaient, et que néanmoins ils nous trompent par leurs flatteries. Il y en a d'autres qui veulent bien que nous sachions qu'ils nous haïssent et *qui nous outragent ouvertement.* De ces deux sortes de personnes, les hommes prennent d'ordinaire les premiers pour leurs amis, et les derniers pour leurs ennemis.

℣. 19. In multiloquio. *Parler beaucoup,* dit saint Augustin, *n'est pas absolument faire de longs discours, puisqu'il y en a d'utiles et de nécessaires. Absit ut multiloquium reputetur quando necessaria dicuntur* (1). Le défaut que le Sage condamne par cette sentence, c'est *lorsqu'on parle inutilement, et que l'on aime à parler beaucoup. Multiloquium est superflua locutio ; vitium loquendi amore contractum* (2). Mais lorsque le Sage dit : *Les longs discours ne seront point exempts de péché,* il semble marquer que le péché se glisse aisément dans les discours même qui paraissent utiles. Le Fils de Dieu ayant dit que *nous rendrons compte de la moindre parole oiseuse* (3), il est comme impossible qu'il ne s'en mêle plusieurs dans les longs discours, lors même qu'ils paraissent nécessaires. C'est pourquoi celui qui aime son salut, aime le silence.

℣. 20. Argentum electum, lingua justi. *La langue du juste est en argent épuré,* ou, comme porte la lettre, *un argent choisi,* parce qu'il ne dit rien qui ne soit conforme à la parole de Dieu, qui est appelée *un argent épuré* (4), et qu'il parle avec poids et mesure, c'est-à-dire, en considérant bien le temps, les occasions et les personnes, pour ne rien dire qui ne soit dans l'ordre de Dieu.

Le cœur des méchants est de nul prix, et par conséquent leur langue ne mérite point d'être estimée, lors même que leurs discours ravissent les hommes. Car, en supposant que la vérité puisse être dans leur bouche, néanmoins le fond de leur cœur n'est que mensonge, et ils ne sont devant Dieu qu'*une cymbale qui retentit. Cymbalum tinniens* (5), selon la parole de saint Paul.

℣. 21. Labia justi... *Les lèvres du juste en instruisent plusieurs,* parce que *son cœur instruit ses lèvres,* comme il est dit en un autre endroit (6), et que le Saint-Esprit éclaire son cœur.

Mais ceux *qui ignorent* volontairement ce qui aurait pu leur apprendre à connaître et à servir Dieu, *mourront dans l'indigence,* c'est dans ces personnes que se vérifie la parole de saint Paul : *Celui qui ignore sera ignoré* (7).

℣. 22. Nec sociabitur eis afflictio. La bénédiction du Seigneur, non cette bénédiction extérieure et terrestre qui a été promise aux Juifs, mais *la bénédiction* intérieure et *spirituelle* (8) dont parle saint Paul, rend les hommes riches des véritables biens, en les rendant amis et enfants de Dieu. Job avait été comblé de cette double bénédiction, qui le rendit en même temps riche au dehors et encore plus au dedans. C'est pourquoi, bien que Dieu ait permis qu'il ait été affligé d'une manière si extraordinaire, il a été néanmoins du nombre de ceux en qui s'est vérifiée cette parole du Sage, *et l'affliction n'aura point de part avec eux.* Dieu le livra à la fureur du démon ; non pour le perdre, mais pour le couronner. Et quoiqu'il parût plongé dans l'affliction, *l'affliction* néanmoins *n'eut point de part avec lui,* ni aucune prise sur lui ; et il demeura sur son fumier, victorieux de ce même ennemi qui avait renversé le premier homme dans le paradis.

℣. 23. Quasi per risum stultus operatur scelus. Il y a des crimes qui déshonorent, comme les vols et les homicides, et il faut qu'un homme

(1) *Retract. l.* I. *c.* I.
(2) *Id. contra Crescon. l.* I. c. I.
(3) *Matth.* XII. 36.
(4) *Psal.* XII. 7.
(5) I. *Cor.* XIII. I.
(6) *Infra* XVI. 23.
(7) I. *Cor.* XIV. 38.
(8) *Ephes.* I. 3.

24. Quod timet impius veniet super eum; desiderium suum justis dabitur.
25. Quasi tempestas transiens non erit impius; justus autem quasi fundamentum sempiternum.
26. Sicut acetum dentibus, et fumus oculis, sic piger his qui miserunt eum.
27. Timor Domini apponet dies, et anni impiorum breviabuntur.
28. Expectatio justorum lætitia, spes autem impiorum peribit.

24. Ce que craint le méchant, lui arrivera ; les justes obtiendront ce qu'ils désirent.
25. Le méchant disparaîtra comme une tempête qui passe ; mais le juste sera comme un fondement éternel.
26. Ce qu'est le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à l'égard de ceux qui l'ont envoyé.
27. La crainte du Seigneur prolonge les jours ; et les années des méchants seront abrégées.
28. L'attente des justes, c'est la joie ; mais l'espérance des méchants périra.

COMMENTAIRE

soit scélérat pour les commettre en se jouant. Mais il y en a d'autres qui, bien loin d'avoir quelque chose de honteux, donnent même de la considération à ceux qui les commettent. L'ambition, la simonie, l'usure même et surtout l'inconduite passent pour un jeu dans l'esprit du monde.

Mais la vraie *sagesse* qui vient de Dieu, rend *l'homme* vraiment prudent ; et elle lui apprend à discerner les biens et les maux véritables d'avec les faux, pour mettre ensuite toute son application à rechercher les uns et à fuir les autres.

℣. 24. Quod timet impius... Les méchants s'étudient dans ce monde à effacer de leur cœur, autant qu'ils le peuvent, les impressions que la frayeur de la religion y doit faire naître. Mais s'ils ne craignent point l'enfer, ils ne peuvent pas néanmoins s'empêcher de craindre de perdre la vie, puisqu'elle est le fondement de tous les plaisirs dont ils sont idolâtres, et qui leur tiennent lieu du souverain bien. Ainsi *ce qu'ils appréhendent leur arrivera* infailliblement. Ils craignent la mort, et la mort les menace à toute heure et les attend à celle que Dieu a marquée, sans qu'ils puissent la reculer d'un seul moment.

Cette nécessité inévitable peut s'appeler pour eux le comble des maux. Car c'est proprement à leur égard que *la mort vient comme un voleur* (1), ainsi qu'il est dit dans l'Écriture, et cette destruction qu'ils craignaient est, pour eux, plus grande encore qu'ils ne la redoutaient.

Les justes, au contraire, méprisent tout ce qui passe. Ils ne s'attachent qu'à Dieu et à ce qui est immuable comme lui. Lors donc que la mort les dégagera des liens du corps, et leur ouvrira l'éternité, qui est la fin de tous leurs travaux, ils ne perdront en sortant de ce monde que ce qu'ils n'ont point aimé, *et ils obtiendront* pour jamais tout *ce qu'ils désirent.*

℣. 25. Quasi tempestas transiens. *Le méchant,* en effet, ne dure guère. Sa puissance a son temps et ses limites ; et il *disparaît* bientôt malgré toutes les violences qu'il fait pour la soutenir ; il tombe du faîte des honneurs, et on ne se souvient plus que des dégâts qu'il a causés ; *le juste,* au contraire, demeure stable ; la persécution même ne peut le déraciner, parce qu'il trouve en Dieu un *fondement éternel.*

℣. 26. Sicut acetum dentibus. Le Sage, sous le nom de *paresseux,* semble marquer ici principalement les ministres évangéliques, qui sont *envoyés* pour travailler au salut des âmes. C'est l'Église qui *les envoie,* parce que c'est d'elle qu'ils reçoivent leur mission. Il leur suffit d'être paresseux pour être rejetés de Dieu, selon cette parole de Jésus-Christ : *Serviteur, méchant et paresseux, etc.* (2) : *Ils sont comme le vinaigre aux dents,* qui ne nourrit pas, mais qui empêche de manger ; *et comme la fumée aux yeux,* qui, non seulement les empêche de voir, mais qui les blesse et les fait pleurer. Ainsi la tiédeur de ces pasteurs dégoûte les peuples de la vertu ; et leur négligence, *comme la fumée,* aveugle les faibles et fait pleurer les forts.

℣. 27. Apponet dies. *La crainte du Seigneur rend la vie plus longue,* non seulement parce qu'elle nous fait acquérir l'éternité du ciel, que l'Écriture appelle *la longueur de jours* (3) ; mais aussi parce qu'une vie réglée est souvent plus longue et toujours plus productive que celle des gens du monde. La piété, dit saint Jean Chrysostôme, calme les passions. Elle guérit de l'intempérance et de l'excès du manger, qui sont les causes ordinaires des plus grandes maladies. Souvent même, ceux qui sont dans les exercices de la pénitence, vivent plus longtemps que ceux qui ne pensent qu'à conserver leur santé, et qui mettent tout le bien de la vie à s'empêcher de mourir.

℣. 28. Expectatio justorum lætitia. Dès qu'un homme est *juste,* il est heureux, puisqu'il espère à la mort un bien plus précieux que la vie, et que cette *attente* même est pleine *de joie.*

Les méchants sont malheureux ; ou parce que les biens qu'ils désirent sont plutôt des maux que des biens ; ou parce que la recherche qu'ils en font est traversée de mille soins et de mille déplaisirs ; ou parce que l'espérance qu'ils en ont, les trompe souvent durant leur vie, où ils ne peuvent venir à bout de les posséder, et toujours à leur

(1) *Matth.* xxiv. 44. (2) *Matth.* xxv. 26. — (3) *Ps.* xc. 16.

29. Fortitudo simplicis via Domini, et pavor his qui operantur malum.
30. Justus in æternum non commovebitur, impii autem non habitabunt super terram.
31. Os justi parturiet sapientiam ; lingua pravorum peribit.
32. Labia justi considerant placita, et os impiorum perversa.

29. La voie du Seigneur est la force du simple ; mais ceux qui font le mal sont dans l'effroi.
30. Le juste ne sera jamais ébranlé ; mais les méchants ne demeureront point sur la terre.
31. La bouche du juste enfantera la sagesse ; la langue des hommes corrompus périra.
32. Les lèvres du juste considèrent ce qui peut plaire ; et la bouche des méchants se répand en paroles malignes.

COMMENTAIRE

mort, parce que l'effroyable vide où ils se trouvent alors, est pour eux une conviction sensible de l'illusion et de l'erreur où ils ont passé toute leur vie.

℣. 29. Fortitudo simplicis. Le *simple* est celui qui n'a qu'un cœur, une fin et une intention, qui est Dieu même. Il marche *dans la voie du Seigneur,* parce qu'il ne s'engage à rien que par son ordre, et qu'il tâche de ne pas faire un pas sinon sous sa conduite. *Cette voie est sa force,* parce que, ne cherchant que Dieu, il s'appuie sur la protection qu'il lui a promise.

Ceux qui font le mal, c'est-à-dire, ceux qui ne suivent pas ainsi Dieu et sa voie, mais qui ne cherchent qu'à se satisfaire eux-mêmes, *seront dans l'effroi.* Car ils n'ont ni l'assurance, ni la paix que donne une bonne conscience. Ils reconnaissent dans l'adversité et dans les grands périls que Dieu seul peut les soutenir. Et ils se défient alors de son secours, parce qu'ils se reprochent à eux-mêmes, que, pendant leur prospérité, ils ont toujours violé ses lois, et qu'ils sont plus dignes d'éprouver les effets de sa justice que de sa bonté.

℣. 30. Justus in æternum non commovebitur. C'est là le grand avantage du *juste.* Il peut être agité au dehors ; mais *il ne peut être ébranlé* au dedans tant qu'il est juste. On peut lui ôter le bien et la vie, mais on ne peut lui ôter Dieu qui possède son cœur, qui sera toujours son trésor dans son indigence, et sa vie dans la mort même. *Le cœur du juste,* dit David (1), *est toujours prêt à espérer au Seigneur ; son cœur est affermi en Dieu, il demeurera inébranlable jusqu'à ce qu'il méprise ses ennemis.* Car *les méchants* que leur envie rend ses ennemis, *n'habiteront pas toujours sur la terre,* comme dit le Sage. Ils ne pensent qu'à s'y établir par les voies même les plus criminelles ; et ils menacent les justes comme s'ils devaient leur être éternellement assujettis. Mais la mort en peu de temps confond leurs pensées et renverse leurs desseins ; et Dieu, qui tient également dans sa main la vie des bons et celle des méchants, rend bientôt justice aux uns et aux autres.

℣. 31. Os justi... Le juste conçoit la sagesse en son cœur, et il s'en nourrit en silence devant Dieu ; *et sa bouche l'enfante,* lorsque sa lumière lui fait voir que le temps de parler est venu.

L'enfantement est accompagné de peine et de travail. Lorsque les justes croient que l'ordre de Dieu les oblige à parler, ils ne le font qu'après s'y être préparés longtemps par le gémissement du cœur et par la prière ; et ils tâchent d'entrer dans les sentiments où était saint Paul, lorsqu'il dit aux Galates : *Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vous* (2).

La langue des hommes corrompus périra. Ayant le don de s'exprimer avec beaucoup de grâce, ils s'attirent peut-être l'admiration de ceux qui les écoutent ; la vérité même qu'ils peuvent avoir sur la langue les fera périr, parce qu'en honorant Dieu des lèvres, ils l'outragent par le dérèglement de leur vie. Dieu peut se servir de leurs paroles pour instruire les autres ; mais ils doivent craindre qu'elles ne leur servent qu'à les condamner.

℣. 32. Labia justi considerant placita. Le juste considère toujours dans ses paroles ce qui peut plaire, ou à Dieu pour sa gloire, ou au prochain pour son édification. C'est pourquoi ses discours sont accompagnés *du sel et de la discrétion* (3), selon saint Paul, afin qu'ils soient utiles et proportionnés à ceux qui l'écoutent.

Les méchants se répandent en paroles, et ils sont inconsidérés dans leurs discours. Leur langue est sans frein, comme leur cœur est sans joug. *Filii Belial, sine jugo.* C'est pourquoi ils tombent aisément de l'intempérance des paroles dans *la malignité* de la médisance. *Ex multiloquio in falsiloquium incidunt* (4), dit saint Augustin.

(1) *Ps.* cxi. 7.
(2) *Gal.* iv. 19.
(3) *Coloss.* iv. 6.
(4) *August. Retract. lib.* i. *c.* i.

CHAPITRE XI

Avantages des justes et des sages, opposés aux malheurs des méchants et des insensés.

1. Statera dolosa abominatio est apud Dominum, et pondus æquum voluntas ejus.
2. Ubi fuerit superbia, ibi erit et contumelia ; ubi autem est humilitas, ibi est sapientia.
3. Simplicitas justorum diriget eos, et supplantatio perversorum vastabit illos.
4. Non proderunt divitiæ in die ultionis ; justitia autem liberabit a morte.
5. Justitia simplicis diriget viam ejus, et in impietate sua corruet impius.

1. La balance trompeuse est en abomination devant le Seigneur ; le poids juste est selon sa volonté.
2. Où sera l'orgueil, là sera aussi la confusion ; mais où est l'humilité, là est pareillement la sagesse.
3. La simplicité des justes les conduira heureusement ; les tromperies des méchants seront leur propre ruine.
4. Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance ; mais la justice délivrera de la mort.
5. La justice du simple rendra sa voie heureuse ; et l'impie fera de funestes chutes dans son impiété.

COMMENTAIRE

℣. 1. Statera dolosa. Les hommes ont une horreur naturelle de l'injustice de ceux qui, voulant que *le poids soit juste* pour n'être point trompés lorsqu'ils achètent, en ont néanmoins un faux pour tromper les autres dans ce qu'ils leur vendent. De même, il se rencontre fréquemment que l'on dit du mal des autres, ou qu'on leur nuit autrement, et qu'on est très exigeant pour soi.

℣. 2. Ubi fuerit superbia. L'orgueil s'attire le mépris des hommes, ou en leur parlant et en les traitant insolemment, ce qui est condamné des orgueilleux mêmes comme un manque de convenance ; ou en ne croyant que son propre esprit et méprisant le conseil des sages, ce qui conduit dans des maux qui ont souvent de *honteuses suites*.

L'humble, au contraire, devient *sage* quand il ne le serait pas lui-même, en déférant aux avis de ceux qui lui sont supérieurs.

℣. 3. Simplicitas justorum... Cette sentence a été vérifiée à la lettre dans beaucoup d'endroits de l'Écriture. Elle nous apprend la même chose que les suivantes, c'est de ne point nous laisser éblouir par le bonheur des méchants, ni abattre par les maux des justes ; mais de prévoir par avance la fin dernière des uns et des autres, selon cette parole d'un grand saint : *Ne vous laissez point tromper par les apparences des choses. Ne jugez point en païens de tout ce qui est visible. Que vos yeux soient aussi chrétiens que votre foi* (1).

La simplicité des justes les conduira, parce qu'ils n'ont qu'un désir, qu'une seule intention, c'est de s'unir entièrement à Dieu, et ils ne voient pour cela qu'un seul moyen, c'est de ne chercher que Dieu seul, à qui ils veulent plaire uniquement.

℣. 4. Non proderunt divitiæ. Le Sage a dit auparavant (2) : *Les trésors de l'iniquité ne serviront de rien ; mais la justice délivrera de la mort.* Ces deux sentences ont le même sens. *Le jour de la vengeance* est le jour du jugement. Il nous paraît éloigné. Il ne l'est pas plus néanmoins à notre égard qu'est celui de notre mort, qui est toujours proche.

La justice par laquelle nous rendons à Dieu nos devoirs et nous faisons part aux pauvres des biens qu'il nous a donnés, *délivrera,* non de la mort première et temporelle, que Jésus-Christ même et tous les saints ont soufferte ; mais *de la seconde mort,* qui est celle des démons et des damnés (3).

℣. 5. Justitia simplicis... Le *simple* est celui qui ne cherche que Dieu seul. Sa *justice* est de faire la volonté de Dieu en toutes choses ; de s'anéantir devant lui dans la reconnaissance de ses grâces ; d'être uni de pensée à sa vérité, de cœur à sa charité, pour n'être plus qu'un même esprit avec Dieu. Tant qu'il demeurera en cet état, qu'il soit ou sain ou malade, dans l'adversité ou dans la prospérité, il sera *heureux ;* et il ne sera pas au pouvoir de l'homme de lui ravir son bonheur.

Le méchant périra par sa malice. Cette *malice* qui est ici opposée à *la justice du simple,* semble marquer particulièrement la duplicité avec laquelle un homme cherche quelque autre chose que Dieu, et l'ingratitude qui l'empêche de reconnaître les grâces qu'il reçoit de lui.

---

(1) *Aug. in Ps.* LVI. Nolite decipi visibilibus, nolite habere oculos paganorum, christianos oculos habete.

(2) *Supra.* X. 2.

(3) *Apoc.* XX. 14.

6. Justitia rectorum liberabit eos, et in insidiis suis capientur iniqui.
7. Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes, et expectatio sollicitorum peribit.
8. Justus de angustia liberatus est, et tradetur impius pro eo.
9. Simulator ore decipit amicum suum ; justi autem liberabuntur scientia.
10. In bonis justorum exultabit civitas, et in perditione impiorum erit laudatio.

6. La justice des justes les délivrera ; mais les méchants seront pris dans leurs propres pièges.
7. A la mort du méchant, il ne restera plus d'espérance ; et l'attente des ambitieux périra.
8. Le juste a été délivré des maux qui le pressaient, et le méchant sera livré au lieu de lui.
9. Le faux ami séduit son ami par ses paroles ; mais les justes seront délivrés par la science.
10. Le bonheur des justes comblera de joie toute la ville ; et on louera Dieu à la ruine des méchants.

COMMENTAIRE

℣. 6. Justitia rectorum. Les amateurs du monde ne craignent point d'abandonner la justice pour acquérir ce qu'ils désirent, et pour se délivrer de ce qu'ils craignent. Ils ont leur fin, qui est de satisfaire leur passion. Pourvu qu'ils y arrivent, il ne leur importe par quelle voie. Les *justes,* au contraire, s'exposent au péril quand l'ordre de Dieu les y engage, et ils n'en veulent sortir que par ce même ordre. Ils sont toujours prêts à souffrir pour *la justice* et la vérité, et ils attendent leur délivrance de l'une et de l'autre. Car le Sage les assure ici que *la justice les délivrera : Justitia justorum, liberabit eos :* et le Fils de Dieu leur promet dans l'Évangile, que *la vérité les délivrera : Veritas liberabit eos* (1).

Les méchants seront pris dans leurs propres pièges. Il semble que l'expérience ne s'accorde pas avec cette parole. Les méchants tendent des pièges aux justes, et ils les y font tomber souvent. Ainsi les ennemis de saint Jean Chrysostôme sont venus à bout de lui faire souffrir mille maux dans un long exil, et de lui ôter enfin la vie. Ils ont réussi dans une si détestable entreprise ; et il est vrai néanmoins qu'*ils ont été pris dans leurs propres pièges.* Car, en le persécutant avec tant de violence, ils ont donné la dernière perfection à sa sainteté. Ils ont ajouté à ses autres couronnes celle du martyre. Ils l'ont comblé de gloire, et ils se sont eux-mêmes couverts d'infamie dans la suite de tous les siècles.

℣. 7. Mortuo homine impio... Le méchant périt *sans espoir* d'obtenir jamais le ciel, et ceux qui s'appuyaient sur lui, n'osent pas même invoquer son souvenir, pour se recommander près d'une autre personne.

℣. 8. Justus de angustia... Cette parole s'est quelquefois vérifiée à la lettre par de grands exemples de la protection de Dieu sur les justes, et de sa justice sur les méchants. Ainsi Saül a été puni au lieu de David qu'il persécutait si cruellement. Aman a souffert le même supplice qu'il avait préparé à Mardochée. Et les accusateurs de Daniel ont été déchirés par les lions, dans la même fosse où ils avaient fait jeter ce saint prophète. Mais ces exemples extraordinaires appartiennent plutôt à la loi ancienne qu'à la nouvelle.

C'est pourquoi on peut donner à cette sentence un sens plus spirituel. Le *juste* ne reconnaît point de plus grande misère ni de *maux plus pressants* en cette vie que le péché, et tout ce qui nous y porte.

Dieu, voulant *délivrer* le juste d'un si grand mal, choisit la souffrance comme le remède le plus propre pour le guérir. *Le méchant est* donc *livré au lieu du juste.* Le juste serait tombé peut-être s'il n'avait été affligé ; et Dieu livre le méchant à sa passion afin qu'il l'afflige. Ainsi Dieu livra Saül à sa jalousie, et par elle au démon qui le possédait. Il lui permit de persécuter David selon la mauvaise intention que ce prince avait conçue contre lui, à laquelle Dieu n'avait nulle part. Il semblait alors que David eût été livré entre les mains de Saül : mais en réalité, Dieu, au contraire, avait livré Saül au démon, au lieu de David, puisque David se serait perdu aisément par le faste de cette gloire où il était monté tout d'un coup, si le péril où il se voyait à toute heure ne l'avait tenu dans une dépendance continuelle du secours de Dieu. Ainsi cette longue et cruelle persécution dont Dieu l'affligea, tendait proprement à affermir le persécuté, et à ruiner le persécuteur.

℣. 9. Simulator. C'est toujours un mal qu'*un ami séduise son ami.* Mais ce mal est infiniment plus grand, lorsque cet ami devrait nous conduire à Dieu, et qu'au contraire il nous en détourne. *Les justes seront délivrés par la science ;* c'est-à-dire *par la science des saints,* qui est la lumière de la piété, par laquelle, ou ils ne choisiront point ce faux ami, parce qu'ils le discerneront du véritable ; ou ils s'en sépareront bientôt, parce qu'ils reconnaîtront qu'il les trompe.

℣. 10. Exultabit civitas. *Le bonheur des justes comblera de joie la cité de Dieu,* l'Église, qui fait sa propre gloire de celle des justes. *On louera Dieu à la ruine des méchants,* non par un mouvement de haine ou de vengeance contre eux, dont on aura au contraire une grande compassion ; mais parce que Dieu se fait justice à lui-même, en pre-

(1) *Joan.* VIII. 32.

11. Benedictione justorum exaltabitur civitas, et ore impiorum subvertetur.

12. Qui despicit amicum suum indigens corde est; vir autem prudens tacebit.

13. Qui ambulat fraudulenter revelat arcana; qui autem fidelis est animi celat amici commissum.

14. Ubi non est gubernator, populus corruet: salus autem, ubi multa consilia.

15. Affligetur malo qui fidem facit pro extraneo; qui autem cavet laqueos securus erit.

16. Mulier gratiosa inveniet gloriam, et robusti habebunt divitias.

11. La ville sera élevée en gloire par la bénédiction des justes; et elle sera renversée par la bouche des méchants.

12. Celui qui méprise son ami n'a point de sens; mais l'homme prudent gardera le silence.

13. Le trompeur révèlera les secrets; mais celui qui a la félicité dans le cœur, cache ce que son ami lui a confié.

14. Où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périt; où il y a beaucoup de conseils, là est le salut.

15. Celui qui répond pour un étranger, tombera dans le malheur; celui qui évite les pièges, sera en sûreté.

16. La femme gracieuse sera élevée en gloire; et les forts acquerront les richesses.

COMMENTAIRE

nant la protection des siens, de sa vérité et de sa gloire.

℣. 11. Exaltabitur civitas. *La ville*, c'est-à-dire l'Église, *sera élevée en gloire* par les instructions, par les conseils, par l'exemple et par les prières même des justes. *Mais la bouche des méchants la détruit* autant qu'il est en eux, lorsqu'ils s'en servent, ou contre Dieu, pour détruire sa vérité, ou contre les hommes de Dieu, en les exposant, par la fausse idée qu'ils en donnent, au mépris des autres. C'est ce que Diotrèphe a fait autrefois à l'égard de saint Jean, et les Ariens à l'égard de saint Athanase (1).

℣. 12. Indigens corde est. *Celui qui méprise son ami* pour quelques légers défauts qui sont en lui, *n'a point de sens*. Car tout homme doit se souvenir qu'il est homme et qu'il a ses faiblesses. C'est pourquoi les païens même ont soutenu que c'est s'oublier, de relever dans les autres des faiblesses ou des fautes que nous devons reconnaître en nous.

Mais l'homme prudent se tiendra dans le silence, parce que la véritable amitié couvre du *silence*, et dissimule en quelque sorte à elle-même, ce qui pourrait paraître dans les autres de défectueux, ou de moins parfait; sachant que rien n'est plus naturel à ceux qui s'aiment, que de s'excuser et de se supporter mutuellement.

℣. 13. Qui ambulat fraudulenter, revelat arcana. *Le secret* est comme l'âme des relations que les hommes ont entre eux, et la fidélité à le garder est l'âme de l'amitié. L'hébreu porte : *Celui qui est médisant* (2).

℣. 14. Ubi non est gubernator. Les philosophes reconnaissent avec le Sage, que *le peuple périra s'il n'a personne pour le gouverner;* parce qu'il est comme un corps; il a besoin d'une âme qui l'anime, et d'une tête qui le conduise. Ils s'accordent encore en cette pensée, qu'il est besoin *de beaucoup de conseils* et de conseillers, parce qu'un homme, quelque sage qu'il soit, peut être prévenu, par intérêt ou par passion; que son esprit même n'est pas dans des dispositions toujours égales, et qu'alors le défaut de lumières propres doit être suppléé par celles des autres. C'est ce que l'Église a eu en vue en assemblant ses conciles.

℣. 15. Qui fidem facit pro extraneo. Les saints n'expliquent pas d'ordinaire à la lettre cette sentence, non plus que d'autres semblables qui se trouvent dans ce livre. Car si le Saint-Esprit avait voulu défendre absolument de *répondre* pour les autres, il n'aurait pas marqué expressément dans le livre de l'Ecclésiastique, qu'*un homme de bien répond pour les autres* (3). Et de plus, il est certain que, pourvu que l'on garde les règles de la prudence, c'est une grande charité de répondre en quelques occasions pour un homme pauvre, et encore plus pour un *étranger* qui se trouverait abandonné de tout secours, lorsqu'en répondant pour lui on peut le tirer de l'indigence, et lui procurer un moyen de vivre. C'est pourquoi le but principal de ces sentences est de détourner les hommes du péril qui se trouve à répondre indifféremment pour tout indigent.

Celui qui évite les pièges sera en sûreté. Celui qui, étant faible, recherche les grandes charges, y périra. Mais celui qui, connaissant sa faiblesse, *évite des pièges* si dangereux, se conservera dans une vie humble, et trouvera *sa sûreté* dans la retraite et le repos.

℣. 16. Mulier gratiosa... Il y a dans ces paroles un sens littéral qui est assez clair. La gloire des femmes est l'honnêteté et la modestie; et c'est aux hommes à soutenir leur famille par leur industrie et par leur travail.

On peut donner aussi, selon la pensée de saint Bernard (4), un sens plus spirituel à cette sentence, en l'expliquant des parfaits et des imparfaits. Les parfaits sont marqués par le nom de

(1) III. *Joan.* 9.
(2) הולך רכיל
(3) *Eccli.* XXIX. 19.
(4) *Bern. ser.* XC. *de div.* 3.

17. Benefacit animæ suæ vir misericors, qui autem crudelis est etiam propinquos abjicit.
18. Impius facit opus instabile, seminanti autem justitiam merces fidelis.
19. Clementia præparat vitam, et sectatio malorum mortem.
20. Abominabile Domino cor pravum, et voluntas ejus in iis qui simpliciter ambulant.
21. Manus in manu non erit innocens malus; semen autem justorum salvabitur.
22. Circulus aureus in naribus suis mulier pulchra et fatua.

17. L'homme charitable fait du bien à son âme ; mais celui qui est cruel, rejette ses proches même.
18. L'ouvrage du méchant ne sera point stable ; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.
19. La clémence ouvre le chemin à la vie ; et la recherche du mal conduit à la mort.
20. Le Seigneur a en abomination le cœur corrompu, et il met son affection en ceux qui marchent simplement.
21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre ; mais la race des justes sera sauvée.
22. La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au museau d'une truie.

COMMENTAIRE

forts ; ils acquerront les richesses de la grâce, parce qu'ils sont courageux, et que leur esprit, soutenu par celui de Dieu, s'est acquis un grand pouvoir sur la faiblesse et la résistance de la chair. Mais les seconds, qui ne sont que comme des *femmes* à l'égard des premiers, parce qu'ils sont faibles, ne laisseront pas de trouver grâce devant Dieu, pourvu qu'ils se rendent agréables à ses yeux par leur *modestie* et leur *douceur*.

℣. 17. Vir misericors. *L'homme charitable,* en faisant miséricorde aux autres, se la fait à lui-même, pourvu qu'il donne son cœur à Dieu en lui consacrant son bien, et qu'il s'en serve pour obtenir de lui un repentir sincère, et non pour acheter l'impunité de ses crimes.

Celui qui est cruel rejette ses proches mêmes. Le Sage nous apprend qu'un homme qui est sans compassion n'est pas seulement dur, mais qu'il est *cruel* devant Dieu. Il est cruel envers les pauvres, et il l'est encore envers lui-même, lorsqu'il n'assiste point ceux qui sont dans l'indigence, puisque l'aumône est, sans comparaison, plus nécessaire au salut de l'âme de celui qui la donne, qu'au besoin du corps de celui qui la reçoit.

Cette même dureté que l'Écriture appelle *cruelle,* fait qu'un homme ne se soucie point *de ses proches même*, ou, selon l'hébreu, de *sa propre chair.*

℣. 18. Impius facit opus instabile. L'*impie* ne fait rien de *stable,* parce que Dieu seul ne change point, et tout ce qui est fait sans lui ou contre lui est frappé de caducité.

Le Sage ne dit pas que *la récompense est assurée à celui* qui fait, mais à celui *qui sème la justice.* Celui qui *sème* jette le grain en terre, et l'y tient caché, en attendant qu'il en recueille le fruit. Le chrétien sème en cette vie : il faut que sa vertu soit sans intérêt, et qu'il fasse maintenant de bonnes œuvres sans attendre la récompense. Ceux qui agissent pour plaire au monde reçoivent immédiatement leur récompense : *Receperunt mercedem suam* (1).

℣. 19. Clementia... *La clémence,* ou comme porte l'hébreu *la justice,* par laquelle nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ou par laquelle nous souffrons les traitements fâcheux, *ouvre le chemin à la vie,* parce que Dieu a promis sa grâce à ceux qui se conduisent de cette manière.

La recherche du mal conduit à la mort, parce qu'il est juste que ceux qui n'auraient point voulu user de miséricorde, de douceur ou de justice, n'en trouvent point, et qu'ils soient traités comme ils auront voulu l'être.

℣. 20. Abominabile... Ces paroles semblent marquer proprement ceux qui paraissent dans un grand éclat de piété, lorsqu'en même temps Dieu voit que *leur cœur est corrompu* par une secrète complaisance. Car bien qu'ils puissent louer Dieu et lui rendre grâces, et qu'ils fassent un grand nombre de bonnes œuvres, comme faisait aussi le pharisien de l'Évangile ; ils s'attribuent néanmoins à eux-mêmes, sans qu'ils s'en aperçoivent, ce qu'ils semblent reconnaître avoir reçu de Dieu seul ; et ils lui dérobent sa plus grande gloire (2).

Dieu *aime* les âmes qui marchent avec une intention *simple* et pure.

℣. 21. Non erit innocens. Ce n'est pas assez pour être *innocent,* dit saint Grégoire, que de ne point commettre au dehors des actions mauvaises, ou d'en faire même de bonnes, comme en faisaient les pharisiens, si le cœur est en proie à de mauvaises pensées, ce qui suffit pour nous rendre *méchants* aux yeux de Dieu. C'est pourquoi il faut veiller surtout à la garde du cœur, comme il a été dit auparavant, parce qu'il est la source de la vie. *La race des justes,* qui vivent de foi et de charité, *sera sauvée.*

℣. 22. Circulus. Nous avons déjà dit que les femmes, dans certaines contrées de l'Orient, portaient aux narines des anneaux, comme elles en portent encore aux oreilles.

La femme insensée, c'est-à-dire, dont la beauté n'est pas ornée de chasteté et de modestie, *est comme une truie parée d'or,* qui ne laisse pas pour cela d'aimer la boue, et qui demeure toujours ce qu'elle était. *Cet anneau d'or* dont on pare cette

(1) *Matth.* VI. 2.

(2) *Luc.* XVIII. 24.

23. Desiderium justorum omne bonum est; præstolatio impiorum furor.
24. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt; alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt.

25. Anima quæ benedicit impinguabitur; et qui inebriat ipse quoque inebriabitur.

26. Qui abscondit frumenta maledicetur in populis; benedictio autem super caput vendentium.
27. Bene consurgit diluculo qui quærit bona; qui autem investigator malorum est opprimetur ab eis.

28. Qui confidit in divitiis suis corruet, justi autem quasi virens folium germinabunt.

29. Qui conturbat domum suam possidebit ventos, et qui stultus est serviet sapienti.

23. Le désir des justes se porte à tout bien; l'attente des méchants est fureur.
24. Les uns donnent ce qui est à eux, et sont toujours riches; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.
25. Celui qui donne abondamment sera engraissé lui-même; et celui qui enivre les pauvres, sera lui-même enivré.
26. Celui qui cache le blé sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.
27. Celui qui cherche le bien est heureux de se lever dès le point du jour; mais celui qui cherche le mal, en sera accablé.
28. Celui qui se fie en ses richesses, tombera; mais les justes germeront comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.
29. Celui qui met le trouble dans sa maison ne possèdera que du vent; et l'insensé sera assujetti au sage.

COMMENTAIRE

bête peut aussi s'expliquer en un sens plus spirituel, d'une charge éclatante, lorsqu'elle tombe sur une personne qui la déshonore par l'indignité de ses actions; ou de la science de la vérité, qui est comparée dans l'Écriture à l'or, lorsqu'elle se trouve dans une personne qui la prostitue à ses passions, et qui la rend l'instrument de son ambition et de son avarice.

℣. 23. Desiderium justorum... *Le désir des justes se porte à tout bien,* car ils ne désirent en ce monde que ce que la charité leur inspire : que Dieu soit glorifié et dans eux-mêmes, par une entière pureté de leur cœur, et dans ceux qu'ils aiment, par leur avancement dans la vertu, et dans leurs ennemis mêmes, par leur sincère conversion. Et ils ne désirent après cette vie que d'être unis à Dieu pour jamais, ce qui est le comble de tous les biens.

L'attente des méchants est la fureur, ou parce qu'ils n'attendent et ne désirent que ce que *la fureur* de leurs passions leur met dans l'esprit, la ruine de tout ce que Dieu aime et l'établissement de ce qu'il déteste; ou parce que ce qui les attend à leur dernière heure, est *la fureur* d'un Dieu irrité, qu'ils se seront attirée par l'endurcissement d'une malice toute volontaire.

℣. 24. Ditiores fiunt. Le sens de la lettre est clair, et il nous apprend que Dieu rend quelquefois, dès cette vie, ce qu'on donne au pauvre.

℣. 25. Anima quæ benedicit impinguabitur. *Benedicit* est un hébraïsme indiquant non seulement les bonnes paroles, mais aussi la bienfaisance, la charité envers le prochain.

Cette parole est claire en l'expliquant des charités extérieures. Car il est certain que Dieu comble de ses bénédictions, non seulement dans l'autre vie, mais souvent dans celle-ci, ceux qui assistent les pauvres avec une grande effusion de cœur, comme nous le voyons dans l'Écriture par l'exemple de Job et de Tobie.

Mais cette sentence renferme encore un autre sens, et elle peut servir à exhorter les ministres à dispenser aux âmes la parole de la vérité.

℣. 26. Qui abscondit frumenta, maledicetur in populis. Cet adage fut vrai à toutes les époques, et, dans les crises sociales, il suffisait de donner à un homme honorable le titre d'*accapareur* pour en faire une sorte de monstre. On peut aussi l'entendre de la parole de Dieu, si l'on regarde le sens spirituel.

℣. 27. Opprimetur ab eis. L'expérience est là pour prouver que les turbulents, les méchants finissent par s'attirer par leur conduite des disgrâces de toute espèce. Quant aux indifférents qui négligent de *se lever matin,* il peut se faire, dit saint Grégoire, que ce qui était un bien pour eux se change en mal, et que ce qui devait les sanctifier les rend coupables, parce que Dieu maudit lui-même par son prophète celui qui fait son œuvre négligemment.

℣. 28. Qui confidit... *Celui qui se fie dans ses richesses* intérieures s'imaginant qu'elles sont à lui, au lieu de considérer qu'il est toujours pauvre et qu'il a toujours besoin d'une grâce nouvelle pour se servir même de celle qu'il a reçue, celui-là *tombera. Mais les justes* qui rendent à chacun ce qui lui est dû, à Dieu la gloire, à eux-mêmes le témoignage qu'ils ne sont qu'impuissance et que péché, *germeront* de plus en plus, étant sans cesse arrosés par cette pluie volontaire qui ne tombe que sur les humbles.

℣. 29. Qui conturbat domum suam... Si l'on entend, par *mettre le trouble dans sa maison,* ruiner sa famille par de folles dépenses, il est clair qu'un tel homme est un insensé à qui il ne restera rien.

Mais, en conservant l'expression ordinaire, on peut ajouter encore ce sens : Il n'y a point de plus grand *trouble dans la maison,* que lorsque ce qui doit être assujetti se révolte contre celui qui doit commander. La maison de l'homme est son corps. S'il se révolte contre l'âme, *le trouble est à la maison. L'insensé,* dans ce cas, serait le corps;

30. Fructus justi lignum vitæ, et qui suscipit animas sapiens est.

31. Si justus in terra recipit, quanto magis impius et peccator.

30. Le fruit du juste est un arbre de vie; et celui qui assiste les âmes, est sage.

31. Si le juste est puni sur la terre, combien plus le sera le méchant et le pécheur.

COMMENTAIRE

tôt ou tard, l'âme le dominera si elle est énergique, comme le sage finit par dominer ceux qui sont moins intelligents que lui.

℣. 30. Fructus justi. *Le fruit du juste,* c'est-à-dire, tout ce qui sort du juste, ses pensées, ses paroles, ses actions sont *un arbre de vie,* parce qu'elles naissent du Saint-Esprit, et qu'elles sont animées de la charité qui les rend une source de vie, et pour lui-même, et pour les autres.

Celui qui assiste les âmes, ou en les supportant avec charité, ou en se chargeant de leur conduite quand Dieu l'y appelle, *est sage ;* parce qu'il s'en trouve assez qui, par une compassion humaine et divine tout ensemble, se portent à soulager les nécessités des corps ; mais il n'y a que la sagesse chrétienne qui nous rende vraiment sensibles aux besoins des âmes, et qui nous donne assez de lumière pour les assister comme Dieu le désire.

℣. 31. Si justus in terra recipit. Saint Pierre semble expliquer lui-même cette parole en ces termes (1) : *Si le juste même se sauve avec tant de peine, que deviendront les impies et les pécheurs ?* Ce n'est donc point une chose qui doive surprendre le juste, de se voir affligé pendant qu'il vit sur la terre. Il doit s'y attendre, au contraire, et y être toujours préparé. C'est parce qu'il est *juste* et que Dieu l'aime, qu'il est affligé. C'est pourquoi il doit recevoir comme une faveur particulière ce premier jugement de Dieu, qui est tout de grâce et de miséricorde, puisqu'il le met à couvert de la terreur du second, qui sera tout de sévérité et de justice.

(1) I. *Petr.* IV. 18.

CHAPITRE XII

Aimer la correction; cultiver la piété. Sort des bons et des méchants. De l'homme fainéant et laborieux. Du sage et de l'insensé. Des biens et des maux causés par la langue.

1. Qui diligit disciplinam diligit scientiam; qui autem odit increpationes insipiens est.
2. Qui bonus est hauriet gratiam a Domino, qui autem confidit in cogitationibus suis impie agit.
3. Non roborabitur homo ex impietate, et radix justorum non commovebitur.
4. Mulier diligens corona est viro suo; et putredo in ossibus ejus, quæ confusione res dignas gerit.
5. Cogitationes justorum judicia, et consilia impiorum fraudulenta.

1. Celui qui aime la correction, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé.
2. Celui qui est bon, puisera la grâce du Seigneur; celui qui met sa confiance en ses propres pensées, agit en impie.
3. L'homme ne s'affermira point par l'impiété; mais la racine des justes sera inébranlable.
4. La femme vigilante et vertueuse est la couronne de son mari; mais celle qui fait des choses dignes de confusion, fera sécher le sien jusqu'au fond des os.
5. Les pensées des justes sont pleines de justice, et les pensées des méchants sont pleines de malices.

COMMENTAIRE

℣. 1. Qui diligit disciplinam. *Celui qui aime à être repris, aime* et acquiert *la science* la plus importante de toutes, qui est de nous connaître nous-mêmes. L'amour-propre est un imposteur qui nous flatte et qui nous dépeint tout autres que nous ne sommes. Mais un véritable ami nous fait voir en nous ce que nous nous cachions par une dissimulation volontaire.

Celui qui hait les réprimandes est un insensé; car, étant aveugle et malade, il fuit la lumière qui doit l'éclairer et le remède qui doit le guérir. Cette *haine de réprimandes* ne vient que de l'orgueil, parce que la réprimande humilie et que *l'humiliation,* comme dit saint Grégoire, *est un poids insupportable à l'esprit superbe* (1).

℣. 2. Bonus... impie. Le Sage oppose l'*impie* à celui qui est *bon,* pour nous apprendre que la bonté et la piété de l'homme consistent principalement à attendre tout de Dieu, et à nous regarder devant lui *comme une terre sans eau* (2). C'est être *impie* que *de mettre sa confiance* dans soi-même *et dans ses pensées,* puisque saint Paul nous assure que *nous n'en pouvons avoir aucune bonne qui ne nous vienne de Dieu* (3).

℣. 3. Non roborabitur homo. Tant que l'homme sera ingrat envers Dieu et qu'il ne possèdera point la véritable piété, il sera toujours faible. *La racine des justes sera inébranlable,* parce qu'étant *justes,* ils rendent à Dieu ce qu'ils lui doivent, et qu'ils travaillent ainsi à s'enraciner dans une profonde humilité.

℣. 4. Mulier diligens. Hébreu : *Fortis.* Il n'y a point de douleur qui pénètre plus vivement un homme, que celle qui naît d'une femme qui le déshonore. C'est ce qui doit porter les personnes qui s'engagent dans le mariage, à choisir plutôt la vertu que le bien, et à établir par un choix très sage le repos de leur esprit et la bénédiction de leur famille.

On peut donner un autre sens à cette sentence. L'Église est l'Épouse. Jésus-Christ est l'Époux. Les évêques sont les amis de l'Époux et ils sont aussi en un sens époux, parce qu'ils tiennent la place de Jésus-Christ. Lors donc que cette Épouse est *vigilante,* c'est-à-dire, lorsque les âmes qui ont été confiées au vrai Pasteur, ont la vigilance de la foi qui enferme toutes les vertus, parce qu'elle les obtient et les conserve toutes, elle est *la couronne de son Époux,* selon que saint Paul disait aux premiers fidèles : *Gaudium meum et corona mea* (4). Mais lorsqu'elle s'abandonne à des actions honteuses qui déshonorent le nom de Jésus-Christ, elle *fait sécher* de regret le cœur du vrai Pasteur, qui a pour elle une tendresse de père et un zèle d'époux.

℣. 5. Cogitationes justorum judicia. Saint Grégoire cite cette même sentence du Sage, et il l'explique en ces termes : *Les pensées des justes sont des jugements. Le juste,* dit ce saint pape, *établit un tribunal dans le fond de son cœur, et il se présente devant Jésus-Christ comme un criminel devant son juge. Il considère combien sa justice*

---

(1) *Greg. in Job.* Superbis mentibus pondus grave est oneris, doctrina humilitatis.

(2) *Psalm.* LXII. 5.

(3) II. *Cor.* III. 5. — (4) *Philip.* IV. 1.

6. Verba impiorum insidiantur sanguini; os justorum liberabit eos.
7. Verte impios, et non erunt; domus autem justorum permanebit.
8. Doctrina sua noscetur vir; qui autem vanus et excors est patebit contemptui.

9. Melior est pauper et sufficiens sibi quam gloriosus et indigens pane.
10. Novit justus jumentorum suorum animas, viscera autem impiorum crudelia.

6. Les paroles des méchants dressent des embûches pour verser le sang, la bouche des justes les délivrera.
7. Au moindre changement, les méchants tombent et ne sont plus; mais la maison des justes demeurera ferme.
8. L'homme sera connu par sa doctrine; mais celui qui est vain, et qui n'a point de sens, tombera dans le mépris.
9. Le pauvre qui se suffit à lui-même, vaut mieux qu'un homme glorieux qui n'a point de pain.
10. Le juste se met en peine de la vie des bêtes qui sont à lui, mais les entrailles des méchants sont cruelles.

COMMENTAIRE

sera sévère envers ceux que sa patience aura attendus en vain si longtemps. Il regarde avec frayeur ses péchés passés; il pleure ceux qu'il commet tous les jours; et il appréhende ceux mêmes qu'il ne connaît pas, mais que Dieu découvre au fond de son cœur. Cet examen intérieur est un véritable jugement. L'homme y assiste comme coupable. La sentence se prononce et est exécutée en même temps. La conscience l'accuse; la raison le juge; la crainte le lie et la douleur le tourmente (1).

Les pensées des méchants sont pleines de déguisement, parce qu'ils ne trompent pas seulement les autres, mais qu'ils se séduisent eux-mêmes pour s'ôter de l'esprit l'état malheureux où ils ont réduit leur âme, et pour ne point envisager ni le mal qu'ils font, ni celui qu'ils doivent craindre.

℣. 6. Verba impiorum. Cette parole a été vérifiée en tous ceux qui ont persécuté l'Église dans tous les temps, et qui ont *dressé des pièges pour verser le sang,* non seulement des corps, mais même des âmes, dont saint Paul a dit : *Je suis pur du sang de tous* (2).

La bouche des justes les délivrera, parce que ni le désir des biens, ni la crainte des maux de cette vie, ne les fera jamais parler contre la justice et la vérité.

℣. 7. Verte impios, et non erunt. Les méchants se font craindre pour un temps. Mais attendez un peu, et vous ne les verrez plus. Leur violence a ses bornes et sa durée. Quoiqu'elle paraisse bien longue à ceux qui souffrent, elle est souvent arrêtée en un moment par des coups imprévus de la toute-puissance de Dieu; ou elle se termine avec leur vie qui est toujours courte. Ainsi les tyrans et les hérétiques des premiers siècles ont attaqué l'Église en leur temps, les uns par une violence ouverte, les autres par une malignité cachée. Et Dieu s'est servi pour l'établir des efforts mêmes qu'ils ont faits pour la détruire.

L'Église en général, qui est *la maison des justes,* sera toujours *ferme* malgré tout ce que le monde ou l'enfer peut faire contre elle, et chaque élu en particulier, que Dieu a rendu une pierre vivante de cette maison divine et spirituelle, *demeurera inébranlable* malgré tous les efforts que l'on pourra faire pour détruire en lui l'œuvre de Dieu, parce qu'il est fondé comme l'Église sur la parole de Dieu.

℣. 8. Doctrina sua noscetur vir. La pureté de la doctrine est une marque ordinaire de la vertu d'une personne, principalement lorsque la doctrine ne lui est pas étrangère, mais qu'on se l'est rendue propre en la faisant passer dans ses actions et dans sa vie.

Mais celui qui est vain, en voulant parler par lui-même, et en ne se mettant point en peine de faire ce qu'il enseigne si bien aux autres; celui qui *n'a point de sens,* en préférant sa propre lumière à celle des sages qui ont été éclairés de Dieu, *tombera dans le mépris* de Dieu et des hommes.

℣. 9. Melior est pauper. Un homme *est pauvre et il se suffit à lui-même;* lorsque la connaissance et le sentiment qu'il a de sa pauvreté le rend humble. Il fuit les charges qui l'élèveraient au-dessus des autres. Il dit dans son cœur avec une résolution très sincère : *J'ai choisi d'être abject dans la maison de Dieu* (3); et il travaille chaque jour pour gagner le pain qui nourrit l'âme. Un homme en cet état vaut mieux que celui qui présume de lui-même, parce qu'il est élevé dans une dignité toute sainte, sans considérer que ce ministère l'oblige à dispenser aux âmes le pain du ciel, lorsqu'il n'en a point pour se nourrir, *et qu'il doit travailler à guérir les autres,* comme dit saint Grégoire, *lorsqu'il est lui-même tout couvert de plaies* (4).

℣. 10. Novit justus jumentorum suorum animas. *Le juste* est tendre jusqu'*envers les bêtes,* mais d'une tendresse qui est conduite par la raison, sans qu'elle dégénère en cette passion extravagante de quelques personnes, qui font leur idole d'une bête qui leur plaît, et qui ont pour elle des soins et des complaisances qu'elles n'auraient

(1) *Greg. in Job. lib.* xxv. *cap.* 6. Conscientia accusat; ratio judicat; timor ligat; dolor excruciat.

(2) *Act.* xx. 26. — (3) *Ps.* lxxxiii. 12.
(4) *Gregor. Pastoral. part.* ii. *cap.* 9.

11. Qui operatur terram suam satiabitur panibus; qui autem sectatur otium stultissimus est. Qui suavis est in vini demorationibus in suis munitionibus relinquit contumeliam.

12. Desiderium impii munimentum est pessimorum, radix autem justorum proficiet.

13. Propter peccata labiorum ruina proximat malo, effugiet autem justus de angustia.

14. De fructu oris sui unusquisque replebitur bonis, et juxta opera manuum suarum retribuetur ei.

11. Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain; mais celui qui aime à ne rien faire, est très insensé. Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des marques de sa honte dans ses magasins.

12. Le désir de l'impie est de s'appuyer de la force des plus méchants; mais la racine des justes germera de plus en plus.

13. Le méchant attire sa ruine par les péchés de ses lèvres; mais le juste sera délivré des maux pressants.

14. L'homme sera rempli de biens selon le fruit de sa bouche, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

COMMENTAIRE

pas pour ceux qui devraient leur être les plus chers.

Les entrailles des méchants sont cruelles. Saint Paul veut que les chrétiens, et que les pasteurs plus que les autres, aient *des entrailles de miséricorde* (1). Mais *les entrailles des méchants sont cruelles;* les mauvais pasteurs sont impitoyables envers ceux mêmes qu'ils devraient aimer, selon saint Paul, avec *un amour de père et une tendresse de mère.*

℣. 11. Qui operatur terram. Le sens littéral est suffisamment clair.

Dans le sens spirituel, l'homme est *cette terre maudite de Dieu, qui ne porte que des chardons et des épines* (2). Si donc il a soin de *la labourer* et de la cultiver par la mortification du cœur et du corps, elle portera les fruits des bonnes œuvres qui *le nourriront du pain* du ciel. Mais *s'il aime l'oisiveté,* et s'il ne veut se faire aucune violence, il sera *un insensé.* Il ne perdra pas seulement les biens temporels, comme celui qui n'a pas voulu labourer sa terre, mais les éternels, et il souffrira pour jamais cette faim pleine de rage et de désespoir, où tomberont les âmes qui ne se seront pas mises en peine, en ce monde, de travailler pour leur salut et de se nourrir du pain de Dieu.

Qui suavis est, etc. Ce verset n'est pas dans l'hébreu; il est emprunté aux Septante. Ceux qui aiment le vin oublient ou négligent toute précaution; il laisse sa maison à l'abandon, comme un capitaine insensé qui négligerait ses forteresses.

Le ministre de Dieu, qui, selon qu'il est marqué dans l'Évangile, *s'enivre* des biens de ce monde *dans l'absence de son maître* (3), *laissera des marques de sa honte* dans sa paroisse; elle tombera par sa négligence dans la puissance du démon; au lieu que, par sa vigilance et par son zèle, il l'aurait affermie en Jésus-Christ, et l'aurait rendue comme une *place forte,* imprenable à l'ennemi.

℣. 12. Desiderium impii. Les méchants tâchent de se fortifier par leurs semblables. Ils s'entr'aident, quoiqu'ils ne s'aiment pas, comme dit saint Augustin, parce que, dans la diversité de leurs intérêts, ils s'accordent tous à haïr le juste, dont la vie sainte est la condamnation de leurs désordres. Mais, malgré cette conspiration des méchants, *les justes germeront de plus en plus,* parce qu'*ils sont entés en Jésus-Christ* (4), qui souffre en eux, qui combat pour eux, et qui est plus grand que le monde.

℣. 13. Propter peccata labiorum. *Le méchant attire sa ruine par les péchés de ses lèvres,* parce que, n'ayant pas la crainte de Dieu, il n'est pas touché de ces sortes de péchés, et qu'il se met peu en peine de blesser la vérité, et d'assurer par ses paroles tout le contraire de ce qu'il a dans le cœur.

Le juste sera délivré des maux pressants, parce que, lorsqu'il se trouve, comme Susanne, entre deux extrémités qui le pressent, et dans la nécessité inévitable de tomber en l'une ou en l'autre, il préfère l'amour de la justice à celui de son repos; *et il appréhende plus,* dit saint Grégoire, *d'attirer sur lui la colère de la Vérité qui est dans le ciel, que de déplaire aux hommes qui sont sur la terre.*

℣. 14. De fructu... *L'homme sera rempli de biens selon le fruit de sa bouche,* parce que ses paroles, lorsqu'elles sont réglées, sont des *fruits* qui ont leur racine *dans le cœur, de l'abondance duquel la bouche parle* (5), selon l'Évangile. Sans cela, les paroles seraient des feuilles et non des fruits, et elles seraient plus propres à dessécher qu'à *remplir* le cœur.

Le Sage ajoute : *Et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.* Pour que les paroles enrichissent et sanctifient l'homme, il faut qu'elles soient soutenues par les bonnes œuvres et par le règlement de toute la vie. C'est alors que le cœur, la langue et la main se rendent témoignage l'un à l'autre, et font voir que le juste vit véritablement *de la vie de Dieu* (6), et qu'il est conduit par son Esprit saint.

(1) *Coloss.* III. 12.
(2) *Genes.* III. 17.
(3) *Luc.* XII. 15.
(4) *Rom.* VI. 5.
(5) *Matth.* XII. 34.
(6) *Ephes.* II. 12.

15. Via stulti recta in oculis ejus; qui autem sapiens est audit consilia.
16. Fatuus statim indicat iram suam, qui autem dissimulat injuriam callidus est.
17. Qui quod novit loquitur, index justitiæ est; qui autem mentitur testis est fraudulentus.

18. Est qui promittit, et quasi gladio pungitur conscientiæ, lingua autem sapientium sanitas est.

19. Labium veritatis firmum erit in perpetuum; qui autem testis est repentinus concinnat linguam mendacii.

20. Dolus in corde cogitantium mala; qui autem pacis ineunt consilia, sequitur eos gaudium.

21. Non contristabit justum quidquid ei acciderit, impii autem replebuntur malo.
22. Abominatio est Domino labia mendacia; qui autem fideliter agunt placent ei.

15. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage écoute les conseils.
16. L'insensé découvre d'abord sa colère; mais celui qui dissimule l'injure est un homme habile.
17. Celui qui mesure ce qu'il sait bien, rend un témoignage juste; mais celui qui ment, est un témoin trompeur.
18. Tel promet qui est percé ensuite, comme d'une épée, par sa conscience; mais la langue des sages est une source de santé.
19. La bouche véritable sera toujours ferme; mais le témoin précipité se fait avec peine une langue de mensonge.
20. Ceux qui forment de mauvais desseins, ont la tromperie dans le cœur; mais ceux qui n'ont que des conseils de paix, sont dans la joie.
21. Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attristera point; mais les méchants auront le cœur pénétré d'affliction.
22. Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur; mais ceux qui agissent sincèrement, lui sont agréables.

COMMENTAIRE

℣. 15. Via stulti recta. *L'insensé croit sa voie droite* lorsqu'il s'égare, parce qu'il est insensé. Il est insensé parce qu'il est orgueilleux; et il est orgueilleux parce qu'il ne croit qu'à lui seul et qu'il préfère sa lumière à celle de tous les autres.

L'Écriture ne dit pas seulement que le sage écoute le conseil, mais qu'*il écoute les conseils;* il s'éclaire de l'expérience de plusieurs personnes.

℣. 16. Fatuus statim indicat iram suam. *L'insensé découvre d'abord sa colère,* et il se hâte de se venger, au lieu *d'attendre Dieu qui s'est réservé la vengeance* (1). *Mais celui qui dissimule l'injure,* non par une haine couverte et maligne, comme fit Absalom, mais par une patience véritable, comme David, *est un homme habile.*

℣. 17. Qui quod novit loquitur. Si les hommes *n'assuraient* que ce *qu'ils savent très bien,* la vérité serait dans leur bouche, et *leur témoignage serait juste.* Mais ils assurent souvent des choses très incertaines. Ainsi *ils mentent* au jugement du Sage, et ils deviennent *des témoins trompeurs.* Rien n'est plus commun dans le monde que de faux témoins de cette sorte.

℣. 18. Quasi gladio pungitur conscientiæ. Tel fut Hérode quand il se vit contraint d'accorder la tête de saint Jean-Baptiste, parce qu'il s'était engagé inconsidérément (2).

℣. 19. Concinnat linguam mendacii. L'hébreu porte : *La langue de mensonge n'est que d'un moment.*

La bouche véritable sera toujours ferme, parce qu'elle est fondée sur la vérité. La vérité est ferme, parce qu'elle est simple, qu'elle est toujours semblable à elle-même, et qu'elle se soutient par sa propre force. *Le témoin précipité* qui veut rendre témoignage de ce qu'il ne sait pas, *a bien de la peine à se faire une langue de mensonge.* Car *le mensonge,* comme dit saint Augustin, *a besoin de travail et d'art pour rendre la fausseté vraisemblable. Laboriosa sunt figmenta mendacii.* Il est composé d'un assemblage de diverses choses qui ne peuvent s'allier, et les déguisements se détruisent par eux-mêmes.

℣. 20. Dolus in corde. Le *méchant* est toujours inquiet, il n'a point de repos parce qu'il *médite* sans cesse de *nouvelles ruses;* il craint de les voir échouer; l'*homme pacifique,* au contraire, a le cœur en paix, *dans la joie.*

℣. 21. Non contristabit justum. Le juste est quelquefois noirci par la calomnie, accablé par les infirmités et percé de douleur. Mais tous ses maux ne sont qu'au dehors et ils *ne pénètrent point* au fond de son âme, *où il se retire,* dit saint Grégoire, *comme dans un port contre la tempête,* et où il trouve Dieu qui est sa consolation et sa force. *Nous paraissons tristes,* dit saint Paul, *mais nous sommes toujours dans la joie* (3). Il déclare que sa tristesse n'est qu'en apparence, comme dit saint Augustin, mais que sa joie est véritable et continuelle.

L'affliction pénètrera les méchants. Lors même qu'ils paraissent heureux, leur joie n'est qu'extérieure et apparente; mais lorsqu'ils tombent dans le malheur par la perte, ou de leur grandeur, ou de leurs richesses, ou de leur santé, *l'affliction* les accable et *les pénètre* véritablement. *Tout cet éclat qui les environnait auparavant et qui flattait leur orgueil disparaît au-dehors, et il ne demeure au-dedans,* dit saint Augustin, *que la fumée d'une mauvaise conscience. Aufertur foris quod nitebat; non remanet intus nisi fumus malæ conscientiæ.*

℣. 22. Labia mendacia. On se fait d'ordinaire dans le monde un jeu du mensonge. On s'en sert indifféremment, ou pour divertir ceux à qui l'on

(1) *Rom.* XII. 19. — (2) *Matth.* XIV. 8. 9. (3) II. *Cor.* VI. 10.

23. Homo versutus celat scientiam, et cor insipientium provocat stultitiam.
24. Manus fortium dominabitur ; quæ autem remissa est tributis serviet.
25. Mœror in corde viri humiliabit illum, et sermone bono lætificabitur.
26. Qui negligit damnum propter amicum, justus est ; iter autem impiorum decipiet eos.
27. Non inveniet fraudulentus lucrum, et substantia hominis erit auri pretium.

23. L'homme habile cache sa science ; le cœur de l'insensé se hâte de produire sa folie.
24. La main des hommes forts dominera ; mais la main relâchée sera assujettie à payer le tribut.
25. La tristesse du cœur humiliera l'homme ; mais une bonne parole le réjouira.
26. Celui qui, pour son ami, néglige une perte, est juste ; mais la voie des méchants les séduira.
27. Le trompeur ne jouira point du gain qu'il cherche ; mais les richesses de l'homme juste sont précieuses comme l'or.

COMMENTAIRE

parle, ou pour persuader tout ce que l'on veut. Car rien ne paraît plus commode que de tourner ainsi toutes choses comme il nous plaît, en les représentant, non selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais selon notre fantaisie. Cependant ce n'est pas un homme, mais Dieu même, qui nous assure que non seulement il n'excuse pas, mais qu'*il a en abomination les lèvres menteuses*, et qu'il aime, au contraire, ceux dont la langue s'accorde avec le cœur, et qui sont *sincères,* et dans leurs actions, et dans leurs paroles.

℣. 23. Celat scientiam. *Celui qui est habile,* selon Dieu, *cache sa science.*

1. Parce qu'il a un sentiment humble de lui-même, et qu'il croit ignorer, ou ne savoir que très imparfaitement, ce que l'on s'imagine qu'il sait.

2. Parce qu'ayant appris de l'Évangile, que la vérité *est une semence divine,* il est persuadé qu'on doit la ménager avec grand respect et ne la répandre que dans une âme bien préparée.

3. Parce que la science étant si propre d'elle-même à donner de la complaisance, il a peur qu'en l'élevant, elle ne lui obscurcisse le cœur, alors même qu'il tâche d'éclairer les autres.

4. Parce que toute la science qu'il peut avoir étant à Dieu et non pas à lui, il croit n'en devoir user que lorsque Dieu lui fera naître une occasion de la dispenser par son Esprit et selon ses ordres.

Le cœur de l'insensé se hâte de produire sa folie. L'insensé, qui n'est point conduit par la lumière de la foi, *se hâte de se produire.* Il croit savoir ce qu'il ne sait point ; et il veut faire paraître tout ce qu'il sait et tout ce qu'il s'imagine savoir. Il ne cherche que l'éclat et non l'utilité de la science ; et il s'en sert plutôt pour nourrir son orgueil, que pour le guérir. Ainsi Dieu le rejette comme un insensé, lors même qu'il paraît sage devant les hommes.

℣. 24. Manus fortium dominabitur. *Le royaume du ciel se ravit par violence* (1), comme Jésus-Christ nous en assure. Les forts sont ceux qui le ravissent, et ils ne sont *forts* que *par la foi,* comme le dit saint Pierre.

La main relâchée sera tributaire, parce qu'on ne peut se relâcher, en se défendant contre un ennemi comme le démon qui ne dort jamais, sans devenir son esclave et sans tomber dans le péché qui nous assujettit à sa puissance.

℣. 25. Mœror in corde viri. Il y a *une tristesse du cœur* qui est mauvaise, dont le Sage dit ailleurs, qu'*elle est une plaie universelle* (2). Cette tristesse *n'humilie point* l'homme, mais elle le trouble et l'abat. Elle le laisse plongé dans l'abîme de sa misère. Elle l'éloigne de Dieu et l'approche du désespoir. La tristesse dont le Sage parle en ce lieu, est une tristesse de foi et de grâce, que saint Paul appelle *une tristesse selon Dieu* (3). La foi représente à l'âme de l'homme, ce que c'est qu'une offense qui irrite Dieu. La grâce ensuite humilie son cœur, afin qu'il s'abaisse sous la main souveraine de Celui qui est son Juge, mais qui est aussi son Sauveur, et qui lui offre son propre sang pour guérir ses plaies.

C'est ainsi que *la bonne parole,* c'est-à-dire, la parole de vérité, après avoir attristé l'homme, *le réjouit,* en lui inspirant une ferme espérance du pardon, avec le désir de satisfaire à Dieu par de dignes fruits de pénitence.

℣. 26. Qui negligit damnum. Celui qui est prêt à perdre ou son bien ou sa vie même pour Jésus-Christ, qui est l'ami véritable, ou pour ses frères qu'il aime en lui, est vraiment juste. *Mais la conduite des hommes sans pitié les séduira,* car ils se mettent peu en peine de perdre Dieu, comme les Juifs, pour ne pas nuire à leurs intérêts. Ils ne se font qu'un jeu de ce qui l'offense ; mais ils reconnaîtront enfin que leur propre malice les aura *séduits,* et qu'abandonnant Dieu pour une chose frivole, ils se seront livrés eux-mêmes au péché et au démon, par la plus extravagante de toutes les folies.

℣. 27. Non inveniet fraudulentus lucrum. Un homme trompe pour gagner quelque chose. Il préfère un vil intérêt à l'amour de la justice. *C'est un gain de boue,* dit saint Augustin, *qui souille la main de celui qui le reçoit. Lucrum luteum, quod,*

(1) *Matth.* xi. 22.

(2) *Eccli.* 25. 17. — (3) ii. *Cor.* vii. 10.

28. In semita justitiæ vita; iter autem devium ducit ad mortem.

28. La vie est dans le sentier de la justice; mais le chemin détourné conduit à la mort.

COMMENTAIRE

cum apprehenditur, manum inquinat. Cet homme se croit heureux lorsqu'il s'enrichit par son injustice; mais Dieu et les anges n'en jugent pas de la sorte. Car est-ce *gagner,* comme dit Jésus-Christ dans l'Évangile, que d'acquérir tous les biens du monde, en perdant son âme (1)? Y a-t-il un plus grand mensonge, que de donner le nom de *gain* à une si effroyable perte?

Les richesses de l'homme juste sont les richesses intérieures. C'est ce que l'homme est, et non ce qui l'environne.

℣. 28. In semita justitiæ vita. On a beau chercher et vouloir se faire, pour aller au ciel, une voie que Dieu n'a point faite. *La vie* n'est que dans la voie étroite et dans *le sentier* d'une *justice* humble et intérieure, qui s'anéantit dans la vue de son impuissance, et qui cherche Dieu pour Dieu.

Mais le chemin qui s'en détourne, comme dit saint Augustin, ou à droite, lorsque l'on présume de ses propres forces et de ses bonnes œuvres; ou à gauche, lorsqu'on se néglige et qu'on ne travaille plus à assujettir la chair à l'esprit, et l'esprit à Dieu, *conduit à la mort,* et souvent d'une manière si insensible, qu'on prend ce chemin qui mène à la mort pour le chemin de la vie.

(1) *Matth.* XVI. 26.

CHAPITRE XIII

Fils sage ou insensé. Retenue dans les paroles. Courte durée de l'éclat des impies. Biens acquis trop promptement. Espérances différées. Châtier ses enfants. Insatiabilité des impies.

1. Filius sapiens doctrina patris, qui autem illusor est non audit cum arguitur.

2. De fructu oris sui homo satiabitur bonis, anima autem prævaricatorum iniqua.

3. Qui custodit os suum custodit animam suam; qui autem inconsideratus est ad loquendum sentiet mala.

4. Vult et non vult piger; anima autem operantium impinguabitur.

5. Verbum mendax justus detestabitur; impius autem confundit, et confundetur.

1. Le fils qui est sage, est attentif à la doctrine de son père; mais celui qui est un moqueur, n'écoute point quand on le reprend.

2. L'homme juste sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche; mais l'âme des violateurs de la loi se rassasie d'iniquité.

3. Celui qui garde sa bouche, garde son âme; mais celui qui est inconsidéré dans ses paroles, éprouvera des maux.

4. Le paresseux veut et ne veut pas; mais l'âme de ceux qui travaillent, s'engraissera.

5. Le juste détestera la parole de mensonge; mais le méchant confond et sera confondu.

COMMENTAIRE

℣. 1. Filius sapiens, doctrina patris. On pourrait traduire ce texte : *Un fils sage* prouve la sagesse, est le résultat de l'*instruction de son père.* Mais on s'accorde généralement à le traduire comme nous l'avons reproduit dans le texte, à cause du parallélisme des deux membres de la phrase. Les Septante traduisent la seconde partie : *Mais le fils désobéissant périra* (1).

℣. 2. De fructu oris sui... La vertu des justes est tout intérieure, et elle se répand dans tous leurs discours; et, au contraire, *l'âme des violateurs de la loi* est comme une source *d'iniquité,* qui se déborde dans toutes leurs actions et leurs paroles.

℣. 3. Qui custodit os suum, custodit animam suam. L'apôtre saint Jacques développe cette pensée quand il dit : *Si quelqu'un ne pèche point en parole, c'est un homme parfait, et il peut conduire tout son corps comme avec un frein, etc.* (2).

Le Sage ne dit pas que celui qui est médisant ou altier, ou injurieux dans ses paroles, mais *que celui qui est* seulement *inconsidéré*, tombera dans beaucoup de maux. Il n'est pas nécessaire que la langue s'abandonne aux dérèglements visiblement criminels. Il suffit qu'elle soit inconsidérée pour nous précipiter dans de grands désordres.

℣. 4. Vult et non vult piger. Le *paresseux* a une volonté partagée. Il veut et il ne veut pas. Il a de bons désirs, mais il ne combat point ses mauvaises inclinations. Il aime la vertu, mais il fuit la peine. Et cependant pour être à Dieu, dit saint Augustin, il faut vouloir être à lui fortement et pleinement : *Velle fortiter et plane,* et non pas traîner avec des efforts interrompus une volonté languissante et blessée, qui s'élève d'un côté et tombe de l'autre, et qui est toujours divisée contre elle-même (3).

Ce n'est donc pas assez d'avoir quelque amour pour le bien, ce qui peut se trouver dans celui que le Sage appelle *paresseux;* mais il faut l'aimer assez pour obtenir de Dieu cette volonté pleine, qui s'élève au-dessus de la faiblesse de la chair et de toute l'opposition qu'elle trouve à faire le bien. L'hébreu porte : *L'âme du paresseux désire et n'a point.*

Mais l'âme de ceux qui travaillent s'engraissera. Ce terme d'*engraissement* dont le Saint-Esprit se sert, marque la vigueur de la santé spirituelle ; et cet état est la preuve de la bonne nourriture de l'âme

℣. 5. Verbum mendax justus detestabitur. Le juste n'évite pas et ne hait pas seulement, mais il *déteste* la parole de mensonge, parce qu'il sait que le Dieu qu'il adore est la vérité même, et qu'il a préparé *un étang de feu, non seulement pour les idolâtres et les homicides, mais pour les menteurs* (4).

Le méchant confond les autres qu'il déshonore par ses impostures, *et il sera confondu* lui-même,

---

(1) Υἱὸς δὲ ἀνήκοος ἐν ἀπωλείᾳ.

(2) *Jacob.* III. 2.

(3) *August. Confess. lib.* VIII. c. 8. Non semisauciam versare et jactare voluntatem, parte assurgente, cum alia parte cadente luctantem.

(4) *Apocal.* XXI. 8.

6. Justitia custodit innocentis viam, impietas autem peccatorem supplantat.
7. Est quasi dives, cum nihil habeat, et est quasi pauper, cum in multis divitiis sit.
8. Redemptio animæ viri divitiæ suæ; qui autem pauper est increpationem non sustinet.
9. Lux justorum lætificat, lucerna autem impiorum extinguetur.
10. Inter superbos semper jurgia sunt, qui autem agunt omnia cum consilio, reguntur sapientia.
11. Substantia festinata minuetur; quæ autem paulatim colligitur manu, multiplicabitur.

6. La justice garde la voie de l'innocent; l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piège.
7. Tel paraît riche, qui n'a rien; et tel paraît pauvre, qui est fort riche.
8. L'homme riche rachète sa vie par son bien; mais celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces.
9. La lumière des justes donne la joie; mais la lampe des méchants s'éteindra.
10. Il y a toujours des querelles entre les superbes; mais ceux qui font tout avec conseil, sont conduits par la sagesse.
11. Le bien amassé à la hâte, diminuera; mais celui qui se recueille à la main et peu à peu se multipliera.

COMMENTAIRE

parce que, tôt ou tard, la calomnie retombera sur le calomniateur, et qu'il y a toujours plus de honte à faire l'injure qu'à la souffrir.

℣. 6. Justitia custodit... La justice garde le juste, lors même qu'il paraît succomber à ses ennemis, comme elle garda Job accablé par tant de maux. Mais l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piège, parce que l'âme ne peut s'élever impunément contre Dieu, et que *c'est un arrêt irrévocable de sa justice*, comme dit saint Augustin, *que tout homme qui se dérègle trouve son supplice dans son propre dérèglement* (1).

℣. 7. Est quasi dives. *Tel paraît riche*, ou à lui-même, comme ce tiède de l'Apocalypse, *qui dit qu'il est riche et qu'il n'a besoin de rien* (2), ou aux autres à qui il paraît riche, par un certain éclat extérieur.

Tel paraît pauvre de même, ou aux hommes qui jugent souvent des qualités, ou des vertus selon l'apparence et non selon la vérité, ou à lui-même, parce qu'il est pénétré du sentiment de son indigence continuelle et du besoin qu'il a de Dieu à tout moment. Et *il est* d'autant plus *riche* qu'il se croit plus pauvre.

℣. 8. Increpationem non sustinet. Le riche peut racheter sa vie; mais *le pauvre*, d'après l'hébreu, *n'entend pas la menace* (3). On ne prend pas la peine de le menacer, il n'en vaut pas la peine; alors, les richesses lui seraient inutiles à cet égard.

℣. 9. Lux justorum... *La lumière des justes* n'est point à eux. Dieu seul est *le père des lumières* (4). Les justes éclairent parce qu'ils sont éclairés, et leur lumière *donne de la joie*, parce qu'elle sort du cœur et qu'elle pénètre dans le cœur. Elle vient de Dieu et elle mène à Dieu. Il n'y a que la seule volonté qui puisse étouffer cette lumière de Dieu dans l'âme de ceux qui l'ont reçue. Les hommes ne peuvent ni l'allumer, ni l'éteindre (5).

La lampe des méchants, c'est-à-dire, de ceux qui n'ont pas une piété sincère, quoiqu'ils en aient quelquefois toutes les apparences, comme les vierges folles, pourra bien luire durant quelque temps. Mais comme cette lumière est stérile, parce qu'elle n'est point nourrie par le feu de la charité, elle *s'éteindra* enfin et les conduira dans un abîme de ténèbres. *C'est une clarté de verre et non pas de feu. Vitrea, non ignea claritas*, dit saint Bernard (6).

℣. 10. Inter superbos... *Les hommes sont orgueilleux*, parce qu'ils n'aiment et qu'ils n'estiment qu'eux-mêmes. *Ils ont des querelles* et ils se combattent, parce que chacun d'eux veut que son avis soit suivi, *et qu'il affecte*, dit saint Augustin, *une singularité d'excellence* qu'il s'attribue à lui seul pour s'élever au-dessus des autres. Mais les humbles qui se croient et qui veulent être les derniers de tous, et *qui font tout avec conseil*, parce qu'ils se défient d'eux-mêmes, et qu'ils défèrent plus à la lumière des hommes éclairés de Dieu, qu'à la leur propre, *sont conduits par la sagesse*. Elle leur apprend à ne vouloir jamais se conduire eux-mêmes, de peur de se perdre en suivant un guide aveugle. La paix est le trésor des humbles; la division et le trouble est le partage et la punition des orgueilleux.

℣. 11. Substantia festinata minuetur; quæ autem... Cette parole nous marque la manière la plus assurée d'avancer dans l'intelligence de la vérité et dans la vertu. Il faut le faire peu à peu pour le faire sûrement. Comme tout croît dans la nature par un progrès insensible, il en est de même dans la grâce. Dieu garde de certaines mesures en toutes choses. Il a fait un ordre auquel les hommes doivent se soumettre, quoiqu'il n'y soit pas lui-même lié. Il a rendu quelquefois des hommes parfaits en très peu de temps. Mais l'exception d'une règle générale ne la détruit pas, et ne fait pas une règle. Ces effets extraordinaires de la toute-puis-

(1) *August. Conf. lib.* II. *c.* 2.
(2) *Apoc.* III. 17.
(3) לא שמע גערה
(4) *Jac.* I. 17.
(5) *Aug. in Psal.* XXVI.
(6) *Bern. de divers. serm.* CIX.

12. Spes quæ differtur affligit animam; lignum vitæ desiderium veniens.

13. Qui detrahit alicui rei ipse se in futurum obligat, qui autem timet præceptum in pace versabitur. Animæ dolosæ errant in peccatis, justi autem misericordes sunt, et miserantur.

14. Lex sapientis fons vitæ, ut declinet a ruina mortis.

15. Doctrina bona dabit gratiam; in itinere contemptorum vorago.

12. L'espérance différée afflige l'âme; le désir qui s'accomplit, est un arbre de vie.

13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose, s'engage pour l'avenir; mais celui qui craint le précepte, demeurera en paix. Les âmes trompeuses errent dans les péchés; les justes, au contraire, sont compatissants, et font miséricorde.

14. La loi du sage est une source de vie pour éviter la ruine de la mort.

15. La bonne doctrine attire la grâce; la voie des moqueurs mène au précipice.

COMMENTAIRE

sance de Dieu sont des miracles que les hommes doivent révérer, et non des moyens qu'ils doivent suivre.

La voie ordinaire de Dieu est ce que dit ici le Sage, que les connaissances ou les vertus *amassées à la hâte* par une curiosité humaine, ou par une dévotion précipitée, *se diminueront*, et qu'elles seront comme des arbres qui viennent tout d'un coup, et qui ne portent jamais de fruit.

Mais les lumières et les vertus acquises *peu à peu, qui se recueillent à la main*, c'est-à-dire, par le travail de la pénitence et des bonnes œuvres, et par le règlement d'une piété solide, *se multiplieront*. Dieu les fera toujours croître, et l'homme s'élèvera ainsi de lumière en lumière, et de grâce en grâce.

℣. 12. Spes quæ... *L'espérance donne la joie*, dit saint Paul (1). Mais *lorsqu'elle est différée, elle afflige l'âme*, et elle l'afflige d'autant plus qu'elle a plus d'amour pour le bien qu'elle désire et qu'elle ne possède pas encore. « C'est ainsi que Dieu traite ses élus, dit saint Grégoire (2). Il leur donne son esprit par lequel ils l'aiment et le désirent. Mais il diffère de se donner à eux, ce qui ne sera pleinement qu'après leur mort, afin que ce retard même redouble leur ardeur, et que leur cœur, s'étendant et s'agrandissant en quelque sorte par la multiplication de leurs désirs, devienne plus capable de jouir de Dieu. »

Ainsi *cette affliction* est le partage des saints, *et une misère bienheureuse, beata miseria*, comme dit saint Augustin (3), puisque c'est Dieu même qui leur inspire une disposition si sainte. Ils gémissent de leurs propres péchés et de ceux des autres. Ils haïssent la terre comme le lieu de leur exil, et ils aiment le ciel comme leur véritable patrie. C'est là que *le désir* de leur cœur *sera* un jour parfaitement *accompli*, et qu'il deviendra *un arbre de vie* qui portera en eux le fruit d'une joie et d'une gloire sans fin.

℣. 13. Qui detrahit... Il semble que le Sage veuille dire que *celui qui parle avec mépris de quelque chose* qui ne lui plaît pas dans un homme, *s'engage* lui-même à ne rien faire qui mérite d'être repris. Car il est juste qu'il soit *mesuré à sa mesure*, comme parle l'Évangile (4), et on ne doit rien nous pardonner, si nous condamnons avec tant de rigueur les moindres défauts qui se trouvent dans les autres.

Mais celui qui craint le précepte de Jésus-Christ, de ne point juger, pour n'être point jugé (5); et de ne pas dire une seule parole oisive, bien loin d'en dire d'injurieuses, *demeurera en paix* (6). Il évitera les troubles que le péché cause, et il jouira de la paix qu'il trouvera dans sa propre conscience. Elle lui rendra témoignage qu'il aura parlé des autres en la même manière qu'il souhaiterait qu'on parlât de lui.

Animæ dolosæ. Ces paroles ne sont point dans l'hébreu. Elles paraissent tirées des psaumes xxxvi, 26 et cxi, 5.

Les âmes qui ne marchent point devant Dieu dans la rectitude et la simplicité du cœur, s'égarent toujours. Leur vie n'est qu'un cercle et une révolution de péchés, parce qu'elles cherchent toujours ce qu'il est impossible de trouver, d'allier la chair avec l'esprit, et la terre avec le ciel.

℣. 14. Fons vitæ. *La loi du sage* est la loi de Jésus-Christ, qui est la sagesse même. Cette loi *est une source de vie* opposée à la concupiscence. Tout ce qui est au dedans et au dehors de nous, favorise cette inclination si violente que nous avons pour le mal. La corruption du siècle, l'obscurcissement de la vérité, l'injustice de nos ennemis, la complaisance de nos amis, l'attrait de la prospérité, l'abattement de l'adversité, tout le monde ensemble joint au démon et à la chair, nous ferait tomber indubitablement dans l'abîme de cette mort, si nous n'avions la loi de Jésus-Christ comme *une source de vie*, pour nous redresser à tout moment, et pour nous raffermir dans la voie étroite.

Elle est en nous *une source de vie pour éviter la ruine de la mort*, c'est-à-dire, les chutes mortelles.

℣. 15. Doctrina bona. *La bonne doctrine* est la doctrine de vérité. Mais cette doctrine n'est pro-

(1) *Rom.* xii. 13.
(2) *In Job. lib.* ix. *c.* 15.
(3) *Aug. in Psal.* xxxvii.
(4) *Luc.* vi. 38.
(5) *Matth.* vii. 1
(6) *Matth.* xii. 36.

16. Astutus omnia agit cum consilio, qui autem fatuus est aperit stultitiam.
17. Nuntius impii cadet in malum ; legatus autem fidelis, sanitas.
18. Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam, qui autem acquiescit arguenti glorificabitur.

19. Desiderium si compleatur delectat animam ; detestantur stulti eos qui fugiunt mala.
20. Qui cum sapientibus graditur sapiens erit ; amicus stultorum similis efficietur.

16. L'homme habile fait tout avec conseil, mais l'insensé fait voir sa folie.
17. L'ambassadeur de l'impie tombera dans le mal ; mais l'envoyé fidèle est une source de santé.
18. Celui qui se retire de la discipline, tombera dans l'indigence et l'ignominie ; mais celui qui reçoit de bon cœur les réprimandes, sera élevé en gloire.
19. L'accomplissement du désir est la joie de l'âme ; les insensés détestent ceux qui fuient le mal.
20. Celui qui marche vers les sages deviendra sage ; l'ami des insensés leur ressemblera.

COMMENTAIRE

prement *bonne* pour nous, que lorsque la vérité souveraine entre dans notre cœur, et qu'en se faisant aimer de nous, elle nous rend bons, et nous *mérite les bonnes grâces* (Hebr.) de Dieu et des hommes.

La voie des moqueurs mène au précipice. C'est se moquer de Dieu, que de savoir ce qu'il demande de nous et ne pas le faire. Cette voie trompe d'autant plus qu'on se flatte de cette connaissance stérile de la vérité, sans considérer que, si elle ne vient de Dieu et si elle ne mène à Dieu, elle conduit au précipice, selon saint Paul, *puisque la lettre,* quand elle est seule, *tue,* et qu'il n'y a que *l'esprit* qui *donne la vie* (1).

℣. 16. Astutus omnia agit cum consilio. Les pensées de Dieu ne s'accordent guère avec les nôtres. Il semblerait que, plus un homme est habile, moins il aurait besoin du conseil des sages. Le Saint-Esprit nous dit le contraire. Il montre que l'habileté consiste à ne point se croire trop sage et à aimer mieux se conduire par le jugement des autres que par le sien propre.

L'insensé fait voir sa folie, parce qu'il se croit plus lui seul que tous les autres. Il est *insensé* en ce qu'il croit qu'il n'y a que lui de sage ; et cet attachement à sa prudence prétendue fait voir sa folie.

℣. 17. Nuntius impii. Le ministre de Dieu est *l'ambassadeur* de Jésus-Christ, selon saint Paul (2). Mais s'il usurpe ce ministère divin, et s'il ne cherche que les biens de la terre en dispensant ceux du ciel, il deviendra, dit saint Jean Chrysostôme, *l'ambassadeur* et le ministre *de l'impie,* c'est-à-dire, du démon. Et *il tombera dans un mal* d'autant plus grand qu'il ne peut périr seul, et que sa ruine attire celle d'un grand nombre d'âmes. Mais l'ambassadeur de Jésus-Christ, qui lui est *fidèle,* et dans son entrée, en ne recevant ce ministère que par son ordre ; et dans son administration, en ne s'y conduisant que par son esprit, *est la santé* de l'Église, *et il se sauve lui-même,* comme saint Paul le dit à Timothée, *en sauvant les autres* (3).

℣. 18. Egestas... Le texte latin est obscur ; mais l'hébreu se traduit : *La pauvreté et l'ignominie détruisent la discipline* (4).

Celui qui se retire de la discipline, en refusant de se soumettre au guide que Dieu lui a donné pour le corriger, *tombera dans l'indigence* intérieure et spirituelle, parce qu'il s'est fermé à lui-même la voie par laquelle Dieu avait résolu de lui faire part des richesses de sa grâce. *Il tombera* aussi *dans l'ignominie,* parce que Dieu, comme le remarque saint Augustin, abandonne souvent à eux-mêmes ceux qui résistent à son ordre, et qu'il permet que des excès honteux deviennent la peine d'un orgueil secret.

Celui qui reçoit de bon cœur les réprimandes sera élevé en gloire ; parce qu'il n'y a que l'humilité *qui aime à être reprise,* et que c'est à elle que Dieu a promis la grâce et *la gloire.*

℣. 19. Desiderium si compleatur... *L'accomplissement du désir est la joie de l'âme.* C'est pourquoi les sages que Dieu éclaire souhaitent que tous les hommes soient à Dieu, comme eux, et ils se réjouissent, comme les anges, lorsqu'un pécheur se sépare de la corruption du siècle pour se convertir sérieusement à Dieu. Les *insensés,* au contraire, qui sont possédés de l'amour du monde, *détestent* ceux qui le haïssent, et qui fuient comme les plus grands maux ce qu'ils considèrent comme le souverain bien.

℣. 20. Qui cum sapientibus... Rien n'est plus puissant sur l'esprit des hommes, que l'exemple de ceux avec qui ils sont unis par l'amitié et par le commerce de la vie. Peu s'appliquent à la lecture des livres utiles. Souvent même l'instruction qu'ils y trouvent les touche peu, et si elle fait quelque légère impression sur l'esprit, elle ne passe guère jusqu'au cœur. Mais l'exemple *des sages* est comme un livre vivant, où l'on s'instruit sans peine, et quelquefois même sans que l'on s'en aperçoive. Nous voyons les règles de la vie dans leurs actions.

Si *celui qui marche avec les sages deviendra sage,* il est encore bien plus vrai de dire que *l'ami des insensés leur ressemblera.* Car, comme l'a très bien remarqué saint Grégoire de Nazianze : *Nous*

(1) II. *Cor.* III. 6.
(2) II. *Cor.* V. 10. — (3) *Tim.* IV. 15.
(4) רוש וקלון פרע כוסר *Sym.* Πενία καὶ ἀτιμία διαλύει παιδείαν.

21. Peccatores persequitur malum, et justis retribuentur bona.
22. Bonus relinquit heredes filios et nepotes, et custoditur justo substantia peccatoris.

23. Multi cibi in novalibus patrum, et aliis congregantur absque judicio.
24. Qui parcit virgæ odit filium suum; qui autem diligit illum instanter erudit.
25. Justus comedit et replet animam suam; venter autem impiorum insaturabilis.

21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.
22. L'homme vertueux laisse héritiers de ses biens ses fils et ses petits-fils; mais le bien du pécheur est réservé pour le juste.
23. On recueille quantité de fruits dans les champs de ses pères; dans les autres, on ramasse sans jugement.
24. Celui qui épargne la verge hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger.
25. Le juste mange et remplit son âme; mais le ventre des méchants est insatiable.

COMMENTAIRE

n'avons point besoin de maîtres pour faire le mal (1). La nature même nous y porte.

℣. 21. PECCATORES PERSEQUITUR MALUM... Les méchants persécutent les bons, et *le mal poursuit les méchants.* La fureur et la vigilance avec laquelle ils s'appliquent à tourmenter les justes, est une image de l'application avec laquelle les démons mêmes les tourmentent. Les hommes voient la persécution que les méchants font aux bons, mais personne ne voit celle qu'ils souffrent. C'est pourquoi l'Écriture dit que *les ténèbres persécutent* (2) ceux qui se déclarent contre Dieu. Ainsi la récompense des justes est très grande, même en ce monde; et si on connaissait les biens véritables dont Dieu les remplit, leurs maux paraîtraient dignes d'envie.

℣. 22. BONUS RELINQUIT... Le serviteur de Dieu laisse des enfants héritiers du dépôt de la vérité qu'il leur a confiée, et qu'il avait lui-même reçue de ses pères. C'est l'avis que donne saint Paul à Timothée, lorsqu'il lui écrit qu'en gardant avec une exacte fidélité ce qu'il avait appris de lui, il le donne en dépôt à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'instruire les autres (3). *Le bien du pécheur est réservé pour le juste,* parce que, selon l'Évangile (4), on ôtera le talent de la science à celui qui ne l'aura pas fait profiter, pour le donner à celui qui aura employé selon Dieu les dons qu'il avait reçus.

℣. 23. MULTI CIBI IN NOVALIBUS PATRUM. Les saints pères ont cultivé le champ de l'Église, et l'ont rempli des fruits de la vérité. Les maîtres de l'erreur qui se déclarent contre elle, *ramassent sans jugement* des sentiments égarés dont ils sont eux-mêmes les inventeurs, et travaillent inutilement à faire passer l'ivraie au lieu du bon grain.

℣. 24. QUI PARCIT VIRGÆ ODIT FILIUM SUUM. *Tous ceux qui caressent,* dit saint Augustin (5), *ne sont pas amis; et tous ceux qui frappent ne sont pas ennemis.* Il faut aimer, mais avec une circonspection pleine de sagesse, et c'est une partie de l'amitié que de corriger, lorsqu'il est nécessaire, *avec une sainte sévérité. Ce n'est pas être tendre,* ajoute le même père, *c'est être inhumain, que de nourrir le vice et les mauvaises habitudes dans un enfant pour lui épargner quelques larmes; et celui qui l'entretient dans le mal par cette cruelle indulgence, ne le traite pas en père, mais en ennemi.*

Mais celui qui l'aime s'applique à le corriger. Quand cette application à le corriger vient de la piété et de la sagesse, elle est tempérée par la douceur. Et alors on se conduit selon l'avis de saint Paul, qui confirme et qui éclaircit cette sentence du Sage : *Vous, pères, n'irritez point vos enfants; mais ayez soin de bien les élever en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur* (6).

Cette sentence peut aussi s'entendre de Dieu, et elle renferme un sens qui fait trembler. Car l'Écriture nous apprend que Dieu épargne en cette vie ceux qui se sont rendus dignes de sa haine, en leur disant par son prophète : *Je ne me mettrai plus en colère contre vous* (7); et qu'*il s'applique,* au contraire, *à corriger ceux qu'il aime,* et qu'il veut rendre dignes d'être ses enfants.

℣. 25. REPLET ANIMAM. Cette expression hébraïque, signifie manger autant qu'on le désire, avoir tout à souhait. Il est évident que la nourriture ne remplit pas l'âme, mais l'estomac. Il s'agit ici de l'instruction, de l'esprit religieux, qui remplit l'âme des justes, et laisse, selon l'hébreu, *le ventre des méchants dans l'indigence.*

(1) *Gregor. Nazianz. orat.* I.
(2) *Nahum.* I. 8.
(3) II. *Tim.* II. 2.
(4) *Matth.* XV. 28.
(5) *August. epist.* XVIII. *ad Vinc.*
(6) *Ephes.* VI. 4. — (7) *Ezechiel.* XVI. 42.

CHAPITRE XIV

Différents caractères des justes et des insensés. Sort différent des sages et des méchants. Travail. Crainte du Seigneur. Patience. Compassion envers les pauvres.

1. Sapiens mulier ædificat domum suam ; insipiens exstructam quoque manibus destruet.
2. Ambulans recto itinere, et timens Deum, despicitur ab eo qui infami graditur via.

3. In ore stulti virga superbiæ ; labia autem sapientium custodiunt eos.
4. Ubi non sunt boves præsepe vacuum est ; ubi autem plurimæ segetes, ibi manifesta est fortitudo bovis.

5. Testis fidelis non mentitur, profert autem mendacium dolosus testis.
6. Quærit derisor sapientiam, et non invenit ; doctrina prudentium facilis.

1. La femme sage bâtit sa maison ; l'insensée détruit de ses mains celle qui était déjà bâtie.
2. Celui qui marche par un chemin droit, et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui marche dans une voie infâme.
3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil ; mais les lèvres des sages les conservent.
4. Où il n'y a point de bœufs, la grange est vide ; mais la force du bœuf paraît clairement où l'on recueille beaucoup de blé.
5. Le témoin fidèle ne ment point ; mais le faux témoin publie le mensonge.
6. Le moqueur cherche la sagesse, et il ne la trouve point ; l'homme prudent s'instruira sans peine.

COMMENTAIRE

℣. 1. Sapiens mulier ædificat domum. Cette sentence fait voir que c'est la sagesse et la vertu plus que toutes choses, qu'un homme doit rechercher en celle qui doit être le soutien de sa maison et la compagne de toute sa vie.

On peut donner aussi à ces paroles un sens plus spirituel. L'âme qui est l'épouse de Jésus-Christ, est *la femme sage*. Elle établit une *maison* sainte dans la piété et dans la vérité, par l'exemple de sa vie, par sa charité, par son désintéressement et par sa sagesse. Mais, lorsqu'après elle il en vient une que le sage appelle une *insensée,* parce qu'elle se conduit par son esprit propre et par l'esprit du monde et non par celui de Dieu, elle *détruit de ses mains,* c'est-à-dire, par sa mauvaise conduite, *la maison qui était déjà établie.* Car le salut d'un corps dépend du chef ; et quand l'assoupissement et le dérèglement est dans la tête, il passe aisément dans tous les membres.

℣. 2. Ambulans recto itinere. La *voie* étroite est la seule *qui soit droite,* et qui sauve, selon l'Évangile. Et cependant ceux qui y marchent seront toujours dans le *mépris,* car bien que *la voie large soit infâme* aux yeux de Dieu, elle sera néanmoins toujours en possession de la gloire et de l'estime des hommes, par la foule et par l'autorité de ceux qui y marchent.

℣. 3. Virga superbiæ. La *langue,* dit saint Thomas, est le premier instrument dont l'homme orgueilleux se sert pour satisfaire sa passion. *Mais en frappant* les autres avec cette *verge,* il se blesse lui-même, et cette aigreur qu'il mêle dans ses paroles, est pour son âme un poison mortel.

℣. 4. Ubi non sunt boves. Les *bœufs,* selon saint Paul, sont la figure des vrais pasteurs, qui remuent les âmes et qui les cultivent comme étant la terre et le champ de Dieu. On juge de leur *force* ou de leur faiblesse, par l'abondance ou par la stérilité de ce blé divin que Jésus-Christ est venu semer dans le cœur des hommes. Car, comme c'est par les fruits qu'on distingue les bons arbres d'avec les mauvais ; c'est aussi de la même manière que l'on distingue les bons pasteurs d'avec ceux qui ne le sont pas.

℣. 5. Testis fidelis... Jésus-Christ est le *témoin fidèle,* selon l'Écriture (1). Tous les chrétiens doivent être ses *témoins.* Les martyrs, selon que leur nom même le marque, l'ont été d'une manière admirable, en scellant sa vérité de leur propre sang. Chaque chrétien, dit saint Ambroise, doit l'être aussi selon la mesure de sa foi. Lors donc qu'un homme est un vrai chrétien, il est un *témoin fidèle,* et il *ne ment point.* Il fait profession de croire à l'Évangile, et il le pratique. Ainsi il est fidèle en tout ; et ses actions rendent témoignage à sa foi. Le mauvais chrétien, au contraire, est un *faux témoin.* Il révère Jésus-Christ en paroles et il le déshonore par sa conduite. Son cœur dément son esprit, et toute sa vie est un mensonge.

℣. 6. Derisor. Celui qui se *moque* de Dieu en cherchant à le connaître, non pour l'aimer, mais pour satisfaire son esprit, *cherche la sagesse et ne la trouve point :* parce qu'il est indigne d'elle de se découvrir à ceux qui aiment quelque chose plus qu'elle. « Mais *les prudents* qui cherchent Dieu pour Dieu, *s'instruisent sans peine,* dit saint

(1) *Apoc.* I. 5.

7. Vade contra virum stultum, et nescit labia prudentiæ.
8. Sapientia callidi est intelligere viam suam, et imprudentia stultorum errans.
9. Stultus illudet peccatum, et inter justos morabitur gratia.
10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscebitur extraneus.
11. Domus impiorum delebitur, tabernacula vero justorum germinabunt.
12. Est via quæ videtur homini justa, novissima autem ejus deducunt ad mortem.

7. Opposez-vous à l'homme insensé; et vous trouverez qu'il ne connaît point les paroles de prudence.
8. La sagesse de l'homme habile est de bien comprendre sa voie ; l'imprudence des insensés est errante.
9. L'insensé se joue du péché ; mais la grâce se trouvera parmi les justes.
10. Le cœur de chacun connaît seul l'amertume de son âme, et sa joie ne sera point comprise par un étranger.
11. La maison des méchants sera détruite; mais les tentes des justes seront florissantes.
12. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

COMMENTAIRE

Augustin : parce que rien n'est si aisé, comme l'ont reconnu même les sages du monde, que de rendre savant celui qui ne désire que d'être bon (1). »

℣. 7. Nescit labia prudentiæ. Il vaut mieux souvent laisser l'insensé, que d'entreprendre de le combattre. Car, en lui opposant des raisons *de prudence,* on lui parle un langage qu'il n'entend pas, et on veut qu'il soit touché de ce qu'il ne peut comprendre. Quand le cœur est possédé d'une passion, il prévient l'esprit et il en étouffe la lumière. Et alors, c'est en vain que l'on s'efforce de montrer une chose à un homme, qui s'opiniâtre à tenir toujours les yeux fermés pour ne point la voir.

℣. 8. Sapientia callidi est intelligere viam suam. La sagesse du chrétien est de considérer souvent, par les règles et par la lumière de la foi, si la voie par laquelle il marche, bonne en apparence, est la véritable, et s'il ne se suit point lui-même au lieu de suivre Jésus-Christ, qui est *la voie* du ciel (2). Mais rien n'est plus difficile que de connaître ainsi son état et sa disposition véritable.

Les insensés ne peuvent discerner les fautes ni avant de les faire, ni après les avoir faites. Et *ils sont toujours errants,* parce que, n'ayant point Dieu pour fin, ni la lumière de sa vérité pour guide, *ils marchent dans les ténèbres sans savoir où ils vont.*

℣. 9. Stultus illudet peccatum. *L'insensé se joue du péché,* ou, selon l'hébreu, *il l'excuse,* parce qu'il est endurci dans le mal. *La bonté se trouvera parmi les justes.* Plus ils sont justes, plus ils sont sensibles, et à leurs propres fautes pour s'en repentir, et à celles des autres pour les supporter et les pleurer.

Si on explique ces dernières paroles selon la version latine : *Inter justos morabitur gratia : La grâce demeurera parmi les justes,* on peut dire que ces *justes* sont les humbles qui ne s'attribuent que le mal, et qui rendent à Dieu tout le bien qu'ils en ont reçu. C'est parmi ces justes que *la grâce est stable;* au lieu qu'elle ne fait que passer par le cœur de ceux qui ne sont pas assez humbles pour la retenir.

℣. 10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ. « *Le cœur connaît l'amertume de son âme,* dit saint Grégoire (3), lorsqu'il pleure ses péchés passés, ou qu'il déplore sa faiblesse présente, ou qu'il s'afflige des misères de cette vie, qui est un exil et une tentation continuelle. » Comme cette *amertume* vient du ciel et de l'Esprit de Dieu, elle est accompagnée d'une *joie* qui ne sera point troublée par le *mélange* des consolations humaines et sensuelles qui lui sont étrangères.

℣. 11. Domus impiorum delebitur. Les méchants ont une *maison* en cette vie, car ils considèrent le temps qui passe comme s'il était éternel, et le monde où ils sont comme s'ils n'en devaient jamais sortir. Toute l'application de leur esprit ne tend qu'à s'y établir, à s'y enraciner de plus en plus ; mais, après qu'ils ont employé toute leur vie à rendre cette maison ferme et inébranlable, ou elle se détruit avant eux par l'inconstance même et la fragilité des choses humaines, ou elle périt pour eux à leur mort, après laquelle il ne leur reste, comme dit saint Paul, que *le trésor de la colère de Dieu qu'ils ont amassé* (4), en voulant jouir de la créature et en déshonorant le Créateur.

Les justes habitent dans ce monde comme dans *des tentes.* Ils s'y considèrent comme étrangers, selon ce que dit saint Paul d'Abraham et des patriarches (5). C'est pourquoi Dieu bénit leurs entreprises et leurs établissements, comme il a béni tant de maisons saintes et religieuses, dont les fondateurs ont été des miracles de sainteté. Et comme ces hommes de Dieu n'ont cherché que sa gloire pendant leur vie, il a fait *fleurir* leurs maisons après leur mort ; et la bénédiction dont il a comblé les pères s'est répandue ensuite sur leurs enfants.

℣. 12. Est via... Cette parole que le Sage répète plusieurs fois dans ce livre, a toujours fait trembler les plus justes. Elle est vérifiée dans les vierges folles qui, éblouies de l'éclat de leurs

(1) *Aug. cf.* xx. *ad Longin.*
(2) *Joan.* xiv. 14.
(3) *Gregor. in Job. lib.* vi. *c.* 10.
(4) *Rom.* ii. 1. — (5) *Hebr.* xii. 9.

13. Risus dolore miscebitur, et extrema gaudii luctus occupat.

14. Viis suis replebitur stultus, et super eum erit vir bonus.

15. Innocens credit omni verbo; astutus considerat gressus suos. Filio doloso nihil erit boni; servo autem sapienti prosperi erunt actus, et dirigetur via ejus.

16. Sapiens timet, et declinat a malo; stultus transilit, et confidit.

13. Le ris est mêlé de douleur, et la tristesse y succède à la joie.

14. L'insensé sera rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus.

15. L'imprudent croit tout ce qu'on lui dit; l'homme habile considère tous ses pas. Tout succède mal à l'enfant qui n'est point sincère; mais le serviteur sage sera heureux dans toutes ses entreprises, et il réussira dans sa voie.

16. Le sage craint et se détourne du mal; l'insensé passe outre, et se croit en sûreté.

COMMENTAIRE

fausses vertus, ne découvrent point, pendant leur vie, cet orgueil secret qui les rendait impures aux yeux de Dieu. Saint Grégoire explique lui-même cette parole du Sage, et il fait voir avec combien de raison elle a toujours étonné les âmes saintes. *Les justes,* dit ce grand pape, *ne craignent pas seulement leurs péchés, mais ils appréhendent leurs bonnes œuvres. Ils ont peur que le bien qui y paraît ne soit que superficiel, et que la lueur extérieure de leurs vertus ne soit comme un voile qui couvre à leurs yeux le venin d'une complaisance secrète qui leur infecte le cœur. Ils considèrent que, pendant cette vie où le corps mortel appesantit l'âme, ils ont peu de lumière pour bien discerner ce qui se passe en eux. Et le Saint-Esprit les étonne par cette sentence du Sage : Qu'il y a une voie qui paraît droite dont la fin néanmoins conduit à la mort. Car il arrive souvent,* ajoute ce docteur, *que ce qui paraît à l'homme devoir être un accroissement de sa vertu, devient un sujet de sa condamnation; et que ce qu'il croyait devoir apaiser son juge est ce qui l'irrite contre lui* (1).

℣. 13. Risus dolore miscebitur. Le rire des méchants, dans cette vie, est souvent mêlé de douleur. Ils ne désavouent pas eux-mêmes qu'ils sont misérables, quelques efforts qu'ils fassent pour se rendre heureux. Mais ce qui est terrible, la fin d'une joie si courte, si fragile, et si souvent mêlée d'un cruel ennui, sera un désespoir éternel et d'autant plus grand, qu'ils se souviendront d'avoir rejeté avec mépris tous les moyens que Dieu leur offre présentement pour devenir éternellement heureux.

℣. 14. Viis suis replebitur stultus. Cette sentence est une suite de l'autre; et elle fait voir la justice redoutable de Dieu dans la punition des méchants. *L'insensé sera rassasié de ses voies,* c'est-à-dire, obtiendra au suprême degré ce qu'il aura mérité. Comme il a toujours été opposé à Dieu durant cette vie, il se trouvera, dans l'autre, divisé contre lui-même. « Ses passions dont il était enchanté, se soulèveront contre lui, selon la remarque de saint Augustin (2), et ce qui avait fait sa joie et ses délices dans ce monde, deviendra pour jamais la torture et le déchirement de son cœur. » La mesure de sa folie et de ses crimes sera celle de ses peines, et il verra le juste qu'il avait foulé aux pieds élevé en gloire, au rang des enfants de Dieu.

℣. 15. Innocens credit omni verbo. L'imprudent sans lumière et sans expérience, *croit à tout esprit,* contre l'avis de l'apôtre saint Jean (3), au lieu d'éprouver s'il vient de Dieu. Il est comme un roseau qui se laisse emporter à tous les vents des opinions humaines. Mais celui qui a le bon sens de la foi, qui est *habile, considère tous ses pas,* et demande à Dieu à tout moment qu'il les affermisse dans sa voie, et qu'il les règle par sa vérité.

Filio doloso, etc. Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans les Septante, ni dans les anciens mss. latins. Tel paraît enfant de Dieu et dans l'innocence, dont la vie néanmoins est vide de tout bien, parce qu'il a le cœur faux, et qu'il ne marche point sincèrement devant Dieu; *mais le serviteur sage,* qui est le pécheur revenu à Dieu comme l'enfant prodigue, et qui lui a dit avec un cœur percé de regret : *Je ne suis pas digne d'être appelé votre fils* (4), *réussira heureusement; parce que Dieu aime les humbles et rejette les superbes, et qu'il vaut mieux,* dit saint Augustin, *s'élever peu à peu du fond de l'abîme, que de tomber en bas d'un lieu élevé. Melius est ab imo surgere, quam ex alio cadere* (5).

℣. 16. Sapiens timet... Le *sage* appréhende les engagements où il expose son salut, comme sont ceux des charges ecclésiastiques; et tout ce qui l'oblige à avoir une grande fréquentation avec le monde. Il craint ces maux invisibles, parce qu'il les voit; et il les voit parce qu'il est *sage. L'insensé* les méprise, parce qu'il ne les connaît point. Il s'y engage hardiment, et il soutient même qu'il n'y a aucun péril.

---

(1) *Greg. in Job.* v. 6. Sæpe opus nostrum causa damnationis est, quod profectus putatur esse virtutis. Sæpe unde placari judex creditur, inde ad irascendum instigatur.

(2) *Aug. in Ps.* vii.

(3) i. *Joan.* iv. 1.

(4) *Luc.* xv. 19.

(5) *August. epist.* lxxxix.

17. Impatiens operabitur stultitiam, et vir versutus odiosus est.
18. Possidebunt parvuli stultitiam, et expectabunt astuti scientiam.
19. Jacebunt mali ante bonos, et impii ante portas justorum.
20. Etiam proximo suo pauper odiosus erit, amici vero divitum multi.
21. Qui despicit proximum suum peccat; qui autem miseretur pauperis beatus erit. Qui credit in Domino misericordiam diligit.

17. L'impatient fera des actions de folie ; et l'homme dissimulé se rend odieux.
18. Les imprudents possèderont la folie; et les hommes habiles attendront la science.
19. Les méchants seront couchés par terre devant les bons, et les impies devant la porte des justes.
20. Le pauvre sera odieux à ses proches même ; et les amis des riches seront nombreux.
21. Celui qui méprise son prochain pèche ; mais celui qui a compassion du pauvre, sera bienheureux. Celui qui croit au Seigneur, aime la miséricorde.

COMMENTAIRE

℣. 17. Impatiens. Un homme *impatient,* ou, selon l'expression pittoresque de l'hébreu, *celui qui a le nez court,* n'est plus maître de lui-même ; et, dans le transport de sa colère, il fait *des actions* qui tiennent *de la folie.* Il y en a d'autres qui ne sont pas moins colères, mais qui savent mieux retenir leurs passions. Ils dissimulent leur haine, et ils attendent un temps favorable pour se venger. Les premiers sont méprisés des hommes; les seconds, au contraire, qui sont maîtres d'eux-mêmes, passent pour habiles. Mais Dieu nous assure que si les uns et les autres méritent d'être condamnés, les premiers néanmoins qui s'emportent aisément, mais dont la colère passe bientôt, sont sans comparaison moins coupables que les derniers, dont *la dissimulation mérite d'être haïe* de Dieu et des hommes, puisqu'ils ne sont prudents que comme le sont les démons; et qu'ils ne sont habiles qu'à faire le mal.

℣. 18. Possidebunt parvuli stultitiam. Ceux qui ne se conduisent que par la raison corrompue, et qui agissent devant Dieu comme des enfants et des insensés, *possèderont* une science stérile, dont ils sont les maîtres, parce qu'ils ne la soumettent point à Dieu, et qu'ils s'en servent comme d'un instrument de leurs passions. Cette science, aux yeux de Dieu, n'est qu'une *folie.*

Mais ceux qui sont habiles, qui ont la prudence de la foi et qui savent que la vraie lumière est un don du ciel, *attendront* de Dieu cette *science* des saints, qui éclaire le cœur en le purifiant de plus en plus de ses passions.

℣. 19. Jacebunt mali ante bonos. A voir l'effroyable abattement où les bons sont souvent réduits par la violence des méchants, il nous serait impossible de nous figurer le renversement des choses qui se fera dans l'autre monde, si nous ne l'apprenions ici de Dieu même. Cette parole du Sage s'accomplira donc au dernier jugement, où les méchants, qui auront foulé aux pieds les justes avec le dernier mépris, seront couchés par terre devant eux avec une frayeur et une confusion qui nous est représentée divinement au livre de la Sagesse (1).

℣. 20. Etiam proximo suo pauper odiosus erit. Cette parole a un sens assez clair, en l'expliquant des pauvres ordinaires que nous voyons devant nos yeux. Mais elle peut s'appliquer encore à ces pauvres de cœur et d'affection *qui sont riches en vertu, et que Dieu destine à être héritiers de son royaume* (2). Lorsqu'il leur arrive quelque accident fâcheux selon le monde, ils sont aisément méprisés de leurs proches mêmes et abandonnés d'un grand nombre de leurs amis. Le Sage nous avertit de ce dérèglement de l'esprit humain pour nous le faire éviter. Il veut que la foi nous imprime par avance dans le cœur, le sentiment de respect que nous devons pour ces pauvres de Jésus-Christ, qui seront toujours les derniers du monde, et qui vivront sur la terre dans le mépris ; quoiqu'ils soient destinés à être, selon l'expression de l'Écriture, les princes du monde futur, et les grands de l'éternité.

Mais les riches ont beaucoup d'amis, et on peut dire, en un autre sens, qu'ils n'ont point d'amis, car ils n'ont d'ordinaire que des amis intéressés, qui aiment leur fortune et leur puissance et non leur personne ; qui les méprisent souvent dans le cœur, lors même qu'ils tâchent de leur complaire, en les flattant dans leurs désirs et en se rendant les ministres de leurs passions.

℣. 21. Qui despicit proximum. Le juste n'est juste qu'autant qu'il est humble. S'il *méprise son prochain* dans ses défauts, ou dans ses chutes mêmes, il commet *un péché* qui peut avoir des suites très dangereuses, car ce mépris vient d'une secrète présomption, par laquelle il s'attribue, sans qu'il y pense, le don de Dieu qui le rend juste, et il s'élève au-dessus de son frère, comme le Pharisien s'élevait au-dessus du Publicain.

Mais celui qui a compassion du pauvre, c'est-à-dire, de celui qui est tombé dans le péché, est *bienheureux ;* parce que cette compassion naît d'un sentiment humble, qui fait qu'il se reconnaît pécheur et fragile, aussi bien que ceux qui sont tombés ; et cette disposition est la plus propre pour attirer sur les autres et sur soi-même les grâces de Dieu.

Qui credit in Domino misericordiam diligit.

(1) *Sap.* v. 2.

(2) *Jac.* II. 5.

22. Errant qui operantur malum; misericordia et veritas præparant bona.

23. In omni opere erit abundantia; ubi autem verba sunt plurima, ibi frequenter egestas.

24. Corona sapientium divitiæ eorum; fatuitas stultorum imprudentia.

25. Liberat animas testis fidelis, et profert mendacia versipellis.

22. Ceux qui s'appliquent à faire le mal s'égarent : c'est la miséricorde et la vérité qui nous acquièrent les biens.

23. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance ; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent.

24. Les richesses des sages sont pour eux une couronne ; la folie des insensés est toujours folie.

25. Le témoin fidèle délivre les âmes; celui qui est double, publie des mensonges.

COMMENTAIRE

Ce verset ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans les anciens mss. latins.

Ce n'est pas assez de faire la miséricorde, il faut *l'aimer*. Celui-là l'aime, selon saint Jean Chrysostôme, dont la foi lui fait croire fermement, qu'il se fait à lui-même le bien qu'il semble faire aux autres ; et qu'il donne un peu de terre pour gagner le ciel.

℣. 22. Errant qui operantur malum. Tous les maux du monde viennent de ce que ceux qui l'aiment sont dans l'erreur, et qu'ils n'ont point de foi. Car, en s'abandonnant à leurs désirs déréglés, ils tâchent de devenir heureux par des choses honteuses et criminelles ; c'est-à-dire, ils cherchent la vie dans la mort et la liberté dans la servitude (1).

C'est la miséricorde et la vérité qui nous acquièrent les biens. Ces deux vertus comprennent toutes les autres. On se fait *miséricorde* à soi-même, selon l'Écriture (2), en se rendant agréable à Dieu ; et on la fait aux autres en les assistant avec une compassion pleine de tendresse. On garde *la vérité* dans les désirs, dans les actions et dans les paroles, lorsque l'on n'aime que ce qui mérite d'être aimé ; que l'on ne fait que ce que Dieu demande de nous ; et que l'on ne parle que selon les règles de la charité et de la sagesse.

℣. 23. In omni opere. Il faut *travailler* et agir beaucoup pour purifier le cœur et pour le guérir. « C'est là le grand travail, dit saint Grégoire, de renoncer à soi-même, de se combattre soi-même, et d'assujettir à Dieu la chair et l'esprit (3). » Car les vertus ne sont véritables que lorsqu'elles s'acquièrent par l'exercice de la piété et par les bonnes œuvres.

Mais où l'on parle beaucoup ; l'indigence se trouve souvent. Il ne faut parler qu'autant qu'il est nécessaire pour agir, car on s'imagine souvent qu'on a dans le cœur ce qu'on a sur la langue ; sans considérer que Dieu nous jugera sur nos œuvres et non sur nos paroles ; et qu'il demande de nous des fruits de piété et de pénitence, et non des fleurs d'éloquence.

℣. 24. Corona sapientium divitiæ eorum. Si *les sages sont riches* des biens de ce monde, *leurs richesses seront leur couronne,* parce qu'ils ne s'en serviront que pour apprendre aux riches la manière dont ils doivent en user, pour soulager les pauvres dans tous leurs besoins. Si les sages sont pauvres eux-mêmes, les richesses de leur foi et de leur patience seront leur couronne.

La folie des insensés est toujours folie ; soit qu'ils aient du bien, soit qu'ils n'en aient pas, ils sont toujours insensés. S'il sont riches, ils ne se servent de leurs richesses que pour nourrir leur orgueil, pour satisfaire leur injustice, et pour s'abandonner avec plus de licence à toutes leurs passions. S'ils sont pauvres, ils détestent la pauvreté; et ils murmurent contre Dieu, de ce qu'il ne leur a pas donné des biens dont ils ne se serviraient que pour le déshonorer et pour se perdre.

Si l'on traduit selon la version latine, *l'imprudence des insensés est une folie,* on peut dire que *l'imprudence* des amateurs du monde, qui ne veulent point écouter le conseil que le Sauveur leur donne, de faire part de leurs biens aux pauvres, *est* devant Dieu *une véritable folie.*

℣. 25. Liberat animas testis fidelis. Le prêtre véritablement humble est *un témoin fidèle*; il ne dit rien que ce qu'il apprend des livres de Dieu et des règles de son Église, et il est persuadé que c'est Dieu qui fait tout dans la conduite des âmes. C'est peu pour un tel pasteur que de délivrer seulement les corps de l'indigence par le secours de la charité ; son soin principal est de travailler à nourrir les âmes, à les *délivrer* de leurs langueurs et à les revêtir de Jésus-Christ.

Celui qui est faux publie des mensonges. On peut dire que le pasteur *est faux,* lorsqu'il n'est point au-dedans ce qu'il paraît au-dehors ; lorsqu'il tombe dans les mêmes dérèglements qu'il reprend, et qu'il ne marche point par la voie qu'il montre aux autres. *Il publie alors des mensonges,* sinon par ses paroles, au moins par ses actions qui démentent ce qu'il dit. Et, selon saint Augustin, *c'est un moindre mal de mentir par la langue, que dans toute la conduite de sa vie. Tolerabilius mentitur lingua quam vita.*

---

(1) *Aug. Confes.* IV. — (2) *Eccli.* XXX. 24. (3) *Gregor. homil.* XXXIV. *in Evan.*

26. In timore Domini fiducia fortitudinis, et filiis ejus erit spes.

27. Timor Domini fons vitæ, ut declinent a ruina mortis.

28. In multitudine populi dignitas regis, et in paucitate plebis ignominia principis.

29. Qui patiens est multa gubernatur prudentia; qui autem impatiens est exaltat stultitiam suam.

30. Vita carnium sanitas cordis; putredo ossium invidia.

26. Celui qui craint le Seigneur, est dans une confiance pleine de force; et ses enfants auront sujet de bien espérer.

27. La crainte du Seigneur est une source de vie, pour éviter la chute qui donne la mort.

28. La multitude du peuple est l'honneur du roi; mais le petit nombre des sujets est la honte du prince.

29. Celui qui est patient se gouverne avec une grande prudence; mais l'impatient signale sa folie.

30. La santé du cœur est la vie de la chair; l'envie est la pourriture des os.

COMMENTAIRE

℣. 26. In timore Domini. Les hommes du monde tâchent de ne rien craindre pour être vaillants, parce que la crainte leur ôterait le courage; mais le juste craint Dieu pour devenir courageux. Son humilité lui persuade qu'il est faible, et qu'il ne saurait résister aux moindres tentations. Et plus il s'affermit dans cette crainte qui le dégage de lui-même et de sa propre faiblesse, plus il trouve en Dieu une force qui le met au-dessus de tout, et qui lui fait dire avec saint Paul : Quelque impuissant que je sois, *je puis tout en celui qui me soutient* (1).

Les enfants de celui qui craint le Seigneur, auront sujet de bien espérer, parce qu'il leur apprendra à mettre toute leur confiance en la protection de Dieu seul. Ainsi les enfants des humbles seront fermes et courageux comme leurs pères, parce qu'ils seront très persuadés, aussi bien qu'eux, que l'humilité est le principe de la magnanimité chrétienne, et que la force de l'homme est d'attendre tout de Dieu, et rien de l'homme.

℣. 27. Timor Domini fons vitæ. *La* véritable *crainte de Dieu* qui renferme nécessairement un profond respect mêlé d'amour, *est une source de vie.* Il y en a qui, sous prétexte de servir Dieu plus parfaitement et par un pur amour, cessent de le craindre, et de craindre leur propre faiblesse. Cette disposition peut devenir aisément une source de mort, parce qu'elle est présomptueuse, et qu'elle nous empêche de reconnaître combien il nous est utile *de trembler devant Dieu* (2), selon que l'Écriture nous l'ordonne, sans perdre néanmoins la confiance que nous devons avoir en sa bonté.

℣. 28. In multitudine, etc. Cette parole est assez claire dans le sens de la lettre. On peut aussi l'appliquer aux princes de l'Église. C'est pour eux *une* grande *gloire* que le peuple de Dieu croisse en nombre, et que ceux qui étaient égarés rentrent dans le chemin de la vie, par le secours de leurs instructions et par l'exemple de leur piété, comme ce serait une honte que le troupeau des fidèles s'amoindrît en nombre et en qualité.

℣. 29. Qui patiens est... *Celui qui est patient se gouverne avec une grande prudence :* sa douceur diminue le sentiment de ses maux, et il sait en outre que ce qu'il souffre le guérit et le rend plus agréable à Dieu, et que ce qui paraît un désavantage pour lui, est une grâce et une faveur.

L'impatient fait paraître sa folie. Son mal est grand, mais il est inévitable. S'il se laisse aller à l'impatience, au lieu de le diminuer, il l'augmente encore. S'il adore la main de Dieu qui l'afflige, il attirera sur lui sa miséricorde, et il trouvera sa consolation dans le repos de sa conscience. C'est donc une grande *folie* à un homme que d'aigrir encore sa douleur et de la rendre plus insupportable, en ne voulant pas se soumettre à Dieu; au lieu que son mal pourrait devenir un excellent remède pour son âme, en s'y soumettant.

℣. 30. Vita carnium, sanitas cordis. « Lorsque le cœur est sain devant Dieu, dit saint Grégoire, et qu'il est exempt d'envie, celui qui paraissait faible au dehors et encore charnel, peut devenir fort : *Si mentis innocentia custoditur, etiam si qua foris infirma sunt, quandoque roborantur* (3). » « C'est ainsi, dit saint Augustin, que les âmes qui paraissent languissantes se fortifient de plus en plus, lorsque, loin de porter envie aux autres, elles sont bien aises que la vertu des plus parfaits supplée à l'imperfection de la leur (4). »

L'envie est la pourriture des os. Les *os*, dit le même père (5), nous marquent les forts, parce que comme, dans le corps, les os soutiennent la chair, ainsi, dans l'Église, les forts soutiennent les faibles. Les âmes les plus fortes doivent trembler en considérant que l'envie est un poison subtil, qui peut se glisser imperceptiblement dans leur cœur, et corrompre ce qu'il y a de plus ferme et de plus solide dans leur vertu. Car on a toujours autant d'envie que l'on a d'orgueil. *Omnis superbus est invidus,* dit saint Augustin : *Tout superbe est envieux. L'orgueil lui fait aimer sa propre excellence, et l'envie le rend jaloux de celle des autres* (6).

(1) *Philipp.* iv. 13.
(2) *Psal.* cxi, 1.
(3) *Gregor. Pastor. part.* iii. *adm.* 12.
(4) *August. epistol.* cxxi. *ad Probam. cap.* 10.
(5) *Aug. in Psal.* xli.
(6) *Aug. in Psal.* lviii.

31. Qui calumniatur egentem exprobrat factori ejus, honorat autem eum qui miseretur pauperis.

32. In malitia sua expelletur impius, sperat autem justus in morte sua.

33. In corde prudentis requiescit sapientia, et indoctos quosque erudiet.

34. Justitia elevat gentem; miseros autem facit populos peccatum.

35. Acceptus est regi minister intelligens; iracundiam ejus inutilis sustinebit.

31. Celui qui opprime le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé; mais celui qui en a compassion, rend honneur à Dieu.

32. L'impie sera rejeté dans sa malice; le juste, au contraire, espère au jour de sa mort.

33. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent; et il instruira tous les ignorants.

34. La justice élève toutes les nations; et le péché rend les peuples méprisables.

35. Le ministre intelligent est aimé du roi; et celui qui est inutile, ressentira sa colère.

COMMENTAIRE

C'est pourquoi il faut que ces âmes demandent sans cesse à Dieu cette charité qui ne s'élève point de sa propre vertu, parce qu'elle *ne s'enfle point;* et qui aime les dons des autres comme s'ils étaient à elle, parce qu'elle n'est *point envieuse* (1).

℣. 31. Qui calumniatur egentem... *Celui qui opprime* non seulement *les pauvres* du monde, mais encore plus ceux de Jésus-Christ, *fait injure* à Celui qui les a *rendus ses* nouvelles *créatures,* en les formant sur son image et en rendant leur vie conforme à la sienne. *On lui fait injure* en les opprimant, parce qu'on les hait, dit saint Ambroise, pour les mêmes raisons pour lesquelles il les aime; *et que l'on persécute en eux les dons de sa grâce* (2). La force de *ces pauvres opprimés,* dit saint Jean Chrysostôme, consiste dans leur oppression même. Leur affliction, aussi bien que leur vertu, attire sur eux le secours du ciel et excite Dieu à la vengeance. Leur patience l'irrite contre ceux qui les font souffrir; et les cris qu'ils poussent vers lui du fond de leur cœur montent jusqu'au ciel, pour en faire tomber des foudres invisibles sur l'âme de ceux qui les oppriment.

℣. 32. In malitia sua... On comprend assez qu'un méchant qui meurt comme il a vécu, *sera rejeté* et condamné de Dieu, et que ce sera sa malice toute volontaire, qui attirera sur lui la colère de Dieu et la rigueur de ses jugements.

Le juste espère au jour de sa mort, parce qu'une mort sainte accompagnée d'une humble crainte de la justice de Dieu, avec une ferme confiance en sa grâce, est d'ordinaire le fruit de la piété de toute la vie.

℣. 33. In corde prudentis requiescit sapientia. *La sagesse* et la paix sont inséparables. Cette sagesse n'est pas dans l'esprit, mais dans le cœur. Elle *se repose dans le cœur* du sage; ou parce qu'elle lui fait trouver en Dieu son repos, ou parce qu'elle le rend ami de la paix et ennemi des contentions, ou parce qu'elle l'éloigne de toutes les entreprises imprudentes et précipitées.

L'homme prudent instruira tous les ignorants; parce que, plus il aime le repos et le silence, plus il est capable d'instruire ceux qui lui sont confiés par l'ordre de Dieu.

On peut dire aussi qu'ayant Dieu dans le cœur, il est si réglé dans ses actions, que sa seule vue est une instruction vivante et continuelle. C'est ainsi que saint Ignace, martyr et disciple des apôtres, a dit d'un excellent évêque, qu'*il faisait plus d'impression dans les âmes par son silence même, que les autres n'auraient pu faire par leurs paroles.*

℣. 34. Justitia elevat gentem. L'hébreu peut se traduire: *La justice élève la nation et la miséricorde* retire *les peuples du péché.*

Dieu ne fait pas toujours paraître sa justice dans ce monde, parce qu'il réserve beaucoup de choses à son jugement dernier. Il est certain néanmoins que sa Providence gouverne tout; et que, présentement même, il exerce un jugement secret sur les justes et sur les méchants, pour protéger les uns et punir les autres. La parole du Sage est donc très véritable, que *la justice élève les nations.* C'est pourquoi saint Augustin n'a pas craint de dire dans sa *Cité de Dieu* que, bien que la justice de la République romaine ne fût qu'humaine et civile, et n'eût que l'apparence de cette vertu, Dieu néanmoins a voulu la récompenser; et c'est pour cette raison que, par un ordre secret de sa Providence, les Romains se sont acquis une si grande gloire, et sont devenus les maîtres du monde.

Ce n'est donc pas une fausse prudence qui n'est conduite que par l'intérêt; mais c'est *la justice,* comme le Sage dit encore ailleurs, *qui affermit le trône et élève les États,* et c'est *le péché qui rend les peuples misérables.* Jamais un chef impie n'a rendu une nation heureuse (3).

℣. 35. Minister intelligens. Dieu rend *intelligent* celui qu'il destine à être son *ministre.* Il lui donne pour cela ce qu'il doit avoir, et il l'appelle à cette charge, quand son âge, ses lumières et sa vertu l'ont rendu capable de la soutenir.

---

(1) I. *Cor.* XIII. 3. — (2) *Ambr. in Luc. c.* 4.

(3) *Infra.* XXV. 5.

Celui qui est inutile ressentira sa colère. Cette parole doit faire trembler ceux qui s'engagent si facilement dans le sacerdoce. *Comment le Sauveur,* dit saint Augustin, *punira-t-il les ministres superbes et criminels, s'il traite si sévèrement les inutiles ?* Le pasteur est établi de Dieu pour conduire et pour nourrir les âmes. S'il n'a point ce qui lui est nécessaire pour un emploi si divin, pourquoi s'y engage-t-il ? Si, pouvant les diriger, il ne le fait pas, parce qu'il craint le travail, c'est *cette inutilité* même *qui le rendra l'objet de la colère de Dieu.*

CHAPITRE XV

Douceur dans les paroles. Docilité aux corrections. Victimes des impies. Tout est connu de Dieu. Ruine des superbes. Paresseux, insensé, impie, opposés au juste, au sage, au diligent.

1. Responsio mollis frangit iram ; sermo durus suscitat furorem.
2. Lingua sapientium ornat scientiam ; os fatuorum ebullit stultitiam.
3. In omni loco, oculi Domini contemplantur bonos et malos.
4. Lingua placabilis lignum vitæ ; quæ autem immoderata est conteret spiritum.
5. Stultus irridet disciplinam patris sui ; qui autem custodit increpationes astutior fiet. In abundanti justitia virtus maxima est, cogitationes autem impiorum eradicabuntur.

1. La parole douce rompt la colère ; la parole dure excite la fureur.
2. La langue des sages orne la science ; la bouche des insensés se répand en folies.
3. Les yeux du Seigneur contemplent en tous lieux les bons et les méchants.
4. La langue pacifique est un arbre de vie ; mais celle qui est immodérée brise l'esprit.
5. L'insensé se moque de la correction de son père ; mais celui qui se rend au châtiment, deviendra plus sage. La justice abondante aura une grande vertu ; mais les pensées des impies sècheront jusqu'à la racine.

COMMENTAIRE

℣. 1. Responsio mollis frangit iram. Comme la laine et les corps flexibles, en cédant aux corps les plus durs, en arrêtent la violence ; ainsi, quand la parole est accompagnée de *douceur, elle arrête la colère ;* et, quand *elle est dure, elle excite la fureur.* C'est pourquoi les saints nous ont donné cet avis : « Que nos paroles doivent être tellement tempérées, que non seulement elles n'excitent pas la colère des autres, mais qu'elles l'apaisent même lorsqu'elle est émue ; qu'elles la préviennent et l'étouffent par avance lorsqu'elle est prête de s'allumer (1) ». Pour garder cette modération, il faut que la douceur et l'humilité soient unies inséparablement en nous, comme elles l'ont été dans le Sauveur.

℣. 2. Lingua sapientium ornat scientiam. *La langue des sages orne la science,* parce qu'ils parlent, non seulement avec clarté, mais encore au temps et de la manière que Dieu demande, en proportionnant toujours leurs paroles à la disposition des personnes qui les écoutent, à la dignité des choses dont ils parlent et à la grandeur de la charité qui les anime.

La bouche des insensés se répand en folies, car, ou ils disent des choses fausses, ou celles qui sont bonnes en elles-mêmes deviennent des *folies* dans leur bouche, parce qu'ils les *répandent* au hasard et à contre-temps.

℣. 3. Oculi Domini contemplantur. Il n'y a personne qui ne sache que Dieu est partout et qu'il voit tout. L'Écriture néanmoins nous représente souvent cette vérité, parce qu'il y a une différence extrême, entre avoir cette persuasion dans l'esprit, et vivre effectivement de cette foi. C'est la disposition qui parut admirablement dans Susanne, lorsque ces deux vieillards corrompus lui représentant que personne ne les voyait, elle leur répondit qu'elle aimait mieux tomber innocente entre leurs mains, que de commettre un si grand crime en la présence du Seigneur (2).

℣. 4. Lingua placabilis, lignum vitæ. *La langue pacifique est un arbre de vie,* parce qu'elle éteint la colère, qu'elle dissipe la tristesse, et qu'elle calme les troubles de l'âme.

La langue immodérée brise l'esprit. Non seulement elle blesse, mais elle *brise* quelquefois entièrement l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute. Combien donc doit-on veiller sur sa langue, puisqu'elle peut faire de si grands ravages ; et qui s'étonnera qu'elle cause quelquefois ces ruines dans l'âme, puisque l'apôtre saint Jacques nous assure qu'*elle est pleine d'un venin mortel,* et qu'*une parole est quelquefois comme une étincelle qui allume toute une forêt* (3) ?

℣. 5. Stultus irridet disciplinam patris sui. Celui qui ne reçoit pas avec assez de douceur et de reconnaissance la correction de son père, quoiqu'il le respecte véritablement, est imparfait ; *mais celui qui se moque de la correction* est un *insensé.* Il ferme les yeux à la lumière qu'on lui présente, comme il a été dit auparavant, et ses ténèbres croîtront toujours.

Celui qui se rend aux châtiments deviendra plus sage, d'une sagesse non extérieure, mais intérieure et divine, qui fait que l'homme rentre dans lui-même et qu'il aime à connaître les blessures de

(1) *Bern. in Cant. serm.* XXV.

(2) *Daniel* XIII. 22. — (3) *Jacob.* V. 8.

6. Domus justi plurima fortitudo, et in fructibus impii conturbatio.
7. Labia sapientium disseminabunt scientiam; cor stultorum dissimile erit.

8. Victimæ impiorum abominabiles Domino; vota justorum placabilia.
9. Abominatio est Domino via impii; qui sequitur justitiam diligitur ab eo.
10. Doctrina mala deserenti viam vitæ; qui increpationes odit morietur.

6. Il y a une grande force dans la maison du juste; et il n'y a que trouble dans les fruits de l'impie.
7. Les lèvres des sages répandront la science comme une semence; il n'en est pas de même du cœur des insensés.
8. Les victimes des impies sont abominables devant le Seigneur; les vœux des justes lui sont agréables.
9. La voix de l'impie est en abomination devant le Seigneur; celui qui suit la justice, est aimé de lui.
10. La doctrine devient mauvaise à celui qui abandonne la voie de la vie; celui qui hait les réprimandes mourra.

COMMENTAIRE

son âme, pour les exposer à Celui qui doit les guérir.

In abundanti, etc. Ce passage n'est ni dans l'hébreu, ni dans la plupart des versions antiques.

La justice abondante est celle que Jésus-Christ a recommandée à ses disciples et qu'il a distinguée de celle des pharisiens. Elle n'est pas seulement extérieure comme était celle des Juifs; mais elle est enracinée dans le fond du cœur. Cette justice *a une grande vertu,* parce que, comme l'âme se donne à Dieu sans réserve, Dieu se donne aussi tout à elle. Et alors le juste est fort, parce qu'il est humble et qu'il ne s'appuie que sur la vertu de Dieu.

Les pensées des méchants sècheront jusqu'à la racine, parce que leur justice apparente est plutôt dans la pensée et dans l'esprit que dans le cœur.

℣. 6. Domus justi plurima fortitudo. Le juste, comme il a été marqué auparavant, est celui qui vit d'une foi humble et reconnaissante. *Il y a une grande force dans sa maison,* parce que Dieu est lui-même *sa maison et sa force.* Plus il se reconnaît faible, plus il devient fort, non de sa force, mais de celle de Dieu : *Ille enim fortis est, qui non in se, sed in Deo fortis est.*

Le trouble est dans les fruits, c'est-à-dire dans les œuvres *de l'homme impie;* ou d'un homme qui est sans piété.

℣. 7. Labia sapientium... Les sages *répandent la science comme une semence : Disseminabunt scientiam,* parce qu'ils dispensent leurs paroles avec attention et avec choix, dans un temps propre, et dans une terre cultivée et disposée à les recevoir.

Le cœur des insensés fait le contraire, parce qu'il est plus propre à détruire qu'à faire fructifier.

On peut traduire aussi, *le cœur des insensés est inégal* (1). Le cœur des sages est toujours égal et semblable à lui-même, parce qu'il est conduit par l'Esprit de Dieu qui est immuable. *Le cœur des insensés est* toujours *inégal,* parce qu'étant esclaves de leurs passions, il n'y a que de l'inconstance dans leurs désirs, et de la légèreté dans leurs pensées et dans leurs paroles.

℣. 8. Victimæ impiorum abominabiles. Dieu sonde le fond de l'âme. Il veut être *adoré en esprit et en vérité.* Il se contente de ce culte intérieur quand on ne peut lui donner autre chose; et il rejette tous les sacrifices extérieurs, si, en les lui offrant, on ne lui donne pas le cœur.

C'est pour cette raison que le Sage dit que *Dieu rejette avec horreur les victimes des méchants.* Il regarde les hommages qu'ils semblent lui rendre, comme un outrage qu'ils lui font, parce que leur cœur combat ses lois lorsqu'au dehors ils paraissent l'honorer.

Les vœux des justes lui sont agréables, parce qu'il juge de leur vœu par leur cœur, et que la pureté de l'un est la sanctification de l'autre.

℣. 9. Abominatio est Domino via impii. On a déjà dit auparavant, que le Sage oppose *l'impie,* c'est-à-dire, l'homme inique, à celui qui *suit la justice,* c'est-à-dire, qui est droit et sincère; et il déclare que Dieu abhorre le premier, et qu'il aime le second. Combien donc devons-nous détester la duplicité et rechercher la droiture; puisque nous apprenons de Dieu même qu'il nous aura en abomination si nous sommes hypocrites, et qu'il nous aimera si nous sommes sincères?

℣. 10. Doctrina mala... *La doctrine devient pernicieuse à celui qui abandonne le chemin de la vie,* parce qu'elle ne sert qu'à le rendre plus coupable.

On pourrait traduire aussi : *Doctrina mala deserenti viam vitæ : Celui qui abandonne le chemin de la vie aura une mauvaise doctrine,* parce que celui qui s'égare veut justifier, et à lui-même et aux autres, son égarement, et qu'ainsi il se fait de fausses maximes. L'hébreu porte : *Sera puni rigoureusement.*

Celui qui hait les réprimandes mourra. Lorsqu'un homme aime avec ardeur ce que la vérité condamne, *il hait* la vérité qui le condamne, et *cette haine des* plus justes *réprimandes donne la mort.* Car, comme la vérité est la source de la vie, c'est aimer la mort que de haïr la vérité.

(1) ולב כסילים לאכן

11. Infernus et perditio coram Domino : quanto magis corda filiorum hominum!

12. Non amat pestilens eum qui se corripit, nec ad sapientes graditur.

13. Cor gaudens exhilarat faciem ; in mœrore animi dejicitur spiritus.

14. Cor sapientis quærit doctrinam, et os stultorum pascitur imperitia.

15. Omnes dies pauperis mali ; secura mens quasi juge convivium.

16. Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni et insatiabiles.

17. Melius est vocari ad olera cum caritate, quam ad vitulum saginatum cum odio.

11. L'enfer et la perdition sont à nu devant le Seigneur ; combien plus les cœurs des enfants des hommes?

12. L'homme corrompu n'aime point celui qui le reprend ; et il ne va point trouver les sages.

13. La joie du cœur se répand sur le visage; la tristesse de l'âme abat l'esprit.

14. Le cœur du sage cherche l'instruction ; la bouche des insensés se repaît d'ignorance.

15. Tous les jours du pauvre sont mauvais; l'âme tranquille est comme dans un festin continuel.

16. Peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient jamais.

17. Il vaut mieux être invité avec affection à manger des légumes qu'à manger le veau gras lorsqu'on est haï.

COMMENTAIRE

℣. 11. Infernus et perditio coram Domino. Si les yeux de Dieu pénètrent jusqu'au fond des enfers, combien plus devons-nous craindre qu'il ne trouve quelque chose qui lui déplaise dans les replis les plus cachés de notre cœur ?

℣. 12. Non amat pestilens. Ce n'est pas assez de souffrir que les sages *nous reprennent, il faut les aimer,* et les rechercher comme des médecins capables de nous guérir des plus grands maux, qui sont les blessures et les maladies de l'âme. C'est pourquoi l'Écriture marque comme le caractère d'un *homme corrompu,* qu'elle appelle *un homme infecté de peste,* de n'avoir point cet amour pour celui qui peut le reprendre utilement.

℣. 13. Cor gaudens exhilarat faciem. La seule *joie* que le chrétien doit aimer, et qui doit *se répandre sur son visage,* est la joie du cœur, que le Fils de Dieu appelle *une joie pleine, gaudium plenum* (1) ; parce qu'elle vient de la présence de Dieu dans l'âme, que Dieu seul est capable de remplir. Le monde ne peut ni nous donner, ni nous ravir cette joie. Elle subsiste parmi les afflictions, ou intérieures, ou extérieures de cette vie ; et c'est par elle que le chrétien doit bannir de lui la tristesse, qui ne peut que le troubler et l'abattre.

℣ 14. Cor sapientis quærit doctrinam. Ceux qui ne sont pas sages selon Dieu cherchent la science ; mais ce n'est que leur esprit qui la cherche. *Le sage* ne la cherche point de cette manière. Il sait qu'*elle ne fait qu'enfler* (2) lorsqu'elle est seule. C'est son *cœur* qui recherche dans la science la vérité qu'il adore, pour croître en grâce autant qu'en connaissance, et pour s'en nourrir de plus en plus.

La bouche des insensés se repaît d'ignorance. Tout homme qui n'aime point Dieu est *insensé,* selon le langage de l'Écriture. La science *des insensés* n'est point dans le cœur, mais sur la langue. Ils ne veulent savoir qu'afin de se répandre en paroles, et de passer pour savants ; et cette science est devant Dieu une véritable ignorance, dont ils *repaissent,* ou leur curiosité, ou leur vanité.

℣. 15. Omnes dies pauperis mali. *Tous les jours* de celui qui est *pauvre* en vertu et plein de lui-même, *sont mauvais.* Il voudrait être libre de ses passions ; mais il est esclave de sa propre volonté. Il suit quelquefois les règles de Dieu, mais il se laisse aller le plus souvent à ses inclinations particulières. Il cherche le repos, et il ne peut le trouver, parce que sa conscience lui reproche qu'il n'est point fidèle à Dieu, et qu'il ne marche point sincèrement devant lui.

L'âme tranquille est comme un festin continuel. L'âme est *tranquille,* lorsqu'elle a calmé ses troubles en renonçant à ses désirs déréglés. Elle s'est défaite de toutes ses attaches au monde pour se jeter dans le sein de Dieu. Ainsi elle se trouve *dans un festin continuel;* et elle est comme un enfant entre les bras de sa mère, qui le porte, qui l'aime, et qui le nourrit.

℣. 16. Melius est parum cum timore Domini. Le sens de la lettre est assez clair. On est plus heureux, selon le monde même, avec peu de bien qu'avec beaucoup, lorsqu'on se contente de ce qui est simplement nécessaire pour subsister avec honnêteté, dans la condition où Dieu nous a fait naître.

Mais on peut donner à cette sentence un autre sens. *Peu* de connaissance *avec la crainte de Dieu, vaut mieux que les trésors* de science, *qui,* quelque grands qu'ils soient, *ne rassasient point,* lorsqu'on ne se nourrit point de la vérité que l'on connaît, en la pratiquant et en l'aimant.

℣. 17. Melius est vocari ad olera. C'est un proverbe encore populaire de nos jours. Au sens spirituel, il *vaut mieux* qu'un homme *invité* aux noces de l'Église s'y tienne dans le dernier rang pour y manger *des herbes,* c'est-à-dire une nourriture proportionnée à sa faiblesse et à sa langueur, que de s'avancer avec une ardeur précipitée à manger ou à distribuer aux autres l'Agneau sans tache figuré par le *veau gras,* lorsqu'il est encore dans un état *digne de sa haine.*

---

(1) *Joan.* xvi. 34.

(2) i. *Cor.* viii. 1.

18. Vir iracundus provocat rixas; qui patiens est mitigat suscitatas.
19. Iter pigrorum quasi sepes spinarum; via justorum absque offendiculo.
20. Filius sapiens lætificat patrem, et stultus homo despicit matrem suam.
21. Stultitia gaudium stulto, et vir prudens dirigit gressus suos.
22. Dissipantur cogitationes ubi non est consilium; ubi vero sunt plures consiliarii, confirmantur.

18. L'homme colère excite des querelles ; celui qui est patient, apaise celles qui étaient déjà nées.
19. Le chemin des paresseux est comme une haie d'épines ; la voie du juste n'a rien qui l'arrête.
20. L'enfant sage est la joie de son père ; et l'homme insensé méprise sa mère.
21. La folie est la joie de l'insensé ; mais l'homme prudent mesure tous ses pas.
22. Les pensées se dissipent où il n'y a point de conseils ; mais où il y a plusieurs conseillers, elles s'affermissent.

COMMENTAIRE

℣. 18. Vir iracundus provocat rixas. Cette sentence peut être une explication de celle qui a été dite un peu auparavant. *La réponse douce rompt la colère ; la parole dure excite la fureur.* La colère est semblable à un feu. Elle embrase celui qu'elle possède, et elle brûle encore ceux qu'elle blesse par ses emportements, et parmi lesquels elle excite les querelles. La racine de ce mal est dans le cœur. Le cœur s'irrite, parce qu'il est orgueilleux, et qu'il croit qu'on lui refuse ce qui lui est dû. Ce mouvement produit en lui la colère, qui l'agite d'abord en lui-même, et qui le pousse à témoigner ensuite au-dehors son ressentiment. C'est pourquoi le Sage ajoute : *Celui qui est patient apaise celles qui étaient déjà excitées.*

La patience et l'humilité sont inséparables. L'humble ne s'irrite point, parce qu'il ne croit point qu'on l'ait offensé. Si l'homme colère est comme un feu qui allume la division, celui qui est patient est comme l'eau qui l'éteint. C'est lui que l'on peut appeler véritablement un homme pacifique. Il conserve la paix en lui-même ; il l'entretient dans les autres, et il la rend encore à ceux qui l'avaient perdue.

℣. 19. Iter pigrorum... *Les paresseux* sont environnés de difficultés, parce qu'ils n'ont point voulu travailler à se vaincre eux-mêmes, et à arracher de leur cœur ces inclinations mauvaises qui croissent peu à peu comme *des épines,* et qui forment enfin *une haie* qu'ils ne peuvent traverser.

La voie du juste n'a rien qui l'arrête ; parce que, n'étant plus asservi à sa propre volonté et ne suivant plus que celle de Dieu, *il court avec joie dans la voie de ses préceptes* (1), et il n'y trouve rien qui lui fasse peine.

℣. 20. Filius sapiens lætificat patrem. Les pères doivent travailler avec soin à élever leurs enfants, de telle sorte qu'ils deviennent vraiment *sages,* et que leur sagesse les comble *de joie.* Si un enfant est bien élevé, il se montrera reconnaissant envers son père et sa mère, il les honorera avec le respect qui leur est dû, comme ayant reçu d'eux non seulement la première vie, mais encore la seconde, c'est-à-dire, celle d'une éducation honnête et chrétienne qui lui aura formé l'esprit et le cœur.

L'homme insensé méprise sa mère. C'est une folie très criminelle à un fils de manquer au respect qu'il doit à sa mère. Les mères aussi, qui se souviennent qu'elles sont chrétiennes, et qu'elles ne peuvent faire leur salut qu'en procurant celui de leurs enfants, doivent bien prendre garde de ne pas manquer en ce point à ce que l'ordre de la nature et de la grâce demande d'elles.

℣. 21. Stultitia gaudium stulto. Il n'y a que la folie intérieure des hommes qui les rende capables de se réjouir des folies du monde. Ce n'est pas qu'il y ait un plaisir réel dans ces choses ; mais c'est qu'ils ont tellement abaissé leur raison et l'ont tellement rendue esclave de leurs sens, qu'elle se trouve proportionnée à la bassesse de ces divertissements, où ils vont chercher une fausse joie, comme les enfants trouvent la leur dans toutes ces bagatelles qui les occupent.

On peut donner un autre sens à cette sentence, en expliquant la première partie par le rapport qu'elle a avec la seconde. *L'insensé met sa joie* à marcher, non selon Dieu, mais comme il lui plaît ; et c'est en cela que consiste *sa folie* : *mais l'homme prudent,* bien loin de l'imiter, *dresse tous ses pas,* et demande à Dieu qu'il n'en fasse pas un sinon sous sa conduite.

℣. 22. Dissipantur cogitationes. Lorsqu'on ne rapporte pas toutes ses actions à un certain but, on ne forme que des résolutions vagues et des desseins qui ne se tiennent pas. Aussi tout *se dissipe* et s'évanouit en peu de temps. C'est pourquoi il faut que chacun ait une fin déterminée, où se rapportent toutes ses actions et tous ses désirs. La première doit être toujours de rendre à Dieu ce qui lui est dû, et de préférer notre salut à tout le reste. La seconde regarde le choix d'un genre de vie, et des occupations qui peuvent nous être propres. Et l'une et l'autre doit être réglée par le *conseil,* non seulement d'un homme sage, mais même *de plusieurs,* de peur qu'un seul ne soit prévenu, ou moins éclairé.

(1) *Psalm.* cxviii. 32.

23. Lætatur homo in sententia oris sui, et sermo opportunus est optimus.
24. Semita vitæ super eruditum, ut declinet de inferno novissimo.
25. Domum superborum demolietur Dominus, et firmos faciet terminos viduæ.
26. Abominatio Domini cogitationes malæ, et purus sermo pulcherrimus firmabitur ab eo.
27. Conturbat domum suam qui sectatur avaritiam; qui autem odit munera vivet. Per misericordiam et fidem purgantur peccata, per timorem autem Domini declinat omnis a malo.

23. Chacun aime son sentiment, quand il l'a dit; mais ce qu'on doit estimer le plus, est la parole dite à propos.
24. L'homme bien instruit voit au dessus de lui le sentier de la vie, qui lui fait éviter le fond de l'enfer.
25. Le Seigneur détruira la maison des superbes; et il affermira l'héritage de la veuve.
26. Les pensées mauvaises sont en abomination au Seigneur; la parole pure lui sera très agréable.
27. Celui qui cherche à satisfaire son avarice, trouble sa maison; mais celui qui hait les présents, vivra. Les péchés se purifient par la miséricorde et par la foi; et tout homme évitera les maux par la crainte du Seigneur.

COMMENTAIRE

℣. 23. Lætatur homo in sententia oris sui. Bède explique ainsi cette sentence (1) : L'homme aime à dire ce qu'il pense sur toute chose. Il aime à parler de ce qui lui plaît. Mais *la parole dite à propos;* c'est-à-dire, au temps, et en la manière qu'elle doit se dire, est la seule qui soit bonne, et qui mérite d'être estimée selon Dieu. Si cette sentence s'explique en ce sens, elle nous exhortera à parler peu : on retranchera beaucoup de paroles, en les examinant d'après cette règle.

On pourrait aussi donner ce sens à cette parole : Tout homme *aime son sentiment,* parce qu'il est à lui ; et cependant il ne doit l'aimer qu'autant qu'il est véritable ; et si un autre en a un qui paraisse plus proportionné à la fin qu'on se propose, il doit le préférer au sien.

℣. 24. Semita vitæ. *Le sentier de la vie* est Jésus-Christ, *qui* a dit de lui qu'il est *la voie,* et *que cette voie est étroite* (2). Le chrétien *instruit* de ce qu'il doit à Dieu par la parole de l'Évangile, *regarde* toujours *ce sentier au-dessus de lui,* parce qu'il adore Jésus-Christ dans le ciel, et qu'en même temps il se propose la vie du Sauveur, comme la règle de la sienne ; afin que, suivant la même voie par laquelle il a marché, il arrive à la même gloire. C'est ainsi qu'il évite tous les dangers et les égarements de la voie large, qui le précipiteraient *au fond de l'enfer.*

℣. 25. Domum superborum demolietur Dominus. *Le Seigneur détruira la maison des superbes* qui veulent s'établir en ce monde, en s'élevant contre lui et contre les siens.

Et il affermira l'héritage de la veuve, de l'Église et des âmes abandonnées, qui n'ont que Dieu pour soutien, et qui ne se défendent quand on les attaque, que par la voix de leurs larmes.

℣. 26. Abominatio Domini... Quelques auteurs expliquent cette parole des pensées qui blessent l'honnêteté. Le mot de *pensée,* en cet endroit comme en quelques autres, ne signifie pas une pensée qui passe ; mais une résolution formée dans le cœur, selon qu'il est dit dans l'Évangile : *Les mauvaises pensées sortent du cœur, les homicides, les adultères* (3), et le reste.

On peut encore expliquer cette parole de cette manière : *Les pensées mauvaises,* c'est-à-dire, les projets criminels d'une âme noire qui ne pense qu'à venir à bout de ses desseins, sans se mettre en peine ni de Dieu, ni de la vérité, ni de la justice, *sont en abomination au Seigneur.*

Et la parole pure lui sera très agréable. C'est-à-dire, selon le premier sens : Dieu aime la langue qui est aussi chaste que le cœur ; et, selon le second : Dieu favorise ceux qui ont la vérité sur la langue comme dans le cœur. Il aime leur sincérité, et il les fait réussir dans ce qu'ils désirent.

℣. 27. Conturbat domum... *L'avare met le trouble dans sa maison* extérieure, parce qu'il est dur envers tout le monde ; et dans son cœur, parce qu'il est déchiré de soucis.

Mais celui qui hait les présents vivra. Il semble que, selon cette parole du Sage, on est avare devant Dieu, qui juge de l'homme par le fond du cœur, lorsqu'on aime *les présents;* et que, pour ne point l'être, il faut non seulement ne pas les désirer, mais *les haïr.*

L'Écriture semble ici faire allusion aux juges, que les présents exposent à prévariquer. Ailleurs, elle maudit ceux qui se laissent séduire par les présents (4).

Per misericordiam, etc. Ce passage ne se lit pas dans l'hébreu en cet endroit, mais au chapitre suivant, verset 6. Les Septante le mettent ici et n'en font pas mention au chapitre suivant. La Vulgate le met aux deux endroits.

La miséricorde dont parle le Sage, *celle qui purifie les péchés,* ne marque pas seulement l'aumône, mais elle renferme aussi toute la douceur et l'indulgence dont nous devons user envers nos frères.

Le Sage ajoute *la foi* à *la miséricorde,* car, pour que la compassion soit vraiment chrétienne, il faut qu'elle naisse non seulement d'une tendresse de cœur, mais d'un mouvement de l'Esprit de Dieu.

(1) *Beda in hunc locum.*
(2) *Joan.* xiv. 6. — (3) *Matth.* xv. 19.
(4) Cf. *Exod.* xxiii. 8. - *Deuter.* x. 17; xvi. 19. - *1. Reg.* xii. 3. - *Job.* xv. 34. - *Psalm.* xiv. 5. *et passim.*

28. Mens justi meditatur obedientiam; os impiorum redundat malis.
29. Longe est Dominus ab impiis, et orationes justorum exaudiet.
30. Lux oculorum lætificat animam; fama bona impinguat ossa.
31. Auris quæ audit increpationes vitæ in medio sapientium commorabitur.
32. Qui abjicit disciplinam despicit animam suam; qui autem acquiescit increpationibus possessor est cordis.

28. L'âme du juste médite l'obéissance; la bouche des impies se répand en toutes sortes de maux.
29. Le Seigneur est loin des impies; et il exaucera les prières des justes.
30. La lumière des yeux est la joie de l'âme; la bonne réputation engraisse les os.
31. L'oreille qui écoute les réprimandes salutaires, demeurera au milieu des sages.
32. Celui qui rejette la correction, méprise son âme mais celui qui se rend aux réprimandes, possède son cœur.

COMMENTAIRE

C'est cette lumière intérieure qui nous persuade que nous devons aimer les hommes comme étant une partie de nous-mêmes, et que nous devons les respecter comme les images de Dieu, et comme les membres de Jésus-Christ.

Tout homme évitera les maux par la crainte du Seigneur. La crainte de Dieu est très salutaire, dit saint Augustin, *Saluberrimus timor.* Elle est l'ennemie de l'orgueil et la gardienne de l'humilité. Et, dans la faiblesse où nous sommes toujours en cette vie, elle est comme un frein qui retient l'âme, afin qu'elle ne retombe plus *dans les maux* d'où Dieu l'a tirée.

℣. 28. Mens justi meditatur obedientiam. *Le juste* sait que la foi qui le rend fidèle, n'est autre chose qu'une *obéissance* intérieure par laquelle il soumet son esprit et son cœur à Dieu. Ainsi il se considère comme *enfant de l'obéissance* (1) aussi bien que de la foi, et il veut vivre de l'une et de l'autre. Et parce que Dieu est invisible, et qu'il nous a prescrit lui-même la manière en laquelle nous devons le servir, il ne se contente pas de lui obéir. Il se soumet encore à ses ministres avec une pleine volonté. Il révère dans leur bouche la vérité dont Dieu les a rendus les dépositaires. Il reçoit d'eux ce qu'ils ont reçu de lui. Et il tâche de se conduire d'une telle sorte, que toute sa vie soit une *méditation* continuelle de *l'obéissance,* ou de celle qu'il rend à Dieu lorsqu'il l'éclaire lui-même par ses inspirations secrètes, ou de celle qu'il rend à ses ministres dont le Sauveur a dit, qu'*on l'écoute lui-même en les écoutant* (2).

L'hébreu porte : *Le cœur du juste méditera pour répondre.*

La bouche du méchant se répand en toute sorte de maux. Leur bouche est semblable à leur cœur qui, étant plein de révolte contre Dieu, se répand en des paroles conformes à leurs pensées.

℣. 29. Longe est Dominus ab impiis. *Le Seigneur est loin* de ceux qui n'ont ni piété, ni humilité; qui reçoivent ses grâces avec une tiédeur pleine d'ingratitude; qui ne reconnaissent point que, sans lui, il n'y aurait point de mal qu'ils ne fissent; que c'est par lui qu'ils font tout le bien qu'ils opèrent, et qu'ils ont besoin de lui à tout moment.

Il exaucera les prières des justes qui ne *veulent point établir leur justice, mais qui sont soumis à celle de Dieu* (3), qui les justifie par la vertu de sa grâce. C'est pour cela que leurs prières sont exaucées, parce que c'est l'humilité qui les forme, et que Dieu ne refuse rien aux humbles.

℣. 30. Lux oculorum lætificat animam. Comme *la lumière réjouit l'œil* et l'esprit, *ainsi la bonne réputation* console et *fortifie* ceux qui, par la solidité de leur vertu, sont comme *les os* et le soutien de l'Église. Ce n'est pas qu'ils aiment leur réputation en elle-même, puisqu'ils ont appris de saint Paul, qu'on va au ciel *par la mauvaise comme par la bonne réputation* (4); mais ils savent qu'elle leur est nécessaire, afin que les hommes croient ce qu'ils leur disent pour les porter à Dieu; et qu'ils respectent en eux les vérités saintes qu'ils leur dispensent pour leur édification et pour leur salut.

℣. 31. Auris quæ audit.... Le Sage a déjà dit que *celui qui hait les réprimandes est un insensé.* Il dit maintenant, que celui qui *les écoute demeurera au milieu des sages.* C'est une grande chose que de vouloir bien être repris, car cette disposition suppose un sincère désir d'être parfait.

Cette parole, que *celui qui aime à être repris demeurera au milieu des sages,* marque, selon la pensée d'un exégète (5), que ceux qui s'humilient, sont souvent choisis de Dieu pour monter de la dernière place de l'Église où ils s'étaient mis, en un lieu plus élevé, afin d'apprendre aux autres les vertus qu'ils auront pratiquées en eux-mêmes avec tant de soin.

℣. 32. Despicit animam suam. *Celui qui rejette la correction méprise son âme,* parce qu'il lui ôte un des plus grands avantages que Dieu lui donne, ou pour conserver la grâce qu'il a déjà, ou pour la recevoir quand il l'a perdue. Saint Augustin représente combien est injuste l'orgueil de ces personnes, qui ne veulent pas qu'on les avertisse de

(1) I. *Petr.* I. 14.
(2) *Luc.* X. 16. — (3) *Rom.* X. 3.
(4) I. *Cor.* VI. 8.
(5) *Beda in hunc loc.*

33. Timor Domini disciplina sapientiæ, et gloriam præcedit humilitas.

33. La crainte du Seigneur est ce qui apprend la sagesse; et l'humilité précède la gloire.

COMMENTAIRE

leurs fautes pour leur donner lieu de se corriger. Il les compare à des malades qui ne veulent pas être guéris (1).

Celui qui reçoit les réprimandes, comme une chose qui lui est très utile, *possède son cœur* dans la paix de l'humilité et de la patience, et il rend à son âme l'honneur qui lui est dû, en lui procurant ce qui peut la guérir de ses langueurs, et la purifier de toutes ses taches.

℣. 33. Timor Domini... *La crainte* qui regarde Dieu sans cesse avec un tremblement mêlé d'amour, rend l'homme *sage* de plus en plus; et *l'humilité,* qui est la fille et la mère de cette crainte, *précède la gloire,* qui serait un sujet de ruine si elle n'était établie sur ce fondement. C'est par l'abaissement qu'on entre dans la gloire. Dieu a gardé cette conduite non seulement envers les hommes, mais envers les anges. Et Jésus-Christ même n'a voulu entrer dans sa gloire que par cette porte.

C'est pourquoi, lorsque Dieu a résolu d'élever des saints aux yeux des hommes, sans que leur agrandissement causât leur ruine, il les a humiliés auparavant. Jacob a servi Laban avec une peine extrême durant vingt années, avant d'être appelé Israël, et de donner son nom à tout le peuple de Dieu. Joseph a été esclave et captif, avant de gouverner toute l'Égypte, et d'être appelé le Sauveur du monde. Moïse a conduit les brebis quarante ans, avant de devenir le ministre des vengeances de Dieu et le conducteur de son peuple. David a été persécuté cruellement, avant que de monter sur le trône; afin qu'une si longue humiliation l'empêchât de s'enorgueillir de sa gloire. Saül, au contraire, est devenu roi sans avoir été éprouvé auparavant, et la fin a été aussi misérable que ses commencements avaient été heureux. Ainsi, les hommes ont beau s'élever, et prétendre monter au comble des honneurs par les degrés de l'orgueil. Cet oracle de Dieu s'accomplira éternellement au ciel et sur la terre; et il sera toujours vrai, selon cette parole du Sage et celle de Jésus-Christ, que *l'humilité précède la gloire; et* que *celui qui s'abaisse sera élevé* (2).

(1) *Aug. de correpl. et grat. cap.* 5.

(2) *Matth.* XXIII. 12.

CHAPITRE XVI

Dieu dispose de la langue et des pas de l'homme. Colère et clémence du roi. Maux que cause l'orgueil. Voie funeste qui paraît bonne. Dieu règle et conduit le sort.

1. Hominis est animam præparare, et Domini gubernare linguam.
2. Omnes viæ hominis patent oculis ejus; spirituum ponderator est Dominus.
3. Revela Domino opera tua, et dirigentur cogitationes tuæ.
4. Universa propter semetipsum operatus est Dominus: impium quoque ad diem malum.
5. Abominatio Domini est omnis arrogans; etiamsi manus ad manum fuerit, non est innocens. Initium viæ bonæ facere justitiam; accepta est autem apud Deum magis quam immolare hostias.

1. C'est à l'homme à préparer son âme; et au Seigneur à gouverner sa langue.
2. Toutes les voies de l'homme sont exposées à ses yeux; mais le Seigneur pèse les esprits.
3. Exposez vos œuvres au Seigneur; et il fera réussir vos pensées.
4. Le Seigneur a tout fait pour lui, et le méchant même pour le jour mauvais.
5. Tout homme insolent est en abomination au Seigneur; et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre, il n'est point innocent. Le commencement de la bonne voie est de pratiquer la justice; et elle est plus agréable à Dieu, que l'immolation des hosties.

COMMENTAIRE

℣. 1. HOMINIS EST ANIMAM PRÆPARARE. Le Saint-Esprit, qui parlait par la bouche de Salomon, n'a pas voulu dire par cette sentence, que l'homme peut préparer son âme sans le secours de la grâce, puisque ce même Esprit parlant par la bouche de saint Paul (1), nous assure que nous ne pouvons pas avoir de nous-mêmes une seule bonne pensée. Mais cette sentence nous fait voir deux choses très importantes sur la difficulté de régler la langue. La première, que, pour pouvoir parler selon Dieu, il faut d'abord préparer son âme en l'élevant à Dieu, afin qu'il en règle tous les mouvements et tous les désirs. C'est dans cet esprit que David s'écrie: *J'ai dit: j'observerai mes voies*(2), c'est-à-dire, j'examinerai toutes mes pensées et toutes mes actions, *afin que je ne pèche point par ma langue.*

La seconde vérité, qui est enfermée dans cette parole du Sage, c'est qu'après même que l'homme aura ainsi préparé son âme, il aura encore besoin d'implorer à tout moment la grâce de Dieu, afin qu'*elle gouverne sa langue*: car elle s'échappe et elle pèche en mille manières. Et il n'y a que Dieu qui puisse la retenir avec ce *frein* d'une sage circonspection, dont parle saint Jacques (3).

℣. 2. OMNES VIÆ HOMINIS... L'homme voit ce qu'il fait, et il fait ce qu'il pense; mais il ne connaît point le fond de son cœur. Il n'y a que Dieu qui en pénètre tous les replis. C'est néanmoins cette inclination secrète du cœur, qui est la source des pensées et des actions, que Dieu *pèsera* dans la balance exacte de sa justice, et sur laquelle les hommes seront jugés. Ainsi l'homme est à lui-même un abîme incompréhensible, dont il n'y a que Dieu qui sonde le fond.

℣. 3. REVELA DOMINO OPERA TUA. Si vous voulez que votre cœur, sur la disposition duquel vous serez jugé, soit pur devant Dieu, *exposez* toutes *vos œuvres*, ou à lui-même dans la prière, ou à ceux qui vous conduisent en sa place, dans les conseils que vous leur demanderez, afin de ne rien faire que par son esprit.

℣. 4. UNIVERSA PROPTER SEMETIPSUM OPERATUS EST DOMINUS. C'est un grand objet de notre foi, de considérer que Dieu n'a rien fait que pour lui. L'amour-propre de l'homme renverse cet ordre. Au lieu que tout devrait être pour Dieu, il se fait son Dieu lui-même, et il rapporte tout à lui comme à sa dernière fin. Heureux ceux à qui Dieu a appris qu'il n'a rien fait que pour lui; qui le louent et l'adorent dans toutes ses créatures; et qui se regardent eux-mêmes comme étant à lui, et non à eux. *Ce sont ceux-là qui sont vraiment spirituels*, dit saint Bernard; *ils ont appris la science des saints dans l'école de Jésus-Christ* (4).

Le Seigneur donc a tout fait pour sa gloire: les justes, pour faire éclater en eux sa miséricorde; *les méchants*, à la malice desquels il n'a nulle part, pour faire admirer en eux la patience avec laquelle il les souffre, et les comble souvent de biens dans cette vie, et la justice avec laquelle il leur rendra, dans l'autre, la peine que leur persévérance dans le mal aura méritée.

℣. 5. ABOMINATIO DOMINI EST OMNIS ARROGANS. *L'orgueil* dans le cœur de l'homme est, à l'égard de Dieu, l'objet d'une *abomination* continuelle,

(1) II. *Cor.* III. 5.
(2) *Ps.* III.
(3) *Jacob.* I. 26.
(4) *Bern. de temp. in Pentec. serm.* III.

6. Misericordia et veritate redimitur iniquitas, et in timore Domini declinatur a malo.
7. Cum placuerint Domino viæ hominis, inimicos quoque ejus convertet ad pacem.
8. Melius est parum cum justitia quam multi fructus cum iniquitate.
9. Cor hominis disponit viam suam, sed Domini est dirigere gressus ejus.
10. Divinatio in labiis regis; in judicio non errabit os ejus.

6. L'iniquité se rachète par la miséricorde et par la vérité, mais on évite le mal par la crainte du Seigneur.
7. Lorsque Dieu agréera les voies de l'homme, il réd ira à la paix ses ennemis même.
8. Peu, avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.
9. Le cœur de l'homme prépare sa voie; mais c'est au Seigneur à conduire ses pas.
10. Les lèvres du roi sont comme un oracle; sa bouche ne se trompera point dans les jugements.

COMMENTAIRE

parce qu'*il déteste le pauvre superbe :* et lors même qu'*il paraît innocent* en ne faisant rien, sa présomption seule *le rend coupable* et irrite Dieu. « L'homme est insolent, dit saint Grégoire, lorsqu'il croit avoir de lui-même ce qu'il a reçu de Dieu, ou lorsqu'il attribue à ses mérites ce qui lui a été donné gratuitement, ou lorsqu'il se glorifie d'avoir ce qu'il n'a point, ou lorsqu'il méprise les autres en se préférant à eux, et qu'il affecte une prééminence au-dessus de tout (1). »

Initium viæ bonæ, etc. Ce verset n'est ni dans l'hébreu ni dans les Septante.

Le commencement de la bonne voie est de pratiquer la justice en faisant des fruits de pénitence, et en s'humiliant devant Celui qui relève les humbles et abaisse les superbes. La suite, qui parle du sacrifice, fait voir que le premier sacrifice que Dieu demande à une âme qui retourne à lui, est celui dont parle David lorsqu'il dit : *Offrez un sacrifice de justice, et espérez au Seigneur.*

Ce sacrifice de justice, dit saint Augustin (2), *est le sacrifice de la pénitence.*

℣. 6. Misericordia et veritate redimitur iniquitas. On *se vend* au démon, selon l'Écriture, lorsqu'on s'abandonne au péché. Il faut *se racheter* de cet esclavage *par la miséricorde* que l'on exerce, ou envers soi-même, en travaillant à guérir son âme, ou envers les pauvres, en les assistant, ou envers les faibles, en les supportant, ou envers les ennemis, en les aimant, et en priant pour eux comme pour nous-mêmes. Il faut joindre à la miséricorde *la vérité,* dit saint Augustin, afin que la conversion soit sincère et véritable, et que le cœur soit vraiment changé de l'amour de la créature en celui du Créateur. Le Sage ajoute :

Et on évite le mal par la crainte du Seigneur. Si on ne craint vraiment Dieu par *une crainte* mêlée d'amour, et si on ne fuit comme la mort tout ce qui peut nous exposer encore au péril de l'offenser, *on n'évitera point le péché.* Après en être sorti en apparence, ou seulement pour un peu de temps, on y retombera peu après. Et il faut craindre, selon la parole de l'Évangile, *que cette dernière chute ne soit pire que la première* (3).

℣. 7. Cum placuerint Domino... Dieu afflige les siens, parce qu'il les aime. Lors même qu'il semble les avoir abandonnés à la fureur de ses ennemis, il la tempère de telle sorte qu'ils ne souffrent qu'autant qu'il est utile pour les guérir. Et quand il est satisfait de leur patience, et qu'il leur a appris *ce qui ne s'apprend,* comme dit saint Bernard, *que dans le livre de l'expérience et de la douleur, il réduit à la paix ceux qui y paraissaient le plus opposés.* Il les apaise comme Jésus apaisa autrefois les flots irrités : *et facta est tranquillitas magna* (4).

℣. 8. Melius est parum... Voyez chapitre xv, 16. Les vrais biens sont ceux de l'âme. Il n'y a que Dieu qui puisse nous les donner. *Peu de ces richesses vaut* infiniment *mieux avec la justice,* c'est-à-dire, avec cette humilité sincère qui rend à Dieu tout ce qu'il nous donne, que de grandes vertus qui dégénèrent *en iniquité,* lorsque l'orgueil se les attribue.

℣. 9. Cor hominis disponit viam suam. Voyez verset 1. Il est certain que *l'homme ne prépare sa voie* pour aller à Dieu que par un mouvement de la grâce, puisqu'il n'appartient qu'à Dieu seul d'*appliquer le cœur de l'homme afin qu'il s'approche de Dieu* (5), comme il dit lui-même par son prophète. Mais quoiqu'il veuille marcher dans la voie de Dieu, il est néanmoins encore enfant, malade et aveugle. C'est pourquoi David dit si souvent à Dieu, qu'il l'éclaire et *qu'il conduise ses pas,* afin qu'il marche toujours dans le chemin de la vie.

℣. 10. Divinatio in labiis regis. Le Sage nous apprend par cette sentence, que Dieu répand une grâce particulière sur tout ce qui est dans son ordre. Ainsi, après qu'il a appelé ceux qui exercent le sacerdoce royal au gouvernement de l'Église qui est son royaume, il leur donne les grâces nécessaires pour s'acquitter de leur charge, lorsqu'ils s'y conduisent selon ses règles et par son esprit. Dieu répand en eux sa lumière, afin qu'ils éclairent les autres, comme il a paru en tant de saints évêques. Il rend *ses oracles* par leurs *lèvres,* en les rendant les dispensateurs de sa vérité ; et il

(1) *Gregor. Pastor. part.* III. *adm.* 25.
(2) *Aug. in Psal.* IV. — (3) *Matth.* XII. 45.
(4) *Matth.* VIII. 26. - *Marc.* IV. 39. - *Luc.* VIII 24.
(5) *Jerem.* XXX. 21.

11. Pondus et statera judicia Domini sunt, et opera ejus omnes lapides sacculi.
12. Abominabiles regi qui agunt impie, quoniam justitia firmatur solium.
13. Voluntas regum labia justa; qui recta loquitur diligetur.
14. Indignatio regis nuntii mortis, et vir sapiens placabit eam.
15. In hilaritate vultus regis vita, et clementia ejus quasi imber serotinus.
16. Posside sapientiam, quia auro melior est, et acquire prudentiam, quia pretiosior est argento.
17. Semita justorum declinat mala; custos animæ suæ servat viam suam.
18. Contritionem præcedit superbia, et ante ruinam exaltatur spiritus.

11. Les jugements du Seigneur sont pesés à la balance; et toutes ses œuvres sont comme les pierres du sac.
12. Ceux qui agissent injustement, sont abominables au roi, parce que la justice est l'affermissement du trône.
13. Les lèvres justes sont les délices des rois; celui qui parle dans l'équité sera aimé d'eux.
14. La colère du roi est un avant-coureur de la mort; mais l'homme sage l'apaisera.
15. Le regard favorable du roi donne la vie; et sa clémence est comme les pluies de l'arrière-saison.
16. Possédez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or; et acquérez la prudence, parce qu'elle est plus précieuse que l'argent.
17. Le sentier des justes s'écarte des maux; et celui qui garde son âme, se tient dans sa voie.
18. L'orgueil précède la ruine de l'âme; et l'esprit s'élève avant la chute.

COMMENTAIRE

empêche qu'*ils ne se trompent dans leurs jugements,* en les conduisant par sa grâce.

℣. 11. Pondus et statera judicia Domini. Lorsque l'on est touché de voir que les méchants paraissent si heureux en ce monde, et les bons si malheureux, et que souvent l'innocence est punie et l'injustice récompensée, *il faut entrer* avec David *dans le sanctuaire de Dieu* (1). Nous devons considérer alors, selon cette parole du Sage, que Dieu est tout-puissant et qu'il est juste; qu'il réserve pour l'autre vie les biens qu'il promet à ceux qui lui sont fidèles; et que *ses jugements* sont toujours saints, quoiqu'ils soient souvent impénétrables.

℣. 12. Abominabiles regi... Si cela est vrai des ministres des rois du monde, combien l'est-il plus encore des ministres et des princes de l'Église, dont le gouvernement non seulement s'affermit par la justice, mais doit être même tout de charité?

℣. 13. Voluntas regum labia justa. Rien n'est plus funeste aux rois que la flatterie. Tous, en principe, veulent paraître amis de la vérité; mais trop souvent leur oreille n'est ouverte qu'à la flatterie. Les plus corrompus toutefois affectent d'estimer ceux qui leur tiennent le langage de la vérité.

℣. 14-15. Indignatio regis... In hilaritate vultus regis... Si l'on entend ces deux sentences à la lettre, le sens en est clair. On sait assez combien *la colère des rois* est à craindre, et combien *leur regard favorable* est à souhaiter (2). Mais les saints ont donné à ces paroles un sens plus spirituel. Ceux qui sont *sages* de la sagesse de la foi, s'efforcent de se rendre Jésus-Christ favorable avant qu'il vienne juger tous les hommes; ils savent que c'est maintenant le temps du premier avènement, duquel le Fils de Dieu a dit qu'*il est venu, non pour juger le monde, mais pour le sauver* (3). Ils tâchent de ménager ces jours de salut et ce temps de grâce. Lorsqu'ils ont irrité *la colère* du Fils de Dieu par leurs offenses, ils font tout ce qu'ils peuvent pour *l'apaiser.* Ils lui demandent sans cesse qu'il jette sur eux *ce regard favorable* qui *donne la vie;* qu'il fasse luire dans leur cœur la lumière de sa bonté et de sa *clémence;* et qu'il répande sur eux les pluies de sa grâce.

℣. 16. Posside sapientiam... Cette parole a déjà été dite auparavant (4), et marquée avec plus de force. Rien n'est plus commun que l'estime que les hommes ont *pour l'or et pour l'argent,* et les efforts qu'ils font pour en acquérir. Et rien n'est plus rare que ce que le Sage nous ordonne si souvent, d'*estimer comme une chose infiniment précieuse l'acquisition de la sagesse,* par laquelle un homme se connaît lui-même, est connu de Dieu, méprise la terre et gagne le ciel.

℣. 17. Semita justorum... La voie étroite, qui est *le sentier des justes,* se rétrécit toujours du côté de la chair et de l'esprit humain, pour s'étendre du côté de Dieu et de son Esprit. C'est ainsi qu'*elle s'écarte des maux* et des tentations de cette vie.

Celui qui veille à la *garde de son âme se tient dans sa voie. Le juste veille sur lui,* dit saint Paulin (5), *de peur qu'étant entré dans la voie étroite, il ne retourne peu à peu et par des détours imperceptibles dans la voie large, et qu'il ne rentre dans la foule de ceux qui se perdent.*

℣. 18. Contritionem præcedit superbia. C'est cette vérité qui a fait dire à saint Augustin (6): « Bien que l'Écriture ne marque point que David se *soit élevé* avant son péché, il est impossible néanmoins que *l'orgueil n'ait précédé sa chute,* puisqu'il n'aurait pu tomber tout d'un coup du comble de la sainteté dans un si profond abîme,

(1) *Psal.* XLII. 17.
(2) *Beda in hunc locum.*
(3) *Joan.* XI. 47.
(4) *Supra* III. 14; VIII. 10, 11.
(5) *Paulin. ep.* L. *ad Celant.*
(6) *August. in Psal.* L.

19. Melius est humiliari cum mitibus quam dividere spolia cum superbis.
20. Eruditus in verbo reperiet bona, et qui sperat in Domino beatus est.
21. Qui sapiens est corde appellabitur prudens, et qui dulcis eloquio majora percipiet.
22. Fons vitæ eruditio possidentis ; doctrina stultorum fatuitas.
23. Cor sapientis erudiet os ejus, et labiis ejus addet gratiam.

19. Il vaut mieux être humilié avec les humbles, que de partager les dépouilles avec les superbes.
20. Celui qui est habile dans les choses qu'il entreprend, y réussira ; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera vraiment heureux.
21. Celui qui a la sagesse dans le cœur, sera appelé prudent ; mais celui qui est doux dans ses paroles, recevra de plus grandes louanges.
22. L'intelligence de celui qui possède ce qu'il sait, est une source de vie ; la science des insensés est une folie.
23. Le cœur du sage instruira sa bouche, et il répandra une nouvelle grâce sur ses lèvres.

COMMENTAIRE

à moins que l'orgueil ne lui eût aveuglé le cœur et l'esprit. » Ainsi ce saint prophète a vérifié dans sa chute cette parole de saint Jean Climaque : *C'est le démon de l'orgueil qui ouvre la porte de l'âme au démon de l'impudicité.*

℣. 19. Melius est humiliari. Ceux qui craignent Dieu estiment *les humbles ;* mais peu veulent prendre part à l'humiliation qui les couronne. Nous avons tous une aversion naturelle pour *les orgueilleux :* mais on est tenté aisément de prendre quelque part aux grands avantages qu'ils s'acquièrent en ce monde. C'est pourquoi le Sage nous avertit de porter un jugement équitable des uns et des autres, et *d'aimer mieux être humilié avec les humbles, que de partager les dépouilles avec les orgueilleux ;* parce que les premiers seront un jour aussi heureux que Jésus-Christ qui est le prince des humbles, et que les autres seront aussi malheureux que le démon, *qui est le roi des orgueilleux* (1).

℣. 20. Eruditus in verbo... Le mot hébreu דבר *dâbar* signifie à la fois *parole* et *action. Un homme* naturellement *habile peut réussir en tout ce qu'il entreprend :* mais s'il n'est pas à Dieu, et s'il ne tend pas uniquement à lui plaire, quelque succès qu'il puisse avoir dans tout ce qu'il fait, son bonheur sera faux et non véritable. Celui-là seul est *vraiment heureux,* qui, soit qu'il soit *habile* ou peu habile, soit qu'il *réussisse* ou qu'il ne réussisse pas dans ses desseins, met toute sa science à connaître Dieu, tout son bonheur à espérer en lui, et toute sa gloire à lui obéir.

℣. 21. Qui sapiens est corde. Celui qui n'est pas seulement *sage dans le cœur et prudent* pour lui-même, mais qui l'est encore pour les autres (2), qui peut leur proposer des vérités même austères et les leur rendre aimables par la douceur et la solidité de ses discours, *recevra* de Dieu *une plus grande récompense.* Car rien n'est plus à désirer, dit saint Augustin, *que de voir que les remèdes les plus salutaires deviennent agréables ; et que l'homme se plaise à ce qui le sauve* (3).

℣. 22. Fons vitæ eruditio possidentis. On ne peut avoir *une source* véritable *de vie* pour la faire passer dans les autres, qu'en *possédant la doctrine* qu'on leur annonce, ou plutôt en en étant possédé (4). Il n'y a que ces sortes de discours qui persuadent. Les paroles non animées par le cœur et l'action sont très faibles, dit saint Jean Chrysostôme. Le cœur se fait entendre au cœur ; et la bonne vie, dans son silence même, est une puissante voix. C'est ainsi que saint Pierre exhorte les femmes chrétiennes à prêcher la foi à leurs maris, par l'exemple de leur modestie et de leurs vertus (5). Et il croyait que l'exemple devait agir si puissamment sur le cœur de ces personnes qui étaient encore dans l'idolâtrie, qu'*elles n'auraient plus besoin des apôtres mêmes pour se convertir.*

La science des insensés est une folie. La science et l'habileté de tous ceux qui ne sont pas conduits par la sagesse de Dieu *est une folie.* Ces personnes néanmoins *sont sages dans le mal,* comme parle l'Écriture (6), et elles connaissent très bien les moyens de conduire une intrigue avec adresse, et de faire réussir tout ce qu'elles désirent.

Mais, quoique le monde les estime sages, Dieu néanmoins nous assure et nous commande de croire que ce sont *des insensés.* Et ils le reconnaîtront un jour eux-mêmes, lorsqu'ils diront, comme il est marqué dans le livre de la Sagesse : *Nos insensati! Vitam illorum estimabamus insaniam* (7).

℣. 23. Cor sapientis erudiet os ejus. On veut quelquefois mettre un frein à sa langue, et la conduire avec circonspection et avec sagesse. Mais les passions viennent à la traverse, et alors le cœur emporte la langue, et il s'en sert comme comme d'un instrument, ou de son orgueil, ou de sa médisance, ou de sa colère. *La langue* du sage, au contraire, est aussi modérée qu'il l'est lui-même ; parce que *son cœur instruit sa bouche,* et qu'*il répand la grâce sur ses lèvres.*

On peut donner encore ce sens à cette sentence : Le feu divin qui est dans le fond de l'âme du sage,

(1) *Job.* XLI. 25.
(2) *Beda in hunc locum.*
(3) *August. de doctrin. christian. l.* IV. *c.* 5. Salubri suavitate, vel suavi salubritate, quid melius?
(4) *Beda in hunc locum.*
(5) I. *Petr.* III. 1.
(6) *Jerem.* IV. 22.
(7) *Sapient.* V. 4.

24. Favus mellis composita verba ; dulcedo animæ sanitas ossium.
25. Est via quæ videtur homini recta, et novissima ejus ducunt ad mortem.
26. Anima laborantis laborat sibi, quia compulit eum os suum.
27. Vir impius fodit malum, et in labiis ejus ignis ardescit.

24. Le discours agréable est un rayon de miel, la douceur de l'âme est la santé des os.
25. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.
26. L'âme de celui qui travaille, travaille pour sa propre vie, parce que sa bouche l'y a contraint.
27. Le méchant creuse, pour trouver le mal, et il a sur les lèvres un feu brûlant.

COMMENTAIRE

instruit sa bouche. Il parle un langage qui persuade, parce qu'il naît de l'effusion de son cœur. Rien n'est si éloquent que l'amour, et qu'un amour tout spirituel et tout divin. Si cette vérité se fait sentir dans les passions humaines, elle se remarque encore plus aisément dans les effets de la charité. C'est ainsi qu'en considérant ce feu céleste qui a brûlé le cœur de saint Augustin, de saint Jean Chrysostôme, et d'autres grands saints, on peut dire avec raison, que *le cœur a instruit leur bouche, et qu'il a répandu la grâce sur leurs lèvres :* parce que l'ardeur de leur charité respire encore dans leurs écrits ; et qu'il semble qu'ils aient parlé aux hommes avec une de ces langues de feu, que le Saint-Esprit a fait descendre autrefois sur toute l'Église.

℣. 24. Favus mellis, composita verba. L'agrément et la composition des paroles consiste à parler selon les règles de la prudence, de la douceur et de la charité, en proportionnant ce que l'on dit à la disposition et au besoin de chaque personne. *Cette douceur de la parole est comme un rayon de miel,* qui tempère l'amertume de la vérité, dont les remèdes sont pénibles à l'âme, comme le sont d'ordinaire ceux du corps.

La douceur de l'âme est la santé des os. La douceur se conserve toujours dans le fond de l'âme des fidèles ministres de Jésus-Christ, lors même qu'ils paraissent sévères. Et cette *douceur est la santé des os,* c'est-à-dire, est la marque de cette santé, qui les rend comme *les os* de l'Église ; parce que leur force soutient les faibles.

On peut encore donner ce sens à ces dernières paroles. Cette douceur par laquelle on rend la vérité non seulement supportable, mais même agréable à ceux qui l'écoutent, leur donne une vigueur qui pénètre *jusque dans les os ;* c'est-à-dire, qu'elle soutient tout ce qu'il y a de ferme et de solide dans leur piété. *Car la joie du cœur est la force de l'homme,* selon la parole de l'Écriture (1).

℣. 25. Est via... Voyez chapitre xiv, ℣. 12. Le Sage a déjà prononcé la même sentence, qui est d'autant plus terrible qu'il parle visiblement *d'une voie* non mauvaise, mais *qui paraît juste et droite* à tout le monde, et à celui-là même qui y marche. Il renouvelle encore ici ce sujet d'une si juste frayeur, pour nous exciter à nous sonder nous-mêmes, et pour nous réveiller de notre assoupissement.

℣. 26. Anima laborantis laborat sibi. Le pauvre travaille, parce qu'il comprend qu'il a besoin de son travail pour gagner sa vie. Il ne lui faut point d'autre avertissement que sa nécessité même, pour lui faire voir qu'il faut travailler. Mais c'est une grande grâce à l'âme que de connaître sa pauvreté, afin que cette connaissance l'engage à travailler pour avoir de quoi se nourrir. L'âme donc qui a reçu de Dieu *cette faim et cette soif de la justice,* travaille par ses prières et par ses actions, pour obtenir de lui cette nourriture. Elle sent son indigence continuelle, et ce sentiment *la contraint* en quelque sorte de prier sans cesse (2).

Saint Grégoire applique cette parole du Sage aux prédicateurs de l'Évangile. Il dit qu'*en travaillant à instruire les autres, ils travaillent aussi pour eux, parce que leur bouche les ramène à leur cœur, et qu'ils auraient de la honte de ne point faire ce qu'ils enseignent* (3).

℣. 27. Vir impius fodit malum. Le méchant a bien du mal à en faire aux autres, et, en leur préparant une fosse, il se la creuse à lui-même. *Et il y a sur ses lèvres comme un feu brûlant,* qui dévore non le corps, mais les âmes par la contagion de l'erreur, et par le poison de la calomnie. « Les méchants, dit saint Grégoire, sont en cela semblables au démon, dont il est écrit qu'*une flamme ardente sort de sa bouche* (4). Car tout ce que disent ces personnes est *un feu* qui consume ceux dont l'âme, par sa négligence, est devenue un bois stérile et infructueux. *C'est pourquoi,* ajoute ce saint, *nous devons toujours édifier en nous,* selon la parole de saint Paul, *non le bois et l'étoupe, mais l'or et les pierres précieuses* (5), pour demeurer incorruptibles parmi ces feux, en nous rendant dociles à la vérité et incrédules à la calomnie, qui est un feu dévorant, non seulement pour celui qui l'a inventée, mais encore pour celui qui y consent (6). »

(1) II. *Esdr.* viii. 10. — (2) *Beda in hunc locum.*
(3) *Greg. in Ezech. hom.* xviii. Cum ipsa sua doctoribus verba ad memoriam redeunt, erubescunt non servare quod dicunt.
(4) *Job.* xli. 12.
(5) I. *Cor.* iii. 12.
(6) *Greg. in Job.* xxxiii. 18.

28. Homo perversus suscitat lites, et verbosus separat principes.
29. Vir iniquus lactat amicum suum, et ducit eum per viam non bonam.
30. Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum.
31. Corona dignitatis senectus, quæ in viis justitiæ reperietur.
32. Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.
33. Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur.

28. L'homme corrompu excite des querelles; et le grand parleur divise les princes.
29. L'homme injuste attire son ami par ses flatteries; et il le conduit par une voie qui n'est pas bonne.
30. Celui qui pense à de noirs desseins avec un œil fixe exécute le mal, en se mordant les lèvres.
31. La vieillesse est une couronne d'honneur, lorsqu'elle se trouve dans la voie de la justice.
32. L'homme patient vaut mieux que le courageux; et celui qui est maître de son esprit, vaut mieux que celui qui force les villes.
33. Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe; mais c'est le Seigneur qui en dispose.

COMMENTAIRE

℣. 28. Homo perversus suscitat lites. Le Saint-Esprit est l'esprit de paix et d'union, et il se déclare partout l'ennemi de ceux qui désunissent, en quelque manière que ce puisse être, ce qu'il a joint. C'est pourquoi il attribue à *la corruption* d'un cœur prévenu, ou d'une présomption ou d'une jalousie secrète, la disposition de ces personnes qui excitent des mésintelligences parmi ceux qui doivent demeurer très étroitement unis.

Le grand parleur divise les princes. Le Sage semble nous marquer par là, qu'il ne condamne pas seulement ceux qui excitent des troubles et des querelles par une malignité qui se découvre sans peine, mais encore ceux qui, sans avoir de mauvais desseins dans l'esprit, font des rapports, et se laissent aller à des paroles indifférentes, qui *séparent* ceux que le Sage désigne par le nom de *princes;* c'est-à-dire, ceux qui sont destinés à conduire les autres, dont l'union est si importante, qu'en les désunissant, on met souvent la division dans tout un corps.

℣. 29. Vir iniquus lactat amicum suum. *L'homme qui n'est pas juste* selon Dieu, en ne se conduisant pas selon sa vérité et sa lumière, séduit celui qui le considère comme *son ami* et comme son médecin; parce *qu'il le flatte* au lieu de l'instruire, et qu'il lui déguise son mal, au lieu d'y appliquer les vrais remèdes.

Et il le conduit par une voie qui n'est pas bonne, parce qu'il lui promet, dit saint Cyprien, *une fausse paix, dangereuse à celui qui la donne, et inutile à celui qui la reçoit.*

℣. 30. Qui attonitis oculis.... Le Sage semble vouloir nous décrire par ces paroles un homme pervers, pour nous apprendre à nous en défier. *Il pense,* dit-il, *à de noirs desseins.* Il applique tout son esprit à faire le mal. Il est inflexible dans sa résolution criminelle; et ce qu'il a inventé avec malice, *il l'exécute en se mordant les lèvres,* c'est-à-dire, avec une opiniâtreté pleine de fureur.

℣. 31. Corona dignitatis senectus. *La vieillesse* mérite d'être honorée, pourvu qu'elle ne se déshonore pas elle-même. Car ce n'est pas un avantage d'avoir vieilli dans le crime, et d'allier la maturité de l'âge avec les dérèglements de la jeunesse. Mais lorsqu'on est devenu vieux *dans la voie de la justice;* que les vertus ont crû avec l'âge, et le nombre des mérites avec celui des années, c'est alors proprement que *la vieillesse est une couronne d'honneur.* Et c'est en cette manière que les vieillards ont toujours été révérés dans l'Église, ou pour servir d'un modèle aux autres par l'exemple de leur vertu, ou pour conduire les âmes par la lumière d'une sagesse consommée.

℣. 32. Melior est patiens viro forti. On estime les actions de courage, mais, devant Dieu, cette gloire a peu de solidité. Quand un homme aurait surpassé lui seul tout ce qui a paru jamais de plus admirable dans la guerre, il serait toujours vrai qu'il aurait fait beaucoup moins que ne pourraient faire les plus détestables et les plus méprisées de toutes les créatures. Un démon seul à qui Dieu aura permis d'user de sa malice et de son pouvoir, forcera sans peine toutes les villes, et fera fuir devant lui toutes les armées du monde. Mais vaincre sa propre volonté, assujettir ses sens, et soumettre son esprit par une foi humble, et par une souffrance paisible des injures et des maux, c'est l'ouvrage, non des hommes, ni des anges, mais de l'Esprit de Dieu, et de la grâce toute-puissante de Jésus-Christ. C'est là le courage véritablement héroïque. Ce sont là les victoires que les martyrs et les saints ont remportées. C'est là la gloire que le monde ignore, que les orgueilleux méprisent, et que Dieu couronne.

℣. 33. Sortes mittuntur in sinum. Le Sage nous fait voir par une chose qui paraît purement de hasard, que rien n'est fortuit à l'égard de Dieu. C'est ainsi qu'à l'élection du successeur de Judas, le sort désigna saint Matthias, et cette élection fut considérée comme la voix de Dieu (1).

(1) *Act. Apost.* I. 26.

CHAPITRE XVII

Dieu éprouve les cœurs. Ne pas mépriser le pauvre. Jugements injustes, abominables devant Dieu. L'ami aime en tout temps. L'insensé passe pour sage lorsqu'il se tait.

1. Melior est buccella sicca cum gaudio quam domus plena victimis cum jurgio.
2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis, et inter fratres hereditatem dividet.
3. Sicut igne probatur argentum et aurum camino, ita corda probat Dominus.
4. Malus obedit linguæ iniquæ, et fallax obtemperat labiis mendacibus.

1. Un peu de pain sec, avec la joie, vaut mieux qu'une maison pleine de victimes, avec des querelles.
2. Le serviteur sage dominera les enfants qui sont insensés, et il partagera l'héritage entre les frères.
3. Comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset, ainsi le Seigneur éprouve les cœurs.
4. Le méchant obéit à la langue injuste, et le trompeur écoute les lèvres menteuses.

COMMENTAIRE

℣. 1. Melior est buccella sicca. Le Sage nous apprend par cette sentence, qu'à moins que Dieu ne nous engage lui-même dans le saint ministère, une humble situation où l'homme se nourrit en paix de la parole de Dieu, vaut mieux qu'une position grande et riche en apparence, où l'on expose son salut, et où l'on ne trouve point de repos.

On peut encore donner ce sens à cette sentence. La parole de Dieu est le pain de l'âme. *Un peu de ce pain,* c'est-à-dire, une connaissance médiocre de la vérité, accompagnée de la joie qu'une âme ressent lorsqu'elle trouve que sa vie est conforme aux règles de Jésus-Christ, vaut mieux qu'une science extraordinaire qui produit l'orgueil et le trouble dans le cœur. Car, lorsque les grandes connaissances ne sont point animées par la charité, elles sont nécessairement suivies *de querelles,* ou dans nous-mêmes, parce que les vérités que nous savons sans les pratiquer, nous accusent et nous condamnent ; ou avec les autres, parce que, selon saint Jacques, cette *sagesse humaine et animale qui ne vient point de l'Esprit de Dieu, produit l'envie et un zèle amer, et ensuite les divisions et les querelles* (1). L'hébreu peut se traduire : *Une bouchée de caroube* חרבה, *de fruit de caroubier, vaut mieux,* etc.

℣. 2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis. L'Écriture peut entendre par ce *serviteur,* un homme qui tient le dernier rang dans l'Église, ou comme laïque, ou encore plus comme pénitent. Si cet homme est sage dans cet état, et s'il s'acquitte fidèlement de tout ce qu'il doit à Dieu, quoiqu'il ne soit qu'au rang des serviteurs, *il dominera sur les enfants insensés ;* c'est-à-dire, qu'il précèdera ceux qui, comme *des enfants* de Dieu, s'approchent plus près de lui, ou par la grandeur de leur ministère, ou par l'innocence et la pureté de leur état; mais qui, en même temps, *sont insensés,* parce que leur vie ne répond pas à la sainteté de leur profession.

Cet homme donc, qui paraît dans l'Église beaucoup inférieur aux premiers, a néanmoins l'avantage au-dessus d'eux : *et il partagera l'héritage entre les frères,* parce Dieu ne le regarde plus comme *un serviteur,* mais comme *son fils,* puisque, selon saint Paul, Dieu n'a point d'égard à la qualité, mais à la fidélité de ceux qui le servent.

℣. 3. Sicut igne probatur.... *Le Seigneur éprouve les cœurs dans le feu* de l'affliction, où la vertu solide devient plus pure, et où la fausse paraît ce qu'elle est, comme le feu de la fournaise consume la paille et purifie l'or. Cette sentence nous exhorte à nous préparer sans cesse à l'affliction de l'âme ou du corps, aux maux que les hommes ou les démons peuvent nous faire, à la maladie et à la mort. Car, si nous ne sommes encore aux yeux de Dieu que *de l'airain et du cuivre, et non de l'argent et de l'or* (2), selon l'expression du prophète, nous pourrons *perdre toute cette écume,* et devenir un métal précieux par la souffrance. Et si notre âme est déjà de l'or, elle a besoin de souffrir pour être éprouvée.

℣. 4. Malus obedit linguæ iniquæ. *Le méchant* est le même que *le trompeur.* Il est *méchant,* parce qu'il ne craint point Dieu, et qu'il n'aime que lui-même. Il est *trompeur,* parce qu'il n'a que l'apparence de la piété. Il *obéit à la langue injuste* sans avoir horreur de l'injustice. Et il *se rend aux lèvres trompeuses,* sans considérer que le Dieu qu'il adore est la souveraine vérité. Car sa crainte ou son intérêt est la règle de son obéissance. Et il n'écoute point cette parole du plus grand et du plus humble des apôtres, qu'*il vaut mieux obéir à*

(1) *Jac.* III. 15. 16.

(2) *Isai* I. 25.

5. Qui despicit pauperem exprobrat factori ejus, et qui ruina lætatur alterius non erit impunitus.

6. Corona senum filii filiorum, et gloria filiorum patres eorum.

7. Non decent stultum verba composita, nec principem labium mentiens.

8. Gemma gratissima expectatio præstolantis; quocumque se vertit, prudenter intelligit.

9. Qui cælat delictum quærit amicitias; qui altero sermone repetit separat fœderatos.

5. L'homme qui méprise le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé; et celui qui se réjouit de la ruine des autres ne demeurera point impuni.

6. Les enfants des enfants, sont la couronne des vieillards; et les pères sont la gloire des enfants.

7. Les paroles graves ne conviennent pas à un insensé; et la langue menteuse sied mal à un prince.

8. L'attente de celui qui attend, est comme une perle très belle; de quelque côté qu'il se tourne, il agira avec intelligence et avec prudence.

9. Celui qui cache les fautes gagne l'amitié; celui qui fait des rapports, sépare ceux qui étaient unis.

COMMENTAIRE

Dieu qu'aux hommes (1), lorsque le commandement des hommes est contraire à celui de Dieu.

℣. 5. Qui despicit pauperem... Cette sentence est claire, si on l'explique des biens de ce monde. Dieu a créé le pauvre comme le riche. Si le riche *méprise le pauvre, il fait injure à Dieu,* et il est puni par son péché même. Car lorsqu'il s'élève de la sorte, il est aussi cruel envers lui-même qu'envers le pauvre; et la même dureté qui lui resserre le cœur, lui ferme le ciel.

Cette sentence peut s'expliquer aussi des biens de l'âme. Si celui qui paraît riche en vertu *méprise* son frère, parce qu'il est *pauvre,* c'est-à-dire, parce qu'il est faible et imparfait, *il fait injure* à Dieu qui a créé l'un et l'autre, et devant lequel les plus saints doivent reconnaître qu'ils ne sont que ténèbres et que péché. Le vrai juste n'a du mépris que pour lui-même. Il s'humilie sans cesse de ses péchés et de ses défauts, et il est persuadé que celui qui paraît faible, deviendra plus fort que lui, lorsqu'il sera plus humble, et qu'il aura un plus vif sentiment de sa faiblesse.

Celui qui se réjouit de la ruine d'un autre, ne demeurera point impuni. C'est le propre d'une âme humble de trembler à la chute de ses frères, parce qu'elle se croit plus fragile que les autres, et c'est le propre d'une âme superbe de se réjouir d'une ruine qui aurait dû la toucher, ou de compassion pour son frère, ou de frayeur pour elle-même.

℣. 6. Corona senum filii filiorum. Si cette sentence se prend à la lettre, le sens en est clair, et elle marque ce que le Sage dit ailleurs : Que, comme les enfants vertueux sont *la gloire des pères; les pères aussi sont la gloire des enfants.*

On peut lui donner, à l'imitation des saints, un sens plus spirituel (2). Les *vieillards* sont les apôtres. Jésus-Christ les a remplis de sagesse, et les a rendus les maîtres du monde. Leurs *enfants* sont les hommes apostoliques qui leur ont succédé. *Les enfants de leurs enfants* sont les saints pères qui ont succédé à ces hommes apostoliques. Les saints pères *sont la couronne* des apôtres, et ils seront aussi pour jamais *la gloire de leurs enfants.* Car, comme les saints pères ont témoigné le profond respect qu'ils avaient pour les apôtres et leurs successeurs, en ne disant rien que ce qu'ils avaient appris d'eux, ainsi les évêques qui seront les successeurs de la dignité et de la vertu de ces saints, mettront à jamais toute leur gloire à conserver dans l'Église la tradition de cette ancienne vertu qu'ils ont reçue, et à la laisser aux prélats qui doivent leur succéder.

℣. 7. Non decent... Il faut qu'il y ait une proportion entre les paroles et la personne. Les discours réglés ne conviennent pas à une vie déréglée. *Les paroles graves* et dignes de l'autorité qui accompagne les grandes charges, *n'ont point de rapport* avec un homme qui n'est pas sage selon Dieu; *et la langue qui se laisse aller au mensonge, sied mal* à ceux que Jésus-Christ a rendu les ministres de sa justice, et les dispensateurs de sa vérité.

℣. 8. Gemma gratissima. Le vrai chrétien, selon l'Évangile, est un serviteur fidèle. Il tient à la main sa lampe allumée. Il ne prévient point son maître, mais il tient toujours ses yeux arrêtés sur lui : *Oculi mei semper ad Dominum.* Cette *attente est une perle très belle,* parce que cette disposition ne peut venir que de la charité, cette *perle* unique d'une beauté rare et d'un prix inestimable, dont il est parlé dans l'Évangile (3).

De quelque côté qu'il se tourne, il agira avec intelligence et avec prudence, parce que c'est l'Esprit de Dieu qui le conduit en toutes choses par sa sagesse et par sa lumière. L'hébreu offre un sens différent : Le *présent,* le don, *est comme une pierre précieuse pour celui qui la possède; partout où il sera engagé il obtiendra d'heureux succès.* Les présents ouvriront toutes les portes, aplaniront toutes les difficultés.

℣. 9. Qui celat delictum... Le Sage a marqué auparavant, que c'est le propre de la charité *de couvrir les fautes.* Il faut se souvenir qu'on est homme et qu'on vit parmi les hommes. Ils ont leurs défauts et nous les nôtres. Il faut les souffrir comme ils nous souffrent.

(1) *Act.* v. 29. — (2) *Beda in hunc loc.* (3) *Matth.* xxiii. 46.

10. Plus proficit correptio apud prudentem, quam centum plagæ apud stultum.

11. Semper jurgia quærit malus; angelus autem crudelis mittetur contra eum.

12. Expedit magis ursæ occurrere raptis fœtibus, quam fatuo confidenti in stultitia sua.

13. Qui reddit mala pro bonis, non recedet malum de domo ejus.

14. Qui dimittit aquam caput est jurgiorum, et antequam patiatur contumeliam judicium deserit.

10. Une réprimande sert plus à un homme prudent, que cent coups à l'insensé.

11. Le méchant cherche toujours des querelles; l'ange cruel sera envoyé contre lui.

12. Il vaudrait mieux rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé qui se fie en sa folie.

13. Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

14. Celui qui commence une querelle, est comme celui qui donne une ouverture à l'eau; et il abandonne la justice, avant même qu'il ait souffert quelque injure.

COMMENTAIRE

Celui qui fait des rapports sépare ceux qui étaient unis. Comme rien n'est plus *détestable devant Dieu que de semer la division parmi les frères;* rien n'est aussi plus dangereux que les *rapports*, puisqu'ils *séparent ceux qui étaient unis.* On ne doit rapporter aux personnes que ce qui peut servir à les lier encore davantage avec ceux qui parlent d'eux. Si ces rapports produisent un effet contraire et ne font que jeter des soupçons et des défiances dans l'esprit de celui qui les écoute, ils deviennent le poison de l'amitié; et celui qui en use de la sorte, mérite *d'être haï de Dieu et des hommes.* Le Sage parlera ailleurs de cette vérité avec plus de force (XXVI, ℣. 20).

℣. 10. Plus proficit correptio... Une seule *réprimande* sert beaucoup à un homme qui est *prudent* selon Dieu. Comme il est humble, il ne désire que de se connaître lui-même, et il est toujours prêt à s'accuser. C'est pourquoi, lorsqu'on le reprend de quelque chose, il se persuade sans peine de ce qu'on trouve à redire en lui. Il reçoit avec joie la lumière qu'on lui donne, et il s'en sert pour mieux discerner ses défauts et pour les combattre avec plus d'ardeur et de vigilance. Ainsi *une réprimande sert plus à l'homme prudent que cent coups à l'insensé;* parce que la folie de ce dernier, qui lui persuade qu'il est sage, lui fait prendre aisément pour une folie les réprimandes des sages. Et, comme il n'a point une vraie crainte de Dieu, non seulement les réprimandes, mais les châtiments mêmes lui sont inutiles.

℣. 11. Angelus autem crudelis... On s'est étonné dans tous les siècles, que Dieu ait abandonné les siens à leurs persécuteurs, qui ne les haïssaient que parce qu'ils étaient aimés de Dieu, et qu'ils préféraient sa volonté à toutes choses. Mais il n'y a eu que ceux qui avaient les yeux de la foi, qui aient compris ce que le Sage dit ici, qu'au temps même où Dieu donnait ce pouvoir aux méchants, *l'ange cruel était envoyé contre eux.* Telle est la conduite de la sagesse de Dieu, dit saint Augustin, qui serait admirée de tous les hommes, s'ils avaient assez de lumière pour la pénétrer. Il est vrai que c'est une chose déplorable, de voir que l'injustice triomphe, que la vertu soit punie et la calomnie récompensée. On plaint les justes d'être ainsi opprimés; mais on ne voit pas que ces personnes qui dominent pour un temps, sont dominées par *l'ange cruel.* Elles semblent fouler aux pieds les hommes de Dieu; et ce sont elles-mêmes qui sont foulées aux pieds des démons. *Calcabat me inimicus invisibilis,* disait saint Augustin de lui-même, avant sa conversion (1).

L'ange exterminateur qui sévit contre les époux de Sara, fille de Raguel, contre les Égyptiens, contre Israël après le dénombrement de David, contre l'armée de Sennachérib ou contre Job, peut être cet *ange cruel.*

℣. 12. Expedit magis ursæ occurrere... On a déjà vu souvent dans ce livre, que *l'insensé* est celui qui ne connaît point Dieu, et qui se conduit d'après ses passions. Si cet *insensé se confirme dans sa folie* qui lui paraît une sagesse, il s'en sert pour établir l'injustice; et si cette injustice est armée d'autorité et de puissance, il arrive alors ce que dit le Sage: Qu'*il vaudrait mieux rencontrer une ourse à qui on aurait ravi les petits,* que d'être exposé aux emportements de cet homme. Cette expression paraît excessive, et elle est néanmoins exactement véritable; car une ourse dans sa furie ne déchire que les corps, et la fureur de ces personnages déchire les âmes.

℣. 13. Qui reddit mala pro bonis. Ce n'est qu'une justice païenne de rendre seulement le bien pour le bien. Jésus-Christ va beaucoup plus loin. Il veut que ses disciples rendent même le bien pour le mal, et qu'ils aiment ceux qui les haïssent. Après cela, quel crime est-ce à un disciple de Jésus-Christ que de *rendre le mal pour le bien?*

Ceux qui se conduisent ainsi s'attirent la haine de Dieu et des hommes. Détestés de tous, ils finissent par être chaque jour plus malheureux.

℣. 14. Qui dimittit aquam. Celui qui, par une parole ou une action, pique les autres et leur donne ensuite occasion de s'emporter, est comme une personne *qui, ouvrant un passage à l'eau* en rompant les digues qui la contiennent, provoque une

(1) *August. Conf. lib.* II. *c.* 5.

15. Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum.
16. Quid prodest stulto habere divitias, cum sapientiam emere non possit? Qui altam facit domum suam quærit ruinam, et qui evitat discere incidet in mala.

17. Omni tempore diligit qui amicus est, et frater in angustiis comprobatur.
18. Stultus homo plaudet manibus cum spoponderit pro amico suo.

15. Celui qui justifie l'injuste, et celui qui condamne le juste, sont tous deux abominables devant Dieu.
16. Que sert à l'insensé d'avoir de grands biens, puisqu'il ne peut pas en acheter la sagesse? Celui qui élève sa maison bien haut, en cherche la ruine; et celui qui évite d'apprendre, tombera dans les maux.
17 Celui qui est ami, aime en tout temps; et le frère se connaît dans l'affliction.
18. L'insensé frappera des mains, après qu'il aura répondu pour son ami.

COMMENTAIRE

inondation. Cet avis est d'une extrême importance pour conserver la paix avec les hommes. *Tous les jours,* dit saint Grégoire, *une parole rude aigrit les esprits et l'intempérance de la langue produit les disputes* (1). On parle d'une chose indifférente. Au lieu de dire sa pensée avec modération, comme en doutant, selon l'avis de saint Bernard, on la soutient comme indubitable et on combat celle des autres, qui s'offensent, de leur côté, de ce qu'on leur parle avec empire. *C'est ainsi,* dit saint Grégoire, *que les mésintelligences naissent, que les disputes se forment, que la haine s'allume, que les cœurs se blessent, que la paix s'éteint* (2).

Il arrive quelquefois alors que celui *qui a commencé la querelle,* est maltraité lui-même, et qu'on lui fait quelque outrage. Mais, comme le Sage le remarque ensuite, *il a abandonné la justice* le premier, il a fait l'injure avant de la souffrir, et il a été la première cause du mal qui est retombé sur lui.

℣. 15. Qui justificat impium... Celui qui justifie l'injuste, lorsqu'il est en honneur, et qui condamne le juste lorsqu'il est dans l'oppression, est souvent honoré et même récompensé des hommes. Car, comme leurs intérêts sont d'ordinaire la règle de leurs jugements, ils révèrent la puissance, lors même qu'elle sert à l'injustice, et ils méprisent la vertu quand l'autorité ne la soutient point. C'est pourquoi il est arrivé dans tous les siècles, que les saints étant persécutés, et leur réputation noircie par des impostures, ils ont été condamnés par les hommes, et que leurs persécuteurs ont été justifiés, au moins pour un temps. Mais Dieu venge tôt ou tard ceux qui lui sont fidèles, et il réprouve en tout temps cette habileté *abominable.*

℣. 16. Quid prodest stulto... Que sert à celui qui est insensé aux yeux de Dieu, parce qu'il n'est point à lui dans le fond du cœur, d'avoir les richesses de la fortune ou de la science, puisqu'il ne peut, avec tous ces avantages extérieurs, acheter la sagesse qui vient du ciel, et qui ne se donne qu'aux humbles? Cet homme n'est riche qu'en apparence. Ses fausses richesses le trompent et l'aveuglent.

Qui altam... Ce passage n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante. L'hébreu en donne l'équivalent au verset 19, et le grec ne le reproduit plus.

La lettre est claire, et elle renferme un sens très utile. Les hommes n'estiment que les grands biens. Si on est né riche, on s'estime heureux. Si on est né pauvre, on plaint son malheur, et on fait tout ce qu'on peut pour devenir riche. Et cependant, les richesses sont-elles le souverain bien, comme les hommes se l'imaginent? Achète-t-on avec de l'argent le bon sens, l'esprit, la prudence, le courage, et toutes les grandes qualités que les hommes estiment le plus? Mais, sans parler de ces dons qui ne sont qu'humains, achète-t-on avec de l'argent la sagesse de Dieu, sans laquelle ceux qui paraissent aux hommes les plus sages ne sont que des insensés? Si la foi pouvait s'acheter, dit saint Augustin, que ne devrait-on point donner pour l'avoir? On ne doit donc estimer que les richesses de la sagesse. Il n'y a que Dieu qui les donne, et on ne les acquiert que par la piété humble, par la prière et par les bonnes œuvres.

On peut dire aussi que *celui-là tombera dans le malheur, qui évite d'apprendre de Jésus-Christ* cette science si peu connue, qui est *d'être doux et humble de cœur.*

℣. 17. Omni tempore diligit qui amicus est. *Un ami* chrétien, dit saint Jean Chrysostôme, *aime son ami en tout temps,* et lors même que, par son ingratitude, il a cessé de l'aimer. Tout ce qui refroidit les amitiés humaines, redouble au contraire les amitiés saintes. Rien d'humain et de terrestre ne peut rompre un lien qui est tout spirituel. C'est ainsi que Jésus-Christ nous a aimés. C'est lui qui est l'ami véritable. Il aime dans l'adversité encore plus que dans la prospérité. Et il ne dédaigne pas de nous donner, par sa grâce, la qualité qui lui appartient par sa nature, en se regardant parmi nous comme l'aîné entre plusieurs frères (3).

℣. 18. Stultus homo... Celui qui répond sur la terre pour son ami, ne s'engage que pour une chose terrestre. Et s'il a du bien lui-même, il est en état de répondre pour un autre. Mais, dans les choses de Dieu, on ne peut pas ainsi répondre

(1) *Greg. in Job. lib.* v. *c.* 11.
(2) *Gregor. pastor. part.* III. *adm.* 15.
(3) *Chrys. in c.* XVIII. *Matth.*

19. Qui meditatur discordias diligit rixas, et qui exaltat ostium quærit ruinam.
20. Qui perversi cordis est non inveniet bonum, et qui vertit linguam incidet in malum.

21. Natus est stultus in ignominiam suam ; sed nec pater in fatuo lætabitur.
22. Animus gaudens ætatem floridam facit; spiritus tristis exsiccat ossa.
23. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat semitas judicii.

19. Celui qui médite des dissensions aime les querelles ; et celui qui élève son portail, cherche sa ruine.
20. Celui dont le cœur est corrompu ne trouvera point le bien ; et celui qui a la langue perverse tombera dans le mal.
21. L'insensé est né pour sa honte ; il ne donnera point de joie à son propre père.
22. La joie de l'esprit rend le corps plein de vigueur ; la tristesse du cœur dessèche les os.
23. Le méchant reçoit des présents en secret, pour pervertir les sentiers de la justice.

COMMENTAIRE

pour les autres, sur ce que l'on trouve dans soi-même. Il faut que ce soit Dieu qui enrichisse celui qui répond, et qui donne à ceux qu'il engage dans ce ministère redoutable, ce qui leur est nécessaire pour le soutenir. Et alors même, ils font ce qu'ils peuvent pour ne point s'exposer à ce péril. Ils considèrent que Moïse a résisté à Dieu même. Et lorsqu'ils sont forcés de répondre pour les autres, *bien loin de s'en applaudir,* ils gémissent, au contraire, sous ce poids que Dieu leur impose, dit saint Grégoire, et ils sont dans une frayeur continuelle. C'est pourquoi le Sage condamne comme un insensé celui qui se réjouit de ce qui l'accable.

℣. 19. Qui meditatur discordias... Celui qui travaille à diviser des personnes unies, aime à exciter des murmures et des querelles ; *et celui qui s'élève de la sorte,* puisqu'un dessein si criminel ne peut naître que de l'orgueil et de l'envie, *cherche sa ruine ;* parce que Dieu déteste et punit par-dessus toutes choses, comme il a été marqué auparavant, celui *qui sème la division entre les frères.*

℣. 20. Qui perversi cordis est... Il semble que l'Écriture parle ici d'une *corruption du cœur* qui est si secrète, que celui-là même qui en est infecté ne la connaît pas. C'est pourquoi, dans cet état, il ne laisse pas en apparence de chercher *le bien,* et il se trompe aisément dans cette recherche. Car, comme c'est par le cœur que se discerne le bien véritable, comment le cœur corrompu pourrait-il faire ce discernement, puisqu'alors il ne goûte plus les choses de Dieu, mais seulement ce qui le touche lui-même et ce qui le flatte? Cet homme donc *ne trouvera point le bien,* parce que Dieu ne se découvre point à celui qui ne le cherche pas avec un œil simple, et dans la droiture de son cœur.

Le cœur corrompu ne trouvera point le bien, mais ceux qui ont la langue traîtresse, et qui, pour séduire les autres, font passer dans leurs paroles le dérèglement de leur cœur, tomberont dans le malheur.

℣. 21. Natus est stultus in ignominiam suam. Si on entend par un *insensé* celui qui n'a plus l'usage de la raison, les hommes croiront aisément que celui qui est né en cet état *est né pour sa honte,* et qu'il est la douleur de ceux qui lui ont donné la vie. Mais l'Écriture parle ici d'une autre sorte de folie, qui ne subsiste pas avec l'innocence comme la première, mais qui est criminelle, parce qu'elle naît de la volonté. Un homme est *insensé* en cette manière, lorsqu'il s'abandonne à ses passions. Si cette vie est honteuse à lui-même, elle doit l'être aussi à son père. Il doit même craindre que les excès de son fils ne deviennent sa condamnation devant Dieu, s'il n'a pas eu autant de soin qu'il devait pour le faire bien élever. Car une éducation sage et chrétienne tempère souvent, et arrête même, les mauvaises inclinations de la nature, lorsque celui qui en est chargé a soin de joindre l'exemple et la prière aux conseils qu'il donne.

℣. 22. Animus gaudens... Dieu veut qu'on le serve de bon cœur, et que *la joie* qui remplit *l'esprit* se répande *sur le corps.* Toutes les passions ont une joie qui en est inséparable. C'est ce mouvement qui fait agir les hommes, et qui adoucit tout ce qu'ils souffrent pour venir à bout de ce qu'ils désirent. Il n'est pas croyable, dit saint Augustin, que les sens aient ainsi leurs satisfactions, et que l'âme, qui est sans comparaison plus noble, n'ait pas les siennes. Le plaisir est un poids qui entraîne avec une douce violence le cœur de l'homme. Ceux qui agissent pour la terre en ont de terrestres. Ceux qui agissent pour le ciel en ont de célestes et de divins. Il faut donc demander souvent à Dieu, qu'il répande dans notre cœur cette *joie* intérieure et spirituelle qui ne peut venir que de lui. *Vous êtes doux, ô Seigneur,* disait David à Dieu, *enseignez-moi vos ordonnances dans votre douceur* (1).

La tristesse qui attaque le cœur, et qui le jette dans l'abattement, ne paraît pas d'abord aussi dangereuse qu'elle est. Mais elle dessèche peu à peu ce qu'il y a de plus solide dans la vertu, toute la force et comme *les os* de l'âme.

℣. 23. Munera de sinu. *Le méchant reçoit des présents en secret.* Ou plutôt à la lettre : *Des présents* tirés *du sein.* Les Hébreux portaient dans une sorte de bourse ou de poche sur la poitrine, ce qu'ils avaient de plus précieux.

(1) *Ps.* cxviii. Bonus es tu, et in bonitate tua doce me justificationes tuas.

24. In facie prudentis lucet sapientia ; oculi stultorum in finibus terræ.
25. Ira patris filius stultus, et dolor matris quæ genuit eum.
26. Non est bonum damnum inferre justo, nec percutere principem qui recta judicat.
27. Qui moderatur sermones suos doctus et prudens est, et pretiosi spiritus vir eruditus.
28. Stultus quoque, si tacuerit, sapiens reputabitur, et si compresserit labia sua, intelligens.

24. La sagesse reluit sur le visage de l'homme prudent, et l'insensé a toujours les yeux égarés.
25. L'enfant insensé est l'indignation du père, et la douleur de la mère qui l'a mis au monde.
26. Il n'est pas bon de faire tort au juste, ni de frapper le prince qui juge selon la justice.
27. Celui qui est modéré dans ses discours, est docte et prudent ; et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse.
28. L'insensé même passe pour sage lorsqu'il se tait, et pour intelligent lorsqu'il tient sa bouche fermée.

COMMENTAIRE

℣. 24. In facie prudentis lucet sapientia. Quand la vertu est grande dans le cœur, elle paraît au dehors ; et elle fait reluire sur le visage cette gravité modeste, qui est comme l'expression physique de la sagesse intérieure de l'âme. Si cette gravité n'était qu'au dehors, ce ne serait qu'un fantôme de vertu, et un corps sans âme ; mais lorsqu'elle *paraît sur le visage de l'homme prudent,* c'est une effusion de son cœur, et comme un rayon de sa sagesse.

L'insensé a les yeux égarés. Le visage est le tableau de l'âme. Si l'âme est ornée par les vertus, le visage en sera plus modeste. Si elle est défigurée par le vice, la légèreté du cœur paraîtra souvent dans *l'égarement des yeux.* Les paroles latines, *Oculi stultorum in finibus terræ,* pourraient se traduire : *Les yeux des insensés regardent la terre.* C'est pourquoi saint Grégoire leur donne ce sens : L'âme qui n'est point éclairée de Dieu a toujours les yeux baissés ; elle ne pense qu'à des choses indignes d'elle ; elle ne désire que la terre ; et tout son cœur ne s'applique qu'à se satisfaire dans ce désir (1).

℣. 25. Ira patris, filius stultus. On néglige souvent les dérèglements des enfants. L'amour *des pères* et la tendresse *des mères* fait qu'ils ne discernent presque pas leurs défauts, ou qu'ils les souffrent sans se mettre en peine de les arrêter. Ils ont peu de soin de choisir, pour les conduire, des personnes capables de les élever sagement et chrétiennement. Et souvent ils ne réussissent pas dans ce choix, parce qu'ils y mêlent des vues basses et intéressées. Et après cela, quand leurs enfants sont devenus *des insensés,* c'est-à-dire, des jeunes gens pleins d'emportement et de passion, sans honneur et sans piété, et qui souvent même oublient tout le respect et toute l'affection qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné la vie, ils deviennent *l'indignation du père, et la douleur de la mère.*

℣. 26. Non est bonum. Le Sage se sert souvent d'expressions semblables à celle-ci, de litote pour dire plus qu'il ne paraît dire : car il nous marque par ces paroles, que c'est un grand crime de *traiter injustement,* et de ne pas protéger en toutes choses *un juste,* qui, étant aimé de Dieu, mérite de l'être de tous les hommes.

Il ajoute : *Il n'est pas bon de frapper le prince qui juge selon la justice.* Le Sage condamne par ces paroles un second excès, qui est encore plus grand que le premier. Car, si c'est une grande faute que *de faire tort à un juste ;* quel crime est-ce que *d'outrager un prince,* qui s'acquitte exactement de ses devoirs, qui juge équitablement de toutes choses ?

Cette sentence s'est vérifiée en la personne de saint Athanase. Ceux qui ont persécuté cet homme de Dieu ont commis un grand crime, mais ce fut encore un plus grand excès d'exercer des violences et des cruautés inouïes contre tant de saints évêques, qui *jugeaient* de sa doctrine selon la vérité, et de son innocence *selon la justice.*

℣. 27. Qui moderatur... Un homme est *docte,* au jugement des hommes, lorsqu'il sait beaucoup ; mais souvent cette science est présomptueuse dans ses pensées, indiscrète dans ses paroles, et précipitée dans ses actions. Un homme *docte,* au jugement du Sage, doit être, en même temps, *prudent* et garder une mesure et une règle exacte *dans tous ses discours.*

L'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse. Rien n'est si précieux que la vérité, à celui qui l'a reçue de Dieu, et qui la révère comme Dieu même. C'est pourquoi le Sage la possède et la ménage avec une grande réserve. Il sait qu'elle est à Dieu, et non pas à lui, et il ne la produit qu'autant qu'il croit que Dieu l'y engage.

On pourrait encore donner ce sens à ces paroles : *Et pretiosi spiritus vir eruditus.* L'homme *habile est celui auquel son âme est précieuse,* et qui préfère à sa propre vie ce qu'il doit à Dieu et à son salut.

℣. 28. Stultus quoque si tacuerit, sapiens reputabitur. *Le silence* qui ne vient peut-être que de la stupidité, *honore même les insensés,* combien sera-t-il plus honoré lorsqu'il est accompagné de raison et de lumière dans la personne des sages ?

(1) *Gregor. in Job. l.* xvii. *c.* 7.

CHAPITRE XVIII

De l'ami infidèle. De la confiance du juste et de celle du riche. Orgueil et humiliation. Fruits de la langue. Bonne et mauvaise femme. De l'homme sociable.

1. Occasiones quærit qui vult recedere ab amico ; omni tempore erit exprobrabilis.
2. Non recipit stultus verba prudentiæ, nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus.
3. Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit ; sed sequitur eum ignominia et opprobrium.
4. Aqua profunda verba ex ore viri, et torrens redundans fons sapientiæ.
5. Accipere personam impii non est bonum, ut declines a veritate judicii.

1. Celui qui veut quitter son ami, en cherche les occasions ; mais il sera couvert d'opprobres en tous temps.
2. L'insensé ne reçoit point les paroles de prudence, si vous ne lui parlez selon ce qu'il a dans le cœur.
3. Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchés, il méprise tout ; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent.
4. Les paroles sages sortent de la bouche de l'homme juste, comme une eau profonde ; et la source de la sagesse est comme un torrent qui se déborde.
5. Il n'est pas bon d'avoir égard à la qualité d'un méchant homme, pour se détourner de la vérité dans le jugement.

COMMENTAIRE

℣. 1. Occasiones quærit... Cette parole, selon les saints pères, peut s'entendre des hérétiques et des schismatiques. Lorsqu'ils ont résolu de se retirer de l'Église, ils cherchent des prétextes dans le dérèglement des mœurs, ou de ses ministres, ou de ses enfants, pour justifier l'apostasie qu'ils ont déjà dans le cœur. Et ils ne considèrent pas qu'un dessein si pernicieux les couvre d'opprobre ; parce que le schisme est le plus grand de tous les crimes, et que le mal que l'on fait en se divisant, est incomparablement plus grand que ne peut être celui pour lequel on se divise.

On peut donner aussi à cette sentence un sens plus moral. On ne considère pas assez combien devrait être ferme l'amitié qui doit unir tous les chrétiens. On ne se supporte pas mutuellement comme l'on devrait. On se refroidit peu à peu, et on refroidit les autres. On croit qu'ils donnent *des occasions de se séparer d'eux ;* et nous les prenons peut-être nous-mêmes sans qu'ils nous les donnent. Quand elles auraient paru venir des autres, nous aurions dû les étoufler par notre douceur et notre patience, pour surmonter ainsi le mal par le bien.

℣. 2. Non recipit stultus verba prudentiæ. C'est déjà une partie de la sagesse, que d'être susceptible de l'instruction des sages. Ainsi il ne faut pas s'étonner si, tant qu'un homme est *insensé* par l'amour qu'il a pour le monde, *son esprit rejette* ce qui est entièrement contraire à la disposition de son cœur.

L'hébreu porte : *L'insensé ne souhaite point l'intelligence, il n'aime que ce qu'il roule dans son cœur.*

℣. 3. Impius, cum in profundum venerit, contemnit. Saint Bernard décrit excellemment un homme qui *méprise tout,* après être *tombé dans le plus profond abîme des péchés.* « L'aveuglement, dit-il, est dans l'esprit de cet homme, et l'endurcissement est dans son cœur. Il est sans crainte et sans inquiétude. Il n'est touché ni des remontrances des hommes, ni des menaces de Dieu. La mort, le jugement, l'enfer et l'éternité sont à son égard comme s'ils n'étaient point. Il n'est possédé que de lui-même, et du démon qui règne en son âme dans une profonde paix » (1).

Il tombera dans l'opprobre. C'est là quelquefois le moyen dont Dieu se sert pour ressusciter ces morts si désespérés, selon cette parole du psaume : *Couvrez, Seigneur, leur visage d'ignominie, et alors ils rechercheront votre nom* (2).

℣. 4. Aqua profunda, verba ex ore viri. Cette parole du Sage a rapport à celle de Jésus-Christ dans l'Évangile, lorsqu'il dit que *des fleuves d'eau vive couleront du cœur de ceux qui croiront en lui* (3).

L'Écriture compare ici cette *eau à un torrent,* et non à un fleuve, parce que, comme *l'eau des torrents qui se débordent* vient d'ordinaire des grandes pluies ; ainsi ce torrent d'eau vive qui sort du cœur du sage, vient *de cette pluie volontaire* qui descend du ciel (4).

℣. 5. Accipere personam impii. On commet un très grand crime, selon le Sage, lorsqu'on abuse de son pouvoir pour traiter mal des personnes innocentes ou opprimées. *On a égard à la qualité d'un homme* puissant, on craint de le blesser. Mais, en même temps, on irrite Dieu pour plaire à un

(1) *Bern. de consid. ad Eugen. l.* II. *c.* 2. — (2) *Ps.* LXXXII. 17. (3) *Joan. c.* VII. ℣. 38. — (4) *Psal.* LXVII. 10.

6. Labia stulti miscent se rixis, et os ejus jurgia provocat.
7. Os stulti contritio ejus, et labia ipsius ruina animæ ejus.
8. Verba bilinguis quasi simplicia, et ipsa perveniunt usque ad interiora ventris. Pigrum dejicit timor; animæ autem effeminatorum esurient.

9. Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater est sua opera dissipantis.
10. Turris fortissima nomen Domini; ad ipsum currit justus, et exaltabitur.

6. Les lèvres de l'insensé s'embarrassent dans les disputes, et sa bouche s'attire des querelles.
7. La bouche de l'insensé le brise lui-même; et ses lèvres sont la ruine de son âme.
8. Les paroles de la langue double paraissent simples; mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles. La crainte du travail abat le paresseux; les âmes des efféminés languiront de faim.
9. Celui qui est mou et lâche dans son ouvrage, est frère de celui qui détruit ce qu'il fait.
10. Le nom du Seigneur est une forte tour; le juste y a recours, et il s'y trouve élevé.

COMMENTAIRE

homme, *on se détourne de la vérité* pour satisfaire son intérêt ; et on juge contre sa conscience, sans se souvenir qu'il y a un juge dans le ciel, *et que nos jugements seront jugés* (1).

℣. 6. Labia stulti miscent se rixis. L'Écriture met le bon sens à tempérer ses discours d'une telle sorte, qu'on ne s'embarrasse point dans des contestations, et qu'on prévienne toutes les disputes par la circonspection de ses paroles.

Cette sentence est semblable à celle du Fils de Dieu, qui nous enseigne la même vérité dans l'Évangile, mais en un langage plus figuré : *Ayez,* dit-il, *du sel en vous, et conservez la paix entre vous* (2). Comme s'il disait : Que vos paroles soient toujours tempérées et comme assaisonnées par le sel de la sagesse, afin que vous évitiez toutes les disputes, et que vous vous entreteniez toujours dans la paix.

℣. 7. Os stulti contritio ejus. Cet *insensé,* dont parle le Sage, peut être quelquefois un homme environné d'honneur et de gloire. *Sa bouche le brise,* parce qu'il ne s'instruit point en instruisant les autres, et qu'*il se rend inexcusable,* comme dit saint Paul, *en faisant lui-même ce qu'il condamne* (3). Les grandes vérités qu'il publie sont comme un arrêt qu'il prononce contre lui-même, parce que Dieu lui dira un jour, selon l'Évangile : *Je vous juge par votre bouche, méchant serviteur.* Ses lèvres contribuent peut-être à l'édification des âmes, mais *elles seront la ruine de la sienne.*

℣. 8. Verba bilinguis quasi simplicia. Après tant de précautions que le Sage nous ordonne d'apporter à nos *paroles,* il nous avertit ici de prendre garde à celles des autres, parce qu'il y en a qui *paraissent simples,* mais qui sont en effet très dangereuses. Celui que le Sage décrit ici, est un homme *double* et artificieux. Il fait semblant d'aimer celui qu'il veut perdre. Il le loue lorsqu'il le décrie, et il mêle des marques de compassion et d'estime à la médisance cruelle dont il le déchire. La médisance est dans ces hommes dissimulés un venin mortel. Non seulement elle les infecte eux-mêmes, dit saint Bernard, mais elle empoisonne encore ceux qui les écoutent (4). Car lorsque l'imposture est colorée de tant d'apparences spécieuses, il est aisé que ceux mêmes qui ont la crainte de Dieu y consentent, ou par une secrète envie dont ils ne s'aperçoivent pas, ou par une indiscrète crédulité.

Pigrum dejicit timor, etc. Ce passage ne se trouve pas dans l'hébreu ; les Septante l'ont mis en place du verset précédent qui manque dans leur texte.

La paresse que le Sage condamne, semble être particulièrement cette tiédeur de la foi et ce peu de sentiment qu'on a de Dieu, qui fait que nous ne voulons le bien qu'à demi, et que nous agissons lâchement dans tout ce qui regarde notre salut. Cette paresse produit aisément la crainte et l'abattement. Car l'âme alors n'a point de goût pour la la piété ni pour la prière. Et comme elle ne s'appuie point sur la vertu de la grâce, les moindres obstacles qu'elle rencontre l'épouvantent, et la détournent de faire ce que Dieu demande d'elle. Ainsi elle devient timide et *efféminée;* son cœur se sèche et *languit de faim,* parce qu'il néglige de s'approcher de Dieu, *qui est seul,* dit saint Augustin, *la nourriture incorruptible de la créature qu'il a faite à son image.*

℣. 9. Qui mollis et dissolutus est... *Celui-là est mou et lâche,* qui fait le bien faiblement et lâchement, ou qui, le faisant avec quelque soin, y mêle des vues humaines, et pense à se satisfaire lui-même. Le Sage dit que cet homme lâche *est frère de celui qui détruit ce qu'il a fait ;* c'est-à-dire, qui ruine l'ouvrage de son salut.

Il n'est donc pas nécessaire de faire une grande faute, et d'abandonner visiblement la voie de la justice pour se perdre. Il suffit d'y marcher lâchement, ou de s'enorgueillir de ce qu'on y marche avec plus d'ardeur que beaucoup d'autres.

℣. 10. Turris fortissima, nomen Domini. Les deux sentences qui précèdent nous ont découvert une grande maladie. Celle-ci nous en donne le

(1) *Psal.* LXXIV. 4.
(2) *Marc.* IX. 49.
(3) *Rom.* II. 1.
(4) *In Cant. serm.* LIV.

11. Substantia divitis urbs roboris ejus, et quasi murus validus circumdans eum.

12. Antequam conteratur exaltatur cor hominis, et antequam glorificetur humiliatur.

13. Qui prius respondet quam audiat, stultum se esse demonstrat et confusione dignum.

14. Spiritus viri sustentat imbecillitatem suam; spiritum vero ad irascendum facilem quis poterit sustinere?

11. Les richesses du riche sont pour lui comme une ville qui est fortifiée, et comme une épaisse muraille dont il est environné.

12. Le cœur de l'homme s'élève avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être élevé en gloire.

13. Celui qui répond avant d'écouter, fait voir qu'il est insensé et digne de confusion.

14. L'esprit de l'homme soutient sa faiblesse; mais qui pourra soutenir un esprit qui s'emporte aisément à la colère?

COMMENTAIRE

remède. Si nous voulons, ou préserver, ou guérir notre âme de la paresse et de la lâcheté, ayons recours au nom de Dieu, au nom de Jésus. Il est devenu notre asile. Il est *la tour et la haute forteresse* où nous trouverons notre sûreté et notre repos (1). On n'est point en assurance contre ses ennemis en voyant *une forte tour,* mais en s'y renfermant. Ainsi Dieu ne sera point notre protection, si nous le connaissons seulement par une lumière stérile ; mais lorsque nous nous rendrons unis à lui par son Esprit saint, *et que sa miséricorde,* selon l'expression de David, *nous environnera de toutes parts* (2). Tant que l'on demeure en lui comme dans une tour, on est invincible. L'âme ne tombe entre les mains de ses ennemis, que lorsqu'elle sort de cet asile divin pour rentrer en elle-même.

℣. 11. Substantia divitis urbs roboris ejus. La même sentence a déjà été expliquée auparavant (3). Le plus grand mal des richesses c'est qu'elles rendent l'homme orgueilleux. On s'élève au-dessus des autres, parce qu'on sent que le bien qu'on possède est *comme une ville forte* qui nous rend redoutables aux faibles ; *et comme une épaisse muraille,* qui nous met à couvert de toutes les incommodités de la vie. On ne considère point que, selon la parole de saint Paul, rien n'est plus incertain ni plus fragile que les biens du monde (4); que la seule chose qui les rend utiles, est d'assurer notre salut pour jamais, par le soin que nous aurons d'en aider les pauvres. C'est ainsi *que nous nous ferons un trésor de bonnes œuvres,* et que nous trouverons certainement *ce trésor* dans le ciel, lorsque la mort nous ravira tout.

℣. 12. Antequam conteratur. Un chrétien qui a la foi doit se souvenir sans cesse de la parole de saint Paul : *Que celui qui semble être debout prenne garde de ne pas tomber* (5). Il sait que le premier ange et le premier homme sont tombés. Si les plus forts n'ont pu demeurer fermes, que deviendront les plus faibles? Il faut donc trembler sans cesse ; et, si cette crainte est humble, elle deviendra un remède contre le mal même que nous craignons.

C'est ce que le Sage nous apprend par cette sentence, comme s'il nous disait : Craignez-vous de vous perdre, et désirez-vous vous sauver? Considérez bien cette grande vérité : *Que le cœur s'élève toujours avant de se briser.* L'ange est tombé, parce qu'il a été orgueilleux. L'homme est tombé, parce qu'il a imité l'orgueil de l'ange. Fuyez l'orgueil comme l'enfer, et vous ne tomberez point comme le démon. Aimez l'humilité comme le principe de la gloire, et vous demeurerez fermes comme les bons anges.

« Ne craignez pas l'humiliation, dit saint Bernard, si vous désirez votre avancement. Lorsque Dieu vous humilie, c'est une marque qu'il veut vous faire grâce. Il vous abaisse avant de vous élever ; afin que votre élévation ne vous devienne pas un sujet de chute (6). »

℣. 13. Qui prius respondet... Dieu nous parle lorsqu'il nous appelle à un emploi saint, et nous lui *répondons* lorsque nous ne faisons que l'écouter et que le suivre. Mais *c'est répondre avant d'écouter,* que d'entrer par soi-même dans le ministère de son Église.

Celui donc qui entreprend *de répondre* aux autres, et de les instruire *avant d'écouter* Dieu qui l'appelle, et d'avoir été longtemps disciple, fait voir qu'*il est insensé,* parce qu'il s'expose volontairement au plus grand de tous les périls ; et *il est digne de confusion,* parce qu'il usurpe le sacerdoce et la puissance de Jésus-Christ, qu'on ne peut recevoir que de lui seul.

℣. 14. Spiritus viri sustentat imbecillitatem suam. L'esprit de l'homme soutient sa propre faiblesse et celle du corps. Sa patience adoucit ses maux. Mais si l'esprit s'emporte à l'impatience et à la colère, il deviendra insupportable, et à lui-même, et aux autres.

Le Sage avertit donc l'homme de se fortifier dans la maladie et dans l'affliction ; non de sa propre force, mais de celle qui vient d'en haut. L'esprit de l'homme soutiendra la faiblesse du corps, lorsque l'Esprit de Dieu sera le soutien de l'esprit de l'homme. A moins de cela, l'esprit humain se laisse emporter à l'impatience et à toutes

(1) *Bern. in Cant. serm.* xxxv. *n.* 6.
(2) *Psal.* v. 15.
(3) *Supra.* x. 15.
(4) II. *Tim.* I. 17.
(5) I. *Cor.* x. 12.
(6) *Bern. in Cant. serm.* xxxiv. *n.* 1.

15. Cor prudens possidebit scientiam, et auris sapientium quærit doctrinam.
16. Donum hominis dilatat viam ejus; ante principes spatium ei facit.
17. Justus prior est accusator sui; venit amicus ejus, et investigabit eum.
18. Contradictiones comprimit sors, et inter potentes quoque dijudicat.
19. Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma, et judicia quasi vectes urbium.

15. Le cœur de l'homme prudent acquiert la science; l'oreille des sages cherche la doctrine.
16. Le présent que fait un homme, lui ouvre une large voie, et lui fait faire place devant les princes.
17. Le juste s'accuse lui-même le premier; son ami vient ensuite, et il sonde le fond de son cœur.
18. Le sort apaise les différends, et il est l'arbitre entre les grands même.
19. Le frère qui est aidé par son frère, est comme une ville forte; et leurs jugements sont comme les barres des portes des villes.

COMMENTAIRE

les passions. C'est un roseau que le moindre vent agite; mais ce roseau deviendra une colonne lorsque Jésus-Christ le tiendra de sa main.

℣. 15. Cor prudens possidebit scientiam. Le *cœur* de l'homme prudent acquiert la science, parce que sa science est dans son cœur. Il la possède, parce qu'il l'aime. Il connaît la vérité, parce qu'il la goûte. Il la conserve en lui-même comme un trésor qu'il a reçu de Dieu. Et il en peut faire part aux autres, quand Dieu le lui ordonne, sans qu'il s'appauvrisse.

L'oreille des sages cherche la doctrine. Plus les sages sont humbles, plus ils sont persuadés qu'ils doivent toujours rechercher la lumière de Dieu et des hommes de Dieu. Ils possèdent la *doctrine* sainte, et ils la *cherchent* toujours, parce qu'ils sont toujours disposés à écouter plutôt les autres qu'à les instruire.

℣. 16. Donum hominis dilatat viam ejus. Rien n'est plus vrai que cette parole. Ce qui se passe tous les jours parmi les hommes, nous en fait lire l'explication de nos propres yeux. Lorsque *les voies* pour faire réussir une affaire, paraissent le plus fermées, *les présents les ouvrent* très aisément; et avec cela on remédie à tout. On ne veut vendre ni la justice ni sa protection; on passerait pour un homme sans honneur. Mais on veut bien recevoir des présents, principalement lorsqu'on a quelque adresse pour épargner la pudeur de ceux à qui on tâche de les faire agréer, comme n'étant point contraires aux règles de l'honnêteté. C'est pourquoi l'Écriture dit ailleurs, que *les présents corrompent les sages, et* qu'*ils pervertissent les paroles des justes* (1).

Dieu nous avertit donc de ce piège qui nous est tendu dans les présents; il est d'autant plus dangereux que, sous les apparences spécieuses d'une libéralité qui paraît volontaire, quoique souvent elle soit forcée, l'avarice reçoit avec joie ce qu'elle désire, sans que la vanité perde ce fantôme d'honneur dont elle se flatte.

Munera, crede mihi, capiunt hominesque deosque,
Placatur donis Jupiter ipse suis (*Ovid.*).

℣. 17. Justus prior est accusator sui. *Le juste* qui pense sérieusement à se connaître lui-même et à se sauver, *commence par s'accuser* devant Dieu de toutes ses fautes, qu'il déteste et qu'il condamne sincèrement. Après cela, *il va trouver son ami,* qu'il doit avoir choisi entre mille (2), selon que le Sage le dit ailleurs. Il le considère comme un homme de Dieu, puisqu'il lui découvre le secret de son âme, qu'il ne doit qu'à Dieu. Et il apprend de lui à *sonder* plus avant le *fond de son cœur,* à connaître ses maladies cachées, non seulement dans leurs effets, mais dans leurs principes, et à y appliquer les véritables remèdes.

℣. 18. Contradictiones comprimit sors. Lorsque plusieurs disputent d'une chose sans qu'on puisse discerner à qui elle appartient véritablement; ou lorsque ceux qui y prétendent sont trop puissants pour pouvoir être assujettis aux règles de la justice, on peut se servir utilement du sort. Car, comme le sort est indépendant de tous les hommes, son incertitude flatte l'espérance de tous, et elle ne peut être suspecte d'acceptation de personne. C'est ainsi qu'il devient *l'arbitre entre les grands mêmes,* et qu'il est propre à couper la racine des divisions et des disputes.

℣. 19. Frater qui adjuvatur a fratre... Les saints pères ont entendu cette parole de l'obligation qu'ont les chrétiens de s'unir entre eux d'une union sainte. Car c'est ainsi qu'ils seront du nombre de ceux dont Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : *Si deux ou trois de ses serviteurs s'accordent et s'unissent ensemble en son nom, il se trouvera au milieu d'eux; et Dieu leur accordera tout ce qu'ils lui demanderont* (3).

Le frère donc *qui est aidé par son frère,* qui conspire avec lui pour faire ce que Dieu demande d'eux, *est comme une ville forte; et leurs jugements sont comme les barres des portes des villes,* parce qu'après avoir pris ensemble leur résolution sainte à la vue de Dieu, ils demeureront fermes comme *une ville forte,* et inébranlables comme *le fer.*

L'hébreu est très différent : *Un frère offensé est comme une place forte, et leurs querelles sont comme la barre d'un château.* Les disputes entre frères sont souvent les plus acharnées.

(1) *Deuter.* xvi. 19. (2) *Eccli.* vi. 6. — (3) *Matth.* xviii. 19.

20. De fructu oris viri replebitur venter ejus, et genimina labiorum ipsius saturabunt eum.

21. Mors et vita in manu linguæ : qui diligunt eam comedent fructus ejus.

22. Qui invenit mulierem bonam invenit bonum et hauriet jucunditatem a Domino. Qui expellit mulierem bonam expellit bonum ; qui autem tenet adulteram stultus est et impius.

23. Cum obsecrationibus loquetur pauper, et dives effabitur rigide.

24. Vir amabilis ad societatem magis amicus erit quam frater.

20. Les entrailles de l'homme seront remplies du fruit de sa bouche, et il sera rassasié de ce que ses lèvres auront produit.

21. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue ; ceux qui l'aiment, mangeront de ses fruits.

22. Celui qui a trouvé une bonne femme, a trouvé un grand bien, et il a reçu du Seigneur une source de joie. Celui qui chasse une femme vertueuse, rejette un grand bien ; mais celui qui retient une adultère, est insensé et méchant.

23. Le pauvre ne parle qu'avec des supplications ; mais le riche s'exprime avec des paroles dures.

24. L'homme dont la société est agréable, sera plus aimé que le frère.

COMMENTAIRE

℣. 20-21. De fructu oris viri... Mors et vita in manu linguæ. Le Sage a déjà parlé et parlera encore souvent des maux de la langue. Les paroles semblent la chose du monde la plus indifférente, et rien n'est plus important, selon le Sage. *L'homme,* dit-il, *sera rassasié des fruits de sa bouche.* Et il ajoute : *La mort et la vie sont au pouvoir de la langue.* Si la langue se répand en des paroles de mensonge et de médisance qui blessent la vérité et la charité, elle portera *des fruits de mort.* Si l'homme ne parle que devant Dieu, et selon Dieu, elle portera des fruits de vie.

Le Sage ajoute avec raison que *ceux qui aiment la langue mangeront de ses fruits.* Pour apprendre à parler, il faut aimer à se taire. Ceux *qui aiment la langue,* c'est-à-dire, ceux qui ont envie de parler de toutes choses, passent aisément des paroles vaines aux mauvaises. C'est ainsi que l'on tombe insensiblement dans des jugements téméraires, ou dans des entretiens qui n'épargnent pas assez la réputation des autres, et qui approchent de la médisance. Ces blessures se renouvellent souvent, parce qu'on n'a ni assez de lumière pour les reconnaître, ni assez de piété pour les ressentir.

℣. 22. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum. *La femme,* selon l'Écriture, est pour celui à qui elle est destinée, un grand bien ou un grand mal. Si elle est mauvaise, elle est un grand mal, *et si elle est bonne, elle est* une source de biens et de *joie.* Mais pour trouver ce bien, il faut le demander à Dieu, puisque le Sage dit ailleurs que *c'est Dieu qui donne à l'homme une femme sage.*

Qui expellit, etc. Ce verset ne se lit pas dans l'hébreu ; il est emprunté aux Septante.

Celui qui rejette une femme vertueuse, rejette un grand bien. Le sens de ces paroles est assez clair, soit qu'on les entende du temps où les Juifs répudiaient leurs femmes, soit qu'on les explique de ce qui se passe encore aujourd'hui. Car il n'est pas sans exemple que des personnes à qui le vice a renversé la raison, chassent de leur maison des *femmes très vertueuses, et se privent ainsi d'un très grand bien,* parce qu'ils ont résolu de vivre avec licence.

Celui qui retient une adultère, est insensé et méchant. Celui qui retient une femme qui demeure toujours dans le désordre, selon que l'explique saint Augustin, *est insensé,* parce qu'il semble qu'il contribue à son déshonneur ; et il est *méchant,* parce qu'il ne se déclare pas assez ennemi de l'injure qui est fait, non seulement à lui, mais encore plus à Dieu ; car, comme Dieu a été le témoin de la foi donnée dans le mariage, il en est aussi le juge, et il en sera le vengeur.

Le même saint, néanmoins, enseigne qu'on peut retenir une femme qui s'est repentie sincèrement d'une faute qu'elle aura commise, et qui se conduit ensuite d'une manière irréprochable : car le Fils de Dieu, dit ce saint docteur, a témoigné lui-même sa bonté envers la femme adultère de l'Évangile, et elle ne méritait plus ce nom, ajoute ce père, après que le Sauveur, lui ayant inspiré le désir d'une conversion sincère, lui eut rendu la vie de l'âme, comme il avait sauvé celle du corps (1).

℣. 23. Cum obsecrationibus loquetur pauper... Le pauvre est timide, gauche souvent : c'est la nature prise sur le fait. Le riche, au contraire, est plus généralement dur et arrogant, surtout s'il est enrichi de fraîche date.

℣. 24. Vir amabilis... Les complaisances humaines qui rendent les amitiés des hommes agréables, ne sont souvent qu'une illusion, et un art de flatter avec esprit. Mais il y a une complaisance divine que saint Paul recommande aux chrétiens, lorsqu'il leur dit : *Que chacun se rende complaisant envers son frère pour l'édifier* (2). Et l'Apôtre a suivi lui-même cette conduite, selon ce qu'il dit de lui : *Je me rends complaisant envers tous, en toutes choses, et je me fais tout à tous pour les gagner tous* (3). Celui qui agit de la sorte se rend agréable aux autres par le désir qu'il a, non de se faire aimer, mais d'aimer ses frères comme lui-même, et de faire que Dieu soit aimé de tous.

(1) *August. de adul. conjug. l.* II. *c.* 6.

(2) *Rom.* XV. 2. — (3) I. *Cor.* IX. 19.

CHAPITRE XIX

Du pauvre et du riche. Du faux témoin. De la colère et de la bienveillance du roi. La femme sage est un don de Dieu. Correction des enfants. Crainte du Seigneur. Châtiments réservés aux impies.

1. Melior est pauper qui ambulat in simplicitate sua quam dives torquens labia sua, et insipiens.
2. Ubi non est scientia animæ, non est bonum, et qui festinus est pedibus offendet.
3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum fervet animo suo.
4. Divitiæ addunt amicos plurimos; a paupere autem et hi quos habuit separantur.
5. Testis falsus non erit impunitus, et qui mendacia loquitur non effugiet.

1. Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche qui a les lèvres perverses, et qui est insensé.
2. Où n'est point la science de l'âme, il n'y a point de bien ; et celui qui va trop vite tombera.
3. La folie de l'homme lui fait prendre une fausse route, et il brûle en son cœur contre Dieu.
4. Les richesses donnent beaucoup de nouveaux amis ; mais ceux mêmes qu'avait le pauvre, se séparent de lui.
5. Le faux témoin ne demeurera point impuni ; et celui qui dit des mensonges, n'échappera pas.

COMMENTAIRE

℣. 1. Melior est pauper... *Le pauvre* dont le cœur est *simple* et dont la conduite est irréprochable, *vaut beaucoup mieux que le riche qui est* devant Dieu un *trompeur* et un *insensé*. Il est indifférent d'avoir peu ou beaucoup de bien. Mais la vertu mérite d'être aimée, et le vice d'être haï en quelque personne que ce puisse être.

On peut dire aussi qu'un homme qui est *pauvre* en connaissance, *et qui marche* devant Dieu dans *la simplicité* de son cœur, vaut mieux que celui qui est *riche* en lumières, mais qui *a les lèvres doubles,* parce qu'il dit ce qu'il ne fait point ; et qui est *insensé,* parce qu'apprenant aux autres à se sauver, il se perd lui-même.

℣. 2. Ubi non est scientia... Ces paroles peuvent marquer que les biens ne sont appréciables que selon qu'on en peut user, et que celui qui ne sait pas s'en servir, n'a aucun bien.

On peut dire aussi qu'il n'y a point de bien dans l'âme, lorsque, ne se connaissant pas encore elle-même, au lieu de travailler à sonder son cœur et à découvrir ses plaies, elle ne pense qu'à courir dans des exercices tout extérieurs, qui peuvent être bons en eux-mêmes, mais qui ne sont pas assez proportionnés à sa faiblesse.

Il arrive alors ce que dit le Sage : *Que celui qui va trop vite, tombera.* Car *c'est* se hâter trop et *aller trop vite,* que de vouloir d'un seul coup imiter les saints dans les rudes exercices auxquels ils se sont livrés.

℣. 3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus... Les hommes s'égarent et *prennent de fausses routes,* parce qu'*ils sont insensés.* Chacun suit sa folie et sa passion. On s'engage dans les armes, dans une charge, dans le mariage, dans une vie de plaisir et d'oisiveté ; dans tout cela, il n'y a rien que d'humain. Les hommes se considèrent comme s'ils s'étaient créés eux-mêmes, et comme s'il n'y avait point de Dieu à qui ils fussent responsables de leurs actions.

Après cela, ils trouvent des maux véritables dans ces fausses voies, au lieu des biens qu'ils s'étaient imaginés, et *ils recueillent les épines qu'ils ont semées* (1). Et alors, ils ne pensent point à s'accuser eux-mêmes ; mais *ils brûlent,* comme dit le Sage, *de colère contre Dieu.* Ils rejettent sur lui les malheurs qu'ils se sont attirés volontairement, et ils veulent qu'il soit responsable de leur folie.

℣. 4. Divitiæ addunt amicos... Les auteurs profanes répètent de mille manières cette pensée de Salomon. *L'homme ne vaut qu'autant qu'il possède* (2) ; *la richesse est tout l'homme* (3) ; *la fortune amène* et entretient *les amis ;* ils durent autant qu'elle (4).

℣. 5. Testis falsus... Le *faux témoin* est celui, ou qui assure ce qu'il ne sait point, ou qui fait dire à Dieu ce qu'il ne dit point. Dieu est la vérité, et il est notre juge. Celui qui honore la vérité dans ses paroles et dans ses actions, l'honore. Celui qui la méprise, le méprise. Lors donc que la vérité viendra juger le monde, *le faux témoin* n'échappera pas en ce grand jour, où Dieu se fera justice à lui-même, en réparant les outrages qui auront été faits à sa vérité.

---

(1) *Job.* IV. 8. — (2) *Horat. Epist.* Tanti quantum habeas sis.
(3) *Pindar. Isthm. od.* 2. Χρήματα, χρήματα ἀνήρ.
(4) *Ovid.* Donec eris felix, multos numerabis amicos,
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

6. Multi colunt personam potentis, et amici sunt dona tribuentis.
7. Fratres hominis pauperis oderunt eum ; insuper et amici procul recesserunt ab eo.
8. Qui tantum verba sectatur nihil habebit ; qui autem possessor est mentis diligit animam suam, et custos prudentiæ inveniet bona.
9. Falsus testis non erit impunitus, et qui loquitur mendacia peribit.
10. Non decent stultum deliciæ, nec servum dominari principibus.
11. Doctrina viri per patientiam noscitur, et gloria ejus est iniqua prætergredi.
12. Sicut fremitus leonis, ita et regis ira, et sicut ros super herbam, ita et hilaritas ejus.

6. Plusieurs honorent la personne d'un homme puissant, et sont amis de celui qui a de quoi donner.
7. Les frères du pauvre le haïssent ; et ses amis se retirent de lui.
8. Celui qui ne cherche que des paroles, n'aura rien ; mais celui qui est maître de son esprit, aime son âme ; et celui qui conserve la prudence, trouvera les biens.
9. Le faux témoin ne demeurera point impuni ; et celui qui dit des mensonges, périra.
10. Les délices siéent mal à l'insensé ; et ce n'est pas à l'esclave à dominer sur les princes.
11. L'intelligence d'un homme se connaît par sa patience ; et c'est sa gloire, de passer par-dessus le tort qu'on lui a fait.
12. La colère du roi est comme le rugissement du lion ; et la sérénité de son visage est comme la rosée qui tombe sur l'herbe.

COMMENTAIRE

℣. 6. Multi colunt... ℣. 7. Fratres hominis. L'homme trouve aisément l'interprétation de ces paroles dans la corruption de son propre esprit, et l'expérience les vérifie tous les jours. On veut être ami des riches, parce que les richesses sont commodes à tout, et qu'elles sont honorées de tous. On ne veut point être ami des pauvres, parce que la pauvreté n'attire que de la peine et que du mépris. C'est ainsi que les hommes pensent et agissent en hommes.

Mais le Sage nous représente ces fausses idées de l'esprit humain, pour nous apprendre à les condamner. Il ne veut point que nous mettions notre gloire à être ami des riches et des richesses, que Dieu réprouve ; mais à l'être, au contraire, de ces pauvres bienheureux, qui sont riches des dons de Dieu, et dont il est lui-même le père et le protecteur.

℣. 8. Qui tantum verba sectatur... Celui qui ne recherche, dans les vérités saintes, que la lettre et la science qui enfle, et non l'esprit qui donne la vie, *n'aura rien ;* mais celui qui travaille à guérir et à *posséder* son cœur, en priant Dieu qu'il le remplisse et qu'il le possède, *aime* véritablement *son âme.* Il se conserve ainsi dans cette prudence de la foi, qui le porte à attendre tout de Dieu, et rien de lui-même, et à désirer, non de savoir beaucoup, mais d'aimer beaucoup. *Il trouvera* en cette manière *le bien* véritable ; parce que, faisant *son unique nécessaire* de posséder son cœur en Dieu, et Dieu dans son cœur, il a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée (1).

℣. 9. Falsus testis... Voyez le verset 5.

℣. 10. Non decent... Cette sentence peut se traduire : Il est aussi messéant de voir un insensé dans les délices que de voir un esclave régner. Dans le sens spirituel, on peut dire : *Ce n'est point à celui qui est insensé,* parce qu'il n'aime point Dieu, à publier les merveilles de sa parole, qui sont *les* chastes *délices* des âmes ; *et ce n'est point à ceux qui sont* encore *esclaves* de leurs passions, *à dominer sur* ceux qui sont devenus *princes* et rois de leur cœur, par l'empire que la grâce de Dieu s'est acquis sur eux.

℣. 11. Doctrina viri... Les hommes cherchent *la science* pour être savants. Les justes la cherchent, comme saint Paul, *pour ne savoir que* Jésus-Christ, *et* Jésus-Christ *crucifié* (2). On doit craindre que toutes les connaissances ne soient qu'une illusion, si elles ne se terminent là. C'est là la science du Sauveur, dont le prophète avait dit (3) : Qu'*il serait un homme de douleurs, connaissant ce que c'est que de souffrir.*

C'est la gloire de l'homme de passer par-dessus les injustices. Celui qui est instruit dans cette science de souffrir, non seulement n'est pas touché d'un traitement qui paraît ou peu régulier, ou peu juste ; mais même il ne s'y arrête pas. Il considère le mal qu'on lui fait, comme n'étant point un mal, parce qu'en effet, en le souffrant de la sorte, il devient pour lui le plus grand des biens.

℣. 12. Sicut fremitus leonis, ita et regis ira. Cette sentence est claire en l'expliquant du respect qui est dû aux princes. On peut l'expliquer aussi des princes de l'Église, qui soutiennent l'éminence de leur dignité par celle de leur vertu. Il est dangereux de les irriter, parce qu'on ne peut le faire qu'en irritant Dieu, et qu'on ne les offense qu'en l'offensant. Ils ne sont touchés que de voir le mépris qu'on fait de Dieu et de ses préceptes. Leur colère est semblable à celle de Jésus-Christ, dont il est dit, qu'*il regarda les pharisiens avec colère* (4). C'est pourquoi cette colère est redoutable comme celle du lion, qui imprime au loin la terreur. *Leur regard favorable,* au contraire, *est comme la rosée qui tombe sur*

(1) *Luc.* x. 42.
(2) 1. *Cor.* ii. 2.
(3) *Isai.* liii. 3.
(4) *Marc.* iii. 5.

13. Dolor patris filius stultus, et tecta jugiter perstillantia litigiosa mulier.

14. Domus et divitiæ dantur a parentibus; a Domino autem proprie uxor prudens.

15. Pigredo immitit soporem, et anima dissoluta esuriet.

16. Qui custodit mandatum custodit animam suam; qui autem negligit viam suam mortificabitur.

17. Fœneratur Domino qui miseretur pauperis, et vicissitudinem suam reddet ei.

18. Erudi filium tuum, ne desperes; ad interfectionem autem ejus ne ponas animam tuam.

13. L'enfant insensé est la douleur du père ; et la femme querelleuse est comme un toit d'où l'eau dégoutte toujours

14. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses ; mais c'est proprement le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage.

15. La paresse produit l'assoupissement ; l'âme lâche languira de faim.

16. Celui qui garde le commandement de Dieu, garde son âme ; mais celui qui néglige sa voie tombera dans la mort.

17. Celui qui a pitié du pauvre, prête au Seigneur à intérêt ; et le Seigneur lui rendra ce qu'il lui aura prêté.

18. Châtiez votre fils et n'en désespérez pas; mais ne vous laissez pas emporter jusqu'à lui donner la mort.

COMMENTAIRE

l'herbe; parce que les pasteurs s'appliquent aux âmes avec plus de soin, à proportion qu'ils voient leurs efforts mieux appréciés.

℣. 13. Tecta jugiter perstillantia, litigiosa mulier. La femme, selon saint Paul, est obligée de soulager son mari autant qu'elle peut, et de lui complaire en toutes choses. Si elle fait le contraire, et si elle se rend pénible par son humeur *querelleuse,* comme un toit mal construit qui laisse couler goutte à goutte l'eau qu'il reçoit, et finit par rendre la maison inhabitable.

℣. 14. Domus et divitiæ... Il n'y a guère de parole dans l'Écriture aussi importante que celle-ci, pour apprendre aux hommes de quelle manière ils doivent entrer dans l'état du mariage. Comme c'est aujourd'hui la passion, l'avarice et l'ambition qui font presque tous les mariages, et qu'on n'y pense à rien moins qu'à son salut et à Dieu, auquel seul néanmoins on devrait penser ; il ne faut pas s'étonner s'il s'y trouve tant de désordres, et si Dieu y mêle tant de châtiments.

℣. 15. Pigredo immittit soporem. La paresse a divers degrés. On se relâche d'abord de l'exactitude avec laquelle on marchait dans la loi de Dieu ; et ce zèle, cette chaleur diminuant peu à peu, on devient tiède, et on tombe enfin dans l'indifférence et dans l'assoupissement.

L'âme alors *languit dans la faim,* et elle est insensible dans cette langueur. Moins elle mange, moins elle désire manger. Et c'est là son supplice et sa peine, de s'être réduite à ce malheureux état sans en avoir de la peine.

Si l'on traduit ces paroles, *anima dissoluta esuriet : L'âme lâche sera pressée de la faim,* on peut les expliquer en cette manière : Lorsque l'âme est tombée dans la négligence, elle se laisse aller à la curiosité, qui lui donne une faim continuelle d'apprendre des choses qui ne peuvent la rassasier.

℣. 16. Qui custodit mandatum... En gardant le commandement, on garde son âme: car Dieu ne nous commande que ce qui nous sert pour notre salut ; et l'obéissance que nous lui rendons n'est utile qu'à nous-mêmes.

Celui qui se néglige, tombe dans la mort. La négligence seule tue l'âme : parce qu'elle est entièrement contraire au plus grand de tous les commandements, qui est d'aimer Dieu de tout son cœur. Et c'est elle qui forme *ces tièdes que Dieu vomit* (1), et qui sont encore pires que les froids.

℣. 17. Fœneratur Domino... « Dieu vous défend de prêter à un homme à intérêt, dit saint Augustin, et il vous commande de lui prêter à lui-même à intérêt. Il condamne ces premiers usuriers, et il couronne les seconds. *Celui qui fait charité au pauvre,* dit l'Écriture, prête au Seigneur à intérêt.

Dieu n'a point besoin de votre argent ; mais le pauvre en a besoin. Vous le donnez au pauvre, et Dieu le reçoit. Le pauvre voudrait bien vous rendre ce que vous lui prêtez, mais il n'a rien qu'il puisse donner. Il ne peut vous témoigner autrement sa reconnaissance qu'en priant pour vous. Et lorsqu'il le fait, c'est comme s'il disait à Dieu: Seigneur, on m'a prêté de l'argent, répondez pour moi. Si donc le pauvre ne peut pas vous rendre ce que vous lui avez prêté, considérez qu'il a Dieu même pour répondant. Dieu vous dit dans son Écriture : Donnez votre argent à cet homme qui n'a rien ; donnez-le lui hardiment ; c'est moi qui vous en réponds. Vous vous fiez bien à un homme riche, ajoute ce saint, lorsqu'il vous répond pour un autre. Après cela vous défierez-vous de Dieu, et aurez-vous peur qu'il ne vous trompe (2) ? »

℣. 18. Erudi filium tuum... Il faut qu'un père instruise tellement son fils, qu'il supplée par sa sagesse à ses défauts, sans perdre l'espérance, que Dieu, l'âge, la raison et le soin qu'on en prend pourront le changer s'il paraît intraitable. Il ne faut pas qu'il *prenne une résolution* qui pourrait perdre un enfant, en usant de remontrances ou de châtiments trop sévères. C'est dans ce même esprit que saint Paul défend *aux pères d'aigrir*

(1) *Apoc.* III. 26.

(2) *August. serm.* CCXLVI. *de temp.*

19. Qui impatiens est sustinebit damnum, et cum rapuerit, aliud apponet.

20. Audi consilium, et suscipe disciplinam, ut sis sapiens in novissimis tuis.

21. Multæ cogitationes in corde viri; voluntas autem Domini permanebit.

22. Homo indigens misericors est, et melior est pauper quam vir mendax.

23. Timor Domini ad vitam, et in plenitudine commorabitur absque visitatione pessima.

24. Abscondit piger manum suam sub ascella, nec ad os suum applicat eam.

19. Celui qui est impatient, en portera la peine; et lorsqu'il aura pris quelque chose par violence, il le rendra au double.

20. Écoutez le conseil, et recevez les instructions, afin que vous soyez sage à la fin de votre vie.

21. Le cœur de l'homme a diverses pensées; mais la volonté du Seigneur demeure ferme.

22. L'homme qui est dans le besoin a de la compassion; et le pauvre vaut mieux que l'homme qui ment.

23. La crainte du Seigneur conduit à la vie; et elle jouira de l'abondance sans être traversée par aucun mal.

24. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il ne prend pas la peine de la porter à sa bouche.

COMMENTAIRE

leurs enfants, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement du cœur (1). C'est pourquoi il est juste de les supporter avec beaucoup de condescendance, de les corriger avec modération, et d'espérer toujours qu'ils changeront et qu'ils deviendront meilleurs à mesure qu'ils croîtront en âge. Toutes les personnes faibles ont besoin d'être conduites avec beaucoup de douceur et de patience; et il n'y en a point de plus faibles ni plus dignes de compassion que les enfan s.

℣. 19. Qui impatiens est... Bède (2) donne à ces paroles ce sens qui est simple et littéral: *Celui qui,* étant pauvre, *ne peut supporter* sa pauvreté, *en souffrira du dommage.* Car la pauvreté est un grand bien, si on se la rend volontaire en l'acceptant de bon cœur. Mais lorsqu'on ne la souffre que par force, elle devient beaucoup plus dure. Si on se porte alors à des résolutions désespérées, et *à prendre quelque chose par violence* pour se tirer de cette nécessité, *on le rendra au double,* sinon aux hommes, à la connaissance et au pouvoir desquels on se soustrait quelquefois; au moins à Dieu, dont les jugements sont inévitables.

℣. 20. Audi consilium. *Écoutez le conseil* des sages, afin que leur lumière supplée au défaut de la vôtre; *et recevez les instructions. Suscipe disciplinam;* recevez les instructions que Dieu vous donne, non seulement par les hommes qu'il a éclairés, mais encore par les maux qu'il vous envoie. C'est ainsi que vous vous affermirez dans l'humilité et dans la patience, et que vous serez *sage à la fin de votre vie.*

Les sages du monde sont convaincus de folie à l'heure de la mort: car, s'ils ne comprennent pas alors que le monde les a perdus, ils voient bien au moins qu'ils perdent le monde, et que tout ce qu'ils espéraient d'y posséder s'anéantit avec eux. Mais la fin heureuse de ceux qui sont à Dieu, fait voir, au contraire, qu'ils sont les vrais sages. Ils sortent du monde comme d'un exil. Ils trouvent la mort qu'ils ont attendue; et ils perdent une vie passagère qu'ils n'ont point aimée, pour entrer dans la stabilité de celle qui a été la fin de tous leurs désirs.

℣. 21. Multæ cogitationes in corde viri. Il n'y a que de la légèreté dans le cœur de l'homme et de l'incertitude dans ses pensées. *Mais la volonté de Dieu demeurera ferme.* C'est cette souveraine volonté que l'homme doit prendre pour la règle de la sienne. C'est elle *qui nous a engendrés,* comme dit l'apôtre saint Jacques, *par la parole de la vérité* (3); et c'est elle seule qui conserve et qui soutient en nous le bien qu'elle y a commencé. Et, ce qui doit beaucoup consoler les âmes faibles, elle se sert quelquefois pour nous affermir dans la vertu, non seulement de nos bonnes œuvres, mais de nos péchés même, en les rendant le fondement d'une humilité solide et inébranlable, comme il a paru dans la pénitence de David et de saint Pierre.

℣. 22. Homo indigens misericors est. L'ignorance du mal inspire la dureté. La souffrance que l'on a éprouvée apprend à plaindre celui qui souffre. La compassion est une vertu. C'est pourquoi le pauvre vaut mieux que le riche qui, par sa dureté impitoyable, ment à Dieu en ne lui obéissant pas, et ment aux hommes en feignant qu'il n'a pas assez de bien pour aider le pauvre; au lieu qu'il n'y a que la seule avarice qui lui ferme le cœur et la main.

℣. 23. Timor Domini ad vitam. *La crainte du Seigneur mène à la vie,* et elle est elle-même une source de vie. *Elle jouira de l'abondance,* parce qu'elle attire dans l'âme tous les dons de Dieu: *et elle ne sera point traversée par les maux,* ou *par les plus grands maux, absque visitatione pessima:* car, bien que ceux qui craignent Dieu soient affligés ici-bas en plusieurs manières, ils ne souffrent point néanmoins le mal du péché qui sépare de Dieu; et c'est là le pire des maux.

℣. 24. Abscondit piger manum suam... Cacher la main sous son aisselle, marque un homme qui n'aime que l'oisiveté. Il aime mieux s'exposer à mourir de faim, que de prendre la peine de porter le pain jusqu'à sa bouche. Une si extravagante

(1) *Coloss.* III. 21. — (2) *Beda in hunc locum.* (3) *Jac.* I. 18.

25. Pestiente flagellato stultus sapientior erit ; si autem corripueris sapientem, intelliget disciplinam.

26. Qui affligit patrem, et fugat matrem, ignominiosus est et infelix.

27. Non cesses, fili, audire doctrinam, nec ignores sermones scientiæ.

28. Testis iniquus deridet judicium, et os impiorum devorat iniquitatem.

29. Parata sunt derisoribus judicia, et mallei percutientes stultorum corporibus.

25. Quand l'homme corrompu sera châtié, l'insensé deviendra plus sage ; mais si vous reprenez l'homme sage, il comprendra ce que vous voulez lui faire savoir.

26. Celui qui afflige son père, et met en fuite sa mère, est infâme et malheureux.

27. Ne cessez point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point les paroles de science.

28. Le témoin injuste se moque de la justice ; et la bouche des méchants dévore l'iniquité.

29. Le jugement est préparé pour les moqueurs, et les coups douloureux pour les corps des insensés.

COMMENTAIRE

paresse se trouve à peine dans les plus grands fous en ce qui regarde le corps ; mais elle est commune à l'égard de l'âme. Après qu'elle a perdu la crainte de Dieu, et qu'elle s'est laissée aller à sa langueur, elle tombe dans un extrême dégoût de tout ce qui peut la nourrir. Elle entend les instructions saintes, comme un homme qui, assis à une table couverte de viandes, les regarde seulement sans y vouloir toucher de la bouche. Elle n'aime la vérité que pour l'envisager d'une vue passagère qui puisse la divertir, et non pour la faire passer dans son cœur, afin qu'il la goûte et qu'il s'en nourrisse.

ỳ. 25. Pestilente flagellato... L'insensé, c'est-à-dire celui qui vit selon l'esprit du monde, ne se rend point aux remontrances qu'on lui fait. Il ne devient sage que lorsqu'il voit la justice de Dieu tomber sur un impie, et qu'il appréhende pour lui la même peine. Mais l'homme sage n'a pas besoin que Dieu lui parle d'une manière si terrible. Il entend sa voix dans celle d'un homme qui le reprend. *Il comprend* aussitôt ce qu'on veut lui dire, et il suffit de lui représenter sa faute pour le corriger.

ỳ. 26. Qui affligit patrem, et fugat matrem. . Quoique cette impiété d'un enfant envers son père et sa mère paraisse monstrueuse, elle n'est pas néanmoins sans exemple. Le Saint-Esprit qui voit tout ce qui se passe, non seulement dans le monde, mais au fond des cœurs, sait proportionner ses remèdes à nos maux. S'il s'en trouve peu qui se portent jusqu'à un tel excès que *de mettre en fuite leur mère ;* il s'en trouve néanmoins *qui affligent leur père* sensiblement, et qui percent de douleur les entrailles de leur mère, sans égard pour leur tendresse.

ỳ. 27. Non cesses... Quand le Sage conseille aux enfants d'apprendre, il avertit les pères de les faire instruire.

Ainsi l'Écriture semble dire aux pères et aux mères, par la liaison de ces deux sentences : Si vous craignez que vos enfants ne se dépouillent à votre égard de tous les sentiments naturels, par une conduite aussi *malheureuse qu'elle est infâme,* ayez soin de les rendre dociles dès leur enfance. Alors, ils vous écouteront, et se pénètreront *des paroles de science.*

ỳ. 28. Testis iniquus deridet judicium. *Le témoin injuste* est celui que saint Paul appelle *un faux témoin,* parce qu'il rapporte des choses de Dieu que Dieu n'a pas dites (1). Celui qui agit de la sorte, se moque du jugement, et de Dieu qui le menace, et des hommes qui le condamnent.

La bouche des méchants non seulement se nourrit *de l'iniquité* comme d'une viande délicieuse, mais elle *la dévore* même, comme un homme qui, pressé de la faim, mange avidement ce qu'il rencontre. C'est là l'état de ces faux témoins qui se moquent de Dieu en ce monde. Mais Dieu sera leur juge dans l'autre, comme il paraît par la sentence qui suit.

ỳ. 29. Parata sunt derisoribus judicia. *On ne se moque point de Dieu* (2), dit l'Écriture, et néanmoins on s'en moque tous les jours. Mais si on l'insulte, ce n'est point impunément ; et l'insolence de ceux qui osent s'élever contre lui sera punie avec une sévérité incompréhensible. Ils ont abusé de tous les effets de la douceur de Dieu, dit saint Grégoire, ils tomberont dans la rigueur de sa justice (3). Ils ont rejeté la verge paternelle qui les châtiait pour les guérir ; et ils seront brisés *de coup, mallei percutientes.*

(1) 1. *Cor.* xv. 15.

(2) *Galat.* vi. 7. — (3) *Greg. in Job. lib.* xxv. *c.* 8.

CHAPITRE XX

Vin, source de désordres. De l'homme paresseux. Double poids abominable. Danger d'être caution. Honorer ses parents. Ne pas rendre le mal. Les grands maux demandent les grands remèdes.

1. Luxuriosa res vinum, et tumultuosa ebrietas : quicumque his delectatur non erit sapiens.

2. Sicut rugitus leonis, ita et terror regis : qui provocat eum peccat in animam suam.

3. Honor est homini qui separat se a contentionibus ; omnes autem stulti miscentur contumeliis.

4. Propter frigus piger arare noluit ; mendicabit ergo æstate, et non dabitur illi.

1. Le vin est une source d'intempérance, et l'ivrognerie est pleine de désordres ; quiconque y met son plaisir, ne deviendra point sage.

2. La terreur du roi est comme le rugissement du lion ; quiconque l'irrite, pèche contre son âme.

3. C'est une gloire à l'homme de se séparer des contestations ; mais tous les imprudents s'embarrassent dans des disputes qui leur attirent la confusion.

4. Le paresseux n'a pas voulu labourer à cause du froid ; il mendiera donc pendant l'été, et on ne lui donnera rien.

COMMENTAIRE

℣. 1. Luxuriosa res, vinum. Au lieu *d'ebrietas,* l'hébreu porte *sicera* שכר *schékâr,* cervoise, liqueur enivrante.

Nous voyons tous les jours que le vin étouffe pour un temps la raison de l'homme. Ceux qui s'enivrent, sont d'ordinaire des gens sans honneur, qui se plongent dans l'intempérance la plus honteuse. Mais il y a un autre vin moins sensible, qui est l'amour des choses du siècle, dont on s'enivre souvent non seulement sans perdre l'honneur, mais même selon les règles de l'honneur humain. Cet enivrement ne suspend pas seulement dans l'âme la raison divine et chrétienne, mais il l'y éteint tout-à-fait. De là naît l'intempérance dans les actions, et les désordres dans la conduite.

Quiconque met son plaisir dans ce vin de siècle, *ne deviendra jamais sage ;* parce qu'il est impossible d'allier dans un même cœur deux ennemis aussi irréconciliables que sont l'Esprit de Dieu et l'esprit du monde.

℣. 2. Sicut rugitus leonis.... Ces paroles sont semblables à celles qui ont été dites auparavant : *La colère du roi est comme le rugissement du lion* (1); et ce qu'on a dit pour expliquer les premières, peut éclaircir celles-ci. Le Sage ajoute que *celui qui l'irrite pèche contre soi-même,* ou *contre son âme.* Le sens de la lettre est assez clair.

Mais cette parole peut s'expliquer particulièrement des princes et des ministres de l'Église, qui se conduisent par l'Esprit de Jésus-Christ. Ceux qui les *irritent* en péchant contre Dieu, *pèchent contre leur âme. Obéissez à vos conducteurs,* dit saint Paul (2), *et demeurez dans la soumission que vous leur devez, parce qu'ils veillent avec grand soin sur vos âmes, comme en devant rendre compte : afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux.*

Saint Paul veut, non seulement qu'on n'irrite pas les vrais pasteurs par des excès que l'on commettrait contre Dieu ; mais même qu'au lieu de leur causer une tristesse secrète par la peine qu'ils ont de voir les âmes dans la tiédeur et dans la paresse, on leur donne de la joie par le fruit que l'on tire de leurs instructions saintes, et par le progrès que l'on fait dans la vertu. « Car rien n'est plus à craindre aux hommes, dit saint Jean Chrysostôme, que ce *gémissement des pasteurs,* qui voient que les âmes se perdent devant leurs yeux sans pouvoir les secourir. Et rien n'est plus capable d'attirer la colère de Dieu sur elles. »

℣. 3. Honor est homini... La vraie sagesse, selon saint Jacques, est *amie de la paix* (3). Non seulement elle ne recherche pas *les contestations,* mais elle met, au contraire, toute son adresse à les prévenir, et son honneur à les éviter. Si elle est obligée quelquefois d'entrer en contestation, dit saint Grégoire de Nazianze, ce n'est que pour faire une guerre qui vaut mieux que la paix, parce qu'elle combat alors pour la cause de Dieu, par son esprit, et avec ses armes.

Mais tous les imprudents s'embarrassent dans ce qui leur attire de la honte ; parce que non seulement ils aiment les querelles, mais qu'ils les cherchent même et qu'ils les excitent. Ainsi elles ne peuvent leur être que *honteuses* devant Dieu, lors même qu'il semble qu'elles leur soient avantageuses devant les hommes.

℣. 4. Propter frigus... Celui qui laboure remue la terre, et il en ôte la dureté et la séche-

(1) *Supra,* xix. 12. — (2) *Hebr.* xiii. 17. (3) *Jac.* iii. 17.

5. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; sed homo sapiens exhauriet illud.
6. Multi homines misericordes vocantur; virum autem fidelem quis inveniet?
7. Justus qui ambulat in simplicitate sua beatos post se filios derelinquet.
8. Rex qui sedet in solio judicii dissipat omne malum intuitu suo.

5. Le conseil est, dans le cœur de l'homme sage, comme une eau profonde; mais l'homme prudent l'y puisera.
6. Il y a bien des hommes qu'on appelle miséricordieux; mais qui trouvera un homme fidèle?
7. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui ses enfants heureux.
8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice, dissipe tout mal par son seul regard.

COMMENTAIRE

resse, pour la mettre en état de faire germer le grain qu'on y sème, et de recevoir les influences du ciel. C'est l'image du chrétien qui travaille à la mortification de la chair et de l'âme, pour la rendre flexible aux mouvements du Saint-Esprit, et pour lui faire porter le fruit de vie. Dans ce premier travail, où l'on cultive les champs, on méprise le froid et les incommodités de la saison, et on passerait pour un insensé si on cessait de labourer ou de semer de peur de la peine. Et dans le second, où l'on travaille à cultiver l'âme, on se relâche souvent. On tombe dans la mollesse, et on préfère se priver du plus grand des biens, plutôt que de souffrir les plus petits maux.

Cependant l'ordre de Dieu est immuable. Cette vie est comme l'hiver. Celle qui suivra est comme l'été. *L'homme ne recueillera,* dit saint Paul, *que ce qu'il aura semé* (1). Celui qui n'aura point travaillé dans cette vie ne trouvera rien dans l'autre; et il souffrira cette faim et cette soif éternelle, qui fait le supplice et le désespoir des âmes privées de la vue de Dieu.

℣. 5. Sicut aqua profunda... Le juste a dans son cœur une profondeur de lumière et de sagesse, qui le rend très capable de donner conseil aux autres. Mais la crainte de Dieu le retient. Il faut donc que celui qui le consulte soit prudent de la prudence de Dieu, et qu'il paraisse en lui une intention si droite et si pure, que cet homme sage ait sujet de croire que c'est Dieu qui l'envoie à lui, afin qu'il lui donne le conseil qu'il lui demande.

℣. 6. Multi homines misericordes vocantur. Il y a bien des hommes qu'on appelle charitables, parce qu'ils travaillent à secourir, ou les pauvres, ou les âmes. « *Mais qui trouvera un homme fidèle,* dit saint Bernard, qui remplisse tous les devoirs du ministère auquel il est appelé; qui rende à Dieu tout ce qu'il lui doit; qui soit tellement le distributeur de ses dons par l'obligation de sa charge, qu'il n'en demeure rien entre ses mains par une secrète complaisance; qui ne considère que Dieu seul dans ce qu'il fait; et qui se déplaise souvent en lui-même de ce qui peut plaire aux autres dans sa conduite; parce qu'il est persuadé que Dieu condamne en lui beaucoup de choses pour lesquelles les hommes le louent. »

℣. 7. Justus qui ambulat in simplicitate. Le Sage, selon la coutume de l'Écriture, marque par *la simplicité* toute la vertu, qui, selon saint Paul, consiste à être *de simples enfants de Dieu* (2), qui n'aiment que lui, et qui ne cherchent que lui. *Ce juste,* dit le Sage, *laissera après lui des enfants,* non selon la chair, mais selon l'esprit, parce que Dieu ne peut mieux le récompenser en ce monde qu'en lui donnant des imitateurs de sa vertu. *Ces enfants seront heureux* au milieu même de ce que le monde appelle les plus grands malheurs, parce qu'ils ont appris de saint Paul, que les maux passagers de cette vie sont comme *la semence d'une moisson de gloire qui ne finira jamais* (3).

℣. 8. Rex qui sedet in solio judicii... *Un roi s'assied sur le trône* où Dieu l'a mis, lorsqu'il s'applique à soutenir par lui-même sa dignité, et à s'acquitter de tous ses devoirs. Son trône est un *trône de justice,* lorsqu'il est persuadé que, puisqu'il tient la place de Dieu, il doit faire sur la terre ce que Dieu fait dans le ciel, en se déclarant comme lui le vengeur des crimes, le père des pauvres, et le protecteur de l'innocence opprimée.

Lorsqu'il agit de la sorte, *il dissipe tous les maux par son seul regard.* Car il veut tout voir de ses propres yeux; et ses yeux ne sont troublés par aucun usage. Le rang même qu'il tient dans le monde, le met au-dessus de toutes les préventions basses et intéressées des particuliers. Il comprend sans peine que les actions de bonté, de générosité et de justice, sont les sources de sa véritable gloire.

Dieu l'a mis au-dessus des hommes; mais il met l'équité et la raison au-dessus de lui. C'est pourquoi, comme Job le disait de lui-même (4), il veut être exactement informé de toutes choses. Il se déclare l'ennemi de ceux qui lui déguisent la vérité, et il croit que la plus grande injure qu'on puisse lui faire, est de l'indisposer par de faux prétextes contre ceux qui seraient plus dignes de ses grâces que de sa colère, et de rendre la puissance royale l'instrument de l'injustice d'un particulier. Ainsi *son seul regard* procure tous les biens et *dissipe tous les maux.* Il est roi, non seulement par sa qualité, mais par sa sagesse; et il devient véritablement l'image de Dieu, l'admiration des

(1) *Galat.* VI. 7.
(2) *Philipp.* II. 15.
(3) *Gal.* VI. 8.
(4) *Job.* XXIX. 16.

9. Quis potest dicere : Mundum est cor meum ; purus sum a peccato ?
10. Pondus et pondus, mensura et mensura : utrumque abominabile es apud Deum.
11. Ex studiis suis intelligitur puer, si munda et recta sint opera ejus.
12. Aurem audientem, et oculum videntem : Dominus fecit utrumque.
13. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat ; aperi oculos tuos, et saturare panibus.

9. Qui peut dire : Mon cœur est pur ; je suis exempt de péché ?
10. Le double poids, et la double mesure, sont deux choses abominables devant Dieu.
11. On jugera par les inclinations de l'enfant, si un jour ses œuvres seront pures et droites.
12. L'oreille qui écoute, et l'œil qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites.
13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable ; ouvrez les yeux, et rassasiez-vous de pain.

COMMENTAIRE

hommes, la gloire de la religion, l'amour de son peuple et le salut de ses états.

℣. 9. MUNDUM EST COR MEUM. La vie des justes est pure en un sens. Nul d'entre eux, néanmoins, n'oserait dire : *Mon cœur est pur.* Dieu voit des taches où l'on ne voit que des vertus. Celui qui est innocent à l'égard des hommes, ne l'est pas à l'égard de Dieu. « Il faut, dit saint Augustin, que la bouche des plus grands saints demeure muette devant Dieu ; et qu'étant fermée à leurs propres louanges, elle ne soit ouverte que pour la sienne. »

Mais bien que nul homme un peu éclairé n'ose dire de bouche qu'il ait *le cœur pur,* si l'on écoute néanmoins la voix des actions, il est aisé qu'on le dise dans le fond du cœur. Ne point travailler à devenir *pur,* c'est dire en quelque sorte qu'on l'est déjà. Ne point gémir sur ses péchés, ne point travailler à les expier par une solide pénitence, c'est dire qu'on a *le cœur net,* et *qu'on est* déjà *pur de son péché.*

℣. 10. PONDUS ET PONDUS (1)... Nous avons en nous *deux poids,* comme il a été marqué ailleurs, et nous nous en servons avec une injustice qui est *abominable* devant Dieu. Lorsqu'il s'agit de ce qui nous touche, l'amour de nous-mêmes se sert d'un poids qui est si fort, qu'étant mis dans un côté de la balance, il l'emporte sur tout. Lorsqu'il s'agit, au contraire, des intérêts de Dieu et du prochain, nous nous servons d'un poids si léger, que ce que nous leur devons ne nous semble rien. Une injure que nous avons dite à un autre nous paraît insignifiante et une parole qu'un autre nous a dite en riant, nous est une injure.

Saint Augustin donne encore un autre sens à cette sentence. Dieu ne veut pas que l'on pèse ses ordonnances dans la balance trompeuse des coutumes et des traditions humaines. C'est ce que les Juifs ont fait autrefois. Ils choisissaient dans sa loi ce qui était plus conforme à leur sens et à leur désir, et ils en retranchaient ce qui ne leur plaisait pas. Dieu a cette conduite *en abomination,* parce qu'elle pervertit l'ordre des choses, et qu'elle soumet le Créateur à la créature.

℣. 11. EX STUDIIS SUIS INTELLIGITUR PUER. Le Saint-Esprit donne plusieurs règles pour l'éducation des enfants, parce que c'est une des choses les plus importantes qui soit dans la vie. Il nous apprend, par cette sentence, à connaître leurs inclinations. Il est utile pour cette raison de leur laisser une honnête liberté en certain temps, pour mieux sonder le fond de leur naturel, et pour remarquer à quoi ils se portent.

Le Sage ajoute qu'on jugera, par ce discernement de leurs inclinations, *si leurs œuvres seront un jour pures et droites.* Il n'y a point d'œuvres pures devant Dieu que celles qui se font par son Esprit. On doit donc tellement s'appliquer à reconnaître le naturel des enfants, qu'on ait soin en même temps de le porter à Dieu, afin que leurs actions naissent de cette droiture de cœur, qui est le fondement de la piété.

℣. 12. AUREM... La vérité de cette parole nous oblige à nous dire souvent à nous-mêmes ce que le Fils de Dieu dit à ses disciples : *Heureux sont vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles parce qu'elles entendent* (2). Sans cela, il est aisé qu'on s'accoutume aux dons de Dieu, et qu'on se les approprie insensiblement, comme si on avait reçu de soi-même *cet œil et cette oreille* du cœur, que lui seul donne à qui il lui plaît.

Cette parole peut encore s'entendre de celui qui est instruit, et de celui qui enseigne ; dont l'un, selon saint Paul, est comme *l'oreille,* et l'autre comme *l'œil* dans le corps de Jésus-Christ (3). C'est le Saint-Esprit qui doit former l'un et l'autre. Ce n'est pas assez qu'un homme ait la lumière de la science et de la charité, et qu'il puisse croire qu'il ne sera pas un guide aveugle pour ceux qu'il tâchera de conduire à Dieu ; il faut encore que celui qui vient à lui, reçoive de Dieu l'oreille pour l'écouter ; puisque si le même Esprit qui parle dans l'un n'écoute dans l'autre, il y a sujet de craindre que la parole de vie ne soit inutile, et qu'elle ne pénètre point jusque dans le cœur.

℣. 13. NOLI DILIGERE SOMNUM. Il est difficile que notre foi ne s'assoupisse souvent ; mais la piété consiste à la réveiller par la vigilance et par la prière. Ainsi on tombe quelquefois dans le *sommeil,* mais *on ne l'aime pas.* Et, quoique l'on

(1) *Supra.* XI. 1.

(2) *Matth.* XIII. 16. — (3) 1. *Cor.* XII. 17.

14. Malum est, malum est, dicit omnis emptor; et cum recesserit, tunc gloriabitur.

15. Est aurum et multitudo gemmarum, et vas pretiosum labia scientiæ.

16. Tolle vestimentum ejus qui fidejussor extitit alicui, et pro extraneis aufer pignus ab eo.

17. Suavis est homini panis mendacii, et postea implebitur os ejus calculo.

14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète : mais,après qu'il se sera retiré,il se glorifiera.

15. On trouve assez d'or et assez de perles ; mais les lèvres savantes sont un vase précieux.

16. Otez les vêtements à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui *parce qu'il s'est obligé* pour des étrangers.

17. Un pain de mensonge est doux à l'homme ; mais ensuite sa bouche sera pleine de gravier.

COMMENTAIRE

soit faible, on n'est point réduit à une langueur et *à une pauvreté qui accable.*

C'est aimer ce sommeil si dangereux, que de se reposer plutôt dans sa raison et dans ses sens que dans sa foi ; et d'aimer mieux satisfaire son inclination et son humeur, même dans les choses saintes, que de les vaincre en les assujettissant à Dieu, et à ceux à qui il nous a soumis.

Ouvrez vos yeux, et rassassiez-vous de pain. Tenez les yeux de votre foi ouverts à ce que Dieu vous commande et vous promet. Fermez-les aux illusions des sens et du monde. Goûtez les choses du ciel, pour perdre le goût de tout ce qui n'est qu'humain. C'est ainsi que *vous serez rassasiés de ce pain* qui est Dieu même, parce que la créature raisonnable est si excellente, qu'elle ne peut se nourrir que de Dieu seul.

On peut ajouter encore que, pourvu que nous regardions toutes choses d'une vue spirituelle, il n'y a rien qui ne puisse servir à notre âme d'instruction et de nourriture.

℣. 14. Malum est... Le simple sens de ces paroles est clair. Il nous apprend qu'en tous ceux qui vendent et qui achètent, il se mêle souvent beaucoup d'avarice, de déguisement et de mensonge. Dieu veut que l'on suive en toutes choses les règles de la vérité et de la justice. L'Écriture condamnera ailleurs avec plus de force ce dérèglement de l'esprit humain.

On peut encore donner à ces paroles un autre sens. Celui qui veut acheter les louanges des hommes, lorsqu'il a de l'esprit dans sa vanité, sait qu'il faut paraître fuir l'estime du monde pour se l'attirer. C'est pourquoi il dit souvent qu'il n'est rien, et que tout ce qui est en lui *ne vaut rien. Mais après qu'il se sera* ainsi *retiré* en apparence de la vanité, *il se glorifiera* véritablement des louanges qu'on lui donne. Le vrai humble, au contraire, aime souvent mieux ne rien dire soi-même, que d'en parler humblement. « Il sait, dit saint Bernard, que le désir d'être estimé humble n'est pas l'effet, mais la ruine de l'humilité.» C'est pourquoi il veut qu'on le croie méprisable, et non pas humble.

℣. 15. Vas pretiosum labia scientiæ. *Les lèvres savantes* sont *de l'or.* Un homme est savant de la science des saints, lorsque la charité figurée par *l'or* possède tellement son cœur, qu'elle s'est rendue comme l'âme et la directrice de sa science. Alors *ses lèvres* sont *plus excellentes que les perles,* parce qu'il dispense les vérités de Dieu, dont chacune renferme cette perle évangélique que l'on doit préférer à toute chose. Elles sont un *vase précieux,* parce qu'elles renferment le Saint-Esprit, qui rend la parole de ceux qu'il destine à instruire les autres, une parole de vie et de grâce.

Si ceux qui écoutent le Sage, doivent avoir un saint respect pour ses paroles, comme étant si précieuses, il doit aussi les ménager beaucoup; puisqu'elles ne sont *un vase d'or enrichi de perles,* que lorsque, selon l'avis de saint Pierre, *il parle comme Dieu même parlant par sa bouche* (1).

℣. 16. Tolle vestimentum ejus, qui fidejussor extitit. Salomon a déjà marqué dans plus d'une occasion, qu'il n'approuvait point ceux qui se rendaient caution pour d'autres. Il déclare ici sa pensée en des termes menaçants, comme pour inspirer plus d'éloignement, et de la négligence du débiteur à satisfaire à ses créanciers, et de la trop grande facilité du répondant, qui semble autoriser cette négligence par son cautionnement. S'il fait tant que de se rendre caution, il doit presser le débiteur à s'acquitter promptement, ou s'attendre lui-même à se voir enlever ses habits et ses meubles. Il y a ici une circonstance qui augmente le tort du garant ; c'est qu'il s'agit de répondre pour *un étranger et un inconnu.* Enfin Salomon prédit, non pas ce qui est juste, et ce qui devrait se faire, mais ce qui se fait, et ce qui arrivera. On applique ceci à ceux qui, étant dans des emplois qui les obligent à répondre de la conduite des autres, négligent de s'en acquitter avec toute la vigilance et l'attention convenables. Ils se verront un jour dépouillés et traités avec une extrême rigueur, moins pour le mal qu'ils auront fait, que pour le bien que le souverain Maître n'aura pas trouvé dans ceux qui sont confiés à leurs soins.

℣. 17. Suavis est homini panis mendacii. Il y a un sens clair dans ces paroles. L'homme abandonné à ses sens n'aime que les biens du monde. Il en fait son pain et ses délices. Mais il trouvera,

(1) *Petr.* IV. 11.

18. Cogitationes consiliis roborantur, et gubernaculis tractanda sunt bella.
19. Ei qui revelat mysteria et ambulat fraudulenter, et dilatat labia sua, ne commiscearis.
20. Qui maledicit patri suo et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.
21. Hereditas ad quam festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit.

18. Les pensées s'affermissent par les conseils ; et la guerre doit être conduite par la prudence.
19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets, qui use de déguisements, et dont la bouche est toujours ouverte.
20. Quiconque maudit son père et sa mère, sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres.
21. L'héritage que l'on se hâte d'acquérir d'abord, ne sera point à la fin béni de Dieu.

COMMENTAIRE

après cette vie, que ces faux biens n'étaient que du *gravier*, plus propres à charger qu'à nourrir son âme.

On peut encore y donner ce sens. Il est doux à l'homme de se nourrir de la complaisance qu'il trouve en lui-même. C'est là son pain ; et c'est un pain de mensonge, puisqu'il donne à l'homme qui n'est que péché, ce qui est proprement la gloire et le don de Dieu.

Mais sa bouche ensuite sera pleine de gravier ; parce que cette complaisance n'est pas un pain qui puisse nourrir le cœur, mais *une pierre* qui le blesse et qui le déchire.

℣. 18. Cogitationes consiliis roborantur. *Les pensées,* c'est-à-dire, les desseins que nous formons pour notre salut, *s'affermissent par les conseils.* Un conseil sage nous est toujours nécessaire. Si nos desseins sont mauvais, il les dissipe ; s'ils sont bons, il les affermit, et il les rend encore meilleurs.

Et la guerre doit être conduite par la prudence. On sait assez que, dans les guerres humaines, un sage conseil est comme l'âme qui conduit tout, et que les moindres fautes que l'on fait contre la prudence sont très dangereuses, parce qu'elles peuvent avoir d'effroyables suites. Mais dans cette guerre spirituelle, comme remarque saint Paul (1), nous n'avons pas seulement à combattre contre les hommes, mais contre les démons.

Ainsi, nous avons besoin d'être conduits par la lumière d'un homme éclairé de Dieu, puisqu'à moins que d'opposer à ces ennemis une sagesse et une prudence qui vienne du ciel, un seul de ces esprits malheureux est sans comparaison plus habile et plus redoutable que tous les hommes ensemble.

℣. 19. Ne commiscearis. Le Sage donne des avis pour toutes choses. Il marque ici trois conditions pour le choix d'un ami. Il veut qu'il soit secret, qu'il ne soit point déguisé, et que ce ne soit point un grand parleur. Il est clair que ces trois conditions sont essentielles à l'amitié, et qu'elle demande nécessairement le secret, la confiance et la sagesse.

℣. 20. Extinguetur lucerna ejus. L'Écriture établit en plusieurs endroits, le respect que les enfants doivent à ceux qui leur ont donné la vie. Mais ce que le Sage dit ici que *la lampe* de ces enfants ingrats *s'éteindra au milieu des ténèbres,* peut s'expliquer de cette manière.

La *lampe* ou la lumière signifie quelquefois dans l'Écriture (2) les enfants qu'un homme laisse après soi, par lesquels il survit en quelque sorte à lui-même après sa mort. Dieu donc, pour punir cet homme ennemi de la nature, qui foule aux pieds le respect qu'il doit à son père et à sa mère, veut que son supplice ait rapport avec le crime qu'il a commis. Il a été un malheureux enfant, il sera aussi un malheureux père. Il a maudit ceux qui lui avaient donné la vie ; Dieu ne bénira point ceux qui l'ont reçue de lui. Il a éteint dans son cœur tous les sentiments de tendresse qu'il devait avoir pour les personnes du monde qui devaient lui être les plus chères ; Dieu empêchera que sa lampe ne jette aucune lumière après sa mort. Il fera tomber sa postérité dans l'obscurité et dans le mépris ; il en éteindra tous les restes, et il effacera son nom de dessus la terre.

On peut dire aussi que *la lampe de cet homme ingrat envers son père et envers sa mère, s'éteindra au milieu des ténèbres,* parce que Dieu, par une juste vengeance, l'abandonnera à l'aveuglement de son cœur. Il sera dans les *ténèbres* du péché, et il les aimera ; et il ne lui restera plus aucune étincelle de grâce qui le rappelle à lui-même dans cette profonde nuit, et qui le réveille de son assoupissement.

℣. 21. Hæreditas... Dieu nous promet l'héritage du ciel. Celui qui croit, *ne se hâte point,* mais il l'attend avec patience. Si l'on veut prévenir ce temps et se rendre présentement heureux des biens du monde, on trouvera qu'on ne sera plus de ceux que Dieu doit bénir, et qu'on aura reçu sa récompense.

On peut encore expliquer cette sentence, selon la pensée des saints, ou de la précipitation avec laquelle on s'engage dans les charges de l'Église sans les dispositions qui y sont nécessaires et sans que Dieu nous y appelle ; ou de celle avec laquelle on se hâte d'approcher du Saint des Saints avec une conscience impure. Le Fils de Dieu nous nourrit de lui-même à sa table sainte. Si l'âme est encore dans l'habitude, et comme dans

(1) *Ephes.* VI. 12.

(2) II. *Reg. cap.* XIX. 7. *et* III. *cap.* XI. 36. *ibid.* XV. *cap.* 4.

22. Ne dicas : Reddam malum; expecta Dominum, et liberabit te.
23. Abominatio est apud Dominum pondus et pondus; statera dolosa non est bona.
24. A Domino diriguntur gressus viri; quis autem hominum intelligere potest viam suam?
25. Ruina est homini devorare sanctos, et post vota retractare.
26. Dissipat impios rex sapiens, et incurvat super eos fornicem.

22. Ne dites point : Je rendrai le mal : attendez le Seigneur, et il vous délivrera.
23. Avoir deux poids est en abomination devant le Seigneur ; la balance trompeuse n'est pas bonne à ses yeux.
24. C'est le Seigneur qui dresse les pas de l'homme, et qui est l'homme qui puisse comprendre la voie par laquelle il marche ?
25. C'est une ruine pour l'homme de dévorer les saints, et de rétracter les vœux qu'il a faits.
26. Le roi sage dissipe les méchants ; et il les fait passer sous l'arc de son triomphe.

COMMENTAIRE

la fièvre du péché, c'est trop se hâter que de lui donner ce pain du ciel. Il faut être guéri, dit saint Ambroise, avant de recevoir la viande du Sauveur : *Nemo cibum accipit Christi, nisi fuerit ante sanatus.* Le même pain qui soutient la santé, nuit aux malades ; parce qu'ils sont trop faibles pour pouvoir porter une nourriture si forte. Il est donc juste que l'homme, qui est blessé et qui aime son salut, révère les lois de cette médecine céleste ; afin que sa guérison ne soit pas seulement apparente, mais véritable, et que les remèdes dont il se servira, soient *bénis de Dieu.*

℣. 22. Ne dicas... Non seulement il ne faut pas dire de bouche : *Je rendrai le mal;* mais il ne faut pas même le dire en son cœur. Et lorsque l'on se trouve dans l'impuissance de se venger, il ne faut pas souhaiter le mal qu'on ne peut faire. La vengeance appartient à Dieu ; on ne peut la lui ravir sans lui faire injure. Mais la patience appartient à l'homme ; et il ne peut la perdre qu'en se perdant.

Ainsi ne dites point : *Je rendrai le mal.* Dites au contraire : Je souffrirai le mal qu'on me fait, afin que Dieu me souffre. Je pardonnerai l'injure que j'ai reçue, afin qu'il me pardonne les maux que j'ai faits. *J'attendrai Dieu ; et il me délivrera* de l'aigreur de l'impatience par la douceur de sa grâce. Il me fera prier pour ceux qui me traitent injustement, et aimer ceux qui me haïssent.

℣. 23. Abominatio... On a déjà éclairci par deux fois cette sentence (1).

℣. 24. A Domino diriguntur gressus viri. L'homme est faible, aveugle et malade. Dieu le conduit dans sa voie comme une mère conduit son enfant. Tantôt il le porte entre ses bras, tantôt il le tient par la main, et le fait marcher. Il le tire d'une infinité de périls et de chutes qu'il ne peut prévoir, bien loin d'être en état de les éviter. C'est pourquoi le Sage s'écrie : *Qui peut comprendre la voie par laquelle il marche ?* Il nous excite ainsi à reconnaître cette bonté de Dieu veillant toujours sur nous, aussi incompréhensible que sont les maux dont il nous préserve, et la récompense qu'il nous promet.

On peut donner encore ce sens à ces dernières paroles : *Qui peut comprendre la voie par laquelle il marche ?* Qui peut comprendre les secrets mouvements de son cœur, qui sont comme les premières démarches de l'âme par lesquelles elle paraît devant Dieu telle qu'elle est, parce qu'il juge du dehors par le dedans, et des fruits par la racine. L'homme ne connaît donc point sa voie. Et il est à l'égard de lui-même, comme le dit saint Césaire d'Arles, *un objet de foi, et un mystère incompréhensible* (2). C'est pourquoi il doit toujours être dans le tremblement, et implorer sans cesse la lumière *de Celui qui sonde les reins et les cœurs* (3), et qui peut guérir son âme des maux qui l'accablent, et qui lui sont inconnus à elle-même.

℣. 25. Ruina est homini devorare sanctos. L'hébreu signifie plutôt les *choses saintes.*

Cette parole a rapport à ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile, qu'il viendrait un temps, où ceux qui tueraient les apôtres, croiraient faire un sacrifice à Dieu (4). C'est là le comble du malheur pour un homme, que d'affliger ceux que Dieu regarde comme ses saints, et dont il dit qu'ils lui sont plus chers qu'un fils unique ne l'est à sa mère (5); et, après cela, d'aller lui *rendre ses vœux,* comme si cet outrage qu'il lui a fait était un service qu'il lui eût rendu.

℣. 26. Rex sapiens. L'Écriture exhorte souvent les princes du monde et de l'Église, à la clémence et à la douceur. Elle nous fait voir néanmoins par cette sentence, qu'il y a quelquefois des personnes que l'on peut traiter avec une rigueur pleine d'équité.

Le roi sage dissipe, non les bons et les justes, mais *les méchants.* Sa puissance, à l'imitation de celle de Dieu, est conduite par sa sagesse ; et elle est renfermée dans les bornes de la justice. Il ne peut faire le mal à l'égard de ceux qui n'en méritent point, ou qui sont dignes, non du supplice, mais des récompenses. Il n'est sévère qu'envers ceux qui le contraignent de l'être, et dont les excès très certains et très reconnus doivent être arrêtés par le châtiment ; parce que l'indulgence

(1) *Supra cap.* XI. 12; XX. 10.
(2) *Cæsar. Arelat. homil.* VII. *de Pasch.*
(3) *Psal.* VII. 20.
(4) *Joan.* XVI. 2. — (5) *Isai.* XLIX. 15.

27. Lucerna Domini spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris.

28. Misericordia et veritas custodiunt regem, et roboratur clementia thronus ejus.

29. Exultatio juvenum fortitudo eorum, et dignitas senum canities.

30. Livor vulneris absterget mala, et plagæ in secretioribus ventris.

27. Le souffle du Seigneur est dans l'homme comme une lampe qui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.

28. La miséricorde et la vérité conservent le roi ; et la clémence affermit son trône.

29. La force des jeunes gens est leur joie ; et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards.

30. Le mal se guérira par les meurtrissures livides, et par les plaies qui pénètreront jusque dans le secret des entrailles.

COMMENTAIRE

serait plus capable de fortifier leur malice que de la détruire.

Il fait donc *passer les méchants sous l'arc de son triomphe,* si ce sont des ennemis publics qu'il faille combattre avec des armées ; ou *il les enferme sous une voûte ;* ou *il fait passer sur eux la roue,* selon l'hébreu, si ce sont des particuliers qui se soient attirés cette rigueur par l'énormité de leurs crimes. Ces exemples sont regrettables ; et s'ils sont quelquefois nécessaires, c'est afin que la punition d'un seul empêche celle de plusieurs.

℣. 27. Lucerna Domini spiraculum hominis. Cette sentence, qui est fort obscure, peut s'expliquer, selon saint Grégoire : *Le souffle de Dieu dans l'homme est une lampe divine,* c'est-à-dire, selon que l'explique ce saint pape (1), l'inspiration de Dieu dans l'homme est une lumière divine *qui lui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.* Car l'homme, avant que le Saint-Esprit entre dans son âme, est inconnu à lui-même. Il est corrompu jusqu'au fond du cœur, et il ne le sait point. Mais cette lumière divine lui découvre ses ténèbres, lui fait sentir ses blessures, et lui persuade d'avoir recours à celui qui peut seul rendre la lumière aux aveugles et la vie aux morts.

On peut donner encore un second sens à cette sentence, selon le même pape : *La lampe du Seigneur est à l'homme un souffle* de vie ; c'est-à-dire, la grâce de Dieu est un souffle divin qui fait vivre l'âme. Comme le corps doit toujours respirer l'air pour pouvoir vivre d'une vie humaine ; ainsi l'âme doit toujours respirer cet air céleste que le Saint-Esprit répand en elle, pour pouvoir vivre de la vie de Dieu. C'est de cette grâce de Dieu que parle David, lorsqu'il dit : *J'ai ouvert ma bouche, et j'ai attiré l'esprit : Os meum aperui, et attraxi spiritum* (2).

℣. 28. Misericordia et veritas. Le Sage éclaircit, par cette sentence, ce qu'il a dit un peu auparavant de la sévérité des princes envers les méchants. *La miséricorde,* dit-il, *et la vérité,* c'est-à-dire, la justice, *conservent le roi.* Sa puissance royale trouve sa sûreté dans un mélange de bonté et de justice. Et pour faire voir qu'il doit être beaucoup plus porté à la première qu'à la seconde, le Sage ajoute :

Et la clémence affermit son trône. La politique humaine assure souvent tout le contraire. Elle croit que la clémence renverse le trône, et que c'est la sévérité qui l'affermit. C'est ainsi que le grand Théodose fut trompé autrefois par Rufin, son premier ministre, qui le porta à se venger avec cruauté de l'injure qu'il avait reçue des habitants de Thessalonique, sous prétexte de se faire craindre, et de rétablir l'autorité de l'empire. La sagesse de la terre se trouve ainsi souvent contraire à celle du ciel. Mais « quand Dieu parle, dit saint Augustin, il est juste que les hommes se taisent ; et que l'on préfère les règles adorables de la vérité divine aux imaginations frivoles de l'esprit humain. »

℣. 29. Exultatio juvenum... Salomon instruit par cet avis les jeunes gens et les vieillards. Les jeunes gens, dit-il, mettent leur joie et leur confiance dans leur force, sans considérer que, n'étant point accompagnée de prudence, elle ne peut leur servir qu'à faire des fautes. Ils doivent, au contraire, s'appuyer sur le conseil des personnes éclairées, afin que ce qui manque à leur connaissance par le peu d'habileté qu'ils ont dans la conduite de la vie, soit suppléé par la sagesse et l'expérience des vieillards.

Les cheveux blancs sont la gloire des vieillards. Si les jeunes gens ne doivent pas mettre leur gloire dans leur force, les vieillards aussi ne doivent pas la mettre *dans leurs cheveux blancs,* parce que, comme l'Écriture le dit ailleurs, ce n'est point la longueur des années qui fait la gloire des vieillards, mais la maturité de la sagesse et de la vertu.

℣. 30. Livor vulneris... Cette parole a rapport à ce que saint Paul dit de lui-même, *qu'il châtie son corps et qu'il le traite durement.* C'est un des principaux remèdes pour guérir le péché, selon les saints. Mais il faut y ajouter, comme le Sage, ces *plaies qui pénètrent jusqu'au secret des entrailles.* Ce que saint Grégoire explique *de la componction intérieure,* qui imprime dans l'âme un vif regret d'avoir offensé Celui qui nous avait comblés de ses grâces.

(1) *Gregor. Pastor. part.* III. *admon.* 13.

(2) *Psalm.* CXVIII. 131.

CHAPITRE XXI

Cœur du roi dans la main de Dieu. Paresse, source de misères. Malheur de ceux qui ont le cœur dur envers les pauvres. Avantages de la justice et de la sagesse. Le salut est un don du Seigneur.

1. Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini; quocumque voluerit inclinabit illud.

2. Omnis via viri recta sibi videtur, appendit autem corda Dominus.

3. Facere misericordiam et judicium magis placet Domino quam victimæ.

1. Le cœur du roi est dans la main du Seigneur, comme une eau courante ; il le fait tourner de tel côté qu'il veut.

2. Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites ; mais le Seigneur pèse les cœurs.

3. Faire miséricorde et justice, est plus agréable au Seigneur, que des victimes.

COMMENTAIRE

℣. 1. Sicut divisiones aquarum... Rien ne pouvait mieux exprimer la grandeur de Dieu, que de dire qu'il tourne aussi facilement ce qu'il y a de plus grand dans le monde, le cœur des rois, qu'il est aisé de donner la pente que l'on veut à un courant d'eau. Celui qui a fait les hommes, fait des hommes tout ce qu'il lui plaît, lors même qu'ils font tout le contraire de ce qu'il leur a commandé ; et si les hommes agissent souvent, comme s'il n'y avait point de Dieu, Dieu agit aussi, et fait tout ce qu'il a résolu de faire, comme s'il n'y avait point d'hommes. Il leur laisse leur malice à laquelle il n'a nulle part, et il leur permet d'exercer la puissance qu'il leur a donnée. Mais après cela, il se sert d'eux-mêmes contre eux ; et il fait que tous leurs efforts et leurs vains projets se terminent enfin à l'exécution de son éternelle volonté. « C'est ainsi qu'il laisse déborder les torrents de la corruption du siècle, dit saint Augustin, et qu'en même temps il leur donne des digues, afin qu'ils ne coulent point où il ne leur a pas permis d'aller et qu'ils ne se répandent qu'où il lui plaît (1). »

℣. 2. Omnis via viri recta sibi videtur. Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites. L'homme approuve aisément tout ce qu'il fait. Sa voie lui paraît droite et son intention pure ; mais il peut y avoir au fond de son cœur un dérèglement qu'il ne connaît pas. Cette parole a rapport à celle qui a été dite auparavant, qu'*il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort* (2).

On peut donner encore ce sens à cette sentence : *Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites,* parce que c'est lui-même qui les a choisies. Nous devons donc extrêmement craindre de nous faire nous-mêmes une voie, et d'entrer par une inclination tout humaine et sans consulter Dieu, dans des engagements qui peuvent quelquefois durer toute notre vie.

Mais le Seigneur pèse les cœurs. L'homme ne voit pas même son cœur, bien loin d'en peser tous les mouvements. Mais Dieu le voit, le pénètre, le pèse, et c'est sur cette recherche si exacte qu'il nous jugera. Il ne faut donc pas nous contenter des apparences, et nous devons dire souvent à Dieu comme David : *Éprouvez-moi, mon Dieu, et connaissez mon cœur,* c'est-à-dire : Faites-le moi connaître. *Proba me, Deus, et scito cor meum* (3).

℣. 3. Facere misericordiam... Dieu nous avertit souvent de ne pas nous tromper nous-mêmes, en ne lui rendant qu'un culte extérieur et judaïque. Il aime les sacrifices et tous les exercices extérieurs par lesquels ou nous lui témoignons notre respect, ou nous lui demandons sa grâce, ou nous réduisons le corps en servitude, afin qu'il soit assujetti à l'esprit. Mais toutes ces choses, qui sont saintes en elles-mêmes et qui composent comme le corps de la religion, doivent être soutenues et animées par *cette piété* intérieure, qui est, selon saint Paul, *utile à tout,* et sans laquelle tout le reste est inutile.

Il faut donc travailler principalement à faire miséricorde, et à nous-mêmes en nous jetan entre les bras de Dieu, afin qu'il nous soutienne et qu'il nous guérisse ; et aux autres, en les traitant comme nous voudrions être traités. Il faut en même temps *faire justice,* en rendant à Dieu ce qui lui est dû, et en lui offrant la mortification du corps et du cœur, pour la satisfaction de nos fautes.

---

(1) *August. Confess. lib.* IX. *c.* 8. — (2) *Supra.* XI. 12. (3) *Psalm.* CXXXVIII. 23.

4. Exaltatio oculorum est dilatatio cordis; lucerna impiorum peccatum.
5. Cogitationes robusti semper in abundantia, omnis autem piger semper in egestate est.
6. Qui congregat thesauros lingua mendacii vanus et excors est, et impingetur ad laqueos mortis.

7. Rapinæ impiorum detrahent eos, quia noluerunt facere judicium.
8. Perversa via viri aliena est; qui autem mundus est, rectum opus ejus.

4. L'orgueil du cœur rend les yeux altiers; la lampe des méchants est le péché.
5. Les pensées d'un homme fort produisent toujours l'abondance; mais tout paresseux est toujours pauvre.
6. Celui qui amasse des trésors avec une langue de mensonge, est un homme vain et sans jugement; et il s'engagera dans les filets de la mort.
7. Les rapines des impies seront leur ruine, parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice.
8. La voie corrompue de l'homme est une voie étrangère; mais quand l'homme est pur, ses œuvres sont droites.

COMMENTAIRE

℣. 4. Exaltatio oculorum... Le Sage semble marquer par cette sentence trois degrés de l'orgueil de l'homme. Au début, *le cœur* s'enfle d'orgueil, et il s'élève en des sentiments présomptueux de lui-même. Puis *les yeux* deviennent *altiers,* c'est-à-dire que l'esprit conçoit des pensées audacieuses, et forme des desseins proportionnés à son ambition.

Et après cela, la parole du Sage se vérifie, que *la lampe des méchants n'est que péché.* « Alors ce faste extérieur des dignités qu'on s'est acquises par cette voie, jette un éclat, dit saint Grégoire, pape, qui brille, mais tue en même temps, et qui *n'est que péché,* parce qu'on s'y est élevé, et qu'on s'y entretient par un orgueil qui est la source de tous les péchés. »

℣. 5. Cogitationes robusti... Le sens de la lettre est clair. On sait assez qu'en travaillant beaucoup on peut s'enrichir, mais que les paresseux sont toujours pauvres.

On peut encore donner ce sens à ces paroles. Cet homme *courageux,* dont parle le Sage, est celui qui est *fort dans la foi,* comme le dit saint Pierre. Il est *courageux,* parce que son cœur est toujours prêt à espérer en Dieu, et qu'il s'appuie sur le bras du Tout-Puissant. *Ses pensées* ne sont pas des pensées passagères, mais stables, parce qu'elles sont fondées sur la fermeté de la parole de Dieu, et sur l'immobilité de ses promesses. *Elles produisent toujours en lui l'abondance,* parce que, plus il est pauvre à ses yeux, plus Dieu le remplit; et son indigence même fait sa richesse.

Le paresseux, au contraire, *est toujours pauvre.* Ses actions sont lâches, et sa foi endormie. Et, dans cet assoupissement, ou il ne prie point, ou sa prière est si faible, elle a si peu de proportion avec sa bassesse et avec la grandeur de Celui à qui il parle, qu'elle est indigne d'être exaucée.

℣. 6. Qui congregat thesauros... *Celui qui amasse,* ou un trésor de colère, *ou les trésors* d'une gloire et d'une réputation humaine, ou les trésors de la parole de Dieu *avec une langue de mensonge,* parce qu'ayant la vérité sur la langue, il a le mensonge dans le cœur, et qu'il ne fait point ce qu'il dit, *est un homme vain,* qui veut paraître ce qu'il n'est pas, *et sans jugement,* parce qu'il est insensé à l'égard de lui-même, lorsqu'il paraît sage à l'égard des autres. *Et il s'engagera dans les filets de la mort,* parce que ses paroles sont détruites par ses actions, et qu'il sera condamné par sa propre bouche.

℣. 7. Rapinæ impiorum... La lettre est claire. Les hommes veulent s'enrichir. Ils ne le peuvent pas souvent par des voies légitimes; ils tâchent de le faire par des rapines et des violences, et Dieu permet souvent que leur iniquité les trompe, et que ce qu'ils avaient cru devoir être l'établissement de leur fortune, devient leur ruine.

On peut encore expliquer cette sentence de cette manière. On a déjà dit souvent que, selon le langage de l'Écriture, *l'impie* est un homme sans piété et sans reconnaissance envers Dieu. Donc *les rapines des impies sont leur ruine.* Car ceux qui ne rapportent pas à Dieu tous ses dons, se les approprient et les lui ravissent. Ce sont là les *rapines* qui les perdent, parce que ce larcin ne se fait pas à un homme, mais à Dieu; et que ce n'est pas seulement une injustice, mais une *impiété* et un sacrilège que de ravir à Dieu sa plus grande gloire.

℣. 8. Perversa via viri... Il ne suffit pas à un chrétien de faire de bonnes œuvres. Il est serviteur, et il a un maître. Il faut qu'il lui obéisse pour lui plaire; et il ne doit rien faire que par son ordre. Ainsi la voie de l'homme, c'est-à-dire son occupation et sa manière de vivre, *est corrompue si elle lui est étrangère,* c'est-à-dire s'il ne fait point ce que Dieu demande de lui; car ceux-là même qui auront fait de grandes choses au nom du Seigneur, mais non par son esprit, seront rejetés, selon la parole de l'Évangile. Et Jésus-Christ nous assure que ceux-là seuls entreront dans le ciel qui auront fait la volonté de son Père.

Mais quand l'homme est pur. Le cœur de l'homme est *pur* quand il n'aime que Dieu. Son intention est pure lorsqu'il ne cherche que Dieu. Et alors *ses œuvres sont droites* et pures, parce qu'elles répondent à la pureté de leur principe.

9. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa, et in domo communi.

10. Anima impii desiderat malum, non miserebitur proximo suo.

11. Mulctato pestilente, sapientior erit parvulus, et si sectetur sapientem, sumet scientiam.

12. Excogitat justus de domo impii, ut detrahat impios a malo.

9. Il vaudrait mieux demeurer en un coin, sur le haut de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.

10. L'âme du méchant désire le mal ; et il n'aura point compassion de son prochain.

11. Quand un homme contagieux sera puni, le simple en deviendra plus sage ; et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science.

12. Le juste pense avec application à la maison de l'impie, pour retirer les méchants du mal.

COMMENTAIRE

℣. 9. Melius est sedere in angulo domatis... L'hébreu met : Sur l'*encoignure de la terrasse* ou du toit.

Le Sage a dit auparavant : Qu'*une femme querelleuse est comme une maison dont le toit est découvert, et où il pleut sans cesse* (1). Il dit ici : Qu'*il vaudrait mieux demeurer dans un coin sur le haut du toit,* parce qu'alors les maisons avaient pour couverture une espèce de terrasse où l'on pouvait demeurer, *que d'habiter dans une maison commune avec une femme querelleuse.* Il dit dans ce même chapitre (2) : Qu'*il vaudrait mieux habiter dans une terre déserte qu'avec une telle femme.* Il ajoutera encore plus bas (3) : *La femme querelleuse est semblable à un toit d'où l'eau découle sans cesse pendant l'hiver.* Cette vérité, si vivement exprimée et répétée tant de fois dans ce livre, nous fait voir combien est utile l'avis de saint Paul, d'avoir recours à Dieu pour ne s'engager que par une pure nécessité et avec une grande circonspection, dans l'état du mariage. Ce sont des chaînes dont on se charge souvent avec une grande facilité, que l'on porte avec beaucoup de peine, et dont le poids paraît quelquefois insupportable, lorsqu'il est impossible de s'en décharger, et que l'on s'y voit engagé par un lien que la mort seule peut rompre.

℣. 10. Anima impii... Celui-là est vraiment *méchant,* qui, non seulement fait le mal, mais qui l'aime, et *qui le désire.* Lorsqu'un homme est dans cet état, il a une dureté pour son prochain, qui naît de la corruption de son cœur, et il est cruel envers les autres par une sorte d'instinct.

℣. 11. Mulctato pestilente... Hébreu : *Illusore,* ou *derisore,* un homme qui se moque de tout. Dieu perd quelquefois les méchants par une punition soudaine, et principalement ceux qui sont comme les pestes du monde par le scandale que cause leur mauvaise vie. Et alors *le simple;* c'est-à-dire, celui qui a non l'innocence, mais l'aveuglement et la stupidité des enfants, est quelquefois touché par ces exemples terribles. Il pense à recourir à la miséricorde de Dieu, en considérant qu'il est son juge, et que sa justice est inévitable. C'est là le premier pas du retour à Dieu. Mais l'Écriture marque ensuite à un homme touché de la sorte, ce qu'il doit faire. *Et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science.* Quand il serait aussi favorisé de Dieu que saint Paul, Dieu l'adresserait à un Ananie : car on ne peut pas aller sûrement dans un chemin inconnu sans avoir un guide, et on le peut encore moins dans un chemin qui doit mener de la terre au ciel, et qui est plein de voleurs et de précipices. Un homme blessé de plaies mortelles a besoin nécessairement d'un médecin ; et il ne guérira jamais sans l'aide d'un autre. Quand Dieu a touché le cœur d'un homme, il lui imprime le désir de rechercher cet ami et ce médecin véritable. La difficulté est de le trouver. Mais, s'il le demande à Dieu comme il faut, il le trouvera. *Soyez bon,* dit saint Augustin, *et vous trouverez ceux qui sont bons. Bonus esto, et bonos invenies.*

℣. 12. Excogitat justus... Le monde est *la maison du méchant;* c'est-à-dire, du démon, qui en est le prince. *Le juste pense avec* toute *l'application* de sa charité à cette maison de ténèbres, qui est devenue la prison de ceux qu'il considère comme les enfants de Dieu, et qu'il aime comme ses frères. Il sait que, non seulement les ministres de l'Église, mais que tous les chrétiens en général doivent être sensibles aux intérêts de Jésus-Christ, et aimer les autres comme eux-mêmes. Il travaille donc autant qu'il est en son pouvoir, *à retirer du mal* ceux qui sont méchants présentement, parce qu'ils vivent dans le péché, mais qui cesseront de l'être lorsque Dieu les aura justifiés. Il prie pour ceux qui ne prient point pour eux-mêmes. Il ressent leurs plaies qu'ils ne sentent point, et il les plaint d'autant plus dans leur misère, qu'ils ne savent pas même qu'ils sont misérables. Il demande et il attend pour eux les effets de cette grâce puissante qu'il a éprouvée en lui-même. Il espère que Dieu brisera un jour leurs chaînes comme il a brisé les siennes. Et il pense souvent à cet avis d'un grand saint : *Ne rompez pas après vous le pont de la miséricorde de Dieu, mais croyez que d'autres y passeront après vous*

(1) *Supra,* XIX. 13. — (2) *Vers.* 19. (3) *Chap.* XVII. *v.* 15.

13. Qui obturat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur.
14. Munus absconditum extinguit iras, et donum in sinu indignationem maximam.
15. Gaudium justo est facere judicium, et pavor operantibus iniquitatem.
16. Vir qui erraverit a via doctrinæ in cœtu gigantum commorabitur.
17. Qui diligit epulas in egestate erit ; qui amat vinum et pinguia non ditabitur.

13. Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et ne sera point écouté.
14. Un présent secret éteint la colère ; et un don qu'on met dans le sein, apaise l'indignation la plus grande.
15. Le juste trouve sa joie dans la pratique de la justice ; mais ceux qui commettent l'iniquité, sont dans l'effroi.
16. L'homme qui s'égare de la voie de la doctrine, demeurera dans l'assemblée des géants.
17. Celui qui aime les festins, sera dans l'indigence ; celui qui aime le vin et la bonne chère, ne s'enrichira point.

COMMENTAIRE

comme vous y êtes passé vous-même. Noli quia transisti pontem misericordiæ Dei velle præscindere (1).

℣. 13. Qui obturat aurem suam... Cette sentence est assez claire en l'expliquant de ceux qui sont durs envers les pauvres. Mais elle est encore plus vraie de ces âmes pauvres et abandonnées, qui soupirent dans leur oppression sans espérance d'aucun secours, selon que le Sage le décrit ailleurs (2) ; car les cris de ces personnes doivent être d'autant plus redoutables à ceux qui y ferment l'oreille, qu'elles n'opposent à la rigueur avec laquelle on les traite que la douceur et le silence. Elles ne cherchent point l'appui des hommes, elles n'ont que Dieu pour témoin de leur affliction et de leurs larmes ; elles n'attendent que de lui la consolation dans leurs maux, et la récompense de ce qu'elles souffrent.

℣. 14. Munus absconditum. Le Sage a déjà parlé du pouvoir qu'ont les présents sur l'esprit des hommes (3). Il a dit qu'ils attirent leurs grâces et leurs faveurs. Il ajoute ici qu'*ils éteignent la colère, et* qu'*ils apaisent la plus grande aigreur.* Car si les passions dominent les hommes, les hommes sont aussi en quelque sorte maîtres de leurs passions. Ils ne peuvent pas se dégager de toutes, mais ils en arrêtent une moindre par une plus grande. C'est ainsi qu'un homme avare qui aurait été offensé par un autre, éteint sa colère lorsqu'il en reçoit un présent considérable. Ce *don qu'on met dans son sein apaise son aigreur.* Et il est prêt à donner même son amitié à ceux qui voudront bien l'acheter à un aussi haut prix qu'il veut la vendre.

℣. 15. Gaudium justo... Tout amour est accompagné de joie. Le juste suit la justice, parce qu'il l'aime, et en l'aimant il y trouve son plaisir. Ce plaisir divin est le plus grand effet de la grâce. Il dégoûte l'âme de tout ce qui tient de la terre et des sens ; et il lui fait trouver sa joie dans ce que Dieu lui commande.

C'est pourquoi le Sage ajoute que *ceux qui commettent l'iniquité appréhendent la justice :* parce qu'étant empoisonnés de l'amour des choses sensibles, ils ne trouvent que de l'amertume dans les biens de l'esprit, jusqu'à ce que Dieu les tire de cette langueur mortelle, et qu'il change leur joie en changeant leur cœur.

On peut traduire aussi de cette manière ces dernières paroles : *Et ceux qui commettent l'iniquité seront toujours dans la crainte.* « La bonne conscience, dit saint Augustin, est la source de la confiance en Dieu, et de cette confiance naît la fermeté et le courage. Celui qui a l'iniquité dans le cœur, a la défiance et la timidité dans l'esprit. Lorsque les hommes l'inquiètent, ou que le démon le tente, ou que les maux le pressent, s'il rentre en lui-même, il ne trouve que sa propre faiblesse et les remords de sa conscience. S'il regarde Dieu, il l'appréhende comme le vengeur de ses crimes, au lieu d'avoir recours à lui comme à son refuge. »

Ainsi c'est la foi qui rend courageux. Le cœur devient ferme lorsqu'il est pur. Il faut craindre Dieu pour ne rien craindre.

℣. 16. Vir, qui erraverit... *L'homme qui s'égare de la voie* de la vérité, qui est Jésus-Christ, *tombera* nécessairement dans la voie du mensonge, et *dans la puissance des géants,* c'est-à-dire, de ces anges superbes qui ont voulu s'égaler à Dieu, et qui sont les pères et les princes des enfants de mensonge, *comme des enfants d'orgueil.*

℣. 17. Qui diligit epulas, in egestate erit. Le règlement et la mortification des sens est le commencement de la piété. Celui donc qui aime encore les festins, le vin et la bonne chère, non seulement n'acquerra point les richesses des vertus, mais il demeurera toujours pauvre. Car c'est là ce que saint Paul condamne si expressément, lorsqu'il dit à tous les chrétiens : *Ne cherchez pas à contenter votre sensualité en satisfaisant à ses désirs déréglés.* Il ne faut donc pas nous tromper nous-mêmes. L'amour des choses sensuelles ne s'accordera jamais avec celui de Dieu ; ni les délices du siècle avec l'exemple de la vie de Jésus-Christ et des saints.

(1) *Aug. in psalm.* LX. — (2) *Eccli.* IV. 1. (3) *Supra,* XVIII. *v.* 16.

18. Pro justo datur impius, et pro rectis iniquus.

19. Melius est habitare in terra deserta quam cum muliere rixosa et iracunda.

20. Thesaurus desiderabilis, et oleum in habitaculo justi : et imprudens homo dissipabit illud.

21. Qui sequitur justitiam et misericordiam, inveniet vitam, justitiam et gloriam.

22. Civitatem fortium ascendit sapiens, et destruxit robur fiduciæ ejus.

18. Le méchant sera livré pour le juste, et l'injuste pour ceux qui ont le cœur droit.

19. Il vaut mieux habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et colère.

20. Il y a un trésor précieux et de l'huile dans la maison du juste ; mais l'homme imprudent dissipera tout.

21. Celui qui exerce la justice et la miséricorde, trouvera la vie, la justice et la gloire.

22. Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit la force où elle mettait sa confiance.

COMMENTAIRE

℣. 18. Pro justo datur impius. A ne juger des choses que par ce qui en paraît à nos yeux, on croirait souvent que, dans la conduite du monde, Dieu laisse périr le juste et sauve l'injuste ; mais, à en juger selon la foi, rien n'est plus vrai que ce que dit ici le Sage, que les méchants et les injustes sont livrés pour ceux qui sont justes et qui ont le cœur droit. Judas a livré Jésus-Christ aux Juifs ; mais Judas, comme le dit saint Augustin (1), avait été auparavant livré au démon. Les martyrs ont été livrés aux persécuteurs; mais les persécuteurs, selon la remarque de Tertullien (2), avaient été abandonnés eux-mêmes à cet ange cruel, dont ils étaient les ministres. Et ils lui obéissaient sans qu'ils le sussent, lorsqu'ils persécutaient si cruellement la justice dans les chrétiens, et qu'ils faisaient un crime de la vertu.

« *Les méchants sont encore livrés pour les justes,* dit saint Augustin (3), parce que les justes doivent apprendre par le grand nombre de ceux qui se perdent, qu'il n'y a que la seule grâce de Dieu qui les discerne du rang de ceux qu'il abandonne à leur corruption volontaire. C'est pourquoi ceux que Dieu favorise de sa grâce, non seulement ne doivent pas s'enorgueillir de leur vertu ; mais ils doivent même trembler lorsqu'ils considèrent ceux qui vivent dans le désordre. *Qui vous distingue des autres,* dit saint Paul? *Qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu ; et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous* (4)? C'est ainsi que l'assoupissement même des pécheurs servira à réveiller la foi des justes, et que l'orgueil des superbes instruira les humbles. »

℣. 19. Melius est habitare... Cette sentence a été expliquée un peu auparavant dans ce même chapitre, verset 9.

℣. 20. Thesaurus desiderabilis... *La maison du juste* est l'âme de chaque fidèle, que Jésus-Christ a justifiée en la remplissant de son esprit. Il y a dans cette maison *un trésor précieux,* savoir la grâce du Sauveur, qui nous donne la bonne volonté, et qui nous fait faire avec joie ce que Dieu commande. Cette grâce est appelée par le Sage et par l'Évangile, un *trésor,* pour nous apprendre qu'on doit la préférer à toutes choses, et qu'elle seule nous suffit pour tout.

Elle est aussi figurée par *l'huile,* parce que, comme l'huile, dit saint Bernard (5), sert à l'homme en même temps de lumière, de nourriture et de remède, ainsi la grâce est une huile céleste qui éclaire nos ténèbres, nourrit notre cœur et guérit nos plaies. »

Le Sage ajoute : *Mais l'homme imprudent dissipera tout.* Il n'est pas étrange que ceux qui sont plongés dans le vice perdent ce trésor. Mais le Sage ne dit pas que l'homme vicieux, il dit que *l'homme imprudent* le dissipera. Ainsi il y a dans les sacrements, et principalement dans celui qui est le plus grand de tous, où Jésus-Christ est réellement présent, un trésor de grâce. Et cependant, si on est *imprudent, si on ne discerne pas le corps du Seigneur,* comme parle saint Paul, on dissipera au lieu d'amasser, et on recevra pour sa propre condamnation le pain de vie.

La parole de Dieu est de même un *trésor,* selon l'Évangile. Elle est une *huile* divine, puisque c'est par elle que Dieu guérit les âmes. Et cependant, si on ne la lit pas avec un sentiment de foi et de piété, on y trouvera plutôt la *dissipation* de l'esprit, que la guérison du cœur.

℣. 21. Qui sequitur justitiam... Le Sage a déjà dit en d'autres termes cette même vérité. *Celui qui exerce la justice,* en rendant à Dieu tout ce qu'il a reçu, et aux hommes tout ce qu'il leur doit ; *Celui qui exerce la miséricorde* envers lui-même comme il a été marqué ailleurs, par le regret et l'expiation de ses fautes ; et envers son prochain, ou en assistant les pauvres, ou en traitant les autres comme il souhaiterait d'en être traité, *trouvera* dans ces saints exercices *une vie de grâce et de justice, et une gloire* qui sera cachée en Dieu dans ce monde, et se découvrira dans l'autre.

℣. 22. Civitatem fortium ascendit sapiens. *Le Sage,* c'est-à-dire Jésus-Christ, s'est emparé des âmes des hommes, dont le démon avait fait sa maison et comme *sa place forte,* et *il a détruit* les deux choses *où le démon mettait sa principale confiance.* Ces deux choses, selon saint Augus-

(1) *Aug. in Joan. tract.* xv.
(2) *Tertul. Apoc. c.* 2.
(3) *August. epist.* cm. *ad Sixtum.*
(4) I. *Cor.* iv. 7. — (5) *Bern. in Cant. ser.* xv.

23. Qui custodit os suum et linguam suam custodit ab angustiis animam suam.
24. Superbus et arrogans vocatur indoctus, qui in ira operatur superbiam.

25. Desideria occidunt pigrum : noluerunt enim quidquam manus ejus operari.
26. Tota die concupiscit et desiderat ; qui autem justus est tribuet, et non cessabit.

27. Hostiæ impiorum abominabiles, quia offeruntur ex scelere.
28. Testis mendax peribit ; vir obediens loquetur victoriam.

23. Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de pressantes afflictions.
24. Le superbe et le présomptueux passera pour ignorant, parce que, dans sa colère, il s'emporte en des actions d'un insolent orgueil.
25. Les désirs tuent le paresseux ; car ses mains ne veulent rien faire.
26. Il passe toute la journée à faire des souhaits ; mais celui qui est juste, donne et ne cesse point de travailler.
27. Les hosties des méchants sont abominables, parce qu'ils les offrent du fruit de leurs crimes.
28. Le témoin menteur périra ; celui qui obéit sera victorieux dans ses paroles.

COMMENTAIRE

tin (1), étaient le désespoir où les hommes se trouvaient, que Dieu ne voulût prendre aucun soin d'eux ; et l'orgueil dont ils étaient possédés, qui leur faisait trouver des sujets de fierté dans les choses mêmes qui auraient dû les couvrir de confusion.

Le Fils de Dieu a détruit cette double force du démon, lorsqu'il s'est incarné et qu'il est devenu le Sauveur du monde. Car il nous a montré que, non seulement Dieu a soin des hommes, mais qu'il les a aimés jusqu'à leur donner son propre Fils, afin que son sang apaisât sa colère et devînt la réconciliation de la terre avec le ciel. Et il nous a fait voir en même temps par les abaissements prodigieux de sa naissance, de sa vie et de sa mort, que l'orgueil est le plus grand de tous les maux, que « l'homme, se trouvant entre cet ange superbe et Jésus-Christ humble, serait bien malheureux et bien détestable dans son malheur, d'aimer mieux se rendre imitateur de l'orgueil du démon, que de l'humilité d'un Dieu (2). »

℣. 23. Qui custodit os suum... Il n'y a guère de vérité plus commune dans ce livre, que celle qui nous ordonne de veiller sur nos paroles. Le Sage ne se contente pas de nous avoir dit une fois ce que nous nous devrions dire toujours.

Il n'est pas si aisé de discerner en cet endroit pourquoi il nous ordonne de garder notre bouche et notre langue, comme s'il voulait nous marquer deux choses différentes par ces deux mots qui semblent n'avoir qu'un même sens. Mais, comme il est dit dans l'Ecclésiastique, que *la bouche des sages est dans le cœur* (3), il veut peut-être nous apprendre par cette expression, que nous devons veiller premièrement sur la bouche de l'âme, en réglant nos désirs, nos passions et nos mouvements, qui sont comme le langage du cœur, et qu'après cela il nous sera aisé de régler la langue.

℣. 24. Superbus et arrogans. Le vaniteux veut être estimé, et son orgueil néanmoins fait qu'on le méprise. Car, comme sa présomption le jette dans la colère, et que la colère est indiscrète et précipitée, il s'emporte souvent en des paroles ou en des actions qui le déshonorent.

℣. 25-26. Desideria occidunt pigrum. Les bons désirs sont la vie de l'âme, parce qu'ils sont la source des bonnes œuvres. Mais *les désirs tuent le paresseux,* parce que ce sont des désirs plutôt imaginaires que véritables. Car, ne voulant rien faire pour se combattre lui-même et pour vaincre ses passions, il désire en vain, ou plutôt il s'imagine désirer ce qu'il ne veut jamais effectivement. C'est pourquoi le Sage dit ailleurs, que *le paresseux veut et ne veut point,* pour montrer qu'il se trompe lui-même dans cette fausse volonté qu'il a de bien faire.

C'est en ce sens que l'on dit d'ordinaire, que l'enfer est plein de bons désirs. Et cette vérité est terrible, lorsqu'on la considère avec la réflexion qu'elle mérite.

Mais celui qui est juste de la justice de la foi, *donne* à Dieu ce qu'il a reçu de lui, et au prochain ce qu'il a reçu des biens spirituels pour lui donner sans qu'il se nuise à lui-même. *Et il ne cesse point* ou de donner, ou d'*agir* de la sorte, parce qu'il sait que nous serons jugés, non selon nos désirs, mais selon nos œuvres.

℣. 27. Hostiæ impiorum abominabiles. Les hosties des méchants sont abominables, principalement lorsqu'il leur arrive, selon la pensée de saint Grégoire, ce qui est arrivé aux Juifs à l'égard des apôtres. Tourmentant les justes en diverses manières, ils s'imaginent qu'ils servent Dieu par cette persécution même, et qu'ils lui offrent un sacrifice qui lui est très agréable (4).

℣. 28. Testis mendax peribit. *Le témoin menteur* qui dépose contre un innocent, ou qui assure publiquement ce qu'il ne fait point, *périra. Celui qui obéit* à Dieu et aux hommes selon Dieu, comme saint Pierre nous l'ordonne, *sera victorieux dans ses paroles* (5), parce qu'il ne parlera jamais que selon la vérité, *et que la vérité,* comme

(1) *Aug. de catechis. rud. c.* IV.
(2) *August. epistol.* XLII. *ad Madan.*
(3) *Eccli.* XXI. 29.
(4) *Greg. in Job. lib.* XXXIV. *c.* 14. — (5) II. *Petr.* II. 13.

29. Vir impius procaciter obfirmat vultum suum; qui autem rectus est corrigit viam suam.

30. Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.

31. Equus paratur ad diem belli; Dominus autem salutem tribuit.

29. Le méchant fait paraître sur son visage une assurance effrontée; mais celui qui a le cœur droit corrige sa voie.

30. Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.

31. On prépare un cheval pour le jour du combat; mais c'est le Seigneur qui sauve.

COMMENTAIRE

le dit saint Augustin, peut être obscurcie pour un temps, mais qu'elle ne peut jamais être vaincue (1).

Saint Grégoire dit, sur cette parole du Sage, que l'*obéissant est victorieux,* parce qu'il se surmonte lui-même et qu'il se rend maître de son cœur, en se soumettant à la voix d'un homme auquel on obéit par l'ordre de Dieu (2).

℣. 29. VIR IMPIUS PROCACITER... L'assurance dans les crimes est le caractère du démon et de ceux qui lui sont abandonnés. Il n'y a qu'une miséricorde extraordinaire de Dieu qui tire de cet abîme.

Mais celui qui a le cœur droit corrige sa voie. Celui qui a le cœur droit voit ses défauts, ou par lui-même ou par la lumière des autres, parce qu'il est humble; et, bien loin de les soutenir, il les corrige, parce qu'il veut sincèrement plaire à Dieu et fuir ce qui lui déplaît.

℣. 30. NON EST SAPIENTIA. La sagesse, la prudence, le conseil, sont utiles lorsqu'on les emploie pour Dieu; mais ils sont inutiles contre Dieu. L'homme a beau s'élever et oublier ce qu'il est, il est toujours homme. Et il ne paraît jamais plus un néant, que lorsqu'il s'oppose à celui qui l'a tiré du néant. « Dieu conserve toujours, dit saint Augustin, un empire souverain sur les volontés de ceux qui lui sont rebelles. Ils n'ont de pouvoir que celui qu'il leur a donné, et ils n'en usent qu'autant qu'il lui plaît. Il fait retomber leurs propres efforts sur eux-mêmes, et il se sert de leur résistance pour affermir malgré eux ce qu'ils ont voulu détruire.

C'est ainsi que Jésus-Christ a établi son Église. Les princes du monde l'ont persécutée; et elle a converti ses persécuteurs. Ils ont voulu éteindre le nom chrétien en répandant le sang d'une infinité de martyrs; et ce sang est devenu une semence divine de martyrs et de chrétiens. Enfin, toute la terre avec tout l'enfer ont conspiré ensemble durant plusieurs siècles pour la perdre; et, malgré tous ces efforts, elle a porté la gloire de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde.

℣. 31. EQUUS PARATUR AD DIEM BELLI... Toute cette vie est un combat. Le Sage nous marque ici en deux mots le moyen de vaincre, qui est de faire tout ce que nous pouvons et de ne point mettre notre confiance en tout ce que nous aurons fait. Car il y a deux sortes de personnes. Les unes demeurent dans l'oisiveté, comme si Dieu voulait les sauver sans elles; et il leur fait dire qu'*on prépare un cheval pour le jour du combat.* Les autres font beaucoup de bonnes œuvres, mais elles croient que ce seront ces bonnes œuvres qui les sauveront et qui les feront demeurer fermes; et il faut leur dire que *c'est le Seigneur qui sauve.*

Dieu dit aux premiers que, lorsqu'on va à la guerre, on a soin d'avoir des armes et des chevaux, et que ce serait le tenter que d'y aller désarmé. Il dit aux seconds, qu'il est le Dieu des armées, et que ce ne sont ni les armes, ni les chevaux qui font remporter la victoire, mais sa seule volonté. *Travaillez donc,* dit saint Bernard, *à acquérir des mérites; mais soyez persuadé en même temps, que c'est la grâce qui vous les donne. Merita proinde habere cures; habita data noveris.*

(1) *August. in psal.* LXII.

(2) *Gregor. in Job. lib.* XXXV. *c.* 10.

CHAPITRE XXII

Prix de la bonne réputation. Avantage de la pureté du cœur. Exhortation à la sagesse. Ne point opprimer le pauvre. Ne point toucher aux bornes anciennes.

1. Melius est nomen bonum quam divitiæ multæ; super argentum et aurum gratia bona.

2. Dives et pauper obviaverunt sibi : utriusque operator est Dominus.

3. Callidus vidit malum, et abscondit se; innocens pertransiit, et afflictus est damno.

4. Finis modestiæ timor Domini, divitiæ, et gloria, et vita.

1. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses ; l'amitié est plus estimable que l'or et l'argent.

2. Le riche et le pauvre se sont rencontrés. Le Seigneur est le créateur de l'un et de l'autre.

3. L'homme habile voit le mal, et se met à couvert ; l'imprudent passe outre, et il trouve sa perte.

4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur, les richesses, la gloire et la vie.

COMMENTAIRE

℣. 1. Melius est nomen bonum... Un vrai chrétien aime la réputation de la vertu comme la vertu même, et il rapporte l'une et l'autre à Dieu seul, dont il a reçu ce double don, afin qu'il l'emploie pour le servir. Il ne s'élève point de ce qu'on l'estime, parce qu'il est humble ; et il ne fait rien aussi qui ne puisse lui donner une réputation avantageuse. Car il sait quelle peine est réservée à ceux qui causent des scandales ; il a appris de saint Paul, qu'*il doit faire le bien avec une telle circonspection, qu'il soit approuvé de Dieu et des hommes* (1).

Par cette conduite prudente, l'on s'acquiert *une affection* durable, mille fois *préférable* à l'or et à l'argent.

℣. 2. Dives et pauper... Le Seigneur est le créateur du pauvre et du riche. Il a créé l'un et l'autre et l'un pour l'autre. Il a créé le riche, afin qu'il rachète ses péchés en secourant le pauvre. Il a créé le pauvre, afin qu'il s'humilie par le secours qu'il reçoit du riche. Ainsi ils se rencontrent et ils s'entr'aident mutuellement.

Mais le pauvre a un grand avantage sur le riche, car il n'a besoin du riche que pour cette vie qui passe, au lieu que le riche a besoin du pauvre pour être éternellement heureux. Le royaume du ciel appartient à ceux qui ne possèdent rien sur la terre. *Les amis des pauvres,* dit saint Bernard, *sont des rois, et les pauvres sont rois eux-mêmes* (2). Non seulement ils sont rois, mais ils font des rois. Et, comme les riches se seront acquis leur amitié en ce monde par les assistances qu'ils leur auront rendues ; les pauvres aussi leur mettront la couronne sur la tête après cette vie, *en les recevant,* selon la parole de Jésus-Christ, *dans les tabernacles éternels* (3).

℣. 3. Callidus vidit malum... Celui-là est habile, selon le Sage, qui discerne ce qui est utile pour son salut, par la lumière qu'il a reçue de Dieu même, ou des hommes éclairés de Dieu. Celui-là, au contraire, est un *imprudent* et un insensé, qui se jette avec une hardiesse d'autant plus grande, qu'elle est plus aveugle, dans les emplois qui flattent son orgueil, mais qui sont au-dessus de ses forces et qui l'engagent dans un abîme de maux.

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de s'élever aux dignités de l'Église ou de se charger du soin des âmes, *l'homme habile* et éclairé de Dieu, qui connaît sa faiblesse et qui ne désire que son salut, *voit le péril et l'évite.* Et il suit en cela l'avis du Sage et les exemples des saints. *L'imprudent,* au contraire, recherche avec ardeur ce que Dieu nous assure être si plein de périls, et il s'y engage avec joie.

Il arrive souvent que ce dernier, qui s'élève ainsi aux honneurs et à de grandes richesses, est estimé sage, selon les règles du monde ; et qu'au contraire, le premier paraît trop craintif et peu habile. Mais néanmoins cette sentence se vérifie alors infailliblement. L'un se sauve par une humble crainte ; l'autre se perd par une hardiesse présomptueuse ; et la vérité de Dieu demeure immuable.

℣. 4. Finis modestiæ, timor Domini. Le Sage promet *à la fin,* c'est-à-dire, à la perfection *de la modestie,* toutes les richesses de la grâce, parce que cette vertu règle les paroles, les regards, les actions, le port, la contenance et généralement tout ce qui paraît au-dehors dans la personne du juste. Elle compose *cette gravité modeste* que saint Paul (4) recommande particulièrement aux ministres de l'Église.

---

(1) *Rom.* XII. 17.
(2) *Bern. ep.* CIII.
(3) *Luc.* XVI. 9.
(4) I. *Timot.* III. 3.

5. Arma et gladii in via perversi; custos autem animæ suæ longe recedit ab eis.
6. Proverbium est : Adolescens juxta viam suam ; etiam cum senuerit, non recedet ab ea.

7. Dives pauperibus imperat, et qui accipit mutuum servus est fœnerantis.
8. Qui seminat iniquitatem metet mala, et virga iræ suæ consummabitur.

5. Les armes et les épées sont dans la voie des méchants ; celui qui garde son âme, s'en retirera bien loin.
6. On dit d'ordinaire : Le jeune homme suit sa première voie ; dans sa vieillesse même, il ne la quittera point.
7. Le riche commande au pauvre ; et celui qui emprunte, est assujetti à celui qui prête.
8. Celui qui sème l'injustice, moissonnera les maux ; et il sera brisé par la verge de sa colère.

COMMENTAIRE

Si cette modestie n'était qu'extérieure, elle ne serait pas une vertu. Celle dont parle le Sage, naît du fond du cœur et de la crainte de Dieu. L'âme ne peut être modeste en cette manière et réglée dans toutes ses actions, à moins qu'elle ne soit toujours attentive à Dieu et qu'elle ne se conduise par son Esprit.

C'est dans ce même sentiment que saint Ignace, martyr et disciple des apôtres, louant un évêque qui était venu au-devant de lui, dit qu'il avait reconnu à sa modestie, que Dieu l'avait appelé à une si grande charge. Il faut être parfait, selon les saints pères, pour être digne de la charge épiscopale ; et ce saint martyr croyait que la modestie qui reluisait dans toutes les actions de cet évêque, était la marque de sa vocation à l'épiscopat, parce qu'elle était la preuve de sa parfaite vertu.

℣. 5. Arma et gladii in via perversi. *Les dents* même du pécheur *sont des armes,* comme le dit David, *et sa langue une épée tranchante,* à cause de la médisance avec laquelle il déchire les bons. Les épées sont dans sa voie, parce qu'il préfère toujours la violence à la douceur, et qu'il dit, comme le Sage le représente ailleurs : *Que notre force soit la loi de la justice* (1).

Celui qui garde son âme s'en retirera bien loin ; parce que rien n'est plus éloigné de la disposition d'un chrétien que la médisance ; et que cette conduite violente est haïe des hommes, et encore plus de Jésus-Christ.

Car c'est lui qui nous a appris, et par ses paroles et par son exemple, non à faire le mal à ceux qui ne nous en font point, ni à rendre le mal pour le mal, mais à vaincre le mal par le bien, et à n'opposer aux emportements de l'orgueil et de la colère, que la fermeté de la patience et de la douceur.

℣. 6. Proverbium est : adolescens juxta viam suam. L'hébreu, les Septante et le chaldéen ne portent point : *Proverbium est.* Les versions portent aussi : *Initiez* (חנך *'hanok,* ἐγκαίνισον) *le jeune homme conformément à sa voie, etc.*

Cette parole fait voir combien il est important d'élever les enfants d'une manière sage et chrétienne. Les pères se plaignent quelquefois des dérèglements de leurs enfants, comme il a été marqué ailleurs ; et ce serait aux enfants à se plaindre de la négligence de leurs pères. Les pères ne peuvent souffrir les défauts de leurs enfants dans un âge avancé, et ils n'ont point travaillé à les déraciner pendant leur jeunesse. C'est donc dès leur enfance qu'il faut penser à semer dans leurs âmes ce qu'on y veut recueillir, puisque de ces premières années, selon le Sage, dépend toute la suite de leur vie.

℣. 7. Dives pauperibus imperat. Le riche commande au pauvre ; mais non au pauvre de cœur et d'esprit qui aime sa pauvreté, et qui en fait un trésor : car celui qui est pauvre en cette manière est plus riche et plus indépendant des hommes que tous les riches du monde.

Celui qui emprunte est assujetti à celui qui prête. Ceux qui honorent et qui imitent la pauvreté de Jésus-Christ, réduisent à très peu de chose ce qui est nécessaire pour la vie. Ils en retranchent tout ce qui est superflu, et ils tendent plutôt à se contenter de ce qu'ils ont, qu'à être obligés d'*emprunter* ce qu'ils n'ont pas.

Il est même souvent difficile de recevoir quelque soulagement des hommes, sans qu'il emporte avec soi une sorte d'asservissement. C'est pourquoi il faut prendre plaisir à se contenter de peu, et aimer à ne recevoir que de Dieu seul.

℣. 8. Qui seminat iniquitatem... Comme le blé est enfermé dans la semence, quoiqu'on ne l'y voie pas encore, ainsi la peine est attachée infailliblement au péché, comme l'effet à la cause, quoique souvent elle soit cachée. Dieu est si grand qu'on ne viole point ses ordres impunément. Il se fera justice à la vue de tout le monde dans l'autre vie. « Mais présentement même, nous dit saint Augustin, il est vengé au même instant qu'on l'offense : parce que l'âme n'a pas plus tôt commis le crime, qu'elle trouve infailliblement son supplice dans l'obscurcissement de son esprit, et dans le dérèglement de son cœur. »

Et il sera brisé par la verge de sa colère. L'injuste a, dans cette vie, *une verge* et une autorité qu'il a reçue de Dieu ; et il en abuse dans les emportements de sa colère. Mais *cette verge* même *le brisera un jour,* parce que, comme le

(1) *Sap.* II. 11.

9. Qui pronus est ad misericordiam benedicetur, de panibus enim suis dedit pauperi. Victoriam et honorem acquiret qui dat munera ; animam autem aufert accipientium.

10. Ejice derisorem, et exibit cum eo jurgium, cessabuntque causæ et contumeliæ.

11. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam labiorum suorum habebit amicum regem.

12. Oculi Domini custodiunt scientiam, et supplantantur verba iniqui.

9. Celui qui est porté à faire miséricorde, sera béni, parce qu'il a donné de ses pains aux pauvres. Celui qui fait des présents, remportera la victoire et l'honneur ; mais il ravit les âmes de ceux qui les reçoivent.

10. Chassez le railleur, et les disputes s'en iront avec lui ; alors les plaintes et les outrages cesseront.

11. Celui qui aime la pureté du cœur, aura pour ami le roi, à cause de la grâce qui est répandue sur ses lèvres.

12. Les yeux du Seigneur gardent la science ; mais les paroles de l'injuste seront confondues.

COMMENTAIRE

Sage le dit ailleurs, « Dieu jugera avec une rigueur terrible, ceux qui n'auront pas exercé selon ses ordres le ministère qu'il leur avait confié en ce monde ; *et les puissants seront tourmentés puissamment* » (1).

℣. 9. Qui pronus est ad misericordiam. L'hébreu : *Celui qui a l'œil bon* (2). Dieu juge des actions par le fond du cœur. Une petite aumône faite avec une grande effusion de charité, lui est plus agréable qu'une grande faite avec une volonté médiocre. C'est donc proprement cette promptitude et cette joie que Dieu demande, et qui attire ses bénédictions sur celui qui fait miséricorde.

Il a donné de ses pains aux pauvres. Celui qui donne avec cette promptitude, ne donne pas seulement de son superflu, mais même de son nécessaire et de son propre pain. C'est là l'aumône de la veuve de l'Évangile ; et c'est celle qui est la plus agréable à Dieu, lorsque le pauvre exerce la charité envers le pauvre, et qu'il partage avec lui ce qui lui était nécessaire pour sa propre vie.

Victoriam acquiret... Ce verset n'est pas l'hébreu. Les dons ont un grand pouvoir, dit le Sage. Avec des présents, *on remportera la victoire et l'honneur.* On y trouve une admirable facilité pour faire réussir toutes choses. C'est un moyen, comme il a été marqué ailleurs, d'acheter et de vendre la justice avec une honnêteté apparente, et de satisfaire l'avarice sans faire rougir la vanité. Mais le Sage nous découvre ici combien est grande cette illusion, puisqu'après avoir dit que *celui qui fait des présents remportera la victoire :* il ajoute aussitôt qu'*il ravit les âmes de ceux qui les reçoivent.* On croit qu'il n'y a rien de si commode que de recevoir ce qui se donne gratuitement. Et cependant, qu'y a-t-il de plus cher que ce qui s'achète aux dépens du salut ? C'est pourquoi un homme sage qui a de la foi et de la raison, dira en lui-même, lorsqu'on le tente par des présents : Ceux qui me font ces offres m'outragent. Je ne puis trahir la justice sans me trahir moi-même. Ni la piété, ni l'honnêteté ne peuvent approuver ce trafic honteux. Je ne veux ni me perdre devant Dieu, ni me déshonorer devant les hommes.

℣. 10. Ejice derisorem... *La raillerie* par laquelle on se moque des autres avec esprit, passe aisément pour innocente. Elle a néanmoins souvent été cause non seulement *des disputes et des outrages,* comme le Sage le dit en cet endroit, mais même des meurtres. Il est donc bien juste de couper ce mauvais arbre jusqu'à la racine. Les sages du monde s'accordent en ce point avec la sagesse de Dieu. Ils ont pour maxime d'écouter la raillerie et de ne railler jamais ; parce que c'est là le moyen d'éviter les querelles et tous les maux qui en naissent, de ne point se faire d'ennemis, et de s'acquérir non seulement l'affection, mais même l'estime de tous ses amis.

La piété chrétienne va encore bien plus loin, car elle nous apprend que rien n'est plus contraire à la gravité de la religion, que cet esprit railleur, qui tombe insensiblement dans des mots ingénieux, mais désavantageux au prochain, et contraires à la charité. C'est ce qui a fait dire à saint Basile, qu'une seule parole de raillerie suffit pour détruire toute l'application d'une âme attentive à Dieu, et pour lui faire perdre le sentiment de sa présence et de son Esprit (3).

℣. 11. Qui diligit cordis munditiam... Celui qui a *la grâce sur ses lèvres* et qui parle aux autres avec modestie et avec douceur, ou d'une manière qui les édifie et qui les instruit, *aura pour ami le roi* souverain, Jésus-Christ, qui nous a commandé de garder cette prudence et cette modération dans nos paroles. Cette grâce des lèvres vient de la pureté du cœur. Le cœur est pur, parce que son humilité le purifie. Il aime Dieu comme son *roi.* Il l'a pour *ami,* selon la parole de Jésus-Christ (4). Et cet amour humble produit une douceur pleine de sagesse qui se répand au dehors, et qui est comme un sel divin qui assaisonne toutes ses paroles.

℣. 12. Oculi Domini custodiunt scientiam. La vraie science est celle qui observe toujours les

(1) *Sapient.* vi. 7.
(2) טוב עין הוא יברך
(3) *Basil. epist.* i. *ad Greg. Nazianz.*
(4) *Joan.* xv. 15.

13. Dicit piger : Leo est foris, in medio platearum occidendus sum.
14. Fovea profunda os alienæ ; cui iratus est Dominus, incidet in eam.
15. Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplinæ fugabit eam.
16. Qui calumniatur pauperem ut augeat divitias suas, dabit ipse ditiori, et egebit.

17. Inclina aurem tuam, et audi verba sapientium, appone autem cor ad doctrinam meam ;

13. Le paresseux dit : Le lion est là dehors : je serai tué au milieu des chemins.
14. La bouche de l'étrangère est une fosse profonde ; celui contre qui le Seigneur est en colère, y tombera.
15. La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.
16. Celui qui opprime le pauvre pour accroître ses richesses, donnera lui-même à un plus riche que lui, et deviendra pauvre.
17. Prêtez l'oreille, écoutez les paroles des sages ; et appliquez votre cœur à la doctrine que je vous enseigne.

COMMENTAIRE

yeux du Seigneur. Elle le regarde sans cesse, et elle désire être regardée de lui, afin qu'elle soit toujours soumise à ses ordres. Dieu protège cette science, parce qu'elle vient de lui, et qu'il en est la fin comme le principe.

Les paroles de l'injuste seront confondues. Il est *injuste* lors même qu'il dit la vérité, parce qu'il la dit par un esprit de mensonge, esprit d'orgueil, qui ne cherche que sa propre gloire, selon l'Évangile. Ainsi ses paroles seront confondues, *parce qu'elles rougiront,* selon l'expression d'un ancien père, *étant démenties par ses actions. Dicta factis deficientibus erubescunt* (1).

℣. 13. Dicit piger : Leo est foris... Nous n'attribuerions point à la paresse ce que le Sage lui attribue par ses paroles, si nous ne savions qu'il parle par l'Esprit de Dieu. Il appelle *une paresse,* cette timidité qui fait que l'homme n'ose faire le bien auquel il est obligé selon Dieu, de peur qu'il ne lui en arrive du mal. Le monde, au contraire, appelle cela une prudence. On croit que c'est une vertu de préférer ou son intérêt, ou son repos à toutes choses.

Il est vrai que la charité est sage, et qu'elle n'est ni téméraire ni précipitée ; mais en même temps, elle est courageuse, et elle ne cherche point son intérêt, mais celui de Jésus-Christ. Le Saint-Esprit ne reçoit point les excuses d'un homme qui manque à faire ce qu'il doit, de peur de s'exposer à un grand péril ; c'est une frayeur déraisonnable, et souvent imaginaire. Les esprits méticuleux se forgent presque toujours des chimères.

℣. 14. Fovea profunda, os alienæ. Le sens est clair, en l'expliquant de la bouche artificieuse d'une femme, qui est étrangère à celui qui en a une autre avec qui Dieu l'a uni par un lien sacré et inviolable. Il faut apprendre de la bouche de Dieu même l'horreur qu'on doit avoir de l'adultère. C'est une marque *de sa colère,* dit le Sage, quand il y laisse tomber un homme ; et c'est un effet de la toute-puissance de sa grâce quand il l'en relève. Il y a laissé tomber David qui lui était si cher, *parce qu'il était devenu orgueilleux,* dit saint Augustin (2), et il l'en a relevé. Ceux donc qui imitent ce prince dans son crime, qu'il a détesté depuis avec tant d'horreur, et qu'il a expié avec tant de larmes, seront bienheureux, s'ils l'imitent aussi dans sa pénitence.

℣. 15. In corde pueri... On peut appliquer aussi cette parole à ceux qui sont avancés en âge. La concupiscence est une frénésie. Et ce qui est plus terrible, cette frénésie est volontaire. L'homme est insensé, et il veut l'être. Il y trouve son plaisir, selon que le Sage dit ailleurs : *Stultitia gaudium stulto.* Il aime le mensonge et l'égarement ; il se sert de sa raison, même corrompue, pour s'opposer à Dieu, qui est la souveraine raison.

La verge de la discipline l'en chassera, parce que l'affliction rend les hommes sages. C'est une voix de Dieu qui se fait souvent entendre de ceux à qui tous les autres moyens pour les attirer à lui, avaient été inutiles.

℣. 16. Qui calumniatur pauperem... La vie est pleine de ces exemples, où Dieu appauvrit par sa justice ceux qui s'étaient enrichis par leur injustice. Mais on a peine à reconnaître le doigt de Dieu dans ces rencontres. Et on aime mieux attribuer ces renversements à l'infortune, qu'à la providence de Celui qui voit tout, et qui règle tout.

℣. 17. Inclina aurem. Ces paroles commencent comme un nouveau discours de Salomon ; elles ressemblent au début du livre. Quelques interprètes y voient le commencement de la troisième partie des Proverbes ; d'autres croient que c'est la conclusion des sentences qui précèdent ; et la troisième partie, pour eux, ne commence qu'au chapitre xxv.

Audi verba sapientium. C'est par l'humilité qu'on entre dans la vérité. L'humilité abaisse l'esprit. Elle aime à écouter, *elle écoute les sages* et non les insensés, parce que la grâce que Dieu donne aux humbles, leur apprend à discerner les sages de ceux qui ne le sont pas.

Après cela, Dieu nous commande *d'appliquer notre cœur à sa doctrine,* parce qu'on n'entend Dieu que par le cœur. Il faut écouter les paroles des sages, dit saint Grégoire, mais savoir en mê-

(1) *Tertull. de patient. cap.* I.

(2) *Aug. in Psal.* L.

18. Quæ pulchra erit tibi cum servaveris eam in ventre tuo, et redundabit in labiis tuis ;

19. Ut sit in Domino fiducia tua : unde et ostendi eam tibi hodie.

20. Ecce descripsi eam tibi tripliciter, in cogitationibus et scientia ;

21. Ut ostenderem tibi firmitatem et eloquia veritatis, respondere ex his illis qui miserunt te.

22. Non facias violentiam pauperi quia pauper est, neque conteras egenum in porta ;

23. Quia judicabit Dominus causam ejus, et configet eos qui confixerunt animam ejus.

18. Vous en reconnaîtrez la beauté, lorsque vous la garderez au fond de votre cœur ; et elle se répandra sur vos lèvres.

19. Elle vous servira à mettre votre confiance dans le Seigneur ; c'est pour cela que je vous l'ai représentée aujourd'hui.

20. Je vous l'ai décrite triplement, avec méditation et avec science.

21. Pour vous faire voir la certitude des paroles de la vérité, afin qu'elles vous servent à répondre à ceux qui vous ont envoyé.

22. Ne faites point de violence au pauvre, parce qu'il est pauvre ; n'opprimez point dans le jugement celui qui n'a rien ;

23. Car le Seigneur se rendra lui-même le défenseur de sa cause, et il percera ceux qui auront percé son âme.

COMMENTAIRE

me temps, qu'elles frapperont en vain notre oreille et notre esprit, à moins que Dieu lui-même ne nous parle au cœur.

℣. 18. Pulchra erit tibi. On ne connaît la beauté de la sagesse que lorsqu'on lui obéit et qu'on l'aime, selon la parole de saint Jean : *Que celui qui n'aime point Dieu, ne le connaît point* (1). *Goûtez et voyez,* dit le prophète (2). Après que le cœur a goûté, l'esprit voit ; et il admire la beauté que le sentiment du cœur lui a découverte.

Elle se répandra sur vos lèvres. Lorsque la sagesse a passé ainsi du cœur dans l'esprit, elle se répand sur les lèvres ; et ce que l'Écriture dit ailleurs se vérifie, que *la bouche des sages est dans leur cœur* (3), parce que le mouvement de leur cœur conduit leurs discours, et qu'il rend leur parole une parole de grâce.

C'est ainsi que ceux que l'Église révère comme ses pères et ses docteurs, ont écrit de Dieu. Le Saint-Esprit possédait leur cœur, et son onction s'est répandue sur leurs lèvres. Ils se sont toujours nourris de ces mêmes vérités, qu'ils nous représentent si excellemment, et ils sont devenus des sources de science et de grâce qui ont inondé toute la terre.

℣. 19. Ut sit in Domino fiducia tua. Le Sage rapporte tout le fruit de la sagesse à l'humilité, et toute l'humilité *à mettre notre confiance,* non en nous-mêmes, mais *dans le Seigneur.* C'est là l'abrégé de toute la religion, d'être persuadés que Dieu peut tout, et que nous ne pouvons rien ; et qu'ainsi nous devons mettre notre confiance, non dans le néant, mais en Celui qui est tout.

℣. 20. Ecce descripsi eam tibi tripliciter. Cet endroit est fort obscur, et s'explique diversement. Des commentateurs croient que Salomon veut marquer ici les trois parties des Proverbes, ou les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques ; d'autres y voient la morale, la physique et la théologie ; on peut y donner ce sens qui paraît assez simple et naturel : *Je vous l'ai décrite triplement ;* c'est-à-dire, en plusieurs manières, dans cette multitude de sentences et d'instructions saintes dont ce livre est rempli ; comme quand saint Paul dit : *J'ai demandé à Dieu trois fois* (4) ; c'est-à-dire, plusieurs fois. *Je vous l'ai décrite avec méditation ;* c'est-à-dire, avec une grande application de l'esprit et de la pensée, et *dans une science* très éclairée, puisque la lumière de Salomon était celle de Dieu même.

℣. 21. Ut ostenderem tibi firmitatem. Rien ne nuit plus à un chrétien que de n'avoir pas une foi assez ferme, et ne pas comprendre assez *la certitude des paroles* et des promesses de Dieu, qui subsisteront quand le ciel et la terre auront passé. On sait que l'on est fidèle, et que l'on doit croire, mais on croit souvent plus de l'esprit que du cœur. C'est pourquoi, à la moindre tentation, l'âme hésite, et l'édifice du salut est ébranlé, parce qu'il n'est point établi sur un assez ferme fondement.

Afin qu'elles vous servent à répondre à ceux qui vous ont envoyé. Le Sage nous apprend ici deux choses importantes. La première, qu'il faut être envoyé de Dieu pour annoncer sa parole ; et la seconde, qu'*il faudra répondre à celui qui nous a envoyé :* c'est-à-dire, que nous serons obligés de rendre compte à Dieu de la dispensation qu'il nous aura confiée. C'est pourquoi nous devons méditer sans cesse et pratiquer sa parole ; puisque c'est elle qui doit nous juger, selon l'Évangile (5), et qu'elle nous sera alors favorable, si nous nous conduisons maintenant par sa lumière, et selon ses règles.

℣. 22-23. Non facias violentiam pauperi. Il est aisé de faire violence au pauvre, parce qu'il est pauvre. On l'accable, parce qu'il n'a point de soutien, et qu'on peut le perdre impunément. Et

(1) I. *Joan.* IV. 8.
(2) *Ps.* XXXIII. 9.
(3) *Eccli.* XXI. 29.
(4) II. *Cor.* XII. 8. — (5) *Joan.* XII. 48.

24. Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso ;
25. Ne forte discas semitas ejus, et sumas scandalum animæ tuæ.
26. Noli esse cum his qui defigunt manus suas, et qui vades se offerunt pro debitis ;
27. Si enim non habes unde restituas, quid causæ est ut tollat operimentum de cubili tuo ?
28. Ne transgrediaris terminos antiquos quos posuerunt patres tui.

24. Ne soyez point ami d'un homme colère, et ne vivez point avec un homme furieux,
25. De peur qu'il ne vous apprenne à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre âme un sujet de chute.
26. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent en touchant dans la main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent ;
27. Car si vous n'avez point de quoi restituer, qui empêchera qu'on ne vous emporte la couverture de votre lit?
28. Ne passez point les anciennes bornes qui ont été posées par vos pères.

COMMENTAIRE

néanmoins plus le pauvre, et surtout le pauvre de cœur, paraît méprisable et abandonné, plus on doit craindre de lui faire violence; parce qu'en ne croyant combattre qu'un homme, on s'attaque à Dieu, qui se déclare l'appui des faibles, et le défenseur des opprimés.

On peut dire néanmoins que cet avis est plus utile pour ceux qui souffrent que pour ceux qui les font souffrir. Car ceux qui sont possédés d'envie ou d'un désir de vengeance, ne sont pas capables de craindre ni les paroles ni les menaces de Dieu. Mais les vrais pauvres, qui sont les humbles de cœur, doivent se souvenir que, comme il y aura toujours du feu dans le monde pour purifier l'or, il y aura aussi toujours des ennemis de la justice pour éprouver les serviteurs et les imitateurs de Jésus-Christ, et pour couronner leur patience.

Lors donc que Dieu déclare qu'il est le défenseur de leur cause, et qu'*il percera ceux qui percent leur âme,* ils ne doivent pas croire que son dessein soit de perdre présentement ceux qui les oppriment. Ils doivent, au contraire, désirer et demander à Dieu de tout leur cœur qu'il les convertisse.

Et ces marques si avantageuses que Dieu leur donne de sa protection, ne doivent servir qu'à rendre leur foi plus vive, et leur charité plus ferme et plus tendre envers ceux mêmes qui les traitent avec plus de rigueur et de dureté.

℣. 24-25. Noli esse amicus homini iracundo. Le Sage, après avoir parlé contre les oppressions des pauvres, nous avertit de ne point nous rendre amis de ceux qui peuvent faire ces violences, en se laissant emporter aux mouvements de leur fureur. On n'aime point naturellement un homme colère. La raison n'approuve point ces emportements qui se font contre la raison. Mais, lorsque la passion d'un homme est soutenue par une grande puissance, qu'il a assez de crédit pour faire réussir les prétentions de ceux qui cherchent des honneurs ou des places dans le monde, on trouve aisément en soi une pente secrète à devenir son ami.

C'est donc là l'avis que le Sage nous donne, comme s'il disait : N'aimez point le monde, et n'y cherchez point vos intérêts, de peur que vous ne désiriez être l'ami de ceux qui font violence au pauvre, et qui n'aiment point ceux que Dieu aime. C'est ainsi que l'âme trouve aisément *un sujet de chute,* parce que le cœur prévenu d'une passion secrète, aveugle l'esprit ; et l'esprit, dans cet obscurcissement, se forme des prétextes spécieux pour colorer une complaisance basse et intéressée, par des raisons, ou de prudence, ou quelquefois même de piété.

℣. 26-27. Noli esse cum his qui... Cette sentence, ainsi que plusieurs autres qu'on a déjà expliquées, fait voir combien il est dangereux de s'engager à répondre pour les âmes, à moins que d'y être véritablement appelé de Dieu. C'est pourquoi saint Bernard (1) dit que les hommes éclairés et qui connaissent la grandeur du péril, lorsqu'on les porte à ces sortes d'engagements, ont dans le cœur cette parole, que les vierges sages disent dans l'Évangile à celles qui leur demandaient de leur huile : *De peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous; allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en* (2).

Ils considèrent, selon la pensée du même saint, qu'ils peuvent se réduire dans une extrême indigence, sous prétexte d'enrichir les autres, et ils ont peur de devenir semblables à la lampe qui éclaire ceux qui étaient dans les ténèbres, mais qui se consume elle-même (3).

℣. 28. Ne transgrediaris terminos. Cette sentence est un des principaux fondements sur lesquels l'Église a établi cette règle inviolable, « de conserver le dépôt sacré de la Tradition, selon l'avis de saint Paul à Timothée (4), et d'éviter les nouveautés profanes qu'une fausse science pourrait introduire parmi les fidèles. Ce sont là les armes invincibles par lesquelles l'Église

(1) *Bern. in Cant. ser.* XVIII.
(2) *Matth.* XXV. 9.
(3) *Bern. in Nat. S. Joan. Bapt.*
(4) I. *Tim.* VI. 10.

29. Vidisti virum velocem in opere suo? coram regibus stabit, nec erit ante ignobiles.

29. Avez-vous vu un homme prompt à faire son œuvre? Il aura accès auprès des rois, et il ne demeurera point dans la foule du peuple.

COMMENTAIRE

a toujours combattu toutes les erreurs qui pouvaient ou altérer la foi de ses enfants, ou corrompre la pureté de ses mœurs. Car il ne suffit pas pour le salut, disent deux grands papes (1), d'embrasser la foi de nos pères : il faut suivre encore leurs sentiments dans ce qu'ils ont établi pour régler nos mœurs ; puisque la foi, selon saint Jacques (2), est morte, et ne peut sauver personne sans les bonnes œuvres. Les saints pères, ajoutent-ils, n'ont point parlé par eux-mêmes. Ils ont tiré de la même source de l'Écriture les principes de la foi et de la morale chrétienne. Ils ont établi les uns et les autres en un même temps, avec la même lumière et dans les mêmes écrits. Si nous révérons leur autorité dans un de ces points et si nous la rejetons dans l'autre, nous l'affaiblirons et nous la rendrons inutile dans tous les deux. »

Nous devons donc suivre avec une piété respectueuse cet avis que le Saint-Esprit nous donne par le Sage, *de ne jamais passer au delà des bornes qui ont été posées par nos pères.* Ne cherchons point d'autres guides que ceux que Dieu a remplis de sa lumière pour nous éclairer. Et comme ces saints ont mis toute leur gloire à marcher sur les traces de ceux qui les avaient précédés, que la nôtre aussi soit de les suivre.

℣. 29. VIDISTI VIRUM VELOCEM. Toute promptitude n'est pas bonne. Il y en a une qui est téméraire et indiscrète. C'est pourquoi saint Grégoire dit que la piété n'est ni précipitée, ni timide, parce qu'elle n'avance point quand Dieu ne lui donne point d'ordre, et qu'elle ne recule point quand il l'appelle. Aussi saint Paul ne dit pas seulement : *Soyez prompts et fervents* (3), mais il veut que cette ferveur soit spirituelle, et qu'elle nous vienne du mouvement de l'Esprit de Dieu, *Spiritu ferventes.*

Celui qui est prompt de cette manière, *se tiendra devant les rois;* c'est-à-dire qu'il aura rang parmi les justes, parce que cette promptitude est un don du ciel. Aussi, quoique la Vierge fît toutes ses actions avec tant de gravité, il est marqué néanmoins dans l'Évangile, qu'aussitôt qu'elle eut conçu Jésus-Christ, et qu'elle eut été toute remplie de l'Esprit de Dieu, elle se hâta d'aller voir sa cousine sainte Élisabeth, parce *que l'esprit de Dieu est prompt,* dit saint Ambroise, *et qu'il ne sait ce que c'est que la lenteur et la paresse* (4).

(1) *Adrian.* II. *in libell. lecto in Syn.* VIII. *act.* I. - *Greg.* VIII, *in Apolog. decret. c.* 20.

(2) *Jacob.* II. 26. — (3) *Rom.* XII. 11.

(4) *Ambr. in Luc. c.* I. *v.* 39.

CHAPITRE XXIII

Sobriété à la table des grands. Ne point rechercher les richesses. Ne point opprimer les pupilles. Demeurer ferme dans la crainte du Seigneur. Fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie.

1. Quando sederis ut comedas cum principe, diligenter attende quæ apposita sunt ante faciem tuam.

2. Et statue cultrum in gutture tuo ; si tamen habes in potestate animam tuam.

1. Lorsque vous serez assis pour manger avec le prince, considérez avec attention ce qui sera servi devant vous.

2. Mettez un couteau à votre gorge, si toutefois vous êtes maître de votre âme.

COMMENTAIRE

℣. 1-2. Quando sederis..... Ces deux sentences sont obscures et ont donné lieu à d'interminables commentaires qui ne sont pas plus clairs.

Nous pouvons remarquer dans ces paroles une règle importante pour demeurer ferme dans ce qu'on doit à Dieu et à sa conscience, lorsque l'on est obligé d'avoir quelque commerce avec les grands. Le Sage représente cette liaison qu'on peut avoir avec eux, comme un festin auquel nous sommes conviés. Tous les objets que la concupiscence recherche avec ardeur, et dont elle se nourrit, se trouvent parmi eux, la grandeur, le crédit, les divertissements, les délices, et tout ce qui peut plaire à la corruption naturelle de l'esprit humain.

Lors donc, dit le Sage, *que vous serez assis avec le prince, considérez avec attention ce qui sera servi devant vous.* Lorsqu'une personne puissante vous témoigne de la bienveillance, considérez ce qu'elle vous propose, ce qu'elle vous demande, ce qu'elle vous promet, ou ce que, dans son silence même, sa grandeur seule et son autorité vous donne lieu d'espérer d'elle si vous entrez dans son sentiment, et si vous vous rendez le ministre de ses passions et de ses désirs.

Mettez un couteau à votre gorge, c'est-à-dire, que la crainte de Dieu soit comme une pointe perçante qui vous empêche de vous laisser aller à l'attrait de toutes ces choses qui environnent les grands, et qui font la pâture la plus délicieuse de l'orgueil de l'homme.

Si néanmoins, ajoute-t-il, *vous êtes le maître de votre âme,* c'est-à-dire, si néanmoins votre âme se conserve toujours libre en ne voulant être assujettie qu'à Dieu seul, et si elle ne s'est point déjà engagée à ce que ces grands peuvent attendre de vous, car sans cela, il n'y a point d'assurance.

Un homme de Dieu qui sera animé du même Esprit qui a parlé par le Sage, ne tombera point dans ces pièges.

Il craindra les périls qui se trouvent toujours, selon l'Écriture, dans le commerce qu'on peut avoir avec les grands. Il aura pour eux tout le respect et toute la déférence que Dieu nous commande, mais il ne les verra que dans une nécessité inévitable, et par un engagement qu'il aura sujet de croire être né de Dieu. Et lorsqu'il s'apercevra qu'ils pourront attendre de lui quelque chose qui ne s'accorde pas avec ce qu'il doit à sa conscience, il s'en dégagera avec le plus de promptitude qu'il lui sera possible.

Il dira alors en lui-même, à l'imitation de saint Augustin : Je ne suis plus à vendre. J'ai déjà un maître qui est Jésus-Christ. C'est lui qui m'a racheté. Je n'en veux point d'autre. *Redemptus a Christo jam non sum venalis* (1).

Saint Augustin donne à ces paroles du Sage une explication plus spirituelle ; et il nous apprend qu'elles nous marquent la vénération profonde avec laquelle nous devons approcher de la table de Jésus-Christ.

La table où l'on mange avec le prince, dit ce docteur, est la table où l'on reçoit le corps et le sang de Jésus-Christ. On y est *assis* lorsqu'on s'en approche avec un cœur plein de paix, et une profonde humilité.

Mettre le couteau dans sa bouche, c'est, avant que d'en approcher, s'éprouver soi-même par la parole de Dieu, cette épée tranchante qui pénètre jusqu'au fond du cœur. Il ajoute : *Si néanmoins vous êtes maître de votre âme;* parce que souvent nous ne nous connaissons point nous-mêmes ; et qu'après que Dieu nous a commandé par la bouche de saint Paul (2), de nous éprouver avant que d'approcher de cette table, nous devons dire avec

(1) *August. Confess. lib.* IX. *c.* 2.

(2) I. *Cor.* XI. 28.

3. Ne desideres de cibis ejus in quo est panis mendacii.
4. Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum.
5. Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere, quia facient sibi pennas quasi aquilæ et volabunt in cælum.
6. Ne comedas cum homine invido, et ne desideres cibos ejus;
7. Quoniam in similitudinem arioli et conjectoris, æstimat quod ignorat. Comede et bibe, dicet tibi; et mens ejus non est tecum.
8. Cibos quos comederas evomes, et perdes pulchros sermones tuos.

3. Ne désirez pas les viandes de la table où se trouve le pain de mensonge,
4. Ne vous fatiguez point à vous enrichir ; mais mettez des bornes à votre prudence.
5. Ne levez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir, parce qu'elles prendront des ailes comme l'aigle, et s'envoleront au ciel.
6. Ne mangez point avec un homme envieux, et ne désirez point de ses viandes ;
7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore, comme un homme qui devine, et qui suit ses conjectures. Buvez et mangez, vous dira-t-il ; mais son cœur n'est point avec vous.
8. Vous rejetterez les viandes que vous avez mangées, vous perdrez vos sages discours ;

COMMENTAIRE

David : *Éprouvez-moi, mon Dieu, et sondez mes reins et mon cœur* (1).

℣. 3. Ne desideres de cibis ejus. Après s'être nourri du Sauveur, qui est le pain de la vérité, on ne doit plus désirer le pain du mensonge. *Ce pain de mensonge* est généralement tout ce qui flatte la corruption de l'homme, et qui nourrit la concupiscence. Le principal effet que doit produire en nous le pain du ciel, c'est de nous dégoûter de ce qui est humain et terrestre, et surtout de nous-mêmes ; car le goût de ces choses est proprement *un pain de mensonge,* qui non seulement ne nourrit pas l'âme, mais qui l'entretient dans une langueur continuelle.

℣. 4. Noli laborare ut diteris. *Ne travaillez point* en lisant les livres saints, *à devenir riche* en connaissances, parce que la science, en nous enrichissant de lumière, nous enfle, et en nous enflant nous tue. *Mais donnez des bornes à votre prudence,* en ne vous élevant point au-dessus de vous, mais en vous tenant dans les bornes et dans la mesure du don de la foi que vous avez reçu de Dieu. Ainsi, vous acquerrez l'humilité qui est le trésor de l'âme, et la source de la vraie lumière.

℣. 5. Ne erigas oculos tuos... *N'élevez point vos yeux vers les richesses ;* c'est-à-dire, vers les connaissances, *parce qu'elles s'envoleront au ciel.* C'est ce que dit le Sage en un autre endroit : *J'ai dit : Je deviendrai sage ; et la sagesse s'est beaucoup élevée au-dessus de moi, sans que j'y pusse atteindre en aucune sorte* (2). Car Dieu regarde de loin ceux qui s'élèvent, et il s'abaisse vers ceux qui s'humilient.

Saint Grégoire explique aussi ces paroles de ceux qui veulent imiter les saints, dans les dons surnaturels et les grandes vertus qui ont éclaté en eux. « Ce désir, dit-il, est d'ordinaire indiscret et présomptueux. Car Dieu agit très différemment dans la dispensation de sa grâce ; et sa conduite est mystérieuse. Chacun doit demeurer en paix au rang où il l'a mis. L'hysope ne doit pas vouloir égaler les cèdres du Liban ; et le passereau ne doit pas imiter le vol de l'aigle » (3).

℣. 6-8. Ne comedas... comede et bibe... cibos, quos comederas evomes. Ces trois sentences sont encore obscures. Voici un sens assez simple qu'il semble qu'on leur peut donner. *Ne mangez point avec un homme envieux, et ne désirez point de ses viandes.* Le Sage nous avertit de ne nous point lier d'amitié avec un homme envieux. Et, selon ce qui a été dit un peu auparavant, il marque la liaison que l'on peut avoir avec lui, par le désir de manger à sa table, ce qui se fait d'ordinaire entre les amis.

Ne désirez point, dit-il, *des viandes d'un envieux ;* c'est-à-dire, avant de vous unir avec un homme, considérez s'il n'est point prévenu contre vous de quelque secrète jalousie. Si cela est, *ne désirez point de ses viandes ;* c'est-à-dire, n'attendez de lui aucun avantage de ceux-mêmes que vous pourriez tirer selon Dieu, parce que cette malignité cachée qui le possède, fait qu'il juge mal du fond de votre cœur qu'il ignore, et qu'il croit y voir ce qui n'y est point. Il agit à votre égard comme un homme *qui devine.* Il fonde des soupçons certains sur l'incertitude de ses conjectures.

Buvez, dit-il, *et mangez.* Il vous offre son amitié. Il vous promet tout ce qui est en son pouvoir. *Mais son cœur n'est point avec vous,* et il n'y peut être, parce qu'il est ulcéré de cette jalousie qui ne lui permet pas de vous aimer. Cette passion lui fera toujours croire que comme, dans son imagination, tout ce qui vous relève le rabaisse, sa réputation aussi ne peut être fondée que sur la ruine de la vôtre. C'est pourquoi étant convaincu peu à peu, par votre propre expérience, qu'il dissimule son aversion sous les apparences d'une amitié feinte, *vous rejetterez les viandes que vous aviez mangées ;* c'est-à-dire, vous aurez regret des sentiments que vous aviez eus de lui, et des espérances que vous en aviez conçues, en reconnaissant qu'en tout cela il n'y avait rien de solide. *Et*

(1) *Psal.* xxv. 2. - *Aug. in Joan. tract.* xlvii.

(2) *Eccli.* vii. 24. — (3) *Gregor. in Job. lib.* xxxi. *c.* 19.

9. In auribus insipientium ne loquaris, quia despicient doctrinam eloquii tui.

10. Ne attingas parvulorum terminos, et agrum pupillorum ne introeas :
11. Propinquus enim illorum fortis est, et ipse judicabit contra te causam illorum.
12. Ingrediatur ad doctrinam cor tuum, et aures tuæ ad verba scientiæ.
13. Noli subtrahere a puero disciplinam ; si enim percusseris eum virga, non morietur.
14. Tu virga percuties eum, et animam ejus de inferno liberabis.
15. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus, gaudebit tecum cor meum ;
16. Et exultabunt renes mei, cum locuta fuerint rectum labia tua.

9. Ne parlez point avec les insensés, parce qu'ils mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée par vos paroles.
10. Ne touchez point aux bornes des petits, et n'entrez point dans le champ des orphelins.
11. Car celui qui est leur proche est puissant ; et il se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur cause.
12. Que votre cœur entre dans la doctrine, et que vos oreilles reçoivent la parole de science.
13. N'épargnez point la correction à l'enfant ; car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point.
14. Vous le frapperez avec la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer.
15. Mon fils, si votre cœur est sage, mon cœur se réjouira avec vous ;
16. Et mes entrailles tressailliront de joie, lorsque vos lèvres auront prononcé des paroles de vérité.

COMMENTAIRE

vous perdrez vos sages discours par lesquels vous lui aviez donné des preuves sincères de votre affection, sans avoir jamais pu gagner la sienne.

Cet avis du Sage nous fait voir qu'un vrai serviteur de Dieu ne peut avoir pour amis que ceux qui sont à Dieu comme lui, parce qu'alors chacun d'eux regarde la réputation de son ami comme la sienne, et que nul ne cherche sa propre gloire, mais celle de Dieu. Ainsi on ne doit point se lier d'amitié avec ceux qui ont encore l'esprit du monde.

℣. 9. In auribus insipientium ne loquaris. Le Sage a déjà donné cet avis ailleurs sous plusieurs formes. On doit ce respect à la vérité, de ne point la produire devant ceux qui en sont indignes ; et on doit cette charité aux hommes, de ne point les rendre plus coupables, en les exposant à mépriser des choses qu'ils ne devraient écouter qu'avec un profond respect.

℣. 10-11. Ne attingas parvulorum terminos. Cette sentence est claire en l'expliquant à la lettre. Mais il y a d'autres orphelins, qui sont proprement ceux qui ont renoncé à tous les désirs de la terre ; qui ne s'appuient que sur Dieu qu'ils ont pris pour leur Père, et dont l'héritage est dans le ciel. Il est près d'eux, parce qu'il est près de ceux qui sont affligés. Il est puissant, et il met sa puissance, non, comme les hommes, à faire des violences et des injustices ; mais à les arrêter et à les punir. Il est l'appui des faibles, et la force de ceux qui n'en ont point sur la terre.

Et il se rendra contre vous le défenseur de leur cause. Il est présentement leur défenseur, en les rendant invincibles à tout ce qu'ils souffrent ; et il le sera un jour encore en les élevant à une gloire digne de leur patience.

℣. 12. Ingrediatur ad doctrinam cor tuum. Le Sage a dit plusieurs fois cette vérité, et il la répète de temps en temps : car il faut que notre foi y soit attentive, afin que nous nous souvenions sans cesse qu'en vain notre oreille écoutera les paroles de science, si *notre cœur n'entre dans la doctrine* que Dieu nous enseigne. Ce qui ne se fait que par la grâce.

℣. 13-14. Noli subtrahere a puero disciplinam. Cet avis du Sage s'explique assez par lui-même, mais il n'est pas si aisé de le pratiquer. Il est clair par ces paroles, qu'il est quelquefois nécessaire de corriger un enfant. L'Esprit de Dieu le dit ici d'une manière si forte, qu'elle doit faire trembler ceux qui ne se rendront pas à ce qu'il ordonne. *Vous le frapperez*, dit-il, *avec la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer.* On croirait que ce serait une indulgence cruelle de ne point châtier un enfant pour l'empêcher de se jeter dans un feu ou dans un puits ; et on croira qu'on ne doit pas le corriger pour empêcher qu'il ne se précipite dans l'enfer ? Car il suffit pour cela de ne pas le châtier lorsque le temps et la nécessité le demandent : puisque l'on entretient ainsi ses mauvaises inclinations, au lieu de les guérir, et qu'en croissant avec l'âge, elles deviendront enfin incurables.

Il est donc quelquefois nécessaire d'user d'un remède violent pour prévenir un si grand mal. Mais les hommes ont de la peine à demeurer dans un juste milieu, et, voulant fuir un excès, ils tombent dans l'autre. On gouverne d'ordinaire les enfants plutôt par humeur que par raison. Ceux qui sont sévères les traitent avec une rigueur inhumaine et déraisonnable, et ceux qui sont doux les perdent par une mollesse lâche, et par une indulgence poussée à l'excès.

La charité allie cette double conduite ; et elle en compose une troisième par le mélange de l'une et de l'autre. Elle a toujours la douceur dans le cœur, et elle témoigne sa modération dans ses paroles. Elle est ferme dans les choses essentielles, et quelquefois sévère dans le châtiment ; mais elle s'y porte avec tant de sagesse et de retenue, qu'elle se fait aimer lors même qu'elle se fait craindre, et qu'elle paraît douce lorsqu'elle est sévère.

℣. 15-16. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus... Lorsqu'un homme est sage non seulement

17. Non æmuletur cor tuum peccatores, sed in timore Domini esto tota die ;

18. Quia habebis spem in novissimo, et præstolatio tua non auferetur.

19. Audi, fili mi, et esto sapiens, et dirige in via animum tuum.

20. Noli esse in conviviis potatorum, nec in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt ;

21. Quia vacantes potibus et dantes symbola consumentur, et vestietur pannis dormitatio.

22. Audi patrem tuum qui genuit te, et ne contemnas cum senuerit mater tua.

17. Que votre cœur ne porte point d'envie aux pécheurs; mais demeurez ferme dans la crainte du Seigneur pendant tout le jour ;

18. Car vous aurez de la confiance en votre dernière heure ; et ce que vous attendez, ne vous sera point ravi.

19. Écoutez, mon fils, et soyez sage ; et faites que votre âme marche droit dans la voie.

20. Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire, ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble ;

21. Car, passant le temps à boire et à se traiter ainsi, ils se ruineront ; et la paresse toujours endormie, sera vêtue de haillons.

22. Écoutez votre père qui vous a donné la vie ; et ne méprisez pas votre mère lorsqu'elle sera dans la vieillesse.

COMMENTAIRE

de l'esprit, mais du cœur, il est véritablement enfant de Dieu, et l'Église, qui est sa mère, trouve en lui sa gloire et son repos. Les entrailles de cette divine mère tressaillent de joie lorsqu'un homme qui a reçu ce don de sagesse, prononce sur ses lèvres les paroles de vérité, parce qu'elle espère que ses lèvres s'accordant avec son cœur, et Dieu possédant toute son affection, il pourra bien plus aisément allumer dans les autres le feu dont il brûle.

℣. 17-18. Non æmuletur cor tuum... Cette envie dont parle le Sage, n'est pas un désir formé de ressembler aux pécheurs ; mais un certain ébranlement dont David se plaint lui-même, qui se glisse insensiblement dans l'âme, et qu'on peut avoir sans le remarquer ; car lorsque l'on voit que tout réussit aux méchants, qu'ils sont dans la gloire et dans les plaisirs, sans que rien les trouble dans ce comble de bonheur, les sens font en quelque sorte violence à l'esprit, si on ne leur résiste par une foi vive.

« Le juste donc, dit saint Grégoire, méprise le monde, et tous ceux qui en jouissent, et il croit les méchants très malheureux, quelque heureux qu'on se les figure, parce qu'il craint le Seigneur. Il demeure ferme dans le temps, parce qu'il se tient attaché à l'éternité. » Il se trouve *plein de confiance en sa dernière heure,* parce qu'il l'a toujours envisagée comme la plus heureuse de sa vie. C'est alors que Dieu le fait entrer dans les biens immuables qu'il a attendus. Au lieu que le monde voit, dans ce dernier moment, tout ce qu'il croyait posséder lui échapper malgré lui, et toutes ses espérances trompées.

℣. 19 Audi, fili mi... Écoutez, mon fils, non le monde, ni vos sens, ni votre esprit, mais Dieu et la vérité, et vous deviendrez aussi sage. Que votre âme ne se détourne point dans des routes égarées qui mènent à la mort ; *mais qu'elle marche droit,* c'est-à-dire avec un cœur simple, *dans la voie* où Dieu l'a mise. Il l'éclairera alors par sa vérité et la nourrira du pain de vie.

℣. 20-21. Noli esse in conviviis. Ces deux sentences, outre le sens de la lettre qui est assez clair, peuvent marquer les assemblées et les divertissements du monde, où, comme à un festin, chacun apporte *pour manger ensemble.* Car, comme les âmes saintes s'assemblent pour s'édifier naturellement par des entretiens pleins de piété et de sagesse, on peut dire, au contraire, avec saint Jean Chrysostôme, que ces assemblées du monde *sont des assemblées du démon,* où chacun contribue à se perdre soi-même et à corrompre les autres.

Les plus innocents de ceux qui se trouvent quelquefois dans ces assemblées, sont ceux auxquels conviennent ces dernières paroles du Sage : *Et la paresse toujours endormie sera vêtue de haillons.* Ce sont des personnes qui se mettent plus en peine de fuir le vice que d'acquérir les vertus. Elles passent leur vie dans la paresse. Leur foi est *toujours endormie.* Leur âme *n'est vêtue que de haillons,* au lieu d'être parée des dons de la grâce.

℣. 22. Audi patrem tuum. Ces paroles ont un sens clair. Elles font voir le respect sincère que les enfants doivent avoir pour leur père et pour leur mère, jusqu'à la fin de leur vie. On peut y donner un sens plus spirituel.

Le père des âmes, c'est Jésus-Christ. Le Sage ne dit point ici : Ne méprisez point votre père lorsqu'il sera vieux, parce que le père des esprits ne vieillit point. Jésus-Christ, dit saint Paul, *était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles* (1). Mais l'Église, qui est notre mère, vieillit, non dans sa foi, mais dans ses mœurs. C'est une partie de la piété que de déplorer, comme ont fait les pères dans les conciles, et particulièrement dans celui de Trente, cette altération si prodigieuse qui s'est glissée de siècle en siècle dans les mœurs de ses enfants et de ses ministres. Mais c'est une présomption impie et criminelle que de la mépriser dans l'état où elle se trouve maintenant, parce qu'elle n'est pas aussi pure dans ses mœurs et dans sa discipline qu'elle

(1) *Hebr.* xiii. 8.

23. Veritatem eme, et noli vendere sapientiam, et doctrinam, et intelligentiam.

24. Exultat gaudio pater justi ; qui sapientem genuit lætabitur in eo.

25. Gaudeat pater tuus et mater tua, et exultet quæ genuit te.

26. Præbe, fili mi, cor tuum mihi, et oculi tui vias meas custodiant.

27. Fovea enim profunda est meretrix, et puteus angustus aliena.

28. Insidiatur in via quasi latro, et quos incautos viderit interficiet.

23. Achetez la vérité, et ne la vendez point ; faites de même à l'égard de la sagesse, de la doctrine et de l'intelligence.

24. Le père du juste tressaille d'allégresse ; celui qui a donné la vie au sage, trouvera sa joie en lui.

25. Que votre père et votre mère soient dans cette allégresse, et que celle qui vous a mis au monde, tressaille de joie.

26. Mon fils, donnez-moi votre cœur, et que vos yeux s'attachent à mes voies.

27. Car la femme prostituée est une fosse profonde ; et l'étrangère est un puits étroit.

28. Elle dresse des embûches sur le chemin comme un voleur ; et elle tue ceux qu'elle voit n'être pas bien sur leurs gardes.

COMMENTAIRE

l'a été à sa naissance, ou dans les premiers siècles qui l'ont suivie. Et c'est le plus détestable de tous les crimes, que de se servir de ce prétexte pour se séparer d'elle par le schisme, comme ont fait tant de nations, pires encore dans leur ensemble.

Il faut donc demeurer ferme dans cette vérité, que l'Église est incorruptible dans sa foi, quoiqu'il se mêle souvent beaucoup de corruption dans les mœurs de ses enfants.

Si donc nous *écoutons* Jésus-Christ qui est *notre père, et qui nous a donné la vie de la grâce,* nous ne mépriserons jamais son Église qui est notre *mère,* quoiqu'elle paraisse dans la langueur et dans la vieillesse, à cause du dérèglement d'un grand nombre de ses enfants. Il y aura toujours en elle des personnes saintes, chez qui l'on verra renaître ce zèle et cet amour ardent qui a paru à sa naissance. Et quelque changement qui puisse arriver dans ses mœurs, le Saint-Esprit qui anime l'Église, et qui la gouverne, demeurera toujours en elle, et y formera toujours des âmes dignes de la sainteté de Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles.

℣. 23. Veritatem eme. La *vérité* n'a point de prix. Elle renferme tous les trésors du ciel. Dieu veut qu'on *l'achète* chèrement. Il ne la donne qu'à la mortification du cœur et du corps. Il est raisonnable qu'elle nous coûte, puisqu'elle est ce pain de l'âme que l'homme doit gagner aussi bien que celui du corps, par un long travail. Ainsi rien n'est ni plus nécessaire ni plus glorieux que *d'acheter* la vérité ; mais rien n'est plus honteux ni plus misérable que de la *vendre.*

La vérité comprend *la sagesse, la doctrine et l'intelligence.* On la vend lorsqu'on vend ces choses. « C'est *vendre la sagesse,* disent les saints, que de se servir de sa lumière pour être estimé sage, et pour être révéré des hommes. C'est *vendre la doctrine et l'intelligence,* selon saint Bernard, que de se servir de la connaissance des choses saintes comme d'un instrument de ses passions, pour s'attirer de la considération et se procurer ensuite des biens et des dignités (1). »

℣. 24.-26. Exultat... Gaudeat. Præbe, fili, cor tuum mihi. Les deux premières sentences ont été expliquées auparavant ; et l'on a fait voir que les justes sont la joie de l'Église et des vrais pasteurs que Dieu leur a donnés pour pères, comme ceux qui sont déréglés en sont la douleur. Mais cette troisième sentence peut servir à expliquer les deux premières, car, après que le Sage a dit : *Que votre père et votre mère soient dans l'allégresse,* il ajoute : *Mon fils, donnez-moi votre cœur ;* comme s'il disait : Si vous voulez être la joie de l'Église, donnez tout votre cœur à Dieu, et ne le partagez point entre lui et le monde. Attachez-vous à sa voie, et n'en cherchez point d'autre : car « il n'aime point celui qui a deux cœurs, ni celui qui marche par deux chemins » (2). Il a donné tout, il demande tout. Et si on ne renonce à tout le reste pour être à lui seul, on se met en danger de perdre tout.

Mon fils, donnez-moi votre cœur. Dieu demande le cœur de l'homme ; mais l'homme a besoin de recevoir un cœur de Dieu, afin qu'il le lui donne : car le cœur naturel de l'homme n'adore que l'homme. Il faut que le cœur soit renouvelé par Dieu pour adorer Dieu. Lors donc que Dieu dit à l'homme : *Donnez-moi votre cœur ;* l'homme doit lui dire : Donnez-moi un cœur qui se donne à vous, et faites en moi ce que vous me commandez.

Que vos yeux s'attachent à mes voies. Pour reconnaître si notre cœur est à Dieu, il faut voir si nos pensées, nos intentions et nos désirs, qui sont comme les regards de notre âme, s'attachent uniquement à le suivre, car tout amour a son action. Si nous aimons Dieu, nous agirons pour Dieu, et nous nous attacherons à ses voies, c'est-à-dire, nous tâcherons de lui plaire en lui obéissant, et en faisant ce qu'il désire.

℣. 27-28. Fovea enim profunda est meretrix... Cette sentence est un abrégé de ce qui a été dit plus longuement au chapitre VII de ce livre. Le sens de la lettre est assez clair. Cette *femme*

(1) *Bern. in Cant. ser.* XXXVI. *num.* 2.

(2) *Eccli.* II. 14.

29. Cui væ ? Cujus patri væ ? Cui rixæ ? cui foveæ ? Cui sine causa vulnera ? Cui suffusio oculorum ?

30. Nonne his qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis ?

31. Ne intuearis vinum quando flavescit, cum splenduerit in vitro color ejus. Ingreditur blande ;

32. Sed in novissimo mordebit ut coluber, et sicut regulus venena diffundet.

33. Oculi tui videbunt extraneas, et cor tuum loquetur perversa.

34. Et eris sicut dormiens in medio mari, et quasi sopitus gubernator, amisso clavo.

29. Pour qui le malheur ? Pour le père de qui le malheur ? Pour qui les querelles ? Pour qui les précipices ? Pour qui les blessures sans sujet ? Pour qui la rougeur et l'obscurcissement des yeux ?

30. Sinon pour ceux qui passent le temps à boire du vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes.

31. Ne regardez point le vin, lorsqu'il paraît clair, lorsque sa couleur brille dans le verre : il entre agréablement,

32. Mais il mord à la fin comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic.

33. Vos yeux regarderont les femmes étrangères, et votre cœur dira des paroles déréglées ;

34. Et vous serez comme un homme endormi au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail ;

COMMENTAIRE

prostituée, comme il a été marqué auparavant, est aussi, selon les commentateurs, la Babylone du monde, sans cesse attentive à perdre les âmes. Comme elle a mille objets agréables qui trompent les sens, l'Écriture nous la dépeint sous les images qui peuvent nous en donner le plus d'horreur. Qu'y a-t-il de plus terrible que de tomber dans une *fosse profonde,* ou dans le fond d'un *puits* qui est très *étroit ?* « Les plaisirs du siècle, dit saint Augustin, sont une eau qui se tire d'un puits profond et plein de ténèbres. *Voluptas sæculi aqua in puteo, in profunditate tenebrosa* (1). »

Le Sage ajoute que *cette femme dresse des embûches sur le chemin comme un voleur,* et qu'*elle tue ceux qu'elle voit n'être pas assez sur leurs gardes.* Il n'y a point d'ennemi si à craindre que celui que l'on ne craint point. C'est ainsi que le monde nous séduit. C'est un voleur, et il paraît un ami. Tous les biens qu'il nous présente sont des pièges qu'il nous tend ; et lorsqu'il semble nous caresser, il nous *tue.*

℣. 29-30. Cui væ ?... Le Sage, après avoir comparé la corruption du monde à une femme prostituée, qui dresse des embûches sur le chemin, et qui tue ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, compare maintenant cet enchantement du siècle à la douceur du *vin,* qui enivrent ceux qui *prennent plaisir à en boire,* et qui les pousse ensuite en une infinité de maux. *A qui dira-t-on : Malheur,* dit-il, *pour qui seront les querelles, les précipices, les blessures, et l'obscurcissement des yeux, sinon pour ceux qui aiment à boire le vin avec excès ?* Cet amour du monde produit *des querelles,* parce que c'est de là que naît *ce zèle amer,* dont parle saint Jacques (2), et ensuite l'esprit d'envie, de contentions et de disputes. C'est pour cela que les hommes se divisent et se blessent les uns les autres sans sujet ; que les yeux de l'âme sont obscurcis par l'aveuglement de ses passions ; et qu'ensuite elle tombe de désordre en désordre, et de précipice en précipice.

℣. 31. Ne intuearis vinum. Ne regardez point le vin lorsqu'il brille dans le verre. Ce vin du monde a un éclat qui attire ceux qui le regardent. Il flatte en même temps la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie.

℣. 32. Mordebit ut coluber. Le vin du siècle est doux d'abord, mais il empoisonne à la fin, selon ce que l'Écriture dit ailleurs : « Leurs raisins sont de Sodome et de Gomorrhe. Leur vin est un fiel de dragon, et un venin d'aspic qui est incurable (3). »

℣. 33. Oculi tui videbunt extraneas... Voilà les effets de cet enivrement si dangereux. De là naît l'intempérance de l'esprit, sans parler de celle qui est plus sensible, la corruption du cœur. Le cœur étant ainsi perverti dérègle l'œil et la langue, et les rend l'instrument des désirs qui le possèdent.

℣. 34. Et eris sicut dormiens... sopitus gubernator. Il paraît par ces dernières paroles que, lorsque le Sage décrit si excellemment un homme enivré de l'amour du monde, il a principalement en vue ceux qui gouvernent l'Église, comme un vaisseau qui est toujours agité des vents et de la tempête. Car le Fils de Dieu désigne aussi, dans l'Évangile, les ministres déréglés qui oublient ce qu'ils sont, et ce qu'ils doivent être, sous la figure de serviteurs, à qui le père de famille a confié le soin de sa maison durant son absence, et qui, pendant ce temps, s'enivrent et battent leurs compagnons (4).

Ainsi le Sage se sert de la même figure du vin et de l'enivrement, dont le Fils de Dieu s'est servi dans l'Évangile, pour représenter les désordres des ministres de l'Église, et il nous en trace une admirable peinture : car rien n'est plus vif que

(1) *Aug. in Evang. Joan. tract.* xv
(2) *Jacob.* iii. 14.
(3) *Deuter.* xxxii. 33.
(4) *Matth.* xxiv. 29.

35. Et dices : Verberaverunt me, sed non dolui; traxerunt me, et ego non sensi. Quando evigilabo, et rursus vina reperiam ?

35. Et vous direz : Ils m'ont battu, mais je ne l'ai point senti ; ils m'ont entraîné, mais je ne m'en suis point aperçu ; quand je me réveillerai, trouverai-je encore du vin pour boire ?

COMMENTAIRE

cette image d'un pilote qui s'enivre et qui s'endort au milieu de la mer. C'est sur sa sagesse que tout le vaisseau se repose, et il a perdu l'usage de la raison. Il doit être l'œil, et il ne voit plus. Il doit veiller pour le salut des autres, et il est tout assoupi de vin et de sommeil. Enfin, *il perd le gouvernail,* lui qui doit tout conduire. Il quitte sa route. Il ne peut ni donner un conseil ni en recevoir. Il n'est capable que de s'égarer, et de jeter les autres dans l'égarement.

℣. 35. Et dices... Voilà un tableau terrible, et digne du doigt de Dieu qui l'a tracé. « Quand un homme est dans cet assoupissement, dit saint Grégoire, il ne sait plus ce qu'il est ni ce qu'il doit être. Il n'est sensible ni aux remontrances par lesquelles on lui représente son devoir, ni aux remords de sa conscience. Il oublie les maux qu'il a faits. Il ne considère point ceux qu'il fait à toute heure, et il ne prévoit point ceux qui le menacent. Il est sans douleur, comme privé de sentiment. Ses passions lui sont devenues comme naturelles. Elles l'entraînent sans qu'il s'en aperçoive. Il n'est pas plutôt sorti d'un *enivrement,* selon l'expression du Sage, qu'il retombe dans un autre. Son péché est puni par la facilité même avec laquelle il le commet, et ses ténèbres croissent toujours » (1).

(1) *Gregor. pastor. part.* III. *admon.* 33. - *Bern. de consid. ad Eug. lib.* I. *c.* 2.

CHAPITRE XXIV

Ne point envier la prospérité des méchants. N'estimer que la sagesse. Se soutenir dans l'affliction. Ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis. Craindre Dieu et le roi. Éviter la paresse.

1. Ne æmuleris viros malos, nec desideres esse cum eis;
2. Quia rapinas meditatur mens eorum, et fraudes labia eorum loquuntur.
3. Sapientia ædificabitur domus, et prudentia roborabitur.
4. In doctrina replebuntur cellaria, universa substantia pretiosa et pulcherrima.
5. Vir sapiens fortis est, et vir doctus robustus et validus;
6. Quia cum dispositione initur bellum, et erit salus ubi multa consilia sunt.

1. Ne portez point envie aux méchants, ne désirez point d'être avec eux.
2. Parce que leur esprit médite les rapines, et que les paroles de leurs lèvres ne sont que tromperies.
3. La maison se bâtira par la sagesse, et elle s'affermira par la prudence.
4. L'habileté fera remplir les maisons de toutes sortes de meubles très beaux et très précieux.
5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort et résolu,
6. Parce que la guerre se conduit par la prudence, et que le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils.

COMMENTAIRE

℣. 1. Ne æmuleris viros malos. Le Sage a dit plusieurs fois (1) : Ne portez point d'envie aux méchants ; parce que leur prospérité apparente n'est qu'une illusion, et qu'en un moment toute leur grandeur s'évanouira comme la fumée. Mais il donne ici une nouvelle raison de la même vérité. Ne désirez point, dit-il, d'être avec les méchants, parce que leur cœur médite les rapines ; comme s'il disait : Choisissez des amis qui aiment les mêmes choses que vous aimez. Vous aimez la justice et la vérité. Les méchants, au contraire, n'aiment que les injustices et les rapines ; et ils ne parlent que pour faire servir leurs paroles à leurs tromperies. Ainsi, n'ayez point de liaison avec ces personnes, et fuyez ceux dont la vie est si contraire à la vôtre.

℣. 3. Sapientia ædificabitur domus. L'Écriture dit ici que c'est la sagesse qui bâtit la maison de l'âme, et saint Paul dit que c'est la charité qui édifie (2). Ces deux paroles n'ont qu'un même sens, parce que cette sagesse n'est point différente de la charité. Ce sont deux vertus qui naissent de l'effusion du Saint-Esprit, qui est en même temps l'esprit de sagesse et l'esprit d'amour.

La *maison* de l'âme étant ainsi *fondée par la sagesse, s'affermit par la prudence,* parce que cette vertu est un rayon de cette même sagesse. La sagesse anime le cœur; la prudence éclaire l'esprit, et l'homme devient ainsi ferme et invincible, parce qu'il apprend à mépriser tout ce qui passe, et à ne s'attacher qu'à ce qui est immuable.

℣. 4. In doctrina replebuntur... C'est à cette sagesse remplie d'amour à bâtir la maison de l'âme : la doctrine ne fait que l'orner. Il faut apprendre d'abord à aimer Dieu, et à renoncer à soi-même, avant de s'appliquer à la science. On ne pense point à meubler une maison avant qu'elle soit bâtie. Les connaissances, quelque saintes qu'elles soient, ne sont que des meubles précieux. Elles enrichissent l'âme, si elles sont soutenues par la sagesse et fondées dans la charité. A moins de cela, non seulement elles n'empêcheront pas que la maison ne tombe en ruine; mais elles y contribueront, au contraire, parce qu'elles inspireront à l'âme une estime présomptueuse d'elle-même, et que l'orgueil est la première cause de toutes nos chutes.

℣. 5. Vir sapiens, fortis est. Ces paroles représentent excellemment ce ministre fidèle, et ce soldat de Jésus-Christ dont parle saint Paul, qui est instruit de Dieu, et qui est capable d'instruire les autres. Il est sage, il est courageux. « Le conseil et la force, dit saint Grégoire, sont deux dons du Saint-Esprit qui se soutiennent mutuellement : parce que le conseil est lâche sans la force, et que la force est aveugle sans le conseil (3). *L'homme sage est vaillant.* Il est remarquable que, selon l'Écriture, c'est la sagesse qui inspire le courage chrétien. *L'homme sage,* dit-elle, *est vaillant; et l'homme savant est fort et résolu.* Il est *savant,* parce qu'il est *sage*. Sa science n'est que la lumière de sa sagesse ; et elle le rend *ferme,* parce qu'elle lui apprend à n'aimer et à ne craindre que Dieu.

℣. 6. Quia cum dispositione initur bellum. Dans les guerres humaines une hardiesse brutale

(1) *Supra,* III. 31 ; XXIII. 17. — (2) I. *Cor.* VIII. 1.

(3) *Greg. in Job. lib.* I. *c.* 15.

7. Excelsa stulto sapientia ; in porta non aperiet os suum.
8. Qui cogitat mala facere stultus vocabitur :
9. Cogitatio stulti peccatum est, et abominatio hominum detractor.
10. Si desperaveris lassus in die angustiæ, imminuetur fortitudo tua.

7. La sagesse est trop relevée pour l'insensé ; aussi il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des juges.
8. Celui qui applique son esprit à faire le mal, passera pour insensé ;
9. La pensée de l'insensé est le péché ; et le médisant est l'abomination des hommes.
10. Si vous vous abattez au jour de l'affliction, en perdant la confiance, votre force en sera affaiblie.

COMMENTAIRE

et précipitée a quelquefois réussi très heureusement ; mais la guerre divine et spirituelle se conduit toujours par la prudence. Cette prudence est celle de la foi, qui fait toutes choses avec une grande circonspection, comme le dit saint Paul, et qui désire, autant qu'il est en son pouvoir, de conserver la paix avec tous les hommes. Si elle rend l'homme sage et modéré, elle le rend en même temps courageux ; parce qu'elle lui fait comprendre que rien n'est à craindre que le péché, et que, dans la vue des biens qu'il espère, il doit souffrir en paix tous les maux de cette vie.

Le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils. Le Saint-Esprit avertit, dans cette sentence et dans quelques autres, de prendre conseil de plusieurs ; et néanmoins il dit dans l'Ecclésiastique : *N'ayez qu'un ami qui vous conseille, qui soit choisi entre mille* (1). Ces deux avis qui paraissent opposés, peuvent bien s'allier, si l'on considère les occasions différentes où l'on peut avoir besoin de conseil. Car, dans les affaires publiques et extraordinaires, on a recours, et dans le monde et dans l'Église, au conseil de plusieurs. C'est pour cela qu'il y a des compagnies de juges, de jurisconsultes et de savants, et que l'Église a souvent assemblé un si grand nombre d'évêques dans les conciles. Mais, dans les affaires particulières, et lorsqu'il s'agit de la conduite d'une âme, le Saint-Esprit dit que nous n'ayons qu'un ami qui nous conseille, mais qui soit bien choisi, et dont la piété soit accompagnée de tant de lumière et de prudence, que son autorité puisse nous tenir lieu de celle de plusieurs. Aussi Tobie instruisant son fils, ne lui ordonne pas de consulter plusieurs personnes, mais *de prendre toujours l'avis d'un homme sage. Consilium semper a sapiente perquire* (2).

℣. 7. Excelsa stulto sapientia. Jésus-Christ est devenu notre sagesse, comme dit saint Paul (3). Il a voulu que nous fussions humbles comme lui, pour devenir sages comme lui, et il nous a appris que l'humilité du cœur est la source de la sagesse. Mais cette sagesse si haute et si humble est trop relevée, dit un docteur, pour celui qui est possédé par la folie de l'orgueil. Quelque effort qu'il fasse pour atteindre jusqu'à elle, il succombe aussitôt sous son propre poids, et il ne la comprend pas même, bien loin de pouvoir l'imiter (4).

Il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des juges, non des juges de ce monde, parce que les insensés, c'est-à-dire ceux qui ne sont point sages selon Dieu, y sont souvent les plus hardis à parler ; mais plutôt *dans cette assemblée,* dont il est dit à la fin de ce livre, où *l'Époux* de l'Église *viendra juger le monde avec les sénateurs de la terre* (5), c'est-à-dire avec les justes, dont l'humilité aura parfaitement imité la sienne.

℣. 8. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur. Celui qui applique son esprit à faire le mal, et qui réussit dans cette application par la lumière ténébreuse avec laquelle il se conduit dans cette entreprise, est habile aux yeux des hommes, mais il est insensé aux yeux de Dieu et des hommes de Dieu, qui savent que cet homme n'est clairvoyant qu'au jugement des aveugles, et qu'il n'est ingénieux que pour se perdre. Au lieu de : *Stultus vocabitur,* l'hébreu porte : *Maître de malice* (6).

℣. 9. Cogitatio stulti peccatum est. Un homme est insensé au sens que l'on vient de dire, lorsqu'il ne suit que le mouvement de sa passion. C'est dans cet état que les pensées mêmes qui lui paraissent les plus innocentes sont souvent péché devant Dieu, parce que, n'étant point conduit par la charité, qui est seule la lumière de l'âme, selon saint Jean (7), il ne sait où il va, il ne sent point quand il tombe, et il prend souvent la lumière pour les ténèbres, et les ténèbres pour la lumière.

Le médisant est l'abomination des hommes. Rien n'est plus commun dans le siècle que la médisance. Ceux mêmes qui y font profession d'une vie plus réglée, n'en sont pas toujours exempts. Cependant le Sage, qui juge des choses par la lumière de Dieu, nous assure que la médisance *est une abomination,* et que les hommes doivent avoir horreur du médisant, parce qu'il déshonore les personnes innocentes, et qu'il leur ôte cette réputation avantageuse qui doit leur être plus chère, selon l'Écriture, que de grands trésors.

℣. 10. Si desperaveris... C'est dans l'affliction que le chrétien doit travailler, plus que jamais, à ne

(1) *Eccli.* VI. 6.
(2) *Tob.* IV. 19.
(3) I. *Cor.* I. 30. — (4) *Greg. in Job. lib.* XXVI. *c.* I.
(5) *Infra,* XXXI. 23.
(6) בעל מזמות
(7) I. *Joan.* II. 11.

11. Erue eos qui ducuntur ad mortem, et qui trahuntur ad interitum liberare ne cesses.

12. Si dixeris : Vires non suppetunt ; qui inspector est cordis ipse intelligit ; et servatorem animæ tuæ nihil fallit, reddetque homini juxta opera sua.

13. Comede, fili mi, mel, quia bonum est, et favum dulcissimum gutturi tuo.

14. Sic et doctrina sapientiæ animæ tuæ ; quam cum inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit.

11. Tirez du péril ceux que l'on mène à la mort ; et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraîne pour les faire mourir.

12. Si vous dites : Les forces me manquent ; Celui qui voit le fond du cœur, saura bien le discerner ; rien n'échappe au Sauveur de votre âme ; et il rendra à l'homme selon ses œuvres.

13. Mon fils, mangez le miel parce qu'il est bon, et le rayon de miel, parce qu'il est doux à votre bouche.

14. Tel sera à votre âme la doctrine de la sagesse ; quand vous l'aurez trouvée, vous espèrerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point.

COMMENTAIRE

point se laisser *abattre* et à se fortifier par une confiance toute nouvelle, parce que la défiance où il tomberait alors marquerait son peu de foi, et que sa foi est toute sa force. Il paraît par ces paroles du Sage, que le grand mal de l'affliction n'est pas l'affliction même, mais l'affliction de l'âme qui perd la confiance, et le mauvais usage qu'elle fait de l'état où Dieu l'a mise.

Le mal nous abat : et c'est le mal même qui doit relever notre espérance, puisque Dieu nous assure qu'il ne nous afflige que parce qu'il nous aime, qu'il ne nous laissera point tenter au delà de nos forces (1), et qu'il proportionnera la qualité et la durée de nos maux à la faiblesse de notre âme, et au secours que sa grâce nous donnera pour la soutenir dans ce qu'elle souffre.

℣. 11. Erue eos qui ducuntur ad mortem. Il semble que le Sage nous exhorte, par ces paroles, à tirer du péril ceux qui ont la crainte de Dieu et de l'horreur pour le mal ; qui, par eux-mêmes, *ne vont point à la mort, mais qu'on y mène* par le mauvais exemple qu'on leur donne, et qui se laissent emporter au torrent du siècle. Car, en ce qui concerne ceux qui sont *comme vendus au péché,* selon l'expression de l'Écriture, qui se plongent dans cet abîme de corruption, et qui mettent leur joie à y conduire les autres ; ce sont des malades désespérés que Dieu seul peut guérir. Mais il faut avoir une compassion particulière de ces personnes qui craignent Dieu, qui ont de la sincérité dans le cœur et de la droiture dans l'intention, et à qui il ne manque quelquefois qu'une conduite éclairée pour marcher sûrement dans la voie du ciel.

A la lettre, ce passage fait allusion à ces exécutions sommaires que les Juifs se permettaient sans forme de justice, sous prétexte d'une violation formelle ou non de la loi. Ils appelaient cette exécution *un jugement de zèle.* Saint Étienne, l'apôtre saint Jacques en furent victimes, et saint Paul y échappa, grâce à la fermeté du tribun romain qui commandait à Jérusalem (2).

℣. 12. Si dixeris, etc. Si, lorsque Dieu vous exhorte à tout ce qu'il peut désirer de vous, vous répondez que les forces vous manquent pour cela, et que vous trouvez des obstacles qui vous semblent invincibles, Celui qui voit le fond de votre cœur saura bien discerner s'il est tel à son égard qu'il le doit être, et si vous ne cherchez et ne craignez que lui seul.

Cette parole peut se rapporter en particulier à ceux dont le Sage vient de parler, qui seraient capables de tirer du péril les âmes que l'on mène à la mort ; mais qui imiteraient ce serviteur de l'Évangile, qui cache dans la terre le talent que son maître lui a confié. « Car ce serviteur, dit saint Augustin (3), désigne clairement ceux qui, par un esprit de paresse, ne veulent point s'appliquer à la conduite des âmes, et qui couvrent ce manquement de charité d'une excuse favorable, en disant qu'ils ne veulent point se rendre responsables des péchés des autres. »

Rien n'échappe au Sauveur de votre âme, qui vous a dit par la bouche de saint Paul (4), que, comme il a donné sa vie pour vous, il est juste aussi que vous ne viviez que pour lui, et que vous détruisiez en vous tout ce qui est contraire à ce qu'il désire.

Et il rendra à chacun selon ses œuvres ; il pèsera au poids de sa vérité et de sa justice, et non dans la balance trompeuse de nos faux raisonnements. Ainsi mesurons nos forces, non par la délicatesse de nos sens, mais par la crainte du jugement, et nous les trouverons plus grandes que nous ne pensons.

℣. 13-14. Comede, fili mi... Il faut goûter dans le cœur la sagesse comme un miel divin, avant de la connaître par l'esprit, parce que c'est ce goût même qui la fait connaître.

Quand vous aurez trouvé la sagesse, vous espèrerez en votre dernière heure, et votre espérance ne périra point. C'est là la sagesse qui nous donne une espérance ferme, qui nous accompagne à la

(1) I. *Cor.* x. 13.
(2) *Act.* vii. 56. 57 ; xxi. 30. 31. - *Euseb. Hist. eccles.* ii. 23. - *Hieronym. de Script. eccles.*
(3) *August. de fide et oper. cap.* 17.
(4) ii. *Cor.* v. 15.

15. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque vastes requiem ejus.

16. Septies enim cadet justus, et resurget : impii autem corruent in malum.

17. Cum ceciderit inimicus tuus ne gaudeas, et in ruina ejus ne exultet cor tuum ;

18. Ne forte videat Dominus, et displiceat ei, et auferat ab eo iram suam.

19. Ne contendas cum pessimis, nec æmuleris impios ;

20. Quoniam non habent futurorum spem mali, et lucerna impiorum extinguetur.

15. Ne dressez point d'embûches au juste ; ne cherchez point l'impiété dans sa maison ; et ne troublez point son repos.

16. Car le juste tombera sept fois, et se relèvera ; mais les méchants seront précipités dans le mal.

17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé ; et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine,

18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire sa colère de dessus lui.

19. N'ayez point d'émulation pour les hommes corrompus, et ne portez point envie aux méchants ;

20. Car les méchants n'ont point d'espérance pour l'avenir ; et la lampe des impies s'éteindra.

COMMENTAIRE

mort même lorsque tout nous échappe, parce que la mort ne nous ravit que les faux biens, et nous met en possession des véritables.

℣. 15-16. Ne insidieris... Ne dressez point au juste des pièges pour le surprendre, et ne formez point de desseins pour le perdre. Ne cherchez point l'impiété dans sa maison en voulant rendre criminelle la piété même, et en empoisonnant des paroles ou des actions qui d'elles-mêmes sont très innocentes. *Ne troublez point son repos,* lorsqu'il ne cherche qu'à vivre en paix avec Dieu et avec les hommes.

Car le juste tombera sept fois, et se relèvera. Car bien que Dieu semble abandonner souvent le juste entre les mains de ceux qui veulent le perdre ; il le retient néanmoins toujours dans la sienne pour le protéger. Et, après qu'il est tombé en diverses afflictions, il le relève quand il lui plaît, ou dans ce monde même, ou certainement dans l'autre. Les méchants, au contraire, après avoir passé comme un éclair dans une vie délicieuse et pleine d'honneur, *seront précipités dans des maux* qui ne finiront jamais.

Les saints donnent encore un autre sens à ces dernières paroles : *Le juste tombera sept fois le jour, et se relèvera.* Les justes tombent et pèchent sept fois le jour, c'est-à-dire plusieurs fois. Leurs chutes, néanmoins, sont légères, et ils s'en relèvent aisément. « Leur chute même les fortifie, dit saint Bernard, parce qu'elle leur fait connaître par une expérience sensible, combien est profonde cette faiblesse où ils se voient plongés, et l'extrême besoin qu'ils ont à tout moment du secours de Dieu (1). »

Les méchants, au contraire, qui n'aiment qu'eux-mêmes et qui ne craignent point Dieu, se jettent volontairement dans le mal, et ils tombent d'une chute mortelle, parce qu'ils se rendent tout à fait indignes de la miséricorde de Dieu, pour lequel ils n'ont que de l'indifférence ou du mépris.

℣. 17-18. Cum ceciderit inimicus tuus. Ceux qui ont un peu de piété savent assez qu'on ne doit point se réjouir de la ruine de son ennemi. On se persuade même aisément que, si on sent alors qu'on est satisfait, ce n'est pas du malheur qui est arrivé à celui qui ne nous aimait pas, mais de ce que Dieu a fait voir ainsi sa puissance et sa justice en la manière qu'il lui a plu.

Mais pour nous apprendre à mieux discerner ce qui se passe dans nous, le Sage dit expressément : *Que votre cœur ne tressaille point de joie dans la ruine* de votre ennemi : parce qu'il est aisé qu'en ayant une compassion apparente, nous ayons néanmoins une joie secrète de sa perte dans le fond de notre cœur. Les plus justes sont susceptibles de ce mal, puisque le disciple chéri de saint Benoît, saint Maur, l'a bien été, comme tout le monde le sait, et qu'à la mort de ce mauvais prêtre que Dieu frappa tout d'un coup, parce qu'il voulait perdre toute une maison de saints, il ressentit une joie que cet homme de Dieu condamna en lui comme une très grande faute.

C'est pourquoi le Sage ajoute que, si le Seigneur voit cette disposition dans le fond de notre cœur, elle lui déplaira tellement qu'il retirera sa colère qui pesait sur notre ennemi pour la tourner contre nous.

℣. 19-20. Ne contendas cum pessimis. Le Sage répète souvent cette vérité. Ceux mêmes qui craignent Dieu ont de la peine à ne point se laisser éblouir par la prospérité des méchants. C'est pourquoi il nous exhorte à porter nos pensées *dans les biens à venir;* comme s'il disait : Ceux qui paraissent heureux en ce monde, quoiqu'ils soient ennemis de Dieu, n'ont aucune espérance des biens de l'autre. Rien n'est plus faux, ni plus fragile que leur bonheur. La mort les attend à l'heure où ils ne l'attendent pas ; et alors leur *lampe,* c'est-à-dire tout cet éclat de grandeur et d'autorité qui les environne, *s'éteindra* tout d'un coup et ils tomberont dans un abîme de ténèbres. La *lampe,* dans le style des Écritures, se prend souvent pour *la progéniture,* les descendants.

(1) *Bern. in Ps.* xc. *serm.* 2.

21. Time Dominum, fili mi, et regem, et cum detractoribus non commiscearis ;
22. Quoniam repente consurget perditio eorum, et ruinam utriusque quis novit ?
23. Hæc quoque sapientibus. Cognoscere personam in judicio non est bonum.

24. Qui dicunt impio : Justus es, maledicent eis populi, et detestabuntur eos tribus.
25. Qui arguunt eum laudabuntur, et super ipsos veniet benedictio.
26. Labia deosculabitur qui recta verba respondet.

21. Mon fils, craignez le Seigneur et le roi, et n'ayez point de commerce avec les médisants.
22. Car leur ruine viendra tout d'un coup ; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre en feront ?
23. Ce que je vais dire, est aussi pour les sages : Il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement.
24. Ceux qui disent au méchant : Vous êtes juste, seront maudits des peuples, et détestés des nations.
25. Ceux qui le reprennent, en seront loués, et la bénédiction descendra sur eux.
26. Celui qui répond à un homme avec droiture, lui donne un baiser à la bouche.

COMMENTAIRE

℣. 21-22. Cum detractoribus ne commiscearis. Le Sage a parlé souvent contre les médisants. Il nous donne ici un moyen d'étouffer en nous ce vice par la crainte, en attendant que nous soyons assez forts pour nous en dégager par l'amour de la vérité et de la justice ; comme s'il disait : Craignez Dieu, comme on craint les rois, et fuyez la compagnie des médisants. Souvenez-vous que, si on craint avec raison de dire la moindre chose qui ne soit pas favorable à la réputation d'un prince, parce qu'on en sera puni très sévèrement, on doit craindre aussi de médire de qui que ce soit ; puisque *l'un et l'autre,* c'est-à-dire Dieu, comme le prince, *punira les médisants.* Les hommes se mettent d'ordinaire peu en peine des fautes qu'ils font en blessant la réputation du prochain. Cependant cette expression de l'Écriture est étonnante : Que *la ruine du médisant viendra tout d'un coup, et* qu'*on ne peut comprendre de quelle manière Dieu le punira.*

℣. 23-25. Hæc quoque sapientibus... Qui dicunt impio... Qui arguunt eum. Ces trois sentences sont liées ensemble, et elles peuvent s'expliquer l'une par l'autre. Ceux qui sont établis dans le monde ou dans l'Église pour juger, doivent être *sages,* puisqu'ils tiennent la place de Dieu même. Rien n'est plus éloigné d'une fonction si haute et si divine, que de se laisser prévenir ou par l'envie ou par l'intérêt, et *de faire acception des personnes ;* c'est-à-dire de porter un jugement, non selon la vérité et l'équité, mais selon que *les personnes* dont on doit juger, sont faibles ou puissantes, et selon qu'elles plaisent ou qu'elles déplaisent à ceux à qui l'on désire se rendre agréable, parce que leur autorité est grande et que leur amitié n'est pas inutile.

C'est dans cet esprit que, lorsqu'un méchant fait une action criminelle, au lieu de le reprendre, on l'excuse et l'on justifie l'injustice pour flatter l'injuste. Ceux qui agissent ainsi peuvent paraître sages de la sagesse du monde, et être loués par des personnes qui n'auront comme eux pour règle de conduite que leur passion, et pour fin que leur intérêt. Mais, en même temps, ils seront *maudits des peuples et détestés* de tous ceux qui aiment la justice et la vérité.

Ceux qui reprennent, au contraire, ce qui mérite d'être repris, qui approuvent ce que Dieu approuve, et qui condamnent ce qu'il condamne, *seront loués* des hommes, *et la bénédiction* du ciel *descendra sur eux.*

Cette vérité est marquée encore plus particulièrement dans la sentence qui suit, où le Sage veut détruire cette fausse complaisance par la vertu contraire, qui nous apprend à parler aux hommes *avec un cœur droit,* et dans la liberté des enfants de Dieu.

℣. 26. Labia deosculabitur. *Celui qui répond à un homme dans la droiture, lui donne un baiser sur les lèvres,* c'est-à-dire lui donne une preuve de son amitié, comme le baiser en est une marque entre les amis. Le Sage dit ailleurs plus clairement cette même vérité, et il l'exprime en ces termes : *Celui qui reprend son ami avec sagesse, sera ensuite plus aimé de lui, que celui qui le trompe par des paroles flatteuses* (1).

Ces deux sentences s'entendent principalement des amitiés qui sont selon Dieu. Il faut répondre à son ami *dans la droiture du cœur.* Il faut lui parler dans la vérité, et surtout s'il attend de nous des avis utiles pour son salut.

C'est ce que saint Augustin appelle la liberté de l'amitié : *Ubi est libertas amicitiæ ?* dit-il. Si votre ami est dans l'erreur, il faut l'éclairer. S'il fait une faute sans la connaître, il faut la lui représenter avec douceur et l'en avertir. Il ne faut pas lui complaire, lorsque ce qu'il désire est contre Dieu et que ce qu'il fait pourrait le perdre. C'est être ami que de résister alors à son ami ; et ce serait le trahir que de le suivre.

Et, quoique la réprimande puisse être un peu pénible d'abord à celui qui est repris, ajoute saint Augustin, il s'en tiendra néanmoins très obligé dans la suite ; parce qu'il reconnaîtra que, si on ne l'avait contredit, il se serait trompé lui-même, et que ç'aurait été le haïr que de le flatter.

(1) *Infra,* XXVIII. 23.

27. Præpara foris opus tuum, et diligenter exerce agrum tuum, ut postea ædifices domum tuam.
28. Ne sis testis frustra contra proximum tuum, nec lactes quemquam labiis tuis.

29. Ne dicas : Quomodo fecit mihi, sic faciam ei ; reddam unicuique secundum opus suum.
30. Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti ;
31. Et ecce totum repleverant urticæ, et operuerant superficiem ejus spinæ, et maceria lapidum destructa erat.
32. Quod cum vidissem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam.
33. Parum, inquam, dormies ; modicum dormitabis ; pauxillum manus conseres ut quiescas :

27. Préparez votre ouvrage au dehors, et remuez votre champ avec grand soin, pour bâtir ensuite votre maison.
28. Ne soyez point un faux témoin contre votre prochain, et que vos lèvres ne séduisent personne, en le caressant.
29. Ne dites point : Je traiterai cet homme-là comme il m'a traité ; je rendrai à chacun selon ses œuvres.
30. J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé,
31. Et j'ai trouvé que tout y était plein d'orties, que les épines en couvraient toute la surface, et que la muraille de pierres était abattue.
32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et je me suis instruit par cet exemple.
33. Vous dormirez un peu, me suis-je dit, vous sommeillerez un peu, vous mettrez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer ;

COMMENTAIRE

℣. 27. Præpara foris opus tuum. Cet avis du Sage se rapporte à celui de Jésus-Christ dans l'Évangile, qui est de creuser profondément dans la terre avant de bâtir notre maison (1). Le Sage veut qu'on remue ce champ avec grand soin. « Lorsqu'on creuse la terre, dit saint Paulin, pour jeter les fondements d'une maison, on y trouve des choses qui avaient toujours été cachées, des racines d'arbres à demi pourries et de grosses pierres : ainsi lorsqu'on remue la terre du cœur, on y découvre de mauvaises habitudes enracinées depuis longtemps, des duretés qui nous rendent peu susceptibles des mouvements de la grâce, et beaucoup d'autres choses qu'il faut tâcher de détruire pour établir l'âme dans une solide piété (2). »

℣. 28. Ne sis testis frustra. Hébreu : *gratis*. Outre le sens clair de ces paroles, on a déjà marqué qu'il faut prendre garde de n'être pas *de ces faux témoins* dont parle saint Paul, qui portent un faux témoignage contre Dieu même, en lui faisant dire ce qu'il ne dit point, et en lui attribuant une miséricorde molle, indigne de sa sagesse et contraire à sa vérité et à sa justice. Car il faut craindre qu'on ne séduise ainsi les âmes par une cruelle indulgence, en ôtant de devant leurs yeux la juste crainte des jugements de Dieu, et en les détournant des moyens qui sont les plus propres à apaiser sa colère.

℣. 29. Quomodo fecit mihi, sic faciam. Il avait été dit aux Juifs, comme Jésus-Christ le remarque dans l'Évangile : *Œil pour œil et dent pour dent* (3). Mais cette justice, dit saint Augustin (4), pouvait s'appeler, s'il est permis de se servir de ce terme, la justice des injustes : *Hæc, si dici potest, injustorum justitia est.* C'était mettre des bornes à la vengeance de l'homme et non pas l'éteindre. Ce n'est pas qu'il ne fût juste, ajoute ce saint, que celui qui avait blessé un autre, souffrît le même mal qu'il lui avait fait ; mais c'était à la loi à ordonner cette peine, et non pas à l'homme offensé à la désirer. Car s'il dit en lui-même : *Je traiterai cet homme-là, comme il m'a traité ;* Dieu lui dira aussi : Je vous traiterai comme vous traiterez les autres. Je serai aussi indulgent envers vous que vous le serez envers eux, et si vous êtes pour eux sans compassion, je serai pour vous sans miséricorde.

℣. 30. Per agrum hominis pigri. « Le Sage, dit saint Grégoire, passe par la vigne du paresseux, parce qu'il la considère avec attention, au lieu que le paresseux n'y pense pas : *J'ai trouvé,* dit-il, *que tout était plein d'orties, et les épines en couvraient toute la surface.* Ces épines sont les mauvais désirs. Ils naissent dans l'âme sans qu'on les sème, ils croissent sans qu'on les cultive. Il ne faut point pour cela faire de grands crimes ; il suffit de ne point veiller sur soi pour être rempli de ces désirs, comme d'autant de ronces et d'épines sous lesquelles les vices se cachent, comme les serpents naissent d'ordinaire dans les terres qui ne sont point cultivées (5). »

J'ai vu que *la muraille de pierres était abattue.* Cette muraille, ajoute ce saint, est la discipline établie par la règle et par l'exemple des pères, dont on se relâche peu à peu, et qu'à la fin on méprise entièrement.

℣. 32. Quod cum vidissem. Heureux ceux qui s'instruisent comme le Sage, par le mauvais exemple des autres, et qui se rendent d'autant plus vigilants et plus circonspects, qu'ils voient les grands désordres que produit la négligence de ceux qui s'affaiblissent et qui se relâchent.

℣. 33. Parum, inquam, dormies. Ceci nous fait voir le progrès insensible de la paresse, qui perd l'âme sans qu'elle s'en aperçoive. *Elle dort, elle sommeille, elle se repose.* Tout cela paraît assez innocent. Ce ne sont point des crimes qu'elle

(1) *Luc.* VI. 48. — (2) *Paulin. epist.* II. *ad Sev.*
(3) *Levitic.* XXIV. 20. - *Matth.* V. 38.
(4) *Aug. in ps.* CVIII.
(5) *Greg. in Job. lib.* XX. *cap.* 20.

34. Et veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicitas quasi vir armatus.

34. Et l'indigence viendra se saisir de vous, comme un homme qui marche à grands pas ; et la pauvreté *s'emparera de vous,* comme un homme armé.

COMMENTAIRE

commette. Mais elle dort étant sur la mer en pleine tempête ; elle se repose au milieu des ennemis qui la combattent ; et ainsi elle leur donne accès, afin qu'ils la dépouillent de tout ce qu'elle possède, qu'ils la blessent et qu'ils la tuent. C'est pourquoi le Sage ajoute :

℣. 34. Et veniet tibi, quasi cursor, egestas. L'âme, par sa paresse, perd les grâces qu'elle avait reçues, et elle ne se met point en peine d'en demander de nouvelles. Ainsi elle tombe *dans une pauvreté* malheureuse, qui donne à son ennemi des armes pour l'attaquer et *pour s'emparer d'elle,* et lui ôte les siennes pour se défendre.

Cette excellente image que le Sage nous trace de la paresse, nous fait voir de quelle manière, après une longue suite de petites fautes, elle perd enfin l'âme, et elle devient le septième des péchés capitaux.

CHAPITRE XXV

Cœur des rois impénétrable. Ne point s'élever soi-même. Parole dite à propos. Promesse sans effet. Tristesse du cœur. Faire du bien à ses ennemis. Mettre des bornes à sa curiosité.

1. Hæ quoque parabolæ Salomonis, quas transtulerunt viri Ezechiæ, regis Juda.

2. Gloria Dei est celare verbum, et gloria regum investigare sermonem.

3. Cælum sursum, et terra deorsum, et cor regum inscrutabile.

4. Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum.

5. Aufer impietatem de vultu regis, et firmabitur justitia thronus ejus.

1. Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon ; elles ont été recueillies par les serviteurs d'Ézéchias, roi de Juda.

2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole ; et la gloire des rois est de l'étudier.

3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois sont des choses impénétrables.

4. Otez la rouille de l'argent, et il s'en formera un vase très pur.

5. Otez de même l'impiété de devant le roi, et son trône s'affermira par la justice.

COMMENTAIRE

℣. 1. Hæ quoque parabolæ Salomonis, quas transtulerunt viri Ezechiæ, regis Juda. Salomon avait écrit beaucoup d'ouvrages que nous n'avons plus ; il avait fait entre autres trois mille paraboles (1), dont il ne nous reste que ce que nous avons dans ce livre, qui ne monte pas à mille proverbes, puisqu'il n'a que 915 versets. Les autres furent négligées, comme moins importantes, et on ne les reçut pas dans le canon des saintes Écritures, apparemment parce qu'elles étaient plus ingénieuses et plus propres à montrer la grandeur du génie de l'auteur, qu'elles n'étaient utiles pour les mœurs et propres pour l'édification (2). On en fit divers recueils choisis, qui furent ramassés et mis au rang des livres saints. Celui que nous lisons dans ce chapitre et dans les suivants, fut compilé par l'ordre du roi Ézéchias, et il y employa, selon les apparences, les plus habiles docteurs de son temps, comme Isaïe, Éliacim, Sobna, Joahé, célèbres sous son règne (3).

℣. 2. Gloria Dei est celare verbum. La gloire de Dieu est de voiler sa parole, afin qu'elle soit cachée aux profanes et aux superbes, et qu'elle ne soit révélée qu'aux humbles. *Il la voile* encore, afin que ceux qui la révèrent avec plus de respect, apprennent à exercer leur foi et leur humilité, par l'obscurité même qu'ils y rencontrent, en se nourrissant de ce qui leur est connu et en adorant ce qu'ils ne peuvent comprendre.

La gloire des hommes éclairés de Dieu est de lever ce voile, et de découvrir dans l'Écriture les vérités qui y sont cachées sous des figures et des paraboles. Le Sage appelle *rois* ceux qui ont cette lumière, parce que la grâce de Jésus-Christ leur a donné une royauté divine, qui les rend maîtres de leurs passions et qui, les assujettissant à Dieu, les élève au-dessus du monde.

℣. 3. Cælum sursum... Il y a un sens dans la lettre qui est assez clair, et qui nous apprend à respecter le secret des rois sans vouloir l'approfondir, principalement dans les choses où les particuliers ne peuvent pas pénétrer les raisons de leur sagesse et de leur conduite. Si cela est vrai des secrets des rois, il l'est encore bien plus des secrets de Dieu.

On pourrait aussi donner à ces paroles un sens plus spirituel. Il semble que ces rois, dont parle le Sage, sont ceux qui mettent leur grandeur à s'anéantir devant Dieu.

℣. 4-5. Aufer impietatem.... Ne gloriosus. Le sens de ces deux sentences, qui paraît obscur, peut s'éclaircir par l'Écriture même. Le Sage a déjà dit (4) que Dieu donne de grandes grâces à ceux qu'il a élevés sur le trône, lorsqu'ils se conduisent par son esprit. Il a dit encore que, lorsqu'ils s'appliquent eux-mêmes au gouvernement de leurs états et qu'ils ne pensent qu'à rendre la justice à leurs peuples, Dieu les empêche de se tromper dans leurs jugements, et qu'ils peuvent dissiper *tous les maux par leur seul regard* (5). Il continue à donner la même instruction aux rois et il le fait de cette manière.

---

(1) III. *Reg.* IV. 32.

(2) *Tostat. in lib.* III. *Reg. cap.* IV. *q.* 8. Ut magis essent curiosa, et ostentantia magnitudinem ingenii, quam utilia, et maxime carmina ; ideo non fuerunt in Scripturæ Canonem relatæ.

(3) IV. *Reg.* XVIII. 26. - *Vide Hippolit. et Euseb. apud Anastas. Nicæn. qu.* 39.

(4) *Cap.* XVI. 10.

(5) *Cap.* XX. 8.

6. Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris.
7. Melius est enim ut dicatur tibi : Ascende huc, quam ut humilieris coram principe.
8. Quæ viderunt oculi tui ne proferas in jurgio cito, ne postea emendare non possis, cum dehonestaveris amicum tuum.

6. Ne vous élevez point en honneur devant le roi, et ne vous tenez point parmi les grands ;
7. Car il vaut mieux qu'on vous dise : Montez ici, que d'être humilié devant le prince.
8. Ne découvrez pas sitôt, dans une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux, de peur qu'après avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus le réparer.

COMMENTAIRE

Il compare le prince *à un vase d'argent qui est sans tache,* et qui brille de toutes parts. Car, comme il a été marqué auparavant, les inclinations royales que Dieu donne aux princes, leur font comprendre souvent que, dans cette grandeur où leur naissance les a élevés, leur principale gloire consiste à se tenir toujours au-dessus des intérêts et des passions qui ne règnent que dans les âmes basses, pour rendre justice à tous leurs sujets. Mais s'ils mettent l'*impiété* ou l'*impie* devant eux, c'est-à-dire s'ils abandonnent de telle sorte leur affection et leur puissance à un homme injuste et passionné, *qu'ils le mettent devant eux,* et qu'ils semblent lui céder le rang que Dieu leur avait donné dans le monde ; alors, cet homme, dit le Sage, devient *comme une rouille qui défigure un vase si précieux;* c'est-à-dire, qu'il ternit, par une conduite irrrégulière, l'éclat de la réputation du prince, et qu'il l'empêche d'agir selon la grandeur de son âme et la pureté de ses intentions.

Ainsi, Aman, élevé par Assuérus au comble de la grandeur, abusa de la bonté de ce prince. Ce favori devint si insolent, qu'il voulut se faire adorer, et, comme Mardochée refusa de lui rendre cet honneur qui n'est dû qu'à Dieu, il persuada à Assuérus de publier un édit barbare pour faire tuer tous les Juifs en un même jour. Et il allait ainsi satisfaire sa vengeance et rendre la mémoire de ce prince exécrable à tous les siècles, si Dieu, par un miracle de sa toute-puissance, n'eût changé en un moment le cœur d'Assuérus, pour perdre cet homme et pour sauver Mardochée avec tout son peuple.

℣. 6-7. Ne gloriosus appareas coram rege. Ne vous élevez point par vous-même devant Jésus-Christ, qui est le roi de l'Église, à la gloire de la dignité pontificale, puisque Jésus-Christ, comme le dit saint Paul (1), n'a point pris par lui-même la qualité de pontife, mais qu'il l'a reçue de son Père. Si le premier ange s'est perdu, dit saint Grégoire, en voulant s'égaler à Dieu, que l'homme craigne de s'élever au-dessus de Dieu. *Car il vaut mieux qu'on vous dise : Montez ici, que d'être humilié devant le prince.*

C'est à Jésus-Christ, qui est le chef de l'Église, de faire monter qui il lui plaît au rang de ceux qui la gouvernent. Et ce serait une usurpation ambitieuse et sacrilège de vouloir s'y élever de soi-même. Ainsi, c'est aux rois de la terre à élever ceux qu'il leur plaît d'entre leurs sujets aux premières charges de leur État, et il n'y en a point, de quelque mérite et de quelque qualité qu'il puisse être, qui osât s'en attribuer aucune, sans commettre un attentat contre la majesté du prince. Il n'est pas juste d'avoir moins de crainte et de respect pour Dieu qu'on en a pour les rois du monde.

Le Sage apprend à ceux qui s'élèvent de cette sorte, qu'ils doivent craindre d'être humiliés un jour. Et il est visible que toute la suite de cette sentence a un rapport admirable avec la parole de Jésus-Christ dans l'Évangile, qui veut, de même, que celui qui est invité au festin nuptial de l'Église, se mette d'abord au dernier rang, et ne monte au premier qu'après qu'on le lui aura commandé ; et qui menace ceux qui auront choisi d'eux-mêmes la première place, d'être rejetés honteusement à la dernière (2).

Dieu a voulu qu'une vérité si importante fût établie en termes formels dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau. Mais si elle est si claire qu'on ne peut pas objecter l'ignorance, elle est en même temps si opposée au sens des hommes, qu'il leur est très difficile de s'y soumettre : parce qu'ils voient l'éclat de ces grandes dignités qui frappent leurs yeux, au lieu que les peines effroyables dont Dieu menace ceux qui les usurpent, ne se voient point.

℣. 8. Quæ viderunt oculi tui... Dieu ne veut pas que l'on rapporte même une chose véritable, aussitôt que l'on aura vue de ses propres yeux. Il veut qu'on attende quelque temps, et qu'on ne fasse rien avec précipitation, de peur qu'on ne puisse plus rendre l'honneur à un homme après qu'on l'aura une fois déshonoré. Combien donc est grand le crime de ceux qui ne craignent pas, non de rapporter ce qu'ils ont vu, mais d'inventer ce qui n'a jamais été, pour décrier des personnes innocentes, sans se mettre en peine qu'il ne sera plus en leur pouvoir de se réconcilier avec Dieu, à moins d'avoir satisfait à l'obligation si indispensable de leur rendre, par des témoignages publics, l'honneur qu'ils leur auront ravi publiquement ?

(1) *Hebr.* v. 5.

(2) *Luc.* xiv. 5.

9. Causam tuam tracta cum amico tuo, et secretum extraneo ne reveles ;
10. Ne forte insultet tibi cum audierit, et exprobrare non cesset. Gratia et amicitia liberant : quas tibi serva, ne exprobrabilis fias.

11. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo.
12. Inauris aurea et margaritum fulgens qui arguit sapientem et aurem obedientem.

13. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis ei qui misit eum : animam ipsius requiescere facit.

9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne découvrez point votre secret à un étranger ;
10. De peur que, l'ayant appris, il ne vous insulte, et qu'il ne vous le reproche sans cesse. La grâce et l'amitié délivrent ; conservez-les avec soin, de peur que vous ne tombiez dans le mépris.
11. La parole dite en son temps est comme des pommes d'or sur un fond d'argent.
12. La réprimande faite au sage, et à l'oreille obéissante, est comme un pendant d'oreille d'or, avec une perle brillante.
13. L'ambassadeur fidèle est à celui qui l'a envoyé, ce qu'est la fraîcheur de la neige pendant la moisson ; il donne le repos à l'âme de son maître.

COMMENTAIRE

℣. 9-10. Causam tuam tracta cum amico... Cette sentence a un sens très clair pour la vie civile ; mais elle est encore plus importante pour la vie de l'âme. C'est une grande chose que de *traiter* avec un homme de *l'affaire* la plus importante de toutes, qui est celle du salut. Le secret du cœur n'est connu que de Dieu seul. Pour le confier à un homme avec sûreté et avec utilité, il faut que ce soit à un ami véritable, et non à un étranger. Celui-là est *étranger* à l'égard de Jésus-Christ, selon saint Paul, qui n'est point proprement de son corps, parce qu'il ne vit point de son Esprit, et qu'il ne se conduit point par ses règles.

On ne doit point confier son secret à ces personnes, parce que, comme on a vu souvent par de tristes expériences, d'amis qu'ils étaient, ils deviennent tout d'un coup des ennemis. Ils *insultent* à ceux qu'ils auraient dû protéger, et ils s'acharnent à ternir leur réputation en publiant des actions et des paroles très innocentes, qu'ils enveniment par la manière odieuse dont ils les rapportent.

Gratia et amicitia liberant. Ce verset n'est pas dans l'hébreu. L'amitié, même civile, est une grande protection, selon le monde ; mais l'amitié chrétienne en est encore une plus grande selon Dieu. Les vrais amis que nous devons rechercher, sont ou ceux qui peuvent nous instruire par leurs lumières, ou ceux qui peuvent nous encourager par leur exemple, ou les pauvres à qui le royaume du ciel appartient, et qui en feront part à ceux qui auront été leurs amis.

℣. 11. Mala aurea... Une des grandes qualités du sage est d'apprécier le temps de parler, et de proportionner ce qu'il dit au besoin présent de ceux qui l'écoutent.

L'Écriture compare la parole dont on se sert ainsi *en son temps, à des pommes d'or sur un fond* ou sur *un lit d'argent. L'argent,* selon saint Augustin, marque la parole de Dieu ; le *lit,* le repos (1). Ainsi *le lit d'argent* peut figurer la paix d'une âme victorieuse de ses passions, qui se repose en Dieu dans la contemplation de sa vérité. *L'or* est la figure de la charité, selon le même saint (2). C'est pourquoi *les pommes d'or sur le lit d'argent,* peuvent figurer l'amour de Dieu qui sanctifie la science, et qui peut seul discerner tous les temps favorables, et les manières qui peuvent être utiles pour guérir, pour fortifier ou pour consoler les âmes.

℣. 12. Inauris aurea... Les réprimandes ne doivent pas se faire indifféremment. Il faut pour cela, ou que la personne à qui l'on parle soit déjà sage, ou qu'elle soit docile et obéissante. Celui qui écoute la réprimande avec cette disposition, est comparé par le Sage à *un pendant d'oreille d'or,* parce qu'il est toujours prêt à écouter humblement les avis qu'on peut lui donner. Et lorsqu'on le reprend, cet ornement d'or est relevé encore *par une perle brillante,* à cause de la lumière que son humilité reçoit *par la réprimande.*

Cette comparaison *d'un pendant d'oreille d'or,* est d'autant plus juste pour marquer la réprimande faite à propos, que, pour avoir cet ornement, on souffre que l'on perce l'oreille, ce qui ne se fait pas sans quelque douleur ; nous devons de même mépriser et vaincre cette répugnance de la nature pour la réprimande, en considérant les dons de grâce dont nous pouvons nous enrichir si nous aimons à être repris.

℣. 13. Sicut frigus nivis in die messis. Comme il n'y a rien de plus agréable que la fraîcheur de la neige pendant les plus grandes ardeurs de l'été, ainsi rien ne plaît davantage à Jésus-Christ qu'un pasteur véritable qu'il a appelé à ce ministère, et sur lequel il se repose du salut des âmes. Le Sage marque, en peu de mots, quelles doivent être les conditions de ce vrai pasteur. Il doit se considérer comme *ambassadeur,* selon ce que saint Paul dit de lui-même : *Nous remplissons la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ* (3). Il doit avoir été envoyé de Dieu, comme les ambassadeurs sont envoyés par les rois. Il doit soutenir l'honneur et les intérêts de Jésus-Christ, dont il représente la

(1) *Aug. in Psal.* XVIII. - *Idem in Psal.* VI.

(2) *Aug. in Psal.* LXVII. — (3) II. *Cor.* V. 20.

14. Nubes et ventus, et pluviæ non sequentes, vir gloriosus et promissa non complens.

15. Patientia lenietur princeps, et lingua mollis confringet duritiam.

16. Mel invenisti : comede quod sufficit tibi, ne forte satiatus evomas illud.

17. Subtrahe pedem tuum de domo proximi tui, nequando satiatus oderit te.

14. Celui qui se vante et qui ne tient point ses promesses, est comme le vent et les nuées qui ne sont point suivies de la pluie.

15. Le prince se laisse fléchir par la patience ; et la langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur.

16. Avez-vous trouvé du miel ? mangez-en ce qui vous suffit ; de peur qu'en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez.

17. Rendez rare votre pied dans la maison de votre prochain, de crainte qu'étant dégoûté de vous il ne vous haïsse.

COMMENTAIRE

personne. Il ne doit ni rien dire, ni rien faire que par son ordre. Un pasteur qui a été ainsi appelé à son ministère, et qui l'exerce avec cette fidélité, est *la joie de Jésus-Christ, et le repos de son âme,* parce qu'il est la force et la consolation de ceux qu'il a rendus ses membres et une partie de lui-même.

℣. 14. Nubes et ventus... La sentence qui précède ayant représenté le pasteur envoyé de Dieu, celle-ci semble marquer celui qui est entré contre l'ordre de Jésus-Christ dans un si saint ministère. « Les vrais pasteurs sont *les nuées* d'où découlent sur nous les eaux de la grâce. Jésus-Christ les élève de la terre au ciel, et il les fait descendre du ciel sur la terre par les bénédictions qu'il répand sur leurs paroles et sur leur conduite » (1).

Mais les pasteurs sans vocation et sans l'esprit de leur charge, sont *des nuées accompagnées de vents et de tempêtes,* par la manière ou pleine de faste, ou violente et impérieuse dont ils gouvernent leurs peuples. Et ils sont *des nuées sans eau* (2), selon la parole de saint Jude, parce qu'ils ne répandent point l'eau de la consolation et des paroles de grâce sur les âmes altérées du désir de leur salut. Ainsi, au lieu que Jésus-Christ a donné, selon saint Paul, la puissance pastorale pour l'édification de son Église, ils s'en servent, au contraire, plutôt pour détruire que pour édifier. Cet état est d'autant plus déplorable que la conduite, ou négligente ou irrégulière, d'un homme qui est figuré par *ces nuées qui ne sont point suivies de la pluie,* peut souvent causer la sécheresse et la famine dans une province entière.

℣. 15. Patientia lenietur princeps... Le Sage ayant décrit un pasteur qui exerce impérieusement une charge qui est toute de charité, nous apprend maintenant de quelle manière nous devons nous conduire, si nous nous trouvons soumis à ces personnes dans l'ordre de Dieu. Car, si les princes de l'Église ne se souviennent pas quelquefois de ce qu'ils doivent à Jésus-Christ dont ils sont les ministres, et qui leur a défendu, en la personne des apôtres, d'user de domination et d'empire ; il est juste néanmoins que nous nous souvenions toujours, qu'en qualité de chrétiens nous devons leur être soumis, non seulement par nécessité, mais même de cœur et d'affection, sans perdre jamais la vénération profonde que des enfants doivent à leurs pères.

C'est pourquoi saint Grégoire (3) nous apprend que, hors les occasions qui sont rares, *où il n'est pas permis de se taire,* selon ce grand pape, et où saint Pierre même, chef de tous les pasteurs, nous commande *d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (4), nous devons prendre plaisir à leur donner des marques de notre respect et de notre obéissance. Et quand ils nous traiteraient même d'une manière visiblement injuste, nous devrions offrir sans cesse à Dieu nos prières pour eux, dans l'espérance *qu'ils se laisseront fléchir* enfin *à notre patience,* et qu'ils se souviendront qu'ils sont pères, lorsqu'ils remarqueront en nous toute la douceur et la modération que l'Église attend de la piété de ses enfants.

℣. 16. Mel invenisti... Le miel, comme on a vu auparavant (5), est la doctrine de la sagesse ; mais, si on mange de ce miel avec excès, pour repaître la curiosité de l'esprit qui demande toujours des choses nouvelles, on se met en danger d'en perdre le goût.

Cette parole est remarquable : *De peur qu'en ayant pris avec excès vous ne le rejetiez. Ne forte satiatus evomas illud.* Celui qui aime sincèrement les vérités saintes, se contente d'en savoir autant qu'il en a besoin pour se conduire, et il s'en nourrit au fond de son cœur. Mais celui qui n'en aime que la lueur, désire savoir beaucoup, et, au lieu de retenir au-dedans de soi ce qu'il sait, il le produit au-dehors ou par légèreté, ou par vanité, et il se répand en des discours inutiles.

℣. 17. Subtrahe pedem tuum de domo proximi tui. La sagesse humaine s'accorde en ce point avec l'Écriture : Il convient de ménager ses visites et ses entretiens avec ses amis, afin que la rareté en soit comme l'assaisonnement. Ceci est encore plus important dans l'amitié qui a Dieu pour objet.

(1) *Aug. in Psal.* xxxv.
(2) *Judæ. ep.* v. 12.
(3) *Greg. in Job. lib.* xx. *cap.* 12.
(4) *Act.* iv. 20. — (5) *Supra,* xxiv. 13.

18. Jaculum, et gladius, et sagitta acuta, homo qui loquitur contra proximum suum falsum testimonium.

19. Dens putridus, et pes lassus, qui sperat super infideli in die angustiæ, et amittit pallium in die frigoris.

20. Acetum in nitro, qui cantat carmina cordi pessimo. Sicut tinea vestimento, et vermis ligno, ita tristitia viri nocet cordi.

21. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum; si sitierit, da ei aquam bibere :

22. Prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi.

18. Celui qui porte un faux témoignage contre son prochain, est un dard, une épée et une flèche perçante.

19. Espérer en un ami infidèle au jour de l'affliction, c'est faire fond sur une dent pourrie et sur un pied démis. Et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid.

20. Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre ; comme le ver mange le vêtement, et la pourriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.

21. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire.

22. Car vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu ; et le Seigneur vous le rendra.

COMMENTAIRE

Car la vérité est la nourriture de l'âme. Et celui qui en est le dispensateur doit se ménager avec grand soin, de peur qu'en se dégoûtant de lui, on ne se dégoûte de ce qui donne la vie.

℣. 18. Jaculum et gladius... Ce n'est pas seulement dans les jugements que l'on porte un faux témoignage contre son prochain, c'est en toutes les rencontres où on le déshonore par des calomnies. Cette parole du Sage a rapport à celle de David, qui dit que *les dents des enfants des hommes sont des dards et des flèches, et* que *leur langue est une épée perçante* (1). Le médisant, dit saint Bernard, est un grand homicide. Et quoiqu'on ne voie point le sang qu'il répand, il se tue lui-même ; il tue autant qu'il est en son pouvoir, celui qu'il décrie ; et il tue encore tous ceux qui l'écoutent, et qui consentent à ses médisances (2).

Le Sage a peut-être voulu marquer ces trois sortes d'homicides dans cette image si vive qu'il trace du calomniateur. *L'épée* peut marquer qu'il se transperce lui-même. *Le dard* peut représenter cette manière sanglante et outrageuse avec laquelle il déchire un homme innocent. Et *la flèche volante* peut figurer les calomnies qu'il répand partout, et qui tuent autant d'âmes qu'il s'en trouve d'assez crédules pour se laisser emporter à ses médisances.

℣. 19. Dens putridus... Cette sentence nous fait voir l'illusion de ceux qui espèrent dans l'appui du monde qui les trompe, et dont la tromperie ne se découvre jamais mieux que pendant le temps de l'affliction ; car alors ils reconnaissent que tout les abandonne, et que tout leur manque. Ils sont comme un homme qui ne peut manger, parce qu'il n'a que *des dents pourries;* qui ne peut se soutenir, parce que *ses pieds sont épuisés de lassitude ;* et qui ne peut vivre pendant l'hiver, parce qu'il ne trouve aucun *vêtement* pour se défendre *contre l'extrême rigueur du froid.*

Et cependant il se trouvera toujours, selon la remarque de saint Augustin, une infinité d'hommes qui aimeront à se tromper eux-mêmes de cette sorte : car le monde est infidèle dans ses promesses, et Dieu est très fidèle dans les siennes ; mais parce que les biens que le monde nous offre sont présents, et que ceux que Dieu promet sont pour l'autre vie, les hommes se lassent d'attendre les promesses de Dieu qui ne peut mentir, et ils ne rougissent point de se fier au monde qui trompe toujours.

℣. 20. Acetum in nitro... Les paroles de Dieu, dans leur ensemble, peuvent être appelées des *cantiques*. Si on les expose devant un homme qui a le cœur corrompu, on l'irrite au lieu de l'édifier, et il n'en conçoit que de la haine contre ceux qui veulent l'instruire : comme le salpêtre, selon saint Grégoire, fait paraître plus sa chaleur et son aigreur lorsqu'il est mêlé avec du vinaigre (3).

Si, en chantant un air devant un malade, on le tirait d'une maladie mortelle, avec quelle joie l'écouterait-il ? C'est ainsi que nous devrions recevoir l'Écriture sainte, puisque c'est le meilleur remède pour guérir notre âme. Au lieu de voir dans ce passage un *cœur corrompu*, on pourrait lire, d'après l'hébreu, un *cœur affligé*. Chanter des airs joyeux devant un cœur affligé, est le comble de l'outrage ; c'est mêler le vinaigre au salpêtre.

Sicut tinea vestimento. Cette sentence n'est pas dans l'hébreu.

Le ver mange le vêtement, et la pourriture le bois, sans qu'on s'en aperçoive ; et l'un et l'autre est gâté avant qu'on ait vu le ver qui les a rongés. C'est ainsi que la tristesse qui n'est pas selon Dieu, agit dans l'âme. Elle l'éloigne d'avoir recours à cet Esprit consolateur qui peut seul adoucir son mal. Elle l'entretient dans son inquiétude présente, et dans ses craintes pour l'avenir. Et elle lui *ronge le cœur* insensiblement, comme ces poisons lents qui ne causent point de douleur violente, et qui ne laissent pas de faire mourir.

℣. 21.-22. Si esurierit inimicus tuus. « En traitant bien votre ennemi, vous attirerez sur lui, non *le feu* de la colère de Dieu pour le punir, dit saint

(1) *Psalm.* LVI. 6. — (2) *Bern. in Cant. serm.* LIV. (3) *Greg. in Ezech. lib.* I. *hom.* 9.

23. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem.
24. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa et in domo communi.

25. Aqua frigida animæ sitienti, et nuntius bonus de terra longinqua.
26. Fons turbatus pede et vena corrupta, justus cadens coram impio.

27. Sicut qui mel multum comedit non est ei bonum, sic qui scrutator est majestatis opprimetur a gloria.

28. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.

23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie ; et le visage triste, la langue médisante.
24. Il vaut mieux se retirer en un coin sur le toit de la maison, que de demeurer avec une femme querelleuse dans une maison commune.
25. Une bonne nouvelle qui vient d'un pays éloigné, est comme de l'eau fraîche pour celui qui a soif.
26. Le juste qui tombe devant le méchant, est une fontaine qu'on a troublée avec le pied, et une source qu'on a corrompue.
27. Le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup ; et celui qui veut sonder la majesté, sera accablé de sa gloire.
28. Celui qui, en parlant, ne peut retenir son esprit, est comme une ville tout ouverte, qui n'est point environnée de murailles.

COMMENTAIRE

Augustin, mais le feu d'une colère sainte qu'il concevra contre lui-même, avec une douleur sincère d'avoir offensé un homme qui ne se venge de lui que par des bienfaits (1). »

D'autres pères voient dans *ces charbons de feu*, la vengeance divine.

Le Seigneur vous le rendra, parce que rien n'est si grand devant Dieu, que de gagner une âme, et de vaincre la dureté de son cœur par une douceur constante, et par une effusion de la charité.

℣. 23. Ventus aquilo dissipat pluvias. La joie qui paraît sur le visage devient un grand mal, lorsqu'elle est comme un signe de l'approbation que nous donnons aux paroles injurieuses d'*une langue médisante*. Il faut prendre en cette rencontre, selon le Sage, *un visage triste* et sérieux, qui, dans notre silence même, soit une secrète condamnation de la médisance de ceux auxquels nous ne pouvons pas nous opposer ouvertement, à cause du respect que nous leur devons.

Si on gardait exactement cette règle, on arrêterait la médisance dans son principe : car ce qui favorise davantage cette passion, est la pente naturelle qu'ont les hommes à suivre ceux qui s'y abandonnent, et à médire avec ceux qui médisent, Au lieu que si les médisants trouvaient quelque résistance dans ceux qui les écoutent, ils verraient retomber sur eux la honte qu'ils veulent attirer sur les autres, et ils craindraient de se nuire plus à eux-mêmes qu'à ceux qu'ils décrient.

℣. 24. Melius est sedere... Cette sentence a été citée et expliquée avec d'autres semblables, au chapitre XXI, verset 9.

℣. 25. Aqua frigida... *Cette bonne nouvelle qui vient d'un pays éloigné*, est la grâce évangélique qui vient du ciel, et qui nous apprend que le Fils de Dieu en est descendu, et y est remonté après sa résurrection pour nous y faire monter avec lui. Elle est comme *de l'eau fraîche* pour *les hommes qui ont soif* de la vérité.

Celui qui se trouve en cet état regarde avec indifférence ou avec aversion tout ce qui se passe dans le monde. Il n'y a point pour lui de bonne nouvelle que celle qui vient *d'un pays éloigné;* c'est-à-dire, du ciel, par la lecture et la méditation de la parole de Dieu, par l'usage saint des sacrements, par la liaison qu'il peut avoir avec ceux qui ne cherchent que Dieu seul, par les exercices de la piété et des bonnes œuvres auxquelles Dieu l'applique ; enfin par tout ce qui peut contribuer à l'avancer vers cette patrie céleste, à laquelle il tend par toutes les pensées de son esprit, et par tous les désirs de son cœur.

℣. 26. Fons turbatus pede... Celui qui est véritablement *juste* devant Dieu, est *une source* de grâce. Ses instructions sont *une eau* très claire, dans laquelle celui qui l'écoute peut voir, comme dans un miroir, ce qui peut plaire ou déplaire à Dieu Combien donc est grand le crime du méchant, lorsqu'il fait *tomber ce juste,* ou effectivement par ses violences, ou en apparence par les calomnies dont il le noircit? Car il le rend ainsi inutile, en le rendant suspect, et il est cause qu'il paraît *une source corrompue,* et un sujet de scandale à ceux qu'il aurait pu édifier par ses conseils et par son exemple.

℣. 27. Sicut qui mel multum comedit... La connaissance de Dieu est un miel divin. Il faut en prendre avec respect ce qui peut suffire pour nous nourrir ; mais celui qui, dans des vues orgueilleuses, veut pénétrer les secrets de Dieu en sera accablé, parce qu'il fait de la satisfaction présomptueuse de sa curiosité la fin qu'il se propose ; et de la vérité de Dieu qu'il veut pénétrer, le moyen pour y parvenir. Ce qui est un renversement monstrueux, dit saint Augustin, puisque c'est élever l'homme au-dessus de Dieu, et abuser du Créateur pour jouir de la créature.

℣. 28. Sicut urbs patens... « L'âme, dit saint Grégoire, est une ville assiégée non par les hommes, mais par les démons. Le silence et la

(1) *August. de Doctr. christ.* III. *cap.* 10.

retenue de la langue, sont la porte et les murailles de cette ville. Celui donc qui parle au hasard, et qui ne veille point sur sa langue, bien loin de vaincre son ennemi, s'ôte à lui-même les armes dont il devait le combattre, et il détruit tout ce qui pouvait lui servir de sûreté et de défense contre ses efforts (1). »

Le Sage dit : *Celui qui ne peut retenir son esprit en parlant;* pour montrer que, pour donner un frein à la langue, il en faut donner un à l'esprit, et qu'on ne peut arrêter l'un qu'en retenant l'autre. C'est pourquoi le même saint Grégoire ajoute que, lorsque l'âme se relâche et se refroidit dans la piété, elle tombe d'abord dans des paroles oisives, puis dans des paroles inconsidérées, ensuite dans des paroles qui peuvent blesser la charité; et enfin dans des paroles qui dégénèrent en une médisance secrète, ou même visible. Il paraît alors que la ville n'a plus ni porte ni murailles. L'ennemi y entre comme il veut. Il y fait ce qu'il lui plaît; et on ne peut plus la défendre contre lui, parce qu'on en a banni la circonspection de la langue, qui en était comme la garde, et qui lui en aurait fermé l'entrée.

(1) *Gregor. Pastor. part.* III. *admon.* 15.

CHAPITRE XXVI

De l'insensé. De celui qui se croit sage. Du paresseux. Du faux ami. De la mauvaise langue. De celui qui cache sa haine.

1. Quomodo nix in æstate, et pluviæ in messe, sic indecens est stulto gloria.
2. Sicut avis ad alia transvolans et passer quolibet vadens, sic maledictum frustra prolatum in quempiam superveniet.
3. Flagellum equo, et camus asino, et virga in dorso imprudentium.
4. Ne respondeas stulto juxta stultitiam suam, ne efficiaris ei similis.
5. Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur.

1. Comme la neige en été, et la pluie pendant la moisson ; ainsi la gloire sied mal à un insensé.
2. Comme un oiseau qui vole d'un lieu à un autre, et un passereau qui court de tous côtés ; ainsi la malédiction qu'un homme prononce sans sujet, retombe sur lui.
3. Le fouet pour le cheval, le mors pour l'âne, et la verge pour le dos de l'insensé.
4. Ne répondez point au fou selon sa folie, de crainte que vous ne lui deveniez semblable ;
5. Répondez au fou selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage.

COMMENTAIRE

℣. 1. Quomodo nix in æstate... Non seulement la neige ne convient pas à l'été, ni les pluies à la moisson ; mais elles ne sont propres qu'à perdre alors les fruits de la terre. Ainsi, non seulement la gloire est disproportionnée à l'insensé; c'est-à-dire, à celui qui exerce une charge de Dieu par l'esprit du monde ; mais elle est même comme une maladie contagieuse qui se répand sur ceux qui sont assujettis à sa puissance. Son mauvais exemple les tue, et sa vie déréglée est une exhortation puissante et continuelle au dérèglement. Car, comme a dit saint Bernard, *c'est un monstre de voir dans une même personne une dignité élevée et un cœur bas ; une autorité qui mérite du respect, et des actions qui ne sont dignes que de mépris* (1).

℣. 2. Sicut avis ad alia transvolans... Les paroles de médisance sont comparées aux *oiseaux*. Comme on ne peut plus arrêter les oiseaux quand ils sont dans l'air, et qu'ils s'envolent sans que l'on sache où ils vont ; ainsi une parole qui déshonore la réputation du prochain n'est plus en la puissance de celui qui l'aura dite. Elle se répandra en un instant de tous côtés par les divers rapports que l'on en fera, sans que l'on puisse prévoir les mauvais effets qu'elle peut causer. C'est ce qui nous oblige à avoir une attention particulière pour ne rien dire qui puisse offenser personne.

L'Écriture nous marque ici deux sortes d'oiseaux, qui semblent nous représenter deux manières différentes dont on peut médire. *Les oiseaux* qui ont un vol réglé, et qui traversent souvent de grandes campagnes, peuvent nous marquer ceux qui médisent avec un dessein formé d'ôter la réputation à ceux qu'ils décrient. *Les passereaux* et les autres petits oiseaux qui volent comme à l'aventure, sans s'élever et sans s'écarter beaucoup dans leur vol, semblent marquer ceux qui disent des paroles de médisance comme par hasard, et sans une résolution formée de médire. Mais ce qui se dit sans mauvais dessein, ne se dit pas toujours sans péché.

℣. 3. Flagellum equo... Saint Grégoire dit avec raison que les hommes, d'eux-mêmes, sont nés tous égaux, et que s'ils fussent demeurés dans les avantages de leur origine, ils n'auraient point dû avoir de domination les uns sur les autres. Mais, depuis la chute de l'homme, le dérèglement de l'esprit humain a rendu ce remède nécessaire. Il a fallu assujettir les hommes par la force, puisqu'ils veulent vivre sans joug et sans loi. C'est ce qui fait dire au Sage : *Le fouet est pour le cheval, le mords pour l'âne, et la verge pour le dos de l'insensé.* Et cette parole est autorisée par celle de David : *L'homme ayant été créé dans l'honneur ne l'a pas compris : il s'est réduit volontairement au rang des bêtes* (2). Il est donc juste de le traiter comme les animaux *auxquels il s'est rendu semblable,* et de n'avoir plus d'égard à la dignité de son origine, puisqu'il la déshonore lui-même en violant toutes les règles de la raison.

℣. 4.-5. Ne respondeas stulto... Responde stulto. Ces deux sentences paraissent contraires. Elles ne le sont pas néanmoins, si on en considère bien l'esprit et le sens. *Il ne faut pas répondre au fou selon sa folie ;* c'est-à-dire, en nous emportant aussi bien que lui en des paroles précipitées, et en lui rendant injure pour injure par une conduite semblable à la sienne. Mais lorsqu'on se sera fortifié par la patience contre ses reproches, et que,

(1) *Bern. de consider. ad Eug. l. 1. c. 7.*

(2) *Psal.* XLVIII. 13.

6. Claudus pedibus, et iniquitatem bibens, qui mittit verba per nuntium stultum.

7. Quomodo pulchras frustra habet claudus tibias, sic indecens est in ore stultorum parabola.

8. Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii, ita qui tribuit insipienti honorem.

6. Celui qui fait porter ses paroles par l'entremise d'un insensé, se rend boiteux, et il boit l'iniquité.

7. Comme en vain le boiteux a de belles jambes ; ainsi les sentences graves sont indécentes dans la bouche de l'insensé.

8. Celui qui élève en honneur un homme qui n'est pas sage, est comme celui qui jette une pierre dans le monceau de Mercure.

COMMENTAIRE

s'étant détaché de ses propres intérêts, on n'aura plus en vue que ceux de Dieu ; il sera quelquefois nécessaire de lui répondre en détruisant ses accusations scandaleuses par une réponse sage et forte, pour le convaincre lui-même, ou au moins ceux à qui il pourrait nuire, de l'injustice de ses assertions et de la fausseté de ses sentiments.

Saint Ignace, martyr et disciple des apôtres, écrivant aux chrétiens de l'église d'Éphèse, lorsqu'on le menait au martyre chargé de chaînes, les porte à suivre ce premier avis du Sage, en leur parlant en ces termes de la manière injuste et violente dont les païens le traitaient : *N'opposez*, dit-il, *que la modération à leur colère, des paroles humbles à leurs paroles superbes, des prières à leurs blasphèmes, et la douceur à leur amertume. Prenez garde de ne point vous rendre semblables à eux ; mais tâchez d'imiter envers eux la clémence de Dieu même* (1).

L'Église néanmoins a cru, depuis, devoir pratiquer ce second avis du Sage, en répondant aux injures et aux calomnies scandaleuses dont les païens la déshonoraient. Saint Justin, Tertullien, Origène et plusieurs autres, enfin saint Augustin dans la Cité de Dieu, ont renversé toutes ces extravagantes accusations que les païens avaient publiées si longtemps contre l'Église, par des réponses pleines de sagesse et de vérité, qui ont détruit les fondements du paganisme, et qui ont rendu vénérable à tous les peuples la sainteté de notre religion.

C'est dans ce même esprit, et selon cette seconde sentence du Sage, que saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, et beaucoup d'autres saints à diverses époques, et saint Bernard dans le douzième siècle, ont fait eux-mêmes leur apologie, pour répondre aux accusations fausses dont on s'efforçait de noircir la pureté de leur doctrine ou de leur vie.

℣. 6. Claudus pedibus... La sagesse humaine suffit aux princes de la terre pour choisir des hommes sages, qu'ils rendent dépositaires de leurs secrets et de leurs paroles. Celle de Dieu devrait bien persuader encore davantage aux princes de l'Église, de ne choisir, autant qu'ils peuvent, que des hommes recommandables par leur vertu et par leur sagesse, pour annoncer en leur place la parole de vie aux âmes qui leur ont été confiées. Celui qui manque à ce devoir, dit le Sage, est comme *un homme boiteux ;* parce que, comme un boiteux est inégal dans sa démarche, celui-ci aussi l'est dans sa conduite, puisqu'il doit être sage de la sagesse de Dieu, et qu'il fait néanmoins porter ses paroles par un insensé.

Ainsi *il boit l'iniquité* en se rendant responsable des désordres de tout un peuple, s'il n'a pas fait, pour les prévenir, tout ce qui était en son pouvoir.

On voit assez de quelle importance est cet avis, pour tous ceux qui sont élevés aux premières dignités de l'Église. S'ils ont du zèle pour Dieu, ils sont à plaindre de trouver si peu de ministres qui puissent les aider à soutenir le poids de leur charge. Et s'ils n'en ont point, ils sont encore plus à plaindre, de laisser perdre une infinité d'âmes que Dieu leur a confiées, sans se mettre en peine de trouver des personnes *qui rompent le pain aux enfants qui en demandent* (2), selon l'expression du prophète, et donnent des remèdes à ceux qui sont tout couverts de plaies.

℣. 7. Quomodo pulchras... La beauté même de la vérité est déshonorée dans la bouche de l'insensé, parce qu'elle est combattue par ses actions : comme *les belles jambes d'un boiteux* deviennent difformes en cela même que, lorsqu'il marche, il ne saurait faire un pas qu'avec *une indécence* qui blesse les yeux.

℣. 8. Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii. Le nom de Mercure ne figure pas dans l'hébreu. Il s'agit ici de ces tas de pierres comme on en rencontre encore dans les déserts confinants à la Palestine et à la Syrie. Les Bédouins qui passent près de ces amas séculaires, y jettent une pierre nouvelle, et contribuent ainsi à l'entretien de ces monuments grossiers, dont l'origine funèbre ou glorieuse se perd dans la nuit des temps. Mais en lisant comme la Vulgate, on peut dire que Mercure était autrefois le dieu des chemins. On y dressait sa statue ; et les voyageurs, pour l'honorer, jetaient des pierres *en un monceau* au pied de cette image. Le Sage dit donc qu'*élever l'insensé en honneur,* c'est faire comme ceux qui honorent ce dieu de bois ou de pierre, qui préside aux chemins sans pouvoir

(1) *Ignatius martyr. epist. ad Ephes.*

(2) *Thren.* IV. 4.

9. Quomodo si spina nascatur in manu temulenti, sic parabola in ore stultorum.
10. Judicium determinat causas, et qui imponit stulto silentium iras mitigat.
11. Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam.
12. Vidisti hominem sapientem sibi videri? magis illo spem habebit insipiens.

9. La parabole est dans la bouche des insensés, comme une épine qui naîtrait dans la main d'un homme ivre.
10. La sentence du juge décide des procès; et celui qui impose silence à l'insensé, apaise les troubles.
11. L'imprudent qui retourne à sa folie, est comme le chien qui retourne à ce qu'il avait vomi.
12. Avez-vous vu un homme qui se croit sage? Espérez mieux de celui qui reconnaît qu'il n'a point de sens.

COMMENTAIRE

marcher. Car on donne alors à un homme une autorité qu'il n'est pas capable de soutenir. On veut qu'il conduise les autres dans un chemin par lequel il ne va pas lui-même; qu'il porte les faibles, étant lui-même plus faible qu'eux, et qu'il leur apprenne ce qu'il ignore. C'est ainsi que le prophète appelle le mauvais pasteur *une idole,* qui a des yeux et qui ne voit point, qui a des pieds et qui ne marche point (1).

℣. 9. Quomodo si spina nascatur in manu temulenti, sic parabola in ore stultorum. Cette expression est étonnante. Il est juste de la peser avec attention, puisque c'est le Saint-Esprit qui parle. On estime les grandes connaissances partout où elles se rencontrent. Et cependant, si nous réglons nos pensées sur celles de la souveraine Vérité, cet homme qui paraît si habile, s'il n'est pas à Dieu sincèrement, est un *insensé.* Les *paraboles,* c'est-à-dire les grandes vérités qu'il a dans la bouche, lui sont funestes. On l'estime comme un homme intelligent, et devant Dieu, c'est *un homme ivre.* Sa science paraît un ornement qui l'honore, et c'est une *épine* qui le déchire. Il a de la lumière, et il marche dans les ténèbres. Il nourrit les autres, et il s'empoisonne. Les hommes l'admirent, et Dieu le condamne.

℣. 10. Judicium determinat causas. Les troubles ou publics ou particuliers naissent d'ordinaire des faux rapports que font des personnes insensées; c'est-à-dire des personnes prévenues de leurs passions, qui suivent dans leur conduite, ou leur préoccupation, ou leur jalousie. Lors donc qu'ayant bien considéré l'origine de ce mal, on impose silence à ceux qui étaient les vraies causes de ce trouble, on rend justice à ceux qui étaient inquiétés sans aucun sujet, et on fait grâce à ceux-mêmes à qui on ôte le pouvoir de pousser plus loin leur emportement et leur vengeance. Car il n'y a rien de plus malheureux, selon la remarque de saint Augustin, que le bonheur de ceux qui réussissent dans une entreprise criminelle; et leur impunité même devient leur supplice, parce qu'elle ne sert qu'à nourrir leur mauvaise volonté, et cette haine injuste qui est comme un serpent qui leur déchire le cœur. L'hébreu est différent de la Vulgate; il porte : *Le puissant afflige tout le monde, en récompensant l'insensé et en récompensant les transgresseurs.*

℣. 11. Sicut canis... Saint Pierre explique lui-même en ces termes cette parole du Sage : *Si, après s'être retirés des corruptions du monde ils s'y engagent de nouveau, leur dernier état est pire que le premier. Mais ce qui se dit par un proverbe véritable leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avait lui-même vomi* (2).

Cette comparaison nous retrace une image qui fait horreur, et c'est pour cela que le Saint-Esprit s'en sert, afin que, si l'âme est choquée dans ses sens de ce que fait une bête sans raison, elle le soit encore plus dans son cœur de ce qu'elle fait elle même contre la raison.

Les saints ont considéré cette parole sévère du Sage, selon qu'elle est expliquée par saint Pierre, et ils la proposent souvent comme la règle et le fondement de la pénitence. C'est pourquoi ils ont voulu prendre du temps, comme l'ont ordonné les saints canons, pour s'assurer de la vérité de la conversion du pécheur et de la sincérité de son repentir. Car ils ont apprehendé avec raison, que les chrétiens ne s'imaginassent qu'il leur fût aussi aisé de se relever du péché que d'y tomber, et qu'ainsi, n'étant plus retenus par la crainte ni de Dieu ni de ses ministres, leur vie ne devînt un cercle continuel de péchés mortels, de fausses pénitences et de communions sacrilèges.

℣. 12. Vidisti hominem sapientem... Un homme qui se croit éclairé, qui est sage, mais *qui l'est à ses propres yeux,* comme parle l'Écriture, est en danger de faire plus de fautes que celui qui, ayant peu de lumière, se connaît lui-même et a recours à celle des autres. Car, selon les sages du monde même, c'est un défaut de sens que de croire trop à son sens. C'est n'avoir pas reconnu que nos préjugés, nos passions, ou l'inconstance de notre humeur l'altèrent souvent. Ainsi, le moyen d'assurer nos résolutions et de ne nous en repentir jamais, c'est d'en juger par l'approbation qu'y donneront ceux que nous croirons avec raison être les plus sages. *On doit donc espérer plus de celui qui a peu de sens* que de ce sage présomptueux, parce que celui-ci se trompe d'autant plus aisément, qu'il se croit incapable de se trom-

(1) *Zachar.* xi. 17.

(2) II. *Petr.* ii. 22.

13. Dicit piger : Leo est in via, et leæna in itineribus.

14. Sicut ostium vertitur in cardine suo, ita piger in lectulo suo.

15. Abscondit piger manum sub ascella sua, et laborat si ad os suum eam converterit.

16. Sapientior sibi piger videtur septem viris loquentibus sententias.

17. Sicut qui apprehendit auribus canem, sic qui transit impatiens et commiscetur rixæ alterius.

18. Sicut noxius est qui mittit sagittas et lanceas in mortem,

19. Ita vir qui fraudulenter nocet amico suo, et cum fuerit deprehensus dicit : Ludens feci.

13. Le paresseux dit : Le lion est dans la voie ; la lionne est dans les chemins.

14. Comme une porte roule sur ses gonds, ainsi le paresseux tourne dans son lit.

15. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il a peine à la porter jusqu'à sa bouche.

16. Le paresseux se croit plus sage que sept hommes qui ne disent que des choses bien sensées.

17. Celui qui en passant, se mêle dans une querelle qui ne le regarde point, est comme celui qui prend un chien par les oreilles.

18. Comme celui qui lance des flèches et des dards pour tuer un autre, est coupable de sa mort ;

19. Ainsi l'est celui qui use d'artifices pour nuire à son ami, et qui dit, lorsqu'il est surpris : Je ne l'ai fait qu'en jouant.

COMMENTAIRE

per, et que l'autre, consultant les sages, ne s'égare point, parce qu'il suit leur lumière, et vérifie ainsi ce qui a été dit auparavant : *Où est l'humilité, là est la sagesse* (1).

℣. 13. Dicit piger... *Le lion,* selon les saints, est la figure du démon. *La lionne* est l'image de la chair qui est rebelle à l'esprit. *Le paresseux* craint l'un et l'autre ; et il ne considère pas que sa paresse est, à son égard, *un lion* qui le dévore, et *une lionne* qui le déchire. Il a, en effet, des ennemis redoutables qui l'environnent ; mais s'il veut s'adresser à Dieu, et implorer son secours avec une foi vive et une humble persévérance, il n'aura plus rien à craindre. Qu'il se retire de sa propre bassesse et qu'*il entre dans la puissance de Dieu : Introibo in potentias Domini* (2), comme dit David ; et il cessera d'être timide en cessant d'être paresseux. La prière le défendra du démon. Son humilité lui assujettira la chair ; et, tant qu'il demeurera ainsi soumis à Dieu, tout le reste lui sera soumis.

℣. 14. Sicut ostium... Le paresseux fait divers projets. Il commence le bien ; et aussitôt il le quitte. Il se *tourne* sans cesse *dans son lit,* parce qu'il ne cherche que son repos. Et, *après un long circuit,* dit saint Bernard, il *tombe toujours dans sa propre volonté.* Ce grand attachement à lui-même, qui le rend inflexible lorsqu'il faut se faire violence, est comme *les gonds de fer d'une porte* fixés dans la pierre, qui, parmi tous les tours et les retours qu'elle peut faire, la tiennent toujours fixe en un même lieu.

℣. 15. Abscondit piger manum. Voici une seconde sorte de paresse. Le paresseux dont le Sage vient de parler, craignait tout, et il n'osait entreprendre la moindre chose. Celui-ci promet tout sans craindre le péril ; et, lorsqu'il faut agir, *il met sa main sous son aisselle, et il a peine de la porter à sa bouche ;* parce que ses actions, dit saint Grégoire, ne répondent point à ses paroles, et qu'il ne veut pas faire ce qu'il a dit. La même sentence a déjà été dite par le Sage, et expliquée au chapitre XIX, verset 24.

℣. 16. Sapientior sibi piger videtur. *Le paresseux* se croit aisément plus sage que les plus sages. L'homme, par sa propre inclination, s'estime lui-même. Il ne peut sortir de cet état qui lui est si naturel, que par la vertu et par le travail. Lors donc que le paresseux néglige de considérer ses défauts, bien loin de les combattre, il faut nécessairement qu'il se plaise en lui-même, et qu'ensuite il se préfère aux plus sages. Il ne faut point agir pour être vaniteux ; mais il faut travailler beaucoup pour ne pas l'être : comme il ne faut rien faire à un champ, afin qu'il soit plein d'épines ; mais il faut le cultiver beaucoup pour le défricher, et pour lui faire porter de bon fruit. « Un tel homme, dit saint Grégoire, est lent dans l'action, mais il est prompt et élevé dans ses pensées ; et plus il est négligent à s'examiner lui-même, plus il est hardi à juger les autres (3).

℣. 17. Sicut qui apprehendit... Toute cette vie est un passage. La voie de Dieu est appelée *une voie de paix,* et ses enfants *des enfants de paix* (4). Il faut fuir tout sujet de disputes et de querelles en ce qui nous regarde, et à plus forte raison en ce qui ne nous regarde point. Celui qui s'embarrasse ainsi dans la querelle d'un étranger, est semblable, dit le Sage, *à un homme qui prend un chien par les oreilles.* Car, comme en prenant un chien de cette manière il l'irrite et se met en danger d'en être mordu ; ainsi lorsqu'on s'engage sans y être obligé de Dieu, en des querelles qui ne nous regardent point, on s'expose à souffrir des traitements fâcheux, que l'on aurait évités, si on avait été aussi sage et aussi modéré qu'on doit l'être.

℣. 18-19. Sicut noxius... *Les flèches* marquent d'ordinaire les paroles de médisance ou de raillerie.

(1) *Proverb.* XI. 21.
(2) *Psal.* LXX. 16.
(3) *Gregor. in Job. lib.* VIII. *c.* 17.
(4) *Psal.* XIII. 6. - *Luc.* X. 5.

20. Cum defecerint ligna extinguetur ignis, et susurrone subtracto, jurgia conquiescent.

21. Sicut carbones ad prunas, et ligna ad ignem, sic homo iracundus suscitat rixas.

22. Verba susurronis quasi simplicia, et ipsa perveniunt ad intima ventris.

23. Quomodo si argento sordido ornare velis vas fictile, sic labia tumentia cum pessimo corde sociata.

24. Labiis suis intelligitur inimicus, cum in corde tractaverit dolos.

25. Quando submiserit vocem suam, ne credideris ei, quoniam septem nequitiæ sunt in corde illius.

26. Qui operit odium fraudulenter, revelabitur malitia ejus in consilio.

20. Quand il n'y aura plus de bois, le feu s'éteindra; et aussi quand il n'y aura plus de semeurs de rapports, les querelles s'apaiseront.

21. Ce qu'est le charbon à la braise, et le bois au feu, l'homme colère l'est pour allumer des disputes.

22. Les paroles du semeur de rapports paraissent simples, mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.

23. Les lèvres superbes, jointes au cœur corrompu, sont comme de l'argent impur, dont on veut orner un vase de terre.

24. L'ennemi se fait connaître à ses paroles, lorsqu'au fond de son cœur il ne pense qu'à tromper.

25. Quand il vous parlerait d'un ton humble, ne vous fiez point à lui, parce qu'il a sept replis de malice au fond de son cœur.

26. Celui qui cache sa haine sous une apparence feinte, verra sa malice découverte dans l'assemblée publique.

COMMENTAIRE

On dit quelquefois ces paroles avec malice, et alors il est visible, selon cette sentence, qu'on est très coupable. Mais lors même qu'on les dit par légèreté, et qu'on peut dire avec vérité qu'*on ne l'a fait qu'en jouant,* on ne laisse pas, dit saint Bernard, de faire une grande faute (1). « Vous dites une parole de raillerie, ajoute ce saint ; mais celui qu'elle regarde la croit importante. Il s'en tient offensé. Il est blessé dans le cœur. Il ne peut ni prier ni penser à Dieu. Et après cela, comment croyez-vous que vos prières seront reçues ? Comment Jésus-Christ vous fera-t-il grâce, après que vous aurez péché contre lui, en péchant contre votre frère qui est faible ? Ce n'est qu'un mot, dites-vous, et qui n'a été dit qu'en riant. C'est en cela que vous avez plus de tort, de faire un jeu du violement de la charité. » On juge de la blessure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impression qu'elle a faite dans celui qui l'a reçue. Ce qui paraît petit devient grand, lorsqu'il peut avoir de grandes suites. Et celui qui craint Dieu ne néglige rien de ce qui peut lui déplaire.

℣. 20. Cum defecerint ligna... Les querelles cesseront quand il n'y aura plus de mauvais rapports.

℣. 21. Sicut carbones ad prunas. Les disputes sont un *feu* qui consume non les corps, mais les âmes. *L'homme colère* est le *bois* qui allume ce feu et qui l'entretient. Celui qui est transporté de cette passion fait comme un homme qui, voyant que le feu est dans une maison, y jetterait du bois pour l'enflammer encore davantage, au lieu d'y porter de l'eau pour l'éteindre.

Celui qui est humble fait tout le contraire. Il prévient les disputes par sa douceur, et il les apaise par sa patience et par sa sagesse. C'est ce que l'Écriture a dit auparavant : *L'homme colère excite les querelles, et celui qui est patient apaise celles qui étaient déjà nées* (2).

℣. 22. Verba susurronis, etc. Voyez la même sentence, XVIII, 8.

℣. 23. Quomodo si argento... Le Sage représente un homme qui a la *corruption dans le cœur,* mais dont les *lèvres* en même temps sont *superbes,* parce qu'il dit des choses grandes et saintes par un esprit de vanité, afin que sa vie paraisse aussi sainte que ses paroles. Cette alliance, dit le Sage, de lèvres superbes avec un cœur corrompu, est semblable à celle qu'on voudrait faire en tâchant d'orner un vase de terre avec de l'argent impur qu'on mettrait dessus. Comme ce vase demeurerait toujours ce qu'il était, quoiqu'on lui eût donné cette surface nouvelle, ainsi le cœur de ces personnes est toujours déréglé, bien qu'il veuille se montrer parfait.

Les choses qu'il pourrait dire, quoique saintes en elles-mêmes, peuvent s'appeler dans sa bouche un *argent impur ;* elles n'offrent qu'un faux brillant.

℣. 24-25. Labiis suis intelligitur inimicus. Dieu veut que l'on soit sage dans le choix de ses amis. Il est aussi indigne d'un chrétien, dit saint Jérôme, d'être trompé, que de tromper. Tel paraît ami qui ne l'est pas. Tel a la paix sur les lèvres, qui *a sept replis de malice dans le cœur.* On ne voit pas le fond de l'âme. On entend les paroles. Il faut les peser avec soin et les comparer avec les actions, afin de ne point se laisser éblouir par les apparences ; car souvent les personnes les plus vertueuses, comme le prouve l'expérience, sont les plus aisées à tromper. La charité qui est dans le cœur, de peur de former de mauvais soupçons, rejette même les véritables. Elles jugent de la simplicité des autres par la leur ; et elles les croient aussi sincères qu'elles le sont elles-mêmes.

℣. 26. Qui operit odium fraudulenter... Quand le Sage dit que la malice des hommes *sera découverte dans l'assemblée publique,* il semble

(1) *Bernard in Cant. serm.* XXXIX. *num.* 4.

(2) *Proverb.* XV. 18.

27. Qui fodit foveam incidet in eam, et qui volvit lapidem, revertetur ad eum.
28. Lingua fallax non amat veritatem, et os lubricum operatur ruinas.

27. Celui qui creuse la fosse, tombera dedans ; et la pierre retournera contre celui qui l'aura roulée.
28. La langue trompeuse n'aime point la vérité ; et la bouche flatteuse cause des ruines.

COMMENTAIRE

marquer ce que dit saint Paul : Bien que les méchants aient souvent assez d'adresse pour déguiser en ce monde la malignité de leurs desseins, et pour les couvrir même d'une apparence de justice, « Dieu néanmoins produira un jour dans la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les pensées des cœurs, afin que chacun reçoive la peine ou la récompense qu'il aura méritée » (1).

℣. 27. Qui fodit foveam, incidet in eam. Dieu exerce ses jugements en ce monde quelquefois visiblement, et toujours invisiblement. Ces exemples visibles de sa justice, qui étaient plus communs dans la loi ancienne, sont plus rares dans la loi nouvelle; mais ce qui ne se fait plus au dehors se fait au dedans. Le méchant est puni au moment qu'il pèche. Il donne au démon plus de pouvoir sur lui, qu'il n'en peut prendre sur ceux qu'il veut perdre. *Il tombe* dans un abîme beaucoup plus profond que n'est celui qu'il leur prépare ; et les *pierres* qu'il jette contre eux attirent sur lui les foudres du ciel.

℣. 28. Lingua fallax non amat veritatem. L'homme *dont la langue est trompeuse,* et qui séduit ceux qu'il devait instruire, *n'aime point la vérité,* parce qu'elle ne s'accorde point avec les vues intéressées qui le font parler. Il ne l'aime point, parce qu'il sent qu'il n'en est point aimé ; et il la condamne de peur qu'elle ne le condamne.

Et la bouche de celui qui flatte la mollesse de l'âme malade, au lieu de l'encourager à faire un effort pour guérir ses plaies, *cause les ruines* des âmes. Ces ruines sont, sans comparaison, plus déplorables aux yeux de la foi, que n'est la désolation des villes et des provinces, parce que souvent elles deviennent irréparables et éternelles.

(1) I. *Cor.* IV. 5.

CHAPITRE XXVII

Ne point compter sur l'avenir. Des bons conseils. Travailler à acquérir la sagesse. Du serviteur fidèle. Les louanges sont l'épreuve du cœur. Devoirs des pasteurs.

1. Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies.
2. Laudet te alienus, et non os tuum ; extraneus, et non labia tua.
3. Grave est saxum, et onerosa arena ; sed ira stulti utroque gravior.
4. Ira non habet misericordiam nec erumpens furor, et impetum concitati ferre quis poterit ?

1. Ne vous glorifiez point pour le lendemain, parce que vous ignorez ce que doit produire le jour suivant.
2. Qu'un autre vous loue, et non votre bouche ; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres.
3. La pierre est lourde, et le sable est pesant ; mais la colère de l'insensé pèse encore plus que l'un et l'autre.
4. La colère et la fureur qui éclatent, sont sans miséricorde ; mais qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Ne glorieris in crastinum. La foi vit au jour le jour, et heure à heure. Si elle ne doit pas se mettre en peine pour le *lendemain,* selon l'Évangile, elle doit encore moins se glorifier pour le *jour suivant* (1). Elle dépend de Dieu à chaque moment, sa grâce ne dépend que de lui seul. Celui qui l'a aujourd'hui, ne sait pas s'il l'aura demain ; car la persévérance est le grand don de Dieu, qu'il ne confère qu'à ceux qu'il lui plaît. *C'est le mystère de sa volonté* (2), qui est caché dans les trésors de sa sagesse, et dans la profondeur de ses jugements.

« Rien ne doit tant humilier le juste, dit saint Augustin, que cette incertitude où il est toujours pendant cette vie, si, ayant passé des ténèbres dans la lumière, il ne retombera point par sa propre faute de la lumière dans les ténèbres (3). » Mais ce grand sujet qu'il a de se défier toujours de lui-même, est ce qui assure le plus son salut. Car c'est ainsi qu'il s'affermit dans une humilité sainte ; il met toute sa confiance en Dieu, qui est fidèle à ceux qui lui sont fidèles.

℣. 2. Laudet te alienus, et non os tuum. Le Sage veut, comme l'Évangile (4), que les hommes, voyant nos bonnes œuvres, nous louent en louant Dieu, et nous invitent à le louer de la grâce qu'il nous aura faite. Mais il ne veut pas que ce soit *notre propre bouche* qui nous donne des éloges. Il n'est pas difficile de suivre extérieurement cette règle. Les vaniteux mêmes, s'ils ont quelque chose de l'artifice du démon comme ils ont beaucoup de son orgueil, ont assez d'adresse pour contrefaire les humbles. Ils tâchent de s'attirer ainsi d'autant plus l'estime des hommes, qu'il semble que, bien loin de la rechercher, ils la fuient et ils la méprisent.

Mais il y a une autre *bouche* cachée dans notre cœur, qui parle souvent dans notre silence, dont le langage est peu compris de nous-mêmes, et n'est bien connu que de Dieu seul. C'est cette langue intérieure qui nous *loue* quelquefois sans que personne nous loue, comme le remarque saint Augustin (5), ou qui nous parle dans le fond de l'âme par une secrète complaisance, et par une joie malheureuse, lors même que nous rejetons au dehors les louanges qu'on nous donne, par une modestie dont les hommes estiment l'apparence, et dont Dieu voit et condamne la fausseté.

Il faut donc demander souvent à Dieu qu'il nous inspire une haine et un mépris sincère des louanges, puisqu'il est aisé, comme le même saint dit de lui-même, de ne point les rechercher ; mais qu'il est très difficile, lorsqu'on nous les offre, de ne pas les recevoir avec une secrète joie (6).

℣. 3-4. Grave est saxum... Ira non habet misericordiam... *La colère de l'insensé,* c'est-à-dire de celui qui se conduit par sa passion, et non par l'Esprit de Dieu, *est plus pesante que n'est le sable et la pierre.* Cette colère se change aisément en *fureur. Elle éclate* ensuite par une conduite *sans miséricorde,* et un *homme* ainsi *emporté* s'abandonne à toutes sortes d'excès. Cette parole du Sage se vérifie particulièrement, lorsque la colère de cet homme passionné se trouve jointe à une envie secrète qui le possède, et à une grande puissance qui lui donne le rang qu'il tient dans l'Église. Car alors on spiritualise la jalousie, on sanctifie *la colère,* et on donne à *la fureur* le nom de zèle.

C'est ce qui arriva autrefois à Théophile, patriarche d'Alexandrie. Après avoir déshonoré par

(1) *Matth.* vi. 34.
(2) *Ephes.* i. 9.
(3) *August. Confess. lib.* x. *cap.* 32.
(4) *Matth.* vi. 3.
(5) *August. Confess. lib.* x. *cap.* 36.
(6) *August. epistol.* lxiv. *ad Aurel.*

5. Melior est manifesta correptio quam amor absconditus.
6. Meliora sunt vulnera diligentis quam fraudulenta oscula odientis.
7. Anima saturata calcabit favum, et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet.
8. Sicut avis transmigrans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.
9. Unguento et variis odoribus delectatur cor, et bonis amici consiliis anima dulcoratur.

5. La correction manifeste vaut mieux que l'amour secret.
6. Les blessures que fait celui qui aime, valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait.
7. L'âme rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel; et l'âme pressée de la faim trouvera même doux ce qui est amer.
8. Un homme qui abandonne son propre lieu, est comme un oiseau qui quitte son nid.
9. Le parfum et la variété des odeurs sont la joie du cœur; et les bons conseils d'un ami sont les délices de l'âme.

COMMENTAIRE

de fausses accusations saint Jean Chrysostôme, c'est-à-dire l'un des plus grands évêques qui aient été dans les premiers siècles, il l'arracha cruellement de son siège, et le vit exposé dans un long exil à des *violences* toujours nouvelles. Et lorsque c'était l'envie qui lui inspirait *cette fureur et ces emportements,* il appelait cela, néanmoins, remettre les choses dans leur ordre, soutenir l'honneur de l'épiscopat, et conserver la paix et la discipline de l'Église.

℣. 5. Melior est manifesta correptio... De quelque part qu'elle vienne, la réprimande fondée est toujours utile. Un ancien philosophe disait que des amis fidèles et des ennemis ardents étaient presque également utiles : les premiers vous avertissent, les seconds vous corrigent (1).

℣. 6. Vulnera diligentis. Il ne suffit pas qu'un ami véritable nous aime. Il faut désirer qu'*il nous corrige*. Car s'il ne veut pas le faire, il ne mérite pas le nom d'ami. Si, le voulant, il ne l'ose pas parce qu'il prévoit qu'il nous blessera, nous ne méritons pas d'avoir des amis. « Il faut juger des choses, dit saint Augustin, selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, et non selon ce qu'elles paraissent au dehors. L'ennemi flatte, mais c'est pour perdre, et l'ami blesse, mais c'est pour sauver. On lie un frénétique, dit le même père, et on réveille un léthargique. On les tourmente, parce qu'on les aime, et en les tourmentant on les guérit. » *Et qui phreneticum ligat, et qui lethargicum excitat, ambobus molestus, ambos amat* (2).

Il faut donc aimer les vrais amis, et principalement ceux de l'âme, qui ne désirent que notre salut. Ils nous traitent comme Dieu dont ils sont les imitateurs. Ils ne nous *blessent* que pour nous corriger; et ils ne nous causent jamais un mal apparent, que pour nous faire un bien véritable.

℣. 7. Anima saturata calcabit favum. L'âme tiède est remplie d'elle-même. Elle dit comme ces évêques de l'Apocalypse : *Je suis riche, et je n'ai besoin de rien.* Et ainsi elle méprise la douceur de la parole et des promesses de Dieu. Mais l'âme touchée d'un vif regret, qui sent sa pauvreté et à qui Dieu a donné faim et soif de la justice, prend l'amertume même de la pénitence, et toutes les peines ou intérieures ou extérieures qui peuvent lui arriver, comme un baume qui lui est doux, parce qu'il apaise la douleur de ses plaies, et qu'il les guérit.

On peut dire encore que *l'âme rassasiée,* c'est-à-dire, qui est dégoûtée de la vérité, et qui recherche plutôt des choses nouvelles qui la divertissent, qu'une instruction solide qui l'édifie, *foule aux pieds le rayon de miel*, et n'est point touchée des vérités les plus saintes; et que l'âme, au contraire, qui se regarde toujours devant Dieu, comme pauvre et *pressée de la faim* trouve doux ce qui paraîtrait amer aux autres, et s'édifie de ce qui ne ferait que les rebuter. C'est en cette manière que les plus saintes instructions sont souvent inutiles aux âmes mal disposées; et que les moindres servent à ceux qui ont la simplicité dans l'esprit et Dieu dans le cœur.

℣. 8. Sicut avis transmigrans. Chaque chrétien a sa voie, son don et sa destination, où le Saint-Esprit même l'a placé. Le lieu où il se trouve est pour lui *un nid* où il demeure, comme *un* petit *oiseau* qui n'a pas encore ses plumes, et où il a besoin de la chaleur du Saint-Esprit qui le couvre, dit saint Augustin (3), comme la mère couvre ses petits, jusqu'à ce que les ailes et les forces leur soient venues. Il doit bien connaître quel est ce lieu où Dieu l'a mis; et quand il l'a connu, s'il le *quitte,* sous prétexte ou de fuir quelque mal, ou de faire plus de bien ailleurs, il s'expose, dit saint Bernard, à fuir le démon qui se transfigure en un ange de lumière, et il se met en grand danger de se perdre.

℣. 9. Unguento et variis odoribus delectatur cor. Il n'y a guère de choses qui touchent plus les sens et le cœur, qu'un parfum dont l'odeur est très agréable. C'est avec autant de plaisir que le Sage veut que nous recevions les bons conseils d'un ami fidèle. Il faut pour cela que cet ami

(1) *Diog. apud Laert. lib.* VI.
(2) *August. epist.* XLVIII. *ad Vincen.*
(3) *August. Confess.* XII. 27.

10. Amicum tuum, et amicum patris tui ne dimiseris, et domum fratris tui ne ingrediaris in die afflictionis tuæ. Melior est vicinus juxta quam frater procul.

11. Stude sapientiæ, fili mi, et lætifica cor meum, ut possis exprobranti respondere sermonem.

12. Astutus videns malum, absconditus est : parvuli transeuntes sustinuerunt dispendia.

13. Tolle vestimentum ejus qui spopondit pro extraneo, et pro alienis aufer ei pignus.

10. N'abandonnez point votre ami, ni l'ami de votre père ; et n'entrez point dans la maison de votre frère au jour de votre affliction. Un voisin qui est proche, vaut mieux qu'un frère qui est éloigné.

11. Travaillez, mon fils, à acquérir la sagesse, et donnez la joie à mon cœur ; afin que vous puissiez répondre à celui qui vous fera des reproches.

12. L'homme habile a vu le mal, et il s'est caché ; les imprudents ont passé outre, et ils en ont souffert la perte.

13. Otez le vêtement de celui qui a répondu pour un étranger ; et emportez des gages de chez lui pour les étrangers.

COMMENTAIRE

soit pour nous la bonne odeur de Jésus-Christ, et une odeur qui donne la vie, afin que ses paroles soient la joie et les délices de notre âme.

Cela nous fait voir avec combien d'ardeur et de persévérance on doit demander un tel ami à Dieu ; avec combien de respect et de fidélité on doit l'écouter ; et combien on doit estimer un don qui est si rare, et qui, en même temps, est si nécessaire.

℣. 10. Amicum tuum... La lettre seule offre un sens qui est simple et utile pour la vie. Le Sage nous exhorte à cultiver les amitiés. Son avis s'accorde avec ce qu'ont dit les sages du monde, qu'elles doivent être immortelles. *N'abandonnez,* dit-il, *ni votre ami, ni celui de votre père,* qui doit être aussi le vôtre, et dont l'amitié doit être à votre égard comme un bien héréditaire que votre père vous a laissé. *Et au jour de votre affliction,* ajoute le Sage, *n'entrez point dans la maison de votre frère,* ni de vos parents, parce que souvent ils n'ont point de tendresse pour ceux qui leur sont unis par un lien du sang ; mais allez trouver cet ancien ami qui vous consolera véritablement, parce qu'il prendra sur lui une partie du poids qui vous accable, et qu'il sera touché de ce qui vous touche.

On peut entendre ces paroles d'une manière plus spirituelle, en les expliquant d'un ami qui est l'ami de notre père, parce qu'il nous aime du même amour dont il aime Jésus-Christ. Et alors cette sentence aura rapport à celle qui précède, et nous fera voir combien cet ami doit nous être cher.

Melior est vicinus juxta, quam frater procul. Si on ne considère que la lettre, cette sentence peut être une suite de celle que nous venons d'expliquer. Non seulement un ancien ami, dit le Sage, mais un *voisin* même, à qui cette occasion de la proximité du lieu, a donné quelque amour pour nous, *vaut mieux qu'un frère,* qui n'a quelquefois pour son frère qu'une certaine bienséance de civilité dont on ne peut pas se dispenser, et non une inclination et une affectation véritable.

Mais on peut donner à ces paroles un sens plus élevé : *Celui qui est proche* de nous, parce qu'il est enté comme nous et incorporé en Jésus-Christ, qui suit la même règle, et qui a les mêmes désirs et les mêmes sentiments que nous avons, *vaut mieux* et nous est plus uni *que* celui qui est *notre frère,* selon la nature ; mais qui, en même temps, est éloigné de nous par son caractère ou le dérèglement de ses mœurs, qui le séparent d'avec ceux qui tâchent de demeurer toujours attachés à Jésus-Christ, et de n'être tous en lui qu'un cœur et qu'une âme.

℣. 11. Stude sapientiæ, fili mi... La première parole de cette sentence a été éclaircie ailleurs. Il faut être enfant de Dieu, et l'aimer pour acquérir la sagesse. Elle ne s'acquiert que par le travail. Celui qui travaille pour l'acquérir, *donne de la joie au cœur de Dieu,* parce qu'il devient la joie des ministres de son Église, qui sont selon son cœur, et qui ne recherchent que sa gloire.

Travaillez, dit le Sage, *à acquérir la sagesse, afin que vous puissiez répondre à celui qui vous fera des reproches.* Nous devons craindre, selon saint Augustin, les insultes et *les reproches* du démon devant le tribunal de Dieu. Si nous nous contentons des dehors de la sagesse, et si nous lui donnons lieu d'entrer dans notre cœur, en ne recherchant que ce qui lui plaît, nous ne pourrons répondre à cet ennemi de nos âmes. Toutes nos connaissances, quelque grandes qu'elles puissent être, ne serviront qu'à lui donner plus de prise sur nous, et à nous rendre plus coupables ; elles attristent le Saint-Esprit, bien loin de lui donner *de la joie,* si elles ne contribuent à nous rendre sages en nous rendant humbles.

℣. 12-13. Astutus, etc. Ces deux sentences ont été déjà dites par le Sage (1), et on les a expliquées auparavant. Elles sont visiblement liées ensemble : car le *mal* que *l'homme sage voit,* et que *l'imprudent* ne voit pas, est le péril qu'il y a *de répondre pour les âmes.* Ces maux ne se voient que par les yeux de l'esprit. Celui qui les découvre est appelé dans ce livre *un homme habile, un homme fin : Astutus, versutus, callidus.* Si un homme passe

(1) *Proverb.* XXII. 3 *et* XX. 16.

14. Qui benedicit proximo suo voce grandi de nocte consurgens maledicenti similis erit.

15. Tecta perstillantia in die frigoris et litigiosa mulier comparantur.

16. Qui retinet eam quasi qui ventum teneat, et oleum dexteræ suæ vocabit.

17. Ferrum ferro exacuitur, et homo exacuit faciem amici sui.

18. Qui servat ficum comedet fructus ejus, et qui custos est domini sui glorificabitur.

19. Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus.

14. Celui qui se hâte dès le matin de louer son ami à haute voix, sera bientôt semblable à celui qui en dit du mal.

15. La femme querelleuse est semblable à un toit, d'où l'eau dégoutte sans cesse pendant l'hiver.

16. Celui qui veut la retenir est comme s'il voulait arrêter le vent ; et elle lui sera comme une huile qui s'écoule de sa main.

17. Le fer aiguise le fer, et la vue de l'ami excite l'ami.

18. Celui qui garde le figuier mangera de son fruit ; et celui qui garde son seigneur, sera élevé en gloire.

19. Comme on voit reluire dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont découverts aux hommes prudents.

COMMENTAIRE

pour habile dans le monde, en se tirant d'un grand péril où les autres se jettent en foule ; combien l'est plus celui qui évite des maux éternels, et qui, parmi la multitude innombrable de ceux qui se perdent, sait trouver le moyen le plus assuré pour se sauver ?

℣. 14. Qui benedicit... Le sage loue peu, parce qu'il y a peu de choses vraiment louables, et il loue avec retenue pour ne pas nuire à celui qu'il loue. Les louanges immodérées des personnes du monde ne sont d'ordinaire qu'apparentes ; et, bientôt après, des railleries secrètes succèdent à des louanges publiques, et de faux reproches à de faux éloges.

℣. 15-16. Tecta perstillantia, etc. Le Sage a dit que *la femme querelleuse est comme un toit d'où l'eau dégoutte sans cesse* (1). Il ajoute maintenant, *pendant l'hiver :* ce qui nous trace l'image d'une peine beaucoup plus grande.

Celui qui veut la retenir est comme s'il voulait retenir le vent. Cette expression marque, selon quelques auteurs, la légèreté de cette femme, qu'on ne peut pas plus retenir que le vent, et qui s'écoule comme l'huile qui tombe aisément de la main sur la terre, où elle pénètre aussitôt sans qu'on puisse la reprendre.

Mais on peut dire que ces paroles marquent encore le même avis que saint Paul donne aux personnes mariées, lorsqu'il leur dit : *O hommes, aimez vos femmes, et ne les traitez pas avec aigreur* (2). Ainsi on peut leur donner ce sens : Si on pense arrêter par la force une femme irascible, c'est comme *si on voulait arrêter le vent,* ou *retenir l'huile qui s'écoule de la main.* Mais il faut alors, selon que l'explique saint Jean Chrysostôme, témoigner une charité vraiment chrétienne envers ces personnes faibles, et penser plutôt à les gagner par une sage modération, qu'à les irriter par une indiscrète sévérité.

Les saints ont souvent expliqué ce qui regarde le mariage, d'une manière plus spirituelle. C'est ainsi qu'ils entendent par une *femme querelleuse,* ou la chair qui est rebelle à l'esprit, ou un peuple qui se rend insupportable à celui qui le conduit.

℣. 17. Ferrum ferro exacuitur. La seule vue d'un ami qui craint Dieu, accompagnée de l'exemple de sa vie, fortifie son ami qui était faible ; ou s'il est fort, elle le rend encore plus fort Cette sentence nous fait voir le besoin que nous avons d'un tel ami, et, en même temps, les avantages que nous devons tirer du bon exemple des vrais serviteurs de Dieu. Car rien ne doit nous toucher plus que la vue de ceux qui ne cherchent que Dieu, et qui se conduisent par son Esprit. L'uniformité de leurs actions, et leur silence même, est une voix qui doit nous parler au cœur, et qui doit l'amollir s'il est dur, et l'échauffer s'il est froid, comme saint Pierre disait autrefois, que la seule vue et le bon exemple des femmes chrétiennes pourrait convertir à la foi leurs maris païens, sans avoir pour cela besoin de la présence ni des instructions des apôtres (3).

℣. 18. Qui servat ficum. Le *figuier,* dans l'Évangile, est l'image de l'âme ; et celui qui le cultive représente le pasteur fidèle, qui intercède près de son maître, afin qu'il ne coupe point cet arbre lorsqu'il est stérile ; qui y met du fumier et le taille pour lui faire porter du fruit. Celui qui *garde* ainsi les âmes, qui sont des arbres vivants et spirituels, *mangera de leur fruit.* Car Dieu augmente d'autant plus les dons du pasteur, qu'il témoigne plus de charité pour ceux qu'il conduit.

Et celui qui garde son Seigneur, sera élevé en gloire. Celui qui garde les âmes *garde son Seigneur,* c'est-à-dire Jésus-Christ, puisqu'il ne sépare point ses fidèles de lui-même. *Et il sera élevé en gloire,* parce que Jésus-Christ, ayant tout fait pour sauver les âmes, réserve aussi ses principales récompenses pour ceux qui auront le plus travaillé pour elles.

℣. 19. Quomodo in aquis resplendent. Cette sentence est obscure. L'hébreu porte : *Comme*

(1) *Proverb.* XIX. 13. — (2) *Ephes.* V. 25. (3) I. *Petr.* III. 1.

20. Infernus et perditio numquam implentur : similiter et oculi hominum insatiabiles

21. Quomodo probatur in conflatorio argentum et in fornace aurum, sic probatur homo ore laudantis. Cor iniqui inquirit mala, cor autem rectum inquirit scientiam.

22. Si contuderis stultum in pila quasi ptisanas feriente desuper pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus.

20. L'enfer et l'abîme de perdition ne sont jamais rassasiés : ainsi les yeux des hommes sont insatiables.

21. Comme l'argent s'éprouve dans le creuset, et l'or dans le fourneau, ainsi l'homme est éprouvé par la bouche qui loue. Le cœur du méchant recherche le mal, et le cœur droit cherche la science.

22. Quand vous pileriez l'imprudent dans un mortier, comme on y bat du grain, en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui ôteriez pas son imprudence.

COMMENTAIRE

l'eau est à l'égard de l'eau, ainsi le cœur de l'homme est à l'égard de l'homme. Généralement on donne ce sens au latin : Un homme touché de Dieu veut connaître son cœur ; mais il ne peut le voir comme nous ne voyons point notre visage. Il s'adresse pour cela à un homme sage et éclairé, afin qu'il l'aide à découvrir dans lui-même ce qu'il n'y voit pas. Et les vérités de Dieu que lui représente cette personne, sont comme *une eau claire,* dans laquelle elle lui fait remarquer les blessures et les taches de son âme.

D'autres expliquent ainsi cette sentence. Comme un homme qui se présente sur une eau claire y voit son visage ; ainsi les sages se considèrent souvent eux-mêmes dans l'Écriture comme dans *une eau* très claire, ou comme dans *un miroir,* selon la parole de saint Jacques (1), et ils découvrent ainsi tout ce qui se passe au fond de leur cœur, et dans celui des personnes qu'ils conduisent.

℣. 20. Infernus et perditio... Ces *yeux des hommes* dont parle le Sage, sont les yeux de l'esprit ; et ils marquent la maladie de la curiosité, que saint Jean appelle *la concupiscence des yeux* (2).

Quoique cette concupiscence ne soit ni si honteuse que la concupiscence de la chair, ni si odieuse que l'orgueil, elle est néanmoins une des trois plaies dont le démon a frappé l'homme. Et elle est d'autant plus dangereuse qu'elle prend même souvent le nom et l'apparence de la vertu.

Le Sage dit que cette passion est *insatiable comme l'enfer;* parce que, comme *cet abîme* est toujours ouvert pour dévorer une infinité d'âmes qui y tombent, ainsi la curiosité ne peut se rassasier ; mais elle est toujours avide de connaissances nouvelles, qui ne peuvent jamais remplir le cœur.

℣. 21. Quomodo probatur... Comme l'or vraiment pur résiste au feu *lorsqu'on l'éprouve dans le creuset,* ainsi celui qui est solidement humble résiste aux louanges, et ne veut point s'attribuer ce qui n'appartient qu'à Dieu. Celui qui est faible s'y abandonne, au contraire, par une secrète complaisance, et il fait voir que si sa vertu avait l'éclat de l'or, elle n'en avait pas la solidité.

L'homme donc *est éprouvé par la bouche de celui qui le loue.* Car s'il est vaniteux, ou s'il est encore imparfait, il se plaira dans la louange lorsqu'on la lui offre, et il ne pourra la rejeter, parce qu'il aime plus sa propre gloire que celle de Dieu. Le vrai juste, au contraire, hait la louange, et il la considère comme un ennemi traître qui tue sous un visage d'ami. C'est pourquoi il se dit souvent en lui-même, selon la pensée d'un ancien : *Les ennemis les plus dangereux sont ceux qui nous louent ; et les amis les plus favorables sont ceux qui nous reprennent. Pessimum inimicorum genus, laudantes : Optimum amicorum genus, arguentes.*

Cor iniqui... Cette sentence n'est pas dans l'hébreu. *Le cœur* de celui qui est *méchant* devant Dieu, quoiqu'il puisse paraître bon devant les hommes, *cherche le mal,* par une sorte d'instinct.

Celui qui a le cœur droit cherche la science. Il aime les avis charitables qu'on peut lui donner, parce qu'il y trouve la *science* la plus utile de toutes, celle qui nous apprend à nous connaître et à nous corriger de nos défauts.

℣. 22. Si contuderis stultum... *L'imprudence* dont parle le Sage est dans la volonté, et elle vient du dérèglement du cœur. *Quand on pilerait,* dit-il, *l'imprudent dans un mortier, on ne lui ôtera pas son imprudence.* Cela nous fait voir que l'on ne doit pas s'imaginer qu'on guérira les passions des hommes à force de les maltraiter et de leur faire violence ; parce que le mal qu'ils souffrent au dehors ne peut changer le fond de leur cœur. Il n'y a que Dieu, dit saint Augustin, qui soit le médecin de ces maladies. Il faut avoir créé l'âme pour être capable de la guérir.

Cette sentence nous apprend encore, que c'est la grâce seule de Dieu qui nous rend utile ce que nous souffrons. Il est certain que rien n'est plus propre que l'affliction pour amollir la dureté de notre cœur. Et cependant le Sage nous assure que, quelque violente qu'elle soit, elle nous sera inutile, à moins que Dieu ne nous touche par la toute-puissance de sa grâce.

C'est pourquoi nous devons dire souvent avec le psalmiste : *O mon âme, demeurez toujours soumise à Dieu, parce que tout ce que j'ai de patience*

(1) *Jac.* I. 23.

(2) I. *Joan.* II. 16.

23. Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera :
24. Non enim habebis jugiter potestatem, sed corona tribuetur in generationem et generationem.

25. Aperta sunt prata, et apparuerunt herbæ virentes, et collecta sunt fœna de montibus.
26. Agni ad vestimentum tuum, et hædi ad agri pretium.

27. Sufficiat tibi lac caprarum in cibos tuos, et in necessaria domus tuæ et ad victum ancillis tuis.

23. Remarquez avec soin l'état de vos brebis, et considérez vos troupeaux.
24. Car la puissance que vous avez ne durera pas toujours ; mais la couronne que vous recevrez, sera stable de génération en génération.
25. Les prés sont ouverts ; les herbes vertes ont paru, et on a recueilli le foin des montagnes.
29. Les agneaux sont pour vous vêtir, et les chevreaux pour le prix du champ.
27. Que le lait des chèvres vous suffise pour votre nourriture, pour ce qui est nécessaire à votre maison, et pour nourrir vos servantes.

COMMENTAIRE

vient de lui (1). On peut souffrir sans l'Esprit de Dieu comme enfant d'Adam. Mais il n'y a que l'Esprit de Dieu qui nous fasse souffrir comme enfants de Dieu.

℣. 23-24. DILIGENTER AGNOSCE VULTUM PECORIS, etc. Le Sage veut que les pasteurs s'appliquent avec un soin extrême au salut des âmes. Ce sont des brebis dont Dieu même est le pasteur, et dont le prix et la nourriture est le sang d'un Dieu. Il faut donc qu'ils les considèrent de près, et non de loin ; par eux-mêmes, et non par d'autres seulement ; avec une exactitude de vrais pasteurs, et non avec une indifférence de mercenaires. Le Sage les avertit que *leur puissance ne durera pas toujours,* afin qu'ils craignent, en considérant le compte si exact qu'ils doivent en rendre un jour ; et en même temps, il les console par l'espérance *de la couronne* qui leur est réservée dans le ciel.

℣. 25. APERTA SUNT PRATA... *Les prés ont été ouverts* par le Saint-Esprit, lorsqu'il a développé les vérités qui étaient cachées sous les figures. Il a fait paraître *les herbes vertes*, en découvrant la doctrine céleste qui est la pâture des brebis de Dieu. Les semences de cette doctrine *ont été recueillies des montagnes ;* c'est-à-dire, des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres, et des hommes apostoliques, qui ont été les dispensateurs de la parole de Dieu. Et les saints pères qui leur ont succédé, ont toujours puisé *dans ce trésor céleste,* comme l'appelle Jésus-Christ ; et *dans ce dépôt sacré,* comme l'appelle saint Paul, les lumières par lesquelles ils ont conduit les âmes dans la voie de Dieu (2).

℣. 26-27. AGNI AD VESTIMENTUM TUUM, etc. Après avoir appris aux pasteurs à conserver la pureté de la doctrine, il leur ordonne d'y joindre le désintéressement et la pureté de la conduite. *Les agneaux*, dit-il, *vous suffisent pour vous vêtir.* C'est la règle que saint Paul donne à son disciple Timothée, et par lui à toute l'Église : *Nous n'avons rien apporté en ce monde, et nous n'en remporterons rien. Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, nous devons être contents* (3). C'est là l'usage que nous devons faire des biens de l'Église. Tout le monde sait qu'ils ont été appelés souvent par les saints, *les vœux des fidèles,* et *le trésor des pauvres* et de Jésus-Christ.

(1) *Psal.* LXI. 8.

(2) *Matth.* XIII. 52.- I. *Tim.* VI. 20. — (3) I. *Tim.* VI. 7.

CHAPITRE XXVIII

Confiance du juste. Simplicité du pauvre. De la crainte du Seigneur. De l'oisiveté. De celui qui juge injustement. De celui qui s'enfle d'orgueil. Du règne des méchants.

1. Fugit impius, nemine persequente; justus autem quasi leo confidens, absque terrore erit.
2. Propter peccata terræ multi principes ejus ; et propter hominis sapientiam, et horum scientiam quæ dicuntur, vita ducis longior erit.
3. Vir pauper calumnians pauperes similis est imbri vehementi in quo paratur fames.
4. Qui derelinquunt legem laudant impium ; qui custodiunt succenduntur contra eum.

1. Le méchant fuit sans être poursuivi de personne ; mais le juste est hardi comme un lion, et ne craint rien.
2. Les princes se multiplient, à cause des péchés du peuple ; mais lorsqu'il y a un prince intelligent et instruit de ce qui est juste, il jouira d'un long règne.
3. Le pauvre qui opprime les pauvres, est semblable à une pluie violente qui apporte la famine.
4. Ceux qui abandonnent la loi de Dieu, louent le méchant ; ceux qui la gardent s'irritent contre lui.

COMMENTAIRE

℣. 1. Fugit impius. Celui qui n'est point à Dieu craint lors même qu'il n'y a rien à craindre ; car il ne s'appuie que sur lui-même ; et il découvre bientôt combien cet appui est faible. Le juste est intrépide *comme un lion. Il ne craint rien,* parce qu'il ne désire rien. Dieu, qui est tout son amour, est aussi sa force. Il demeure avec une assurance entière dans cette main toute-puissante ; et elle le rend non seulement invincible, mais même inaccessible à la violence des hommes. Adam et Ève se cachant après leur péché, Caïn fuyant après son crime, montrent qu'à défaut de remords, la crainte est une voix naturelle qui nous indique intérieurement que nous avons mal agi.

℣. 2. Propter peccata terræ... Cette sentence peut s'expliquer de cette manière : Les princes vivent peu, et se succèdent bientôt les uns aux autres, *à cause des péchés du peuple,* que Dieu punit ainsi, parce qu'il arrive plus aisément des révolutions dans les états, à la mort des princes et dans un gouvernement nouveau.

On peut encore donner ce sens à ces paroles : *Les princes se multiplient,* c'est-à-dire, que plusieurs partagent entr'eux les états du légitime souverain, *pour punir les pechés du peuple :* parce que ces soulèvements et ces révoltes sont ordinairement suivis de la ruine des villes et des provinces.

Mais lorsque le prince sera sage, et qu'il saura ce qui se dit, il en vivra plus longtemps. Salomon met la principale *sagesse* du prince à *savoir tout ce qui se passe et ce qui se dit,* et, par conséquent, à gouverner par lui-même, et à vouloir être informé de toutes choses. C'est le seul moyen d'empêcher que la passion secrète et la malice de quelques particuliers, ne fassent rien en son nom, qui soit contraire à sa justice et à sa bonté, et qui puisse ternir l'éclat de sa réputation et de sa gloire. *Cette sagesse* du prince *sera récompensée d'une vie plus longue* et plus heureuse, et elle attirera sur lui les bénédictions de Dieu et des hommes.

℣. 3. Vir pauper calumnians pauperes... Il serait difficile d'expliquer cette sentence selon la lettre ; car ce sont les riches d'ordinaire, et non les pauvres, qui oppriment les pauvres ; mais, dans les séditions et les guerres civiles, *les pauvres,* les gens du peuple *s'oppriment* les uns les autres. Dans un sens plus spirituel, ce *pauvre qui opprime les pauvres,* et qui, par conséquent, est élevé au-dessus d'eux, peut marquer celui qui est en autorité dans l'Église. Le Sage l'appelle *pauvre,* ou parce qu'il doit être, selon l'Évangile, le plus pauvre, c'est-à-dire, le plus humble de tous ; ou parce que, dans l'état où le Sage le représente, il est effectivement pauvre devant Dieu, n'ayant ni lumière ni vertu.

Si donc cette personne abuse de son pouvoir, et si elle le change en une domination injuste pour opprimer ceux qui sont pauvres selon le monde, mais qui sont riches des dons de la foi, comme dit saint Jacques (1), elle est *semblable à une pluie violente qui cause ensuite la famine.* Car, si les vrais pasteurs sont, selon l'Écriture, comme *des pluies douces,* qui rendent la terre de l'Église féconde en vertus et en bonnes œuvres ; ceux-ci, au contraire, sont comme *une pluie violente* mêlée de grêles et de tempêtes, qui renverse les blés et les arbres, *et qui porte* la stérilité et *la famine* dans le champ de Jésus-Christ.

℣. 4. Qui derelinquunt legem, laudant impium. Il est aisé qu'après avoir abandonné la loi de Dieu, on se mette du côté de ceux qui l'aban-

(1) *Jac.* II. 5.

5. Viri mali non cogitant judicium ; qui autem inquirunt Dominum animadvertunt omnia.

6. Melior est pauper ambulans in simplicitate sua quam dives in pravis itineribus.

7. Qui custodit legem filius sapiens est ; qui autem comessatores pascit confundit patrem suum.

8. Qui coacervat divitias usuris et fœnore, liberali in pauperes congregat eas.

9. Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.

5. Les méchants ne pensent point à ce qui est juste ; mais ceux qui recherchent le Seigneur, prennent garde à tout.

6. Le pauvre qui marche dans sa simplicité, vaut mieux que le riche qui va dans des chemins pervers.

7. Celui qui garde la loi, est un enfant sage ; mais celui qui se lie avec des gens de bonne chère, couvre son père de confusion.

8. Celui qui amasse de grandes richesses par des usures et des intérêts, les amasse pour un homme qui sera libéral envers les pauvres.

9. Quiconque détourne l'oreille pour ne point écouter la loi de Dieu, sa prière même sera exécrable.

COMMENTAIRE

donnent, et qu'on les honore au lieu de les condamner. On ne va pas jusqu'à cet excès, que de louer le péché même ; mais *on loue le pécheur dans ses désirs déréglés,* comme dit l'Écriture ; on se rend complaisant à sa passion, et on lui ôte la crainte du vice, ou en lui diminuant l'horreur qu'il doit en avoir, ou en lui faisant croire qu'il lui sera toujours très facile de s'en retirer.

Ceux qui ont le cœur droit n'agissent pas de la sorte. Comme ils aiment Dieu, ils aiment sa loi, et parce qu'*ils la gardent, ils s'irritent contre ceux qui la violent.* Cette colère est la colère des saints. Car il y a une colère parfaite, comme il y a, selon David, *une haine parfaite* (1). « Qui ne se mettra en colère, dit saint Augustin (2), en voyant des hommes qui sont chrétiens de nom, et qui vivent comme des païens ; qui renoncent au siècle de bouche, et non en effet ; qui paraissent enfants de Dieu, et qui dressent des embûches pour perdre leurs frères ; qui confessent Dieu en paroles, et qui le renient par leurs actions ? »

℣. 5. Viri mali non cogitant judicium. Les méchants ne pensent point à ce qui est juste, ou *ne pensent point au jugement : Non cogitant judicium.* Ils ne pensent ni à la justice de Dieu pour garder l'équité en toute chose, ni à l'enfer, dit saint Jean Chrysostôme ; et c'est pour cela qu'ils y tombent. *Ceux qui recherchent le Seigneur prennent garde à tout.* Ils examinent les moindres défauts. Ils appréhendent et ils se corrigent de leurs moindres fautes. Ils ont sans cesse les jugements de Dieu devant les yeux. Ils se jugent eux-mêmes selon l'avis de saint Paul (3), afin qu'ils paraissent avec plus de confiance devant le souverain Juge ; et plus ils craignent sa sévérité dans cette vie, plns ils éprouveront sa douceur en l'autre.

℣. 6. Melior est pauper... Dieu aime le pauvre quand il est humble. Il juge de nous, non par nos connaissances, mais par nos œuvres. Ce n'est rien que d'être riche en lumière, et pauvre en vertu. Le démon a plus d'esprit et de science que nous n'en pourrons jamais avoir. Le *pauvre* donc *qui est simple,* qui vit selon ce qu'il sait, et *qui marche* dans la vérité qu'il a connue, *vaut mieux que le riche* qui s'égare. Les richesses du dernier l'appauvrissent, et ses lumières l'aveuglent ; parce qu'il ne fait rien de ce qu'il sait. Et plus sa science est honorée des hommes, plus son orgueil est haï de Dieu.

℣. 7. Qui custodit legem, filius sapiens est. Salomon appelle un *enfant sage,* non celui qui connaît, mais celui qui *garde la loi* de Dieu. On peut la connaître et être insensé. Celui-là seul est sage selon Dieu, qui ne veut savoir ce qu'il nous commande que pour régler sa vie, et non pour se faire estimer des hommes.

C'est pourquoi l'Écriture ajoute : *Celui qui nourrit des gens de bonne chère couvre son père de confusion ;* il s'agit de ceux qui prennent plaisir à entendre la parole de Dieu, comme s'ils *entendaient un air de musique,* selon que l'Écriture le leur reproche. Ils vont aux assemblées saintes, *comme les gens de bonne chère* vont à la table, c'est-à-dire, plutôt pour satisfaire leur curiosité, que pour honorer la vérité et pour s'en nourrir. Celui qui prend plaisir à parler devant ces personnes pour être approuvé d'elles, et pour recevoir leurs louanges, *confond son père,* parce qu'il déshonore le Sauveur, au nom duquel il parle : au lieu que les vrais prédicateurs, selon saint Paul, *sont la gloire de Jésus-Christ* (4).

℣. 8. Qui coacervat divitias usuris... Outre le sens de la lettre, on peut dire encore que celui qui amasse de grandes richesses de science et de vérité par une avarice spirituelle, et par une curiosité présomptueuse, *les amasse,* dans le dessein de Dieu, pour celui qui en usera avec charité, et pour l'édification des humbles.

℣. 9. Qui declinat aures suas... La marque des brebis de Jésus-Christ, c'est d'écouter sa loi et sa parole. Celui qui en détourne son oreille

(1) *Ps.* cxxxvii. 20.
(2) *Aug. in ps.* xxx. *conc.* 2.
(3) i. *Cor.* xi. 28.
(4) ii. *Cor.* viii. 23.

10. Qui decipit justos in via mala in interitu suo corruet, et simplices possidebunt bona ejus.

11. Sapiens sibi videtur vir dives ; pauper autem prudens scrutabitur eum.

12. In exultatione justorum multa gloria est ; regnantibus impiis ruinæ hominum.

13. Qui abscondit scelera sua non dirigetur, qui autem confessus fuerit et reliquerit ea misericordiam consequetur.

10. Celui qui séduit les justes, en les poussant dans une mauvaise voie, tombera lui-même dans la fosse qu'il aura creusée ; et les simples possèderont ses biens.

11. L'homme riche se croit sage ; mais le pauvre qui est prudent, le sondera.

12. La prospérité des juges est accompagnée d'une grande gloire ; mais le règne des méchants est la ruine des hommes.

13. Celui qui cache ses crimes, ne réussira point ; mais celui qui les confesse, et qui s'en retire, obtiendra miséricorde.

COMMENTAIRE

pour se faire une règle et une conscience selon son désir, *rend sa prière exécrable,* parce qu'il semble qu'il tente Dieu, et qu'il l'insulte lorsqu'il le prie, puisqu'il lui demande qu'il l'écoute, lorsque lui-même ne l'écoute pas.

℣. 10. Qui decipit justos... C'est le comble des maux, de séduire les justes en feignant de les instruire, et de les pousser dans une mauvaise voie sous prétexte de leur enseigner la bonne. Dieu se réserve le jugement et la punition de celui qui agit de cette sorte.

Et les simples possèderont ses biens ; parce que, selon l'Évangile, le talent est ôté à celui qui en a mal usé, et il est donné à ceux qui auront usé selon Dieu de ce qu'ils avaient reçu (1).

℣. 11. Sapiens sibi videtur vir dives. *L'homme riche* en science, *se croit sage,* comme si la lumière de l'esprit éclairait et purifiait le cœur ; quant au pauvre qui n'a point ce don de science, mais qui est prudent de la prudence de l'esprit, parce qu'il est humble, *il le sondera jusqu'au fond du cœur.* Il découvrira en lui des ténèbres que cet homme qui se croit éclairé ne discerne pas ; et il verra que sa science même l'aveugle, et qu'elle ne sert qu'à le tromper.

℣. 12. In exultatione justorum multa gloria. Le bonheur des justes est la gloire de Dieu, et la félicité des hommes. Dieu forme les justes et les met en honneur pour le salut des autres, et il les laisse dans l'oppression et dans l'oubli pour leur propre bien, et pour la condamnation de ceux qui n'ont pas voulu se servir de leur lumière, ou qui l'ont même rejetée avec mépris et avec courage.

Le règne des méchants est la ruine des hommes. On pourrait entendre ces paroles de la *ruine* des biens temporels ; mais le Saint-Esprit la considère peu. Il veut que nous vivions par la foi ; et la foi ne regarde que ce qui est éternel. Cette parole semble donc marquer particulièrement la ruine des âmes.

Quand les méchants règnent, c'est-à-dire, quand ceux qui sont *méchants* aux yeux de Dieu, mais qui ont une apparence de vertu, règnent dans les esprits par l'estime et l'autorité qu'ils y ont acquise, *les hommes se perdent.* On les prend pour guides, et ils conduisent dans le précipice. Dieu néanmoins est toujours fidèle à ceux qui le craignent. Il ne permet pas que ceux qui marchent devant lui avec un cœur simple se laissent surprendre. Et ceux-là seuls sont trompés par les *séducteurs,* qui veulent bien l'être, et qui sont dignes de l'être.

℣. 13. Qui abscondit scelera sua... Cette sentence du Sage fait voir la nécessité de la confession ; mais en même temps elle prescrit l'usage qu'on doit en faire. *Celui qui cache ses crimes ne réussira point.* Dieu est le juge et le témoin des péchés. Il demande qu'on les lui confesse, non pour les apprendre, puisqu'il les connaît déjà, ni pour les punir de mort, comme font les juges du siècle à l'égard des criminels ; mais pour avoir lieu de justifier le coupable et de le sauver. Jésus-Christ a mis le prêtre en sa place. En le rendant dépositaire de sa puissance, il l'a rendu le juge et le médecin des âmes. Comme juge, il discerne la qualité des péchés après qu'on les lui a découverts. Comme médecin, il doit connaître les maladies de l'âme, pour pouvoir prescrire le remède propre à chaque mal.

Mais si la confession est nécessaire, il ne s'ensuit pas qu'elle suffise. On écoute aisément le Sage lorsqu'il dit que *celui qui cache ses crimes ne réussira point ;* c'est-à-dire, qu'il se perdra en rendant incurable le mal qu'il ne veut pas découvrir. Mais il n'a pas ajouté ensuite que celui qui les confesse obtiendra miséricorde. Il dit : *Celui qui les confesse, et qui s'en retire.* « Car il y en a plusieurs, dit saint Ambroise (2), qui sont toujours prêts à confesser leurs crimes, et à les commettre de nouveau après les avoir confessés. Et ceux-là, ajoute ce saint, au lieu de décharger leur conscience, ne font que charger celle du prêtre. »

Ainsi cette sentence du Sage est digne d'une grande attention. Il faut confesser ses fautes, mais il faut s'en retirer. Confesser ses péchés, et y retomber toujours, ce n'est pas tant satisfaire à

(1) *Matth.* XIII. 12.

(2) *Ambr. de pœn. l.* II. *c.* 9.

14. Beatus homo qui semper est pavidus : qui vero mentis est duræ corruet in malum.

15. Leo rugiens et ursus esuriens, princeps impius super populum pauperem.

16. Dux indigens prudentia multos opprimet per calumniam; qui autem odit avaritiam, longi fient dies ejus.

17. Hominem qui calumniatur animæ sanguinem, si usque ad lacum fugerit, nemo sustinet.

14. Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte ; mais celui qui a le cœur dur, tombera dans le mal.

15. Un méchant prince est, au peuple pauvre, comme un lion rugissant et un ours affamé.

16. Un prince imprudent opprimera plusieurs personnes par ses violences ; mais celui qui hait l'avarice, prolongera les jours de sa vie.

17. Quand l'oppresseur du sang innocent irait se jeter dans la fosse, personne ne le retiendrait.

COMMENTAIRE

Dieu, selon les saints pères, que l'insulter. On se retire du péché lorsque la volonté en est dégagée, et que l'on est vraiment converti. Dieu pardonne à ceux qui se convertissent, dit saint Augustin ; mais il ne pardonne point à ceux qui ne se convertissent pas. *Deus conversis donat peccata ; non conversis non donat.*

℣. 14. Beatus homo... Saint Bernard explique cette parole en ces termes : « J'ai reconnu par expérience que rien n'est si nécessaire pour attirer en nous la grâce de Dieu, pour la conserver, et pour la recouvrer même lorsque nous l'aurons perdue, *que de n'avoir point de hauts sentiments de nous-mêmes,* selon la parole de saint Paul (1), *mais de nous tenir toujours dans la crainte. Heureux l'homme,* dit le Sage, *qui est toujours dans la frayeur.* Craignez donc, ajoute ce saint, lorsque la grâce est en vous. Craignez lorsqu'elle vous quitte. Craignez lorsqu'elle revient en vous. Et c'est là ce que le Sage appelle être toujours dans la frayeur. Quand la grâce est présente, craignez, selon la parole de l'Apôtre, *que vous ne la receviez en vain.* Craignez que vous n'agissiez pas d'une manière qui soit digne d'elle, ou que vous ne preniez quelque part à ce qui n'est dû qu'à elle. Si la grâce se retire de vous, craignez encore plus, puisqu'elle ne se retire que des superbes : car la soustraction de la grâce est toujours une marque, ou de la présomption qui vous possédait, ou de celle qui allait se former en vous, si vous n'aviez point été humilié par la privation d'un si grand bien. Si la grâce qui vous avait abandonné, retourne en vous, craignez encore davantage cette parole de Jésus-Christ : *Vous voilà guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pis* (2).

Vous serez donc heureux, selon la parole du Sage, si vous êtes toujours possédé de cette triple frayeur qui vous fasse craindre lorsque la grâce vous favorise, et plus encore lorsqu'elle vous abandonne, et encore davantage lorsque Dieu vous la rend après vous l'avoir ôtée (3).

Celui qui a le cœur dur tombera dans le mal. C'est ce qui a fait dire à Job : *Le Seigneur m'a amolli le cœur, et le Tout-Puissant m'a épouvanté. Le cœur de pierre,* qui est celui que la nature nous donne, est dur et insensible à l'égard de Dieu. *Le cœur de chair,* c'est-à-dire, le cœur vivant et animé, qui est le don du Saint-Esprit, est sensible à toutes les impressions de la frayeur ou de la joie qui viennent de Dieu, et qui mènent à Dieu.

℣. 15. Leo rugiens... La lettre est assez claire. Le Sage a déjà marqué auparavant, que la bonté est le principal ornement d'un prince, et que la clémence affermit son trône. Cette parole paraîtra encore plus véritable si on l'applique aux princes de l'Église, dont le gouvernement doit être tout d'humilité et de charité. Jésus-Christ dit que *les faux prophètes,* qui sont les mauvais ministres, sont *des loups ravissants cachés sous une apparence de brebis* (4). Et le Sage dit qu'ils sont *des loups affamés et des lions rugissants.* C'est une étrange image que de se représenter un troupeau de brebis, dont *un loup,* ou *un ours,* ou *un lion* est le conducteur. Il n'appartient qu'à Dieu de dire des vérités si étonnantes. Et c'est à ceux qui le craignent de les adorer, et de les méditer avec la vénération qui leur est due.

℣. 16. Dux indigens prudentia... Dieu a voulu donner cet avis si important aux princes ou du monde ou de l'Église, qui, étant conduite par la sagesse de Dieu, demande encore une plus grande prudence à celui qui la gouverne. Si un prince n'est pas prudent, c'est-à-dire, s'il ne s'informe des choses par lui-même, comme il a été dit auparavant ; s'il n'écoute également les deux partis, et s'il ne tient la balance ferme pour peser tout, et pour faire justice aux uns et aux autres, il s'exposera, sans qu'il s'en aperçoive, à opprimer plusieurs personnes par violence, contre l'inclination de son cœur, et contre la droiture de ses intentions.

℣. 17. Qui calumniatur... Le Sage fait voir, par ces paroles, la grande horreur que l'on a naturellement de celui qui répand le sang innocent. *Quand il irait,* dit-il, *se jeter dans une fosse* ou dans un abîme, *on ne le retiendrait point.* Il n'a point eu de compassion pour un innocent ; on n'en aura point pour lui après un si grand crime. Si

(1) *Rom.* xi. 20.
(2) *Joan.* v. 14.
(3) *Bern. in Cantic. serm.* xiv.
(4) *Matth.* vii. 20.

18. Qui ambulat simpliciter salvus erit ; qui perversis graditur viis concidet semel.
19. Qui operatur terram suam satiabitur panibus ; qui autem sectatur otium replebitur egestate.

20. Vir fidelis multum laudabitur; qui autem festinat ditari non erit innocens.
21. Qui cognoscit in judicio faciem non bene facit ; iste et pro buccella panis deserit veritatem.

22. Vir qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quod egestas superveniet ei.

23. Qui corripit hominem gratiam postea inveniet apud eum, magis quam ille qui per linguæ blandimenta decipit.

18. Celui qui va simplement sera sauvé ; celui qui marche par des voies corrompues, tombera sans ressource.
19. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pains ; mais celui qui aime l'oisiveté, sera dans une profonde indigence.
20. L'homme fidèle sera comblé de bénédictions ; mais celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera pas innocent.
21. Celui qui, en jugeant, a égard à la personne, ne fait pas bien ; et un tel homme, pour une bouchée de pain, abandonnera la vérité.
22. Un homme qui se hâte de s'enrichir, et qui porte envie aux autres, ne sait pas qu'il se trouvera surpris tout d'un coup de la pauvreté.
23. Celui qui reprend un homme, trouvera grâce ensuite auprès de lui, plutôt que celui qui le trompe par des paroles flatteuses.

COMMENTAIRE

cela est vrai de ceux qui versent le sang du corps, que sera-ce de ceux qui tuent les âmes ?

℣. 18-19. Qui ambulat simpliciter... Qui operatur terram suam. Ces deux sentences ont déjà été expliquées (1). Mais, en les liant l'une avec l'autre, on peut leur donner un nouveau sens. *Celui qui a le cœur simple,* qui n'a qu'un cœur et qu'un désir, *sera sauvé : Celui qui marche par des voies corrompues* ou, comme il est dit ailleurs, par deux chemins, *tombera sans ressource.* Mais il est aisé de se tromper en croyant marcher dans cette *simplicité* dont parle le Sage. Un homme a quelque crainte de Dieu. Il s'abstient de ce qui est visiblement criminel. Il suit son humeur et son naturel qui ne le porte pas au mal, et il s'imagine ainsi qu'il va simplement dans la voie de Dieu ; mais il ne considère pas que le Sage, après avoir dit : *Celui qui va simplement sera sauvé,* ajoute que *celui qui laboure sa terre sera rassasié de pains ; et que celui qui aime l'oisiveté sera toujours pauvre.*

C'est pourquoi il faut travailler à détruire en nous tout ce qui s'oppose à cette simplicité que Dieu demande. Il faut combattre sans cesse nos mauvaises inclinations par la prière et les bonnes œuvres. Il faut cultiver la terre de notre cœur, afin qu'elle ne produise plus d'épines, et qu'elle porte le blé qui doit nous nourrir.

℣. 20. Vir fidelis multum laudabitur. Le Sage réduit la vertu de l'homme à la *fidélité* seule. Il lui donne de grands éloges ; parce que cette vertu est très rare, selon ce qu'il dit ailleurs : *Qui trouvera un homme fidèle ?* (2). Cette fidélité consiste à rendre à Dieu tout ce qui est à lui, et à ne nous attribuer rien de ce qu'il nous donne. Rien n'est plus juste que cette disposition, mais rien n'est plus difficile. Lorsque l'âme y est établie, elle se considère toujours dans une impuissance intérieure. Elle ne prend aucune part aux dons de Dieu ; et elle les lui rend tous par une reconnaissance humble et continuelle.

Celui qui se hâte de s'enrichir ne sera pas innocent. Celui-là se hâte de s'enrichir, qui n'attend pas que Dieu l'enrichisse. Il le prévient, et il s'imagine être riche avant de l'être. Cette pensée n'est pas *innocente,* car nul n'est plus riche que celui qui se croit pauvre ; et nul n'est plus pauvre que celui qui se croit riche.

℣. 21. Qui cognoscit... Le Sage a déjà dit (3) que c'est un grand crime, en jugeant, de n'avoir point d'égard à la vérité, mais de faire acception des personnes. Le monde est plein de ces désordres. Le pauvre est abandonné, parce qu'il est pauvre ; le riche l'opprime, et son injustice est non seulement impunie, mais elle est récompensée ; parce qu'il a assez d'amis et de crédit pour renverser tout l'ordre des lois. Un homme innocent est traité comme un coupable, parce que sa vertu même l'a rendu odieux à ceux qui, s'étant déclarés ses ennemis, ne paraîtraient pas innocents s'il n'était coupable.

Quand on est en cet état, dit l'Écriture, on est près *d'abandonner la vérité pour une bouchée de pain ;* c'est-à-dire, pour la moindre chose.

℣. 22. Vir, qui festinat ditari... La lettre s'explique assez. On peut donner encore ce sens à cette parole. Celui qui se hâte de s'enrichir des biens de l'âme, et qui porte envie aux autres, sera réduit à la pauvreté : car rien ne sèche tant la piété intérieure que cette envie secrète qui la ronge jusqu'à la racine. Ce vice est à craindre aux âmes mêmes les plus pures. L'orgueil et l'envie sont les vices des anges. *Il n'y a point d'envie sans orgueil,* dit saint Augustin, *ni d'orgueil sans envie.* Il faut avoir une grande vertu pour étouffer dans soi-même ces deux serpents. Ils naissent l'un de l'autre. Leur morsure est la plus mortelle, et leur venin est presque insensible.

℣. 23. Qui corripit hominem... L'expérience confirme cette parole. On aime quelquefois la flatterie ; mais on méprise toujours les flatteurs. On craint la vérité, mais on la respecte, aussi bien

(1) *Supra,* x. 9. *et* xii. 11. — (2) *Prov.* xx. 6. — (3) *Supra,* xviii. 5.

24. Qui subtrahit aliquid a patre suo et a matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.
25. Qui se jactat et dilatat jurgia concitat; qui vero sperat in Domino sanabitur.

26. Qui confidit in corde suo stultus est; qui autem graditur sapienter ipse salvabitur.
27. Qui dat pauperi non indigebit : qui despicit deprecantem sustinebit penuriam.

28. Cum surrexerint impii, abscondentur homines; cum illi perierint, multiplicabuntur justi.

24. Celui qui vole son père et sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, a part au crime des homicides.
25. Celui qui se vante, et qui s'enfle d'orgueil, excite des querelles; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera guéri.
26. Celui qui se confie en son cœur, est un insensé; mais celui qui marche sagement, se sauvera.
27. Celui qui donne au pauvre, n'aura besoin de rien; mais celui qui le méprise lorsqu'il le prie, tombera lui-même dans la pauvreté.
28. Quand les méchants seront élevés, les hommes se cacheront; quand ils périront, le nombre des justes se multipliera.

COMMENTAIRE

que ceux qui la suivent dans leurs paroles et dans leurs actions. Elle peut blesser d'abord, parce qu'elle paraît sévère, mais ensuite on a recours à elle lorsque l'on pense sérieusement à son salut.

℣. 24. Qui subtrahit... Celui qui dérobe quelque chose à son père et à sa mère commet une grande faute, puisqu'il fait cette injure à ceux à qui il doit un amour sincère et plein de respect. S'il ne fait pas seulement cette faute par une faiblesse passagère, mais qu'il soutienne qu'*il n'y a point en cela de péché, il a part,* dit le Sage, *au crime des homicides.*

Car il ne peut prétendre qu'il n'y ait point de péché à voler le bien de son père et de sa mère, que parce qu'il doit être leur héritier. Il semble donc qu'il donne lieu de croire qu'il est en quelque sorte homicide dans le désir, et qu'il les considère déjà comme morts, puisqu'il se met par avance en possession de leur bien, qui ne peut lui appartenir qu'après leur mort.

℣. 25-26. Qui se jactat... Qui confidit in corde suo... Le Sage a déjà dit que l'orgueil est une source de querelles. Celui qui se fie dans sa vertu, quelque grande qu'elle paraisse, et dans la pureté de son cœur, est un insensé; mais celui-là sera sauvé *qui marche sagement,* c'est-à-dire, qui se défie toujours de lui-même, qui n'espère qu'en la miséricorde de Dieu.

℣. 27. Qui dat pauperi non indigebit. Le pauvre a besoin de nous, et nous de Dieu. Si nous donnons au pauvre, Dieu nous donnera. Et nous n'aurons besoin de rien, parce que Dieu sera notre tout. Si nous *méprisons le pauvre quand il nous prie,* Dieu nous méprisera quand nous le prierons, et nous tomberons dans une extrême pauvreté : car si le pauvre a besoin de nous, d'autres peuvent lui donner et l'enrichir, même quand nous l'abandonnerions; mais nous avons un si extrême besoin de Dieu, qu'il nous est impossible de subsister sans lui un seul moment. S'il nous assiste, nous trouverons tout en lui, et, s'il nous manque, tout nous manquera.

℣. 28. Cum surrexerint impii..... C'est un effroyable malheur à un homme de n'être grand que pour faire de grands maux; et de ne se servir d'une grande puissance que comme d'un instrument de ses passions. Lors donc que ces hommes sont *élevés* en honneur, *les justes se cachent,* comme saint Athanase s'est caché durant si longtemps pour se soustraire à la violence des hommes, dont la fureur était armée d'une grande autorité et couverte d'un voile apparent de religion et de justice.

Quand ils périront, le nombre des justes se multipliera. C'est là le comble du malheur de ces personnes. Leur vie se passe à faire du mal. Leur mort est une source de biens. Elles ne travaillent qu'à perdre les bons; et si elles ne les perdent effectivement, c'est parce que leur pouvoir est trop petit, ou que leur vie n'est pas assez longue. Les bons, au contraire, les aiment, lors même qu'ils ne reçoivent que des effets de leur haine et de leur emportement. Ils les plaignent, durant leur vie et à leur mort; et ils les pleurent d'autant plus à leur mort, que personne ne les pleure.

CHAPITRE XXIX

De celui qui méprise les corrections. De la ruine des méchants. De la correction des enfants. Des instructions des prophètes. De l'homme superbe. De la crainte des hommes.

1. Viro qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et eum sanitas non sequetur.
2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus; cum impii sumpserint principatum, gemet populus.
3. Vir qui amat sapientiam lætificat patrem suum; qui autem nutrit scorta perdet substantiam.
4. Rex justus erigit terram : vir avarus destruet eam.
5. Homo qui blandis fictisque sermonibus loquitur amico suo rete expandit gressibus ejus.

1. L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle ; et il ne guérira jamais.
2. Quand les justes se multiplieront, le monde sera dans la joie ; et quand les méchants prendront le gouvernement, le peuple gémira.
3. Celui qui aime la sagesse, sera la joie de son père ; mais celui qui se lie avec les prostituées, perdra son bien.
4. Le roi juste fait fleurir son état ; et l'homme avare le détruira.
5. Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé, tend un filet à ses pieds.

COMMENTAIRE

℣. 1. Viro, qui corripientem dura cervice contemnit.... On ne se rend quelquefois pas d'abord à celui qui nous reprend, quoiqu'on l'honore et qu'on ait du respect pour ce qu'il dit. Et alors on est faible, quoiqu'on ne soit pas indocile et opiniâtre. Mais *lorsqu'on méprise celui qui reprend* et qu'on s'obstine à lui résister, le Sage nous avertit qu'une telle personne *tombera d'une chute mortelle, et que sa plaie sera incurable.*

Cette vérité est terrible, mais c'est Dieu qui nous en assure. Et elle est fondée sur une grande justice : car l'homme qui pèche tue son âme. Dieu permet qu'on le reprenne, afin qu'il cesse de se blesser mortellement. Et lui, au contraire, s'irrite du bien même qu'on veut lui faire, et rejette avec mépris celui qui veut le sauver. Il est donc juste qu'*il ne guérisse jamais,* parce qu'il hait les remèdes, et qu'il a préféré la mort à la vie.

℣. 2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus. Il faut joindre cette sentence avec la dernière du chapitre précédent, parce qu'elles peuvent s'éclaircir mutuellement. Le monde sera dans la joie quand les justes se multiplieront, parce que les vrais justes n'aiment qu'à faire le bien. Ils ne sont justes que par cette charité qu'ils ont pour leurs frères. Ils font leur joie de celle des autres. Ils compatissent à ceux qui sont affligés, et ils aiment mieux souffrir que faire le mal.

Quand les méchants prendront le gouvernement, le peuple gémira. Car le gouvernement des méchants est, à l'égard du peuple, comme une tempête qu'on voit avec douleur s'élever dans l'air, parce qu'on prévoit les ravages qu'elle doit faire.

℣. 3. Qui amat sapientiam... La première partie de cette sentence est expliquée au chapitre x, verset 1, et la seconde au chapitre vii, verset 23.

℣. 4. Rex justus erigit terram. Le sens est clair pour les états du monde, et il est encore plus important pour le gouvernement de l'Église. Un pasteur n'est pas juste quoiqu'il le paraisse, s'il n'est charitable jusqu'à une sainte profusion de son âme. Car il doit considérer les biens de l'Église comme n'étant pas à lui, et les misères de son peuple comme étant les siennes. C'est pourquoi l'aumône est appelée souvent *justice* dans l'Écriture. S'il est *juste,* il aura de la tendresse pour tous ceux qui souffrent. S'il n'a pas un grand amour pour les pauvres, quelques avantages qu'il paraisse avoir d'ailleurs, il ne fera pas le bien qu'il doit faire, et son *avarice détruira* tout.

℣. 5. Blandis fictisque sermonibus. *Le flatteur* dresse un filet à celui qu'il flatte, parce que la louange qu'il lui donne le porte à s'attribuer le don de Dieu ; ce qui est le plus dangereux de tous les pièges. Cette flatterie est infiniment plus à craindre, lorsqu'elle se trouve dans ceux qui doivent nous conduire à Dieu. Car, lorsque saint Paul dit des pasteurs fidèles, qu'on les fait passer *pour des séducteurs, quoiqu'ils soient les amis de la vérité* (1), le Sage dit, au contraire, de ces pasteurs complaisants, que ce sont des séducteurs *qui nous tendent des pièges,* lors même qu'ils veulent passer pour des prédicateurs de la vérité. Qui ne

(1) II. *Cor.* VI. 8.

6. Peccantem virum iniquum involvet laqueus, et justus laudabit atque gaudebit.
7. Novit justus causam pauperum; impius ignorat scientiam.
8. Homines pestilentes dissipant civitatem, sapientes vero avertunt furorem.
9. Vir sapiens si cum stulto contenderit, sive irascatur, sive rideat, non inveniet requiem.
10. Viri sanguinum oderunt simplicem; justi autem quærunt animam ejus.
11. Totum spiritum suum profert stultus; sapiens differt, et reservat in posterum.

6. Le filet enveloppera le méchant qui pèche; et le juste louera Dieu, et se réjouira.
7. Le juste prend connaissance de la cause des pauvres; mais le méchant ne s'informe de rien.
8. Les hommes corrompus détruisent la ville; mais les sages apaisent la fureur.
9. Si le sage dispute avec l'insensé, soit qu'il se fâche, ou qu'il rie, il ne trouvera point de repos.
10. Les hommes de sang haïssent le simple; mais les justes cherchent à lui conserver la vie.
11. L'insensé répand tout ce qu'il a dans l'esprit; le sage ne se hâte pas, et se réserve pour l'avenir.

COMMENTAIRE

détesterait la trahison d'un ami, qui flatterait son ami pour lui faire perdre la vie? Mais une si cruelle perfidie se verrait des yeux; au lieu qu'on ne voit point celle qui fait périr l'âme.

℣. 6. Peccantem virum... Le méchant pèche et *son péché* même *est un piège qui l'enveloppe.* Il s'imagine qu'il sera plus heureux et plus libre en violant la loi de Dieu, et il trouve dans son dérèglement un esclavage malheureux et une prison de ténèbres, comme l'Écriture le dit ailleurs. *Le juste,* au contraire, *loue Dieu* dans le bien qu'il fait. Il se console et se *réjouit* dans les maux qu'il souffre, parce qu'il sait que la souffrance qui est humble est la guérison de l'âme, qu'elle ne durera pas plus que cette vie qui est toujours courte, et qu'elle est la semence d'une éternité de joie.

℣. 7. Novit justus causam pauperum. Le juste *connaît* la cause des pauvres. Il la connaît et il l'aime. Il se met en peine de l'examiner et de l'approfondir. Et, plus il connaît les vrais pauvres qui sont les humbles de cœur, plus il a d'affection pour eux, parce qu'il est assuré de la droiture de leur âme et de la pureté de leur conduite.

Mais le méchant ne s'informe de rien. Il hait les justes, parce qu'il les regarde avec un œil de jalousie. Il ne veut pas que *l'on s'informe de rien* de ce qui les regarde, parce qu'il est persuadé que, si on les connaissait véritablement, on les aimerait au lieu de les haïr, et on les louerait au lieu de les condamner.

C'est ce que Tertullien reproche aux païens dans son Apologétique pour l'Église. « Ils sont résolus, dit-il, de nous haïr éternellement, sans savoir si cette haine est juste ou injuste, et ils ne veulent point s'informer de notre conduite, de peur que, s'ils le faisaient, ils ne se trouvassent convaincus de haïr et de condamner des personnes très innocentes (1). »

℣. 8. Homines pestilentes... *Les hommes corrompus détruisent la ville,* parce qu'ils inspirent aux autres la même corruption qui est en eux, et que leur vie criminelle attire la colère de Dieu sur tout un peuple. *Les sages apaisent la fureur* des hommes, parce que rien n'est plus capable d'arrêter leur emportement, que la lumière et la modération d'un homme sage. *Ils apaisent* aussi *la fureur de Dieu,* parce que souvent Dieu pardonne en faveur de quelques justes à un très grand nombre de coupables. C'est ainsi que Moïse s'opposa seul à la colère de Dieu, lorsqu'après l'idolâtrie du veau d'or, il était prêt d'exterminer tout son peuple.

On voit par là qu'il faut avoir la plus grande vénération pour ceux dont la vertu nous rend témoignage qu'ils sont justes devant Dieu, puisque souvent, lorsqu'ils sont haïs ou méprisés, comme était Loth dans Sodome, ils peuvent être le salut de ceux mêmes qui les haïssent, et le soutien de toute une ville.

℣. 9. Vir sapiens... C'est une des qualités du Sage d'éviter de se compromettre avec ceux qui ne le sont pas. Salomon a déjà dit auparavant, que la gloire du Sage est d'éviter les disputes. Il en donne ici la raison : *Soit qu'il se fâche ou qu'il rie,* soit qu'il use de force ou de douceur, *il ne trouvera point de repos,* c'est-à-dire qu'il ne réussira point dans ce qu'il désire, car la raison ne peut persuader celui qui n'est insensé, que parce qu'il n'entend point le langage de la raison (2).

℣. 10. Viri sanguinum... *Les hommes de sang* sont ceux qui sont homicides devant Dieu par les désirs de leur cœur, comme les Juifs l'ont été à l'égard de Jésus-Christ, lors même qu'ils disaient qu'il ne leur était point permis de tuer personne. Ils sont ennemis de celui qui est *simple* et droit de cœur, quoiqu'il ne leur ait fait aucun mal; et ils le haïssent pour les mêmes raisons pour lesquelles Dieu l'aime, c'est-à-dire parce qu'il n'a point d'autres intérêts que ceux de Dieu.

Mais ceux qui sont justes comme lui cherchent à lui conserver l'honneur et *la vie,* contre ceux qui tâchent de lui ôter l'un ou l'autre.

Ceci nous fait voir que c'est une grande partie de la justice et de la piété, que de soutenir les justes et de les tirer de l'oppression, autant qu'on peut le faire selon Dieu et selon le rang que l'on tient dans le monde et dans l'Église.

℣. 11. Totum spiritum suum profert stultus. Saint Grégoire donne ce sens à cette parole : *L'insensé,* lorsqu'on l'offense, *répand tout d'un coup*

(1) *Tertul. Apol. cap.* I.

(2) *Supra,* XIX. 21.

12. Princeps qui libenter audit verba mendacii omnes ministros habet impios.
13. Pauper et creditor obviaverunt sibi : utriusque illuminator est Dominus.
14. Rex qui judicat in veritate pauperes, thronus ejus in æternum firmabitur.
15. Virga atque correptio tribuit sapientiam ; puer autem qui dimittitur voluntati suæ confundit matrem suam.

12. Le prince qui écoute favorablement les faux rapports, n'aura que des méchants pour ministres.
13. Le pauvre et le créancier se sont rencontrés en ce que le Seigneur éclaire l'un et l'autre.
14. Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermira pour jamais.
15. La verge et la correction donnent la sagesse ; mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, couvrira sa mère de confusion.

COMMENTAIRE

tout ce que la colère lui fait dire ; mais *le Sage diffère et réserve* la vengeance de Dieu.

Saint Bernard explique la même sentence de cette manière : « *L'insensé répand tout d'un coup* sur les autres *tout ce qu'il a dans le cœur* de lumière ou de vertu, et il est comme le canal qui, en jetant l'eau, se vide lui-même. *Le Sage, au contraire,* ménage ce qu'il a reçu, et il se *réserve pour l'avenir,* comme un bassin qui ne communique l'eau que lorsqu'il en est rempli (1). »

℣. 12. Princeps...Cette sentence est claire pour les princes du monde. Mais elle est encore plus importante à l'égard de l'Église : car, aimant tous ses enfants comme une mère pleine de bonté et de tendresse, elle ne déteste rien plus que les fausses suppositions, par lesquelles on décrie les justes et on opprime des innocents. Si cette injustice a paru odieuse aux juges païens mêmes, comme il est marqué dans le livre des Actes (2) ; elle l'est infiniment plus dans ceux de l'Église, qui doivent agir, non seulement comme des juges envers des accusés, mais comme des pères envers leurs enfants.

C'est pourquoi, ils doivent se tenir en garde contre les rapports qui leur sont faits, et pratiquer exactement cet avis que l'Écriture donne ailleurs pour tous ceux qui sont élevés au-dessus des autres : *Ne blâmez personne avant de l'avoir interrogé lui-même ; et, après que vous l'aurez interrogé, reprenez-le selon que la justice le demande* (3).

℣. 13. Pauper et creditor obviaverunt sibi. Le pauvre est celui qui a faim de la justice. Le créancier est celui qui la lui enseigne, et qui lui donne à usure l'argent de son maître. Tous deux doivent s'adresser à Dieu, parce que c'est lui qui éclaire l'un et l'autre, et l'un par l'autre. Le serviteur prudent et fidèle doit se souvenir que la parole qu'il annonce aux autres, doit être une parole de grâce. Il faut pour cela qu'il la reçoive d'en haut. Dieu en est la source ; et l'homme en est le canal. Elle ne doit que passer par lui pour porter dans l'âme l'esprit de vie. *Regardez-moi de telle sorte,* disait saint Bernard à ses disciples, *que vous n'attendiez rien de moi ; mais de celui-là seul qui donne à chacun sa nourriture en son temps* (4).

Cette même vérité est la règle de celui qui cherche à être instruit. Il faut pour cela qu'il ait faim et soif de la justice. Il doit s'adresser à Dieu avant de s'adresser à celui qui lui parle en sa place. Et il doit être persuadé que, s'il écoute avec un profond respect la parole qui lui est annoncée, elle deviendra dans son cœur une source de lumière ; et que Dieu s'en servira, non seulement pour lui découvrir ses plaies, mais pour les guérir.

℣. 14. Rex qui judicat in veritate.... Les princes du monde et les princes de l'Église ont un grand pouvoir, mais qui dure peu. Le terme de la vie, qui est si courte, est celui de leur puissance. Ils sont aujourd'hui sur le trône, et demain dans le tombeau. Le Sage leur donne un moyen d'éterniser leur gloire, et d'affermir leur trône pour jamais. Et ce moyen est de juger les pauvres dans la vérité.

Cet avis regarde encore plus particulièrement ceux qui sont élevés au sacerdoce royal. C'est à eux principalement à être l'appui des faibles, et le soutien de ces pauvres qui font toutes leurs richesses de ce que Jésus-Christ leur promet, et qui ont le cœur où est leur trésor.

Il paraît bien, par cette sentence du Sage, que le royaume du ciel appartient aux pauvres, car, non seulement ils le possèdent pour eux-mêmes, mais ce sont eux qui y font entrer les autres. Et Dieu, en leur faveur, fera asseoir sur des *trônes* éternels, ceux qui emploieront leur puissance pour leur rendre justice, et pour les tirer de l'oppression.

℣. 15. Virga atque correptio tribuit sapientiam. Qui n'aimerait à devenir sage de la sagesse de Dieu même ? Mais qui est celui qui aime *la verge et le châtiment ?* Et cependant, on n'acquerra la sagesse que l'on désire tant, qu'à proportion que l'on sera châtié et humilié, ce que l'homme abhorre si fort. Ainsi, le premier degré de la sagesse est de nous faire connaître quels sont les degrés pour y monter. C'est elle seule qui nous fait comprendre que c'est une grande folie de ne vouloir rien souffrir, puisqu'on ne devient sage que par la souffrance.

C'est pourquoi le Sage ajoute : *L'enfant qui est*

(1) *Bern. in Cant. serm.* XVIII. *num.* 5.
(2) *Act.* XXV. 16.
(3) *Eccli.* XI. 7.
(4) *Bern. in Cant. serm.* I. *num.* 3.

16. In multiplicatione impiorum multiplicabuntur scelera, et justi ruinas eorum videbunt.
17. Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ.
18. Cum prophetia defecerit, dissipabitur populus; qui vero custodit legem beatus est.

16. Les crimes se multiplieront dans la multiplication des méchants, et les justes en verront la ruine.
17. Élevez bien votre fils, et il vous consolera, et il deviendra les délices de votre âme.
18. Quand il n'y aura plus de prophétie, le peuple se dissipera ; mais celui qui garde la loi du Seigneur, est heureux.

COMMENTAIRE

abandonné à sa volonté, couvrira sa mère de confusion. Celui que Dieu *abandonne à sa propre volonté,* par une juste punition de ce qu'il s'est abandonné lui-même aux désirs présomptueux qu'elle lui inspire de ne rien souffrir, *couvrira de confusion* l'Église, qui est *sa mère,* par la manière honteuse dont il se conduira, parce que l'orgueil est la source de tous les désordres.

Celui qui hait ainsi *la verge et la correction,* dit saint Augustin, est véritablement *un enfant,* comme le Sage l'appelle, et un enfant sans esprit et sans raison. Il aime son père lorsqu'il le flatte, et il murmure contre lui lorsqu'il le châtie. Il ne considère pas que soit qu'il le flatte, soit qu'il le châtie, il est toujours père. Et il l'est même encore plus quand il le châtie, puisqu'il ne le fait que pour l'empêcher de se perdre, et pour le rendre digne d'être mis au nombre de ses enfants.

℣. 16. In multiplicatione impiorum. Cette sentence est semblable à d'autres qui ont été expliquées, et elle est claire par elle-même. Car comme *les méchants,* étant en honneur, honorent le vice, et rendent la vertu ou suspecte ou criminelle, il faut nécessairement que, lorsqu'ils sont en grand nombre, *les crimes se multiplient.*

La seconde partie : Que *les justes verront la ruine des méchants,* est quelquefois vraie selon la lettre. Ainsi David a vu la ruine de Saül, d'Achitophel et d'Absalom, qui voulaient le perdre. Mais souvent, au contraire, les méchants voient en ce sens la ruine des bons. C'est ainsi que les ennemis de saint Jean Chrysostôme l'ont vu périr par leurs artifices et leurs calomnies ; et que les persécuteurs de l'Église ont vu avec joie, pendant plusieurs siècles, la mort sanglante d'une infinité de martyrs.

Il y a donc un autre sens plus spirituel, auquel il est vrai que les justes voient toujours la ruine des méchants : c'est en considérant les choses selon le plan divin. Ils y découvrent par la lumière divine, que cet éclat de la grandeur des méchants n'est qu'un songe qui s'évanouit en un moment. Ils reconnaissent que le pouvoir qu'ont les personnes de commettre hardiment des crimes énormes, est le plus grand de tous les supplices. Et rien ne leur paraît plus malheureux que leur félicité imaginaire, qui attire sur eux de plus en plus la justice de Dieu.

℣. 17. Erudi filium tuum. Les pères et les mères ne cherchent souvent que le divertissement et la satisfaction de leur vanité dans leurs enfants; et, par là, ils les rendent insolents, et ils les perdent. Ils ne s'avisent de cette faute, que lorsqu'il n'est plus temps de la réparer.

Le Sage dit au contraire : *Corrigez votre fils.* Accoutumez-le, tantôt par la douceur, tantôt par la sévérité à craindre Dieu, et à vaincre ses mauvaises inclinations : *Et il vous consolera, et il deviendra les délices de votre âme.* Car vous aurez une joie sensible de lui avoir procuré une éducation sage et chrétienne, ou par vous-même, ou par les personnes, à la sagesse et à la piété desquelles vous l'aurez confié, comme la chose du monde qui vous était la plus chère.

℣. 18. Cum prophetia defecerit.... Les prophètes eurent de tout temps une très grande autorité dans l'administration civile. On ne prenait guère de résolutions importantes, dans les affaires publiques, sans les avoir auparavant consultés. Si l'avis du prophète était contraire, on abandonnait l'entreprise, et on renvoyait le peuple, chacun dans sa maison. On en a divers exemples dans l'histoire de Juda et d'Israël. Roboam sur le point d'attaquer Jéroboam, qui s'était fait déclarer roi des dix tribus, mit bas les armes, et congédia son armée, dès que le prophète Séméïas lui eût signifié de la part de Dieu, que la révolte de Jéroboam était arrivée par sa permission (1). Amasias, roi de Juda, ayant résolu la guerre contre l'Idumée, acheta cent mille hommes du roi d'Israël, pour marcher avec lui contre ses ennemis (2); mais un homme de Dieu lui ayant déclaré que la volonté du Seigneur n'était pas qu'il se servît de ces troupes étrangères, il les renvoya toutes, et voulut bien perdre l'argent qu'il avait délivré pour leur achat. Dans une autre guerre entre les dix tribus et le royaume de Juda, les gens de Phacée, roi d'Israël, ayant pris deux cent mille esclaves, et un butin considérable, un prophète leur ordonna de la part du Seigneur de relâcher les esclaves et de rendre le butin, et ils obéirent sur le champ (3). On voit par là que était le pouvoir des prophètes.

Il est vrai que ce fut principalement depuis le règne de Salomon que les prophètes parurent dans Israël, et qu'avant le règne de ce prince, le

(1) III. *Reg.* XII. 23. 24.

(2) II. *Par.* XXV. 6. *et seq.* — (3) II. *Par.* XXVIII. 8.

19. Servus verbis non potest erudiri, quia quod dicis intelligit, et respondere contemnit.

20. Vidisti hominem velocem ad loquendum? stultitia magis speranda est quam illius correptio.

19. L'esclave ne peut être corrigé par des paroles; car il entend bien ce que vous lui dites, et il néglige d'y répondre.

20. Avez-vous vu un homme prompt à parler? Attendez plutôt de lui des folies, qu'un amendement.

COMMENTAIRE

nombre des hommes inspirés ne fut pas si grand, ni leur autorité si établie. On se conduisait plutôt dans les affaires importantes par l'oracle de l'Oûrîm, et Thoumîm, et par la voix du grand prêtre revêtu de l'éphod, que par l'avis des prophètes. Mais cela revient toujours au même. Cet oracle, ou les manifestations surnaturelles peuvent fort bien être nommées *vision,* ou *prophétie;* et il est indubitable que l'on ne faisait aucune entreprise de conséquence, sans avoir auparavant consulté l'Oûrîm. On en a de nombreux exemples sous les règnes de Saül et de David. Mais, quand on prendrait le nom de prophétie ou de vision dans toute la rigueur, ne sait-on pas quelle fut l'autorité de Samuel? Combien de fois le peuple s'est-il assemblé et retiré, suivant ses réponses et ses oracles, favorables ou contraires? Dans le temps des guerres de Saül contre les Philistins, le peuple qui suivait Saül commençant à se débander, le roi sacrifia au Seigneur sans attendre la venue de Samuel (1). Mais le prophète lui déclara que sa présomption et sa désobéissance étaient cause que Dieu l'avait réprouvé, et avait cherché un autre prince selon son cœur. David avait conçu le louable dessein de bâtir un temple au Très-Haut; mais le prophète Nathan lui ayant dit que ce n'était point la volonté du Seigneur, il laissa cet honneur à son fils (2). Salomon lui-même ne fut-il pas placé sur le trône d'Israël, pour ainsi dire par les mains du même prophète Nathan, au préjudice d'Adonias, son aîné, qui avait pour lui presque tout le peuple, et les principaux des prêtres et de l'armée (3)? Peut-on douter après cela du crédit des prophètes dans Juda, même avant le règne de Salomon? Il est donc vrai, comme ce prince le déclare ici, que, dès qu'il n'y a plus de prophétie, le peuple se disperse.

Plusieurs commentateurs (4) entendent ici, sous le nom de prophétie, l'instruction publique et particulière, que les hommes éclairés et les pasteurs donnent aux peuples (5). Lorsque cette instruction commence à manquer, le peuple s'égare et tombe en toutes sortes de dérèglements, qui sont suivis des calamités publiques, dont Dieu les châtie. Les Septante (6) : *Le peuple impie n'aura personne qui lui explique la loi; mais celui qui observe les commandements du Seigneur sera comblé de bonheur.*

℣. 19. SERVUS VERBIS NON POTEST ERUDIRI. *L'esclave ne peut être corrigé par des paroles, parce qu'il entend bien ce que vous lui dites, et qu'il néglige d'y répondre.* Salomon ne dit pas absolument que l'esclave ne peut pas être corrigé par des paroles. Un bon maître sait bien se faire obéir lorsqu'il parle; mais il ne le peut quand le serviteur méprise son maître, et qu'étant appelé, il fait semblant de ne pas l'entendre. Dans ce cas, il n'y a point d'autre remède pour réduire un serviteur désobéissant, que le châtiment et la correction. On peut fort bien traduire l'hébreu (7) : *L'esclave ne s'instruit point par des paroles, lorsqu'il entend et ne répond pas.* Ou bien : *Lorsqu'il entend, et n'obéit pas* (8).

L'esclave, c'est-à-dire, celui qui est encore esclave de ses passions, *ne peut être corrigé par des paroles* seules; *parce qu'il entend bien ce que vous dites, et qu'il néglige d'y répondre.* Il sait ce qu'il faut faire; mais il ne le fait pas. Ce n'est pas l'ignorance qu'il faut éclairer en lui; c'est la négligence qu'il faut vaincre. Il est donc besoin alors de quelque chose de plus fort que les instructions et les paroles.

Mais il faut une grande sagesse jointe à une grande charité, pour mêler tellement la force avec la douceur, qu'une âme agrée que l'on prenne sur elle un pouvoir qu'elle ne peut prendre elle-même; et qu'on l'aide à se vaincre, pour se délivrer ainsi de l'esclavage de ses passions, et devenir libre de la liberté de Jésus-Christ.

℣. 20. VIDISTI HOMINEM VELOCEM AD LOQUENDUM? La promptitude à parler semble un défaut peu considérable; cependant le Sage la représente comme un principe *de folie,* et comme un mal qu'on ne peut guérir; car la légèreté de la langue naît de celle de l'esprit et du cœur. Et il faut se faire une grande violence pour pratiquer cet avis de saint Jacques, *d'être prompts à écouter, et lents à parler* (9). C'est ainsi qu'on acquiert peu à peu cette sagesse qui vient d'en haut, qui rend l'homme *ami de la paix* et du silence, modeste dans ses paroles, et réglé dans toutes ses actions.

---

(1) I. *Reg.* XIII. 8. 9. — (2) II. *Reg.* VII. 5. *et seq.*

(3) III. *Reg.* I. 24. 25 *et sequ.*

(4) *Beda, Hugo, Cajet. Bayn. Vatab. Jans. Cornel. Vide et Sept.*

(5) *Vide* I. *Cor.* XI. 4. 5; XIV. 1.

(6) Ὁ ὑ μὴ ὑπάρξει ἐξηγητὴς ἔθνει παρανόμῳ, ὁ δὲ φυλάσσων τὸν νόμον μακάριστος.

(7) בדבריב לא יוסר עבד כי יבין ואין מענה

(8) Les Septante : Ἐ'αν γὰρ καὶ νοήσῃ οὐχ ὑπακούσεται.

(9) *Jacob.* I. 19.

21. Qui delicate a pueritia nutrit servum suum postea sentiet eum contumacem.
22 Vir iracundus provocat rixas,et qui ad indignandum facilis est erit ad peccandum proclivior.
23. Superbum sequitur humilitas, et humilem spiritu suscipiet gloria.
24. Qui cum fure participat odit animam suam; adjurantem audit, et non indicat.
25. Qui timet hominem cito corruet; qui sperat in Domino sublevabitur.

21. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès son enfance, le verra ensuite se révolter contre lui.
22. L'homme colère excite des querelles ; et celui qui se fâche aisément, sera plus prompt à pécher.
23. L'humiliation suivra le superbe, et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.
24. Celui qui s'associe avec un voleur, hait son âme ; il entend qu'on le prend à serment, et il ne le décèle point.
25. Celui qui craint les hommes, tombera bientôt ; celui qui espère dans le Seigneur, sera élevé.

COMMENTAIRE

℣. 21. Qui delicate... Les saints pères entendent d'ordinaire cette parole, *de la délicatesse avec laquelle on nourrit* la chair, qui est marquée par ce nom *d'esclave*. On ne la sent point rebelle tant que l'on fait tout ce qu'elle veut ; mais lorsqu'on veut l'assujettir à l'esprit, on éprouve de quelle violence elle a besoin pour être soumise. Cependant cette délicatesse de la chair nourrit les vices, et c'est en vain que l'on s'efforce d'empêcher les mauvais effets dont on entretient la cause.

C'est pourquoi le Sage nous donne un excellent avis, de prévenir ces maux *dès l'enfance*, et d'assujettir dès lors tellement la chair à la raison, qu'au lieu de s'opposer au bien par ses inclinations mauvaises, elle s'y porte plutôt par de bonnes habitudes, qui lui seront devenues comme naturelles.

℣. 22. Vir iracundus provocat rixas. Le Sage nous représente l'inclination à la colère comme une source de beaucoup de fautes ; car la colère naît de l'orgueil qui est le principe de tous les péchés. Nous ne nous fâchons, comme les sages mêmes du monde l'ont reconnu, que parce que nous croyons qu'on nous fait quelque injustice. *Et nul homme en colère,* dit saint Augustin, *n'a jamais cru qu'il n'eût pas un juste sujet de se fâcher.* Il faut donc travailler à déraciner cette passion de notre cœur. Ce qui ne peut se faire qu'en y établissant une douceur sincère, fondée sur une véritable humilité, source de toutes les grâces.

℣. 23. Superbum sequitur humilitas. Cette parole se vérifie tous les jours dans le monde même. Les orgueilleux haïssent les orgueilleux et ils sont bien aises de les voir humiliés. On honore, au contraire, ceux qui fuient l'honneur, et plus ils s'abaissent, plus on les juge dignes d'un rang élevé.

Mais cette sentence a un sens plus spirituel dans la conduite de la grâce. *L'humiliation suivra l'orgueil.* Aussitôt que l'âme s'élève, Dieu l'humilie. C'est ce qui arrive souvent aux justes mêmes. Ils conçoivent de la complaisance pour une bonne action qu'ils auront faite. Dieu voit ce ver de l'orgueil qui commence à naître ; et aussitôt il les humilie, en permettant qu'ils tombent en quelque faute. Ils se sont méconnus dans le bien que Dieu leur a fait faire : ils apprennent à se connaître dans le mal qu'ils font.

La gloire est le partage de l'humble d'esprit. « La grâce est la véritable gloire de cette vie, et elle est le partage des humbles. En s'abaissant devant Dieu et devant les hommes, ils l'attirent en eux lorsqu'ils ne l'avaient pas encore ; et ils la recouvrent lorsqu'il l'ont perdue (1). »

℣. 24. Qui cum fure participat... Le sens de la lettre est assez clair. On comprend aisément que les *recéleurs* sont aussi coupables que ceux qui ont fait le vol. On sait aussi qu'ils ne peuvent se résoudre, quelque instance qu'on leur fasse, à découvrir la vérité, parce qu'ils ont peur que cette confession ne les humilie et n'attire sur leur tête la punition ; mais il y a un voleur terrible, qui est l'ange apostat, dont l'orgueil s'est efforcé et s'efforce encore tous les jours de ravir à Dieu sa propre gloire. On devient compagnon de cet ange lorsqu'on est orgueilleux comme lui, et qu'en dérobant, à son exemple, les dons de la grâce, on s'approprie ce qui n'appartient qu'à Dieu, et on rend son âme la caverne de ce voleur.

Les pasteurs qui sont nos véritables *amis,* nous *conjurent* souvent de leur *découvrir ce vol,* et de bannir de notre cœur cet ennemi si dangereux, qui nous apprend à dérober les faveurs de Dieu par une complaisance ingrate et présomptueuse ; mais nous sommes assez malheureux pour être fidèles à cet ange si perfide. Nous ne voulons point le déceler, de peur de nous condamner en l'accusant. Nous prenons les pensées qu'il nous inspire pour les nôtres. Nous nous élevons sans nous en apercevoir. Nous buvons avec plaisir ce poison de l'orgueil qu'il verse en nous.

Il ne reste donc qu'à s'adresser à Jésus-Christ, qui peut seul dissiper cette passion ténébreuse d'un orgueil secret, par la lumière de son humilité toute-puissante.

℣. 25. Qui timet hominem... Celui qui craint les hommes tombera bientôt, parce qu'il est déjà tombé dans son cœur. Il ne lui manque qu'une occasion qui lui donne lieu de préférer son intérêt à son devoir. *Il craint,* selon la parole du psaume,

(1) *Bern. in Cant. ser.* LIV.

26. Multi requirunt faciem principis, et judicium a Domino egreditur singulorum.

27. Abominantur justi virum impium, et abominantur impii eos qui in recta sunt via. Verbum custodiens filius extra perditionem erit.

26. Plusieurs recherchent le regard du prince ; mais le Seigneur est le juge de chacun des hommes.

27. Les justes ont en abomination les méchants ; et les méchants ont en abomination ceux qui marchent dans la droite voie. L'enfant qui gardera la parole ne tombera point dans la perdition.

COMMENTAIRE

où il n'y a rien à craindre (1), et il n'appréhende point ce qui est infiniment redoutable : car il appréhende, dit saint Grégoire, d'irriter contre lui un homme fragile, qui se fait craindre aujourd'hui, et qui demain ne sera plus ; et il ne craint point d'armer contre lui la colère de la Vérité qui est dans le ciel.

Celui qui espère, non dans les hommes, mais *dans le Seigneur*, *sera élevé*, après toutes les humiliations qu'il aura souffertes ; parce qu'il n'aura pas craint de déplaire aux hommes pour plaire à Dieu.

℣. 26. Multi requirunt faciem principis. Il ne faut point exhorter les hommes à chercher à plaire aux princes du monde, et à leur témoigner leur profond respect. Leur intérêt seul et leur ambition les poussent assez à s'acquitter de ce devoir, quand la loi de Dieu et la conscience ne les y porteraient pas. Cependant le Sage, qui était roi lui-même, fait sur cela une réflexion très utile. On révère, dit-il, sans peine, et on adore presque les princes du monde ; et néanmoins ils ne le seront que pour un temps. Mais nous ne nous mettons point en peine d'apaiser Dieu, et de lui rendre le culte souverain que nous lui devons. Nous ne considérons point que c'est lui seul qui doit être enfin notre juge, et non pas les rois, puisqu'ils seront eux-mêmes jugés comme nous.

℣. 27. Abominantur justi virum impium. Il est naturel que les méchants aient *en abomination ceux qui marchent par la droite voie,* parce que leur vie toute pure les irrite, comme étant contraire au dérèglement de la leur ; mais il n'y a proprement que les véritables *justes qui ont en abomination les méchants*. Ils aiment leurs personnes, et ils ont leur méchanceté en horreur. La haine qu'ils leur portent est *une haine parfaite* (2), comme le dit David. Ils ne sont ennemis que de l'inimitié qu'ils ont contre Dieu ; ils ne haïssent en eux que ce qui tue leur âme ; comme un médecin qui aime son malade, hait sa maladie.

Verbum custodiens filius. Le Sage a déjà reproduit le sens de cette sentence. Il n'y aura que les enfants de Dieu qui seront sauvés. Celui-là seul est *enfant* qui écoute ce que Dieu lui dit, et qui fait ce qu'il lui commande.

Ce verset n'est pas dans l'hébreu.

(1) *Psal.* XIII. 9.

(2) *Psal.* CXXXVIII. 21.

CHAPITRE XXX

La sagesse est un don de Dieu. Danger des richesses et de la pauvreté. Races exécrables. Filles de la sangsue. Choses insatiables. Choses inconnues. Choses insupportables. Choses très sages. Choses qui marchent bien.

1. Verba Congregantis, filii Vomentis. Visio quam locutus est vir cum quo est Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait :

2. Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum.

3. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum.

1. Paroles de celui qui assemble, du fils de celui qui répand les vérités. Vision prophétique d'un homme qui a Dieu avec lui, et qui, fortifié par la présence du Dieu qui réside en lui, a dit :

2. Je suis le plus insensé de tous les hommes, et la sagesse des hommes ne se trouve point en moi.

3. Je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai point connu la science des saints.

COMMENTAIRE

℣. 1. Verba congregantis... L'hébreu peut se traduire : *Paroles d'Agoûr, fils d'Iâqeh* (1). C'est peut-être un nom symbolique comme *qohéleth*, l'Ecclésiaste. *Agoûr* peut signifier *celui qui assemble* ou qui fait société avec les sages. Selon nous, ce chapitre et le suivant, rattachés aux Proverbes de Salomon, ne sont pas de lui. Le style et les pensées ne sont pas les mêmes que dans le reste de l'ouvrage, et le titre qui se lit en tête des deux chapitres paraît avoir sa raison d'être.

Paroles de celui qui assemble. Ce mot, selon quelques-uns, marque que l'auteur *assemble* les hommes pour leur annoncer les vérités de Dieu. Ou il marque, selon les autres, qu'il a *amassé* dans son cœur comme un trésor de vérité et de lumière, qu'il a découvert aux hommes dans les livres que le Saint-Esprit lui a fait écrire.

Visio quam locutus est vir cum quo est Deus. L'hébreu peut se traduire : *Prophétie que l'homme a prononcé pour Ithîel, pour Ithîel et Oukâl* (2).

Vision prophétique d'un homme *qui a Dieu avec lui.* L'auteur nous marque par cette parole, que Dieu n'a pas été seulement en lui d'une manière passagère, comme il a été dans Balaam ; mais qu'il a été avec lui, et qu'il est demeuré en lui, comme en David et dans les prophètes.

La Sage est *fortifié par la présence de Dieu,* et le principal effet de cette force qu'il reçoit du ciel, comme il paraît dans la suite de ces paroles, est de lui faire connaître *quelle est la profondeur de la faiblesse. Profunditas infirmitatis,* dit saint Augustin.

℣. 2. Stultissimus sum virorum. Le plus sage des hommes s'appelle le plus insensé de tous les hommes. Il parle de lui humblement, mais véritablement ; puisque l'humilité est fausse, si elle n'est fondée sur la vérité. La lumière du Sage biblique était toute différente de celle des philosophes : elle lui faisait discerner ce qu'il était par la corruption qui lui était naturelle, d'avec ce qu'il avait reçu par une grâce du ciel Il voyait clairement que la sagesse de Dieu qui était en lui, n'était point à lui. Il n'ignorait pas que la folie de l'orgueil qui naît naturellement de l'éclat des plus grands dons, était comme enracinée dans le fond de son âme, et qu'ainsi il pouvait tomber à tout moment dans cet abîme, si la main de Dieu ne l'avait soutenu par une pure miséricorde.

C'est ainsi que saint Paul dit de lui-même, qu'il était *le dernier des chrétiens* (3). Il en était néanmoins le premier et le plus éclairé, selon saint Jean Chrysostôme. Mais sa lumière même lui faisait voir que, s'il se fût enorgueilli de tant de grâces qu'il avait reçues, il serait devenu en un moment le dernier de tous. Car plus on tombe de haut, plus la chute est grande et mortelle ; ainsi le premier ange, qui était si parfait, est devenu, en tombant du comble de sa gloire, la plus détestable de toutes les créatures.

℣. 3. Non didici sapientiam. Celui qui a *la sagesse* de Dieu, peut dire qu'*il ne l'a point apprise,* parce qu'elle ne s'apprend point comme les sciences qui s'acquièrent par le travail, qui demeurent en nous, et dont nous usons au temps et en la manière qu'il nous plaît. C'est en ce même sens que l'auteur dit qu'*il ne connaît point la science des saints.* Car cette science dépend tellement de Dieu, que les saints reconnaissent qu'ils la possèdent, comme ne la possédant point ; parce que, pour en user selon Dieu, ils ont besoin qu'il les éclaire, et qu'il les applique à chaque action par une nouvelle grâce.

---

(1) דברי אגור בן - יקה

(2) המשה נאם הגבר לאיתיאל לאיתיאל ואכל — (3) *Ephes.* III.8.

4. Quis ascendit in cælum, atque descendit? Quis continuit spiritum in manibus suis? Quis colligavit aquas quasi in vestimento? Quis suscitavit omnes terminos terræ? Quod nomen est ejus, et quod nomen filii ejus, si nosti?

5. Omnis sermo Dei ignitus, clypeus est sperantibus in se.

6. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris, inveniarisque mendax.

7. Duo rogavi te, ne deneges mihi antequam moriar:

4. Qui est monté au ciel, et qui en est descendu? Qui a retenu l'esprit dans ses mains? Qui a lié les eaux comme dans un vêtement? Qui a affermi toute l'étendue de la terre? Quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si vous le savez?

5. Toute parole de Dieu est purifiée comme par le feu. Il est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui.

6. N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, et trouvé menteur.

7. Seigneur, je vous ai demandé deux choses; ne me les refusez pas avant que je meure:

COMMENTAIRE

C'est ainsi, selon la pensée de saint Grégoire, qu'Amos (1) a dit en un véritable sens, qu'il n'était point prophète, quoiqu'il fût prophète très certainement. « Il voulait marquer par là, dit ce saint pape, que, doué qu'il était de la grâce de prophétie, il ne l'avait néanmoins que par une dépendance continuelle de Dieu, et selon les mouvements et les lumières qu'il recevait de l'Esprit saint. Il ne croyait pas avoir ce mouvement particulier de Dieu, lorsqu'il dit qu'il n'était point prophète, et Dieu le lui donna aussitôt, et il prophétisa, ajoute ce saint, en récompense de cette humble reconnaissance avec laquelle il honorait en lui-même le don de Dieu. »

℣. 4. Quis ascendit in cælum? etc. *Qui est monté au ciel,* pour parler du Dieu du ciel et de ses ouvrages d'une manière digne de lui?

Qui a retenu l'esprit dans ses mains, c'est-à-dire, qui est celui qui tient, comme dans sa main, les vents et les tempêtes, pour les exciter et les apaiser comme il lui plaît?

Qui a lié les eaux comme dans un vêtement? Qui a lié les eaux dans les nuées, afin qu'elles ne se répandent que goutte à goutte, en certains temps, en certains lieux, pour dispenser la nourriture des hommes et des animaux?

Qui a affermi toute l'étendue de la terre? Qui a rendu la terre ferme en la balançant sur son propre poids, et en la tenant suspendue au milieu des airs?

Quel est son nom, ce nom qui est ineffable aux hommes et aux anges? *Et quel est le nom de son Fils,* par lequel il a créé tout, et il gouverne tout, *si vous le savez?*

Ces paroles peuvent aussi s'entendre de Jésus-Christ. *Il est monté au ciel* et au-dessus des cieux, comme dit saint Paul, après en être descendu par son Incarnation.

Il a retenu l'esprit dans ses mains, parce que, répandant son esprit sur son Église, il a diversifié, selon qu'il lui a plu, ses dons dans les âmes.

Il a lié les eaux comme dans un vêtement. Il a rendu les apôtres et leurs successeurs des nuées divines. Il les a remplis des eaux de sa grâce. Il fait tomber par eux de la manière qu'il lui plaît, *sa pluie volontaire* dans le cœur des hommes. Et c'est ainsi qu'il leur fait produire le fruit du salut, selon les ordres secrets et impénétrables de son éternelle élection.

C'est lui qui a affermi toute l'étendue de la terre; parce qu'il donne à des personnes faibles, à des femmes, et aux enfants mêmes, une fermeté de foi et de courage qui les a rendus invincibles à tous les efforts des hommes et des démons.

℣. 5. Omnis sermo Dei ignitus. La parole de Dieu est toute pure comme l'or qui a passé par le feu. Elle est la vérité même, qui n'est mêlée d'aucune ombre de mensonge. Le Sage, dans cette sentence, attribue le nom de *bouclier* non à la vérité de Dieu, comme il fait ailleurs, mais à Dieu même, pour nous apprendre ce que dit saint Paul, que le royaume de Dieu ne consiste pas dans la parole, mais dans la vertu de Dieu qui la sanctifie (2).

℣. 6. Ne addas quidquam verbis illius. Après que le Sage a loué la parole de Dieu, il condamne ceux qui la falsifient. *N'ajoutez rien,* dit-il, *à ses paroles.* Quand les saints ont expliqué si divinement les paroles de l'Écriture, ils ont suivi cet avis du Sage, de n'y rien ajouter, en sorte qu'ils puissent *être repris de mensonge,* car ils ont interprété l'Écriture par elle-même. Ils ont éclairci les endroits qui étaient obscurs par ceux qui étaient clairs, selon la règle que saint Augustin a si souvent établie. Ils n'ont dit d'elle que ce qu'ils ont appris d'elle. Mais ceux-là ajoutent aux paroles de l'Écriture, qui détruisent la vérité qu'elle enseigne, par les opinions fausses et humaines qu'ils mêlent avec sa doctrine, soit qu'ils le fassent dans l'Église, ou hors de l'Église.

℣. 7. Duo rogavi te, etc. Il y a un mensonge non seulement de paroles, mais aussi d'actions. C'est pourquoi, dans l'Apocalypse, les méchants sont marqués par cette seule parole: *Tous ceux qui ont aimé ou qui ont fait le mensonge* (3). Cette première demande du Sage peut être considérée comme générale, et comme renfermant tout; et la seconde est un moyen pour obtenir la première.

(1) *Amos.* VII. 14.

(2) I. *Cor.* IV. 20. — (3) *Apoc.* XXII. 15.

8. Vanitatem et verba mendacia longe fac a me. Mendicitatem et divitias ne dederis mihi; tribue tantum victui meo necessaria;

9. Ne forte satiatus illiciar ad negandum, et dicam: Quis es Dominus? aut egestate compulsus, furer, et perjurem nomen Dei mei.

10. Ne accuses servum ad dominum suum, ne forte maledicat tibi, et corruas.
11. Generatio quæ patri suo maledicit, et quæ matri suæ non benedicit.
12. Generatio quæ sibi munda videtur, et tamen non est lota a sordibus suis.
13. Generatio cujus excelsi sunt oculi, et palpebræ ejus in alta surrectæ.
14. Generatio quæ pro dentibus gladios habet, et commandit molaribus suis, ut comedat inopes de terra, et pauperes ex hominibus.

15. Sanguisugæ duæ sunt filiæ, dicentes: Affer affer. Tria sunt insaturabilia, et quartum quod numquam dicit: Sufficit.

8. Éloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge; ne me donnez, ni la pauvreté, ni les richesses; donnez-moi seulement ce qui me sera nécessaire pour vivre,

9. De peur qu'étant rassasié, je ne sois tenté de vous renier, et de dire: Qui est le Seigneur? ou qu'étant contraint par la pauvreté, je ne dérobe; et que je ne viole par un parjure le nom de mon Dieu.

10. N'accusez pas un serviteur devant son maître, de peur qu'il ne vous maudisse, et que vous ne tombiez.
11. Il y a une race qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.
12. Il y a une race qui se croit pure, et qui néanmoins n'a point été lavée de ses taches.
13. Il y a une race dont les yeux sont altiers, et les paupières élevées.
14. Il y a une race qui, au lieu de dents, a des épées, et se sert de ses dents pour déchirer et pour dévorer ceux qui n'ont rien sur la terre, et qui sont pauvres parmi les hommes.
15. La sangsue a deux filles qui disent: Apporte, apporte. Il y a trois choses insatiables, et une quatrième qui ne dit jamais: C'est assez.

COMMENTAIRE

Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses. Il n'y a rien de plus sage que cette demande. Il se considère entre l'excès des richesses et l'excès de l'indigence, comme entre deux précipices, dont il souhaite que Dieu le délivre. Car l'abondance de toutes choses tente l'homme, dit-il, et le porte à oublier Dieu, et la disette absolue le désespère.

Ces mêmes paroles peuvent s'entendre en un sens plus spirituel. Nous devons demander à Dieu qu'il ne nous donne ni une trop grande connaissance, ni une entière ignorance de sa vérité, de peur que la première ne nous rende présomptueux, et que la seconde ne nous rende aveugles. Ainsi ceux-là sont heureux, qui ne demandent à connaître Dieu que pour l'aimer, et ne désirent des lumières qu'autant qu'il en faut pour se conduire dans la voie où il les a mis, et dans la pratique des bonnes œuvres.

℣. 10. Ne accuses servum ad dominum suum. Cette parole, outre le sens de la lettre, a rapport à celle de saint Paul, contre ceux qui jugent témérairement de ce qui se passe dans la conscience de leurs frères: *Qui êtes-vous pour juger le serviteur d'un autre? S'il demeure ferme, ou s'il tombe, c'est pour son maître* (1). Le Sage menace ces personnes de la malédiction de Dieu, lorsqu'elles parlent mal des autres, et il les avertit de craindre leur propre chute, lorsqu'elles accusent leurs frères d'être tombés.

℣. 11. Generatio quæ patri suo... Toute la suite de ces paroles représente fort bien le corps des méchants. Ils ne maudissent pas toujours Dieu par leurs paroles, mais ils le renient et le maudissent par leurs actions. Ils ne bénissent point l'Église qui est leur mère, quoiqu'ils semblent le faire de bouche; parce qu'au lieu de l'honorer par une vie conforme à leur foi, ils la déshonorent par par le dérèglement de leurs mœurs.

℣. 12-14. Generatio quæ sibi munda... La suite de ces paroles est bien remarquable. 1. L'âme néglige de se purifier de ses taches. 2. Elle les oublie, et elle *se croit déjà pure*. 3. Ses yeux deviennent altiers, et son cœur superbe. 4. Étant orgueilleuse, elle est jalouse, et elle devient l'ennemie des pauvres de Jésus-Christ.

Lorsqu'on reconnaît que la voie *des pauvres* qui ne cherchent que Dieu seul, est contraire à celle que l'on s'est faite, *on n'en peut même supporter la vue,* selon qu'il est dit dans la Sagesse (2), *et on a des épées au lieu de dents* pour les *déchirer,* comme il est arrivé à tant de saints.

Mais il ne faut pas s'imaginer être du nombre de *ces pauvres* bienheureux, seulement parce qu'on nous traite mal, ou qu'on nous décrie. Les saints ont souffert; mais tous ceux qui souffrent ne sont pas saints. La souffrance même ne les a sanctifiés, que parce qu'une humble modération l'a couronnée. Et elle n'est utile à l'homme qu'autant qu'elle l'abaisse sous la main du Tout Puissant; et qu'il tâche alors de n'avoir à l'égard de Dieu que des pensées d'actions de grâces; à l'égard de soi-même, que des sentiments d'humilité; et à l'égard de ceux qui ne semblent pas lui être favorables, que des mouvements de charité et de tendresse.

℣. 15. Sanguisugæ duæ sunt filiæ. La sangsue est la volonté propre. Ses deux filles sont la vanité de l'esprit et la volupté du corps. La science du monde qui recherche une vaine satisfaction de l'esprit; et la volupté du monde qui promet à

(1) *Rom.* xiv. 4.

(2) *Sap.* i. 15.

16. Infernus, et os vulvæ, et terra quæ non satiatur aqua ; ignis vero numquam dicit : Sufficit.

17. Oculum qui subsannat patrem, et quis despicit partum matris suæ, effodiant eum corvi de torrentibus, et comedant eum filii aquilæ !

18. Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro :

19. Viam aquilæ in cælo, viam colubri super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentia.

16. L'enfer, la matrice stérile, la terre qui ne rassasie point d'eau, et le feu qui ne dit jamais : C'est assez.

17. Que l'œil qui insulte à son père, et qui méprise l'enfantement de sa mère, soit arraché par les corbeaux des torrents ; et qu'il soit dévoré par les enfants de l'aigle.

18. Trois choses me sont difficiles à comprendre ; et la quatrième m'est entièrement inconnue :

19. La trace de l'aigle dans l'air ; la trace du serpent sur la terre ; la trace d'un navire au milieu de la mer ; et la voie de l'homme dans sa jeunesse.

COMMENTAIRE

l'homme une honteuse béatitude en le rabaissant jusqu'aux plaisirs qui ne sont propres qu'aux bêtes, disent sans cesse : *Apporte, apporte ;* parce qu'elles ne sont jamais satisfaites, et qu'elles cherchent toujours ce qu'elles ne peuvent trouver.

TRIA SUNT INSATURABILIA.... (16) INFERNUS, ET OS VULVÆ, ET TERRA... IGNIS. L'auteur propose l'énigme et en même temps il en donne l'explication. Qu'est-ce qui est insatiable ? il y a quatre choses. 1° *L'enfer,* ou plutôt, *le tombeau,* qui ne se remplit jamais. 2° *Une femme stérile,* ou une débauchée, une femme perdue, toujours brûlée d'un amour impur (1). L'hébreu (2) semble plutôt signifier, une femme stérile. 3° *Une terre desséchée et avide ;* ou, un terrain sablonneux, qui n'est jamais humecté ; ou enfin la terre en général, qui a toujours besoin d'eau à chaque saison, et chaque année, sans que les pluies de l'année précédente, ou d'une saison, servent à une autre. 4° Enfin *le feu,* qui consume toutes les matières combustibles qu'on lui abandonne, et qui n'est jamais plus beau et plus grand, que lorsqu'on lui en fournit beaucoup ; il ne vit que de ravage, et plus on lui donne, plus il demande.

On peut rapporter tout ceci au moral et dire que l'enfer, ou *le tombeau* désigne la cruauté qui ne se contente pas même de la mort et de la perte de ses ennemis, et qui voudrait porter sa vengeance au delà du tombeau ; telle fut l'inhumanité des anciens persécuteurs des chrétiens. La femme stérile et voluptueuse peut marquer les plaisirs honteux de la chair. La terre qui n'est jamais rassasiée d'eau, représente l'avarice, passion insatiable. Enfin le feu est le symbole de la prodigalité et des folles dépenses, qui consument tout, et qui se plaisent à la destruction et à la dissipation.

℣. 17. OCULUM QUI DESPICIT PARTUM MATRIS SUÆ, EFFODIANT EUM CORVI DE TORRENTIBUS. On peut traduire l'hébreu (3) : *L'œil qui méprise l'obéissance de sa mère, sera arraché par les corbeaux de la vallée.* Ou l'œil qui méprise *les avertissements de sa mère.* Les Septante (4), le chaldéen et le syriaque : *La vieillesse de sa mère.* Ceux qui manquent au respect qu'ils doivent à leurs pères et mères, méritent sans doute que Dieu les abandonne à une mort infâme et ignominieuse. Ils mériteraient de mourir sur un gibet, et d'être exposés aux corbeaux et aux animaux carnassiers. *Les corbeaux des torrents,* ou des vallées, sont désignés ici comme les plus cruels, et ceux qui s'attachaient aux cadavres que l'on jetait à la voirie (5), pour les distinguer apparemment de quelques autres sortes de corbeaux moins voraces. La loi de Moïse condamnait à mort les enfants qui outrageaient de paroles leurs père et mère (6) : *Qui maledixerit patri suo vel matri, morte morialur.*

℣. 18-19. TRIA SUNT DIFFICILIA MIHI..... VIAM AQUILÆ IN CÆLO, VIAM COLUBRI SUPER PETRAM, etc. Voilà une nouvelle énigme avec son explication. Quatre choses que toute l'industrie humaine ne peut découvrir. Le chemin par où un oiseau a passé dans l'air, celui d'un serpent sur un rocher, d'un vaisseau sur la mer et la conduite d'un homme dans sa jeunesse. Les trois premiers ne souffrent aucune difficulté. Tout le savoir des hommes ne découvrira jamais de traces où il n'y en peut avoir. L'auteur du Livre de la Sagesse (7) semble faire allusion à ce passage, en parlant de la brièveté et de l'inconstance de la vie humaine. La quatrième chose s'explique différemment. Ceux qui s'attachent à la Vulgate et aux Septante (8), l'entendent des voies de l'homme dans sa jeunesse et croient que l'on veut marquer l'extrême différence qu'il y a entre un homme enfant et un homme fait ; la voie par où il est arrivé à l'âge viril ; comment de faible, de stupide, de muet, d'ignorant, de simple, il est devenu fort, prudent, habile, parlant, actif, entreprenant, attaché à ses plaisirs et à ses intérêts. Et véritablement, quand on compare l'homme fait à l'enfant, la différence est si extrême, qu'elle est presque incompréhensible.

---

(1) Les Septante : E'ρω; γυναικὸς *Vat. Mercer.*

(2) עצר רחם Conclusio ventris, seu matricis.

(3) עין . . . תבז ליקהת אם יקרוה ערבי נחל

(4) O'φθαλμὸν ἀτιμάζοντα γῆρας μητρὸς, ἐκκόψαισαν αὐτὸν κόρακες ἐκ τῶν φαράγγων.

(5) *Jerem.* XXXI. 40. *et Isai.* XV. 7.

(6) *Levit.* XX. 9.

(7) *Sap.* V. 10. 11. 12.

(8) Οδοὺς ἀνδρὸς ἐν νεότητι. *Sym.* E'ν νεανιότι. In adolescentula.

20. Talis est et via mulieris adulteræ quæ comedit, et tergens os suum, dicit : Non sum operata malum.

21. Per tria movetur terra, et quartum non potest sustinere :

22. Per servum, cum regnaverit; per stultum, cum saturatus fuerit cibo ;

23. Per odiosam mulierem, cum in matrimonio fuerit assumpta, et per ancillam, cum fuerit heres dominæ suæ.

24. Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora sapientibus :

25. Formicæ, populus infirmus, qui præparat in messe cibum sibi ;

20. Telle est aussi la voie de la femme adultère, qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal.

21. La terre est troublée par trois choses ; et elle ne peut supporter la quatrième :

22. Par un esclave, lorsqu'il règne, par un insensé, lorsqu'il est rassasié de pain ;

23. Par une femme digne de haine, lorsqu'un homme l'a épousée ; et par une servante, lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses sur la terre, qui sont très petites, et qui sont plus sages que les sages :

25. Les fourmis, ce petit peuple qui fait sa provision pendant la moisson ;

COMMENTAIRE

Mais la plupart des interprètes modernes traduisent l'hébreu (1) par : *Et la voie de l'homme dans une jeune fille,* ou dans une jeune femme ; en hébreu, c'est le terme *'almâh,* fameux par le passage d'Isaïe, où il est dit qu'une vierge, en hébreu *'almâh,* doit concevoir et enfanter un fils, qui sera nommé Emmanuel. Prophétie, qui a été accomplie dans la naissance de notre Sauveur, né de la Vierge Marie. Mais bien que ce terme, selon les plus habiles commentateurs, signifie véritablement une vierge, et que même les Hébreux n'en aient aucun qui le marque d'une manière plus précise, et quoique, dans le passage d'Isaïe, la suite du discours, la tradition de la Synagogue et de l'Église et le témoignage des apôtres le déterminent à signifier précisément une vierge ; cependant, en cet endroit, il signifie simplement celle qui fait profession extérieure de virginité, et qui ne passe que pour fille et non pas pour femme. Le passage en question ne dit donc autre chose (2), sinon que les marques de la virginité dans une femme, ou une fille, sont équivoques, et qu'on ne peut savoir certainement si une personne est vierge, ou non. Le verset suivant est fort précis pour ce sentiment. On peut aussi l'entendre comme une prophétie de l'Incarnation du Verbe dans le sein de la sainte Vierge. C'est une merveille que le Sage a bien pu mettre au rang des choses incompréhensibles ; ce sens est, dit-on, proposé par quelques anciens rabbins et par quelques commentateurs. Voyez Cornelius a Lapide.

℣. 21. PER TRIA MOVETUR TERRA. *La terre est troublée* (3) *par trois choses.* Voici encore une autre énigme. Quatre choses sont insupportables aux hommes. 1° Un esclave qui domine. 2° Un insensé trop gras. 3° Une mauvaise femme dans une famille. 4° Une servante devenue la maîtresse du logis. Cela est assez clair et n'est que trop vérifié par l'expérience. Un esclave, ou un homme d'une condition obscure et d'une âme basse qui domine sur les autres, est pour eux un sujet de dépit et de douleur. Si l'on souffre difficilement un maître même d'une naissance illustre, que doit-on penser d'un homme qui sera monté de la servitude sur le trône ? Il faut qu'il ait plusieurs degrés de mérite au-dessus d'un autre, pour n'être pas regardé avec jalousie et avec peine. Un tel maître sera plus cruel et plus insolent qu'un autre (4).

. . . . . Regnabit sanguine multo
Ad regnum quisquis venit ab exilio.

Un esclave rassasié et trop à son aise, méprise assez souvent son maître. Salomon nous a déjà dit plus haut (5), que celui qui nourrit trop délicatement son serviteur dès sa jeunesse, le verra bientôt insolent et désobéissant. Le même prince a souvent dépeint les incommodités et les désagréments d'un mariage mal assorti, et de la compagnie d'une femme querelleuse et qu'on n'aime pas. C'est comme une maison qui dégoutte continuellement et qui est ouverte à tous les vents. Quoique la loi permît de répudier ces sortes de femmes, il arrivait rarement qu'on se servît de cette liberté, à cause de sérieuses considérations de bienséance, de famille, et à cause des difficultés que l'on avait apportées à dessein dans les tribunaux, à l'exécution de cette loi. Enfin une servante qui a pris la place de sa maîtresse, morte ou répudiée, devient pour l'ordinaire insupportable à toute la maison et surtout aux autres femmes de son époux ; car il faut supposer la polygamie dans la Palestine parmi les Juifs. La jalousie de femmes contre femmes est comme un feu qu'on ne peut éteindre. On peut se souvenir d'Agar, servante de Sara (6).

℣. 24-25. QUATUOR SUNT MINIMA TERRÆ.... FORMICÆ, POPULUS INFIRMUS. Voici encore une

(1) דרך גבר בעלמה

(2) *Vide Hugon. Isidor. Clar. Jans. Munst. Tig. Mercer. Jun. Pagn. Grot. Castal. Geier. Bossuet, alii plerique.*

(3) תחת שלוש רגזה ארץ Les Septante : Διὰ τριῶν σείεται ἡ γῆ· Trois choses ébranlent, troublent, indignent la terre.

(4) *Vide Sueton. in Tiber. cap.* 59.

(5) *Prov.* XXIX. 21.

(6) *Genes.* XVI. 5. Ego dedi ancillam meam in sinum tuum, quæ videns quod conceperit, despecui me habet, etc.

26. Lepusculus, plebs invalida, qui collocat in petra cubile suum ;
27. Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas ;

26. Les lapins, cette troupe faible, qui établit sa demeure dans les roches ;
27. Les sauterelles qui n'ont point de roi, et qui néanmoins marchent toutes par bandes ;

COMMENTAIRE

énigme : Quatre choses très petites et très sages : 1° les fourmis. 2° les lapins. 3° les sauterelles. 4° les lézards, ou les araignées.

Les fourmis forment une espèce de république ; ceux qui les ont observées de près y ont remarqué un ordre et une subordination mieux réglée que dans les Républiques les plus vantées. L'obéissance et la soumission aux anciennes et aux supérieures, les secours mutuels dans les travaux, le concours et le zèle de tout ce petit peuple à la conservation et à l'augmentation de la fourmilière, les travaux communs ; le châtiment des paresseuses, l'attention à amasser, à conserver, à augmenter les revenus et les provisions sont admirables. Nous avons déjà vu le Sage qui renvoie le paresseux à la fourmi (1), pour apprendre à préparer, pendant la jeunesse, de quoi vivre pendant la vieillesse. Les meilleurs auteurs grecs et latins donnent souvent aux troupes d'animaux vivant en société, le nom *de peuple* (2), comme fait ici Agoûr ou Salomon.

℣. 26. Lepusculus, qui collocat in petra cubile suum. Ces animaux demeurent dans des trous sous terre ou dans les roches. Ils ne sont pas à beaucoup près si petits que les fourmis, et on ne peut guère les désigner sous le nom des plus petites choses du monde : *Minima terræ*. D'ailleurs, on ne remarque pas que les lapins aient une grande industrie naturelle qui les distingue ; c'est ce qui oblige les interprètes à recourir à d'autres interprétations. Les Septante (3) traduisent *chœrogrillus ;* c'est-à-dire le hérisson ; mais ce qu'on dit ici de *schâphân,* ne convient pas mieux à cet animal qu'au lapin. Nous nous en tenons à ce qui a été dit sur le Lévitique (4), que le terme de l'original signifie une sorte de gros rat commun dans l'Arabie, nommé dans ce pays *aliarbuho,* qui va en troupes, et dont la demeure est dans les roches où il ramasse ses provisions pour l'hiver.

℣. 27. Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas. Ces animaux sont beaucoup plus fréquents en Afrique et en Orient que dans nos climats plus froids. Les sauterelles vont par bandes, et quelquefois en si grande quantité, qu'elles causent comme une espèce d'éclipse du soleil, en dérobant presque la vue de cet astre. Elles passent d'une province dans une autre, et donnent l'épouvante aux peuples qui les voient en l'air et qui craignent qu'elles ne viennent s'abattre sur leur pays (5) ; c'est pour eux le plus grand de tous les désastres lorsque cela arrive. Elles gâtent et consument tout ; elles ne laissent rien d'entier dans les campagnes. Après avoir mangé les plantes et les herbes, elles s'attaquent aux arbres et rongent l'écorce la plus tendre des branches ; et après tout cela, s'il arrive qu'un vent les enlève et les jette dans la mer ou dans les lacs, elles infectent encore le pays où elles meurent. L'on n'a point d'autre moyen, pour se garantir de cette peste, que de les brûler par monceaux, ou de les enterrer sur le bord de la mer ou des eaux, où les flots les ont rejetées. Leur marche mérite surtout une considération particulière, et il semble que c'est principalement à quoi le Sage fait ici attention. Elles s'élèvent en l'air et se posent à terre toutes ensemble ; lorsque la première décampe, elles prennent toutes leur essor, et lorsqu'elle s'abat à terre, toutes la suivent et s'arrêtent. C'est comme une armée qui marche, qui garde ses rangs, qui campe et qui décampe toute à la fois.

L'hébreu (6) : *La sauterelle n'a point de roi, et elle part toute ramassée* (7), ou *toute prête à lancer son javelot* (8) ; ou plutôt, comme une troupe prête à combattre, préparant leurs dents, comme des armes dont elles se servent pour ravager le pays : Ou : *Elles partent avec la même impétuosité qu'une flèche* (9) ; ou, *toute prêtes à couper,* à consumer, à ravager ; ou, *prêtes à partager les dépouilles* (10). Les Septante (11) : *Elle décampe comme une armée bien rangée en bataille, par le commandement d'une seule.* On a déjà remarqué que, dès qu'il y en a une qui s'élève et qui part, elles la suivent toutes et s'envolent avec elle. Symmaque (12), et plusieurs autres traducteurs : *Elles*

---

(1) *Prov.* vi. 6. Vade ad formicam piger.
(2) *Vide collecta testimonia apud Boch. de Animal. sacr. part.* ii. *lib.* iv. *cap.* 22. *et de formicis Ælian. lib.* vi. *c.* 43. *Lucian. Aput. Plutarch. etc.*
(3) Ὁ χοιρογρύλλος ἔθνος οὐκ ἰσχύρον. *Hebr.* שפנים עם לא עצום
(4) *Levit.* xi. 5.
(5) *Vide Plin. Ælian. etc. apud Bochart. de Animal. Sacr. part.* ii. *lib.* iv. *cap.* 2.
(6) מלך אין לארבה ויצאצן חכלו
(7) *Ita Vulg. Pag. Merc. Jun. Cald. Vatab. Castal. Tig. Pisc.*
(8) *Geierus.*
(9) *Ludovic de Dieu.*
(10) *Boch. loc. cit.*
(11) Καὶ ἐκστρατεύει ἀφ' ἑνὸς κελεύσματος εὐτάκτος.
(12) *Sym.* Ω"ς ψήφες πᾶσα.

28. Stellio manibus nititur, et moratur in ædibus regis.

29. Tria sunt quæ bene gradiuntur, et quartum quod incedit feliciter :

30. Leo, fortissimus bestiarum, ad nullius pavebit occursum ;

31. Gallus succinctus lumbos, et aries ; nec est rex, qui resistat ei.

28. Le lézard, qui se soutient sur ses mains, et demeure dans le palais du roi.

29. Il y a trois choses qui marchent bien ; et une quatrième qui marche magnifiquement :

30. Le lion, le plus fort des animaux, qui ne craint rien de tout ce qu'il rencontre ;

31. Le coq, dont la démarche est hardie ; et le bélier ; et un roi à qui rien ne résiste.

COMMENTAIRE

sont toutes ensemble comme le sable. Leur nombre est infini.

℣. 28. STELLIO MANIBUS NITITUR, ET MORATUR IN ÆDIBUS REGIS. Le lézard est un petit animal fort connu, qui demeure dans les fentes et dans les trous des murailles, et qui est assez familier pour ne craindre pas même de faire sa demeure dans de grandes maisons habitées. Ses pattes de devant peuvent être nommées des mains ; elles en ont assez la figure. Il a une adresse particulière pour prendre des mouches, et il y a apparence qu'il fait ses provisions pour l'hiver, de même que la fourmi ; car il ne sort point pendant la pluie, ni pendant le froid et le mauvais temps.

D'autres interprètes ont prétendu que le terme hébreu שממית *scemâmîth* marquait *une sangsue* (1), ou *un singe* (2), ou *une araignée* (3). Cette dernière traduction a trouvé un très grand nombre de partisans. On sait que cet insecte s'attache à tout et se guinde partout par le moyen de ses mains, ou de ses pattes. Les palais des rois, comme les maisons des particuliers, n'en sont pas exempts ; l'artifice merveilleux avec lequel l'araignée fait ses toiles pour prendre des mouches, est tout à fait digne de l'attention du Sage.

℣. 29-30. TRIA SUNT QUÆ BENE GRADIUNTUR.... LEO FORTISSIMUS BESTIARUM, AD NULLIUS PAVEBIT OCCURSUM. Voici encore une énigme à peu près semblable aux autres. Quatre choses qui ont la démarche belle et majestueuse : Le lion, le coq, le bélier et le roi. Le lion est connu ; c'est le roi des animaux à quatre pieds ; fier, hardi, intrépide, il ne craint ni les bêtes ni les hommes, et ne sait ce que c'est que reculer dans le combat. Si quelquefois il est obligé de céder à la force ou au grand nombre, il se retire gravement et sans précipitation, tournant de temps en temps la tête ; en sorte qu'on ne peut pas dire que sa retraite soit une fuite. Sa générosité paraît principalement dans les périls, et il soutient d'abord l'attaque des chasseurs, sans fléchir et sans y employer d'autres armes que la terreur qu'il imprime par sa présence (4). *Generositas in periculis maxime deprehenditur, non in illo tantummodo quod spernens tela, diu se terrore solo tuetur.* Lorsque, forcé par la multitude des chasseurs, il est obligé de céder, il s'arrête et regarde de temps en temps ceux qui le poursuivent, avec un air de fierté et de mépris, et ne prend la fuite que quand il a gagné la forêt, et que l'obscurité cache la honte de sa course : *Illa nobilior animi significatio : Quamlibet magna canum et venantium urgente vi, contemptim restitansque cedit in campis, et ubi spectari potest. Idem ubi virgulta sylvasque penetravit, acerrimo cursu fertur, velut abscondente turpitudinem loco.*

℣. 31. GALLUS SUCCINCTUS LUMBOS. Cet animal marche très fièrement ; il est hardi, et toujours prêt à se battre. Il exerce une sorte d'empire sur son espèce, et domine dans le lieu de sa demeure. *Imperitant suo generi,* dit Pline (5), *et regnum in quacumque sunt domo exercent.* La légende assurait que le lion lui-même craint le coq : *Terrori sunt etiam leonibus, ferarum generosissimis.*

Les termes hébreux (6) ne se trouvent qu'en cet endroit de l'Écriture, et donnent bien de l'embarras aux commentateurs, et aux interprètes. Les uns (7) traduisent en général : *Celui qui est retroussé,* prêt à marcher, ou à combattre. D'autres, *le léopard.* D'autres, *le chien courant,* ou, *le lévrier.* D'autres, *le cheval de bataille,* ou le coursier, ou le cheval caparaçonné ; car Bochart (8) et Fuller (9), qui proposent leurs conjectures sur le cheval, ne sont pas d'accord entre eux. D'autres, *l'abeille,* insecte remarquable par son courage, par sa légèreté, par ses armes. Les Septante, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, Aquila, Théodotion, et plusieurs autres l'expliquent du coq. Les Septante (10) : *Le coq qui marche courageusement au milieu des poules.* D'autres modernes (11) : *Un coq avec ses lombes,* un coq entier, et non un chapon. On pourrait traduire les versets 30 et 31 de cette manière (12) : Il y a quatre choses qui marchent

(1) *Rab. Jonas.*
(2) *Vat. Marian. Aben Ezra, etc.*
(3) *Rab. Kim'hi, Levi, Elias. Mercer. Geier. alii.*
(4) *Plin. lib.* VIII. *cap.* 16. - *Vide et Aristot. Hist. Animal. lib.* IX. *cap.* 44. *et Ælian. lib.* IV. *cap.* 34.
(5) *Plin. lib.* X. *cap.* 21.
(6) זרזיר מתנים
(7) *Jun. Tremel. Montan. Bochart. Vatab. Aben Ezra.*
(8) *Boch. de Animal. parte* II. *lib.* I. *c.* 16.
(9) *Fuller. Miscell. lib.* V. *cap.* 12.
(10) Ἀλέκτωρ ἐμπεριπατῶν θηλείαις εὐψύχως. *Aquil. et Theod.* Ἀλέκτρυών νῶτῳ. Le coq sur le dos. *Sym.* Περὶ εσφραγισμένος ὀσφύν. Qui est marqué sur les côtés.
(11) *Menoch. Mari. Cas al.*
(12) ליש גבור בבהמה ולא ישוב מפני כל ; זרזיר מתנים או תיש ומלך אלקום עמו

32. Est qui stultus apparuit postquam elevatus est in sublime ; si enim intellexisset, ori suo imposuisset manum.

33. Qui autem fortiter premit ubera ad elicien'um lac, exprimit butyrum ; et qui vehementer emungit, elicit sanguinem ; et qui provocat iras, producit discordias.

32. Tel a paru un insensé, après qu'il a été élevé en un rang sublime ; car s'il avait eu de l'intelligence, il aurait mis sa main sur sa bouche.

33. Celui qui presse fort la mamelle, pour en tirer le lait, en fait sortir un suc épaissi ; celui qui se mouche trop fort, tire le sang, et celui qui excite la colère, produit les querelles.

COMMENTAIRE

majestueusement ; *Le lion, le chef,* ou le plus fort des animaux ; *qui ne reculera point devant tout homme armé. Et le bouc,* ou le bélier, *et le roi, et l'alqoûm avec lui.* Mais nous ne connaissons aucun animal du nom *d'alqoûm,* si ce n'est peut-être l'*alcé,* qui ne diffère guère du cheval, que par ses longues oreilles et son grand cou (1). *Alqoûm,* ou *Alqîm,* signifie proprement une assemblée du peuple, où le roi se trouve, où il harangue, où il préside (2). C'est dans ces occasions que les princes paraissent avec plus de majesté. Ainsi Dom Calmet voudrait traduire : Il y a quatre choses dont la marche est majestueuse : *Le lion, le plus vaillant des animaux, et qui ne recule devant rien au monde. Un soldat armé,* et prêt à combattre. *Un bouc, et le roi au milieu de sa cour,* ou dans l'assemblée de son peuple.

℣. 32. Est qui stultus apparuit postquam elevatus est, etc. Tel passait pour grand personnage, et pour homme habile, tandis qu'il n'occupait qu'un poste médiocre ; qui a paru véritablement petit dans un rang plus élevé. *S'il avait eu de l'intelligence, il aurait mis sa main sur sa bouche,* et ne se serait pas mis en avant, à sa honte, et à la confusion de ceux qui l'ont élevé en dignité. L'hébreu (3) : *Si vous avez agi avec imprudence en vous élevant, et si vous avez mal pensé ; mettez la main sur votre bouche.* Réparez par le silence les fautes que vous avez commises en vous élevant, et en vous laissant aller à de folles pensées. Les Septante (4) : *Si vous vous êtes abandonné à la joie, et que vous ayez étendu votre main en combattant ;* c'est-à-dire, si vous avez contesté pour avoir le bien d'autrui, *vous serez dans la confusion.* Le chaldéen : *Ne vous élevez point, de peur que vous ne passiez pour insensé ; et ne portez point votre main à votre bouche.* Ne vous laissez point aller à l'orgueil du cœur, ni à l insolence des paroles.

℣. 33. Qui autem fortiter premit ubera ad eliciendum lac, exprimit butyrum. L'hébreu (5) : *Celui qui presse le lait, en fait sortir la crème.* Lorsque le lait a été quelque temps reposé, la crème vient au-dessus ; et si on presse, si on coule le lait, les parties les plus grasses demeurent, et le lait clair s'écoule. Le Sage nous propose ici trois choses, qu'il ne faut pas trop presser. 1° Le lait, de peur d'en séparer la graisse. 2° Le nez, de peur d'en faire sortir le sang, en voulant simplement se moucher. 3° La colère, de peur qu'étant trop violemment émue, elle ne se termine par des querelles et des disputes. Les deux premiers avis ont rapport au dernier : Ils signifient qu'il faut garder en tout la modération, et éviter l'extrême sévérité et la trop grande rigueur. Souvent, en voulant corriger un abus, on fait naître un scandale plus dangereux. L'imprudence avec laquelle on applique un remède, augmente souvent le mal, au lieu de le guérir. Les Septante (6) : *Tirez le lait, et vous aurez du beurre : Si vous pressez les narines, il en sortira du sang ;* et si vous tirez *vos discours* en longueur, *ils produiront des procès et des querelles.*

---

(1) *Plin. lib.* VIII. *cap.* 15.

(2) *Vide Chald. Castel. Lexic.* Les Septante : Καὶ βασιλεὺς, δημηγορῶν ἐν ἔθνει.

(3) אם נבלת בהתנשא ואם זמות יד לפה

(4) Ἐὰν πρόῃ σεαυτὸν εἰς εὐφροσύνην, καὶ ἐκτείνῃς τὴν χεῖρα σοῦ μετὰ μάχης, ἀτιμασθήσῃ.

(5) כי מיץ חלב יוציא חמאה

(6) Ἄμελγε γάλα, καὶ ἔσται βούτυρον, ἐὰν δὲ ἐκπιέζῃς μυκτῆρας, ἐξελεύσεται αἷμα, ἐὰν δὲ ἐξέλκῃς λόγους, ἐξελεύσονται κρίσεις, καὶ μάχαι. *Theod.* Ἐὰν ἠφρόνησας ἐν τῷ ἐπαίρεσθαι, καὶ ἐνενοήθης, χεῖρα εἰς στόμα. Si vous avez manqué de sagesse en vous élevant, et s'il vous est venu quelque pensée, mettez la main sur la bouche. — *Ce chapitre et les dix premiers versets du suivant ne figurent pas dans l'exemplaire du Vatican.*

CHAPITRE XXXI

Instructions que le Sage a reçues de sa mère. Fuir la débauche et les femmes. Ne point prendre de vin avec excès. Portrait de la femme forte. Son économie, sa sagesse, sa vigilance, son assiduité au travail. Fragilité de la beauté du corps.

1. Verba Lamuelis regis. Visio qua erudivit eum mater sua.
2. Quid, dilecte mi? quid, dilecte uteri mei? quid, dilecte votorum meorum?
3. Ne dederis mulieribus substantiam tuam, et divitias tuas ad delendos reges.
4. Noli regibus, o Lamuel, noli regibus dare vinum, quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas;
5. Et ne forte bibant, et obliviscantur judiciorum, et mutent causam filiorum pauperis.

1. Paroles de Lamuel, roi. Vision prophétique par laquelle sa mère l'a instruit.
2. Que vous dirai-je, mon bien-aimé? que vous dirai-je, cher fruit de mes entrailles? que vous dirai-je, enfant chéri et souhaité par tant de vœux?
3. Ne donnez point votre bien aux femmes; et n'employez point vos richesses pour perdre les rois.
4. Ne donnez point, ô Lamuel, ne donnez point de vin aux rois, parce qu'il n'y a nul secret où règne l'ivrognerie;
5. De peur qu'ils ne boivent, et qu'ils n'oublient la justice, et qu'ils ne blessent l'équité dans la cause des enfants du pauvre.

COMMENTAIRE

℣. 1. Verba Lamuelis, regis. Selon la plupart des commentateurs, Salomon s'appelle ici *Lamuel*, c'est-à-dire, *celui qui a Dieu avec lui;* il rapporte les instructions qu'il avait reçues de Bethsabée sa mère. Ce prince a éprouvé, par une funeste expérience, avec combien de raison une mère si éclairée l'avait averti de ne point laisser prendre aux femmes un si grand pouvoir sur son esprit, et d'employer la sagesse que Dieu lui avait donnée, pour demeurer toujours le maître de ses passions, et pour se défendre de cet esclavage.

Selon d'autres, ce serait Ézéchias, qui reproduirait ici les instructions que sa mère, Abia, fille du grand prêtre Zacharie, lui aurait données. Le nom de Lamuel, *dévoué à Dieu,* conviendrait assez à ce saint roi.

Peut-être même ne s'agit-il ici d'aucun roi, mais d'un auteur nommé Muelmélek; la terminaison de *mélek* se joint à plusieurs noms propres hébreux: Abimélek, Hamélek, etc. Tout ce qui est dit de la femme forte montre évidemment qu'il ne s'agit pas d'une reine, mais d'une matrone appartenant à une classe élevée. En l'absence d'aucune preuve positive dans un sens ou dans l'autre, il vaut mieux s'en tenir à la tradition, qui attribue ce passage à Salomon.

Ces paroles, en un sens plus spirituel, peuvent marquer les avis pleins de lumière que l'Église, qui est la mère des saints, donne à ses enfants.

Visio, en hébreu משא *masçâ,* signifie ici, sentence, leçon, enseignement.

℣. 2. Quid, dilecte mi... Saint Grégoire applique ces paroles à Dieu même, qui se transforme en la personne d'une mère pleine de tendresse pour son fils unique. C'est ainsi que Dieu exprime cet amour extrême qu'il a pour ses élus. Il les a portés dans son sein dès l'éternité. Il les enfante dans le temps, et il les régénère et les incorpore en Jésus-Christ son Fils unique, qui est le chef dont ils sont les membres, et le premier-né entre plusieurs frères.

Dieu nous apprend cette vérité, lorsqu'il nous dit par la bouche de son prophète: *Une mère peut-elle oublier son fils unique? Peut-elle ne point avoir de tendresse pour celui qu'elle a porté dans ses entrailles? Mais quand une mère oublierait son fils, pour moi je ne vous oublierai jamais* (1).

℣. 3. Ne dederis mulieribus... Nous pouvons voir, dans ces paroles, les instructions que l'Église donne à ceux que Dieu appelle pour la gouverner. Les *femmes,* selon saint Augustin, marquent ceux qui, au lieu d'agir comme les hommes, qui sont la gloire et l'image de Dieu, s'abaissent en des désirs lâches et efféminés, et deviennent les amis du siècle, les esclaves de leurs passions. Ceux donc qui sont dépositaires de l'autorité de Dieu, ne doivent point l'abandonner à ces personnes qui en sont si indignes, de peur qu'elles ne l'emploient *à perdre les rois,* c'est-à-dire, à perdre ceux à qui le Saint-Esprit a donné une principauté de grâce et de vertu, qui les élève au-dessus du monde.

℣. 4-5. Noli regibus... Et ne forte... Outre le sens de la lettre qui fait voir le péril des excès du vin, on peut dire que ces *rois* marquent les parfaits, et ceux qui sont élevés aux premières digni-

(1) *Isai.* xlix. 15.

6. Date siceram mœrentibus, et vinum his qui amaro sunt animo.

7. Bibant, et obliviscantur egestatis suæ, et doloris sui non recordentur amplius.

8. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum qui pertranseunt.

9. Aperi os tuum, decerne quod justum est, et judica inopem et pauperem.

10. Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus.

6. Mais donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enivrer, et du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ;

7. Afin qu'ils boivent, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leurs douleurs.

8. Ouvrez la bouche pour le muet, et pour soutenir la cause de tous les enfants qui ne font que passer.

9. Ouvrez votre bouche et ordonnez ce qui est juste ; et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

ALEPH. ℵ

10. Qui trouvera une femme forte ? elle est plus précieuse que ce qui s'apporte des extrémités du monde.

COMMENTAIRE

tés de l'Église. *Ne donnez point, ô Lamuel,* c'est-à-dire, selon la langue originale, vous en qui Dieu réside, et qui devez être à Dieu, *ne donnez point de vin à ces rois.* Ne les tentez point en leur offrant le vin des grandeurs et de l'ambition du siècle ; car, s'ils en boivent, ils s'enivreront. Ils tomberont dans cette légèreté d'esprit qui est incapable d'une conduite sage et réglée, *et ils oublieront de rendre la justice* qu'ils doivent à Dieu, à eux-mêmes, et aux serviteurs de Jésus-Christ.

℣. 6-7. Date siceram mœrentibus... Bibant et obliviscantur... Le Sage veut qu'on donne à ceux qui pleurent une liqueur qui les enivre, et un vin qui fasse succéder la joie à l'amertume de leur cœur ; car « il faut, dit saint Bernard, que ceux qui sont touchés d'un véritable repentir ne tombent point dans l'abattement, et dans une tristesse excessive, comme saint Paul le craignait pour ces incestueux qu'il avait mis en pénitence. La douleur pour les péchés, ajoute ce saint religieux, est très utile, pourvu qu'elle ne soit pas continuelle. Il faut qu'elle soit tempérée d'une humble joie, qui naît de la ferme confiance que Dieu nous commande d'avoir en sa miséricorde infinie. Et alors, cette espérance du pardon est comme une liqueur précieuse et un vin délicieux, qui fortifie l'âme, et qui lui fait boire de bon cœur le breuvage amer de la pénitence » (1).

℣. 8-9. Aperi os tuum... Ouvrez la bouche pour soutenir celui qui se rend volontairement muet, et qui, étant accusé, ne se défend que par sa modération et par son silence.

Ouvrez la bouche pour soutenir tous les enfants qui ne font que passer. Ces enfants sont les enfants de Dieu, qui ne regardent cette vie que comme un passage, qui sont étrangers sur la terre, et qui habitent déjà dans le ciel.

Rendez justice au pauvre et à l'indigent. On est heureux de rendre justice à ces pauvres, qui se croient d'autant plus dans l'indigence, qu'ils sont plus riches des dons de la grâce ; car, étant humbles, ils sont les bien-aimés de celui qui met ses délices dans le cœur des humbles, selon cette parole de saint Paulin : *L'humble de cœur est le cœur de Jésus-Christ. Humilis corde cor Christi est.*

℣. 10. Mulierem fortem quis inveniet ? Avec ce verset commence, en poésie acrostiche, un des morceaux les plus parfaits de l'Ancien Testament.

Tout ce qui suit jusqu'à la fin de ce livre, ne paraît à la lettre qu'une excellente description d'une femme ornée de toutes les vertus, qui vit, selon Dieu, dans un saint mariage, telle qu'a été autrefois Sara à l'égard d'Abraham, et plusieurs autres saintes femmes dans l'ancienne loi et dans la nouvelle. Mais, puisque saint Paul a dit que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ l'est de l'Église ; et que la femme doit être soumise à son mari, comme l'Église l'est à Jésus-Christ ; il est aisé de voir, dans la conduite d'une sainte femme à l'égard de son mari, une image de cette obéissance divine et spirituelle que l'Église doit rendre à Jésus-Christ, comme à son Sauveur et à son époux.

Les saints pères ont expliqué diversement ces paroles. Saint Augustin considère *la femme forte* comme l'image de toute l'Église (2).

Saint Bernard la propose comme la figure de la Sainte Vierge, qui a surpassé en sainteté non seulement tous les hommes, mais les anges mêmes.

On peut dire aussi que la femme forte représente principalement la vertu des pasteurs, parce qu'ils doivent être les plus parfaits d'entre les fidèles.

Et enfin, toute la suite de ces paroles peut s'appliquer en général aux âmes les plus éminentes en vertu, sans distinction de sexe ou d'état, comme le dit saint Paul (3), puisqu'il s'est trouvé des vierges, et des femmes mêmes engagées dans le mariage, qui n'ont point paru inférieures ni en courage, ni en sainteté à beaucoup de saints que Dieu avait appelés au gouvernement de son Église.

L'Église donc, et toute âme chrétienne qui est remplie de l'esprit de Jésus-Christ, est représentée

(1) *Bern. in Cant. serm.* XI. *num.* 2.

(2) *August. serm.* XLV. *de divers.* — (3) *Galat.* III. 38.

11. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit.

12. Reddet ei bonum, et non malum, omnibus diebus vitæ suæ.

13. Quæsivit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum.

14. Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum.

BETH. ב

11. Le cœur de son mari met sa confiance en elle ; et il ne manquera point de dépouilles.

GHIMEL. ג

12. Elle lui rendra le bien, et non le mal, pendant tous les jours de sa vie.

DALETH. ד

13. Elle a cherché la laine et le lin ; et elle les a travaillés avec les mains sages et ingénieuses ;

HÉ. ה

14. Elle est devenue comme le vaisseau d'un marchand qui apporte de loin son pain.

COMMENTAIRE

par la femme forte. Elle est *femme,* parce qu'elle est faible ; mais elle est *forte,* parce qu'elle est l'épouse de Dieu. Elle a une foi humble et ardente dans le cœur. Cette foi la rend chaste aux yeux de Dieu, en lui donnant de l'horreur pour tout ce qui peut corrompre la pureté de son amour. Elle la rend en même temps forte et courageuse, pour mépriser tout ce qui paraît d'agréable dans le monde, et pour souffrir avec joie les plus grands tourments ; comme il a paru en de simples filles, dont la constance a égalé celle des plus célèbres martyrs.

Qui trouvera cette femme ? Elle brille par ses dons, et elle les cache pour les conserver. Sa beauté est plus rare et plus précieuse que les perles et les diamants qui s'apportent de l'extrémité du monde ; parce qu'elle est l'ouvrage de Jésus-Christ qui la sanctifie, et le fruit de son sang qui n'a point de prix.

℣. 11. Confidit in ea cor viri sui. Le cœur de l'époux se fie à cette âme, parce qu'elle met elle-même toute sa confiance en lui ; car on n'est fidèle à Dieu qu'autant qu'on est humble ; et on n'est humble qu'à proportion qu'on n'espère qu'en lui seul.

Il ne manquera point de dépouilles. L'époux remportera beaucoup *de dépouilles* dans cette âme : il la rendra d'abord victorieuse d'elle-même. Il lui fera détruire, par un amour pur et courageux, tout ce que la concupiscence peut lui inspirer, au-dedans d'elle, de contraire à l'esprit de son époux. Il remportera encore par cette âme beaucoup *de dépouilles* sur l'enfer. Si elle est appelée au gouvernement de l'Église, elle y paraîtra *comme une lampe ardente et luisante* (1). Si elle demeure dans une condition particulière, l'exemple de sa vie, accompagné de son zèle et de sa prière, portera les âmes à se convertir, et en gagnera un grand nombre à Dieu.

℣. 12. Reddet ei bonum... Toute notre piété envers Dieu consiste en deux choses, à recevoir ses grâces et à les lui rendre. Nous les recevons par l'humilité, puisqu'il ne les donne qu'aux humbles. Nous les lui rendons par la reconnaissance, puisqu'il n'y a que les âmes reconnaissantes qui se dépouillent volontairement de tous ses dons, pour les lui remettre entre les mains, et pour lui en rendre toute la gloire.

C'est là ce que fait une âme chrétienne, non seulement *tous les jours de sa vie,* mais à toutes les heures et à tous les moments du jour. C'est pourquoi saint Paul dit souvent (2), qu'il ne cesse point de rendre grâces à Dieu, et pour lui-même, et pour toutes les âmes que Dieu lui avait données ; et il exhorte les chrétiens (3) à faire que leur vie soit une action de grâces non interrompue, et un continuel sacrifice de louanges.

℣. 13. Quæsivit lanam et linum. *La laine et le lin,* selon que saint Augustin le fait voir dans l'explication qu'il donne à toute la suite de ces paroles du Sage (4), marquent les vêtements de l'épouse, qui sont les vertus. Et comme la laine s'emploie d'ordinaire pour les vêtements extérieurs, parce qu'elle est plus propre à repousser les injures de l'air, elle marque aussi les vertus extérieures qui ont besoin du corps, comme la mortification et la patience.

Le lin qui sert pour les vêtements intérieurs, et qui, d'ordinaire, demeurent cachés, marque les vertus plus intérieures et plus spirituelles, et la pureté de l'intention, qui sont cachées dans le fond de l'âme, et qui ne sont connues que de Dieu seul.

Le Sage dit que la femme forte travaille sur le lin et sur la laine avec *des mains sages et ingénieuses,* pour nous montrer que les vertus de l'épouse ne sont pas seulement dans la spéculation et dans la surface de l'esprit, mais dans la pratique ; et qu'elle les possède en les exerçant ; en sorte *que la main* seconde le cœur, et que le cœur conduise la main.

℣. 14. Facta est quasi navis... La femme économe ressemble à une flotte qui apporte dans la cité à laquelle elle appartient, l'abondance de toutes choses.

(1) *Joan.* v. 35.
(2) *Ephes.* I. 16. - II. *Cor.* I. 11.
(3) I. *Thess.* v. 8.
(4) *August. serm.* XLV. *de divers.*

15. Et de nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis.

VAV. ו

15. Elle s'est levée lorsqu'il était encore nuit ; elle a partagé le butin à ses domestiques, et la nourriture à ses servantes.

16. Consideravit agrum, et emit eum ; de fructu manuum suarum plantavit vineam.

ZAIN. ז

16. Elle a considéré un champ, et elle l'a acheté ; elle a planté une vigne du fruit de ses mains.

17. Accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachium suum.

HETH. ח

17. Elle a ceint ses reins de force, et elle a affermi son bras.

COMMENTAIRE

Et ce n'est point du monde qu'elle prend *son pain.* Tout ce qui sert au monde de nourriture, n'est que poison pour elle. Elle fait venir son pain de bien loin, parce qu'il vient du ciel même. Il n'y a que le pain de Dieu qui puisse nourrir l'Épouse d'un Dieu.

℣. 15. De nocte surrexit... La lettre même est édifiante. Elle nous marque la vigilance de la femme forte, afin que nous tâchions de l'imiter. Elle prend, dit le Sage, des heures de la nuit et du sommeil pour les employer à son travail et aux louanges de son Époux.

Saint Augustin nous apprend encore, que la *nuit* marque le temps de l'affliction. « La sainte Épouse, dit-il, se lève pendant la nuit. Elle est quelquefois ou dans le corps ou dans l'âme. Elle souffre l'injustice des hommes, et les tentations du démon. Et non seulement elle ne s'abat pas alors, mais elle redouble, au contraire, sa foi et son courage, et elle s'avance de plus en plus dans la piété (1). »

Elle *se lève* donc dans la souffrance, parce que c'est alors qu'elle paraît élevée au-dessus de ce qu'elle souffre, et qu'elle devient un modèle de patience, que doivent imiter ceux à qui Dieu a donné du respect pour elle, car elle fait elle-même ce qu'elle les exhorte à faire ; et elle leur dit, comme saint Paul : *Que personne ne s'étonne de ce que je souffre, parce que c'est pour cela que nous sommes en ce monde* (2).

C'est ainsi qu'elle donne *le butin à ses domestiques,* c'est-à-dire, à ceux qui sont comme elle de la maison de Dieu, et qu'une charité plus avancée met au rang de ses amis, car elle leur fait part de la victoire qu'elle a remportée sur elle-même et sur le démon ; et elle leur enseigne à s'enrichir du même *butin,* en leur apprenant à se rendre victorieux de ces mêmes ennemis.

Pour ce qui est de *ses servantes,* c'est-à-dire, des âmes faibles, elle ne les expose pas encore aux épreuves les plus rudes. Elle se contente de *leur donner leur nourriture ;* afin qu'elles se fortifient peu à peu jusqu'à ce qu'elles deviennent plus capables de souffrir.

℣. 16. Consideravit agrum... La femme forte, dit saint Augustin (3), considère le royaume de Dieu *comme un champ* où elle trouve *un trésor caché,* qui est Jésus-Christ. Elle contemple ce champ par l'œil de la foi. Elle y découvre les richesses de la grâce qui nous est donnée en cette vie, et de la gloire qui nous est promise. C'est pourquoi elle vend tout ce qu'elle a pour *l'acheter.* Elle se dépouille du soin d'elle-même, de sa propre estime, et de l'attachement à sa volonté ; et elle se donne à Dieu comme une esclave, pour devenir vraiment libre.

Elle a planté une vigne du fruit de ses mains. « La vigne de Dieu, dit saint Bernard (4), est l'âme de chaque fidèle. Après que l'Église a acheté ce champ, elle ne fait pas comme quelques-uns qui demeurent oisifs aussitôt qu'ils ont commencé à servir Dieu, comme s'il leur avait déjà donné tout ce qu'ils pouvaient attendre de lui : elle travaille ; elle plante une vigne. Elle s'attache à Jésus-Christ comme à la racine. Elle est entée sur cette tige céleste. Elle prend sa nourriture de ce suc divin. Elle se cache dans la terre, parce qu'elle s'humilie au-dessous de tous (5). »

Sa vigne est le *fruit de ses mains,* parce que sa vertu s'affermit dans son cœur par un exercice continuel de prières, d'actions et de patience.

℣. 17. Accinxit fortitudine lumbos suos. Le Sage a marqué d'abord, que cette femme, c'est-à-dire cette âme, était forte ; et il en marque ici deux grands effets, dont l'un consiste à réprimer le mal, et l'autre à faire le bien. *Elle a revêtu,* dit-il, *ses reins de force,* c'est-à-dire qu'elle a assujetti la chair à l'esprit, et ensuite *elle a affermi son bras,* parce que, lorsque la volonté est demeurée victorieuse des sens, et de ce qu'il y a de déréglé dans l'esprit même, elle devient d'autant plus ferme qu'elle est plus pure, et que, se détachant plus d'elle-même, elle s'attache plus à Dieu. C'est pourquoi saint Augustin rapporte toutes les vertus à deux : à la continence et à la charité. La continence *ceint nos reins,* c'est-à-dire purifie tout ce qu'il y a d'humain et de sensuel dans l'âme et dans le corps. La charité affermit notre

(1) *August. serm.* XLV. *de divers.*
(2) II. *Thess.* III. 3. — (3) *August. serm.* XLV. *de divers.*
(4) *Bern. in Cant. serm.* XX. *num.* 7.
(5) *Idem. in Psal.* XC. *serm.* XII. *num.* 1.

18. Gustavit, et vidit quia bona est negotiatio ejus ; non extinguetur in nocte lucerna ejus.

19. Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.

20. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.

TETH. ט

18. Elle a goûté, et elle a vu que son trafic est bon ; sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit.

IOD. י

19. Elle a porté sa main à des choses fortes ; et ses doigts ont pris le fuseau.

CAPH. כ

20. Elle a ouvert sa main à l'indigent ; elle a étendu ses bras vers le pauvre.

COMMENTAIRE

bras, parce que le cœur n'étant plus partagé entre l'amour de nous-mêmes et celui de Dieu, trouve une force invincible dans l'unité et la fermeté de son désir.

℣. 18. GUSTAVIT ET VIDIT... Plusieurs goûtent leur trafic et le croient bon, mais par un aveuglement déplorable. Cette âme, au contraire, *le goûte,* mais en même temps *elle voit qu'il est bon* (1). Elle ne voit même qu'autant qu'elle goûte, parce que son intelligence est l'effet et la récompense de sa foi et de son amour. Ce *trafic,* qui est si utile à l'Épouse, se fait avec Dieu et avec le prochain. A l'égard de Dieu, il consiste à reconnaître qu'elle ne reçoit de lui que des grâces, et qu'elle ne peut lui rendre d'elle-même que le péché. Car lorsqu'elle est la plus occupée à lui témoigner sa reconnaissance, ce n'est que par un nouveau don, dit saint Augustin, qu'elle lui rend grâces de ses dons.

Ce trafic avec ses frères consiste en ce que, ne s'étant engagée à les servir que par un ordre de Dieu, elle les fortifie sans s'affaiblir elle-même, et elle les enrichit sans s'appauvrir. Ainsi *sa lampe ne s'éteindra point,* ni par les vents de l'orgueil pour les grâces qu'elle a reçues, ni par l'eau d'une complaisance lâche et humaine, en mêlant des règles fausses avec la pureté de la parole de Dieu, et en cherchant des voies obliques pour acquérir quelque avantage dans le monde, ou pour se délivrer des maux qu'elle craint.

℣. 19. MANUM SUAM MISIT AD FORTIA. L'Épouse porte sa main aux choses les plus fortes. Elle se dispose à la guerre pendant la paix. Elle est courageuse dans l'affliction. Elle se prépare, par l'humble souffrance des maux ordinaires, à souffrir les plus grands, lorsque Dieu l'en jugera digne, comme sont la perte, non seulement des biens, mais de l'honneur, de la liberté et de la vie. Elle regarde ses amis avec une ardente charité, et ses ennemis même avec tendresse. Dans toutes les injustices et les violences qu'ils peuvent lui faire, elle n'est touchée que du mal qu'ils se font à eux-mêmes, et de ce qu'elle n'est pas assez favorisée de Dieu pour pouvoir attirer sur eux toutes les grâces qu'elle leur désire.

Mais en même temps qu'elle entreprend les choses les plus fortes, elle ne dédaigne pas *les plus petites.* Elle s'y applique, au contraire, avec toute l'étendue de sa piété ; elle fait que tout ce qui se passe dans la vie, n'est pas également important, mais que c'est une grande chose d'être fidèle dans les plus petites choses.

Sa main combat en un temps, et *ses doigts filent* en l'autre. Ainsi saint Paul, qui paraissait plutôt un ange qu'un homme, ne dédaignait pas de travailler de ses mains, malgré le souci qu'il prenait de toutes les Églises du monde ; et, après avoir prêché tout le jour, il passait les nuits à faire des tentes.

℣. 20. MANUM SUAM APERUIT INOPI. Le soin des pauvres est essentiel à tous les chrétiens. Mais plus la femme forte est élevée au-dessus des autres, plus elle excelle en cette vertu. *Elle ouvre sa main* au pauvre, parce qu'elle lui ouvre ses entrailles et son cœur. Elle lui donne libéralement et abondamment autant qu'elle peut, et quelquefois même au delà de ce qu'elle peut, parce qu'elle l'aime. Elle regarde Jésus-Christ en la personne du pauvre. Elle croit l'honorer dans l'honneur qu'elle lui rend, et recevoir elle-même ce qu'elle lui donne.

Sa charité ne regarde pas seulement les besoins du corps, mais encore ceux de l'âme. Elle croit, selon la parole de saint Augustin, que ce serait une folie et un grand manquement de foi d'éprouver de la joie, de donner à un pauvre le pain qu'il demande, et de n'en pas avoir de dispenser le pain de ciel à une âme qui, étant l'image de Dieu, ne se nourrit que de sa parole, et ne vit que de son Esprit.

C'est à quoi peut se rapporter particulièrement ce qui suit : *Elle a tendu ses mains au pauvre.* Elle a soin des enfants de Dieu qui sont pauvres. Elle ne les assiste pas seulement lorsqu'ils ont recours à elle ; mais son zèle va au devant d'eux, comme une mère qui prévient les besoins de ses enfants. C'est pourquoi elle leur tend les bras pour les réveiller de leur assoupissement. Car souvent la faim les dévore sans qu'ils le sentent, et ils conçoivent alors une telle aversion du pain de la vérité, qu'ils le fuient au lieu de le rechercher.

(1) *Psal.* XXXIX. 11.

21. Non timebit domui suæ a frigoribus nivis : omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.

22. Stragulatam vestem fecit sibi ; byssus et purpura indumentum ejus.

23. Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terræ.

24. Sindonem fecit, et vendidit, et cingulum tradidit Chananæo.

LAMED. ל

21. Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la neige, parce que tous ses domestiques ont un double vêtement.

MEM. מ

22. Elle s'est fait des meubles de tapisseries ; elle se revêt de lin et de pourpre.

NOUN. נ

23. Son mari sera illustre dans l'assemblée des juges ; lorsqu'il sera assis avec les sénateurs de la terre.

SAMECH. ס

24. Elle a fait un linceul, et elle l'a vendu ; et elle a donné une ceinture au Cananéen.

COMMENTAIRE

℣. 21. Non timebit domui suæ. *Le froid de la neige* ou de l'hiver marque ici le froid intérieur que cause la persécution et l'affliction, lorsqu'elle rend l'âme languissante et stérile, et qu'elle étouffe en elle les vertus qu'y avait fait naître la chaleur de l'Esprit de Dieu. La femme forte ne craindra pas cette tentation si dangereuse quand elle se présentera, parce qu'elle l'aura appréhendée auparavant, et qu'elle aura eu soin de s'y préparer en s'abandonnant à Dieu sans réserve.

Tous ses domestiques se trouveront *alors revêtus d'un double vêtement*, c'est-à-dire de la charité et de l'humilité. Ces deux vertus auront été leur exercice pendant le temps de la paix, qui est marqué par l'été, et elles deviendront leur force pendant le temps de l'affliction figuré par l'hiver. Il faut que ce *vêtement soit double*. L'une de ces vertus serait inutile sans l'autre. Et l'on peut dire même qu'elles sont indivisibles, car la charité n'est autre chose que l'amour de Dieu et du prochain. On ne peut les aimer qu'à proportion qu'on cesse de s'aimer soi-même. Et moins on s'aime soi-même, plus on est humble.

L'hébreu offre un autre sens non moins beau : *Elle ne craindra point la neige pour sa maison, parce que toute sa maison est vêtue de pourpre* (1). Les serviteurs étant comme des princes, ils ne souffriront jamais du froid comme les indigents.

℣. 22. Stragulatam vestem fecit sibi. *Ces meubles* et ces vêtements précieux que la femme forte se fait à elle-même, et dont elle est parée aux yeux de son époux, peuvent marquer toutes les vertus particulières qui naissent de la charité, selon que saint Paul nous le représente, lorsqu'il dit que *la charité est patiente*, qu'*elle est douce* (2), et le reste. Ce qui nous fait voir que, selon ce saint apôtre, toutes les vertus peuvent se réduire à une seule, parce qu'elles ne sont que des branches différentes qui naissent toutes d'une même tige.

Elle se revêt de byssus et de pourpre. Le *byssus* marque cette intention pure et ce désir sincère de plaire à Dieu par les qualités de l'âme.

La pourpre marque la charité la plus forte et la plus ardente, qui est prête à mourir pour le dernier des fidèles comme pour le premier, et pour la moindre des vérités de l'Évangile comme pour la plus importante. Car l'Épouse est revêtue de Jésus-Christ même, selon saint Paul (3). Les vertus sont les ornements dont il la pare, et il lui inspire un désir continuel de vivre et de mourir pour lui, comme il a vécu et est mort pour elle.

℣. 23. Nobilis in portis vir ejus. Les principaux de la nation s'assemblaient autrefois aux portes des villes pour juger leurs concitoyens.

C'est Jésus-Christ qui est l'Époux de l'Église. Il est maintenant méprisé, dit saint Grégoire, aussi bien que son Épouse ; mais il brillera au jour de sa gloire, lorsqu'il viendra juger les hommes *avec les sénateurs* de son peuple. Ces sénateurs sont ceux à qui il a promis des trônes, pour juger avec lui tous les peuples.

Cette parole peut s'entendre aussi de l'état présent de l'Église. Elle nous fait voir que la principale gloire de Jésus-Christ, comme Époux et comme chef de l'Église, est lorsqu'il est *assis avec les sénateurs de la terre*, c'est-à-dire avec les évêques, lorsqu'il préside véritablement dans les assemblées publiques et dans les conciles, selon qu'il a promis lui-même en disant que, *lorsque deux ou trois personnes seraient assemblées en son nom, il se trouverait au milieu d'elles* (4).

C'est pourquoi, selon la coutume ancienne de l'Église, on mettait le livre des Évangiles en la place la plus honorable du concile. Ces saints évêques témoignaient par là que c'était Jésus-Christ qui présidait dans leurs assemblées ; que ses intérêts étaient les leurs ; qu'ils n'avaient point d'autre gloire que la sienne ; et que, dans toutes les décisions qu'ils prenaient, ou pour l'affermissement de la foi, ou pour le règlement des mœurs des fidèles, ils ne voulaient être que les interprètes de sa parole, les défenseurs de sa vérité, et les organes de son Esprit saint.

℣. 24. Sindonem fecit. En hébreu סדין *sâdîn*, une ceinture ou une *écharpe* faite de lin.

(1) כי כל ביתה לבש שנים
(2) II. *Cor.* XII. 4.
(3) *Rom.* XIII. 14.
(4) *Matth.* XVIII. 20.

25. Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo.

26. Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus.

AIN. ע

25. Elle est revêtue de force et de beauté ; et elle sera dans la joie au dernier jour.

PÉ. פ

26. Elle a ouvert la bouche à la sagesse ; et la loi de la clémence est sur sa langue.

COMMENTAIRE

Cette parole, si obscure dans la Vulgate, est expliquée de cette manière par saint Grégoire, pape (1). « L'Église fait de la prédication de l'Évangile, qui est comme un tissu admirable des actions, des paroles et des souffrances du Fils de Dieu, *un linceul* très fin et d'une incomparable blancheur, qu'elle offre aux hommes malades, afin qu'ils y trouvent le repos de leurs âmes, et la guérison de toutes leurs plaies.

« Mais elle leur offre ce présent, en leur montrant qu'elle veut le leur *vendre*. Elle leur prêche la pénitence et la justice, et elle leur en redemande les fruits. Elle les exhorte à croire en Jésus-Christ, et elle veut que leurs œuvres soutiennent leur foi, et que leur vie soit aussi pure que leur religion. Cette sorte de vente est avantageuse même à celui de qui on exige le prix de ce qu'on lui donne. Car on devient beaucoup plus coupable, lorsqu'on écoute la parole de Dieu sans la pratiquer, et qu'on se contente de porter le nom de chrétien sans vivre comme Jésus-Christ le commande.

« C'est pourquoi le Sage ajoute aussitôt qu'*elle a donné une ceinture au Cananéen*. Les Cananéens, qui étaient les ennemis du peuple de Dieu, dit ce saint pape, marquent tous ceux que l'Église veut convertir, en les tirant des erreurs du paganisme, ou de la corruption de la vie du siècle. L'Église, après avoir *vendu ce linceul*, ajoute ce saint, *donne une ceinture* à ceux qu'elle instruit : ce qui nous fait voir la pureté incorruptible de la doctrine évangélique, qui veut *que nos reins soient ceints* (2), selon la parole du Fils de Dieu, c'est-à-dire que nous arrêtions en nous, par la vertu de la continence, tout ce qui naît de la révolte de la chair, du dérèglement des sens et de l'intempérance de l'esprit humain. »

℣. 25. Fortitudo et decor... L'Épouse *est revêtue de force*, puisqu'elle est revêtue de Jésus-Christ, qui est devenu notre force, comme l'écrit saint Paul (3). Elle ne désire et ne craint que Dieu. C'est ce qui la rend forte et invincible dans tous les maux. Elle n'est pas seulement *revêtue de force, elle l'est encore de beauté*, et d'une beauté dont cette force est comme l'âme et le principe, dit saint Bernard. Lorsque l'Épouse est ainsi établie en Jésus-Christ, la gloire qui est renfermée au dedans d'elle éclate au dehors.

Cette beauté dont parle le Sage, marque principalement la vertu de la modestie ; aussi tout ce qui paraît dans la conduite extérieure de l'Épouse est accompagné de douceur, de sagesse et de gravité.

Et elle rira au dernier jour. Le *dernier jour* peut marquer l'autre vie, dans laquelle les saints entrent en sortant de celle-ci. Ce *ris*, dont parle le Sage, marque la félicité de l'autre vie, que le Fils de Dieu exprime par le même terme dans l'Évangile, lorsqu'il dit : *Vous êtes bienheureux vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez un jour.*

Cette parole nous apprend aussi, que ce *dernier jour*, si redoutable à ceux qui aiment le monde, sera, au contraire, la joie de cette âme sainte. Car elle regarde sa dernière heure comme la destruction de la mort et du péché en elle, et comme l'entrée dans un état où elle ne vivra plus que de l'amour de Dieu, et d'un amour si parfait, qu'il la rendra incapable de déplaire en la moindre chose à Celui qu'elle aime.

℣. 26. Os suum aperuit sapientiæ. L'épouse ouvre la bouche devant Dieu, afin qu'il la remplisse de sa sagesse : *J'ai ouvert ma bouche*, dit le psalmiste, *et j'ai attiré l'esprit en moi* (4). Elle ouvre ensuite la bouche devant les hommes. pour répandre sur eux la sagesse dont Dieu l'a remplie. Ainsi elle ne parle jamais qu'avec une admirable circonspection ; elle vérifie en elle cette parole de saint Pierre : *Si quelqu'un parle, que ce soit comme si Dieu parlait par sa bouche* (5).

Elle porte sur ses lèvres la loi de clémence et de douceur, que Jésus-Christ est venu apporter au monde. Jésus-Christ, néanmoins, a prêché d'abord la pénitence comme le saint précurseur, et il a commandé à ses apôtres de la prêcher comme lui. Mais il a rendu la loi de la pénitence que l'épouse prêche, *une loi de douceur*, parce qu'il nous donne sa grâce qui en adoucit l'amertume, et qui nous la fait aimer. C'est cette grâce qui nous persuade que c'est par une bonté ineffable, que Dieu nous porte à punir nous-mêmes nos péchés en cette vie, afin qu'il use un jour d'une clémence d'autant plus grande envers nous, que nous aurons été plus sévères envers nous-mêmes.

(1) *Gregor. in Job. lib.* XXXIII. *cap.* 16.
(2) *Luc.* XII. 35. — (3) I. *Cor.* XI. 30.
(4) *Ps.* CXVIII. 131.
(5) I. *Petr.* IV. 11.

27. Consideravit semitas domus suæ, et panem otiosa non comedit.

28. Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt ; vir ejus, et laudavit eam.

29. Multæ filiæ congregaverunt divitias ; tu supergressa es universas.

TSADÉ. צ

27. Elle a considéré les sentiers de sa maison ; et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté.

COPH. ק

28. Ses enfants se sont levés, et ont publié qu'elle était très heureuse ; son mari s'est levé de même, et l'a louée.

RESCH. ר

29. Beaucoup de filles ont amassé des richesses ; mais vous les avez toutes surpassées.

COMMENTAIRE

℣. 27. CONSIDERAVIT SEMITAS DOMUS SUÆ. Quoique l'épouse s'occupe sans cesse, ou à assister ses frères, ou à gagner des âmes à Dieu, elle elle ne se dissipe point néanmoins dans cette action extérieure. En travaillant pour les autres, elle ne se néglige pas elle-même. *Elle considère les sentiers de sa maison:* Ce qui nous marque, dit saint Grégoire (1), qu'elle est sans cesse attentive à elle, selon ce que dit saint Paul à son disciple : *Veillez sur vous-même, et sur l'instruction des autres* (2).

« Elle sonde, continue saint Grégoire, ce qu'il y a de plus caché dans les affections de son âme, qui sont comme les *sentiers* secrets qu'elle tâche de découvrir, pour voir s'il ne se mêle point quelque désir étranger dans le fond de son cœur, et si l'œil de son intention demeure toujours pur, afin que, se connaissant elle-même, elle devienne plus capable de discerner ce qu'il y a de plus secret dans le cœur des hommes.

« C'est là son occupation intérieure. C'est ainsi qu'*elle ne mange point son pain dans l'oisiveté.* Ce pain est la parole de Dieu, qu'elle médite et qu'elle pratique sans cesse. » C'est aussi le pain vivant et céleste que Jésus-Christ nous donne sur l'autel, par lequel il nous nourrit de la substance même de son corps et de son esprit.

℣. 28. SURREXERUNT FILII EJUS. Comme l'épouse aime ses enfants d'un amour tout divin, elle ne veut point en être aimée humainement. C'est pourquoi il est dit que *ses enfants se sont levés,* et qu'ils ont publié qu'elle est bienheureuse. L'amour qu'ils ont pour leur sainte mère, leur sert d'un degré pour s'élever jusqu'à Dieu. Ce n'est pas un amour de la nature et plein de sensualité, qui serait plus propre à faire tomber l'âme qu'à la relever ; c'est un amour qui est formé dans leur cœur par le Saint-Esprit. Ses enfants la louent, parce qu'ils l'imitent, et qu'ils reconnaissent en elles les dons de Dieu.

Mais « il y en a d'autres qui s'élèvent contre l'épouse, dit saint Bernard (3), qui la décrient lors même que ses vrais enfants sont pleins de respect pour elle. *Je suis noire,* dit-elle dans le Cantique, *mais je suis belle* (4). Elle est noire par les fausses accusations dont on la noircit ; mais elle est belle par la simplicité de son cœur, et par la pureté de sa foi, de son intention et de sa conduite. C'est pourquoi, lorsque plusieurs s'efforcent de la déshonorer, c'est alors que ses enfants, au lieu de s'abattre, s'élèvent pour la louer ; et que, s'ils l'ont crue heureuse pendant la paix, ils ils la croient *très heureuse* pendant l'affliction, parce qu'ils savent quelle sera sa couronne.

C'est alors aussi que son mari *se lève pour la louer,* parce que c'est là proprement le temps où Dieu fait voir combien il estime une âme qu'il a rendue son épouse. Il la loue alors, en lui persuadant plus que jamais de n'attendre sa louange que de lui seul, et non des hommes. Il la loue en la soutenant contre tous ceux qui la décrient, et en se déclarant le protecteur de son innocence. Il la loue enfin, en se servant d'elle pour affermir dans son amour les âmes qui étaient déjà ses épouses, ou pour lui en acquérir de nouvelles.

℣. 29. MULTÆ FILIÆ CONGREGAVERUNT DIVITIAS. Si l'on prend ici le mot de *richesses* en bonne part, en l'expliquant de l'éminence des vertus, ces paroles peuvent avoir un sens facile. Elles nous marquent que, dans ce grand nombre d'âmes vraiment chrétiennes qui peuvent se trouver dans l'Église, il n'y en a point de comparable à celle qui est représentée ici comme une âme vraiment forte. Aussi le Sage nous la représente-t-il comme étant unie à Dieu par la plus parfaite charité, qui la rend d'une manière toute particulière l'épouse de Jésus-Christ, et la mère de ses enfants. C'est pourquoi saint Jean Chrysostôme a tellement relevé le mérite des pasteurs apostoliques qui auront converti un grand nombre d'âmes, qu'il le préfère même à la gloire du martyre.

Mais si on allie ces paroles avec les suivantes, il semble qu'on pourrait leur donner un autre sens. Le mot de *filles* peut se prendre ici en mauvaise part, comme il se prend souvent dans l'Ancien Testament, où la stérilité est maudite dans les filles, parce qu'on les considère alors comme les images des âmes qui sont demeurées attachées à elles-mêmes, et n'ont point voulu être les épouses de Dieu. Il les aurait rendues, par son Saint-

(1) *Gregor. in Job. lib.* XXXV. *c.* 15.
(2) I. *Tim.* IV. 16.
(3) *Bern. in Cant. serm.* XXVIII. *num.* 12.
(4) *Cant.* I. 4.

30. Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum ipsa laudabitur.

31. Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus.

SCHIN. ש

30. La grâce est trompeuse et la beauté est vaine ; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée.

THAV. ת

31. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses propres œuvres la louent dans l'assemblée des juges.

COMMENTAIRE

Esprit, fécondes en vertus, et elles sont demeurées stériles et vides de bonnes œuvres.

Le Sage nous ayant donc représenté jusqu'ici la véritable épouse de Jésus-Christ, semble nous donner maintenant des marques pour la discerner de celles qui ne le sont qu'en apparence. Et ceci a rapport à la distinction que Jésus-Christ nous donne dans l'Évangile, des vierges sages d'avec celles qu'il appelle folles.

℣. 30. Fallax gratia. Toutes les vierges qui paraissent épouses, dit saint Bernard, ne le sont pas. La sainte Épouse dit elle-même, qu'*elle s'est trouvée au milieu des filles comme un lis au milieu des épines* (1). Ce qui nous fait voir qu'il y a des lis, c'est-à-dire des vierges qui sont des lis aux yeux des hommes, et qui sont des épines aux yeux de Dieu. Car les vierges folles, ajoute ce docteur, ont eu des lampes comme les sages. Leur vie a éclaté par tout ce qu'il y a de brillant dans le dehors des vertus. Outre la gloire de la virginité qui a été commune aux unes et aux autres, il a paru en elles de la douceur dans la conversation, de la circonspection dans les paroles, de l'inclination pour faire l'aumône, de la tempérance pour fuir les plaisirs, de la patience même pour souffrir les maux (2).

C'est là cette *grâce* dont parle le Sage, qui *est trompeuse, et cette beauté qui est vaine*. Car il a manqué à ce grand éclat du dehors cette onction intérieure, qui fait que l'âme est véritablement l'épouse de Dieu ; qu'elle l'aime avec une crainte respectueuse; qu'elle rejette toute l'estime que ses vertus peuvent lui attirer, et qu'elle ne veut point d'autre gloire que celle qu'on reçoit de Dieu même. C'est pourquoi le Sage ajoute :

℣. 31. Date ei de fructu manuum suarum. Il semble que ce soit Jésus-Christ qui parle ici en la personne du Sage, et qui déclare qu'elle sera la récompense qu'il veut donner, non seulement en l'autre vie, mais même en celle-ci, à l'obéissance et à la fidélité de son Épouse.

Donnez-lui, dit-il, *du fruit de ses mains*. Comme les fruits de la terre ont en eux une semence qui reproduit des fruits, ainsi la grâce par laquelle nous avons fait une bonne œuvre en attire une autre. Dieu console cette âme qui lui est si chère, parce qu'elle n'a cherché sa consolation qu'en lui. Il fait qu'elle croît toujours en vertu, et il veut qu'*elle mange*, selon l'expression du psalmiste, *des travaux de ses mains* (3), et qu'elle soit nourrie du fruit de ses œuvres.

Que ses œuvres la louent dans les assemblées. Dieu ne considère point les louanges des hommes, et cette âme si parfaite n'a pour elles que de l'aversion et du mépris. Mais il veut que son Épouse soit reconnue *par ses fruits*, et que *ses propres œuvres soient sa louange* (4). L'Épouse, de son côté, lui rend tout ce qu'il semble lui donner, et elle se rabaisse autant qu'il l'élève. Elle sait que ses bonnes œuvres sont les fruits de la grâce de Celui qui lui a donné *la volonté et l'action*, comme parle saint Paul (5). Elle les lui rapporte toutes, et elle désire qu'il en reçoive seul toute la gloire.

Elle regarde sa vie comme une chaîne précieuse, qui est toute de grâce. Elle attend avec une joie humble la gloire qui lui est réservée dans le ciel; et, lorsqu'elle envisage ces récompenses éternelles qui lui ont été promises, elle dit à Jésus-Christ dans une profonde reconnaissance de ses miséricordes : « Vous m'avez tout donné, et vous me conservez tout. Vous me faites marcher de grâce en grâce et de mérite en mérite; et lorsque vous couronnerez celle que vous avez rendue votre Épouse, vous couronnerez vos propres dons :

. . . . . Servans largita, creansque
De meritis merita, et cumulans tua dona coronis (6).

(1) *Bern. serm.* CIX. *de divers.*
(2) *Cantic.* II. 2.
(3) *Psal.* CXXVII. 2.
(4) *Matth.* VII. 20.
(5) *Philipp.* II. 13.
(6) *Prosper. Carm. de ingrat. cap.* 45.

FIN DES PROVERBES DE SALOMON ET DU TOME SEPTIÈME

ANALYSIS BIBLICA

AUCTORE KILBER

EMENDATA ET PER SUCCESSIONEM CAPITUM

A J.-A. PETIT ORDINATA

Pag.

PSALMUS LXXII.

PROPHETA, IN SE EXPERTUS SCANDALUM PUSILLORUM,

I. Præmittit
- 1° Præconceptum de divina erga justos bonitate judicium; 1. — 1
- 2° Subsecutam tamen, post consideratam impiorum felicitatem, tum fluctuationem mentis, tum animi indignationem. 2, 3. — 2

II. Considerat impiorum
- 1° Tranquillitatem in morte; 4. — »
- 2° Necnon indemnitatem a malis corporis et fortunæ in vita; 5. — 3
- 3° Hinc vero ortam arrogantiam, ferociam, et concupiscentiæ in illicita effusionem; 6, 7. — »
- 4° Additam demum impudentiam, et Deum hominesque calumniandi audaciam. 8, 9. — 4

III. Advertit imperfectos, hac consideratione commotos,
- 1° Stupere ad hanc scenam; 10. — »
- 2° Hæsitare circa scientiam Dei; 11. — »
- 3° Querulari de impiorum abundantia et divitiis. 12. — 5

IV. Exponit
- 1° Enatam inde etiam in se cogitationem, de exspectato, sed frustrato, præmio suæ innocentiæ et patientiæ; 13, 14. — »
- 2° Factam mox tamen a se observationem, de injuria hinc justorum prudentiæ inurenda; 15. — 6
- 3° Adjectam tandem animadversionem de hujus œconomiæ arcano, neutiquam humana nunc intelligentia, sed visione olim beatifica cognoscendo. 16, 17. — »

V. Perpendit, impiorum felicitatem
- 1° Fallacem esse ac instabilem; 18. — 7
- 2° Subito ac penitus aboleri; 19. — »
- 3° Instar somnii dissipari. 20. — »

VI. Sentit rursus in se
- 1° Animi motum et perturbationem; 21. — »
- 2° Stuporem etiam mentis, et similem cum brutis ignorantiam; 22, 23. — »
- 3° Residuam nihilominus ad Deum adhæsionem, et accedentem directionem. 23, 24. — 8

Pag.

VII. Concludit ac proponit,
- 1° Deum omnibus præferre; 25, 26. — 8
- 2° Cognita improborum ruina, et Deo adhærentium felicitate, in hoc spem reponere; 27, 28. — 9
- 3° Laudem Dei in militante ac triumphante Ecclesia annuntiare. 28. — »

PSALMUS LXXIII.

ECCLESIA, PERSECUTIONEM AB IDOLOLATRIS PERPESSA,

I. Excitat Deum,
- 1° Ad mitigandam indignationem hactenus funestam; 1. — 10
- 2° Ad recolendam memoriam bonitatis, olim in populum beneficæ; 2. — 11
- 3° Ad coercendam hostium superbiam. 3. — »

II. Exponit persecutorum insolentiam,
- 1° Per ausus malignos contra loca sancta et cœtus sacros; 3, 4. — 12
- 2° Per erecta superstitionis signa triumphalia; 4, 5. — »
- 3° Per excisionem aut combustionem altarium et templorum; 6, 7. — 13
- 4° Per abolitionem festorum. 8. — »

III. Querulatur
- 1° De donis miraculorum et prophetiarum cessantibus; 9. — »
- 2° De probris et injuriis contra Deum increscentibus; 10. — »
- 3° De tolerantia Dei, in speciem otiosa. 11. — 14

IV. Meminit divinæ potentiæ, 12. — »
- 1° Olim per miracula in transitu maris rubri, demersione Ægyptiorum, eruptione fontium et exsiccatione fluviorum celebris; 13-15. — 15
- 2° Quotidie in sole et aurora conspicuæ; 16. — 16
- 3° Quotannis in æstatis ac hiemis alternatione recurrentis. 17. — »

V. Sollicitat rursus Deum,
- 1° Ad recordationem horum et hostilium operum; 18. — »
- 2° Ad defensionem et conservationem fidelium; 19. — »

Pag.

3° Ad præstationem pacti, contra violationem hostium, et pro exspectatione fidelis populi; 20, 21. 17
4° Ad zelum pro causa Dei propria, pro honore nominis vindicando, pro iniquitate tandem finienda. 22, 23. 18

PSALMUS LXXIV.

DIALOGISMUS PROPHETAM INTER ET CHRISTUM DE FUTURO JUDICIO.

I. Propheta, justorum nomine, pollicetur laudem Dei auxiliatoris præsentis, et patratoris mirabilium. 2. 20
II. Christus
1° Prædicit definito tempore judicium, cum hostibus, mundi olim a se stabiliti tremore; 3, 4. 21
2° Dehortatur impios a superbia et elatione contra Deum, adversus quem nullum undequaque præsidium; 5-7. »
3° Decernit pro ratione judiciarii sui officii præmium vel pœnam, et hanc quidem multiplicem nec finiendam. 8, 9. 22
III. Propheta, suo nomine, spondet prædicationem et laudem Dei. 10. 23
IV. Christus iterato prædicit superborum contritionem, et humilium exaltationem. 11. »

PSALMUS LXXV.

CANTICUM ECCLESIÆ TRIUMPHALE

I. Celebrans victoriæ fructus: qui sunt
1° Cognitio et gloria Dei quaquaversum propagata; 2. 24
2° Pax Ecclesiæ firmata; 3. 25
3° Idololatria et hæresis profligata; 4. »
4° Doctrina cælestis stabilita. 5. »
II. Referens cladis hostilis effectus: quales sunt
1° Perturbatio ob insipientiam; 6. »
2° Spoliatio ob avaritiam: 6. »
3° Dejectio ob præfidentiam contra Deum vindicem; 7, 8. 26
4° Terror et obmutescentia ob judicii divini æquitatem. 9, 10. 27
III. Commendans hujus beneficii memoriam,
1° Per confessionem publicam et festorum lætitiam; 11. »
2° Per vota edita et reddita cum muneribus; 12. 28
3° Per timorem Dei terribilis, a potentissimis etiam expressum. 13. »

PSALMUS LXXVI.

HYPOTYPOSIS PROBI IN AFFLICTIONIBUS

CI. Convertitur ad Deum
1° Sensibus corporis, 2, 3. 30
2° Et potentiis animæ. 4. 31
II. Occupatur meditatione,
1° Initium faciendo ante auroram, cum cordis contritione in silentio; 5. »
2° Materiam sumendo ex priorum temporum miraculis; 6. 32
3° Noctem etiam impendendo in investigationem veritatis. 7. »
III. Agitatur timore,
1° Ne reprobetur a Deo; 8. 33
2° Ne expers reddatur misericordiæ divinæ; 9. »
3° Ne habeat Deum semper iratum. 10. »
IV. Erigitur in spem,
1° Facto per gratiam Dei proposito vitæ melioris; 11. »
2° Renovata memoria potestatis, sapientiæ, sanctitatis et majestatis divinæ. 12-14. »
V. Confirmatur recensione mirabilium, sub Israelitarum a servitute ægyptiaca liberationem factorum, 15, 16. 34
1° Per aquarum et nimborum turbationem; 17, 18. »
2° Per fulminum, tonitruum et fulgorum horrorem, terræque tremorem; 18, 19. 35
3° Per viam maris apertam, et ductoribus Moyse et Aarone peragratam. 20. 21. »

PSALMUS LXXVII.

HISTORIA POPULI JUDAICI AD CHRISTIANORUM INSTRUCTIONEM PROPOSITA.

I°. Propheta, historiam narraturus,
I. Excitat attentionem ad elocutionem parabolicam: 1, 2. 36
II. Proponit argumentum dicendorum, acceptum a patribus, et discendum a posteris: 3, 4. 37
III. Addit documenta
1° De cognitione voluntatis et legis divinæ, ad seram posteritatem transferenda; 5,6. 38
2° De spe in Deo ponenda, memoria beneficiorum colenda, et obedientia mandatis præstanda; 7. 39
3° De pravitate et rebellione majorum non imitanda. 8. »
IV. Confirmata hanc monitionem, summatim indicata Israelitarum clade, ob violationem legis et oblivionem beneficiorum inflicta. 9-11. 40
II°. Narratio historica rerum Judaicarum sub profectionem ad terram promissam.
I. Referuntur alternatim opera Dei et peccata Judæorum:
1° Opera divinæ potentiæ erant
1. Miracula universim in Ægypto, speciatim in agro Tanitico patrata; 12. »
2. Mare divisum viam pandens et ex utroque latere erectum; 13. 41
3. Columna nubis de die et ignis de nocte iter dirigens; 14. »
4. Aqua copiosa et perennis elicita e rupe. 15, 16. 42
2° Peccata Judaicæ incredulitatis:
1. Repetita malignitas et irritatio Dei; 17. »
2. Tentatio Dei per postulationem cibi lautioris mente conceptam; 18. 43

Pag.

3. Blasphema dubitatio de potestate Dei thaumaturga ; 19, 20. 43
4. Defectus fidei et spei, reprimens beneficientiam et acuens iram Dei. 21, 22. 44
3° Opera divinæ liberalitatis :
1. Manna suavissimi saporis, ab angelis paratum, e cælo ubertim deplutum ; 23-25. »
2. Coturnices numerosissimæ, ventis ad castra delatæ, et prope tabernacula demissæ. 26-28. 45
4° Peccata judaicæ intemperantiæ :
1. Voracitas gulosa, et repletio immodica ; 29. »
2. Cupiditas inordinata et insatiabilis. 30. »
5° Opera divinæ justitiæ :
1. Instantanea mors in voraces et pinguefactos immissa ; 30, 31. »
2. Accelerata in obstinatos et incredulos vel exhaustio v rium vel ereptio vitæ. 32, 33. »
6° Peccata judaicæ simulationis :
1. Species conversionis ad Deum extorta metu. 34, 35. 46
2. Promissio emendationis mendax nec opere præstita. 36, 37. »
7° Opera divinæ misericordiæ :
1. Propensio ad ignoscendum, et moderatio justæ indignationis ; 38. »
2. Commiseratio cum fragilitate et mutabilitate humana. 39. »
8° Peccata judaicæ ingratitudinis :
1. Relapsus frequens, et iterata Dei irritatio ac tentatio ; 40, 41. 47
2. Oblivio liberationis et signorum a Deo factorum. 42, 43. »

II. Recensentur tum plagæ Ægyptiorum, tum gratiæ Judæorum.
1° Plagæ Ægytiis inflictæ :
1. Flumina cum aquis in sanguinem versa ; 44. »
2. Aer muscis, et terra ranis repleta ; 45. »
3. Seges et fruges a bruchis ac locustis absumpta ; 46. »
4. Vineæ attritæ grandine et arbores decoctæ pruina ; 47. »
5. Armenta grandine occisa, et ædificia igne consumpta ; 48. »
6. Quies a dæmonibus et spectris turbata ; 48
7. Homines morte, et animalia peste extenuata ; 50. »
8. Primogenii omnes perempti. 51. »
2° Gratiæ Judæis factæ :
1. Eductio ex Ægypto, et deductio per desertum ; 52. »
2. Immunitas ab insectatione hostium, a mari oppressorum ; 53. »
3. Introductio in terram promissam, divisis per sortem tribubus, et ejectis prævie incolis prioribus ; 54. 49
4. Immissio in horum civitates et oppida. 55. »

III° Continuatio narrationis rerum Judaicarum, post aditam terram promissam.

I. Malitia Judæorum
1° Repetita, per tentationem et irritationem Dei, ac violationem legis ; 56. »
2° Aucta, per fœderis dissolutionem et recessum a Deo ; 57. 50
3° Progressa ad idololatriam apertam. 58. »

Pag.

II. Vindicta Numinis in eosdem conspicua,
1° Per conceptam populi abjectionem et vilipensionem ; 59. 50
2° Per decretum discessum a tabernaculo in Silo, et traditionem arcæ in manus Philistæorum ; 60, 61. »
3° Per objectum gladio hostili populum, et funera juvenum, virginum, sacerdotum ac viduarum honore luctus privata. 62-64. 51

III. Mutatio sortis et status secuta,
1° Ultione Dei subito conversa in Philistæos, plaga fœdissima castigatos ; 65, 66. 52
2° Translata, ex Silo et tribu Ephraim, arca ad montem Sion et tribum Juda, ibidemque ædificato templo pulcherrimo ac firmissimo ; 67-69. »
3° Assumpto e caula ad regnum Davide rege integerrime prudentissimo. 70-72. 53

PSALMUS LXXVIII.

ECCLESIA PERSECUTIONIBUS AFFLICTA

I. Describit damna jam accepta,
1° Per vim sacris et religioni factam ; 1. 55
2° Per mortem martyribus et infamiam eorum reliquis illatam ; 2, 3. 56
3° Per opprobria et ludibria fidelium æstimationi impacta. 4. »

II. Postulat
1° Persecutionem finiri, et in persecutores converti ; 5-7. 57
2° Memoriam priorum defectuum obliterari, misericordiam accelerari, auxilium et liberationem impertiri, ad Dei gloriam, hostium convictionem et martyrum ultionem ; 8-10. 58
3° Præsidium dari posteris fidelium, et pœnam multiplicem ac reciprocam vicinis calumniantibus. 11, 12. 59

III. Promittit grates a piis fidelibus perpetuo reddendas. 13. »

PSALMUS LXXIX.

SYNAGOGA, POST ABLATUM A JUDA SCEPTRUM,

I. Postulat adventum Messiæ,
1° Ad manifestandam tum singularem Dei pro Israele curam, tum propriam gloriam et potentiam ; 2, 3. 61
2° Ad dandam salutem pœnitentibus, et votorum impetrationem precantibus ; 4. 5, 8. 62
3° Ad ferendam consolationem afflictis et vicinorum sannas patientibus. 6, 7. 63

II. Proponit, sub vineæ imagine, sortem suam variam,
1° Translatione ex Ægypto et plantatione in terra promissa, per Deum facta, radicatam et florentem ; 9, 10. »
2° Fruticatione auctam, et ad mare ac Euphratem usque extensam ; 11, 12. »
3° Protectione tandem divina nudatam, a vicinis populis vindemiatam, ab exteris, præsertim Salmanasare et Nabuchodonosore, devastatam. 13, 14. 64

III. Repetit postulationem,
1° Ad reparandam et, Messiæ opera, perficiendam vineam ; 15, 16. 64

Pag.

2° Ad tuendam, punitione hostium et præsidio Messiæ, eamdem ; 17, 18. 65
3° Ad obtinendam, præsentia Messiæ, constantiam, fidei gratiam et salutem. 19, 20. 66

PSALMUS LXXX.

DE FESTIS ET CULTU DEI

I. Adhortatio ad celebranda festa,
1° Præscribens modum laudandi Deum ; 2, 3. 67
2° Designans tempus ; 4. 68
3° Recensens causas ; cujusmodi sunt
1. Lex olim a Deo data et contestata ; 5, 6. »
2. Gratitudo hominum, beneficiis a Deo liberatore acceptis debita. 7, 8.
II. Instructio de cultu religioso,
1° Negans illum deferendum idolis ; 9, 10. 69
2° Postulans eumdem præstandum Deo, ob data alias et danda adhuc beneficia jam parata ; 11. 70
3° Referens neglectam hanc monitionem a Judæis, et hos etiam neglectos a Deo ; 12, 13. »
4° Asserens eosdem prævalituros fuisse hostibus, si Deum audivissent ; 14, 15. 71
5° Denuntians fœdifragis supplicia, loco beneficiorum ante concessorum. 16, 17. »

PSALMUS LXXXI.

DEUS SUPREMUS JUDICUM JUDEX

I. Præsens attendit judicum judiciis : 1. 73
II. Reprehendit injustas sententias et personarum acceptiones : 2. »
III. Monet jus dicere miseris et pupillis, succurrere innocentibus et derelictis, obsistere rabulis et oppressoribus : 3, 4. 74
IV. Damnat eorum ignorantiam in juris scientia, socordiam in causæ cognitione, pravitatem in affectu, tanquam mala rempublicam subvertentia : 5. 75
VI. Invitat Christum ad judicem, pro suo in omnes dominio, agendum. 8. 76

PSALMUS LXXXII.

ECCLESIA SUB ÆTATEM ANTICHRISTI

I. Excitat Deum, potentia maximum, ad cunctationem in succurrendo rumpendam : 2. 78
1° Universim propositis hostium tumultibus, arrogantibus et malignis consiliis, nocendi studiis et conjurationibus ; 3-6. »
2° Speciatim enumeratis populis, vel hæreticorum vel infidelium figuram habentibus. 7-9. 80
II. Imprecatur persecutorum
1° Gregariis interitum, similem perditioni Madianitarum, Sisaræ et Jabin ; 10, 11. 81
2° Principibus fatum, fato ducum Madianitarum correspondens ; 12, 13. »
3° Utrisque
1. Turbationem, dispersionem et consumptionem ; 14-16. 82
2. Ignominiam, pudorem et confusionem ; 17, 18. »
3. Confessionem divinæ potentiæ, malo proprio extortam. 19. »

PSALMUS LXXXIII.

AFFECTUS VIATRICIS ADHUC ANIMÆ FIDELIS.

I. Desiderium ad cælestem patriam,
1° Amore æstimationem, virium languore vehementiam, corporis exultatione jucunditatem exprimens ; 2, 3. 83
2° Tranquillitatem beatorum in cælis, cum quiete volucribus concessa in terris comparans ; 4. 84
3° Felicitatem eorumdem ex securitate et perpetua Dei laude æstimans. 5. »
II. Aspiratio ad perfectionem christianam,
1° Per gratiam Dei et proficiendi propositum cœptam ; 6. 85
2° Per constans pœnitentiæ studium continuatam ; 7. »
3° Per gratiæ augmentum, virtutum exercitium, et unionis cum Deo firmamentum completam. 8. 86
III. Oratio supplex
1° Pro obtinendo ad executionem divino auxilio ; 9. »
2° Pro applicando sibi, per gratiam, Christi merito ; 10. »
3° Pro dirigendo electionis suæ negotio. 11. »
IV. Electio, viam christianæ perfectionis quantumvis incommodam, præ illis peccatorum commodis, assumens, 11. »
1° Ob promissam præteritorum indulgentiam ; 12. »
2° Ob præsentem gratiam et futuram gloriam ; 12. »
3° Ob bona etiam hujus vitæ, innocentibus ac in Deo confidentibus non defutura. 13. 87

PSALMUS LXXXIV.

INCARNATIO VERBI

I. Decreta ab æterno,
1° Ad salutem universi et libertatem electorum ; 2. 88
2° Ad remissionem et deletionem peccati ; 3. »
3° Ad mitigationem pœnæ et condonationem offensæ. 4. »
II. Exorata a patribus,
1° Conversione sui ad Deum et aversione Dei a peccatis postulata ; 5. 89
2° Indignatione Dei ad tempus brevius revocata ; 6. »
3° Misericordia Dei ad dandam salutem et salvatorem Christum excitata. 7, 8. »
III. Revelata prophetæ,
1° Ad pacem populo fideli, præsertim sanctis et pœnitentibus, promulgandam ; 9. 90
2° Ad gloriam Christi in terras venturi, maxime inter timentes Deum, promovendam. 10. 91
IV. Ornata comitatu

Pag.

1° Misericordiæ et justitiæ, veritatis et pacis mutuo conspirantium ; 11. 91
2° Fidei de terra salutarem fructum, et gratiæ de cælo abundantem remunerationem afferentium ; 12, 13. »
3° Sanctitatis viam præparantis, et iter deducentis. 14. 92

PSALMUS LXXXV.

CHRISTUS AGONIZANS IN HORTO

I. Obtestatur Patrem,
1° Per præsentem suæ derelictionis statum ; 1. 93
2° Per suam innocentiam et, probatam continuatis precibus, in Deo fiduciam ; 2-4. »
3° Per propriam Deo clementiam et misericordiam ; 5, 6. 94
4° Per exhibitam jam, aliis in angustiis, cum misericordia potentiam, superiorem omnibus, laudatam a cunctis gentibus et illustrem miraculis. 7-10. 95
II. Contestatur
1° Suæ voluntatis cum divina conformitatem ; 11. 96
2° Suum glorificandi nominis divini propositum . 12. »
3° Sibi redditum ex mortali tristitia animum. 13. »
III. Precatur confortari et juvari, 16. 97
1° Contra hostes injustos, potentes et Dei oblitos ; 14. »
2° Propter Dei misericordiam, patientiam et fidelitatem ; 15. »
3° Ad confusionem hostium et glorificationem Dei. 17. 98

PSALMUS LXXXVI.

GLORIA ECCLESIÆ CELEBRATUR

I. A fundatione in apostolorum doctrina ; 1. 100
II. Ab aditu per sacramenta ; 2. »
III. A prædicatione prophetarum ; 3. 101
IV. A multitudine incolarum, ex omni natione huc collectorum ; 4. »
V. A rege et fundatore Christo ; 5. »
VI. A numero et dignitate proselytorum ; 6. 102
VII. A lætitia olim in cælo triumphantium. 7. »

PSALMUS LXXXVII.

CHRISTUS AGONIZANS IN CRUCE

I. Postulat, preces diu noctuque continuatas exaudiri. 2, 3. 103
II. Exponit afflictionem suam
1° Præsentem, ex animæ doloribus, corporis vulneribus, honoris læsione et auxilii inopia ; 4, 5. 104
2° Imminentem , ex mortis quanquam liberæ apparente violentia deleta velut reprobi memoria, sepulcri, tenebrarum et umbræ horrore ; 6, 7. 105
3° Sequentem, ex persequentium calumniis, adhærèntium fuga et aversionibus , ac virtutis propriæ quasi defectibus. 8, 9. »

Pag.

III. Proponit postulationis suæ
1° Modum, oculis, voce ac manibus suppliciter expressum ; 10. 105
2° Motivum, a Dei gloria alias nec prædicanda nec agnoscenda desumptum; 11-13. 106
3° Repetitionem, celeritate, constantia ac spe amplificatam ; 14, 15. 107
4° Æquitatem et necessitatem, ab exhaustis jam a juventute molestiis, immissis a Deo durissimis probationibus , et subtractis per amicorum ac domesticorum desertionem subsidiis exortam ; 16-19. 108

PSALMUS LXXXVIII.

DE CHRISTO ET ECCLESIA, SUB SCHEMATE DAVIDIS ET SYNAGOGÆ.

I. Præfatio prophetæ,
1° Argumentum de divina misericordia et fidelitate enarranda proponentis ; 2. 109
2° Veritatem narrationis auctoritate divina confirmantis ; 3. 110
3° Pactum Dei cum Christo et Ecclesia, de illius regno et hujus perpetuitate sancitum, referentis. 4, 5. »
II. Attributa divina Patris :
1° Potestas patrandi miracula ; 6. »
2° Eminentia super omnia ; 7-9. 111
3° Dominium in homines et universa tanquam opera ab eo creata ; 10-14. 112
4° Justitia, misericordia et veritas ; 15. »
5° Felicitas, gloria et securitas cum populo fideli participanda. 16-19. 113
III. Præcellentiæ Christi : quod sit
1° Messias promissus ; 20. »
2° Unctus Domini ; 21. 114
3° Victor hostium adjutorio Dei ; 22-24. »
4° Potens virtute et dominatu ; 25, 26. 115
5° Filius Dei et primogenitus omnis creaturæ ; 27, 28. 116
6° Obses pacti cum Ecclesia perpetui. 29,30. »
IV. Constitutio circa Ecclesiam, decernens
1° Hujus filios, si quidem peccaverint, castigandos ; 31,32. 117
2° Ipsam tamen, juxta pactum inviolabile initum, conservandam ; 33-36. »
3° Ejusque successionem ac regnum perpetuo duraturum. 37, 38. 118
V. Exhibitio passionis Christi
1° A Deo derelicti ; 39. 119
2° Pacti fide ac personali divinitatis tutela velut fraudati ; 40, 41. »
3° Hostium insultationibus et opprobriis expositi ; 42, 43. 120
4° Pugnæ gloria, innocentiæ fama et regni sede spoliati ; 44, 45. »
5° Morte propudiosa ante tempus sublati. 46. 121
VI. Votum prophetæ pro acceleranda Christi resurrectione, 47. »
1° Ad spem beatæ resurrectionis in fidelibus excitandam ; 48, 49. »
2° Ad fidem promissionibus divinis prioribus conciliandam ; 50. 122
3° Ad insolentiam hostium, dilationem Christi exprobrantium, reprimendam ; 51, 52. »
4° Ad laudes ab omnibus perpetuas referendas. 53. 123

Pag.

PSALMUS LXXXIX.

GENUS HUMANUM POST LAPSUM ADAMI

I. Convertitur ad Deum,
1° Tanquam primum ab orbe condito refugium, 1. 125
2° Tanquam salutis ab æterno provisorem; 2. »
3° Tanquam conversionis auctorem et monitorem. 3. 126

II. Deplorat
1° Brevitatem vitæ,
1. Comparatam cum primæva immortalitate; 4, 5. »
2. Spectatam in se ac suis symbolis; 6-9. 127
3. Æstimatam secundum diversas ætatum conditiones; 10. 128
2° Causam hujus brevitatis, iram Dei inexplicabilem; 7-11. »

III. Optat,
1° Horum consideratione, instrui ad veram sapientiam; 12. 130
2° Respici a Deo placato; 13. »
3° Experiri misericordiam divinam ejusque suaves ac lætos effectus; 14, 15. »
4° Dirigi ducique instar filii a patre. 16, 17. 131

PSALMUS XC.

JUSTUS DEO CONFISUS SECURUS EST.

I. Thema asseritur
1° A propheta, sententiam enuntiante; 1. 132
2° A justo, experimentum optante et attestante. 2. 3. 133

II. Probatur ex protectione Dei,
1° Instar gallinæ pullos alis, sic justos brachio foventis; 4. »
2° Scuto veritatis protenso, contra nocturna terriculamenta, diurna pericula, vespertinas insidias ac meridianum dæmonium, defendentis; 5, 6. 134
3° Hostes ex omni parte disjicientis et coram conficientis; 7, 8. 135
4° Ob spem in se repositam, omne malum a justo arcentis. 9, 10. »

III. Confirmatur ex ministerio angelorum,
1° Custodientium in via, 11. 136
2° Portantium in invio, 12. »
3° Coronantium victores de vitiis, sub schemate ferarum propositis. 13. »

IV. Amplificatur ex promissione divina
1° Liberandi in se sperantes, et protegendi se invocantes; 14. 137
2° Exaudiendi ad se clamantes, et adjuvandi cum tribulatione luctantes; 15. »
3° Conservandi in senium usque constantes, et beatitudine donandi eam expectantes. 16. »

PSALMUS XCI.

DE LAUDE DEI.

I. Æquum et justum est laudare Deum, 2. 139
1° Diu noctuque, 3. »
2° Musico et cantu; 4. 140

II. Ob creationem mundi,
1° Aspicientibus cum delectatione admirabilis; 5, 6. »
2° Temerarie scrutantibus cum dedecore impenetrabilis; 6, 7. 140

III. Ob gubernationem ejusdem, et Dei providentiam
1° In impiorum prosperitate brevi, et interitu æterno; 8-10. 141
2° In Christi regno stabili, uberi et victorioso; 11, 12. 142
3° In justorum perfectione et rectitudine, ad decorem Ecclesiæ, ac fœcunditate et constantia, ad Dei gloriam. 13-16. 143

PSALMUS XCII.

REGNUM CHRISTI

I. Gloriosum,
1° A decore et fortitudine regis; 1. 144
2° A firmitate et æternitate sedis. 2. 145

II. Victoriosum,
1° De furiis persecutionum; 3. »
2° De motibus totius inferni. 4. »

III. Speciosum,
1° Ex mysteriorum credibilitate; 5. »
2° Ex Ecclesiæ sanctitate. 5. »

PSALMUS XCIII.

ECCLESIA, AB IMPIIS EXAGITATA,

I. Deum omnipotentem vindicem provocat, ad ultionem sumendam, 1. 146
1° De superbis sibi applaudentibus; 2, 3. 147
2° De obtrectatoribus fastuosis; 4. 148
3° De oppressoribus proborum et viduarum, item peregrinorum et pupillorum. 5, 6. »

II. Negantes divinam providentiam. 7. »
1° Arguit stultitiæ; 8. 149
2° Convincit erroris, argumento ex creaturarum donis ad Creatoris præcellentiam comparatis assumpto; 9, 10. »
3° Damnat vanitatis. 11. »

III. Edoctos legem Dei et observantes eamdem
1° Dicit beatos; 12. »
2° Munit præsagio melioris præ improborum fato sortis; 13. 150
3° Facit certos de divini auxilii fidelitate et justitia. 14, 15. »

IV. Seipsam excitat,
1° Capto jam divini adjutorii experimento; 16-18. »
2° Percepto jam, post dolores Dei gratia superatos, solatio; 19. 151
3° Concepta, in Dei æquitatem, potentiam et justitiam, plena animi confidentia. 20-23. »

PSALMUS XCIV.

APOSTROPHE AD POPULUM JUDAICUM, SUB CHRISTI ADVENTUM,

I. Adhortatoria ad Dei laudem et cultum, 1, 2. Tomus VI, p. 562 et *ibid.* 154
1° Ob ejus magnitudinem, omnibus præcellentem; 3. »
2° Ob ejus potentiam, omnium creatricem et gubernatricem; 4, 5. »

Pag.

3° Ob ejus peculiarem, in hoc populo formando, pascendo et regendo, providentiam. 6, 7. 155

II. Dehortatoria a contumaci contra Deum inobedientia, 8. »

1° A patribus, Deum in deserto tentantibus, olim exercita; 9. »

2° A Deo quadraginta annis cum fastidio et reprobatione tolerata; 10. 156

3° Ab illis contemptu neglecta, ab hoc frustratis votis castigata. 11. »

PSALMUS XCV.

APOSTROPHE AD GENTILES, SUB CHRISTI APPARITIONEM,

I. Excitans ad canendam Dei laudem,

1° Ubique terrarum, 1. 157

2° Cunctis diebus, 2. 158

3° Inter omnes populos. 3. »

II. Suggerens laudis argumentum,

1° Dei magnitudinem et præ diis falsis præcellentiam; 4, 5. »

2° Ejusdem pulchritudinem, sanctitatem et magnificentiam. 6. »

III. Definiens laudis modum,

1° Delatione gloriæ et honoris in Deum; 7, 8. 159

2° Oblatione hostiarum et homagii; 8, 9. »

3° Adductione populorum ad Deum, tanquam regem et judicem colendum. 9, 10. Tomus VI, p. 567 et *ibid.* 160

IV. Addens apparitionis effectum,

1° Lætitiam cæli terræque præsentem; 11, 12. 161

2° Æquitatem judicii divini et veritatem futuram. 12, 13. »

PSALMUS XCVI.

CHRISTI JUDICIS ADVENTUS

I. Magnificus, ob læta regni suscepti auspicia: 1. 163

II. Terribilis,

1° Ex nubibus judiciariam auctoritatem ambientibus; 2. 164

2° Ex igne et fulguribus per nubes erumpentibus; 3, 4. »

3° Ex motibus terræ, montibusque instar ceræ diffluentibus: 4, 5. 165

III. Gloriosus,

1° A cælis justitiam et gloriam ejus annuntiantibus: 6. »

2° A dæmonibus idola deserentibus, et angelis eum adorantibus; 7. »

3° A fidelibus et sanctis, cum exultatione, divinitatem Christi celebrantibus. 8, 9. 166

IV. Delectabilis

1° Innocentibus, Deum amantibus, servatis et liberatis; 10. »

2° Rectis corde, beata visione collustratis; 11. 167

3° Justis, lætitia sanctificate, donatis. 12. 168

PSALMUS XCVII.

CANTICUM NOVUM ELECTORUM IN DIE JUDICII,

I. Exponens, pro laudis argumento,

1° Mirabilia a Deo facta; 1. 169

2° Salutem per Christum datam; 2. »

3° Justitiam et misericordiam omnibus manifestatam. 2, 3. 169

II. Invitans ad lætitiam communem,

1° Cantu et instrumentis musicis celebrandam ab hominibus; 4-6. 170

2° Motu et exultatione exprimendam a mari, terra et fluminibus. 7, 8. 171

III. Tribuens utriusque causam justitiæ et æquitati instantis judicii. 9. 172

PSALMUS XCVIII.

CHRISTUS CAPUT ECCLESIÆ

I. Venerandum a populo,

1° Ob potestatem, angelica et humana superiorem; 1, 2. 173

2° Ob magnitudinem, sanctitatem et justitiam; 3, 4. 174

3° Ob adorandam in altari præsentiam. 5. 175

II. Honorandum in sacerdotibus,

1° Parem cum Moyse, Aaron et Samuele dignitatem obtinentibus; 6. 176

2° Idem cum illis officium obeuntibus; 7. 177

3° Simile cum illis experimentum gratiæ ac vindictæ exspectantibus. 8. »

III. Adorandum ob sanctitatem ab omnibus. 9. »

PSALMUS XCIX.

VOCATIO DEI

I. Invitantis omnes ad suum in Ecclesia servitium: 2. 178

II. Incitantis per motiva, quorum

1° Primum est gratuita electio in populum Dei singularem; 3. 179

2° Alterum, admissio in ejusdem familiam; 4. »

3° Tertium, jucunda et constans perceptio divinorum beneficiorum. 5. »

PSALMUS C.

OFFICIA CHRISTIANI SIVE REGIS, SIVE PRÆPOSITI, SIVE PATRISFAMILIAS.

I. Circa Deum, veneratio misericordiæ et justitiæ divinæ: 1. 180

II. Circa seipsum,

1° Cultus prudentiæ et innocentiæ; 2. »

2° Abstinentia ab omni iniquitate et participatione mali: 3, 4. 181

III. Circa proximum,

1° Aversio a detractoribus, superbis et avaris; 5. 182

2° Consuetudo cum fidei ac innocentiæ cultoribus: 6. 183

IV. Circa subditum,

1° Proscriptio fraudulentorum et mendacium; 7. »

2° Excisio impiorum et sceleratorum. 8. »

PSALMUS CI.

ORATIO PROPHETÆ NOMINE POPULI JUDAICI AD CHRISTUM,

I. Postulans exaudiri benevole et velociter. 2, 3. 185

Pag.

II. Exponens conditionem suam afflictam,
1° Ex defectu virium et gratiæ ; 4-6. 186
2° Ex derelictione et solitudine ; 7, 8. »
3° Ex odio hominum et Dei aversione ; 9-11. 187
4° Ex interitu jam proximo. 12. »
III. Concipiens spem auxilii, fundatam
1° In Dei fidelitate et promissis ; 13, 14. »
2° In innovatione synagogæ, amplificatione Ecclesiæ, et gloria Dei hinc oritura; 15-17. 188
3° In energia orationis humilium. 18. 189
IV. Confirmans eamdem,
1° Ex futuris hagiographorum scriptis ; 19. »
2° Ex converso jam ad tantas miserias reparandas benevolo Dei conspectu ; 20-23. »
3° Ex proposita temporis adhuc superstitis brevitate, 24, 25. 190
4° Ex immutabili divinorum, de danda per Christum salute, decretorum constantia. 26-29. »

PSALMUS CII.

LAUS DEI MISERATORIS.

I. Propheta excitat seipsum
1° Ad celebrandum Dei nomen ; 1. 192
2° Ad custodienda memori mente beneficia. 2. »
II. Enumerat eadem, et nominat
1° Remissionem peccatorum, sanationem mentis et corporis, liberationem a periculis morti et inferni ; 3, 4. »
2° Largitatem misericordiæ, abundantiam beneficentiæ, reparationem alacritatis ; 4, 5. »
3° Indulgentiam et tutelam miseris, instructionem ignorantibus impensam ; 6, 7. 193
4° Longanimitatem in sustinendis, lenitatem in corripiendis peccatoribus ; 8-10. »
5° Altitudinem et latitudinem miserationum erga omnes ; 11, 12. 194
6° Affectum paternum erga timentes Deum, et memorem fragilitatis, quoad illorum corpus et animam ; 13-16. »
7° Misericordiæ donum, justitiæ meritum et gloriæ præmium observatoribus divinæ legis eorumque posteris præparatum. 17-19. 195
III. Evocat, ad laudandum Deum,
1° Angelos potentes robore, et ad Dei nutum promptos ; 20. 196
2° Astra et elementa divinæ voluntati famulantia ; 21. »
3° Creaturas undique omnes, ac seipsum. 22. »

PSALMUS CIII.

LAUS DEI CREATORIS.

I. Propheta se ad Dei laudem ejusque in mundi opificio magnificentiam celebrandam erigit. 1. 197
II. Recenset stilo sublimi plerasque creationis partes :
1° In cælo quidem, lucem, firmamentum, aquas superiores, aeream ventorum et nubium regionem, angelos Dei nuntios et administros efficacissimos ; 2-4. 198
2° In terra immobiliter firmata, 5. 200
1. Abyssum aquarum, primo supra montes diffusam, dein ex Dei jussu littoribus constrictam ; 6-9. »
2. Fontes in vallibus decurrentes, bestiis potum et avibus amœnam stationem offerentes ; 10-12. 201
3. Pluvias terram fœcundantes ; 13. 202
4. Plantas tum spontaneas, fœnum et herbam, tum sativas, vitem, oleum ac frumentum ; 14, 15. »
5. Arbores pro avium nidis, et montes pro animalium refugio. 16-18. 203
3° In aere,
1. Lunam tempora, et solem diurnas nocturnasque vices distinguentem ; 19. 204
2. Noctis tenebras, feris ad alimenta capienda opportunas ; 20, 21. »
3. Diei lucem, ad easdem abigendas, et hominibus laborandi opportunitatem præbendam servientem. 22, 23. 205
4° In mari, non minus quam terra, operibus divinis abundante, 24. »
1. Diffusionem aquarum, multitudinem et varietatem piscium ; 25. 206
2. Viam navium per undas, et enormem balænæ magnitudinem. 26. »
5° In universo, pendulam a manu Dei
1. Creatorum nutritionem et conservationem ; 27, 28. »
2. Eorumdem turbationem, defectum et interitum ; 29. 207
3. Horum denique creationem novam aut reparationem. 30. »
III. Precatur,
1° Ut Deus gloriam et complacentiam habeat ex sua providentia et potentia ; 31, 32. »
2° Ut canticum suum sit Deo gratum, sibi delectabile ; 33, 34. 208
3° Ut iniqui deleantur de terra. 35. »

PSALMUS CIV.

LAUS DEI BENEFACTORIS.

I. Propheta hortatur Israelitas ad nomen Dei celebrandum,
1° Per confessionem, divulgationem et prædicationem factorum mirabilium ; 1, 2. 210
2° Per continuatum Dei sequendi studium ; 3, 4. 211
3° Per vivam tum beneficiorum et præceptorum acceptorum, tum debitorum ex parentibus derivatorum memoriam, 5, 6. »
II. Enarrat hujus officii causas. Hujus generis sunt
1° Pactum a Deo omnipotente cum Abraham, Isaac, Jacob et posteris de Chanaanitidis possessione initium et confirmatum ; 7-12. 212
2° Tutela iisdem in peregrinatione præstita ; 13-15. »
3° Sustentatio patriarchis, ingruente fame, per Josephi venditionem, captivitatem, et exaltationem præparata ; 16-23. 213
4° Immunitas in Ægypto degendi, multiplicatis eorum prolibus, ac demum libertas discedendi hinc cum spoliis per Moysen thaumaturgum procurata ; 24-38. 215
5° Profectio per desertum, columna duce, cælo cibum et petra potum ministrantibus, facilitata ; 39-42. 218
6° Possessio Chanaanitidis cum jubilo adita, et ad legum custodiam destinata. 43-45. 220

Pag.

PSALMUS CV.

LAUS DEI INDULGENTIS VINDICIS.

I. Propheta orditur

1° Celebrando Dei bonitatem, misericordiam, potentiam et perfectionem, omni laude superiorem; 1, 2. 221

2° Commendando rectos in judicando et agendo; 3. 222

3° Optando gratiam et salutem populo, redundaturam inde gloriam et laudem Deo; 4, 5. »

4° Confitendo universim peccata populi. 6. 223

II. Exponit, alternante per vices narratione,

1° Sub egressum ex Ægypto,

1. Peccatum ignorantiæ, oblivionis et obmurmurationis; 7. »

2. Indulgentiam in aptato per mare rubrum transitu; 8-10. 224

3. Vindictam persequentibus Ægyptiis funestam, Hebræis salutarem. 11, 12. »

2° Sub ingressum in desertum,

1. Peccatum ingratitudinis, gulæ et tentationis; 13, 14. »

2. Indulgentiam per carnes datas, vindictam in macie secutam. 15. 225

3° Sub prosecutionem itineris,

1. Peccatum invidiæ et ambitionis adversus Moysen et Aaron; 16. »

2. Vindictam in Dathan et Abiron terra haustis, et sociis igne consumptis. 17, 18. »

4° Sub commemoratione in deserto,

1. Peccatum vituli aurei et idololatriæ cum oblivione Dei; 19-22. 226

2. Vindictam a Deo decretam indulgentiam per Moysen conciliatam. 23. »

5° Sub continuationem commorationis,

1. Peccatum neglectus et murmuris; 24, 25. 227

2. Vindictam morte præsentibus et dispersione futuris decretam. 26, 27. »

6° Sub moras in Settim,

1. Peccatum luxuriæ et Beelphegor; 28. »

2. Vindictam strage plurimorum sumptam; 29. »

3. Indulgentiam facinore Phinees, ad posteritatem glorioso, comparatam. 30, 31. 228

7° Sub stationem in Cades,

1. Peccatum impatientiæ et contradictionis; 32. »

2. Vindictam hinc in Moysen quoque extensam. 33. »

8° Sub captam promissæ terræ possessionem,

1. Peccatum ignaviæ Chananæos tolerantis, societatis thori et sacrorum cum gentibus initæ, idololatriæ per prolium immolationem amplificatæ, et infidelitatis per omnia diffusæ; 34-39. »

2. Vindictam, abominatione eorumdem, captivitate et afflictione hostili ac subjugatione illatam; 40-43. 230

3. Indulgentiam a Deo, precibus commoto, pactorum misericorditer memori, et heros ad commiserationem flectente, concessam. 44-46. »

III. Perorat,

1° Petendo liberationem populi a captivitate, ad celebrandam Dei laudem et gloriam; 47. 231

2° Inchoando laudis canticum, et imperando populi concentum. 48. »

Pag.

PSALMUS CVI.

LAUS DEI AUXILIATORIS.

I. Propheta præfatur, adhortando ad confitendam Dei bonitatem et misericordiam omnes, quotquot et ubicumque auxilium in calamitatibus gratia divina experti sunt; 1-3. 233

II. Percurrendo varias calamitatum classes:

1° In prima

1. Exhibet peregrinos in exteris errantes, fame et siti ad deliquium afflictos; 4, 5. 234

2. Refert eosdem ad Deum clamantes, et ad sedes habitatas adductos; 6, 7. »

3. Monet grates Deo agendas, ob beneficium alimoniæ acceptum. 8, 9. »

2° In secunda

1. Exhibet captivos, ob Dei offensas, in carcere detentos et afflictos; 10-12. 235

2. Refert eosdem Deo supplices et inde eductos; 13, 14. »

3. Monet grates Deo referendas, ob libertatem redditam. 15, 16. »

3° In tertia

1. Exhibet affectos morbo sontico et ad extrema deductos; 17, 18. 236

2. Refert eosdem, factis ad Deum precibus, sanatos; 19, 20. »

3. Monet grates et laudes Deo reddendas. 21, 22. 237

4° In quarta

1. Exhibet navigantes in mari, tempestate jactatos et consilii inopes; 23-27. »

2. Refert eosdem clamore ad Deum conversos, sedata tempestate, in portum optatum delatos; 28-30. 238

3. Monet grates Deo dicendas et publice etiam contestandas. 31-32. »

5° In quinta proponit

1. Conversiones aquarum in aridum, et fertilitatis in sterilitatem a Deo vindice factas; 33, 34. »

2. Vicissitudines contrarias et abundantiam frugum, Deo benedicente, datas; 35-37. »

3. Multiplicationem familiæ, rei pecuariæ et facultatum probis, paucitatem capitum, afflictionem mentium, ignominiosam expulsionem principum improbis a Deo constitutam. 38-41. 239

III. Finit observando, divinam hanc disciplinam

1° Futuram probis ad lætitiam, improbis ad confusionem; 42. 240

2° Custodiendam memoria a sapientibus, ad misericordias Domini indagandas. 43. 241

PSALMUS CVII.

COMPOSITUS EX REPETITIONE VERSUUM 8-12 PSALMI LVI, ET VERSUUM 7-14 PSALMI LIX

PSALMUS CVIII.

CHRISTUS, OPPROBRIIS ET MORTI TRADITUS,

I. Petit a Deo, famam suam vindicari

1° Contra impietatem dolos et odia loquentium; 2, 3. 247

Pag.

2° Contra ingratitudinem reddentium mala pro bonis. 4, 5. 248

II. Prædicit, per modum imprecantis,

1° Judæ accusationem, condemnationem, præcox fatum et apostolatum translatum; 6-8. 249

2° Judaici populi orbitatem, mendicitatem, oppressionem et excisionem; 9-13. 250

3° Dei vindictam, a pristinorum etiam scelerum memoria excitatam. 14, 15. 251

III. Reddit horum eventuum causas, Judæ scilicet et Judæorum

1° Immisericordiam et crudelitatem erga Christum; 16, 17. 252

2° Neglectum benedictionis divinæ, et studiosum quasi maledictionis votum; 18,19. »

3° Calumnias et postulationes contra Christi vitam factas. 20. »

IV. Præmissa ad Dei gloriam et misericordiam provocatione, 21. »

1° Proponit suam indigentiam opis, turbationem mentis, decrementum virium, infirmitatem corporis, et jacturam honoris ac æstimationis; 22-25. 253

2° Postulat Dei auxilium, ad divinæ misericordiæ testificationem et potentiæ manifestationem; 26, 27. »

3° Sperat eventuram inde hostibus confusionem, sibi vero lætitiam; 28, 29. 254

4° Promittit, pro ope sibi præstita, grates cum laude publica reddendas. 30, 31. »

PSALMUS CIX.

CHRISTI DIGNITAS ET POTENTIA.

I. Dignitas Christi

1° Regia,

1. Throno communis cum Patre; 1. 256

2. Triumphatrix et dominatrix hostium; 1, 2. 257

3. Principalis Ecclesiæ et sanctorum; 3. »

4. Consubstantialis cum Patre per generationem æternam. 3. »

2° Sacerdotalis, promissa jurejurando, data secundum ordinem Melchisedech, duratura in æternum. 4. 258

II. Potentia Christi

1° Victoriosa, per stragem idolorum, pœnam peccatorum, perditionem dæmonum; 5,6. 259

2° Gloriosa, per obtentam, exhausto passionis poculo, exaltationem. 7. 260

PSALMUS CX.

LAUS DEI EX EJUS OPERIBUS.

I. Hæc universim sunt celebranda privatim et publice, 1. 262

1° Tanquam magna in se, et aptata ad omne Dei placitum; 2. »

2° Tanquam materia magnificentiæ et documentum justitiæ. 3. »

II. Speciatim memoranda sunt

1° Tum manna tum eucharistia in confirmationem testamentorum data; 4, 5. »

2° Promissa tum Judæis tum Christianis hæreditas fideliter tradita; 6, 7. 263

3° Leges naturæ et gratiæ immutabiles æque ac æquissimæ; 8.

Pag.

4° Factæ tum a servitute quam a peccato liberationi pactum inviolabile adjectum. 9. 264

* Hæc meminisse et observare jubet sapientia, timore Dei initiata, et operibus consummata. 10. »

PSALMUS CXI.

SORS PIORUM ET IMPIORUM.

I. Sors piorum, hoc est timentium Deum et amantium proximum, 1,5. 266

1° Benedicta in filiis et nepotibus; 2. »

2° Abundans bonis fortunæ et famæ; 3. 267

3° Illustris cælesti lumine; 4. »

4° Directa prudenti et infallibili judicio; 5, 6. »

5° Celebris in hominum memoria; 7. 268

6° Certa de divino in adversis præsidio; 8. »

7° Amplificata divitiis, per dispersam eleemosynam auctis, et viribus potentiæ. 9. »

II. Sors impiorum, motibus invidiæ, iracundiæ et furoris turbata, votis et optatis frustrata. 10. »

PSALMUS CXII.

LAUS CHRISTO

I. Dicenda,

1° Ab omnibus fidelibus, 1. 269

2° Per omne tempus, 2. »

3° In omni loco. 3. »

II. Merita ac debita,

1° Ob ejus majestatem, hominibus et angelis præeminentem; 4, 5. 270

2° Ob benignitatem, miseros respicientem et abjectos ad summa evehentem; 6. »

3° Ob potentiam, Ecclesiæ gentium fœcunditatem fidei et ubertatem filiorum Dei tribuentem. 8, 9. 271

PSALMUS CXIII.

TRIUMPHUS ECCLESIÆ

I. Præfiguratus in Judæis,

1° Sub egressu ex Ægypto, Deo consecratis et singulariter subjectis; 1, 2. 273

2° Transitu per mare et Jordanem portentoso deductis; 3-5. 274

3° Montium et collium agitatione terræque motu adjutis; 4, 6, 7. »

4° Prolicita ex rupibus aqua potatis. 8. »

II. Adornatus de gentilibus,

1° Ad gloriam uni Deo debitam vindicandam, ad ejus fidelitatem incredulis probandam, ad ejus majestatem et potentiam ostendendam; 9-11. 275

2° Ad idolorum inanitatem et impotentiam detegendam; 12-15. »

3° Ad spem idololatrarum vanitatis convincendam. 16. 276

III. Celebratus a fidelibus,

1° Ex omni tum natione Judæorum et gentilium, tum classe clericorum et laicorum assumptis; 17-19. »

2° Secundum utrumque horum ordinem jam benedictis; 20, 21. »

3° Præsentibus et futuris a Deo amplius benedicendis. 22, 23. »

Pag.

IV. Destinatio pro terricolis, 24. 277
1° Non tamen jam mortuis aut damnatis ; 25. »
2° Sed viventibus adhuc et Deum confitentibus. 26. »

PSALMUS CXIV.

JUSTUS IN DEO CONFISUS

I. Certus est de divino præsidio,
1° Tanquam præmio charitatis suæ præteritæ ; 1. 278
2° Tanquam merito orationis suæ aut spei futuræ. 2. 279
II. Confirmatur novo documento
1° Afflictionis quidem, ex mortis periculo gravissimo permissæ ; 3. »
2° Sed et liberationis, ad humiles preces a Deo submissæ. 4-6. »
III. Remuneratur
1° Quiete ac donis animæ ; 7. 280
2° Longævitate ac prosperitate corporis ; 8. »
3° Gratia et beneplacito Dei in regione vivorum. 9. »

PSALMUS CXV.

JUSTUS DEO GRATUS

I. Orditur a professione fidei, qua excitatus,
1° Mediis in afflictionibus suis, prædicat Dei benignitatem ; 10. 281
2° Post experimentum factum, spem omnem in hominibus repositam testatur esse vanam ac mendacem. 11. 282
II. Versatur in argumento gratitudinis,
1° Deliberando quid Deo in gratiarum actionem sit rependendum ; 12. »
2° Decernendo, pro hac solvenda, libationem sacram, sacrificium laudis, et publicam votorum præstationem; 13, 14, 17, 19. 283
3° Extollendo Dei curam pro salute suorum tuenda ; 15. »
4° Promittendo suæ erga Deum servitutis obsequium. 16. »

PSALMUS CXVI.

INVITATIO AD DEI LAUDEM,

I. Directa ad omnes mundi nationes ; 1. 285
II. Complexa rationes ex adventu Christi desumptas; quarum altera est misericordia Dei, etiam ad gentiles ampliata, altera promissorum Judæis factorum veritas comprobata. 2. »

PSALMUS CXVII.

ECCLESIA SUB CHRISTI RESURRECTIONEM

I. Invitat ad laudandam Dei bonitatem et misericordiam. 1. 287
1° Populum judaicum, 2. 288
2° Sacerdotium, 3. »
3° Quoscumque Deum timentes. 4. »
II. Celebrat et commendat
1° Preces suas in tribulatione exauditas ; »
2° Auxilium contra hominum et dæmonum impugnationes sibi divinitus præstitum : 6, 7. 288
3° Spem suam in Deo fructuosius, quam in hominum quocumque repositam. 8, 9. »
III. Auguratur sibi
1° Victoriam
1. Contra repetitos hostium, auctorum etiam et furiosorum, infestationes ; 10-12. 289
2. Ex Dei in præsenti periculo prompta tutela, fortitudine ac salute ; 13, 14. 290
3. Cum justorum gratulatione, et mirabilium in moderata castigatione enarratione ; 15-18. 291
2° Sub cæli ingressum, justorum comitatum, et jubilum cum illis communem. 19-21. 292
IV. Contestatur
1° Christum, tanquam lapidem Ecclesiæ angularem, in passione reprobatum, in resurrectione constitutum ; 22. »
2° Hoc opus mirabile a Deo factum ; 23. 293
3° Diem editi hujus operis festivum et lætitiæ dedicatum ; 24. »
4° Adventum hunc Domini acclamatione honorificentissima celebratum; 25, 26. »
V. Adhortatur
1° Ad solemnitatis hujus memoriam perpetuendam ; 27. 294
2° Ad beneficium a Deo acceptum grata cum lætitia recolendum ; 28. »
3° Ad bonitatem Dei ac misericordiam perpetuo laudandam. 29. »

PSALMUS CXVIII.

LAUS ET COMMENDATIO LEGIS DIVINÆ.

I. Octonarium primum.
1° Finis legis beatitudo : hanc
1. Assequuntur legem scrutantes, exquirentes et observantes ; 1. 2. 297
2. Non assequuntur legem negligentes. 3. 298
2° Auctor legis Deus : 4. hujus ope ad legis observationem propheta
1. Optat dirigi ; 5. »
2. Sperat deduci ; 6, 7. »
3. Confidit adjuvari. 8. 299
II. Octonarium secundum.
1° Studium legis adolescentibus est maxime necessarium. 9. »
2° Ratio hujus studii probata stat
1. In inquisitione, meditatione et affectione legis cognoscendæ ; 10-12. »
2. In elocutione, approbatione, exercitio et viva semper memoria legis cognitæ. 13-16. 300
III. Octonarium tertium.
1° Obstacula observationem legis impedientia, quæ propheta sublata cupit, sunt
1. Defectus gratiæ, 17. »
2. Cæcitas mentis, 18. »
3. Affectus terrenorum, 19. 301
4. Superbia vitæ, 21. »
5. Irrisiones et oblocutiones etiam principum ; 22, 23. »
2° Remedia a propheta hactenus opposita,
1. Extaticum pro legis observatione votum ; 20. »
2. Solatium et consilium ex eadem acceptum. 24. »

Pag.

IV. Octonarium quartum.
1° Confessio infirmitatis humanæ
1. Ex adhæsione ad terrena ; 25. 301
2. Ex acedia et fastidio rerum spiritualium. 28. 302
2° Conatus prophetæ et votum
1. Pro obtinenda legis et mysteriorum notitia ; 26, 27. »
2. Pro declinando mendacii devio. 29. 303
3° Effectus et optatum secutum,
1. Per veritatis electionem ; 30. »
2. Per constantiam electioni adjunctam ; 31. »
3. Per alacritatem operis, cum gratiæ adjuvantis delectatione conjunctam. 32. »

V. Octonarium quintum.
1° Adjumenta ad legem observandam postulata :
1. Doctrina exterius data ; 33. »
2. Illuminatio et inspiratio gratiæ interius addita ; 34, 35. »
3. Memoria perennis cum timore Dei conjuncta. 38. 304
2° Impedimenta removenda :
1. Avaritia, 36. »
2. Concupiscentia oculorum, 37. »
3. Concupiscentia carnis ; 39. »
4. Effectus hinc sequentes : jucunditas mentis promptitudo voluntatis et vigor actionis. 39, 40. »

VI. Octonarium sextum.
1° Supplicatio pro obtinenda
1. Tum gratia et salute, 41. 305
2. Tum veracitate promissionum. 43. »
2° Promissio gratiarum reddendarum,
1. Per liberam contra adversarios et coram regibus declarationem ; 42-46. »
2. Per vitæ ad legem compositæ integritatem ; 44, 45. »
3. Per sacrum meditationis et orationis exercitium. 47, 48. 306

VII. Octonarium septimum.
1° Promissa a Deo facta excitant spem ; 49. »
2° Spes hæc
1. Erigit inter adversa ; 50. 307
2. Spernit superborum irrisiones ; 51. »
3. Præbet solatium ; 52. »
4. Excitat zelum contra impios ; 53. »
3° Radix spei et effectuum sunt laus, memoria et observantia legis. 54-56. 308

VIII. Octonarium octavum.
1° Propositum servandæ legis. 57. »
1. Conjunctum cum postulatione auxilii divini ; 58. »
2. Inchoatum cum emendatione vitæ ; 59. 309
3. Promotum sine dilatione ; 60. »
4. Continuatum, nil proficientibus adversantium obstaculis. 61. »
2° Executio propositi,
1. Sub mediam noctem cœpta ; 62. »
2. Societate sanctorum aucta ; 63. »
3. Per universum orbem, misericordia divina plenum, diffusa. 64. »

IX. Octonarium nonum.
1° Fides viva legis
1. Eruitur bonis a Deo promissis : 65. »
2. Instruit mentem mysteriis noscendis ; 66-68. 310
2° Meditatio legis
1. Dejicit superbiam mentis ; 69. 311
2. Præcavet obdurationem cordis ; 70. 311
3° Custodia legis
1. Sentit et explicat utilitatem correctionis ; 71. »
2. Prævalet divitiis amplissimis. 72. »

X. Octonarium decimum.
1° Exercitia eadem animum, his attentum, instruunt
1. De potentia creatoris, 73. »
2. De justitia gubernatoris, 75. 312
3. De misericordia salvatoris ; 76, 77. »
2° Conjuncta cum spe et timore Dei
1. Generant cordis lætitiam ; 74. »
2. Alliciunt alios ad sequelam ; 79. »
3. Prohibent ab hujusmodi cultoribus pudorem, ab istorum persecutoribus perferendum. 78-80. »

XI. Octonarium undecimum.
1° Desiderium salutis per legem obtinendæ vehemens, descriptum
1. Per deliquium animæ ; 81. 313
2. Per defectum fatigati visus ; 82. »
3. Per ariditatem cordis ; 83. »
4. Per periculum accelerandæ hinc mortis. 84. »
2° Questus de impedientibus a voti con ecutione,
1. Per propositionem nugarum et ineptiarum ; 85. »
2. Per dolos et fraudes veritati opposita ; 86. 314
3. Per vim ac mortem prope illatam. 87. »
3° Votum pro servanda vita et facultate observandi legem. 88. »

XII. Octonarium duodecimum.
1° Lex quidem naturalis est stabilis,
1. Qua conditi sunt cæli ; 89. »
2. Qua fundata est terra ; 90. »
3. Ordinata est vicissitudo temporum ; 91. »
2° Sed stabilior est lex divina. 96. 315
3° Unde ex hujus inquisitione, meditatione et memoria habetur
1. Contra desolationem, vigor et solatium ; 92, 93. »
2. Contra oblivionem, salutis documentum ; 94. »
3. Contra impiorum consilia, munimentum. 95. »

XIII. Octonarium decimum tertium.
1° Amor legis perficit intellectum, 97. 316
1. Detegendo inimicorum astutias ; 98. »
2. Elevando humanas disciplinas ; 99. 317
3. Præferendo seniorum sapientiam. 100. »
2° Usus legis
1. Præcavet malum ; 101, 102. »
2. Delectat recte agentem ; 103. »
3. Indit odium peccati. 104. »

XIV. Octonarium decimum quartum.
1° Usus idem
1. Dirigit actiones, 105. »
2. Firmat voluntatem, 106. 318
3. Sanat infirmitatem, 107. »
4. Excitat ad spontaneas oblationes, 108. »
2° Motiva ad hunc usum impellentia sunt
1. Periculum vitæ et animæ, ex hostium insidiis ; 109, 110. »
2. Obligatio hæreditario suscepta ; 111. 319
3. Spes retributionis æternæ. 112. »

XV. Octonarium decimum quintum.
1° Prævaricatores legis

Pag.
1. Habentur odio, 113. 319
2. Declinantur a bonis, 115. 320
3. Spernuntur a Deo, 118. »
4. Æstimantur nihili; 119. »
2° Amatores legis
1. Adjuvantur et proteguntur a Deo ; 114. »
2. Suscipiuntur et salvantur ; 116, 117. »
3. Continentur timore salutari. 120. 321
XVI. Octonarium decimum sextum.
1° Cultores justitiæ sperant
1. Immunitatem a calumniis, 121, 122. »
2. Æquitatem in judicio, 123. »
3. Misericordiam in sententia; 124. »
2° Servi fideles optant
1. Instrui legis notitia, 125. »
2. Videre ultionem impiorum, 126. 322
3. Præterri legem omnibus, 127. »
4. Dirigi totam vitam amore boni et odio mali. 128. »
XVII. Octonarium decimum septimum.
1° Legis divinæ desiderium,
1. Ob mirabilia quæ illa in se continet ; 129. 323
2. Ob sapientiam quam vel ipsis parvulis confert ; 130. »
3. Ob spiritum et vigorem quem anhelantibus tribuit. 131. »
2° Legislatoris invocatio,
1. Postulantem servum miseratus benevole respiciat ; 132. »
2. Incedentem dirigat, infestatum protegat ac redimat ; 133, 134. 324
3. Hæsitantem illuminet ac regat. 135. »
3° Violatio legis, ab aliis facta, improbatur. 136. »
XVIII. Octonarium duodevicesimum.
1° Encomium legis,
1. A rectitudine, justitia et veritate; 137, 138. 325
2. A puritate et pretio ; 140. »
3. A stabilitate et æquitate. 142-144. 326
2° Zelus contra violatores legis. 139. 325
3° Studium legis constans, etiam inter contumelias et oppressiones adversas. 141-143. 326
XIX. Octonarium undevicesimum.
1° Contentio prophetæ clamantis
1. Ex toto corde, 145, 146. »
2. Sub noctem et summo mane ; 147, 148. 327
2° Exaudiri postulantis,
1. Secundum misericordiam Dei et justitiam ; 149. »
2. Contra iniquitatem hostium, etiam a lege aversorum ; 150. »
3. Juxta rationem ab æterno constitutam et in præsens exequendam. 151, 152. »
XX. Octonarium vigesimum.
1° Obtestatio prophetæ, exponentis
1. Afflictam suam conditionem ; 153. 328
2. Diversam ab impiorum rationibus suam causam ; 154, 155. »
3. Misericordiæ divinæ, justitiam temperantis, exspectationem ; 156. »
2° Expositionem continuantis
1. Memorato adversantium sibi ac legem violantium numero, ortoque hinc suo dolore ; 157, 158. »
2. Proposito suo amore legis, spe misericordiæ, et fide veracitatis divinæ. 159, 160. »
XXI. Octonarium vigesimum primum.
1° Instantia prophetæ, adducentis
1. Persecutionem hostium malitiosam ; 161. 329
2. Suam in lege divina complacentiam, 162. atque ab omni iniquitate aversionem ; 163. »
3. Laudem Deo septies per diem decantatam. 164. »
2° Additio ejusdem, provocantis
1. Ad morem Dei, amatoribus legis quietem tranquillam concedentis ; 165. 330
2. Ad promissionem salutis factam; 166. »
3. Ad vitam legi divinæ hactenus conformatam. 167, 168. »
XXII. Octonarium vigesimum secundum.
1° Repetitio supplicationis pro exauditione precum ; 169, 170. »
2° Repetitio promissionis de reddendis Deo laudibus ; 171, 172. 331
3° Repetitio tum supplicationis pro salute obtinenda, tum promissionis de gratiis referendis ; 173-175. »
4° Repetitio confessionis de erratis, et petitio opis ad observandam legem. 176. »

PSALMUS CXIX.

ANIMA, AD PATRIAM CÆLESTEM ASPIRANS,

I. Præmittit factum suæ orationis et exauditionis : 1. 336
II. Incipit preces pro liberatione a calumniis et convitiis, 2. »
1° Auctori nihil utilitatis asserentibus ; 3. »
2° Sustinenti acutissimum et ardentissimum dolorem inferentibus : 4. 337
III. Addit questus
1° De diuturnitate peregrinationis suæ et exilii inter perversos ; 5, 6. »
2° De horum minime provocatorum insultibus. 7. 338

PSALMUS CXX.

SPES ET SOLATIUM ANIMÆ.

I. Spes in Deum auxiliatorem directa,
1° Per oculorum elevationem ad cælum ; 1. 339
2° Per cordis fidem, de Dei potentia. 2. »
II. Solatium oraculo redditum,
1° Ex vigili ad lapsum prohibendum cura Dei ; 3, 4. »
2° Ex provida diurni caloris et nocturni frigoris moderatione ; 5, 6. »
3° Ex sollicita omnis mali aversione, et totius vitæ cursus protegendi studio. 7, 8. 340

PSALMUS CXXI.

ANIMA, TERMINO PEREGRINATIONIS AD CÆLUM PROXIMA,

I. Lætatur
1° De nuntio transitus allato ; 1. 341
2° De vicino jam ad cælum appulsu. 2. 342
II. Celebrat cælestem Jerusalem,
1° Ob concordiam civium illam inhabitantium ; 3. »
2° Ob multitudinem Deum ibidem laudantium ; 4. »
3° Ob auctoritatem Christi et apostolorum, hinc modum judicantium. 5. 343

Pag.

III. Precatur et optat,
1° Ut ad eam aspirantibus vota succedant; 6. 343
2° Ut eadem abundet aucto civium numero. 7. »
IV. Declarat hoc votum a se factum,
1° Ex charitate erga proximum ; 8. »
2° Ex studio erga Ecclesiam. 9. »

PSALMUS CXXII.

SUSPIRIUM ANIMÆ AFFLICTÆ.

I. Recta et constanter ad Deum conversæ, pro more servorum et ancillarum ad heros respicientium ; 1, 2. 345
II. Misericordiam postulantis ; 3. 346
III. Ludibrium a divitibus et superbis illatum exponentis. 3, 4. »

PSALMUS CXXIII.

EXSULTATIO ANIMÆ LIBERATÆ,

I. Describentis periculum interitus,
1° Sine Dei adjutorio certi ; 1, 2. 347
2° Ex hostium furore et copia accelerati; 3, 4. »
3° Ob impetus magnitudinem non superandi. 5. »
II. Benedicentis Deum,
1° Pro evasione ex hostium insidiis ; 6, 7. 348
2° Pro vi nocendi hostili confracta ; 7. »
3° Pro auxilio ab omnipotentia Dei præstito. 8. »

PSALMUS CXXIV.

SPES JUSTORUM IN DEO

I. Stabilitatem habet,
1° Ex fundamento immobili Ecclesiæ ; 1. 349
2° Ex munimento d vinæ potentiæ ; 2. »
3° Ex impedimento malorum, ne noceant, et adjumento bonorum, ne deficiant : 3. 350
II. Securitatem obtinet
1° Ex beneficentia Dei erga bonos ; 4. »
2° Ex severitate contra hypocritas eorumque ejectione ; 5. »
3° Ex data hinc Ecclesiæ tranquillitate. 5. »

PSALMUS CXXV.

LIBERATI PER CHRISTUM A PECCATO

I. Præ solatio vix se capiunt, lætitia et laude exsultant ; 1, 2. 351
II. Prædicant divini erga se beneficii magnitudinem, vel ipsis gentibus stupendam ; 2, 3. 352
III. Optant et alios
1° L berari quam promptissime ; 4. »
2° Fructum pœnitentiæ uberrimum referre quam lætissime. 5. 6. 353

PSALMUS CXXVI.

ECCLESIÆ SALUS A CHRISTO PENDULA.

I. Sine Christi benedictione
1° Nec privata nec publica negotia succedunt ; 1. 354
2° Nec labor maximus fructum refert. 1. »

Pag.

II. Cum ejus benedictione 2. 355
1° Augetur fidelium numerus ; 3. »
2° Crescit eorum vigor et virtus ; 4. 356
3° Multiplicatur contra hostes victoria. 5. »

PSALMUS CXXVII.

ECCLESIÆ CHRISTO DESPONSATÆ FELICITAS,

I. Ex beatitudine sponsi,
1° Deum timentis, ejusque voluntatem exequentis ; 1-4. 357
2° Uberem laboris sui fructum referentis. 2. »
II. Ex prosperitate conjugii,
1° Proles optimæ indolis et nepotes longa serie edituri ; 3-6. » 358
2° Benedictione Dei, abundantia bonorum et pace fruituri. 5, 6. 359

PSALMUS CXXVIII.

ECCLESIA, JUSSU PROPHETÆ AD LOQUENDUM INCITATA,

I. Commemorat hostium conatus,
1° Jam a primo ortu contra se susceptos et incassum continuatos ; 1, 2. 360
2° Vi, ferocia et diuturnitate molestissimos ; 3. »
3° Sed Dei potentia confractos. 4. »
II. Imprecando prædicit omnibus sui osoribus
1° Confusionem et repulsam ; 5. 361
2° Celerrimum, turpissimum et abominatum ab omnibus interitum. 6-8. »

PSALMUS CXXIX.

ANIMA PŒNITENS

I. Petit, exaudiri
1° Clamorem suum, ex profundo calamitatum et cum humilitate emissum, 1. 362
2° Deprecationem cum reverentia iteratam. 2. »
II. Ratiocinatur,
1° Damnandos omnes, si Deus plectere velit peccata omnia , 3. 363
2° Sed hoc nec pronum ad indulgentiam Dei animum, nec datum in lege promissum permittere , 4. »
3° Itaque spem veniæ restare, in Dei fidelitate repositam. 4, 5. »
III. Excitat se et fidelem quemlibet ad spem constanter continuandam, 6. »
1° Ob misericordiam Deo propriam , 7. »
2° Ob redemptionem a Salvatore copiose perficiendam. 8. 364

PSALMUS CXXX.

VERA HUMILITAS,

I. Probatur interno modestiæ sensu, et externa ab omni superbo opere aut consilio abstinentia ; 1. 365
II. Prompta est, in sinceritatis defectu, ad subeundam pœnam, pueris alias minimis convenientem ; 2. 366
III. Stabilitur fundamento spei nunquam deficientis. 3. »

Pag.

PSALMUS CXXXI.

DE CHRISTO ET ECCLESIA, SUB SYMBOLO DAVIDIS ET TEMPLI.

I. Proponuntur, velut a Deo consideranda,
1° Christi mansuetudo et patientia; 1. 367
2° Ejusdem decretum non ascendendi ad cælum, post descensum in sepulcrum, ante constitutionem Ecclesiæ; 2-5. 368
3° Prophetarum oracula de nascituro, et pastorum testimonia de nato Christo in Bethlehem; 6, 7. 369
4° Apostolorum solatium et lætitia sub Christi ascensionem; 8, 9. 370
5° Promissio Christo facta, et debita ipsius precibus concessio. 10. »
II. Referuntur promissa Ecclesiæ a Deo
1° Perpetuitas ejus, in Christo capite hujusque vicariis, 11, 12. »
2° Sanctificatio ejusdem, per Dei præsentiam, etiam sub speciebus eucharisticis; 13-15. 371
3° Virtus salutaris sacerdotii ac reliqui ministerii; 16. »
4° Amplitudo regni, confusio hostium et felicitas florentissima. 17, 18. 372

PSALMUS CXXXII.

CONCORDIA CHRISTIANORUM FRATERNA.

I. Utilis, et honesta et jucunda; 1. 373
II. Plena charismatis Spiritus Sancti; 2, 374
III. Certa de benedictione Dei et vita æterna. 3. »

PSALMUS CXXXIII.

VOTUM PRO BENEDICTIONE ECCLESIÆ,

I. Ad ministros Ecclesiæ, ut illam hi orationibus postulent; 1, 2. 375
II. Ad Deum, ut eam hic impertiatur. 3. 376

PSALMUS CXXXIV.

CELEBRATIO DIVINÆ POTENTIÆ.

I. Præmittitur invitatio sacerdotum, levitarum et populi ad laudandum Deum, 1, 2. 377
1° Ob propriam illi bonitatem et benignitatem; 3. »
2° Ob familiam Jacob in hæreditatem peculiarem assumptam; 4. »
3° Ob magnitudinem dominii, diis præcellentem. 5. 378
II. Assumitur argumentum, recensendo
1° Opera creationis; 6, 7. »
2° Magnalia in Ægypto edita; 8, 9. 379
3° Victorias in itinere additas; 10, 11. »
4° Possessionem Chanaanitidis in hæreditatem datam; 12. »
5° Documenta æternæ memoriæ, de divina vindicta contra improbos, et misericordia erga pœnitentes. 13, 14. »
III. Opponitur impotentia idolorum,
1° Hominum arte ex metallis factorum; 15. »
2° Ore non loquentium, oculis non videntium, auribus non audientium et vita carentium; 16, 17 379
3° Similitudine sui, tanquam malo gravissimo, imprecantibus servientium. 18. 380
IV. Subjicitur iterata ad divinam laudem invitatio
1° Populi et sacerdotum; 19. »
2° Levitarum et Deum timentium; 20. »
3° Speciatim Sion inhabitantium. 21. »

PSALMUS CXXXV.

CELEBRATIO MISERICORDIÆ DIVINÆ

I. Per confessionem
1° Bonitatis divinæ, 1. 381
2° Veritatis veræ, 2. »
3° Dominationis supremæ. 3. »
II. Per commemorationem factorum a Deo mirabilium, 4. »
1° In creatione cælorum per sapientiam; 5. 382
2° In fundatione terræ, eminentis super aquas; 6. »
3° In productione ac destinatione planetarum et stellarum. 7-9. »
III. Per enarrationem signorum, editorum
1° In cæde primogenitorum Ægyptiorum; 10. »
2° In eductione Hebræorum, fortiter ac potenter promota; 11, 12. »
3° In divisione maris rubri, deductione Israelitarum per ejus medium, et demersione Pharaonis. 13-15. »
IV. Per prosecutionem beneficiorum præstitorum,
1° In peregrinatione populi per desertum; 16. 383
2° In debellatione regum magnorum et fortium; 17-20. »
3° In translatione terræ hæreditariæ ab his ad illos. 21, 22. »
V. Per additionem beneficentiæ posterioris,
1° In auxilio captivis lato; 23. »
2° In libertate redempta; 24. »
3° In alimonia subministrata. 25. »
VI. Per repetitam confessionem dominii divini, super cælos et dominos supremi. 26. 384

PSALMUS CXXXVI.

EXULES FILII ECCLESIÆ

I. Manifestant sensum exilii sui,
1° Tristitia et fletu; 1. 385
2° Silentio instrumentorum musicorum; 2. 386
3° Recusatione omnis lætitiæ, tum profanæ tum sacræ, tanquam loco et tempori minus congruæ. 3, 4. »
II. Suspirant ad cælestem patriam,
1° Memoria continua illam versantes; 5. 387
2° Æstimatione eamdem gaudiis aliis præferentes. 6. »
III. Optando prænuntiant
1° Vindictam extremam dæmonibus et Ecclesiæ subversoribus; 7. »
2° Vastitatem mundo et superbiæ; 8. 388
3° Interitum carni et concupiscentiæ. 9. »

Pag.

PSALMUS CXXXVII.

CHRISTUS, POST RESURRECTIONEM SUAM,

I. Grates Deo Patri acturus,
1° Promittit canticum laudis coram angelis, homagium in cælo encomium misericordiæ ac fidelitatis divinæ ; 1, 2. 389
2° Assignat pro ratione, tum precum suarum exauditionem, tum datam nomini suo gloriam ; 2. 390
3° Ostendit certitudinem de ulteriore precum suarum acceptatione et potentiæ augmento. 3.

II. Sub sensu præteriti prophetice prædicit
1° Conversionem gentium per prædicationem Evangelii ; 4. 391
2° Canticum conversorum, gloriam Dei, humiles respicientis et superbos despicientis, celebrantium ; 5, 6. »
3° Certum fidelibus suis auxilium, impiis supplicium, piis æternæ gloriæ præmium. 7, 8. »

PSALMUS CXXXVIII.

CELEBRATIO DIVINÆ ERGA INNOCENTES ET ADMIRANDÆ PROVIDENTIÆ,

I. Ex parte scientiæ, qua Deus explorat et cognoscit 1. 394
1° Omnes actiones et cogitationes ; 2, 3. »
2° Omnem agendi modum et intentionem; 3,4. »
3° Omnia futura et præterita. 5. 395

II. Ex parte præsentiæ et attentionis, qua Deus comitatur 5, 6. »
1° In omnem locum ; 7-10. »
2° Per omne tempus ; 11, 12. 396
3° A primo vitæ ortu. 13. »

III. Ex parte beneficentiæ,
1° Ad stuporem munificæ ; 14. 397
2° In minimis maximæ ; 15 »
3° Ad omnes vitæ dies protensæ. 16. »

IV. Ex parte justitiæ,
1° Præmiatricis bonorum, numero plurimorum ; 17, 18. »
2° Vindicis malorum, maxime vitæ ac bonis alienis inhiantium. 19, 20. 398

* Innocentes
1° Contestantur capitale odium et excessum zeli contra improbos Dei adversarios ; 21, 22. »
2° Provocant ad animi sui rectitudinem, ex omni parte integram ; 23. 399
3° Postulant recta deduci ad vitam æternam. 24. »

PSALMUS CXXXIX.

CHRISTUS IN SUA PASSIONE

I. Petit, eripi ac defendi a malignorum 2. 400
1° Consiliis pravis et adversis molitionibus, 3. 401
2° Maledicentia et calumniis, 4. »
3° Violentia et insidiis. 5, 6. »

II. Confidit, se audiendum,
1° Ob preces suas jam factas; 7. »
2° Ob tutelam sibi pridem paratam ; 8. 401
3° Ob insolentiam hostium, alias hinc orituram. 9. »

III. Prævidet et prædicit,
1° Consilia et molimina prava auctores oppressura ; 10. 402
2° Fulmina hostes in infernum dejectura ; 11. »
3° Infortunia mendaces, et mala violentos in interitum præcipitatura ; 12. »
4° Meliorem sortem oppressis, et beatitudinem justis obventuram. 13. »

PSALMUS CXL.

CHRISTUS IN CRUCE

I. Postulat, preces suas exaudiri, 1. ac præcipue
1° Mortem suam suscipi tanquam sacrificium vespertinum ; 2. 403
2° Linguam suam custodiri ab impatientia, excusatione inconsulta et approbatione maligna ; 3, 4. 404
3° Obfirmari animum, tum contra increpationes et adulationes pharisæorum, tum in continuatione harum precum. 5. 405

II. Experitur vero, sub salutari hoc orationis exercitio,
1° Pharisæos ac sacerdotes obriguisse magis et obdurasse corda ; 6. »
2° Dissolvi autem se et appropinquare morti. 7. 406

III. Repetit proinde
1° Preces, pro sui custodia et liberatione ab insidiis adversantium ; 8, 9. »
2° Prædictionem de horum interitu et de suo transitu. 10. »

PSALMUS CXLI.

CHRISTUS MORTI PROXIMUS

I. Orat Patrem,
1° Clamando voce magna et deprecando cum effusione cordis ; 2, 3. 407
2° Declarando afflictionem suam et mortem jam imminentem. 3, 4. 408

II. Exponit innocentiam suam, Patri jam notam,
1° Sed ab hostibus insidiantibus impetitam; 4. »
2° Ab amicis autem, fuga dilapsis, velut ignoratam et sine ope relictam. 5. »

III. Concludit
1° Contestando spem suam omnem in Deo repositam ; 6. »
2° Postulando liberationem, ob vires jam fractas et hostes efferatiores ; 7. »
3° Optando solutionem a corpore, ad laudem Deo reddendam, expectationem patrum implendam, et debitam sibi mercedem recipiendam. 8. »

PSALMUS CXLII.

CHRISTUS IN SEPULCRO

I. Præfatur rogando Deum,
1° Ut memor sit promissionis suæ ac misericordiæ ; 1. 410
2° Ne agat secundum justitiam, cui et se, tanquam pro hominibus vadem, obnoxium fatetur. 2. »

Pag.

II. Proponit
1° Injurias, mortem ac sui oblivionem toleratas ; 3. 411
2° Angustias animæ suæ et turbationes hinc secutas ; 4. »
3° Memoriam mirabilium operum, in patriarcharum solatium a Deo factorum ; 5. »
4° Animæ suæ, penitus arescentis, deficientis et in limbum demissæ, conversionem supplicem ad Deum. 6, 7. »
III. Postulat, pro spe et confidentia sua,
1° Tempestivum auxilium et liberum e vinculis exitum ; 8, 9. 412
2° In terram ac vitam reditum Deo placitum et libertatem ; 10, 11. »
3° Castigationem hostium, ob sua tamen servitia moderatam. 12. 413

PSALMUS CXLIII.

CHRISTUS MUNDI VICTOR,

I. Peracto contra mundum certamine,
1° Prædicat Dei misericordiam ac tutelam sibi et fidelibus impensam ; 1, 2. 415
2° Confitetur humanæ conditionis tenuitatem, fragilitatem ac brevitatem ; 3, 4. »
3° Postulat, contra potentium arrogantiam immitti pœnas potentiores ; 5, 6. 416
4° Petit, dissipari pravorum consilia, infidelium machinas et mendacium fraudes ac perjuria ; 7, 8-11. »
5° Promittit novam et solemnem gratiarum actionem, pro regali hoc beneficio. 9, 10. »
II. Pronuntiat beatiores eos qui Deum possident, 15. quam illos
1° Qui gaudent filiis florentissimis ac filiabus elegantissime comptis ; 12. 417
2° Qui ditescunt ex agris et pecoribus fœcundissimis ; 13. »
3° Qui fruuntur pace in campis, villis et urbibus. 14, 15. »

PSALMUS CXLIV.

LAUS CHRISTI TANQUAM REGIS MAGNI.

I. Propheta præfatur promittendo
1° Laudem hujus regis a se dicendam, 1. 419
2° In vita præsenti et futura. 2. »
II. Colligit magnitudinem in auctoritate infinitam, 3. »
1° Ex operibus et potentia ; 4. 420
2° Ex gloriosa sanctitatis majestate ; 5. »
3° Ex admiranda fortitudine judiciorum ; 6. »
4° Ex abundanti suavitate, patienti misericordia, et multitudine miserationum. 7-9. »
III. Prædicat magnitudinem in regno celeberrimam,
1° Per operum et sanctorum confessionem ; 10. »
2° Per gloriæ et potentiæ manifestationem ; 11, 12. 421
3° Per imperii æternitatem, et subditorum multitudinem. 13. »
IV. Celebrat magnitudinem in regiis virtutibus copiosam, enumerando
1° Fidelitatem in promissis, æquitatem in præceptis et integritatem in factis ; 13-17. 422
2° Misericordiam erga afflictos et munificentiam erga indigos ; 14-16. »
3° Facilitatem in audiendis et benignitatem in exaudiendis supplicum precibus ; 18, 19. 422
4° Justitiam in amicis protegendis et inimicis perdendis. 20. »
V. Finit promittendo laudem, a se et universis æternum continuandam. 21. »

PSALMUS CXLV.

LAUS CHRISTI TANQUAM SPEI UNICÆ.

I. Propheta seipsum excitat ad Christum laudandum per totam vitam. 2. 423
II. Dehortatur a fiducia ponenda in hominibus vel potentissimis, tamen minus sufficientibus,
1° Ob naturæ et virium infirmitatem ; 3. 424
2° Ob brevitatem vitæ et, cum hac finiente, finem omnium consiliorum. 4. »
III. Adhortatur ad spem in Christo collocandam, 5. »
1° Ob ejusdem omnipotentiam ; 6. »
2° Ob fidelitatem ipsius in promissis ; 7. »
3° Ob misericordiam, omnibus et in omni necessitate succurentem ; 7-9. 425
4° Ob constantiam horum attributorum perpetuam. 10. »

PSALMUS CXLVI.

LAUS CHRISTI TANQUAM CURATORIS BENEFICI.

I. Propheta invitat ad laudem Christo deferendam ex motivo utilitatis, jucunditatis et honestatis. 1. 426
II. Desumit hujus argumentum,
1° Ex facta per Christum ædificatione Ecclesiæ et aggregatione fidelium ; 2. »
2° Ex peccatorum sanatione et infirmorum confirmatione ; 3. 427
3° Ex justorum electione ac distinctione ; 4. »
4° Ex potenti ac sapienti discretione humilium a superbis, per benignitatem ex una et severitatem ex altera parte. 5, 6. »
III. Repetit invitationem ad laudem, voce ac cythara continuandam. 7. 428
IV. Prosequitur argumentum,
1° Ex parata fœcunditate terræ ; 8. »
2° Ex accurata alimonia animalium ; 9. »
3° Ex benevolentia, non ad humanas rationes, sed ad fidelium virtutes propensa. 10, 11. 429

PSALMUS CXLVII.

LAUS CHRISTI TANQUAM PRÆSIDIS PROVIDI.

I. Propheta provocat Ecclesiam ad dicendam Christo laudem. 12. 430
II. Commemorat studium a Christo impensum,
1° Per munitionem Ecclesiæ et benedictionem fidelibus datam ; 13, »
2° Per pacis stabilitatem et ubertatem additam ; 14. »
3° Per doctrinam divinitus instillatam. 15. 431
III. Docet, adversitates a Deo

Pag.
1° Immitti quidem diversimode; 16, 17. 431
2° Sed et temperari ac penitus tolli. 18. 432
IV. Addit singulare beneficium, per evangelicam prædicationem fidelibus præstitum. 19, 20. »

PSALMUS CXLVIII.

LAUS CHRISTI TANQUAM FACTORIS OMNIUM.

I. Propheta invitat ad laudandum Christum, e regione cælestis, 1. 433
1° Angelos et exercitus spirituum beatorum; 2. »
2° Solem, lunam et stellas cum homine; 3. »
3° Cælos ipsos et aquas supercælestes. 4. 434
II. Subdit pro motivo,
1° Factam per Verbum creationem; 5. »
2° Stabilitam et certa lege circumscriptam conservationem creatorum. 6. »
III. Invitat similiter, e regione sublunari,
1° Cetos et aquarum profunditates; 7. »
2° Ignem, grandinem, nivem, glaciem, cum tempestatibus, jussa Dei exequentibus; 8. »
3° Montes et colles, cum arboribus infrugiferis; 9. 435
4° Animalia fera et domestica, reptilia et volatilia; 10. »
5° Homines omnis conditionis, sexus et ætatis. 11, 12. »
IV. Addit pro ratione,
1° Majestatem et gloriam Dei, his omnibus superiorem; 13, 14. »
2° Confirmationem et lætitiam tum sanctorum, tum fidelis Deo populi hinc orituram. 14. »

PSALMUS CXLIX.

LAUS CHRISTI TANQUAM JUDICIS SUPREMI.

I. Propheta adhortatur Ecclesiam militantem
1° Ad laudem Christo auctori ac regi suo decantandam; 1, 2. 436
2° Ad concentum choro tympanorum et psalterii augendum; 3. 437
3° Ad beneficium electionis et exaltationis suæ celebrandum. 4. »
II. Provocat Ecclesiam triumphantem
1° Non tantum ad lætitiam corpore, mente ac ore promendam; 5, 6. »
2° Sed et ad gladium manibus stringendum et vindictam de infidelibus, etiam regibus et nobilibus, sumendam; 6-8. 438
3° Denique ad sententiam, a Christo judice latam, cum propriæ gloriæ augmento exequendam. 9. »

PSALMUS CL.

LAUS CHRISTI TANQUAM SUMME LAUDABILIS.

I. Propheta designat locum laudis, templum et cælum; 1. 440
II. Materiam laudis, opera virtutum et multitudinem donorum Christi; 2. »
III. Modum laudis, concentum plurimorum instrumentorum lætitiæ accommodatum; 3-5. 441
VI. Cantorem laudis, omnem spiritum et omne quod spirat. 6. »

LIBER PROVERBIORUM.

Pag.
INTRODUCTIO 443

PARS I.

INTRODUCTIO AD SAPIENTIÆ DISCIPLINAM.

SECTIO I.

PROLEGOMENA.

Caput I.

I° Præfatio
I. Nominat operis auctorem: ℣. 1. 449
II. Indicat variam rationem et modum: 2, 3. »
III. Denotat finem et scopum, »
1° In rudibus erudiendis; 4. 450
2° In sapientibus perficiendis. 5, 6. »
II° Propositio statuit sapientiæ
I. Principium, in vera religione et Dei cultu: 7. »
II. Incrementum, in observatione legis divinæ et ecclesiasticæ: 8, 9. 451
III. Munimentum, in cautione ab impiis; 10. quorum
1° Lenocinium et ad prava illicium exponitur; 11-14. »
2° Commercium dissuadetur, 15. 452
1. Ob actionis malitiam; 16. »
2. Ob fructus incertitudinem; 17. »
3. Ob exitii exinde sequelam. 18, 19. »
III° Amplificatio postremæ partis fit per prosopopœiam sapientiæ,
I. Clamantis ubique locorum; 20, 21. 453
II. Avocantis a nugis noxiis, et invitantis ad audienda solida ac utilia; 22, 23. »
III. Denuntiantis contemptoribus sapientiæ pervicacibus pœnas,
1° Infligendas sine commiseratione; 24-27. 454
2° Declinandas nullis precibus; 28. »
3° Reddendas tanquam mulctam neglecti officii, tanquam fructum pravi consilii, tanquam proventum inversi operis. 29-32. »
IV. Promittentis audientibus et obsequentibus securitatem et abundantiam felicitatis. 33. 455

SECTIO II.

INSTITUTIONES AD SAPIENTIÆ DISCIPLINAM.

§ I. INSTITUTIONES A SALOMONE PROPOSITÆ.

I° Requisita pro studioso sapientiæ:
I. Attentio ad sapientiæ verba; ℣. 1, 2. 456
II. Oratio attentioni præmissa; 3. »
III. Meditatio et studium utrique adjectum, 4. »

Pag.

II° Adjumenta hoc studium perficientia :

I. Interna quidem,

1° Ex parte intellectus, scientia religionis speculativa et practiva; 5, 6. 456

2° Ex parte voluntatis, simplicitas cordis et amor recti in legibus et factis ; 7, 8. »

3° Ex parte actionis, justitia et æquitas. 9. 457

II. Externa autem,

1° Custodia vigil divinæ protectionis ; 10, 11. »

2° Remotio et discessus a pravorum consortio ; 12-15. »

3° Abstractio a noxio feminæ dolosæ commercio ; 16-19. 458

4° Deductio in viam a justis jam tritam, horum bonis et injustorum malis eventibus propositis. 20-22. 459

Caput III.

III° Emolumenta inde nascitura :

I. Correspondentia et commensurata, scilicet

1° Præceptorum observationi, longitudo vitæ et tranquillitas ; ℣. 1, 2. 460

2° Beneficientiæ et fidelitati, gratia apud Deum et homines ; 3, 4. »

3° Humili ac continuæ in Deo fiduciæ, certum ab eo præsidium ; 5, 6. »

4° Modestiæ, pietati ac innocentiæ, sanitas mentis et animæ ; 7, 8. 461

5° Liberalitati Deo impensæ, abundantia bonorum reddita ; 9, 10. »

6° Moderationi in adversis ac patientiæ, approbatio divina et paterna benevolentia. 11, 12. 462

II. Exaggerata super plurima lucra et maximas divitias, 13-15. 463

1° Per longævitatem dierum, amplitudinem gloriæ, pulchritudinem pacis ac immortalitatem ; 16-18. »

2° Per ignitionem divinorum operum concessam ; 19-20. 464

3° Per vigorem animæ et gratiam, ex horum consideratione auctam ; 21, 22. »

4° Per securitatem contra omne malum, præsenti Dei præsidio communitam. 23-26. »

IV° Documenta circa proximum observanda :

I. Misericordia erga pauperes non prohibenda, sed potius exhibenda ; 27, 28. 465

II. Læsio proximi, sive amici, sive inimici, sive cujuscumque cavenda ; 29-31. 466

III. Exemplum malorum, et sequens illos supplicium fugiendum ; 31-33. »

IV. Ignominia superbis, et gloria humilibus a Deo reddenda. 34, 35. 467

§ II. INSTITUTIONES SALOMONI A PARENTIBUS DATÆ.

Caput IV.

I° Commendatur paterna disciplina, ℣. 1. 468

I. Ex bonitate doctrinæ et legis proponendæ ; 2. »

II. Ex exemplo Salomonis, instructionem parentum etiam acceptantis. 3, 4. 468

II° Refertur parentum adhortatio,

I. Monens Salomonem audire et custodire præcepta, 4. »

1° De possessione sapientiæ inchoanda per cognitionem et memorem speculationem ; 5, 6. »

2° De hac amplianda per exercitium et praxin ; 7. »

3° De eadem firmanda per continuationem utriusque. 8. 469

II. Spondens hinc obtinenda

1° Exaltationem et gloriam ; 8. »

2° Augmentum gratiarum et coronam. 9. »

§ III. INSTITUTIONES A SALOMONE CONTINUATÆ.

I° Monita generalia

I. Circa disciplinam sapientiæ

1° Audiendam et memoria tenendam, sub data spe vitæ longævæ ; 10, 20-21. »

2° Exercendam, sub spe immunitatis ab omni difficultate ; 11, 12. »

3° Custodiendam et conservandam, sub spe salutis quoad corpus et animam. 13-22. 470

II. Circa mores et exempla

1° Pravorum declinanda, 14, 15. »

1. Ob studium illorum perpetuum nocendi omnibus ; 16, 17. »

2. Ob ruinam illorum certam nec prævisam ; 19. 471

2° Proborum amplectenda, ob constans illorum in virtutibus incrementum. 18. »

III. Circa curam adhibendam

1° In moderandis cordis affectibus ; 23. »

2° In cohibenda lingua a detractionibus ; 24. »

3° In intendendis ad rectum finem et justas actiones oculis ; 25, 26. »

4° In diligendo semper medio sub Dei directione. 27. »

Caput V.

II° Monita gamica :

I. Suadetur sapientiæ disciplina

1° Audienda, ℣. 1. 472

2° Mente et ore usurpanda, 2. »

3° Opere præstanda. 7. »

II. Præscribitur fuga meretricis, 2-8. »

1° Propositis ejusdem

1. Fallacia in sermonibus, 3. »

2. Pernicie in operibus, 4, 5. »

3. Fraude in consiliis ; 6. »

2° Expositis periculis

1. Amittendi honorem et libertatem : 9. »

2. Dissipandi bona in extraneos ; 10. 473

3. Dolendi nimis sero, et resipiscendi amissis jam omnibus. 11-14. »

III. Commendatur legitimi matrimonii usus, 15. »

1° Ad reipublicæ incrementum ; 16. »

2° Ad certam hæredum propriorum securitatem ; 17. 474

3° Ad lætam conjugii fœcunditem ; 18. »

4° Ad jucundam amoris fruitionem. 19. »

Pag.

IV. Repetitur dissuasio fornicationis, 20, utpote quæ
1° Deum celari non potest; 21. 474
2° Fornicantem, peccatis suis quasi vinculis constrictum, judici sistit; 22. »
3° Spe emendationis propositæ delusum nec in morte deseret. 23. »

Caput VI.

III° Monita œconomica

I. Circa fidejussionem :
1° Proponitur sponsoribus periculum suscepti oneris; ℣. 1, 2. 476
2° Suadetur liberatio ab hoc onere, quam fieri potest, celerrime curanda. 3-6. »

II. Circa curam domesticam :
1° Ignavis proponitur exemplum formicæ, nativo instinctu cibum in æstate parantis; 6-8. 477
2° Iisdem exprobratur somnolentiæ æqualis socordia, et prædicitur egestas; 9-11. »
3° Solertibus e contra promittitur abundantia. 11. 478

III. Circa apostasiam :
1° Mores et opera apostatæ recensentur; 12-14. »
2° Eadem velut mala Deo exosa declarantur; 16-19. 479
3° Perditio et pœna decernuntur. 15. »

IV. Circa parentum præcepta : horum
1° Observatio et memoria continua filiis commendatur. 20-22. »
2° Utilitas, etiam ad vitandam incontinentiam, laudatur. 23-24. 480

IV° Monita antimœchica:

I. Cavendum ab omni concupiscentia mulieris, ob damnum bonorum ex scortatione, vitæ etiam ex adulterio consequens. 25, 26. »

II. Cavendum vel a contrectatione maritatæ, ob periculum simile illi, quod subit, qui prunas vel sinu fovet vel nudis pedibus calcat. 27-29. »

III. Cavendum ab adulterio, utpote quod præ furto plus ignominiæ et minus veniæ habet; 30, 31. nam eodem
1° Perditur anima, 32. 481
2° Accersitur dedecus indelebile, 33. »
3° Excitatur maritus ad vindictam, nec precibus nec pretio adulteri redimendam. 34, 35. »

Caput VII.

V° Monita eadem, amplificata

I. Adhortatione
1° Ad præcepta sapientiæ custodienda, præ omnibus æstimanda, et tanquam annulum digitis, ac signaculum pectori inferenda; ℣. 1-3. 482
2° Ad sapientiam tanquam sponsam, et prudentiam tanquam amicam amplectendam; 4. »
3° Ad amorem omnem alienæ mulieris evitandum. 5. »

Pag.

II. Introductione scenæ, a Salomone de fenestra visæ, 6. exhibentis 482
1° Juvenem, sub nocturnum crepusculum, per viam domui mulieris vicinam deambulantem; 7-9. »
2° Meretricem, cultu, animo, gressu et evagatione procacem, eidem occurrentem; 10-12. 483
3° Ejusdem oscula juveni data, cum sollicitatione adjecta; 13. qua
1. Invitat ad convivium, in juvenis gratiam paratum; 14, 15. »
2. Ostentat lectum speciose ac pretiose adornatum; 16, 17. »
3. Provocat ad libidinem, proposita securitate, ob mariti absentiam diu duraturam; 18-20. »
4° Juvenis, his blanditiis seducti, nec mala hinc secutura agnoscentis, stupiditatem. 21-23. »

III. Peroratione
1° Dehortante ab adulterio; 24, 25. »
2° Adnotante, ortam hinc multorum jam ruinam; 26. »
3° Denuntiante, finem ejusdem esse mortem ac sepulcrum. 27. »

§ IV. INSTITUTIONES AB IPSA SAPIENTIA ADDITÆ.

Caput VIII.

I° Oratio sapientiæ, alta voce edita, ubique locorum pronuntiata, et ad omnes directa. ℣. 1-4. 484

I. Sapientia petit auditorum attentionem, 5. »
1° Ob dicendorum magnitudinem, veritatem, justitiam, sanctitatem et rectitudinem; 6-9. 485
2° Ob discendorum hinc utilitatem, omnibus pretiosis præferendam. 10, 11. »

II. Proponit disciplinæ suæ præstantiam,
1° Ex suo cum prudentia consortio, a vitiis divortio, virtutum aliarum comitatu; 12-14. »
2° Ex conciliata per se imperantibus auctoritate ac utilitate publica; 15, 16. 486
3° Ex benevolo erga studiosos sui amore, eosque amplissime ditandi et potentia et voluntate. 17-21. »

III. Declarat illius eminentiam, ex sui auctoris dignitate, veneranda
1° Ob nativitatem suam ab æterno, et existentiam ante omnem creaturam; 22-26. »
2° Ob creationem rerum omnium, communi cum Patre opera, et singulari cum gaudio, a se confectam. 27-31. 487

IV. Commendat ejusdem cultum, 32, 33. 488
1° Promittendo cultoribus sedulis benevolentiam et salutem; 34, 35. »
2° Minitando contemptoribus aut hostibus perditionem ac interitum. 36. »

Caput IX.

II° Studium sapientiæ continuatum,

I. Per apparatum
1° Domus recens ædificatæ, et columnis ac arce firmatæ, ℣. 1. 3. 489
2° Convivii splendide instructi. 2. »

Pag.

II. Per invitationem convivarum,
1° Missione ancillarum delatam ad simplices ; 3, 4. 489
2° Voce sapientiæ prolatam ad pusillanimes. 4, 5. »
III. Per instructionem invitatis datam,
1° De abjicienda insipientia et sectanda prudentia ; 6. »
2° De omittenda irrisorum, facienda autem sapientum correctione ; 7-9. 490
3° De timore Dei et cognitione rerum divinarum, tanquam gemino veræ sapientiæ principio ; 10. »
4° De multiplici sapientiæ fructu et insipientiæ damno. 11, 12. 491
IV. Per inductionem æmulatricis stultitiæ : hujus
1° Depingitur indoles, forma, facultas, statio ; 13, 14. »
2° Exponitur intentio, invitatio et promissio, 15-17. 492
3° Detegitur deceptio et vis sequacibus funesta: 18. »

PARS II.

APOPHTHEGMATA SALOMONIS.

Caput X.

Filius sapiens lætitia, stultus mœstitia parentes afficit. 1. 493
Male parta nil prosunt ; justitia ad mortem, famem, et hostiles insidias avertendas valet. 2, 3. »
Sedulitas opes parat, desidia egestatem. 4, 5. »
Justus benedictionem et laudem, injustus maledictionem et infamiam refert. 6, 7. 494
Sapiens placide, stultus moleste audit monita. 8. 495
Sincere agens in tuto est, dolosus et dissimulator confusionem ac pœnam feret. 9, 10. »
Verba justi salutaria, impii mala et noxia. 11. »
Odium exprobrat, charitas excusat alterius defectus. 12. »
Sermo prudens et circumspectus sapientem, dignus pœna et contemptu insipientem prodit. 13, 14. 496
Opulentia præfidentem, inopia timidum reddit. 15. »
Justus opere suo tanquam fructu, et disciplina tanquam medio utitur ad vitam; impius abutitur opere ad peccatum, et disciplinæ neglectu deviat ad mortem. 16, 17. »
Mendax dissimulatio æque ac maledicentia, quin et immoderata loquacitas non caret peccato. 18, 19. 497
Doctrina sapientis est præstans in se, et utilis aliis ; sermo insipientis nihil utrinque valet. 20, 21. »
Benedictio Dei divitias cum animi tranquillitate confert. 22. »
Impius peccando jocatur exterius, sed timet interius et subito perit ; justus cavendo gravitatem vultu, confidentiam corde, et constantiam animo retinet. 23-25. 498
Pigritia servi molesta et noxia est domino. 26. »
Justorum vita longæva, exspectatio certa, via secura, hæreditas stabilis, sermo utilis et gratiosus ; injustorum autem vita brevis, spes falsa, via terroribus plena, hæreditas nulla, sermo inutilis et omnibus exosus. 27-32. »

Caput XI.

Mensura in commercio injusta displicet, justa placet Deo. 1. 500
Superbiam ignominia, modestiam æstimatio sequitur. 2. »
Agendi ratio sincera prosperitatem, fraudulenta perditionem affert. 3. »
Divitiæ avaro nec in judicio, nec in vita, nec post vitam prosunt ; eleemosynæ autem et beneficentia justum a malis præservant vel liberant. 4-8. 501
Impiorum hypocrisin detegit et devitat piorum prudentia. 9. »
Omnes applaudunt virtuti ob bonum, insultant vitio ob malum hinc in civitatem redundans. 10, 11. »
Amici defectum insipiens contemptim prodit, prudens dissimulat ; arcanum infidelis revelat, fidelis celat. 12, 13. 502
Ruina et salus reipublicæ ex gubernatore pendet. 14. »
Fidejussio data damnum, omissa securitatem habet. 15. »
Decor mulieri gloriam, labor viro opulentiam parit. 16. »
Misericors, suæ salutis studiosus, etiam alienis, immisericors nequidem propinquis benefacit. 17. 503
Opus impii instabile est, et affert mortem ; justi autem stabile est, et ducit ad vitam. 18, 19. »
Deus odit duplicitatem, amat sinceritatem. 20.
Impii in se et sociis puniuntur, justi in se et posteris præmiantur. 21. »
Pulchritudo impudicæ congruit cum aureo circulo in naso suis. 22. »
Desiderium justorum ad bonum, impiorum ad malum fertur. 23. 504
Liberalis misericordia, Deo benedicente, divitias, rapax avaritia egestatem refert. 24, 25. »
Necessitatis tempore frumenta abscondenti maledicit, vendenti bene precatur populus. 26. »
Potietur bono, qui bonum studiose quærit ; opprimetur a malo, qui malum appetit. 27. »

Pag.

Spes posita in divitiis defluit, in virtute efflorescit. 28. 504
Prodigus in egestatem, et sub sapientis potestatem redigitur. 29. »
Justitia vitam affert, misericordia sapientiam manifestat. 30. 505
Ex pœna justorum in hac vita collige certitudinem pœnæ impio imminentis. 31. »

Caput XII.

Qui correctionem humiliter accipit, utiliter sapit; qui superbe respuit, impie desipit. 1, 2. 506
Stabilitas non ab impietate, sed a probitate habetur. 3. »
Mulier bene morata mariti est decus, male morata dedecus. 4. »
Justorum cogitationes justæ et æquæ, verba charitatem spirantia; impiorum autem cogitationes dolis, et verba insidiis plena. 5, 6. »
Sors impiorum fluxa, justorum stabilis. 7. 507
Prudentia laudem, imprudentia contemptum parit. 8. »
Præstat ignobilis satur nobili famelico. 9. »
Justus curat etiam pecora, injustus autem nec homines. 10. »
Industria proventum, otium pauperiem, vini intemperantia infamiam reddunt. 11. 508
Justus gaudet præsidio, quod injustus frustra cupit. 12. »
Intemperantia linguæ periculum, moderatio immunitatem præstat. 13. »
Verba et opera habent a Deo retributionem. 14. »
Stultus pro arbitrio et ex impetu, sapiens ex consilio et cum moderamine agit. 15, 16. 509
Testis verax est justus, et sibi constat; mendax autem fraudulenter agit, et improvidus nequitiam prodit. 17-19. »
Temere promittens incurrit, considerate agens declinat molestiam. 18. »
Maleficos dolor, pacificos gaudium excipit. 20, 21. »
Deus mendacem odio, veracem amori habet. 22. »
Prudens celat arcanum, imprudens illud et suam stultitiam prodit. 23. 510
Strenui donantur quiete, otiosi damnantur ad labores. 24. »
Metus animo injectus dejicit, spes facta erigit hominem. 25. »
Amico justus, etiam cum suo incommodo, benefacere, impius decerpere studet. 26. »
Male parta dilabuntur, juste comparata durant. 27. »
Justitia ad vitam, injustitia ad mortem reducit. 28. 511

Pag.

Caput XIII.

Filius sapiens audit, insipiens ridet paterna monita. 1. 512
Sermo bonus et circumspectus est utilis, malus et inconsideratus autem noxius. 2, 3. »
Pigri voluntas est inefficax, strenui autem efficax obtinet quod cupit. 4. »
Justus, aversando fallacias, conservat vitæ ac famæ integritatem; impius, illas sectando, infamiam et damnum subit. 5, 6. »
Pauper se divitem, et dives pauperem simulat, ut ille opum, hic inopiæ specie evadat periculum. 7, 8. 513
Felicitas justorum augetur et durat, impiorum minuitur et perit. 9. »
Superbia jurgiorum, humilitas et prudens sui diffidentia unionis est origo. 10. »
Artibus malis parta dilabuntur, bonis parta augentur. 11. »
Spes dilata cruciat, impleta recreat animum. 12. 514
Contemptor legum pœnam, observator præmium; osor sinceritatis malum, amator bonum consequitur. 13. »
Legis studium et doctrina vitam, securitatem et gratiam conciliant; neglectus vero perditionem. 14, 15. »
Sapiens provide, stultus temere agit. 16. 515
Nuntius infidelis negotium mittentis perdit, fidelis juvat. 17. »
Disciplina neglecta ignominiam, suscepta gloriam parit. 18. »
Pii delectantur, impii offenduntur honestis. 19. »
Consuetudo cum sapiente vel stulto sapientem vel stultum facit. 20. »
Impios pœna, justos præmium sequitur. 21. 516
Boni suis, mali alienis, etiam justis, colligunt. 22. »
Patrimonia ampla dissipat hæredum vecordia. 23. »
Parentum in proles indulgentia mollior odii, severitas justa amoris effectum præstat. 24. »
Probo semper est satis, improbo nunquam. 25. »

Caput XIV.

Mulier sapiens promovet, insipiens evertit rem domesticam. 1. 517
Probus ab improbo despicitur. 2. »
Stulti sermonibus superbis mala, sapientes modestis bona sibi accersunt. 3. »
Copia non otio, sed labore paratur. 4. »
Testis sincerus verum, dolosus falsum loquitur. 5. »
Prudentes docentur facile, stulti non item; qui, si ingrata audiunt, non admittunt. 6, 7. »

Pag.

Sapientes, quod congruit, eligunt, insipientes negligunt. 8. 518
Stultus peccantibus illudit, justus benevole indulget. 9. »
Solus sentientis animus novit mœroris sui ac gaudii gradum. 10. »
Domus et familiæ impiorum concident, justorum stabunt. 11. »
Quæ videntur recta in malum, et læta in luctum deducunt. 12, 13. »
Ex operibus suis impius fastidium, justus voluptatem capiet. 14. 519
Insipiens credule nimis et præfidenter, sapiens caute ac subtimide agit. 15, 16. »
Iratus, sive præceps cunctator, odio est. 17. 520
Fructus stultorum stultitia, sapientium sapientia, proborum de improbis victoria. 18, 19. »
Amici divitum multi, pauperum rari : horum tamen neglectus est malus ; cura autem est arrha beatitudinis, et documentum fiduciæ in Deo repositæ. 20, 21. »
Vitiorum sectator excidit, virtutum cultor potitur fructu et præmio. 22. 521
Actuosi proficiunt, verbosi deficiunt. 23. »
Divitiæ sapientibus sunt ornamento, stultis decori. 24. »
Testis verax liberat, mendax perdit innocentem. 25. »
Timor Domini firmat fiduciam, erigit spem, et tribuit vitam filiis Dei declinantibus a peccato. 26. 27. 522
Rex ex subditorum frequentia et imperii mansuetudine celebratur ex illorum paucitate, et dominatus ferocia diffamatur. 28, 29. »
Corporis etiam sanitatem æquitas animi servat, livor perdit. 30. »
Qui opprimit vel sublevat pauperem, Deum lacessit vel honorat. 31. 523
Mors impiorum desperatione, justorum spe plena est. 32. »
Prudens, quod sentit, celat, imprudens passim prodit. 33. »
Respublicæ justitia crescunt, injustitia decidunt. 34. »
Minister prudens placet, imprudens displicet regi. 35. »

Caput XV.

Responso molli sedatur, aspero incitatur indignatio arguentis. 1. 525
Sapiens, pro tempore et loco apta proferendo, prudentiam, fatuus, quælibet intempestive effutiendo, stultitiam manifestat. 2. »
Deus ubique observat bonos et malos. 3. »
Sermo placidus reficit, immoderatus affligit animum. 4. »
Stultus correptionem respuit, prudens ex ea proficit. 5. 525
Proventus justorum copiosi et stabiles, impiorum autem tenues sunt et evanidi. 5, 6. 526
Sapientes, quæ sciunt, communicant cum aliis, stulti non item. 7. »
Oblationes impiorum respuit, justorum respicit Deus, ob vitam offerentium diversam. 8, 9. »
Peccatores correptionem quantumvis gravem, respuentes, misere pereunt. 10. »
Deo vel abditissima, adeoque magis cogitata nostra, patent. 11. 527
Irrisor correctorem odit, et hinc sapientem fugit. 12. »
Gaudium æque ac cordis mœrorem facies prodit. 13. »
Sapiens doctis, stultus fatuis sermonibus delectatur. 14. »
Paupertas, licet misera videatur, læta tamen est, quin conjuncta cum virtutibus melior est præ sorte divitum. 15-17. »
Iracundus excitat, patiens sopit rixas. 18. 528
Pigro impedita, sedulo plana sunt omnia. 19. »
Filius sapiens lætitiam, stultus despectum parentibus creat. 20. »
Gaudium stulti effusum, prudentis moderatum. 21. »
Res susceptæ sine consilio male, cum consilio bene succedunt. 22. »
Consilium optimum est, quod consulto lætum, consulenti bonum. 23. 529
Prudens ad cælum erectus devitat infernum. 24. »
Deus familias superborum destruit, humilium erigit ; cogitationes malas abominatur, bonas amplectitur. 25, 26. »
Avaritia turbas, abstinentia quietem, eleemosyna remissionem peccatorum, timor Dei immunitatem a malo consiliat. 27. »
Justus obedit, impius obmurmurat monitis. 28. 530
Exaudit Deus justos, non impios. 29. »
Uti lux oculis, sic fama animo est gratissima. 30. »
Qui salutarem correctionem suscipit, vir sapiens est et cordatus ; qui despicit, sibi male prospicit. 31, 32. »
Timor Dei ad humilitatem, humilitas ad disciplinam, disciplina ad sapientiam, sapientia ad gloriam perducit. 33. 531

Caput XVI.

Homo proponit, Deus disponit. 1, 9. 532
Quisque probat sua studia, sed Deus sæpe improbat. 2. »
Quæ propter Deum fiunt, succedunt bene. 3. »
Deus in creatis omnibus, impiis etiam damnandis, gloriam suam intendit. 4. »

Pag.

Arrogans est abominabilis Deo, et, quantumvis adjutus sociis, non impunitus. 5. 532
Vita bona initiatur justitiæ cultu, qui præ sacrificiis æstimatur a Deo; iniquitas expiatur misericordia ac fide; malum declinatur per timorem Dei; hostis placatur Deo benevolente. 5-7. 533
Satius est possidere modicum juste, quam multum inique. 8. »
Omnia Dei judicia et facta sunt justissima. 10. »
Regis justi probique sententia habet auctoritatem oraculi. 10. »
Voluntas odit injusta, amat justa dicta et facta. 12, 13. 534
Affectus commotus terrificat, placatus et clemens exhilarat subditum. 14, 15. »
Sapientia præ auro et argento comparanda. 16. »
Justorum semita et cavet malum et servat animam. 17. »
Superbia est causa ruinæ; adeoque præstat mitescere cum humilibus, quam insolescere cum superbis. 18,19. »
Negotii cura gerenda est omni solertia; successus exspectandus a solo Deo. 20. 535
Sapientis character est, sapientiam et corde possidere et ore suaviter proloqui. 21. »
Doctrina sapientum est fons vitæ; stultorum autem, scaturigo fatuitatis et mortis. 22. »
Sermo sapientis est prudens, conciliat gratiam, inescat animos, reficitque animam et corpus. 23, 24. »
In eligenda vitæ ratione, non ad speciosum viæ caput, sed ad verum exitus terminum respicere oportet. 25. 536
Indigentia acuit industriam. 26. »
Impius excogitat strophas, injicit suspiciones, suscitat lites, interrumpit principum concordiam, deludit amicos et perdit. 27-29. »
Defixit oculis mordere labia, indicium est machinantis alteri malum. 30. 537
Senectus, quæ cum justitia conjungitur, est honoranda. 31. »
Patiens melior est forti. 32. »
Quæ videntur evenire casu, fiunt divino consilio. 33. »

Caput XVII.

Melius est frustum panis cum pace, quam mensa opipara cum lite. 1. 538
Servus sapiens liberorum stultorum vitam et hæreditatem moderandam accipit. 2. »
Deus corda inspicit, examinat et discernit. 3. »
Mali malis et mendaces mendacibus auscultant. 4. »
Probrum illatum pauperi redundat in Deum; gaudium de proximi ruina conceptum refert talionem. 5. 539
Gloria avis ex nepotibus, et filiis ex patre accedit. 6. »
Vel homini plebeio, multo magis principi probrosum est fallere et mentiri. 7. »
Muneris avidum dator vertet quocumque voluerit. 8. »
Offensas dissimulans conciliat, exprobrans dissolvit amicitiam. 9. »
Verba prudentem facilius, quam verbera stultum corrigunt. 10. 540
Rixosus denique a Deo vel homine pœnas feret. 11. »
Præstat in ursam furentem quam in stultum sibi confisum incidere. 12. »
Ingratus pœnas dabit. 13. »
Lites moventur facile, sopiuntur difficile: unde litium principiis obstandum. 15. »
Judex tam absolvens impium, quam condemnans justum, abominabilis est Deo. 15. 541
Sapientia non comparatur divitiis, sed ingenio, quod moderamine et sedulitate juvatur. 16. »
Verus amicus constantia, maxime in adversis probatur. 17. »
Fidejussor pro amico temerarius stultus est. 18. »
Studium præcellentiæ parit discordias, discordiæ pariunt rixas, rixæ agunt rixantes in mutuam ruinam. 19. 542
Malignus corde carebit bono, malignus ore etiam in malum incidet. 20. »
Filius stultus vergit in probrum et mœrorem patris. 21. »
Lætitia prodest, tristitia obest etiam corpori. 22. »
Litigator improbus causam muneribus pervertere conatur. 23. »
E vultu gravi et composito prudentia, ex oculis vagis et mobilibus stultitia promicat. 24. 543
Prolium stultitia iram parentum et molestiam gignit. 25. »
Nec justum lædere nec justi defensorem lacessere fas est. 26. »
Verbis parcus et affectibus moderatus est, qui sapientia pollet. 27. »
Vel stultus, si tacuerit, existimabitur sapiens. 28. »

Caput XVIII.

Amicitiæ pertæsus captat occasiones illius dissuendæ, et amici diffamandi. 1. 544
Stultus nil, nisi quod ipse sapit, rectum putat. 2. »

Pag.

Impius, peccandi consuetudine excæcatus et obduratus, sacra et profana contemnit, sequente hinc eumdem ignominia et opprobrio. 3. 544
Sapiens profundas sententias proferre solet, et abundanter quidem. 4. »
Accipere personam in judicio, cum oppressione innocentis, est pessimum. 5. »
Stultus serendo rixas et jurgia, sibi et animæ exitium accersit. 6, 7. 545
Susurro blandiloquus altissimum infigit vulnus. 8. »
Piger timore, et effeminatus dissolutione perdit sua et dissipat. 8, 9. »
Justus confidit in Deo, et tutus est; dives suis divitiis se sat munitum putat. 10, 11. »
Superbi humiliantur, et humiles exaltantur. 12. 546
Qui prius respondet, quam audiat, prodit stultitiam suam et probrum. 13. »
Corporis morbum allevat spiritus; hujus autem perturbationem sublevat nihil. 14. »
Studiose meditando et sedulo audiendo paratur et obtinetur sapientia. 15. 547
Munera accessum ad principes faciunt. 16. »
Justus primo se, dein amicum emendare studet. 17. »
Sors dirimit lites etiam gravissimas. 18. »
Domos concordia fratrum, et civitates justitia firmat. 19. »
Usus linguæ bonus vel malus effectum bonum vel malum, vitam vel mortem profert. 20, 21. 548
Uxor bona donum Dei est jucundissimum; quam qui abjicit, et istud rejicit; adultera autem omnino est expellenda. 22. »
Paupertas supplicem, opulentia asperum facit. 23. »
Amorem fraternum affectio amica superat. 24. »

Caput XIX.

Pauper simplex præstat diviti doloso, ob veræ prudentiæ in hoc defectum et animi præcipitantiam. 1, 2. 549
Stultus, non sibi, sed Deo tribuit suos lapsus. 3. »
Amici divitis multi, pauperis pauci. 4. »
Testi falso et homini mendaci pœna imminet. 5, 9. »
Divites honori, pauperes odio et despectui habentur. 6, 7. 550
Non qui ornatum verborum duntaxat, sed qui utilitatem rerum, docendo vel audiendo, sectatur, solidum fructum consequitur. 8. »
Nec stultum tractari mollius, nec servum dominari decet. 10. »
Patienter ferre adversa indicium sapientiæ, et dissimulare injurias documentum gloriæ est. 11. »
Regis ira terret, benevolentia exhilarat subditos. 12. 550
Filius degener patri dolorem, et uxor rixosa marito impatientiam creat. 13. 551
Divitias filius a parentibus hæreditate, uxorem congruam maritus a Deo dono accipit. 14. »
Pigritia inertiam, inertia penuriam parit. 15. »
Custodia legis servat, neglectio perdit vitam et salutem. 16. »
Eleemosyna Deum facit debitorem, sed et largissimum redditorem. 17. »
Castiga, servato tamen moderamine, filium, ejusque emendationem spera. 18. »
Impatiens, etiam correctus, iterato meretur pœnam. 19. 552
Suscipe disciplinam juvenis, ut senex sis sapiens. 20. »
Consilia hominum incerta et varia, Dei autem certa et stabilia. 21. »
Pauper, pro sua conditione beneficus, melior est divite, qui, ne det, mentitur. 22. »
Timor Dei tribuit vitam, addit rerum abundantiam, avertit omnem molestiam. 23. »
Extrema pigrorum ignavia est malle torpere, quam manducare. 24. »
Pestilens et stultus nonnisi plagis et verberibus, sapiens monitione et verbis corrigitur. 25. 553
Qui non miseretur parentum filius, nec probrum nec pœnam evadet. 26. »
Qui doctrinam audire negligit, nec prudentiam acquiret. 27. »
Testis illudens judicio, et impius insultans cuilibet fallitur; quia utrumque manet supplicium. 28, 29. »

Caput XX.

Vinum alit libidinem, accendit iram, et perturbat rationem. 1. 554
Ira regum, tanquam malorum ferax, declinanda sedulo. 2. »
Gloriosum est abjicere, stultum suscipere odiosas contentiones. 3. »
Tempore laboris deses tempore messis carebit fructu. 4. »
Arcana cordis sapiens et sagax eliciet. 5. 555
Frequentius præstatur liberale et indebitum, quam necessarium et debitum. 6. »
Proborum filii beati. 7. »
Rex munus ipse suum obiens, prohibet mala plurima. 8. »
Certus nemo est de suo gratiæ statu. 9. 556
Diversitatem ponderum et mensurarum odit Deus. 10, 23. »
Pueritiæ studia præludunt moribus ætatis futuræ. 11. »

Pag.

Deus aurem et oculum, ac rectum utriusque usum dedit homini. 12. 556
Socordia egestatem, industria affluentiam affert. 13. »
Emptor rem emendam vituperat, emptam laudat, sibique gratulatur. 14. 557
Auro gemmisque pretiosius est os eruditum ac eloquens. 15. »
Qui temere fidejussit meretur, ut, pignoris loco, vel vestibus exuatur a creditore. 16. »
Quæ sunt in speciem bona experiendo noscuntur mala. 17. »
Negotia quælibet ex consilio, bella etiam ex consultationibus sunt perficienda. 18. 558
A proditore, exploratore, et adulatore cavendum. 19. »
Qui maledicit parentibus, sine liberis et sui nominis memoria erit. 20. »
Hæreditas contra jus usurpata non proficiet. 21. »
Vindicta non sumenda, sed Deo est relinquenda. 22. 559
Sors nostra a Dei, non hominum providentia pendet. 24. »
Præcipitanter vovere, nec vota reddere, utrumque nocet. 25. »
Rex sapiens discernit a bonis mala, et pœnis exterminat. 26. »
Luci divinæ debet homo, quod intima sua perspiciat. 27. 560
Misericordia et justitia sunt custodia regum, clementia autem fulcrum throni regii. 28. »
Decus juvenum est robur, senum canities. 29. »
Pœnis ad intima penetrantibus sanantur mali. 30. »

Caput XXI.

Deus, quo voluerit, inclinat regum corda. 1. 561
Homo actionem suam ex opere, Deus ex fine operantis æstimat. 2. »
Misericordia et justitia præ sacrificiis placent Deo. 3. »
Fastus et timor facem impiis ad omne peccatum præferunt. 4. 562
Diligentia copiam, pigritia penuriam parit. 5. »
Divitiæ, malis artibus aut rapinis congregatæ, perniciem afferunt. 6, 7. »
Via fraudulenti distorta, sinceri recta est. 8. »
Melius est habitare sub dio aut in deserto, quam intra ædes, in societate uxoris litigiosæ vel iracundæ. 9, 19. 563
Impius nec amico benevult. 10. »
Et ex supplicio mali et ex exemplo boni eruditur simplex. 11. »
Justus de salute proximi est sollicitus. 12. »
Pauperem non audiens, nec ipse exaudietur a Deo. 13. 564
Munus occulte datum placat iratos. 14. 564
Gaudium operantes bene, pavor male agentes sequitur. 15. »
Qui aberrant a fide vera, pereunt cum theomachis. 16. »
Luxum mensarum sequitur inopia. 17. »
Impius subin piaculum fit pii. 18. 565
Quod sapiens congregat, dissipat insipiens. 20. »
Qui sectatur justitiam et misericordiam, consequetur vitam et gloriam. 21. »
Plus potest sapientia quam robur. 22. »
Custos linguæ arcet plurima damna et noxas. 23. 566
Ira et superbia inimicæ sunt concilio. 24. »
Piger ardenter desiderando, nil tamen agendo, et hinc votis carendo, affligitur; justus operando abundat. 25, 26. »
Munera impiorum displicent Deo, ob indignitatem personæ, vitium rei et perversitatem intentionis. 27. »
Testis mendax peribit, auritus et verax vincet ac vivet. 28. »
Admonitus de errore aut lapsu improbus pergit obstinatus; probus corrigit defectum emendatus. 29. 567
Nec contra Deum, nec sine Deo succedit quidpiam. 30, 31. »

Caput XXII.

Fama et æstimatio bona præstat divitiis. 1. 568
Pauper et dives dispares sunt conditione, pares creatione. 2. »
Prudens cavet, imprudens incurrit periculum. 3. »
Modestia ad Dei timorem, et cum hoc ad divitias, gloriam ac vitam ducit. 4. »
Via impiorum plena periculis et malis, atque hinc a salutis suæ studioso sollicite declinanda. 5. 569
Paræmia est, senem non omittere, cui juvenis assueverat. 6. »
Pauper diviti, et debitor creditori obnoxius est. 7. »
Qui seminat culpam, metet pœnam, et triturabitur malis. 8. »
Misericors a Deo benedictionem, munificus ab hominibus honorem et gratiam refert. 9. 570
Ejecto turbarum motore, cessant lites et contumeliæ. 10. »
Integritas animi et sinceritas linguæ meretur regis gratiam. 11. »
Deus consilia piorum promovet, impiorum subvertit. 12. »
Piger, ut laborem evitet, vana pericula prætexit. 13. 571
Derelictus a Deo blandimentis meretricis misere perit. 14. »

Pag.

Moderata castigatio defectus puerorum emendat. 15. 571
Pauperum expilator expilabitur ipse. 16. »
* *Parenthesi hic adjecta*, Salomon
1° Monet, attendendum sapientum verbis, et doctrinæ suæ tanquam jucundæ, utili et salutari : 17-19. 572
2° Notat, hanc doctrinam numeris omnibus esse absolutam, ad propriam et aliorum eruditionem. 20, 21. »
Nec vi nec specie juris opprimendus est pauper ; quia Deus hunc defendet, oppressorem damnabit. 22, 23. »
Amicitia et societas cum pronis ad iram vitanda, ne noceat exemplum, et inficiat scandalum. 24, 25. 573
Cavendum a sponsionibus, ob periculum perdendæ etiam supellectilis. 26, 27. »
Limites possessionum plus justo non extendantur. 28. »
Industrii et strenui præficiuntur officiis publicis. 29. 574

Caput XXIII.

Convivam principis oportet esse circumspectum, sobrium, sui compotem, et abstemium noxiorum. 1-3. 575
Ponendus modus in acquirendis opibus, utpote inconstantibus et fugacibus. 4, 5. 576
Malignorum convivia vitanda, tanquam fallacia, malevola et noxia. 6-8. »
Stulto et doctrinam respuenti nihil loquendum. 9. 577
Orphanorum læsori Deus, tutor eorum et vindex, timendus. 10, 11. »
Animus cum auditu applicandus est doctrinæ. 12. »
Disciplina et correctio pueris adeo non nocet, ut potius prosit plurimum. 13, 14. »
Sapiens filius aut discipulus gaudium est patris aut magistri. 15, 16. »
Præmium fugientis malum et timentis Deum est certissimum et perpetuum. 17, 18. 578
Juvenum est audire et sequi doctrinam sapientum. 19. »
Abstinendum est a symposiis potatorum et epulonum, ob sanitatis et rei familiaris damnum hinc futurum. 20, 21. »
Parentes audiendi et honorandi. 22. »
Veritas et sapientia comparanda et conservanda. 23. 579
Filius justus et sapiens gaudio est utrique parenti. 24, 25. »
Juveni commendatur et meditatio et observatio datæ doctrinæ, ad declinandas meretricis ac adulteræ artes nequissimas et exitiales. 26-28. »
Compotationes filiorum occasiones sunt jurgiorum, rixarum, lapsuum et vulnerum, parentibus dolorem afferentium. 29, 30. 580
Vinum oculis gratum, et gustui blandum, sed immoderate haustum pestilens est corpori et animæ. 31, 32. »
Ex ebrietate libertas oculorum, perversitas cordis, naufragium rationis, et indolentia animi oritur. 33-35. »

Caput XXIV.

Non, more improborum, rapina et fraudibus, sed industria, probitate et prudentia instituitur, firmatur, et locupletatur familia. 1-4. 582
Fortitudo vera prudentiæ, et belli successus consilio prudentum innititur. 5, 6. »
Sapientia stulto videtur inaccessa; hinc nec portis ejus appropinquare audet. 7. 583
Improbus et machinatur malum, et tendit ad peccatum, et ridet bene monentes. 8, 9. »
Non est fortis, qui res adversas æquo non fert animo. 10. »
Succurrere periclitantibus est præceptum ; a quo prætensa impotentia non excusat coram Deo, rerum cognitore et judice. 11, 12. 384
Sapientia in præsens gustum dulcissimum, in futurum spem certam præbet. 13, 14. »
Justus venialiter, sæpius etiam, peccans non turbetur, utpote per præsentem adhuc gratiam facile resurrecturus ; impius autem in grave peccatum lapsus similem resurrectionis spem ac subsidium non habet. 15, 16. 585
Cohibendum de inimici malo gaudium, alias talione puniendum. 17, 18. »
Impiorum sorti, quæ desperata posthac et infamis erit, invideat nemo. 19, 20. »
Deo, tum et regi obediendum ; commercium cum refractariis rumpendum, ob pœnam hos horumque socios repente oppressuram. 21, 22. 586
Ad judices pertinet, ne sint personarum acceptores. 23. »
Absolvens impium maledictionem, damnans, a populo et Deo benedictionem refert. 24, 25. »
Responsum rectum habet se ad instar osculi amici. 26. »
Necessaria prius, dein commoda sunt curanda. 27. 587
Nec temere dicendum, nec dolose eliciendum est testimonium contra proximum. 28. »
Ultio et talionis pœna non a quolibet irroganda. 29. »
Ex prigritiæ damnis et noxis inspectis discitur labor et industria. 30-32. »
Socordiam celeris ac inevitabilis sequitur egestas. 33, 34. 588

Pag.

PARS III.

ANALECTA SALOMONIS.

§ I. CONGESTA A FAMILIARIBUS EZECHIÆ.

Caput XXV.

Pertinet ad gloriam Dei nesciri, ad regum autem sciri rationes decretorum. 2. 589
Ut cæli altitudinem, et terræ profunditatem, sic regum consilia pervestigare difficile est. 3. »
Abstersa rubigine candor argenti, et remotis pravis consiliariis justitia regis emicabit. 4, 5. »
Præ jactantia et fastuoso ambitu, modesta demissio via est ad honorem. 6, 7. 590
Cum amico nec lis præcipitanda, nec suscipienda cum secreti violatione, nec divulganda ad exteros ; ne fiat amici reconciliatio impossibilis, exterorum exprobratio insolentior, favoris ac benevolentiæ dissipatio illiberalior. 8-10. »
Sermo bonus, opportune prolatus, similis est pomis aureis in vase argenteo : correptio, sapienti et morigero data, similis est inauri auro, et monili margaritis fulgenti. 11, 12. 591
Sicut frigus calorem æstivum, sic nuntius redux exspectationem mittentis temperat et recreat. 13. »
Nimbosus turbo sine pluvia symbolum est promittentis multum, præstantis nihil. 14. 592
Patienti obsequio et molli sermone mitigatur etiam durissimus. 15. »
In rerum quoque optimarum et amicitiæ usu adhibendus est modus, cavendus excessus. 16, 17. »
Testis falsus est perniciosissimus, amicus infidelis est inutilissimus, consolator importunus est aut noxius aut inefficax. 18-20. 593
Beneficentia erga inimicos conciliat et horum amorem, et Dei retributionem. 21, 22. »
Ad detractiones impediendas sufficit fastidiens auditoris vultus. 23. 594
Melior est solitudo, quam societas uxoris litigiosæ. 24. »
Nuntii exspectati adventus est gratissimus. 25. »
Justi lapsus scandalo est impii. 26. »
Sicut usus mellis nimius, sic curiosior mysteriorum divinorum investigatio nocet. 27. »
Urbs, sine muro, et os sine fræno patet periculis. 28. »

Caput XXVI.

Nec æstati nix, nec pluvia messi, nec gloria stulto congruit. 1. 596
Sicut avis aera secans, sic convitium innocenti datum sine noxa transit. 2. »
Flagellum equo, capistrum asino, et virga impudenti debentur. 3. 596
Non contumeliose quidem, sed pro merito tamen, respondendum est stulto. 4, 5. »
Stultus tum ad gerendum negotium, tum ad docendam prudentiam, tum ad tuendam stationem honorificam ineptus est. 6-9. 597
Sententia pronuntiata litibus, et silentium stulto impositum rixis finem facit. 10. 598
Ut canis ad vomitum, sic stultus ad stultitiam redit. 11. »
Qui sibi sapit, stulto pejor est. 12. »
Piger a labore abhorrens, iners somni amator, et vel cibis ori admovendis lassari solitus, putat nihilominus se sapientissimum. 13-16. 599
Canem manu tenens non sine morsu, et jurgiis se miscens non sine noxa abit. 17. »
Nocentior est hostis occultus, quam apertus. 18, 19. »
Susurro dissidia, iracundus rixas, et assentator aversiones animorum excitat. 20-22. 600
Animus falsus et inimicus aliquantum verbis tegitur, sed tandem etiam publice proditur. 23-26. »
Insidiæ et violentiæ sæpius auctorem opprimunt. 27. 601
Adulator et veritatem odit, et auscultatorem in lapsum impellit. 28. »

Caput XXVII.

De futuris, tanquam incertis, nihil temere sibi promittendum. 1. 602
Laus, non propria, sed data ab aliis, proba est. 2. »
Ira stulti est intolerabilis, crudelis, furibunda, ac sine limitibus. 3, 4. »
Præstat, severior etiam, amici correptio, præ amore inimici simulato et osculo infideli. 5, 6. 603
Saturatas fastidit, et fames appetit cibum quemlibet. 7. »
Mutare stationem sine causa signum est levitatis. 8. »
Amici consilium simile aromatibus. 9. »
Amicus jam patri, et vicinus tibi probatus non est emittendus ; quin et fratri, præsertim dissito, præferendus. 10. 604
Filius sapientiæ studiosus patrem lætitia et honore afficit. 11. »
Prudens declinat, imprudens incurrit malum. 12. »
Sponsor datam fidem, amissione etiam propriorum, præstare tenetur. 13. »
Laudator importunus, vituperatoris in modum, molestus est. 14. 605
Uxor rixosa nec sustineri nec cohiberi potest. 15, 16. »

Pag.

Ingenium ex familiari consuetudine acuitur. 17. 605
Ficus servata fructum, et dominus obsequio cultus præmium reddit. 18. »
Prudens propensiones hominum, quibuscum agit, ita perspicit, ac si in speculo videret. 19. »
Ut mors et sepulcrum, sic hominum cupiditas satiatur nunquam. 20. 606
Metallum igne, et laude probatur cor; quod in impiis ad malum, in justis ad bonum propendet. 21. »
Stulti et obdurati sunt indociles. 22. »
Commendatur œconomia pecuaria et pastoritia; tum quia divitiæ et honores sunt instabiles, tum quia de illius et facilitate, et utilitate, et sufficientia constat. 23-27. 607

Capul XXVIII.

Impius semper pavidus, justus impavidus. 1. 608
Insipientia et peccata mutant et abolent, sapientia autem et justitia firmant et prolongant imperia. 2. »
Pauper opprimens pauperem similis est imbri, segetem inundatione perdenti. 3. »
Legum violatores assentantur, observatores indignantur impio. 4. »
Improbi contemnunt, probi verentur judicia Dei. 5. 609
Præstantior est pauper recte, quam dives perverse vivens. 6. »
Moderatus et temperans sapit, comessator et helluo desipit, et patri est dedecori. 7. »
Opes usurarii avari transferuntur a Deo ad liberalem erga pauperes. 8. »
Qui non audit legem, nec auditur a Deo. 9. »
Quam paravit recto foveam dolosus, in eam incidet ipse; rectus autem ejusdem stationem adibit. 10. 610
Dives speciem et pompam, pauper rem et substantiam sapientiæ habet. 11. »
Regimen justorum gloria, impiorum autem ruina reipublicæ sequitur. 12. »
Qui scelera sua tegendo retinet, infelix; qui confessus deserit, felix est, accepta venia. 13. »
Prudens timor felicem, obstinata protervia infelicem reddit. 14. 611
Princeps impius et avarus, ad instar leonis ac ursi, nec parcit ulli nec diu durat; alienus autem ab avaritia longævus erit. 15, 16. »
Homicidam aversantur et persequuntur omnes. 17. »
Integer et rectus evadet, simulator et duplex tandem incurret ruinam. 18. 612
Industrius satiabitur, otiosus carebit pane. 19.
Negotiator probus laudatur, fraudator culpatur. 20. »

Pag.

Acceptor personarum in judicio indignus est veritatis nundinator. 21. 612
Avarus lucrum aliis invidens, redigitur ad incitas. 22. »
Reprehensor præ adulatore habebit gratiam ab emendato. 23. »
Fur bonorum patris est socius homicidæ. 24. 613
Jactator sui et cupidus alieni turbatur litibus, humilis confisus Deo gaudet pace et salute. 25. »
Præfidens et audax impinguit, providus et cautus sine offensione transit. 26. »
In pauperes misericors abundabit, immisericors egebit. 27. »
Impiis dominantibus disparent; his extinctis, multiplicati apparent justi. 28. »

Capul XXIX.

Corripientem spernens peribit repente et sine medela. 1. 614
Sub imperio justorum plaudet, sub impiorum gemet populus. 2. »
Filius prudenter frugalis parentibus lætitiam, luxuriose prodigus, hæreditatem dissipando, tristitiam affert. 3. »
Princeps justitiam rite administrans stabilit, muneribus vendens destruit rempublicam. 4. »
Structis amico insidiis auctor capitur ipse, ille elabitur gaudens. 5. 6. »
Justus curat, injustus negligit causas pauperum. 7. 615
Scelesti turbant, sapientes componunt pacem civitatis. 8. »
Sapiens, in contentionem cum stulto ingressus, seu dure seu blande egerit, non habebit pacem. 9. »
Iniqui tollere, justi servare aut vindicare vitam innocentis student. 10. »
Stultus agitur impetu, sapiens hunc mora temperat. 11. »
Principi, qui delectatur mendaciis, ministri imponent pessima. 12. 616
Pauperis et divitis inspector est Deus. 13. »
Princeps, pauperes pro æquitate protegens, stabilit suum imperium. 14. »
Puer, severa disciplina institutus, sibi sapientiam et patri gaudium comparat; suæ autem voluntati relictus, matri confusionem parit. 15-17. »
Multiplicatis impiis multiplicantur scelera; sequente tamen illos pœna, erigentur justi. 16. 617
Deficiente doctrina sacra dissolutus, vigente compositus et felix erit populus. 18. 618
Servus, molliter habitus et verbis duntaxat correptus, facile jussa contemnit et fit contumax. 19, 21. »

Pag.

Hominem in agendo temere præcipitem emendare difficilius est, quam rerum prorsus ignarum docere. 20. 618
Proclivis ad iram facilis est ad rixas et alia peccata. 22. 619
Superbum despectus, humilem æstimatio sequitur. 23. »
Particeps furti et se perdit, et vocatus in quæstionem tum judicem fallit, tum reum celat. 24. »
Timor humanus dejicit, spes divina erigit. 25. »
Sors omnium, quam multi ab hominibus quærunt, dependet a Deo. 26. 620
Justi impios, et impii justos aversantur. 27. »
Observator hactenus dictorum erit animæ et corporis exitio liber. 27. »

§ II. EDITA SUB ALIENO NOMINE,

Caput XXX.

I° Sub nomine Auguris, filii Jake, alloquentis Ithielem et Uchalem, ℣. 1. 621

I. Salomon confitetur
1° Suam ignorantiam scientiarum, tum studio acquisitarum, tum sanctis infusarum; 2, 3. »
2° Magnitudinem tum operum creatorum, tum naturæ divinæ, humanam cognitionem superantium; 4. 622
3° Vim et efficaciam verbi divini, ad custodiendam integritatem. 5, 6. »
II. Exponit suum studium, 7. »
1° Tum pro se, petendo a Deo mediocritatem, immunem tam ab opulentia, ad vanitatem inducente, quam a paupertate, ad mendacia impellente; additis pro utraque petitione rationibus. 8, 9. 623
2° Tum pro proximo, commendando dominis mansuetudinem erga servos. 10. »
III. Proponit ænigmata de quatuor generibus
1° Improborum; scilicet impiorum contra parentes et fratres, hypocritarum, superborum, et calumniatorum credulium; 11-14, 17. »
2° Vitiorum capitalium, et pro hirudinum more insatiabilium; scilicet iræ, luxuriæ, avaritiæ et ambitionis; 15, 16. 624
3° Motuum celeriter ac sine relicto vestigio transeuntium; scilicet aquilæ per aera volantis, colubri supra petram serpentis, navis mare secantis, viri in adolescentia evagantis, et adulteræ scelus dissimulantis; 18-20. »
4° Turbantium omnem ordinem, et hinc intolerabilium; scilicet servi dominantis, stulti saturati, uxoris exosæ, et ancillæ in heræ stationem evectæ; 21-23. 625
5° Animalculorum minimorum quidem, sed prudentissimorum; scilicet formicarum cibum in messe colligentium, lepusculorum cubile in petra locantium, locustarum phalanges formantium, stellionum in principum aulis morantium; 24-28. 626
6° Virtutum illustrium symbolice descriptarum; scilicet fortitudinis in leone, vigilantiæ in gallo gallinaceo, curæ pro familia in ariete, magnanimitatis in rege. 29-31. 627
IV. Hortatur, ne quis minus aptus affectet magistratum; suscepto autem magistratu, ne rigidus nimium sit exactor vectigalium. 32, 33. 628

Caput XXXI.

II° Sub nomine Lamuelis, instituti a matre, ℣. 1. 629

I. Mater, exorsa a suo in Lamuelem amore præcipuo, 2. »
1° Dissuadet sumptuosa nimium tum commercia cum mulieribus, tum dissidia cum vicinis; 3. »
2° Suadet sobrietatem, et pro custodia arcani, et pro recta administratione justitiæ; 4, 5. »
3° Commendat beneficam largitatem afflictis exhibendam; 6, 7. 630
4° Monet, patrocinium æque ac jus pauperibus tribuendum. 8, 9. »
II. Eadem, transgressa ad delectum uxoris quondam a Lamuele faciendum,
1° Fatetur, raram ac pretiosam rem esse uxorem bonam; 10. »
2° Recenset tum officia uxoris hujusmodi, tum exercitia: sunt aurem hæc
1. Amor correspondens maritali confidentiæ; 11, 12. 631
2. Cura rei domesticæ, familiaris et agrariæ, cum incremento patrimonii; 13-19. 632
3. Munificentia in pauperes, vestitus famulitio duplicatus, et apparatus pro utroque conjuge sine profusione magnificus; 20-24. 633
4. Animus virilis, cura decoris, rectitudo conscientiæ, sapientia et clementia sermonis, inspectio sollicita domus, et constans solertia. 25-27. 635
3° Prædicit, dandas eidem a filiis et marito laudes, 28. 636
1. Ob auctas immensum divitias; 29. »
2. Ob timorem domini ab eadem gratiæ et pulchritudini prælatum; 30. 637
3. Ob fructum labori redditum, et publico etiam judicio comprobatum. 31. »

TABLE DES MATIÈRES

Pag.

Psaume LXXII. — Prospérité des impies; scandale des bons; inconstance et revers du bonheur des méchants. 1

Ps. LXXIII. — Prière du peuple affligé; le temple brûlé et souillé par les ennemis; nulle consolation de la part des prophètes; récit des anciennes merveilles opérées par le Seigneur, en faveur de son peuple. On le prie de se souvenir de l'orgueil de ses ennemis et de l'humilier. 10

Ps. LXXIV. — Les justes loueront le Seigneur. Dieu jugera les superbes. Il leur fera boire jusqu'aux lies du calice de sa colère. Il brisera leur orgueil. 20

Ps. LXXV. — Actions de grâces à Dieu pour la défaite de l'armée des Assyriens. Dieu terrible, juste juge, arbitre de la vie et de la mort des princes. 24

Ps. LXXVI. — Prière ardente dans le temps de l'affliction. L'auteur rappelle les anciennes miséricordes du Seigneur. Il s'étonne de la conduite si pleine de rigueur, que le Seigneur observe à présent envers son peuple. 30

Ps. LXXVII. — Récit des principaux effets de la bonté de Dieu envers son peuple, depuis la sortie de l'Égypte, jusqu'au règne de David. Dieu choisit la tribu de Juda préférablement à celle d'Éphraïm. 36

Ps. LXXVIII. — Plaintes du psalmiste contre la cruauté des Babyloniens, qui ont ruiné la ville et le temple de Jérusalem. Prières pour le peuple captif à Babylone. 55

Ps. LXXIX. — Prière des captifs de Babylone pour leur liberté. Comparaison de la nation juive à une vigne. Dieu l'a livrée à ses ennemis; on le conjure de la regarder avec compassion et d'envoyer l'Homme de sa droite, c'est-à-dire, son Messie. 61

Ps. LXXX. — Le psalmiste invite le peuple à louer le Seigneur au premier jour de l'année, ou à la fête des Trompettes. Il rapporte l'origine et la cause de l'établissement de cette solennité; ingratitude des Israélites; promesses du Seigneur. 67

Ps. LXXXI. — Invectives contre les mauvais juges. Exhortation à exercer la justice sans acception des personnes et dans la crainte du jugement du Seigneur. 73

Ps. LXXXII. — Asaph demande instamment le secours du Seigneur, contre un grand nombre d'ennemis qui s'étaient élevés contre Juda. Il prie Dieu de les disperser et de leur faire connaître la force de son bras. 77

Pag.

Ps. LXXXIII. — Désir de revoir le tabernacle du Seigneur. Bonheur de ceux qui passent leur vie dans ses parvis. Il vaut mieux être le dernier dans la maison de Dieu, que de demeurer dans les tentes des pécheurs. 83

Ps. LXXXIV. — Actions de grâces pour le retour de la captivité de Babylone. Prédiction de la rédemption du genre humain par Jésus-Christ. 83

Ps. LXXXV. — Prière d'un juste affligé. Dieu seul vraiment grand. Toutes les nations reconnaîtront sa grandeur. 93

Ps. LXXXVI. — Éloge de la ville de Jérusalem, et, sous son nom, de la cité de Dieu, de l'église de Jésus-Christ, où tous les peuples du monde sont rassemblés en une même foi. 99

Ps. LXXXVII. — Instante prière d'un homme qui est dans l'affliction, abandonné de ses amis et de ses proches. 103

Ps. LXXXVIII. — Miséricorde du Seigneur envers la maison de David; sa fidélité à exécuter ses promesses. Plaintes d'Éthan sur les disgrâces et les malheurs arrivés au royaume de Juda et à la famille royale de David. Il prie le Seigneur d'avoir compassion de Juda et de la race de David. 109

Ps. LXXXIX. — Dieu est le secours et la protection de son peuple. Il l'exhorte à se convertir. Brièveté de la vie de l'homme. État déplorable où Israël est réduit pour ses péchés. Le psalmiste prie le Seigneur de le visiter et de le consoler. 124

Ps. XC. — Bonheur de ceux qui espèrent dans le Seigneur. Ils éviteront par son secours les plus grands dangers; nul ennemi ne pourra leur nuire; Dieu les exaucera, leur donnera une longue vie et toute sorte de biens. 132

Ps. XCI. — Louange de la miséricorde et de la vérité du Seigneur. Grandeur admirable de ses ouvrages. Chute des impies. Bonheur des justes. Sagesse de la conduite de Dieu. 139

Ps. XCII. — Règne éternel du Seigneur; sa puissance, et sa grandeur supérieure aux eaux des fleuves, et aux flots de la mer. Vérité de ses témoignages. 144

Ps. XCIII. — Consolation d'un peuple affligé. Prédiction de la punition que Dieu exercera contre les méchants. Preuves de la Providence et de la sagesse de Dieu. Le Seigneur délivrera et protègera son peuple. 146

Ps. XCIV. — Invitation à louer le Seigneur, et à se réjouir en sa présence; on exhorte le peuple à ne pas endurcir son cœur, mais à retourner sincèrement à Dieu. 153

Pag.

Ps. XCV.— Actions de grâces pour les bienfaits de Dieu. Invitation aux peuples gentils, de venir adorer cette souveraine majesté et de se soumettre à son empire. 157

Ps. XCVI. — Règne du Seigneur. Son trône appuyé sur la justice. Redoutable aux méchants, il délivre les siens. Bonheur des justes. 163

Ps. XCVII. — Puissance infinie du Seigneur; certitude infaillible de ses promesses. Justice de ses jugements. Joie et bonheur des peuples. 169

Ps. XCVIII. — Règne du Seigneur, malgré la fureur de ses ennemis. La justice est sa principale gloire. Que les peuples adorent Dieu, comme ont fait Moïse, Aaron et Samuel. 173

Ps. XCIX. — Louez le Seigneur, entrez dans son temple, reconnaissez que vous êtes son peuple, sa créature. 178

Ps. C. — Modèle d'un bon prince, qui vit dans l'innocence, qui hait l'injustice, qui réprime les méchants, qui choisit de bons ministres, qui protège les justes. 180

Ps. CI. — Prière du peuple captif à Babylone. Conversion des gentils. Fin de la captivité. Rétablissement de Jérusalem. 185

Ps. CII. — Actions de grâces pour les bienfaits de Dieu. Il a pardonné les péchés à son peuple, il a eu compassion de sa faiblesse. Sa miséricorde est infinie. 192

Ps. CIII. — Louange de la sagesse, de la providence, du pouvoir du Créateur. 197

Ps. CIV. — Cantiques d'actions de grâces pour tous les bienfaits dont le Seigneur a comblé la nation des Juifs. Récit de ces bienfaits depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à l'entrée des Hébreux dans la terre Promise. 210

Ps. CV. — Prière des captifs de Babylone, qui confessent les bienfaits de Dieu, et reconnaissent leurs péchés et ceux de leurs pères. Ils prient le Seigneur de les rassembler dans leur pays, et de les tirer de leur exil. 221

Ps. CVI. — Actions de grâces des Juifs délivrés de la captivité de Babylone. Ils comparent cette captivité à un voyage dans un désert affreux ; à une prison, à une maladie dangereuse, à une tempête. 232

Ps. CVII. — Le prophète s'excite à publier les louanges du Seigneur ; il le conjure de délivrer son peuple de l'oppression ; il se promet un prompt et heureux rétablissement dans ses anciennes limites. 242

Ps. CVIII. — Prières du psalmiste contre les calomnies, la haine et la perfidie de ses ennemis. Imprécations et invectives contre eux. Description de l'état d'humiliation et d'affliction où le prophète est réduit. Il implore le secours du Seigneur, et promet de célébrer éternellement ses louanges. 247

Ps. CIX.— Le Messie assis à la droite du Père. Ses ennemis réduits sous ses pieds. Son règne sur toutes les nations. Sa génération éternelle. Prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Rigueur de son jugement. Sa vie laborieuse. Ses victoires. 255

Ps. CX. — Le prophète relève la grandeur, la puissance, la justice, la vérité du Seigneur. Il loue la magnificence de ses œuvres, la majesté de son nom. Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur. 261

Pag.

Ps. CXI. — Bonheur de l'homme qui craint le Seigneur, et qui exerce la miséricorde. Il sera riche et puissant sur la terre ; sa race sera comblée de bénédictions, sa justice ne périra point ; la mémoire du juste subsistera éternellement, il sera supérieur à ses ennemis. 266

Ps. CXII.— Le prophète relève la grandeur, la providence et la force toute-puissante du Seigneur. 269

Ps. CXIII. — Merveilles arrivées à la sortie de l'Égypte, au passage de la mer Rouge et du Jourdain. Vanité des idoles. Bénédiction du Seigneur sur Israël. 272

Ps. CXIV.—Actions de grâces pour la délivrance de la captivité de Babylone, qui est comparée à la mort et au tombeau. Heureux retour dans la terre Promise, désignée sous le nom de la terre des vivants. 278

Ps. CXV. — Cantique d'actions de grâces, pour la délivrance de la captivité de Babylone. 281

Ps. CXVI. — Le psalmiste invite toutes les nations à louer la miséricorde du Seigneur et sa fidélité à exécuter ses promesses. 285

Ps. CXVII. — Actions de grâces solennelles pour un insigne bienfait de Dieu. L'auteur invite toutes les nations à louer le Seigneur. Il décrit les dangers auxquels il a été exposé. Il marque la manière dont il en est sorti. 287

Ps. CXVIII. — Bonheur et avantages de ceux qui observent la loi de Dieu. Éloge des lois du Seigneur. Prière pour lui en demander l'intelligence et la grâce de les garder fidèlement. 295

Ps. CXIX. — Le psalmiste se plaint des mauvaises langues. Il gémit de la longue durée de son exil. 332

Ps. CXX. — Les captifs prient le Seigneur de venir les secourir. Ils mettent toute leur confiance au Seigneur. C'est une suite du psaume précédent. 339

Ps. CXXI. — Les captifs, assurés de leur délivrance, témoignent leur joie de revoir bientôt le temple du Seigneur et la ville sainte. Ils prient le Seigneur de verser ses bénédictions sur Jérusalem et sur ses habitants. 341

Ps. CXXII. — Prière des captifs de Babylone, qui demandent à Dieu leur liberté, et qui se plaignent de la cruauté des Babyloniens. 345

Ps. CXXIII. — Actions de grâces des captifs délivrés de Babylone. Ils reconnaissent que, sans une protection particulière de Dieu, ils étaient perdus sans ressource. 347

Ps. CXXIV. — Dieu protecteur des justes. Il est leur rempart. Il ne les laissera pas assujettis au sceptre des pécheurs. Il punira ceux qui se détournent de ses voies. 349

Ps. CXXV. — Joie et consolation des Juifs délivrés de la captivité. Ils prient le Seigneur de ramener leurs frères. Ils espèrent de les voir bientôt revenir. 351

Ps. CXXVI. — Inutilité des soins et des travaux des hommes, sans le secours du Seigneur. Les enfants sont une bénédiction particulière de Dieu. Bonheur d'un père qui a une famille nombreuse. 354

Ps. CXXVII. — Bonheur temporel des Juifs qui craignent le Seigneur. Manger les travaux de ses mains. Avoir une femme féconde, et un grand nombre d'enfants. Jouir d'une paix profonde dans le pays. 357

Pag.

Ps. CXXVIII. — Israël est persécuté dès sa jeunesse ; mais le Seigneur l'a toujours délivré. Chute soudaine de ses ennemis. 360

Ps. CXXIX. — Prière des Juifs en captivité à Babylone. Ils confessent leurs péchés au Seigneur ; ils mettent toute leur confiance en sa miséricorde et espèrent le pardon de leurs iniquités. 362

Ps. CXXX. — Sentiments d'humilité des captifs de Babylone. Ils mettent toute leur espérance au Seigneur. 365

Ps. CXXXI. — Prière des Juifs captifs. Ils conjurent le Seigneur de se souvenir des promesses qu'il a faites à David ; ils le prient de rétablir son temple et de relever le trône de son serviteur. 367

Ps. CXXXII. — Bonheur et avantage de l'union des lévites. 373

Ps. CXXXIII. — Exhortation aux prêtres et aux lévites, afin qu'ils louent le Seigneur. 375

Ps. CXXXIV. — Louanges du Seigneur. On rapporte les principaux effets de sa puissance et les faveurs qu'il a faites à Israël. Vanité des idoles. 377

Ps. CXXXV. — Le psalmiste relève la miséricorde du Seigneur, par le récit des principales merveilles qu'il a opérées en faveur d'Israël. 381

Ps. CXXXVI. — Les lévites captifs à Babylone suspendent leurs instruments de musique aux saules, et ne peuvent se résoudre à chanter les saints cantiques, ainsi que les Babyloniens les en priaient. Prédiction du malheur des Iduméens et des Babyloniens. 385

Ps. CXXXVII. — Le prophète loue le Seigneur de ce qu'il l'a exaucé. Il invite tous les princes à venir l'adorer. Il espère que le Seigneur le garantira de tout danger, et qu'il humiliera ses ennemis. 389

Ps. CXXXVIII. — Dieu connaît tout et pénètre dans les choses les plus obscures et les plus profondes. Malheur aux impies qui croient pouvoir se soustraire à la lumière infinie. 393

Ps. CXXXIX. — Le psalmiste prie Dieu de le délivrer des pièges du méchant. Il prédit la perte de ses ennemis. Il attend la justice du Seigneur. 400

Ps. CXL. — Le psalmiste prie Dieu d'exaucer sa prière, de le préserver de l'impatience, et aussi de la compagnie des méchants. Il préfère les réprimandes des justes. Il se plaint des persécutions qu'il souffre. Il espère au Seigneur. 403

Ps. CXLI. — David, dans la caverne d'Engaddi, prie le Seigneur de le délivrer, et promet de célébrer ses louanges et de lui rendre de solennelles actions de grâces, après qu'il sera échappé de ce péril. 407

Ps. CXLII. — David, chassé de Jérusalem par Absalom, implore le secours du Seigneur. Il le conjure de lui faire connaître ses voies et prédit la perte de ses ennemis. 410

Ps. CXLIII. — Actions de grâces pour le secours qu'on a reçu de Dieu. On le prie de disperser les rois qui viennent troubler la paix du peuple. On souhaite la paix et l'abondance à Israël. 414

Ps. CXLIV. — Louanges du Seigneur. Le psalmiste relève sa grandeur, sa puissance, sa providence, sa miséricorde envers toutes les créatures. Il les invite toutes à louer le Seigneur. 419

Pag.

Ps. CXLV. — Le prophète s'excite à louer le Seigneur. Il ne faut mettre sa confiance ni dans les princes, ni dans les enfants des hommes ; mais en Dieu seul, dont la puissance et la bonté sont infinies. 423

Ps. CXLVI. — Louanges du Seigneur. Récit de ses œuvres merveilleuses. Il rassemble son peuple dispersé. Il rétablit Jérusalem. Il humilie les méchants. Il comble de biens les justes. Il donne aux hommes et aux animaux la nourriture convenable. 426

Ps. CXLVII. — Le prophète exhorte Jérusalem à louer le Seigneur, à cause de la protection qu'il lui a donnée et des biens dont il l'a comblée. Il relève la puissance que Dieu fait paraître dans la production de la neige, des brouillards, de la grêle, de la glace ; et les faveurs qu'il a faites à Israël. 430

Ps. CXLVIII. — Le psalmiste invite toutes les créatures à publier les louanges du Seigneur. 433

Ps. CXLIX. — Israël, louez le Seigneur, qui doit vous combler de gloire et de bonheur, et humiliez vos ennemis. 436

Ps. CL. — Exhortation aux ministres du Seigneur de le louer dans son temple, au son de leurs divers instruments. 440

Ps. CLI, apocryphe. — Cantique d'actions de grâces de David, lorsqu'il eut vaincu Goliath. 442

PROVERBES DE SALOMON

INTRODUCTION. 443

CHAP. Ier. — Dessein de ce livre. Recevoir l'instruction. Fuir la société des méchants. Écouter la voie de la sagesse. 449

CHAP. II. — Recevoir l'instruction. Demander la sagesse. Avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse. 456

CHAP. III. — Ne point oublier les préceptes de la sagesse. Mettre en Dieu toute sa confiance. N'être point sage à ses propres yeux. Honorer de son bien le Seigneur. Ne point rejeter le châtiment. Louange de la sagesse ; bonheur de ceux qui la possèdent. Faire du bien à son prochain ; ne pas lui faire de mal. Bonheur des justes ; malheur des méchants. 460

CHAP. IV. — Salomon exhorte les hommes à la sagesse, comme son père l'y a lui-même exhorté. Garder la discipline. Fuir la voie des impies. Bonheur des justes ; malheur des méchants. Garder son cœur. Veiller sur sa langue. Régler ses pas. 468

CHAP. V. — Ne point se laisser aller aux artifices de la femme adultère. S'attacher à son épouse. Suites funestes du crime de l'adultère. 472

CHAP. VI. — Devoirs de celui qui s'est rendu caution pour un autre. Paresseux excité au travail. Ruine de celui qui sème des dissensions. Profiter de l'instruction. Se défendre de la femme adultère. 476

CHAP. VII. — Exhortation à l'amour de la sagesse. Se défendre des artifices de la femme adultère. Malheur de ceux qui s'y laissent surprendre. 482

CHAP. VIII. — La sagesse invite les hommes à venir à elle et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse. Elle est en Dieu de toute éternité. Elle trouve ses délices à être avec les hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent. Malheur de ceux qui la haïssent. 484

Pag.

Chap. IX. — La sagesse s'est bâti une maison; elle a préparé un festin et y invite les hommes. Malheur de celui qui méprise son invitation. La femme insensée appelle aussi à elle les hommes. Malheur de ceux qui se rendent à ses attraits. 489

Chap. X. — Du fils sage et de l'insensé. Du juste et de l'impie. Du diligent et du paresseux. De la charité et de la haine. De la bonne et de la mauvaise langue. 493

Chap. XI. — Avantages des justes et des sages, opposés aux malheurs des méchants et des insensés. 500

Chap. XII. — Aimer la correction; cultiver la piété. Sort des bons et des méchants. De l'homme fainéant et laborieux. Du sage et de l'insensé. Des biens et des maux causés par la langue. 506

Chap. XIII. — Fils sage ou insensé. Retenue dans les paroles. Courte durée de l'éclat des impies. Biens acquis trop promptement. Espérances différées. Châtier ses enfants. Insatiabilité des impies. 512

Chap. XIV. — Différents caractères des justes et des insensés. Sort différent des sages et des méchants. Travail. Crainte du Seigneur. Patience. Compassion envers les pauvres. 517

Chap. XV. — Douceur dans les paroles. Docilité aux corrections. Victimes des impies. Tout est connu de Dieu. Ruine des superbes. Paresseux, insensé, impie, opposés au juste, au sage, au diligent. 525

Chap. XVI. — Dieu dispose de la langue et des pas de l'homme. Colère et clémence du roi. Maux que cause l'orgueil. Voie funeste qui paraît bonne. Dieu règle et conduit le sort. 532

Chap. XVII. — Dieu éprouve les cœurs. Ne pas mépriser le pauvre. Jugements injustes, abominables devant Dieu. L'ami aime en tout temps. L'insensé passe pour sage lorsqu'il se tait. 538

Chap. XVIII. — De l'ami infidèle. De la confiance du juste et de celle du riche. Orgueil et humiliation. Fruits de la langue. Bonne et mauvaise femme. De l'homme sociable. 544

Chap. XIX. — Du pauvre et du riche. Du faux témoin. De la colère et de la bienveillance du roi. La femme sage est un don de Dieu. Correction des enfants. Crainte du Seigneur. Châtiments réservés aux impies. 549

Chap. XX. — Vin, source de désordres. De l'homme paresseux. Double poids abominable. Danger d'être caution. Honorer ses parents. Ne pas rendre le mal. Les grands maux demandent les grands remèdes. 554

Pag.

Chap. XXI. — Cœur du roi dans la main de Dieu. Paresse, source de misères. Malheur de ceux qui ont le cœur dur envers les pauvres. Avantages de la justice et de la sagesse. Le salut est un don du Seigneur. 561

Chap. XXII. — Prix de bonne réputation. Avantage de la pureté du cœur. Exhortation à la sagesse. Ne point opprimer le pauvre. Ne point toucher aux bornes anciennes. 568

Chap. XXIII. — Sobriété à la table des grands. Ne point rechercher les richesses. Ne point opprimer les pupilles. Demeurer ferme dans la crainte du Seigneur. Fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie. 575

Chap. XXIV. — Ne point envier la prospérité des méchants. N'estimer que la sagesse. Se soutenir dans l'affliction. Ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis. Craindre Dieu et le roi. Éviter la paresse. 582

Chap. XXV. — Cœur des rois impénétrables. Ne point s'élever soi-même. Parole dite à propos. Promesse sans effet. Tristesse du cœur. Faire du bien à ses ennemis. Mettre des bornes à sa curiosité. 589

Chap. XXVI. — De l'insensé. De celui qui se croit sage. Du paresseux. Du faux ami. De la mauvaise langue. De celui qui cache sa haine. 596

Chap. XXVII. — Ne point compter sur l'avenir. Des bons conseils. Travailler à acquérir la sagesse. Du serviteur fidèle. Les louanges sont l'épreuve du cœur. Devoirs des pasteurs. 602

Chap. XXVIII. — Confiance du juste. Simplicité du pauvre. De la crainte du Seigneur. De l'oisiveté. De celui qui juge injustement. De celui qui s'enfle d'orgueil. Du règne des méchants. 608

Chap. XXIX. — De celui qui méprise les corrections. De la ruine des méchants. De la correction des enfants. Des instructions des prophètes. De l'homme superbe. De la crainte des hommes. 614

Chap. XXX. — La sagesse est un don de Dieu. Danger des richesses et de la pauvreté. Races exécrables. Filles de la sangsue. Choses insatiables. Choses inconnues. Choses insupportables. Choses très sages. Choses qui marchent bien. 621

Chap. XXXI. — Instructions que le Sage a reçues de sa mère. Fuir la débauche et les femmes. Ne point prendre de vin avec excès. Portrait de la femme forte. Son économie, sa sagesse, sa vigilance, son assiduité au travail. Fragilité de la beauté du corps. 629

Analysis Biblica. 638

Arras. — Imprimerie SUEUR-CHARRUEY, Place du Wetz-d'Amain, 7.

OUVRAGES DE M. LE CHANOINE MACQUET

LES EVANGILES DES DIMANCHES ET FETES, d'après l'Expositio aurea in Matthæum et Joannem, de **Saint THOMAS D'AQUIN**, suivi de Sermons pour les fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et des Saints, in-8° de 752 pages. **6 fr.**

« Les instructions de M. l'abbé Macquet ne sont que le développement oratoire « des commentaires de saint Thomas, sur les différents Evangiles des Dimanches « et des Fêtes de l'année.

« A ce point de vue on peut dire qu'elles sont d'une richesse de fonds inépui- « sable qui, sous la plume d'un écrivain aussi abondant que M. Macquet, devient « une véritable source de considérations pratiques et d'aperçus nouveaux.

« C'est le genre apostolique, le genre missionnaire, le vrai genre par consé- « quent et nous ne craignons pas de dire *que ces homélies, une fois connues,* « *deviendront le livre classique du clergé, et la vraie mine d'or des bonnes et* « *solides prédications.*

« La forme est alerte, imagée. Le style est bien celui d'un homme qui écrit « pour parler ensuite, et non pour se faire lire. »

Le R. P. Monsabré, de son côté, apprécie ainsi cet ouvrage :

Le Havre, 15 Septembre 1893.

« Jugeant de l'ensemble par ce que j'ai lu, je pense que votre ouvrage pourra « être très utile aux prêtres des paroisses, et leur fournir une riche matière « pour leurs instructions. Votre doctrine est prise dans les commentaires de « saint Thomas, c'est dire qu'elle est à la fois solide et élevée. Votre style est « clair et simple, et j'ai vu avec plaisir que vous vous attachiez aux vérités les « plus pratiques, les plus utiles et les plus capables de développer et d'affermir « la vie chrétienne dans les âmes. — « Que Dieu bénisse votre travail.

« Je vous envoie l'expression de mes sentiments très respectueux et tout « dévoués. »

J. M. L. MONSABRÉ.

PRONES D'UN QUART D'HEURE sur les réalités de la vie présente et panégyriques. 1 vol. in-8° **4 fr.**

Ces prônes, au nombre de 67, courts, clairs, précis et substantiels forment tout un enseignement fondamental et suivi sur la doctrine chrétienne. 7 Panégyriques terminent ce volume d'autant plus apprécié qu'il a un caractère de bonne originalité assez rare dans les ouvrages de ce genre.

CENT CINQ PRONES D'UN QUART D'HEURE sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. **4 fr.**

Qu'il nous suffise de donner ici l'approbation de S.G. Mgr l'Evêque d'Amiens.

« L'examinateur concluant à ce qu'il Nous plaise approuver cet ouvrage dont « la doctrine est sûre, l'utilité actuelle non douteuse, l'inspiration visiblement « puisée dans l'amour de Dieu et des âmes, Nous donnons cette approbation de « grand cœur, et recommandons à l'attention de nos chers diocésains ce « nouveau recueil de prônes.

« Nous sommes persuadé que chacun y trouvera édification en ce qui con- « cerne la piété et abondantes lumières au point de vue de la connaissance, « jamais trop approfondie, des vérités chrétiennes. »

Amiens, le 8 Novembre 1900. LÉON, Evêque d'Amiens.

SERMONS DE MISSIONS, augmentés d'un sermon sur la **Passion de N.-J.-C.**, de 7 instructions sur les **Sept douleurs de la Sainte Vierge**, de **Panégyriques et Sujets de circonstances.** 1 vol. in-8° **4 fr.**

LA VIE DE JESUS-CHRIST DANS LE SAINT SACREMENT DE L'AUTEL

Octave du Saint-Sacrement prêchée par Jacques BIROAT, docteur en Théologie, de l'Ordre de Saint Benoît, Conseiller et Prédicateur du Roi. — Nouvelle édition revue et enrichie d'analyses et de notes. Un vol. in-12 de XVIII et 412 pages **2 fr. 50**

JACQUES BIROAT, né à Bordeaux, entra dans la Compagnie de Jésus et passa ensuite dans l'Ordre de Cluny. Son talent pour la chaire lui fit une réputation étendue. Il devint prieur de Beussent, conseiller et prédicateur du roi, et mourut vers l'an 1666.

Il a laissé un grand nombre d'œuvres, un avent sur la condamnation du monde (1 vol.), un autre sur la pénitence (1 vol.), sermons pour le carême (2 vol.), panégyriques des Saints (3 vol.), sur quelques dimanches (1 vol.), sermons de vêture (1 vol.).

Tous ces sermons sont remarquables par l'érudition et la solidité; on sent en les lisant que l'auteur possédait parfaitement sa théologie et qu'il devait se faire admirer par l'abondance de ses pensées et par la richesse de ses divisions.

Nous présentons avec confiance le beau travail qu'il a consacré à la Sainte Eucharistie dans son octave du St-Sacrement.

Ce magnifique et inépuisable sujet a tenté de nos jours un bon nombre d'écrivains religieux ; on leur doit plusieurs œuvres vraiment sérieuses dont nous ne voulons point contester le mérite ; nous osons cependant offrir la *Vie de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel* comme présentant un fonds théologique qui ne le cède à aucun autre ouvrage. Notre auteur n'a pas sans doute cette souplesse de style, ce coloris brillant qui charment et attachent dans plus d'une étude de notre temps sur le mystère Eucharistique : il fait avant tout œuvre de doctrine, et de ce côté, nous prédisons une ample moisson et un grand profit à ceux qui voudront, avec lui, pénétrer le plus aimable et le plus mystérieux de nos dogmes.

Du reste la morale et l'application pratique suivent en chacun de ces discours l'exposé intéressant de la vérité catholique.

Ces sermons sont enrichis d'applications de la Sainte-Ecriture et de pensées des Pères ; nous ne dirons point que le style soit simple et facile, mais au moins l'auteur a su en bannir les jeux de mots et le mauvais goût qui trop souvent régnaient encore dans les sermons de son époque.

Les notes empruntées aux meilleurs auteurs complètent ou développent cette doctrine déjà si abondante et font de tout l'ouvrage un véritable traité sur la Très Sainte Eucharistie. Des analyses et des notes marginales enrichissent cette édition.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

JUL 14 '78

a39003 001234458b

BS 493 .P4 1889 V7
PETIT, J. A.
LA SAINTE BIBLE AVEC C

CE BS 0493
.P4 1889 V007
COO PETIT, J. A. LA SAINTE BI
ACC# 1043294

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 09 13 03 11 07 5